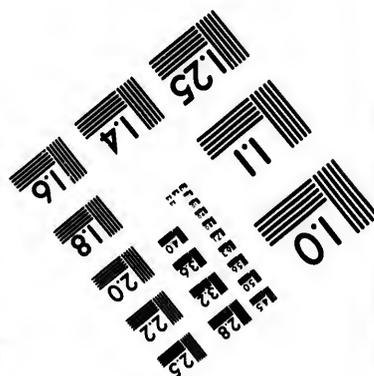
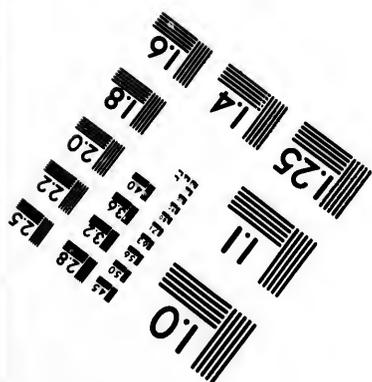
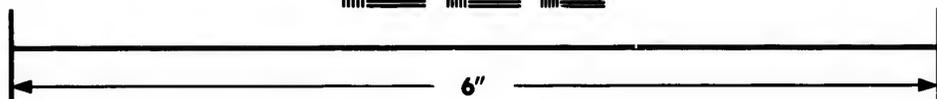
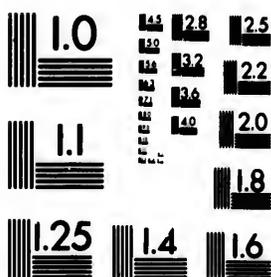


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

123
122
120
118

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

110
107

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

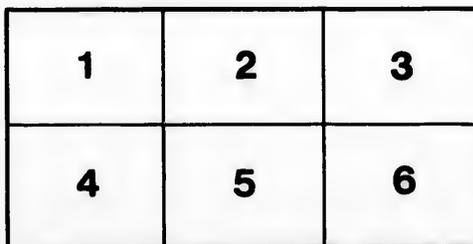
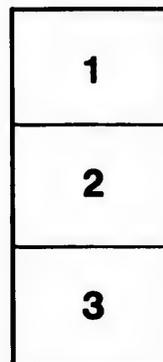
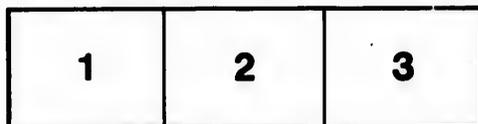
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

H

N

e

Ce qu

To

AVI
LE

POU

L'É

E

DE PI
D

Revue
prim

Mais n
de J

Che

A

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières,
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET
DE GEOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRESENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS, ET, DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

*Revue sur l'Original Anglois, & où l'on a non-seulement rétabli avec soin ce qui a été sup-
primé ou omis par le Traducteur; exactement distingué ses Additions du Reste de l'Ou-
vrage; & corrigé les Endroits où il s'est écarté du vrai Sens de son Auteur;*

Mais même dont les Figures & les Cartes ont été gravées par & sous la Direction
de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

T O M E S I X I È M E.

A L A H A Y E,

Chez P I E R R E D E H O N D T,

M. D C C. X L V I I I.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale, & de Nos Seigneurs les Etats à
Hollande & de West-Frise.*

Н И Т О Р И Я

Книжкины

K
G
160
P95
v.6

M

M



j'aye t
l'étend
pli les
Per
données
tes Hy
rues pa
avez pu
La
renferm
de Lat
opposées
La
les Côt
ce, &
le de la
La
Côtes C
Canton
te étend
VI.

LETTRE

DE

M. B E L L I N,
INGENIEUR DE LA MARINE,

A

M. L'ABBÉ PREVOST.

M.

 OUS avez jugé à propos de faire imprimer la Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur les Cartes Géographiques que j'avois dressées pour votre second Volume de l'Histoire générale des Voyages; je souhaiterois que celle-ci eût le même sort, me trouvant dans l'obligation de rendre compte au Public des engagements que j'ai pris devant lui; car quoique j'aye tâché d'y satisfaire avec toute l'exactitude dont je puis être capable, la nature & l'étendue de ce travail doivent toujours me faire craindre de n'avoir pas entièrement rempli les vûes que je m'étois proposées.

Permettez-moi de rappeler ici ce que j'ai dit de l'insuffisance des Cartes qui ont été données par les Anglois. C'est pour y remédier que j'ajoute à leur Collection quatre Cartes Hydrographiques qui renferment les Mers, les Isles & les Côtes qui ont été parcourues par les Navigateurs, dont les Voyages sont rapportés dans les trois Volumes que vous avez publiés.

La première Carte générale qui porte le nom d'Océan Occidental, comprend les Mers renfermées entre les Côtes Occidentales de l'Europe & de l'Afrique depuis le 52^e degré de Latitude Septentrionale jusqu'à l'Equateur, & les Côtes de l'Amérique qui leur sont opposées.

La seconde, sous le nom d'Océan Méridional, comprend les Mers renfermées entre les Côtes Occidentales de l'Afrique, depuis l'Equateur jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, & celles de l'Amérique jusqu'au Cap de Horn, qui est la Partie la plus Méridionale de la Terre de Feu.

La troisième, que nous appellons Océan Oriental, ou Mer des Indes, contient les Côtes Orientales d'Afrique depuis le Cap de Bonne-Espérance, & celles de l'Asie jusqu'à Canton dans la Chine, avec toutes les Isles, Roches & dangers renfermés dans cette vaste étendue.

VI. Part.

Enfin

Enfin la quatrième, qui n'est qu'une suite de la troisième, contient les Parties-Orientales de l'Asie, c'est-à-dire, depuis les Isles de la Sonde jusqu'au Japon, les Isles Philippines, les Moluques & la nouvelle Guinée.

Ces quatre Cartes, dont on pourroit ne faire qu'une seule, si on le jugeoit à propos, étant dressées sur le même point, m'ont paru suffisantes pour suivre les Voyageurs dans leurs grandes traversées, & pour donner une idée juste de la position respective, tant entre eux qu'en égard au Ciel, des divers morceaux qui composent la Partie Géographique de cet Ouvrage.

Mais comme la grande étendue qu'on est alors forcé d'embrasser oblige à diminuer la grandeur des degrés & des échelles, il n'est pas possible de marquer toutes les positions, & l'on s'est contenté d'y employer les plus générales & les plus essentielles; & lorsque le Lecteur attentif n'y trouvera pas certaine position, il doit alors avoir recours aux Cartes particulières dans le corps de l'Ouvrage, où l'on a fait entrer le détail qu'il n'a pas été possible de mettre dans celles-ci. C'est pour rendre ce détail complet que j'ai ajouté une Carte des Côtes d'Europe depuis Amsterdam jusqu'au Détroit de Gibraltar, qui manquoit dans le premier Volume.

A l'égard de la Mer du Nord, ou Océan Septentrional, & de la grande Mer du Sud, nous en donnerons les Cartes lorsqu'il sera question des Voyages que l'on a faits dans ces Parties.

J'avois promis de donner en même tems une Carte générale de tout l'Univers, qui est absolument nécessaire à la tête d'un pareil Ouvrage; mais outre qu'il ne m'a pas été possible d'y donner tout le tems qu'elle exige, j'attends des éclaircissemens sur plusieurs parties dont je ne suis pas satisfait; ainsi elle ne paroîtra qu'au mois de Juillet prochain avec le quatrième Volume. J'espère qu'on voudra bien me pardonner ce retardement, qui n'a d'autre but que de rendre cette Carte la plus exacte qu'il me sera possible.

Il est bon d'observer que dans ces quatre Cartes générales, j'ai tâché de faire entrer tous les noms rapportés par les Voyageurs, & afin qu'on les puisse trouver aisément je les ai soulignés: mais je n'ose me flater qu'il ne m'en soit échappé plusieurs: d'ailleurs il y en a dont il ne m'a pas été possible de déterminer la position, tant parce qu'ils n'ont pas conservé les noms que les premiers Voyageurs leur avoient donné lors de la découverte, que parce que les Navigateurs n'ont pas assez étendu la description qu'ils en ont faite pour les pouvoir reconnoître par la suite.

Je ne diray rien sur la construction de mes Cartes, ayant fait connoître dans les deux premiers Volumes les sources où je puisois: mais j'ose assurer ici que je n'épargne ni travail ni soins pour acquérir de nouvelles connoissances. Les correspondances que j'ai avec les plus habiles Navigateurs, le grand nombre de Journaux de Navigation qui sont rassemblés au Dépôt des Plans de la Marine depuis long-tems, & ceux qui viennent tous les jours, sont des secours que tout le monde n'est pas à portée de se procurer.

C'est donc aux Navigateurs que je dois tout, & je voudrois pouvoir faire connoître ce que je tiens de chacun en particulier: heureux si je pouvois les engager par-là, non-seulement à me faire part des observations qu'ils feront dans la suite, mais aussi à examiner l'usage que j'en ai fait jusqu'ici, & à corriger les erreurs dans lesquelles je puis être tombé, & qu'ils sont, pour ainsi dire, seuls à portée de reconnoître.

Voilà, Monsieur, les sentimens dans lesquels j'ai toujours été, & dont je ne m'éloignerai jamais. C'est cette façon de penser qui m'a fait appercevoir que dans la Lettre que je vous ai adressée, & que vous avez fait imprimer à la tête de votre second Volume du Recueil des Voyages, j'ai dit d'une façon trop générale, que toutes ces Cartes avoient été tirées du travail que j'ai fait pour les Vaisseaux du

Roi:

Roi : car je me fais un vrai plaisir d'avertir que M. Daprès ayant fait un travail plus parfait qu'aucun autre sur les Cartes de l'Inde, j'ai crû ne pouvoir rien faire de mieux pour la satisfaction du Public que de profiter d'un aussi bon Ouvrage : ce que l'on remarquera dans quatre petites Cartes insérées dans le second Volume, dont la première porte le titre de Golphe de Bengale ; la seconde comprend les Isles de Java, Sumatra, Borneo & le Golphe de Siam ; la troisième contient les Côtes de la Cochinchine, du Tunquin & celles de la Chine ; & la quatrième renferme les Isles Philippines, les Célèbes & les Moluques.

M. Daprès n'est pas le seul que j'aurois dû citer. La plupart des Officiers & Pilotes des Vaisseaux du Roi, & un grand nombre de ceux qui sont attachés à la Compagnie des Indes, connus par leur savoir & leur exactitude, m'ont fourni beaucoup d'excellentes observations & des remarques importantes ; mais comme les Cartes de l'Inde de M. Daprès sont publiques, je suis bien aisé de faire connoître l'usage que j'en ai fait. Et quoique nous ayons au Dépôt les Manuscrits sur lesquels la plupart de ces Cartes sont copiées, en dois-je moins à son travail ? Je crains seulement que sa modestie ne trouve mauvais les justes éloges que je donne du meilleur de mon cœur à ses vastes connoissances dans l'Hydrographie.

J'ai l'honneur, &c.

AVERTISSEMENT

DE MR. L'ABBE' PREVOST.



QUOIQUE le plan général de cet Ouvrage ait été clairement exposé dans les Préfaces du premier Tome, & que chaque partie soit accompagnée des explications qui lui conviennent, il n'en paroît pas moins nécessaire de faire quelque-fois ouvrir les yeux au Lecteur sur le progrès du travail, pour lui faire remarquer la fidélité qu'on apporte à suivre les loix qu'on s'est imposées. On ne craint pas même de tomber dans une répétition inutile en rappelant ici ce qu'on a déjà fait observer sur la nature de cette grande & pénible entreprise :

„ QUOIQUE les Anglois, a-t-on dit, promettent dans ce Recueil un système complet d'Histoire & de Géographie moderne, leur objet n'est pas „ l'Histoire des Pays où les Voyageurs ont pénétré, mais seulement l'Histoire „ de leurs Voyages & de leurs observations ; de sorte que s'il en résulte effectivement de grandes lumières pour la Géographie & l'Histoire en général, „ c'est par accident, si l'on ose employer ce terme, & parce qu'en visitant „ divers Pays, les Voyageurs n'ont pû manquer de recueillir ce qui s'est attiré „ leur attention. La plupart s'en sont fait une étude, suivant les occasions & leur propre capacité ; mais, par ces deux raisons mêmes, avec un „ succès fort inégal. Cependant ceux qui ont le moins réussi, faute d'habileté ou de soin, n'occupent pas moins leur place dans notre Recueil, comme parties de l'objet principal. Ainsi tout ce qui se trouve ici d'utile à „ l'Histoire & à la Géographie n'est au fond que le résultat du principal ob-

„ jet , qui est de représenter le Voyageur tel qu'il est en lui-même. De-là
 „ vient qu'on ne scauroit donner trop d'éloges à la méthode des Anglois.
 „ Après avoir représenté chaque Voyageur dans ses courses, pour remplir leur
 „ objet, qui est l'Histoire des Voyages, ils tirent de tous ceux qui ont voya-
 „ gé dans le même Pays ce qui appartient à l'Histoire & à la Géographie des
 „ mêmes lieux, pour en composer un corps qu'ils appellent *Réduction*, auquel
 „ chaque Voyageur contribue suivant son habileté & ses lumières.

CETTE explication, par laquelle on a commencé, & qui doit toujours être
 présente aux Lecteurs attentifs, servira de réponse aux plaintes de quelques
 Censeurs, qui ont cru trouver trop de sécheresse dans plusieurs endroits de nos
 Relations. Ce défaut, si c'en est un, pouvoit être évité facilement; mais c'é-
 toit aux dépens de l'exactitude & de la vérité; c'étoit en s'écartant du but
 qu'on s'étoit proposé, le seul néanmoins auquel on ait pu s'attacher. A qui
 auroit-il été difficile de répandre les ornemens de l'imagination dans un sujet
 tel que des Relations de Voyages? Quel champ plus fécond pour toutes sor-
 tes d'aventures & de fictions amusantes! Un Pilote, qui a publié simplement les
 circonstances de sa Navigation, pour l'utilité de ceux qui tiendroient la même
 route après lui; un Marchand qui a pris soin d'écrire avec la même simplicité
 ce qui s'est présenté à ses yeux dans les Régions où son Commerce l'a con-
 duit, pouvoient être transformés en Héros de Roman. On pouvoit annoblir
 leur caractère & leurs entreprises par des suppositions imaginaires; ou, sans
 blesser directement la vérité, on pouvoit remédier à la sécheresse de leurs Re-
 lations en y joignant ce qui se trouve dans d'autres sources, & leur prêter ainsi
 des agrémens qui ne seroient pas de leur propre fond. Mais ces emprunts
 appartiendroient-ils à l'Histoire des Voyages? Qui reconnoitroit sous cette
 parure la vérité des faits & le caractère du Voyageur? Que deviendroient
 l'instruction & l'utilité, qui ne peuvent naître, dans un Ouvrage sérieux, que
 de la représentation fidelle des expériences?

D'AUTRES Nations croient cette fidélité si nécessaire, que poussant le scrupule à l'excès, elles ne font pas difficulté de lui sacrifier les plus simples ornemens du stile & toutes les règles du bon goût. Tels sont les Hollandois, qui en nous faisant l'honneur de profiter de notre travail & de publier une nouvelle édition de notre Ouvrage, se sont imaginé que pour représenter les choses dans toute la pureté de leur origine, il falloit conserver jusqu'aux minuties, aux indécentes, aux grossièretés qui ne se rencontrent que trop souvent dans les sources Angloises; ce qu'ils appellent hardiment *réparer nos omissions*. Dans cette vue, qu'ils ont voulu accorder, disent-ils, avec beaucoup de respect & de fidélité pour le texte François, ils ont employé une variété de croix, de mains, & d'autres figures, pour distinguer ces précieuses restitutions. Il en résulte un Livre de la plus étrange bigarure qui ait peut-être jamais paru dans la République des Lettres, où de froides & frivoles insertions coupent à tous momens le fil du récit, comme cette multitude de caractères barbares ne peut manquer de défigurer beaucoup les pages. Par exemple; si, pour éviter une remarque inutile, la traduction dit simplement que certaines marchandises descendoient du Caire dans la Méditerranée, sur le Nil, par Alexandrie, les Editeurs Hollandois ont grand soin d'ajouter; entre deux crochets, avec la figure d'une main, que *cette Ville est située à l'embouchure du Fleuve*. Comme les suppressions de ces remarques triviales, & d'autres circonstances encore plus inutiles, sont en fort grand

grand nombre, parce que le stile étant fort négligé dans la plupart des Voyageurs Anglois, & que les Auteurs du Recueil n'ayant pas eu la correction plus à cœur, on a cru devoir y suppléer dans la traduction Françoisé, il est difficile de se représenter la confusion & l'obscurité qui régne dans l'Édition de Hollande. À la vérité cette édition n'est faite, dit-on, que pour l'Allemagne, où l'on assure même qu'elle se vend fort bien; mais c'est mal justifier les Éditeurs, qui ne devoient point abuser de l'inclination que les Allemans ont pour les Livres François, sous quelque forme qu'ils leur soient présentés, & qui devoient moins encore les tromper, en leur promettant des restitutions imaginaires.

POUR achever de faire connoître la fausseté de ces promesses, il suffira d'expliquer en peu de mots les règles qu'on n'a pas cessé de suivre dans la traduction Françoisé. La délicatesse d'une Langue qui ne souffre ni désordre dans les idées, ni barbarie dans les expressions, a fait prendre le parti de ne s'attacher à l'original Anglois qu'autant qu'il est nécessaire pour en conserver le véritable esprit. Il est question de donner au Public ce qu'il y a de plus utile & de plus avéré dans les Voyages. Loin de supprimer la moindre circonstance qui porte l'un ou l'autre de ces deux caractères, on a pris soin de relire une infinité de Relations, pour s'assurer s'il n'étoit rien échappé d'important aux Auteurs Anglois; & dans quelques endroits on a suppléé à leurs omissions. Mais comme il ne s'agit de rien moins que de représenter les Voyageurs avec leurs défauts, on s'est efforcé au contraire de les en purger; & c'est dans cette vûe qu'on a retranché, autant qu'il étoit possible sans altérer le fond de l'ouvrage, les superfluités & les indécentes. On entend, par les *superfluités*, un grand nombre de détails qui ne laissent aucune lumière au Lecteur, & qui rebutent la curiosité plutôt que de l'exciter ou de la satisfaire. Ainsi lorsqu'un Navigateur rend compte du vent sous lequel il a fait route, on n'a pas cru cette remarque fort respectable s'il est question d'un vent ordinaire, qui peut être différent le lendemain dans la même latitude. On n'a respecté ces observations que lorsqu'elles peuvent être de quelque utilité pour la Navigation. Il n'est pas besoin d'autre exemple pour se faire entendre. Par les *indécences*, on veut désigner une infinité d'observations choquantes, auxquelles la vérité même ne donneroit aucun prix, mais qui en ont bien moins lorsqu'elles viennent d'un Ecrivain partial, qui fait l'occasion de satisfaire sa haine ou sa jalousie. Telles sont un grand nombre de réflexions, la plupart assez insipides, qui se trouvent répandues dans les Relations Angloises & dans les Notes, sur le gouvernement, la religion & le commerce des autres Nations. Que les Éditeurs Hollandois se soient flattés d'accréditer leur édition par des restitutions de cette nature, c'est ce qui devoit causer un juste étonnement si l'on connoissoit moins leurs motifs. Ils ont usurpé sur le Libraire de Paris l'impression d'un Ouvrage auquel ils n'ont aucun droit. Leur intérêt, quoique fondé sur l'injustice, ne les oblige-t'il pas d'employer toutes sortes de ruses pour faire valoir leur entreprise? Cet Allemand, qui n'entend le François qu'à demi, est aisément trompé par un Programme où l'on annonce des restitutions: La vûe d'un Volume bigarré de croix, de mains & de crochets, confirme son erreur, & lui inspire même une sorte de respect pour la confusion que ces caractères répandent dans un Livre. Il l'achète sans pénétrer plus loin. Mais si la guerre m'autorise à parler un peu librement de nos Voisins, le bon goût n'a point fait encore de grands progrès dans leurs froides Régions...

Ce qui demeure vrai, c'est que dans les suppléments & les prétendues corrections des deux Volumes de l'édition de Hollande qui sont tombés entre mes mains, je ne reconnois que trois erreurs qui soient relevées avec justice, & sur lesquelles j'ai l'obligation à mes Censeurs de m'avoir fait ouvrir les yeux. Je suis volontiers cet aveu; sans avoir besoin d'un excès de modestie pour convenir que je me suis égaré trois fois dans une si longue carrière. Ces trois erreurs auxquelles on donnera, si l'on veut, le nom de négligences, seront réparées fidèlement à la fin du dernier Tome de l'Ouvrage, avec les fautes d'impression, qui ne sont pas en si petit nombre. J'aurai le même soin pour celles où je pourrai tomber dans la suite, si la critique d'autrui, ou la mienne, qui ne sera jamais la moins sévère, me les fait appercevoir.

Il me reste à donner quelque explication, dans cet Avertissement, sur divers points qui regardent moins le fond de l'Ouvrage que sa forme. Si le Public doit des éloges à l'exécution des Figures & des Cartes, il ne doit pas moins d'indulgence aux Graveurs, lorsque, dans un espace aussi borné que six mois, la grandeur ou la difficulté du travail ne leur permet pas de finir aussi-tôt que l'Imprimeur. C'est l'unique obstacle qui a fait suspendre d'un mois entier la publication de ce Volume (*), comme il avoit déjà causé le retardement de quelques Figures du IV^e Tome. Elles paroissent aujourd'hui, avec la fidélité qu'on aura toujours dans les mêmes cas. Ainsi l'on ne doit jamais être surpris d'en voir manquer quelques-unes; & s'il arrivoit même que la nécessité de fournir, avec chaque Tome, celles du moins qui lui sont essentielles, en fit remettre plus loin quelques-unes du Volume précédent qui auroient été retardées, on peut s'assurer que toutes les omissions seront abondamment réparées dans le dernier Tome, avec des renvois si exacts que cette transposition ne fera naître aucun embarras. Il en sera de même des Cartes; sur-tout des Cartes nouvelles que Mr. Bellin tire du Dépôt de la Marine pour ajoûter de nouvelles richesses à celles que les Auteurs Anglois ont recueillies. On en a déjà vû plusieurs. Le nombre en deviendra beaucoup plus grand. La Mappemonde qu'il a promise ne sera point oubliée. C'est pour la perfectionner sur de nouveaux Mémoires qu'il en diffère encore la publication. Qui osera se plaindre du délai, lorsque la nature du travail le rend nécessaire, & qu'il n'en doit résulter qu'un surcroît d'agrément & d'utilité?

En général, si l'on considère ce qu'un Volume de six ou sept cens pages, orné d'un très-grand nombre de Cartes & de Figures, demande de diligence & d'application dans l'espace de six mois, soit de la part de l'Auteur pour la composition, soit du côté des Artistes pour l'impression & les gravures, soit enfin de la part du Libraire pour les soins qui lui sont propres, il y auroit de l'injustice à ne pas reconnoître qu'on n'épargne rien pour répondre à l'attente du Public, & les plaintes du moins seroient de mauvaise grace (†).

(*) C'est-à-dire le Ve. de Paris & le VI. de cette Edition. R. d. E.

(†) Le reste de cet Avertissement se trouvera au commencement de notre VII. Volume auquel il a rapport. R. d. E.

R E P O N S E

Des Editeurs de Hollande à l'Avertissement précédent.

NOUS espérons que la Réponse que nous avons faite à Mr. L'Abbé Prevost, au commencement du troisième Tome de cet ouvrage, nous auroit épargné la peine de faire une seconde fois notre Apologie. Mais malheureusement nous sommes attaqués d'une manière trop vive dans l'Avertissement qu'on vient de lire, pour qu'il nous soit permis de garder le silence.

Mr. L'Abbé nous accuse d'avoir sacrifié les plus simples ornemens du style, & toutes les règles du bon goût, pour suivre fidèlement l'Original Anglois dont cet Ouvrage est la Traduction. Mais comme ce langage lui a paru trop modéré, il ajoute ensuite, que nous cherchons à abuser de l'inclination que les Allemans ont pour les livres François, en les trompant par de fausses promesses.

QUANT au premier article, nous n'avons pas touché au style de Mr. Prevost; ainsi ce ne sont pas les ornemens du sien, que nous avons sacrifié. Apparemment qu'il veut parler du nôtre, qui suivant lui est trop négligé; cependant c'est ce qu'il ne dit point; quoique nous soyons prêts de convenir que s'il l'avoit examiné avec soin, il l'auroit trouvé très différent de celui de Cleveland ou du Doyen de Killierine. La raison en est, que suppléant aux Omissions du Traducteur d'un Ouvrage sérieux, nous n'avons pas cru devoir prendre le ton Romanesque. A quoi se réduisent donc les sacrifices des plus simples ornemens du style? Mr. Prevost nous l'apprend; quand il dit que nous avons employé une variété de mains, de croix & d'autres figures barbares. Ces derniers mots sont mis pour arrondir la phrase, car excepté les mains & les croix, on ne trouve aucune autre figure dans cet ouvrage; & quand cela seroit pourroit-on en conclure que notre style ne vaut rien? Au reste nous avouons que c'est malgré nous que nous avons employé ces caractères pour distinguer nos additions; nous ne l'avons fait que pour nous mettre à couvert du reproche de leurrer le public par des fausses promesses, cependant nous n'y avons pas réussi; mais c'est à ce même public à juger si cette imputation est fondée; il a les pièces en main; qu'il voie si nos additions sont faibles & frivoles. Sur la parole de Mr. Prevost, on les croira peut-être telles en France, où notre Edition ne peut entrer que difficilement. Mais nous attendons une décision plus favorable des Habitans de ces froides Régions, qui malheureusement ont excité la bile de Mr. L'Abbé, en achetant notre Ouvrage. Ce trait de leur part lui déplaît si fort, qu'il ne se fait pas un scrupule d'user des privilèges de la guerre, pour leur dire que le bon goût n'a pas encore fait de grands progrès parmi eux. Nous aurions raison d'être surpris d'une telle grossièreté, si nous ne savions pas qu'un bel-Esprit François peut se croire permis, ce que les politiques de sa Nation pratiquent tous les jours.

Mr. Prevost nous accuse encore d'avoir inséré dans cet Ouvrage des imbecillités, qui partent d'Ecrivains partiiaux, qui saisissent l'occasion de satisfaire leur haine ou leur jalousie. Le sens de cette phrase obscure, est dévoilé dans l'Avertissement qui est à la tête de notre troisième Volume; mais dans la réponse que nous y avons faite nous avons prouvé qu'il ne nous étoit point applicable; & nous osons bien désier encore ici le Traducteur, de nous produire aucune de nos expressions, choquantes pour d'honnêtes gens. Il prétend que notre intérêt, fondé sur l'injustice, nous oblige à employer toutes sortes de ruses, pour tromper un Alleman, qui n'entend le François qu'à demi. C'est-là un lan-

réputées cor-
bés entre mes
justice, & sur
eux. Je fais vo-
venir que je me
auxquelles on
fidèlement à
on, qui ne font
pourrai tomber
jamais la moins

ement, sur di-
forme. Si le
il ne doit pas
nlli borné que
permet pas de
a fait suspen-
e il avoit déjà
s paroissent au-
as. Ainsi l'on
il arrivoit mé-
moins qui lui
ume précédent
omissions seront
is si exacts que
même des Car-
t de la Mari-
rs Anglois ont
ndra beaucoup
iée. C'est pour
ore la publica-
travail le rend
& d'utilité?
t cens pages,
de de diligence
Auteur pour la
gravures, soit
il y auroit de
ndre à l'attente
(†).

otre VII. Volume

REPONSE

gage, qui ne devoit jamais fortir de la plume d'un homme du caractère de Mr. L'Abbé; & que nous méprifons trop pour y répondre. Cependant nous avertiffons celui qui l'a tenu de ne plus y revenir, parce que, malgré nous, nous ferions obligés de lui repliquer par des récriminations, qui feroient voir de quelle source partent les injures qu'il nous prodigue.

P A R M I les Corrections que nous avons faites à son travail, il n'en est que trois qui foient de quelque conféquence, & qu'il aura foin, dit-il, de rectifier dans la fuite. Il a raifon d'ajouter en même tems que pour faire cet aveu il n'a pas befoin d'un excès de modeltie, il auroit feulement du remarquer qu'en bornant à ce nombre les erreurs, que nous avons relevées, il fuppofoit que les Lecteurs ne jetteroient pas les yeux fur les notes que nous avons mifes au bas des pages. Sans cela ce prétendu aveu, feroit une marque d'affurance, que nous pourrions qualifier d'un autre Titre, fi nous croiions qu'il fut permis d'ufer d'un langage tel que le fien.

LE foin que nous avons pris de distinguer ce qu'il a inféré de son chef, dans fa Traduction, le met auffi de mauvaife humeur, fans que cependant il ôse s'en plaindre ouvertement. Il fe contente de dire qu'il a puisé dans les Auteurs originaux, les faits qu'il a rapporté & qu'il a lu une infinité de Relations, pour s'affûrer qu'il n'étoit rien échappé d'important, aux Editeurs Anglois. Nous n'avons garde de revoquer en doute fa véracité. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de lui répéter ici, ce que nous lui avons déjà dit ailleurs (a); c'est qu'il n'auroit pas mal fait d'indiquer les sources d'où il a tiré les circonftances qu'il a ajoutées; cette précaution auroit empêché fes lecteurs de foupçonner qu'il eût cherché à embellir fon travail par des fuppositions imaginaires, ou à transformer des Marchands en Héros de Romans. De plus, nous avons lieu d'être furpris que dans cette infinité de Relations, qu'il a confulté, il ne s'en trouve aucune de celles qui ont été imprimées à Paris, & qu'il pouvoit avoir très aifément. Telles font les Relations de l'Afrique Occidentale publiées par Labat, & celle de le Maire &c. Surement, fi Mr. Prevost les a lues autrefois, il ne s'en eft pas servi en faifant fa Traduction. Ajoutez à cela que nous avons eu le malheur de ne rencontrer aucune de fes additions dans ceux des Auteurs Originaux que nous avons examiné; à la vérité, nous n'en avons pas eu une infinité fous les yeux, mais feulement un très grand nombre, dont nous donnerons la lifte, s'il eft néceffaire.

A u reſte, à préfent que Mr. Prevost a vû un Echantillon de notre Ouvrage, il n'eſt plus queſtion de ſuppreſſion de planches, ou de figures mal gravées. Son ſilence eſt une preuve qu'il n'a rien à nous reprocher à cet égard. Il eſt revenu ſans doute de la mauvaife opinion qu'il avoit des Graveurs de Hollande; peut-être même la ſuite lui fera-t-elle voir qu'ils valent mieux que ceux qu'employe ſon Libraire: car ſ'il veut avouer la vérité, il ſera obligé de convenir que les Planches du IV. & V. Volumes de l'Edition de Paris, ſont fort inférieures aux précédentes; au-lieu que Mr. Van-der-Schley, qui grave celles de notre Edition, ſe fait reconnoître dans tout le cours de ſon Ouvrage, pour un Eleve du fameux Picard. Après avoir arrêté le Public par cette eſpèce de juſtification, dont nous ne pouvions nous diſpenſer, nous le prions de croire que nous continuerons à revoir & à exécuter cet ouvrage avec la même fidélité & la même exactitude, que nous y avons apportée, juſqu'à préfent.

(a) Avertiffement du Tom. III. page II. Note (d).

caractère de
pendant nous
malgré nous,
feroient voir

n'en est que
de rectifier
cet aveu il
marquer qu'en
posoit que les
mises au bas
sûrance, que
ut permis d'u-

de son chef,
cependant il
ouité dans les
de Relations,
nglois. Nous
ne pouvons
ailleurs (a);
es circonstan-
le soupçonner
s, ou à trans-
d'être surpris
rouve aucune
très aisément.
bat, & celle
il ne s'en est
ns eu le mal-
urs Originaux
infinité sous
erons la liste,

re Ouvrage,
es mal gra-
et égard. Il
eurs de Hol-
ux que ceux
gé de conve-
font fort in-
rave celles de
ge, pour un
èce de justi-
e croire que
ne fidélité &



HISTOIRE

GÉNÉRALE

DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^e. SIÈCLE

SIXIÈME PARTIE.

LIVRE ONZIÈME.

VOYAGES DANS LA GUINÉE
ET AU ROYAUME DE BENIN;

CONTENANT

LA DESCRIPTION DU ROYAUME DE BÉNIN ET DE
TOUTE LA CÔTE, JUSQU'AU ROYAUME DE
CONGO.

CHAPITRE PREMIER.

Description du Royaume de Bénin.



QUOIQ'ON ait publié, en divers tems, plusieurs Voyages
au Royaume de Bénin, nous avons peu de Relations qui nous
fassent connoître l'intérieur du Pays & le caractère des Habitans.
Les deux principales, sont celle de *Gotard Artus*, plus connu
sous le nom d'Artus de Dantzick, & celle de *David Van Nyendaek*.
ON trouve la première dans le second Tome de la Collection de De Bry. Elle
VI. Part. A fait

INTRODU-
TION.

HISTOIRE

2 VOYAGES AU LONG DES CÔTES

INTRODU-
TION.

Idee générale de la Description d'Artus.

fait la sixième Partie de l'*India Orientalis*, sous le titre de Description historique & véritable de la Côte d'Or. Mais il faut observer qu'elle est moins l'ouvrage d'Artus, que celui d'un Hollandois qui avoit fait le voyage de la Côte d'Or, & qui n'avoit rien écrit que sur le témoignage de ses propres yeux. Elle fut d'abord composée en Hollandois; & les Allemands l'ayant traduite aussi-tôt dans leur Langue, c'est cette Traduction qu'Artus a mise en Langue Latine. Cet éclaircissement se lit dans l'Épître Dédicatoire; qui est adressée à l'Électeur de Mayence. Comme le nom du premier Auteur ne paroît ni dans l'Original ni dans les deux Traductions, ce sera toujours sous le nom d'Artus que nous y renverrons ici nos Lecteurs, pour la facilité des Citations.

Ce qu'elle contient.

CETTE Description est divisée en vingt-sept Chapitres. L'Auteur commence par le départ de deux Vaisseaux, qui sortirent du Texel, en 1600, pour faire voile à Mina. Il les fait arriver heureusement sur cette Côte, dont il donne la description dans les trois premiers Chapitres. Après s'être étendu sur les mœurs & les usages des Habitans, il traite l'Histoire Naturelle du Pays, & finit par une ample description de Mina & du Gouvernement Portugais. Toutes ces matières forment cinquante Chapitres, dont le fond est entré jusqu'ici dans le Texte de ce Recueil ou dans les Notes. Le cinquante-quatrième contient un Voyage de Mawri à Bénin & à Rio Forcados; le cinquante-cinquième, une Description de la Ville de Bénin; & les deux suivans, celle de la Côte jusqu'au Cap Lopez-Confalvo.

[Planches qui s'y trouvent.]

(a) LES Figures [& les Perspectives] sont au nombre de vingt-six; mais on ne nous apprend pas si elles ont été dessinées par l'Auteur, ou si De Bry les a fait composer d'après ses Descriptions.

Noms des Figures.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> * 1. [Trois] Nègres de la Côte d'Or. * 2. Divers habillemens de femmes. * 3. Habits d'hommes. 4. Marché du Cap-Corse. 5. Cérémonies religieuses. * 6. Trois Guerriers armés. 7. Jugemens & punitions. 8. Manière de commercer sur la Côte. 9. Pêche pendant le jour. 10. Pêche pendant la nuit. 11. Bestiaux & animaux privés. 12. Chasses des bêtes féroces. 13. Différentes espèces de bêtes sauvages. | <ul style="list-style-type: none"> 14. Agriculture & Arbres fruitiers. 15. Maisons & meubles du Pays. 16. Création d'un Noble. * 17. Différens habits de femmes. 18. Cérémonies funébres. 19. Audience du Roi, au Cap Lopez-Confalvo. 20. Habitans du même Cap. 21. (b) Combat sur la Côte d'Or. 22. Funérailles d'un Roi (c). 23. Maisons de la Ville de Bénin. 24. Château de Mina. 25. [Vûe de] l'Isle S. Thomas. 26. Bustes d'hommes & de femmes [à Bénin.] |
|--|--|

(d) Au bas de chaque Figure on en lit l'explication, suivant la méthode

(a) *Angl.* Les Planches qui y appartiennent sont les suivantes, on ne sait si elles sont d'après les desseins de l'Auteur ou de l'invention de De Bry. R. d. E.

(b) *Angl.* manière de combattre.
(c) *Angl.* de leurs Rois.
(d) *Angl.* au bas de chaque Planche, y a une explication des figures.

Description hist.
qu'elle est moins
le voyage de la
de ses propres
mands l'ayant tra-
l'Artus a mise en
licatoire; qui est
er Auteur ne pa-
a toujours sous le
r la facilité des
Auteur commença
en 1600, pour
Côte, dont il
rès s'être étendu
Naturelle de
ouvernement Por-
dont le fond est
otes. Le cinquante
Rio Forcados; le
& les deux sui-

de De Bry, Barbot a copié (e) dans sa Description de la Guinée, toutes les Planches qui sont marquées d'une étoile, (f) mais rien n'est moins fidèle que cette Copie, & les Figures n'y paroissent pas sous les mêmes titres que dans l'Original.

ON est redevable de la Relation de *Van Nyendaël*, [notre second Auteur] à Bosman, qui l'a inférée dans sa Description de la Côte d'Or. Elle (g) est la vingt-unième Lettre de cet Ouvrage, sous le titre de Description de (h) Rivière Formosa & de celle de Bénin. (i) Les aventures personnelles de l'Auteur se réduisent à une navigation tranquille depuis le Port de Praya [jusqu'à ces deux Rivières] à bord du Yacht *la Jeanne-Marie*, d'où cette Lettre fut écrite à Bosman le premier de Septembre 1702.

ON pourroit joindre à ces deux Auteurs, Dapper & Barbot (k). Mais ils méritent moins le nom de Voyageurs, que celui d'Historiens Géographes, dont les Ouvrages ne sont qu'une revue des observations d'autrui. Barbot même, (l) qui avoit fait le voyage de Guinée, ne peut passer que pour un Compilateur, sur-tout dans sa Relation de Bénin, où tout est emprunté de Nyendaël & de Dapper, [avec tant de mauvaise foi] qu'il ne les a pas même nommés. Dapper s'étant rendu coupable de la même faute, ils ont tous deux peu d'autorité. Aussi n'avons-nous jamais cité leur témoignage qu'avec beaucoup de précaution, du moins lorsqu'il n'est pas confirmé par celui de quelqu'autre Écrivain.

IL ne sera pas inutile de joindre ici (m) quelque éclaircissement sur le caractère de Bosman, à qui [l'on a dû remarquer jusqu'à présent] que nous n'avons pas eu peu d'obligation. Ce [célèbre] Hollandois avoit puisé dans la lecture des Voyages une ardente curiosité de voir les Pays étrangers. Il trouva l'occasion de la satisfaire, dans un Emploi qu'il obtint au service de la Compagnie de Hollande. Après avoir exercé pendant plusieurs années l'Office de Facteur en Guinée, il fut élevé à celui de Facteur en chef, [ou Directeur particulier] du Comptoir d'Axim, principal [Fort &] Etablissement des Hollandois sur la Côte d'Or. Il passa de cette administration à celle de Mina. Quatorze ans de séjour qu'il fit dans le Pays, lui donnèrent les moyens de satisfaire la passion qu'il avoit de s'instruire. (n) Il n'y eût point de Place considérable sur la Côte, qu'il ne vîsît dans cet intervalle; & (o) rempli de tant d'observations utiles, il se crut obligé de les communiquer à sa Patrie [par la voie de l'impression.]

(e) *Angl.* inféré.

(f) *Angl.* mais elles sont mal copiées; & ce qu'il y a de pis, elles y sont mises sous des noms différens de ceux qu'elles ont dans l'Original.

(g) *Angl.* elle occupe quarante-six pages & fait.

(h) *Angl.* de Rio Formosa ou de la Rivière de Benin.

(i) *Angl.* Il n'y a guères autre chose à dire sur ce sujet, si ce n'est que *Nyendaël* parut de la, du Port de Ardrah.

(k) *Angl.* mais ils ne sont que des espèces d'Historiens Géographes dont les ouvrages ont été compilés sur les observations des

autres.

(l) *Angl.* quoiqu'il eût fait le voyage de Guinée, doit plutôt être regardé comme Compilateur des observations des autres que comme publiant les siennes propres, au moins par rapport à sa Relation de Bénin, qu'il a presque entièrement fait sur les descriptions de *Nyendaël* & de *Dapper* sans les nommer.

(m) de dire quelque chose de Bosman auteur à qui.

(n) *Angl.* n'y ayant presque pas une Place sur la Côte, dans laquelle il n'ait séjourné quelque-tems.

(o) *Angl.* ayant mis ses observations par écrit.

INTRODUCTION.

Barbot les a copiés.

Où l'on trouve la Relation de Van Nyendaël.

[Caractère de] Dapper & de Barbot.

Eclaircissement sur Bosman & son Ouvrage.

IL

4 VOYAGES AU LONG DES CÔTES

INTRODUC-
TION

Plan de son
Ouvrage.

IL divisa ses Remarques en cinq Livres. Le premier traite de l'étendue, de la division & de la fertilité de la Côte d'Or; le second, des manières, des usages, de la Religion & du Gouvernement [des habitans; le troisième, du Commerce des Nègres & des Européens [sur la Côte;] le quatrième, des animaux sauvages & privés, quadrupèdes, reptiles, insectes, oiseaux, poissons, & des plantes, [des légumes,] des fruits & autres végétaux; le cinquième, des Royaumes de *Landinghur*, de *Koto*, des deux Popés & de la charmante Contrée de (p) *Juida*. L'Auteur y joignit une Description des Côtes, dans un Voyage qu'il fit en 1698. Mais, dans la suite, ayant eu l'occasion d'envoyer toutes les Parties de son Ouvrage, en vingt-deux Lettres, à un Médecin de ses amis, il prit la résolution de le publier dans cette forme, avec une addition de deux Lettres, qu'il avoit reçues [en divers tems,] de deux Officiers de la Compagnie; l'une, de David Van Nyendaël, concernant Bénin; l'autre, qui contient une description des Côtes d'Yvoire & de Malaguettes, par John Sneek. [C'est un volume de 493 pages sans le titre, la préface, la table des Chapitres & des principales matières.]

CET Ouvrage, après avoir paru d'abord en Hollandois, fut traduit en plusieurs autres Langues. L'Angleterre en compte trois Editions; la première, en 1705. C'est celle dont on s'est servi pour ce Recueil.

Motifs de
l'Auteur pour
donner ses
Observations
au Public.

[OUTRE les motifs communs, qui peuvent exciter un Voyageur à publier ses observations,] Bosman considéra que la Côte de Guinée étoit alors un Pays presque inconnu à toute l'Europe, & qu'à la réserve de quelques peintures hasardées, rassemblées dans des livres écrits sur d'autres sujets dont la plus part étoient contraires à la vérité & qui n'offroient qu'une misérable esquisse, il n'en avoit point encore paru (q) de véritable Description. [A cette occasion, il prit connoissance de deux gros Ouvrages du siècle précédent, qui, sans être méprisables dans ce qu'ils contiennent sur la Hollande [& sur d'autres Pays de l'Europe,] ne (r) lui parurent dignes d'aucune attention, dans tout ce qui concerne les autres Parties du Monde. Il s'est dispensé de nommer [dans sa préface d'où ceci est tiré,] les Auteurs qu'il censure; mais on croit reconnaître, à divers traits, *Olfert Dapper* & *Guillaume Godschalck Van Fockenbrog*, ou *Folquenbrog*, comme d'autres l'écrivent. Sa critique les épargne peu dans le cours de ses Relations (s). Tandis qu'il achevoit son entreprise, il eut le bonheur de voir arriver sur la Côte un habile Dessinateur. [C'étoit l'homme qui lui manquoit pour] lever tous les Plans des Ports Européens à l'Est de Mina. Il se hâta de l'employer; & pour écarter les obstacles, il l'accompagna dans cette entreprise, à l'occasion d'une affaire de Commerce dont il fut alors chargé par le Directeur Général de Hollande. Les animaux furent tirés d'après nature; & les Forts, suivant les règles ordinaires de la Perspective. Mais le

Hazard qui
lui procure
des Plans.

(p) *Angl.* de *sida* ou *Whidah*.

(q) Bosman, [qu'on ne fait ici que traduire,] paroît avoir ignoré l'Ouvrage dont on a parlé sous le nom d'Artus. Cependant il s'accorde si parfaitement avec lui dans ses Remarques qu'on est quelquefois tenté de le soupçonner de plagiat, comme Barbot.

(r) *Angl.* ne méritent aucune créance dans la moitié de leurs relations des Païs étrangers R. d. E.

(s) Voyez la Description de la Guinée par Bosman, pag. 112, 222. [& dans plusieurs autres endroits.]

mort lui enleva cet Artiste lorsqu'il se préparoit à faire un autre Voyage à l'Ouest de Mina (t). [C'est pour cette raison que nous n'avons pas les plans de ceux qui sont de ce côté.]

LES Figures de Bosman consistent en sept Planches, dont les quatre premières contiennent les Perspectives des Forts. La cinquième renferme les Quadrupèdes, & les deux dernières, les Oiseaux. Chaque Fort est tiré sous deux points de vûe. On voit dans la première Planche ceux de Mina, de Mawri & d'Anamabo; dans la seconde, [une vûe de] celui de Conradsbourg & [deux] du Cap-Corse; dans la troisième, [deux vûes des Forts Hollandois] Apam, Cormantin [& du fort Anglois] Simpa ou Wineba; & dans la quatrième [deux vûes] des Forts Anglois, Hollandois & Danois de la Côte d'Acra (v).

(t) C'est la raison qui nous a privés du Plan des Forts à l'Ouest. R. d. T.

(v) Description de la Guinée par Bosman, dans les Préfaces. R. d. T.

(a) §. I.

Géographie de Bénin.

LE Royaume de Bénin, *Bimin*, *Binni* ou *Benni*, car on le trouve écrit avec cette variété (b) dans les Voyageurs, est une Région dont les bornes (c) sont connues avec peu de certitude. Cependant plusieurs Géographes [le prenant dans un sens plus étendu] le placent entre le dix-neuvième & le trente-cinquième degré de longitude Est, & entre le dixième degré Nord & le troisième degré Sud de latitude, lui donnant ainsi environ neuf cents trente milles de longueur de l'Ouest à l'Est, & six cents quarante de largeur du Nord au Sud. [Dans cette supposition,] ses bornes à l'Ouest sont le Golfe de Bénin & la Côte d'Or, de laquelle il est séparé par Rio da Volta; la Nigritie au Nord; les Royaumes de Mayack & de Makoko à l'Est, & le Golfe de Congo (d) au Sud. On lui fait ainsi renfermer les Royaumes de Koto, de Popo, de Juida & d'Ardra, dont on a déjà vu la description, avec toutes les Côtes qui sont distinguées dans nos Cartes par les noms de Bénin, de Biafara & de Majumbo; & du côté du Sud on l'étend au-delà du Cap Lope-Consalvo jusqu'à Loango, qui appartient au Royaume de Congo. Mais, en le resserrant dans ses véritables limites, il ne renferme qu'une petite partie de ce vaste espace. Il est borné à l'Ouest par le Royaume d'Ardra; au Sud par le Golfe, & par les Contrées d'Averri & de Kalbari ou Kalabar; au Nord, suivant quelques Géographes, par les Royaumes de *Jabu*, d'*Oudobo*, d'*Alghemi*, d'*Ijago* & de *Jabou*; à l'Est, par celui d'*Istanna*.

ROYAUME
DE BÉNIN.

Situation de
cette Contrée.

Son étendue & ses
bornes.

(a) Ici commence première Section de l'Original.

(b) Bosman, & plusieurs autres, l'appellent Grand-Bénin.

(c) Voyez la dernière Carte de l'Afrique, par De Lisle, à l'usage du Roi de France.

(d) *Angl.* ne sont pas bien connues aux Voyageurs, ni fixées par les Géographes. R. d. E.

ROYAUME
DE BÉNIN.

d'*Istanna*. (e) Cependant les Auteurs de ce Recueil ne prétendent point se rendre garans de cette Géographie, & bien moins en fixer les dimensions. Ils se réduisent à juger qu'il peut avoir au long de la Côte, depuis le Cap [Lagoa ou] Lagos jusqu'à Rio Forcados, environ cent-soixante ou cent-soixante-dix milles d'étendue.

Disposition
de la Côte
& des Isles
jusqu'à Bénin.Double
route.Trois par-
ties du Canal
de Karamo ou
Karan.Rivières
qui s'y dé-
chargent.Barre de la
Rivière de
Lagos.Ciudad de
Jubu.

DE Praya, ou de la Rade de Jakin, qui est neuf ou dix lieues à l'Ouest du Cap Lagos, jusqu'à Rio Formosa [ou Rivière de Bénin] les gens de Mer comptent cinquante ou cinquante-cinq lieues, en droite ligne au-dessus des Isles de Karamo. C'est la route ordinaire des Hollandois; mais les Anglois & les Portugais prennent entre ces Isles & le Continent, qui s'enfonce ici en demi-cercle. Ce passage ou ce canal peut être divisé en trois parties; l'une, qui appartient à Lagos; l'autre aux Isles de Karamo, & la troisième à Bénin. Le Canal de Lagos, qui commence au Cap du même nom, s'étend jusqu'à la Rivière de Lagos, c'est-à-dire, l'espace d'environ seize lieues au Nord-Est; & quoiqu'il en ait dix de largeur à l'entrée, c'est-à-dire, entre le Cap & la première Isle, il est bouché par tant de Basses, que dans plusieurs endroits & pendant plusieurs lieues il n'est pas plus large qu'une grande rivière. Le Canal de Karamo commence à la Rivière de Lagos, [& il est beaucoup plus spacieux de sorte que] sa largeur l'a fait nommer par quelques Ecrivains Lac de Koramo. Vers le milieu il n'a pas moins de quatorze ou quinze brasses de fond, & [dans toute son étendue] il est navigable pour les Brigantins & les Bâtimens de la même grandeur. Sa longueur est d'environ trente lieues jusqu'au Canal de Bénin, qui est plus étroit & qui conduit dans la Rivière de l'ormosa.

ENTRE le Cap Lagos & la Rivière qui porte son nom, on rencontre à gauche, du côté du Continent, les Rivières d'Albo & de Dodo, mais sans aucune Ville. Sur la pointe Est de Lagos est situé le Village d'Almeta, & un peu plus loin la Ville de *Kuran* (f), qui est environnée d'une double palissade. Treize lieues plus loin, à l'Est, on trouve celle de *Jabun*; qui est défendue aussi par un mur de bois sur la rive Ouest [de l'entrée] de la Rivière *Palmar*. Douze lieues au delà, on arrive à la Rivière *Primeria*; & vingt lieues plus loin, à la Pointe-rouge, qui fait l'entrée de la Rivière Formosa. En remontant l'espace d'environ vingt lieues, dans cette Rivière, on rencontre, sur la rive Est la Ville de *Gatton* ou d'*Agatton* (g); & sur la rive opposée, au Nord-Ouest, la Ville d'*Argun* ou d'*Arguna*, dont la même Rivière porte aussi le nom.

BARBOT observe que la Rivière de Lagos, en se déchargeant dans le Canal, est bouchée par une Barre, où la violence des flots rend le passage difficile aux Chaloupes mêmes; & que les Portugais placent à quelques lieues dans les terres, sur le bord de cette Rivière, la Ville de Jubu, qu'ils appellent *Ciudad de Jubu*. Il ajoûte que dans la Ville de Karamo, nommée *Karan* par les Pilotes Anglois, les Nègres font de belles étofes, qui se vendent fort bien

(e) *Angl.* Mais nous ne prétendons point garantir cette Géographie, beaucoup moins pouvons-nous fixer les dimensions; le plus qu'il puisse avoir d'étendue le long de la Côte depuis le Cap Lagoa ou Lagos jusqu'à Rio

Forcados c'est environ 60 ou 70 milles R. d. E.

(f) Barbot l'appelle [Karamo ou] Kuramo, (g) Les Pilotes Anglois l'appellent Gato, & la confondent avec la Ville de Bénin. Barbot, pag. 354.

bien sur la Côte d'Or [où l'on transporte les marchandises dans des Chaloupes ou dans des Canots].

La distance entre la plus Orientale des Isles Karamo & la pointe Sud-Est de Rio Formosa, est d'environ dix lieues. On y trouve par-tout depuis douze jusqu'à quinze pieds d'eau; & depuis ce lieu jusqu'à la Pointe-rouge, [que les Hollandois nomment] *Ruyge-boeck*, & qui se présente dans l'éloignement comme un grand Rocher dont le sommet est plat, l'embouchure de la Rivière a huit ou neuf lieues de largeur. Mais les deux rives se resserrant par degrés, elle diminue jusqu'à quatre milles d'Angleterre, & cet espace varie ensuite à mesure qu'on avance. Si l'on arrive du côté de l'Ouest, la Rivière se fait distinguer pleinement. Vers Ardra, fort loin dans les terres, le Pays est uni & couvert de bois. La pointe Ouest de la Rivière s'élève beaucoup, & paroît comme un Roc dont on auroit coupé le sommet. Mais la pointe Est est basse, & le Pays fort plat aux environs. L'embouchure [ne devant être prise que du lieu où les deux côtés du rivage commencent à se rapprocher, on ne peut lui donner proprement] que quatre ou cinq milles de largeur, (b) mais cette Rivière se partage en quantité de bras, dont quelques-uns sont assez larges pour mériter le nom de rivières, & dont les bords sont habités par différentes Nations, qui ont chacune [leur Chef] ou leur Roi. (j) Dans la division d'un si grand nombre de bras, il n'est pas aisé de naviguer sur la Rivière Formosa, & la prudence oblige toujours de prendre un Pilote du Pays.

L'Auteur ne put être informé de la longueur de cette Rivière (k) ni du Pays où elle prend sa source. Mais il juge qu'elle arrose par ses bras toutes les Contrées voisines, (l) parce qu'il vit arriver par cette voie quantité de Marchands Nègres, qui venoient d'Ardra, [de Kalbari ou] de Kalabar & de divers autres lieux, [qui avoient été enlevés sur cette Rivière par des Pirates, & vendus pour Esclaves.] Il apprit aussi des Portugais qu'il y avoit deux chemins pour se rendre à Kalabar, l'un par terre, & l'autre beaucoup plus commode par eau; qu'avec un Canot on pouvoit gagner les Rivières de Lagos, d'Elbrei, de Kamarones, (m) &c. & qu'on remontoit même jusqu'à Rio de Volta. Si ce récit fait naître quelque doute, c'est particulièrement pour la communication avec Rio da Volta (n), qui paroît peu vrai-semblable dans une si grande distance.

Juan-Alfonso de Aveiro, à qui l'on doit la découverte du Royaume de Bénin, nomme cette Rivière *Formosa* ou *la Belle*. Les François, les Anglois & les Hollandois l'appellent indifféremment *Rivière de Bénin* ou d'*Argum* (o).

A quelques lieues dans les terres le Pays est bas & marécageux; mais les bords de la Rivière sont continuellement ornés d'arbres fort hauts & fort touffus. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'Isles, entre lesquelles

(b) *Angl.* mais allant plus haut, on la trouve plus large en quelques endroits, plus étroite en d'autres R. d. E.

(j) *Angl.* la multitude de ces branches fait qu'il est si difficile de naviguer sur cette rivière qu'on a toujours absolument besoin d'un Pilote, R. d. E.

(k) *Angl.* ni de sa source R. d. E.

(l) *Angl.* car il avoit vu plusieurs Nègres qui venoient d'Ardrach de Kalbari ou Kalabar & d'autres lieux dans le dessein de négocier. R. d. E.

(m) *Angl.* & diverses autres. R. d. E.

(n) Nyendaël, dans Bosman, pag. 426. & suivantes.

(o) Barbot. pag. 355.

ROYAUME DE BENIN.

Embouchure de la Rivière Formosa ou de Bénin.

Multitude de ses bras.

A quels Pays elle communique.

Le Royaume de Bénin découvert par Aveiro.

ROYAUME
DE BÉNIN.Mauvaise
qualité de
l'air.Pari de cinq
Hollandois.Quatre Vil-
les de Com-
merce.

Bododo.

Arebo ou
Arbon.

quelles il s'en trouve de flottantes, que le vent & les Travados pouffent souvent d'un lieu à l'autre, & rendent par conséquent fort dangereuses pour la navigation. Elles sont couvertes [d'arbustes] & de roseaux.

Quoique la Rivière de Bénin soit fort agréable, l'air y est mal-sain, comme sur la plupart des autres rivières de la Côte. L'Auteur attribue cette fâcheuse qualité aux exhalaïsons qui sortent des marais & des lieux bas. Les mofquites, ou les cousins, sont une autre peste, qui n'est pas moins insupportable, sur-tout pendant la nuit [qu'ils se jettent sur les gens par essains.] Leurs piquures sont si douloureuses qu'elles ne permettent point de dormir & qu'elles rendent le visage absolument méconnoissable le jour suivant. Deux inconveniens si pernicieux abrègent beaucoup la vie des Étrangers. L'Auteur perdit la moitié de ses gens à chaque Voyage (p). Cinq de ses Matelots eurent la témérité de parier entr'eux, qui sortiroit vivant de la Rivière. Ils engagèrent dans leur pari le Valet de l'Auteur, & celui-ci enterra successivement les cinq Matelots. [Mais sans la malignité du climat ce seroit un lieu très agréable. La Rivière est fort belle & le pays des environs, offre une charmante perspective, car il est tout uni sans montagnes; il s'éleve cependant insensiblement par degrez; & les arbres y sont naturellement arrangés avec toute la régularité & tout l'ordre que l'art pouroit leur donner.]

LA Rivière de Bénin a quatre principales Villes, où les Hollandois portent leur Commerce, & où cette raison attire un grand nombre de Nègres, sur-tout à l'arrivée des Vaisseaux (q). Nyendaël les nomme *Bododo*, *Arebo* ou *Arbon*, *Agatton* ou *Gatton*, & *Meiberg*.

BODO DO [est un Village qui] contient environ cinquante maisons [ou cabanes] bâties de roseaux ou de feuilles. Son Canton est gouverné par un Viceroi & par quelques Seigneurs, dont l'autorité ne s'étend qu'aux affaires civiles [& à la levée des impôts.] Dans les événemens de quelque importance & pour toutes les affaires criminelles, ils sont obligés de consulter la Cour & d'attendre ses ordres (r).

A (s) deux milles de l'embouchure, la Rivière se divise en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles d'Angleterre, sur l'un desquels est située la Ville d'*Awerr* ou d'*Ouverre*, qui dépend d'un Prince indépendant de Bénin. Les Portugais y ont une Eglise & un Comptoir.

AREBO ou *Arbon*, qui est aujourd'hui comme le centre du Commerce de Bénin, est située sur la Rivière à soixante lieux de l'embouchure. Les Vaisseaux peuvent remonter plus haut, mais c'est par cent bras différens; sans parler des Criques, dont plusieurs sont fort grandes. La Ville d'Arebo est grande, belle & bien peuplée. Sa forme est ovale. Les édifices y sont plus grands qu'à Bododo, quoique bâtis dans le même goût. Cette Place & le Pays voisin sont gouvernés par un Viceroi. Les Anglois & les Hollandois y avoient autrefois chacun leur Comptoir, avec des Mercedors & les Fiadors, qui sont

(p) *Angl.* Cinq de ses Matelots eurent l'impudence de tirer aux dez pour sçavoir qui mourroit, ou sortiroit vivant de la Rivière; & ils engagèrent un jeune garçon Valet de l'Auteur à tirer avec eux. Il jeta onze & échapa, cependant les cinq autres y moururent. R. d. E.

(q) *Angl.* leurs principales places comme font. R. d. E.
(r) Nyendaël, [dans Bosman Description de la Guinée.] pag. 428.

(s) *Angl.* deux lieux.

une
tie

Facé

A

deur

due

dans

gnat

tres

bâti

On

soule

Béni

éloi

B

ton,

& qu

ze li

L

semb

Holl

core

teur

Négr

dit a

tuer

seau,

par u

ral de

Briga

tentic

massa

se dé

fangle

lando

fit am

famill

toutes

rafées

(t)

355.

(v)

Barbot

(y)

Oucé

(y)

mé de

VI.

une espèce d'Agens du Pays. Mais la négligence des Anglois pour cette partie de leur Commerce ayant laissé tomber leur Comptoir en ruines, leurs Facteurs se sont unis dans la même demeure avec ceux de Hollande (t).

AGATTON ou Gatton étoit autrefois une Ville considérable par sa grandeur & par la richesse de son Commerce. Les ravages de la guerre l'ont rendue déserte. Elle est située sur une petite éminence, qui forme une Ile dans la Rivière, mais fort près de la rive. Ses débris rendent encore témoignage de son ancienne grandeur. L'air y est plus sain que dans toutes les autres parties de la même Contrée. Aussi les Nègres ont-ils commencé à la rebâtir. Le Pays, aux environs, est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. On y découvre quantité de petits Villages, dont les Habitans viennent en foule au Marché d'Agaton, qui se tient tous les cinq jours. La Ville de Bénin, résidence ordinaire du Roi & des principaux Seigneurs, n'en est éloignée que d'une journée (v).

BARBOT dit que Gatton, nommée par les Portugais, *Hugatton* ou *Agatton*, est vingt-quatre lieues plus haut qu'Arbok, sur la rivière, au Nord-Est, & que le Canal se rétrécit entre ces deux Villes. Il ajoute qu'elle est à douze lieues au Nord d'Oedo, Capitale du Royaume (x).

LA dernière des quatre Villes de Commerce est Meiberg, qui a tiré vraisemblablement son nom de quelque Facteur Hollandois. La Compagnie de Hollande y avoit autrefois un Etablissement considérable, qui est devenu encore plus célèbre par un événement fort tragique. *Beeldsnyder*, dernier Facteur, ayant conçu une folle passion pour une des femmes du Gouverneur Nègre, prit le parti de l'enlever. Le mari, transporté de cet outrage, se rendit au Comptoir avec une troupe de Nègres armés, dans la résolution de tuer son ennemi. *Beeldsnyder* eut beaucoup de peine à se sauver sur un Vaifseau, & fut blessé si dangereusement dans sa fuite, qu'ayant été mal pansé par un mauvais Chirurgien, il mourut de cette blessure. Le Directeur Général de la Compagnie, mal informé des circonstances, fit partir de Mina un Brigantin bien-armé, avec ordre de venger la mort de son Facteur. Ses intentions furent suivies avec tant de rigueur par les Soldats Hollandois, qu'ils massacrèrent ou firent prisonniers tous les Habitans de Meiberg qui ne purent se dérober par la fuite. (y) Le Roi de Bénin se fit expliquer la cause de cette sanglante exécution; [mais au-lieu de tourner son ressentiment contre les Hollandois, dont l'emportement avoit blessé toutes les règles de la justice,] il se fit amener son Gouverneur, qui n'avoit pensé qu'à défendre l'honneur de sa famille, & le fit couper en pièces, lui & toute sa race. Les corps mutilés de toutes ces misérables victimes furent abandonnés aux bêtes, & leurs maisons rasées jusqu'aux fondemens, avec défense de les jamais rétablir. Ce zèle [aveugle]

ROYAUME
DE BÉNIN.

Agatton ou
Gatton.

Meiberg.

Effet tragique de l'Incontinence d'un Hollandois.

(t) Le même, pag. 426, & Barbot, pag. 355.

(v) Nyendael, *ubi sup.* pag. 430. & suiv. & Barbot, pag. 360.

(x) Barbot, pag. 355. [ce seroit au Sud-Ouest d'Oedo.]

(y) *Angl.* Le Roi du Grand Bénin informé de ce massacre, & de l'action qui y avoit

donné lieu, fit amener le Gouverneur devant lui, & quoiqu'il n'eut rien fait que ce qu'il sembloit devoir pour venger l'outrage fait à son honneur, cependant le Roi, comme pour se justifier lui-même par cette cruauté, le fit mettre en pièces lui & toute sa famille jusqu'à la troisième & quatrième génération R. d. E.

ROYAUME
DE BÉNIN.Oedo, ou
Bénin, Capitale du Royaume.Description
de cette Ville.Désiance
que les Habitués ont des
Etrangers.

[aveugle] pour les intérêts de la Compagnie, inspira tant de confiance aux Hollandois (z) qu'ils ont continué jusqu'à présent leur Commerce.

LA principale Ville, ou la Capitale du Royaume, porte le nom d'Oedo dans le Pays; mais les Européens lui donnent communément celui de Bénin: [ou Binnin] Nyendaël prétend [néanmoins] que c'est d'elle que le Roy-aume & la Rivière ont pris leur nom. Elle est située, dit-il, à douze lieues d'Agatton, au Nord-Est, dans une délicieuse plaine, qui est couverte des plus beaux arbres du monde. La circonférence de cette Ville est d'environ six lieues, en y comprenant le Palais. Cependant l'Auteur ne lui donne que le nom de Village & prétend qu'elle n'en mérite point d'autre (a).

LA Ville de Bénin, dit Artus de Dantziek, paroît fort grande à la première vue. On entre d'abord dans une rue si spacieuse, que le même Ecrivain lui donne huit fois plus de largeur qu'à celles de Hollande. Elle traverse toute la Ville. Après y avoir marché un quart-d'heure, on découvre le sommet d'un arbre, éloigné de près de deux milles, au-delà duquel elle s'étend encore fort loin. Mais les maisons de ce côté ne sont pas fort agréables. Ceux qui ont pris la peine de mesurer cette grande rue, lui donnent plus d'une lieue de longueur, sans y comprendre les fauxbourgs. Elle est coupée par quantité d'autres [rues de traverse] qui sont fort droites & qui s'étendent à perte de vue. On n'arrive à la porte qu'après avoir passé par un grand fauxbourg. Cette porte n'est que de bois; mais, outre une garde continuelle, l'entrée est défendue par un gros boulevard de terre, avec un fossé large & profond, quoique sec, dont les bords sont revêtus de grands arbres extrêmement ferrés. L'Auteur ne put s'assurer de son étendue, ni s'il environne la Ville, parce que les Etrangers n'ont pas la liberté de porter si loin leurs Observations. (b) En approchant de Bénin ils trouvent un Officier du Roi pour les conduire, sous prétexte de leur montrer le chemin; mais, au fond (c), dans la vue d'empêcher qu'ils ne prennent trop de connoissance du Pays.

Cependant, depuis le tems d'Artus, les Européens ont trouvé (d) mille occasions de satisfaire leur curiosité: Suivant Dapper, Bénin est couvert d'un côté par un double (e) mur de bois, [c'est-à-dire,] de gros troncs d'arbres, hauts de dix pieds, enfoncés dans la terre comme des palissades, & croisés par des barres de cinq ou six pieds. L'espace qui sépare ces deux rangées de troncs, est rempli de terre rouge; de sorte qu'à quelque distance on croit voir un mur fort épais & fort uni. L'autre côté de la Ville est défendu par un large fossé, bordé de ronces si épaisses (f), qu'il est impossible d'en approcher. Les portes ont dix pieds de hauteur & cinq de largeur. Elles sont d'une seule pièce, & tournent sur un pieu, qui les traverse (g) de bas en haut (h). On y fait une garde assidue.

OEDO

(z) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 432. & suiv.

(a) Bosman, pag. 461.

(b) *Angl.* Car aussitôt que quelqu'un est entré dans la Ville on lui donne un homme sous prétexte de lui montrer le chemin. Mais dans la réalité pour l'empêcher qu'il n'examine la Ville de trop près. R. d. E.

(c) Artus, dans la Collection de De Bry, Vol. II. Part. VI. p. 139.

(d) *Angl.* plus de facilité. R. d. E.(e) *Angl.* Rempart ou retranchement. R. d. E.

(f) Barbot dit que c'est un grand masals, entouré de ronces fort épaisses.

(g) *Angl.* par le milieu. R. d. E.

(h) Ogilby, [Description de l'Afrique] pag. 470.

cha
nier
larg
en c
Les
ont,
tes (L
aligr
avoi
nom
leque
lieu
de pa
au m
& ils
ayant
qu'un
tres,
[Ces
des d
Toute
soleil
pour
détrui
Au
les Ha
ruines
nagée
agréab
tout le
de pai
la com
d'Axir
[A
Camp
beaux
laquell
[Mais
d'une

(i)
(k)
bot, pa

onfiance aux
nom d'Oedo
ui de Bénin:
que le Roy.
douze lieues
verte des plus
d'environ six
ne que le nom

de à la pre-
ème Ecrivain
traverse toute
sommet d'un
étant encore
es. Ceux qui
d'une lieuë de
par quantité
nt à perte de
bourg. Cette
rée est defsen-
ond, quoique
ferrés. L'Au-
parce que les
(b) En ap-
ire, sous pré-
d'empêcher

é (d) mille
couvert d'un
nes d'arbres,
& croisés par
tes de troncs,
voir un mur
large fossé,
er. Les por-
seule pièce,
) On y fait

OEDO

R. d. E.
anchement. R.

grand marais,
d. E.
de l'Afrique]

OEDO, ou Bénin, est divisé en plusieurs Quartiers, [ou districts] qui ont chacun leur (i) Gouverneur ou leur Chef [c'est ce que nous appellons Quartier.] On y compte trente grandes rues, dont la plupart ont vingt toises de largeur & sont longues d'environ deux milles d'Angleterre. Elles s'étendent en droite ligne d'une porte à l'autre. Le nombre des rues de traverse est infini. Les femmes y entretiennent une propreté continuelle, par le soin qu'elles ont, comme en Hollande, de nettoyer constamment le devant de leurs portes (k).

LES maisons, du tems d'Artus, étoient l'une contre l'autre & fort bien alignées, comme en Europe. Celles des Grands & de la Noblesse avoient plus d'élévation que les autres. On y montoit par un certain nombre de degrés. A l'entrée on trouvoit un vestibule, ou un porche, sous lequel on pouvoit s'asseoir ou se promener à couvert du vent & du soleil. Ce lieu étoit netoyé tous les jours au matin par des Esclaves & revêtu de nattes de paille. (l) Les chambres intérieures étoient carrées, avec une ouverture au milieu du toit, pour donner passage [à l'air &] à la lumière, [ils mangent, & ils couchent dans ces appartemens; mais ils apprêtent leurs repas ailleurs, ayant plusieurs Offices sous un toit. Les maisons du commun peuple n'ont qu'une muraille, avec une porte de bois au milieu. Elles n'ont point de fenêtres, mais elles reçoivent l'air & la lumière par une ouverture dans le toit.] [Ces appartemens n'étoient que pour l'habitation des Maîtres; car les logemens des domestiques, les cuisines & les offices formoient des édifices à part.] Toute la maçonnerie étoit de terre [rouge,] détrempée d'eau & séchée au soleil; ce qui en fait des murs fort solides. Ils avoient deux pieds d'épaisseur, pour résister plus facilement à la force de l'air (m), qui ne laissoit pas de les détruire insensiblement.

AUTREFOIS, dit Nyendaël, les maisons de Bénin étoient trop ferrées, & les Habitans y étoient comme l'un sur l'autre. On s'en aperçoit encore aux ruines des anciens bâtimens. Mais les distances sont aujourd'hui fort bien ménagées, & tous les édifices peuvent passer sans exception pour des logemens agréables & commodes. Ils sont de terre, parce qu'on ne trouveroit pas dans tout le Canton une pierre de la grosseur du doigt. Les toits sont de roseaux, de paille ou de feuilles. L'architecture en est supportable, du moins quand on la compare à celle des autres Pays Nègres. Elle ressemble beaucoup à celle d'Axim, sur la Côte d'Or (n).

[AUTANT l'état de cette Ville est triste & déplorable, autant la Campagne d'alentour est-elle agréable & riante, elle est couverte de très-beaux arbres que l'on découvre dans toute l'étendue de la plaine dans laquelle la vûe n'est bornée par aucune Montagne ni par aucune forêt.]

[Mais la Ville de Bénin se ressent encore du ravage & de la désolation d'une guerre civile, dont Nyendal rapporte l'origine & les principales circonstances.]

(i) *Angl.* Roi du Quartier. R. d. E.
(k) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 462. [& Barbot, pag. 359.]

(l) *Angl.* la Chambre. R. d. E.
(m) Artus, *ubi sup.* pag. 120.
(n) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 461.

ROYAUME
DE BÉNIN.
Division de
Bénin en
quartiers.

[Forme & qualité].
[des maisons &] des
Édifices.

Change-
ment qu'il
est fait.

Guerre ci-
vile qui a ren-
du cette Ville
déserte.

ROYAUME
DE BÉNIN.

constances.] Le Roi avoit fait mettre à mort deux Chefs de quartier, sous prétexte qu'ils avoient conspiré contre sa vie; mais, suivant l'opinion de tout le monde, parce qu'il en vouloit à leurs richesses. Un troisième Chef, qui étoit menacé du même sort, fut averti assez-tôt pour prendre heureusement la fuite. Il étoit si [tendrement] aimé [du Public,] que les trois quarts des Habitans abandonnèrent la Ville pour le suivre (o). Le Roi fit marcher d'abord un corps de troupes, dans la seule vûe de ramener les fugitifs; [mais ses ordres furent peu respectés.] On fit main-basse sur son Détachement; [& lorsqu'il employa des forces plus considérables pour soutenir son autorité, elles furent repoussées avec une vigueur à laquelle il ne s'étoit pas attendu.] Le Chef de quartier, devenu plus audacieux par ce succès, retourna dans la Ville, la mit au pillage, & n'excepta de ses violences que le Palais du Roi. Il se retira [tranquillement] après cette expédition; [mais demeurant sous les armes avec tous ses partisans,] il continua pendant dix ans de piller le pays [& de tenir le Roi dans une vive allarme.] Enfin la paix fut conclue par la médiation des Portugais. Le Roi fit grace aux rebelles & pressa leur Chef de venir reprendre sa maison dans la Ville. Mais [ce coupable Sujet,] (p) n'osant se fier aux promesses de son Maître, prit le parti de s'établir à deux ou trois journées de Bénin & s'y fit une Cour aussi brillante que celle du Roi. (q) Quelques-uns de ses amis eurent la hardiesse de retourner à Bénin. Ils y furent reçus avec beaucoup de caresses, & distingués même par des emplois & par d'autres faveurs. L'espérance du Roi, dans cette conduite, étoit d'engager le reste à suivre leur exemple. (r) [Mais la défiance, qui accompagne le crime, ne leur permit pas de quitter leur retraite; & dans le tems que l'Auteur écrivoit sa Relation, la plus grande partie de Bénin étoit encore inhabitée.] (s).

Description
du Palais Ro-
yal.

(t) ARTUS représente le Palais Royal comme un lieu de si grande étendue, (v) qu'après y avoir pénétré fort loin, dit-il, & s'être lassé à marcher, on n'en apperçoit pas la fin. C'est un prodigieux nombre de cours quarrées, qui communiquent l'une à l'autre. Lorsqu'on se croit à la dernière, on est surpris d'en retrouver d'autres, plus grandes que toutes celles qu'on a traversées. Elles contiennent non-seulement des appartemens pour les hommes & pour les femmes, mais quantité de magasins pour les provisions, & d'étables pour les bestiaux (x).

Ordre des
cours & des
édifices.

CETTE (y) courte description est confirmée par les récits [plus détaillés] de

(o) *Angl.* un Corps de Troupes que le Roi avoit envoyé à la poursuite des fugitifs, ayant été défait, il en envoya un second qui n'eut pas un meilleur succès. R. d. E.

(p) *Angl.* ne s'y croyant pas en sûreté. R. d. E.

(q) *Angl.* ceux qui retournèrent à Bénin y furent reçus de R. d. E.

(r) *Angl.* Mais comme ils paroissent résolus de rester où ils étoient; il y avoit beaucoup d'apparence que la plus grande partie de Bénin demeureroit inhabitée. R. d. E.

(s) Niendael, *ibid.* pag. 466. & suiv.

(t) *Angl.* Le Palais Royal, au rapport d'Artus, est d'une très-grande étendue, il con-

tient plusieurs grandes Cours quarrées entourées de galeries, qui ont chacune une porte où l'on met une Garde. Il est si vaste, qu'on n'en peut appercevoir la fin. Car après y avoir marché jusqu'à se lasser & lorsqu'on se croit au bout on trouve une porte qui introduit dans une Cour encore plus grande. Outre les appartemens des hommes, qui ne sont pas fort grands, il contient des écuries pour les Chevaux, & des étables pour d'autres Bestiaux. R. d. E.

(v) Artus, *ubi sup.* pag. 121.

(x) Artus, dans la Collection de De Bry. Vol. II. Part. VI. p. 121.

(y) *Angl.* générale. R. d. E.

de N
Elle
maï
mier
ainfi
Leur
l'on
La p
me d
voit
pièce
ces R
dont
A
prem
Ciel
la ré
qu'il
deux
en fig
de di
bêtes.
rent
vit,
chaqu
Mais
versé
quatri
mier r
dans l
DA
la por
Roche
[avan
dents
voisin
l'un,
en ve
des Si
quets,

(z)
(a)
za, d'a
(b)
(c)
comme

quartier, sous
minion de tout
me Chef, qui
tureusement la
arts des Ha-
rcher d'abord
[mais ses or-
ent; [& lors-
autorité, elles
attendu.] Le
a dans la Vil-
du Roi. Il se
nt sous les ar-
er le pays [&
par la média-
Chef de venir
(p) n'osant se
deux ou trois
du Roi. (q)
n. Ils y furent
mplois & par
t d'engager le
agne le crime,
l'Auteur écri-
abité.] (r).
grande étendue,
marcher, on
quarrées, qui
on est surpris
a traversées.
mmes & pour
d'étables pour
plus détaillés]
de

quarrées entou-
acine une porte
si vaste, qu'on
Car après y avoir
qu'on se croit au
il introduit dans
. Outre les ap-
ne font pas fort
es pour les Che-
autres Bestiaux.

12r.
sion de De Bry.

E.

de Nyendal. La Cour du Roi, dit-il, compose la principale partie de la Ville. Elle est située dans une grande plaine, autour de laquelle il n'y a pas d'autres maisons. Sa vaste étendue est ce qu'elle a de plus remarquable. (z) Le premier édifice qui se présente est une galerie fort longue [si l'on peut l'appeller ainsi] (a), soutenue par cinquante-huit fortes planches au lieu de colonnes. Leur hauteur est de douze pieds. Cette galerie conduit au mur de terre, où l'on découvre trois portes; l'une au milieu, & les deux autres aux deux coins. La plus belle, [qui est celle du centre] soutient une tourelle de bois, en forme de cheminée, de soixante ou soixante-dix pieds de hauteur. Au sommet, on voit [en cuivre] la figure d'un gros serpent, qui panche la tête en bas. Cette pièce est fort (b) belle, & l'Auteur n'en n'a pas vu de si parfaite dans toutes ces Régions. On entre, par les trois portes, dans un enclos d'un mille quarré, dont le mur est assez bas.

A l'extrémité de cette cour, on trouve une autre galerie semblable à la première, mais sans mur & sans tourelle. Depuis quelque tems le feu du Ciel a ruiné presqu'entièrement cette seconde galerie, & l'on a négligé de la rétablir. Elle a de chaque côté une porte, qu'on n'a pas plutôt passé, qu'il se présente une troisième galerie, dont toute la différence d'avec les deux premières est que les planches qui lui servent de piliers sont taillées en figure humaine; mais l'ouvrage est si misérable, qu'il est presqu'impossible de distinguer si l'intention du Sculpteur étoit d'en faire des hommes ou des bêtes. Cependant les Nègres qui servoient de guides à l'Auteur les vantèrent beaucoup, comme des figures de Marchands & de Soldats. Nyendael vit, derrière un rideau de coton, onze têtes d'hommes de cuivre, & sur chaque tête une dent d'éléphant. [C'étoient là quelques-uns des Dieux du Roi] Mais l'ouvrage ne valoit pas mieux que ceux de sculpture. Après avoir traversé cette galerie, on se trouve dans une très-grande cour, & l'on gagne une quatrième galerie, au-delà de laquelle sont les appartemens du Roi. (c) Le premier mur offre encore la figure d'un gros serpent. A l'entrée de cette cour, dans le premier appartement, est la salle de l'audience [du Roi] (d).

DAPPER dit (e) que le Palais est situé à la droite de la Ville, en entrant par la porte de Gatton ou d'Agatton, & Barbot le représente aussi grand que la Rochelle ou Bourdeaux. Dans les plus grandes rues il se tient tous les jours [avant & après-midi] des Marchés, où l'on vend des bestiaux, du coton, des dents d'éléphants, des marchandises de l'Europe, & tout ce que (f) les Pays voisins produisent de meilleur. Artus nomme deux de ces Marchés, (g) l'un, qui s'appelle *Dia de Ferro*, (h) l'autre, simplement *Ferro*. On y expose en vente des Chiens vivans dont les Nègres aiment passionnément la chair; des Singes & des Babous rôtis; des Chauves-fouris & de gros Rats; des Perroquets, des poules, des lézards séchés au soleil, des fruits & du vin de Palmier;

(z) La première chose à remarquer.
(a) C'est ce que les Anglois appellent Plaza, d'après les Italiens. [R. d. E.
(b) *Angl.* bien jettée ou sculptée. R. d. E.
(c) *Angl.* on voit encore ici un serpent comme sur le premier mur. R. d. E.

(d) Nyendal, *ubi sup.* pag. 463.
(e) *Angl.* dans l'Afrique R. d. E.
(f) *Angl.* la Campagne produit R. d. E.
(g) *Angl.* le plus grand R. d. E.
(h) *Angl.* le plus petit R. d. E.

ROYAUME
DE BENIN

Belle figure
d'un serpent.

Têtes de
cuivre.

Marchés de
Benin & pro-
visions.

ROYAUME
DE BÉNIN.Deux fortes
de vins du
Pays.[Commer-
ce qui s'y
fait.]Revenu des
Nègres qui
suivent la
Cour.Caractère des
Habitans.Leur considé-
ration pour
les Euro-
péens.

mier ; de la vaisselle de bois & d'autres meubles, des étoffes de coton, des instrumens de fer pour la pêche & pour la culture des terres, des zagaies, des dards & toutes sortes d'armes. Chaque marchandise a ses boutiques & ses quartiers séparés. L'ordre & la propreté y régnent également. A l'égard des provisions, la Ville est bien fournie de bestiaux & de fruits. Les Habitans ont deux fortes de vins [excellents], qu'ils appellent *Vino de pali* & *Vino de Bordon* ou *Pardon*. Le (i) premier se boit le matin ou à midi, & l'autre le soir. Ils ont une sorte de fruit, qui a le goût de l'ail, mais qui est de couleur pourpre. Dans leurs sermens, ils jurent de s'en abstenir (k).

BÉNIN a quantité de riches Habitans qui suivent la Cour, sans se mêler du Commerce ni de l'agriculture, & qui laissent la conduite de leurs affaires à leurs femmes & à leurs domestiques. Ils [ont un grand nombre de ces Agens subalternes qui] se répandent dans les Villages voisins, pour y trafiquer en toutes sortes de marchandises ou pour y travailler à gage, & qui apportent à leur Maître la plus grande partie de leur gain [ou de leur salaire.] Tous ces Habitans de Bénin sont nés dans la Ville & les Etrangers n'ont pas la Liberté de s'y établir (l). (m) Mais quoique le Royaume soit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les Villes y sont fort éloignées l'une de l'autre, dans les terres comme sur la Rivière & sur la Côte (n).

EN général, les Habitans du Royaume de Bénin sont d'un fort bon naturel, [doux,] civils, & capables de se rendre à la raison lorsqu'on emploie de bonnes manières pour les persuader. Leur faites-vous des présens ? ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque chose qui leur appartienne, il est rare qu'ils le refusent, quoiqu'ils en ayent eux-mêmes besoin. Mais de les traiter durement, ou prétendre l'emporter par la force, c'est s'exposer à ne rien obtenir. Ils sont habiles dans les affaires & fort attachés à leurs anciens usages. En se prêtant un peu à leurs principes, il est aisé de composer avec eux dans toutes sortes de commerce.

ENTR'EUX ils sont civils & complaisans (o) dans la Société ; mais réservés & défiants dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politesse, à l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'aversion. Mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandois (p).

ARTUS représente les Nègres de Bénin comme un Peuple ennemi de la violence, juste [les uns envers les autres] & si complaisans, à l'égard des Etrangers, qu'un porte-faix du Pays, quoique pesamment chargé, se retire pour laisser le passage libre à un Matelot de l'Europe. C'est un crime capital, dans la Nation, d'outrager le moindre Européen. La punition est (q) sévère. On arrête le coupable, on lui lie les mains derrière le dos, on lui bouche les yeux ; & [après cela le Juge, le faisant tenir debout,] & lui faisant panacher la tête,

(i) *Angl.* l'un. R. d. E.(k) Artus, *ubi sup.* pag. 120. & 122.(l) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 462.

(m) Ici Commence la Seconde Section de l'Original.

(n) Le même, *ibid.* pag. 430.(o) *Angl.* à l'extérieur quoique cachés & réservés dans le fond, sur-tout pour ce qui regarde le Commerce, n'osant se fier l'un à l'autre R. d. E.

(p) Le même, pag. 434.

(q) *Angl.* telle. R. d. E.on la lu
jetté au

[Av

tremen

nence.]

excellen

merfacio

per les

prit (s)

LES l

meilleur

posé d'a

de la m

étrofe p

aunes d

quelle il

largeur]

cond pa

Toutes

manière

public ;

cauffes

du Pays.

LES f

aussi dans

ment (x)

Il est ferr

fermer p

l'épaul

d'une aur

d'Or.]

bis & a

œuvre,

qu'ils en

peuple,

on a la

Tous

am. Le

ceinture

ARTUS

mariage ;

bits ; ce

milles par

(r) Le

(s) Art

pag. 434.

(t) Ang

(v) Ce

de coton, des
zagaies, des
& ses quar-
à l'égard des
Les Habitans
li & *Vino de*
& l'autre le
est de couleur

s se mêler du
eurs affaires à
de ces Agens
sifier en tou-
portent à leur
ous ces Habi-
Liberté de s'y
faut beaucoup
grandeur. Les
e sur la Rivière

bon naturel,
ploie de bon-
ils vous en
ur appartiennent
besoin. Mais
est s'exposer à
és à leurs an-
de composer

is réservés &
itéssé, à l'ex-
s ils ont une

mi de la vio-
égard des E-
se retire pour
capital, dans
févère. On
che les yeux;
cher la tête,

oique cachés &
ut pour ce qui
t se fier l'un à

on la lui abbat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties & jeté aux bêtes farouches (r).

[AVEC ce fond de justice & de modération naturelle], les Nègres sont extrêmement déréglés dans leurs mœurs [& livrés à tous les excès de l'incontinence.] Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de Pardon & à l'excellence de leurs alimens. Ils évitent les obscénités grossières dans leurs conversations ; mais ils aiment les équivoques, & ceux qui ont l'art d'envelopper les idées sales sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit (s).

LES habits [des Noirs] du Royaume de Bénin sont (t) riches, parans & de meilleur goût que ceux de la Côte d'Or. Celui des personnes riches est composé d'abord d'un calico blanc, [ou habit de coton] long d'une aune & large de la moitié, qui leur sert comme de hautes-chaussés. Par-dessus, ils ont une étoffe plus fine, [de soie ou] de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur & qui est fort proprement plissée [dans le milieu], sur laquelle ils passent une écharpe [longue d'environ une aune sur deux palmes de largeur] dont le bout est orné d'une frange ou d'une dentelle [d'Or. Ce second pagne] ressemble assez à l'habillement des femmes de la Côte d'Or. Toutes les parties supérieures du corps sont [ordinairement] nues. Cette manière de se vêtir [est celle de tous les Grands ; mais] elle n'est d'usage qu'en public ; car dans l'intérieur de leurs maisons ils portent, au-lieu de hautes-chaussés, un pagne assez grossier, (v) couvert d'une étoffe peinte, de la fabrique du Pays, dont ils s'enveloppent comme d'une robe.

LES femmes de distinction ont des pagnes d'un fort beau calico, qui se fait aussi dans le Royaume, & dont les couleurs sont variées avec beaucoup d'agrément (x). Cette espèce de jupon ne leur descend que vers le milieu des jambes. Il est fermé avec des boucles, comme dans le Pays de Juida ; mais au-lieu de fermer par derrière, comme à Juida, il se boucle ici par devant. La tête & les épaules sont couvertes d'une belle mantille, ou plutôt d'une sorte de voile d'une aune de longueur. [Tel que celui que les femmes portent sur la Côte d'Or.] Les coliers sont ordinairement de corail, & fort bien arrangés. Aux bras & aux jambes, c'est une multitude de petits cercles luisans, les uns de cuivre, d'autres de fer. Les doigts sont chargés d'autant d'anneaux de cuivre qu'ils en peuvent contenir. La différence entre les personnes de qualité & le peuple, ne consiste que dans la richesse des étoffes & des ornemens ; car chacun a la liberté de se vêtir suivant ses facultés.

Tous les enfans de l'un & l'autre sexe sont nus jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Les filles portent seulement quelques cordons de corail autour de la ceinture (y).

ARTUS assure que l'usage pour les deux sexes est d'être nud jusqu'au tems du mariage ; à moins qu'on n'obtienne du Roi le privilège de porter plutôt des habits ; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances & des fêtes (z).

LES

(r) Le même, p. 463.

(s) Artus, *ubi sup.* pag. 122. & Nyendal, pag. 434.(t) *Angl.* propres. R. d. E.

(v) C'est ce que les Portugais appellent

Paen. note des auteurs Anglois. R. d. T.(x) *Angl.* cet habit n'est pas fort long ; R. d. E.(y) Nyendal, *ubi sup.* p. 439. & suiv.(z) Artus *ubi sup.*ROYAUME
DE BÉNIN.Libertinage
des Nègres.

Leurs habits.

Habits des
femmes.Nudité des
enfans.

ROYAUME
DE BÉNIN.
Parures de
la tête.

LES hommes laissent croître leurs cheveux dans leur forme naturelle, à la réserve de quelques boucles, qui leur servent à suspendre (a) des ornemens de corail. Mais les femmes apportent beaucoup d'art à leur chevelure. Elles la frisent en grandes & en petites boucles. Au sommet de la tête elles lui donnent la forme d'une crête de coq, (b) environnée d'une frisure fort régulière. D'autres se contentent de la diviser en vingt ou trente boucles, suivant son épaisseur, & l'enduisent d'huile de Palmier, (c) qui prend [en séchant] une couleur [verte ou] jaune, qu'elles aiment beaucoup; quoiqu'au jugement de l'Auteur rien ne soit [si désagréable &] si difforme (d).

Alimens or-
dinaires.

[LE goût de la bonne chère est commun à toute la Nation.] Mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont leurs mets ordinaires, (e) & la poudre ou la farine d'igname, bouillie à l'eau ou cuite sous la cendre, leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns les autres, & les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

DANS les conditions inférieures, la nourriture commune est du poisson [frais] cuit à l'eau [fumé] ou séché au soleil; après avoir été salé; Il ressemble à ce que les Hollandois nomment *Raf & Reekel*. Leur pain est de la farine d'ignames [de bananes] ou de fèves. [Leur vin, pour lequel ils ont tant de passion, a peu d'agrément pour les Européens], [leur boisson ordinaire est de l'eau & du vin de Pardon qui n'est pas des meilleurs] mais les Grands & les Riches du Pays boivent de l'eau-de-vie, mêlée avec de l'eau, lorsqu'ils peuvent s'en procurer (f).

Musique du
Pays.

LEURS Instrumens de musique sont de grands & de petits tambours, qui sont peu différens de ceux de la Côte d'Or. Ils ont [aussi] de petites cloches [de fer], [comme à Juida], sur lesquelles ils frappent avec une sorte de mesure; & des calebasses remplies de bujis, qui leur servent de castagnètes (g). Le mélange de tous ces sons n'est pas sans harmonie, Nyendacl leur donne un autre Instrument de musique, qui est composé, dit-il, de six ou sept roseaux étendus, sur lesquels ils jouent avec assez d'art & qu'ils accompagnent de la voix [en même tems d'une manière très agréable], en dansant [à leur manière.] Leurs danses sont fort au-dessus de celles mêmes d'Axim, [par la variété & l'agrément.] Ils n'ont pas d'inclination pour les jeux [de hazard]; le seul dont ils ayent l'usage est un jeu de fèves, & jamais ils ne jouent pour de l'argent.

Mariages &
commerce
des femmes.

[LA (b) pluralité des femmes n'est pas moins établie dans le Royaume de Benin que dans toutes les autres parties de l'Afrique], sans autres bornes que celles des facultés d'un mari pour les entretenir. Il y a peu de cérémonies dans le mariage. Un homme qui prend du goût pour une femme la fait de-
variété

(a) *Angl.* renverséc, ce qui tient les petites boucles bien rangées. R. d. E.

(b) *Angl.* Ainsi la Couleur noire de leurs cheveux se change avec le tems en R. d. E.

(c) L'Auteur dit que cette huile s'exprime de la noix en la rôtissant.

(d) *Angl.* & de l'igname au-lieu de pain, après l'avoir fait bouillir ils le reduisent en une poudre bien fine, pour en faire des ga-

teaux R. d. E.

(e) Nyendacl, *ubi sup.* pag. 441. & suiv.

(f) *Angl.* tout cela ensemble produit un son discordant fort désagréable. R. d. E.

(g) Le même, pag. 453.

(h) *Angl.* Les habitans de Benin epaisent acetant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. R. d. E.

man
déjà
d'ha
sa fo
mais
envo
droi
L.
ropé
va s
tran
de l'
de (A
Gran
affair
toute
paroi
térier
[lui-i
(n
& da
& d'a
de pr
des o
tisfac
que le
de l'e
son n
stérile
de to
est pr
vient
les fill
le, ou
Hu
sans d

(i)
mariag
de rich
R. d. E

(k)
d. E.

(l)
site d'u
coltre.

(m)
VI.

naturelle, à la
s ornemens de
clure. Elles la
elles lui don-
re fort réguli-
es, suivant son
séchant] une
u jugement des

Mais les per-
nouton, la vo-
rin: d'igname,
e de pain. Ils
stins sont distri-

u poisson [frais
; Il ressemble à
a farine d'igna-
tant de passion,
st de l'eau & du
Riches du Pays
avent s'en pro-

tambours, qui
petites cloches
ne sorte de me-
castagnètes (g).
lael leur donne
six ou sept ro-
accompagnent
dansant [à leur
Axim, [par la
x [de hazard];
ne jouent pour

le Royaume de
res bornes que
de cérémonies
une la fait de-
variété

ag. 441. & suiv.
ble produit un fon
R. d. E.

de Benin epaisent
peuvent entrete-

mander par un de ses parens & ne manquè guères de l'obtenir, [si elle n'est déjà promise;] (i) le consentement du père est suivi de quelques présens, de d'habits, de coliers & de brasselets, [pour lesquels l'amant ne consulte que sa fortune ou la force de son inclination.] Il traite les parens des deux familles, mais avec peu d'embarras, parce que la fête ne se donne pas chez lui & qu'il envoie sa part à chacun dans sa propre maison. Il entre ensuite dans tous les droits du mariage.

LA jalousie des Nègres est fort vive entr'eux; mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes; & cette indulgence va si loin, qu'un mari, que ses affaires appellent hors de sa maison, y laisse tranquillement un Hollandois, & recommande à ses femmes de le réjouir & de l'amuser. D'un autre côté, c'est un crime pour les Nègres d'approcher de (k) la femme d'autrui. [Toute la différence qu'il y a entre les femmes des Grands, & celles d'un moindre rang; c'est que celles-ci vont par-tout où leurs affaires les appellent; mais celles-la sont toujours renfermées pour prévenir toute infidélité.] Dans les visites qu'ils se rendent entr'eux, leurs femmes ne paroissent jamais & se tiennent renfermées dans quelque appartement intérieur; (l) mais tout est ouvert pour un Européen, & le mari les appelle [lui-même, lorsqu'elles sont trop lentes à se présenter] (m).

(n) LA vie des femmes est aussi laborieuse dans la Capitale, qu'aux Champs & dans les moindres Villages du Royaume. Elles sont obligées (o) de vendre & d'acheter, de prendre soin de leurs enfans & de l'intérieur de leurs maisons, de préparer les alimens, de cultiver la terre, & d'employer le jour entier à des offices très-pénibles. Elles s'en acquittent (p) avec une ardeur & une satisfaction surprenantes. Comme la stérilité n'est point un défaut du Pays, & que les hommes jouissent d'une parfaite liberté pour le choix, la multiplication de l'espèce est ici fort abondante. Une femme qui a donné plusieurs enfans à son mari, est respectée de tout le monde. Celles qui ont le malheur d'être stériles (q) languissent dans le mépris. Pendant la grossesse, l'usage les prive de toute sorte de communication avec leur mari. Si l'enfant est un mâle, il est présenté au Roi comme un bien qui appartient à la Couronne; & de-là vient que tous les hommes (r) se glorifient du titre d'Esclaves de l'Etat. Mais les filles appartiennent au père, & doivent vivre près de lui jusqu'à l'âge nubile, où il dispose d'elles à son gré.

HUIT ou quinze jours après la naissance, & quelquefois plus tard, les enfans des deux sexes reçoivent la Circoncision. On coupe le prépuce [aux mâles

ROYAUME
DE BÉNIN.

Bizarre ja-
lousie des
Nègres.

Vie pénible
des femmes.

Circoncision
des deux sexes.

(i) *Angl.* Le Consentement obtenu, le mariage se célèbre, & l'époux revet son épouse de riches habits, de coliers & de brasselets R. d. E.

(k) *Angl.* l'appartement des femmes. R. d. E.

(l) *Angl.* à moins qu'ils ne reçoivent la visite d'un Européen alors le mari les fait paroitre. R. d. E.

(m) Niendaël, *ubi sup.* pag. 441.

VI. Part.

(n) *Angl.* Les femmes sont aussi esclaves à Bénin qu'en aucun autre endroit du Royaume. R. d. E.

(o) *Angl.* d'aller aux marchés qui se tiennent tous les jours. R. d. E.

(p) Nyendaël, pag. 463.

(q) Le même, p. 447.

(r) *Angl.* sont appelés Esclaves du Roi. R. d. E.

C

ROYAUME
DE BÉNIN.
Purifications
des femmes.

les, & une petite partie du clitoris aux filles (s). Pendant leurs indispositions Lunaires, les femmes passent pour impures, & n'ont pas même la liberté d'entrer dans l'appartement de leur mari, [ni de toucher à rien dans la maison, soit pour la nettoyer soit pour préparer les repas.] Elles se retirent dans des lieux séparés, d'où elles ne sortent qu'après s'être lavées & soigneusement purifiées. Si vous demandez aux Nègres de Bénin d'où leur viennent ces deux usages (t), ils vous répondent (v) comme dans les autres Pays de la même Côte, qu'ils l'ignorent, mais qu'ils leur ont été transmis par leurs Ancêtres. Outre les douleurs de la Circoncision, ils doivent essuyer celle d'une infinité d'incisions & de piquures, dont on leur forme sur tout le corps des figures assez (x) régulières. Les femmes ont beaucoup plus de ces ornemens que les hommes; on ne conçoit pas que les enfans puissent les recevoir sans être cruellement tourmentés; mais dans un autre âge, ils seroient au désespoir qu'une fausse compassion les eût privés de cette parure.

Honneur
qu'on rend
aux femmes
pour avoir eu
deux enfans à
la fois.

Le septième jour après celui de leur naissance, le père s'imaginant que le tems du danger est passé pour eux, célèbre sa joye par une petite fête; & pour les garantir de la méchanceté de certains Esprits, (y) il expose des liqueurs & des alimens sur les chemins publics. [Loin de faire un crime aux femmes de porter deux enfans, comme dans le Royaume d'Ardra], la naissance de deux jumeaux passe ici pour un heureux augure. Le Roi en est informé. Il ordonne des réjouissances publiques au son des Instrumens; & pour ménager une femme [si chère à l'Etat], on donne à l'un des deux enfans une nourrice, qui est ordinairement la mère de quelqu'autre enfant mort. [Cependant le même Roi, qui est capable d'une conduite si sage à Bénin, laisse subsister] dans la Ville d'Arобо une pratique fort opposée. Les Habitans de ce lieu ont l'usage d'égorger une mère qui met au monde deux enfans d'une même couche. Ils la sacrifient; elle & ses deux fruits, à l'honneur d'un certain Démon, qui habite [à ce qu'ils croient] un bois voisin de la Ville. A la vérité, le mari est libre de racheter sa femme, en offrant à sa place une Esclave du même sexe; mais les enfans sont condamnés sans pitié. En 1699, l'Auteur connut la femme d'un Marchand, nommée *Ellareè* ou *Mof*, qui avoit été rachetée par son mari; mais qui avoit vû périr misérablement ses deux fils; & qui déploroit encore son malheur avec beaucoup de larmes. L'année suivante, il vit arriver la même chose à la femme d'un Prêtre; c'est-à-dire, qu'elle fut rachetée aux dépens d'une Esclave; mais le père se vit obligé, par son office, de sacrifier ses deux enfans de sa propre main. Neuf ou dix mois après, la même femme en eut deux autres; mais l'Auteur ne put savoir quel fut leur sort. Cette loi barbare commençoit à faire tant d'impression sur les maris, que dans la grosseffe de leurs femmes, la plupart les éloignoit

Pratique
barbare à la
même occa-
sion.

(s) Artus dit seulement qu'ils ont l'usage de la Circoncision comme les Mahométans [& depuis les épaules jusqu'au nombril, & que quelques autres de leurs Rites.]

(t) Nyendael, pag. 447.

(v) *Angl.* Comme dans toute autres occasions. R. d. E.

(x) Artus dit qu'on leur ouvre de chaque

côté trois grandes raies sur le devant du corps, depuis les épaules jusqu'au nombril, & que cette opération passe pour utile à la santé, *ubi sup.* pag. 122.

(y) Il couvre tous les chemins de vivres pour les appaiser. R. d. E.

éloig
l'Au

L

les I

ni à

dans

ses t

preu

usage

une

vrir

bois

soit

grand

Dém

lieu

ies e

L

que c

pron

leurs

moye

dans

née.

ils on

honn

malad

plicat

confia

te deu

plus

chaqu

frande

A u

Les H

Roya

(z)

sentier

ler ju

ner sur

(a)

ble, R

(b)

allé ju

(c)

(d)

tre est

éloignoient & leur laissoient le tems d'accoucher dans un autre Pays; d'où l'Auteur crut pouvoir conclure, que ces inhumanités touchoient à leur fin.

LE Bois, qui sert de résidence au Démon d'Arobo, est si sacré pour les Habitans, qu'ils ne permettent pas aux Nègres mêmes des autres Cantons ni à leurs femmes d'y mettre le pied. S'il arrive (z) qu'un étranger s'engage dans quelque sentier qui conduit à ce Bois, ils le forcent de retourner sur ses traces jusqu'au grand chemin dont il s'est détourné, sans souffrir qu'il prenne une autre voie pour racourcir sa marche. Ils sont persuadés, que si cet usage & celui du sacrifice étoient violés, leur pays seroit (a) ravagé par une peste cruelle ou par quelqu'autre accident. l'Auteur, pour leur faire ouvrir les yeux sur une si folle prévention, alloit souvent à la chasse dans leur bois & (b) passoit indifféremment d'un sentier à l'autre. Sa hardiesse paroït leur causer beaucoup d'étonnement, & leur surprise étoit encore plus grande de la voir impunie. Mais leurs Prêtres ne manquoient pas d'excuser le Démon, en les assurant qu'il s'embarassoit peu de la conduite des Blancs; au lieu que si les Nègres ôsoient suivre cet exemple, ils ressentiroient bien-tôt les effets de sa vengeance (c).

LES Habitans du Royaume de Bénin sont moins effrayés de la mort, que ceux des autres Pays [de la même Côte.] Ils ne craignent point d'en prononcer le nom, parce qu'ils croyent que la durée de leur vie est réglée par leurs Dieux. Cette persuasion ne les empêche pas d'employer toutes sortes de moyens pour la prolonger. S'ils tombent malades, leur première ressource est dans leurs Prêtres, qui sont aussi leurs Médecins, comme sur la Côte de Guinée. Ils en reçoivent d'abord quelques herbes. Si ce remède est sans force, ils ont recours aux sacrifices (d). La guérison d'un malade met le Prêtre en honneur. Lorsqu'elle paroît trop lente, on appelle un autre Prêtre, [& si la maladie triomphe de tous les soins, on trouve, comme en Europe, des explications qui sont toujours au désavantage du Mort.] Malgré cet excès de confiance pour les Prêtres, la plupart sont fort pauvres. L'Auteur en apporte deux raisons; l'une, que la considération qu'on a pour eux ne dure pas plus que la maladie; l'autre, que [dans l'exercice même de la Religion], chaque Particulier sacrifie ses propres victimes & ne fait jamais passer ses offrandes par leurs mains.

AUSSITÔT qu'un Malade est expiré (e) on lave soigneusement le corps. Les Habitans de la Ville de Bénin, qui meurent dans quelque autre endroit du Royaume, sont rapportés fidèlement au-lieu de leur naissance. On fait sécher

(z) *Angl.* que quelqu'un s'engage dans un sentier qui conduit à ce bois, il est obligé d'aller jusqu'au bout avant qu'il puisse retourner sur ses pas. R. d. E.

(a) *Angl.* exposé à quelque playe terrible, R. d. E.

(b) Et revenoit à dessein sur ses pas sans être allé jusqu'au bout du sentier. R. d. E.

(c) Nyendaël, pag. 444.

(d) *Angl.* Si le malade se rétablit le Prêtre est fort estimé; s'il ne paroit pas en train

de guérison, on en appelle un autre dont on espère un meilleur succès. Si ces Prêtres Médecins réussissent à guérir leur malade, ils sont fort considérés; mais quand une fois la cure est finie, cette considération cesse, de sorte qu'ici les Prêtres, qui n'ont pas d'autre occupation, sont généralement pauvres. Car chacun offre sans leur secours ses propres sacrifices à ses idoles. R. d. E.

(e) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 447. & suiv.

ROYAUME DE BÉNIN
Démon d'Arobo, & Bois qui lui est consacré.

Remèdes des Nègres de Bénin dans leurs maladies.

Les Habitans de la Capitale y sont toujours enterrés.

ROYAUME
DE BÉNIN.Deuil de Bé-
nin.Sacrifice
pour les
Grands.Barbare
pratique à la
mort des
Rois.

cher leur corps avec un feu lent, on le renferme dans un cercueil [dont les planches sont étroitement collées & jointes ensemble.] Et l'on attend la première occasion pour le faire transporter à Bénin [pour y être enterré] Il se passe quelquefois plusieurs années avant que ce devoir soit rempli. Le corps se conserve avec soin dans l'intervalle, & l'Auteur en vit plusieurs exemples (f) aux environs d'Arebo. Les plus proches parens d'un Mort, ses femmes & ses Esclaves, portent le deuil en se faisant raser les cheveux ou la barbe. Quelques-uns néanmoins ne se rasent que la moitié de la tête. Les témoignages publics de douleur durent l'espace de quatorze jours. Ils consistent dans des cris & des lamentations, accompagnés de plusieurs Instrumens de musique, qui finissent & recommencent à certaines heures de jour, [ils boivent cependant largement.] Après les funérailles, tous les amis & les voisins se retirent; mais le deuil des parens continue pendant plusieurs mois [de la même manière.]

A l'enterrement des personnes de distinction, l'usage est de massacrer trente ou quarante Esclaves. L'Auteur apprit qu'aux funérailles d'une grande Dame on en avoit sacrifié soixante-dix-huit, qui lui avoient appartenu; & que pour faire le nombre de quatre-vingt, on y avoit joint un jeune garçon & une fille du même âge, qu'elle avoit tendrement aimés. Mais cette barbarie est beaucoup plus sanglante à la mort des Rois.

UN Roi de Bénin n'a pas plutôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre, près du Palais, une fort grande fosse, & si profonde, que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce de puits n'a de largeur que par le fond; & l'entrée, (g) au contraire, en est assez étroite [pour être bouchée facilement d'une grande pierre] (h). On y jette d'abord le corps du Roi. Ensuite on fait faire le même fait à quantité de ses domestiques, de l'un & de l'autre sexe, qui sont choisis pour cet honneur [qui est fort brigué.] Après cette première exécution on bouche l'ouverture du puits [d'une grande pierre] à la tête d'une foule de Peuple, que la curiosité retient nuit & jour dans le même lieu. Le jour suivant on lève la pierre, & quelques Officiers, destinés à cet emploi, baissent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités, s'ils ont rencontré le Roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, & le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivans, jusqu'à ce que le bruit cessant dans la fosse, ou ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

APRÈS [cette affreuse exécution,] le premier Ministre d'Etat en va rendre compte au Successeur [du Roi mort] qui se rend aussi-tôt sur le bord du puits, & l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes fortes de viandes & de liqueurs pour traiter le Peuple. Chacun boit & mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la Ville en commettant les derniers défordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, [hommes & bêtes]; elle leur cou-

(f) *Angl.* à Arebo. R. d. E.(g) *Angl.* en est fort étroite. R. d. E.

(h) Cette description des funérailles du Roi est tirée de Barbot, pag. 366. mais il pa-

roit s'être peu souvenu d'avoir dit plus haut, qu'on ne trouve point à Bénin une pierre de la grosseur du doigt. Il est vrai que celle-ci peut y avoir été apportée. R. d. T.

pe la
habits
une n
[A
blisser
Gouver
demeu
dent p
lades.
vertu
Us en
aux de
si géné
se faire
chesses
ce de l
se de l
coup d
IL s
point a
fardeau
dire,
étoses,
ferrurie
cepté e
un Eui
Un hon
ses dor
de l'Eu
qui ach
artisans
s'appliq
l'inacti
vière,
y négoc
Lagos,
fort luc
dael,]
régler u
politess

(i) D
pag. 371.

(k) N

(l) L

(m) L

neil [dont les
d la première
l, se passe quel-
conserve avec
aux environs
ses Eſclaves,
Quelques-
témoignages
tent dans des
de musique,
ivent cepen-
s ſe retirent;
la même ma-

de maſſacrer
d'une grande
ppartenu; &
jeune garçon
ais cette bou-

qu'on ouvre,
ouvriers ſont
maſſe. Cette
(g) au con-
grande pier-
faire le même
ui ſont choiſis
exécution on
foule de Peu-
jour ſuivant
baïſſent la tête
, s'ils ont ren-
uire entendre,
e cérémonie,
bruit ceſſant
mortes.

at en va ren-
ſur le bord du
Pierre toutes
oit & mange
échauffés par
derniers dé-
elle leur cou-

ir éit plus haut,
in une pierre de
vrai que celle ci
d. T.

pe la tête & porte les corps au puits ſépuleral, où elle les précipite [avec les habits, les meubles & les *buſſis* qui appartenoient aux perſonnes tuées,] comme une nouvelle offrande que la Nation fait à ſon Roi (i).

[Au milieu de ces barbares uſages, le Royaume de Bénin eſt rempli d'établiffemens qui respirent la douceur & l'humanité.] Le Roi, les Grands & les Gouverneurs de Provinces, ſont ſubſiſter les Pauvres dans les Villes de leur demeure, employent à divers exercices ceux que leur âge & leur ſanté rendent propres au travail, & nourriffent gratuitement les Vieillards & les Malades. Auſſi ne voit-on pas de mendians dans le Pays. La libéralité eſt une vertu commune à toute la Nation. Les Habitans ſe font des préſens mutuels. Ils envoient aux Européens des rafraîchiſſemens en abondance, & ſouvent aux dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toujours d'être ſi généreux. [Quelques-uns donnent au delà de leurs facultés, uniquement pour ſe faire une bonne réputation parmi les Etrangers.] A la vérité, quelques richèſſes qu'ils ayent acquiſes, ils s'efforcent de les déguifer ſous une apparence de ſimplicité, dans la crainte que le Roi ou le Gouverneur (k) ne ſe ſaiſiſſe de leurs effets. Cette raiſon les oblige auſſi de ſe traiter entr'eux avec beaucoup de politèſſe, pour ôter à leurs voiſins la penſée de les accuſer (l).

Ils ont peu d'industrie & de goût pour le travail. Tous ceux qui ne ſont point aſſez pauvres pour ſe trouver forcés d'employer leurs bras, laiſſent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes & à leurs Eſclaves, c'eſt-à-dire, le ſoin de cultiver la terre, de préparer le coton, de fabriquer les étofes, & l'exercice même des métiers les plus pénibles; tels que ceux de ferruriers, de charpentiers & de taneurs. Ils n'en ont guères d'autres [excepté celui de tiſſerand], & les ouvrages du Pays (m) ſont fort groſſiers [& un Européen feroit beaucoup mieux au bout d'un mois d'apprentiſſage.] (n)
Un homme qui a gagné quelque choſe, [par les mains de ſes femmes ou de ſes domeſtiques,] ſ'attache auſſi-tôt au Commerce, [ſoit avec les Vaiſſeaux de l'Europe, ſoit, dans leur abſence, avec les Nègres des Pays intérieurs (o)] qui achètent volontiers du poiſſon & d'autres commodités de la Côte. [Les artiſans ne s'occupent que de leur métier ſans penſer au Commerce; d'autres ſ'appliquent à l'agriculture. Les bourgeois aiſés vivent dans l'indolence & l'inaction; juſqu'à ce qu'ils apprennent qu'il ſoit arrivé des Vaiſſeaux ſur la Rivière, où ils ſe rendent avec ce qu'ils ont de meilleur dans leur magazin pour y négocier. S'il n'arrive point de Vaiſſeaux, ils envoient leurs Eſclaves à *Rio Lagos*, ou autres Places, pour acheter du poiſſon, dont ils font un Commerce fort lucratif dans l'intérieur du Pays.] Leur plus grand défaut [ſuivant Nyendaël,] eſt un excès de lenteur dans les affaires. Ils ſont huit ou dix jours à régler un article de Commerce. Mais ces délais ſont ménagés avec tant de politèſſe, qu'il eſt impoſſible de ſe fâcher contr'eux. Un autre inconvéni-
pour

ROYAUME
DE BÉNIN.

Humanité
qui régné
d'ailleurs à
Bénin.

Les Habitués
dans on peu
d'industrie.

Leur lenteur
dans les affaires.

(i) Description de la Guinée par Boſman, pag. 371.

(k) Nyendaël, *ubi ſup.* pag. 439.

(l) Le même, *ibid.* pag. 434.

(m) Le même, pag. 438.

(n) *Angl.* Les hommes, s'ils ont le moindre fonds ſ'appliquent uniquement au Commerce. R. d. E.

(o) Le même, pag. 462.

ROYAUME
DE BÉNIN.Agens Nè-
gres, nommés
Fadors.Les Habl-
tans sont li-
bres & ne peu-
vent être
transportés,
excepté les
femmes.

pour les Hollandois, c'est qu'étant obligés de donner à crédit les pagnes ou les étofes, le payement se fait attendre si long-tems, que le progrès de la saison & les maladies de l'équipage mettent un Capitaine de Vaisseau dans la nécessité de partir sans avoir touché le prix de ses marchandises; quoiqu'à son retour, dans la saison suivante, il soit sûr d'être payé fidèlement.

LES Agens Nègres, qui ménagent le Commerce entre les Hollandois & les Habitans, sont nommés par la Cour; & portent le titre de *Mercadors* & de *Fadors*. Cet (p) usage est passé presqu'en loi, quoique dans l'origine, les Européens prissent librement ceux qui sçavoient un peu de Portugais & n'eussent pas d'autre raison pour les employer. [Aujourd'hui même,] le seul mérite de ces Agens est de pouvoir servir d'Interprètes; car la plupart sont la plus vile canaille de la Nation. Cependant les Hollandois sont obligés, en arrivant sur la Côte, de leur payer [& aux Gouverneurs] quelques Droits; mais si peu considérables, dit l'Auteur, qu'ils ne méritent pas d'être remarqués.

Tous les Esclaves mâles [qui servent ou qui se vendent dans le Pays], sont étrangers; (q) ou si quelques Habitans sont condamnés à l'Esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour le transport. [La liberté est un privilège naturel de la Nation, auquel le Roi même ne donne jamais d'atteinte.] Chaque Particulier se qualifie d'Esclave de l'Etat; [mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les Peuples libres à l'égard de leur Prince & de leur Patrie.] [Il n'est pas permis non plus, de transporter aucun Esclave mâle vendu dans le Royaume; mais pour les femelles, on peut en disposer comme on le trouve-à-propos. Les femmes, toujours humiliées & maltraitées en Afrique, sont seules exceptées d'une loi si favorable aux hommes, & peuvent être vendues & transportées au gré de leurs maris (r).

(p) *Angl.* cette coutume s'est établie parce que ces Agens parlent un Portugais qui quoique corrompu les met en état de négocier avec les Européens; & c'est-là en effet tout leur mérite, & sans lequel ils seroient, avec

raison regardés comme la lie du Peuple. R. d. E. (q) *Angl.* Car il est défendu de vendre les habitans naturels. Ils sont tous libres n'ayant que le nom d'Esclaves du Roi. R. d. E. (r) Nyendaël, *ubi sups* pag. 462.

A U T O R I T É S
M O T I F S
P L A T E A U



LE R
des
ent d'
frande
lottes de
nes, qu
ont une
dans la
té de le
ble à to
oui le r
Dieu, d
SUIVA
nature in
le Mond
croient c
lieu que
obligés d
LES p
& de leu
point de
mettoit p
un devoi
Ce sont q
devant l'
tiche, ils
LES G
de grosses
ou de vad
sont invit
fort beau
LES N
giment qu
dor, ou c
mauvaif

(a) C'est
ginal. R. d.
(b) *Angl.*
nin est la mè
est, & con
ou des Image
(c) Il est
Peuple de to

§. II. (a)

Religion & Gouvernement du Royaume de Bénin.

LE règne des Fétiches est établi à Bénin comme sur toutes les Côtes précédentes. Nyendacl rapporte que les Habitans prennent tout ce qu'ils voient d'un peu extraordinaire pour autant de Divinités [& qu'ils leur font des offrandes], jusqu'aux [dents & aux pieds d'Elephans,] aux cranes & aux squelettes de morts. Cependant ils les considèrent comme des Divinités subalternes, qui servent de médiateurs entr'eux & le Dieu principal, dont (b) ils ont une idée moins grossière. Ils le croient immatériel & Tout-puissant; & dans la persuasion qu'il n'a pas de corps, ils regardent comme une absurdité de le représenter (c) par des images sensibles. Ils donnent le nom de Diable à tout ce qui est mauvais; mais ils n'ont pas non-plus (d) de figures qui le représentent. [Car ils font quelques fois à la même Idole comme Dieu, des offrandes qu'ils lui feront dans un autre tems comme Diable.]

SUIVANT Dapper, ils ont [de véritables] notions d'un Etre suprême & d'une nature invisible, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui continue de gouverner le Monde par les loix d'une profonde sagesse. Ils l'appellent *Oriffa*. Mais ils croient qu'il est inutile de l'honorer, parce qu'il est (e) nécessairement bon; au lieu que le Diable [étant un Esprit méchant, qui peut leur nuire] ils se croient obligés de l'apaiser par [des prières &] des sacrifices (f).

Ils parlent beaucoup d'Apparitions nocturnes, & du retour de leurs parens & de leurs amis; mais pour demander certaines offrandes, qu'ils ne manquent point de leur accorder aussi-tôt que le jour paroît. Si leur fortune ne le permettoit pas, ils iroient à l'emprunt chez leurs voisins plutôt que de négliger un devoir si sacré. Leurs offrandes journalières ne sont pas d'un grand prix. Ce sont quelques ignames bouillies & mêlées d'un peu d'huile, [qu'ils mettent devant l'Idole.] Ils offrent quelquefois un coq, mais si le fang est pour le Fétiche, ils gardent la chair pour leur propre usage.

LES Grands font des sacrifices annuels, avec une pompe qui les engage dans de grosses dépenses. Ils tuent, dans ces occasions, un grand nombre de bœufs ou de vaches, de moutons & de toutes sortes d'animaux. Tous leurs amis sont invités à la fête, qui dure pendant plusieurs jours & qui se termine par de fort beaux présens.

LES Nègres de Bénin placent l'Enfer & le Paradis dans la Mer. Ils s'imaginent que l'ombre d'un homme est un Etre réel, qu'ils nomment *Passador*, ou conducteur, & qui doit rendre témoignage un jour de la bonne ou mauvaise vie de celui qu'il n'a pas cessé d'accompagner. [Si elle a été régulière

Notion assez
juste qu'ils ont
de Dieu.Ils croient
aux apparitions
des
Morts.Sacrifices
des Grand.Idée qu'ils
ont de l'Ombre
& du Paradis.

(a) C'est ici la Troisième Section de l'Original. R. d. E.

(b) *Angl.* La Religion des Nègres de Bénin est la même qui régit sur les Côtes de l'Océan, & consiste dans le culte des Fétiches ou des Images. R. d. E.

(c) Il est remarquable que c'est le premier Peuple de toute la Côte qui s'en forme une

idée si juste. R. d. T.

(d) L'Auteur ne laisse pas de dire, quelques lignes plus haut, que dans leurs Images [d'hommes & de bêtes] ils adorent indistinctement Dieu & le Diable.

(e) *Angl.* toujours. R. d. E.

(f) Nyendacl, pag. 457.

ROYAUME
DE BÉNIN.

lière il fera élevé à un haut degré de bonheur & de dignité dans le lieu destiné aux gens de bien. Si elle a été criminelle; il périra de faim & de misère.]

TOUTES les maisons sont tellement remplies de Fétiches, qu'à peine s'y trouve-t-il quelqu'endroit libre. Ces Idoles ont aussi des hutes particulières [hors des maisons], où les Habitans vont quelquefois leur offrir des sacrifices (b). Leurs Prêtres s'attribuent une correspondance familière avec le Diable, & (i) l'art de pénétrer dans l'avenir par le moyen d'un pot percé de trois trous (k), dont ils tirent un certain son. Nyendaël prétend que chaque Nègre est son propre Prêtre; si est n'est point une faute d'impression au lieu d'a, qui s'accorderoit avec le témoignage de Barbot. Ils le consultent dans toutes leurs entreprises de Religion & se conduisent par ses avis. Barbot ajoute que c'est une loi inviolable pour les Prêtres [de Bénin], de ne jamais sortir du Royaume sans la permission du Roi, & que la contravention est toujours punie [par de très-fortes amendes ou même] de mort. Il n'est pas moins défendu aux Prêtres des Provinces d'entrer dans la Capitale du Royaume. Mais l'Auteur ne put se procurer aucun éclaircissement sur les motifs d'une Ordonnance si bizarre (l).

Prêtre de
Loebo, fa-
meux par ses
prédications.

LE Grand-Prêtre de Loebo, Ville du Pays, à l'embouchure de la Rivière Formosa [ou Rivière de Bénin], est fameux par son habileté dans la magie; [Les Nègres, sans en excepter le Roi, sont persuadés que] son pouvoir s'étend sur la Mer & sur l'air, qu'il prévoit l'arrivée des Vaisseaux, les naufrages & quantité d'autres événemens. Le (m) Roi, frappé de tant de merveilles, lui a fait présent de la Ville de Loebo & de toutes les terres de sa dépendance. Ce Pontife est [considéré comme le Chef des Prêtres &] si respecté, qu'on n'approche de lui qu'en tremblant & que personne n'ose lui toucher la main [non pas même les Envoyés du Roi] (n).

Oiseaux
noirs, redou-
tés à Bénin.

[CE n'est pas-là la seule superstition qui règne parmi les Nègres de Bénin.] Artus raconte que les Habitans de Bénin redoutent beaucoup un espèce d'Oiseaux noirs, & qu'il est défendu, sous peine de mort, de leur causer le moindre mal. Il y a des Ministres établis pour les servir & pour leur porter leur nourriture, dans un endroit des montagnes qui leur est particulièrement consacré (o).

DANS le Royaume de Bénin le tems se divise en années, en mois, en semaines & en jours, & chaque division est distinguée par un nom propre. Mais l'année est composée de quatorze mois. Le sabbat, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours. [Il est célébré par des offrandes & des sacrifices.] Les Grands immolent des vaches, des moutons & des chèvres, tandis que la dévotion du Peuple se réduit à sacrifier des chiens, des chats & des poulets [ou tout ce qu'ils peuvent avoir.] On distribue aux Pauvres une partie [des victimes] pour les mettre en état de prendre part à la fête.

(p)l.

(b) Nyendal, pag. 455.

(i) *Angl.* de prédire ce qui leur arrivera soit à la guerre, soit autrement. R. d. E.

(k) Ogilby, pag. 478.

(l) Nyendaël, p. 454. °

(m) *Angl.* c'est pourquoi le Roi. R. d. E.(n) Ogilby, *ubi sup.* & Barbot, pag. 35.(o) Artus, *ubi sup.* pag. 122.

(p) tous
par
Fête
sacrifi
mais
dame
cinq.
les ru
person
cher
Grand
tres v
avant
rachète
tués l
Mai
du Cor
où le R
en 170
lais, v
& ses p
qui con
lorsqu'
faire l'
du Peu
Trône
reste d
du Pala
aux fra
une gr
découv
ga les
points
LES
vernés
Chef, à
sement
Vassaux

(p) A
l'Eglise R

(q) N

(r) A

VI.

le lieu deffini-
& de misère.]
qu'à peine s'y
particulière
rir des sacrifi-
re avec le Dia-
pot percé de
nd que chaque
oreffion au-lieu
consultent dans
s. Barbot ajoû-
ne jamais sortir
on est toujours
Il n'est pas
tale du Royau-
sur les motifs

de la Rivière
dans la magie
on pouvoir s'e-
aux, les naufr-
le tant de mer-
les terres de si
êtres &] si res-
sonne n'ose lui
gres de Bénin.
un espèce d'Of-
causer le moins
our leur porter
est particulière

, en mois, et
un nom propre
le jour de re-
des offrandes d
moutons & de
fier des chiens
On distribue au
prendre parti

(p)l.

ol le Roi. R. d. E.
& Barbot, pag. 33
g. 122.

(p) Il y a beaucoup d'autres jours consacrés à la Religion. [Ils célèbrent tous les ans avec beaucoup de dépenses, l'anniversaire de la mort de leurs parens & amis dans le dessein de les honorer.] Dapper [s'étend sur la Fête anniversaire (q) qu'on célèbre à l'honneur des Morts.] Il assure qu'on sacrifie dans cette occasion, non-seulement un grand nombre d'animaux, mais plusieurs victimes humaines, qui sont ordinairement des Criminels condamnés à mort, & réservés pour cette solennité. L'usage en demande vingt-cinq. S'il s'en trouve moins, les Officiers du Roi ont ordre de parcourir les rues de Bénin pendant la nuit, & d'enlever indifféremment toutes les personnes qu'ils rencontrent sans lumière. On permet aux riches de se racheter; mais les pauvres sont immolés sans (r) pitié. Les Esclaves d'un Grand peuvent être rachetés par leur Maître, pourvu qu'il fournisse d'autres victimes. Cette méthode de prendre des hommes au hazard est fort avantageuse pour les Prêtres, parce qu'en recevant le prix de ceux qu'on rachète, ils font aisément croire au Peuple, que les Prisonniers ont été tués secrètement (s).

Mais la plus grande Fête du Royaume de Bénin, est celle qui se nomme Fête du Corail. On la célèbre au mois de May, & c'est la seule occasion de l'année où le Roi se fasse voir en public. Nyendaël, qui fut témoin de cette cérémonie, en 1702, nous apprend que ce Prince s'avança, dans la seconde cour du Palais, vêtu superbement, & qu'il s'y assit sous un dais fort riche. Ses femmes & ses principaux Officiers se rangèrent autour de lui. Pendant la procession, qui commença bien-tôt, il ne quitta point son Trône. Mais il se leva, lorsqu'elle fut finie, pour offrir son sacrifice [aux Dieux] en plein air, & faire l'ouverture de la Fête. Cette action fut accompagnée des acclamations du Peuple. Après y avoir employé un quart d'heure, il remonta sur son Trône, où il demeura l'espace de deux heures, pour donner le tems au reste du Peuple de faire ses dévotions. Ensuite il rentra dans l'intérieur du Palais. Le reste du jour fut employé en réjouissances & en festins, aux frais du Roi & des Grands qui firent distribuer dans toute la Ville une grande abondance de vivres & de vin de pardon. L'Auteur ne put découvrir l'origine, ni même le but de cette Fête; & lorsqu'il interrogea les Nègres, il ne les trouva pas mieux informés que lui sur ces deux points (t).

LES Habitans de la Rivière de Bénin & des Contrées voisines sont gouvernés par différens Princes, qui reconnoissent le Roi de Bénin pour leur Chef, à l'exception de celui (v) d'Ouferri, où les Portugais ont leur établissement, & des Pirates d'Usa, qui n'ont jamais voulu se regarder comme ses Vassaux.

I L S

(p) *Angl.* Ils n'ont pas moins de fêtes que l'Eglise Romaine. R. d. E.
(q) Nyendaël, pag. 456.
(r) *Angl.* au jour marqué. R. d. E.

(s) Ogilby, pag. 476. & Barbot, pag. 372.
(t) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 465. & suiv.
(v) d'Awerrri ou Ouwerre. R. d. E.

ROYAUME
DE BÉNIN.
Division du
tems.

Jours confa-
crés à la Reli-
gion.
Fête des
Morts.

Fête du co-
rail.

Gouverne-
ment de Bé-
nin.

ROYAUME
DE BÉNIN.Trois Or-
dres de l'Etat.Forme de
l'administra-
tion.

ILS s'attribuent tous la qualité de Peuple libre, quoiqu'ils soient traités en Esclaves par le Roi, & qu'ils se fassent même honneur (x) de ce titre. L'autorité du Roi est absolue, & sa volonté passe pour la loi suprême. [Outre le Roi,] l'Etat est composé de trois ordres, dont trois Grands forment le premier. Leur principale fonction est d'être sans cesse près de la personne du Roi, & de servir d'interprètes, ou d'organes, aux grâces qu'on lui demande, & qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent - à - propos, & qu'ils donnent aussi le tour qu'il leur plaît à ses réponses, le pouvoir du Gouvernement semble résider entre leurs mains, [d'autant plus qu'excepté un petit nombre, per- sonne n'est admis à se présenter devant le Roi, beaucoup moins à lui parler.]

LE second ordre de l'Etat est composé de ceux qui portent le titre de *Are de Roer*, ou *Chefs des Rues*. Les uns président sur le Peuple, d'autres sur les Esclaves, sur les affaires Militaires, sur les bestiaux, sur les fruits de la terre, &c. On auroit peine à nommer quelque chose de connu dans la Nation, qui n'ait ainsi son Chef ou son Intendant. C'est parmi les *Are de Roer*, que le Monarque choisit ses Vicerois ou ses Gouverneurs des Provinces. Ils sont soumis à l'autorité des trois premiers Grands, comme c'est à leur recommandation qu'ils sont redevables de leurs emplois (y).

LES Viadors ou les Viadors composent le troisième ordre [ou Etat] (z). z
(a) L'administration du Royaume appartient naturellement au Roi; mais les trois premiers Grands jouissent en effet de l'exercice du pouvoir souverain, tandis qu'il reçoit les honneurs d'un vain titre. (b) Les Vicerois mêmes, ou les Gouverneurs des Provinces, ressortissent uniquement au Conseil de ce Triumvirat, [& ne reconnoissent point d'autres or- dres] (c).

DAPPER s'étend un peu plus sur cette forme de Gouvernement. Outre les trois premiers Ministres, qu'il appelle Grands Viadors, auxquels il attribue l'administration de la Justice & celle des revenus publics, il nomme un Grand Maréchal de la Couronne, qui est chargé de tout ce qui concerne la guerre. Ces quatre Grands Officiers sont obligés de tems en tems de visiter toutes les parties du Royaume, pour y maintenir le bon ordre. Ils ont des Officiers subordonnés, dont le premier se nomme *Onegoua*, le second *Ossade*, & le troisième *Arribou*, (d) sur lesquels ils se reposent d'une partie de leurs fonctions extérieures, parce que leur propre intérêt, autant que la nécessité des affaires publiques, les attachent constamment à la Cour (e).

LORSQU'UN

(x) A peu près comme en Turquie [avec cette différence que ceux qui sont dans les emplois civils ou militaires sont en effet Esclaves du Sultan.]

(y) Nyendacl, pag. 430.

(z) Le même, *ibid.* pag. 435. & suiv.

(a) *Angl.* Le Gouvernement de ce Royaume est entre les mains du Roi, & des trois Grands du premier ordre qui jouissent. R. d. E.

(b) Chaque Province à son Vice Roi particulier qui ressortit à ce Conseil suprême, ou Triumvirat d'Etat. R. d. E.

(c) Le même, pag. 437.

(d) *Angl.* Ceux-ci résident constamment à la Cour & ce n'est que par eux que l'on peut communiquer quelque chose au Roi. R. d. E.

(e) Afrique d'Ogilby, pag. 474. & Description de la Guinée par Barbot, pag. 367.

L. O.
Postes
distin-
guées.
Sont f-
Vicilla
Sont o-
sans
Seroit l-
leur en-
fut con-
même
du cri-
qui ne
exempl-
en 170
quelque
bord so-
efforts
don de
la Mer.
Vaisseau
fusil dar-
vre de
Seroit in-
arriver.
Qu'ai-je
il le liv-
donna o-
ter aux
Sont ce
nia il
meurtre
re,] m-
Négre.
LE R-
la hardie
Seroit

(f) *Angl.*
(g) *Angl.*
(h) *Angl.*
seroient de
(i) *Angl.*

soient traités
(x) de ce ti-
a loi suprême.
trois Grandz
ans ceste près
d'organes,
ne ils ne lui
t aussi le tour
ne semble ré-
nombre, per-
moins à lui

le titre de *Arce*
autres sur les
uits de la ter-
de la Nation,
de Roos, quele
Ils font sou-
recommanda-

u Etat] (z). z
au Roi; mais
e du pouvoir
re. (b) Les
issent unique-
d'autres or-

ment. Outre
auxquels il
sibles, il nom-
t ce qui con-
tems en tems
le bon ordre.
negoua, le se-
eposent d'une
ntérêt, autant
amment à la

LORSQU'UN

n Vice Roi parti-
cil suprême, ou

t constamment à
ax que l'on peut
au Roi. R. d. E.
ng. 474. & Des-
ribot, pag. 367.

LORSQU'UN [Seigneur Nègre] est élevé à l'un de ces trois grands Postes, le Roi lui donne, comme une marque insigne de faveur (f) & de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos Ordres de Chevalerie. Cette (g) grace s'accorde aussi aux Mercadors [ou Marchands] [qui se sont signalés dans leur profession,] aux Fulladors ou aux Intereffeurs, & aux Vieillards [d'une sagesse éprouvée.] [Ceux qui l'ont reçue du Souverain,] sont obligés de porter sans cesse leur cordon ou leur colier autour du cou, sans le quitter jamais sous quelque prétexte que le puisse être] & la mort seroit le châtement infailible de ceux qui le (h) quitteroient un instant. L'Auteur en cite deux exemples. Un Nègre, à qui l'on avoit dérobé son cordon, fut conduit sur le champ au supplice. Le voleur ayant été arrêté, subit le même sort, avec trois autres personnes qui avoient eu quelque connoissance du crime, sans l'avoir révélé à la Justice. Ainti, pour une chaîne de corail, qui ne valoit pas deux sols, il en coûta la vie à cinq personnes. Le second exemple est encore plus extraordinaire. Tandis que l'Auteur étoit à Bododo, en 1700, le Capitaine d'un Vaisseau Portugais, qui attendoit le payement de quelques dettes, ennuyé d'un trop long délai, prit le parti de faire arrêter à bord son principal débiteur. C'étoit un riche Marchand Nègre, qui fit des efforts violens pour s'échaper. Mais le Pilote Portugais l'arrêta par son cordon de corail; & mettant en pièces [cette précieuse] parure, il la jetta dans la Mer. Le Nègre perdit courage à cette vûe, & consentit à demeurer sur le Vaisseau. Mais ayant bientôt trouvé le Pilote endormi, il le tua d'un coup de fusil dans la tête; & ne se bornant point à cette vengeance, il perça le cadavre de plusieurs coups de couteau. Ensuite jettant ses armes, il déclara qu'il étoit indifférent [maintenant qu'il étoit vengé,] pour tout ce qui pouvoit lui arriver. Ma mort, dit-il, étoit certaine après avoir perdu mon Corail. (i) Qu'ai-je à craindre de pis? Le Capitaine Portugais n'osa le faire punir; mais il le livra au Gouverneur de la Place, qui l'envoya aussi-tôt à la Cour, & le Roi donna ordre qu'il fût gardé dans une étroite prison, pour le faire (k) exécuter aux yeux des premiers Portugais qui arriveroient sur la Côte. L'Auteur vit ce Malheureux [dans les chaînes;] & l'année même qu'il partit de Bénin il y arriva deux Bâtimens Portugais, qui venoient demander justice du meurtre de leur Pilote. [Il ignora quelle fut la conclusion de cette aventure,] mais (l) il ne douta point qu'elle n'eût fini par le supplice du Chevalier Nègre.

Le Roi se charge lui-même de la garde de ces coliers. Celui qui auroit la hardiesse de les contrefaire, ou d'en conserver un sans sa permission, n'éviteroit pas la mort. [Quoiqu'ils portent le nom de corail,] ils sont composés

ROYAUME
DE BÉNIN.

Cordon de
corail, espèce
du Chevale-
rie.

Ceux qui le
quittent ou
qui le perdent
sont punis de
mort.

Deux exem-
ples.

De quoi ces
cordons sont
composés.

(f) *Angl.* de cette Dignité. R. d. E.

état. R. d. E.

(g) *Angl.* marque d'honneur. R. d. E.

(k) *Angl.* sévèrement punir. R. d. E.

(h) *Angl.* qui le perdroient, ou se le lais-
seroient dérober. R. d. E.

(l) *Angl.* il ne douta nullement qu'ils ne
l'obtinissent. R. d. E.

(i) *Angl.* je suis à présent dans le même

ROYAUME
DE BÉNIN.Méthode
des héritages.Différentes
punitions des
crimes.

Le vol.

Le meurtre.

sés d'une terre cuite d'un rouge-pâle, ou d'une pierre fort unie, qu'on prendroit pour du marbre à veines rouges (m).

LE droit d'héritage, dans le Royaume de Bénin, appartient à l'aîné des fils. Mais s'il est d'une naissance au-dessus du commun, il est obligé d'obtenir [pour succéder à son père dans ses biens & dans ses titres] le consentement du Roi, en lui présentant un Esclave, & un autre aux trois Ministres. La justice (n) qu'il demande n'est jamais refusée, sans d'importantes raisons. Il est déclaré seul héritier de son père, avec le droit de faire à ses frères le partage qu'il juge-à-propos. Mais si sa mère est vivante, il ne peut se dispenser de lui assigner un fonds de subsistance convenable à sa condition, & de lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu de son père. Pour les autres veuves [de son père,] sur-tout celles qui n'ont point eu d'enfants, il est le maître de les prendre s'il les trouve à son gré, & d'en user comme des siennes. S'il ne les juge pas dignes de son affection, il les employe au travail, pour augmenter son revenu, mais (o) sans aucune raison conjugale. Le nombre de ces femmes est ici (p) fort grand; [& la plupart s'accoutumant peu du célibat, n'ont pas d'autre ressource que la prostitution].

SI le Mort ne laisse point d'enfants, son héritage passe à son frère ou à son plus proche parent. Dans le cas où il ne se présenteroit aucun héritier, la succession appartiendroit au Roi.

[NYENDAEL nous apprend les différentes punitions des crimes.] Quoique les Nègres de Bénin n'ayent pas autant de penchant pour le vol que ceux de plusieurs autres Pays, un voleur convaincu est obligé de restituer ce qu'il a pris & de payer une amende. S'il n'a point assez de bien pour satisfaire à la Loi, il est puni corporellement. Le vol commis (q) dans la maison des Grands, ou sur quelque chose qui leur appartient, est puni de mort. Mais on en voit peu d'exemples.

LE meurtre est encore plus rare à Bénin que le vol. Il est puni de mort. Cependant si le meurtrier étoit [d'une haute distinction, tel qu'] un des fils du Roi ou quelque Grand [du premier Ordre], il seroit banni sur les confins du Royaume & conduit dans son exil par une grosse escorte. Mais comme on ne voit jamais revenir aucun de ces Exilés, & qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, les Nègres sont persuadés qu'ils (r) passent bien-tôt dans (s) le pays de l'oubli. S'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, [sans dessein & par accident] ou d'une manière qui ne soit pas sanglante [à qui ne paroisse pas violente], le meurtrier peut s'exempter du supplice. deux conditions; l'une, de faire enterrer le Mort [honorablement] à ses propres dépens; l'autre, de fournir un Esclave qui soit exécuté à sa place, [d'après qu'il a été mis à mort, le meurtrier est obligé de lui toucher du front les genoux.]

(m) Nyendacl, *ubi sup.* pag. 436. & suiv.(n) *Angl.* ce que le Roi accorde ordinairement.(o) *Angl.* mais il n'a aucun autre Commerce avec elles. R. d. E.(p) *Angl.* Il y a ici autant de ces femmes que de prostituées dans les autres Païs R. d. E.(q) *Angl.* contre un Grand ou quelque membre du Gouvernement. R. d. E.(r) *Angl.* qu'ils sont envoyés aux Champs Elysées. R. d. E.

(s) Ils entendent apparemment la Mer. [qui est, comme on l'a vu, leur Enfer & leur Paradis.]

genou
après
MortTo
gent,
ont inIl
soupleparce
droityvoire
emplotonnac
n'ayanquelqu
ité de
d'apprLE
tère ;
offensles de
& de
LEtions.
champcette f
n'est pbliches.
naturehaute
spécialDA
plumeune m
peu de
ras aud'autre
DA
paîtritque la
c'est le
une co(t) I
(v) a
aussi ce
tous les
femme.

, qu'on pren-

l'aîné des fils.
l'obtenir [pour
ment du Roi,
La justice (n)
Il est déclaré
rtage qu'il ju-
de lui assigner
Ter la jouissan-
[de son père,]
es prendre s'il
es juge pas di-
er son revenu,
nes est ici (p)
ont pas d'autre:

frère ou à son
cun héritier, la

des crimes.]
penchant pour
convaincu est
S'il n'a point
nt. Le vol com-
qui leur appar-

ni de mort. Ce-
l'un des fils de
r les confins de
is comme on ne
t même aucune
tôt dans (s) l
coup de poing,
s, sanglante [d
er du supplice.
nent] à ses pre-
à sa place, [d
cher du front les
genoux.]

nd ou quelque men-
d. E.
nvoyés aux Champ-

aremment la Mer.
), leur Enfer & les

genoux.] Il paye ensuite une somme assez considérable aux trois Ministres; après quoi il est rétabli dans tous les droits de la Société, & les amis du Mort sont obligés de paroître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultère, s'expient avec de l'argent, & l'amende est proportionnée à la nature de l'offense. Si les criminels sont insolubles, ils sont condamnés à des peines corporelles (t).

Il y a plusieurs punitions pour l'adultère. Parmi le Peuple, un homme qui soupçonne sa femme employe toutes sortes de moyens pour la surprendre, parce qu'elle ne peut être punie sans conviction. S'il réussit, il acquiert un droit certain sur tous les effets de l'adultère, en esclaves, en bujis, en yvoire & en marchandises, avec le pouvoir de s'en saisir aussi-tôt & de les employer à son usage. La femme coupable, après avoir essuyé une rude bastonnade, est chassée de la maison & réduite à chercher fortune. Personne n'ayant d'empressement pour l'épouser dans cette situation, elle se retire dans quelque lieu où elle ne soit pas connue, pour trouver un autre mari en qualité de veuve, ou pour y vivre de quelque métier qu'elle n'ait pas besoin d'apprendre.

Les Nègres riches tirent à peu près la même vengeance d'une femme adultère; mais les parens, pour éviter le scandale, s'efforcent d'appaîser le mari offensé avec une somme d'argent, & rétablissent ordinairement la paix entre les deux Parties. (v) La femme rentre alors dans tous les droits de la fidélité & de la vertu, sans qu'il soit permis au mari de lui reprocher sa faute.

Les Grands & les Gouverneurs sont beaucoup plus sévères dans leurs punitions. S'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, ils tuent sur le champ les deux coupables & jettent leurs corps aux bêtes farouches. Mais cette sévérité même rend ici l'adultère (x) fort rare. Lorsque l'accusation n'est pas clairement prouvée, l'accusé doit se purger par les méthodes établies. Il y en a cinq, dont quatre s'emploient dans les causes légères & de nature civile. La cinquième est pour les crimes capitaux, tels que celui de haute trahison, & n'est accordée qu'aux personnes de distinction, par un ordre spécial du Roi.

DANS la première, l'Accusé est conduit devant le Prêtre, qui graisse une plume de coq & lui en perce la langue. Si la plume pénètre aisément, c'est une marque d'innocence, & la blessure se ferme [bientôt & se guérit] avec peu de secours. Mais si la plume s'arrête dans la langue & cause de l'embaras au Prêtre, c'est un si mauvais signe, que (y) le crime n'a plus besoin d'autre preuve.

DANS la seconde purgation, le Prêtre prend un morceau de terre, qu'il paîtrit en longueur & dans lequel il fait entrer sept ou neuf plumes de coq, que la personne soupçonnée doit tirer successivement. Sortent-elles sans peine? c'est le signe de l'innocence. Mais si l'on s'aperçoit de quelque difficulté, c'est une conviction du crime. La troisième purgation se fait en crachant le jus de certaines

(t) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 448.

(v) *Angl.* après quoi elle est regardée comme aussi vertueuse qu'auparavant, & traitée avec tous les égards qu'un mari doit avoir pour sa femme. R. d. E.

(x) Nyendaël, dans la Description de la Guinée par Bosman, pag. 451. & suiv.

(y) *Angl.* l'accusé est déclaré coupable. R. d. E.

ROYAUME
DE BÉNIN.

L'adultère.

Cinq mé-
thodes de pur-
gation pour
les accusés.

Première
méthode.

Seconde.

Troisième.

ROYAUME
DE BÉNIN.

Quatrième.

certaines herbes dans les yeux de l'Accusé. S'il n'en ressent aucun mal, il est renvoyé libre. Si ses yeux deviennent rouges & enflammés, il est déclaré coupable & condamné à payer une amende. Dans la quatrième, le Prêtre frappe trois fois l'Accusé sur la langue, avec un anneau de cuivre chauffé au feu. Son innocence dépend d'être brûlé ou de ne l'être pas.

L'AUTEUR ayant été témoin de ces quatre épreuves, tous les accusés furent déclarés coupables; & loin d'en être surpris, il l'auroit été, dit-il, qu'un morceau de cuivre rougi au feu n'eût pas fait quelque impression sur la langue d'un homme. La dernière purgation, dont on ne voit pas un exemple en vingt ans, s'exécute avec les formalités suivantes.

Cinquième
méthode, qui
est fort rare.

SI le crime est du premier ordre, & que l'Accusé demande à se purger, par serment, on commence par s'adresser au Roi pour obtenir sa permission. Ensuite le Prisonnier est conduit sur le bord d'une Rivière, à laquelle on attribue l'étrange propriété de soutenir un innocent qu'on y plonge, quand il n'auroit jamais su nager, & de le repousser doucement sur la rive; tandis qu'au-contraire elle ouvre son sein pour abîmer le plus habile nageur, s'il est coupable. Aussi-tôt qu'il y est jetté, [disent les Nègres], l'eau s'agite comme dans le tournant d'un gouffre, & ne redevient tranquille que lorsqu'il est au fond.

Partage des
Amendes.

LE partage des Amendes se fait entre plusieurs personnes. On satisfait d'abord l'offensé; & s'il est question d'un vol, on lui restitue tout ce qui lui avoit été pris. Le Gouverneur a la seconde part, & le reste appartient aux trois grands Ministres. Ainsi le Roi est le seul qui n'en tire aucun avantage, parce que les différends de ses Sujets ne vont jamais jusqu'à lui. Si les trois Ministres paroissent contens, [de ce qui leur est envoyé] l'affaire est terminée. Mais ils arrivent souvent qu'ils renvoient leur part au Gouverneur, en lui reprochant d'imposer des Amendes trop légères. Il est obligé alors de leur envoyer le double de la même somme [pour les appaiser].

Couronne-
ment des
Rois.
Comment
le Successeur
est nommé.

DAPPER s'est attaché à décrire la cérémonie du Couronnement des Rois de Bénin. Lorsque le Monarque régnant croit approcher de sa fin, il fait appeler [l'Onegwa] un de ses (z) trois Ministres; & lui ordonnant le secret, [juste qu'après son décès] sous peine de mort, il lui nomme, entre ses fils, celui qu'il destine à sa succession. Aussi-tôt que le Roi est expiré, ce Ministre prend sous sa garde le trésor & tous les effets du Roi. Les Princes, qui sont tous dans l'incertitude avec les mêmes espérances, viennent lui rendre hommage à genoux & s'efforcent de lui plaire, [comme à l'arbitre de leur sort].

Formalités
qui précèdent
la proclama-
tion.

A l'approche du tems réglé pour la proclamation, il fait avertir le Grand-Maréchal [de la Couronne], qui vient recevoir aussi-tôt ses ordres. Il lui déclare les dernières volontés du Roi, & le Grand-Maréchal se les fait répéter cinq ou six fois; après quoi il retourne [gravement] sur ses pas, s'enferme dans l'intérieur de sa maison, & ne découvre à personne [l'auguste] secret qu'il vient d'entendre.

LE

(z) *Angl.* Principaux Ministres. R. d. E.

LE
ronne
chal
pondr
Palais
et O
mesur
épéte
leurs
Prince
ce, &
ture,
le ils
mens F
Grande
A P
Village
qu'il fo
tervalle
& le G
l'instru
chal, &
sûte à
Cet un
illé vi
ant av
parti
ance q
se p
qui que
parg
(f)
ON
montre
assure q
ans ce
ses fo
ont pas
du Roi,
& les p

(a) A
qui a été
(b) A
(c) A
(d) A
teurs à cr
(e) B

ressent aucun & enflammés, etc. Dans la ... avec un an ... ou de ne l'être

les accusés fu- ... oit été, dit-il, ... pression sur la ... as un exemple

à se purger, ... sa permission. ... laquelle on at- ... onge, quand il ... la rive; tandis ... tuteur, s'il est ... u s'agite com- ... que lorsqu'il est

On satisfait ... ce qui lui avoit ... tritient aux trois ... avantage, parce ... trois Ministres ... minéc. Mais ill ... lui reprochant ... nvoyer le dou-

des Rois de ... il fait appeller ... secret, [just ... ses fils, celui ... ce Ministre ... Princes, qui ... ent lui rendre ... rbitre de leur

rtir le Grand- ... dres. Il lui dé- ... es fait répéter ... as, s'enferme ... guste] secret

LE

LE Ministre fait alors appeller (a) celui d'entre les Princes à qui la Couronne doit appartenir, & lui commande de se rendre chez le Grand-Maréchal, pour le prier de donner un Maître à l'Etat. [Le Prince obéit, sans répondre un seul mot, fait sa prière au Grand-Maréchal,] & retourne au Palais pour exécuter fidèlement toutes ses instructions. Cinq ou six jours après, cet Officier y revient lui-même, & concerte avec le Ministre (b) Régent, les mesures nécessaires pour la proclamation; mais ce n'est pas sans lui avoir fait répéter encore les dernières volontés du Roi, & sans lui avoir demandé [plusieurs fois] si sa mémoire ne le trompe pas, [& s'il ne prend pas le nom d'un Prince pour celui d'un autre.] Enfin, ils font appeller tous deux le jeune Prince, & lui ordonnant de se mettre à genoux, ils lui déclarent, dans cette posture, les intentions du Roi son père. Il les remercie de la fidélité avec laquelle ils ont rempli leur devoir, il se lève, il est revêtu sur le champ des Ornaments Royaux; & ces deux Officiers le proclamant Roi de Bénin, il reçoit les Grands & le Peuple, qui viennent lui rendre hommage à genoux.

APRÈS cette cérémonie, le nouveau Roi se retire ordinairement dans un Village nommé Oisebo, assez près de Bénin, pour y tenir sa Cour jusqu'à ce qu'il soit instruit des règles du Gouvernement. Barbot ajoute que dans cet intervalle, la Reine-Mère, le Ministre (c) dépositaire des volontés du feu Roi & le Grand-Maréchal, sont chargés de l'administration. Lorsque le tems de l'instruction est fini, le Roi quitte Oisebo sous la conduite du Grand-Maréchal, & va prendre possession du Palais & de l'Autorité Royale. Il pense ensuite à se défaire de ses frères, pour assurer (d) la tranquillité de son règne. [Cet usage cruel avoit été adouci] dans ces derniers tems, & on en avoit laissé vivre quelques-uns; mais ils usèrent si mal de cette faveur, en conspirant avec les amis de quelques Fiadors exilés, que le Roi d'aujourd'hui a pris le parti de faire étouffer (e) ou massacrer tous les siens. [par une ordonnance qui a été rendue publique.] Quelques-uns prétendent qu'il les a forcés de se pendre de leurs propres mains, parce qu'il n'est jamais permis à qui que ce soit de répandre le sang Royal. Mais, après leur mort, il ne pardonna rien pour donner toute la magnificence possible à leurs funérailles (f).

ON a déjà fait observer, d'après Nyendaël, que le Roi de Bénin ne se montre au Peuple qu'une fois l'année, à la fête du Corail. Cependant Artus assure qu'il fait annuellement deux processions au travers de la Ville. C'est dans ces occasions qu'il fait éclater toute sa grandeur, en marchant à la tête de ses femmes, dont le nombre monte à plus de six cens, [qui ne sont cependant pas toutes légitimes] [Ce nombre n'a rien de surprenant dans les femmes du Roi, puisque] les Grands en ont ici quatre-vingt ou quatre-vingt-dix, & les plus pauvres jusqu'à dix ou douze (g).

SUIVANT

- (a) *Angl.* celui des fils du Roi défunt, leur avoir lié les mains] en leur bouchant les oreilles, [le nez] & la bouche [avec de vieux chiffons.]
- (b) *Angl.* l'Onegwa. R. d. E.
- (c) *Angl.* l'Onegwa. R. d. E.
- (d) *Angl.* pour n'avoir point de Compétiteurs à craindre. R. d. E.
- (e) Barbot dit qu'on les étouffe, [après
- (f) Afrique d'Ogilby, pag. 447. & Barbot, pag. 371. & suiv.
- (g) Artus, dans la Collection de De Bry, Vol. II. Part. VI. pag. 121. & suiv.

ROYAUME DE BÉNIN.

Instructions que le nouveau Roi prend dans l'art de gouverner.

Il fait mourir tous ses frères.

Processions Royales.

ROYAUME
DE BÉNIN.

SUIVANT Dapper, le Roi de Bénin monte à cheval certains jours de l'année, pour se faire voir de son Peuple. Il prend, dans ces occasions, un des plus beaux chevaux [qui ne sont guères que passables] richement équipés [& enharnachés.] Il est suivi de trois ou quatre cens des principaux (b) Seigneurs de sa Cour, une partie à cheval, l'autre à pied, [armés de boucliers & de javelots] précédés & suivis des musiciens. A la tête de cette procession Royale, une troupe de nains & de muets conduit des Léopards & des Tigres enchaînés. La fête se termine ordinairement par la mort de dix ou douze Esclaves, achetés par le Peuple & sacrifiés à l'honneur du Roi (i).

Cour du
Roi de Bénin.

ARTUS dit que la Cour du Roi de Bénin est composée d'un grand nombre de Nobles qui montent à cheval pour se rendre au Palais, & qui s'y tiennent assis, à la manière des (k) femmes, les deux pieds du même côté. Un Esclave conduit leur monture; & des deux côtés ils en ont un autre, sur lequel ils s'appuyent dans le besoin. Par derrière ils en ont une troupe, dont les uns portent un parasol sur la tête de leur Maître. Les autres [suivent en ordre, &] jouent de la flute [du Cor] ou du tambour. Outre ces Instrumens [communs], les Nobles du premier rang en ont de propres à leur Ordre. C'est une sorte de filets, [portés par leurs Esclaves] qui ressemblent à ceux de nos Pêcheurs, & qui contiennent quelque chose, dit l'Auteur, dont le mouvement fait le même bruit que des noix renfermées dans une boîte.

Instrumens
de musique.

LE Roi entretient un prodigieux nombre d'Esclaves des deux sexes. On ne fait point un pas dans la Ville sans en rencontrer [une foule], dont les uns portent, sur leur tête, des fruits de diverses sortes, & de l'huile de Palmier, pour l'usage du Palais; d'autres, de l'eau & du foin pour les écuries Royales. Quelquefois le Roi fait l'honneur à ses Nobles de leur envoyer des présens, qui sont portés avec beaucoup de pompe par ses Esclaves. [Ces marches sont autant de spectacles réguliers,] Elles sont conduites par divers Officiers du Palais, qui portent à la main des bâtons blancs, pour écarter le Peuple & rendre le chemin libre (l).

Esclaves du
Roi.

Du tems de Barbot, le Roi de Bénin étoit un jeune Prince, d'un air affable. Il avoit encore sa mère, qu'il traitoit avec beaucoup de respect, & qui faisoit sa demeure dans un Palais séparé, à quelque distance de la Capitale, avec (m) une Cour digne de son rang. Il la consultoit souvent sur les affaires de l'Etat, mais par l'entremise de ses Ministres; car il ne pouvoit la voir lui-même sans blesser les loix & sans s'exposer à quelque soulèvement du Peuple (n).

Figure du
Roi suivant
Barbot.

IL y a beaucoup d'apparence que ce fut le même Prince dont Nyendael obtint une audience. Ce Voyageur lui donne quarante ans, & fait le même portrait de sa figure. Après avoir été introduit dans la salle, on l'obligea, suivant l'usage, de s'arrêter à trente pas du Trône. Mais il demanda la per-

(b) *Angl.* de ses principaux Ministres & Officiers d'Etat. R. d. E.

(i) Ogilby, pag. 475, & Barbot, pag. 370.

(k) Gynæcius.

(l) Artus, *ubi sup.*(m) *Angl.* où elle tenoit sa Cour, & étoit servie par ses propres Officiers & Domestiques. R. d. E.

(n) Barbot, pag. 368.

mission
Extraord
Il s'a
de lu
conte
au
venir
s'gay
A l
des pi
richell
lais.
voir a
de na
avec u
se retir
On se
ce qui
LES
mour de
monter
bestiau
ni de t
l'entret
La Cou
Royaum
habite
neurs c
leur pr
LES
du Roi
avec le
plus de
étrange
DAP
dans l'
homme
Aussi s'
met au
Siassiri.
quitter

(o) *Angl.*(p) *Ny.*(q) *Angl.*(r) *Angl.*

VI

mission de s'approcher plus près de Sa Majesté ; & cette faveur, quoiqu'extraordinaire, lui fut accordée par le Roi, avec un sourire [fort gracieux.] Il s'avança jusqu'à huit ou dix pas de sa personne. Il n'y avoit autour de lui que les trois grands Ministres, & un Nègre le sabre à la main, d'une contenance aussi fière que les sentinelles militaires. Tout ce qu'on veut dire au Roi doit être expliqué à ces trois Seigneurs, qui ne font qu'aller & venir pour communiquer les discours & les réponses, sans que personne puisse sçavoir si leurs rapports sont justes & fidels.

A la gauche du Roi, l'Auteur observa, contre une belle tapisserie, sur des pieds-destaux d'ivoire, plusieurs belles dents d'Eléphants. Toutes les richesses de ce Prince sont placées de même dans les appartemens du Palais. Nyendaël lui présenta une robe-de-chambre de soie, qu'il parut recevoir avec beaucoup de satisfaction. Les présens qu'on lui fait sont couverts de nattes & portés par des Esclaves, qui marchent devant & derrière avec un bâton blanc à la main. Ceux qui rencontrent cette procession doivent se retirer promptement, s'ils ne veulent être battus avec beaucoup de rigueur. On se croit obligé à cette précaution, pour éviter le poison (p) & tout ce qui pourroit donner atteinte à la sûreté du Roi.

Les Revenus de la (q) Couronne sont fort considérables. (r) Chaque Gouverneur de Province est comptable au Roi d'un certain nombre de sacs de bujis, qui montent à de grosses sommes. Les Officiers subalternes payent leurs taxes en bestiaux, en volaille, en ignames & en étofes. Ainsi, le Palais étant fourni de toutes les provisions nécessaires, il y a peu de dépenses à faire pour l'entretien de la vie, & le revenu pécuniaire demeure entier dans les coffres. La Cour n'impose aucun Droit sur les Marchandises, [qui entrent dans le Royaume ou qui en sortent], mais chacun paye au Gouverneur du lieu qu'il habite une somme annuelle pour la liberté du Commerce. Les Gouverneurs en donnent au Roi une partie fixe, & sçavent ainsi à quoi monte leur propre revenu.

Les Européens sont ici traités avec beaucoup de distinction, car les droits du Roi sur chaque Vaissseau, ceux des trois Ministres & des Gouverneurs, avec les gages des Mercadors ou des Fiadors, ne montent point ensemble à plus de six livres sterlings. Une si petite somme (s) met un Capitaine étranger dans tous les droits du Commerce.

DAPPER représente le Roi de Bénin comme un Prince si puissant, que dans l'espace d'un seul jour il peut rassembler une armée de vingt mille hommes. Avec un peu plus de tems, il en met cent mille en campagne. Aussi sçait-il se faire respecter de ses Voisins & de ses propres Troupes. Il n'admets au partage du butin que son Général, qui porte le titre d'Ouasserry ou Siassiri. La discipline est si rigoureuse dans ses Armées, que personne n'ose quitter son poste (t), sous peine de mort. Cependant Nyendaël assûre que l'art

(o) *Angl.* Tous les Dieux du Roi. R. d. E.

(p) Nyendaël, *ubi sup.* pag. 464. & suiv.

(q) *Angl.* du Roi. R. d. E.

(r) *Angl.* il a plusieurs Provinces dont chacu-

ne a un Gouverneur.

(s) Le même, pag. 460. & Barbot, *ubi sup.*

(t) Ogilby, pag. 474.

ROYAUME
DE BÉNIN.

Disposition
des richesses
du Roi.

Ses Revenus.

Les Euro-
péens favori-
sés dans le
Commerce.

Puissance
militaire de
Bénin.

ROYAUME
DE BÉNIN.Armes de la
Nation,

l'art de la guerre est ignoré dans la Nation, & que le courage & la conduite lui manquent également quoiqu'étant environnée de Pyrates & de Voleurs qui lui causent des allarmes perpétuelles, [& qu'exposée à de fréquentes invasions de la part de ses voisins], elle ait souvent l'occasion de s'aguerrir. [Lors qu'elle entre en Campagne, elle n'observe, ny Discipline ny conduite, & n'a même ni Général ni Officiers. Telle est sa poltronerie, que la nécessité peut seule la forcer à combattre & qu'alors même elle se défend si mal, qu'elle est bientôt défaite ou prisonnière].

LES Armes du Royaume de Bénin sont le sabre (u), le poignard & la zagaie, avec l'arc & les flèches. [Ces dernières armes sont empoisonnées (x)]. Chaque soldat est couvert d'un bouclier, mais composé de bambous, & par conséquent si foible & si léger [qu'il ne peut parer aucun coup un peu fort, de forte] (y); qu'il sert plutôt d'ornement que de défense. La plupart des Nobles portent en Campagne une robe d'écarlate, comme une marque de leur rang, d'autres néanmoins se couvrent de peaux d'Eléphant, ou d'autres cuirs à l'épreuve de la flèche, ornés de dents de Léopards, & surmontés d'un grand bonnet rouge, d'où pend une longue queue de cheval. Le commun des Soldats porte à la ceinture un pagne de soie (z) très-fine, qui est comme l'uniforme de leur profession militaire. Le reste du corps est nud, [& n'a pour défense que leurs boucliers, quoique leurs flèches & celles de leurs ennemis soient empoisonnées].

Le même Ecrivain ajoute diverses Remarques, qui ne se trouvent point dans les autres Voyageurs. Mais Nyendael les ayant réfutées, comme autant d'erreurs ou de fausses imaginations, nous nous garderons bien d'en infecter cet Ouvrage.

(u) *Angl.* le Coutelas, R. d. E.
(x) Dapper dit qu'elles le font par leurs Prêtres.

(y) Nyendael, pag. 457.
(z) *Angl.* dit, aussi fine que la Soie. R. d. E.



OTES

ge & la condui-
s & de Voleurs
quentes invasions
guerrir. [Lors
conduite, & n'a
que la nécessité
deffend si mal,

oignard & la za-
poissonnées (x).]
ambous, & par
oup un peu fort.
La plupart des
une marque de
hant, ou d'au-
rds, & surmon-
de cheval. Le
) très-fine, qui
corps est nud,
hes & celles de

trouvent point
comme autant
en d'en infecter

ne que la Soie. B.

CHAPITRE



Voyag
B

L'AU
célé
puifer j
par cet
de Super
& de [v
Marchan
de son V
d'Afrique
ageoit a
ses, & r
quatre V
ici, apr
Relations
elles repr
ur le té
Négres,

(a) L'A
cription
vent el
d. E.
(b) L'A

L'ALB
Janv
elle pass
des Canar
Vancr à l
pour pre
Pater plei
res, qu'il

C H A P I T R E II.

Voyage au Nouveau-Kalabar, à Bandi & à Dono, par JACQUES BARBOT & JEAN GRAZILHIER. [en 1699.]

L'AUTEUR de cette Relation étoit frère de *Jean Barbot*, Voyageur (a) célèbre par sa Description de la Guinée, où nous n'avons pas cessé de puiser jusqu'ici comme dans une excellente source. Jacques Barbot, [excité par cet exemple domestique], entreprit un Voyage Maritime avec la qualité de Supercargo, [& d'Associé] sur l'*Albion*, Frégate de trois cens tonneaux & de [vingt]- quatre pièces de Canon (b). Il s'étoit associé avec d'autres Marchands de Londres pour le fond de la cargaison; & l'objet particulier de son Voyage étoit le Nouveau-Kalabar, Rivière de la Côte Méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment *Rio Real*. *Jean Gracilhier*, qui partageoit avec lui l'office de Supercargo, l'accompagna dans toutes ses courses, & recueillit ses propres observations; qui furent ensuite augmentées dans quatre Voyages qu'il fit successivement aux mêmes lieux. Elles paroîtront ici, après le Journal de Barbot. Les Cartes dont ils ont enrichi leurs Relations furent composées par d'habiles Pilotes, dans les Pays mêmes dont elles représentent la situation; & si leurs Auteurs n'ont pas toujours travaillé sur le témoignage de leurs propres yeux, ils ont consulté soigneusement les Nègres, dans les occasions où les autres secours leur ont manqué.

INTRODUC-
TION.

(a) L'Anglois dit simplement Auteur de la Description de la Guinée que nous avons souvent citée dans le IV. & V. Volume. d. E.

(b) L'Auteur l'appelle un Vaisseau de dix

pour cent; c'est-à-dire, un de ces Marchands particuliers, qui payoient dix pour cent à la Compagnie Angloise pour la liberté du Commerce. Voyez ci-dessus, Tome IV. R. d. T.

§. I.

Journal de Jacques Barbot, [au Nouveau Kalabar.]

L'ALBION, où l'Auteur s'embarqua aux Dunes, mit à la voile le 13 de Janvier 1699. [Cette Frégate appartenoit à des Marchands de Londres], elle passa dans la route ordinaire, à la vûe de Porto-Santo, de Madère, des Canaries, du Cap-Verd & du Cap-Mesurado. Le 25 de Février elle jetta l'ancre à l'embouchure de Rio Sestos ou Sestro, où elle s'arrêta quelques jours pour prendre de l'eau, du bois & des provisions. Barbot y trouva le Roi Peter plein de vie & de fanté; mais les dents d'Eléphants y étoient si chères, qu'il n'en acheta qu'un petit nombre.

JACQUES
BARBOT.
1699.
Départ de
l'Auteur &
cours de sa
Navigation.



N. V. Schley dirac.

KAART der GOLF van GUINÉE, en der KUSTEN tusfen K
 geschikt op de Dagregisters der Zeeleden. door N. BELLIN

JACQUES
BARBOT.
1699.
Nouvelles
qu'il apprend
à Frédérickf-
bourg.

Commisson
de trois Vais-
seaux Fran-
çois.

Maladies
qui se répan-
dent dans
l'Albion.

Vaisseaux
Hollandois
qu'elle ren-
contre à Mina.

LA Frégate quitta Rio Sestos le 20 de Mars, & mouilla le 8 d'Avril au Cap Tres-Puntas, devant le Grand-Frédérickbourg. Barbot y fut reçu fort civilement du Général (a) Danois; mais il apprit de lui qu'il y avoit peu de Commerce à se promettre sur la Côte. La guerre étoit allumée entre les Habitans, à l'inspiration des Hollandois, qui employoient cette voie pour se rendre insensiblement les maîtres du Pays. Barbot apprit encore que six semaines auparavant, le même Général, revenant du Cap Lopez-Confalvo, avoit été attaqué par un Pyrate, qu'il avoit forcé de prendre le large, & que deux ou trois autres de ces brigands croisoient actuellement entre le Cap-Lopez & l'Isle S. Thomas. Le Patron d'une petite Barque Portugaise, qui arriva le 10 Avril à Frédérickbourg, [qui étoit un Nègre] confirma cette nouvelle par le récit de son voyage, que les mêmes craintes avoient fait durer trois semaines depuis S. Thomas. Il ajoûta que trois mois auparavant, il avoit vû dans cette Isle (b) trois grands Vaisseaux François, qui venoient de la Côte de Guinée avec leur cargaison d'Esclaves & qui étoient commandés par le Chevalier Damon. Ces trois Bâtimens étoient venu acheter des Esclaves en Guinée par commisson particulière de la Cour de France, pour indemniser les Flibustiers de l'Isle S. Domingue des prétentions qu'ils formoient au butin que MM. de Pointis & du Cassé avoient enlevé à Cartagène. Le dessein de la France étoit de leur donner des Esclaves au-lieu d'argent, dans l'espérance de les faire retourner à leur Etablissement de S. Domingue, qu'ils avoient abandonné. On étoit convenu avec eux, que, rendus dans cette Isle, ils les prendroient à deux cens cinquante livres par tête; marché dont la France ne tira pas beaucoup d'avantage, parce que les Esclaves étant alors fort chers, ils lui revenoient à cinquante écus sur la Côte de Juda. Mais elle obtint ce qu'elle s'étoit proposé à cette condition; c'est-à-dire, le retour des Flibustiers à S. Domingue.

BARBOT, [sur quelques démêlés] avec les Nègres de Très-Puntas, se vit exposé à manquer d'eau fraîche auprès du rivage, par la malignité qu'ils eurent de détourner le canal de la source. Il porta ses plaintes au Général Prussien, qui donna ordre que le cours de l'eau fût rétabli, & qui prêta même quelques-uns de ses gens pour transporter les tonneaux à bord. Mais ce secours n'empêcha point que l'excès de la chaleur ne causât de (c) fâcheuses maladies dans l'Equipage. Plusieurs Matelots périrent en peu de jours. Les rafraîchissemens étoient rares & fort chers. On ne put se procurer [des Portugais] qu'une chèvre, un porc & sept poulets, qui coutèrent cinq akkis en or; & pour comble de disgrâce, une provision de grossés fèves, qui devoit servir à la subsistance des Esclaves & qui avoit couté cent livres sterlings à Londres, se trouva si corrompue, qu'elle ne put être d'aucune ressource. On remit tristement à la voile, & le 17 d'Avril on jetta l'ancre devant le Château de Mina. Cette Rade avoit alors sept Bâtimens Hollandois, dont quatre étoient des Vaisseaux de haut-bord, entre lesquels Barbot vit deux Frégates de trente pièces de canon & de cent-trente hommes d'équipage, qui étoient chargés de don-

(a) Angl. Prussien. R. d. E.

(b) Angl. quatre. R. d. E.

(c) Barbot Description de la Guinée, pag. 455.

ner la ch
puis per
canon,
au Capit
la Côte,
qui revie
LE 11
lois, su
gaife q
gner le
vage apr
quelques
qui fit pe
Corse, q
17 Avril,
une gros
donner 3
mais dan
bled à to
manes &
avec bea
toiles pe
grand].
On par
de Winn
on arriva
au Comm
dont le ca
entre les
long de la
remit en
seroit d
LE 27
nutes de
d'Ouest.
à voir s'é
pas s'e
atations
grosse plu
suivant, d
dix brasse
fort impè
& l'on s'a
été jetté p
Bénin. L

(d) Angl.

d'Avril au
t reçu fort
avait peu
entre les
cette voie
encore que
peu Confal-
te le large,
entre le
Portugaise,
] confirmag
tes avoient
mois aupara-
ois, qui ve-
qui étoient
venu ache-
r de France,
ntions qu'ils
à Cartagène.
'argent, dans
ngue, qu'ils
ns cette Isle,
ont la Fran-
nt alors fort
Mais elle ob-
tour des Fili-

ntas, se vit
té qu'ils eu-
Général Pruf-
prêta même
ais ce secours
uses maladies
es rafraîchif-
es Portugais
is en or; &
voit servir à
à Londres, se
remît triste-
eau de Mina.
ent des Vais-
nte pièces de
rgés de don-
net.

la Guinée, pag.

ner la chasse aux Pyrates & aux Marchands d'Interlope. Elles avoient pris depuis peu trois Interlopiers de Zelande, dont l'un portoit trente-six pièces de canon, & ne s'étoit rendu qu'après une vigoureuse résistance, [on fit le Procès au Capitaine.] Une de ces deux Frégates ayant passé deux années entières sur la Côte, se dispoit à retourner en Hollande, chargée de mille mares d'Or, qui reviennent à trente-deux mille livres sterlings.

LE 13. on arriva au Cap-Corse, où l'on mouilla contre deux Vaisseaux Anglois, sur un fond de vase & de sable d'environ huit brasses. La Barque Portugaise qu'on avoit rencontrée à Tres-Puntas, ayant eu la liberté d'accompagner le Vaisseau, eut le malheur d'échouer, pour s'être trop approchée du rivage après avoir perdu son câble. Elle mit son esquif en Mer, pour en tirer quelques secours; mais il fut renversé presque aussitôt par un vent impétueux qui fit périr trois hommes. La Frégate Angloise trouva le bled si cher au Cap-Corse, qu'elle n'en put obtenir pour sa provision. Ayant levé l'ancre le 21 d'Avril, elle l'alla jeter sous Anamabo, où elle acheta avec beaucoup de peine une grosse quantité de bled-d'Inde, qui lui coûta fort cher [puis qu'elle dut donner 3 Akkis pour chaque Caïsse de Grain, ce qui est un prix excessif]; mais dans l'extrémité où la perte de ses sèves l'avoient réduite, il falloit du bled à toutes fortes de prix. Elle se dédommagea par la vente de ses perpe- manes & de quantité de poudre, marchandises que les Nègres recherchoient avec beaucoup de passion. Ils ne marquèrent pas moins d'avidité pour les toiles peintes & les toiles cirées, [avec les Armes d'Angleterre peintes en grand].

On partit d'Anamabo le 11 de May; & passant à la vûe des Forts d'Apang & de Winneba, [dont l'un appartient aux Hollandois & l'autre aux Anglois], on arriva le 15 dans la Rade d'Akra, où l'on employa le tems, jusqu'au 26, au Commerce de l'Or, des Esclaves & de l'Yvoire. La perte d'une ancre, dont le câble [& la corde de la Bouée] se rompit & qu'on fut obligé de laisser entre les Rocs, n'empêcha point qu'on n'achetât soixante-six (d) Esclaves au long de la Côte d'Or, avec une bonne quantité d'or & d'yvoire. Enfin l'on remit en Mer, dans la résolution de porter droit au Nouveau Kalaba, où l'on cherroit de trouver des Esclaves en plus grand nombre.

LE 27 de May on étoit, suivant les observations, à cinq degrés quatre minutes de latitude du Nord, avec un tems doux & le vent Sud-Ouest-quart-d'Ouest. Mais vers minuit le tems devint si gros, qu'on craignit beaucoup de voir séparés de la petite Chaloupe, qui suivoit à voiles. [De sorte que pour ne pas s'en éloigner, on fut obligé de baisser les voiles.] Le 29, on essuya des tentations violentes, par l'impétuosité d'un vent de Nord, accompagné d'une grosse pluie. On se crut, par estimation, fort près du Cap-Formosa. Le jour suivant, on s'avança jusqu'à deux lieuës de la terre, sur un fond de sable de dix brasses, avec beaucoup de peine à résister au cours de la marée, qui étoit fort impétueux vers le rivage. On crut avoir fait cent-dix lieuës depuis Akra, & l'on s'aperçut avec surprise qu'ayant manqué le Cap-Formosa, on avoit été jetté par la marée quinze lieuës plus loin au Nord-Ouest, dans le Golfe de Bénin. Le 31, on jeta l'ancre à une lieuë & demie du rivage, vers quatre degrés.

JACQUES
BARROT.
1699.

Cap-Corse
& Anamabo

Commence-
ment de Com-
merce.

Navigation
pénible.

(d) Angl. cinq. R. d. E.

JACQUES
BARBOT.
1699.

Remarques
sur la Mer
de Guinée.

Cap-Formosa.
Rio Non.
Rio Oddy.
Rio Tilante,
ou S. Juan.
S. Barthele-
my.
Sombreiro.

Barbot arri-
ve à la Rivière
de Kalabar.

Dangers au
mois de Juin.

Informations
que l'Auteur
reçoit d'un
Canot Nègre.

dégrés cinq minutes de latitude du Nord. On trouva pendant le reste du jour que le cours de la marée étoit fort rapide au Nord. La Côte s'étendoit Nord & Sud, & paroissoit plate [basse] & couverte de bois. Depuis qu'on étoit parti d'Akra, le tems n'avoit pas cessé d'être fort épais, avec des pluies continuelles.

CEUX qui croiroient, dit l'Auteur, que la Navigation est facile en Guinée, depuis le mois de May jusqu'au mois d'Août, seroient fort éloignés de la vérité. Ils doivent au contraire se fournir, dans cette saison, d'une double provision d'ancres, parce que la Mer est fort grosse, le vent impétueux au Sud-Sud-Ouest [poussant contre les Côtes], accompagné de pluies longues & pétafantes, qui incommodent beaucoup un Vaisseau tandis qu'il est à l'ancre, & le fond chargé de Rocs dans quantité d'endroits, tels que Sestos, Axim, Très-Puntas & Akra. On s'est imaginé, aussi faussement, que les grandes pluies abbattoient la force des vagues. L'Auteur a vérifié, au-contraire, que pendant plus de cinq semaines de pluie, la Mer avoit été continuellement fort grosse, le tems obscur, & le froid aussi vif, pendant le jour & la nuit, que dans le Canal de la Manche au Mois de Septembre.

DEPUIS le premier de Juin jusqu'au 15, la Frégate continua de tourner, en mouillant chaque jour au long de la Côte, sans cesser d'avoir le vent contraire. Le 16, ayant porté au Sud-Est, sur huit & neuf brasses, on gagna le Cap-Formosa, qu'il n'est pas aisé de reconnoître. A deux heures après-midi on passa *Rio Non*, en portant à l'Est, & vers quatre heures *Rio Oddy*, sur sept brasses. A six heures du soir on mouilla sur six brasses, Nord-Est & Sud-Ouest de *Rio Tilante* ou *S. Juan*. Le 17, continuant d'avancer vers l'Est au long du rivage, sur six & sept brasses, on eut vers neuf heures *Rio S. Nicolas* au Nord, à onze heures *Rio S. Barbara*; on passa vers une heure la Rivière de *S. Barthelemy*, & à deux heures & demie celle de *Sombreiro*. Enfin vers trois heures, on jeta l'ancre entre l'ancienne & la nouvelle Rivière de *Kalabar*, sur cinq brasses & demie d'un fond de vase, Nord & Sud de la pointe de *Foko*, par estimation.

LE 18, à la pointe du jour, on envoya la Chaloupe au rivage, pour y prendre langue, & demander des Pilotes qui connussent la Rivière de *Kalabar*. Trois hommes, qui se mirent dans la Chaloupe, avec des essais de plusieurs sortes de Marchandises, découvrirent presque à perte de vue un Bâtiment à voiles dans la Rivière de *Bandi*. Vers dix heures, le cours de la marée étant à l'Est, on prit le parti de mouiller à quatre lieues du rivage, dans l'opinion que le Commerce ne se pourroit faire qu'avec la Chaloupe & la Barque longue, parce qu'il ne seroit pas possible de trouver un canal favorable, pour un Bâtiment qui tiroit quatorze pieds & demi d'eau. Le 21, à la pointe du jour, le vent devint si impétueux qu'il brisa le cable du Sud-Est. La marée étoit très-forte & le tems d'une fraîcheur extrême. On s'aperçut que le mois de Juin est un *Diable* dans cette Mer, comme on en avoit été averti à Très-Puntas par le Patron de la Barque Portugaise. [Cependant l'agitation des vagues diminua un peu le jour suivant.]

LE 23, à une heure, on vit paroître un grand Canot, à neuf rameurs, avec plusieurs autres Nègres, (e) [& le Patron de la longue Barque, qui ayant perdu

(e) Barbot Description de la Guinée, pag. 437.

perdu le
apparte
trois Pil
dont ils
ne tiraf
que le B
le Capita
raison d
es Inde
la Fréga
les Escl
Patron d
mais d'en
MAUX.

sur à la
cargaison

LE 21

sur la f

quoique

est forc

& le Va

l'action

ainsi, la

trois lieu

trois bra

quarts, c

près de

avec beau

voiles;

sur tout-c

de trouv

de l'effro

de l'un d

de la R

du Capita

riva près

étant q

résister au

l'Albion u

de

(f) Ang

es, & tar

roup ils to

le Vaisseau

comme la M

endommag

(g) Ang

perdu

perdu les Grapins avoit été obligé de rentrer dans la Rivière de Bandi.] Il appartenoit à *Guillaume*, Roi de *Bandi*, qui envoyoit à la Frégate deux ou trois Pilotes de sa Nation, munis des certificats de plusieurs Capitaines Anglois, dont ils avoient conduit heureusement les Vaisseaux dans la Rivière, quoiqu'ils ne tirassent pas moins de treize brasses d'eau. Les mêmes Nègres assurèrent que le Bâtiment qu'on avoit aperçu, étoit un Vaisseau Anglois, commandé par le Capitaine *Edouards*, qui avoit fait dans l'espace de trois semaines sa caravane d'Esclaves, [au nombre de 500,] & qui se préparoit à partir pour les Indes Occidentales. Ils ajoutèrent qu'ils n'avoient pas plutôt découvert la Frégate, que le Roi avoit envoyé des ordres sur la Rivière pour acheter des Esclaves, outre cent-cinquante qui étoient actuellement à Bandi; & le Patron de la Chaloupe vint rendre témoignage que ce Prince lui avoit promis d'en rassembler bien-tôt cinq cens, des plus jeunes & des plus vigoureux. Sur tant d'heureuses apparences on prit la résolution de s'abandonner à la conduite des Pilotes, & d'entrer dans la Rivière pour hâter la cargaison.

LE 24, [de bon matin] avec un fort beau tems, on commençoit à retirer la seule ancre qui restoit au Vaisseau, lorsque le câble se rompit, quoique neuf; & la chaîne ayant eu le même sort un peu après-midi, on fut forcé de tendre une partie des voiles, pour sauver la vie des hommes & le Vaisseau. On observa de présenter l'Avant au Sud-Est, pour diminuer l'action des vagues du côté de la Barre. Toute la ressource fut d'avancer ainsi, la sonde à la main. Vers trois heures, étant à la distance d'environ trois lieues des Pointes de *Foko* & de *Bandi*, on tomba tout-d'un-coup sur trois brasses & demie, ensuite sur trois brasses, & bien-tôt sur deux & trois quarts, & sur deux & demie. Il n'y eut personne qui ne crût le Vaisseau près de sa ruine. L'Arrière toucha trois fois le fond, & la troisième fois avec beaucoup de violence. Mais on prit le parti de déployer toutes les voiles; & cette résolution sauva la Frégate Angloise, en lui faisant passer tout-d'un-coup la Barre. Pendant les deux heures suivantes, on continua de trouver dans les sondes, quelques inégalités (*f*) qui causèrent encore de l'effroi; mais la Mer étant assez tranquille, on ne courût en effet aucun danger. A cinq heures, on se trouva dans l'embouchure même de la Rivière [de *Bandi*] d'où l'on découvrit clairement le Vaisseau du Capitaine *Edouards*, qui étoit à l'ancre devant la Ville Royale. On (*g*) arriva près de lui avec la même marée; & la seule ancre dont on pût faire usage n'étant que de trois cens, on mouilla devant *Bandi*, malgré la difficulté de résister au courant avec un si foible secours. *Edouards* envoya aussi-tôt sur l'Albion une ancre de six cens, mais seulement pour la nuit, & jusqu'à ce qu'il fût

(*f*) *Angl.* n'ayant tantôt que trois brasses, & tantôt que quatre lors que tout-d'un-coup ils tombèrent sur 2. brasses & demi & le Vaisseau toucha légèrement le fond. Mais, comme la Mer étoit calme; il n'en fut point endommagé. R. d. E.

(*g*) *Angl.* En même tems ils tournèrent di-

rectement au Nord-Est pour entrer dans la Rivière, & jettèrent l'Ancre, sur 14 brasses, devant *Bandi*, mais cette Ancre, la seule qui leur fut restée, étant trop légère, n'étant que de 300, & la Marée étant très forte, elle fut long-tems avant que de s'arrêter R. d. E.

JACQUES
BARBOT.
1699.

Le Vaisseau
entre, avec
danger, dans
la Rivière.

Il mouille
devant la Vil-
le de *Bandi*.

JACQUES
BARBOT.
1699.

Difficultés
pour le Com-
merce.

Conférences
infructueuses.

Discours du
frère du Roi.

On s'accor-
de.

fût en état d'en prêter une plus grosse. Les Pilotes n'avoient été d'aucun secours dans des embarras si pressans. Il s'étoient contentés d'assurer que jamais ils n'avoient vu l'eau si basse [à la Barre], quoiqu'ils l'eussent fait passer à plusieurs Vaisseaux dans les basses marées. En effet, le Capitaine Edouards leur dit lui-même, qu'en mettant les deux Caps Est & Ouest, & portant droit au Nord & au Nord-Est-quart-d'Est, au-lieu de porter au Nord-Ouest quart au Nord & au Nord-Nord-Ouest, ils auroient trouvé constamment entre cinq & huit brasses de fond, jusqu'au lieu où il étoit avec sa Pinasse (b).

Le 25 au matin, ils saluèrent le Roi Nègre d'une décharge de sept pièces. Les Officiers de la Frégate descendirent le même jour au rivage, pour rendre leurs devoirs à ce Prince, & régler les conditions du Commerce. Mais il leur fit entendre qu'il exigeoit d'eux, pour chaque Esclave, une barre [de fer] de plus que le Capitaine Edouards n'avoit payé. Il se plaignit de leurs bassins, de leurs chaudrons & de leurs coliers jaunes, qui n'étoient plus des marchandises convenables à ses besoins. Le lendemain ils eurent une autre conférence avec lui & ses principaux Officiers [sur le Commerce.] Elle dura long-tems sans aucun fruit, parce que faisant valoir la rareté des Esclaves, [causée par le grand nombre qu'on en avoit transporté depuis peu], ils exigeoient rigoureusement treize barres pour un mâle, & dix pour une femme. Le Roi traita les Facteurs à souper. Le 27, il leur fit demander un barril d'eau-de-vie, de trente-cinq gallons, à deux barres pour chaque gallon. La conférence recommença le soir avec aussi peu de succès que les deux premières. Le 28, les Anglois firent remonter la Rivière à leur Chaloupe jusqu'à la Ville (i) de *Doni*, qui est éloignée de Bandi d'environ vingt-cinq milles. Les provisions commençoient à manquer sur le Vaisseau. [Le jour suivant ils reçurent, 3 grandes jarres d'huile de Palmier, mais comme le tems étoit mauvais, ils ne descendirent point à terre].

Le 30, ils eurent une nouvelle conférence avec les Officiers du Roi, sans en retirer plus d'avantage pour la conclusion du Traité. Pepperell, frère du Roi, leur dit civilement „qu'il étoit mortifié de leur voir fermer l'oreille à ses „ propositions, [qu'ils ne pouvoient lui en faire un reproche,] parce qu'il „ estimoit beaucoup les Blancs, & qu'il leur avoit l'obligation de s'être enrichi par le Commerce; mais qu'il étoit forcé d'insister sur le prix des Esclaves, depuis que la vûe de tant de grands Vaisseaux qui arrivoient sur la Côte, l'avoit fait hausser dans tous les Marchés intérieurs du Pays: que pour „ le modérer néanmoins, il se contenteroit de treize barres pour les hommes, de neuf barres & deux anneaux de cuivre, pour les femmes, & d'un „ prix proportionné pour les garçons & les filles,„. On se sépara sans avoir rien conclu.

CEPENDANT, dès le lendemain, le Roi fit rappeler les Facteurs, & l'on s'accorda presque aux mêmes termes que Pepperell avoit proposés; c'est-à-dire, à treize barres pour les hommes, & neuf pour les femmes. Le Roi promit de

(b) Barbot Description de la Guinée pag. 458.

(i) Angl. pour aller chercher des Provisions & des Rafraichissemens. R. d. E.

(k) Ba

459.

(m). O

VI. I

se rendre le lendemain à bord, pour (k) confirmer les Articles & pour recevoir ses droits. Le même jour, les Matelots Anglois prirent un Requin monstrueux, dont les Nègres de Bandi firent un grand festin. La Chaloupe arriva le soir de Doni. Elle apportoit un Esclave, qui n'avoit coûté que dix barres & un pot d'étain; avec une vache, qu'on avoit achetée pour cent cinquante anneaux de cuivre.

[LE 2. de Juillet] après une grosse pluie, qui dura la moitié du jour, le Roi tint sa promesse, & se rendit sur le Vaisseau dans la Chaloupe des Anglois, escorté de ses Kabaschirs & de ses Officiers dans trois grands Canots. En montant à bord il fut salué de sept coups de canon. Son habillement étoit un just-au-corps d'écarlate à l'ancienne mode, enrichi d'un galon d'Or & d'Argent fort terni. Il avoit la tête couverte d'un fort beau chapeau, mais les pieds nus. Son Cortège lui rendoit des respects extraordinaires; & ce sentiment est si général dans la Nation, que depuis l'arrivée de la Frégate, aucun Habitant n'avoit osé commercer avec les Anglois jusqu'à la conclusion du Traité. Barbot & les Facteurs eurent un long entretien avec ce Prince & son frère, touchant le prix de chaque Marchandise & les Droits Royaux. Pepperell leur parut fort rusé, mais grand parleur. Le Pouch & l'Eau-de-vie furent distribués avec tant de profusion, que l'Assemblée, composée de quinze Nègres, commençoit à se rendre importune aux Anglois. Enfin, les articles furent réglés solidement, & le Roi donna ordre que la permission du commerce fût proclamée dans sa Capitale. Cette proclamation se fait au son de quelques trompettes d'ivoire, semblables à celles de la Côte d'Or. Le Crieur a seize anneaux de cuivre pour salaire.

LES Nègres de cette Côte sont assez capables de trouver des raisons ou des excuses pour rompre un Traité, qui ne peut être que verbal, parce qu'ils n'ont point l'art de l'écriture. Ils se croient en droit d'interpréter à leur gré les expressions qu'ils ont employées. [Les Etrangers sont forcés d'en passer par-là]. BARBOT fit les présens (l) [accoutumés, au Roi, & à ses Officiers.] Le Roi reçut un fusil, un chapeau, & neuf paquets de coliers, au-lieu d'un just-au-corps [qu'il avoit jusqu'alors exigé.] Le Capitaine Forty, Général des Armes, le Capitaine Pepperell, le Capitaine Boileau, l'Alderman Boughsby, Mord Wittiby, le Duc de Monmouth, l'Yvrogne Harry, (m) & quelques autres Seigneurs Nègres] reçurent deux fusils, huit chapeaux & neuf pagnes d'étoffe de Guinée. Ce fut avec ce Conseil que les Facteurs Anglois réduisirent la valeur des Marchandises & des provisions en Barres qui étoient comme le poin fixe, ou la monnoie de convention.

Marchandises.	Barres.	Provisions.	Barres,
Un paquet de coliers. I	☞ Une pièce d'étoffe [étroite] de Guinée.	. I
Quarante anneaux. I	☞ Une pièce [large] de Hambourg.	. I
Quatre (n) bagues de cuivre. I		

Marchandises

JACQUES BARBOT. 1699.

Visite que le Roi rend à bord.

La permission du Commerce est proclamée.

Présens des Facteurs.

(k) *Angl.* [pour régler] R. d. E. noms emprantés des Européens, dont les Nègres se font beaucoup d'honneur. R. d. E.
(l) Barbot Description de la Guinée pag. 459. (n) *Angl.* barres. R. d. E.
(m) On a déjà vû plusieurs exemples de ces

JACQUES
BARBOT.
1699.

Marchandises	Barres.	Provisions.	Barres.
Une pièce de Nicanis.	1	[Pour 50 mille Ignames, qui devoient être livrés]	
[Anneaux de Cuivre.]	1	Une jatte de beurre.	2 anneaux.
(o) L'a poudre à tirer, l'eau-de-vie, les chaudrons & les bassins, les pots, &c. avoient leur tarif proportion- né.		Une chèvre.	1 barre.
Soixante ignames du Roi.	1	Une vache, suivant sa gran- deur.	8 ou 10.
Cent-soixanté (p) ignames com- munes.	1	Un porc.	2
		Un veau.	8
		Une jatte d'huile de palmier.	1½

(q) Les droits du Roi furent payés en Marchandises, sur le pied de deux anneaux pour chaque Esclave. Mais ce Prince & les principaux Marchands demandèrent qu'on leur avançât une partie du paiement réglé pour la cargaison, qui devoit monter à cinq cens Esclaves de l'un & de l'autre sexe. Ils avoient besoin de cette avance pour acheter une partie de ce qu'ils s'engageoient à fournir, d'autant plus que les Marchés intérieurs sont éloignés, & qu'ils avoient besoin de neuf ou dix jours pour remonter la Rivière & la descendre dans leurs grands Canots. Aussi Barbot ne fit-il pas difficulté de prêter au Roi la valeur de cent-cinquante barres en diverses Marchandises. Les prêts ou les avances, qu'il fit aux Seigneurs, montèrent à plus de trois cens barres.

Festin que
les Anglois
donnent au
Roi.

(r) APRÈS ces arrangements, les Anglois se crurent obligés de rendre au Roi le festin qu'il leur avoit donné dès le premier jour. Ce Prince choisit le souper. Il fut servi avec autant de propreté que d'abondance: mais la conduite du Monarque & des Sujets fit un spectacle également comique & révoltant. A peine un plat paroissoit sur la table, qu'il étoit vidé par un grand nombre de mains, qui se disputoient les morceaux. Chacun pensoit à remplir tout-à-la-fois son ventre & ses poches, sur-tout lorsqu'on apporta les jambons & les langues. Le tumulte étoit affreux, sans aucune ombre d'ordre ni de décence. Lorsqu'ils se furent tous remplis, jusqu'à ne pouvoir plus marcher sans peine, ils rentrèrent dans leurs Canots pour retourner à la Ville, & la Frégate les salua de sept coups de Canon.

Traite des
Esclaves.

LE Roi revint à bord le jour suivant, sous prétexte de voir des essais de Marchandises, mais en effet pour se rassasier encore une fois à la table des Anglois. [En s'en retournant il fut salué de 3 coups de Canon] Le 5, il leur envoya

(o) *Angl.* & ainsi à proportion pour chaque autre sorte de Marchandise. R. d. E.

(p) *Angl.* Esclaves. R. d. E.

(q) Le Traducteur a plutôt abrégé que traduit cet Article l'Original dit, que les droits du Roi furent payés en Marchandises sur le pied de 2 Anneaux pour chaque Esclave, qu'on acheteroit, & dont le nombre devoit monter à 400. Ils avancèrent aussi au Roi par manière de Prêt, pour la valeur de 150. Barres de fer, en diverses Marchandises, & aux principaux de sa suite, 300 Barres, à chacun,

à proportion de ses biens, & de sa qualité; Au Capitaine Forty, & à un autre, 40 Barres chacun, & vingt aux autres. Ces avances furent faites, afin qu'ils pussent s'en aller d'abord dans les Marchés intérieurs & expédier plus promptement l'achat des Esclaves. Ils demeurent ordinairement neuf ou dix jours, à chaque Voyage, qu'ils font au Pays en remontant la Rivière, avec leurs grands Canots R. d. E.

(r) *Angl.* Après ces arrangements, on servit à souper. R. d. E.

envoya
renvoyé
ceptés.
barres,
247 Bar
Angos
out 247
LE C
d'Ao
la Rivière
valle, o
fortes d'
d'Or.
avoient p
les qu
bois, av
trouva
yant épu
assité de
la mort d
provision

(r) *Angl.*
Kalabar &
(r) *Angl.*

Journal

E 22
partit
son, pour
les Portug
Village no
taliopiens,
il remit à l
du nouvea
ne paroissa
Kalabar, &
présens, si
Crazilhier

(a) On ne
allhier étoit
Emploi, & q

JACQUES BARBOT. 1699.

envoya trente Esclaves des deux sexes, dont ils ne prirent que dix-neuf & lui renvoyèrent le reste. Le 6, il en amena lui-même quatre autres, qui furent acceptés. C'étoit vingt-trois, pour lesquels on lui paya deux cens quarante-sept barres, parce que dans ce nombre il se trouvoit trois femmes grosses. [Ces 247 Barres furent payées de cette manière. On en donna 112 en espèce, 10 en lingos 46 en coliers. 51 en Cuivre & 28 en Etofes de Guinée, ce qui fait en tout 247 Barres].

Le Commerce fut poussé [avec autant de bonne foi que de chaleur] jusqu'au 10 d'Août, non-seulement à (s) Bandi, mais dans plusieurs autres endroits de la Rivière jusqu'à Doni, par le moyen des Chaloupes armées. Dans cet intervalle, on rassembla six cens quarante-huit Esclaves des deux sexes & de toutes sortes d'âges, en y comprenant les soixante-cinq qu'on avoit achetés sur la Côte d'Or. [Tous ces Esclaves étoient sains & robustes, & très peu d'entr'eux avoient plus de 40 ans.] On se fournit aussi d'un grand nombre de provisions, telles que des ignames, des chèvres, des porcs, de la volaille, de l'eau & du bois, avec quelques bœufs & quelques veaux. A l'égard du poisson, il s'en trouva peu dans la Rivière; & les Anglois y perdirent beaucoup, parce qu'ayant épuisé (t) toute leur chair salée & leur biscuit, ils se virent dans la nécessité de nourrir l'Equipage, qui étoit affoibli par les maladies, & même par la mort de plusieurs Matelots, avec de la viande fraîche de terre & d'autres provisions nouvelles, qu'ils n'achetoient point à bon marché (v).

Cherté des vivres & maladies des Anglois.

(s) *Angl.* à Bandi de même qu'au Nouveau Kalabar & à Doni. R. d. E. (v) Barbot Description de la Guinée pag. 460.
(t) *Angl.* la plus grande partie. R. d. E.

§. II.

Journal de Jean Grazilhier, depuis Bandi jusqu'au Nouveau-Kalabar & à Doni. [en 1699.]

LE 22 de Juillet 1699, Grazilhier, second Supercargo de l'Albion, (a) partit de la Pointe de Bandi dans une Chaloupe, avec une petite cargaison, pour se rendre au nouveau Kalabar, dans la Rivière du même nom, [que les Portugais appellent Rio-Réal.] Le soir du même jour il mouilla près d'un Village nommé *Bandi*, situé dans la partie Nord-Nord-Ouest de l'Isle des Intéropiers, où les Portugais font habituellement la traite des Esclaves. Le 23 il remit à la voile avec la Marée, & vers minuit il jeta l'ancre dans la Rivière du nouveau Kalabar, après avoir tiré un coup de (b) Canon. Mais personne ne paroissant sur la rive, il s'avança le lendemain devant la Ville du nouveau Kalabar, & salua le Roi de trois coups de Canon. Il fallut commencer par des présens, suivant l'usage, [qui s'est changé comme en loi dans cette Rivière.] Grazilhier donna au Roi un barril d'eau-de-vie, un barril de poudre, & un chapeau.

GRAZILHIEN: 1699.

L'Auteur se rend à la Ville du nouveau Kalabar.

Présens qu'il fait au Roi & aux Grands.

(a) On ne doit point avoir oublié que Grazilhier étoit associé à Barbot dans le même emploi, & que sa Relation fait partie du même Voyage. R. d. T. (b) *Angl.* Pierrier. R. d. E.

GRAZILHIER.
1699.

chapeau. [Les (c) quatre principaux Nègres, qui portoient comme à Bandi des noms éclatans de l'Europe, reçurent, l'un un chapeau, les autres une pièce d'étofe, un juste-au-corps & un fusil.] [Ce font-là les 4 principaux Nègres auxquels il faut faire des présens, avant qu'il soit permis de faire aucun Commerce. Le Prix des Esclaves & des Marchandises étant réglé, il leur présenta un Chapeau, un fusil & un just-au-Corps.] La permission du commerce fut aussi-tôt proclamée, à douze Barres par tete pour les hommes, neuf pour les femmes, & six pour les garçons ou les filles.

Avantages
du Commerce
de Kalabar.

Voyages à
Bandi, & re-
tours succes-
sifs.

Dès le jour suivant Grazilhier acheta quinze jeunes Esclaves; & lorsqu'il vit le zèle des Habitans échauffé jusqu'à faire partir quarante grands Canots pour aller presser le Commerce dans l'Intérieur des Terres, il renvoya son Bâtiment à Bandi, avec les Esclaves qu'il s'étoit déjà procuré, & l'ordre de lui apporter de nouvelles Marchandises pour le retour des Canots. Dès le 27, à neuf heures du soir, les Canots arrivèrent chargés d'un grand nombre d'Esclaves. Grazilhier, surpris de cette diligence, en apprit bien-tôt la raison. Les (d) Marchés intérieurs sont moins éloignés du nouveau Kalabar que de Bandi; d'où il conclut que cette Rivière est plus avantageuse que l'autre pour le commerce. La Chaloupe qu'il avoit renvoyée à Bandi étant revenue le 29, il prit le parti de conduire lui-même au Vaisseau quarante-quatre Esclaves qu'il venoit d'acheter. Il partit à l'entrée de la nuit, pendant une fort grosse pluie. Le lendemain il mouilla sous la Pointe de Foko, cinq lieuës au Sud du Kalabar; & le 31 à dix heures du matin, il arriva heureusement à bord. Pour éviter les Bancs qui sont au Nord de la Pointe de Foko, il avoit porté à l'Est l'espace d'une demi-lieuë; ensuite au Nord-Ouest jusqu'à l'Isle des Interlopiers, en côtoyant l'écumée des vagues au-dessous du vent, sur (e) trois brasses, & deux & demie dans la basse marée, avec beaucoup de précautions pour se garantir d'un Banc qui s'étend plus d'une lieuë vers la Mer. De là jusqu'à la Pointe de Bandi, & de cette Pointe jusqu'à la Ville il avoit trouvé constamment dix brasses.

(f) LA nuit suivante il remonta dans sa Chaloupe, pour retourner à Kalabar avec une nouvelle cargaison. Barbot s'étant déterminé à l'accompagner, ils y arrivèrent ensemble la nuit du premier d'Août. Quarante-deux Esclaves, qu'ils trouvèrent prêts le lendemain, mirent Grazilhier en état de partir aussitôt pour Bandi avec ce supplément. Barbot, demeurant à Kalabar pendant son absence, logea ses Marchandises dans le Palais ou les Cabanes du Roi, qui se nommoit Robert. Grazilhier, revint deux jours après, accompagné d'un Vaisseau Portugais; & trouvant trente Esclaves déjà prêts, il remit à la Voile immédiatement pour Bandi.

LA traite fut soutenue avec le même bonheur, & les Voyages continués d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce que le nombre des Esclaves fut rempli. Dans ces fréquens passages, lorsque le vent étoit contraire ou trop impétueux, Grazilhier traversoit le Canal, au long de la petite Isle qui est à l'Ouest de la Rade.

Ce que Gra-
zilhier décou-
vrit dans cet-
te route.

(c) *Angl.* Le Duc de Monmouth recut un Chapeau; le Duc d'York une pièce de Toile, de même que le Capitaine Jean Alkmaers. R. d. E.
(d) *Angl.* Les Nègres de Kalabar ne mettent que 3 ou 4 jours pour aller aux Marchés

intérieurs, au lieu que ceux de Bandi en employent 8 & même 10. R. d. E.

(e) *Angl.* sur 3 & deux brasses, & une demie, dans la basse Marée. R. d. E.

(f) *Angl.* la même nuit. R. d. E.

On y
du poi
te, qu
à voir
terres
l'appar
en for
remarq
long de
boule,
GRA
l'accomp
Voyage
est Mar
cinq ans
Chèvre,
devint s
tin, dan
claves (
APR
tres à Ka
Marchan
thampton
culté d'e
des Esclav
grand Co
ce qu'il a
cun dang
avoit déc
de quatre
DANS
tore, il
viere. So
qua deux
six barres
qu'il étoit
de March
de sa carg
ves à Kal
neuf pour

(g) *Angl.*
Maison, sur.

(b) Barbo
pag. 461.

(i) C'est-
vice de l'Ang

lande. [Il ét

GRAZILHIER.
1699.

On y découvre quelques Hutes de Pêcheurs, qui lui apportoient quelquefois du poisson à bord. Au Nord du Canal, on apperçoit un édifice de charpente, qui paroît aussi loin de la Rive, qu'elle l'est du lieu d'où l'on commence à voir ce Bâtiment. L'Isle que l'on côtoie a plus de hauteur que toutes les terres voisines. A mesure qu'on avance, on trouve que l'Edifice de bois a l'apparence d'une Grange, & qu'il est environné de plusieurs Villages, qui en sont point éloignés. La curiosité y ayant un jour conduit Barbot, il y remarqua vingt-cinq ou trente têtes d'Elephans, séchées & [rangées (g) au long des solives.] Ce sont les Idoles du Pays; & les Habitans s'y rendent en foule, comme au centre de leur Religion.

GRAZILHIER fit ensuite quelques voyages à Doni dans la Barque longue, accompagné ordinairement de Barbot. Le 8 du mois d'Août [dans un second Voyage], s'y étant rendu seul, il y arriva dans le cours de la nuit, & logea ses Marchandises dans le Palais du Roi, qui étoit âgé d'environ quarante-cinq ans. On lui fournit le lendemain trois Esclaves, trois Vaches & une Chèvre, qui ne lui coûtèrent ensemble que cinquante-sept barres. Le tems devint si mauvais à son retour, qu'il ne put arriver à Bandi que le 10 au matin, dans le même instant que Barbot arrivoit de Kalabar avec trente-sept Esclaves (h).

APRÈS ce Voyage dans l'Albion, Grazilhier en fit successivement trois autres à Kalabar, avec la qualité de Commandant ou de Capitaine, pour divers Marchands d'Angleterre ou de la Hollande. (i) En 1705, se trouvant à Southampton avec Jean Barbot, il lui dit que les Hollandois ne faisoient pas difficulté d'envoyer des Bâtimens de trois ou quatre cens tonneaux pour la traite des Esclaves; [qu'ils étoient de tous les Européens, ceux qui y faisoient le plus grand Commerce, soit en Esclaves soit en Yvoire]; & que par la connoissance qu'il avoit acquise de la Rivière, il se faisoit fort d'y faire entrer [sans aucun danger] un Vaisseau de six cens tonneaux, par un nouveau passage qu'il avoit découvert, où, dans la basse marée même, la Barre n'avoit jamais moins de quatre ou cinq brasses.

DANS un Voyage qu'il fit en 1700, étant parti des Dunes au mois d'Octobre, il n'employa que deux mois pour se rendre à l'embouchure de la Rivière. Son Bâtiment étoit une petite Frégate Angloise, sur laquelle il embarqua deux cens Esclaves. Mais ils lui revenoient par tête à vingt-quatre ou vingt-six barres [pour les Hommes, & à proportion pour les Femmes], [(k) parce qu'il étoit arrivé tant de Vaisseaux sur la Côte, qu'elle étoit comme inondée de Marchands.] Il fit voile ensuite à la Barbade, où il se défit heureusement de sa cargaison au mois d'Avril suivant. En 1703 & 1704, le prix des Esclaves à Kalabar n'étoit, par tête, que de douze barres pour les hommes, & de neuf pour les femmes.

LES

(g) *Angl.* & rangées tout autour de la Maison, sur des Tables. R. d. E.

(h) Barbot, Description de la Guinée. pag. 461.

(i) C'est-à-dire, qu'après avoir été au service de l'Angleterre, il alla s'établir en Hollande. [Il étoit Protestant réfugié, comme les

deux Barbots; mais sa Relation ne le fait pas mieux connoître. R. d. T.]

(k) *Angl.* à cause de la quantité de Vaisseaux qui s'y étoient rendus alors tous ensemble, pour commercer, & qui étoient quelquefois au nombre de dix, & même plus, ce qui épuisoit entièrement les Marchés. R. d. E.

Voyages de
l'Auteur à
Doni.

Autres voy-
ages de l'Eu-
rope à la Ri-
vière de Kala-
bar.

GRAZILHIER.
1699.
Qualités des
Eslaves du
Pays.

Marchandi-
ses propres
aux échanges.

Difficultés
de la Barre.

Provisions
d'ignames
pour les Es-
claves.

Embarras à
les transpor-
ter.

LES Eslaves mâles de cette Contrée sont généralement de haute taille, mais foibles, parce qu'ils ne sont nourris que d'ignames & d'autres misérables alimens. (1) On en transporte tous les ans un fort grand nombre, & la multitude des Marchands fait sans cesse varier le prix. Dans certaines années il monte au double des années communes. Grazilhier juge qu'il sort aussi, tous les ans, de la Rivière de Kalabar, trente ou quarante tonneaux de bel yvoire, sur-tout pour le compte des Hollandois.

LES Marchandises qu'on recherchoit en 1724, au nouveau Kalabar pour l'échange ou le prix des Eslaves, étoient les barres de fer & de cuivre (m), les rangos, les coliers de verre, couleur de groseille, grands & petits, les Nikami des Indes, les sonnettes de cuivre, les chaudrons de trois livres [& quelques-uns de deux livres], les étofes de Guinée, les cornes de bœuf en forme de tasses, les pots d'étain, grands & petits, les toiles bleuës, les perles bleuës, les liqueurs fortes, & les perpétuanes bleuës [en petit nombre] (n).

GRAZILHIER observe qu'aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre, les vagues s'élèvent de quinze & vingt pieds aux environs de la Rivière de Kalabar, & sur-tout près des Bances de la Barre. C'est un avis suffisant, dit-il, pour obliger les Vaisseaux à de justes précautions. Mais pendant les six mois suivans, lorsque la Barre est couverte de sept, huit & neuf pieds d'eau, la défiance doit augmenter d'autant plus, que le péril est moins sensible. Aux mois d'Août & de Septembre il est plus aisé de faire promptement une cargaison d'Eslaves, que de rassembler la quantité d'ignames & d'autres provisions nécessaires pour les nourrir. Mais aux mois de Janvier, de Février, &c. où les ignames sont communes & à bon marché, le premier soin d'un Marchand doit être de faire ses provisions, & d'acheter ensuite des Eslaves. Un Vaisseau dont la cargaison est de cinq cens Eslaves, doit se pourvoir de cent mille ignames; & ce n'est point un embarras médiocre pour l'Equipage, parce que cette racine (o) occupe beaucoup d'espace. Cependant on ne peut se dispenser d'en prendre une si grosse quantité. Le temperamment des Eslaves demande nécessairement cette nourriture; leur estomach ne s'accommode point du bled d'Inde, des fèves & du manio. (p) Ils commencent à languir & deviennent malades lorsque les ignames leur manquent, comme il arriva au premier voyage de Barbot & de Grazilhier, qui s'en trouvèrent dépourvus en arrivant à l'Isle S. Thomas, c'est-à-dire, quinze jours après avoir quitté la pointe de Bandi.

L'AUTEUR ajoute que les Eslaves de Kalabar sont une étrange sorte de Créatures [brutales]; qu'ils sont foibles & paresseux mais cruels & sanguinaires, se que rillant entr'eux & se battant sans cesse [sur le Vaisseau] (q), se pinçant, se mordant & s'entreuant quelquefois sans pitié, [comme cela est arrivé à plusieurs Eslaves que Grazilhier avoit à son Bord.] Ceux qui se chargent de les transporter aux Indes Occidentales, doivent demander au Ciel un prompt pas-

(1) *Angl.* les Européens. R. d. E.

(m) *Angl.* sur tout les premières. R. d. E.

(n) Barbot. *ibid.* pag. 464.

(o) Pour en juger mieux, voyez ci-dessus la description de l'igname, dans l'Histoire

Naturelle de la Côte d'Or. R. d. T.

(p) *Angl.* ils deviennent Malades, & meurent bientôt. R. d. E.

(q) *Angl.* s'étranglant. R. d. E.

(*) *Angl.* moururent dès purent point se
(*) *Angl.* p
(*) Barbot
465.

te taille,
s miserables
& la multi-
es années il
aussi, tous
de bel yvoi-

par pour l'é-
vre (m), les
tits, les Ni-
is livres [&
de bœuf en
ués, les per-
nombre] (n);

Septembre,
la Rivière de
ffisant, dit-il,
t les six mois
eds d'eau, la
moins sensible.
mplement une
& d'autres pro-
r, de Février,
mier soin d'un
e des Esclaves.
se pourvoir de
ur l'Equipage,
nt on ne peut
nent des Escla-
e s'accommodé
ncent à languir
me il arriva au
t dépourvus en
avoir quitté la

de sorte de Créa-
anguinaires, se
, se pinçant, se
st arrivé à plu-
chargent de les
un prompt pas-
sage,

usage, s'ils veulent les conduire au terme [en bon état.] La meilleure route est d'aller directement de la Rivière de Kalabar au Cap Lopez, sans toucher à l'Isle de S. Thomas, ni à celle du Prince. Tous les Vaisseaux qui avoient chargé dans le même tems que l'Albion, & qui prirent la route de S. Thomas, perdirent, les uns la moitié, d'autres les deux tiers de leur cargaison avant que d'arriver à la Barbade; (r) & ceux qui eurent moins à souffrir dans la navigation, ne virent pas moins périr, après leur arrivée, la plus grande partie de leurs Esclaves; [de sorte que l'on perdit plus de 60 pour cent du Capital] (s) autant par la mauvaise qualité, ou par le défaut des alimens, que par la mauvaise conduite des Officiers qu'ils avoient employés à bord (t).

PENDANT que Barbot & Grazilhier étoient dans la Rivière de Bandi [occupés à acheter des Esclaves,] leur Pilote, secondé par le Capitaine Edouards, par le Capitaine d'un Vaisseau Portugais qui étoit près d'eux à l'ancre, & par quelques Pilotes Nègres d'une grande expérience, employa plusieurs jours à sonder le Canal & les différentes profondeurs de la Barre & des Bancs qui sont entre les Pointes de Bandi & de Foko. Après y avoir apporté toute l'exaëtitude nécessaire, il (v) dressa une Carte des Rivières de Bandi & du nouveau Kalabar (x).

C'EST l'usage du Roi de Bandi, à l'arrivée d'un Vaisseau Marchand, de traiter tous les Officiers dès le premier jour. Comme c'est celui des Facteurs de lui rendre cette civilité quelques jours avant leur départ. Barbot & Grazilhier s'acquittèrent de ce devoir le 12 d'Août. Leur festin fut composé d'une chèvre, d'un porc & d'un barril de pounch. Tous les Marchands Nègres qui doivent quelque chose aux Européens, ou qui n'ont point encore fourni le nombre d'Esclaves & d'ignames dont on est convenu, regardent cette fête comme le signal du payement. S'ils affectent de fermer les yeux, le Roi les force de satisfaire à leurs obligations. C'est aussi le tems où ceux qui ont reçu quelque présent des Facteurs les prient d'accepter à leur tour un jeune esclave de l'un ou de l'autre sexe. Il se fait, à cette occasion, un autre festin à bord. Barbot & Grazilhier choisirent le 15 d'Août pour donner cette fête aux Nègres. Le Capitaine Portugais & les principales Dames de la Ville y furent invités. Le Roi leur prêta sa musique; & la danse, qui dura fort long-tems, ne fut point un spectacle sans agrément.

Le 22 d'Août, après avoir arboré leur pavillon, ils tirèrent quelques pièces d'Artillerie, pour avvertir les Nègres que le jour du départ approchoit, & que le reste des Esclaves & des ignames étoit attendu à bord.

On vit arriver, le 26, un Vaisseau Hollandois nommé la Zélande, de seize pièces de Canon & de quarante hommes d'Equipage. Il venoit de l'Isle du Prince, après avoir fait le Commerce, au mois de Mars précédent, sur la Côte d'Or & sur celle d'yvoire, & mis ensuite ses effets en dépôt dans l'Isle S. Thomas. Le Capitaine se proposoit de prendre des dents d'Eléphants au nouveau

GRAZILHIER.
1699.

Carte des
Rivières de
Bandi & de
Kalabar.

Usages mu-
tuels des Eu-
ropéens & des
Nègres.

(*) *Angl.* & ceux qui arrivèrent en vie, ou moururent dès qu'ils furent mis à terre, ou ne purent point servir. R. d. E.

(†) *Angl.* principalement. R. d. E.

(‡) Barbot Description de la Guinée. pag. 465.

(v) *Angl.* il en dressa une Carte, ou se trouvoient aussi représentées les Rivières du Nouveau Kalabar, & de Doni. R. d. E.

(x) *Suivant* cette Carte, elles s'étendent beaucoup plus loin, du côté de l'Ouest, le long de la Côte.

R. d. T.
& Malades, & me-
R. d. E.

GRAZILHIER.
1699.
Extorsions
criantes dont
l'Auteur se
plaint.

Passages ou
canaux pour
sortir de la
Rivière.

Observa-
tions Nauti-
ques.

veau Kalabar, & de s'avancer de là, pour le même Commerce, à Rio-Gabon, à Congo, & jusqu'au Royaume d'Angola. Barbot & Grazilhier obtinrent de lui une ancre d'onze cens livres, en échange pour leur Chaloupe, avec ses mâts, ses voiles & ses agrès; extorsion criante, dit l'Auteur, car ils auroient trouvé dans l'Isle S. Thomas quatre cens pièces de huit pour leur Chaloupe; mais n'ayant qu'une seule ancre dans une Frégate aussi riche [& aussi grande] que l'Albion, la nécessité leur fit une loi de ce marché.

LE 28 d'Août, à six heures du matin, ils partirent de Bandi au reflux de la marée, en suivant la rive de fort près, pour éviter les Bancs qui sont situés à l'Est de la Pointe, & qui sont mêlés de quelques Rochers. A dix heures, ils mouillèrent sur neuf brasses, contre la Pointe de Bandi, qui regarde le Nord-Est, à une demie-lieue de la terre & deux milles anglois des Ecueils, au travers desquels il y a divers passages. Celui du Sud-Ouest n'a pas moins de quinze pieds d'eau dans les basses marées. Mais il est si étroit, que sans un vent de Terre, qui est extrêmement rare dans cette saison, il n'y a point de sûreté à le traverser; & l'on prit la résolution d'essayer le lendemain celui du Sud-Est, qui est plus sûr avec les vents Sud-Ouest, parce qu'il est plus large.

L'AUTEUR observe qu'il y a deux Barres ou deux Bancs à passer. La première est située entre deux basses, où la Mer se brise avec beaucoup d'écume. Lorsqu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord-Est, & celle de Foko à l'Ouest-Nord-Ouest, on peut suivre sans danger le côté Sud-Ouest des Bancs, & le côtoyer de fort près si l'on veut être sûr d'avoir toujours quatre brasses, quatre brasses & demie, & cinq brasses d'eau. [(y) Aussi-tôt qu'on aura mis la Pointe de Bandi au plein Nord, on trouvera, pendant l'espace d'un mille, depuis trois brasses jusqu'à trois & trois quarts.] Ensuite, lorsque la même Pointe sera un peu au Nord-Ouest, on sera délivré de tous les dangers, & l'on pourra sans crainte porter quelque tems au Sud-Est, avec certitude de trouver toujours un meilleur fond, entre quatre, cinq, six & sept brasses. Il est aisé, par cette route, de conduire un Bâtiment hors de la Rivière. Mais pour y entrer en venant de la Pointe de Foko, sur cinq brasses & quatre brasses & demie; l'on tombe au tems du reflux, & que le Vaisseau tire plus de dix pieds d'eau, il ne faut pas manquer de jeter l'ancre aussi-tôt qu'on a mis la Pointe de Bandi au Nord & celle de Foko à l'Ouest-Nord-Ouest. Ensuite remettant à la voile commencement de la marée, & portant au Nord-Nord-Ouest, on est sûr d'être poussé directement entre les deux Bancs, & l'on continue d'avancer sans péril en côtoyant celui qui est situé à l'Ouest. Le fond qu'on y trouve est un plat, & d'un sable dur. Les Habitans assurèrent l'Auteur qu'ils n'avoient jamais vu dans la Rivière un Bâtiment de la grandeur de sa Frégate, & qui tira comme elle, quinze pieds d'eau. Aussi, regarde-t-il comme un miracle d'y être entré avec tant de bonheur, au milieu des dangers où l'on s'étoit jetté [sans précaution.] (z)

(y) *Angl.* Après avoir côtoyé & passé ce Banc, en portant pendant quelques tems au Sud-Sud-Est pour rompre les Ondes qui viennent se briser contre le bas-bord, & en tournant ensuite au Sud-Est-quart de Sud, jusqu'à ce qu'on ait la pointe de Bandi au plein

Nord, on a bien-tôt après, pendant l'espace d'un Mille, depuis 3 brasses, jusqu'à 3 & 3 quarts. R. d. E.

(z) Barbot Description de la Guinée. p. 436.

§. II

A font
est d'
bestia
centier
D
Rivièr
Est,
les pa
ers la
pour u
arnés c
de son
la Villa
pèch
Rio
connoit
chère.
Rivièr
porter à
leurs Pla
rien de p
sont
recl
sont nu
d'êt
y né
long c
Le Ro
Rio Forc
la même
(a) Ang
ties de la
rencontrent.
(b) Nyer
Guinée par
(c) C'est
les Anglois
quel ils pla
nom.
(d) Defec

VI. Par

ROYAUME
D'OVERRY.

§. III.

Description de la Côte depuis Rio Formosa jusqu'au Cap-Formosa.

A l'embouchure de la Rivière Formosa, ou de Bénin, sont situés les Nègres d'Ufa, que leurs brigandages ont fait nommer Pirates d'Ufa. Ils sont fort pauvres, & ne vivent que de pillage. (a) Leur unique occupation est d'enlever de tous les côtés, sur les bords de la Rivière, les hommes, les bestiaux & les marchandises, qu'ils vendent pour des alimens, dont ils sont entièrement dépourvus (b).

Pirates
d'Ufa.

DIX-HUIT lieux au Sud-Sud-Est de Rio-Formosa, on trouve Rio-Forcado, Rivière dont la source est fort éloignée dans les Terres, vers le Nord-Nord-Est, & qui n'arrive à la Mer que par une infinité de détours. Dans toutes ces parties connues, elle n'a pas moins de deux milles d'Angleterre, sur-tout vers la Mer; mais avec si peu de profondeur, qu'elle n'est pas navigable pour un Bâtiment qui tire plus de sept ou huit pieds d'eau. Ses bords sont ornés de belles rangées d'arbres, qui rendent la perspective charmante. Près de son embouchure, sur une petite Rivière qui s'y décharge; on rencontre le Village de Poloma (c), dont les Habitans n'ont pas d'autre exercice que la pêche (d).

Rio Forcado.

Rio Forcado est si large, suivant le récit d'Artus, qu'il est facile de le reconnoître, sur-tout à la petite Isle (e) qui se trouve placée à son embouchure. Le même Auteur ajoûte que les Portugais fréquentent beaucoup cette Rivière, & qu'ils y achètent un grand nombre d'Esclaves, pour les transporter à S. Thomas & dans leurs Colonies du Brésil, [où ils les emploient à leurs Plantations, & aux ouvrages qui regardent le sucre.] Elle n'a d'ailleurs rien de plus remarquable qu'une sorte de pierres, vertes, bleuës ou noires (f), qui sont fort estimées des Nègres, & dont ils se font des coliers. Elles sont recherchées sur la Côte d'Or. Les Habitans de Rio-Forcado sont tout-à-fait nuds, & ne commencent à se couvrir [le milieu du corps] d'un morceau d'étoffe, que lorsqu'ils sont transportés pour l'Esclavage. [Les Portugais y négocient pour en tirer les Esclaves.] Il y a quelques Portugais établis le long de la Rivière pour l'exercice du Commerce (h).

Largeur & marques de cette Rivière.

Le Royaume [d'Averry] d'Overry, ou d'Oveiro, est situé sur les bords de Rio Forcado. Sa Capitale, qui communique son nom à tout le Pays, est sur la même Rivière, à (i) trente lieux de l'embouchure. On lui donne deux milles

Situation du Royaume d'Overry sur ses bords. Capitale du Pays & ses Edifices.

(a) Angl. navigant dans toutes les parties de la Rivière & enlevant tout ce qu'ils rencontrent. R. d. E.

pag. 376.

(b) Nyendaël, dans la Description de la Guinée par Bosman, pag. 428.

(e) Cette Isle est nommée Forcades par les Pilotes Anglois.

(c) C'est apparemment celui que les [Pilotes Anglois] appellent Dolmas, & devant lequel ils placent une grande Isle du même nom.

(f) C'est la pierre d'aygris, qui est une sorte de corail bleu.

(g) Angl. aussi fort estimée, à la Côte d'Or. R. d. E.

(h) Artus, ubi sup. pag. 119.

(d) Description de la Guinée par Barbot,

(i) Angl. à 36 lieux environ, de l'Embouchure. R. d. E.

ROYAUME
D'OVERRY.

milles de tour. Du côté de la terre elle est environnée de petits bois. [Le Roi y fait sa résidence.] Ses Edifices sont plus agréables & de meilleur goût que dans la plupart des autres Pays Nègres, sur-tout ceux des Habitans de quelque distinction. Quoique les murs ne soient composés que de terre [grasse], ils sont peints de rouge ou de gris; & la structure des toits, qui sont de feuilles de Palmier, [n'est pas non plus sans agrément.] Le Palais du Roi, sans être aussi vaste que celui d'Oodo, ou de Bénin, lui ressemble beaucoup par la forme, par les matériaux & par la disposition [des cours & des Batimens.]

Malignité de
l'air.

LES vapeurs qui s'exhalent sans cesse de la Rivière rendent l'air si malsain, qu'il cause des maladies mortelles aux Européens, sur-tout lorsqu'ils [fréquentent les Rivières, qui traversent cette Contrée, se jettent dans le Forcado, qu'ils] oublient les loix de la tempérance, & qu'ils ne se garantissent pas soigneusement des rosées du matin & des clairs de Lune. On ne voit guères que des Hollandois & des Portugais dans la Rivière de Forcado. Les marchandises qu'ils apportent sont les memes qu'à Bénin, ils tirent en échange des Nègres fort robustes, & mieux faits que ceux de Guinée; mais le Pays n'en fournit pas plus de cinq cens dans le cours d'une année. [Ils achètent aussi quelques Pierres de Jaspe, & d'Akkory (k) mais peu de celle-ci, à moins qu'elles ne soient petites & d'un prix excessif.]

Défiance des
Hollandois
dans le Com-
merce.

LES Portugais, ayant été les premiers Marchands de l'Europe qui aient ici porté leur commerce, s'étoient accoutumés à confier leurs marchandises aux Habitans, pour les faire vendre avec plus d'avantage dans l'intérieur du Pays. Mais les Hollandois, [plus défiants], ont aboli cet usage, & (l) mis les Nègres dans la nécessité de venir commercer argent comptant dans leurs comptoirs. On y voit même les femmes du Pays, qui viennent acheter ou vendre librement. Cette Nation est civile & de bonne foi dans ses marchés, mais d'une lenteur extrême à régler les conditions. Lorsqu'on est une fois convenu de prix, le tarif devient général pour tous les Habitans du Pays.

Productions
du Royaume
d'Overry.

(m) TOUTES les parties du Royaume d'Overry ne sont pas également fertiles. La rareté de l'herbe, dans un Pays où les rosées nocturnes ne sont pas fort abondantes, produit celle des bestiaux. On ne voit point ici la même quantité de vaches & de chevaux qu'à Bénin & dans les Régions à l'Ouest & au Nord. Mais la volaille y est plus grosse & plus commune que dans aucune partie de la Guinée. Les Nègres d'Overry ont une méthode extraordinaire de rotir leurs poulets. Ils les bardent de leurs entrailles, battues avec un jaune d'œuf, ce qui leur donne assez bon goût.

ILS ont beaucoup de palmiers, beaucoup de limons, d'oranges, de manguette ou de poivre de Guinée, de bananes & de maniok, qu'ils appellent *mandi hotra* dans leur Langue, & dont ils font de la cassave, ou une sorte de farine [que les Portugais appellent *Farinhe de Pao*, c'est à dire Farine de bois &] qui leur sert de pain. Les hommes sont généralement bien-faits, & les femmes d'une beauté remarquable. Mais les deux sexes ont trois grandes cicatrices

(k) Ou Aygris.
(l) *Angl.* engagés. R. d. R.(m) *Angl.* Ce Royaume en général n'est pas fort fertile. R. d. E.

catric
Côté
lure,
les N
font
sous
toute
Thert
is fon
Ces pa
LA
parties
ment a
gion d
en
croient
pas no
des em
servé q
d'E
figures
lieu, p
avec de
le mém
& qu'ils
tagais é
leur con
dans la
tuse for
dont l'un
éstar
qui avec
blâpar
à Cou
muniq
re Angel
séjour
stat du
les jeu
Le Roi re
demandes

(n) Def
376. & si
la nature qu
protestant.
(o) Bar

catrices, l'une sur le front au-dessus du nez; les deux autres, de chaque côté des yeux près des temples. Ils n'ont pas d'usage réglé pour leur chevelure, qu'ils portent longue ou courte à leur gré. Ils sont plus industrieux que les Nègres de Bénin & ne leur cèdent en rien pour la propreté. Leurs pagnes sont d'une étoffe plus fine & de la longueur de deux aunes. Ils se les passent sous les bras, autour du dos & de la poitrine, en les laissant pendre de toute leur longueur. Les uns sont de coton, d'autres de lin ou d'écorce, [ou d'herbes sauvages], qu'ils filent aussi délicatement que la soie; & dans le tissu, ils font passer sur les bords quantité de fils, qui ont l'apparence d'une frange. Ces pagnes se vendent fort-bien sur la Côte d'Or.

La pluralité des femmes est en usage ici comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais, à la mort du mari, toutes les veuves appartiennent au Roi, qui dispose d'elles suivant son intérêt ou son goût. La Religion du Pays ne diffère de celle de Bénin qu'à l'égard des sacrifices d'hommes ou d'enfants, dont on ne parle ici qu'avec horreur. Les Habitans d'Overy croient qu'il n'appartient qu'au Diable de répandre le sang humain. Ils n'ont plus non-plus beaucoup d'inclination pour le culte des Idoles, ni l'habitude des empoisonnemens, comme en Guinée. Il semble même qu'ils aient conservé quelque teinture du Christianisme. On voit dans leur Capitale une espèce d'Eglise, avec un Crucifix sur l'Autel, entre deux chandeliers, quelques figures de la Vierge & des Apôtres. Ils se rendent de toutes parts dans ce lieu, pour prononcer devant le Crucifix quelques paroles en forme de prières, avec des chapelets à la main, tels que ceux des Portugais. On prétend, dit le même Auteur (n), que la plupart de ces Nègres savent lire & écrire, & qu'ils reçoivent des plumes, de l'encre, du papier & des livres, des Portugais de l'Isle S. Thomas & de celle du Prince; d'où Barbot conclut que leur conversion seroit moins difficile que celle des autres Nègres. (o) Merolla, dans la Relation de son Voyage à Congo, raconte à cette occasion une aventure fort remarquable. Vers l'année 1683, deux Missionnaires Capucins, dont l'un se nommoit *Angelo-Maria d'Ajaccio*, & l'autre *Bonaventure de Firenze*, étant arrivés de S. Thomas dans le Royaume d'Overy, furent reçus du Roi avec beaucoup de civilités & de caresses. Il avoit été mieux élevé que la plupart des Princes Nègres. Quelques (p) Portugais, qui s'étoient trouvés à la Cour d'Overy dans son enfance, lui avoient appris leur Langue & communiqué du penchant pour le Christianisme. Dès la première audience le Père Angelo lui tint ce langage: „ Si Votre Majesté délire que je fasse un long séjour dans ses Etats, il faut qu'elle oblige ses Sujets d'embrasser le saint Etat du mariage, suivant les loix de ma Religion, & qu'Elle ordonne à tous les jeunes-gens de son Royaume de couvrir leur nudité avant l'âge nubile.„ Le Roi répondit, qu'à l'égard de ses Sujets il accorderoit volontiers ces deux demandes; mais que pour ce qui le regardoit lui-même, il ne se soumettroit jamais

ROYAUME
D'OVERRY.

Habits du
Pais.

Religion des
Habitans.

Le Christianisme y est
établi

Avanture qui
l'a fait recevoir
du Roi &
des Habitans.

Le Roi veut
épouser une
femme Por-
tugaise.

(n) Description de la Guinée par Barbot, 376. & suiv. C'est dans les récits de cette nature qu'on s'apperçoit que l'Auteur étoit Protestant.

(o) Barbot Description de la Guinée, pag.

376. & suiv.

(p) *Angl.* Il avoit été élevé parmi des Portugais, dont il possédoit la Langue, mérite rare dans un Prince Nègre. R. d. E.

ROYAUME
D'OVERRY.
Comment on
le satisfait.

mais à la loi du mariage, à moins qu'on ne lui donnât une femme blanche, à l'exemple de quelques-uns de ses Prédécesseurs. La difficulté consistoit à trouver une Portugaise qui voulût épouser le Roi ; car les femmes de cette Nation méprisent beaucoup les Nègres. Le Père Angelo se hâta de retourner à S. Thomas, pour chercher le moyen de satisfaire ce Monarque. Là, son zèle lui ayant fait découvrir une jeune fille, pauvre & vertueuse, qui vivoit sous la conduite de son oncle, il choisit un jour de Dimanche, après la Messe, pour se tourner vers le Peuple qui étoit assemblé dans l'Eglise ; & s'adressant à l'oncle, il le conjura publiquement, au nom de Dieu, de consentir au mariage de sa nièce avec le Roi d'Overry, dans l'espérance d'avancer la conversion du Royaume entier. L'oncle se laissa vaincre par un si pieux motif, & le zélé Missionnaire eut la satisfaction de conduire au Roi la jeune fille, accompagnée de quelques personnes de sa Nation. Elle fut reçue avec beaucoup d'affection & de magnificence. Le Roi ne tarda point à l'épouser avec les cérémonies de l'Eglise ; & cet heureux mariage fut suivi de la conversion de tous ses Sujets (q).

De qui ce
Prince étoit
né.

LE Roi d'Overry, quoique tributaire du Roi de Bénin (r), jouit d'une autorité fort absolue dans ses Etats. Celui qui régnoit en 1644 étoit un Mulâtre, né d'une femme Portugaise mariée au Roi de Mingo, & se nommoit Dom Antonio Mingo. Il étoit toujours vêtu à la Portugaise, un chapeau sur la tête & l'épée au côté (s).

(q) Voyez la Collection de Churchill, Vol. (r) Barbot, *ubi sup.* pag. 377.
I. p. 676. & Vol. V. p. 377. (s) Le même, pag. 378.

§. IV.

SUITE DE LA
MEME CÔTE.

Côte, depuis Rio Forcado jusqu'à la Rivière du Nouveau-Kalabar, nommée aussi Rio Réal.

Situation de
la Côte d'O-
verry.

DEPUIS l'embouchure de Rio Forcado jusqu'au Cap-Formosa, la Côte d'Overry s'étend l'espace d'environ quarante-six lieues, Sud-Est-ouest de Sud. Elle est plate, couverte de bois, & si basse, qu'à peine l'aperçoit-on avant que d'être arrivé sur vingt brasses de fond en s'avancant de la Mer au rivage.

Rivière de
Ramos ou
Lamos.
Rivière de
Dodo.

ELLE est divisée par plusieurs Rivières, qui la traversent pour venir se décharger dans l'Océan. Les plus considérables sont celles de Ramos ou Lamos, & celle de Dodo. Mais elles sont peu fréquentées par les Européens, & Rio Forcado semble attirer tout le Commerce. Il y auroit peu d'avantage à s'arrêter dans un Pays, d'où les Hollandois mêmes & les Portugais ne tirent qu'un petit nombre d'Esclaves, par la Rivière de Sangama, au Cap-Formosa, & par celles qui se trouvent situées entre ce Cap & Rio Réal ou le Nouveau-Kalabar, [ce qui ne vaut pas la peine qu'un Vaisseau de charge s'y arrête.]

Situation du
Cap Formosa.

LA situation du Cap-Formosa est au quatrième degré quatre minutes de latitude du Nord. Ce Cap, comme tout le reste des Côtes voisines, est plat [bas] & couvert de bois. Il (a) a tiré son nom de la beauté de sa perspective,

(a) *Angl.* les Portugais lui ont donné ce nom. &c. R. d. E.

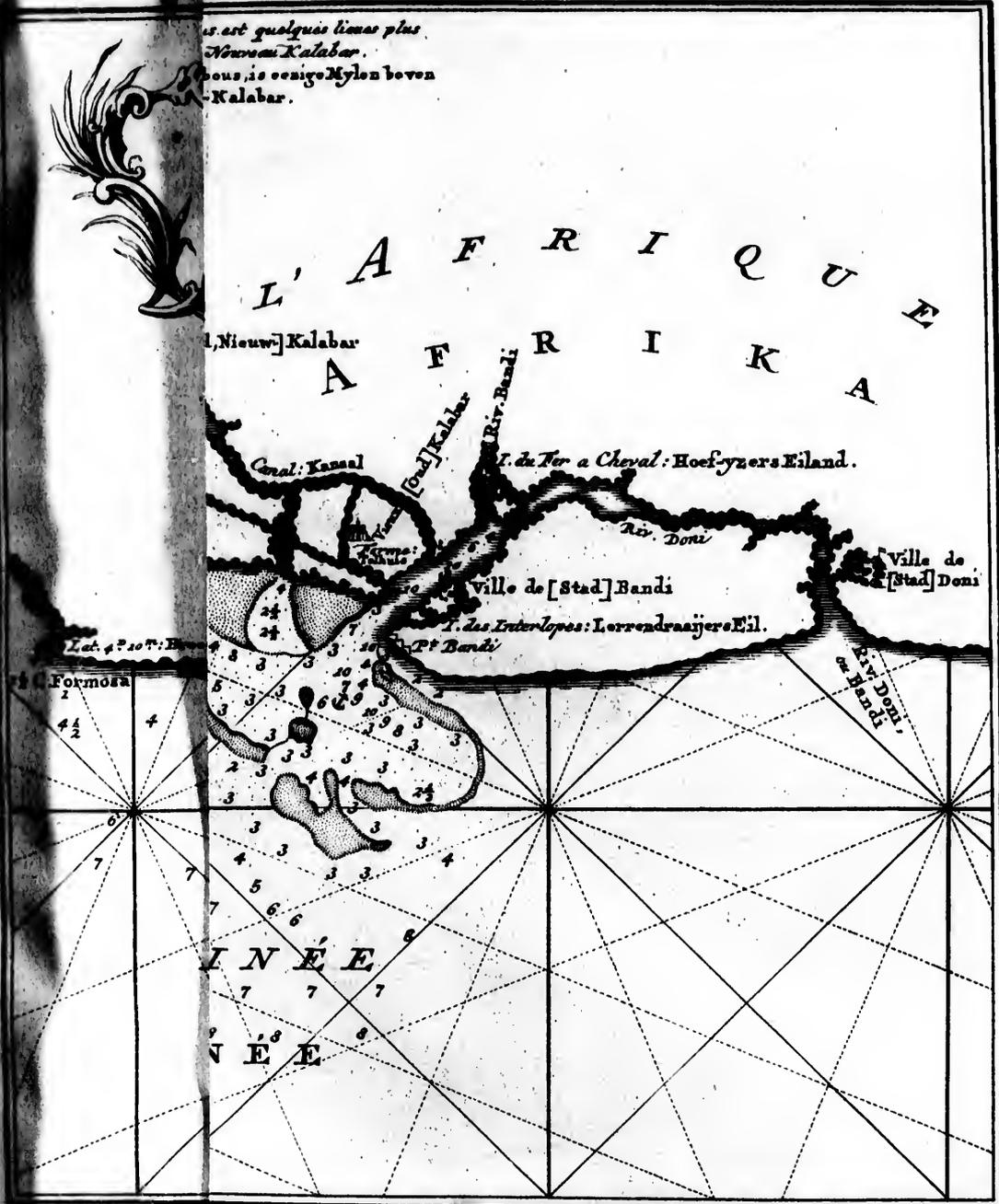


e blanche,
 on estoit à
 es de cette
 e retourner
 Là, son
 qui vivoit
 près la Mer
 & s'adres-
 consentir au
 ncer la con-
 vention motif,
 jeune fille,
 avec beau-
 poufer avec
 i conversion
 jouit d'une
 étoit un Mu-
 se nommoit
 chapeau sur

177.

r, nommée
 oza, la Côte
 id - Est - quart
 e l'appergoit-
 nt de la Mer
 r venir se dé-
 ou Lamos, &
 éens, & Rio
 antage à s'ar-
 e tirent qu'un
 rmosa, & par
 veau-Kalabar.
]
 minutes de la
 ines, est plat
 e sa perspec-
 tive,

est quelques lieues plus
 Nieuwe Kalabar.
 sous, is cezige Mylon boven
 Kalabar.



177. Schley dirax.

Nauwkeurige op de Plekke getekend door verscheide STUURLIEDEN, 1699.

Le Pais
haut qu
't L.
de Sta

CARTE DE LA RIVIERE DE KALBAR,

Appellée communement *KALABAR* ou *RIO REAL* avec les Côtes voisines
Tirées des Remarques de plusieurs Pilotes en 1699.

Echelle de 7 Lieues
Schaal van 7 ZEE-MYLEN, 20 in een Graad.



Ville du Nouve

P
A
R
T
I
E
D
E
G
E
D
E
E
L
T
E
V

107: Breeds 4. G. 10. M.

Riv. Nou. ou
Santo Pedro

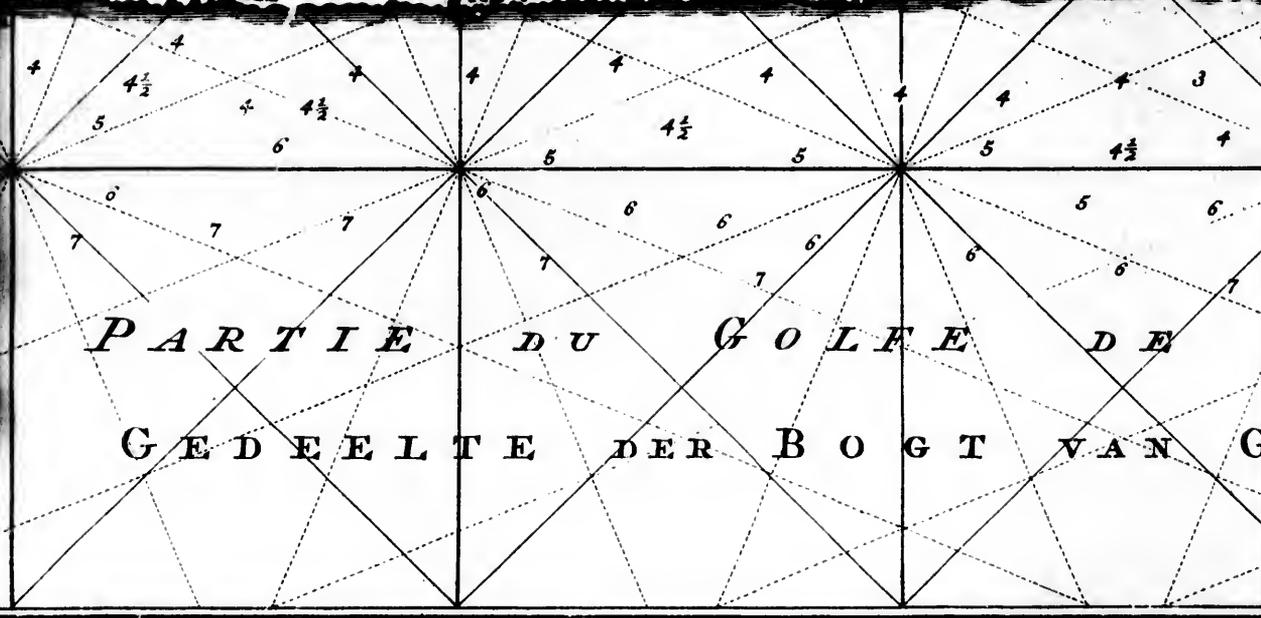
Riv. Oddy,
ou Fonso Oddy,
ou Agfonza

Riv. St. Nio,
las ou Lempe,
ou Juan Diaz

Riv. St. Barbara,
ou Mass

Riv. St. Bartholomeo,
ou des trois Jumeaux

Riv. St. Simon



Leurige KAART van de RIVIERE KALBAR, gemeenlyk genoemd KALABAR of RIO

ive, du c
Nord-Nor
le Village
sible que l
gens de M
nent depui
onné le n

parce que
perçoit le C
se trouve

plûtôt, pa

Du Cap

direction d

mais elle e

ge est fort

ics ; le for

dant le plu

dix brasses

LA pre

quatre lieu

porte les c

to Benito

se fait rec

embouchur

perçoit aut

des deux c

LA troi

me est cel

LA cinq

A son emb

vagues ent

LA sixiè

res.] Cet

en est à d

produit far

une lieuë

fort basse,

le de Som

le du Nou

IL n'y c

& où les V

(b) Barbe

(c) Fonsao

re de Kalabar

(d) dans l

(e) Dans

ive, du côté de la Mer, [d'où on le voit tout couvert de beaux Arbres]. Au Nord-Nord-Ouest il est baigné par une petite Rivière, qui a sur sa rive Nord le Village de Sangama, & dans l'intérieur de son embouchure, un Banc de sable que la basse marée laisse à découvert. C'est à ce Cap que la plupart des gens de Mer font commencer le Golfe de Guinée, quoique d'autres le prennent depuis *Rio das Lagos*, près d'Ardra. Les Géographes modernes lui ont donné le nom de Golfe Ethiopique, & le terminent au Cap Lope-Consalvo, parce que la terre forme un [grand] demi-cercle dans cet intervalle. On aperçoit le Cap-Formosa de la Mer, lorsqu'arrivant de l'Ouest, on commence à se trouver sur vingt-quatre brasses de fond. [Mais on ne peut pas le voir plutôt, parce que] la Côte s'étend du Sud-Est au Nord-Ouest (b).

Du Cap Formosa jusqu'à Rio Réal ou la Rivière du Nouveau-Kalabar, la direction de la Côte est à l'Est pendant l'espace d'environ trente-cinq lieues; mais elle est coupée par sept Rivières. Dans toute cette étendue le mouillage est fort bon pour toutes sortes de Vaisseaux, sur cinq, six & sept brasses; le fond sablonneux, & la terre continuellement basse & unie. Cependant le plus sûr ici, comme dans tout le Golfe, est de jeter l'ancre sur dix brasses, à cause des sables mouvans qui se trouvent près du rivage.

LA première des sept Rivières qui divisent cette Côte, est *Rio Non*, à quatre lieues [à l'Est] du Cap-Formosa. La seconde, plus loin à l'Est, porte les différens noms de *Rio Oddi*, *Fon-Soadi* (c), *Melfonsa* (d) & *Santo Benito* (e). En arrivant sur sept brasses de fond, du côté du Sud, elle se fait reconnoître à deux grands Caps, qui font les deux pointes de son embouchure. La terre est basse & plate derrière ces deux Caps. On aperçoit aussi deux touffes de grands Arbres, assez voisines l'une de l'autre, des deux côtés de la Rivière. La Côte ne cesse pas d'être basse & unie.

LA troisième Rivière se nomme *Filana* (f) ou *Juan Diaz*. La quatrième est celle de *S. Nicolas* ou de *Lempta* (g).

LA cinquième porte les deux noms de *Santa Barbara* & de *Rio Méas*. A son embouchure, & sur la Côte, à l'Est, la Mer est fort grosse & les vagues entremêlées d'écume.

LA sixième est *S. Barthélemi*, ou *Rio de très Hermannos* [des trois-frères.] Cette Rivière est remarquable par un Cap ou un Mont escarpé qui en est à deux lieues, & par les flots d'écume que l'agitation des vagues produit sans cesse à l'Est. On ne trouve pas plus de quatre brasses d'eau à une lieue & demie du rivage sur un fond très-inégal. La terre, qui est fort basse, s'étend vers le Sud-Sud-Est. Enfin la septième Rivière est celle de *Sombreiro* (h), d'où les petits Bâtimens peuvent se rendre dans celle du Nouveau-Kalabar, par d'autres Rivières intérieures.

IL n'y en a point une des sept, qui ne se découvre aisément de la Mer, & où les Vaisseaux ne puissent mouiller pour tenter la fortune [par le Commerce

SUITE DE
LA CÔTE.
Rivière &
Village de
Sangama.

Avs nau-
tique.

Sept Rivière.
Rio Non.
Rio Oddi.

Filana ou
Juan-Diaz.
Lempta.
Rio Meas.

S. Barto-
lomeo.

Sombreiro.

(b) Barbot, *ubi sup.* pag. 378.

(c) *Fonfaoddy*, dans la Carte de la Rivière de Kalabar.

(d) dans la Carte.

(e) Dans la Carte, *Rio-Non* est *Santo*

Benito.

(f) Dans la Carte, c'est *Tilana* ou *S. Juan*.

(g) *Juan-Diaz*, dans la Carte.

(h) La Carte lui donne aussi le nom de *Sangamar*.

SUIVE DE
LA CÔTE.Description
de la Rivière
de Kalabar ou
Kalberine.Passages de
la Barre.Ville de Fo-
ko ou Wyn-
dorp.Inconvénient
dangereux
pour le Com-
merce.

merce des Eslaves & de l'Yvoire.] Mais celle de Sombreiro est la plus avantageuse ; & de son embouchure jusqu'à la pointe de Foko , qui forme le Cap-Ouest de la Rivière du Nouveau-Kalabar , on ne compte que trois lieues à l'Est , comme il y en a quatre de la pointe de Foko à celle de Bandi (i). [Telle est la grandeur de l'Embouchure de la Rivière de Rio Réal ou Nouveau Kalabar , dans la quelle les Vaisseaux de 300 Tonneaux & de plus encore, si ce sont des Flibots , peuvent entrer sans peine.]

LA Rivière que les Portugais nomment *Rio Réal* , les Anglois (k) *Kalabar* , & les Hollandois *Kalbari* , est nommée par d'autres, *Rivière de Kalberine* ; mais ces trois derniers noms lui viennent également de sa Ville, qui s'appelle le Nouveau-Kalabar , & du Pays qu'elle arrose. Elle descend fort loin au Nord-Ouest ; [mais, outre les difficultés de son embouchure,] il y a tant d'inégalités dans le fond de son Canal (l), qu'elle n'est navigable que pour les Chaloupes & les Yachts. La Rade qui est devant cette Rivière [qui est] la huitième depuis le Cap Formosa a depuis cinq jusqu'à huit brasses d'eau , en deça de la Barre ; mais le fond en est dur & sablonneux. Le véritable passage est à la pointe de Bandi, Nord & Sud, sur quatre & trois brasses & demie dans la basse marée. En arrivant près des vagues écumeuses, on doit porter à l'Ouest, presque jusqu'à la pointe de Foko ; ensuite au Nord jusqu'à la Rade de la Ville de Foko , entre le Continent & la petite Ile qui lui fait face à deux milles de distance. Cette Ile est assez haute, & sert de marque en Mer pour reconnoître la Rivière. Peu de Vaisseaux remontent jusqu'à la Ville du Nouveau-Kalabar , parce qu'il y a plus de sûreté à mouiller dans la Rade de Foko , où l'on est d'ailleurs moins incommodé des mosquites.

UN petit Bâtiment peut risquer le passage à la pointe de Foko , avec le secours de la marée, pourvu qu'il côtoye d'assez près le rivage pour entendre les discours des Nègres. Mais , dans les marées basses , le plus profond Canal [& le seul où la prudence permette de s'engager], est à la pointe de Bandi.

LA Ville de Foko est située sur la rive Ouest de Rio Réal , à quelques lieues de son embouchure , ou , pour parler plus juste , à l'entrée de la Rivière ; c'est-à-dire , dans l'endroit où elle commence à se resserrer entre ses bords. L'abondance des Palmiers qu'on découvre aux environs , lui a fait donner par les Hollandois le nom de *Wyndorp* ou Ville du vin ; & Foko même signifie *vin* dans le langage du Pays. Cette Ville est environnée de deux petites Rivières, l'une à l'Ouest & l'autre à l'Est, qui se déchargent toutes deux dans la grande. Le mouillage est excellent à l'embouchure de celle d'Ouest , & les Chaloupes peuvent y remonter l'espace de trois lieues. Comme ses deux rives sont bordées de plusieurs Villages dont les Habitans ont toujours paru civilisés , on peut y faire [en toute sûreté] le Commerce de l'Yvoire, des Eslaves & des provisions. La Ville de Foko fournit de l'eau & du bois. L'eau se prend dans un Etang voisin , & se conserve parfaitement sur Mer. Elle est beaucoup plus estimée que celle du Nouveau-Kalabar. On trouve aussi, dans le Canton de Foko, des ignames & des bananes à bon marché ; mais depuis le mois d'Août jusqu'au mois de Mars,

(i) Description de la Guinée par Barbot, pag. 379.

(k) Dans la Carte Angloise on lit Kalbar.
(l) Barbot, *ubi sup.* pag. 380.(m) Descri-
pag. 379.
(n) Angl.
me Ile, par

elles y deviennent si rares & si chères, que les Vaisseaux sont quelquefois obligés de descendre, aux mois de May & de Juin, vers la Côte d'Amboim & de Rio Camarones, pour acheter des plantains, qui sont une sorte de bananes sèches ou vertes, dont les Nègres font beaucoup de cas, & de revenir [en prenant par l'Ouest,] au Nouveau-Kalabar pour la traite des Esclaves, après avoir ainsi perdu cinq ou six semaines. Le moyen d'éviter un délai si pernicieux dans cette saison, est de relâcher au Cap Très-Puntes ou dans la Rade d'Anamabo sur la Côte d'Or, pour y acheter du bled d'Inde. Quoique les Esclaves de Kalabar se trouvent mieux des ignames que de toute autre nourriture, ils préfèrent du moins le bled-d'Inde à tous les alimens de l'Europe, excepté peut-être aux grosses fèves, que la plupart [& sur-tout ceux de la Côte d'Or] aiment beaucoup lorsqu'elles sont cuites avec du lard ou du porc ou de l'huile de Palmier (m).

Les ignames [qui sont leur principale nourriture] ne sortant de terre qu'à deux mois de Juillet & d'Août, quantité d'Européens sont persuadés que la meilleure saison pour faire voile à la Rivière de Kalabar est le mois de Mai & de Juin; d'autant plus que l'air, qui est alors rafraîchi par les pluies, rend le Commerce intérieur plus facile aux Habitans, sur-tout pendant les mois d'Août & de Septembre; car dans le cours de Juin & de Juillet le tonnerre & les éclairs sont [fréquens &] terribles. Mais il est certain que la plus saine de toutes les saisons est celle d'Octobre, Novembre & Décembre, parce que la chaleur est alors excessive, & le brouillard si épais, que deux hommes ne se reconnoissent pas du bout d'un Vaisseau à l'autre.

Les Ignames de la Pointe de Bandi ne sont pas comparables à celles de Foko ou du Nouveau-Kalabar, parce que le terrain est beaucoup meilleur dans ces deux Cantons.

La Ville du Nouveau Kalabar est située dans une Isle que forme Rio Réal, au Nord d'un petit ruisseau qui s'y décharge. C'est le centre du Commerce Hollandois dans cette Contrée. Elle contient trois cens neuf maisons, bien palissadées à la manière des Nègres. L'Isle est assez grande, & couverte de bois; mais si proche du Continent, (n) qu'on la distingue à peine des bords de la Rivière. Au Nord de la Ville est un grand marais, qui est inondé souvent par la marée; & l'eau se répand même entre les maisons, qui sont bâties & dispersées sans ordre. Cependant celle du Roi est sur un terrain plus élevé. Comme tous les environs sont stériles, la plupart des Habitans tirent leur subsistance d'un Pays au Nord, qui est habité par les *Hakkous*, Nation guerrière & livrée au pillage, qui n'en a pas moins deux Marchés chaque semaine, où les Nègres de Kalabar vont se fournir régulièrement d'Esclaves & de provisions, sur-tout de vin & d'huile de Palmier, qu'ils y trouvent toujours en abondance (o).

ROBERT, qui régnoit alors à Kalabar, étoit un Prince doux & civil, âgé de (p) trente-cinq ou quarante ans. L'usage est établi, entre ses Sujets, de se traiter le soir, alternativement, dans les maisons l'un de l'autre. Le fond de

Saison propre au Commerce de Kalabar.

Situation de la Ville de Kalabar.

Nation des Hakkous & leurs Marchés.

Festins mutuels des Nègres de Kalabar.

(m) Description de la Guinée par Barbot, pag. 379.

(n) *Angl.* qu'on a peine à croire que c'est une Isle, parce que la Rivière est fort étroite

dans cet endroit. R. d. E.

(o) Le même, *ibid.* pag. 380.

(p) *Angl.* Environ de 30 ans. R. d. E.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'AU VIEUX
KALABAR.

Leurs Ido-
les.

Caractère
des Nègres de
Kalabar.

Singes &
Perroquets
blancs.

Ville de Bel-
li.

Territoires
de Krikke &
de Bani.

de ces festins est une certaine quantité de vin de Palmier. Chaque convive de l'un & de l'autre sexe apporte sa fellette & s'assied au pied du tonneau. Les tasses sont des cornes de bœuf, assez bien préparées, de la mesure d'une quart ou plus. Chacun boit, chante & se réjouit aussi long-tems qu'il reste quelque chose dans le tonneau. Les alimens, [dont ils se nourrissent ordinairement, & qui leur plaisent le plus,] sont des ignames bouillies avec du poisson & de l'huile de Palmier.

TOUTES les rues & les maisons présentent un grand nombre d'Idoles, que les Habitans appellent *Jou-jou*, & qu'ils honorent comme leurs Dieux tutélaires. La plupart de ces Divinités sont des têtes d'Animaux, séchées au soleil ou de petites figures de terre, peintes d'un fort beau vernis. Le Roi même ne s'éloigne jamais de sa maison, [soit pour la chasse ou la promenade, soit pour se rendre à bord de quelque Vaisseau de l'Europe, sans avoir rendu ses adorations à ses Idoles au bruit du tambour & des autres Instrumens. Tous les Nègres de sa suite ont la tête nue. Il se baïsse devant ces informes poupées, les supplie de lui accorder un heureux voyage, & leur fait sacrifier une poule. Ce sacrifice consiste à lier la poule par une jambe au bout d'un long bâton, & à lui passer dans l'autre un anneau de cuivre, pour la laisser pendre dans cette situation jusqu'à ce qu'elle soit morte de faim. On fait la même cérémonie au départ & au retour des Canots, lorsqu'ils remontent la Rivière pour le commerce des Esclaves.

LA Nation des Nègres du Kalabar est généralement cruelle, portée au larcin, & capable de violer ses plus saints engagements. Barbot ne remarqua point d'autres curiosités dans le Pays que de fort grosses dents d'Éléphants, mais chères qu'elles n'auroient été d'aucun profit en Europe; diverses sortes de coquillages, & quelques armes de la Nation des Hakkous.

ON voit un prodigieux nombre de Singes (*q*) aux environs de Kalabar mais difformes & sans agrément. Les habitans en donnent 3 ou 4. pour un Vieux Chapeau, ou un méchant just-au-Corps. On y voit aussi des Perroquets blancs.

DIX lieux plus loin dans les Terres, à l'Ouest du Nouveau-Kalabar (*r*) on rencontre une autre Ville qui se nomme *Belli*, grande & gouvernée par un Capitaine, mais sans autre Commerce que celui d'un petit nombre d'Esclaves.

Environ seize lieux au-dessus de Kalabar, Rio Real reçoit une autre Rivière qui vient de l'intérieur des Terres, du côté de l'Est-Nord-Est, & dont les rives sont bordées de plusieurs Villages.

LE Territoire de *Krikke* est situé à quelques lieux de Rio Real (*s*), au Nord-Nord-Ouest, & borde au Sud celui de *Moko*, qui touche à la Mer, comme celui de *Bani* (*t*), autre Canton, qui dans l'espace de quatre ou cinq

(*q*) *Angl.* bleus. R. d. E.

(*r*) Le même, pag. 481. mais dans la page suivante il place *Belli* à l'Ouest du Vieux-Kalabar. L'erreur est d'un côté ou de l'autre.

(*s*) Delisle, dans sa Carte de Barbarie, de Nigritie & de Guinée, place *Krikke* à l'Est

de la Rivière de Kalabar, & *Moko* & *Bani* l'opposite du côté Ouest.

(*t*) C'est ici probablement *Boni* ou *Doni*, dont on va bien-tôt parler, & que les Pilotes Anglois nomment *Bani*, comme *Kalabo* ne peut être *Kaledo*, à l'embouchure du Vieux-Kalabar.

Heuës re-
dependa
Le prin
L'Auteu
est prop
avec une

LA P
fort rem
l'élevem
donné à
parce qu
canal est
demie.

ils ne m
mots d'
vices po
facile qu
il faut p
pide, &
Grand-B

LA d
On trou
Ville est

l'abar, d
plus gran
mes dans
l'opation
Kalabar.

l'arge, &
tent les
qui appo
tout âge

l'ans de c
patriotes

l'ite d'autr
Les Escl

l'loignées
Après le

l'Commer
fil & de

(*v*) *Am*
ment, en
me que les
R. d. E.

(*x*) *Am*
ment dans

(*y*) *Bar*
(*z*) *Am*

V. I. I

lieux renferme neuf ou dix Villages, tous gouvernés par des Capitaines indépendans, auxquels les Européens donnent indifféremment le titre de Rois. Le principal est celui de Kalebo, Ville ou grand Village du même Canton. L'Auteur fait observer que la monnoie de Moko est de fer, & que sa forme est proprement celle d'une Raye. Elle est plate & de la grandeur de la main, avec une queue du même métal & de la même longueur.

LA Pointe de Bandi, ou le Cap Oriental de l'embouchure de Rio Réal, est fort remarquable du côté de la Mer, par une touffe de grands arbres, qui s'élèvent au-dessus des Bois dont toute la Côte est couverte. Les Portugais ont donné à cette touffe le nom de *Lanterne*, qu'elle mérite assez justement, (v) parce qu'elle sert comme de guide pour entrer dans la Rivière. Le véritable canal est près de cette Pointe, Nord & Sud, sur quatre ou trois brasses & demie. Aussi-tôt que les Nègres voient paroître un Vaisseau à l'embouchure, ils ne manquent point d'envoyer à bord plusieurs Pilotes, qui sçavent quelques mots d'Anglois, de Hollandois ou de Portugais, & (x) qui offrent leurs services pour la conduite du Bâtiment. L'entrée de cette Rivière n'est pas si difficile que celle de Rio Real. Lorsqu'on la découvre à la gauche du Vaisseau, il faut porter droit au Nord-Est, avec la marée, dont le cours est ici fort rapide, & l'on va mouiller heureusement devant la Ville de Bandi, ou du *Grand-Bandi* (y).

LA distance, de cette Ville à la Pointe, est d'environ deux lieux, à l'Est. On trouve toujours dans sa Rade entre douze & quatorze brasses d'eau. La Ville est composée de trois cent maisons. Elle est située, comme celle de Kalabar, dans une Isle [marécageuse] qui touche presque à la terre, mais un peu plus grande que l'autre. Les édifices & les manières des Habitans sont les mêmes dans ces deux Villes. Elles sont fort bien-peuplées [de Nègres.] L'occupation commune est la pêche & le Commerce, [de même qu'au Nouveau Kalabar.] Les Canots du Pays ont jusqu'à soixante pieds de long sur sept de large, & sont conduits par [seize,] dix-huit ou vingt rameurs, qui transportent les Marchandises de l'Europe & leur poisson dans les Pays intérieurs, & qui apportent en échange un grand nombre d'Esclaves des deux sexes [& de tout âge] avec d'assez bel ivoire, pour la cargaison des Vaisseaux. Quelques-uns de ces Nègres sont employés, par les Européens [& leurs propres compatriotes,] en qualité de Facteurs, & (z) vendent ou achètent pour le compte d'autrui, [avec des appointemens proportionnés à leurs entreprises.] (a) Les Esclaves qu'ils se procurent dans les terres viennent de plusieurs Régions éloignées, où les Marchands Hollandois ne sont pas tentés de pénétrer. Après les Vaisseaux de Hollande, qui sont ici la plus grande partie du Commerce, les Anglois tiennent le premier rang & les Portugais du Brésil & de S. Thomas viennent glaner ce qui échappe à ces deux Nations. Mais ils

(v) *Angl.* qu'il faut observer soigneusement, en entrant dans la Rivière, de même que les Isles qui sont à son Embouchure. R. d. E.

(x) *Angl.* & qui vous conduisent sûrement dans la Rivière de Bandi. R. d. E.

(y) Barbot *ubi sup.* pag. 380.

(z) *Angl.* qui leur confient leurs propres

Vl. Part.

Marchandises pour les vendre aux Marchés intérieurs, & leur acheter des Esclaves. R. d. E.

(a) *Angl.* Les Esclaves qu'on en tire, ne sont pas des Prisonniers de guerre, mais ils sont achetés, par leurs Voisins au dedans du Pays, & ceux-ci les achètent d'une autre Nation plus éloignée. R. d. E.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'AU VIEUX
KALABAR.
Monnoie de
Moko.

Pointe &
Ville de Ban-
di.

Entrée de
la Rivière.

Facteurs Nè-
gres employés
par les Euro-
péens.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'AU VIEUX
KALABAR.

Rivière de
Laitomba, sur
laquelle Doni
est situé.

Temple des
Idoles du Roi.

Ce Prince
avoit quelque
teinture du
Christianisme.

Rivière du
vieux Kala-
bar, ou Roi
Conde.

ils tirent ensemble un grand nombre d'Esclaves pour l'Amérique, avec une quantité considérable de dents d'éléphants & de provisions (b).

Vingt-cinq milles à l'Est de Bandi on trouve la Rivière de *Laitomba* ou de San-Domingo, qui s'appelle aussi *Boni*, *Doni* & *Audoni*. C'est dans cette Rivière, à quatre milles de son embouchure, que la Ville de Doni ou Boni (c) est située au fond d'une Anse, du côté de l'Est. Barbot la représente fort grande & fort peuplée. Elle entretient un commerce d'ivoire & d'Esclaves avec les Européens, par la Rivière de Bandi, qui communique à celle de Laitomba. En 1699, lorsque Jacques Barbot se rendit à Boni [au Mois de Juillet], tout le Canton, qui est bas & marécageux, étoit inondé par le débordement de plusieurs petites Rivières, qui le coupent en quantité d'endroits. Il produit un grand nombre de bestiaux noirs, tels que des vaches, des pores & des chèvres; mais petits, sur-tout les vaches; avec une abondance extraordinaire de vin de Palmier, qui est la boisson ordinaire du Pays. Barbot, qui étoit logé dans la maison du Roi, vit près de son logement un autre édifice, où ce Prince faisoit garder religieusement ses Idoles, ou ses *Joujous*, dans une grande armoire, qui étoit remplie de cranes [(d) humains & d'une infinité d'os], revêtus de terre peinte comme au Nouveau-Kalabar. Le régime de la superstition est si tyrannique à Doni, qu'on ne peut toucher à ces misérables Divinités sans mettre sa vie en danger. Les Habitans adorent aussi [des Taureaux &] une espèce de gros lézard, qui se nomme *Guana* aux Isles [Françoises] de l'Amérique; & ceux qui auroient l'impie-té d'en tuer un, n'éviteroient pas la mort.

LA plupart de ces Nègres sont circoncis. Ils rendent de grands honneurs à leurs Prêtres. S'ils tuent quelqu'animal pour leur propre nourriture, ils réservent les entrailles pour leurs Idoles, [& le placent sur des petits Autels érigés à leur honneur, en différens endroits].

LE Roi de Doni étoit un Prince doux & de fort bon naturel. Il parloit facilement la Langue Portugaise, & paroissoit avoir reçu (e) quelques idées de Christianisme (f) des Prêtres Catholiques de S. Thomas & du Brésil. Dans la première visite qu'il rendit aux Anglois sur leur Vaisseau [le 8. de Juillet,] ils lui firent présent d'un chapeau & d'un fusil. [Sa joie & sa reconnoissance éclatèrent dans ses yeux.] Il les invita civilement à porter leur Commerce dans sa Ville.

DEPUIS Rio San Domingo, ou Doni, jusqu'à la Rivière du Vieux-Kalabar ou de Kalbarine, la Côte, qui est unie & couverte de bois, s'étend à l'Est. Les Anglois donnent le nom de *Vieux-Kalabar*, & les Hollandois celui de *Oude-Kalborgh* à la Rivière que les Portugais ont nommée *Rio Conde*. Son véritable canal, du côté de l'Est, a trois brasses & demie d'eau; & son meilleur ancrage est à l'entrée d'une autre Rivière, [appelée *cross River* ou Rivière de traverse] qui s'y rend du Nord-Ouest, au-dessus d'un lieu nommé *Sandy-Point* ou

(b) Description de la Guinée par Barbot, pag. 380.

(c) Le même, *ibid.* pag. 381 & 461. Voyez la Carte de la Rivière de Kalabar.

(d) *Angl.* de ses Ennemis tués à la Guerre, ou de cranes de Bêtes, outre quantité

d'ossements humains, & d'autres choses de rebut. R. d. E.

(e) *Angl.* quelques teintures de Papine. R. d. E.

(f) Barbot, *ubi sup.* pag. 462.

ou la P
grande
dont l'u
fel & V
deux ob
PRÈS
autre pe
Rio del
sans pér
par une

(g). &
tre de B
nent];

qu'assez p
qu'un ét
ou sept

Tou
labar. El
est rempl
bled-d'In
passionn
ceux dor
tendre hu
la rive p
Etrangers

tra, au
après avo
son Equip
composoi
est pas p

LE ter
celui de t
marce; d
la marée
de peine
d'une par
Consalvo

(g) Les
assez loin a

ou la Pointe de sable. Au-dessous du même lieu, à l'embouchure même de la grande Rivière, on apperçoit deux Villages, peu éloignés l'un de l'autre, dont l'un se nomme *Fish-Town*, & l'autre *Salt-Town*, c'est-à-dire, Ville au sel & Ville au poisson, parce que tous les Habitans font leur occupation de ces deux objets.

PRÈS du Vieux-Kalabar & presqu'à son embouchure, on trouve à l'Est une autre petite Rivière, qui, après avoir coulé au Nord, tourne à l'Est vers *Rio del Rey*, & forme une Isle entre deux. Les Vaisseaux peuvent y entrer sans péril. Mais l'embouchure même du Vieux-Kalabar est divisée au milieu par une petite Isle basse, de figure ovale, qui se nomme l'Isle des Perroquets (g), & qui forme deux canaux. Le meilleur est à l'Est, du côté de la Rivière de *Bennet*. L'autre passe entre la petite Isle & *Salt-Town* [dans le Continent]; mais il est croisé par une Barre, qui s'étend depuis *Salt-Town* jusqu'à assez près de la pointe Ouest de l'Isle [des Perroquets], & qui ne laisse qu'un étroit passage au long de cette Isle, où la profondeur de l'eau est de six ou sept brasses.

TOUTES ces marques font reconnoître aisément la Rivière du Vieux-Kalabar. Elle est navigable pour les plus grands Vaisseaux. Le Pays qui la borde est rempli de Villages & produit toutes sortes de provisions, telles que du blé-d'Inde, des ignames, des bananes, &c. Les Habitans sont civilisés, & passionnés pour le Commerce. Mais les biens qu'on leur demande n'étant pas ceux dont ils font le mieux pourvus, quelques Vaisseaux ont été forcés d'attendre huit ou dix mois pour leur cargaison, & d'amarrer contre les arbres de la rive pour épargner leurs cables. D'ailleurs l'air y est très-dangereux pour les Etrangers. Barbot, dans son premier Voyage, sur le *Soleil d'Afrique*, rencontra, au passage de la Ligne, une Corvette Angloise qui faisoit voile à Nevis, après avoir passé dix mois au Vieux-Kalabar, & qui n'avoit conservé de tout son Equipage que cinq hommes capables de travail. De trois cens Esclaves qui composoient sa cargaison, le tiers [& au delà] étoit déjà mort, quoiqu'il n'y eût pas plus de trois semaines qu'elle étoit sortie de la Rivière.

Le tempéramment des Hollandois s'accommode moins de ce séjour que celui de toutes les autres Nations. Aussi n'y tournent-ils pas souvent leur Commerce; d'autant moins que sa situation est telle dans le Golfe, que le cours de la marée étant fort impétueux vers *Rio Camarones*, ce n'est pas sans beaucoup de peine que les Vaisseaux employent trois semaines ou un mois à faire le tour d'une partie du Golfe, pour aller prendre des rafraichissemens au Cap *Lopez-Cosalvo*, où dans les Isles du Prince & de *S. Thomas* (h).

(g) Les Pilotes Anglois placent cette Isle assez loin au-delà de l'embouchure.

(h) Description de la Guinée par Barbot, pag. 331. & suiv.

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'AU VIEUX KALABAR.

Isle à son embouchure.

Ses bords sont remplis de Villages.

Malignité de l'air.

Difficultés pour sortir de la Rivière.



SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

C H A P I T R E III.

S U I T E D E L A C Ô T E ,

Depuis le Vieux-Kalabar jusqu'au Cap Lope-Consulvo.

Situation de
Rio del Rey.

ON ne compte pas plus de dix lieues depuis la pointe Est du Vieux-Kalabar jusqu'au Cap Ouest de Rio del Rey.

Rio, ou la Rivière *del Rey*, se fait reconnoître aisément de ceux qui viennent de l'Ouest, par l'extrême hauteur des terres d'Ambozes, qui sont entre son embouchure & celle de *Rio Camarones*. Elles se présentent au Sud-Est en entrant dans cette Rivière. L'entrée de Rio del Rey a l'apparence d'une grande & profonde Baye [qui s'étend au Nord &] qui n'a pas moins de sept ou huit lieues de largeur. Le Canal est exactement au milieu, sans sables & sans basses, excepté vers la rive Est, qui est beaucoup moins libre. Sa profondeur est de trois & quatre brasses, sur un fond de vase. On apperçoit à quelque distance, vers la Mer, deux rangées de pieux fichés dans l'eau, que les Européens appellent *la Pêcherie*, parce qu'il est vraisemblable que les Nègres y attachent leurs filets. On trouve près de ce lieu jusqu'à huit brasses.

La Pêcherie.

LE Pays, au long des deux bords de la Rivière, est bas & marécageux. Elle vient de fort loin du Côté du Nord, & sa largeur est long-tems considérable, parce qu'en avançant vers la Mer, elle reçoit plusieurs autres Rivières. Ses bords sont bien peuplés & couverts de Villages. Le lieu du Commerce est un Village situé à la pointe Ouest de son embouchure, sur une petite Rivière qui s'y décharge & qui est navigable pour les Chaloupes. C'est entre les mains des Hollandois qu'est ici le principal Commerce. Ils y envoient des Yachts-Mina, avec des assortimens de marchandises convenables au Pays, telles que des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, la plupart rebutés dans les autres parties de la Côte; des colliers de diverses couleurs, des brasses & des anneaux de cuivre qui viennent de Loango dans le Royaume d'Angola, & des presses pour les oranges & les limons. En échange, ils tirent annuellement du Pays quatre ou cinq cens Esclaves, mille ou douze cens tonneaux (a) de bel Yvoire; sans compter des pierres d'aygris, ou de corail bleu, des javelines, & une sorte de coûteaux que les Nègres fabriquent parfaitement & qui se vendent fort-bien sur la Côte d'Or. L'aygris bleu ne se trouve que sur les bords de Rio del Rey & de Rio Camarones. Le plus fâcheux inconvénient du Pays est de n'avoir pas d'autre eau fraîche que celle de pluie, qu'on reçoit du sommet des maisons. L'air y est continuellement épaissi par des brouillards.

Le Pays est
sans eau fraîche.

LE Territoire d'Ambozes, qui est situé entre Rio del Rey & Rio Camarones,

(a) *Angl.* de belles & grosses Dents d'Éléphants, dont deux ou trois pèsent ordinairement cent livres. R. d. E.

nes, se
vage.]
Yon affi
Depuis
reueout
Cap-Cam
est plus
del Rey
CE C

Rivières
plus eloi
trouve u
quelle est
posite de
lieu un V
loba (d)

Le Pa
nos. Barb
qui confis
des Holla
qui sont
vin qu'on
cines, qu
n'en est p
bestiaux d
pour expr
leur Lang

La pet
se subdivi
dans la M
au Sud-Est
L'etroisier
au Sud-Est
qui former
dans ces l
pointe, o

A l'Oue
ronles (b)
étant fort
tinguées d

(b) Barbe

(c) Les I

(d) Ce dé

Anglois.

(e) *Angl.*

fait. R. d. E.

nes, se fait remarquer par la hauteur de ses montagnes [qui sont près du Rivage.] Elles l'ont fait nommer par les Portugais *Tierra alta de Ambozi*; & l'on assure en effet qu'il s'en trouve d'aussi hautes que le Pic de Ténérife. Depuis Rio del Rey, la Côte s'étend au Sud-Est. Cinq lieux plus loin on rencontre *Rio Piqueno*, ou la petite Rivière de Camarones. De-là jusqu'au Cap-Camarones, qui fait la pointe Nord de la grande Rivière, la Côte est plus basse & plus couverte de bois qu'entre le Petit-Camarones & Rio del Rey (b).

Ce Canton est coupé par un grand nombre de bras qui sortent des deux Rivières de Camarones, & qui le divisent en plusieurs grandes Isles, dont la plus éloignée, du côté de la grande Rivière, a reçu le nom de *Negrey*. On y trouve une Baye, qui se nomme *White-Bay* ou la Baye blanche, près de laquelle est à l'Ouest un Cap, que les Anglois nomment *High-Point* (c); à l'opposite de Rio de Béroa, qui est au Sud-Est de Camarones. On voit dans ce lieu un Village de pêcheurs, éloigné de quelques lieux de la pointe de *Snalaba* (d), qui est au-Sud-Ouest.

Le Pays d'Ambozes contient plusieurs Villages à l'Ouest du Cap-Camarones. Barbot nomme ceux de *Serges*, *Bodi* & *Bodiva*, où le (e) Commerce, qui consiste en quelques Esclaves [& en Pierre d'Aygris] est entre les mains des Hollandois. La terre y produit toutes les espèces de plantes & de fruits qui sont connus dans la Guinée, à l'exception des Palmiers. Au défaut du vin qu'on en tire, les Habitans composent une liqueur du jus de certaines racines, qu'ils appellent *Gajanlas*, & qu'ils font bouillir dans de l'eau. Le goût n'en est pas désagréable, & l'on vante sa vertu pour la colique. Ils ont des bestiaux & de la volaille en abondance. Le (f) même Auteur observe que pour exprimer les premiers nombres 1, 2, 3, 4, 5, ils se servent, dans leur Langue, de *Mo*, *Ba*, *Mellela*, *Meley* & *Matan* (g).

La petite Rivière de Camarones est proprement un bras de la grande. Elle se subdivise en trois parties, qui traversent le Pays d'Ambozes pour se jeter dans la Mer d'Ethiopie. Le principal de ces bras, qui est la troisième Rivière au Sud-Est de Rio del Rey, est nommé par les Anglois, le vieux Camarones. Le troisième bras se subdivise encore en deux autres, qui vont se rendre, l'un au Sud-Est, l'autre au Sud-Sud-Est, dans la grande Rivière de Camarones, & qui forment ainsi, avec l'Océan, trois Isles dans le Territoire d'Ambozes. C'est dans ces Isles que sont les plus hautes montagnes. Elles s'étendent jusqu'à la pointe, ou au Cap-Nord, du Grand-Camarones.

À l'Ouest & au Sud-Ouest du Vieux-Camarones, on rencontre trois Isles rondes (h), éloignées du Continent d'environ [deux ou] trois lieux, qui, étant fort hautes & vis-à-vis les montagnes d'Ambozes, ne paroissent pas distinguées du Continent. Elles ont reçu des Portugais le nom d'*Ilhas* Ambozes (i). Le

(b) Barbot, *ubi sup.* pag. 384. & suiv.

(c) Les Pilotes l'appellent *Steap-Point*.

(d) Ce détail est le même dans les Pilotes Anglois.

(e) *Angl.* le peu de Commerce qui s'y fait. R. d. E.

(f) *Angl.* Ces Nègres expriment leurs Nombres par les mêmes termes dont les Kamarons se servent pour cela. R. d. E.

(g) Barbot, *ubi sup.* pag. 386.

(h) Les Pilotes Anglois n'en marquent que deux.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GARON.
Ambozes.
Rio Pique-
no.

Bate blan-
che.
High-Point.

Villages du
Pays d'Am-
bozes.

Noms de
leurs chiffres.

Isles que
forment les
Rivières Ca-
marones.

Isles d'Am-
bozes.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

Leur fertili-
té.

Rade du
Commerce.

Rio del
Rey, & Na-
tion des Kal-
bongos.

Grande Ri-
vière de Ca-
marones.

Isle Bou-
fflers ou Buffs.

(i). Le Canal qui les sépare de la Côte a (k) dix brasses de profondeur; & les plus grands Vaisseaux peuvent y passer avec d'autant plus de sûreté, qu'au défaut du vent ils sont aidés par le cours de la marée. La plus Septentrionale des trois Isles est à quatre lieues de la Pêcherie de Rio del Rey; & la plus Méridionale à cinq lieues au Nord du Cap-Camarones. Celle-ci est la plus grande [& la plus haute,] & celle du milieu la plus petite. Quoique dans l'éloignement ces Isles paroissent (l) remplies de grands Rochers, elles sont toutes trois fort peuplées, & si fertiles, sur-tout en vin de Palmier [& en huiles], qu'elles fournissent à la subsistance de leurs Habitans. On est d'autant plus surpris d'y voir un si grand nombre de Palmiers, qu'il ne s'en trouve point dans la partie du Continent qui leur est opposée. La Mer y produit aussi beaucoup de poisson.

LA Rade pour le Commerce est à l'Est de la plus Méridionale des trois Isles. Les Habitans entendent fort bien la langue Portugaise; mais ils passent pour les plus dangereux Nègres de toute la Guinée. Les trois Isles forment une sorte de République, qui s'est rendue redoutable par ses incursions dans le Continent.

RIO DEL REY est habitée par les Kalbongos, Nation divisée en deux États, dont l'un occupe la partie supérieure de la Rivière, vers le Pays de Gabon au Nord. L'autre est situé à l'embouchure: mais le lien d'une même origine n'empêche pas que les Peuples de ces deux Pays ne soient sans cesse en guerre. Barbot étend leur Contrée à l'Ouest jusqu'au Cap-Formosa. Ils sont grands & robustes, mais pauvres, & capables de toutes sortes de perfidies dans le Commerce; si cruels & si brutaux, que les pères, les maris, les frères, vendent leurs enfans, leurs femmes & leurs sœurs. Ils sont d'une mal-propreté dégoûtante, sur leurs personnes & dans leurs maisons. [Il vont tout nus. Au-lieu d'habits, ils se peignent le corps d'une sorte de vernis rouge. Ils ont le front défiguré par de grandes cicatrices [faites avec un fer chaud, les cheveux bizarrement arrangés & les dents aiguës en pointe [aussi aiguës qu'une aiguille], comme celles des *Quaquas*. Leur principale occupation est la pêche, dans un grand nombre de Rivières qui abondent en poisson. Lorsqu'ils sont accusés de quelque crime, leur méthode pour se justifier est de se faire au bras une incision dont ils succent le sang. Cet usage leur est commun avec les Peuples d'*Ambozes*, d'*Ambo* & de *Boteri*, qui leur portent une haine mortelle à cause de leur méchanceté (m).]

RIO CAMARONES, que d'autres appellent *Jameor* ou *Yamur*, borde la Guinée au Sud & le Royaume de *Biafara* au Nord. Cette Rivière tombe dans l'Océan par une large embouchure, qui ne la rend pas plus favorable à la Navigation. Elle ne reçoit que des Brigantins & des Chaloupes, & ne les reçoit pas sans difficulté.

LE Sud de l'embouchure est occupé par la petite Isle de *Boufflers*, que les Pilotes Anglois appellent *Buff's*, d'où part une chaîne de Rocs qui s'étend au Sud-Ouest, & si escarpés, qu'un Vaisseau les peut côtoyer de fort près sur six brasses d'eau. Il en est de même des autres Rochers qui se montrent [dans l'Embouchure]

(i) Les François & les Anglois les appellent Amboizes.

(k) *Angl.* onze. R. d. E.

(l) *Angl.* semblables à. R. d. E.

(m) Barbot *ubi sup.* pag. 385.

L'Embouchure exactement l'espace d'un tiers de lieue qui vient des Hollandois, & plus loin de Medra Nygris.

LES TROIS ISLES sont habitées soit avec les Nègres, soit avec les Européens, nommés [*Amboizes*], est une perspective d'envoyer du vin de la forme que Commerce, & de cuivre de diverses sortes d'échange ont te à Rio de Les Nègres ont la peau DEPUIS est d'environ fréquentée de jusqu'à Rio de *Bo*, à deux lieues l'Ouest, éloi-

(n) Les Pilotes Anglois se placent à quatre lieues de Rio Camarones. (o) *Angl.* Buff's. (p) Dans la Carte. (q) *Biafara*, vingt lieues de dans la Carte.

[l'Embouchure de la Rivière] des deux côtés du Canal. Le passage est exactement au centre, & la profondeur est de trois brasses. Pendant l'espace de plusieurs lieuës, le flux & le reflux de la marée sont d'une extrême vitesse. Le mouillage le plus sûr est à l'entrée d'une petite Rivière qui vient de l'Est, nommée *Manoka* par les Nègres, & *Tandegatt* (n) par les Hollandois. Plus haut, du même Côté, Rio Camarones reçoit une autre petite Rivière, que les Hollandois appellent *Monambaschagatt*, sur les bords de laquelle est une Ville du même nom, où les Européens font le Commerce. Les montagnes d'Ambozes se présentent au Nord, & forment une longue chaîne, qui s'étend fort loin dans les terres au Nord-Nord-Est.

AU-DESSUS de Monambaschagatt (o) est un Village nommé *Bascha* (p), & plus loin au Nord-Est, sur la Rivière même de Camarones, une grande Ville qui se nomme *Biafara* (q), Capitale de toutes ces Contrées. La Ville de Medra, Capitale des Royaumes de Medra & de Tebelder, est près du Nygris.

LES Terres opposées à ces dernières Places, au Nord de Rio Camarones, sont habitées par les Kalbongos, qui sont sans cesse en guerre, [soit entr'eux,] soit avec les Camarones leurs voisins. Ceux-ci sont situés plus haut sur la Rivière dont ils portent le nom. Ils ont pour Chef un Prince de leur Nation, nommé *Moneba* (r), dont la résidence, ou le Palais [bâti sur une éminence], est un des plus beaux lieux de toute la Guinée. Les agrémens de la perspective, la pureté de l'air & la fertilité du Terroir, qui produit en abondance du vin de pardon, des ignames, des bananes [des Palmiers] & toutes sortes de fruits, en font un délicieux séjour.

LA forme des maisons est ici carrée. Les Habitans entretiennent quelque Commerce avec les Européens, qui en tirent des pierres d'aygris & des Esclaves, [& quantité d'ivoire, à un prix raisonnable] pour des barres de fer & de cuivre, des pots & des chaudrons, [battus au Marteau], des colliers de diverses couleurs (s), des limes d'acier & des cornes de bœuf. L'aygris s'échange ordinairement pour des (t) étofes d'Harlem, telles qu'on les porte à Rio del Rey & dans d'autres endroits du Golfe.

LES Nègres de Camarones sont grands, vigoureux [& bien-faits], ils ont la peau douce, mais généralement les jambes trop longues.

DEPUIS la pointe de Suallaba, au Sud de Rio Camarones, la Côte, qui est d'environ soixante-dix lieuës jusqu'à Rio Gabon, est peu connue & peu fréquentée des Européens. Elle s'étend d'abord au Sud-Est pendant dix lieuës, jusqu'à Rio de Boroa ou Borro, près duquel est l'Isle de *Branca* ou *Barracombo*, à deux lieuës & demie du Continent. Cette Isle a celle de *Fernendo-Po* à l'Ouest, éloignée d'environ dix lieuës. Elle produit diverses sortes de fruits & (v) d'animaux,

SUITE DE LA CÔTE JUSQU'À RIO GABON. Rivière de Manoka, ou Tandegatt.

Village de Bascha, Ville de Biafara.

Moncha, beau Pays.

Isle de Branca & ses Habitans.

(n) Les Pilotes Anglois la nomment *Bora*, & se placent à quelques lieuës de l'embouchure de Rio Camarones.

(o) *Angl.* Bateba, R. d. E.

(p) Dans la Carte de Moll on lit *Monabas*.

(q) Biafara, dans les Pilotes, est placé à vingt lieuës de l'embouchure de la Rivière, & dans la Carte de De Lisle à huit degrés.

(r) Ce doit être ici *Monembas*, qu'on a nommée ci-dessus; ou *Moniba*, comme De Lisle l'appelle, [quelques lieuës plus haut en remontant la Rivière.]

(s) *Angl.* [couleur de Rose, pourpre, oranges, ou d'un jaune pâle.] R. d. E.

(t) *Angl.* [Toiles de Harlem, ou d'autres étofes d'Europe.] R. d. E.

ES

deur; & les
, qu'au dé-
ptentrionale
la plus Mé-
plus grande
s l'éloigne-
sont toutes
en huiles]
ant plus sur-
e point dans
ssi beaucoup

ale des trois
is ils passer
Isles formen
curfions dan

e en deux E.
e Pays de Ga
e même origi
sans cesse e
mosa. Ils font
perfidies dan
is, les frères
ne mal-propre
nt tout nud
is rouge. I
fer chaud,
te [aussi aigu
occupation et
poisson. Lon
tifier est de
leur est com
portent uns

rde la Guinée
tombe dans
favorable à la
es, & ne les

fers, que les
qui s'étend au
rt près sur fix
ontrent [dans
l'Embouchure
d. E.
85.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

(v) d'animaux, entre lesquels on voit quantité de Kurbalos, telles qu'on les a décrits à Rio Sestos. Les femmes portent ici le libertinage & l'effronterie si loin, qu'elles se profitent ouvertement à la vue des hommes.

IL y a quelques années qu'un Vaissseau Hollandois ayant jetté l'ancre sous l'Isle de Branca, vingt-huit Nègres s'en approchèrent dans un Canot (x). Un d'entr'eux avoit un tambour, & un bâton creux de la forme d'une flûte.

Un autre [qui avoit le visage, les bras, & la poitrine blanches,] portoit dans la main droite une branche verte & une cloche; & dans la gauche un petit oiseau semblable au còineau, qu'il laissoit voler de tems en tems sur le tillac. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il sonnoit quelque-fois sa cloche pour témoigner son admiration. Quelques Hollandois qui descendirent au rivage, observèrent une petite cabane de trois pieds de haut, qui renfermoit un pot de terre couvert d'un filet, & près du pot la figure d'un enfant, assez grossièrement travaillée en bois, avec quelques os de poisson enfoncés autour des yeux. Les Nègres n'ayant pas voulu souffrir qu'ils y portassent la main, ils jugèrent que c'étoit quelque Idole du Pays. Cependant ils ne leur trouvèrent aucune notion de la Divinité ni aucune trace de culte, quoiqu'ils fussent tous circoncis.

Quatre Vil-
lages dans les
Cartes Por-
tugaises.

DEPUIS Rio de Boroa, on compte quinze lieues jusqu'à Rio de Campo. C'est dans cet espace que les Cartes Portugaises, [faites par ordre du Roi de Portugal, & que l'Auteur avoit avec lui,] placent quatre Ports ou quatre Villages, qui ne se trouvent dans celles d'aucune autre Nation. Ils les [placent au Sud de Rio de Boroa & les] nomment *Serra-Querreira*, *Agra do Ilha*, *Pao de Nao*, *Porto de Garopo*. Le dernier est représenté dans ces Cartes comme une profonde Baye, qui paroît être le Golfé de Pan-Navia dans les Pilotes Anglois, & qui offre un fort bon mouillage, sur quinze brasses d'eau, entre le Cap & la petite Isle du même nom. Les mêmes Cartes marquent, à peu de distance de la Côte, deux Montagnes rondes, qui s'étendent dans les Terres depuis la pointe de Pan jusqu'au Banc Nord de Rio Campo. Mais les noms de toutes ces Places ne se trouvent point dans les Cartes Hollandoises (y).

Rio de
Campo.

DE Rio de Campo jusqu'à Rio S. Benito, la distance est de dix lieues & les Cartes Portugaises placent dans cet espace plusieurs Rochers au long du rivage, sous le nom de *Baixos de Pedra*. Au Sud des ces Rochers est placé un Port nommé *Duas-Puntas*, qui est apparemment celui qu'on trouve nommé dans les Pilotes Anglois *Baye de Bata*, Rade large & profonde (z), où le mouillage est excellent. Les Cartes Portugaises marquent encore ici, dans les Terres, une longue chaîne de Rocs, qui s'étend trois lieues au long du Canal. La profondeur de l'eau, dans le Canal même, est entre quatre & six brasses. Il reçoit de l'Est-Nord-Est une autre Rivière qui se nomme *Gaza* (a).

Positions
Portugaises.

Rio S. Beni-
to, & Baye
d'Angra.

DEPUIS Rio S. Benito jusqu'à la Baye d'Angra, on compte quinze lieues droit au Sud-Ouest, car la Côte s'enfonce ici en demi-cercle. On y trouve par-tout depuis douze jusqu'à quinze brasses d'eau. La pointe Nord de la Baye

(v) *Angl.* d'Oiseaux. R. d. E.

(x) Barbot, *ubi sup.* pag. 386.

(y) Barbot, *ubi sup.* pag. 387.

(z) Le même, pag. 386.

(a) Le même, pag. 387.

Baye d
celle d
cercle
S. Joao
Las-M
sept (c
CET
ont don
charge,
l'angle
nommée
une aut
pointes
tugaises
Holland
SUIV
Rocher
chaque
cisément
à trois lie
née. du
sable. I
sur un fo
nutes de
Côte elle
reçu des
la quant
pour la p
font gran
re, que l
attribue d
d'un plus
du Grand
de l'eau.
s'y trouvo
sur trois
Rade est
des monta
douce apr
rend foma

(b) Au c
tent S. Joao
est le même

(c) *Angl.*

(d) Deux
Angra. [On
d. l.

(e) *Angl.*
VI Par

Baye d'Angra est nommée dans les Cartes Portugaises, Cap das Serras; & celle du Sud (b), S. Joao. Suivant les Pilotes Anglois, le fond du demi-cercle est une terre basse, qui s'élève par degrés jusqu'au Promontoire de S. Joao; & cette terre basse est suivie d'une chaîne de montagnes, nommées *Las-Mitas*. La Côte est couverte de grands arbres, & n'a pas moins de sept (c) brasses en faisant le tour du Cap pour entrer dans la Baye.

CETTE Baye forme un quarré de huit ou neuf lieuës, auquel les Anglois ont donné le nom d'*Anger* (d) ou de *Danger*. La Rivière d'Angra s'y décharge, à l'angle du Sud-Est, tandis qu'une autre [petite] Rivière y entre à l'angle du Nord-Est. Le centre de la Baye est occupé par une petite Isle, nommée le (e) Grand-Corisco. [Au milieu de son Embouchure, il y en a une autre appelée le Grand-Corisco, à quatre lieuës de distance des deux pointes de part & d'autre.] Les Cartes Angloises s'accordent avec les Portugaises sur la disposition de cette Baye; mais elles diffèrent beaucoup des Hollandoises.

SUIVANT Barbot, la pointe Nord du Grand-Corisco se termine par un Rocher de figure ronde, qui forme deux petits Caps; c'est-à-dire, un de chaque côté, sur lesquels on découvre (f) [quelques] arbres, [qui sont précisément à l'Ouest de cette Isle, & qui servent à la faire reconnoître]. L'Isle a trois lieuës de longueur au Sud, sur une lieuë de largeur. Elle est environnée, du Nord-Est au Sud-Ouest, par des Basses, des Rocs & des Bancs de sable. Mais le côté de l'Est est plus libre, & le mouillage y est fort bon, sur un fond de sable blanc. Sa pointe du Nord est à [quarante-] cinq minutes de latitude du Nord. La terre est assez basse; mais au long de la Côte elle s'élève un peu vers le Nord. Le nom d'*Ilha de Borisco*, qu'elle a reçu des Portugais, vient du tonnerre horrible qui s'y fait entendre, & de la quantité d'éclairs dont elle parut environnée lorsqu'elle fut découverte (g) pour la première fois. Elle est entièrement couverte de bois. Les arbres y sont grands, & l'on y en trouve d'une espèce rouge & propre à la teinture, que les Habitans nomment *Takoel*, & les Anglois, *Camwood*. [Artus lui attribue d'excellentes qualités.] Il est pesant, dit-il, dur, poli, brillant, & d'un plus beau rouge que le *Brazilletto* ou (h) le bois de Brésil. La terre du Grand & du Petit-Corisco est si basse (i) que les arbres paroissent sortir de l'eau. Comme la Mer est ordinairement fort calme autour de l'Isle, il s'y trouve des endroits extrêmement commodes pour caréner les Vaisseaux, sur trois ou quatre brasses d'un excellent fond, & fort près du rivage. La Bade est au Nord-Est de l'Isle, près d'une source d'eau fraîche qui tombe des montagnes dans la Mer, vis-à-vis la Baye d'Angra. Cette eau est fort douce après le départ de la marée, [mais au retour, la Mer qui y entre, la rend somache.]

LE

(b) Au contraire, les Pilotes Anglois mettent S. Joao au Nord, & le Cap d'*Estiras*, qui est le même que das Serras, au Nord.

(c) *Angl.* huit, R. d. E.

(d) Deux corruptions du mot Portugais *Angra*. [On en a vu d'autres exemples.] R. d. T.

(e) *Angl.* Petit, R. d. E.

VI Part.

(f) *Angl.* 3 ou 4. R. d. E.

(g) Artus dit que ce fut par cette raison qu'elle demeura déserte, quoiqu'on y allât prendre de l'eau & du bois.

(h) *Ubi sup.* pag. 123.

(i) Bosinan ajoute que ces Isles sont fort agréables.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

Description
de cette Baye.

D'où vient
le nom de
Grand-Corisco.

Beau bois de
teinture qui se
trouve dans
cette Isle.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

Ses Habitans
& leur misère.

Tentative
des Hollan-
dois pour s'y
établir.

Isles Mou-
cheron. Ori-
gine de ce
nom.

Rio d'An-
gra & son
Commerce.

LE Grand-Corisco n'a pour Habitans que trente ou quarante Nègres, qui sont établis vers la pointe Nord-Est, à deux ou trois milles du lieu de l'anguade. Ils sont gouvernés par un Chef qui [se (*k*) qualifie] de Seigneur de l'Isle. Leur vie est fort misérable. Ils n'ont pour alimens que des concombres [qui y viennent en perfection,] (*l*) & diverses sortes d'oiseaux; sans compter que l'air étant fort mal-sain, ils sont sujets à quantité de maladies (*m*).

EN 1679, le Général Hollandois de Mina se proposa d'y établir une Colonie de sa Nation, pour y faire trouver des rafraichissemens aux Vaisseaux de la Compagnie [des Indes Occidentales qui retournoient en Hollande], & les délivrer de la nécessité d'avoir recours aux Isles Portugaises. Il y envoya quarante Hollandois, qui élevèrent un Fort de terre, monté de quelques canons de fer, [pour les mettre à couvert des surprises des Nègres], & qui s'appliquèrent soigneusement à l'agriculture. Mais la fatigue & les mauvaises qualités de l'air rendirent bien-tôt leur condition si triste, qu'après avoir perdu dix-sept de leurs compagnons, ils prirent le parti de raser leur Fort & de retourner à Mina. La Compagnie de Hollande n'a pas pensé depuis à renouveler cet Etablissement (*n*).

Du tems d'Artus, elle avoit dans la Baye d'Angra un Commerce d'yvoire assez considérable. Le langage y est différent de celui de Gabon; mais les usages & les superstitions de ces deux Pays ont beaucoup de ressemblance (*o*).

À quelque distance du Grand-Corisco, dans la même Baye, on rencontre l'Est-Nord-Est trois petites Isles, que les Hollandois appellent *Isles Moucheron*, du nom d'un certain Baltazar de Moucheron, qui, faisant voile aux Grandes-Indes en 1600, fut jetté par la violence des courans dans le Golfe de Guinée, où il tomba heureusement sur ces petites Isles. Il fit bâtir un Fort dans la plus grande, avec l'espérance d'un Commerce considérable sur le Continent; & laissant un Facteur, nommé (*p*) [*Nefius*], pour y commander, il continua sa route. Mais les Hollandois étoient à peine établis depuis six mois, lorsque les Nègres de Rio Gabon, appréhendant qu'ils n'attirassent dans leur Fort tout le Commerce de la Rivière, trouvèrent l'occasion de les surprendre & de les massacrer, eux & tous les Nègres d'Angra que le Commerce avoit rassemblés dans la même Isle. Les Habitans de Rio d'Angra [moins méchans mais], moins puissans que ceux de Gabon, quoiqu'ils ayent un Roi (*q*) ne purent tout-d'un-coup se venger de cet outrage; (*r*) mais leur ressentiment n'ayant pas moins subsisté, ils trouvèrent par degrés le moyen de commencer la guerre, & cette querelle dure encore.

RIO d'Angra est un lieu de Commerce très-fréquenté par les Hollandois, & quelquefois par les Vaisseaux de la Compagnie Angloise, qui en tirent des dents d'éléphants, de la cire & des Esclaves. Ils ont pris l'habitude de mouiller dans la Rade Nord-Est du Grand-Corisco, & d'envoyer leurs marchandises

(*k*) *Angl.* est, R. d. E.

(*l*) Artus dit que la terre n'y peut produire autre chose.

(*m*) Barbot, *ubi sup.* pag. 388.

(*n*) Le même, pag. 389.

(*o*) Artus, *ubi sup.* pag. 123. & suiv.

(*p*) Hefius, R. d. E.

(*q*) *Angl.* n'osèrent pas, s'y opposer. R. d. E.

(*r*) *Angl.* Mais le ressentiment qu'ils en conçurent fut si-vif, qu'il occasionna enfin une Guerre qui dure encore, entre cette Nation & celle de Gabon & de Pongo. R. d. E.

W-chandises
équipés,
vient de
ne asse-
deux deg
DEPU
pace de
liens de
leur. O
Cap Saint
jusqu'assez
Carte Ang
donne pas
LE Cap
du Nord
de Rio Ga

(*r*) Artus
Hollandoise
les] Tom. I
ubi sup.

PRÈS
dant
Gabon, c
présente de
Sud-Est, ou
Gabon est
Ligne Equin
tance d'env
chère est d
Pungo elle
Ashres. Su
qui fait fa
(*c*) Round-
cisément au
depuis six j
LE Cap-S
le Cap S. Fo
cheur, qui

(*o*) *Angl.* D
bona & Gabam.
(*b*) Artus,
(*c*) Leurs P

Nègres, qui
lieu de l'ai-
Seigneur des
des concou-
oiseaux; sans
tité de mala-

lif une Colo-
naux de la
ande], & les
Il y envoi
quelques ca-
gres], & que
& les mauvai-
qu'après avoir
ser leur For
pensé depuis

erce d'y voir
on; mais les
emblance (o).

n rencontre
t Isles Mouch-
ant voile au
dans le Golfe

bâtir un For-
ble sur le Com-
commander.

blis depuis fin
attirassent dans
on de les sur

le Commer-
Angra [moins
aient un Roi.
mais leur res-
s le moyen de

es Hollandois.
qui en tirent
l'habitude de
ver leurs mar-
chandises

s'y opposer. R.

timent qu'ils en
assonna enfin une
re cette Nation
go. R. d. E.

chandises en balles, dans la Rivière, sur des Chaloupes ou des Canots [bien équipés, & bien armés.] Les Nègres d'Angra prétendent que leur Rivière vient de fort loin dans les terres, & la grandeur de son embouchure donne assez de vraisemblance à cette opinion. Elle est située précisément à deux degrés (r) de latitude du Nord.

DEPUIS le Cap das Serras [ou Estiras] la Côte s'étend au Sud-Ouest l'espace de cinq lieuës jusqu'à la Baye du même nom, qui a [presque] trois lieuës de (t) profondeur du Nord au Sud, sur environ la même (v) largeur. On compte dix lieuës, Sud-quart-à l'Est, depuis l'Isle Corisco jusqu'au Cap Sainte-Claire, & l'on trouve au long de cette Côte quinze brasses d'eau, jusqu'à assez près du Cap, où la profondeur diminue à douze brasses. La Carte Angloise ne place qu'une seule Rivière dans cet intervalle, & ne lui donne pas de nom.

LE Cap Sainte-Claire forme une pointe fort élevée, & présente au côté du Nord (x) une double terre d'une grande hauteur. C'est la pointe Nord de Rio Gabon, lieu fort connu de tous les gens de Mer.

(r) Artus, *ubi sup.* pag. 123. Collection
Hollandoise, [des Voyages aux Ind. Orienta-
les] Tom. I. Part. II. pag. 550. & Barbot,
ubi sup.

(t) *Angl.* de largeur. R. d. E.
(v) *Angl.* longueur. R. d. E.
(x) Barbot, pag. 389. & suiv.

§. II.

Rio Gabon & ses Habitans.

APRÈS le Cap Sainte-Claire, la terre tourne tout-d'un-coup à l'Est pendant l'espace de six lieuës, pour former la Baye de Rio Gabon, ou Gabon, comme (a) l'appellent les Portugais. C'est une Côte élevée, qui présente de grands Arbres à diverses distances. Elle tourne ensuite au Sud-Sud-Est, où elle est coupée par deux petites Rivières. Artus dit que Rio Gabon est à quinze lieuës au Sud de Rio d'Angra & qu'étant situé sous la Ligne Equinoxiale il a directement devant lui l'Isle S. Thomas, à la distance d'environ quarante-cinq lieuës à l'Ouest. La largeur de son embouchure est de quatre lieuës; mais elle diminue par degrés, & vers l'Isle de Pungo elle n'a pas plus de deux lieuës. Ses bords sont revêtus (b) de grands Arbres. Suivant Barbot, la largeur de la Baye depuis le Cap Sainte Claire qui fait sa Pointe-Nord, jusqu'au Cap du Sud, que les Anglois ont nommé (c) *Round-Hill*, est d'environ trois lieuës. Le milieu du Canal est situé précisément au-dessous de la Ligne. Sa profondeur, entre les deux Caps, est depuis six jusqu'à dix (d) brasses.

LE Cap-Sainte-Claire a beaucoup de ressemblance du côté de la Mer avec le Cap S. *Fouc*, qui fait la pointe de Rio d'Angra. Mais il est d'une blancheur, qui pourroit le faire prendre dans l'éloignement pour la voile d'un Vaisseau.

(a) *Angl.* D'autres le nomment *Gaba*, *Gabona* & *Galam*.

(b) Artus, *ubi sup.* pag. 124.

(c) Leurs Pilotes mettent *Round-Corner*,

ou coin rond. *Round-Hill* signifie *Montagne* *ronde*.

(d) *Angl.* huit. R. d. E.

SUITE DE LA
CÔTE JUS-
QU'À RIO
GABON.

Baye das Ser-
ras & Côte
suivante.

RIO GABON.

Rio Gabon
est directe-
ment sous la
Ligne.

Cap Ste.
Claire.
Sa descrip-
tion.

RIO GABON.

Pointe du Sud.

Ile de Pungo, dans la Rivière de Gabon.

Titre du Roi, & révolution dans les deux Isles.

Vaiffeau. (e) Quelques Basses (f) qui l'environnent & qui s'étendent dans la Mer en rendroient l'approche dangereuse, si l'écume des vagues qui s'y brisent n'étoit un avis continuel. La Pointe Sud, à l'entrée du canal, est une terre basse, avec une petite montagne ronde qui est couverte de bois. Elle a aussi son Banc de sable; mais qui laisse un passage libre & sans danger pour des Chaloupes de trente tonneaux. Quelques lieuës au Sud de cette Pointe, on découvre les Dunes blanches qui portent le nom de *Las Serniffas*, & qui servent de marque, à ceux qui viennent du Nord, pour reconnoître la Rivière. Le meilleur canal est au long de la rive Sud, avec un peu de précaution pour se garantir d'un Rocher qui se fait voir au dessus de l'eau, près de la seconde Pointe, dans l'intérieur de la Rivière. Lorsqu'on a passé cet écueil, on porte quelque-tems au Sud, & l'on se trouve dans le véritable canal des Isles de Pungo, au-delà desquelles un Vaiffeau peut remonter sans crainte l'espace de cinq ou six lieuës.

LES Isles de Pungo sont dans l'intérieur de la Rivière, à trois ou quatre lieuës de l'embouchure. Elles sont situées au-delà de la Pointe que les Hollandois appellent *Sandhoek* ou Pointe de Sable. D'autres lui donnent le nom de Pointe du Sud, & (g) [vante la bonté de son eau], qui surpasse beaucoup celle du Cap Lopez-Confalvo. Barbot dit que cette Pointe est dans l'intérieur de la Rivière, à cinq lieuës (h) de l'embouchure, & qu'elle s'étend (i) du Nord au Sud. Les Isles de Pungo sont au long de la rive Nord. On les distingue par différens noms. La plus grande, qui n'a qu'environ deux lieuës de circonférence, a presque au centre une haute Montagne. Les Anglois lui ont donné le nom de *Prince's-Isle*, ou d'Isle du Prince; tandis qu'elle est nommée par les Hollandois *Koning-Eyland* (k) ou Isle du Roi. (l) Elle est fort peuplée & sert de résidence au Roi du Pays. L'autre a tiré le nom (m) d'*Isle aux Perroquets*, du grand nombre de ces animaux (n) dont elle est remplie. Elle abonde en plusieurs sortes de fruits; & se trouvant fortifiée par sa situation, elle sert de retraite pendant la guerre aux Habitans de l'Isle du Prince. Depuis l'année 1601, les Habitans ont quelques pièces de canon & plusieurs mousquets, qu'ils enlevèrent d'un Vaiffeau Hollandois, après avoir massacré & mangé l'Equipage. Ils traitèrent ensuite un Bâtiment Espagnol avec la même barbarie; mais le commerce des Européens les a rendu moins intraitables, quoiqu'ils ne puissent point encore passer pour civilisés (o).

LES Habitans de Pungo donnent à leur Roi le nom de *Mani-Pungo*, qui signifie Seigneur [de Pungo. Le mot *Mani*, de même que *Kongo* signifient dans

(e) *Angl.* Il s'y trouve aussi des Basses, qui s'étendent dans la Mer, contre lesquelles les vagues viennent se briser avec impétuosité. R. d. E.

(f) Artus assure qu'il n'y a pas moins de trois ou quatre brasses d'eau sur ces Basses.

(g) *Angl.* les Vaillèaux Européens y viennent ordinairement faire de l'eau. R. d. E.

(h) Barbot, pag. 390.

(i) Suivant Bosman, elle ne peut être si loir.

(k) Bosman, pag. 408. & Barbot, *ubi sup.*

(l) Il semble que Bosman en fasse des Isles différentes.

(m) Les Pilotes placent l'Isle du Roi, au Nord de l'Isle des Perroquets.

(n) Artus confirme qu'il y a dans cette Isle une montagne d'une hauteur remarquable & que l'autre [qui n'en n'est pas éloignée] abonde en [Bananes, Oranges, Ignames & autres] fruits. [Il fut donc que l'Isle de Pungo, soit l'Isle du Roi, & l'autre, celle des Perroquets.]

(o) Barbot, *ubi sup.*

leur Lang
le faisoien
dans cette
du Prince
mais qu'ay
nées par e
différens b
A deux
un Banc de
au Nord &
brasses (p
& quatre;
rives (q).
& qu'après
ber aussi-tô
comme si l
dre la mar
remonter
tant de lun
Rivière de
peu de sur

OU TR
cette Rivie
rendent da
ce qu'ils on
& se serve
afin de se t
rent beauc
seau Hollan
fera de ren
le nettoyer
LE COR
en quelque
de Vaiffeau
de la Côte.
l'Isle d'I
l'Isle, so
de l'eau &
Lopez (s)
BOSMA
re à Rio G

(p) Il y a
les Voyageur
bot, que de
Prince & cell
me. Mais on
qui l'ont sui

endent dans
ni s'y brisent
t une terre
Elle a aussi
er pour des
Pointe, on
& qui ser-
la Rivière.
caution pour
e la seconde
il, on porte
Isles de Pon-
pace de cinq

is ou quatre
es Hollan-
t le nom de
asse beaucoup
ans l'intérieur
étend (i) de
On les distin-
lieués de cir-
is lui ont don-
nommée pe-
rt peuplée d'
aux Perroquet-
lle abonde e
, elle sert de
Depuis l'année
usquets, qui
ngé l'Equipage
barbarie; mais
qu'ils ne peu-

ni-Pungo, qui
signifient des
le

en fassé des
Isle du Roi,
ts.

il y a dans ces
teur remarquable
est pas éloigné
nges, Ignames
ne que l'Isle
, & l'autre, ce-

leur Langue *Seigneur*]; titre qu'ils trouvent préférable à celui de Roi [comme le faisoient aussi les Anciens Romains.] Bosman, qui avoit passé seize jours dans cette Rivière, dit qu'une des deux Isles tire son nom du Roi, & l'autre du Prince de la Rivière; deux Seigneurs, dit-il, fort puissans dans le Pays: mais qu'ayant été ravagées & rendues désertes en 1698, elles furent abandonnées par ces deux Princes, qui se firent de nouveaux Etablissimens sur deux différens bras de la Rivière [qui en a un grand nombre].

A deux lieués de l'embouchure, suivant Artus, on trouve dans Rio Gabon un Banc de sable, mais qui n'a pas moins de huit brasses d'eau. [La Côte s'étend au Nord & au Sud.] La profondeur, au milieu du canal, est de douze ou treize brasses (p), qui diminuent, dans l'espace d'une demi-lieué, jusqu'à sept, six & quatre; de sorte qu'il est aisé [de faire voile &] d'y mouiller au long des rives (q). Bosman observe néanmoins que les sondes ont ici peu d'uniformité, & qu'après avoir trouvé dix, douze & quinze brasses, on est surpris de tomber aussi-tôt sur cinq; après quoi l'on se retrouve presque aussi-tôt sur douze, comme si le fond de la Rivière étoit parsemé de Rocs. Il ajoute qu'il faut attendre la marée pour y entrer, parce que la violence du reflux ne permet pas de remonter lorsqu'elle descend. Cet Auteur, à qui l'expérience avoit procuré tant de lumières, avertit encore, que pendant l'espace de quelques lieués la Rivière de Gabon est navigable pour les petits Bâtimens, (r) mais qu'il y a peu de sûreté à remonter plus loin.

OUTRE le motif du Commerce, quantité de Vaisseaux sont attirés dans cette Rivière par la commodité qu'on y trouve pour se radouber. Ceux qui s'y rendent dans cette dernière vûe, se déchargent dans l'Isle du Prince de tout ce qu'ils ont de pesant, comme leur canon, leurs ancres, leurs barils d'eau, & se servent de la marée pour s'avancer sur la rive aussi loin qu'il est possible, afin de se trouver presque à sec au tems du reflux. Mais les gros Bâtimens courent beaucoup de risque à suivre cette méthode. [Et le Capitaine d'un Vaisseau Hollandois, qui avoit fait le Voyage de Compagnie avec l'Auteur, préféra de renverser son Bâtiment sur les côtes; par ce moyen il lui fut aisé, de le nettoyer entièrement jusqu'à la Quille].

LE Commerce de Rio Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, &c. Il est quelquefois fort lent, sur-tout lorsque les Habitans ayant vû paroître peu de Vaisseaux, ne s'empresent point de faire approcher leurs marchandises de la Côte. Mais cette disgrâce leur arrive peu, depuis que les Bâtimens Zélandois d'Interlope ont pris l'habitude de visiter leur Rivière dans toutes les saisons, soit pour le Commerce ou pour se radouber. Ils y vont prendre aussi de l'eau & du bois, quoiqu'ils n'en trouvent pas moins facilement au Cap-Lopez (s).

BOSMAN, qui s'étoit proposé de faire le Commerce de l'ivoire & de la cire à Rio Gabon, s'accommoda si peu du caractère des Habitans, que pour s'en

(p) Il y a quelque difficulté à concilier ici ces noms. Voyez Barbot, *ubi sup.*
(q) Artus *ubi sup.* pag. 124.
(r) *Angl.* mais qu'il n'en connoissoit ni la longueur, ni la largeur. R. d. E.
(s) Barbot, *ibid.*

ces noms. Voyez Barbot, *ubi sup.*

(q) Artus *ubi sup.* pag. 124.

(r) *Angl.* mais qu'il n'en connoissoit ni la longueur, ni la largeur. R. d. E.

(s) Barbot, *ibid.*

RIO GABON.

Diverses profondeurs de Rio Gabon.

Commodité de cette Rivière.

Quel est son Commerce.

Les Habitans rebutent Bosman.

RIO GABON.

s'en défaire, après avoir commencé à traiter avec eux, il céda ses droits à d'autres Facteurs de sa Compagnie, qui arrivèrent fort-à-propos. Il trouva les mêmes Nègres encore plus insupportables en revenant de Juida, où il n'avoit eu qu'à se louer de la civilité des Habitans (i). [Le Commerce qu'on peut faire avec les premiers est peu considérable, & ne dédommage pas, à beaucoup près, de tous les désagrémens, auxquels on est exposé de leur part. Pour vendre une seule dent d'Eléphant, ils marchanderont quelques fois tout un jour, iront & reviendront cinq ou six fois, sans pouvoir rien conclure].

Malisante fierté.

QUELQU'AVIDITÉ que les Nègres de Gabon ayent pour l'eau-de-vie, ils n'en boiroient point une goutte à bord, avant que d'avoir reçu quelque présent. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien? Ceux qui ne les payent point ainsi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre Commerce.

Barbarie & cruauté des Habitans.

LORSQUE l'Auteur eut abandonné le dessein d'entrer en commerce avec eux, il lui en vint d'abord une grosse Troupe, qu'il auroit souhaité de pouvoir envoyer aux autres Facteurs. Il leur offrit quelques verres d'eau-de-vie, pour s'en délivrer honnêtement. Mais irrité de leur voir refuser de boire sans avoir reçu des présens, il prit le parti de leur tourner le dos. Alors comprenant qu'il renonçoit au Commerce, ils revinrent lui demander humblement ce qu'ils avoient refusé. Sa réponse fut, qu'il n'avoit pas le tems de les écouter. [De sorte qu'ils furent obligés de s'en retourner, sans avoir rien eu à boire.] Ils sont assez disposés à faire eux-mêmes des présens aux Européens qui arrivent, mais c'est à condition qu'on leur en fasse sur le champ de plus considérables; & si l'on est trop lent pour leur impatience, non-seulement ils n'ont pas de honte de demander, mais ils reprennent ce qu'ils ont apporté lorsqu'ils croient ne rien gagner au change. Enfin, l'Auteur conclut d'un ton chagrin (v) qu'ils ne diffèrent des bêtes que par la forme. Au reste, son témoignage est confirmé par celui d'Artus, qui représente les Habitans de Rio Gabon comme une Nation farouche & cruelle [qui est toujours en Guerre soit sur Mer soit sur Terre.] Ils n'épargnent personne, dit-il, & bien moins les Etrangers. En 1601, les Hollandois éprouvèrent leur cruauté, lorsque ces Barbares, s'étant saisis [d'un Vaisseau Espagnol &] de deux Barques de Delft, [dont l'une s'appelloit le Palmier & l'autre la Morefque], massacrèrent inhumainement l'Equipage. Le même Auteur ajoûte que les hommes sont des Loups ravissans, & les femmes des Louves impudentes, (x) qui préviennent les desirs & les sollicitations des Etrangers; [leurs Maris mêmes, sans en excepter le Roi, les offrent librement aux Européens.] Entr'eux les premières loix de la nature paroissent inconnues ou comme effacées par une longue dépravation. La mère reçoit ouvertement les careffes de son fils, & les filles celles de leur père (y).

Inceste en usage.

Division de la Nation.

QUOIQUE les Nègres de Gabon ne composent point une Nation nombreuse, ils sont divisés en trois classes; l'une qui est attachée au Roi, l'autre au Prince,

(i) Bosman, pag. 401.

(v) Description de la Guinée par Bosman, pag. 404. & suiv.

(x) *Angl.* elles regardent comme un grand

honneur d'être careffées par des Etrangers. R. d. F.

(y) Artus, *ubi sup.* pag. 125.(z) *Angl.*

(a) Bosman

Prince, & la troisième, qui ne reconnoît point d'autre Maître qu'elle même. Les deux premières, sans être en guerre ouverte [n'étant pas assez puissantes pour cela, à ce que étoit l'Auteur] [font profession de se haïr], & cherchent pendant la nuit l'occasion de se battre & de s'entrepiller. [Ils se retirent ensuite chez eux, chargés de coups ou de butin suivant que la Fortune les a plus ou moins favorisés.] Mais cette barbarie n'empêche point qu'ils ne se fassent honneur de prendre des noms Européens (z) & qu'en venant à bord ils ne déclarent le nom qu'ils ont emprunté, comme s'ils nous croyoient obligés, dit l'Auteur, de les en estimer davantage (a).

Ils ont, pour pagnes, des nattes d'écorce d'arbre, assez proprement travaillées & teintes en rouge, qu'ils ornent de quelques peaux de Singes ou d'autres animaux, avec une sonnette qui leur pend du milieu [de l'estomac.] La plupart vont [pieds] & tête nus. Leurs cheveux sont coupés d'une manière bizarre, ou relevés sur la tête. Quelques-uns portent de petits bonnets de joncs, ou d'écorce de Cocotier. D'autres se parent les temples de deux touffes de plumes & de petits plaques de fer. Ils se peignent le corps de rouge avec la décoction d'un certain bois. On voit aux uns des anneaux de fer ou de cuivre, qui leur traversent le nez, les lèvres & les oreilles; aux autres, de petites pièces d'ivoire dans les mêmes parties. Plusieurs se percent la lèvre inférieure, & rendent le trou assez grand pour se faire un plaisir d'y passer la langue. Leurs pendans d'oreille pèsent quelquefois plus d'une livre. La plupart ont pour ceinture une pièce de peau de bue [dont on n'a point ôté le poil] qui ne leur entourant point tout-à-fait le corps, est liée par devant avec une corde. Elle leur sert à suspendre des couteaux larges & courts, qui pendent devant eux.

Les femmes sont chargées de bracelets très-pesans, de cuivre & de lèton. Autour de la ceinture, elles n'ont qu'une natte de roseau. Leur vie ressemble à celle des bêtes sauvages. Lorsqu'elles sont pressées du sommeil, elles se couchent à terre dans le lieu où elles se trouvent. [Quelques-unes se servent d'un matelas ou d'une natte faite de paille.] Leur occupation est de porter de l'eau, [de ramasser] & de préparer les fruits & les racines qui servent d'alimens à leur famille. Les hommes & les femmes ont la peau cicatrisée d'un si grand nombre de figures, (b) qu'on ne peut les regarder sans étonnement.

BOSMAN, sans entrer dans aucune description de leurs habits, dit seulement qu'ils sont misérablement vêtus, comme tous les autres Nègres, & qu'achetant les habits de rebut des Matelots Européens, ils se croient merveilleusement parés lorsqu'ils sont couverts de ces guenilles. Ils sont passionnés pour les chapeaux & les perruques, mais la manière dont ils les portent est singulièrement horrible. Autrefois les Matelots Hollandois faisoient ici un commerce considérable en vieilles perruques, pour lesquelles ils recevoient en échange de la cire, du miel, des perroquets, des singes, & toutes sortes de rafraichissemens. Mais depuis quelques années, il est venu sur

Leurs habits & leurs patures.

Férociété des femmes.

Commerce de vieilles perruques.

(z) Angl. Hollandois. R. d. E.
(a) Bosman, *ubi sup.* pag. 402.

(b) Bosman, pag. 403. & 405.

RIO GABON.

sur la Côte tant de Marchands de perruques, que les Matelots (c) ont ce profit de moins.

Les femmes s'apprivoisent avec les Matelots.

LES Nègres de Gabon sont [pour la plupart] grands, robustes & bien faits. Ils se frottent le corps avec de la graisse de Bœufs & d'Éléphants, & se le peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur est si puante, sur-tout dans les femmes, qu'on sent leur approche de cinquante pas. Mais elles n'en sentent pas moins aux Matelots, qui pour un petit couteau, ou quelque autre bagatelle, peuvent ici se choisir des Maîtresses.

Armes du Pays.

LES Armes du Pays sont des zagaies, des dards, des arcs & des flèches empoisonnées. [Ils ont une espèce d'Armes particulières, qui ne ressemble pas mal à nos Lances, excepté que la pointe en est plus longue.] On n'a voit jamais les Habitans sans un poignard à la main. Quelques-uns en ont trois pointes, dont les blessures doivent être fort dangereuses. Leurs tabourets sont étroits, & se terminent en pointe. Leurs zagaies & leurs épées sont fort bien travaillées, car ils ont d'excellens Forgerons. Lorsqu'ils vont à la guerre, leurs femmes portent leurs armes.

Alimens.

LA Nourriture commune, au long de la Rivière, consiste en ignames, patates & en bananes. On fait sécher les bananes (d); & de leur farine, on compose une pâte qui tient lieu de pain. Le Pays produit diverses sortes de cannes & de cannes de sucre. Le poisson y étant en abondance, les Habitans le font sécher au soleil. [Ils font aussi sécher de la Chair, de la même manière.] Ils mangent à terre, avec beaucoup de mal-propreté, dans des plats & dans des écuelles de bois. Mais leur Mani, ou leur Roi, est assez bien fabriqué de vaisselle d'étain (e).

Usages grossiers.

ILS n'ont pas l'usage de boire en mangeant; mais après leurs repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de Palmier, ou d'un mélange de miel & d'eau qui ressemble à notre hydromel. Quoique la passion pour l'eau-de-vie paroisse commune à tous les Nègres, elle est si déréglée à Rio-Gabon, que les Habitans lui sacrifient tout ce qu'ils possèdent. Ils donnent une fort belle dent d'Éléphant pour une mesure d'eau-de-vie, [qu'ils font sécher de boire avant que de s'en retourner, & même] qu'ils ont quelque-fois détrempée avant que de sortir du Vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les chauffer, la moindre dispute les met aux mains, sans respect pour leur Roi & pour leurs Prêtres, qui entrent à coups de poings dans la mêlée, pour ne pas demeurer Spectateurs inutiles. Ils se battent de si bonne grace, que les chapeaux, leurs perruques, leurs habits, & tout ce qu'ils ont entre les mains, est précipité dans la Mer. Au reste, ils sont si peu délicats sur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire & un peu de savon d'Espagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double sans qu'ils s'en aperçoivent. (f) [C'est ce qui réussit une fois si bien aux Européens, qu'ils furent fâchés de n'y en avoir pas mis une plus grande dose].

(c) *Angl.* jurent que le Commerce est inutile, & quoique ces Marchandises ne leur coûtent rien, ils n'en retirent cependant aucun profit. R. d. E.
(d) Le même Ecrivain dit qu'ils font rôtir

les bananes & que c'est leur principal aliment. Ils ont des ignames, des patates & des fèves, mais en petite quantité.
(e) Artus, *ubi sup.* pag. 124.
(f) Bosman, *ubi sup.* pag. 402.

EN plus m...
Pêche...
ne trac...
ries ave...
de feuil...
LE L...
tres edit...
Peuple...
Jages, ...
tour de ...
Devant ...
ques aut...
des Mar...
ullerie...
LE L...
prétend...
d'Or, pa...
LEUR...
[mais fa...
uns adre...
us les b...
fer cr...
ulement...
jour qu...
informati...
que chacu...
jouisse...
(a) on c...
ance à A...
poisième...
& celu...
cette en g...
des Nègr...
Pays, ajo...
chez leur...
oux dev...
signifie bo...
de Bosman...
Ce Prince...
Forgeron,

EN un mot, dit Bosman, l'Univers n'a point de Nation plus barbare & plus misérable. Il juge qu'elle tire sa principale subsistance de la Chasse & de la Pêche, parce qu'il n'aperçut dans le Pays (g) aucune sorte de bled, ni aucune trace d'agriculture. Les maisons, suivant Artus, ne laissent pas d'être bâties avec assez d'art; elles sont composées de roseaux & de cannes, couvertes de feuilles de Bananier, & plus agréables que sur la Côte de Guinée.

LE Palais du Mani se nomme *Golipatta*. Il est plus grand que tous les autres édifices. L'habillement de ce Prince n'est pas moins différent de celui du Peuple. C'est une espèce de harnois, composé d'un mélange d'os & de coquillages, peints en rouge, & joints ensemble comme des chappelets, autour de son cou, de ses bras & de ses jambes. Il a le visage peint de blanc. Devant la porte de son Palais, on voit un [mauvais] canon de cuivre & quelques autres pièces de fer, que les François lui ont donné en échange pour des Marchandises plus précieuses. Mais les Nègres sont passionnés pour l'artillerie.

LE Langage & la Religion du Pays sont les mêmes qu'au Cap Lopez. Artus prétend que la Langue de Gabon s'apprend plus facilement que celle de la Côte d'Or, parce que les Habitans parlent avec plus de lenteur.

LEUR Religion n'a rien de remarquable. Ils adorent le Soleil & la Lune, [mais sans exclusion d'autres Idoles, qu'ils ont en grand nombre.] Quelques-uns adressent leur culte aux arbres; d'autres à la terre, comme à la source de tous les biens sensibles, & portent le respect qu'ils ont pour elle, (b) jusqu'à oser cracher dessus. Bosman n'ajoute rien au récit d'Artus. Il leur attribue seulement beaucoup de superstition, & quantité d'Idoles; mais dans le peu de séjour qu'il fit sur les bords de la Rivière, (i) il ne put se procurer d'autres informations. Il conclut aussi du peu d'égard qu'ils ont les uns pour les autres, que chacun vit pour soi-même, s'embarassant peu du Roi & des Princes, qui ne jouissent que d'un vain titre (k) & (l) d'une ombre de pouvoir. En 1600,

(m) on comptoit trois [puissans] Rois sur la Rivière, dont l'un faisoit sa résidence à *Kajomba*, sur la rive Nord; l'autre à Gabon, sur la rive Sud; & le troisième [le plus puissant des trois,] dans les Isles de Pungo. Le Roi de Pungo & celui de *Kajomba*, s'étant unis par une étroite alliance, étoient sans cesse en guerre avec le Roi de Gabon, qui employoit de son côté le secours des Nègres du Cap Lopez Confalvo. Artus, qui nous donne cette idée du Pays, ajoute que dans chaque Village, les Habitans s'assembloient le matin chez leur Gouverneur, qu'ils nommoient *Chaveponfo*; & que se jettant à genoux devant lui, ils battoient des mains & criaient, *Fino, Fino, Fino*, qui signifie bon-jour dans leur Langue. Mais on a déjà fait observer que du tems de Bosman, il n'y avoit qu'un Mani, ou un Roi, sur la Rivière de Gabon. Ce Prince [en honnête-homme,] dit le même Auteur, exerçoit le métier de Forgeron, pour gagner sa vie sans être à charge à ses Sujets, & louoit ses femmes

RIO GABON.
Le Pays est sans bled & sans culture.

Palais du Roi.

Langue & Religion de Gabon.

Etat du Pays en 1600.

Changement postérieur.

(g) Le même, pag. 406.

(b) Artus, pag. 124. & 126.

(i) *Angl.* il ne put apprendre de quelle sorte étoient ces Idoles, ni quelle étoit leur créance. R. d. E.

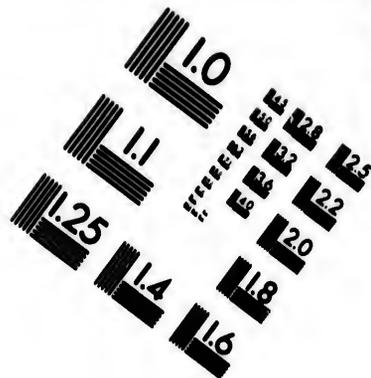
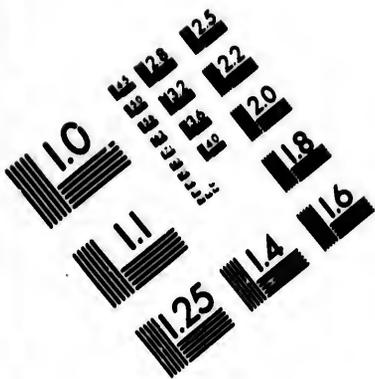
(k) Bosman, pag. 405, & suiv.

(l) *Angl.* sans aucune ombre de pouvoir.

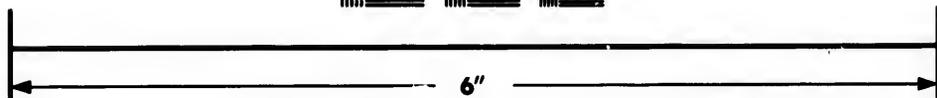
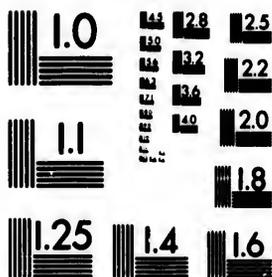
R. d. E.

(m) Artus, *ubi sup.* pag. 124.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
19
20
21
22
23
24
25

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10

RIO GASON.
Hyver du
Pays.

femmes aux Européens [& profitoit de toutes les autres occasions que le hazard lui présentoit pour faire quelque gain]; ce qui n'empêchoit point que sa pauvreté ne fut extrême, comme celle de tous les autres Habitans (n).

LA saison de l'hiver arrive ici au mois d'Avril, & dure jusqu'au mois d'Août. Mais on ne doit entendre, par le nom d'hiver, que le tems des pluies, qui tombent avec une abondance continuelle; & que la terre absorbe aussi-tôt sans qu'il reste aucune trace d'humidité. La chaleur n'est pas moins excessive, avec beaucoup d'épaisseur & d'obscurité dans l'air. Ces pluies enflent les Rivières, & le poisson est innombrable dans cette saison. Les jours & les nuits sont égaux en longueur (o). [Ils ont l'hiver lorsque nous avons le Printemps; & l'Été lorsque nous avons l'Automne & c'est ce qui est cause que leur Été est plus froid que leur Hiver.]

Bêtes fa-
rouches en
grand nom-
bre.
Chasse d'é-
léphants.

DANS tous les Pays qui bordent la Rivière, la multitude des bêtes farouches est incroyable, sur-tout d'Eléphants, de Buffles & de Sangliers. Bosman ayant pris terre à la pointe de sable, [dont on a parlé plus haut,] avec le Capitaine de son Vaisseau & quelques (p) domestiques, poursuivit, l'espace d'une heure, un Eléphant qui avoit marché pendant plus d'une lieue sur le rivage, à la vûe du Vaisseau. Mais il disparut heureusement dans un bois; car (q) avec si peu d'hommes, qui n'étoient armés que de mousquets, (r) il y avoit eu de l'imprudence à presser un animal si redoutable. En revenant de cette chasse, l'Auteur rencontra cinq autres Eléphants en troupe, qui jettant sur lui & sur son cortège un regard indifférent, comme s'ils n'eussent pas jugé quelques hommes dignes de leur colère, les laissèrent passer tranquillement. Bosman & ses Compagnons, par un mouvement de crainte autant que de respect, les saluèrent en ôtant leur chapeau. Cependant il ne se passa pas de jour où l'Auteur ne prit le plaisir de la chasse, sur-tout des Sangliers, qui lui donnèrent beaucoup d'amusement. Dès le second jour, il en trouva une troupe de plus de trois cens, qu'il se mit à chasser avec vigueur. Mais ils étoient plus légers que lui, à l'exception d'un seul qui se laissa couper & qui se jeta dans un petit bois. Les Chasseurs Hollandois n'auroient pas été long-tems à se rendre les plus forts, s'ils n'eussent découvert aussi-tôt dans le même bois le squelette entier d'un Eléphant. La joie de cette prise leur ayant fait abandonner l'espérance de l'autre, ils trouvèrent soixante-dix livres d'yvoire dans la tête de cet Eléphant (s).

Chasse de
Sangliers.

Chasse de
Buffles.

LE troisième jour, Bosman [au-lieu de rencontrer des Sangliers] tomba sur une bande d'environ cent Buffles; & les ayant forcés de se séparer en plusieurs troupes, il s'attacha aux plus voisins, [qui étoient au nombre de 19 ou 20] sur lesquels ses Gens firent pleuvoir une grêle de balles. Il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fussent ressentis; mais ils regardèrent leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avoient reproché cet outrage.

Qualités de
ces animaux.

LA plupart de ces Buffles étoient rougeâtres. Ils avoient les cornes droites & panchés vers les épaules, de la grandeur à peu-près de celles d'un bœuf ordinaire.

(n) Bosman, pag. 406.

(o) Description de la Guinée par Bosman, pag. 406.

(p) *Angl.* Neuf ou dix. R. d. E.

(q) *Angl.* ils ne connoissoient pas alors,

le danger qu'il y a de poursuivre un Animal redoutable avec &c. R. d. E.

(r) Artus, dans la Collection de De Bry, Part. VI. pag. 226.

(s) Bosman, *ubi sup.* pag. 408. & suiv.

ordinair
leur cou
s'ils se s
mis, &
ne à la c
des le n
& l'
secour
le ma
Buffle f
Les
voir obf
tre aux
[qu'il n
cette
bleffur
est
marque p
deur du
grains
l'île du P
abondance
forte
fit provisio
Or y v
font garnis
nombre de
des Nord-É
ros quarant
Restes ou
sainte. L
sp. poiver
sont ra

(s) Bosman
Voyez
IV.

RIO GABON.

ordinaire. En courant, ils paroissent boiteux des pieds de derrière; mais leur course n'en étoit pas moins prompte. Les Nègres assurèrent Bosman que s'ils se sentent blessés, sans l'être mortellement, ils se jettent sur leurs ennemis, & ne manquent guères de les tuer. L'Auteur eut d'autant moins de peine à le croire, que dix ans auparavant quelques Hollandois étant à la chasse dans le même Pays, un d'entr'eux tira sur un Busle, qui fondit aussi-tôt sur lui, & l'auroit tué, sans le secours qu'il reçut d'un de ses compagnons. Mais le secours même lui devint funeste. Celui qui le donnoit ayant tiré sur le Busle, le manqua, & blessa du même coup l'ami qu'il avoit voulu secourir. Alors le Busle se jeta sur son ennemi blessé, & lui arracha facilement un reste de vie. Les Nègres font la guerre aux Busles avec plus de précautions. Après avoir observé les lieux que ces animaux fréquentent, ils se placent sur quelque arbre aux environs, & tirent de-là sans danger. S'ils voyent tomber leur proie, s'il n'y a rien à craindre, ils descendent pour l'emporter tranquillement. S'ils craignent cette manière ils viennent à bout d'en tuer plusieurs. S'ils n'ont fait que le blessure, ils attendent que l'animal ait disparu pour se retirer. La chair de Busle, est ici fort bonne, & suffisamment grasse, (t) parce que l'herbe ne manque point à ces animaux vers le Sandy-Point, ou la Pointe de sable. Le Pays du Prince n'est pas d'ailleurs extrêmement fertile, c'est-à-dire, propre aux grains & aux racines, du moins depuis l'embouchure de la Rivière jusqu'à l'Île du Prince, qui est la seule partie où l'on ait pénétré. Mais il produit une abondance extraordinaire de fruits; & la Rivière n'est pas moins remplie de toutes sortes de poissons, [dont l'Equipage du Vaisseau que l'Auteur montoit, fit provision pour tout le Voyage].

On y voit aussi beaucoup de Crocodiles & de Chevaux-Marins. [Ses bords sont garnis d'arbres fort touffus.] L'embouchure est fréquentée par un grand nombre de petites Baleines, que les François appellent Souffleurs, les Hollandois Nord-Kopers, & les Anglois, (v) Grampuff, dont la longueur est d'environ quarante pieds. Jusqu'au Cap-Lopez, la Côte offre une infinité de Remises ou de Suceurs (x). Les Nègres ont une manière de pêcher fort singulière. Ils parcourent tranquillement la Rivière dans un Canot; & lorsqu'ils aperçoivent un poisson, ils lui lancent leur zagaie avec tant d'adresse, qu'ils en prennent rarement leur coup.

Hollandois tué.

Crocodiles & Souffleurs.

(t) Bosman, pag. 408.

(v) Voyez ci-dessus l'Histoire Naturelle du

(x) Bosman, pag. 407. & Barbot, pag. 390.



§. III.

Côte depuis Rio Gabon jusqu'au Cap Lopez-Consalvo.

SUIVE DE
LA CÔTE
JUSQU'AU
CAP LOPEZ-
CONSALVO.Distance au
long des Cô-
tes jusqu'au
Cap-Lopez.

DEPUIS la pointe Sud de Rio Gabon, la Côte s'étend Sud-quart-d'Ouest jusqu'à la Rivière d'Olibato, ou d'Olibatta, pendant l'espace de vingt-cinq [ou trente] lieuës. On en compte neuf de cette Pointe à la Rivière de Nazareth; six de là jusqu'à la Baye du même nom; douze ensuite jusqu'à l'embouchure d'une autre Rivière, d'où il n'en reste que quatre & demie jusqu'à celle d'Olibato.

LA Côte est basse & couverte de bois jusqu'aux Dunes blanches qu'on appelle *Las-Serniffas*. Ces Dunes sont distinguées par les Portugais en *Fanais-Piquenas*, au Nord de la Rivière Nazareth, & *Fanais-Grandes* qui s'étend au Sud jusqu'assez près de la Baye de Nazareth. A l'exemple des Portugais, les Anglois les ont nommées dans leur Langue *Little & Great-Cliffs*; (a) & les Hollandois *Kleyne & Groot-Klippen*. D'autres les nomment *Wittebock*.

APRÈS la Rivière Olibato, la terre tourne droit au Nord-Ouest l'espace d'environ huit lieuës, & forme une Péninsule étroite & plate, qui n'a pas plus de deux lieuës dans sa plus grande largeur, & qui diminue par degrés à mesure qu'elle approche au Nord-Ouest de sa Pointe ou de son Cap, qui est le fameux Cap Lopez Consalvo. La Mer qui est entre ce Cap & la terre qui lui répond à l'Est, porte le nom de Baye ou d'Angra de Nazareth; & la Côte voisine, au Sud-Sud-Est, forme le Golfe ou la Baye d'Olibato. A l'entrée de la Rivière de Nazareth, du côté du Nord, on rencontre une Ile nommée *Finias*, que les Pilotes Anglois appellent *Finas*; & du côté du Sud, sort un Banc triangulaire qui s'étend l'espace de cinq lieuës au long de la Baye d'Olibato. Cette Baye contient plusieurs Isles & quantité de Bancs. Au centre est l'Isle de Pirins, entre la Côte de la Baye de Nazareth & le Cap Lopez. A l'Est on trouve une autre Ile, mais beaucoup plus petite. A l'Ouest, près du Cap, est un Banc qui a pris le nom de *Banc François*. Au Sud-Est de l'Isle Pirins on trouve encore une Ile, qui est à l'opposite de la Rivière d'Olibato, vers laquelle s'avance un Banc de sable qui part [du côté Occidental] de cette Rivière.

LA Côte de la Baye d'Olibato, depuis Angra de Nazareth jusqu'à la Pointe Nord-Est de Rio Olibato, est couverte d'un grand Banc de sable, qui s'élargit à mesure qu'il approche de la Rivière, jusqu'à ce qu'il arrive au Canal de l'embouchure, & qui recommence à s'étendre au-delà du Canal, vers la rive (b) Nord de la même Rivière. Comme les sables sont mouvans & les fonds d'une inégalité continuelle aux environs de cette Baye, il seroit dangereux d'y passer sans avoir constamment la sonde à la main. Mais aussitôt qu'on est arrivé à l'Ouest du Cap, tous les dangers disparaissent, & le fond devient excellent.

(a) Cette Description est entièrement tirée de la Description de Guinée par Barbot, pag. 394. & suiv.

(b) *Angl.* Nord-Ouest. R. d. E.Rivières de
Nazareth &
d'Olibato.Plusieurs
Isles.Banc Fran-
çois.

ON tre
d'eau à u
quatre &
au Sud &
qui fa
pour du
quefo
vents
qu'a
elle soi
E Ca
Rio Gabo
N au Su
Cap n'
C, qui
de du
QUIVA
du côté d
que &
est
tes les te
grier (c)
RTU
moillage
rope.] (c)
les l
le cours
Bancs
ence
Ba
quante
de
fort
Côte pla
est passé.
Est-No
un gr
est enc
brales de
(c) Barbo
(d) Artus
dessous d
q minutes
(e) Bofin
(f) Artus
(g) On le
Consalvo

ON trouve généralement au long de cette Côte douze & treize brasses d'eau à une lieue & demie du rivage ; mais plus près de la terre, on tombe sur quatre & six, & le mouillage est sûr. La marée venant du Cap Lopez, porte au Sud & à l'Ouest quart au Sud, pendant les mois de Mars d'Avril & de May ; ce qui facilite beaucoup la Navigation pour traverser l'Equateur. Il est rare pour du Cap, qu'elle aille au Nord, dans cette saison, comme il arrive quelquefois aux mois d'Août & de Septembre. On attribue ce changement de vents du Sud, qui la forcent de prendre son cours au Nord ; & l'on prétend qu'alors ils soufflent constamment de la grande Rivière de Zaire, quoiqu'elle soit à près de cent lieues de cette Côte au Sud-Est (c).

Le Cap Lopez-Consalvo, qui n'est en droite ligne qu'à dix-huit lieues de Rio Gabon, (d) fait les dernières bornes du Golfe de Guinée. Un peu plus loin au Sud, on arrive à l'entrée du Royaume (e) d'Angola. Artus assure que ce Cap n'est pas difficile à reconnoître, parce que c'est l'endroit de toute la Côte, qui s'avance le plus à l'Ouest. Sa situation est au premier degré de latitude du Sud (f).

SUivant Barbot, (g) le Cap Lopez-Consalvo, à cinq lieues de distance du côté de l'Ouest, paroît une île basse & plate. Mais c'est réellement une langue & étroite Péninsule, qui s'étend l'espace de plusieurs lieues dans la Mer, & qui est basse, plate, marécageuse & couverte de bois, (h) comme toutes les terres voisines. Il a pris le nom du Portugais qui l'a découvert le premier (i).

ARTUS observe que la Rade de ce Cap est également bonne pour le mouillage & le carénage, [sur-tout pour les Vaisseaux qui retournent en Europe.] On y trouve des rafraîchissimens & des provisions en abondance. Mais les Bancs de sable & les Basses ne permettent point d'y entrer (k) sans le secours de la sonde. Bosman, qui rend le même témoignage, ajoute que ces Bancs sont peu dangereux dans un tems tranquille, & que suivant l'expérience qu'il en a faite, on les passe en pleine Marée (l) sans s'en appercevoir. Barbot dit que le mouillage ordinaire pour les Vaisseaux de charge est à cinquante minutes de latitude du Sud-Est quart au Sud du Cap, à l'entrée de la Pointe. Quoique la terre soit plate & basse ; on peut s'approcher fort près du rivage pendant la marée ; contre la nature ordinaire des Côtes plates, où la profondeur de l'eau diminue à proportion que la terre est basse. Mais le même Auteur fait observer qu'à une lieue & demie du Cap, l'Est-Nord-Est, on rencontre un Banc de sable, qui laisse entre le Cap & un grand Canal (m) de cinquante brasses de profondeur. Atkins, plus sûr encore sur la situation de la Rade, assure qu'on peut mouiller sur deux brasses de fond, en mettant le Cap Nord-Ouest quart au Nord ; que le lieu

CAP LOPEZ-
CONSALVO.
Sondes de
cette Côte.
Marées fa-
vorables.

Cap Lopez-
Consalvo.
Borne du Gol-
fe de Guinée.

Description
du Cap & de
sa Rade.

(c) Barbot ; *ibid.*

(d) Artus & Bosman le placent un degré
deffous de la Ligne ; Barbot, à cinquante-
sept minutes.

(e) Bosman, pag. 411.

(f) Artus, pag. 127.

(g) On le trouve aussi nommé *Lopez*, *La-
pez Consalvez*, & simplement *Lopez*.

(h) Atkins dit que le Cap est bas, mais
escarpé ; qu'il a beaucoup d'Arbres, & des
Plaines par derrière, pag. 196.

(i) Barbot, pag. 495.

(k) Artus, pag. 127.

(l) Bosman, pag. 413.

(m) Barbot, pag. 394.

CAP LOPEZ-
CONSAEVO.Hameau
près du Cap.Ville d'O-
libato.Ville où le
Roi du Cap
fait sa résiden-
ce.Ressemblan-
ce entre les
Nègres du
Cap & ceux
de Gabon.

de l'Aiguade est au Sud-quart-à l'Est, & que le Cap forme une Baye sûre & agréable (n).

ON découvre près du Cap un Hameau de vingt maisons, ou de vingt hutes, qui ne sont habitées par les Nègres qu'à l'arrivée des Vaisseaux de l'Europe; c'est-à-dire presque continuellement, car on voit sans cesse au Cap Lopez un grand nombre de Bâtimens, sur-tout de Hollandois, qui viennent s'y caréner ou prendre des provisions (o). Bosman met peu de maisons sur le rivage, & marque pour principale habitation des Nègres, une Ville, qui est située, dit-il, un peu au-delà du Port, sur une Rivière nommée (p) *Olibato*. C'est sans doute la Ville même d'Olibato, qui est à l'embouchure de la Rivière. Barbot compte six lieux par terre depuis cette Ville jusqu'au Cap. C'est la résidence du Prince Thomas, fils du Roi du Cap Lopez, comme les Marchands de l'Europe lui font l'honneur de le nommer. D'Olibato jusqu'à la Cour du Roi, on compte encore cinq ou six lieux, qu'on fait en remontant la Rivière dans des Canots. Le même Voyageur vit devant le Palais d'Olibato quelques Canons de fer montés sur leurs affuts, que le Prince avoit reçus, des François, mais dont il faisoit peu d'usage. La Ville où le Roi fait sa demeure contient environ trois cens maisons, bâties de (q) branches entrelasées & couvertes de feuilles de Palmier, comme celles de Gabon. On rencontre, dans le Pays, [d'autres Villages &] d'autres Villes éloignées de cinq ou six lieux l'une de l'autre (r). Les principaux Nègres prennent les titres de Princes, de Ducs, d'Amiraux, & d'autres noms empruntés de l'Europe, comme ceux de Rio Gabon. En un mot, dit Bosman, les usages se ressemblent parfaitement dans ces deux Contrées, à l'exception de la civilité & de la douceur, dont les Habitans du Cap Lopez sont mieux partagés (s).

ON ne sçauroit douter que la Rivière d'Olibato ne soit la même, où, suivant le récit d'Artus, les Hollandois faisoient de son tems le Commerce de l'Yvoire. Il ajoûte qu'elle produit un grand nombre de Crocodiles & de Chevaux-Marins; d'où quelques-uns concluent, dit-il, qu'elle doit (t) être un bras du Nil (v). Il observe aussi que les Habitans sont ici [beaucoup] plus civilisés qu'à Rio Gabon, & que le Pays abonde en toutes sortes de bêtes farouches, telles que des Eléphans, des Buffles, des Dragons, des Serpens, [des Singes] & d'autres (x) Monstres, aussi affreux, que redoutables. Atkins représente le Cap Lopez comme le refuge des Buffles, [& dit qu'il y en a vû douze tout-à-la-fois.] On y trouve aussi [beaucoup de Singes], & des Perroquets gris (x).

SUIVANT Bosman, le poisson est encore plus commun au Cap Lopez qu'à Rio Gabon. Un jour au matin, dit-il, ses gens en prirent assez, d'un coup de filet (y) pour la provision de dix Vaisseaux. Barbot dit, [presque dans les mêmes termes,] que d'un seul coup on peut prendre de quoi char-

(n) Atkins, pag. 196.

(o) Barbot, pag. 395.

(p) Bosman, *ubi sup.* pag. 412.(q) *Angl.* de joncs. R. d. E.

(r) Barbot, pag. 396. & suiv.

(s) Bosman, *ubi sup.*(t) *Angl.* est, R. d. E.

(v) La même raison, soutenue par l'igno-

rance [de l'Intérieur du Pays], a fait croire à quantité d'Ecrivains que le Nil étoit la source commune de toutes les [grandes] Rivières d'Afrique, [& plusieurs donnent, encore au jourd'hui dans la même absurdité.]

(x) Artus, *ubi sup.*(y) Artus, *ibidem.*

ger une
dre abon
Palcutio
LES
nes, de
ville, de
ho, & c
ade, e
es de C
mpressi
de pr
référé
ont ils
pour
x, qu
de M
Chac
du bois
(c)
os m
re, en
il y vient
maison.
698, t
l'autre
ces ri
ceux
de ceux
d'autres V
balles.
ment ic
c'est-
au-del
dans les
au-li
bon C
bro (

(*) Barbo
(*) *Angl.*
(*) *Angl.*
(*) Descri
395. Des
pag. 41

ger une [petite] Barque. Il ajoute que les huîtres n'y sont pas en moindre abondance, & qu'on les voit pendre aux branches des Mangles [ou des Paletuniers] qui environnent la Baye (z).

LES provisions, (a) dont les Vaisseaux se fournissent ici, sont des bananes, des patates & des ignames; de la chair de Buffle & de Porc, de la viande, du poisson, du poivre-long, qu'on nomme autrement Pimento de Rabot, & du Pourpier. L'usage, pour tous les Bâtimens qui arrivent dans la Baye, est de donner avis de leur approche par une décharge de quatre pièces de Canon. Aussi-tôt les Habitans d'Olibato & des autres lieux voisins s'empres sent d'apporter au rivage, du bois [à brûler], de l'eau & toutes sortes de provisions, [dont on peut avoir besoin sur le Vaisseau.] Ils tiennent en réserve certaines mesures de bois coupé, de la longueur de deux pieds, dont ils donnent la charge d'un Canot; [ou quand il est très-cher une brasse pour une barre de fer. L'eau fraîche se tire d'un grand Etang bourbeux, qui n'est pas loin du Cap. Elle se conserve fort bien en Mer, & quand de Matelots la trouvent plus saine que celle de S. Thomas & (b) du Prince.] Chaque Vaisseau donne pour le mouillage & pour la liberté de l'eau & du bois, une douzaine de couteaux, & quelques bouteilles de liqueurs fortes (c) qui font moins un droit qu'un présent.

BOSSMAN fait consister ici le Commerce, comme à Rio Gabon, en Yvoire, en cire & en miel, qui est en fort grande abondance dans le Pays. Mais il y vient tant de Vaisseaux, qu'ils ne peuvent se flatter tous d'y trouver leur raison. Cependant, un des Yachts de la Compagnie Hollandoise y prit, en 1698, trois ou quatre milliers d'Yvoire & de Cire, [& en avoit eu d'avant d'autres fois.] [D'autres ont été plus (d) ou moins heureux.] Barbot ajoute ces richesses, du bois de teinture. Les échanges se font pour (e) des couteaux [appelés Bosmans], du fer en barres, des coliers [de verre], de vieux draps, de l'eau-de-vie & du rum, des haches, des chaudrons & d'autres Vaisseaux de cuivre, des armes à feu, de la poudre, du plomb & des balles. Le [bois de teinture, que les Anglois appellent] Camwood, appartient ici au Roi, qui le vend vingt-cinq ou trente schellings le tonneau c'est-à-dire, la valeur de ce prix en marchandises; [quelques-fois il n'est que au-dessus de vingt schellings le tonneau.] La meilleure espèce croît dans les terrains marécageux. Elle est dure, pesante, & du plus beau rouge; au lieu que celle des lieux hauts & secs est plus pâle & plus légère. Le bon Camwood du Cap Lopez est aussi estimé à Londres que celui de S. Ambro (g).

CAP LOPEZ-CONSALVO.

Provisions que les Vaisseaux prennent au Cap.

Usages du Cap à l'arrivée des Vaisseaux.

Commerce du Cap-Lopez.

Où croît le bon Camwood.

(a) Barbot, *ubi sup.* pag. 411.

(b) *Angl.* que ce Pays produit. R. d. E.

(c) *Angl.* Ou Île du Prince. R. d. E.

(d) Description de la Guinée par Barbot, pag. 395. Description du même Pays par Bosman, pag. 411. & suiv.

(d) Bosman, *ibid.* pag. 412.

(e) *Angl.* Les marchandises qu'on y peut porter selon cet Auteur sont. R. d. E.

(f) *Angl.* Selon le prix courant des Marchandises en Europe. R. d. E.

(g) Barbot, *ibid.* pag. 395. & suiv.

§. IV.

*Courans , Plués , Vents de Commerce & Vents de Terre
sur les Côtes de Guinée.*

HISTOIRE
NATURELLE.

[AYANT fini notre Description de la Guinée, nous y joindrons pour clôturer, l'Histoire Naturelle de la Côte au regard des Courans des Plués des vents telle qu'Atkins nous la donne dans la Relation du Voyage qu'il y a fait,] Atkins, [raisonnant en Physicien sur les mouvemens de la Mer au long des Côtes de Guinée,] a jugé que le principe de pesanteur dont le célèbre Newton s'est servi pour expliquer tous les phénomènes des marées, peut être appliqué ici aux Courans. Il expose les faits, & tire ensuite la conclusion (a).

Régularité
des Courans,
excepté dans
les Rivières
& les Canaux.

DANS les Rivières de Gambia, de Sierra-Léona & de Gabon, dans les Détroits & les Canaux de Bénin, & sur toute la Côte, les marées sont régulières; avec cette différence, que dans les Rivières & les Canaux où l'eau est resserrée entre des rives [peu éloignées,] elles sont hautes & (b) violentes; mais que sur les Côtes ouvertes, elles sont lentes & basses, ne s'élevant guères au-dessus de deux ou trois pieds, [croissant à mesure qu'on avance vers la Baye & les Canaux de Bénin.] Cette remarque est sensible au Cap Corfe, à Sukkonda, à Commendo & dans d'autres lieux. En un mot, par-tout où la Côte s'ouvre & s'enfoncé par quelque détour, la marée est plus haute d'un, de deux, ou de plusieurs pieds, que sur des Côtes plus droites & plus unies, quoique fort voisines.

LES Courans ont quelquefois ici leur direction avec le vent, quelquefois contre le vent, & forment des ondulations comme la marée, [cependant ils sont en général au dessous du vent.] Dans d'autres tems, (c) la surface de la Mer, jusqu'à dix ou douze lieues du rivage, est immobile pendant plusieurs jours, sans qu'on y sente ou qu'on y apperçoive la moindre agitation.

Observations
physiques &
nautiques sur
les Courans
de la Côte de
Guinée.

LES Courans, dans la Baye de Bénin, se portent également sur les deux rivages. Du côté du Sud, ils viennent des environs du Cap Lopez & de plus loin; & de la Côte de Popo, du côté de l'Ouest, c'est-à-dire, de dessous le vent; car on remarque les mêmes variétés dans les vents au long de la Côte, que dans les Courans. C'est ce que tous les Vaisseaux ont éprouvé en faisant voile au Royaume d'Angola, lorsqu'ils ont voulu suivre la terre, ou lorsqu'ils ont (d) gagné l'Ouest de Popo ou de la Côte d'Or. Atkins est persuadé que la cause de toutes ces différences n'est que la forme des Côtes & les différentes qualités de l'air & des vents. La terre étant en droite ligne, sans Golfes & sans Bayes, à l'exception de celle de Bénin & de Kalabar [remarquables par leur étendue,] le flux de la Mer n'est pas plutôt arrêté par le rivage, qu'il tend naturellement vers l'enfoncement qui forme ce Golfe, & devient plus fort à mesure qu'il s'avance des deux côtés; parce que les Golfes ont dans la contraction de leurs eaux quelque

(a) Les Observations suivantes contiennent, dans l'Original, quelques superfluités qu'on a crû devoir supprimer.

(b) *Angl.* aussi-bien que régulières. R.

d. E.

(c) *Angl.* ils ont une surface calme & immobile, jusques à huit ou dix lieues. R. d. E.

(d) *Angl.* tâché de gagner. R. d. E.

quel
large
ou n
route
flots
que l
lards
durant
déterr
L.
leur d
étendu
rivage
Mer,
ou sen
ait tro
Juida
fussent
Oueft
[de l'
possible
pas mé
à moind
sont rev
de Mer
DE
Que da
la maré
tion; q
ce de c
pide à p
qui est
ces mar
les obser
particul
pagnie
Oriental
& trop
trouve d
Nord ou
ces Cour

(e) *Angl.*
Mer au lon
qui ont des
té de vape
& en brou

VI. P

quelque ressemblance avec les canaux des Rivières, qui à proportion de leur largeur, de leur profondeur, & de la Mer qui est à leur ouverture, ont plus ou moins de courant au long de leurs rives. Les vents, qui changent de route pour s'enfoncer dans la Baye, contribuent aussi à l'impétuosité des flots; [& l'on peut juger que la qualité même de] l'air y a quelque part, lorsqu'on sent la chaleur du Soleil attirer des vapeurs qui vont se répandre en brouillards & en pluies [vers le rivage.] Que ne doit-on pas penser des pluies, qui durent, sans interruption, pendant cinq ou six semaines, fortifient encore la détermination des Courans?

L'AUTEUR examine (f) pourquoi les Courans prennent ordinairement leur direction sous le vent. C'est que le flux, [dit-il], venant de l'immense étendue de l'Océan Méridional, prend nécessairement son cours au long du rivage; mais que le reflux, qui retourne aisément & comme également vers la Mer, cause si peu d'altération dans son cours, qu'à peine se fait-il appercevoir ou sentir à peu de distance. Le Courant le plus impétueux que l'Auteur ait trouvé, fut à l'entrée du Golfe de Bénin. Il avoit quitté la Rade de Juida vers la fin du mois de Juillet; & quoique les Courans, dans cette Rade, fussent très-impétueux vers le dessous du vent, [& le vent tout-à-fait Sud-Ouest,] il trouva que sans beaucoup de peine il auroit pu gagner (g) les Isles [de l'Amérique.] Mais il en auroit désespéré, comme d'une entreprise impossible, si le même courant eut traversé toute la Baye. Il ne comprend pas même comment il put aller si loin au Sud, c'est-à-dire, sous le vent, à moins qu'on ne suppose que les eaux, que les Courans amènent dans la Baye, sont reverbérées au milieu de l'espace & tournent insensiblement vers la grande Mer.

DE ce petit nombre d'Observations, Atkins croit pouvoir conclure: 1^o. Que dans toutes sortes de lieux il y a beaucoup de liaison entre les Courans & la marée; que c'est principalement la forme des Côtes qui sert à leur direction; que s'ils se trouvent resserrés entre deux rivages jusqu'à former un espace de canal, l'élevation diurnale de l'Océan par la Lune rendra la marée rapide à proportion de la largeur & de la profondeur du canal; [& de la Mer qui est à leur ouverture;] & que si la Côte est ouverte, comme en Guinée, ces marées deviendront de simples Courans. Ces conclusions s'accordent avec les observations que l'Auteur a lues dans plusieurs Voyages aux mêmes lieux, particulièrement avec celles du sixième Voyage entrepris au nom de la Compagnie [des Indes] d'Angleterre, (b) qui regardent le canal entre la Côte Orientale d'Afrique & l'Isle de Madagascar. Comme ce canal est trop large & trop profond pour soutenir la marée dans une même direction, il s'y trouve des Courans Nord & Sud, suivant que l'élevation de la marée porte au Nord ou au Sud de l'Isle; & ce qui confirme l'opinion de l'Auteur, c'est que ces Courans sont plus forts dans les lieux où le canal est plus étroit, & varient

Conclusions
que l'Auteur
en tire.

(e) *Angl.* le Soleil attirant par-tout de la Mer au long du rivage & sur-tout des Bayes qui ont des bas-fonds une plus grande quantité de vapeurs qui se résolvent ensuite en pluie & en brouillard. R. d. E.

(f) *Angl.* une autre raison. R. d. E.

(g) *Angl.* quelque-une des Isles. R. d. E.

(b) Voyez ci-dessus, Tome II. de ce Recueil.

HISTOIRE
NATURELLE.
Autres con-
clusions.

rient sur les différens points du Compas, à proportion que la Mer s'ouvre au passage de la Ligne.

L'AUTEUR conclut en second lieu, que les Courans & les marées ne s'aperçoivent que vers les Côtes, & qu'il est impossible de les découvrir à dix lieues en Mer, ou à l'embouchure d'un canal. Il ajoute qu'ils peuvent varier suivant l'influence de la Lune & le changement de l'air (1). On a remarqué constamment, au long de la Côte, un retour de pluies d'Automne & de Printems; mais celles-ci sont les plus longues & les plus continuelles, des deux côtés de l'Equateur. A Sierra-Léona, elles commencent au mois de May. Sur la Côte d'Or & sur celle de Juida, c'est au mois d'Avril. Elles sont précédées par les vents du Sud & du Sud-Est. De l'autre côté de la Ligne, le mois des pluies du Printems, au Cap Lopez, est Octobre; au Royaume d'Angola, c'est Novembre. Les nuées, qui sont alors fort épaissies, rendent l'air plus froid. Aussi les Habitans donnent-ils à cette saison le nom d'hiver.

Explica-
tion de di-
vers phéno-
mènes.

ATKINS croit que la cause de cette irrégularité est impénétrable. Mais c'est une observation générale, que le Soleil à l'Equinoxe amène ordinairement la pluye [ou qu'il en est près.] Le Docteur Clayton assure (k) qu'aux mois d'Avril & de Septembre les pluies sont grosses & fréquentes à la Virginie. On a fait la même remarque dans toutes les autres Contrées. Au Cap Corse, en 1721, elles cessèrent à la fin de May, après avoir duré six semaines sans interruption, sur-tout pendant la nuit, avec un tonnerre continuel, des éclairs & des calmes. Tous les vents qui soufflèrent dans cet intervalle furent Sud, & venoient directement de la Mer. Les nuées qui contenoient la pluie arrivoient aussi de l'Océan, & sembloient se succéder avec beaucoup d'ordre. Lorsque l'horison s'éclaircissoit, comme il arrive quelquefois dans ces saisons [pluvieuses,] le Soleil se faisoit sentir avec un redoublement de chaleur.

D'où vien-
nent les
pluies, dans
les Pays. or-
sins de la Li-
gne.

LES brouillards ordinaires [sur les Côtes] dans les mêmes saisons, & ces rosées abondantes, qui dans les autres tems tombent chaque nuit sur le rivage, & rarement ou jamais, deux milles plus loin lorsqu'un Vaisseau est à l'ancre, sont une preuve assez forte [de ce que l'on a remarqué plus haut, en parlant des Courans,] que les vapeurs qui (l) forment les pluies, s'élèvent moins du milieu de l'Océan, que des eaux moins profondes au long ou dans l'intérieur des Côtes. Autrement ces exhalaisons seroient beaucoup plus sensibles en pleine Mer, au-milieu de la masse d'eau dont on y est environné. Mais au contraire elles diminuent à proportion qu'on s'éloigne de la terre. Ajoutez, [dit l'Auteur,] que les vents de Mer, qui amènent ordinairement les pluies, ne s'élèvent, comme on le sçait fort bien, qu'à peu de lieues du rivage, [le Commerce se faisant toujours dans toutes ces latitudes;] & quoique leur régularité périodique, dans ces lieux voisins de la Ligne, soit un mystère fort obscur, il est certain qu'ils poussent visiblement ces nuées de terre,

(i) Voyage de Guinée par Atkins, pag. III. pag. 575. & suiv.
132. & suivantes.

(k) Voyez les Transactions Philosophiques, No. 201. pag. 781. & l'Abbrégé, Vol. ou de pluies. R. d. E.

terre
sez n
L E
dans
les ve
tels qu
nuit &
soit A
substie
tion d
s'étend
ce côté
tournan
jours l
tical.
L E S
rotation
à l'Ouef
ces vent
diurnal
bien sur
L E D
sets l'act
terres &
excessive
videmm
l'air dev
presse av
pour suiv
tant des
docteur
est comp
depuis tr
causée pa
tres raifon
confirmat
quelque d
leur récep
S U R la
font Ouef
depuis la
ad; &
pèce de
tourner
(m) Atkin
6. & suiv.

terre, chargées de vapeurs aqueuses, qu'un air plus raréfié attire d'ailleurs assez naturellement, & dont il facilite la chute. (m).

Les vents différens de ceux de l'Europe, dont on trouve la description dans les mêmes Voyageurs, sont particuliers aux latitudes chaudes, tels que les vents de commerce (n), [les vents de terre ou de Mer;] ou aux Côtes, tels que les Tornados & les *Matans* d'air. Ces (o) vents sont Est, ils soufflent nuit & jour pendant toute l'année & dans toutes les parties du globe maritime, soit Atlantique, Indien, ou Amériquin; car quoique la cause qui les produit subsiste avec beaucoup de force, ils reçoivent, [de la qualité &] de la position des terres, des déterminations fort différenes & fort incertaines. Ils s'étendent jusqu'à trente degrés de latitude du Nord lorsque le Soleil est de ce côté de l'Equateur, & de même au Sud lorsqu'il est du même côté; se détournant où il est le plus éloigné, ici au Nord-Est, là au Sud-Est, & toujours le plus près du point Est de l'Equinoxial, ou du lieu où il est vertical.

Les meilleures raisons que l'Auteur apporte de ce phénomène sont: 1^o. La rotation diurnale de la Terre sur son axe, dans laquelle l'air ou le vent vont à l'Ouest, relativement aux superficies; ce qui paroît d'autant plus vrai, que ces vents ne se trouvent que dans les plus grands cercles, où le mouvement diurnal est le plus prompt, & qu'ils sont aussi forts la nuit que le jour, aussi bien sur la Côte du Brésil, que vers la Guinée.

Le Docteur Halley donne pour seconde cause permanente des mêmes effets l'action des rayons du Soleil sur l'air & sur l'eau, jointe à la nature des terres & aux situations des Continens voisins. Le Soleil échauffe & rarefie excessivement l'air dans toutes les latitudes entre le Zodiaque; ce qui paroît évidemment à la respiration de la plupart des animaux dans les calmes. Or, l'air devenant plus pesant dans les latitudes qui sont hors de son influence, est pressé avec beaucoup de force pour rétablir l'équilibre, & doit aller à l'Est pour suivre le Soleil. Les vents Ouest, qui rétablissent cette balance, en venant des latitudes au-delà des Tropiques, seroient aussi constans, suivant le Docteur Halley, & garderoient une circulation régulière, si tout le globe étoit composé d'eau. Dans l'état où sont les choses, ils sont les plus dominans depuis trente degrés jusqu'à soixante, avec une déflexion au Nord ou au Sud, causée par divers accidens: ils soufflent avec plus de force, parce qu'entr'autres raisons, l'équilibre est rétabli d'un plus grand cercle à un petit; & pour confirmation de cette doctrine, ils entrent dans le vent de commerce, avec quelque déflexion au Nord-Est, ou plus au Nord, dans le point même de leur réception.

Sur la Côte de Guinée, au Nord de l'Equinoxial, les véritables vents sont Ouest, & gardent la direction du rivage lorsqu'elle est entièrement à l'Est. Depuis la Rivière de Gabon, sous la Ligne, les Côtes s'étendent vers le Sud; & les vents courent du Sud-Est au Sud-quart-d'Est pour garder une espèce de parallèle avec la terre. Dans ces deux directions, la Côte semble détourner le vrai vent de commerce, comme les Caps détournent les marées

ou

HISTOIRE
NATURELLE.

Vents &
Tornados.

Raisons de
ce Phénomène.

Raisons du
Docteur Hal-
ley.

(m) Atkins, dans le même Voyage, page. 6. & suiv.

(n) qu'on nomme aussi *Alifés*. R. d. T.

(o) *Angl.* les vents de Commerce. R. d. E.

HISTOIRE
NATURELLE.Remarques
d'Atkins sur
d'autres Voy-
ages.Raison des
calmes qui
régne dans
certaines lati-
tudes.Vents de
Terre & de
Mer.

ou les Courans jusqu'au point où le passage est plus libre. Si dans quelque saison particulière, comme dans celle des pluies, les vents deviennent plus Sud, & tombent directement sur le rivage, on s'aperçoit qu'ils sont foibles; & le Soleil étant. alors du côté Nord de l'Equinoxial, c'est probablement pour rétablir l'équilibre de l'air de terre, qui est plus rarefié par une chaleur plus forte & plus réfléchie.

A ces remarques l'Auteur en ajoute quelques-unes sur d'autres Voyages: 1. Il faut être hors de l'influence de la Terre, sous le vent, pour trouver le véritable vent de commerce. Dans la Mer de Guinée, cette distance des Côtes doit être de trente ou quarante lieues; après quoi [s'il n'y a point de tem-
pête,] les Bâtimens qui vont en Amérique peuvent s'assurer de faire tran-
quillement quarante ou cinquante lieues toutes les vingt-quatre heures.

2. DE l'un & de l'autre côté de la Ligne, les vents de commerce Nord-Est & Sud-Est soufflant obliquement l'un contre l'autre, c'est, suivant Atkins, la raison du calme qui régné dans les latitudes qui sont entre quatre & douze degrés du Nord, parce que c'est le point de leur combat. L'Auteur en apporte pour preuve, 1^o. que le vent de commerce Est-Sud s'étend ordinairement jusqu'au quatrième degré du Nord; & c'est aussi le terme du vent de commerce Est-Nord. Les calmes & les petits vents peuvent varier un peu, suivant le lieu actuel du Soleil; mais cette variété n'est jamais considérable; & près des Côtes qui sont au-dessus du vent, ils seront accompagnés de tonnerre, d'éclairs & de pluies continuelles.

2^o. LA vérité de cette observation est reconnue par tous les Vaisseaux, dans leur passage de Guinée aux Indes Occidentales, ou dans le passage d'Angleterre en Guinée. Il n'y a point de mois excepté. Le véritable vent de commerce diminue à mesure qu'ils approchent de ces latitudes; & du côté d'en-haut, entre le Cap-Verd & les Isles, tous les Navigateurs rendent témoignage qu'il est constamment accompagné de tonnerre & de pluies.

3^o. LES mêmes effets, qui arrivent au commencement de ces vents, à vingt-sept ou vingt huit degrés de latitude du Nord, doivent être raportés incontestablement à la même cause.

DE ces remarques, l'Auteur est porté à conclurre, qu'en faisant voile de Guinée, les latitudes calmes sont plus aisées à passer, à la distance de cent lieues du Continent d'Afrique; & qu'il en est à peu-près de même du côté de l'Amérique; car il est persuadé que sous le vent comme au-dessus, la navigation est plus aisée dans cet espace, que plus loin ou plus près de la terre. La précaution, dit-il, n'est pas si nécessaire aux Vaisseaux qui partent d'Angleterre, parce que le vent de commerce Nord-Est ne leur manque point jusqu'au-delà du parallèle de la Barbade, la plus Méridionale des Colonies Angloises.

LES vents ordinaires de Terre & de Mer ne s'étendent jamais bien loin. Les premiers, qui sont les plus foibles & les plus inconstans, souffleront d'une Ile dans toutes les parties d'une Rade; & l'Auteur ne s'attribue point assez d'expérience pour juger s'ils soufflent en même-tems de tous les côtés, ou si c'est alternativement d'un côté & de l'autre; quoique leur inconstance, ajoute-t-il, rende l'une & l'autre opinion également probable. On trouve ces deux vents sur toutes les Côtes entre les Tropiques. Ceux de Mer arrivant vers dix heures du matin, rafraîchissent & raniment tout. Ceux de terre, qui leur

leur f
tard;
sent
eaux
leur de
par la
Ainsi,
ou qua
parce q
par une
remplir
ou trois
ON
qui s'é
latitude
que le s
retour
me tou
lorsqu'il
On a re
toire N

leur succèdent, commencent à la même distance du Soleil couchant au plus tard; mais ils sont foibles, & presque toujours puans, sur-tout lorsqu'ils passent au travers des Mangles, ou qu'ils viennent de quelque Canton où les eaux soient dormantes. Il semble qu'ils ne doivent leur naissance qu'à la chaleur des raions du Soleil. On ne scauroit douter que l'air ne soit plus raréfié par la réflexion de ces Raions sur le corps solide de la terre, que sur un fluide: Ainsi, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli après une raréfaction de trois ou quatre heures, le vent doit être de Mer sur toutes les parties de la Côte, parce que la même cause y opère de même; & si cette raréfaction est limitée par une hauteur déterminée de l'atmosphère, les vents de Mer qui doivent remplir les vuides ne dureront aussi qu'un tems déterminé, c'est-à-dire, deux, ou trois heures, au plus.

On peut trouver, dans les mêmes principes, l'explication de certains vents qui s'élèvent souvent sur les Côtes avec le Soleil du midi, jusques dans la latitude d'Angleterre. Les vents de terre, qui succèdent pendant la nuit, lorsque le Soleil a perdu son pouvoir, semblent par leur foiblesse n'être que le retour de l'air que la chaleur du jour précédent a comme entassé, & qui comme tous les autres fluides, doit revenir à l'égalité par une espèce de reflux, lorsqu'il s'est trouvé plus haut ou plus plein d'un côté que de l'autre (p). On a rendu compte [après le même Auteur & quelques autres] dans l'Histoire Naturelle du Quatrième Tome, des *Mattans d'air*, ou des *Harmattans*.

(p) Voyage d'Atkins, pag. 144. & suiv.





HISTOIRE

G É N É R A L E

DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^e. SIÈCLE.

SIXIÈME PARTIE.

LIVRE DOUZIÈME. (a)

VOYAGES DANS LES ROYAUMES DE CONGO
ET D'ANGOLA.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage d'Edouard Lopez [Portugais, au Royaume de Congo.]

INTRODUC-
TION.

Qui étoit
l'Auteur.

Il est envo-
yé à Rome &
à Madrid.



ET Ouvrage, avec la description qu'il contient du Royaume de Congo & de quelques autres Pays, fut composé en 1589, par Phillipe Pigafetta, [Italien] sur les mémoires d'Edouard Lopez, qui après avoir passé plusieurs années dans le Royaume de Congo, avoit été envoyé par le Roi [de cette Contrée], avec la qualité d'Ambassadeur, au Pape & au Roi d'Espagne, pour implorer leur secours

(a) C'est le Livre Troisième du III. Vol. de l'Original. R. d. E.

secours
res [p
instance
dit à R
tion [à
Comma
mains de
voient
que l'OU
Préface
tions sur
d'approf
te prom
Quo
lien, pri
de réduir
de qu'on
passée co
considéra
Index, c
Nations.
QUEL
Voyages
Martwell;
Minadoi.
par Augu
non de V
LA Tr
tion du
ronné.
de décrit
pris l
Certo.
la l
marque u
in folio
contient
Voy
Habitans,
gres. III
tugais &
Côte de la
(b) n'euro
(c) Angl
Traducteur.
(d) C'est

secours contre ses Ennemis, & leur demander [des Missionnaires &] des Prêtres [pour instruire ses Sujets dans la Religion Catholique Romaine.] Les instances de Lopez eurent (b) peu de succès à la Cour de Madrid. Il se rendit à Rome, où son Ambassade ne fut pas plus heureuse. Mais à la sollicitation [à ce qu'il semble] d'Antonio Migliore, Evêque de San-Marco [& Commandeur du Saint Esprit,] il mit le recueil de ses Voyages entre les mains de Pigafetta, en y joignant de bouche toutes les explications qui pouvoient augmenter leur utilité. Il remit à la voile pour l'Afrique, aussitôt que l'Ouvrage eut été composé sous ses yeux, c'est-à-dire, en 1589. [La Préface ajoute qu'il] promit de revenir à Rome avec de nouvelles informations sur le Nil & sur d'autres matières qu'il n'avoit pas encore eu l'occasion d'approfondir; [mais on ignore s'il pensa dans la suite à l'exécution de cette promesse.]

QUOIQU'IL eut écrit ces Mémoires en Portugais, Pigafetta, qui étoit Italien, prit le parti de les publier dans sa propre Langue, & ne manqua pas de réduire tous les noms à l'Orthographe de son Pays (c). C'est une méthode qu'on n'est point en droit de reprocher aux Traducteurs, [parce qu'elle est passée comme en usage; mais il seroit à souhaiter du moins qu'avec cette considération pour leur Patrie, ils conservassent les véritables noms dans un Index, en faveur de la vérité, & pour rendre service à toutes les autres Nations.]

QUELQUES années après, Hackluyt, [Auteur d'un fameux Recueil de Voyages,] fit traduire [en Anglois], l'Ouvrage de Pigafetta, par Abraham Hartwell; le même qui s'étoit déjà fait connoître par une Traduction (d) de Minadoi. Les Mémoires de Lopez furent traduits dans la suite en Latin, par Augustin Cassiodore Reinius, & placés par De Bry à la tête de sa Collection de Voyages, [au Levant.]

LA Traduction Angloise parut à Londres en 1597, sous le titre (e) de Relation du Royaume de Congo, Région d'Afrique, & des Pays dont il est environné. Ces Pays renfermans presque la moitié de l'Afrique, doivent avoir été décrits par Lopez sur le témoignage d'autrui; car il ne paroît pas qu'il ait pris lui-même la peine de les parcourir. La forme de l'ouvrage est in Quarto. [Il contient 217 pages outre la Dédicace à l'Archevêque de Cantorbury, la Préface d'Hartwell & le Sommaire de ce qu'il renferme]. Il lui manque un Index; défaut qu'il n'a point dans la Traduction Latine. [Qui est en in folio de soixante pages]. Sa division est en deux livres, dont le premier contient quatorze Chapitres.

VOYAGE de Lisbonne à Congo. II. Air de Congo, couleur de ses Habitans, vents, pluies & néges du Pays. Taille & physionomie des Nègres. III. Couleur des Mulâtres, ou des enfans sortis du mélange des Portugais & des Nègres. IV. Etendue de Congo. Ses bornes à l'Ouest, ou Côte de la Mer. V. Ses bornes au Nord & Pays adjacens. VI. Ses bornes à

(b) n'eurent point. R. d. E.

(c) Angl. en quoi il fit le devoir d'un bon Traducteur. R. d. E.

(d) C'est une histoire des guerres entre les

Turcs & les Persans. R. d. T.

(e) A report of the Kingdom of Congo, a Regio of Afrika, and of the Countries that border round about the same, &c. R. d. T.

INTRODUC-
TION.

Sa Relation
est publiée en
Italien.

Traduction
en Anglois &
en Latin.

Ce qu'elle
contient.

E

S

ÉCIE.

E.

CONGO

R.

oyyaume de
1589, par
ard Lopez,
ne de Con-
], avec la
plorer leur
secours

INTRODUC-
TION.

à l'Est. VII. Ses bornes au Sud. VIII. Etat présent du Royaume de Congo. IX. Six Provinces du Royaume, dont la première se nomme Bamba. X. Songo ou Sogno, deuxième Province. XI. Sundi, troisième Province. XII. Pango, quatrième Province. XIII. Batta, cinquième Province. XIV. Pemba, sixième Province.

Le second Livre est composé de dix Chapitres.

I. SITUATION de la Ville Capitale de Congo.

II. INTRODUCTION (f) du Christianisme dans le Royaume, & commerce Portugais.

III. GUERRES entre Dom Alfonso second Roi Chrétien, & son frère. Miracles opérés [par la foi,] & conversion des Habitans.

IV. COMMENT l'Isle de S. Thomas s'est peuplée. Affaires de Religion. Deux Rois tués par les Portugais & par les Seigneurs de Congo. Bannissement de la Nation Portugaise.

V. INVASION des Jakkos ou des Jaggas. Leurs mœurs & leurs usages. Ils s'emparent de la Capitale du Royaume.

VI. AMBASSADEUR envoyé à la Cour de Portugal. Refus de découvrir les Mines. (g) Ambassade en Espagne, pour demander des Missionnaires. Lopez embrasse la vie Religieuse.

VII. COUR de Congo. Habits du Peuple, avant & après sa conversion.

VIII. PAYS vers le Cap de Bonne-Espérance, & remarques sur le Nil.

IX. ROYAUME de Sofala. X. Côte d'Afrique jusqu'à la Mer Rouge. [Recherches] sur l'Empire du Prêtre-Jean, & sur l'origine du Nil.

Jugement sur
l'Ordre & le
Style.

Il y a peu d'ordre dans cette Relation. Hartwell croit Pigafetta [bien] excusé par la confusion qui régnoit dans les Mémoires de Lopez. Mais lorsque ce Traducteur (h) [Italien] divisoit l'Ouvrage en Livres & en Chapitres, il devoit sentir que la méthode n'étoit pas moins nécessaire dans le fond des Matières. Le Style ne mérite pas moins de censure, par l'ennuyeux excès des figures & par une vaine affectation d'éloquence, soit que ce défaut vienne de l'Auteur, ou que le reproche ne doive tomber que sur la Traduction.

Cartes &
Figures.

LES Editions Angloises & Latines sont ornées de cartes & de figures. [Celles de l'Edition Angloise sont en bois; & celles de l'Edition Latine en cuivre.] La dernière contient trois cartes géographiques; L'une de Congo l'autre de la partie méridionale de l'Afrique; la troisième, de l'Egypte, de l'Abissinie & des Contrées voisines; avec quatorze planches, qui offrent les figures suivantes. 1. Le baptême du Seigneur de Songo. 2. Les Portugais à l'audience du Roi de Congo. 3. Destruction des images dans le Royaume de Congo. 4. Habits des hommes. 5. Hommes armés pour la guerre. 6. Voitures du Pays. 7 & 8. Autres voitures. 9. Le Zebra, bel animal. 10. Habits des femmes. 11. Animaux de Congo. Figure du Bananeor. 12. L'Anziki. 13. Jaggas. 14. Femmes de Monomotapa. L'Edition Angloise a deux cartes & dix Figures, (i) dont les titres sont les mêmes que celles

(f) De la foi Romaine. R. d. E.
(g) *Angl.* Ambassadeurs Envoyés en Espagne avec des essais des Mines. R. d. E.
(h) *Angl.* Editeur. R. d. E.
(i) *Angl.* qui s'accordent avec la quatrième

me la cinquième, la sixième; la huitième la dixième, l'onzième, de celles de l'Edition de De Bry excepté que la dernière représente, seulement le Bananeor & que celle-ci avec la huitième s'y trouve deux fois.

de l'
de P
d'ima

D
douar
à ving
se rer
appar
que,
s'arrê
fraich
melad
des C
enfuite
ou l'on
alors c
chapea
Négre
Rivière
De
vent;
da, [
d'Afric
Cap de
grés d
e Me
qua po
mença
de dou
point
Loanda
comme

(a)
(b)
(c) L
douard e
(d)
ge. R. d.
(e) L
co Marti
(f) L

Part.

de l'Édition Latine, depuis la quatrième. On peut conclure que l'Ouvrage de Pigafetta n'en contenoit pas davantage, & que le reste est un Ouvrage d'imagination, [ajouté par De Bry selon sa coutume.]

INTRODUCTION.

§. I.

(a) Journal [de Lopez.]

DANS le cours de l'année 1578, (b) c'est-à-dire, de celle où Dom Sebastien Roi de Portugal, entreprit [la malheureuse] expédition de Maroc, Edouard (c) Lopez, natif de Benevento, Ville sur les (d) bords du Tage, à vingt-quatre milles de Lisbonne, mit à la voile dans le S. Antoine, pour se rendre à Loanda, Port du Royaume de Congo (e). Ce Bâtiment, qui appartenoit à son oncle, [étoit] chargé de marchandises convenables à l'Afrique, & suivi d'une petite Pinasse [pour la commodité du commerce.] On s'arrêta [au Port de Funchal], dans l'Isle de Madère, où l'on prit des rafraichissemens & du vin du Pays, avec quantité de confitures & de marmelades, qui sont excellentes dans cette Isle (f). De-là, passant à la vûe des Canaries, on alla relâcher à S. Antoine, une des Isles du Cap-Verd; ensuite à S. Jago (g), la principale des mêmes Isles [& siège Episcopal] où l'on prit de nouvelles provisions. Les Vaisseaux Portugais fréquentoient alors ces Isles, & faisoient avec les Habitans un Commerce de couteaux, de chapeaux, & sur-tout de coliers de verre, qui étoient fort recherchés des Nègres. [A l'opposite de ces Isles sur le Continent sont les Provinces & Rivières de la Guinée & Sierra-Léona qui est une montagne fameuse.]

LOPEZ.
1578.
Départ de
l'Auteur.

DE l'Isle S. Jago on porta vers le Brésil, dans l'espérance de gagner le vent; car il y a deux routes pour faire voile du Cap-Verd au Port de Loanda, [dans le Royaume de Congo.] La première est au long des Côtes d'Afrique; l'autre, en portant au Sud & au Sud-Est jusqu'à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire, jusqu'à vingt-sept ou vingt-neuf degrés du Sud, où l'on trouve les vents de Commerce, qui soufflent dans cette Mer pendant tout l'Été. On prit cette dernière route, & l'on ne manqua point de trouver le vent qu'on s'étoit promis; à l'aide duquel on commença bien-tôt à porter au Nord-Nord-Ouest, vers Congo. Dans l'espace de douze jours on eut la vûe de l'Isle Sainte-Hélène, à laquelle on ne s'étoit point attendu; & dix-sept jours après on arriva heureusement au Port de Loanda, dont l'Auteur vante beaucoup l'excellence. Ce fut la dernière fois, comme c'étoit la première, que (h) les Portugais firent un si long détour [pour

Route qu'il
prend pour se
rendre à Loan-
da.

(a) *Angl.* Voyage. R. d. E.

(b) [Purchaff. dit en 1588.]

(c) L'Auteur l'appelle *Duarte*, qui est Edouard en Portugais.

(d) *Angl.* sur la rive Méridionale du Tage. R. d. E.

(e) Le Vaisseau avoit pour Pilote Francisco Martinez, habile Navigateur.

(f) L'Auteur l'appelle S. Jacopo, qui est

le nom Italien.

(g) *Angl.* Ils firent voile de-là côtoyant les Canaries qui appartiennent à l'Espagne; & relâchèrent à S. Antoine, une des Isles du Cap-Verd, qu'ils n'aperçurent que quand ils furent de-lus.

(h) *Angl.* que l'on avoit pris cette route.

R. d. E.

LOPEZ.
1578.

Lettre du
Roi de Con-
go au Roi de
Portugal.

Naufrage
d'un Ambaf-
sadeur.

L'Auteur est
choisi par le
Roi de Congo
pour aller aux
Cours de Ro-
me & de
Madrid.
Ses Instruc-
tions.

[pour se rendre au Royaume de Congo.] L'autre route, qui est par le Cap-Palmas & par l'Isle de S. Thomas, conduit au Cap-Lopez-Consalvo, & de-là vers la Rivière de Zaire, d'où l'on ne compte jusqu'à Loanda, [situé au Sud de cette Rivière,] qu'environ cent quatre-vingt milles (i).

(k) APRÈS la funeste catastrophe du Roi Dom Sébastien, la Couronne de Portugal devant tomber sur la tête du Cardinal Dom Henri, le Roi de Congo écrivit à ce Prince, pour lui demander des Missionnaires [de l'Eglise Romaine.] Mais la mort du Cardinal fit suspendre la réponse, jusqu'au nouveau changement qui rendit Philippe II. (l) maître du Portugal. Alors le Gouverneur de l'Isle S. Thomas reçut ordre de communiquer cette révolution au Roi de Congo. Il lui envoya Sébastien da Costa, avec la qualité d'Ambassadeur, & ce Monarque [Nègre, charmé de l'attention qu'on avoit eue pour ses desirs,] renvoya Da Costa au Roi Philippe, avec ordre de lui offrir de sa part, la découverte de [plusieurs] Mines d'Or qui n'étoient pas [encore] connues [des Européens.] Il chargea même Da Costa de quelques essais de ces Mines. [Il pressoit aussi le Roi de lui envoyer plusieurs Prêtres.] Da Costa partit,] mais le Vaisseau qui les portoit fit naufrage sur les Côtes de Portugal. L'Ambassadeur périt avec tout l'Equipage; [& l'on ne sauva du dépôt dont il étoit chargé, qu'une] petite caisse, qui contenoit quelques instructions sur son Voyage, [& qui fut] jetté sur le rivage par les flots.

AUSSÎ-TÔT que la nouvelle de ce désastre fut arrivée à Congo, le Roi prit la résolution d'envoyer un Seigneur de sa Cour en Espagne, avec la qualité d'Ambassadeur. Cet honneur fut brigué avec tant d'empressement par les Grands du Royaume, que pour arrêter la chaleur des Partis, le Roi fit enfin tomber son choix sur Édouard Lopez, Auteur de cette Relation, qui se trouvoit alors à la Cour, après avoir passé plusieurs années dans le Pays. Avec ses Lettres de créance, [un saufconduit & des recommandations pour tous les autres Princes Chrétiens], il lui donna par écrit d'amples instructions sur l'objet de son Voyage, & le pouvoir de traiter en son nom avec le Pape & le Roi Catholique. Le principal but de cette Ambassade [au Roi d'Espagne], étoit d'informer les Puissances Chrétiennes du triste état de la Religion dans le Royaume de Congo [causé par les dernières Guerres], & de leur demander un nombre de Missionnaires & de Prêtres, qui fût capable de soutenir la Foi, nouvellement plantée. Lopez étoit chargé aussi de montrer au (m) Roi d'Espagne & de Portugal divers essais des métaux de Congo, & de lui offrir la liberté du Commerce pour les Portugais; faveur qui n'avoit point été accordée à ses Prédécesseurs. A l'égard du Pape; il devoit lui baiser les pieds au nom du Roi de Congo, lui exposer les (n) besoins de la Religion dans ce Royaume, & solliciter une nombreuse recrue de Prêtres.

LOPEZ, après (o) avoir été revêtu d'une si importante commission, fut obligé,

(i) [Lopes Relat. du Royaume de Congo. pag. 1. & suiv.]

(k) Angl. Don Sébastien ayant été défait

à Maroc. R. d. E.

(l) Angl. Roi de Castille. R. d. E.

(m) Angl. Philippe. R. d. E.

(n) Angl. le déplorable état de la Religion Romaine. R. d. E.

(o) Angl. ayant été dépêché de cette manière, quitta la Cour. R. d. E.

obligé
sept
vier

ne f

qu'à

fort

dans

paroi

du B

pe.

Isles

tes, p

arriva

y prie

dans

vage,

page

qu'ils

te, qu

ranter

L'or

part de

dans la

un an

Congo

forma

premier

mission

de Gass

étoit

chargé

de à lu

ils ren

re par

ILS

coup de

serent

tes d'An

cette co

se sauva

sion de

ous les

son Amb

mais apr

pour reto

(p) L'an

paroit par le

obligé, par les affaires du Roi [& par les siennes], de passer encore sept ou huit mois dans le Pays. Enfin, dans le cours du mois de Janvier (p), qui étoit la saison de l'Été à Congo, il s'embarqua pour Lisbonne sur un Bâtiment de cent tonneaux. [Sa Navigation fut heureuse jusqu'à] la hauteur des Isles du Cap-Verd. [Mais] le Vaisseau, qui étoit fort vieux, fit une voie d'eau [au Château-d'Avant,] qui jetta l'Equipage dans de fâcheux embarras. On étoit arrêté par des vents si impétueux, qu'il paroissoit impossible de gagner les Isles ou le Continent d'Afrique. L'état du Bâtiment permettoit encore moins de continuer le voyage vers l'Europe. Il ne resta point d'autre parti que de suivre le vent, pour gagner les Isles de l'Amérique. Après avoir failli mille fois de périr, par les tempêtes, par la voie d'eau & par l'épuisement presque entier des provisions, on arriva dans l'Isle de Cubago, près de la Marguerite. On s'y radouba, on y prit des rafraîchissemens, & l'on se rendit à Cumana, Port du Continent dans le Royaume de la Nouvelle - Grenade. Mais, en touchant au rivage, des accidens inconnus firent couler le Vaisseau à fond. Tout l'Equipage & les Passagers furent sauvés; quoiqu'après les misères & les fatigues qu'ils avoient essuyés [sur la Mer], la plupart fussent dans un état si triste, que le repos même & les rafraîchissemens du Port ne purent les garantir des plus dangereuses maladies.

LOPEZ fut un des plus maltraités. N'ayant pu se rétablir avant le départ de la flotte qui met tous les ans à la voile pour l'Espagne, il se vit dans la nécessité d'attendre d'autres occasions. Il eut le malheur de passer un an & demi à Cumana sans en trouver. Dans cet intervalle le Roi de Congo, qui n'avoit pas reçu de ses nouvelles, conclut qu'il étoit mort, & forma le projet d'une troisième Ambassade. Dom Pedro Antonio, un des premiers Seigneurs de son Royaume, fut choisi pour cette glorieuse commission, & reçut les mêmes instructions que Lopez. Il se fit accompagner de Gasparo de Dias, Portugais riche & d'une considération distinguée, qui étoit établi depuis plusieurs années dans le Royaume de Congo. [Il étoit chargé de veiller à ce que l'Ambassadeur ne manquât de rien, & de se joindre à lui pour tâcher d'obtenir ce que le Roi desiroit avec tant d'ardeur.] S'ils rencontroient Lopez, ils avoient ordre de s'unir à lui & de se conduire par des délibérations communes.

Ils se hâtèrent de mettre à la voile; mais le Ciel ne réservoit pas beaucoup de succès à leur entreprise. [En approchant de l'Europe], ils tombèrent entre les mains des Anglois. Leur Vaisseau, conduit vers les Côtes d'Angleterre, eut le malheur de toucher à fond [& de s'ouvrir dans cette course.] Dom Pedro & son fils périrent au milieu des flots. Gasparo se sauva heureusement avec un petit nombre de Matelots, & trouva l'occasion de passer en Espagne, dans le tems que Lopez, après avoir surmonté tous les obstacles, [étoit arrivé à Madrid, &] y étoit entré dans les fonctions de son Ambassade. On ignore ce qui lui fit perdre l'envie d'aller jusqu'à Madrid; mais après avoir écrit sa résolution à Lopez, il monta sur le premier Vaisseau pour retourner à Congo.

LOPEZ.
1587.
Avantures
de son Voyage.

Son Vaisseau
coule à fond
sur les Côtes
d'Amérique.

Il passe pour
mort à Congo.

Autre Am-
bassade du
Roi de Congo.

Sort des
Ambassa-
deurs.

LOPEZ

(p) L'année n'est pas nommée, [mais il paroît par le calcul du tems que ce devoit être 1586 ou 1587.]

LOPEZ.
1587.
Lopez se
retrouve à
Madrid.

LOPEZ, [impatient de se voir retardé si long-tems à Cumana,] étoit passé [d'a-bord qu'il avoit été guéri] à S. Domingue dans l'Isle Hispaniola, où il avoit trouvé un Vaiffeau Portugais qui attendoit la flotte de Tierra-Firma pour faire voile en Europe. Il s'étoit rendu heureusement dans l'Isle de Tercère, une des Açores, & de-là à San-Lucar de Barameda, à l'embouchure du Guadalquivir, d'où il n'avoit pas eu de peine à gagner Séville. [De-là,] [au-lieu de se rendre ensuite à Madrid,] il avoit fait le voyage de Portugal, pour voir ses amis & se mettre en état de paroître à la Cour. [Enfin, s'étant présenté aux Ministres d'Espagne, avec ses Lettres de créance,] il obtint du Roi une audience favorable, dans laquelle il exposa le sujet de sa commission. Mais la mort du Roi de Congo, dont on fut informé dans ces circonstances, & les embarras de la Cour d'Espagne, qui rapportoit alors toutes ses vues à la conquête de l'Angleterre, firent avorter encore une fois cette [malheureuse] Ambassade.

Ses chagrins
lui font quit-
ter le Monde.

Le chagrin de tant d'infortunes, joint à de profondes réflexions sur l'incertitude de la vie & sur la vanité des espérances humaines, [en général, & des siennes en particulier,] inspira au vertueux Lopez un parfait dégoût pour le Monde. Il quitta l'épée, & s'étant revêtu à Madrid d'un habit grossier, [qui étoit apparemment celui de quelq'Ordre Religieux,] il ne pensa plus qu'à se rendre à Rome, pour répondre aux pieuses intentions du feu Roi de Congo [& faire connoître au Pape Sixte V. le sujet de son Ambassade. Il le fit &] [ses propres vûes n'étoient pas moins chrétiennes, puisqu'il] s'engagea par un vœu, à consacrer toutes les richesses qu'il avoit en Afrique [& qui étoient considérables,] au service de la Religion. Il promit au Ciel de bâtir une Maison pour l'entretien des Prêtres & des Missionnaires qui se destinoient à l'instruction de la Jeunesse de Congo, [dans les Arts, les Sciences, la Langue & la Religion de Rome,] avec un Hôpital pour le soulagement & la guérison de tous les pauvres Malades Chrétiens [venants des Pays Etrangers au Royaume de Congo.] Une de ses espérances, dans le Voyage de Rome, étoit d'obtenir la permission du S. Siège pour ces deux Etablissmens, & d'y faire joindre des Jubilés, des Indulgences & d'autres faveurs Ecclésiastiques. Il reçut un accueil fort gracieux du Pape, qui étoit alors Sixte-Quint. Mais ce Pontife ayant appris que le Royaume de Congo dépendoit du Roi d'Espagne, [craignit modestement de blesser les droits d'autrui, &] renvoya cette affaire à Sa Majesté Catholique. Ce fut alors que Pigafetta reçut de Lopez les Mémoires dont cette Relation est composée, [& qu'il se hâta de travailler sous ses yeux.] Après avoir rendu ce service au Public, Lopez retourna immédiatement à Congo. [Comme on la dit ci-devant].

Etablisse-
mens qu'il
veut faire à
Congo.

Il y retour-
ne.

§. I I.

Voyages & Aventures d'André Battel au Royaume d'Angola.

INTRODUC-
TION.

QUOIQUE la Relation de *Battel* ait été publiée sous un de ces titres extraordinaires (a), qui inspirent de la défiance aux Lecteurs sérieux,

(a) Le titre Anglois est: *The strange Adventures of Andrew Battel, of Leigh in Essex, sent by the Portuguese Prisoner to Angola, in*

which Kindom and the adjacent Regions he lived eighteen years. R. d. T.

il y a
leur fo
chafs,
Leigh
sa bonn
Mémoi
gneufes
y men
il avoit
Roi d'E
tingués
dans l'i
tugais
les Por
eut pen
qu'à l'o
le titre
de retor
dans le
d'André Battel
Angola.
aume. P
de l'Aut
res rem
rises de
une fig
de Lopez
drentes.
[Battel
telle qu
avec
ouve d
[André
mandem
Plata, a
ne de c
leur
malheure
ils s
profitant
rent les
i grosse

(b) An
Comté d'E
du Congo
proche vo
servit sous

Il y a peu de Voyages qui portent les mêmes caractères de vérité dans leur source. L'Auteur (b) étoit un homme de jugement & d'honneur.] Purchafs, [qui nous a donné son Ouvrage,] l'avoit connu particulièrement à Leigh (c), dans la Province d'Essex, [& ne rend pas moins témoignage à sa bonne-foi qu'à ses lumières.] Ils avoient travaillé de concert à rédiger ses Mémoires. [Tout ce qui s'y trouvoit de douteux ou d'obscur avoit été soigneusement éclairci dans leurs Conversations. Battel s'étoit retiré à Leigh pour y mener une vie tranquille après son retour d'Afrique.] Dans sa jeunesse il avoit servi sous Manuel Sylveira Pereyra, Gouverneur de S. Paul pour le Roi d'Espagne. [On ne nous apprend point que ses Emplois eussent été distingués; mais ils avoient été Militaires, puisqu'il accompagna ce Général dans l'intérieur du Royaume d'Angola, avec une Armée de huit mille Portugais & de quinze mille Nègres. Il avoit [d'abord] été pris par les Portugais sur la Côte de Brésil, & de-là conduit à Congo, où il vécut pendant plusieurs années [dans la condition d'un prisonnier. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre, qu'il obtint [la liberté de porter les armes, &] le titre de Sergent dans une (d) Compagnie [Portugaise.] [Il paroît que de retour en Angleterre, Battel publia sa Relation telle que nous la trouvons dans le III. Vol. des Voyages de Purchafs sous ce titre *Etranges Aventures d'André Battel, de Leigh dans le Comté d'Essex; fait prisonnier par les Portugais à Angola*, où il a vécu dix-huit ans, comme aussi dans les Païs voisins de ce Royaume. Purchafs augmenta cette relation de plusieurs particularités qu'il apprit de l'Auteur même dans ses Conversations avec lui & il a inséré plusieurs autres remarques dans sa Description d'Angola & du Congo (e) qu'il avoit apprises de la même manière. La Relation contient seize pages, & est ornée d'une figure en bois d'un Zevera ou Zebra; dans la même attitude que celle de Lopez dans les figures de De Bry. Mais les marques & les taches sont différentes.]

[Battel paroît en général un Auteur digne de foi &] sa Relation, telle que Purchafs l'a publiée,] paroît d'autant plus estimable aux Anglois, qu'avec le mérite de la fidélité, c'est la première de leur Nation où l'on trouve des éclaircissimens sur les Royaumes de Congo & d'Angola.

[André] Battel sortit de la Tamise le 20 d'Avril 1589, sous le commandement d'Abraham Coke, de Limehouse (f), qui faisoit voile à Rio de Plata, avec deux Pinasses, nommées la *May Morning* & le *Dolphin*, chacune de cinquante tonneaux. Ils touchèrent le 26 à Plymouth, pour augmenter leurs provisions. Le 7 de May ils se remirent en Mer; mais [sous de si malheureux auspices, qu'ils furent repoussés [impétueusement] dans ce Port, où ils se virent contraints d'attendre des vents plus favorables. [Enfin, profitant du premier soufle qui pouvoit servir à leur Navigation, ils gagnèrent les Côtes d'Espagne, [qu'ils passèrent heureusement.] [La Mer devint si grosse à la hauteur de Madère, qu'ils furent jettés sur la Côte de Barbarie, où]

(b) *Angl.* Battel étoit de Leigh dans le Comté d'Essex, & il s'y fixa après son retour du Congo; Purchafs nous dit qu'il étoit son proche voisin. Le même Auteur ajoute qu'il servit sous Manuel. R. d. E.

(c) [Purchafs Pilgrimage, pag. 765.]

(d) [Le même: Purchafs *ubi sup.*]

(e) [Le même *ubi sup.*]

(f) Village qui touche à Londres sur les bords de la Tamise. R. d. T.

BATTEL.
1589.
Départ de
l'Auteur.

Sa Navigation
jusqu'aux
Côtes de Gui-
née.

BATTEL.
1589.

où] ils prirent le parti de mouiller dans la Rade de Santa-Cruz. Le Capitaine y fit construire une grande Barque, qu'il avoit apportée en deux pièces, [dont il espéroit beaucoup] & qu'il croyoit capable de soutenir la Mer pendant le reste du voyage. Ensuite on remit à la voile pour s'avancer vers les Côtes de Guinée: [mais si l'on y arriva heureusement,] ce fut pour tomber dans des calmes dont il fallut essuyer tout l'ennui, parce qu'on s'étoit trop approché de la terre.

Le Capitaine est trompé par les Courans.

TOUTES les maladies du climat affligèrent bien-tôt l'Equipage [à trois ou quatre degrés de la Ligne.] On arriva [néanmoins] au Cap-Palmas, où la bonté des rafraichissemens servit à rétablir un peu les Matelots. Le Capitaine se flatta de tirer quelque avantage du Commerce des Habitans; mais toutes leurs promesses furent autant d'artifices, qui couvroient le dessein de s'emparer de la Barque. On n'évita cette disgrâce que par la vigilance continuelle des gardes. De ce Cap, le Capitaine fit porter au Sud-Ouest; mais la force des Courans, [dont on ne se défioit point au milieu] des calmes, jeta la petite flottille dans l'Isle S. Thomas, lorsqu'elle se croyoit beaucoup plus loin en Mer. Comme l'eau & le bois lui manquoient également, elle mouilla du côté du Sud, entre l'Isle S. Thomas & les Isles *das Rolas*. Ce mouillage est fort tranquille; & la facilité d'aborder aux Isles *das Rolas* y fit envoyer la Barque. Elle n'y trouva point d'eau; mais elle en apporta une grosse provision d'oranges & de plantains. Battel y vit un Village de Nègres, composé d'Esclaves foibles ou malades, que les Portugais de S. Thomas y envoient pour se rétablir. Quoique ces Isles soient sans eau fraîche elles produisent beaucoup de fruits, & sur-tout de vin de Palmier. Les Anglois, après en avoir tiré des rafraichissemens, prirent la cruelle résolution de brûler le Village. Ensuite, côtoyant l'Isle S. Thomas à l'Est, ils se présentèrent devant la Ville; mais le canon du Château leur fit perdre l'envie d'en approcher.

Isles Rolas fertiles, mais sans eau.

Les Anglois sont repoussés par les Portugais de l'Isle S. Thomas.

DE-LA ils reprirent vers le Continent d'Afrique; & dans l'espace de vingt-quatre heures ils arrivèrent à la vûe du Cap Lopez-Confalvo. Ils n'en étoient plus qu'à trois lieuës, lorsque changeant de dessein, ils retournèrent à l'Ouest, vers l'Isle S. Thomas. Coke fit prendre au côté Ouest de cette Isle, où l'on découvrit un Ruiffeau qui se précipite des montagnes. Ses gens se rendirent au rivage dans la Barque, avec six ou sept tonneaux [pour les remplir d'eau.] Mais ils tombèrent dans une embuscade de cent hommes, que le Gouverneur avoit rassemblés depuis leur premier passage; & toute leur diligence à se retirer ne les empêcha point de perdre un Matelot.

Ils passent sur les Côtes du Brésil. Ilha-Grande.

COKE fut déterminé, par cette aventure, à tourner ses voiles vers la Côte du Brésil. A cinquante lieuës de l'Isle S. Thomas, il tomba sur une troupe de Dauphins, qu'il regarda comme un secours du Ciel dans ses besoins. Elle le suivit pendant trente jours, jusqu'à la vûe de la terre; [& la nécessité, augmentant l'adresse des Matelots, il ne se passa point de jour où l'on n'en prit assez pour la subsistance de l'Equipage.] On suivit la Côte du Brésil jusqu'à *Ilha-Grande*, qui est au cinquième degré de latitude du Sud. Cette Isle est sans habitans, quoique naturellement fertile. Coke ayant fait mouiller entre l'Isle & le Continent, on profita (g) d'une situation si tranquille pour nettoyer les

(g) *Angl.* ils tirèrent leurs Vaisseaux à terre & les nettochèrent. R. d. E.

les deux Pinassés. Tandis (b) que les Matelots étoient livrés au travail, ils virent arriver un petit Bâtiment Portugais, qui cherchoit de l'eau, pour continuer sa course à Rio de Plata. Ils l'abordèrent & se saisirent du Patron Portugais. Coke apprit de lui, que dans l'espace de six (i) semaines, deux Pinassés Portugais de Buenos-Ayres [sur la Rivière de Plata] devoient passer dans le même lieu, & que tous les ans il partoit de cette Ville quatre ou cinq Caravelles chargées de richesses, qu'on transporte par terre, du Pérou dans la Rivière de Plata; d'où elles sont envoyées à Bahia au Brésil, & dans le Royaume d'Angola sur la Côte d'Afrique. L'avidité (k) de Coke s'échauffant à ce récit, il se détermina sur le champ à prendre sur son bord une partie de l'Equipage du Dauphin, [pour se rendre propre à quelque entreprise d'importance;] & renvoyant le Dauphin [dont c'étoit le premier voyage] en Angleterre, [il ne s'entretint que de ses espérances de fortune.] Le Patron Portugais le conduisit dans un endroit de l'Isle où (l) quelques Bannis de Lisbonne avoient formé une Plantation. Il y trouva particulièrement des plantains, auxquels il fut obligé de se réduire jusqu'à la Rivière de Plata, parce que toutes ses provisions étoient épuisées.

Il partit d'Ilha-Grande avec ce seul secours, qui le soutint [pendant tout son passage; c'est-à-dire,] pendant trente-six jours qu'il employa pour gagner l'Isle de Lobos-Marinos, à l'embouchure de Rio de Plata. Cette Isle est longue d'un demi-mille. Elle n'a point d'eau fraîche; mais la Mer qui l'environne est si remplie de Veaux de Mer & de Chevaux-Marins, que les Matelots de la Barque ne purent s'approcher du rivage, qu'après avoir écarté ces animaux à coups de rames. L'intérieur même de l'Isle en étoit couvert. Pendant trente jours l'Equipage Anglois n'eut point d'autre nourriture. En (m) vain s'occupoit-on sans cesse à visiter les deux bords de la Rivière. [Dans le désespoir d'une si malheureuse situation], Coke résolut de faire avancer sa Barque jusqu'à Buenos-Ayres, pour enlever une des Pinassés qui étoient à l'ancre devant la Ville. Mais lorsque ses gens se disposoient à cette [téméraire] entreprise, un violent orage [de Sud-Ouest] les força de se retirer sous Ilha-Verde, ou l'Isle-Verte, qui est à l'embouchure de la rivière, du côté du Nord.

[Le courage & l'avidité des richesses] ne pouvant (n) lutter long-tems contre la faim, Coke abandonna son projet & tourna au Nord, pour gagner l'Isle S. Sebastien, sous le Tropicque du Capricorne. Cette route fut courte & heureuse. Là ses gens, véritablement (o) affamés, se partagèrent en plusieurs troupes; les uns pour la pêche, d'autres pour chercher des fruits dans les bois.

[Mais

(b) *Angl.* Quand ils eurent été là douze jours; il y vint une petite Pinassé Portugaise faisant route vers Rio Plata, & qui manquoit d'eau R. d. E.

(i) *Angl.* deux mois. R. d. E.

(k) *Angl.* Coke souhaitant de faire ce voyage, fit passer sur son bord quelques hommes de l'équipage du Dauphin, qu'il renvoya en Angleterre. R. d. E.

(l) *Angl.* où vivoit un homme exilé qui avoit planté quantité de Plantains; il leur dit

que n'ayant plus de provisions, ces plantains leur en tiendroient lieu jusqu'à la Rivière de Plata. R. d. E.

(m) Descendant & remontant la Rivière & se trouvant dans une extrême détresse par le manque de provisions de bouche. R. d. E.

(n) *Angl.* Là, entièrement abbattus par le manque de vivres, ils renoncèrent à leur voyage & tournèrent au Nord. R. d. E.

(o) *Angl.* en quelque manière. R. d. E.

BATTEL.
1589.

Commerce
de Buenos-
Ayres.

Les Anglois
se rendent à
l'embouchure
de Rio de
Plata.

Ils sont pref-
sés par la
faim.

Ils gagnent
l'Isle S. Sébas-
tien.

BATTEL.
1589.
Battel est
pris par des
Indiens Por-
tugais.

Il est envo-
yé au Royau-
me d'Angola.

Il est em-
ployé par le
Gouverneur,
qui lui promet
la liberté.

[Mais, tandis qu'ils étoient dispersés], il (p) arriva dans l'Isle un Canot In-
dien de *Spirito-Santo*. Les Sauvages qui le conduisoient ayant débarqué à l'Ouest
de l'Isle, s'avancèrent au travers des bois & se saisirent de cinq Anglois. Bat-
tel étoit de ce nombre. Il fut transporté avec ses compagnons dans la Rivière
de Janeiro, sans avoir jamais entendu parler depuis, du Capitaine Coke [qui
remit en Mer d'abord après que ce désastre leur fût arrivé], [ni de son Vais-
seau, ni du reste de l'Equipage.]

LES cinq Prisonniers [tombèrent entre les mains des Portugais, & n'eurent
à souffrir que le chagrin d'une longue Captivité.] Après avoir passé quatre
mois dans la Rivière de Janeiro, Battel & *Turber*, un de ses compagnons, fu-
rent envoyés [sur un Bâtiment de passage] à S. Paul [de Loanda], Ville
[Maritime] du Royaume d'Angola, en Afrique, à neuf degrés au Sud de la
Ligne. Il ne sortit du Vaisseau que pour entrer dans une étroite prison.
Cependant il fut bien-tôt conduit sur la Rivière de [Coanza ou] *Quansa*
(q) dans une Ville de guerre, à cent-trente milles de (r) Loanda. Il y
mena (s), pendant deux mois, [une vie fort triste.] Mais le Pilote
d'une Pinasse Portugaise, [qui étoit à l'ancre devant cette Ville], étant
mort [subitement], il reçut ordre [de prendre sa place] & de conduire
la Pinasse à Loanda. [Ce changement auroit rendu son sort plus doux, si
le jour même de son arrivée il n'eût été attaqué d'une maladie, qui le tint
pendant huit mois dans une affreuse situation; haï, [pauvre & sans secours]
parce qu'il étoit Anglois. A la fin, s'étant rétabli, Dom Juan Hurtado Men-
doza, qui commandoit alors dans la Ville de Loanda, lui donna ordre de
partir dans une Pinasse, pour aller faire le commerce de l'ivoire, du bled
& de l'huile de Palmier dans la grande rivière de Congo, qui se nomme Zai-
re. Cette Rivière est située à cinquante lieuës de Loanda, au Nord, & passe
pour la plus grande de la Côte. On trouve, à l'embouchure, une Isle nom-
mée *Kalaber*, qui avoit alors une fort bonne Ville. Battel y chargea la Pinasse
[des marchandises qu'on lui avoit ordonnées de prendre.] & revint [heureu-
sement] à Loanda.

QUELQUE tems après il fut envoyé à Loango, quinze lieuës au Nord de
la rivière de Zaire, avec des marchandises convenables au Pays, telles que des
coliers de verre, des perles bleues, des miroirs, de grosses étofes bleues &
rouges [& des couvertures d'Islande] &c. qui passoient [encore aux yeux
des Nègres] pour de précieuses richesses. [Ils s'y défirent de leurs marchan-
dises avec beaucoup d'avantage, car] une aune d'étofe se vendoit trois dents
d'Éléphants, du poids de cent vingt livres. En peu de jours toute la cargaison
fut échangée avec le même avantage. Des services si importants attirèrent
beaucoup de caresses à Battel. Le Gouverneur de Loanda lui promit la liber-
té, s'il continuoît de le servir [avec le même zèle.] Pendant deux ans & de-
mi, il ne cessa point de faire d'autres Voyages [avec sa Pinasse] au long de
la Côte (t).

L'UTILITE

(p) *Angl.* il y avoit alors. R. d. E.
(q) C'est ainsi que Battel écrit en Anglois
le nom de cette Ville; les Portugais l'écrivent
Coanza ou Coaza.
(r) *Angl.* plus avant dans les Terres. R. d. E.

(s) *Angl.* quand il y eut été deux mois,
le Pilote de la Pinasse du Gouverneur mourut,
& il reçut ordre, &c. R. d. E.
(t) [Purchass. Pilgrims. Vol. II. p. 97.]

[I] l'orsqu
par le
ciant
lui pr
malhe
bord.
rugaie
la Vil
charg
vernet
quête
aucune
Il a
ques M
fortune
au plus
reur de
pour se
gyptier
Compa
trois E
ver tou
du mei
la prote
[Le ma
petit Se
fardeau
tion, i
mais il l
ou ils av
faire gri
CEP
seule v
suivre.]
n'ayant
cette esp
peine cr
Pécorer
en collar

(1) L'A
trangers etc
(2) Ang
tugaise. R.
(x) Ang
rent à terre
la poudre &
VI. Pa

[L'UTILITÉ que le Gouverneur en tiroit lui faisoit oublier ses promesses, lorsqu'on vit arriver au Port de Loanda un Bâtimement Hollandois, commandé par le Marchand même à qui appartenoit la cargaison. [Cet honnête Négociant conçu de l'amitié pour Battel & de la compassion pour son sort.] Il lui promit de l'emmener à son départ. Une si douce espérance fit prendre au malheureux Battel toutes sortes de précautions pour se rendre secrètement à bord. Mais son Bienfaiteur ne s'étoit pas souvenu qu'il avoit quelques Portugais entre ses Matelots. Battel fut découvert par leur trahison, ramené dans la Ville par la Justice, & jetté dans un noir cachot, où il passa deux mois chargé de fers, avec la mort incessamment devant les yeux. Enfin, le Gouverneur se contenta de le bannir à *Massangano*, pour le faire servir à la conquête de ce Pays. Il demeura oublié pendant six ans dans ce triste séjour, sans aucune espérance de revoir jamais la Mer.

Il avoit trouvé dans le Fort de Massangano quelques Egyptiens (t) & quelques Mores, qui y étoient relégués comme lui. [La ressemblance de leur infortune ayant servi à les lier mutuellement,] il prit le parti d'ouvrir son cœur au plus intrépide de ces Etrangers. [Après lui avoir représenté toute l'horreur de leur situation,] il lui demanda s'il ne valoit pas mieux exposer sa vie pour se procurer la liberté, que de languir dans une misère perpétuelle. L'Egyptien reçut avidement cette ouverture, & lui promit d'engager dix de leurs Compagnons à les accompagner dans leur fuite. [En peu de tems il lui amena trois Egyptiens & sept Portugais, gens d'un courage ferme, & disposés à braver toute sorte de périls.] La nuit fut réglée pour leur départ. Ils se saisirent du meilleur Canot qu'il purent trouver; [& recommandant leur entreprise à la protection du Ciel], ils commencèrent à descendre la rivière de *Quansa* (v). [Le matin du jour suivant], ils (x) arrivèrent dans le Canton de *Manikabeth*, petit Seigneur de la Province d'Elamba. Leurs mousquets étant leur unique fardeau, avec un peu de bled qu'ils avoient apporté pour leur première réfection, ils se déterminèrent à ne pas aller plus loin pour quitter leur Barque; mais il la coulèrent à fond, de peur que les Portugais ne remarquassent le lieu où ils avoient pris terre. Quelques autres voisins leur fournirent du bois pour faire griller leur bled. [Ils reprirent des forces avec un repas si simple.]

CEPENDANT ils attendirent la nuit pour se mettre en marche, [dans la seule vûe de tromper les observations de ceux qui pourroient les poursuivre.] Ils marchèrent sans interruption jusqu'à la fin du jour suivant; mais n'ayant pas trouvé d'eau, [quoiqu'ils eussent fait quantité de détours dans cette espérance,] ils se sentirent si fatigués la seconde nuit, qu'ils [furent à peine en état de marcher davantage; & ils se virent obligés à arracher] l'écorce de plusieurs arbres (y) pour en tirer un foible rafraîchissement en collant leur bouche contre le tronc. Le troisième jour ils trouvèrent un

BATTEL.
1589.
Il veut se la
procurer se-
crètement.

Il est banni
à Massanga-
no.

Complot
qu'il fait pour
fuir avec dix
autres Bannis.

Leur marche
dans leur
fuite.

Périls aux-
quels il sont
exposés.

(t) L'Auteur n'explique point d'où ces Etrangers étoient venus. R. d. T.

(v) *Angl.* Coanza, selon l'Orthographe Portugaise. R. d. E.

(x) *Angl.* Etant arrivés. . . . ils vinrent à terre avec leurs douze mousquets, de la poudre & du plomb. Coulant à fond leur Ca-

not. . . . ils firent du feu dans le bois, & y grillèrent quelque peu de bled de Guinée qu'ils avoient apporté de Massangano; n'ayant point d'autres provisions. R. d. E.

(y) *Angl.* & de les succer pour conserver leur vie. R. d. E.

BATTEL.
1589.

un vieux Nègre qui étoit en chemin pour se rendre à [Muni-]Kabech. Ils le prièrent & le forcèrent de leur servir de guide jusqu'au Lac de Kafansa. Après un autre jour de marche dans la plus excessive chaleur, ils arrivèrent à Banfa, Ville de Mani Kafansa, qui est à douze lieues de Loanda dans l'intérieur des Terres. Une cruelle nécessité les força d'y demander de l'eau; & les Habitans eurent la dureté de leur en refuser. Ils étoient résolus d'employer la force, lorsque ces Nègres inhumains s'apercevant de leur désespoir pressèrent leur Mani, ou leur Seigneur, de ne pas les y exposer. Alors passant à l'extrémité contraire, non-seulement il leur accorda de l'eau, mais il les pria de passer la nuit dans la Ville. C'étoit un artifice pour couvrir le dessein qu'il avoit de les arrêter. Ils se défièrent heureusement de cette nouvelle barbarie, & passèrent la nuit sur les bords du Lac.

Erreur dans
leur marche.

Le quatrième jour au soir, ils arrivèrent à la vûe d'une Rivière, [qu'ils prirent pour celle de Bango.] Ils ne la traversèrent pas sans crainte, parce qu'ils n'ignoroient pas qu'elle est remplie de Crocodiles. Le cinquième jour, ils eurent à passer celle de Dande. Leur marche s'étoit si fort étendue à l'Est, qu'ils se trouvoient à l'opposite des [Serras ou] montagnes de (z) Bangons. [Nouveau sujet de crainte.] Le Mani de ces montagnes étoit en guerre avec le Roi de Congo, dans les États duquel ils (a) alloient chercher un azile. Ils traversèrent néanmoins la Rivière de Dande, & s'endormirent une partie de la nuit sur ses bords. Le lendemain, ils trouvèrent, à deux lieues de cette Rivière, quelques Nègres qu'ils (b) interrogèrent sur la disposition du Pays. Quelle fut leur consternation en apprenant qu'ils étoient fort éloignés du chemin qu'ils s'étoient proposé? Les mêmes Nègres leur offrirent de les conduire à Bamba. Ils les assurèrent qu'ils recevoient toutes sortes de rafraichissemens du Mani de ce nom; & [pour leur inspirer plus de confiance], ils se donnèrent pour des Mof Congos (c). Mais [les moindres imprudences pouvant devenir funestes, Battel ferma l'oreille à toutes ces offres, & ne fit pas plus de fond sur les éclaircissemens qui regardoient sa route.] Il (d) anima ses Compagnons à continuer leur marche vers l'Est.

Ils ont à
combattre
des Nègres.

Ils en tuent
plusieurs.

Ils sont pour-
suivis [&
pris] par un
corps de Por-
tugais.

Cependant après avoir fait trois milles de plus, ils reconnurent [si clairement] qu'ils s'étoient trompés, [car ils marchaient en plein jour] [qu'à la pluralité des voix] ils prirent le parti de retourner à l'Ouest. [Leur courage sembloit les rendre insensibles à la fatigue.] Mais ils ne purent l'être à la crainte, lorsque rencontrant les mêmes Nègres dont ils avoient rejeté les offres, ils leur virent tourner contre eux leurs arcs & leurs flèches. Ils ne balancèrent point à faire feu sur ces Barbares; de la première décharge ils en tuèrent quatre. La chute des morts parut effraier les autres, & leur fit prendre du moins le parti de se retirer. Cependant ils se rapprochèrent bien-tôt; & s'obstinant à suivre leur proie l'espace de trois ou quatre milles, ils blessèrent deux Portugais de leurs flèches. Le jour suivant, Battel & ses Compagnons entrèrent dans le Pays de Bomba. Ils continuèrent leur marche pendant le reste du jour, &

(z) *Angl.* Mani Bangano. R. d. E.
(a) *Angl.* ils avoient dessein d'aller. R. d. E.
(b) *Angl.* qui, jugeant par leurs questions qu'ils alloient au Congo, leur dirent qu'ils

avoient pris un mauvais chemin.
(c) *Note des Angl.* [ou Mozl-Congi comme l'écrivit Lopez.]
(d) *Angl.* ils avancèrent cependant dans le Pays. R. d. E.

vers
la M
ces]
Gou
ques
gais
Battel
tourn
s'écha
tre re
qu'ils
fant le
BA
ceux q
troupe
les Né
ôter la
Portuga
barbare
pour é
aussi-tôt
tous ses
,, pardo
,, vous
Anglois
désespoir
tiens & l
voulait le
éviter le
nier soup
mettre se
me & de
& l'exhor
tel rendit
pénétrer
beaucoup
Loanda,
prison, le
supplice.
ENFIN
Bannis, q
vité de se

(e) *Angl.*
mettre à la d
tres. R. d.
(f) *Angl.*
d. E.

vers le soir ils entendirent avec une joie extrême le bruit des vagues de la Mer. [Mais après s'être livrés pendant la nuit aux plus douces espérances], ils reconnurent le lendemain au matin qu'ils étoient poursuivis par [le Gouverneur de la Ville ayant avec lui] un grand nombre de [Nègres & quelques] gens à cheval. Cette vûe leur fit perdre courage. Les sept Portugais [ne consultant que leur crainte], se cachèrent aussi-tôt dans les bois. Battel & les quatre Egyptiens se flatèrent [que l'attention de leurs ennemis tourneroit sur le plus grand nombre &] qu'ils en auroient plus de facilité à s'échaper. Mais ils se virent ferrés de si-près, qu'il ne leur resta plus d'autre ressource qu'un petit bois, dans lequel ils ne furent pas plutôt entrés, qu'ils entendirent siffler autour d'eux une grêle de balles. Un péril si pressant les força de se disperser.

BATTEL [avoit conservé assez de présence d'esprit, pour remarquer que ceux qui le poursuivoient à cheval étoient des Portugais, accompagnés d'une troupe de Nègres à pied.] Lorsqu'il se trouva seul, il fit réflexion que si les Nègres se faisoient de lui dans le bois, ils ne manqueroient pas de lui ôter la vie [sans pitié;] au-lieu (e) qu'en se livrant de bonne grace aux Portugais & aux Mulâtres, il pouvoit encore espérer un traitement moins barbare. Dans cette vûe il sortit du bois, son mousquet (f) en joue, pour écarter les Nègres. Le Commandant des Portugais, qui l'aperçut aussi-tôt, & qui ne douta point, à son air résolu, qu'il ne fût soutenu de tous ses compagnons, cria de loin: „ Braves Soldats, je vous apporte le „ pardon du Gouverneur. Si vous vous rendez volontairement, il ne „ vous arrivera aucun mal.„ Battel répondit d'un ton ferme, qu'il étoit Anglois; qu'ayant servi six ans à Massangano, dans la dernière misère, le désespoir l'avoit porté à s'échaper avec onze de ses compagnons [Egyptiens & Portugais], qui l'avoient abandonné seul; [que si le Commandant vouloit lui garantir sa grace, il étoit prêt à se rendre] mais que pour éviter le supplice, il étoit résolu de vendre sa vie bien chère jusqu'au dernier soupir. Le Capitaine Portugais [s'approcha alors, lui commanda de remettre son mousquet à un des Soldats, &] engagea sa parole de Gentilhomme & de Soldat, que la vie lui seroit conservée en faveur de son courage, & l'exhorta tendrement à s'approcher sans défiance. Sur cette promesse, Battel rendit aussi-tôt les armes. Alors le Capitaine donna ordre à ses gens de pénétrer dans le bois, & de lui amener le reste, mort ou vif. Il fut obéi avec beaucoup de diligence. Tous les Prisonniers furent conduits à S. Paul de Loanda, où Battel & les trois Egyptiens passèrent trois mois dans une étroite prison, les fers aux mains & aux pieds, avec la perspective continuelle du supplice.

ENFIN (g), le Gouverneur ayant reçu du Portugal trois ou quatre cens Bannis, qui devoient être envoyés dans la Province d'Elamba, Battel fut [détaché de ses chaînes &] joint à cette [malheureuse] troupe, après une proclamation

(e) *Angl.* de sorte qu'il préféra de se remettre à la discrétion des Portugais & des Mulâtres. R. d. E.

(f) *Angl.* chargé, & résolu de mourir. R. d. E.

(g) *Angl.* Environ ce tems-là le Gouverneur envoya dans la Province d'Elamba quatre cens hommes qui avoient été bannis de Portugal. R. d. E.

BATTEL.
1589.

Résolution
de Battel.

Il se rend
sous condi-
tion de la vie.

Il passe trois
mois dans les
fers.

A quel il est
employé
après sa li-
berté.

BATTEL.
1589.
Guerres des
Portugais.

mation publique, qui le bannissoit perpétuellement de Loanda, & qui le condamnoit à porter les armes pendant toute sa vie dans les guerres du Portugal. Il marcha d'abord, avec ce petit corps d'Armée, contre le Seigneur de Sovonso, Sujet du Duc de Bamba, [qui se soumit aux Portugais sans résistance,] *Samani-Bansa*, qu'ils visitèrent ensuite, [les reçut avec la même soumission.] Mais ils trouvèrent plus de difficulté dans le Pays de *Kamba-Kalamba*, Seigneur puissant, qui parut disposé à les attendre de pied-ferme. Cependant, lorsqu'ils eurent commencé par brûler sa Ville, il prit le parti de l'obéissance, & se joignit même aux Portugais avec un corps de trois mille Nègres. De-là ils marchèrent contre *Sollankango*, Seigneur d'un petit Canton, [mais si brave,] qu'il (*b*) ne se rendit qu'après un combat des plus opiniâtres. L'Armée Portugaise alla prendre ensuite ses quartiers dans le Pays de *Kombreakaiango*, où elle s'arrêta pendant deux ans; mais sans cesser de faire quantité d'excursions, qui mirent un grand nombre de Seigneurs dans la dépendance du Portugal.

Expédition
d'Inkambo.

ENTRE (*i*) ces expéditions, Battel s'étend sur celle d'*Outeiro*, ou de la Montagne d'*Inkambo*, qui couta beaucoup de sang aux Portugais. Ils entrèrent dans ce Pays avec une Armée de quinze mille hommes, composée de leurs Alliés & des Peuples qu'ils avoient vaincus. Dans leur route ils brûlèrent la Ville d'*Ingasia*, qui appartenoit à l'Ennemi qu'ils alloient attaquer, & s'avancèrent ensuite vers celle d'*Inkambo*, Capitale du Pays, située sur le sommet d'une montagne, où l'on n'arrive qu'après une demi-journée de marche. Le Seigneur de cette Ville parut pour la défendre à la tête de vingt mille archers, & tua beaucoup de monde aux Portugais. Mais le feu de la mousqueterie l'ayant forcé de se retirer dans l'intérieur de la montagne, [il perdit l'espérance de résister long-tems à des armes si terribles, & dès le jour suivant,] il envoya un de ses Officiers au Général Portugais, avec ordre non-seulement de reconnoître en son nom l'autorité du Portugal, mais de promettre qu'il iroit rendre le lendemain ses soumissions en personne. En effet, il se présenta le matin à l'entrée du camp, avec [pompe, au bruit de] ses tambours & de ses trompettes. Les Portugais lui firent un accueil favorable; mais il le paya [noblement], par les présents qu'il fit au Général & à toute l'Armée.

Beauté du
Pays.

LA plaine où la Ville est située, au sommet même de la montagne, [parut fort grande à l'Auteur. Mais s'il put se tromper à son étendue, il parle de sa beauté avec plus de certitude. Elle] est couverte de Palmiers, de cannes de sucre, de patates & d'autres légumes, & d'une (*k*) prodigieuse quantité d'Orangers [& de Limoniers.] Les Portugais admirèrent beaucoup un arbre, nommé *Engeriay*, dont le fruit, qui est de la grosseur d'une pomme ordinaire, porte un noyau qui guérit sur le champ de la colique [venteuse.] Une Rivière, qui prend sa source vers la même plaine, vient arroser les murs de la Ville. Après s'être reposé pendant cinq jours, l'armée Portugaise s'avança dans le Pays, en ravageant tout ce qui se présenteoit dans sa marche. Cette expédition dura six

Arbre nommé
Engeriay.

(*b*) *Angl.* Il combattit en désespéré, cependant il fut obligé de se soumettre. R. d. E.

(*i*) *Angl.* Ils marchèrent ensuite au nombre de 15000 vers *Outeiro* autrement la Mon-

tagne d'*Inkambo*. R. d. E.

(*k*) *Angl.* outre les Orangers & les Limoniers. R. d. E.

Élix
rev
ch
me
d'I
ent
da
avo
A
une
emb
de la
leur
s'arr
bia
de T
rent
se; c
beau
fin,
Portu
& de
[renv
rent u
des H
jours i
de Lo
te Vill
DA
jusqu'à
breux,
rivage
s'avang
étoient
avoient
(1)
achetant
brébis p
R. d. E.
(m)
d. E.
(n) [e
(o) [e
gas ou
dans ses
nommoit

Six semaines, au bout desquelles les Portugais [victorieux & chargés de butin] revinrent à Inkambo. Avec un grand nombre d'Esclaves, de moutons & de chèvres, ils rapportoient quantité de *Margarites*, petites pierres qui sont la monnoie courante du Pays. Ils choisirent, à une lieuë de la belle montagne d'Inkambo, un camp fort commode, dans lequel ils passèrent douze mois entiers. Battel, qui avoit été blessé à la jambe droite, fut transporté à Loanda pour y être guéri, avec un grand nombre de Portugais & de Mulâtres [qui avoient besoin des mêmes secours.]

APRÈS leur guérison, le Gouverneur trouva l'occasion de les employer sur une Frégate chargée de marchandises, qu'il envoyoit du côté du Sud. Ils s'y embarquèrent au nombre de soixante, & firent voile jusqu'au douzième degré de latitude du Sud, où ils trouvèrent une belle Baye de sable. Les Habitans leur apportèrent des vaches & des moutons, avec du bled & des fèves. Mais ils s'arrêtèrent peu dans ce lieu, parce qu'ils s'étoient proposés de gagner la *Bahia das Vaccas* [ou *Baye des Vaches*], que les Portugais appellent aussi *Bahia de Torre*, d'un Rocher [fort haut] qui a l'apparence d'une Tour. Ils y allèrent mouiller en effet, au Nord du Rocher (1). Cette baye est aussi sablonneuse; & les bestiaux, que les Habitans nourrissent en fort grand nombre, sont beaucoup plus gros que ceux d'Angleterre. (m) On y trouve du cuivre très-fin, & [quantité d']une sorte de bois odoriférant, nommé *Kakongo*, que les Portugais estiment beaucoup, avec une abondance [extraordinaire] de bled & de fèves. Le Commandant de la Frégate, après avoir achevé sa cargaison, [renvoya la Barque à Loanda,] & laissa dans la Baye cinquante Soldats, qui bâtirent un petit Fort de bois & de terre, pour se mettre à couvert de l'insulte des Habitans [auxquels on ne peut pas se fier.] Dans l'espace de dix-sept jours ils se procurèrent cinq cens bestiaux. [Dix jours après] le Gouverneur de Loanda leur envoya trois Bâtimens, sur lesquels ils retournèrent dans cette Ville (n). [avec le fruit de leur Commerce].

DANS un autre Voyage que Battel fit au long de la Côte, s'étant avancé jusqu'à *Morro de Benguela*, dans la même latitude, il découvrit un camp nombreux, sur le bord Sud de la Rivière de *Kova*. La Chaloupe fut envoyée au rivage pour y prendre des informations. Un corps de cinq cens Nègres s'avança vers elle; & leur Chef apprit aux Matelots Portugais que ses gens étoient *Jaggas*, ou *Gindes*, qu'ils venoient de *Sierra-Léona* (p), & qu'ils avoient traversé la *Ville* (q) de Congo, en voyageant à l'Est de la grande *Ville*.

BATTEL
1589.

Battel est guéri de ses blessures.

Il est employé à divers voyages de Commerce.

Bahias das Vaccas ou de Torre.

Morro de Benguela. Rencontre d'un camp de Jaggas.

(1) *Angl.* dans une Baye sablonneuse; achetant un grand nombre de vaches & de brebis plus grosses que celles d'Angleterre. R. d. E.

(m) *Angl.* ils en rapportèrent aussi. R. d. E.

(n) [Purchafs Pilgrims Vol. II pag. 973].

(o) [dans l'Original ils sont appellés *Gagas* ou *Gindes*: Mais Purchafs observe que dans ses Conversations avec lui, Battel les nommoit toujours *Jaggas* & leur Chef Grand

Jaggas; & il croit que c'est par une faute d'orthographe, qu'il a écrit *Gagas* pour *Kagas*; au lieu donc des *Gagas*, nous avons mis *Jagas* ou *Jaggas*].

(p) C'est peut-être une erreur de nom; car, quelle apparence que ce corps de Nègres fût venu de si loin? On verra dans la suite ce que c'est que les *Jaggas*. R. d. T.

(q) *Ville*, en langage des Nègres; mais il faut entendre apparemment le Pays même. R. d. T.

BATTEL.
1589.

Ville d'Angola, que les Habitans du Pays nomment *Dongo*. [Après cette explication,] le grand *Jagga* leur Général, quitta son camp pour s'approcher de la Chaloupe [pour voir les Portugais.] Il n'avoit jamais vû de Blancs. Lorsque'il eut appris qu'ils étoient amenés par le motif du Commerce, il applaudit à leur dessein, & les pressa d'apporter leurs marchandises au rivage. Dans l'espace de sept jours leur Bâtiment se trouva chargé d'Esclaves, qui ne leur revenoient point à plus d'une risdale par tête, tandis qu'ils se vendoient douze mille reys à Loanda. Battel & ses compagnons se disposèrent à remettre à la voile. Mais, [à la vûe de leurs préparatifs] le grand *Jagga* les supplia de retarder un peu leur départ, & de lui prêter leur Chaloupe pour faire passer à ses gens la Rivière de Kova. Il se proposoit de faire des incursions dans le Royaume de Benguela, qui est au Nord de cette Rivière. Les Portugais de la Frégate [ne prévoyant que de l'avantage pour eux dans ce dessein,] ne firent pas difficulté de se rendre au camp des *Jaggas*. Ils furent surpris de le trouver régulièrement fortifié par un fossé & de bonnes palissades. On leur fournit des logemens pour la nuit suivante. Le vin de Palmier, la farine, la chair de vache, de mouton & de chevreau leur furent portés en abondance.

Les Portugais rendent un mauvais office aux Nègres de Benguela.

Le lendemain, avant le jour, on sonna le *Gongon* (r), qui est un Instrument de guerre dont le bruit ressemble à celui d'une cloche, & le Général déclara publiquement qu'il étoit résolu de détruire les *Benguélas*. Aussi-tôt tout le camp prit les armes & marcha vers la Rivière, où l'on avoit déjà rassemblé un grand nombre de Canots [appelés par eux *Singados*.] Les Portugais, qui s'y étoient rendus dans leur Chaloupe, prirent quatre-vingt Nègres à bord. Ils firent feu sur l'Ennemi, pour favoriser leur descente; ce qui n'empêcha point que plusieurs *Jaggas* ne fussent tués au passage. A midi toute l'armée se trouva sur l'autre bord.

Après le débarquement, les tambours des *Jaggas* se firent entendre, avec tous les autres Instrumens Militaires, & cette belliqueuse troupe fondit tête baissée sur l'Ennemi. L'action fut sanglante pour les *Benguélas*. Ils prirent la fuite avec beaucoup de confusion, en laissant derrière eux un grand nombre de morts, & de captifs [de tout âge, & des deux sexes;] *Hombiangy-mbe* leur Prince, & cent de ses principaux Seigneurs, avoient perdu la vie dans la première mêlée. Leurs têtes furent coupées, & jettées aux pieds du grand *Jagga*. Les prisonniers furent amenés vivans; mais tous les morts furent dévorés par les vainqueurs (s), qui sont les plus furieux Antropophages de l'Univers. Ils font leurs délices de la chair humaine, quoiqu'ils ayent des bestiaux en abondance.

Les dépouilles des vaincus & la multitude des Esclaves, rendirent pendant cinq mois le Commerce fort avantageux pour les Portugais. Mais quoique le Pays fût rempli de bestiaux & de bled, & qu'il n'y manquât que du vin de Palmier, l'inconstance des *Jaggas* ne leur permit pas de s'y arrêter longtemps. [Après cinq mois de séjour] ils tournèrent leur marche vers la Province

Ils profitent du brigandage des *Jaggas*.

(r) [autrement *Gongo*. Voyez la planche où sont les figures des armes & des Instrumens de Musique de *Whidah*].

(s) L'Auteur ne dit pas qu'il ait été témoin de ce festin barbare [il l'avoit cependant vû].

vince
avoit
dant
Loand
ver le
cun fr
de ces
de Ben
ore de
u'à la
es Jag
(t) pro
Seig
les com
u'à leu
egut le
divers p
se crut
la liberte
Leur sec
n'avoit p
feu. Ils
moufquet
la laisser
dans l'es
our caut
DANS
volurent
sur quelq
à laiff
tion dev
leurs] mo
point les
cent, pou
toit que d
fut traité
rent de t
ce, Mofari
promesses
sous l'emp

(t) Angl.

(v) Angl.

(x) Quant

(y) Angl.

(z) Angl.

vince de Bambola, qui est éloignée de cinq journées dans les terres, & qui avoit alors pour Chef, ou pour Roi, un Seigneur nommé Kalikafamba. Pendant les cinq mois, Battel & ses Compagnons avoient fait trois Voyages à Loanda. Ils furent étonnés, à leur retour du troisième, de ne plus retrouver les Jaggas. Cependant, comme ils auroient été fâchés de ne tirer aucun fruit de leur course, ils prirent la résolution de marcher sur les traces de ces Barbares. [Dans ce dessein,] ils laissèrent leur Vaisseau dans la Baye de Benguela, [sous la garde de quelques Matelots;] & descendant au nombre de cinquante, il pénétrèrent dans les Pays pendant deux jours, jusqu'à la Ville d'un Seigneur nommé *Mofarigofa*. Elle avoit été brûlée par les Jaggas. Mais profitant de la terreur qu'ils avoient inspirée, Battel (t) proposa d'envoyer un Esclave Nègre [qu'ils avoient acheté des Jaggas,] un Seigneur de cette Ville, avec ordre de se faire passer pour un Jaggas, que ses compagnons avoient laissé aux Portugais pour leur servir de guide jusqu'à leur camp. *Mofarigofa* (v) parut tremblant au nom de ses ennemis, & reçut les Portugais fort civilement. Mais il eut l'adresse de les arrêter sous divers prétextes, pour laisser aux Jaggas le tems de s'éloigner; & lorsqu'il se crut (x) en état de prendre un autre ton, il leur déclara qu'ils n'auroient la liberté de partir qu'après l'avoir assisté dans une guerre [contre ses voisins]. Leur secours lui paroisoit d'autant plus redoutable pour ses Ennemis, qu'on n'avoit point encore vu dans cette Contrée d'hommes blancs ni d'Armes (y) à feu. Ils se trouvèrent forcés de l'accompagner, & le (z) bruit de leurs mousquets lui fit obtenir la victoire. Cependant il ne fut pas plus disposé à les laisser partir après leur retour, à moins qu'ils ne s'engageassent à revenir dans l'espace de deux mois,] & qu'ils ne lui donnassent un de leurs gens pour caution (a).

DANS l'empressement de retourner à bord, les Portugais & les Mulâtres résolurent de le satisfaire & d'abandonner le choix de l'otage au fort. Mais sur quelques différends qui s'élevèrent entr'eux, ils se déterminèrent ensemble à laisser Battel aux Nègres, comme un Anglois, [que sa Patrie & sa Religion devoient leur rendre moins cher.] Ils lui donnèrent un [de leurs meilleurs] mousquets, avec une provision de poudre [& de balles; & n'épargnant point les sermens,] ils (b) jurèrent de revenir dans deux mois, au nombre de cent, pour aider *Mofarigofa* dans ses guerres. (c) Leur intention (d) n'étoit que d'assurer leur propre liberté. Après l'expiration du terme, Battel fut traité avec rigueur. Les principaux [Nègres] de la Ville le dépouillèrent de tous ses habits & propoisoient de lui couper la tête. Mais le Prince *Mofarigofa* se flattant encore que les Portugais n'oublieroient pas leurs promesses, voulut que l'exécution fût différée. [Ainsi Battel continua de vivre sous l'empire de ses maîtres, mais avec moins de considération & de liberté.]

(t) *Angl.* Les Portugais envoyèrent. R. d. E.

(v) *Angl.* Ce Seigneur, craignant le Grand Jaggas. R. d. E.

(x) Quand il fut bien sûr du départ des Jaggas, il ne voulut pas laisser partir les Portugais. R. d. E.

(y) *Angl.* ni de Canon. R. d. E.

(z) *Angl.* quoi qu'ils revinssent vainqueurs,

R. d. E.

(a) [Purchas's Pilgrims Vol. II. pag. 974.]

(b) *Angl.* ils s'engagèrent à R. d. E.

(c) *Angl.* mais comme ce n'étoit qu'une ruse des Portugais pour se retirer sûrement. R. d. E.

(d) Cette supposition est pardonnable au malheureux Battel. R. d. T.

BATEL.
1589.
L'intérêt
porte les Por-
tugais à les
suivre.

Ils sont arrê-
tés par un
Prince Nègre.

Ils lui laissent
Battel pour
caution de
leur retour.

BATTEL.
1539.
Battel prend
la fuite & re-
joint les Jag-
gas.

Il les accom-
pagne dans
leurs courses.

Rivière de
Longa.
Kalango.
Tonda.

Schillamban-
sa.

té.] (*e*) Cependant, comme on ne l'empêchoit pas d'aller d'une habitation à l'autre, [il résolut de profiter quelque nuit de cette faveur; pour éviter la mort dont il étoit menacé, & loin de retourner vers la Mer, où ses maîtres n'auroient pas manqué de le poursuivre,] il entreprit de rejoindre les Jaggas dans leur camp.

S'ÉTANT mis (*f*) en chemin à l'entrée de la nuit, il arriva le lendemain dans une grande Ville, nommée *Kaschil* [située dans une vaste bruyère]. Les Habitans, pour qui le visage d'un Européen étoit un spectacle fort nouveau, s'assemblèrent autour de lui avec admiration, & le conduisirent à leur Prince. Il eut le bonheur de trouver parmi eux quelques Jaggas, avec lesquels il se rendit à Kalifamba, où cette Nation [vagabonde] étoit campée. Sa (*g*) marche dura dix jours. Mais il fut consolé de ses fatigues par les caresses du Grand Jagga & par le repos dont il jouit dans son camp. [Cette nouvelle situation lui parut si douce, qu'il] prit la résolution d'y demeurer, dans l'espérance que ses Protecteurs retournant un jour vers l'Ouest, il retrouveroit la Mer, & quelque Vaisseau de l'Europe sur lequel il pourroit s'échapper. Les Jaggas passèrent quatre mois entiers à Kalifamba. Le bled, les bestiaux, l'huile & le vin de Palmier étoient en abondance dans leur camp. Mais ils ne laissoient pas de faire des festins de chair humaine (*h*); spectacle dont l'horreur ne diminueoit pas pour Battel. Ils se remirent en marche vers les [Serras ou] montagnes de *Kadschinkadbar*, qui sont d'une hauteur prodigieuse & remplies de Mines de cuivre. Chaque (*i*) jour de leur route fut signalé par des brigandages. De-là s'étant avancés jusqu'à la Rivière de Longa, ils la passèrent, & s'établirent pour cinq ou six mois dans la Ville de Kalango. Ensuite ils entrèrent dans la Province de Tonda; & tombant sur le bord de la Rivière de Gonfa, ils le suivirent au Sud jusqu'au Territoire d'un Seigneur nommé *Makella-Kolongé*, près de la grande Ville de Dongo. Ils eurent à traverser, dans ce Pays, de hautes montagnes, où le froid étoit extrême.

BATTEL les suivoit (*k*) depuis seize mois, sans pouvoir juger quel seroit le terme de ses peines. Il ressentit une vive joie de les voir tourner à l'Ouest vers le Territoire d'un Seigneur nommé *Schillambansa*, oncle du Roi d'Angola. [Ce fut pour y exercer leurs ravages ordinaires.] Ils brûlèrent la Ville [Capitale], qui étoit grande & bien bâtie [pour ce Pays-la.] Battel admira la fertilité & l'agrément du Pays. Les paons y sont aussi communs que les autres oiseaux le sont en Europe, & volent librement d'un Arbre à l'autre. Le vieux Seigneur [de] *Schillambansa* [étant mort pendant le passage des Jaggas, ils permirent qu'il fût] enterré au centre de la Ville, &

(*e*) *Angl.* Après cela, Battel fut mis en liberté, & obtint la permission d'aller pour ses affaires dans les Villes de ce Seigneur où elles l'appelleroient. Enfin, craignant pour sa vie, il s'enfuit, dans la résolution de se rendre au Camp des Jaggas. R. d. E.

(*f*) *Angl.* Ayant marché toute la nuit. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Après deux jours de marche, il arriva au Camp, & fut reçu avec beaucoup de caresses par le Grand Jagga leur Général. R.

d. E.

(*h*) Ici l'Auteur parle comme témoin de cette barbarie; [ce qui détruit l'opinion de Snelgrave. Voyez son Article au Tome IV.]

(*i*) *Angl.* Ils ravagèrent tous les Pays qu'ils trouvaient sur leur route. R. d. E.

(*k*) *Angl.* Après avoir passé seize mois parmi ces Cannibales, Battel marcha avec eux à l'Ouest au long du Gonfa, ou Gunza, vers le Territoire. R. d. E.

que,
privé
rent a
regar
de cu
D
Rivièr
que [c
chûte
trèren
Seigne
beauce
té, q
& de
Victoi
un For
rent le
attiré
Généra
combat
de la
trois jo
mesures
toient
reuséme
CET
de Couti
des Mo
la jouiss
toutes
dition
autre
Babi
son arri
due dan
nombre
mois à S
barqué
Quansa
Canton
Sel.
DOM
arriva a
de ce F
(i) [Pu
(k) [Le
(l) Il y
VI. P

que , suivant (i) l'usage du Pays , on entretint sur son tombeau cent paons privés & dédiés à son Idole, que les Habitans appellent *Mokefo* , [& ils furent appellés *Angelo Mokefo* c'est-à-dire *Oiseaux du Demon* , ou *de l'Idole* ; & regardés comme Sacrés.] On orna aussi sa Sépulture d'une grande quantité de cuivre, d'étofes & d'autres richesses.

DE-LA les Jaggas continuèrent leur marche vers l'Oueft , au long de la Rivière de [Kounza, ou] Quansa jusqu'au pied des montagnes de *Kambombe*, que [les Portugais] appellent *Serras de Prata*, où l'on découvre une grande chute d'eau, dont le bruit se fait entendre à plus de trente milles. Ils entrèrent ici dans la Province de *Kafama*, où *Longere*, un des plus puiffans Seigneurs du Pays, prit aussi-tôt le parti de la soumission. Mais ils trouvèrent beaucoup de résistance dans le Canton du Seigneur *Kasock*, Guerrier redouté, qui avoit battu sept ans auparavant une Armée de huit cens Portugais & de quarante mille Nègres. Ce Héros Afriquain fit tête aux Jaggas. La Victoire étant demeurée douteuse le premier jour, ils prirent le parti de bâtir un Fort de bois, suivant leurs usages, & pendant quatre mois ils ravagèrent le Pays. Les services que Battel leur rendoit avec son fusil lui avoient attiré tant de considération, qu'il obtenoit d'eux tout ce qu'il désiroit. Leur Général avoit donné ordre qu'on veillât soigneusement à sa sûreté dans les combats ; & souvent il avoit dû la vie à l'empressement qu'ils avoient eu de le rapporter entre leurs bras. Cependant, comme il ne se trouvoit qu'à trois journées de *Massangano*, où les Portugais avoient un Fort, il prit des mesures si justes pour s'échaper, avec quelques Marchands Nègres qui étoient venus acheter des Esclaves au camp des Jaggas, qu'il se rendit heureusement au Fort Portugais (k).

CETTE (l) Place avoit alors pour Commandant le Seigneur *Dom Juan de Coutinho*, chargé par le Roi d'Espagne de faire la conquête des Mines ou des Montagnes de *Kombamba*. Il avoit obtenu du Roi, pour ce service, la jouissance des Droits [Espagnols & Portugais,] pendant sept ans, sur toutes les marchandises qui sortoient du Royaume d'Angola, sans autre condition que de bâtir trois Forts ; un à *Damba*, où sont les Mines de Sel ; l'autre à *Kombamba*, qui contient les Mines d'Argent, & le troisième dans *Babia das Vaccas* [ou Baye des Vaches.] Ce Gouverneur s'étoit fait, à son arrivée, une réputation de générosité & de douceur, qui s'étoit répandue dans tous les Pays voisins, & qui avoit attiré volontairement un grand nombre de Mulâtres & de Nègres à son service. Après avoir passé six mois à *S. Paul de Loanda*, il s'étoit avancé au Port de *Tombo*, où s'étant embarqué avec ses Troupes, il avoit remonté la Rivière de Congo ou de *Quansa*, jusqu'au Port (m) de *Sogno*, à soixante milles de la Mer. Ce Canton, qui est situé près de la *Domba*, est fort abondant en Mines de Sel.

Dom Juan de Coutinho étoit depuis dix jours à *Sogno*, lorsque Battel arriva au Fort de *Massangano*. Il avoit envoyé une Pinasse au Capitaine de ce Fort, avec ordre de faire partir les meilleurs Soldats de sa garnison,

[pour

(i) [Purchas Pilgrims, Vol. II. pag. 975.] veau Gouverneur d'Angola. R. d. E.

(k) [Le même pag. 976.]

(l) Il y avoit alors à *Massangano*, un nou-

VI. Part.

BATTEL.
1589.

Province de
Kafama.

Considéra-
tion que Bat-
tel obtint par-
mi les Jaggas.

Il les quitte
pour se ren-
dre à *Massan-
gano*.

Etat des af-
faires Portu-
gaises.

BATTEL.
1589.
Battel est
créé Sergent
d'une Com-
pagnie.
Succès des
Portugais.

Mort de
Coutinho.

Battel passe
deux ans dans
cette expédi-
tion.

Il obtient la
liberté de re-
tourner en
Europe.

Le Gouver-
neur la re-
tracte.

[pour grossir sa petite Armée.] (n) Battel, choisi dans ce nombre, descendit à Songo & fut présenté à Coutinho, [qui le traita bien &] le créa Sergent d'une Compagnie Portugaise. L'Armée se mit en marche sous la conduite de son Général. [Elle ne trouva point de résistance] du côté de Machimba, [ni dans les Cantons] de Kovo & de Melombe. Quantité de Seigneurs voisins s'empresèrent même d'y venir rendre leurs soumissions aux Portugais, [pendant un séjour de quatre jours qu'ils y firent.] Mais étant entrée dans le Pays d'un puissant Seigneur, nommé *Angoy-Kayongo*, elle y trouva soixante mille hommes disposés à la recevoir. Cependant, [sans s'effrayer du nombre,] Coutinho [fondit sur des ennemis qu'il méprisoit, &] les mit en fuite avec un grand carnage. Il prit ensuite les femmes & les enfans du Prince Nègre. La Capitale du Pays étant située dans un Canton fort agréable, où les bestiaux & les provisions étoient en abondance, il en prit possession, dans le dessein de s'y établir. Mais, huit jours après sa victoire, ce brave Gouverneur fut enlevé par la mort, & laissa l'exécution de ses desseins au (o) Capitaine de Massangano.

APRÈS un séjour de deux mois dans les terres d'Angoy-Kayongo, les Portugais marchèrent vers Kombamba, qui en est éloigné de trois journées, & (p) campèrent aux pieds des montagnes. Ensuite ayant passé la Rivière de Quansa, ils bâtirent sur ses bords un Château de bois & de Terre, d'où ils étendirent leur autorité dans tout le Pays. Battel passa ici deux années à leur service. Ils ouvrirent les Mines d'Argent; mais avec si peu de succès, que ce travail fut bien-tôt interrompu. D'ailleurs, le nouveau Gouverneur traitoit si durement ses Soldats, qu'ayant été abandonné de tous les Volontaires, il se vit forcé de renoncer à son expédition. Dans le même tems, on apprit, par les Missionnaires Jésuites, que la Reine Elisabeth étoit morte (q) & que le Roi Jacques avoit conclu la paix avec l'Espagne. Sur cette nouvelle, [qui rendoit] Battel [libre & indépendant, il] déclara que sa résolution étoit de retourner dans sa Patrie. Le Gouverneur ne fit pas difficulté d'y consentir, & le prit avec lui pour se rendre à Paul de Louanda. Il laissa cinq cens hommes dans le Fort de Kombambo.

Cependant Battel, [qui partageoit avec les Troupes Portugaises l'aveu- sion qu'elles avoient conçues pour leur Général, abandonna le dessein qu'il avoit eu de l'accompagner, &] partit avec un Marchand Portugais qui devoit faire le Voyage de *Bamba*. De-là ils se rendirent ensemble à *Outeiro*, Ville située sur la Montagne de Congo; ensuite à *Gongon* & à *Batta*, où ils vendirent [avantageusement] leurs marchandises. Après une course de six mois, ils reprirent le chemin de S. Paul. L'espérance de Battel étoit de s'embarquer sur le premier Vaisseau qui partiroit pour l'Espagne. Mais le Gouverneur, [irrité de sa conduite,] retracta le consentement qu'il avoit donné à son départ, & lui ordonna de se tenir prêt dans deux jours pour le suivre dans une nouvelle expédition. [Un contre-tems si cruel mit Bat-

(n) *Angl.* le Capitaine de cette Garnison, lui en envoya cent, du nombre des quels étoit Battel. R. d. E.

(o) *Angl.* à un Capitaine. R. d. E.

(p) *Angl.* vinrent vis-à-vis des *Serras de*

Prata. Là ils passèrent la Rivière Coansa, & parcoururent la Province, après avoir bâti un Fort sur le bord de la Rivière. R. d. E.

(q) En 1602.

(r) A
qui étoit
& les ha
un nouve
de s'abser
jusqu'à l'

tel au désespoir, & lui fit prendre une résolution fort étrange.] (r) Comme on attendoit de jour en jour un nouveau Gouverneur du Portugal, il prit le parti de sortir de la Ville & de vivre à l'écart jusqu'au changement de l'administration, dans l'espérance qu'un Gouverneur moins injuste & moins passionné ne lui feroit point un crime de sa fuite.

IL partit dès la nuit suivante, accompagné de deux jeunes Nègres [qu'il avoit gagnés par ses promesses.] L'un portoit son mousquet, avec six livres de poudre & une centaine de balles; l'autre étoit chargé d'une petite provision de vivres, dont il avoit eu la précaution de se fournir. Le lendemain au matin, ils se trouvèrent à vingt milles de S. Paul, sur le bord de la Rivière de Bengo. Ils s'y arrêterent pendant quelques jours; & passant enfin cette Rivière, ils arrivèrent à celle de Dandé, qui est au Nord. Battel s'étoit flatté d'apprendre ici quelques nouvelles de la Ville, parce que c'est le grand-chemin qui conduit à Congo. Un de ses Nègres, qu'il chargea de prendre des informations, lui rapporta que le nouveau Gouverneur ne devoit arriver que l'année suivante. Quel sujet de douleur pour un homme qui n'avoit à se déterminer qu'entre deux partis; celui de retourner à la Ville, où il ne doutoit pas que sa mort ne fût résolue dans l'esprit du Gouverneur, & celui de mener une vie misérable au milieu des bois! C'étoit la troisième fois qu'il désertoit; [car il jugeoit bien que la haine feroit donner ce nom à sa fuite.] Il continua, pendant l'espace d'un mois, de se tenir [à couvert sous quelques arbres,] entre les Rivières de Dandé & de Bengo. Ensuite se rapprochant de celle de Bengo, dans le Canton de *Mani Kansa* (s), il eut le courage de la traverser pour gagner le Lac de Kafansa, où [il sçavoit qu'on trouve plus d'animaux sauvages que dans aucune autre partie d'Angola (t).

[Il y arriva sans obstacle. Ce fut dans ce lieu désert qu'il résolut d'attendre le secours de la fortune.] Les Buffles, les Daims, les Chevreuils, les *Mokokes* & les *Impolances*, qui se présentent d'eux-mêmes à ses coups, firent là pendant six mois son unique nourriture. Il boucanoit la chair de ces animaux, à la manière des Sauvages, [sur une claye de la hauteur de trois pieds, faisant un grand feu dessous & mettant la viande sur des branches vertes, qui modéroient l'action du feu, & empêchoient la fumée.] Quelquefois ses Nègres lui apportent un peu de bled, qu'ils obtiennent en échange, dans les Habitations les plus voisines, pour de la chair boucanée. Le Lac de Kafansa est rempli de poisson; [mais les instrumens lui manquoient pour le prendre. Cependant il y suppléoit souvent par son adresse. Un jour] il en prit un, de quatre pieds de long, qui avoit sauté sur la Rive. Les Nègres le nomment *Sombo*. Avec son poisson & sa chair [boucanée] il entretint constamment sa santé. Mais une malheureuse vie, dont rien ne lui faisoit espérer la fin, lui devint si ennuyeuse & si insupportable, qu'il rappella toutes les forces de son courage & de son industrie pour se procurer un autre fort.

LE

(r) *Angl.* le terme de ce Gouverneur, qui étoit de trois ans, étoit justement expiré, & les habitans en attendoient tous les jours un nouveau de Portugal. Battel résolut donc de s'absenter de la Ville dix ou vingt jours, jusqu'à l'arrivée du nouveau Gouverneur. La

coutume étant que chaque nouveau Gouverneur publioit un pardon général pour tous les fugitifs. R. d. E.

(s) *Angl.* *Kafwea*, il la traversa. R. d. E.

(t) *Purchas's Pilgrims*. Vol. II. pag. 978.

BATEL.

1559.

Chagrin de Battel & résolution qu'il prend.

Il est réduit à vivre dans les bois.

Vie qu'il mène sur les bords du Lac de Kafansa.

BATTEL.
1589.
Comment il
retourne à la
Mer.

LE Lac dont il habitoit les bords a quantité de petites Isles, couvertes d'une espèce d'arbres que les Nègres nomment *Membas*, d'un bois aussi tendre & aussi léger que le liège. Battel (v) se servit de son couteau pour en faire un Canot [qu'il affermit avec des chevilles de bois qu'il mit tout a tour de peur que la Mer ne le séparât. Il fit une voile d'une couverture qu'il avoit encore; & trois rames pour s'en aider au besoin] [& n'ignorant point que] le Lac de Kafanfi communique à la Rivière de Bengo, [il résolut de tenter la fortune par cette voie.] Après avoir mis une petite provision de chair boucanée dans sa Barque, qu'il appelle *Jingado*, il y entra lui-même avec ses deux Nègres, sans autre Instrument que trois rames. Le Lac a huit milles de largeur. Il le traversa [facilement, à la faveur des petites Isles;] & tombant dans la Rivière de Bengo, il s'abandonna au cours de l'eau. Son Canot descendit heureusement jusqu'à la Barre; mais les vagues y étoient si fortes, qu'il y courut un grand danger. Cependant, après avoir surmonté ce terrible obstacle, il ne balança point à s'engager dans la Mer, en suivant au Nord, avec le vent, une Côte qu'il connoissoit & qui devoit le conduire, dans ses vûes, au Royaume de Loango. Le matin du jour suivant, il découvrit une Pinasse qui sembloit venir au-devant de lui. [Sa situation ne lui laissant plus de périls à redouter, il ne pensa point à s'en éloigner par la fuite.] Elle étoit Portugaise & partie de S. Paul de Loanda [& alloit à S. Thomas.] Mais le Patron, qui reconnut aussitôt Battel, avoit été son compagnon de fortune dans plusieurs Voyages, & le reçut comme un ancien ami. Il consentit volontiers à le mettre à terre dans le Port de Loango.

Rencontre
qu'il fait d'un
ami.

Il se rend à
Loango.

[Battel ne nous apprend pas comment il trouva l'occasion de retourner; en Angleterre, ni quel accueil il reçut des Nègres de Loango (x) en arrivant dans leur Port. Il ajoute seulement qu'il y passa trois ans, & [que dans cet intervalle] il se rendit fort agréable au Roi (y) par son adresse & son expérience à la chasse.

Manière
dont les Por-
tugais font la
guerre en A-
frique.

SA Relation finit par quelques Remarques sur la manière dont les Portugais font la guerre dans ces Contrées. Ils choisissent un Seigneur du Royaume de Congo, qui soit Chrétien, d'un bon caractère, & capable d'amener à ses frais cent Nègres soumis à ses ordres. Ils (z) lui donnent le titre de *Tandala*, c'est-à-dire, de Général du Camp Nègre, avec une autorité absolue pour le gouverner. Lorsqu'un Chef ennemi vient se soumettre à l'autorité du Portugais, il commence par apporter au Tandala un présent d'Esclaves, [de Chèvres, & de bestiaux. Ensuite il est introduit, par le Tandala même, à l'audience du Gouverneur Portugais, au Page duquel il doit donner deux Esclaves avant que d'y être admis. Le présent réglé pour le Gouverneur est de trente ou quarante Esclaves, avec quantité de bestiaux. [Aussi-tôt que ces devoirs sont remplis,] le nouveau (a) Sujet du Portugal bat des mains en paroissant de-
vant

(v) *Angl.* s'en fit un Tergado ou *Jingado* en forme de Barque avec un couteau que les Sauvages lui avoient donné. R. d. E.

(x) C'est apparemment une abréviation dans le goût de *Purchaff*, qui mutle ses récits au lieu de les abrégés. R. d. T.

(y) *Angl.* En lui tuant des Daims, & des Oiseaux Sauvages avec son fusil. R. d. E.

(z) *Angl.* ils font ce *Maafikongo Tandala*. R. d. E.

(a) *Angl.* le Seigneur étranger. R. d. E.

vant le
se leve
" pro
" tre
quis de
Ce Sol
devient
roit d
entrepr
a peu
Seigneur

Voyage à

ES
fon
le Royau
dont (d)
tourné d
si, &
traduit e
rises E
R. R. P.
& la don
qui régn
rables au

(a) Pla
eins prenne
(b) Le
sont les
pour le que

(c) *Angl.*

vant le Gouverneur, se met à genoux & se prosterne. [On lui fait signe de se lever.] Il se lève, & dit à haute voix: „ J'ai été votre Ennemi. Mais je promets de vous être fidèle à l'avenir, & de ne jamais lever les mains contre vous. „ Alors le Gouverneur appelle un Soldat Portugais, qui ait acquis de l'honneur par ses services, & remet le Chef Nègre sous sa protection. Ce Soldat contracte l'obligation de garder & de défendre son client; mais il devient aussi son Directeur & comme son Maître. Il doit résider avec lui. Il a droit d'en exiger tout ce qui est nécessaire à sa subsistance. Si le Chef Nègre entreprend la guerre, le Soldat l'accompagne & reçoit la moitié du butin. Il y a peu de Soldats Portugais qui n'ayent ainsi leur *Sova*, ou la direction d'un Seigneur Nègre (b).

BATEL.
1589

(b) Pilgrimage de Purchass, Vol. II. [pag. 984.]

C H A P I T R E II.

Voyage de Michael Angelo de Gattina & de Denis Carli de Piacenza (a) [Missionnaires Capucins], au Royaume de Congo [en 1666 & 1667].
[Traduit de l'Italien]

LES (b) deux Voyageurs étoient des Missionnaires Capucins, qui ne se font connoître que par le titre de leur profession. Angelo mourut dans le Royaume de Congo, après avoir écrit en (c) Europe diverses Lettres, dont (d) on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli étant retourné dans sa Patrie, continua l'Ouvrage dans l'endroit où son Associé l'avoit fait, & le publia dans un même Volume, en Langue Italienne. Ensuite il fut traduit en François, & publié à Lyon en 1680, sous le titre de *Relations curieuses & nouvelles d'un Voyage de Congo [fait es années 1666 & 1667. par les M. R. P. P. &c.]* Les Anglois en firent aussi la traduction dans leur Langue, & la donnèrent au Public en 1704. L'air (e) de simplicité & de bonne-foi qui régné dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les soupçons peu favorables aux Voyageurs.

INTRODUC-
TION.

(a) Plaisance. On sçait que les PP. Capucins prennent des noms de Villes. R. d. T.

(b) Le titre fait assez connoître & ce qu'étoient les Auteurs de ce Voyage, & le but pour le quel ils allèrent au Royaume de Congo.

(c) *Angl.* en Italic. R. d. E.

(d) *Angl.* dont la partie que nous avons donnée sous son nom, fut extraite, vraisemblablement par Carli. R. d. E.

(e) *Angl.* Cette Relation paroît fidèle, au moins par rapport à la Description des Pays & des Peuples, où les matières de Religion n'entrent pour rien. R. d. E.



ANGLO.
1666.

§. I.

Départ de
seize Mission-
naires pour
Congo.Privilèges
qu'ils obtien-
nent du S.
Siège.Ils se ren-
dent à Lis-
bonne, & de-
là au Brésil.Leur voya-
ge du Brésil à
Congo.

MICHAEL *Angelo* & *Denis Carli*, avec quatorze autres Capucins en-
voyés par la Congrégation Romaine de *Propaganda Fide*, partirent en
1666 pour la Mission de Congo. Leurs Patentes contenoient des (a) privilè-
ges distingués, [dont les deux Missionnaires n'ont pas manqué de faire hon-
neur à leur Commission.] Ils étoient autorisés à relever les Fidèles de toutes
sortes d'irrégularités, excepté la Bigamie & le meurtre prémédité; à relever
du vœu simple, par dispense ou par commutation, même de celui de chasteté
[excepté celui de Religion;] à donner les dispenses du mariage au second &
au troisième degré; à permettre aux Payens convertis de conserver une de
leurs femmes; à donner l'absolution des péchés dans tous les cas réservés au
Pape; à bénir le Linge d'Eglise, les Chapelles & les Calices; à donner la per-
mission de manger de la Chair [& du Laitage] [aux jours défendus par l'E-
glise]; à dire deux Messes par jour dans les cas de nécessité; à publier des
Indulgences plénières & (b) pour la délivrance des Ames du Purgatoire; à
porter des Habits séculiers dans les occasions nécessaires; à dire le Rosaire,
faute de Bréviaire ou pour quelque autre empêchement; à lire les Livres de-
fendus, excepté *Machiavel*.

Aussi-tôt qu'ils eurent reçu cette faveur du Pape, ils se rendirent à
Plaisance, où ils avoient ordre d'attendre *Michael Angelo di Rheggio*; & de là
ils prirent avec lui le chemin de Gènes, qui étoit le rendez-vous de tous les
Missionnaires. Cette Troupe Apostolique s'embarqua pour Lisbonne. [Elle
arriva heureusement;] mais elle fut obligée de s'y arrêter quelques mois
pour attendre l'occasion d'un Bâtiment Portugais qui devoit aller charger au
Brésil, & de-là faire voile au Royaume de Congo. Le passage fut de trois
mois jusqu'au Brésil. [Dans une si longue Navigation,] les Missionnaires en-
rent souvent le plaisir de voir des Poissons volans poursuivis par [des Albice-
res &] des Dorades. Le poisson-Volant est [très-blanc] de la longueur d'un
pied, assez semblable au harang, excepté qu'il a le dos couleur d'azur, &
les nageoires si larges qu'elles lui servent d'ailes.

EN approchant des Côtes de Guinée, ils commencèrent à sentir la chaleur
excessive du Soleil, qui est là proprement au Zenith. Elle devint si violente
à mesure qu'ils avançaient, qu'en peu de jours ils ne se trouvèrent capable
ni de (c) boire ni de manger; & pour comble de tourment, leur prose-
nions & leurs liqueurs se trouvèrent infestées de magots. Cette douloureuse si-
tuation dura quinze jours entiers, c'est-à-dire, pendant tout le tems qu'ils é-
rent voile sous la Ligne. Ils regardèrent comme une espèce de miracle d'avoir
pu résister, quoiqu'on fût alors au mois d'Août, qui est la saison la plus
tempérée dans cette partie du Monde (d).

L'USAGE des Portugais est de faire quelques réjouissances & de célébrer un
jour de fête, pour obtenir du Ciel un heureux succès dans un si dangereux
Voyage.

(a) *Angl.* les privilèges suivants. R. d. E.
(b) *Angl.* à délivrer une ame du Purga-
toire, selon l'intention du Prêtre, dans une
Messe pour les Morts le Lundi & le Jeudi.

R. d. E.

(c) *Angl.* de dormir. R. d. E.

(d) [Voyage d'Angelo pag. 555].

Voyage
aux M
re ou
ces occ
reil.] C
ployé à
suse de
pied d'un
que [l'é
voir p
amédiat
bout c
ette situ
l'au. Il
les ou que
(*) au I
APRÈ
eux, q
auroit f
regrett
on ne put
étoit arri
Grandes-I
au Bré
& la
survéc
pouvan
pouffés
vires. L
chats, leu
éte sur
souders. Il
que cinq
ble s'afflig
repréento
avec les tr
de son Cri
gen, pou
possé de tir
tre autres
source.

(*) Chaque
des autres pa
ci-dessus la R
R. d. T.

ANGLO.
1666.

Voyage. Ceux qui n'ont jamais passé la Ligne, sont obligés de faire présent aux Matelots d'une pièce de monnaie [ou de quelque chose pour boire ou manger] sans en excepter les Capucins, qui donnent dans ces occasions des *agnus* & des chapelets, [où quelque chose de pareil.] Ces instrumens de piété sont exposés en vente, & le prix est employé à faire dire des Messes pour les Ames du Purgatoire. Si quelqu'un refuse de payer ce Droit, les Matelots, vêtus en Officiers, le conduisent au pied d'un Tribunal, où quelqu'un d'entr'eux, faisant le Juge en robe longue [l'examine, entend ce qu'il a à dire pour sa défense &], le condamne à voir plongé trois fois dans la Mer. [De cette manière] [cette Sentence est immédiatement suivie de l'exécution.] La personne condamnée est attachée au bout d'une corde, dont on passe l'autre bout autour d'une poulie; & dans cette situation les Matelots la lèvent & la laissent descendre trois fois sous l'eau. Il ne se fait guères de Voyages où il ne se trouve quelque jeune Matelot ou quelque Passager qui ne donne cet amusement. On observe le même usage au Détroit de Gibraltar & au Cap de Bonne-Espérance.

Après avoir passé la Ligne, le Vaisseau tomba sous des vents si impétueux, que si leur violence n'eût été combattue par un Courant fort rapide, il auroit fallu s'attendre à périr sans ressource. Le calme qui succéda fit ensuite regretter l'impétuosité de l'orage; & les provisions commençant à manquer, on ne put se défendre d'une crainte fort vive, au souvenir du désastre qui étoit arrivé depuis peu à la *Catarinetta*. Ce Vaisseau, qui étoit parti des Grandes-Indes avec une riche cargaison, avoit fait une heureuse course jusqu'au Brésil. Mais en passant la Ligne pour se rendre à Lisbonne, le Pilote & la plupart des Matelots furent étouffés par l'excès de la chaleur. Ceux qui survécurent [étoient des gens foibles ou sans expérience sur Mer, qui,] ne pouvant gouverner le Vaisseau, se virent abandonnés à la merci des flots, & poussés au hazard pendant sept mois, jusqu'à l'épuisement de tous leurs vivres. Leurs besoins devinrent si pressans, qu'il furent réduits à manger leurs chiens, leurs chiens & les rats qu'ils purent prendre à bord. Ils se jetterent ensuite sur le cuir [des ballots & des cordages.] Ils mangèrent jusqu'à leurs osiers. De quatre cens hommes qui composoient l'Equipage, il n'en restoit que cinq, au nombre desquels étoit le Capitaine. La vûe d'une mort inévitable l'affligeoit moins que la perte de sa réputation; car son imagination lui représentoit déjà qu'on l'accusoit de s'être retiré dans quelque Pays étranger avec les trésors dont il avoit la conduite [pour y jouir sans danger du fruit de son Crime.] Il souhaitoit que la mort épargnât du moins quelqu'un de ses gens, pour rendre témoignage de son infortune. Dans cette idée, il leur proposa de tirer au sort qui d'entr'eux seroit sacrifié pour la nourriture des quatre autres, puisqu'une affreuse nécessité sembloit justifier cette unique ressource.

Triste aventure du Vaisseau la *Catarinetta*.

Extrémité où l'Equipage est réduit.

On propose de tirer au sort qui sera mangé le premier.

U. S.

(g) Chaque Nation a le sien, qui diffère des autres par quelques circonstances. Voyez ci-dessus la Relation de Jannquin, au T. III. A. d. T.

(f) *Angl.* de Goa. R. d. E.

(g) *Angl.* le Pilote, & tous les meilleurs matelots. R. d. E.

ANGELO.
1667.
La religion
fait abandon-
ner ce des-
sein, & le
Vaisseau arri-
ve à terre.

Récompense
accordée au
Capitaine.

Les Mission-
naires arri-
vent à l'Ar-
nambuc.

Ils consentirent tous à sa proposition; mais ils ne s'accordèrent pas moins à vouloir qu'il fût excepté. [Ce combat dura peu, parce qu'il jura solemnellement qu'il étoit résolu de partager le péril commun. On jeta les dez, & le sort tomba sur lui. Les autres n'en furent pas plus disposés à profiter de leur avantage. Ils protestèrent qu'ils aimoient mieux attendre la mort en bons Chrétiens, que de souiller leurs mains dans le sang de leur compagnon. Après cette résolution, ils se préparèrent à toutes sortes d'événemens. Un d'entr'eux monta sur le perroquet, d'où jettant les yeux autour de lui, il crut appercevoir quelque chose d'obscur dans l'éloignement. Le Capitaine monta aussi-tôt avec une [bonne] lunette, [pour suivre ce rayon d'espérance.] Il ne douta point que ce ne fût la terre. On porta vers le même lieu, avec toutes les forces que chacun put recueillir; & découvrant bien-tôt le rivage, on arriva dans un Port qui étoit en paix avec le Portugal. Le (i) Gouverneur reçut ce petit nombre de Malheureux, comme autant de Morts que la faveur du Ciel avoit ressuscités. Cependant deux d'entr'eux, épuisés par les maux qu'ils avoient soufferts, moururent dans peu de jours. Les trois autres se rétablirent [par le secours de la médecine], apportèrent tous leurs soins à radouber promptement leur Vaisseau & remirent à la voile pour Lisbonne. Un des trois, qui retomba malade dans le voyage, mourut à la vûe de sa Patrie. Le Capitaine, & le seul Matelot qui lui restoit, prirent terre heureusement. Ils furent présentés au Roi. Ce Prince, touché de leur disgrâce [& de leur courage,] [leur fit des présents très considérables &] éleva le Capitaine à la dignité d'Amiral, & donna au Matelot le commandement d'un [de ses meilleurs] Vaisseaux [pour refaire le Voyage] (k).

Au dixième degré de latitude du Sud, les Missionnaires découvrirent le Cap S. Augustin, & virent un grand nombre d'oiseaux de terre qui voloient autour du Vaisseau. Ils apperçurent aussi plusieurs baleines, qui pouvoient être des torrens d'eau [par les narines.] Le nombre en est si grand dans cette Mer, que, suivant le témoignage de l'Auteur, un Marchand paye cinquante mille écus au Roi de Portugal pour le privilège de l'huile.

En passant à la vûe de Notre-Dame de Nazareth, Eglise à cinq milles de Fernambuc, les Missionnaires la saluèrent de trois Ave Maria (l), [tandis que le Capitaine lui rendoit un hommage plus Militaire] par une triple charge de son Artillerie. On alla mouiller sous une Tour, qui sert de Fort au Port de Fernambuc; car ce Port est trop petit pour (m) contenir à l'ancre un grand nombre de Vaisseaux (n), & l'on en comptoit alors quatre-vingt dans le canal & aux environs, [y compris leur charge du moins de mille Caisses de Sucre.] En arrivant, Angelo & Carli [trouvèrent deux de leurs Compagnons malades de la fièvre, & furent obligés de se mettre eux mêmes

(i) *Angl.* étant descendus à terre ils allèrent immédiatement chez le Gouverneur, qui les reçut fort bien & leur fournit toutes les choses dont ils avoient besoin. R. d. E.

(k) [Voyage d'Angelo pag. 556.]

(l) L'Auteur raconte l'Origine de cette

Eglise, qui a l'air trop fabuleux pour trouver place ici; d'autant plus que l'Auteur parle d'après les Portugais.

(m) *Angl.* pour que les Vaisseaux y puissent entrer. R. d. E.

(n) [Le même pag. 557.]

entre
die or
gemen
Pe
qui su
ou de
de soie
étoit f
en bro
Plusieur
La dép
les Rel
d'ouvrir
chargé
res, qu
ducats.
Marchan
avoir fa
fête tout
sa constr
[SOM
ils se cr
une des
grande r
de violer
laquelle
soule dan
admiration
à soutenir
es sous
chine pou
LE 2
Sucre,]
ter les v
Sud, &
l'Auteur
à tremble
Bâtiment
nues, &
danger.
os de pois
fièvres. C
hostie de

(o) *Angl.*
(p) *Angl.*
(q) [Le m
(r) [Le m
VI. Par

entre les mains des Médecins, car ils] se trouvèrent atteints de la maladie ordinaire à ceux qui font le même Voyage, soit qu'elle vienne du changement de l'air ou de celui des alimens.

PENDANT leur séjour à Fernambuc, ils assistèrent à la Fête du Rosaire, qui fut célébrée avec beaucoup de magnificence dans l'Eglise de *Corpo Santo* [ou du Corps Saint]. Cette Eglise étoit tendue de dix mille aunes d'étoffe de soie, couleur de feu, & d'autres ornemens précieux. [Le Tabernacle étoit fort haut & couvert d'une étoffe de soie parsemée de flammes d'Or en broderie & bordée d'un Galon d'Argent dont l'éclat éblouissoit la vûe. Plusieurs Instruments de Musique accompagnoient le chant des Hymnes.] La dépense d'une si pompeuse décoration ne tombe pas sur les Prêtres & les Religieux, mais sur les Marchands de la Ville, qui se font honneur d'ouvrir leur bourse pour (o) faire éclater leur piété. Celui qui s'étoit chargé cette année des frais de la fête, protesta le lendemain aux Missionnaires, que les seuls frais de (p) réjouissance étoient montés à quatre mille ducats. Mais c'étoit un badinage, que l'Auteur prend soin d'expliquer. Le Marchand avoit un Vaisseau qui n'étoit plus propre à la Mer. Après en avoir fait ôter tous les Ouvrages de fer, il avoit consacré aux feux de la fête tout le reste du Bâtimenr, qui lui étoit revenu à quatre mille ducats dans sa construction (q).

☩ [COMME celui des Missionnaires devoit prendre une cargaison de Sucre,] ils se firent un jour un amusement d'en visiter les Manufactures, qui sont une des principales curiosités du Pays. Le principal instrument est une grande roue, qu'un grand nombre de Nègres font tourner avec beaucoup de violence. Elle donne son mouvement à une presse de fer massif, dans laquelle les cannes de Sucre sont coupées en pièces & brisées. La liqueur coule dans un grand chaudron, qui est sur le feu. On ne peut voir sans admiration, la constance des Nègres, qui sont naturellement paresseux, à soutenir un exercice si rude, & l'adresse avec laquelle ils jettent les cannes sous la masse de fer, sans oublier ce qu'ils ont à craindre de cette machine pour leurs bras & leurs mains (r).

☩ LE 2 de Novembre 1667, [après avoir embarqué plus de mille caisses de Sucre,] le Vaisseau remit à la voile pour Congo. Il fut obligé, pour éviter les vents contraires, de remonter à dix-(s) neuf degrés de latitude du Sud, & même jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, qui mériteroit plutôt, dit l'Auteur, le nom de Cap de Mort, parce que ceux qui en approchent ont à trembler continuellement pour leur vie. Pendant huit jours entiers, le Bâtimenr Portugais essuya des agitations terribles; élevé quelquefois jusqu'aux nues, & quelquefois précipité jusqu'au centre de la Mer, avec un égal danger. Enfin le vent s'apaisa, & l'on vit paroître sur les flots quelques os de poissons, qu'on nomme *Sèches* & qui servent aux opérations des Orfèvres. On regarde la vûe de ce poisson, non-seulement comme un pronostic de beau tems, mais comme une marque (t) de la proximité de la

ANGLO
1667.

Fête célébrée avec magnificence.

Manufactures de Sucre.

Navigation du Brésil en Afrique.

(o) *Angl.* dans cette occasion. R. d. E.

(p) *Angl.* des feux de joie. R. d. E.

(q) [Le même pag. 553.]

(r) [Le même pag. 559.]

(s) *Angl.* vingt neuf. R. d. E.

(t) Que l'on n'est pas à plus de soixante lieues de terre. R. d. E.

ANGLO.
1667.

Poisson mon-
trueux.

Frayeurs
d'un Pilote
Portugais.

Terre, parce qu'il ne s'éloigne pas beaucoup du rivage. Aussi découvrit-on le Continent dès le matin du jour suivant. On commença aussi-tôt à se promettre un heureux succès pour le Voyage. [Tous les Matelots rendirent témoignage qu'il] n'y a plus de tempêtes à redouter sur cette Côte, & qu'on peut même la suivre à la portée du mousquet, sans craindre d'y rencontrer des Bancs de Sable. Cependant la Chaloupe fut en Mer pendant plusieurs jours, en sondant sans cesse, pour découvrir quelques Rochers cachés sous l'eau, qui se trouvent au long de la Côte. Elle péchoit, en avançant; & chaque jour elle apportoit à bord une grosse quantité de poisson. Elle en prit un, qui ne pesoit pas moins de quinze ou seize livres, [dont le Capitaine dit qu'il vouloit les régaler.] Sa couleur étoit rouge. Il avoit la tête ronde & fort grosse, les yeux étincellans & des narines plates sur le front. Ses nageoires battoient furieusement, & ses écailles sembloient s'entre-pousser. Enfin tout son corps s'agitoit d'une manière fort hideuse. Le Capitaine, qui connoissoit ce [monstrueux] poisson pour un des plus délicieux de cette Mer, voulut en traiter les Missionnaires, & prit la peine d'y faire lui-même une sauce avec du Sucre, des épices & du jus d'Orange & de Limon. (v) Il composa un ragoût qu'on auroit pris pour une marmelade & qui fut mangé avec des cuillières, de sorte qu'il fut difficile de distinguer si le poisson devoit sa bonté à la sauce, ou la sauce au poisson.

L'AUTEUR s'étant mis dans la Chaloupe, fut vivement tenté de descendre au rivage; mais il en fut détourné par le Pilote, qui l'assura qu'au long de cette Côte on trouvoit des Nègres Antropophages. Ils en apperçurent deux qui prirent la fuite à la vue des Blancs. Le Pilote se crut obligé de prendre aussi-tôt le large, dans la crainte que ces deux Nègres ne fussent allés chercher quelque Magicien du Pays pour faire abîmer la Chaloupe [& enlever les hommes.] Quelques jours après, le même (x) Portugais descendit à terre pour satisfaire à quelque besoin naturel. Il se retira derrière un Rocher; mais au même instant il revint au bord de l'eau, dans une (y) mortelle frayeur, en implorant l'assistance de ses compagnons, [qui ne manquèrent pas de courir à son secours.] Il avoit vu derrière le Rocher un feu allumé & quelques filets de Pêcheurs qui étoient à sécher, d'où il avoit conclu que les Nègres n'étoient pas éloignés. L'Excès de sa crainte lui fit oublier ses besoins; & [l'Auteur remarque, avec beaucoup de simplicité, qu'il] passa trois jours sans en ressentir.

CETTE Côte n'est qu'une longue chaîne de montagnes nues & stériles, qui forment un affreux spectacle. Cependant, à la latitude de quatorze degrés, (z) on découvre quelques arbres verts; & le rivage, qui devient plus agréable, présente de bons Ports, dont plusieurs contiendroient deux ou trois mille Vaisseaux. Le jour de Noël on mouilla dans celui de S. Philippe, Capitale du Royaume de Benguela. On vit aussi-tôt venir à bord quantité de petits Canots conduits chacun par deux Pêcheurs Nègres, qui venoient offrir d'échanger leur poisson pour du tabac de

(v) *Angl.* de sorte que ressemblant à un plat de lait caillé ils le mangèrent avec. . .
R. d. E.

(x) *Angl.* Le Pilote. R. d. E.

(y) *Angl.* tout effoufflé. R. d. E.

(z) *Angl.* ils découvrirent. R. d. E.

de Br
& fit
muniq
gent a
infail
sans l'e
est épa
Gouver
ni liqu
gaïse.
fruits d
La chai
dans le
neur, c
quelque
les Miss
de Portu
qu'il pos
chans &

APR
leur Voy
au Port
nd. Ay
souple de
leur arriv
ospice
aux Ha
nt au
sur Ord
ere, d
gé de
troupe,
en arriva
éloigné.

QUEL
& de cor
dans celu
qui avoic
du moins
Ils leur
dans les

(a) *Angl.*
(b) [Vo
(c) C'e
donnent au
que ce ne

écouvrit-on
 et à se pro-
 endirent té-
 e, & qu'on
 rencontrer
 nt plusieurs
 rachés sous
 ançant ; &
 Elle en prit
 Capitaine dit
 te ronde &
 Ses négocoi-
 sser. Enfin
 e, qui con-
 cette Mer,
 -même une
 on. (v) Il
 ni fut mangé
 bisson devoit

enté de def-
 'assura qu'au
 aperçurent
 ut obligé de
 ne fussent al-
 chaloupe [&
 ugais descen-
 derrière un
 ne (y) mor-
 ne manquée
 ocher un feu
 il avoit con-
 rainte lui fit
 e simplicité.

ues & stér.
 latitude de
 & le rivage.
 eurs contien-
 on mouilla
 a. On vit
 un par deux
 our du tabac
 de

E.
 d. E.
 R. d. E.

de Brésil. L'Auteur descendit au rivage, avec le Supérieur [de sa troupe,] & fit [aux Nègres] un Sermon en Langue Portugaise. L'air du Canton communiqué aux alimens une si pernicieuse qualité, que les Etrangers qui en mangent à leur arrivée, s'exposent à la mort ou, pour le moins contractent infailliblement quelque dangereuse maladie. Cette raison doit ôter aux Passans l'envie de débarquer, & sur-tout celle de boire de l'eau du Pays, qui (a) est épaisse & mal-saine. Les deux Missionnaires n'acceptèrent le dîner du Gouverneur, qu'après s'être bien assurés qu'il ne leur seroit servir ni provisions ni liqueurs de cette Contrée. Il les traita fort-bien, à la manière Portugaise. Le Vaisseau eut part aussi à ses libéralités. Il y envoya de fort bons fruits de l'Europe, & un bœuf entier [égorché], mais petit & sans cornes. La chair en étoit de très-bon goût, & ces animaux sont en grand nombre, dans le Pays [qui n'en produit pas d'autres bons à manger.] Le Gouverneur, qui manquoit de Prêtres, proposa au Supérieur de lui laisser pendant quelque-tems un de ses Religieux ; mais la figure des Blancs du Pays dégoûta les Missionnaires. Ils sçavoient d'ailleurs que pour les crimes odieux le Roi de Portugal envoie les Bannis à Benguela, comme dans le lieu le plus infecté qu'il possède, & que ces misérables Proscrits sont par conséquent les plus méchans & les plus perfides de tous les hommes (b).

APRÈS avoir pris congé du Gouverneur, les Missionnaires continuèrent leur Voyage, & l'achevèrent heureusement le douzième jour. Ils mouillèrent au Port de Loanda, le plus beau & le plus spacieux que l'Auteur eût jamais vu. Ayant pris Terre avec Carli, son Compagnon, ils furent reçus par une foule de Blancs & de Nègres, qui exprimèrent la joye qu'ils ressentoient de leur arrivée en baissant leurs habits & les embrassant. Ils se rendirent à leur hospice (c) au milieu de ce cortège. L'Eglise étoit remplie des principaux Habitans de la Ville & de plus de trois cens-personnes, qui s'avancèrent au devant d'eux. Ils trouvèrent dans le Couvent trois Religieux de leur Ordre ; un Vicaire de Congo, qui se rétablissoit d'une maladie ; un Prêtre, d'Angola, qui avoit actuellement la fièvre, & un vieux Frère-Lay [âgé de soixante & dix ans]. Ils apprirent que deux Missionnaires de leur troupe, qui étoient partis de Gênes quelque-tems avant eux, étoient morts en arrivant ; l'un à Loanda, l'autre à Messangrano (d), qui n'en est pas éloigné.

QUELQUE tems après le Vicaire de Congo prit la résolution de partir & de conduire Angelo & son Compagnon dans le Pays de Songo, & de-là dans celui de Bamba. Ce projet chagrina beaucoup les Habitans de Loanda, qui avoient espéré de le retenir dans leur Ville. Ils les pressèrent d'y passer du moins une année, pour s'accoutumer à l'air & aux alimens du Pays. Ils leur représentèrent les dangers auxquels ils alloient exposer leur vie, dans les Déserts mal-sains de Bamba. Mais rien ne fut capable de refroidir leur

(a) Angl. ressemble à de la lessive. R. d. E. R. d. T.
 (b) [Voyage d'Angelo. pag. 560.] (d) Il y a quelque apparence que c'est Messangrano, [qu'on a déjà vu dans la Relation de Battel.]
 (c) C'est le nom que les Missionnaires donnent aux lieux de leur résidence, parce que ce ne sont pas des Couvents réguliers.

ANGELO.
 1667.

On arrive à S. Philippe de Benguela. Malignité de l'air dans ce Pays.

Repas que le Gouverneur donne aux Missionnaires.

Ils arrivent à Loanda.

Destination d'Angelo & de Carli.

ANGELO.
1667.

Fin du récit
d'Angelo.

leur zèle, & de leur faire redouter des fatigues & des périls qu'ils envisageoient depuis long-tems comme l'objet de tous leurs desirs (e).

TEL est l'Extrait des Lettres d'Angelo, [qui compose la première Partie de cette Relation. Carli prend ici la plume, pour continuer jusqu'à la fin de l'Ouvrage.]

(e) [Voyage Angelo pag. 561. & suiv.]

§. I I.

(a) *Courses Evangéliques des Missionnaires de Congo*, [suivant la Relation de Denis Carli.]

CARLI.
1667.

Arrivée
d'Angelo &
de Carli au
Fort de Dante.

UN repos de quelques jours, qu'Angelo & Carli prirent à Loanda, ne fut qu'une préparation pour commencer leur carrière Apostolique. Ils s'embarquèrent dans une Pinasse; & côtoyant le rivage, ils arrivèrent en deux jours à Dante (b), sur la frontière du Royaume d'Angola, où les Portugais ont un Fort. Leur premier soin fut de saluer le Gouverneur, & de lui communiquer les Lettres du Conseil de Loanda, qui étoit chargé de l'administration jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Viceroi. Ces Lettres contenoient des recommandations, pour leur faire trouver des Nègres & ce qui étoit nécessaire au transport de leur équipage. Pendant deux jours, qu'ils passèrent au Fort de Dante, le Gouverneur employa ses gens à la pêche, & fit saler du poisson pour la provision de leur Voyage. [Il y avoit parmi ces poissons des soles & des pelamides longues de plus d'une palme.] Outre ce présent & trente Nègres qu'on nomma pour les accompagner, il leur fournit des hamacks. Tout le monde les assura que chauffés & vêtus comme ils étoient, ils ne devoient point espérer de pouvoir marcher long-tems à pied; & malgré leur répugnance, ils furent obligés de se soumettre à l'usage du Pays, [puis que, dit l'Auteur, il n'y avoit point d'autre remède.]

Comment ils
commencent
leur route par
Terre.

On ne trouve point de grandes routes dans ces Régions sauvages. Les chemins sont des sentiers fort étroits, où (c) deux personnes auroient peine à passer de front. Quelques Nègres faisoient l'Avant-Garde, avec leurs fusils & leurs arcs. Angelo venoit ensuite dans son hamack, & Carli après lui dans (d) une autre de ces voitures. Ils étoient suivis du reste de leurs Nègres, dont l'office étoit de relever les porteurs lorsqu'ils commençoient à paroître fatigués. On auroit peine à s'imaginer avec quelle légèreté ils marchent [quoiqu'ils étoient chargés,] [par des chemins fort pénibles.] Ils sont armés de leurs arcs & de leurs flèches. Leur terme étoit une de leurs Villes, qu'ils nomment *Dantes*, où d'autres porteurs devoient leur succéder. [On regrette ici que l'Auteur ait négligé les distances.]

(a) *Angl.* Voyage des Missionnaires au Congo. R. d. E.

(b) C'est apparemment la Rivière Dante, [dont Battel parle aussi.]

(c) *Angl.* ils étoient donc obligés de marcher à la file. R. d. E.

(d) *Angl.* dans son filet qu'il trouvoit une sorte de voiture fort commode. R. d. E.

I
dan
na
le R
de]
plus
sans
pour
la gr
drap
étoit
tège
Le re
Mais
fons
& de
CE
séparé
proprio
Les h
jour.
jusqu'à
porten
ou (b)
es mar
à main
ont tré
ent pa
eux-r
ue s'il
LES
Venise
col, pa
témoign
bate d'a
n'euffen
ms. [A
pallent
Père ou
rent ave
deux de
(f) A
d. E.
(g) A
savoient
R. d. E.
(h) L

Le Prince ou le Seigneur du Libate, que les Habitans nomment *Makolonte* dans leur Langage, s'empessa de rendre visite aux Missionnaires, & leur donna pour logement deux des meilleures cabanes [de cet endroit.] Dans tout le Royaume, excepté à S. Salvador, on ne trouve point une seule [maison de] pierre, [mais uniquement des Cabanes de chaume & de paille.] Les plus belles maisons sont bâties de terre & couvertes de chaume; la plupart sans fenêtres (*f*) & sans autre ouverture que la porte. Le Makolonte portoit pour habit une pièce d'étoffe [faite de feuilles de Palmier] à la ceinture, de la grandeur d'un mouchoir [pour couvrir sa nudité,] & un manteau de drap bleu de l'Europe, qui lui tomboit jusqu'à terre. [Le reste de son Corps étoit nud.] Le goût général du Pays est pour le bleu. Les Officiers du cortège n'avoient (*g*) qu'une pièce d'étoffe ou un petit pagne de la même couleur. Le reste du Peuple étoit couvert de feuilles d'arbres ou de peaux de singes. Mais ceux qui vivent en pleine campagne, & qui n'ont point d'autres maisons que le dessous des arbres, sont entièrement nus, sans distinction d'âge & de sexe.

Ce premier Libate étoit [assez grand &] composé d'environ cent cabanes, séparées l'une de l'autre, avec aussi peu d'ordre que d'élégance ou de propreté, mais on peut dire qu'elles ne sont point habitées pendant le jour. Les hommes connoissent peu la tristesse & l'ennui. Ils se réjouissent pendant le jour. Ils convergent ensemble. Ils jouent de quelques misérables Instrumens jusqu'à la nuit. Les femmes forment le matin pour aller cultiver la terre. Elles portent sur le dos un panier, qui contient un pot de terre noire nommé *Kiou-sou* (*h*), avec un de leurs enfans. Le plus jeune est dans leurs bras, & succe les mammelles de sa Mère sans aucun secours. Elles mènent le troisième par la main. Souvent elles en portent un quatrième dans leur sein, car la plupart sont très-fécondes. Si leurs enfans sont en plus grand nombre, les autres suivent par derrière; à moins qu'ils ne soient assez grands pour être abandonnés eux-mêmes. Les Pères & les Mères ne prennent point alors plus de soin d'eux que s'ils ne leur appartoient pas.

Les Missionnaires firent présent au Makolonte d'un colier de verre, [de Venise] que les Nègres appellent *Miffanga*, & qu'ils portent sans cesse au col, parce qu'ils n'ont point de lieu où ils puissent le garder. Après (*i*) avoir témoigné sa reconnaissance à ses hôtes, il fit avertir tous les Habitans du Libate d'amener leurs enfans pour les faire baptiser. Mais il y en avoit peu qui n'eussent déjà reçu le Baptême. Les Capucins ont cette Mission depuis trente ans. [A cette occasion le Nègre leur dit qu'il étoit venu un Capucin qu'ils appellent en leur Langue *Gramga*; ajoutant par respect le mot *Pamet* qui signifie Père ou Maître.] Lorsqu'il en arrive un dans le Libate, tous les pères accourent avec les enfans qui n'ont point été baptisés, en portant dans la main deux de leurs (*k*) pagnes de feuilles [de Palmier] ou [chacun trois mille cinq cents]

(*f*) *Angl.* la porte leur en tenant lieu.
R. d. E.

(*g*) *Angl.* qu'un de ces mouchoirs qu'ils envoyoit à Loanda pour être teint en bleu.
R. d. E.

(*h*) L'Original met *Quiou-sou*; [mais il me

semble que dans tous ces noms le *K* fait naître une idée plus précise de leur véritable son.]

(*i*) *Angl.* après ces premiers Complimens reçus & rendus. R. d. E.

(*k*) *Angl.* mouchoirs. R. d. E.

CARTI.
1667.

Maisons &
habillemens
du Pays.

Description
d'un Libate
& de ses Ha-
bitans.

Fécondité
de femmes.

Les Missio-
naires bapti-
sent les en-
fans.

CARLI.
1667.Ils disent la
Messe, Joie
d's Nègres.Animaux
qui se pré-
sentent sur la
route.

cents] coquilles de *Zimbi*, qui sont la monnoie courante du Pays, ou un poulet, avec un peu de sel pour la bénédiction de l'eau baptismale. On leur avoit autrefois porté de la volaille, qui avoit multiplié fort abondamment; mais les guerres l'ont presque entièrement détruite. Ils offrent ces présens au Prêtre, quoiqu'il n'exige aucun salaire de ceux qui n'apportent rien. Les deux Missionnaires baptisèrent chacun quinze enfans.

CARLI ayant averti le Makolonte de faire préparer tout ce qui étoit nécessaire pour célébrer la Messe le jour suivant, plusieurs Nègres furent chargés de couper du bois & des feuilles de Palmier, dont on composa aussi-tôt une petite (1) Eglise & un Autel [selon sa direction.] Les ornemens furent tirés des caisses que les Missionnaires avoient apportées. On avoit pris soin de bâtir l'Eglise ou la Chapelle sur une petite éminence, afin que tout le monde pût voir le Prêtre, si tout le monde ne pouvoit pas l'entendre. L'Assemblée fut très-nombreuse. Après la Messe, les Missionnaires divisèrent le Peuple en deux parties, pour lui expliquer les principes de la Religion par le ministère des Interprètes. Ensuite les Nègres se mirent à jouer de leurs Instrumens, à chanter & à danser, avec un bruit qui se seroit fait entendre d'une [demi]-lieue. Lorsque les Missionnaires parurent disposés à se retirer, le Makolonte fit un signe, qui imposa silence à toute l'Assemblée. [Et cela leur étoit assez nécessaire à tous, car ils étoient tout en sueur.] Ils partirent, après avoir donné une bénédiction publique à ce bon Peuple; & les danses recommencèrent aussi-tôt avec le même bruit (m).

CARLI remarqua, dans la route, différentes sortes d'animaux, sur-tout quantité de singes de diverses couleurs, qui montoient fort légèrement au sommet des plus grands arbres. Il aperçut deux pakasses, espèce d'animal qui ressemble au busle & qui a le rugissement du Lion. Le Zebra se trouve aussi dans cette Contrée. Les Missionnaires virent une autre bête, dont le poil étoit noir & jaune, mais (n) si loin sur la montagne, que n'ayant pu le distinguer parfaitement, ils le prirent pour un Léopard sur le témoignage de leurs Nègres. Dans un autre lieu, ils rencontrèrent un gros animal endormi, qui s'éveilla aux cris du (o) cortége, & qui, s'étant levé avec un grand saut, prit aussitôt la fuite. Il ressembloit par le corps, aux loups, [dont il y a grand nombre dans ces Contrées,] mais il avoit la tête d'un veau, & cette disproportion de parties le rendoit fort hideux. Les Nègres assurèrent que c'étoit un monstre, [dont le nom leur étoit inconnu. De tous les côtés,] il se présentoit un grand nombre d'autres bêtes, qui avoient beaucoup de ressemblance avec les chèvres, & qui s'attendoient les unes les autres pour prendre la fuite ensemble. On voyoit aussi une multitude de poules, beaucoup plus grosses que les poules privées. (p) [Les Missionnaires en mangèrent plusieurs & leur trouvèrent] le goût du lièvre.

IL ne leur arriva rien d'extraordinaire dans le second Libate, & leurs exercices s'y firent aussi tranquillement qu'au premier. Mais ayant continué leur route,

(1) Une petite Chapelle de verdure. d. E.
R. d. E.

(m) [Voyage de Carli pag. 563.]

(n) Angl. fort loin sur une montagne que leur interprète leur dit être un Léopard. R.

(o) Angl. des Nègres. R. d. E.

(p) Angl. & qui ont le goût de lièvre.

R. d. E.

route.
la por
étoit
d'épin
Elle fu
des ca
ils aim
pendir
rés en
gisseme
leva un
la haye
quoiqu'
de d'abo
ditré qu'
il ré
me, il se
& qui a
avoir ent
disant qu
ver au C
APRÈ
hamacks.
chir sur l
de se pla
quelques
mirent
& de
un peu la
Il prit de
plusieurs
&] d
des trous
bien-tôt se
re du feu.
dont ils tir
ferent un
FANDI
n'étoit pas
& sembloit
armes ave

(q) [Il y
sion.](r) Angl.
mais la craint
ter le Cœur.

route, ils arrivèrent un jour au soir dans un autre Libate, dont ils trouvèrent la porte fermée. L'enclos [qui est comme la muraille de leurs Villes] (q) étoit une haie d'épines de la hauteur d'une pique; & la porte n'étoit qu'un tas d'épines sèches, [que les Habitans avoient rassemblées à l'ouverture de cet enclos. Elle fut ouverte pour recevoir les Missionnaires, & le Makolonte] leur offrit des cabanes [pour y passer la nuit.] Mais comme la chaleur étoit excessive, ils aimèrent mieux passer la nuit en plein air dans leurs hamacks, qu'ils suspendirent d'un côté au sommet d'une cabane, & de l'autre à deux pieux plantés en croix. Vers minuit trois Lions s'approchèrent de la haie, avec des rugissemens qui faisoient trembler la terre. Carli, réveillé par cet horrible bruit, leva un peu la tête pour découvrir les monstres à la clarté de la Lune. Mais la haie étoit si épaisse & si couverte de feuilles, qu'il ne put les appercevoir, quoiqu'il jugeât facilement qu'ils ne devoient pas être éloignés. La crainte le fit d'abord penser à se retirer dans une cabane; cependant, après avoir considéré qu'il étoit impossible aux trois Lions de passer une haie si épaisse & si haute, il résolut (r) d'attendre tranquillement le jour. Aussi-tôt qu'il le vit paroître, il se hâta de rejoindre Angelo, qui s'étoit placé contre la cabane voisine, & qui avoit profité de la fraîcheur pour dormir d'un profond sommeil, sans avoir entendu le rugissement des Lions. Il le félicita sur sa tranquillité, en lui disant que si les Lions étoient venus le dévorer, il auroit eu le bonheur d'arriver au Ciel sans sçavoir par quel chemin.

APRÈS avoir baptisé plusieurs enfans, ils se remirent en marche dans leurs hamacks. Vers midi, les Nègres leur conseillèrent de s'arrêter, pour se rafraîchir sur le bord d'une petite Rivière voisine, dont l'eau étoit excellente. Ils se placèrent sous quelques arbres, dans le dessein d'y faire préparer quelques alimens. Une partie de leurs gens alla couper du bois. D'autres mirent à cueillir (s) du bled noir. Angelo voulut se servir de son cailloir & de son fusil pour allumer du feu. Mais un Nègre, qui entendoit un peu la cuisine, lui dit qu'il n'étoit pas besoin de fer ni de caillou. Il prit deux morceaux de bois, l'un épais de deux doigts & percé de plusieurs trous qui ne le traversoient point entièrement; l'autre [plus petit &] de l'épaisseur d'un seul doigt; & faisant entrer celui-ci dans un des trous du premier, il l'agita tellement avec les deux mains qu'on en vit bien-tôt sortir des flammes. C'est la méthode commune des Nègres pour faire du feu. Ceux qui étoient allés cueillir du bled revinrent chargés d'épis, dont ils tirèrent le grain, & l'ayant fait bouillir avec des patates, ils en composèrent un mets supportable (t).

TANDIS que chacun s'employoit à ce travail, on découvrit un éléphant, qui n'étoit pas moins gros qu'un chariot chargé de foin. Il avoit la tête pendante & sembloit avoir perdu une de ses dents. Tous les Nègres sautant sur leurs armes avec de grands cris, lui décochèrent une grêle de flèches. Mais un d'entr'eux

CARLI.
1667.

Carli est effrayé par trois Lions dans un Libate.

Tranquillité de son Compagnon.

Comment les Nègres de Congo font du feu.

Rencontre d'un éléphant, & manière de l'effrayer.

(q) [Il y a de nos Villes, dans la traduction.]

(r) *Angl.* il se recoucha jusqu'au jour, mais la crainte lui fit plus d'une fois palpir le Cœur. R. d. E.

(s) L'Auteur ne dit pas si le terrain étoit cultivé, ou si ce bled croissoit naturellement. R. d. T.

(t) [Voyage de Carli pag. 564.]

CARLI.
1667.

Rencontre
d'un serpent
prodigieux.

Les Missio-
naires trou-
vent un beau
Village, où
ils ne compt-
toient trou-
ver que deux
cabanes.

Marche
pompeuse
d'un Seigneur
du Pays.

d'entr'eux, plus expérimenté que ses Compagnons, courut vers une cabane qui n'étoit pas éloignée, & mit le feu au toit de chaume. La flamme, qui s'éleva aussitôt, effraya le monstrueux animal & lui fit prendre la fuite, avec trois flèches qui demeurèrent enfoncées dans sa peau. Malheureusement le feu, poussé par le vent, se communiqua bien-tôt aux herbages voisins, qui étant fort secs & fort hauts, furent consumés en un instant [de même que les arbres, l'herbe verte, & tout ce qui se trouva en son chemin] dans l'espace de plus d'une lieue. Cet incendie jeta l'effroi parmi toutes les bêtes du Canton, & rendit le chemin fort libre [& fort sûr] jusqu'au Libate suivant.

UN autre jour, [les Nègres de l'escorte] rencontrèrent sur le chemin un prodigieux serpent. Il avoit la tête aussi grosse que celle d'un veau. Sa longueur étoit de vingt-cinq pieds; [& l'Auteur craint si peu qu'on l'accuse d'exagération, qu'il cite en témoignage] la peau d'un autre Serpent de la même longueur, qu'il mesura lui-même, & qu'Angelo son Compagnon [à qui l'on en fit présent] envoya dans la fuite à son père, avec d'autres curiosités. A la vue de cette affreuse créature, les Nègres poussèrent un grand cri, suivant leur usage, & firent monter les Missionnaires sur un terrain plus élevé, pour lui donner le tems de passer ou de reculer. Carli observa qu'en avançant, elle faisoit autant de mouvement dans l'herbe que le passage de vingt hommes. On s'arrêta plus d'une heure, pour s'assurer qu'il ne restoit rien à craindre de son retour [& l'on se mit en chemin.] Mais les Missionnaires s'aperçurent assez (v) que les Nègres étoient plus effrayés qu'eux-mêmes, & qu'ils avoient peu de fond à faire sur leur secours. Ils regretterent plusieurs fois de n'avoir point apporté un ou deux fusils, dont ils auroient tiré, [dans ces occasions,] plus (x) de service que de leur escorte. La (y) seule ressource, pour des Voyageurs sans armes, est de s'éloigner par la fuite, ou de mettre le feu aux herbages.

EN arrivant sur le bord d'une Rivière, où, suivant leurs informations, ils ne s'attendoient à trouver que deux ou trois chaumières pour servir de logement aux Nègres qui vont de Loanda à S. Salvador, ils furent surpris de trouver un grand nombre de huttes, & d'entendre le son des trompettes, des tambours, des fifres & de plusieurs autres Instrumens. Les Nègres s'imaginèrent que ce pouvoit être le *Grand-Duc* (z) ou le Seigneur de la Province. Mais s'étant approchés, ils remarquèrent que toutes les huttes paroissoient neuves & qu'elles étoient environnées d'une haye d'épines fort épaisses, pour servir de défense contre les bêtes sauvages qui viennent se désaltérer dans la Rivière. Bien-tôt ils virent venir au-devant d'eux quatre Mulâtres, armés de mousquets, avec quantité de Nègres qui jouoient de leurs Instrumens. Ils étoient envoyés par le frère du Capitaine-Major de Dante, Nègre distingué, qui reçut fort civilement les Missionnaires. Il leur dit qu'étant en marche avec ses gens, il faisoit bâtir chaque jour au soir un Village tel qu'il le voyoit. Sa troupe, ou son Armée, étoit composée de dix-huit cens hommes, sans y comprendre les femmes & les enfans [& voila pourquoi ils avoient été obligés de rester deux jours à Dante, où ils ne trouvoient pas assez de monde pour les accompagner.]

(v) *Angl.* dans cette occasion. R. d. E. R. d. E.

(x) *Angl.* une grande utilité R. d. E.

(y) *Angl.* Leur seul remède, quand ils rencontroient des bêtes sauvages, étant de

(z) On verra dans la suite le sens de ces termes. R. d. F.

com
du l
Sold
bon
met
[Le
& k
Missi
Voy
U
qu'on
pines
quels
offrir
dre un
offre,
gea da
d'autre
souper
accord
qui vin
fessés,
que tro
(d) leur
oient a
la fuite
LE
Portuga
llir un
ur fut
es jours
esté du
est une
& deser
stinaux
qui n'i
toles
cepteroi
(z) An
R. d.
(a) An
(b) C'e
quoiqu'elle
pliques. R.
(c) An
banne.
(d) An

compagner.] Après avoir traité les Missionnaires avec des poulets & des fruits du Pays, il leur (x) offrit son secours pour traverser la Rivière. Entre les (a) Soldats de sa garde, il avoit vingt-quatre Mulâtres, [qui étoient des gens de bonne mine, hardis & intrépides; ils étoient] armés de mousquets & de cimeteres. Les armes de ses Nègres étoient des arcs & des demi-piques (b). [Les Instrumens sonnèrent & les cris redoublèrent à son départ.] Cet appareil, & le bruit des Instrumens qui ne cessa point de se faire entendre, donna aux Missionnaires une haute idée de la magnificence des Seigneurs du Pays dans leurs Voyages.

UN demi-mille au-delà de la Rivière, ils aperçurent les deux chaumières qu'on leur avoit annoncées. Elles n'étoient point défendues par une haye d'épines; mais elles avoient, à peu de distance, quatre arbres, au sommet desquels on avoit pratiqué quelques petites hutes. Les Nègres [de l'escorte] leur offrirent de faire la garde [sur les arbres] pendant la nuit, s'ils vouloient prendre un peu de repos dans les chaumières. Angelo & Carli [acceptèrent cette offre, &] choisirent la meilleure des deux cabanes. Le reste de l'escorte se logea dans l'autre. [Leur sommeil auroit été tranquille,] s'ils n'eussent point eu d'aussi grande incommodité que d'être couchés sur la paille. Ils avoient eu de quoi souper abondamment de ce que le Seigneur Nègre avoit eu la charité de leur accorder. Mais vers minuit leur repos fut troublé par un Lion & une Tigresse, qui vinrent se réjouir autour de leur chaumière. [Après s'être mutuellement confessés,] ils jetteront les yeux au travers de quelques fentes & n'aperçurent que trop ces deux bêtes, qui n'étoient qu'à (c) vingt pas du mur. La crainte (d) leur fit passer quelques mauvais momens. Cependant leurs Nègres, [qui veilloient avec beaucoup de fidélité,] allumèrent un feu, dont la vue fit prendre la fuite aux deux monstres.

LE lendemain, ils joignirent un petit corps de Nègres, qui portoient un Portugais [dans son hamack. C'étoit un jeune Ecclésiastique,] qui alloit remplir un Canoniat dans l'Eglise Cathédrale de S. Salvador. Cette rencontre leur fut d'autant plus agréable, qu'ils s'étoient vus à Loanda [où il venoit tous les jours dire la Messe dans leur Eglise.] Ils marchèrent ensemble pendant le reste du jour. Carli demanda au jeune Chanoine comment il avoit pu quitter une aussi belle Ville que Lisbonne, pour venir habiter des Contrées arides & désertes? Sa réponse fut, qu'il étoit bien payé, & que ses appointemens annuels montoient, grâces au Ciel, à cinquante mille reys. Le Missionnaire, qui n'ignoroit pas que cinquante mille reys ne font qu'environ (e) quarante pistoles,] lui dit [que ce revenu étoit médiocre, &] que pour lui, il n'accepteroit pas le même Emploi pour des millions d'Or (f). Que venez-vous donc faire

(x) *Angl.* il attendit pour les voir traverser R. d. E.

(a) *Angl.* les gens de sa suite R. d. E.

(b) C'étoient apparemment des zagales, quoiqu'elles soient plus courtes que nos demi-piques. R. d. T.

(c) *Angl.* qu'à un jet de pierre de la Cabanne.

(d) *Angl.* Le cœur leur battoit terrible-

ment; mais les Nègres ayant parlé quelque tems ensemble. . . . les deux bêtes s'enfuirent vers la Rivière. R. d. E.

(e) Ou dix-sept livres sterling, [suivant l'usage.] Cette R. du T: est dans le texte de l'Original, où il n'est point parlé de pistoles. R. d. E.

(f) *Angl.* mille. R. d. E.

CARLI.
1667.

Les Missionnaires sont effrayés par un Lion & une Tigresse.

Rencontre d'un Chanoine de S. Salvador.

Son entretien avec les Missionnaires.

CARLI.
1667.

faire ici? lui demanda le Chanoine. Nous venons, repliqua le Missionnaire, pour l'amour de Dieu & du Prochain, & nous nous croirons bien récompensés de toutes nos fatigues, si elles peuvent contribuer au salut d'une seule Ame (g). Lorsqu'ils furent arrivés au Libate suivant, n'y trouvant point assez de Nègres pour les porter, ils proposèrent au Chanoine de prendre le devant, dans la vûe d'attendre le retour de ses porteurs. Mais ils ne purent l'y faire consentir. Quelques jours après il mourut à Bombi, d'où ils étoient partis avant qu'il y fût arrivé.

Libate de
Bombi, gou-
verné par un
Marquis.

Dangereuse
aventure des
Missionnaires.

Duc de Bam-
ba, Général
de Congo,
contre le
Comte de
Songo.

BOMBI est un très-grand Libate, gouverné par un Marquis, Vassal du Duc de Bamba, comme ce Duc l'est du Roi de Congo. Un de ses fils, âgé de vingt-cinq ans, qui parloit fort-bien la Langue Portugaise, ayant offert aux Missionnaires de leur servir d'Interprète pendant leur séjour à Bamba, ils acceptèrent cette faveur avec le consentement de son père. Ils partirent au Soleil levant, fort satisfaits du nouveau Compagnon qu'ils avoient acquis; mais au moment qu'ils s'y attendoient le moins, ils virent devant eux, dans l'éloignement, un grand feu que les Nègres avoient allumé dans les herbages. Le vent poussant les flammes à leur rencontre, ils ne doutèrent point qu'elles ne leur amenassent bien-tôt un grand nombre de bêtes féroces. Leurs Nègres les avertirent que le seul moyen d'éviter la furie de ces animaux étoit de monter sur les arbres. [Il fallut suivre ce conseil.] Ils avoient heureusement dans leurs malles une échelle de corde, qu'ils avoient apportée du Brésil. Un Nègre monta sur un arbre pour l'attacher au haut du tronc, & les deux Missionnaires, avec le fils du Marquis, cherchèrent aussi-tôt leur sûreté dans cet azile. Ils tirèrent l'échelle après eux, tandis que tous les Nègres montèrent sur les arbres voisins. Le (b) péril étoit pressant, car on vit paroître immédiatement un si grand nombre d'animaux (i) redoutables, [que, toute la Compagnie leur eut à peine fourni de quoi faire un repas] tels que des tigres, des lions, des loups, des pacasses, des rhinoceros & quantité d'autres espèces, qui levèrent la tête en passant, avec une (k) sorte d'admiration. Les Nègres en blessèrent quelques-uns de leurs flèches empoisonnées [du suc de certaines herbes] (l).

Le lendemain les Missionnaires arrivèrent dans un Libate, dont les Habitans étoient partis à la suite du Duc de Bamba, pour faire la guerre au Duc (m) de Songo (n), qui s'étoit révolté [depuis longtems] contre le Roi de Congo. Après quelques rencontres, où la victoire avoit été balancée, on étoit convenu d'une trêve; mais les Parties avoient repris les armes, & le Duc de Bamba commandoit les Troupes Royales. Comme il étoit resté fort peu de monde dans le Libate, Angelo prit la résolution de se rendre seul à Bamba, qui n'en n'est point éloigné, & promit à Carli de lui envoyer de-là vingt hommes, pour

(g) [On voit ici l'hypocrisie du Clergé Régulier de l'Eglise de Rome & sa haine invétérée & comme héréditaire pour les Séculiers. L'auteur voudroit ici taxer d'avarice, le Chanoine qui venoit dans un Pays si mal-sain, pour une chétive pension: & faire croire qu'il n'y venoit que par charité & dans le desir de procurer aux habitans la connoissance & les moyens du salut. Mais qui pourra se persuader que des hommes, qui, plutôt que de dire une messe pour tirer une ame du purga-

toire, à moins qu'on ne leur donne un *Schelling* pour leur peine, l'y laisseroient brûler éternellement, soient disposés à sacrifier des millions au Salut de leur prochain.]

(b) *Angl.* précisément assez à tems pour être en sûreté. R. d. E.

(i) *Angl.* de bêtes féroces. R. d. E.

(k) *Angl.* & les regardèrent. R. d. E.

(l) *Carli ubi sup.* pag. 566.

(m) *Angl.* Comte. R. d. E.

(n) Ou plutôt Sogno.

pour
pen
ves,
zeba
tat
pouv
te de
des
dans
lui er
donne
conse
envire
fit em
bate;
pour l
EN
Vers le
Lion,
sur son
pour f
ont été
& fort
les Né
Carli an
clos, c
en app
portoit
semblo
volonte
un repr
comme
e, " a
Lorsq
SA b
prendre
étoit t
doute a
gir, co
que les
tems de
tumé à
coute
la poi

(o) An
(p) Le

pour le transporter avec le bagage. Carli & le fils du Marquis attendirent pendant six jours. Ils avoient, pour unique nourriture, de grosses (o) fèves, que le fils du Marquis alloit cueillir tous les jours. Elles s'appellent *Kazebaze* dans le Langage du Pays. Mais l'Auteur ne s'aperçut que trop, à l'état de ses forces, que ce secours ne suffisoit pas pour les entretenir. A peine pouvoit-il se soutenir sur ses jambes. Il lui vint à l'esprit de s'asseoir à la porte de sa cabane & d'y enfiler des chapelets. Les Habitans, qui n'étoient que des vieillards, s'assemblèrent autour de lui, pour admirer les grains enfilés dans un cordon de soie, auquel la médaille étoit attachée. Ils le prièrent de lui en donner quelques-uns pour leur Makolonte. Carli les assura qu'il leur en donneroit volontiers, s'ils vouloient lui faire présent d'un poulet. Ils y consentirent d'autant plus facilement, qu'ils en avoient un grand nombre aux environs du Libate. [L'Auteur proteste que] ce fut la nécessité seule qui lui fit employer ce stratagème. Il n'y avoit point d'enfans à baptiser dans le Libate; & les Habitans, [dit-il,] n'étoient point accoutumés à faire l'aumône pour l'amour de Dieu.

ENFIN les (p) porteurs arrivèrent de Bamba, & Carli se mit en marche. Vers le soir, assez près du Libate où il devoit passer la nuit, il rencontra un Lion, si blessé, qu'à peine pouvoit-il se traîner, en laissant une trace de sang sur son passage. Les Nègres [effrayés] se déchargèrent de leur fardeau, pour saisir leurs flèches. Un d'entr'eux fit du feu, avec les deux bâtons qui ont été décrits, & le mit aux herbages, qui étoient alors fort secs, fort hauts & fort épais. [car on étoit au mois de Mars.] La flamme s'élevant, & les Nègres continuant leurs cris, on vit bien-tôt le lion changer de route. Carli arriva au Libate une heure avant la nuit. Cette Place n'avoit point d'enclos, comme celles [où les Missionnaires avoient passé jusqu'alors, & Carli en apprit bien-tôt la raison.] S'étant rendu droit au Marché, [où le Peuple se portoit en foule,] il y vit un Nègre blessé, autour duquel tout le monde s'assembloit. Il demanda de quoi il étoit question. On lui dit que c'étoit le Makolonte, qui venoit de combattre un Lion. Carli, après l'avoir salué, lui fit un reproche de ne pas avoir autour de son Libate une bonne haie d'épines, comme il en avoit vû dans les autres Villes. „ Père, lui dit le Makolonte, „ aussi long-tems que je ferai au monde, on n'aura pas besoin ici d'une haie. „ Lorsque je ferai mort, on fera ce qu'on jugera nécessaire.

SA blessure étoit légère. L'Auteur ayant marqué de la curiosité pour apprendre les circonstances du combat, le Makolonte lui raconta lui-même qu'il étoit trouvé dans le même lieu avec ses gens, lorsqu'un Lion affamé, & sans doute attiré par l'odeur de la chair humaine, avoit fondu sur eux, sans rugir, comme ces animaux y sont accoutumés [en cherchant leur proie,] & que les Nègres de l'assemblée, qui étoient sans armes, avoient à peine eu le tems de s'échaper: „ Pour moi, continua-t-il, comme je ne suis point accoutumé à fuir, j'ai mis un genou & une main contre terre; & tenant mon couteau de l'autre main, j'ai frappé le Lion de toute ma force au milieu de la poitrine. Il a poussé des rugissemens lorsqu'il s'est senti blessé. Il s'est „ jetté

CARLI.
1667.

Manière dont
Carli se procura
un poulet.

Rencontre
d'un Lion
blessé.

Carli ap-
prend dans le
Libate d'où
venoit la bles-
sure du Lion.

Avanture
hardie du Ma-
kolonte.

(o) *Angl.* Haricots. R. d. E.

(p) Les Nègres envoyés par Angelo. R. d. E.

CARLI.
1667.

„ jetté si furieusement sur moi, qu'il s'est fait une autre blessure à la gorge;
„ mais en même tems il m'a déchiré le côté d'un coup de griffe. Mes gens
„ ayant alors paru avec leurs armes, il a pris aussitôt la fuite, en perdant
„ beaucoup de sang.

Ce Lion étoit le même que l'Auteur avoit rencontré. Sa vie, dit-il, étoit fort en danger après avoir été blessé de deux coups de [couteau fait comme une] bayonnette [de Genes] par une main si ferme & si vigoureuse.

Baptême d'une belle fille.

ON amena ici au Missionnaire une jeune & belle fille [Nègre entièrement nue,] qui n'avoit point encore été baptisée. Il la fit couvrir de feuilles [pour cacher sa nudité,] en lui reprochant d'avoir différé si long-tems à demander le Baptême. Elle s'excusa sur la vie qu'elle menoit dans les champs, [occupée pendant le jour à cultiver la terre & passant la nuit] sous des arbres, [comme plusieurs autres & qu'elle n'en n'avoit entendu parler qu'au moment même de l'arrivée des Capucins.] Carli l'instruisit des principes de la Religion [Romaine,] la baptisa & lui donna le nom d'Anne. Après la cérémonie, tous les Habitans du Libate, hommes & femmes, sur-tout les jeunes garçons, qui s'appellent Mulâches, firent un cercle autour d'elle & se mirent à danser au son de leur musique, en criant dans leur Langue, *Vive Anne, vive Anne*, avec un bruit & une confusion si étrange, que le Missionnaire ne pouvoit revenir de son étonnement. Il ne trouva point d'enfans à baptiser, parce que le zèle de son Compagnon avoit prévenu le sien en passant dans le même lieu (q).

Le jour suivant, il continua son voyage vers Bamba. Le chemin fut si mauvais, qu'il fut obligé de quitter son hamack & de faire une demie-lieue à pied, dans une grande Vallée, par des chemins fort pierreux; phénomène si rare dans le Pays, qu'il n'y avoit point encore vu une seule pierre. La chaleur étant excessive & le sentier fort étroit, tout le monde eut beaucoup à souffrir; sans compter qu'on avoit les jambes continuellement battues par des herbes hautes & épaisses, dont Carli conserva deux mois les meurtrissures. Au milieu de la Vallée, il fallut traverser une Rivière [étroite, mais] fort profonde. Les Nègres ayant fondé le gué trouvèrent quatre pieds d'eau dans l'endroit le moins dangereux. Carli & le fils du Marquis étoient dans leurs hamacks; & ne manquèrent pas d'employer les plus robustes de leurs porteurs. Mais le passage n'en fut pas moins effrayant, parce que les Nègres étoient obligés de lever les bras pour soutenir la voiture au-dessus de leur tête, & qu'un faux pas auroit pu les faire tomber tous ensemble. Cependant ces hardis Africains rioient de leur propre embarras, & prirent plaisir à s'arrêter dans l'eau pour se rafraîchir. Il se présenta sur toute la route un grand nombre de beaux oiseaux, rouges, verts, jaunes; & d'autres, qui parurent les plus admirables à l'Auteur, avec le fond du plumage blanc, marqueté de lignes noires en forme d'écailles de poisson; le bec, les yeux, la queue & les pieds couleur de feu. On les appelle perroquets d'Ethiopie; ils parlent, comme ceux d'Amérique, & se transportent rarement en Europe. L'Auteur doute qu'on en ait jamais vu dans l'Italie.

Passage d'une profonde Rivière.

Perroquets d'Ethiopie.

Couvent de Bamba.

EN approchant de Bamba, il entendit le son d'une cloche. On lui dit que c'étoit celle du Couvent des Capucins [situé sur une montagne,] qu'Angelo

faisoit

faisoit sonner pour sa Messe. Aussi-tôt qu'il fut sorti de l'Autel, il vint au-devant de son Compagnon, avec quantité de Nègres qui jouoient de leurs Instrumens (r). Carli ne trouva rien dans le Couvent de Bamba qui fût capable d'exciter son admiration. Il étoit composé de quatre petites cellules de terre, couvertes de chaume. L'entrée, le porche, la sacristie & l'Eglise même n'étoient pas plus magnifiques. A peine fut-il arrivé, qu'un Nègre vint lui faire des complimens de la part de la Grande Duchesse, & lui témoigner qu'elle fouhaitoit de le voir. Mais, épuisé comme il étoit de fatigues & de chaleur, il se dispensa, pour le premier jour, d'une visite [si précipitée. Sa curiosité le fit entrer néanmoins] dans le jardin du Couvent, où il trouva non-seulement toutes les racines & les plantes d'Afrique, mais encore la plupart de celles qu'il avoit vues au Brésil. A l'égard des fruits & des légumes de l'Europe, il ne vit ni pommes, ni poires, [ni noix] ni les autres productions qui demandent un climat plus froid. [On n'avoit pu tirer du terroir, dans la transplantation, que] du fenil, du fenouil, des cardons, des concombres, [des citrouilles,] toutes sortes de salades & d'autres plantes de même espèce. Vers le soir, la Duchesse envoya aux Missionnaires un flacon de vin de Palmier, aussi blanc que du lait. Mais ne le trouvant point de leur goût, ils en firent présent à leurs Nègres, qui le trouvèrent délicieux, & qui répétèrent plusieurs fois le mot de *Malaf*, c'est-à-dire, *vin*, dans leur Langue.

L'EGLISE & la maison étoient en si mauvais état, qu'Angelo se proposoit de rebâtir ces deux édifices. Entre les Nègres qu'il loua [pour cette entreprise, il en choisit quelques-uns pour le service du Couvent.] Deux furent chargés de l'entretien du jardin. Il nomma un Sacristain, un Cuisinier, deux Porteurs d'eau & un Quêteur; c'est-à-dire, un Ministre fidèle pour recueillir les aumônes, telles que le miel, la cire, les fruits, la viande, le bled; & les coquilles qui servent de monnaie. Le fils du Marquis continua son office d'Interprète, quoiqu'il se trouvât quantité de Nègres qui entendoient la Langue Portugaise, parce que Bamba étant sur le chemin de Loanda à S. Salvador, les marchandises y passent continuellement.

CARLI rendit ses devoirs à la Grande-Duchesse. Ils convinrent ensemble, dans cette visite, de faire partir un Nègre, pour conseiller de leur part au Grand-Duc de finir la guerre par une bonne trêve, & de revenir incessamment dans ses Etats. Mais apprenant que le Roi de Congo s'étoit rendu à Pemba, qui n'est qu'à dix journées de Bamba, les deux Missionnaires saisirent cette occasion de lui faire la cour, dans l'espérance de baptiser & de prêcher en chemin. Ils partirent dès le jour suivant, accompagnés de plusieurs Nègres que la Duchesse leur donna pour escorte. Comme ils avoient à traverser des montagnes désertes & remplies de Lions, ils prirent le parti de mettre le feu aux herbages, pour faire entrer tous ces redoutables animaux dans les bois.

Ils trouvèrent à Pemba, dans un petit hospice de leur Ordre, Antoine de Saverre, Capucin de la Province de Toscane. A peine [l'eurent-ils embassé,] en lui expliquant le motif de leur Voyage, qu'ils entendirent un grand bruit de trompettes, de fifres & de tambours. Le Père Antoine les ayant assurés

CARLI.
1667.

Jardin des
Capucins.

Leurs domestiques.

Visite de
Carli à la Grande
Duchesse.

Les Missionnaires font le voyage de Pemba.

Ils y trouvent le Roi de Congo.

(r) [Carli ubi sup.]

CARLI.
1676.

Cortège de
ce Monar-
que, son nom
& son âge.

Sa politesse
pour les Mis-
sionnaires.

Retour des
Missionnaires
à Bamba.

rés que c'étoit le Roi qui passoit, ils se hâtèrent de sortir pour aller au-devant de Sa Majesté. C'étoit un jeune Prince Nègre d'environ vingt ans. Il étoit vêtu d'un just-au-corps d'écarlate à boutons d'Or. Sa chaussure ordinaire étoit une paire de bottines blanches, sur des bas de soie couleur de chair. On assura les Missionnaires qu'il portoit tous les jours un habit neuf; mais Carli eut peine à le croire, dans un Pays où les belles étofes & les bons tailleurs ne sont pas fort communs. Ce Monarque étoit précédé, dans sa marche, par vingt-quatre jeunes Nègres, tous fils de Ducs ou de Marquis. Leur habillement étoit un petit pagne noir [de Palmier] autour de la ceinture, avec un manteau de drap bleu de l'Europe, qui descendoit jusqu'à terre. Mais ils avoient la tête & les pieds nus. Les Seigneurs (r) [du cortège,] au nombre de cent, étoient vêtus à peu près de même; & quantité d'autres Nègres, qui suivoient en foule, n'avoient que des pagnes noirs. Immédiatement après le Roi, quelques Officiers portoit son parasol de soie, qui étoit d'une fort belle couleur & galonné d'Or & son fauteuil de velours couleur de chair, à cloux d'Or & bois doré. Deux autres Nègres, vêtus de just-au-corps rouges, portoit le hamack royal, qui étoit ou de soie ou de coton en teinture, & le bâton couvert de velours rouge. Les Missionnaires firent une profonde révérence au Roi. Son nom étoit Dom Alvaro II. Il leur dit qu'il étoit fort obligé à leur zèle, qui les avoit amenés dans son Royaume pour l'utilité de ses Sujets; mais qu'il leur auroit encore plus d'obligation s'ils vouloient l'accompagner à S. Salvador. [Cette proposition ne s'accordant point avec les devoirs de leur ministère,] ils le remercièrent humblement, & s'excusèrent sur le besoin qu'on avoit d'eux à Bamba, parce que cette Province étoit sans Prêtres. Il leur fit diverses questions concernant l'Italie & le Portugal; ensuite il donna ordre à son Secrétaire, qui étoit un Mulâtre, de leur donner des Lettres de recommandation pour le Grand-Duc.

EN les congédiant, il leur fit divers présens, dont ils s'acquittèrent par quelques bijoux religieux, que sa douceur & sa piété lui firent accepter gracieusement. Carli fait observer qu'en 1646. le cortège d'Alphonse III. Roi de Congo étoit beaucoup plus nombreux & ses habits plus magnifiques, lorsque ce Prince avoit donné audience à quelques Missionnaires du même Ordre. Il étoit couvert d'un habit de drap d'Or, enrichi de pierres précieuses. Il avoit sur son chapeau une couronne de diamans, & d'autres pierreries (t) en fort grand nombre. Son Trône étoit sous un dais de velours cramoisi, [fort riche à cloux d'Or] à la manière de l'Europe. Il avoit sous ses pieds un grand tapis, & deux tabourets de velours-cramoisi galonnés d'Or. [Le nombre & la parure de ses Officiers répondoient à cette magnificence.]

ANGELO & Carli prirent congé du Père Antoine pour retourner promptement à Bamba. Leur route se fit sans obstacle. Ils voyoient continuellement un si grand nombre (v) d'oiseaux, qu'on les auroit crus rassemblés de toutes les parties de la Terre. Un jour l'Auteur se persuada qu'il avoit entendu le cri d'un enfant, & fit arrêter ses porteurs dans cette idée [leur commandant d'aller voir ce que c'étoit.] Ils rirent beaucoup de son imagination, & lui ap-

(r) Les Officiers. R. d. E.

(t) *Angl.* d'un très grand prix. R. d. E.

(v) *Angl.* de bêtes, qu'on auroit dit qu'ils les s'étoient donné rendez-vous là. R. d. E.

prirent
prendre
plus gr
voyage
les Nèg
vivres,
gent ric
ir plut
er un r
Auss
toute
son,] q
quelques
Mais (y
& diffic
de. An
doient d
avec de
vent. R
Nègres e
ses provin
à manger
voit rien
le coupoi
lieu de l
Ingeoien
avoir tr
Nègre no
toient e
sin, & l
qu'ils avoi
Et ne se
enfants, &
souvent de
tandis que
Pierre & D
qu'un jour au
naturelles r
Carli ne leu

(x) [Carli
(y) Mais i
plus civ
incipale d
(z) *Angl.*
mes. R. d.
(a) *Angl.*
jamais il

priront que c'étoit le chant naturel d'un fort gros oiseau. En effet, il lui vit prendre à l'instant son vol. Cet animal étoit d'un jaune foncé & beaucoup plus gros qu'un Aigle. Les deux Missionnaires seroient morts de faim dans le voyage, s'ils n'eussent été payés de leurs fonctions Ecclésiastiques. Cependant les Nègres sont fort charitables entr'eux. Qu'on leur fasse présent de quelques vivres, ils en donnent une partie au premier qu'ils rencontrent, & ne mangent rien qu'ils ne partagent ensemble [ce qui devoit, dit l'Auteur, faire rougir plusieurs Européens qui laissent mourir les pauvres plutôt que de leur donner un morceau de pain] (x).

Aussitôt que les Missionnaires furent arrivés à Bamba, on leur amena de toutes parts un si grand nombre d'ensans pour le Baptême, [& l'Instruction,] qu'ils furent obligés de tenir leur école dans l'Eglise. Il leur vint aussi quelques personnes des deux sexes, pour demander la bénédiction du mariage. Mais (y) on voit peu de Nègres qui se soumettent à ce joug. La plus grande difficulté de la Mission est de réduire le Peuple à se contenter d'une femme. Angelo & Carli célébroient souvent deux Messes dans le même jour. Ils avoient dire la seconde dans les Libates voisins, où le Makolonte les traitoit avec de (z) grosses fèves & d'autres légumes, que les femmes du Pays cultivent. Rarement leur offroit-on quelque chose de meilleur. [La sobriété des Nègres est incroyable pour les alimens.] Ils ne pensent point à faire de grosses provisions. A peine s'embarassent-ils le matin s'ils auront quelque chose à manger pour le soir. L'Auteur raconte que dans ses Voyages, lorsqu'il n'avoit rien à leur donner, ils n'en paroissent pas plus inquiets ni plus chagrins. Ils coupoient un morceau de bois en forme de bêche, & fouissant la terre au lieu de l'herbe, ils tiroient autour des racines certaines petites boules, qu'ils mangeoient [avec beaucoup d'appétit] (a). L'étonnement de Carli étoit de ne pouvoir trouver les mêmes boules, [en ouvrant la terre comme eux.] Cette Nègre nourriture [les rassasioit parfaitement & ranimoit leurs forces.] Ils se étoient ensuite [à sauter] à rire, à danser, comme s'ils étoient sortis d'un sémin, & l'on ne s'appercevoit pas qu'ils fussent plus gais & plus contents lorsqu'ils avoient été mieux traités.

Il ne se passoit pas de jour où les Missionnaires n'eussent dix (b) ou douze ensans, & quelquefois quinze ou vingt à baptiser. Comme les pauvres venoient souvent de fort loin, Angelo (c) prit la résolution de parcourir les campagnes, tandis que son Compagnon demeureroit chargé du Couvent & de l'Ecole. Dom Pierre & Dom Sebastien, tous deux fils de la Grande Duchesse, venoient chaque jour au Couvent pour apprendre la Langue Portugaise. Leurs dispositions naturelles répondoient à leur naissance. Ils avoient l'esprit vif & pénétrant.

Carli ne leur enseignoit rien qu'ils n'apprirent facilement, [& ils se conduisoient comme

(x) [Carli ubi sup. pag. 569.]

(y) Mais ils étoient en fort petit nombre plus civilisés de la Nation, carla grande principale difficulté est. R. d. E.

(z) Angl. des haricots & des fèves communes. R. d. E.

(a) Angl. ce qui le surprenoit beaucoup, car jamais il ne pût en trouver une seule.

R. d. E.

(b) Angl. huit ou dix. R. d. E.

(c) Angl. Ils résolurent de partager leurs occupations pendant que l'un demeureroit au Couvent & prendroit soin de l'école, l'autre devoit parcourir la Campagne pendant quinze jours; Michaël Angelo s'offrit de commencer par aller en Campagne. R. d. E.

CARLI.
1667.

Oiseau qui a le cri d'un enfant.

Principale difficulté de la Mission.

Etrange sobriété des Nègres.

Carli instruit deux Princes.

CARLI.
1667.

comme il convenoit à de tels Princes.] [Cependant la joie qu'il ressentoit du succès de ses soins, n'empêchoit pas que la fatigue ne diminuât ses forces.] Il n'avoit aucune maladie; mais, faute de pain & de vin, ses jambes étoient si foibles, qu'à peine étoit-il capable de marcher [de forte que trouvant son emploi au-dessus de ses forces;] Il auroit souhaité de (*d*) voir arriver quelque nouveau Missionnaire, qui vint partager ses fatigues; mais il voyoit peu d'apparence [qu'il en vint d'autres à sa place.] A l'exception de S. Salvador, il n'y avoit pas plus de six Capucins dans la Province; & lorsqu'il en mouroit un, il étoit difficile de le remplacer.

Procession
des Nègres &
leur chant lu-
gubre.

UN jour, au soir, [une heure] après le coucher du Soleil, l'Auteur crut (*e*) entendre le chant d'un grand nombre de Nègres, mais un chant si triste & si lugubre, qu'il en ressentit une forte d'horreur. Ses domestiques lui apprirent que c'étoient les Habitans de quelque Libate, qui venoient se donner la discipline dans l'Eglise, avec le Makolonte à leur tête, parce qu'on étoit au premier Vendredi du mois de Mars. Il fut étonné [d'une cérémonie qu'il ignoroit.] Cependant il ouvrit aussi-tôt les portes de l'Eglise, il alluma deux cierges & fit sonner la cloche. Mais avant que d'entrer, les Nègres continuèrent, pendant plus d'un quart-d'heure, de chanter le *Salve Regina* dans leur Langue, à genoux & d'un ton fort tragique. Ils entrèrent enfin dans l'Eglise. Carli leur présenta de l'eau-bénite. Leur nombre étoit d'environ deux cens tour chargés de pièces de bois fort pesantes, pour augmenter la rigueur de leur pénitence. Ils se mirent à genoux & commencèrent à se battre la poitrine. Les Missionnaires ayant fait éteindre les deux cierges, ils se donnèrent la discipline pendant une heure entière, avec des courroies de cuir & des cordes d'écorce d'arbre. Ensuite (*f*), après avoir récité fort dévotement les Litanies de la Vierge, ils reprirent le chemin de leur Libate. Mais ils laissèrent à la porte de l'Eglise le bois qu'ils avoient apporté. Les Missionnaires en firent usage pour [leur édifice &] leur jardin. [L'Auteur prend d'ici occasion de faire des reproches aux Européens, lesquels dit-il, sont si éloignés de pratiquer de telles fêtes de dévotion, (il auroit du dire, de superstition) qu'ils insultent même ceux qui s'y astraignent & les appellent avec mépris Hermites, Bourreaux de J. C. & Cagots.]

Grande Co-
mète en 1668.

DANS le cours d'une autre nuit, au mois de Mars 1668, [après la cloche de *L'Ave Maria*,] les (*g*) Nègres de Bamba réveillèrent Carli, pour l'avertir que le Ciel brûloit. Il s'imagina d'abord qu'ils avoient vû dans l'éloignement quelque feu allumé sur une montagne. Mais étant entré dans le jardin, il aperçut une Comète, la plus grande qu'il eût jamais vûe. Il se tourna vers les Nègres, [leur dit ce que c'étoit] & leur apprenant que ce Phénomene étoit le présage de quelque disgrâce (*h*), il leur conseilla d'expié leurs péchés par la pénitence.

Noix de Kola:

UN jour ils lui apportèrent quantité de racines rondes (*i*), semblables à des

(*d*) *Angl.* d'être soulagé. R. d. E.

(*e*) *Angl.* entendit. R. d. E.

(*f*) *Angl.* Ils s'en retournèrent chez eux recitant les Litanies de notre Dame de Lorette. R. d. E.

(*g*) *Angl.* Leurs Nègres qui étoient dans le Jardin. R. d. E.

(*h*) L'Auteur n'avertit pas s'il le croyoit lui-même, ou si c'étoit un pieux artifice [faux] il imputer ceci à l'imposture, ou à l'ignorance du Missionnaire.] R. d. E.

(*i*) On ne conçoit pas bien des racines qui croissent sur un arbre.

(*k*) *Angl.*

long po

ndre les

(*l*) Nou

ardes don

(*m*) *Am*

VI. Pa

des truffes, mais qui croissent sur des arbres & qui sont de la grosseur des limons. Elles renferment quatre ou cinq noix, dont l'intérieur est rouge. L'usage des Nègres est de les couvrir de terre, pour les conserver fraîches. S'ils veulent les manger, ils les lavent soigneusement, & ne manquent point de boire un peu d'eau après les avoir avalées. Le goût en est amer; mais cette amertume fait trouver l'eau délicieuse. On les appelle Kola, & les Portugais de Loanda les aiment beaucoup. Carli envoya une caisse de ces noix à ses amis de l'Europe, qui lui marquèrent leur reconnaissance par divers présents.

ANGELO étant revenu de ses courses, après avoir baptisé un grand nombre d'enfans, résolut de s'attacher à la culture du jardin, comme à la principale source de ses alimens. Il transplanta les vignes sur un terrain plus élevé. Il sema diverses graines de l'Europe, qui vinrent en perfection. Dans son Voyage, il avoit visité un Libate voisin d'une Mine de fer, d'où il avoit apporté plusieurs pièces de ce métal. Il y avoit fait faire des bêches, des hoyaux, des haches, & d'autres ustenciles pour le service du jardin [& pour couper du bois;] sans compter (k) deux grands fers de pique (l), pour servir de défense aux Nègres contre les bêtes sauvages, lorsqu'ils avoient quelque désert à traverser; car étant quelquefois surpris, ils ne peuvent faire usage de leurs arcs & de leurs flèches.

ANGELO, [racontant à l'Auteur les aventures de son Voyage,] lui dit qu'il avoit un jour rencontré un tigre, & que ne voyant point d'arbre sur lequel il pût monter, il avoit été forcé de pénétrer fort loin dans un bois de ronces (m). Un Nègre, qui craignoit de se piquer la peau & qui aimait mieux se fier à la vitesse de ses jambes, eut le malheur d'être dévoré. L'habit religieux défendit le corps du Missionnaire contre la pointe des ronces; mais il eut les jambes cruellement percées par mille piqures.

CARLI partit à son tour [pour exercer le Ministère Apostolique,] accompagné de vingt Nègres qui avoient déjà servi d'escorte à son Compagnon, & qui le demandoient que leur nourriture pour salaire. Dans les lieux détournés où son zèle le porta, les Habitans prenoient quelquefois la fuite en le voyant, aussi effrayés de la figure de son habit que de la vûte d'un monstre. A son retour, il trouva que le jardin du Couvent avoit pris une nouvelle forme. Angelo l'avoit orné à la manière d'Italie. Les Vignes, [les Limoniers] & les Orangers y formoient des berceaux & des allées fort agréables.

DANS le Royaume de Congo, dit l'Auteur, il se trouve encore un grand nombre d'Enchanteurs & de Sorciers, qui ne causent pas moins de mal que les Sorciers de Congo. Les Sorciers de Congo. *Amériques en Europe.* Ils font la ruine d'un Peuple, qui seroit fort docile [sans cette peste.] Le Roi n'a rien épargné pour les détruire, jusqu'à permettre aux seigneurs de les poursuivre au fond de leurs ténébreuses retraites & de les brûler dans leurs cabanes (n). Mais ils sont servis si fidèlement par leurs espions, qu'il est difficile de les surprendre (o).

CARLI.
1667.

Culture du
jardin des Ca-
puçins.

Aventure
d'Angelo avec
un tigre.

Voyage A-
postolique de
Carli.

Sorciers de
Congo.

LE

(k) *Angl.* Douze fers aigus de deux pieds long pour mettre sur des bâtons pour défendre les Nègres. R. d. E.

(l) Nous supposons que ce sont les hallebardes dont il parle pag. 514. R. d. E.

(m) *Angl.* Sans cet expédient il lui en eût

VI. Part.

couté la vie, comme à un Nègre qui craignant de. R. d. E.

(n) [Autre exemple d'imposture & d'ignorance Monachale.]

(o) [Carli *ubi sup.* pag. 571.]

R

CARLI.
1667.

Retour du
Grand Duc.

Son caractè-
re & ses u-
sages.

LE Grand-Duc, qui étoit enfin revenu dans ses terres, rendoit de fréquentes visites aux deux Missionnaires. L'Auteur lui demanda un jour ce qu'étoit devenu son Armée, dont on avoit fait monter le nombre à cent-cinquante mille hommes. Il répondit qu'à son retour il les avoit renvoyés dans les Libates auxquels ils appartenoient, & qu'en arrivant à Bamba il ne lui restoit que dix mille hommes [d'une armée si nombreuse.] Ce Prince dit un jour à Carli, qu'il avoit dépendu de lui d'être Roi; mais qu'il avoit refusé la Couronne pour vivre plus près des Portugais, & pour avoir quelquefois le plaisir de boire de l'eau-de-vie & du vin. Quoique les Missionnaires entendissent fort-bien ce Langage, ils feignoient souvent de n'y rien comprendre, pour éviter une familiarité qui pouvoit leur devenir incommode. [Car il est difficile d'avoir même le vin qu'il faut pour la Messe, parce qu'il n'y en a d'autre dans ces Contrées, que celui qu'on apporte d'Europe.] Ils avoient dans leur Eglise une assez jolie Chapelle lambrillée, qui servoit de sépulture à sa famille. Ses Ancêtres y reposoient honorablement, avec des mortiers de terre rouge sur leur tombe. Il étoit aussi richement vêtu que le Roi; mais sa suite étoit moins nombreuse. Il portoit ordinairement un juste-au-corps [de feuilles de Palmier teintes en] noir, qui ne lui passoit pas les genoux; & par-dessus, un manteau de drap bleu. Son bonnet étoit [de velours] rouge, bordé d'un galon d'or. Il avoit autour du col deux grands coliers, d'où pendoient plus de cinquante médailles. Le fils d'un Seigneur de sa Cour portoit son chapeau; un autre son cimetièr. Un troisième portoit ses flèches. [Dans ses marches,] il étoit précédé par cinquante Nègres, qui jouoient de diverses sortes d'Instrumens. Vingt-cinq Seigneurs [environnoient sa Personne,] & cent Archers le suivoient [par derrière.] Il est aisé, suivant l'Auteur, d'expliquer comment le nombre des Soldats est si grand dans le Pays. Tous les Habitans y sont oisifs, à la réserve de quelques-uns qui travaillent en fer, ce qui font des étofes de feuilles de Palmier (p).

Maladie &
mort d'Ange-
lo.

(q) [LE courage de Carli l'avoit soutenu jusqu'alors dans l'excès de ses fatigues; mais il approchoit d'un tems, où il ne devoit plus rien espérer que de l'assistance du Ciel.] Angelo, son fidèle Compagnon, lui dit un jour qu'il se sentoit épuisé de forces. Une fièvre double-tierce, dont il fut saisi presque aussitôt, jecta Carli dans un embarras d'autant plus pressant, que le Pays n'offroit ni Médecins, ni remèdes. Comme il n'avoit point d'autre ressource que sa saignée, il se servit d'un Nègre du Grand-Duc, qui avoit pris quelques principes de Chirurgie à Loanda. Mais le mal augmenta immédiatement, & le Malade se plaignit bien-tôt d'une douleur à l'oreille gauche, qui se communiqua au col. Carli ne doutant pas qu'elle n'eût sa source dans les glandes de l'oreille, frotta la partie d'une huile d'angelique, qui avoit été composée à Rome. Cette onction ne servit qu'à faire changer de place à la douleur. Elle passa d'une oreille à l'autre, avec un redoublement d'enflure. [Ce qui l'empêcha de continuer à s'en servir crainte qu'elle ne fit plus du mal que de bien.] En un mot [le vertueux] Angelo mourut le quinzième jour. Dans une vive affliction, Carli fut un peu consolé par l'arrivée du Père Philippe, Supérieur de la Mission. Il avoit fait saigner Angelo quinze fois; & craignant

Arrivée du
Père Philip-
pe.

(p) [Carli ubi sup. pag. 572.] (q) Ici commence la IV. Section de l'Original. R. d. E.

d'avo
dit a
saign
[A
fièvre
gola,
la qua
omba
rer.
[appe
ux N
comm
e sang
occaf
oient
aller t
DAN
ador,
si fit
Mais
na lit t
ur, d
oient à
es leu
Leur c
préfer
Pays p
it aval
al-sains
sil affe
douze
it feu
quelqes
et son
ertes au
lièger
ce qu'
res, [q
Seigneur
méde d
affle; &
er celle
ec celui

(r) Ang
pour to
t, il ne
d. E.

d'avoir été trop loin, il consulta dans la suite un Médecin d'Angola, qui lui dit au contraire que la maladie de son Compagnon auroit eu besoin de trente saignées.

[APRÈS lui avoir rendu les derniers devoirs,] il fut pris lui-même de la fièvre. Le Père Philippe, [qui étoit dans les principes du Médecin d'Angola,] le fit saigner deux fois par jour, & n'interrompit cette méthode qu'à la quarantième saignée (r). Carli ne décide point de son utilité; mais il tomba dans une condition si misérable, qu'à peine avoit-il la force de respirer. Enfin l'ardeur de sa fièvre commençant à se rallentir, le Supérieur, [appelé par d'autres devoirs,] fut obligé de le quitter, après avoir prescrit aux Nègres la manière dont ils devoient le traiter pendant son absence. Mais comme il n'étoit pas capable de se tourner dans son lit, & que la quantité de sang qu'il avoit perdu le rendoit presque aveugle, les Nègres profitèrent de l'occasion pour dérober tout ce qui tomboit entre leurs mains, & lui apportoient un bouillon lorsqu'ils s'en souvenoient. Il n'étoit point en état d'aller une nourriture plus solide.

DANS cette triste situation, il reçut un jour la visite d'un Jésuite de S. Salvador, qui étoit en chemin pour retourner au Collège de Loanda, & qui lui fit présent de trois poulets (s), après avoir passé deux jours avec lui. Mais ses forces étoient si éloignées de renaître, qu'il ne pouvoit s'allonger sur son lit sans être soutenu par deux Nègres. Cependant il baptisoit, chaque jour, dix ou douze enfans. Les aumônes qu'il recevoit [de leurs parens,] servoient à la subsistance de ses domestiques, qui l'auroient abandonné si les vires leur avoient manqué. Il marioit aussi quelques personnes de distinction. Leur charité ne laissoit pas ce service sans récompense. Un d'entr'eux lui fit présent d'une chèvre, dont [il buvoit chaque jour] le lait qui passe dans ce Pays pour un aliment fort délicat; mais elle en donnoit fort peu. Il avoit aussi avallé volontiers quelques œufs de poule, s'il n'avoit sçu qu'ils étoient malsains. Son bonheur, dans une si cruelle maladie, fut de dormir d'un sommeil assez tranquille, pendant toute la durée des nuits, qui sont régulièrement de douze heures, sans aucune diminution dans tout le cours de l'année. Il étoit seulement tourmenté par une multitude de gros rats, qui lui mordoient quelquefois les pieds; sans autre moyen pour s'en défendre, que de faire placer son lit au milieu de sa chambre & de faire coucher ses Nègres sur des matras autour de lui. Mais ces maudits animaux ne l'étoient pas, dit-il, de gêner dans cette situation. Il prit la liberté de faire avertir le Grand-Duc de ce qu'il avoit à souffrir de l'importunité des rats & de la puanteur des Nègres, [qui exhalent toujours un odeur sauvage & désagréable.] Ce généreux Seigneur lui envoya un petit singe privé, en le faisant assurer que c'étoit le remède de ses deux peines. Le singe étoit accoutumé à chasser les rats par son souffle; & l'odeur naturelle de sa peau, qui sentoit le musc, suffisoit pour dissiper celle des Nègres. Il rendit en effet ces deux services au Missionnaire, avec celui de nettoyer sa tête & sa barbe, qu'il peignoit beaucoup plus adroitement

CARLI.
1667.

Carli tombe
malade.

Visite &
présent d'un
Jésuite.

Circonstan-
ces de sa situa-
tion.

Il est assiégé
par les rats.

On lui don-
ne un singe
pour sa dé-
fense.

(r) *Angl.* La Fièvre, n'ayant point diminué pour tout éclat, le mit dans le plus triste état, il ne lui restoit que la peau & les os.
d. E.

(s) Le prix d'un poulet, à Congo, est de 3500 coquilles, qui reviennent à la valeur d'une pistole.

CARLI.
1667.

Il est atta-
qué par les
fourmis.

Dangers
auxquels il est
exposé.

On lui fait
présent d'un
tigre.

tement que les Nègres, [qui sont des animaux moins disciplinables.] Ces singes, remarque l'Auteur, sont fort différens des Chats-civettes, [quoiqu'ils aient aussi l'odeur de musc.] Il vit à Loanda plusieurs civettes, enchaînées dans des cages de bois. Les Portugais, qui les entretiennent, ont soin de tirer une fois chaque semaine le musc qui s'amasse dans leur petite bourse & qu'ils appellent *Angellia*.

QUOIQUE la fièvre n'eût point encore abandonné Carli, il commençoit à se rétablir par degrés, lorsqu'étant dans un profond sommeil il fut réveillé par un fait que le singe fit sur sa tête. Il s'imagina que les rats l'avoient effrayé; & [pour l'encourager,] il le caressoit de la main. Mais les Nègres s'étant levés brusquement, se mirent à crier: debout Père, debout. Il demanda de quoi il étoit question; les fourmis, lui répondit-on, se font ouvert un passage, & vous n'avez pas un moment de tems à perdre. Dans l'impossibilité de se remuer, il se fit porter sur son lit au milieu du jardin; [ce que quatre de ses Nègres exécutèrent fort à point, car] déjà les fourmis commençoient à courir sur ses jambes; & dans un instant elles couvrirent le plancher des cabanes, de l'épaisseur d'un demi-pied. Le porche & l'allée du Cloître n'en furent pas moins remplis. On ne trouva pas d'autre expédient pour les chasser, que de brûler de la paille dans tous les lieux qu'elles occupoient. La flamme les détruisit, ou les fit fuir; mais elles laissèrent une odeur si forte, que le Missionnaire s'étant fait reporter dans sa chambre, il fut obligé de tenir [long-tems] le singe contre son visage. A peine (1) étoit-il redormi, qu'il fut réveillé par un autre accident. Le feu, qui avoit été mal éteint par les Nègres, s'étoit communiqué au toit de chaume, & commençoit à se répandre. Tandis qu'on travailloit à l'arrêter, Carli se vit encore dans la nécessité de retourner au jardin. Des agitations si violentes, chassèrent tout-à-fait le sommeil de ses yeux, lorsqu'il fut revenu dans sa cellule. Mais il lui auroit servi de s'endormir, puisqu'il reçut bien-tôt une troisième alarme, qui l'obligea de retourner encore une fois au jardin. Les fourmis avoient gagné la Ville, & quelques Nègres ayant employé le secours du feu pour s'en délivrer, les flammes avoient consumé une cabane, & faisoient appréhender le même sort pour toutes les autres. [Cependant on eut le bonheur d'arrêter l'incendie de Carli, après tant de craintes, remercia particulièrement le Ciel de l'avoir préservé des fourmis. [S'il eût été seul dans son lit, comme il étoit] d'une blessure qui ne lui permettoit pas de se remuer, il demeura persuadé qu'elles l'eussent dévoré [avant la fin de la nuit.] Il apporte l'exemple de quantité de tiges qui ont le même sort dans le Royaume d'Angola, & dont on ne retrouve que les os à l'arrivée du jour [c'est un bonheur de leur échapper, car il y en a qui volent & qu'il est très difficile de chasser d'une place où elles se sont établies.]

ON lui fit présent d'un jeune tigre; mais il prit peu de soin pour le conserver, parce que son singe ne (2) souffroit pas volontiers la compagnie d'un animal qu'il redoutoit. Aussi, mourut-il peu de jours après; [& le singe en

(1) *Angl.* à peine avoit-il dormi une demi-heure qu'il fut éveillé par la lueur du feu, qui étoit à la porte de sa Chambre, il paroit que la flamme avoit pris au chaume de la Cabanne. Carli craignant que le vent n'augmenta

le feu, se fit encore reporter dans le Jardin. R. d. E.

(2) *Angl.* ne vouloit pas être sur le lit avec lui. R. d. E.

fit ée
leur,
& s'
princ
du m
la fur
chose
er to
forme
CA
ion d
& fon
aire p
gue
qualité
entend
qu'il fu
ranspo
our (
oyage
voit ou
ort.
ance]
l'eau
eine à
rent t
erde c
ment à
n mou
gres.
au tra
LOR
une
[on,] i
porté d
femm
stin ju
re, à

(x) [Y
(y) [E
Traduct
original e
(2) An
intercess
à son u
(a) [Il
confianc
oit le vo

fit éclater sa joie. Pendant tout le tems que Carli fut attaché au lit de douleur, le Grand Duc laissa passer peu de jours sans le consoler par sa visite; & s'il étoit arrêté par ses affaires, il envoyoit au Couvent quelques-uns de ses principaux Sujets, qui passoient trois ou quatre heures sur des nattes autour du malade. Mais comme ils avoient sans cesse leurs pipes à la bouche, & que la fumée lui faisoit mal à la tête, il fut obligé de leur en témoigner quelque chose. Leur complaisance alloit si loin, qu'ils s'accoutumèrent ensuite à laisser toujours leurs pipes à la porte (x). Elles ont une aune de long, & la tête forme une espèce de pot, qui ne se vuide jamais entièrement (y).

CARLI (z) n'attendant rien des remèdes humains, eut recours à l'intercession de S. Antoine de Padoue (a). [Mais le Ciel, qui vouloit mettre sa foi & son courage à l'épreuve, parut sourd à ses prières.] Il résolut enfin de se faire porter à Loanda, quoiqu'il prévît tout ce qu'il avoit à craindre de la fatigue du voyage [& qu'il ne trouvât aucun Nègre qui voulut aller avec lui en qualité d'interprète, mais il entendoit assez la Langue lui-même pour se faire entendre.] Le Grand Duc lui promit une escorte nombreuse. Cependant [lorsqu'il fut à la veille de son départ,] il ne put trouver assez de Nègres pour le transport de son bagage. Il ne prit pas le chemin par lequel il étoit venu, pour (b) éviter le passage de la Rivière de Dante. Pendant tout le cours du voyage, qui dura vingt-cinq jours, sa foiblesse fut si continuelle, qu'il ne pouvoit ouvrir la bouche jusqu'à la nuit. (c) Ses Nègres le crurent plus d'une fois mort. Un jour qu'il avoit à passer une Rivière, il découvrit [à peu de distance] vingt-cinq éléphans qui étoient à boire ensemble. Après avoir traversé l'eau avec quelque danger, les deux Nègres qui le portoient ayant quelque peine à monter sur la rive, lâchèrent la gable qui soutenoit le hamack, & laissèrent tomber fort rudement leur fardeau (d). Il en fut incommodé, jusqu'à perdre connoissance, d'autant plus que la gable du hamack le blessa dangereusement à la tête. S'étant relevé avec beaucoup de peine, il se banda la tête de son mouchoir, sans prononcer un seul mot. Ses (e) plaintes auroient irrité les Nègres, qui étoient capables de l'abandonner en chemin & de prendre la fuite au travers des bois.

LORS QU'IL fut arrivé au premier Libate, ils le placèrent dans une cabane, sur une poignée de paille; & le quittant, [sans paroître touchés de sa situation,] ils emportèrent le bâton [qui lui servoit à s'appuyer, &] qu'il avoit apporté d'Italie. Il demeura sans secours & sans nourriture jusqu'au tems où les femmes reviennent du travail avec leurs enfans; c'est-à-dire, depuis le matin jusqu'au coucher du Soleil. [Elles eurent assez d'humanité] pour faire venir, à sa prière, un poulet qu'il avoit apporté. Il en prit le bouillon, qui n'étoit

(x) [Voyage de Carli pag. 574.]

(y) Elles ont une aune &c. Ces paroles que le Traducteur a inférées dans le texte sont dans l'original en forme de note. R. d. E.

(z) *Angl.* son mal continuant il eut recours à l'intercession de St. Antoine de Padoue comme à son unique remède. R. d. E.

(a) [Il dit un peu plus bas qu'il avoit tant de confiance en cet intercesseur, qu'il lui sembloit le voir sur la route devant son Hamack.

Mais la continuation de son mal auroit dû le guérir d'une confiance si stupide.]

(b) *Angl.* Et ne traversa pas la Rivière de Dante. R. d. E.

(c) *Angl.* De sorte que ses Nègres vinrent à voir plus d'une fois s'il n'étoit point mort. R. d. E.

(d) [St. Antoine n'étoit sûrement pas alors devant le Hamack.]

(e) *Angl.* Il craignit que s'il se plaignoit, ils ne l'abandonnassent-là & ne priissent R. d. E.

CARLI.
1667.

Consolations
qu'il reçoit du
grand-Duc.

Il part pour
Loanda.

Accidens qui
lui arrivent en
chemin.

CARLI.
1667.

Son embar-
ras pour trou-
ver des por-
teurs.

Carli arri-
ve dans un E-
tablissement
Portugals.

Et de-là à
Loanda.

Erat de sa
maladie.

Etat de la
Mission.

n'étoit pas mal apprêté, & leur abandonna le poulet, dont elles firent en-
tr'elles une grande fête. Son unique soutien dans le voyage fut un bouillon,
qu'il prenoit tous les jours. Quelques Habitans du même Libate lui firent
présent de deux *Nicostas*, espèce de fruit [dont il ne donne pas la descrip-
tion, mais] si délicat & si rafraichissant, qu'il ne put se défendre d'en man-
ger, quoiqu'avec précaution. Il fut transporté le jour suivant dans une autre
Libate, dont tous les Habitans s'occupoient à faire des étofes de feuilles de
Palmier. Personne ne s'offrant à lui servir de porteur, il se souvint qu'il
avoit un sac de *Zimbis*, ou de petites coquilles. Il appella quelques Nègres,
[dans l'espérance de les exciter par cette vûe.] Mais ils affectoient de fermer
l'oreille à ses cris, quoiqu'ils fussent assis tranquillement [dans leur posture or-
dinaire à terre, autour de leur feu,] dans les hutes voisines, [& trop près de
lui pour ne pas l'entendre.] Comme ils ne fortoient point de cette barbare in-
différence, il rappella toutes ses forces pour ramper jusqu'à la porte sur les pieds
& les mains. Ayant apperçu quelques Mulêches [ou jeunes garçons,] qui é-
toient à jouer ensemble, il en appella un, & le pria d'ouvrir son porte-man-
teau, d'où il tira les *Zimbis*. Le son de cette monnoie, qu'il remua dans le
sac, amollit le cœur des Nègres. Ils vinrent à lui, & promirent de le con-
duire au Libate voisin pour une partie de la somme. Ainsi, à force de *Zim-
bis*, de chapelets & de médailles, il arriva heureusement à Bombi, qui est la
première Place où les Portugais soient établis. [En approchant de cette Ville,]
il rencontra un Portugais & un Prêtre, qui le conduisirent civilement dans
leur maison. Son visage étoit de la couleur du safran; il n'avoit pas la force
de parler, ni d'ouvrir les yeux. Ses Hôtes apprenant des Porteurs qu'il n'a-
voit pris chaque jour qu'un bouillon dans sa route, s'efforcèrent de lui ren-
dre un peu de vigueur, en lui faisant avaler de la malvoisie & des œufs frais (f).

Après avoir passé deux jours à Bombi, il continua sa marche jusqu'à Loan-
da. [Quoiqu'il fût alors dans l'abondance de toutes sortes de secours,] il passa
six mois au lit, sans pouvoir se délivrer de sa fièvre. La [meilleure] viande lui
causoit des dégouts [insurmontables.] Il ne pouvoit manger qu'un peu de
poisson. Quelque-tems après son arrivée, il devint sujet à des saignemens
de nez si violens, qu'il perdoit quelquefois trois ou quatre livres de sang
dans un seul jour, [à quoi la chaleur qu'il souffroit dans son hamak contribuoit
beaucoup.] Jamais il n'auroit crû qu'il y eût tant de sang dans le corps hu-
main. Le Médecin l'assura que toute l'eau qu'il buvoit tournoit en sang; &
chaque jour il en buvoit cinq ou six pintes. C'est l'usage du Pays de n'en ja-
mais refuser aux malades. On ne laissa pas de le saigner vingt-quatre fois [de
bras.] Pendant trois ans de maladie, il essuya quatre-vingt-dix-sept saignées,
sans compter le sang qu'il rendit en abondance par le nez, la bouche & les o-
reilles; ce qu'il regardoit lui-même comme un prodige.

(g) TANDIS qu'il luttoit contre la mort à Loanda, le Père Jean-Christofôme,
Supérieur de cette Mission, envoya Pierre *Burchi* & Pierre-Joseph-Marie de
Buffelto, deux Missionnaires Italiens, dans la Province de *Massangano* (h), une
des plus considérables du Royaume. Mais le (i) premier mourut peu de jours
après

(f) [Carli ubi sup. pag. 573.]

Massangrana.]

(g) Angl. pendant son séjour. R. d. E.

(h) Angl. Un d'eux. R. d. E.

(i) Dans la Traduction Angloise, on lit

après
sensibl
de l'es
tribue
de Lo
est ren
zan.
es de
plant à
diffère
mange
hâtaig
mais la
ans du
e de
l'art
un Pays
ingée
portent
sacc.
Auteur
alière
il av
eu d'a
ns la f
eric.
ce R
bit de
La n
sa de
voisir
at feu
habita
ches &
la cr
-il, o
ces l
(p) P
arriver a
Béfil. II
(k) An
(l) C'et
nomme
s des Ja
Remarq
(m) No
(n) An
on. R. d

Après, & l'autre (k) tomba dans une maladie dangereuse. L'Auteur, [plus sensible aux besoins de la Religion, qu'à ses propres maux,] pria le Supérieur de l'envoyer à Calombo, dans l'idée que le changement d'air pourroit contribuer au rétablissement de sa santé. Ce Canton n'est qu'à deux journées de Loanda, & les Capucins y ont un Couvent sur la Rivière de Quansfi, qui est remplie de Crocodiles. Carli s'y rendit avec le Père Jean-Baptiste de Sallizan. Il admira la beauté du jardin, où les oranges, les limons & toutes sortes de fruits se trouvoient en abondance. [Il y en a un entre autre assez ressemblant à la pomme de la St. Jean. On trouve à son extrémité une châtaigne peu différente de celles d'Italie. La pomme est si pleine de fibres qu'on ne scauroit la manger, mais on en exprime le jus qui a un goût de muscat. On fait bouillir la châtaigne dans le goût approche de celui de l'amande; elle est fort chaude. Mais la pomme est très-froide. Ce fruit se nomme *Resorr.*] Il y avoit aux environs du Couvent plusieurs Fermiers Portugais, qui nourrissoient un grand nombre de porcs, de moutons & de vaches; mais ils n'avoient point encore trouvé l'art de faire du fromage, parce qu'il est difficile de faire cailler le lait dans un Pays si chaud. Carli & Sallizan prenoient souvent le frais sous une belle rangée d'arbres qui s'étendoit depuis leur Eglise jusqu'à la Rivière. Ces arbres portent une sorte de fruit qui ressemble à nos grosses prunes, mais âcre & coriace. Ils conservent leurs feuilles pendant toute l'année. Sallizan fit part à l'Auteur d'une Relation de ses voyages dans ces Régions de l'Afrique, particulièrement dans celle de Kassanji (l). Il lui communiqua aussi le dessein qu'il avoit formé de se rendre au Royaume de Malemba (m), où régnoit, peu d'années auparavant, une Princesse nommée Singa, qui étoit morte sans la foi Romaine; mais ses peuples étoient (n) retombés ensuite dans l'Idolâtrie. Sallizan convint avec Carli de l'avertir, s'il pouvoit obtenir l'entrée de ce Royaume. Il partit; mais on n'a jamais appris dans la suite ce qu'il étoit devenu.

LA maladie de Carli recevant peu de diminution (o), le Supérieur lui proposa de retourner à Loanda. Mais la crainte de se trouver encore plus mal au voisinage de la Mer, lui fit souhaiter de demeurer à Colombo, quoiqu'il étoit seul avec deux Nègres, [qu'à plusieurs autres égards ce fût un endroit inhabitable,] & qu'il est sans cesse à se défendre d'un nombre infini de mouches & de cousins, qui obscurcissent l'air. Il n'y étoit pas moins tourmenté par la crainte des serpents, des crocodiles & des lions. Il se passoit peu de nuits, où il, où l'on ne trouvât de moins quelque vache ou quelque mouton, que ces horribles bêtes avoient dévorés.

(p) PENDANT [que Carli étoit indéterminé sur le lieu de son séjour,] on vit arriver au Port (q) de Loanda un Vaisseau Portugais qui devoit faire voile au Brésil. Il obtint (r) la permission de s'y embarquer, pour retourner en Italie. Ce Bâtiment

CARLI.
1667.

Carli se rend à Calombo avec le Père Sallizan.

Tourmens de Carli à Colombo.

Il part pour le Brésil dans un Vaisseau Portugais.

(k) *Angl.* Fut à l'article de la mort. R. d. E.

(o) *Angl.* Augmentant. R. d. E.

(l) C'est sans doute le même lieu que Dejejo, nommé, dans sa Carte, pour Capitale du Royaume des Jagas-Kassanji. On verra ci-dessous des Remarques du Père Sallizan.

(p) Ici commence la Cinquième Section de l'Original. R. d. E.

(m) Nommé aussi *Mattamba*.

(q) *Angl.* Il y avoit, alors à Loanda un Vaisseau chargé pour le Brésil. R. d. E.

(n) *Angl.* Retournés à leur ancienne Religion. R. d. E.

(r) *Angl.* Quand il fût prêt à partir, Carli vint à bord. R. d. E.

CARLI.
1667.

Misère des
Eslaves à
bord.

Bâtiment étoit chargé de dents d'éléphants & d'Eslaves de toutes sortes d'âges, au nombre de six cens quatre-vingt. Carli fut vivement touché de la manière dont tous ces misérables étoient traités. Les hommes étoient liés les uns aux autres, au fond de calle, dans la crainte de quelque soulèvement. Les femmes & les enfans étoient entre les ponts, mais serrés de si près, qu'il en sortoit une odeur insupportable. Cependant on gardoit un peu plus de ménagement pour les femmes grosses. Elles étoient ensemble dans la grande cabine. Le Capitaine fit placer sur le tillac un lit couvert de quelques nattes, pour l'usage de Carli.

Ils doivent
être baptisés
avant que
d'entrer au
Brésil.

Prière bizarre
à S. Antoine.

Le Voyage de Loanda au Brésil se fait ordinairement dans l'espace de trente ou trente-cinq jours, parce que les Vaisseaux n'ayant pas besoin de monter jusqu'au Cap de Bonne-Espérance pour chercher le vent, font voile en droite ligne. Mais les calmes furent si fréquens, que la navigation de Carli dura cinquante jours. Il souffrit une chaleur extrême sous l'Equateur. Son zèle s'exerça pendant la route à baptiser un grand nombre de Nègres. Il est défendu aux Portugais, sous peine d'excommunication, de transporter au Brésil des Eslaves qui n'ayent pas reçu ce Sacrement.

Les vivres
manquent sur
le Vaisseau.

Exhortation
du Missio-
naire.

Les Matelots de l'Equipage, effrayés de tant de calmes, dont ils connoissoient le danger, placèrent une image de S. Antoine au pied du mât; & se mettant à genoux, ils lui adressèrent cette étrange sorte de prière: „ Notre „ Saint Compatriote, ayez agréable de demeurer dans cette place, jusqu'à „ ce que vous nous ayez accordé un bon vent pour continuer notre Voyage. „ Il s'éleva un petit vent, [qu'ils attribuèrent à l'intercession de ce Saint.] Le Vaisseau passa fort près d'une Isle, qui se nomme l'Assomption; mais sans y relâcher, parce qu'on se croyoit assez fourni de provisions. Cependant elles commencèrent bien-tôt à manquer, par l'imprudence du *Proveditor*, qui n'avoit pas assez considéré combien il avoit de bouches à nourrir.

CARLI étoit à rendre du sang, par un triste renouvellement de tous les effets de sa fièvre, lorsque le Capitaine vint lui découvrir son embarras. Il lui abandonna quelques provisions, que ses amis lui avoient données à son départ. Elles pouvoient servir pendant quelques jours à soutenir les Blancs du Vaisseau. Mais il ne restoit point d'autre ressource pour la conservation des Nègres, que de leur fournir abondamment de l'eau. On a vérifié, par l'expérience, que dans les climats chauds ce secours les défend de la mort pendant deux jours entiers. Mais une si triste nouvelle ne fut pas plutôt répandue dans cette misérable troupe (s), qu'il s'éleva des gémissemens & des cris lamentables. [Les femmes les entendant, en firent autant de leur côté; & les hommes s'y joignirent aussi pour rendre complet ce triste concert qui avoit effrayé les plus courageux.] Carli exhorta tout le monde à la patience. Il représenta que c'étoit un juste châtement du Ciel sur les Nègres & sur les Blancs. Les premiers s'étoient rendus coupables en négligeant les (t) exercices de Religion; & les autres en donnant le nom de la Vierge à la corde qu'ils employoient pour châtier les Nègres. Il leur fit chanter quelques Hymnes [en l'honneur de la Ste. Vierge,] pour apaiser la colère du Ciel, & promettre quarante Messes pour les Ames du Purgatoire, & quarante à l'honneur de S. Antoine.

(s) *Angl.* Que les Enfans poussèrent. R. d. E. nir à bord. R. d. E.

(t) *Angl.* De se confesser avant que de ve-

CETTE

Ce
aux N
les en
qu'au
mer sa
Tandis
adit
aves
nt de
seufe
vre le
nt un
son
nt la
comm
ÉTO
los Sa
rade,
es Na
aves
is qu
de tr
AUT
voit se
avoit u
solem
s-Ord
chargé
olives,
Maître
Capit
er cin
Carli
sontre avo
er fan
timent
de me, ay
Messe, ferie,
] de
oit aussi
ts, &
or. Il
es arme
Angl
voient
ane avo
Parti.

CETTE exhortation paroissant les rendre un peu tranquilles, il fit donner aux Nègres chacun leur verre d'eau. Mais ces malheureux affamés, sur-tout les enfans, recommencèrent à pousser des cris furieux. Carli, pénétré jusqu'au fond du cœur, se retira dans sa cabine de nattes, & passa le jour entier sans nourriture, pour encourager tant d'infortunés par son exemple. Tandis qu'il faisoit des réflexions amères sur une si cruelle extrémité, il entendit quelques Matelots Portugais qui proposoient entr'eux de tuer des Esclaves, & qui s'étonnoient de l'embarras du Capitaine, lorsqu'on avoit tant de chair humaine à manger. Il leur fit un sanglant reproche de cette fautive idée. Mais le malheur public n'empêchoit pas la plupart des autres de suivre leurs vicieuses inclinations. Le Pilote s'étant enyvré, blessa mortellement un Matelot. On fut obligé de fermer les yeux sur ce désordre, parce que son habileté & son expérience en faisoient un homme nécessaire. L'eau étoit la seule nourriture du Vaisseau pendant trois jours. Enfin, lorsqu'elle commençoit à manquer, on aperçut la terre.

IL ÉTOIT le Cap S. Augustin. On entra le Dimanche dans la *Baye de Todos Santos*, Ville Capitale du Brésil, & résidence ordinaire du Viceroy. Cette Baye, qui a quatre lieues de longueur, contenoit des Vaisseaux de toutes les Nations. Le jour suivant, quantité de Particuliers, qui avoient des affaires à bord, y arrivèrent dans des Chaloupes, & furent agréablement surpris qu'après un si long & si fâcheux voyage, le nombre ne fut diminué que de trente-trois; tandis qu'il en meurt souvent la moitié dans le passage. L'AUTEUR descendit au rivage; mais il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit se servir de ses jambes. Il fut reçu au Couvent des Cordeliers, où il avoit une Chapelle du Tiers-Ordre de S. François. On y fit une Procession solennelle, [le jeudi avant Pâques] où toutes les Images des Saints du Tiers-Ordre furent portées. Trois cens Nègres marchaient à la suite; les uns chargés d'arbres entiers; d'autres les mains attachées en croix à de grosses olives, ou dans d'autres attitudes, par voie d'expiation, pour avoir volé des Maîtres, ou commis d'autres désordres.

Le Capitaine Genoï, qui montoit un Vaisseau bien armé, & qui devoit aller chercher cinq Navires Marchands, dans la crainte des Pirates, accorda le passage à Carli. Il le fit avertir lorsqu'il fut prêt à lever l'ancre. Le bon Missionnaire avoit accepté joyeusement l'occasion de partir; mais il ne put s'embarquer sans regret, parce que le jour du départ étoit un Samedi-[Saint]. Le Vaisseau étoit chargé de mille caisses de sucre, & de trois mille rouleaux de coton, avec une grosse quantité de bois précieux [pour la Teinture & la Médecine], de dents d'éléphants, [outre la Provision de bois, de charbon, de vin, d'eau-de-vie, de moutons, de porcs & de coqs-d'Inde; [il portoit aussi grand nombre de singes de différentes espèces]. & de perles, & quelques-uns de ces oiseaux du Brésil, qui se nomment *Caras*. Il portoit cinquante pièces de Canon, vingt-quatre Pedereros, & plusieurs autres armes. Les Passagers étoient de différentes Nations; Italiens, Portugais, Anglois, Hollandois, Espagnols, Esclaves Indiens à vendre, ou qui avoient leurs Maîtres. Un riche Marchand Portugais, qui retournoit à son pays avec sa famille, avoit loué la chambre de poupe. Son nom étoit *A-*

Part.

S

CARLI:
1667.

Affreuse idée
de quelques
Portugais.

Le Vaisseau
arrive dans la
Baye de Tous
les Saints.

L'Auteur se
rembarque sur
un Vaisseau
Genoï.

Cargaison
du Vaisseau.

mare

CARLI.
1667.

Il est menacé
de périr à
deux lieues du
rivage.

Consterna-
tion des Passa-
gers.

Frayeur du
Chapellain.

Comment
le Vaisseau est
dégagé.

maro. Il donnoit mille écus pour son passage; & la dépense qu'il avoit faite pour ses provisions montoit à deux mille. Ayant remarqué que le Missionnaire étoit malade, il lui offrit sa table & une place dans sa Chambre qui étoit spacieuse & fort ornée de dorures & de peintures. Carli accepta l'offre de sa chambre; mais il ne s'engagea qu'à demi pour la table, parce qu'il avoit déjà fait la même promesse au Capitaine.

A peine étoit-on à deux lieues du rivage, que le Vaisseau heurta furieusement six fois, contre un banc de sable (v), sur lequel il demeura fort engagé, [ce qui les jeta tous dans une grande consternation.] Les Officiers & le Pilote [effrayés] se hâtèrent de sauter dans la Chaloupe, pour gagner la Terre, qui n'étoit pas loin; car on se trouvoit encore dans la Rade. Pendant quelque tems, on n'entendit que des gémissemens & des cris. Les uns jettoient un baril dans la Mer; d'autres un rouleau de tabac, ou une caisse de sucre, pour soulager le Bâtiment; chacun cherchoit quelque moyen de sauver sa vie. Le Capitaine seul demouroit assis, comme une statue, sans être capable de se remuer ou de prononcer une parole; lui qui avoit combattu six fois les Pirates dans le même Vaisseau. Quelques-uns vouloient qu'on tirât un coup de canon, pour avertir les autres Vaisseaux de l'Escadre, & leur demander du secours; mais dans une si étrange confusion, il ne se trouvoit ni Canoniers, ni poudre, ni méche. Les animaux qui étoient à bord, effrayés du bruit qu'ils entendoient, commencèrent à jouer leur rôle & redoublèrent le tumulte. Carli rencontra le Chapellain du Vaisseau en chemise, portant sur son visage les marques d'une mortelle frayeur, quoiqu'il passât pour un des plus braves hommes de l'équipage, & qu'il en eut donné souvent des preuves en combattant contre les Pirates. Après avoir entendu sa confession, il lui demanda (x) qu'il pensoit de leur situation. „ Helas répondit le Chapellain, je „ pensois point à m'embarquer. „ Ils m'ont trompé par de vaines promesses. Carli lui représentant qu'il ne falloit encore désespérer de rien: „ Si „ échappons, reprit-il dans son trouble, je suis résolu de me jeter à la mer „ & de retourner à terre. Les autres Passagers, qui entendirent ce discours, en prirent droit de renouveler leurs cris. Carli passa dans la chambre de poupe, où il trouva la Dame Portugaise assise dans un coin, la tête tristement panchée sur un couffin, & ses quatre enfans à ses genoux, qui, les mains jointes de fraieur,] imploroient la miséricorde du Ciel. Le malade étoit dans un fauteuil, plus mort que vif. Carli s'efforça de leur inspirer l'espérance & du courage, [quoiqu'il ignorât lui-même à quel sort il devoit s'attendre] (y).

PENDANT que sa charité s'exerçoit, un Capitaine, des amis du Seigneur Amaro, vint à bord, pour le prendre, avec sa famille, & le transporter sur son Vaisseau. A la vue du tumulte qui régnoit dans le Bâtiment Genois, il encouragea les Passagers qui se présentèrent, & chargea deux de ses gens de visiter la pompe & le fond de calle, pour s'assurer de la nature du péril.

(v) Le sage Auteur croit que ce malheur leur arriva pour leur apprendre à mieux respecter les jours Saints.

(x) *Angl.* Ce qu'il avoit dessein de faire dans cette triste circonstance. R. d. E.

(y) Carli ubi pag. 579.

ne trouva rien en désordre; point de vole d'eau, ni de fracture. Une planche qu'on voyoit en Mer, n'étoit qu'une pièce du doublage, qui s'étoit relâchée. Alors le même Capitaine [prenant courage] fit jeter la sonde, qui trouva effectivement fort peu d'eau pour un si gros Bâtiment. Mais il ordonna que le gouvernail fût agité avec force; & tout le monde passa de la frayeur à la joie, en voyant le Vaisseau se mouvoir. On ne put douter, remarquer l'Auteur, que si le vent eût été plus impétueux, son naufrage n'eût été certain. Ceux qui s'étoient sauvés au rivage, revinrent avec la Chaloupe, & l'on remit tranquillement à la voile pour Fernambuc, qui est à cent lieues de la Baye de Tous les Saints. Il fallut y mouiller à cinq lieues de la Ville, parce que le Port n'est pas propre à recevoir de grands Vaisseaux. Après s'y être arrêtés cinq jours, on leva l'ancre. Mais tandis qu'on la tiroit à force de bras, & lorsqu'elle étoit déjà sur la surface de l'eau, le cable se rompit tout-d'un-coup, & quarante hommes, qui étoient occupés à ce travail, tombèrent si pesamment, qu'ils se blessèrent tous dans quelque partie de la tête ou du corps. Comme le fond étoit mauvais & rempli de Rocs, il n'y eut aucun moyen de retrouver l'ancre.

C'ÉTOIT un spectacle agréable, sur le Vaisseau, que de voir les ouvriers de chaque profession travailler comme s'ils eussent été dans leur boutique. Il s'y trouvoit des armuriers, des fondeurs, des orfèvres, des tonneliers, des bouchers, des cordonniers, des tailleurs & des cuisiniers. D'autres s'occupoient à réparer les couleurs, qui étoient fort belles les jours de fête, & de sent fortes différentes, sur-tout les pendans du perroquet du grand mâ. Ils étoient de taffetas couleur de chair & longs de huit aunes. Lorsque le temps le permettoit, les autres Vaisseaux amenoient leurs voiles, & donnoient un concert de tambours & de trompettes, mêlé de trois *Vive le Roi des Matelots*, qui recevoient le signal avec le sifflet du Bosman. Le Capitaine exerçoit aussi ces gens à tirer. Mais ces amusemens furent un jour interrompus par un accident tragique. Onze Anglois vinrent se plaindre au Capitaine qu'on ne leur donnoit point assez d'eau pour boire. Cet air de révolte le rendit si furieux, qu'il se jeta sur une épée, dont il auroit fait un sanglant usage si l'on ne s'étoit forcé de l'appaiser. Il fit enfermer le plus mutin de la troupe, & lui donna deux sentinelles pour le garder jusqu'à Lisbonne, dans la crainte qu'il n'excitât quelque nouvelle sédition dans l'Equipage. Cet Anglois étoit de haute taille & d'une vigueur extraordinaire. Il levoit un canon aussi facilement qu'un autre homme lève un fusil, & l'on prétendoit que dans sa fureur il avoit fait sauter quelques Vaisseaux en mettant le feu aux poudres. Le Capitaine protesta ensuite qu'il ne s'étoit livré à cet emportement, que pour apprendre à ceux qui manquoient de quelque chose, à ne pas lui faire leurs plaintes en corps, [comme des mutins.] Il traita de même un autre Anglois, qui s'étoit enivré avec deux bouteilles d'eau-de-vie & dont l'ivresse dura trois jours. Ses compagnons l'avoient nommé *Kill-Turks* ou *tueur de Turcs*. Il étoit si robuste, que d'un coup de sabre il avoit partagé un Pyrate en deux; & l'on appréhendoit quelque malheur de ce furieux lorsqu'il étoit ivre.

Un jour, au matin, avant le lever du soleil, lorsqu'on approchoit des Côtes de Portugal, on entendit tirer un coup de canon, & le boulet vint tomber fort près du Vaisseau. C'étoit le Capitaine d'un autre Vaisseau du convoi, qui, ayant pris pour une Armée Navale quantité de Bâtimens pêcheurs

CARLI.
1667.

On relâche
à Fernambuc.

Occupations
& amusemens
du Vaisseau.

Mutinerie
de quelques
Anglois.

Terreur
panique d'un
Capitaine.

CARLI.
1667.

qu'il avoit découverts dans l'éloignement, avoit arboré le pavillon rouge [qu'il étoit le signal du Combat,] [& s'étoit crû obligé d'avertir ses Compagnons par un double signal.] Il y avoit effectivement plus de cinq cens pêcheurs qui couvroient la Côte. Ces petits Bâtimens font voile de toutes sortes de vents; & l'on ne doit pas être surpris de leur nombre, si l'on considère que l'usage du Peuple de Lisbonne est de manger du poisson le soir, même les jours gras, & qu'au-lieu de s'acheter au poids, il se vend par baril.

Carli arrive
à Cascais & à
Lisbonne.

ENFIN la Flotte arriva devant Cascais, petite Ville hors de la Barre, & s'avança jusqu'au Fort S. Julien, où elle fit un si grand feu de son artillerie que le bruit alla jusqu'à Lisbonne. En entrant dans l'embouchure du Tage, on vit paroître un grand nombre de Barques, chargées de Marchands Italiens & Portugais, qui étoient intéressés dans les différentes cargaisons. Le visage de Carli étoit si changé, que ses amis ne purent le reconnoître. Ils furent surpris de le revoir vivant, après avoir reçu la nouvelle de sa mort. On mouilla vis-à-vis le Palais du Prince Dom Pedro, alors Régent du Royaume, depuis que les Portugais avoient envoyé leur Roi aux Isles Terceeres. Tous les Passagers s'étoient vêtus si proprement, qu'on ne les auroit pas pris pour les memes hommes. Tel est l'usage lorsqu'on arrive dans quelque Port, quoi qu'on porte ce qu'on a de moins précieux en habits pendant qu'on est en Mer. Carli, en descendant au rivage, se rendit droit au Couvent des Capucins, pour y attendre quelque Bâtiment qui fit voile en Espagne. L'occasion ne tarda point à se présenter. Un Capitaine de l'Isle de Corse, nommé *Dominico*, qui souhaitoit d'avoir un Prêtre à bord, vint lui offrir son passage sur le Vaisseau *le Paradis*, prêt à faire voile avec deux autres Bâtimens, *le Letto* & *la Princesse*. Carli fut étonné d'y trouver un grand nombre d'autres Religieux, Bénédictins, Cordeliers, Dominiquains, qui avoient demandé aussi le passage. Au-lieu d'un Chapelain, dont le Capitaine avoit appréhendé de manquer, il eut assez de Prêtres pour former un Clergé nombreux. Cependant cette religieuse troupe, qui paroissoit craindre beaucoup la mort, se tint cachée si soigneusement sous les ponts, qu'on n'en vit paroître aucun dans tout le cours du voyage. Carli, plus accoutumé au danger, profita du tems pour convertir un Hérétique Irlandois. Mais il n'ose répondre de la sincérité de cette conversion, parce qu'il arrive souvent, dit-il, que les Hérétiques retombent dans leurs erreurs, après avoir paru de fort zélés Protestélytes (c).

Il part pour
Cadiz.

Il convertit
un Irlandois.

Beauté du
Port de Ca-
diz.

ON alla mouiller dans le Port de Cadiz, un des plus grands & des plus nobles de l'Europe. Il étoit alors rempli de Vaisseaux, de Galères, de Barques, de Caravelles, de Tartanes & d'autres sortes de Bâtimens, au nombre d'environ (d) cent-cinquante. A l'entrée du même Port, Carli en observa vingt-cinq, d'une grandeur extraordinaire. Cadiz est un centre de Commerce pour toutes les Parties de l'Europe & des Indes, Il est ordinaire, ajoûte l'Auteur, d'y voir entrer & fortir chaque jour trente ou quarante Vaisseaux, auxquels on ne fait pas plus d'attention qu'aux Chaloupes. Etant descendu avec un Gentilhomme

(c) Carli ubi sup. pag. 58c.

(d) Angl. Cent. R. d. E.

un homme Italien & quelques Marchands Espagnols, ils furent arrêtés par les Officiers du Port, qui les interrogèrent sur les qualités de leurs personnes. Le Gentilhomme & les Marchands se donnèrent pour des gens de guerre, au service du Roi, & passèrent à ce titre. Ils se flattèrent qu'il ne restoit qu'à faire charger leur bagage, pour se rendre librement chez eux. Mais à l'entrée de la Ville le Chef de la Douane, accompagné de ses subordonnés, arrêta les porteurs, & leur donna ordre d'entrer avec leurs marchandises dans son Bureau. Les Espagnols l'assurèrent que tout étoit acquitté, & qu'il n'étoit plus besoin d'interrogations ni de recherches. Sur une réponse brusque de cet Officier, les esprits s'échauffèrent, & des paroles on en vint aux coups. Cent épées brillèrent aussi-tôt. Mais la presse étoit si grande, que chacun étant obligé de tenir ses armes en l'air, sans pouvoir se servir de la pointe, on ne pouvoit battre que du poing. Le bruit étoit si terrible, qu'on auroit cru la mêlée fort sanglante; & la poussière, qui obscurcissoit l'air, augmentoit encore la confusion. Comme le lieu du combat étoit proche du Port, la populace ne manqua point d'accourir avec de grands cris, pour séparer les combattans, & attendoit à trouver un grand nombre de morts ou de blessés. Mais tandis que les plus sages s'efforçoient en vain d'arrêter le désordre, quatre Matelots Anglois y vres y réussirent en un moment. Ils vouloient se rendre à leur bord; & ne pouvant s'ouvrir un passage au milieu de la foule, ils se mirent à jeter si furieusement des pierres, que les deux Partis ne pensèrent qu'à se retirer, chacun de son côté, pour se mettre à couvert. L'Auteur saisit l'occasion & gagna son Couvent.

La fièvre, qui ne l'avoit point encore quitté, parut reprendre des forces dans le repos, & le tint au lit pendant plus d'un mois. On lui tira six fois du sang. Les Vaisseaux étant partis dans l'intervalle, il perdit l'occasion de retourner en Italie. La nécessité d'attendre un autre tems, lui fit naître le dessein d'un pèlerinage à St. Jacques en Galice. Il s'affocia pour ce voyage avec un orfèvre de Milan. S'étant embarqués pour Porto, un vent frais les y conduisit en peu d'heures. De-là, ils se rendirent par Mer à Birone, d'où ils partirent à pied [& avec beaucoup de peine] le chemin qui reste jusqu'à Compostelle. C'est dans cette Ville que le culte de S. Jacques est établi. Les Chanoines de son Eglise sont vêtus d'écarlate & portent le titre de Cardinaux. Carli se présenta pour dire la Messe sur l'Autel du Saint; mais on lui dit que cet honneur n'étoit accordé qu'aux Prélats [& aux Grands d'Espagne.] Le Reliquaire de S. Jacques est placé sur cet Autel, & son Image dessus. Les dévots montent quatre ou cinq marches, & vont toucher leur tête à celle de la Statue, qui est vêtue en habits de Pèlerin. L'Autel est environné d'un grand nombre de lampes d'argent, mais si noires, qu'on les croiroit de bois. Le Missionnaire étant sorti, après avoir dit un *Pater* & un *Ave Maria*, fut surpris d'entendre dire à son Compagnon, que s'il n'avoit cru trouver que ce qu'ils avoient vu, il n'auroit pas pris la peine de venir de si loin. Ils logèrent chez un Orfèvre, qui les traita en vin de Florence, en saucisses de Boulogne & en fromage romesain: grand sujet d'admiration pour l'Auteur, dans une Contrée si éloignée de l'Italie.

Ils apprirent heureusement qu'il y avoit au Cap de Finistère un Vaisseau prêt

CARL.
1667.

Combat des
passagers avec
les Officiers
de la Douane.

Bizarre accident qui le
fait finir.

Pèlerinage
de Carl à S.
Jacques en
Galice.

Eglise &
Autel de S.
Jacques.

CARLI.
1667.

Carli re-
tourne à Ca-
diz sur un
Vaisseau An-
glois.

Il découvre
deux Corfai-
res.

Combat fu-
rieux.

Les Anglois
vont à l'abor-
dage.

Ils se ren-
dent maîtres
des deux Cor-
faires.

prêt à faire voile pour Cadiz. Cet avis les fit partir immédiatement pour la Co-rogne, où ils arrivèrent dans l'instant que le Capitaine d'un Navire Anglois entroit dans sa Chaloupe pour se rendre à bord. Quoique l'Auteur n'ignorât pas que cet Anglois étoit un Hérétique, il lui demanda [en Portugais] pour l'amour de Dieu le passage jusqu'à Cadiz. Le Capitaine ne balança point à lui accorder cette faveur, & s'offrit même à le conduire jusqu'à Séville. [Carli le remercia de cette offre charitable.] Mais son Compagnon, qui [à son grand regret,] portoit un habit différent, fut obligé de payer pour la même grace. Le Navire Anglois étoit un Vaisseau de guerre de soixante-dix pièces de canon & de trois cens hommes d'équipage. Il portoit des ancres & d'autres munitions de Mer, avec ordre de chercher dans les Ports d'Espagne vingt-quatre Frégates Angloises, qui étoient en course contre les Corsaires de Barbarie, & de leur fournir ce qui seroit nécessaire à leurs besoins.

AUSSITÔT que le Vaisseau fut en Mer, on découvrit deux Bâtimens, qui paroissoient fort éloignés. Le Capitaine, après les avoir observés avec sa lunette d'approche, entra dans sa cabine (b), où ses Officiers furent appelés au conseil. Ils en sortirent bien-tôt, pour donner leurs ordres. Les tambours se firent entendre immédiatement, & tous les soldats prirent leurs postes. On porta droit aux deux Bâtimens, avec un vent de côté. Le Vaisseau, qui avoit quatorze voiles, avangoit comme le vent-même, & coupoit les vagues avec une impétuosité surprenante (c).

DANS l'espace d'une heure on joignit les deux Bâtimens, que le Capitaine avoit pris avec raison pour un Corsaire & sa Prise. Comme ils n'avoient point arboré de pavillon, il fit tirer un coup de canon pour leur en donner l'ordre. Mais étant deux contre un & fort bien équipés, ils répondirent vigoureusement d'un coup à boulet. Alors les Anglois baissant les voiles, leur envoyèrent une bordée de vingt pièces, qui fit un bruit capable d'épouvanter les plus fermes. Ils avoient le vent, & toute la fumée portoit sur les Corsaires. Cependant le feu ne fut pas moins terrible du côté de ces Brigands; car ils avoient eu le tems d'équiper leur Prise. Les principaux de leurs Prisonniers Chrétiens avoient été chargés de fers, & les autres étoient forcés de servir l'artillerie. Après une furieuse canonade, qui dura plus d'une heure & de mie, le Capitaine Anglois jugeant que le combat pouroit traîner en longueur, fit jeter les grapins sur un des Bâtimens ennemis, pour en venir tout-d'un coup à l'abordage. Ce fut alors qu'on entendit les cris & les gémissemens des blessés, qui tomboient l'un sur l'autre, & qui servoient comme de rempart aux combattans. L'attaque fut vive & la résistance vigoureuse. Mais l'ennemi étant inférieur en nombre, commença bien-tôt à mollir & à se retirer. Les Anglois sautèrent immédiatement à bord, mirent les Corsaires dans les chaînes & les Chrétiens en liberté. Le second Vaisseau voulut profiter de cet intervalle pour s'éloigner par la fuite (d), d'autant plus qu'il avoit à bord toutes les marchandises qu'il avoit enlevées aux Chrétiens, & que l'autre, qui étoit

(b) *Angl.* & parla en Anglois à ses Officiers. R. d. E.

(c) *Carli ubi sup.* pag. 582.

(d) *Angl.* Mais comme il étoit chargé de Marchandises, il fut bien-tôt atteint, par le

Vaisseau du Corsaire, que le Capitaine Anglois avoit envoyé à sa poursuite, parce qu'il y avoit moins de monde que sur le sien, & qu'il n'étoit chargé que de Provisions, & de munitions de Guerre. R. d. E.

toit
pitai-
non-
seu-
ne tr-
avoit
Italie
bre d-
pren-
cent-
L
ils se
nanc-
voit
semi-
Enfui-
venoi-
attaqu-
équip-
lots,
fut p-
s'habi-
transf-
[M
Dans
cir.
l'on a
faire,
seaux
senta
ment
Carli
leur d-
& qu
Héré-
Mate
recon-
le Va-
vers
river
l'espa-
ment
Rade
L B

toit sa Prise, n'étoit plus chargé que de munitions & de vivres. Mais le Capitaine Anglois s'étant mis à le poursuivre, arriva bien-tôt à la portée du canon; & les Corfaires, après avoir tiré quelques coups [voyant que le Vaisseau de Guerre les poursuivait aussi, & qu'il étoit déjà à la portée du Canon,] ne trouvèrent point de sûreté à résister plus long-tems. Les prisonniers qu'ils avoient à bord étoient des Espagnols, entre lesquels il se trouvoit plusieurs Italiens de Naples & de Milan, avec quelques Hollandois. Ils étoient au nombre de quatre-vingt [tous gens de Mer, Marchands ou Passagers,] sans y comprendre douze Espagnols qui avoient été tués par l'artillerie. Il ne restoit que cent-trente Turcs, tous les autres ayant été tués ou blessés [dangereusement.]

Le Capitaine Anglois s'étant fait représenter tous les Prisonniers Chrétiens, ils se jetèrent à genoux devant lui, pour le remercier de leur liberté. Il demanda quel étoit leur Capitaine; [car, dépouillés comme ils étoient, il n'y avoit point de distinction à faire de leurs rangs par les habits.] Un homme à demi-nud [& qui paroissoit robuste] répondit en Espagnol, que c'étoit lui. Ensuite se servant de la Langue Portugaise, il raconta qu'il étoit Espagnol, qu'il venoit de Malaga, chargé de vins & d'autres marchandises; qu'il avoit été attaqué par les Corfaires près du Cap S. Vincent; que ces Brigands étant bien équipés, avec deux cens vingt-cinq hommes d'équipage. Soldats & Matelots, il s'étoit trouvé trop foible pour se défendre long-tems, quoiqu'il ne se fût pas rendu sans résistance. Le Capitaine Anglois leur laissa la liberté d'aller s'habiller, & les remit en possession de leur Vaisseau. Ils le remercièrent avec transport, & se rendirent à Cadiz sous son escorte.

[MAIS il leur restoit d'autres périls à redouter avant que d'entrer au Port.] Dans le cours de leur voyage, le Ciel commença tout-d'un-coup à s'obscurcir. Ce changement fut regardé comme l'avant-coureur d'une tempête, & l'on amena aussi-tôt les voiles. A peine eut-on pris une précaution si nécessaire, que le vent s'étant déchainé avec une violence extrême, les trois Vaisseaux devinrent le jouet de tous les élémens. L'image de la mort, qui se présenta aux Passagers avec toutes ses horreurs, leur fit pousser des cris qui augmentoient le tumulte & la confusion. Cependant le Capitaine Anglois assura Carli, que son Bâtiment étant neuf, il étoit capable de résister à toute la fureur des flots. Le Cordelier, qui croyoit les voir ouverts à chaque moment pour l'engloutir, dit à l'Auteur que c'étoit une juste vengeance du Ciel, & qu'ils avoient bien mérité cette punition en demandant le passage à des Hérétiques, qui sont habituellement excommuniés. Dans le même tems, un Matelot cria du sommet d'un mât, terre, terre. Le Capitaine y étant monté, reconnut qu'on étoit sur la Côte de Barbarie; & que la tempête avoit jetté le Vaisseau fort loin dans la Méditerranée. Il ne balança point à faire porter vers Oran, Place forte qui appartient à l'Espagne, dans l'espérance d'y arriver avant que les Corfaires eussent pu le découvrir. On gagna le Port dans l'espace d'une heure, avec d'autant plus de satisfaction, que si malheureusement on l'eût manqué, il falloit s'attendre d'être poussés directement dans la Rade d'Alger (e).

Le Capitaine descendit le lendemain au rivage, accompagné de quelques-uns

CARLI.
1667.

Prisonniers
Chrétiens
qu'ils remet-
tent en liber-
té.

Tempête qui
jette le Vais-
seau sur la Côte
de l'Afrique.

Il entre dans
le Port d'O-
ran.

(e) Carli, ubi sup. pag. 583.

CARLI.
1667.

Etat de cet-
te Forteresse
Espagnole.

Carli passe à
S. Lucar & se
rend à Séville.

uns de ses Officiers & du Capitaine Espagnol, pour y visiter le Gouverneur; qui le remercia, au nom de l'Espagne, du service qu'il avoit rendu à sa Nation. La Forteresse d'Oran paroît [être d'une grande importance; &] comme imprenable. Elle est défendue par une grosse artillerie; & son Port forme une retraite extrêmement avantageuse aux Vaisseaux Chrétiens qui sont battus de la tempête, car ils n'ont pas d'autre azile sur cette Côte. Le jour suivant on remit à la voile, d'un tems fort serain, & l'on arriva bien-tôt à Cadiz. Carli pensoit à gagner la terre, pour se rendre au Couvent des Capucins; mais le Capitaine ayant loué une Barque pour remonter jusqu'à Séville, où il étoit appelé par quelques affaires, lui offrit encore le passage. Il prit trente Rameurs de son Vaisseau, pour suppléer au défaut du vent s'il venoit à lui manquer. On relâcha pendant quelques heures à San-Lucar; & continuant d'avancer le reste de la nuit, on arriva heureusement à Séville. Carli fit des remerciemens fort vifs au Capitaine, en reconnoissant qu'il n'auroit pu espérer plus de faveurs d'un Catholique. Sans nous apprendre quelle réponse il en reçut, elle lui fit connoître, dit-il, que les Anglois n'ont pas beaucoup d'estime pour les Capucins (f).

(f) Carli, ubi sup. pag. 584.

§. III. (a)

Suite du Voyage de Carli, au travers de l'Espagne & de la France.

Description
de Séville.

[L'IMPATIENCE de se revoir dans sa Patrie] ne permit point à l'Auteur de prendre plus de huit jours de repos à Séville. Le Couvent des Capucins est fort grand [vû la pauvreté de cet Ordre] & fort nombreux. La Ville ressemble beaucoup à celle de Milan, si les rues étoient plus belles & mieux percées. Mais le dôme de la Cathédrale n'est point inférieur à celui de Milan; excepté qu'au-lieu de marbre, il est d'une pierre plus tendre, qui en a pourtant quelque apparence. C'est un usage commun dans toute l'Espagne, de placer le Chœur & le Maître-Autel au milieu des Eglises, sur-tout dans les Cathédrales; ce que l'Auteur juge incommode dans les Villes où le peuple est fort nombreux, quoique les Édifices, dit-il, soient vastes & magnifiques. Le Dôme de Séville est si grand & si bien bâti, qu'on y peut monter à cheval ou en litière. L'Auteur, surpris du grand nombre de ses cloches, se hâta de descendre, pour se mettre à couvert d'un bruit dont il pressentoit la violence. En effet, les Sonneurs ayant commencé leur office lorsqu'il mettoit le pied dans la rue, il s'imagina que toutes les cloches du Royaume s'étoient réunies pour le tourmenter.

Le jardin Royal ne manque point d'agrémens. On y voit des jets d'eau, des oranges & des limons en quantité. Cependant il ne s'y trouve rien qui ne soit commun en Italie. Le Couvent des Recolets est fort grand, mais d'une ancienne structure. Il contient plus de cent cinquante Religieux, sans compter ceux que leurs maladies retiennent à l'infirmerie. Les Chanoines de Séville sont

(a) C'est la VI. Section de l'Original.

font f
On att
mé de
CA
mona
ve poi
il fut
charité
Hôtelle
par les
a char
point d
pour d
surpr
ant d
il dem
ouissém
EN a
bligé à
parut
viane
buis, de
tant bo
an pou
produ
tranger
LA C
tier de
la vass
e. Si
es mer
ois cens
richi d
rien.
omnes
est fort f
ont rich
Service
argent d
la statue
tems des
ngles, p
elle que

(b) [N
s mieux d
re l'Aum
VL. Pa

font fort riches, & ne sortent que dans un carosse traîné par quatre mules. On attendoit alors *Monfignor Spinola*, Prélat Italien, que la Cour avoit nommé depuis peu à cet Archevêché.

CARLI partit de Séville à pied, pour se rendre à Cordoue. Il passa par Carmona & par d'autres petites Villes, dans une si mauvaise route, qu'on n'y trouve point un arbre, ni une maison, ni même un verre d'eau pour se rafraîchir. Il fut obligé de se pourvoir d'un flacon de vin, qu'un Gentilhomme eut la charité d'acheter pour lui; car il n'avoit point de fond à faire sur celle des Hôtelleries publiques; & si les Capucins, dit-il, n'étoient un peu soulagés par les Gens de qualité, ils seroient exposés à mourir de faim en Espagne, tant la charité du peuple est rétroïdée (b). En passant dans une Ville où il n'y avoit point de Couvent de son Ordre, il demanda un morceau de pain, pour l'auteur de Dieu, à la porte d'un Boulanger. Le maître de la maison en parut surpris, qu'il demeura la bouche fermée comme une Statue. Carli, en Manquant d'importance, le laissa lui & son pain; dans la crainte, dit-il, que l'auteur demeureroit plus long-tems à sa porte, sa présence ne causât quelque évauouissement à cet avare Espagnol.

EN arrivant à Cordoue, il se rendit au Couvent de son Ordre, où il fut obligé de se contenter de l'*Olla-Podrida* (c) mets favori de l'Espagne, qui parut fort-bien nommé, car c'est un mélange extravagant de toutes sortes de viandes & de légumes savoir [d'Oignons, d'Ail, de Courges, de Concombres, de Bettes blanches, avec un morceau de Cochon, & deux de Mouton, qui sont bouillis avec tout le reste, se réduisent presque à rien,] avec assez de safran pour lui avoir rendu la peau jaune, si la longueur de sa maladie n'eût déproduit cet effet. Les Espagnols trouvent ce ragoût fort délicat; mais un étranger, qui n'y est point accoutumé, n'en juge pas de même.

LA Cathédrale de Cordoue paroît aussi grande à l'extérieur, que le reste du tiers de la Ville. Les apparences ne sont pas trompeuses; car on est surpris de la vaste étendue d'un édifice où la vue ne peut s'étendre d'un bout à l'autre. Si la hauteur étoit proportionnée, il passeroit, avec raison, pour une des merveilles du Monde. Un Chanoine assura l'Auteur, qu'on y compte trois cens soixante-six Autels. Le principal est orné d'un grand Tabernacle, enrichi de pierres précieuses, qui a trois mille livres de rente pour son entretien. La voute de l'Eglise est soutenue par dix rangs de piliers ou de colonnes, qui sont au nombre de quinze sur chaque rang. L'aile du milieu est fort spacieuse & bâtie à la moderne. Le Grand Autel & le tour du Chœur sont richement dorés. [Chaque Chapelle a ses ornemens particuliers pour le Service Ecclésiastique.] On montre, dans une des plus grandes, un Ciboire d'argent qui pèse quatre-vingt-seize onces. Sur une colonne séparée, on voit la statue d'un homme à genoux, qu'on donne pour un Esclave Chrétien du tems des Mores. Le mérite qu'on lui attribue, est d'avoir gravé avec ses ongles, pendant un long Esclavage, la figure d'une Croix, qui paroît aussi belle que si elle étoit l'ouvrage du cizeau, & qui doit avoir demandé beaucoup de

CARLI.
1667.

L'Auteur se
rend à Cor-
doue.

Embarras
de son voya-
ge.

Olla-Podri-
da, mets Es-
pagnol.

Singularités
de la Cathé-
drale de Cor-
doue.

(b) [Il sembleroit que les Espagnols ne soient pas mieux disposés que les Nègres du Congo, à faire l'Aumône, aux Religieux Mandians,

qu'ils regardent comme autant de sauterelles qui les dévorent.]

(c) C'est-à-dire, Pot pourri.

CARLI.
1667.

de travail, parce que la colonne est d'un marbre fort dur. Cordoue est située dans une grande Vallée. La Rivière, qui baigne ses murs, traversoit autrefois la Ville, qui étoit alors d'une vaste étendue. Mais ce n'est aujourd'hui qu'une Place médiocre, & qui n'a rien de remarquable.

Alcala la Real. Dégout de l'Auteur pour ce Pays.

EN partant pour *Alcala la Real*, Carli avoit entendu dire à quelques Espagnols, que l'Andalousie étoit le jardin de l'Espagne. Mais à la vue du Palais & de la Ville, qui est située sur une Colline [& qui n'a d'ailleurs rien de remarquable,] il ne pût s'empêcher de dire en lui-même: Dieu me garde du reste de l'Espagne, si c'en est ici le jardin.

Beauté de Grenade.

GRENADE, où il se rendit ensuite, est une grande & belle Ville, mais inférieure néanmoins à celle de Séville. Les Capucins y ont deux Monastères. Le Palais des anciens Rois Mores, qui se nomme *Alhambra*, est situé sur une Colline, [à laquelle on pourroit donner le nom de montagne], & qui, malgré sa hauteur, a de l'eau en abondance. Les appartemens sont en si grand nombre dans cet édifice, qu'on peut s'y perdre, comme dans une espèce de labyrinthe. On y admire encore les plafonds. Ils sont d'un plâtre coloré, qu'on prendroit pour neuf, après une si longue suite de siècles. Le tems n'a pu moins respecté deux bains, qui servoient à l'usage des Mores, l'un froid & l'autre chaud. On voit une autre Colline, où ces Ennemis du Christianisme faisoient souffrir le supplice & la mort aux Fidèles. Il y reste encore un grand nombre de reliques.

Lerenna.

DE Grenade, l'Auteur prit le chemin de *Lerenna*, Canton dont le vin passe, [comme celui de Séville], pour le meilleur de l'Espagne. Mais les Habitans y parlent si mal la Langue Espagnole, qu'à peine est-il possible de les entendre. Carli les appelle Biscalins. Il s'arrêta huit jours dans le Couvent d'Antequerra, grande Ville, d'où il se rendit à Malaga. Ce Port est d'une bonté médiocre; mais la Ville est fort peuplée, & riche par son commerce. L'Archevêque étoit alors un Dominicain, frère de Dom Juan d'Autriche. Ce

Antequerra.

Malaga & son Port.

affirma l'Auteur que son revenu montoit à quatre-vingt mille ducats de rente. Pendant qu'il attendoit l'occasion de s'embarquer, il s'abandonna aux lumières d'un Médecin Anglois, qui rétablit assez heureusement sa santé & se fortifia pendant huit jours [de sorte qu'il ne saignoit plus que du Nez; mais ce fut pour retomber ensuite dans un aussi triste état que jamais. Enfin, six Galères [qui revenoient du Détroit de Gibraltar,] & qui étoient venu prendre des provisions à Malaga, devant aller passer l'hiver à Carthagene, le Marquis de Santa Cruz, qui les commandoit, lui accorda, non-seulement le passage sur son propre bord, mais encore la qualité de son Confesseur & de son Chapelain pendant le voyage. Ce Seigneur Espagnol, qui avoit été Général des Galères de Naples & de Sicile, venoit de résigner cette Dignité à son fils, avec son titre, qui étoit auparavant celui de Marquis de Bayonne. Il étoit son Chapelain ordinaire malade à Carthagene.

Carli passe à Carthagene, avec le Marquis de Santa Cruz.

Rencontre d'un Vaisseau Anglois. Haine de cette Nation contre les Turcs.

PENDANT ce voyage, qui dura quinze jours, Carli regretta les commodités des grands Vaisseaux, qui l'emportent beaucoup sur celles des Galères. La clarté de la Lune fit découvrir un Vaisseau qui voguoit à pleines voiles. On le suivit à force de rames. Il arbora le pavillon Anglois; mais les Galères ayant tiré un coup de canon, il répondit; & le Capitaine se mit dans la Chaloupe, pour venir rendre ses devoirs à l'Amiral Espagnol. Ce Vaisseau avoit l'apparence d'une montagne, pour ceux qui étoient dans les Galères. Sa

poupe

poupe
Anglo
voulo
resserr
LE
er ses
enviro
onside
e la p
Naviga
eres.
Slave
ON
auté
ouilla
Ville
oute l'E
sept
encé à
Pays
Gald
L'A
portée
disoit l
beauté
plus
urcie,
ée par
arragon
rrat, p
es qu'il
mbre d
Rosair
en tro
religieuse
DE M
ce de
Ville.
beauté,
manque
Carli trou

(d) Carl
(e) Un fa
ation. M
un exem
peu d'é

poupe étoit dorée; & son emploi, de croiser contre les Turcs, auxquels les Anglois portent une haine mortelle. Si tous les Princes, ajoûte l'Auteur, vouloient suivre leur exemple, ces détestables Pirates se verroient bien-tôt resserrés dans les Mers (d).

Le Marquis de Santa Cruz s'arrêta deux jours à Alméria, pour renouveler ses provisions. Cette Ville n'est ni grande, ni bien peuplée; mais étant environnée de montagnes & deffendue par un bon Fort, elle doit avoir été considérable pendant la Domination des Mores. Elle est ornée de fontaines, & de la plus belle eau du monde. L'Amiral Espagnol prit, dans le cours de cette Navigation, trois Brigantins Turcs, dont l'équipage fut distribué sur les Galères. Les trois Vaisseaux furent montés par des Soldats Chrétiens, avec des Esclaves Turcs pour la manœuvre.

On arriva heureusement à Carthagène. Le Port de cette Ville ne doit sa beauté qu'à la nature. Il est fermé par de hautes montagnes, qui rendent le mouillage sûr, particulièrement pour les Galères. Carli crut s'apercevoir que cette Ville avoit été considérable; mais c'étoit alors la plus misérable Place de toute l'Espagne. Les Habitans, après avoir lapidé leur Evêque, (e) avoient été sept ans sans pluie. Mais le Ciel, remarque le bon Missionnaire, a recompensé à leur en accorder deux ou trois fois l'an; ce qui n'empêche pas que ce Pays ne soit stérile. On y apporte du biscuit d'Italie, pour la subsistance des Galères, qui viennent ordinairement passer l'hiver dans ce Port.

L'AUTEUR passa de Carthagène à Caravaca, où il vit la sainte Croix qui fut apportée du Ciel par un Ange, & placée sur un Autel, pendant qu'un Prêtre disoit la Messe sans croix. Il se rendit ensuite à Valence, Ville célèbre par sa beauté & par ses jardins délicieux, entre lesquels Carli n'en trouva point de plus agréables que ceux de l'Archevêque. Il continua son Voyage par Murcie, & par Alicante, petite Ville, mais d'un riche commerce, & distinguée par la hauteur & la beauté de ses maisons. Il gagna Tortose; & de là Tarragone, où il admira la beauté du dôme. Sa piété le conduisit à Monserat, par des chemins qu'on croiroit taillés dans les Rochers & les Montagnes qu'ils traversent. On voit arriver continuellement dans ce lieu un grand nombre de Pélerins. Les Chapelles y sont au même nombre que les mystères du Rosaire. Elles sont remplies de lampes d'Or & d'Argent, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes d'Ambre. L'ornement des Autels répond à cette religieuse magnificence.

De Monserat (f), Carli prit sa route par Barcelone, capitale de la Province de Catalogne [& Evêché.] Les Capucins y ont trois Couvens hors de la Ville. Il y a peu de Cités en Espagne qui ayent autant de grandeur & de beauté, & qui soient aussi-bien fournies de toutes sortes de commodités. Il ne manque à Barcelone qu'un Port sûr pour le mouillage des grands Vaisseaux. Carli trouva l'occasion d'entendre la musique que les Habitans de Barcelone employent

CARLI.
1667.

Almeria.

Prise de trois
Brigantins
Turcs.

Carthagène.

Pleuse Histoire.

Caravaca.
Autre pleuse
Histoire.

Tortose &
Tarragone.

Monserat.

Barcelone.

(d) Carli ubi sup. pag. 585.

(e) Un fait si singulier demandoit plus d'exactation. Mais on peut remarquer, dans Carli un exemple de beaucoup de bonne-foi & de peu d'exactitude. R. d. T.

(f) Angl. De notre Dame de Monserat. Les Auteurs disent dans une Remarque, que la Traduction Angloise porte, Notre Seigneur de Monserate. R. d. E.

CARLI.
1667.

Deux Capucins Captifs à Alger, & leur sort.

Carli s'embarque pour la Sardaigne.

Furieuse tempête qu'il essuie dans le Golfe de Lion.

On est jetté à Matalone.

Beau Couvent d'Ablana.

ployent dans leurs réjouissances. Au-lieu de violons, ils se servent de fifres & de trompettes, dont le son fait trembler l'Eglise.

PENDANT le séjour qu'il fit dans cette Ville, il y vit arriver *Pierre de Sessari Frère Lai* de son Ordre, qui avoit été pris six mois auparavant par les Corsaires, avec le Père Louis de Palerme, & conduit à Alger. Le Père Louis n'avoit pas eu de peine à se procurer de quoi vivre; en célébrant la Messe pour les Captifs Chrétiens, en prêchant, en écoutant les confessions; & du revenu de son ministère, il tiroit par-dessus son entretien de quoi payer à son maître une somme dont ils étoient convenus. Cette raison lui avoit fait accorder la liberté d'aller indifféremment dans toute la Ville d'Alger. Mais sa rançon n'en devint que plus difficile. On demanda pour lui trois mille ducats; tandis que le Frère Lai, qui n'étoit propre que pour la rame, fut rendu pour trois cens. Comme cette dernière somme étoit plus facile à lever que la première, Pierre de Sessari eut le bonheur de sortir des fers avant le Père Louis.

L'AUTEUR & lui s'embarquèrent ensemble, sur un Vaisseau qui faisoit voile en Sardaigne. A l'entrée du Golfe de Lion, ils essuyèrent une furieuse tempête. Les vagues, suivant l'expression de Carli, secouèrent le Vaisseau comme une coquille de noix; & chaque instant amenoit une montagne d'eau qui paroissoit prête à l'engloutir. Les cris des Passagers se joignant au bruit de la Mer (g), pour augmenter la confusion, le Capitaine se vit obligé de mettre l'épée à la main, & de forcer ceux qui ne pouvoient lui être d'aucun secours à descendre sous les ponts. Tandis que les batemens des flots mettoient le Vaisseau dans le dernier danger, il reçut un ébranlement si furieux, qu'une pièce de canon, échappée de ses liens, roula d'un côté à l'autre avec une affreuse violence, & faillit ouvrir le Vaisseau par son poids. La nuit étoit fort sombre. Un accident de cette nature redoubla la terreur. Enfin, les Matelots, épuisés de fatigue & couverts d'eau, résolurent de s'abandonner au vent. Ils voyoient un de leurs mâts brisé, & toutes leurs voiles (h) en pièces [outre cela le Vaisseau étoit lui-même en fort mauvais état.] Jamais Carli ne s'étoit vû si-près du naufrage. Cependant, vers la pointe du jour, le tems devint un peu plus doux; & lorsque les rayons du Soleil eurent commencé à blanchir l'Horison, on découvrit des montagnes, qui ne paroissoient pas éloignées d'une lieue. C'étoit la Côte d'Espagne, près du Cap Gata. Le Capitaine fit porter vers la Catalogne; & dans quelques heures on arriva heureusement à Matalone (i).

CARLI étant descendu avec son compagnon, qu'il n'avoit pas vû pendant toute la durée de l'orage, ils se rendirent ensemble au Couvent de leur Ordre, qui est situé sur une Colline hors de la Ville. Le lendemain ils retournèrent à bord, & gagnèrent Ablana, dont le Port est beaucoup meilleur. [Les dangers de la Mer ne contribuèrent pas plus que les agrémens de ce lieu à faire prendre aux deux Capucins la résolution d'achever leur Voyage par terre.] Le Couvent d'Ablana est situé sur un Rocher, dans une Péninsule qui tient à la Ville par une petite langue de terre; de sorte que la Mer sert d'enclos à l'édifice

(g) *Angl.* empêchoient les Matelots de s'entendre. R. d. E.

(h) [*Angl.* à moitié déchirées.]

(i) Carli, *ubi sup.* pag. 586.

office & aux jardins. L'air y étant d'ailleurs fort tempéré, Carli déclare qu'il ne connoît point de Couvent de son Ordre dont la situation soit plus agréable. Il passa huit jours dans cette délicieuse Maison. Ensuite, le dessein où il étoit de traverser par terre la Partie Méridionale de la France, lui fit prendre la route par Gironne [pendant que les autres remirent à la Voile, pour la Sardaigne.] Il eut ainsi l'occasion de voir presque toute la Catalogne, qui lui parut très-fertile. De Gironne, il se rendit à *Iligueras*, dernière Ville d'Espagne; & traversant les montagnes, il entra dans le Comté de Roussillon. *Cerat* fut la première Ville de France qui se présenta sur son passage. Il se rendit ensuite à *Tony*, dans la Vallée de Perpignan, où il passa la Rivière sur un pont qui n'a qu'une arche, & dont les deux bouts portent sur deux montagnes. On conçoit que l'espace qui les sépare est [non-seulement étroit], mais d'une profondeur effrayante. Aussi l'Auteur, [à qui on dit qu'il étoit la plus haute Arche qu'il y eût en France,] n'avoit rien vu de semblable dans tous ses Voyages. Le Pays, aux environs, étoit rempli de Soldats, dont on y avoit envoyés du Languedoc, pour appaiser une sédition qui s'étoit élevée à l'occasion du Sel [dont on avoit haussé le prix. Ces Peuples après s'être révoltés contre la France, s'étoient donnés à l'Espagne, dont leur Pays dépendoit autrefois.] Perpignan, que l'Auteur vit ensuite, est un Fort Royal, bâti sur un Rocher fort élevé. Trois gros murs, qui lui servent de défense, & de bons fossés & une puissante artillerie, semblent le rendre imprenable. Cependant il s'étoit rendu à la France, après un Siège de huit mois, sous prétexte qu'il commençoit à manquer de provisions; quoique la Place en puisse contenir pour trois ans. A la vérité, dit l'Auteur, il est voisin d'une Ville très-peuplée, qui en avoit consumé la plus grande partie. Le Couvent des Dominicains est hors de la Ville.

Après avoir passé toutes les montagnes, Carli se rendit à Narbonne, Ville de médiocre grandeur, mais fort peuplée; comme sont, dit-il, toutes les Villes & les Villes de France. Elle est traversée par une Rivière qui se jette dans la Mer à la distance d'une lieue. Les Eglises n'y sont pas belles; mais la Cathédrale y est si grande, sur-tout les jours de fête, qu'à peine le Prêtre est-il parvenu à l'Autel. Les Prêtres de l'Eglise S. Just sont vêtus comme des Moines. On admire dans les deux clochers de la même Eglise, un écho qui produit un effet fort agréable. L'Auteur continua sa route par le Languedoc & la Provence; mais il parle peu des Villes qu'il trouva sur son passage. *Beziers* est situé sur une Colline, dans une Contrée qui est arrosée par de fort belles rivières, & qui lui parut fort délicieuse. Mr. de Bonzi, Florentin, en étoit alors Evêque. Carli remarque, que ce Prélat fut nommé ensuite à l'Archevêché de Toulouse; & qu'ayant été chargé en même-tems de l'Ambassade de Madrid, le Roi lui laissa le revenu de ces deux Sièges, pendant la vacance du premier. On ajoute qu'on voit avec admiration, dans la Cathédrale de *Beziers*, une grande orgue, qui n'a sur la porte, où elle est placée, qu'un certain nombre de tuyaux de front. Tous les autres sont distribués trois à trois entre les piliers; ce qui produit un retentissement prodigieux, quoique l'Eglise n'estoit d'une grandeur extraordinaire. Cette pièce, dit-il, mérite beaucoup d'admiration.

CARLI.
1667.

Carli acheve son voyage par terre.

Il passe par le Roussillon.

Il entre dans le Languedoc.

Ce qu'il voit dans plusieurs Villes.

TOULOUSE.

CARLI.
1667.

TOULOUSE est une Ville (*) fort spacieuse & fort peuplée, où Carli vit un grand nombre de Religieux. Agde est une Ville ancienne, & célèbre par la tenue d'un Concile, qui se nomme *Concilium Agatenfe*. Le Couvent des Capucins est situé sur le rivage. On y voit une image miraculeuse de Notre-Dame, à l'occasion du péril où la Ville avoit été (1) plusieurs fois d'être submergée par les flots. Depuis que l'image est dans ce lieu, la Mer s'est plutôt reculée qu'approchée, [& c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom, de Nôtre Dame de Gué.] Arles est une Ville Archiépiscopeale, que l'Auteur trouva fort bien peuplée. Celle de Martigues lui parut curieuse. Elle est composée, dit-il, de quatre Hameaux, bâtis sur le bord de la Mer, & séparés par des ponts. Les Capucins y ont deux Couvens, aux deux extrémités de la Ville, composés de vingt-deux Prêtres, qui entendent les confessions, [de la même manière qu'ils font en France, en Espagne, en Allemagne & dans quelques parties de l'Italie, parce que la Ville n'a point de Religieux d'aucun autre Ordre. Les Habitans suivant les observations de l'Auteur, tirent uniquement leur subsistance de la pêche. Ils ont, pour cet exercice, plus de huit cens Tartanes; sans compter un si grand nombre de petites Barques, qu'une grande partie de la Mer est couverte.

Observations de l'Auteur à Marseille.

DE-LÀ l'Auteur eut la curiosité de visiter Aix, Ville considérable, & Capitale de la Provence. Il vit ensuite Marseille, qui ne répondit point à l'opinion qu'il avoit de sa grandeur; mais, dans une étendue médiocre, elle lui parut extrêmement peuplée. Le commerce y est très-florissant. Son Port est fort beau & fort commode, quoique les grands Vaisseaux n'y puissent entrer avec leur charge. Il y avoit alors vingt-cinq Galères, rangées l'une contre l'autre. Celle du milieu étoit la Galère Royale, que tous les Bâtimens saluoient d'un coup de canon à leur arrivée. Elle étoit [très-proprement ciselée &] dorée à la poupe, mais moins grande que la Galère Royale d'Espagne [que montoit l'Impératrice &] que l'Auteur avoit vûe à Carthage. Marseille a trois Forts, dont le plus neuf, qui est à l'entrée du Port, est environné autrefois de trois murs, & dont on a détruit celui qui étoit du côté de la montagne, pour agrandir la Place; & ce changement a fait transporter le Couvent des Capucins dans la Ville. On trouve, à Marseille, des Négocians de tous les Pays du Monde. [Mais Carli vit avec beaucoup plus de satisfaction] plusieurs corps de Saints [à la Romaine,] & quantité d'autres reliques, entre lesquelles il vante beaucoup la croix de l'Apôtre André.

Il s'embarqua pour Toulon. Son jugement sur cette Ville.

ICI l'Auteur s'embarqua pour la Ciotat & pour Toulon. La Ville de Toulon lui parut médiocre; mais il admira la grandeur & la beauté du Port, qui est capable de recevoir une multitude infinie des plus grands Vaisseaux. Il y vit le Royal Louis, auquel on travailloit encore. Ce Bâtiment étoit pour cent-vingt pièces de canon. Il avoit trois galeries. L'avant, l'arrière, les côtés & les cabinets étoient dorés avec tant de profusion, que, suivant le témoignage du Doreur même, on y avoit employé déjà pour trois mille écus

(*) *Angl.* qui mérite d'être vûe, à cause de sa Grandeur, & du nombre de ses habitans, sans oublier la quantité de ses Reliques. R. de (1) *Angl.* trois fois.

de feu
On rel
de mau
bons.
montag
Mer.
mourir
L'A u
en dig
ne Mi
repren
n arbre
impécl
out de
homr
soit fe
a marg
vil étoit
anger lu
quelle il
es, il
fit pas
rouque
nes. C
e du bi
suis tro
la Lan
l'autre
s fati
loit le v
à toute
e. en c
Dauph
sur le
Enfui
plus l'a
es reme
strouva
de lui-mêm
apliquer
tés sur so
m) *Angl.*
n) *Angl.*
o) Carli,
p) Il fut
le quittoit

de feuilles d'Or. Carli prit l'occasion d'un Vaisseau qui partoît pour Savone. On relâcha la nuit suivante à S. Tropez; & le jour d'après, on fut forcé, par le mauvais tems, de s'arrêter dans un lieu où l'on n'aperçut que deux maisons. Elles étoient fort éloignées de la Ville de Grace, qui est située sur une montagne, environnée de plusieurs autres. A peine se fait-elle voir de la Mer. Cependant il falloit se déterminer à s'y rendre à pied, ou s'exposer à mourir de faim.

L'AUTEUR raconte [que tant de pieux Travaux l'avoient sans doute rendu bien digne que le Ciel vint à son secours dans cette extrémité, & opérât quelque Miracle en sa faveur,] que sa fièvre étique ne lui permettant pas d'entreprendre cette course avec les compagnons de son voyage, il se coucha sous un arbre, dans l'espérance que le sommeil suppléeroit aux alimens. Mais la faim empêcha de fermer les yeux. Une si triste situation l'ayant forcé de se relever tout dégoûté de la Vie & ;] sans sçavoir ce qu'il alloit devenir, il rencontra un homme, qui lui parut de quelque distinction, & qui lui demanda ce qu'il étoit seul dans ce Pays désert. Il répondit qu'une maladie, dont il portoit des marques assez visibles, l'avoit mis dans la nécessité de s'arrêter; mais qu'il étoit actuellement plus tourmenté par la faim que par la fièvre. L'Etranger lui dit, qu'il avoit assez près de-là, une Felouque [couverte, dans laquelle il étoit venu, &] qui lui appartenoit, & qu'ayant pris quelques farines, il étoit prêt à partager son souper avec (m) un homme affamé. Carli ne fit pas presser pour accepter (n) cette offre. Ils se rendirent ensemble à la Felouque, où ils trouvèrent deux Matelots, qui avoient déjà préparé les farines. Comment ferons-nous, dit l'Etranger, au-lieu de pain, nous n'avons que du biscuit. Tout est bon dans la nécessité, répondit le Voyageur; & je suis trouvé plus d'une fois sans biscuit & sans pain. Comme l'Etranger parloit la Langue Portugaise, il lui demanda s'il étoit de cette Nation. Non, lui dit l'autre, mais j'ai fait quelques voyages en Portugal (o).

Ils satisfirent leur faim & leur soif, sans s'embarrasser du Soleil, qui leur couvroit le visage, [la faim qui tourmentoit notre Capucin le rendant insensible à toute autre chose.] Après s'être rassasiés, ils se mirent à marcher sur le rivage, en discourant sans aucune affectation. Tout-d'un-coup le mouvement du Dauphin, qui paroissoit aux prises avec quelqu'autre poisson, fit avancer Carli sur le bord de l'eau. Il s'amusa quelques momens à lui jeter des pierres. Ensuite s'étant tourné pour rejoindre son Bienfaiteur, il fut surpris de ne plus l'apercevoir (p). La crainte qu'il n'eût pensé à partir sans avoir reçu ses remerciemens, le fit retourner promptement vers la Felouque. Mais il ne trouva ni la Felouque ni l'Etranger. Cette aventure le mit comme hors de lui-même; & plus il y faisoit de réflexion, moins il trouvoit de moyens de s'expliquer (q). Il interrogea soigneusement quelques Matelots qui étoient restés sur son Vaisseau. Il leur demanda s'ils n'avoient pas vû du moins une Felouque

CARLI.
1667.

Avanture
extraordinaire
qui arrive
à l'Auteur.

(m) *Angl.* avec lui. R. d. E.

(n) *Angl.* une Offre si agréable. R. d. E.

(o) Carli, ubi sup. pag. 588.

(p) Il fut apparemment choqué de ce qu'il le quittoit si brusquement pour s'amuser

à jeter des pierres, à un Poisson. R. d. E.

(q) Son embarras venoit, à ce que nous supposons, de ce qu'il étoit encore incertain, s'il la rapporteroit, comme un songe, ou comme une chose réellement arrivée.

CARLI.
1667.

Effet que
son aventure
produit sur
lui.

Il se rend à
Gènes au long
de la Côte.

Nouvelles
qu'il y reçoit
de Congo.

Capucin
mangé par les
Sorciers Né-
gres.

Felouque & trois hommes. Leur réponse fut qu'ils n'avoient vu personne, quoiqu'ils n'eussent pas cessé de pêcher dans cette Anse, au long du rivage. Il prit le parti de se taire (r), [en se livrant à son admiration.] Rien ne pouvoit l'aider, dit-il, à découvrir s'il avoit été secouru par le Ciel ou par la main des hommes; mais il sentit des mouvemens incroyables de joie & de consolation, qui, [si on veut l'en croire] l'auroient fait retourner à Congo si sa maladie ne l'eût arrêté (s).

ON remit à la voile le jour suivant; le Port de Nice n'étant pas sûr, on alla mouiller dans celui de Villefranche. Le Couvent des Capucins se présente ici comme un Paradis, au milieu des hautes montagnes & des Rochers dont le Pays est environné. L'Auteur se mit dans une Galère Génoise, qui le conduisit à Monaco. Il loue la force & la beauté de cette Place. De-là il partit pour Savone; mais ayant été repoussé par des vents impétueux, qui lui firent craindre encore une fois le naufrage, il reprit la résolution de ne plus se fier à la Mer (t). Sa route fut par Menton & San-Remo, qu'il nomme le Paradis de l'Italie; par Savone & Sestro di Ponente jusqu'à Gènes. Le Couvent de son Ordre, à Gènes, [est hors de la Ville &] s'appelle la Conception. Ils s'y arrêta, pour attendre les ordres de ses Supérieurs. Mais une fièvre violente dont il y fut saisi, & qui dura quarante jours, faillit d'achever ce que sa fièvre étique avoit commencé depuis trois ans.

PENDANT le séjour qu'il fit à Gènes, il y vit arriver le Père Michel d'Orviette, qui revenoit de Congo, chargé par le Supérieur de cette Mission d'aller représenter au Pape le misérable état où elle étoit réduite. La plupart des Missionnaires étoient morts en peu de tems. Il n'en restoit que trois dans tout le Royaume. Dom Alvaro, Roi du Pays, avoit eu le même sort, & son Successeur n'avoit pas moins de zèle pour le progrès de la Religion. Carli apprit par la même voie, que le Père Philippe de Golefia, Missionnaire de la Province de Sonde, avoit été mangé par les Nègres. On lui raconta quelques circonstances de cette funeste aventure. Les Seigneurs ayant obtenu du Roi la permission de brûler tous les Sorciers (v) qu'ils pourroient découvrir, se rendirent dans un lieu où l'on n'ignoroit pas qu'ils s'étoient rassemblés, & y firent le feu à leurs huttes. Ceux qui échappèrent aux flammes prirent la fuite.

(r) Il avoit bien raison. Car selon toute apparence, un Conte si ridicule auroit été reçu avec tout le mépris qu'il méritoit. Cependant le Traducteur François tâche de le justifier aussi bien qu'Angelo, en disant dans sa Préface que ne voyageant que par pur zèle pour la propagation du Christianisme (il auroit du dire, de la Religion Romaine) il seroit peu Chrétien de révoquer en doute la vérité de leur Relation: qu'on n'y trouvera presque rien que d'assez croyable & que Religieux, comme ils étoient, ils se feront bien gardé d'y ajouter aucun Roman de leur invention. Mais c'est la précisément ce qui les rend d'autant plus suspects, & cette fiction en est une preuve.

(s) Si ce n'est point une pieuse fiction pour exciter la foi des Lecteurs, ou un usage de l'Auteur, qui répondroit assez à la situation de l'Auteur, il ne reste qu'à regarder cette aventure comme une faveur surmaturo.

R. d. T.
(t) Qu'est devenue la confiance en Dieu lui qui, comme il le dit, s'étoit toujours appuyé sur cet Etre suprême, dans tous les malheurs qui lui étoient arrivés, pendant le cours de ses Voyages.

(v) Par Sorciers, il faut entendre les Prêtres & tous ceux qui demeurant attachés à l'ancienne Idolatrie du Royaume de Congo, s'opposoient à la nouvelle qu'on vouloit y introduire.

mais
le tu
recon
allum

C.
fixer
restes
pre m
dre da
celle c

(x)
rendre
ceux de
cette pe
sans dou

Voyage
de

C'ES

ca

de la Pr

Mission

grégation

voir que

voir les

res] (a

Merolla

publia c

Remarqu

pour gu

gnage de

une Tra

même C

QUE

(a) N
dre mentio
ne dit pas

VI. P

mais en s'éloignant, ils rencontrèrent dans leur chemin le Père Philippe, le tuèrent, (x) & firent un festin de sa chair. Les Nègres qui les poursuivoient reconnuèrent la vérité de cette barbare exécution, aux feux qu'ils leur virent allumer.

CARLI, délivré de sa fièvre, quitta Genes; & passant par Plaisance, il alla fixer son séjour au Couvent de Boulogne, où il conserva toujours quelques restes de la maladie qu'il avoit apporté de Congo. Il avoit baptisé de sa propre main, dans ce Royaume, deux mille sept cens personnes; sans comprendre dans ce nombre, trois cens soixante, qui avoient reçu le même bien-fait de celle du Père Michel Angelo (y).

CARLI.
1667.

Carli arrive dans sa Patrie.

(x) En le tuant, ils ne firent que lui rendre ce qu'il méritoit, puis que c'étoient ceux de son Ordre qui avoient excité contre eux cette persécution, & que lui-même ne s'étoit sans doute mis en chemin que pour être té-

moins de l'exécution de cet ordre cruel. Pour ce qui est dit ensuite, que les Sorciers le mangèrent, il nous paroit que c'est-là une fiction qui n'a que la haine pour fondement.

(y) Carli ubi sup. pag. 589.

C H A P I T R E III.

Voyage de Jérôme Merolla [de Sorrento, Missionnaire Capucin], dans le Royaume de Congo & dans d'autres Parties Méridionales de l'Afrique en 1682. [traduit de l'Italien.]

C'EST de l'Auteur même qu'on apprend, dans sa Préface, l'objet & l'occasion de son Voyage. Il raconte que François di Monteleone, Capucin de la Province de Sardaigne, ayant formé le projet d'exercer son zèle dans la Mission de Congo [& d'autres Pays voisins], adressa sa demande à la Congrégation de Propaganda Fide, [& pour qu'on ne put pas le soupçonner d'avoir quelque intérêt personnel en vue, il offrit de faire ce Voyage, sans recevoir les appointemens que la Congrégation donne ordinairement aux Missionnaires] (a). Il obtint en même-tems la permission de prendre le Père Jérôme Merolla de Sorrento, pour lui servir de Compagnon. A son retour, Merolla publia cette Relation, qui est, dit-il, un Recueil court & imparfait de ses Remarques. Mais il assure le Lecteur qu'elles ont toujours eu la bonne-foi pour guide & la vérité pour règle, sur-tout celles qu'il ne doit qu'au témoignage de ses propres yeux. Son Ouvrage est écrit en Italien. Il s'en trouve une Traduction Angloise à la suite des Voyages d'Angelo & de Carli, dans la même Collection (b).

QUELQU'IDÉE qu'on doive se former de la bonne-foi d'un Missionnaire, on

INTRODUCTION.
Occasion de ce Voyage.

(a) Ni Angelo ni Carli ne font la moindre mention de ces appointemens. Merolla ne dit pas non plus qu'il ne les tiroit pas.

(b) Elle est divisée en deux Parties qui contiennent 93. pages.

MEROLLA.
1682.

on est forcé, par le bon sens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zèle aveugle certains détails qui regardent les Sorciers de Congo & la conduite des Capucins. Mais le plus sûr est d'en abandonner le jugement au Lecteur (c).

(c) Le Traducteur a beaucoup abrégé & adouci cet Article, que les Censeurs n'auroient jamais osé admettre, tel qu'il est dans l'Original. Les Auteurs Anglois y parlent avec une liberté qu'on ne souffre point en France. Après avoir rapporté le témoignage avantageux que le Missionnaire rend à sa bonne-foi, & à la vérité de sa Relation, ils ajoutent. „ Il en faut excepter cependant „ tout ce qu'il dit des Miracles, des Sor- „ ciers, ou *Pizards* (c'est le nom qu'ils „ donne aux Prêtres de Congo) & de toutes „ les autres choses qui se rapportent à la „ Religion. A tous ces égards il n'en cède „ en rien au plus fourbe & au plus partial „ des Ecrivains. Mais on ne sçait que trop, „ que dans des choses de cette nature, on „ ne doit jamais se promettre ni Vérité ni

„ sincérité, de la part des Ecclésiastiques de „ cette Communion. Il est si outré, & il rap- „ porte tant d'absurdités pour faire honneur „ à son Ordre & à sa Religion, qu'il recède „ tout-à-la-fois & son dessein d'en imposer à „ ses Lecteurs, & l'ignorance la plus grossière, „ deux vices presque inséparables des Missio- „ naires de cet Ordre. La plus grande Partie „ de son Ouvrage ne roule que sur des cho- „ ses qui regardent sa Mission. Nous en a- „ vons extrait ce qu'il y avoit d'Historique, „ en y mêlant cependant des récits ou des „ Réflexions, qui serviroient tout ensemble „ à divertir nos Lecteurs, & à leur donner „ une juste idée de l'hypocrisie, de l'insu- „ lence, de la stupidité, des impostures, & „ de l'Ésprit persécuteur des Hommes de „ cet Ordre]. R. d. E.

§. I.

*Navigation jusqu'au Brésil, & de-là au Royaume d'Angola.*Départ de
Merolla.Il échape
aux Corsaires.Baye d'Al-
ghieri en Sar-
daigne.

LES deux Voyageurs s'embarquèrent [à Naples] le 5 de Mai 1682. dans une Pélouque qui faisoit voile à la Baltie, Capitale de l'Isle de Corse. Ils y arrivèrent heureusement [le jour de la Pentecôte]; & changeant de Bord, ils montèrent sur un Bâtiment Genoïse, qui devoit se rendre aux Salines. Mais ayant bien-tôt rencontré une grande Barque Génoïse qui n'avoit que trois hommes à bord & qui alloit chercher quelques-uns de leurs compagnons dans la Baye d'Alghieri en Sardaigne, ils prièrent le Commandant de les recevoir. La Barque côtoya l'Isle, en s'efforçant d'entrer dans cette Baye; mais le vent ne cessa pas d'être si contraire, qu'elle fut poussée vers un petit Port, fort près de la pointe. Monteleone, qui connoissoit parfaitement le Pays, entreprit de grimper au long du rivage sur une petite montagne, où il se propoisoit de demander, à titre d'aumône, un agneau [ou quelque'autre secours] aux premiers bergers qu'il pourroit rencontrer. Aussi-tôt qu'il eut gagné le sommet, il excita par des signes fort pressans ses compagnons à le suivre. Ils montèrent, [dans la confiance qu'ils avoient à son caractère;] & du même lieu ils découvrirent un Vaïseau, que leurs lunettes leur firent reconnoître pour un Corsaire Turc. Ne pouvant douter que s'ils eussent passé la pointe, ils ne fussent tombés dans le piège qui étoit visiblement tendu contre les Chrétiens, le Commandant fit des remerciemens à S. François avec un déluge de larmes.

La nuit suivante ils remirent à la voile; & dans l'espace de quelques heures, ils arrivèrent dans la Baye d'Alghieri. Il s'y trouvoit plus de cent Barques Génoïses, qui étoient à la pêche du corail & du thon [qui se trouve, à ce qu'il paroît, en quantité dans ces Mers.] En débarquant, les deux Missionnaires

res furent surpris, qu'au-lieu d'un cheval, qu'ils avoient fait demander au Supérieur de leur Couvent, on leur eût amené un bœuf pour porter leur bagage. C'est la bête de charge dont on se sert ordinairement dans le Pays, parce que les chevaux y sont d'une petitesse extrême. Quelques Gentilshommes Portugais assurèrent l'Auteur que les Isles du Cap-Verd sont dans le même usage; & qu'avec les bœufs, elles ont une race qui tient le milieu entre ces animaux & les ânes. Les Habitans n'en ont l'obligation qu'à leur industrie. Ils trompent les Taureaux, en couvrant une ânesse avec la peau d'une Vache. [ils se servent de cette ruse afin que l'Animal qui en proviendra soit plus léger.]

MEROLLA passa un mois entier au Couvent d'Alghieri, pour attendre le retour de son Compagnon, qui étoit allé rassembler dans l'intérieur de l'Isle quelques autres Millionnaires. Cependant Monteleone n'en amena qu'un, qui nommoit le Père François de Bitti, fort exercé au métier de la Prédication; [les autres avoient été retenus par quelques affaires.] Dans le même tems, un Vaisseau de la Rade étant prêt à faire voile en Provence, ils se déterminèrent à s'y embarquer. Le Capitaine, qui avoit un oncle & un frère dans leur Ordre, les traita fort civilement; & pour mettre le comble à ses politesses, ayant appris qu'une Flotte Portugaise attendoit le Duc de Savoye à Villefranche, pour le transporter à Lisbonne, où il alloit épouser l'Infante de Portugal, il loua une Felouque pour les conduire dans ce Port. [Ils y débarquèrent avec Jean de Romano leur Supérieur, & deux autres.] Ils y passèrent trois mois, pendant lesquels ils reçurent, chaque semaine, une provision réglée [de deux Moutons par semaine, de deux petits tonneaux de Vin, & du pain à proportion, outre plusieurs autres présens,] que l'Amiral avoit la charge d'envoyer au Couvent [pour l'amour d'eux.] Une maladie du Duc de Savoye, qui paroissoit augmenter, dit l'Auteur, chaque fois qu'il se dispoit à s'embarquer, fit prendre à l'Amiral la résolution de se retirer [après un séjour de six mois.] Quelques bons Politiques dirent aux deux Missionnaires, que ce changement étoit une disposition de la Providence pour l'avantage de l'Italie.

LE 4 d'Octobre, Fête de S. François leur Patron, une troupe de Capucins rassemblée à Villefranche, s'embarqua sur la Flotte Portugaise. Dans la crainte de se rendre incommodés, leur Supérieur les distribua deux à deux sur chaque Vaisseau. Il se plaça lui-même, avec le Père Monteleone, à bord de l'Amiral, qui se nommoit le Comte de S. Vincens. Merolla & le Père Amedeo s'entèrent sur le Fiscal, commandé par le Seigneur Gonzalo de Costa; & deux autres sur le S. Benoît, qui avoit pour Commandant Dom Louis de Lobo, ancien Viceroi d'Angola. La Navigation fut heureuse. On entra dans le Port de Lisbonne le 2. de Novembre, à deux heures de nuit. [Ils furent obligés par les ordres du Roi, de prendre un Pilote, parce que ce Port est presque aussi dangereux que le Fare de Messine. Ils ne débarquèrent pas à l'endroit accoutumé, qu'on appelle Bélem, ou Béthléem, à cause du violent reflux qui s'y fait contre la Marée, mais à la Place Royale.] Comme les Missionnaires ne connoissoient pas le chemin de leur Couvent, ils eurent beaucoup d'embaras à trouver un guide, quoiqu'un pieux Gentilhomme de la Flotte offrit de payer généralement ceux qui voudroient leur rendre ce service. Enfin un Nègre d'An-

MEROLLA.
1682.

Merolla
s'embarque
pour la Pro-
vence.

Occasion
qu'il trouve
pour passer à
Lisbonne.

MEROLLA.
1682.

Fameuse Eglise de S. Antoine de Pade.

Demêlés entre deux Capitaines à l'occasion de l'Auteur.

Etat des Chapelains Portugais.

L'Auteur s'embarque. Route du Vaisseau.

gola promit de les conduire *gratis*, par reconnaissance, dit-il pour les services que ses Compatriotes avoient reçus des Religieux de son Ordre. [Il ne voulut recevoir aucune récompense pas même un verre de vin pour se rafraichir, quoiqu'il fût d'une Nation qui l'aime à la folie] (a).

L'AUTEUR profita de son séjour à Lisbonne, pour visiter la maison où Saint Antoine de Pade reçut la naissance. On en a fait une Eglise, qui se trouve fort riche par la beauté de ses ornemens, mais qui n'en n'est pas plus distinguée par son Architecture. Elle est basse, & sa situation est au coin d'une rue. Merolla ne manqua point de visiter aussi l'Eglise Paroissiale d'*Engracha*, où est le Fond-baptifmal du même Saint. Cet édifice, après avoir été bâti pendant plusieurs années avec beaucoup de travail & de dépense, étoit tombé nouvellement, & l'on commençoit à le rétablir. Merolla fit aussi ses dévotions à l'Eglise des Chanoines-Réguliers, parmi lesquels ce Saint avoit quelque-tems vécu. Sa statue est placée sur le maître-autel, en habit de cet Ordre. La même Eglise sert [de Chapelle &] de sépulture aux Rois de Portugal & à quantité de grands Hommes.

Le zèle de l'Auteur commençant à lui faire trouver les délais fort ennuyeux, il s'adressa au Capitaine d'un Vaisseau qui faisoit voile au Brésil, pour lui de mander l'Office de Chapelain sur son bord, parce que des raisons, qu'il n'explique point, avoient porté son Supérieur à lui défendre de passer sous une autre qualité. Le Capitaine lui offrit volontiers le passage; mais il s'étoit déjà pourvu d'un Chapelain. Peu de jours après, le Commandant d'un autre Vaisseau, qui avoit congédié son Chapelain, se mit en Mer, [avec la résolution de ne pas lui donner de successeur.] Mais après quelques jours de Navigation, il essuya une tempête si violente, qu'il regarda comme une faveur du Ciel de pouvoir regagner Lisbonne, où il fit vœu de ne jamais remettre à la voile sans être accompagné d'un Guide Spirituel. Dans cette disposition, il accepta volontiers le service de Merolla, qui étoit le seul de ses Compagnons à qui l'occasion manqua pour partir. Mais le premier Capitaine auquel il s'étoit adressé n'apprit son engagement que pour en faire des plaintes fort vives. Il prétendoit qu'après s'être adressé à lui, le Missionnaire ne devoit pas s'engager avec un autre. La véritable cause de son ressentiment étoit une vûe d'intérêt, parce que les Capucins n'exigent point d'autre salaire que leur subsistance, au lieu que, suivant les Loix du Portugal, un Prêtre séculier, ou un Religieux d'un autre Ordre, doit être non-seulement nourri, mais payé régulièrement & que dans tous les lieux où l'on débarque, il doit être logé avec trois salins d'appointemens par jour. La querelle fut si vive, que ce premier Capitaine auroit défilé l'autre au combat, si tout le monde n'eût été d'accord à blâmer son procédé.

LE 8 de Décembre, cinq Vaisseaux mirent ensemble à la voile [dans deux desquels se trouvoient leurs deux autres Compagnons, *Amédée de Vienne*, & *François de Bitti*] Ils tombèrent immédiatement dans le Golfe des Mares, (b), qui a tiré ce nom de la violente agitation de ses eaux. Ensuite, passant à la vûe de Madère, ils arrièrent à celle de Palma, une des Canaries [à soixante lieues

(a) Voyages de Merolla, pag 595. & *suiv.* Quelques-uns disent *Kiching-Mares*, ou *des Jumens ruantes*.

(b) C'est à dire, le Golfe des Jumens.

lieux
cés des
Canarie
sil se f
Palma

T r
la Zone
au milie
leur éto
Enfin l
rétés par
à la nav
grosseur
Capitain
non, p
ence.

il avoit
que
que des
lui répé
n'est obl

LE 6
& si l'un
qui avoit
rien vû
voit serv
point que
course, q
Capitaine
nement f
pieds d'ar

ON ar
non est a
quable, p
montagne
En débar
ersé par

Le
laquelle n
qu'on por
répondit
voit po
vant que
erreur par
avec de g

lieux de distance, de la première.] Les Vaisseaux de l'Europe ne sont menacés des Pyrates & n'ont besoin de convoi que depuis l'Isle de Madère jusqu'aux Canaries. Ils peuvent ensuite avancer sans crainte. Ceux qui sont voilés au Brésil se séparent de leur escorte vers la hauteur du Cap-Verd, qui est éloigné de Palma d'environ deux cens-seize lieux.

TROIS cens lieux plus loin, Merolla se trouva, pour la première fois, sous la Zone-Torride. La navigation n'y fut pas trop lente; mais quoiqu'on fût au milieu de l'hyver & que les vents ne manquassent point de force, la chaleur étoit assez vive pour jeter tout le monde dans une extrême langueur. Enfin l'on eut le bonheur de passer fort promptement la Ligne, sans être arrêtés par ces fâcheux calmés, qui causent quelquefois beaucoup de préjudice à la navigation. Le dernier jour de Carême, au soir, un poisson-volant d'une grosseur considérable, s'embarassa dans les voiles & tomba sur le tillac. Le Capitaine en fit présent à Merolla, qui le reçut avec beaucoup de satisfaction, parce qu'il avoit quelque chose à souffrir pendant le tems de l'abstinence. Les provisions du Vaisseau ne consistant qu'en chair fraîche ou salée, il avoit été réduit à vivre de lentilles, de biscuit & d'eau puante. Il s'imagina que la difficulté qu'il eut à se procurer du poisson, ne venoit [en partie] que des Matelots, qui auroient souhaité de lui faire rompre son jeûne, & qui lui répétoient continuellement, que dans les Voyages de long cours personne n'est obligé à l'observation du Précepte Ecclésiastique (c).

LE 6 de Janvier, à deux heures du matin, on découvrit une Etoile si grande & si lumineuse, que la description en paroîtroit incroyable. Le Capitaine, qui avoit fait quarante fois le même voyage, déclara qu'il n'avoit jamais rien vu d'approchant. Quelques-uns s'imaginèrent que c'étoit l'Etoile qui avoit servi de guide le même jour aux Rois-Mages. Mais l'Auteur ne douta point que ce ne fût la Planète de Jupiter. Pendant toute la durée de cette course, on n'eut qu'un demi-jour de calme, qui fut employé à la pêche. Le Capitaine ayant fait jeter la sonde à dix degrés de la Ligne, on fut extrêmement surpris, de ne trouver au milieu du vaste Océan, que quatre-vingt-dix pieds d'eau.

ON arriva le 17 de Janvier dans la Baye S. Salvador, au Brésil. Sa situation est au treizième degré de latitude du Sud. Le Port est également remarquable, par sa grandeur & par sa sûreté, que l'Auteur attribue aux deux montagnes qui en couvrent l'entrée, & à son éloignement de la haute Mer. En débarquant, le premier spectacle qui s'offrit à Merolla fut un filet, traversé par un bâton, que deux Nègres vêtus de noir portoient sur leurs épaules. Le filet, dit-il, étoit couvert d'une courte-pointe, aux quatre coins de laquelle marchoient quatre femmes. Il s'imagina que c'étoit un corps mort qu'on portoit au tombeau; & la curiosité lui fit demander qui c'étoit. On lui répondit que c'étoit une Veuve Portugaise. Il demanda encore pourquoi il ne voyoit point une croix devant elle, puisqu'elle étoit Chrétienne, & ne suivant que l'inspiration de sa charité, il se mit à réciter le *De profundis*. Son erreur parut si réjouissante à tout le monde, qu'on s'assembla autour de lui avec de grands éclats de rire. Il reconnut enfin qu'il avoit pris pour morte une femme

MEROLLA.
1682.

Un poisson
volant tombe
sur le Vais-
seau.

1683.
Etoile ex-
traordinaire.

Fond au
milieu de
l'Océan.

L'Auteur
essuye quel-
ques railleries
au Brésil.

(c) Merolla. *ubi sup.* pag. 597.

MEROLLA.
1683.

Difficulté
qu'il trouve
à son départ
pour Congo.

Vengeance
que le Sécre-
taire du Gou-
verneur tire
de son Mai-
tre.

Naviga-
tion
de Merolla
jusqu'à Con-
go.

femme remplie de fanté; & sa confusion lui fit chercher promptement à se dérober aux railleries des spectateurs (d).

DANS l'impatience qu'il avoit d'arriver à Congo, il prit le parti, avec deux de ses Compagnons, de monter sur un Brigantin qui devoit faire voile au premier vent. Le Capitaine leur avoit promis de les remettre tous trois dans le Royaume d'Angola. Mais lorsqu'ils se croyoient prêts à partir, le Gouverneur du Brésil chargea le Capitaine du transport, de neuf Prisonniers enchaînés, au nombre desquels étoit son propre Secrétaire, qui avoit mérité sa disgrâce par quelques discours indécents où son Maître n'avoit pas été respecté; & pour l'humilier davantage, on l'avoit attaché, par la jambe & le bras, à la chaîne d'un Esclave. Le Capitaine, après avoir reçu cet ordre, pria les Missionnaires de le dispenser de sa promesse, parce qu'il ne lui restoit point assez de place pour le recevoir dans son Vaisseau. Cependant, loin de perdre l'espérance, ils s'adressèrent au Gouverneur même, pour lui demander en grâce de remettre à d'autres occasions, le départ d'une partie du moins des Prisonniers. Il ne leur accorda point cette faveur; mais il donna ordre au Capitaine de prendre les trois Capucins à bord, sans s'embarrasser s'ils y seroient commodément. Ses ordres furent exécutés. [On mit à la voile; & le Capitaine n'avoit pas même ouvert la bouche pour renouveler ses objections.] Mais à peine fut-il sorti du Port, qu'ayant appelé tout l'Equipe en présence des Missionnaires, il demanda ce qu'on feroit de ces trois pauvres Capucins, [pour lesquels il ne connoissoit aucune place à bord.] Wajoûta que c'étoit le devoir de ses gens, comme le sien, de prendre soin de trois Missionnaires; & faisant jeter aussi-tôt sa Chaloupe en Mer, il y mit le Secrétaire & deux autres Prisonniers, qu'il renvoya au rivage. L'Auteur est persuadé qu'il y auroit aussi envoyé tous les autres, si l'Or ne leur eût pas manqué pour le mettre dans leurs intérêts. Mais les Capucins se trouvèrent un peu plus à l'aise. Ils apprirent dans la fuite que le Secrétaire avoit sçu tirer une vengeance éclatante de son humiliation, en suscitant contre son Maître une faction si puissante, qu'il l'avoit fait saisir & renvoyer à Lisbonne. Ces violences ne (e) font pas sans exemple dans les Colonies Portugaises. Lorsqu'on est mécontent d'un Gouverneur, on ne fait pas difficulté de l'embarquer sur le premier Vaisseau & de le renvoyer dans sa Patrie; heureux encore s'il en est quitte pour un simple congé. [C'est aussi ce qui s'est pratiqué quelques fois dans le Royaume d'Angola, & dans les autres Pays soumis aux Portugais.] Son Successeur balance-t-il à signer le pardon des rebelles? ils lui font déclarer à son arrivée, que, sans cette condition, il ne fera point reçu au rivage, & cela, parce que faute d'avoir pris cette précaution, ils furent une fois obligés de rendre compte de leur conduite, & ensuite sévèrement punis.]

LA Navigation des Missionnaires dura soixante-dix-sept jours jusqu'à la vue de la terre, sans qu'ils pussent se vanter d'avoir vu le Ciel ni la Mer; car, dans un si long intervalle, ils furent obligés, pour éviter la pluie & les vagues, de se tenir continuellement sous les ponts. Vers le Cap de Bonne-Espérance, ils esuyèrent une furieuse tempête, qui brisa une partie de leur proue. Enfin l'on découvrit la terre, que le Pilote s'étoit promis de voir huit

jours

(d) Merolla. *ubi sup.* pag. 598.

(e) *Angl.* sont très-ordinaires.

jours plu-
re de ba-
ne tarda-
gée d'ex-
ier en M-
L'obscuri-
tant entr-
au Brig-
voyant ge-
eroit inf-
de la quill-
à la chalo-
se donner
des. Ils se-
s'opérer de
Les Ma-
mal ressem-
leur d'un b-
le prit avec
il trouva le
si-tôt le pri-
d'os qu'on a-
long-tems le
après avoir
Son étonner
pavoit jama-
sévères cou-
sa queule.
Langue, Pa-
tâchent à lu-
nom qui exp-
ne la même
La couleu-
à la vûe, ma-
se une mort
Mer aussi-tôt
Les Oises
cavrazes, esp-
brûné, avec
leur nourritu-
qu'ils e-
le meil, ils
la tête sous u-

(f) C'est app-
noms qui, les a-
re, par les Voy-
tres Nations. P-

jours plutôt. [Il donna au Matelot qui lui en apporta la Nouvelle une paire de bas de soie, & tout l'Equipage fut régalé à cette occasion.] On ne tarda point alors à lancer la Chaloupe. Elle revint bien-tôt, chargée d'excellent poisson. A l'entrée de la nuit, on prit le parti de la laisser en Mer avec deux hommes, attachée au Brigantin d'une simple corde. L'obscurité étoit fort épaisse, lorsqu'à cinq heures du matin une baleine passant entr'elle & le Vaisseau, rompit la corde, & donna une si furieuse secousse au Brigantin, que toutes les lumières en furent éteintes. [Le Timonier ne voyant goutte, ils étoient en grand danger de périr, & c'est même ce qui leur seroit infailliblement arrivé, si la Baleine avoit pris le Vaisseau par le milieu de la quille.] Dans l'épaisseur des ténèbres, on ne pouvoit donner du secours à la chaloupe & aux deux hommes. Le Capitaine fit amener les voiles, pour se donner le tems de jeter dans l'air quelques fusées qui leur servirent de guides. Ils se rapprochèrent heureusement du Bord, lorsqu'on commençoit à désirer de leur retour.

Les Matelots ayant pris un Requin, Merolla observe que la tête de cet animal ressemble à celle d'un chien, & qu'ordinairement son corps est de la grosseur d'un bœuf. En mangeant, il ne remue que la machoire supérieure. On le prit avec une amorce de bœuf-salé. Tandis qu'on le tiroit sur le Vaisseau, il trouva le moyen de s'échaper; mais une seconde amorce qu'on lui jetta aussitôt le prit encore. On lui ouvrit le ventre, dans lequel on trouva quantité d'os qu'on avoit jettés depuis plusieurs jours; ce qui fit juger qu'il avoit suivi long-tems le Vaisseau. L'Auteur ayant observé que son cœur battoit fortement, après avoir été séparé des entrailles, le prit & le garda jusqu'au jour suivant. Son étonnement fut extrême, de le voir battre encore. Ce monstre Marin ne paroît jamais sans être accompagné d'une multitude de petits poissons de différentes couleurs, dont quelques-uns ne se nourrissent que de l'écume qui sort de sa gueule. Les Portugais les appellent *Romeiros* (*f*), c'est-à-dire, dans leur Langue, *Pêlerins*. Il y en a d'autres, de la longueur d'un demi-pied, qui s'attachent à lui, le ventre en haut, & que les Portugais appellent *Pegadores*; nom qui exprime la qualité même qu'ils ont de s'attacher. *Gennaro* (*g*) en donne la même idée, [leur nez ressemble à une petite rape à Muscade.]

La couleur de la *Bonite* est un mélange de jaune & de verd. Elle est agréable à la vûe, mais pernicieuse pour ceux qui la mangent. On prétend quelle cause une mort subite; & les Matelots en sont si persuadés, qu'ils la rendent à la Mer aussitôt qu'elle est prise.

Les Oiseaux qui volent en plus grand nombre dans ces Mers, sont les *Alcathazes*, espèces de mouettes de Mer, de la grosseur d'une oye; de couleur brune, avec de longs becs, qui leur servent à prendre le poisson (*b*). Ils font leur nourriture, soit de celui qu'ils prennent dans l'eau, soit du poisson-volé, qu'ils enlèvent dans l'air. Pendant la nuit, ou lorsqu'ils sont pressés du sommeil, ils prennent leur essor aussi haut qu'il leur est possible; & mettant la tête sous une de leurs ailes, il se soutiennent quelque-tems avec l'autre, jusqu'à

(*f*) C'est apparemment la ressemblance des noms qui les a fait confondre avec la Remore, par les Voyageurs & Matelots des autres Nations. Voyez l'Histoire Naturelle du

Tome IV.

(*g*) Dans l'Ouvrage intitulé: *Sacr. Orient.*

l. I. c. 7.

(*b*) Voyez la figure, Vol: II. pag. 317.

MEROLLA.
1683.

Une baleine
secoue le Vaisseau.

Prise d'un
Requin.

Petits poissons
qui lui
servent de
cortège.

La Bonite
& ses propriétés.

Oiseaux &
signes qui annoncent la terre.

MEROLLA.
1683.

jusqu'à ce que le poids de leur corps les faisant approcher de l'eau, ils reprennent leur vol vers le Ciel. Ainti répétant plusieurs fois la même chose, on peut dire qu'ils dorment en volant (i). Quelquefois, s'observant peut-être moins au-dessus des Vaisseaux, ils s'y laissent tomber. L'Auteur en vit prendre deux, qui étoient tombés dans le sien pendant la nuit. [Il en tomba un 3e. dans un autre Vaisseau.] Ceux qui ont mieux étudié la nature de ces animaux, assurent qu'ils bâtissent leurs nids dans les lieux les plus hauts du rivage, pour avoir plus de facilité à prendre leur vol. Leurs jambes sont grosses & courtes, comme celles des oyes. On observe que les Alcatrazes qui tombent dans les Vaisseaux, ne peuvent reprendre d'effort.

AVANT que d'arriver à la vûe du Cap de Bonne-Espérance, Merolla vit quantité d'oiseaux, entre lesquels il nomme les *Manches-de-velours*, qui sont de la grosseur d'une oie, le bec long & noir & le plumage d'une extrême blancheur. Ce sont comme autant de messagers, qui informent les Vaisseaux de l'approche de la terre. Les *Manches-de-velours* voltigent sur les flots pendant tout le jour, & retournent la nuit au rivage. La vûe de ces oiseaux fait sauter les Matelots avec des transports de joie.

UN autre signe qui annonce la terre, est cette espèce de roseaux, ou plutôt d'herbe, de la grosseur du doigt, qu'on a nommés caravelles de Bretagne & qui paroissent amenés dans l'Océan par le cours des rivières. A quelque distance, on prendroit leur amas pour de petites Isles. Il s'en trouve quelquefois à cent milles de la terre.

Imagination
des Matelots.

PENDANT que le Vaisseau côtoyoit le rivage, quelques Matelots, qui avoient fréquenté ces Mers, s'efforcèrent de faire appercevoir à l'Auteur une grande Croix, taillée, disoient-ils, dans une montagne, long-tems avant que ces Régions eussent été découvertes par les Européens. Mais l'extrême célérité du Vaisseau ne lui permit point de la distinguer, avec le secours même d'une bonne lunette (k).

On arrive
au Port de
Benguela.

APRÈS avoir suivi la terre pendant trois ou quatre jours, on entra dans le Port de *Benguela*, Royaume conquis par les Portugais. La malignité de l'air, qui infecte ici tous les alimens, donne aux Habitans du Pays une peste semblable à celle de la mort, & les fait parler d'une voix foible & tréblante, comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie. Aussi-tôt que l'arrivée des Missionnaires fut connue dans la Ville, le Vicaire général se hâta de les venir visiter à bord, & de leur faire apporter des rafraichissemens de fruits, de viande & de légumes. Ils furent surpris de cet excès de politesse & de charité, jusqu'à ce qu'ils eurent appris qu'il avoit reçu, au retour de quatre de ses frères, son éducation dans un de leurs Couvens. On pourroit dire que cet Officier Ecclésiastique n'avoit d'autorité que sur lui-même, car dans tout le Pays il n'y avoit pas d'autre Prêtre Chrétien que lui (l).

Et bien tôt à
Loanda, Port
d'Angola.

MEROLLA & ses compagnons ne passèrent point ici plus d'un jour. Ayant mis à la voile, ils arrivèrent en quatre jours à Loanda, Port d'Angola, le 7 Mai, un an après avoir quitté Naples. Le Gouverneur, informé le premier de leur arrivée, fit avertir le Supérieur de la Mission, qui en

(i) Il y a dans le Voyage de Merolla, on peut dire qu'ils dorment en volant.

(k) Merolla ubi sup. pag. 601.

(l) Idem ubi sup. pag. 605. & suiv.

(a) Cette
de l'Original
fait qu'une
(b) Angl.

au-devant d'eux les Pères Joseph de Sefri & François de Pavie, pour les amener au rivage. La joie de les voir parut commune à tous les Habitans. Pendant huit jours, ils reçurent les visites & les caresses des principales personnes de la Ville, auxquelles ils distribuèrent, par reconnoissance, quelques reliques qu'ils avoient apporté d'Italie. Mais comme ils n'étoient que trois, on ne leur accorda point les honneurs qui sont en usage à l'arrivée d'un plus grand nombre de Missionnaires [ou d'un Supérieur.] L'Auteur explique en quoi ces honneurs consistent. Aussi-tôt que plusieurs Missionnaires Capucins sont entrés dans le Port, leurs Frères, accompagnés de toute la Noblesse & des Officiers de la Ville, vont au-devant d'eux jusqu'à leurs Vaisseaux. Là les recevant dans une Barque, ils les conduisent au rivage, où il sont reçus par un grand nombre de jeunes Blancs, vêtus en Capucins, qui marchent en procession devant eux, avec des chants de joie jusqu'à l'Eglise. On y chante le *Te Deum*; après quoi le Gouverneur, le Clergé & tous les Ordres de la Ville, viennent leur rendre les respects [qu'ils croient devoir à des Ministres de l'Evangile] (m).

(m) Merolla ubi sup. pag. 608.

§. I I. (a).

Voyage de l'Auteur à Sogno, & ce qui s'y passa pendant son séjour.

QUINZE jours après son débarquement, Merolla fut obligé de quitter Loanda, avec quelques autres Missionnaires, qui étoient depuis neuf mois dans cette Ville, mais à qui l'excès de la chaleur n'avoit point encore permis de se rendre au lieu de leur Mission. [Dans ce Pays les chaleurs ne diminuent qu'environ le Mois de May, tout au contraire de ce qui arrive à Naples où le froid commence avec les pluies de Septembre.] Joseph-Marie de Bullette, Capucin d'un sçavoir & d'une expérience consommés, choisit Merolla pour son compagnon dans celle de Sogno, ou *Songo*, & le demanda au Supérieur, qui se nommoit Paul-François de Porto Maurisio. La Mission de Sogno est non-seulement la plus ancienne du Pays, mais la plus douce & la meilleure, tant par la commodité de la Rivière, que par la disposition des Habitans. Les deux Missionnaires montèrent sur une Chaloupe, & dans l'espace de quatre jours, ils arrivèrent à l'embouchure de la Rivière de Zaire, qui est le Port de Sogno. En entrant dans cette Rivière, ils trouvèrent le vent si impétueux, & les vagues si hautes, qu'ils se crurent en danger de périr. Cependant, après avoir doublé la première Pointe (b), ils se trouvèrent un peu plus à l'abri; & par

MEROLLA.
1683.

Honneurs que les Missionnaires y reçoivent à leur arrivée.

Merolla est envoyé à Sogno.

Danger qu'il court en entrant dans la Rivière de Zaire.

(a) Cette Section renferme la II. & la III. de l'Original Anglois, dont le Traducteur n'en a fait qu'une. R. d. E.

(b) Angl. ils conjurèrent les vents & la

Mer, & récitèrent leurs Prières. Mais ils tirèrent plus de secours de leurs Rames que le Père Merolla mania lui-même, de tout son cœur, pendant quelque temps R. d. E.

MEROLLA.
1683.

Beauté de
cette Rivière.

Mangas, ou
Arbe de Reys.

Arrivée des
deux Missio-
naires à So-
gno.

Politesse
qu'ils reçoivent du Com-
te.

Dans quel
Corps les
Comtes de So-
gno sont élus.

par le secours de leurs rames, qu'ils apprirent eux-mêmes à manier, ils entrèrent enfin dans le Canal, où ils commencèrent à revivre. Ils prirent beaucoup de plaisir à promener leurs regards sur les deux bords, qui sembloient être parsemés d'émeraudes [végétales, & être plutôt une production de l'Art que de la Nature.] L'eau même de la Rivière avoit l'apparence d'une chaudière de cristal. En suivant la rive, qui fait quantité de détours, ils étoient continuellement à l'ombre des *Mangos*, espèce d'arbres qui ressemblent au franc-laurier. C'est apparemment l'*arbe de Reys*, qui est fort commun dans l'Inde, [ou celui qu'on a déjà nommé Mangle, ou Paletunier. La description de l'Auteur y fait trouver du moins beaucoup de ressemblance.] Les *Mangos*, dit-il, poussent, à la jonction des branches, une sorte de racine pendante, qui descendant enfin jusqu'à terre, s'y attache, y prend des forces & forme un nouveau feu; de sorte qu'en peu de tems un de ces arbres produit un petit bois, dans lequel on a peine à distinguer les rejettons de la première plante. On fit voir à Merolla un *Mango* séché & presque sec, dont on lui raconta l'histoire. Un certain Evêque de Congo, ayant été maltraité par le Peuple du Pays, fit le signe de la croix sur cet arbre; & sur le champ on le vit sécher, comme le figuier de l'Evangile, [histoire fort vraisemblable!] (c).

[APRÈS avoir remonté la Rivière,] vers minuit, les Missionnaires arrivèrent à la Ville de Pinda, qui est à douze milles de la Mer. En débarquant ils se rendirent à l'Eglise, la première que les Portugais ayent bâtie dans le Pays. Elle est dédiée à la Ste. Vierge; & les Nègres s'y rassemblent en foule tous les Dimanches, pour honorer son image, qui est en bas-relief. Il y avoit autrefois un Couvent de Capucins dans la même Ville; mais les mauvaises qualités de l'air, dans un lieu si proche de la Rivière, ont fait prendre le parti de le placer à Sogno, qui n'en n'est qu'à deux milles. Les Missionnaires s'y rendirent le matin du jour suivant. Ils reçurent aussi-tôt la visite du Prince, & du Seigneur de cette Contrée, célèbre dans les Relations des Voyageurs, sous le titre de Comte de Sogno. Il voyoit avec joie l'arrivée de deux Capucins [parce qu'il estimoit leur Ordre;] & sur-tout celle du compagnon de Merolla, qui avoit déjà fait le même voyage trois ans auparavant. Aussi, leur envoya-t-il divers présens des meilleures productions du Pays. Ils trouvèrent dans le Couvent un seul Prêtre, nommé *Paul de Vareza*, qui, retournant peu de jours après à Loanda, leur laissa un vieux Frère *Lai*, dont le nom étoit *Leonard de Nardo* [& qui étoit parfaitement bien au fait de toutes les coutumes de ce Pays, où il demouroit depuis long-tems.]

MEROLLA fut chargé de dire la première Messe. Comme il ne sçavoit point encore la Langue du Pays pour prêcher en public, il composa un sermon à la hâte, en Langue Portugaise, & le prononça dans la Chapelle de la Congrégation, qui touche à l'Eglise. Cette assemblée est composée des principales personnes de la Ville, qui entendent assez bien le Portugais. C'est entre les Confrères de la Congrégation qu'on élit ordinairement les Comtes de Sogno, pourvu qu'ils soient du sang de *Cagara*; expression Portugaise, qui signifie la Famille régnante. *Buffetto*, compagnon de Merolla, promit de prê-

(c) Merolla, ubi sup. pag. 608.

cher p
le dé
le soie
sans N
cette P

LE
prit po
occasio
conserv
meurtre
lui du
de son
n'ayant
le peup

ME
la cause
à leur r
quittoit
leurs A
& du t
que ce
bation,
lement
parler a
parce q
maine S
nombre
étoit tor
de cette
de piété
s'étant
les bonn
ment du
trois en
personne
les jours
naires,
l'assuré
Quelque
sujet de
qu'il av
rendit le

(d) Pr
bien-tôt
(e) A
pliqua le

cher publiquement tous les Dimanches & les jours de fêtes. Le Comte avoit le défaut de venir fort tard à la Messe; mais cette paresse étoit justifiée par le soin qu'il prenoit d'y amener toujours une suite fort nombreuse de Courtisans Nègres. Son cortège l'emportoit sur celui de tous les autres Princes de cette Partie de l'Afrique.

Le cinquième Dimanche après la Pentecôte, Merolla prêchant devant lui, prit pour texte les paroles du Commandement, *Tu ne tueras point*. Il en prit occasion de s'emporter contre les Sorciers, ou les Prêtres du Pays, qui conservent toujours beaucoup d'ascendant sur les Nègres. Il prouva que le meurtre des ames, par les illusions Diaboliques, étoit infiniment pire que celui du corps. Comme le mot de *tuer* revenoit fort souvent dans le cours de son sermon, l'assemblée fit entendre quelque murmure. Le Missionnaire n'ayant pas laissé de poursuivre avec courage, le bruit parut augmenter parmi le peuple; tandis que le Comte seul gardoit le silence.

MEROLLA & son compagnon souhaitèrent fort impatiemment d'apprendre la cause de ce murmure. Ils interrogèrent tous les Nègres qui se trouvèrent à leur rencontre, sans en pouvoir tirer aucune réponse. Tout le monde les quittoit en souriant. Enfin, lorsque la foule fut dissipée, ils prirent un de leurs Auditeurs dans le Couvent; & l'ayant traité avec de l'eau-de-vie & du tabac, ils tirèrent de lui l'explication qu'ils désiroient. Il leur dit que ce qu'ils avoient pris pour un murmure, étoit une marque d'approbation, sur le rapport du sermon avec quelque chose qui étoit arrivé nouvellement; qu'il étoit défendu sous peine de mort, à tous les Habitans, d'en parler aux Millionnaires, mais qu'il ne leur en feroit pas moins le récit, parce qu'il avoit une juste confiance à leur discrétion. Que pendant la Semaine Sainte, les exercices de la Religion ayant amené à l'Eglise un grand nombre de Chrétiens Nègres, de toutes les Parties du Comté de Sogno, il étoit tombé dans l'esprit du Comte & de ses Parens, qu'une grande partie de cette assemblée couvroit quelque pernicieux dessein sous des apparences de piété; que là-dessus un grand nombre d'amis & de vassaux du Comte s'étant rassemblés chez lui le jour de Pâques, sous prétexte de lui souhaiter les bonnes fêtes, ce Prince leur avoit donné ordre de faire prendre l'engagement du *Bolungo* (d) à certaines personnes dont il soupçonnoit la fidélité dans trois endroits de ses Etats: d'où il falloit conclure qu'il étoit mort quantité de personnes, dans le sens que le Père l'avoit entendu, & qu'il en périssoit tous les jours un grand nombre par le même genre de mort. (e) Les deux Missionnaires, confernés de cette déclaration, promirent le secret au Nègre, & ne passèrent pas moins qu'ils trouveroient quelque moyen d'arrêter le scandale. Quelques jours après, Buffetto fit un sermon public, dans lequel il reprit le sujet de Merolla, pour se procurer l'occasion de toucher quelque chose de ce qu'il avoit découvert (f). [Mais le mal demandant d'autres remèdes], il se rendit le soir du même jour, avec son compagnon, au Palais du Comte de Sogno;

MEROLLA.
1683.

Sermon de
Merolla & ses
effets.

Découverte
qu'il fait à cette
occasion.

Reproches
que les Mis-
sionnaires
font au Com-
te.

(d) Pratique de l'Idolâtrie, dont on verra bien-tôt l'explication.

(e) *Angl.* les choses sont-elles ainsi? repliqua le Supérieur, je vous promets qu'à l'a-

venir vous n'aurez plus aucune raison de craindre de mourir par de pareils moyens. R. d. E.

(f) Merolla, *ubi sup.* pag. 618. & suiv.

MEROLLA.
1683.

Il reconnoît
ses fautes.

Ce que c'est
que le ser-
ment du Bo-
lungo.

Quelle preu-
ve le Comte
avoit exigée
de la fidélité
de ses Sujets.

Zèle des
Missionnaires
contre une
Sorcière &
son fils.

gno; & lui ayant fait demander une audience secrète, (g) il lui reprocha, avec beaucoup de force, d'avoir commis une action indigne de la qualité de Chrétien. Le Comte, frappé d'un discours si ferme, demeura d'abord sans réponse, [surpris sans doute d'un reproche auquel il ne s'attendoit point;] & l'apâleur qui se répandit sur son visage, fit juger aux deux Missionnaires qu'il étoit tourmenté par ses remords. [Buffetto crut devoir garder quelque ménagement.] „ Non, reprit-il, je ne sçauois me persuader que de son propre mouvement *Dom Antonio Bareto da Sylva* (c'étoit le nom du Prince) ait été „ capable de forcer ses Sujets à prendre le Bolungo, & j'aime mieux croire „ qu'il s'est laissé entraîner par de mauvais conseils. Le Comte se jetta aux ge- „ noux des Missionnaires, en pleurant avec amertume: „ Je reconnois, leur „ dit-il, que je suis extrêmement coupable d'avoir exigé cette preuve barba- „ re de la fidélité de mes Sujets; mais après avoir péché comme David, je „ demande grace comme lui „. Sans attendre le jour suivant, il révoqua ses ordres dès la même nuit.

LE serment de Bolungo est exigé des traîtres, ou de ceux qui sont soupçon- nés de trahison, par une sorte de Sorciers, qui se nomment *Kamgazumbos*. On fait une composition de simples, de chair de serpent, de certains fruits, & de quelques autres matières, dont le *Kamgazumbo* fait avaller une partie à l'accusé. Si le crime est réel, on prétend que cette pâte fait tomber le coupable dans un profond évanouissement, qu'elle lui cause un tremblement de tous ses membres, & que sa mort est infaillible lorsqu'on ne se hâte point de lui faire prendre un antidote. S'il est innocent, il ne ressent aucun mal. L'imposture est visible, ajoute Merolla; car on connoît aisément que si le Sorcier veut justifier quelque personne accusée, il ne fait point entrer dans sa pâte les mêmes ingrédients qu'il donne à ceux qu'il veut perdre. Mais la méthode que le Comte avoit employée étoit différente, & les Missionnaires apprirent de plusieurs Nègres, qu'on n'en n'avoit jamais vû d'exemple. Il avoit ordonné que tous ses Sujets, sans exception, se rendissent successivement dans un des trois endroits où les Sorciers, que l'Auteur appelle ici *Ministres du Diable*, faisoient leur résidence, pour y rendre témoignage de leur fidélité, dans la forme suivante. Chacun devoit se pencher sur une grande cuve d'eau. S'il y tomboit, on lui coupoit aussi-tôt la tête. S'il se soutenoit ferme, il étoit renvoyé, comme innocent. Le tems, dit Merolla, fera connoître pourquoi les uns succomboient, & les autres résistoient à l'épreuve. Mais ceux qui profidoient à cette opération étant Sorciers & Payens, on peut supposer, ajou- te-t-il, qu'ils empoisonnoient l'eau (b).

LES deux Missionnaires ne furent pas long-tems à Sogno sans être informés, par les remords de certains Nègres, que la sœur d'un certain Noble du Pays employoit des recettes magiques pour la guérison des malades, & que pour se faire connoître en qualité de Sorcière, elle portoit un habit extraordina- naire, avec les cheveux pendans, contre l'usage du Pays. Ils apprirent aussi qu'elle se faisoit précéder d'un tambour, pour annoncer ouvertement sa profes- sion; & qu'un de ses fils, qui faisoit sa demeure avec elle, exerçoit le même

(g) *Angl.* Il lui reprocha que quoique Chrétien, il avoit cependant agi en Payen, en obli- geant ses Sujets à prêter ce serment Diaboli-

que, & cela sur un simple soupçon destitué de fondement. R. d. E.

(b) Merolla, *ubi sup.* pag. 613.

même
dique
faire ar
ver par
servoier
à quelq
pendant
il se pro
gent pass
Ce sujet
ne balan
ment, d
L'Auteur
prédécess
destruire
main-bass
mêmes à
se entroi
faisoit ave
remplis.

APRÈS
à poursuiv
la difficult
traite. Et
même, cr
à l'artifice.

esser; par
être est

de la libert

is, pourro
L'Auteur a

qui lui répo
De quel dr

ment, parc

DANS U
on leur pré
rent entrer

loisir. Ma
papiers dans

de l'Interpr

la chambre
livre; & l

ayant fait
les coups de

ges. Buffet

voyant avec
lui lièrent le

même art. Leur zèle s'enflammant à ce récit, ils formèrent une accusation juridique contre la Mère & le fils, & tous leurs soins furent employés à les faire arreter tous deux. La Mère fut assez promptement avertie, pour se sauver par la fuite. Mais le fils étant tombé entre les mains de ceux qui l'observoient, fut conduit au Palais du Comte. [Les Millionnaires s'attendoient à quelque exemple de sévérité, qui jetteroit l'épouvante parmi les Sorciers.] Cependant le Comte laissa tant de liberté au coupable, que tout lié qu'il étoit, il se procura le moyen de fuir [dans la Maison de son Père] & ses amis le firent passer dans une Ile de la Rivière de Zaire, où il trouva de la protection. Ce sujet de chagrin fut le premier que les Missionnaires regurent du Comte. Ils se balancèrent point à lui en faire des plaintes. [Ils le censurèrent vivement, de ce qu'il mettoit obstacle à leurs bonnes Oeuvres (c'est le nom que l'Auteur donne à leur cruel procédé.)] Ils lui reprochèrent d'imiter mal son prédécesseur, le Comte Etienne, qui après avoir employé tous ses efforts pour détruire cette détestable race, avoit donné ordre à ses Gouverneurs de faire main-basse sur ceux qui oseroient reparoître, & les avoient condamnés eux-mêmes à perdre la tête s'ils exécutoient trop mollement ses volontés. Ce Comte entroit de si bonne grace dans les vûes des Missionnaires Capucins, qu'il faisoit avec eux le tour de ses Etats, pour s'assurer que ses ordres étoient remplis.

APRÈS cette réprimande, Don Antonio Baretto de Sylva parut plus disposé à poursuivre les Sorciers, & donna pour excuse de son indulgence passée, la difficulté de s'en saisir dans les lieux écartés, dont ils avoient fait leur retraite. Entre ceux qui avoient favorisé la fuite du jeune Médecin, son père même, craignant d'être arrêté pour avoir rendu service à son fils, eut recours à l'artifice. Il feignit d'être malade, & fit prier Merolla de le venir consulter; parce que, suivant l'usage du Pays, celui qui a reçu l'absolution du Prêtre est déchargé de toutes sortes de crimes, & rentre dans tous les droits de la liberté [fut-il détenu auparavant.] Comment la Justice humaine, disent-ils, pourroit-elle traiter de coupable celui que Dieu même déclare innocent? L'Auteur ayant découvert qu'on l'avoit trompé, en fit ses plaintes au Comte, qui lui répondit: Ne lui avez-vous pas donné l'absolution? N'est-il pas libre? De quel droit puis-je le faire arrêter; Rien ne put le faire changer de sentiment, parce que le coupable appartenoit à sa famille.

DANS un autre tems, il envoya un de ces Sorciers aux Missionnaires, en leur promettant qu'à l'avenir il n'en laisseroit échaper aucun. Ils firent entrer le prisonnier dans une Chambre du Couvent pour l'examiner à loisir. Mais tandis que le Père Joseph Buffetto étoit allé chercher quelques papiers dans la chambre voisine, le Sorcier s'échapa des mains de Merolla & de l'Interprète [malgré leur diligence, & le grand monde qu'il y avoit dans la chambre voisine.] Un grand chien, allarmé par le bruit, se mit à le poursuivre; & Merolla, courant aussi de toutes ses forces, l'eut bien-tôt atteint [l'ayant fait tomber & lui sautant sur le dos.] Il ne lui épargna pas, dit-il, les coups de cordon, en invoquant à son secours S. Michel & tous les Anges. Buffetto, qui parut immédiatement, ne put s'empêcher de rire, en voyant avec quelle rigueur il le maltraitoit. Les Gardes qui l'avoient amené, lui lièrent les pieds & les mains, d'une manière qui le rendit immobile. Dans

MEROLLA.
1683.

Les deux
coupables
leur échapent.

Artifice d'un
Nègre pour
éviter le châ-
timent.

Avanture
d'un Sorcier.

MEROLLA.
1683.

Autre Avan-
tue.

cet état, on lui fit bientôt abjurer ses erreurs; & sa soumission lui fit obtenir la liberté.

Il arrivoit chaque jour quelque événement de la même nature; mais l'Auteur ne s'arrête qu'aux principaux. On lui amena un des plus fameux Sorcier du Pays; & l'importance du cas ne lui permettant pas de se fier au Comte, il mit son prisonnier sous la garde du Portier de l'Eglise; office au reste qui ne rapportoit pas moins de profit que d'honneur, & dont les Missionnaires ne revêtoient que des Nègres éprouvés. Cependant celui-ci rendit la liberté au Sorcier; & par une double trahison, il mit à sa place un misérable Esclave Merolla étant allé, quelques jours après, pour examiner le coupable & ne reconnoissant pas son visage, demanda au Portier ce qu'il avoit fait de son prisonnier. Non-seulement cet infidèle Geolier soutint que c'étoit le même, mais l'Esclave même protesta qu'il étoit le Sorcier. Alors Merolla, feignant de les croire tous deux, appella un des Esclaves qui étoient au service de l'Eglise, & lui donna ordre, en leur présence, de couper la tête au prisonnier. L'air sérieux dont cette sentence fut accompagnée, & la hache, qui fut apportée dans le même moment, forcèrent l'Esclave de changer de langage. Il s'écria qu'il n'étoit pas le Sorcier, & que le Portier l'avoit mis à la Place. Qu'avez-vous à répondre? dit le Missionnaire au Portier. Hélas! répondit en tremblant, le Sorcier m'a demandé la liberté de sortir, pour chercher quoi vivre, & m'a laissé cet Esclave pour gage de son retour. Il s'offrit la dessus de le poursuivre, dans la confiance de le retrouver bien-tôt; & Merolla se mit à le chercher avec lui. Mais l'adroit Sorcier étoit déjà bien loin. Il en coûta son office au Portier, qui crut avoir encore beaucoup d'obligation au Missionnaire, de lui sauver la vie (i). Les prisons n'étant ici que de roseaux c'est une barrière trop foible pour arrêter long-tems les coupables [qui pour cette raison, se sauvent fort souvent.] Aussi, les Missionnaires, ne manquent point à l'arrivée des Vaisseaux de l'Europe, d'envoyer leurs Prisonniers à bord & de les faire transporter dans d'autres Pays (k).

Merolla se
trouve seul à
Sogno.

Lettre du
Cardinal Cibo
sur la traite
des Esclaves.

DANS la seconde année de sa Mission, l'Auteur se trouva seul à Sogno par la mort du Supérieur Général, dont le Père Joseph Bussotto alla remplir la place au Couvent d'Angola. Vers le même tems, les Missionnaires Capucins reçurent une lettre du Cardinal Cibo, au nom du sacré Collège. Elle contenoit des plaintes amères sur la continuation de la vente des Esclaves, & des instances pour faire cesser enfin cet odieux usage. Mais ils virent peu d'apparence de pouvoir exécuter les ordres du Saint Siège, parce que le commerce du Pays consiste uniquement en ivoire, & dans la traite des Esclaves. Cependant ils s'assemblèrent [peu de tems après] [pour marquer leur soumission] & s'étant adressés au Roi de Congo & au Comte de Sogno, ils obtinrent au moins que les Hérétiques seroient exclus du second de ces deux commerces sur-tout les Anglois, qui l'exerçoient en grand nombre, & qui transportoient leurs Esclaves à la Barbade, où ils ne pouvoient leur inspirer que de l'éloignement pour l'Eglise Romaine. Ensuite l'Auteur prit un jour de Fête pour expliquer au Peuple les intentions du Sacré Collège, & pour le détourner d'un tel commerce. Il lui représenta que s'il y étoit absolument obligé par la

(i) Cependant les Loix du Pays, ne permettent de l'Esclavage qu'à la III. rechute.

(k) Merolla, *ubi sup.* pag. 615.

cessité
à four
encore
fermèr
En pre
la liber
pas que
tr'eux.]
mettoie

DEP
vic enfi
te, en l
ennemis
promess
En effet
commerc
dans la r
être que
se dispos
s'entreten
dans sa r
Bâtiment
parti de f
autour de
découvrir
pour se p
glois. M
les plainte

LE len
mine Ang
lui faire
opposoit
dit que f
voient ét
qu'ils fuss
tendez-
il pas
de lui q
sionaire e
qu'on ven
t-il, que
de faire u
comme un
[qui, apr
quantité d

(l)

cessité, il valoit mieux qu'il traitât avec les Hollandois, qui s'étoient obligés à fournir chaque année un grand nombre d'Esclaves aux Espagnols, & mieux encore avec les Portugais qu'avec les Hollandois. Mais les Habitans de Sogno fermèrent l'oreille à ces instances (1), & se défendirent par diverses raisons: En premier lieu, parce qu'ils étoient résolus de ne pas accorder aux Portugais la liberté de s'établir dans leur Pays. Secondement, parce qu'ils n'espéroient pas que les Portugais leur vendissent jamais des Armes & des Munitions [contre eux.] Enfin, parce qu'ils n'étoient pas contents du prix que les Portugais mettoient à leurs Esclaves.

DEPUIS plus d'une année, il n'avoit paru aucun Vaisseau sur la Côte. On vit enfin paroître un Vaisseau Anglois, & Merolla en avertit aussi-tôt le Comte, en le suppliant de ne pas permettre qu'on vendit le moindre Esclave [à ces ennemis du S. Siège.] Le Comte lui promit de le satisfaire. Mais il fit cette promesse d'un air si froid, qu'il ne fut pas difficile de pénétrer ses intentions. En effet, ce Prince ne pouvoit renoncer sans regret à l'occasion de faire un commerce avantageux. Pendant ce tems-là, le Capitaine Anglois mouilla dans la rivière, mais sous prétexte d'y prendre des rafraichissemens & de n'y être que trois jours. Ce terme étant passé, on ne s'aperçut point qu'il parût se disposer à partir. Un jour que l'Auteur s'étoit approché du rivage, pour s'entretenir avec le Mafukka, ou le Receveur des Blancs, il vit, en entrant dans sa maison, deux Anglois, qu'il crut près de la Station ordinaire de leur Bâtiment. Ils entrèrent après lui; mais craignant leur rencontre, il prit le parti de sortir aussi-tôt. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il entendit siffler autour de lui plusieurs balles de pistolet. Il jeta les yeux de tous côtés, sans découvrir personne. Cependant il retourna ensuite dans la même maison, pour se plaindre de cette perfidie, dont il croyoit pouvoir accuser les Anglois. Mais ce qui l'étonna beaucoup, le Mafukka ne fit point d'attention à ses plaintes.

LE lendemain il ne fut pas moins surpris de recevoir la visite du Capitaine Anglois, qui venoit moins, dit-il, pour conférer avec lui, que pour lui faire un affront. En effet, il commença par lui demander pourquoi il s'opposoit au Commerce des Anglois dans ce Port? Le Missionnaire répondit que suivant ses conventions avec le Comte, tous les Hérétiques devoient être exclus de la traite des Esclaves dans les Etats de Sogno, quoiqu'ils fussent libres à la vérité d'exercer tout autre commerce. „ Qu'entendez-vous par Hérétiques? reprit l'Anglois. Notre Duc d'York n'est-il pas Catholique Romain, & Chef de notre Compagnie? N'est-ce pas de lui que j'ai reçu des pouvoirs pour toute sorte de commerce? Le Missionnaire en convint; mais il prétendit que l'intention du Duc n'étoit pas qu'on vendit des Chrétiens pour l'Esclavage; bien moins encore, ajouta-t-il, que des gens tels que le Capitaine eussent la hardiesse, non-seulement de faire un Commerce illicite, mais d'infester même & de piller la Côte, comme un autre Anglois n'avoit pas eu honte de le faire l'année précédente. [qui, après avoir complété la Cargaïson, se mit à ravager le Pays,] enlevant quantité de Nègres avec la dernière violence, & tuant encore plus cruellement

ceux

MEROZZA
1683.

Les Habitans sont peu disposés à s'y soumettre.

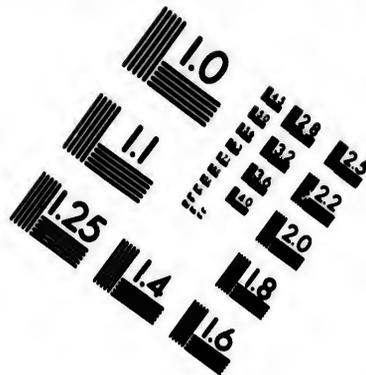
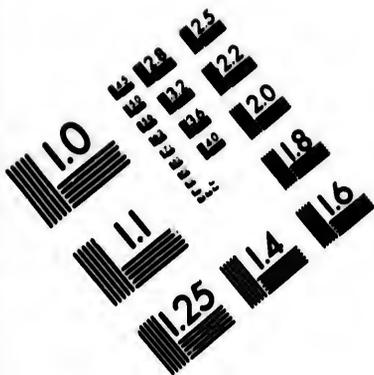
Arrivée d'un Vaisseau Anglois. Ce que Merolla exige du Comte.

Merolla court risque pour sa vie.

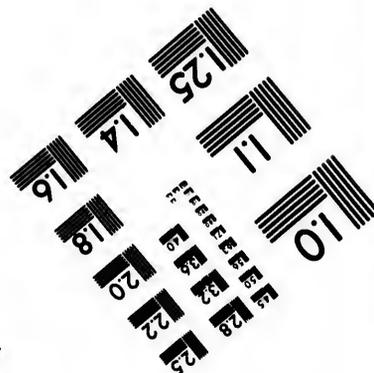
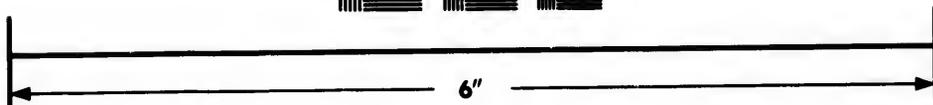
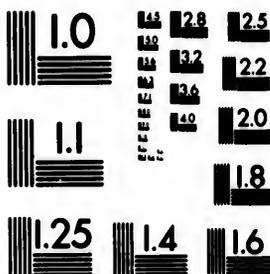
Sa querelle avec un Capitaine Anglois.

(1) *Angl.* à cette dernière proposition. R. d. E.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.23 1.25
1.22 1.20
1.18

1.18 1.20
1.22 1.25

MEROLLA.
1683.

Il fait fermer les portes de son Eglise.

Entretien fort vif avec le Comte de Sogno.

Emportement du Comte.

ceux qui vouloient se dérober à ses brigandages. Il le menaça d'en informer la Duchesse d'York, qui étoit de son Pays; allez sûr d'ailleurs que le Duc ne souffriroit pas l'insulte qu'on faisoit à sa réputation, & qu'il apporteroit une juste rigueur à la punition des coupables. Ce discours échauffa vivement le Capitaine. Il entreprit, avec plus de bruit que de raison, de justifier sa conduite & celle de (m) tous les Anglois. „ Enfin, dit l'Auteur, s'il n'étoit ve- „ nu quelques personnes à mon secours, je ne sçai quelle auroit été la fin de „ cette scène (n). Cependant, après s'être délivré du Capitaine, il fit déclara- „ sur le champ au Comte de Sogno, que la porte de l'Eglise ne seroit point ouverte jusqu'au départ des (o) ennemis du S. Siège (p). Ce message amena aussi-tôt le Comte au Couvent, accompagné d'un seul Nègre, qui tenoit à la main un grand poignard, à demi tiré du fourreau, & qui se mit à genoux sans quitter cette arme. Pour entrer dans le sens de cette circonstance, il faut remarquer, avec l'Auteur, que dans les visites que le Comte rend aux Missionnaires, il n'est permis qu'à l'Interprète d'entrer avec lui; ou que si l'occasion exige qu'il amène un homme de plus, ce survenant extraordinaire doit être à genoux pendant toute la conférence, comme l'Interprète est obligé d'y être aussi. [Dans quelque vûe que le Comte eût fait armer le Nègre qui l'ac- „ compagnoit], il s'efforça d'abord, avec douceur, de faire comprendre à Merolla, qu'étant environné d'ennemis, il ne pouvoit se dispenser de se pour- „ voir d'armes & de munitions, & que pour une précaution si nécessaire, il n'avoit pas d'autre moyen que de recevoir les Vaisseaux Européens qui ve- „ noient dans son Port. Il fit valoir cette raison [& d'autres semblables,] avec beaucoup de force & d'adresse. Mais s'apercevant qu'elle faisoit peu d'impression sur le Missionnaire, il commença à froncer les sourcils & à remuer vivement les lèvres, pour s'emporter à quelques menaces, lorsque Merolla, se hâtant de le prévenir, lui déclara, d'un ton ferme, „ qu'il étoit venu en Afrique „ que pour le service de Dieu & pour le salut des ames; qu'il perdrait plutôt „ la vie que de laisser tomber volontairement tant de pauvres ames entre les „ mains des Hérétiques, c'est-à-dire, au pouvoir du Diable, dont il sembloit „ que le Comte voulût prendre le parti dans tous ses argumens; & qu'il l'ex- „ hortoit à considérer combien il se rendoit coupable par une révolte si opiniâ- „ tre contre l'autorité de l'Eglise; [& que pour lui il s'efforceroit de demeurer „ toujours fidèle à son devoir.] Après s'être expliqué si nettement, il se disposoit à sortir de la chambre. Mais le Comte l'arrêta par le bras, d'un air plus soumis, en le conjurant du moins d'écouter ses raisons. Il le força de s'asseoir près de lui sur un banc. Là il commença un long discours, dans lequel il rassembla tout ce qu'il pût imaginer de plus spécieux pour sa défense. Mais le Missionnaire n'en paroissant pas plus satisfait, & ne faisant pas même difficulté de l'interrompre, il tomba dans un furieux accès de colère, jusqu'à déclarer qu'il se croyoit Chef de l'Eglise dans ses Etats, & que sans sa permission

(m) *Angl.* de l'autre Capitaine son Compatriote.

(n) Merolla. *ubi sup.* pag. 638.

(o) *Angl.* de ses Hérétiques, qui étoient les Ennemis, aussi-bien que de l'Eglise Romaine. R. d. E.

(p) Plût à Dieu que tous les Anglois fussent de vrais Ennemis de l'Eglise Romaine, & qu'ils eussent pour elle cette haine invétérée qu'elle leur porte, mais en la bornant uniquement à ce qui regarde sa Doctrine, sans l'étendre aux personnes qui la professent.

les M
aîsem
put r
res du
ler de
pour
rent d
pêcha
étoit r
tence
l'Eglise
point
te à c
PEN
lande
le Capi
formali
à suivre
les Sor
à l'exéc
moyen
nemis,
qu'ils a
tôt le d
quinze
dirent a
ME
pour l'i
elles fur
la préca
mit une
bliquem
vêque d
soit d'ou
quemen
réponse
de la M
te persif
Bexigas
fit beau
Peuple d
Eccléstia
le triste
quoi ils

(q) *Angl.*
ginaires de

VI. P

les Missionnaires n'y pouvoient pas baptiser même un enfant. Ce langage fit aisément comprendre à Merolla qu'il étoit gagné par les Anglois. Il n'eut point de doute à personne, lorsqu'on entendit publier [à trois heures du matin], une proclamation qui défendoit à tous les Nègres du *Banza* d'aller désormais à l'Eglise. Cependant, comme cette loi ne portoit aucune peine pour ceux qui refuseroient de s'y soumettre, la plupart des Fidéles continuèrent d'assister à la Messe. Mais la crainte de quelque outrage personnel n'empêcha point Merolla d'excommunier le Comte, en vertu de l'autorité dont il étoit revêtu par l'Evêque d'Angola. Il eut même la fermeté d'attacher sa Sentence d'excommunication à la porte de l'Eglise. Les Nègres qui servoient à l'Eglise & au Couvent en prirent occasion de se retirer; & Merolla ne douta point que ce ne fût à l'instigation de leur Souverain [afin de l'obliger plus vite à céder.]

PENDANT qu'on attendoit les suites de ce démêlé, un Vaisseau de Hollande entra dans le Port. Le Secrétaire du Comte, amena, suivant l'usage, le Capitaine de ce Bâtiment au Missionnaire, pour recevoir sa bénédiction, formalité que le Capitaine Anglois avoit négligée. Merolla ne balança point à suivre l'ordre établi; & sa facilité diminua beaucoup l'esprit de révolte que les Sorciers, dit-il, avoient inspiré au peuple, en publiant qu'il ne s'opposoit à l'exécution des contrats avec les Européens, que pour ôter à la Nation le moyen d'acheter des armes, & la livrer sans défense aux Portugais [ses Ennemis, & qu'il les encourageoit même sous main à l'exécution des desseins qu'ils avoient formés contre elle.] L'arrivée du Vaisseau Hollandois causa bientôt le départ de l'autre. Mais les Anglois ne laissèrent pas d'emmener (q) quinze ou seize Esclaves Chrétiens de Sogno, outre une centaine qu'ils prétendirent avoir achetés des Payens du Pays (r).

MEROLLA écrivit successivement deux lettres au Supérieur de la Mission, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans l'Eglise confiée à ses soins; mais elles furent interceptées par l'ordre du Comte. Il en écrivit trois autres, avec la précaution d'en faire partir une en secret, par un Nègre, auquel il promit une récompense considérable. Les deux autres, qui furent envoyées publiquement, eurent le sort des premières. De son côté le Comte écrivit à l'Evêque de Loanda, pour se plaindre de la conduite du Missionnaire, qui refusoit d'ouvrir l'Eglise & d'administrer les Sacremens, & qui avoit porté publiquement une Sentence de mort contre les Sorciers. L'Evêque ne fit point de réponse à cette lettre. Mais il envoya peu de tems après à Sogno, le Supérieur de la Mission, accompagné du Père Benoit de Belvedere. Tandis que le Comte persistoit dans son obstination, la petite vérole, que les Portugais appellent *Bexigas* [& qui régnoit dans les Pays voisins,] se répandit dans ses Etats, & fit beaucoup de ravage parmi ses Sujets. Ce fleau du Ciel fut regardé par le Peuple comme un châtiment sensible de la révolte du Prince contre l'autorité Ecclésiastique. Il se forma des Assemblées, qui représentèrent, au Comte (s) le triste état de la Nation, & qui le pressèrent d'expier ses emportemens [sans quoi ils se soulèveroient immanquablement contre lui.] La crainte d'une Sédition

MEROLLA.
1683.

Il défend à ses Sujets d'aller à l'Eglise.

Merolla l'excommunique.

Occasion qui apaise un peu le bruit.

Merolla a recours à son Supérieur.

La petite vérole se répand dans le Comté de Sogno.

(q) *Angl.* quatorze ou quinze Esclaves Originaires de Sogno. R. d. E.

(r) Merolla Voyage. pag. 639.

(s) *Angl.* son Erreur. R. d. E.

MEROLLA.
1683.

Les Nègres
allarmés for-
cent leur Prin-
ce à se récon-
cilier avec l'E-
glise.

Il demande
pardon au
Missionnaire.

L'excommu-
nication est
levée.

tion lui fit répondre, qu'il n'avoit jamais eu dessein d'attirer sur eux les maux dont ils se plaignoient, & qu'en publiant sa proclamation, il n'avoit pensé qu'à faire (t) prendre au Missionnaire des sentimens plus modérés; mais que s'ils regardoient leurs maladies comme l'effet de son Ordonnance, il la retracteroit volontiers, pour les satisfaire. Cette promesse fut exécutée presqu'immédiatement. Mais le Missionnaire n'ayant pas jugé que ce fût assez pour lui faire lever l'excommunication, les Nègres recommencèrent leurs plaintes, en protestant qu'ils ne vouloient pas mourir (v) sans le secours de l'Eglise, & qu'étant nés Chrétiens, ils vouloient se reconcilier avec leurs Supérieurs Spirituels. Enfin, ils demandèrent que le Comte se présentât au Missionnaire, pour implorer le pardon de son crime, & pour obtenir que la porte de l'Eglise fût ouverte. Merolla n'ose décider si la soumission du Comte fut sincère; mais elle fut éclatante, [s'il en faut croire l'Auteur.] Tous ses Courtisans reçurent ordre de se revêtir de leurs meilleurs habits, pour l'accompagner dans le même appareil qu'ils affectent à l'entrée des Ambassadeurs. Pour lui, couvert d'un sac, nuds pieds, une couronne d'épines sur la tête, un crucifix dans les mains, & la corde au cou, il s'avança au milieu de son cortège jusqu'à la porte du Couvent. Là, il se prosterna humblement (x), pour attendre les ordres du Missionnaire. Cependant lorsqu'il le vit paroître, il lui adressa une petite harangue, dans laquelle il confessa qu'il s'étoit conduit avec une témérité inexcusable. Il l'assura qu'il venoit lui offrir toutes sortes de satisfactions pour sa désobéissance; & citant l'exemple de David, il ajouta, qu'après avoir péché, comme lui, il espéroit d'obtenir le même pardon. Ensuite ayant remis son crucifix entre les mains d'un de ses gens, il baïsa respectueusement les pieds du Missionnaire. Aussi-tôt Merolla s'empressa de le relever, lui ôta sa couronne d'épines & la corde qu'il portoit au cou, [l'embrassa], & lui répéta les termes dont le (y) Père Joseph de Bussetto s'étoit servi dans une autre occasion: „ Si vous avez péché comme David, imitez-le aussi dans son repentir. Après cette cérémonie, il le reconduisit jusqu'à l'entrée de la rue

Le Comte revint une autre fois dans la même parure, pour demander que l'excommunication fût levée formellement. Le Missionnaire ne fit pas difficulté d'absoudre la Nation & les Complices particuliers du crime; mais il remit l'absolution du Prince, à l'arrivée du Supérieur de la Mission [qui devoit arriver dans trois jours, & qui étoit plus propre à absoudre une Personne d'un rang aussi distingué que le Comte.] En effet, le Supérieur parut quelques jours après, & donna l'absolution au Pénitent. Merolla écrit à l'Evêque de Loanda, pour le remercier de l'approbation qu'il avoit donné à sa conduite, & lui expliquer les raisons qui l'avoient porté à menacer les Sorciers du dernier supplice.

PENDANT ce tems-là, les Hollandois pouissoient vivement leur Commerce. Les Esclaves qu'ils achetoient devant passer entre les mains des Espagnols, ce motif suffisoit à Merolla pour rassurer son zèle. Mais il n'auroit point été si tranquille, s'il eût appris, avant leur départ, qu'ils s'efforçoient de semer l'ivraye de

(t) *Angl.* rentrer le Missionnaire dans l'obéissance. R. d. E.

(v) *Angl.* comme des Chiens, mais comme de vrais Chrétiens, tels qu'ils avoient été élevés. R. d. E.

(x) *Angl.* priant le Missionnaire de lui pardonner sa faute. R. d. E.

(y) *Angl.* dont il s'étoit servi lui-même. R. d. E.

de l'H
de not
dans le
ne Rel
cremen
en étoi
ment d
l'Euchar
tout S.
erreurs
toutei
Catholiq
Missionn
çon de c

DANS
au Ang
dans la R
loit évite
sent au ri
même à l
sens des
tifié, dan
merce de
mission;
parer un
de vendre
Commerce
cette men
tes avant
gné d'un
Missionnaire:

ser, [à
ignorez
La réponse
rien éparg
le discours
que pour l
la permissi
merce à te
libre de l
Le Capit
sta qu'il a

(z) *Angl.*
ance. R. d.
(a) Mero
(b) *Angl.*

de l'Hérésie parmi le véritable bled de l'Evangile [pour nous servir des termes de notre Auteur.] [Un certain Cornelius Glas, qui s'étoit fait de la réputation dans le Pays par ses subtilités, entreprit de mettre les Habitans dans le goût d'une Religion plus libre.] Il les assûroit qu'ils n'avoient pas besoin d'autres Sacremens que le Baptême; & que si leur dévotion les portoit à communier, ils en étoient les maîtres; mais que sur sa parole, ils pouvoient se passer hardiment de la confession. Il osa même nier ouvertement la présence réelle dans l'Eucharistie; avec la précaution, dit Merolla, d'invoquer les Saints, & surtout S. Antoine de Pade (z), pour ne pas trop révolter les Nègres par des erreurs si opposées à leurs principes. [Quoique ceux de sa secte généralement soutiennent qu'il est inutile d'invoquer les Saints.] Quelques-uns de ces foibles Catholiques se laissèrent séduire par ses raisonnemens: Avec quelle chaleur le Missionnaire ne les auroit-il pas combattus, s'il eût pu former le moindre soupçon de cette perfidie (a)!

DANS la cinquième année de sa Mission, il vit arriver un second Vaisseau Anglois, qui n'attendit la permission de personne] pour jeter l'ancre dans la Rivière. Il se hâta de prévenir le Comte, en le conjurant, s'il vouloit éviter les malheurs passés, de ne pas permettre que les Anglois descendissent au rivage. Le Comte parut entrer volontiers dans ses vûes, & s'engagea même à les suivre par une promesse formelle. Cependant il reçut les (b) présens des Anglois, & leur permit d'exercer le Commerce dans ses Etats; assez justifié, dans ses idées, parce qu'il n'avoit pas fait une mention expresse du commerce des Esclaves. Le Capitaine Anglois se rendit au Couvent avec sa permission; mais loin d'y trouver Merolla, il apprit bien-tôt qu'il s'occupoit à préparer un Manifeste, par lequel il défendoit, sous peine d'excommunication, de vendre des Esclaves aux Anglois, en accordant néanmoins la liberté du Commerce pour les autres marchandises (c). Le Capitaine ressentit l'effet de cette menace, car il ne put se procurer que cinq Esclaves, qu'il avoit achetés avant la publication de ce Manifeste. Il retourna au Couvent, accompagné d'un Capitaine Hollandois; & prenant un ton fort soumis, il dit au Missionnaire: „ Quelles peuvent être vos raisons, mon Père, pour vous opposer, [à mon grand préjudice,] à la liberté de mon commerce, lorsque vous n'ignorez pas combien j'ai essuyé de fatigues & de périls pour me rendre ici? La réponse de Merolla fut civile. Il assûra le Capitaine qu'il étoit disposé à ne rien épargner pour rendre service à tous les Chrétiens, & sur-tout à lui, dont le discours & les manières lui paroissoient dignes d'un honnête homme; mais que pour le commerce dont il étoit question, il ne pouvoit consentir à rien sans la permission de ses Supérieurs. Il ajoûta que s'il ne pouvoit exercer le commerce à terre, parce qu'il en étoit exclus par sa qualité d'Hérétique, il étoit libre de l'exercer sur Mer, supposé qu'il trouvât quelqu'un disposé à le suivre. Le Capitaine comprit fort bien le sens de cette politesse.] Cependant il protesta qu'il auroit mieux aimé le commerce sur Mer; n'eût-ce été, dit-il, que pour

MEROLLA.
1683.

Un Hollandois veut pervertir les Nègres.

Autres difficultés à l'arrivée d'un Vaisseau Anglois.

Viste que Merolla reçoit du Capitaine.

Leurs discours mutuels.

(z) *Angl.* pour mieux gagner leur conscience. R. d. E.

(a) Merolla, *ubi sup.* pag. 640.

(b) *Angl.* Mais le Missionnaire ne vouloit

jamais y consentir. R. d. E.

(c) De sorte donc que tout le Commerce étoit à leur disposition.

MEROLLA.
1683.

pour épargner ses présens, [qu'il se reprochoit d'avoir donnés, sans espérance d'en tirer aucun avantage.] Ces bêtes brutes, continua-t-il, en parlant des Nègres, ont toujours les mains ouvertes pour recevoir; mais attend-on d'eux quelques services, ils donnent aussi-tôt pour excuse, [en levant les épaules,] qu'ils n'ont pas la permission des Millionnaires (d). Pourquoi ne s'exposent-ils pas d'abord? J'aurois épargné mes présens, & tourné mes voies d'un autre côté. Il y aura bien du malheur, ajoûta-t-il, si je ne trouve pas l'occasion de leur marquer mon ressentiment. „ Ensuite se tournant vers le Missionnaire, il lui dit: „ Pour vous, mon Père, je ne puis que vous remercier de m'avoir dit nettement la vérité. Faites-moi rendre seulement ce que j'ai donné à votre Comte, & je ne tarderai point à partir. Mais permettez-moi d'abord de vous faire présent d'un barril de farine, pour faire vos hosties; & d'un flacon d'eau-de-vie, avec d'autres bagatelles, qui pourront vous être de quelque usage. Merolla le remercia beaucoup de ses offres; mais quelque besoin qu'il eût de farine, il refusa de l'accepter; & touché de la politesse du Capitaine, il le força lui-même de recevoir un panier de fruit.

Le Capitaine part mécontent, & menace le Pays,

Le Comte ne put restituer les présens, parce qu'il en avoit déjà disposés. La crainte de l'excommunication ne lui permettant pas non plus de livrer des Esclaves, [rien ne peut exprimer la mauvaise humeur des Anglois, qui se voyoient trompés dans toutes leurs espérances. Le Capitaine] quitta la maison pendant la nuit, & retourna sur son Vaisseau, avec deux Esclaves & quelques dents d'éléphans qu'il avoit achetées pendant les premiers jours. Son Hôte ne se fut pas plutôt aperçu de son évasion, qu'il se hâta de le suivre, pour lui demander le prix de son logement. Mais le fier Anglois ayant fait tourner la pointe de son canon vers le rivage, lui cria, d'un ton menaçant: Approche, approche Esclave, & tu seras payé de la monnoie que tu mérites. Ensuite, laissant pour adieux un grand nombre d'imprécations, leva l'ancre & sortit de la Rivière. Au reste, le Comte de Sogno n'en fut pas moins excommunié, pour avoir consenti secrètement à la vente des deux Esclaves; mais la Sentence Ecclésiastique ne fut point attachée à la porte de l'Eglise. [Ce qui n'empêcha pas qu'il n'en fût vivement piqué.]

Les Missionnaires s'adoucièrent en faveur des Hollandois,

AVANT le départ du Vaisseau Anglois, il en étoit arrivé un de la Compagnie de Hollande; & le Père Benoit de Belvedere, que le Supérieur Général avoit laissé à Merolla pour compagnon, n'avoit pas permis que le Capitaine débarquât un seul homme de l'Equipage. Il apportoit pour raison, que les Hollandois n'étoient pas moins Hérétiques que les Anglois, [& qu'ils joignoient à cette qualité celle d'Apôtres de l'erreur,] comme on l'avoit éprouvé par l'exemple de Cornelius Clas. Merolla n'étoit pas d'une opinion différente. Cependant, pour l'intérêt de la paix, il représenta qu'après être heureusement délivrés des Anglois, il ne falloit pas pousser la rigueur si loin contre les Hollandois; qu'il étoit à craindre que la soumission des Habitans ne résistât point à cet excès de sévérité; que ne voulant point de commerce avec les Portugais, il ne leur restoit aucun moyen de se défaire de leurs marchandises

(d) Le Capitaine s'imaginait que c'étoit-là l'effet de la défense du perfide Missionnaire, une ruse des Nègres, ignorant que c'étoit

marc
(e)
ta da
(g)
de f
& le
renou
fémor
dre à
lant le
Gouve
entend
toute f
Sogno
fententi
élé M
iteffes
leur rép
ment d
manque
aux cir
s'écria,
tions de
par le se
(m) sou
et à l'E
causa be
Gonaire.
venoit d
conduisr
MER
son, de
de comm
un moye
il fit prie
(e) Ce
lul de l'Au
(f) Mer
(g) C'e
ans l'Orig
(b) Ang
R. d.
(i) Ang
lui den
mission de
pouvoit pas
(k) Ang
(l) Ce
que la D

marchandises, & que la Religion n'en souffriroit pas moins que l'Etat. Le (e) zèle du Père Benoit ne se rendit point à des raisons si fortes, & l'emporta dans la suite à quelques excès, [dont il se repentit trop tard] (f).

(g) LE jour de Pâques de l'année 1687, [jour où l'on célébroit une grande Fête, dans tous les États de la dépendance du Comte,] tous les Electeurs & les Gouverneurs du Pays s'assemblèrent à la Cour du Comte (h), pour lui renouveler les témoignages de leur fidélité & de leur obéissance. [Cette cérémonie est d'un ancien usage.] Ceux qui manquent volontairement de se rendre à l'assemblée, passent pour rebelles; & le Comte est obligé de traiter pendant les trois Fêtes tous ceux qui se rendent à leur devoir. [Les Electeurs & les Gouverneurs distribuent les Provisions à ceux de leur suite.] Belvedere ayant entendu le bruit confus des Instrumens & des acclamations du peuple, apporta toute sa diligence à prévenir une solemnité qui ne devoit pas être célébrée à Bogno, tandis que le Comte étoit excommunié. Merolla ne pénétra point ses intentions (i), quoiqu'il l'eût vû sortir avec tant d'empressement. Mais le zèle Missionnaire se rendit au lieu de l'assemblée, & reçut froidement les protestes des Seigneurs, qui s'avancèrent au-devant de lui pour le saluer. Il ne leur répondit que par des plaintes & des reproches. Il les accusa non-seulement d'avoir blessé leur conscience, en recevant les Hérétiques (k), mais de manquer de respect pour l'Eglise, en célébrant une Fête qui ne convenoit point aux circonstances. Ce discours irrita si vivement le Chef des Electeurs, qu'il s'écria, dans un transport de colère: Que veut-on nous dire par les distinctions de Chrétiens, de Catholiques, d'Hérétiques? Ne sommes-nous pas tous sauvés par le seul Baptême (l)? Belvedere perdit patience à son tour, & ne pouvant (m) souffrir que la Religion fût insultée avec cette audace, il donna un soufflet à l'Electeur (n) [par voie d'avertissement]. (o) Un affront de cette nature, causa beaucoup de mouvement parmi le peuple. On s'assembla autour du Missionnaire. Le Comte, le Capitaine Général & le Grand Capitaine, apprenant ce qui venoit d'arriver, se hâtèrent de paroître pour arrêter les plus furieux, & le conduisirent en sûreté jusq'à son Couvent.

MEROLLA sentit de quelle importance il étoit, pour le soutien de la Mission, de se reconcilier promptement avec l'Electeur (p); mais il appréhendoit de commettre l'autorité de l'Eglise. Dans ce partage de sentimens, il imagina un moyen de concilier tous les droits. Après avoir laissé passer quelques jours, il fit prier l'Electeur de se rendre au Couvent. Il lui fit un accueil fort civil, &

(e) Ce zèle pouvoit-il l'emporter sur celui de l'Auteur.

(f) Merolla *ubi sup.* pag. 641.

(g) C'est ici que commence la Section III. dans l'Original.

(h) *Angl.* pour lui souhaiter les bonnes Fêtes. R. d. E.

(i) *Angl.* parce qu'il étoit simplement venu, lui demander sa bénédiction, & la permission de sortir du Couvent, ce qu'il ne devoit pas lui refuser. R. d. E.

(k) *Angl.* les Hollandois. R. d. E.

(l) Cette exclamation donne lieu de croire que la Doctrine que le Capitaine Hollandois

leur avoit enseignée, avoit été reçue par les Personnes les plus distinguées.

(m) *Angl.* & pour toute réplique. R. d. E.

(n) Peut-on pousser plus loin l'impudence? & qu'elles extravagances ne font pas ces mendians Vagabonds sous prétexte de zèle pour la Religion.

(o) *Angl.* Les Sujets de cet Electeur furent si irrités de cet affront qu'ils l'envoyèrent sur le champ & que ceux qui étoient dehors, tâchèrent en même tems d'entrer dans le lieu de l'assemblée. R. d. E.

(p) *Angl.* La manière dont il s'y prit pour cela mérite d'être remarquée. R. d. E.

MEROLLA.
1687.

Embarras où ils se jettent par un excès de zèle.

Belvedere interromp une Fête des Nègres.

Il donne un soufflet au Chef des Electeurs.

Méthode employée pour la réconciliation.

MEROLLA.
1687.

Le Chef des
Electeurs se
soumet à l'E-
glise.

& lui offrit de l'absoudre, à condition qu'il retractât le langage qu'il avoit tenu publiquement, & qu'il demandât pardon à Belvedere. L'Electeur lui répondit [en souriant :] „ Votre proposition n'est-elle pas singulière ? Je suis offensé, se, & vous voulez que je me reconnoisse coupable (q). Qui a reçu le soufflet, de votre Compagnon, ou de moi ? Le Missionnaire répliqua, que ce qui ne se faisoit pas dans l'intention d'offenser, ne devoit pas être regardé comme une offense ; que loin de donner le nom d'insulte au soufflet qu'il avoit reçu, il avoit dû le prendre pour une salutaire exhortation à ne plus prêter l'oreille aux séductions des Héretiques ; & (r) qu'il devoit apprendre à distinguer ce qui venoit d'une affection véritablement paternelle de la part de son Supérieur Ecclésiastique (s). Enfin, ne devez-vous pas reconnoître, ajouta-t-il, que vous méritiez quelque punition, pour avoir osé publier une opinion pernicieuse dans une assemblée Catholique (t) ? Toutes ces raisons firent tant d'impression sur l'Electeur, qu'après s'être reconnu coupable, il consentit à retracter ses erreurs, après la Messe, à la porte de l'Eglise. On lui permit néanmoins, [pour adoucir un peu son humiliation,] d'ajouter qu'il n'avoit péché que par un emportement de colère, & que dans le fond du cœur il n'en avoit pas eu moins de soumission pour l'Eglise. Ensuite, après avoir demandé pardon au Père Benoit de Belvedere, & lui avoir baissé les pieds, il fut rétabli dans la Communion Ecclésiastique. Merolla exigea aussi qu'il fit des excuses au Comte, pour avoir tenté d'exciter ses Sujets à la révolte, par un discours impie & séditieux.

(v) À cette correction spirituelle, les Missionnaires joignirent un sermon, où, pour humilier les Nègres & les munir contre l'orgueil & l'impureté, ils les comparèrent aux porcs & aux singes du Pays.

(q) *Angl.* Il a été l'Agresseur, & il faudra que je demande pardon, c'est moi qui ai reçu le soufflet, & je passerai cependant pour l'avoir offensé. R. d. E.

(r) *Angl.* Vous devez d'ailleurs considérer que ce soufflet vous a été donné par votre Père spirituel, à qui il convient de vous corriger, & qui n'a agi en cela que par un mouvement de l'affection paternelle qu'il vous porte.

(s) On retranche du texte ces deux lignes suivantes : *Et se souvenir que le soufflet qu'on reçoit de la main d'un Evêque, dans le Sacrement de la Confirmation, passe moins pour une tache que pour un bonheur.* R. d. T.

(t) C'est par de si vains sophismes, auroit du dire l'Auteur, qu'il l'emporta, sur les solides raisons de l'Electeur.

(v) Les mêmes raisons de crainte ou d'égard pour les Moines, ou pour l'Eglise Romaine en général, qui ont engagé le Traducteur à supprimer ou à mutiler quantité d'Articles de son Original, comme nous en avons déjà donné quantité d'exemples, l'ont obligé d'en faire autant ici. Voici ce que disent les Auteurs Anglois. Qu'on juge par-là du caractère & de l'injustice de cette vile espèce d'hommes. (Il y a proprement dans l'Original de

cette vermine ou de ces Chenilles spirituelles. Pour achever cette Farce, ils firent à l'Electeur & aux gens de sa suite un sermon, ou pour parler plus juste & à la lettre, une Leçon dans laquelle ils les avertirent entr'autres choses, d'être en garde contre l'orgueil & l'impureté ; & les comparent aux Porcs & aux singes du Pays. Citons quelques traits de cet éloquent discours, par lesquels on pourra juger du reste. Ce Lucifer, le Prince de la Lumière, fut précipité dans l'Enfer avec tous ses Adhérens, à cause de son Orgueil. Croyez, vous que l'Impur & le superbe puissent jamais habiter dans le séjour de la Paix & de la Sainteté. Quelques-uns d'entre vous ressemblent à vos *Makkakor*, ou à nos singes ; qui après avoir dérobé tout ce qu'il trouvent à leur portée, se laissent prendre & même tuer plutôt que de lâcher leur proie. C'est encore ainsi que les Porcs impurs se vautrent dans leurs propres ordures, sans se nettoyer. Mais ces Leçons ne conviennent à personne mieux qu'aux Missionnaires eux-mêmes, qui, suivant ce qu'ils venoient d'établir, avoient fait paroître tant d'orgueil, tant d'arrogance, & tant d'opiniâtreté & de la contre toute raison, & toute justice. Donnons-en un nouvel Exemple. R. d. E.

(
incid
tesse
teur
pagn
quelq
bliren
te, &
voyoit
& ce
fit ouv
prit qu
comme
Merolla
pour se
l'excom
tendoien
cer à la
le pressa
ses instan
les Missio
rendre un
demanda
Pères si g
IL y a
dérobee &
prier l'Aut
Belvedere
jour de la
ses Sujets,
de se soule
pucin qui
lui fit dire
faire accor
adressa au
présenta
(x) *Angl.*
excommunié
(y) *Angl.*
la venir vo
(z) *Angl.*
(a) *Angl.*
(b) *Angl.*
emportement
ment dans ces
ngers auxqu
bien, ajout
pour lui une a
oit son Fils f

(x) Quoique le Comte fut excommunié pour la seconde fois, un léger incident l'avoit disposé à supporter cette disgrâce avec soumission. La Comtesse son épouse, alarmée d'une infirmité passagère (y), fit demander à l'Auteur quelques secours contre sa maladie. Il s'empressa de la visiter, accompagné du Père Etienne Romano, autre Capucin de la Mission, qui avoit quelque connoissance de la Médecine. Leurs remèdes & leurs soins rétablirent bien-tôt la Comtesse. [Il paroît que cette Dame étoit fort dévote, & souvent lorsque son Mari étoit brouillé avec les Missionnaires, elle envoyoit à ces derniers des Oranges des Limons & d'autres rafraichissemens,] & ce zèle à la servir, que le Comte avoit observé secrètement (z), lui fit ouvrir les yeux sur les véritables intentions des Missionnaires. [Il comprit que la charité seule les animoit dans leurs corrections spirituelles, comme dans les secours désintéressés qu'ils avoient offerts à sa femme.] Merolla, [informé de ce changement,] saisit une si favorable occasion pour se rendre au Palais. Il pria le Comte de faire réflexion, qu'en l'excommuniant, il n'avoit suivi que son devoir; & que si les (a) Fidèles prétendoient n'être assujettis qu'à leurs propres inclinations, ils devoient renoncer à la qualité de Chrétiens, & rentrer ouvertement dans le Paganisme. Il le pressa de se soumettre aux censures de l'Eglise; enfin (b), pour adoucir ses instances & ses reproches, il lui représenta les dangers & les peines où les Missionnaires ne craignoient pas de s'engager (c), dans la seule vûe de se rendre utiles au salut des Nègres; & l'ayant attendri par cette peinture, il lui demanda s'il ne devoit pas la reconnaissance & l'affection d'un fils à des Pères si généreux & si tendres.

Il y avoit plus d'un mois (d) que le Comte n'étoit entré dans l'Eglise qu'à la dérobée & sans s'approcher de l'Autel. (e) Quelques jours après, il envoya prier l'Auteur de l'absoudre. Merolla y auroit consenti volontiers; mais Belvedere jugea qu'il falloit attendre le départ des Hollandois. Cependant [le jour de la Pentecôte,] le Comte renouvela sa prière, en faisant entendre que ses Sujets, qui ne le verroient pas à l'Eglise, en pourroient prendre occasion de se soulever (f). Merolla crut qu'il étoit tems de le satisfaire. [Le Capucin qui sçait bien se prevaloir de la disposition où le Comte étoit de céder,] lui fit dire de se rendre le lendemain à la Messe, vêtu en pénitent, & de se faire accompagner de tous les Seigneurs de la Cour (g). A leur arrivée, il adressa au Comte un discours mêlé de tendresse & de force, dans lequel il lui représenta le tort qu'il faisoit (h) à son Peuple, & qu'il faisoit à lui-même, en accordant

MEROLLA.
1678.

Occasion que le Comte prend pour se réconcilier avec le Missionnaire.

Formalités de la réconciliation.

(x) *Angl.* la même nuit que le Comte fut excommunié pour la II. fois. R. d. E.

(y) *Angl.* envoya son Fils prier l'Auteur de la venir voir. R. d. E.

(z) *Angl.* lui fit beaucoup de plaisir. R. d. E.

(a) *Angl.* & que s'il prétendoit. R. d. E.

(b) *Angl.* enfin pour prévenir la colère & le transportement auquel il se livroit ordinairement dans ces occasions, il lui représenta les dangers auxquels il avoit exposé sa vie, pour le bien, ajoutant qu'il ne pouvoit qu'avoir pour lui une affection particulière, puis qu'il étoit son Fils spirituel. R. d. E.

(c) Il veut parler de leur arrivée dans ce Pays.

(d) *Angl.* Depuis la Mi-Carême, jusqu'à la Pentecôte. R. d. E.

(e) *Angl.* La veille de l'Ascension. R. d. E.

(f) *Angl.* pour prévenir cette révolte il promettoit de consentir à tout ce que Merolla avoit exigé de lui, pourvu qu'il voulut l'absoudre. R. d. E.

(g) *Angl.* de tous les Electeurs de même que des deux Capitaines, du Général, & du Grand Capitaine. R. d. E.

(h) *Angl.* au salut de ses Peuples. R. d. E.

oit tenu
répon-
is offen-
le souf-
que ce
de com-
avoit re-
rêter l'o-
à distin-
rt de son
, ajouta-
e opinion
sirent tant
onfentit à
lui permit
e'il n'avoit
eur il n'en
r demandé
il fut ré-
fit des ca-
par un dis-

un sermon,
pureté, il

(a)

es spirituelles,
sirent à l'Elec-
n sermon, ou
être, une Le-
tent entr'autres
orgueil & l'in-
ors & aux fr-
raits de cet é-
on pourra juge-
e de la Lum-
avec tous les
guell. Croyez-
be puissent je-
de la Paix &
s d'entre vous
, ou à nos fin-
ut ce qu'il trou-
tent prendre &
cher leur proye-
porcs impurs &
ordures, sans
çons ne conve-
ux Missionnaires
qu'ils venoient
tant d'orgueil,
piniatreté & ce-
re justice. De-
R. d. E.

MEROLLA.
1687.

Serment
que Merolla
exige des Nè-
gres.

Querelle
des Princes
neveux du
Comte.

accordant l'entrée de ses Etats aux Hérétiques [*ainsi fut commandé, & ainsi fut fait*, dit à cette occasion, le Missionnaire, d'un air de triomphe.] Ensuite, prenant le Missel, il exigea de lui & de toute l'Assemblée un serment solennel, par lequel ils s'engageoient tous (i) à ne recevoir aucun Vaisseau Anglois dans leurs Ports. Ce serment, remarque l'Auteur, n'a jamais été violé. Pour pénitence Ecclésiastique, il fit promettre au Comte d'employer son autorité pour faire recevoir le Sacrement de Mariage à trois cens de ses Sujets, qui vivoient dans un commerce libre avec leurs femmes. Cette condition fut acceptée avec joie. Le Comte entra dans l'Eglise d'un air de triomphe; & la reconciliation fut si sincère, qu'il ne donna jamais dans la suite aucun sujet de plainte aux Missionnaires.

[Le Comte reconcilié, tint plus qu'il n'avoit promis, puisqu'il fit marier quatre cens de ses Sujets. Belvedere croyant que cet exemple pouroit engager les autres à en faire autant, parcourut le Pays, & si l'on en croit notre Auteur ses efforts furent si heureux qu'il y en eût six cens qui se marièrent en moins de six semaines. Mais la fatigue qu'il eût à soutenir, lui causa, à deux journées du Couvent, une attaque de Goute dans l'estomac, qui l'emporta peu de tems après. D'un autre côté l'Auteur étant aussi tombé malade, il ne lui fut pas possible de pousser cette entreprise (k).]

(l) MAIS l'humeur bouillante des jeunes Seigneurs Nègres leur causoit quelquefois d'autres embarras. Un jour, le Capitaine Général, qui étoit fils d'un frère du Comte, prit querelle avec un autre neveu du Comte par sa sœur. Après s'être échauffés mutuellement par quantité d'injures, celui-ci tomba brusquement sur l'autre, & le maltraita de plusieurs coups. [Il le fit aussi si souvenir de l'affront, qu'il avoit reçu dernièrement des Anglois.] Le Comte, à qui l'offensé porta ses plaintes, lui répondit qu'il ne voyoit aucun moyen de faire justice entre deux ennemis qui étoient si proches parens. Ce n'étoit pas le premier affront que le Capitaine général eût reçu du même côté. Le frère de la Comtesse (m) l'avoit outragé dans quelques occasions. Il se ressentit si vivement de la froideur du Comte, qu'étant parti, avec ses trois frères, il rassembla un grand nombre de leurs Partisans, & fit proposer le combat à ses ennemis [sans que personne s'en aperçut.] Mais ils trouvèrent si peu de personnes qui voulussent entrer dans leur querelle, qu'ils ne parurent point au lieu marqué pour la décision. [Les Nègres vident les querelles particulières qu'ils ont entr'eux, non en combat singulier, mais de la même manière qu'ils font la guerre à leurs Voisins, c'est-à-dire que chacun rassemble de son côté autant d'Amis qu'il peut, & qu'après

(i) *Angl.* à mourir plutôt que de recevoir
&c. R. d. E.

(k) *Merolla ubi sup.* pag. 643.

(l) *Angl.* Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici une querelle qui s'éleva parmi les Nègres la 4e année de la Mission de l'Auteur. R. d. E.

(m) *Angl.* lui avoit déjà fait le même mauvais traitement, il y avoit quelque-tems, de font qu'il répondit avec vivacité, „ Quoi! Vô-

tre Excellence voudroit-elle que j'oublie „ encore ce nouvel affront? Non je ne „ suis pas le Maître, & je ferai voir à mes „ nemis, que je ne suis pas si fort à mépriser. R. d. E.

(n) *Angl.* Mais comme ils n'étoient pas en état de leur faire tête, sans le secours des Trompes de leur Oncle, qui avoient déjà pris le parti du Capitaine Général, ils n'osèrent point paroître. R. d. E.

les
aux
C
éto
pro
para
d'un
van
qu'at
la ré
Ses
tres
tenu
bellic
gno.]
trois
quant
me à l
de cet

(p)
ses inq
auprès
trer da
cut-il f
lui déf
fut surp
d'hum
lant aux
attendu
que c'é
pouvoir
d'un fu
quitter
de plus
crucifix
le porte
tentions
obligé
dans le
pes, pa
tans se
qu'il le
même a

(o) M
(p) A
Comte,
VI. P

les avoir rangés en bataille, à la vûe l'un de l'autre, ils en viennent d'abord aux injures & des injures aux coups.]

QUELQUES jours après, deux Electeurs, dont l'un, nommé *Mani Enquella*, étoit cousin du Comte, se rendirent auprès du Capitaine Général, pour lui proposer un accommodement. Ils le trouvèrent majestueusement assis sous un parasol, qui avoit l'apparence d'un dais. A leur approche, il leur déclara, d'un air fier, que ceux qui désiroient de lui parler devoient se prosterner devant lui. Sur le refus qu'ils firent de lui rendre un honneur qui n'appartenoit qu'au Comte, il entra dans un transport de colère; & levant l'étendard de la révolte, il alla camper à deux journées de la Ville, avec tous ses Partisans. Ses frères se rendirent immédiatement dans sa Province, pour y lever d'autres Troupes. C'étoit un vaste Canton des Etats de Sogno, dont il avoit obtenu le Gouvernement, pour récompense d'avoir éteint dans sa source une rébellion dangereuse, [dont l'Auteur se faisoit appeler Duc de Bamba & de Sogno.] Il devoit y suivre ses frères, avec plusieurs petites pièces de campagne, trois cens mousquets, trente barrils de poudre, un grand nombre d'arcs, & quantité d'autres munitions. Des préparatifs si redoutables avoient jetté l'alarme à la Cour de Sogno, lorsque les Millionnaires entreprirent d'arrêter les suites de cette guerre (o).

(p) CEPENDANT ils avoient attendu que le Comte fut venu leur représenter ses inquiétudes, & solliciter leur secours. Alors Merolla lui offrit de se rendre auprès du Capitaine Général, & d'employer tout son crédit pour le faire rentrer dans la soumission. En effet, il partit dans son hamack. Mais à peine eut-il fait deux ou trois milles, qu'il fut arrêté par une garde de Soldats, qui lui défendirent d'aller plus loin. Il vouloit passer, malgré cet ordre; lorsqu'il fut surpris de voir le Commandant des Nègres à genoux, pour l'arrêter par d'humbles prières. C'est la posture que les Nègres de Sogno prennent en parlant aux Millionnaires & à leurs Princes. [Mais comme l'Auteur ne s'étoit point attendu à trouver tant de respect dans une Troupe de rebelles], il s'imagina que c'étoit une marque de repentir & de soumission. Dans cette idée, il crut pouvoir continuer sa marche. Quelle fut sa frayeur de sentir aussi-tôt le bout d'un fusil appuyé sur ses épaules, & d'entendre le Commandant, [qui, sans quitter sa posture respectueuse,] le menaça de lâcher le coup s'il faisoit un pas de plus! Après quelques remontrances inutiles, il prit le parti de mettre son crucifix entre les mains d'un Nègre, en lui ordonnant, [au nom de Dieu,] de le porter au Capitaine Général, pour faire foi de sa marche & des pieuses intentions qui l'amenoient. Ses ordres furent exécutés; mais il n'en fut pas moins obligé de prendre un autre chemin, par lequel il arriva, le soir du même jour, dans le Pays de Khitombo. Le Capitaine Général [s'y étoit arrêté avec ses Troupes, parce que portant le nom de cette Province, il se flattoit que les Habitans se soulèveroient d'eux-mêmes en sa faveur.] Il fit dire au Millionnaire, qu'il le prioit de ne pas avancer plus loin, & que son dessein étoit d'aller lui-même au-devant de lui. [Cette civilité augmenta les espérances & le courage de

MEROLLA.
1687.

Révolte du
Capitaine Gé-
néral.

Merolla
entreprend
de rétablir la
paix.

Etrange
Prière d'un
Commandant
Nègre.

Négociation
de Merolla.

(o) Merolla *ubi sup.* pag. 615.

(p) *Angl.* Le jour de la Toussaints, le Comte, avec un air inquiet, vint trouver

l'Auteur, & lui communiqua la rébellion excitée contre lui &c. R. d. E.

MEROLLA.
1687.

de Merolla.] Il fit répondre au Prince, que s'il vouloit remplir le devoir d'un Chrétien fidèle & soumis à l'autorité de l'Eglise, non-seulement il abandonneroit les armes, qu'il avoit prises contre son oncle & son Souverain, mais que sans quitter le lieu où il étoit, il attendroit respectueusement les ordres du Comte. [Cependant comme une proposition si vague pouvoit lui laisser quelque sujet de défiance, il ajoûta qu'il lui donnoit sa parole d'obtenir de la Cour des conditions favorables,] & ne demandant que de la sûreté pour le passage de ses lettres, il lui proposa de les faire porter au sommet d'une pique, pour donner, suivant l'usage du Pays, plus d'éclat & d'autorité à sa négociation.

Il retourne
à Sogno.

Joie du Comte. Deux questions captieuses qu'il fait à Merolla.

Le Capitaine Général consentit à toutes ces propositions; mais il fit répéter au Missionnaire, qu'en attendant la réponse du Comte, il lui paroissoit inutile qu'il prit la peine de venir dans son camp. [Sa crainte étoit sans doute que la présence de Merolla ne refroidît le zèle & l'attachement de ses Troupes.] Le Missionnaire ne voyant aucune utilité à demeurer plus long-tems dans la Province de Khitombo, prit le parti de retourner à son Couvent, & se hâta d'envoyer son Interprète au Comte, pour lui communiquer l'effet de son voyage (g). La joie du Comte fut si vive, que ne se flant point assez au récit de l'Interprète, il voulut, dit l'Auteur, que cette heureuse nouvelle lui fût confirmée par la bouche d'un Prêtre. Toutes ces dispositions paroissoient lui faire souhaiter la paix. Cependant il pria le Missionnaire de répondre à deux questions; la première, pourquoi il n'avoit pas excommunié le Grand Capitaine, qui avoit eu l'audace de prendre les armes contre son Souverain? La seconde, quel châtement méritoit une si grande offense? Merolla ne marqua point d'incertitude sur le premier de ces deux points. Il justifia sa conduite par deux raisons. L'offense du Grand Capitaine ne regardoit point l'Eglise (r); & d'ailleurs, il s'étoit rendu à ses premières sollicitations. Mais à l'égard du second article, il fut d'autant plus embarrassé, qu'il crut découvrir dans les yeux du Comte une envie secrète de faire déclarer son neveu rebelle, pour se mettre en droit de le punir lorsqu'il se seroit livré entre ses mains. Il évita le piège par une plaisanterie dont l'effet surpassa ses espérances. Les Missionnaires avoient au Couvent un jeune Nègre, qu'ils élevoient avec soin, & pour qui le Comte avoit conçu beaucoup d'affection. Pour la seconde question, lui dit Merolla, Votre Excellence permettra que j'en laisse la réponse à notre élève. Toute l'assemblée applaudit au Missionnaire par un éclat de rire (s), & le Comte n'insista point sur sa question.

Incident qui rallume la guerre.

[MAIS (t) lorsqu'on croyoit la reconciliation certaine,] le Gouverneur de Khiova, fils aîné du Comte, parut avec une Armée nombreuse, qu'il venoit de lever pour la défense de son père. [Le Comte qui avoit d'abord été fort]

civil

(g) *Angl.* L'Interprète, quoiqu'il parut vouloir s'acquitter de cette commission, n'en fit cependant rien, parce qu'il la trouvoit trop dangereuse. Il est ordinaire aux Nègres, de se désier de tout ce que les Interprètes leur disent, à moins qu'il n'y ait là présent un Prêtre pour donner du poids à leurs paroles. Quelque fois ces Messagers ont été arrêtés & punis sur de simples soupçons. La-dessus le Missionnaire prit le parti d'aller lui-même à la Cour & d'infor-

mer le Comte de tout ce qui s'étoit passé, ce qui parut le tranquilliser beaucoup. R. d. E. (r) Mauvaise Raison! Il ne tenoit qu'à lui d'en faire la cause de l'Eglise, à l'exemple de ceux de sa Communion, qui en avoient souvent fait autant, dans des occasions peu importantes.

(s) *Angl.* il fut lui-même charmé d'avoir su esquiver une question si captieuse. R. d. E. (t) *Angl.* trois ou quatre jours après. R. d. E.

civil
& de
prom
va
Eglise
situa
crim
effray
qui le
secon
père p
son re
Pri
Ecus à
les all
Capita
un esp
d'hosti
roient
messe.

Me
tre ne
eune su
soin de
Merolla
avec sa
néral su
demanda
air pen
faire ve
tourna
Etes
brusque
ne enfi
plois.
plusieur
étoient
créatur
redoute
A P P
usages

(v)
vaincu,
flatte en
mal. R.
(x)

MEROLLA.
1687.

civil, jusqu'à l'humilité, changea de manières à l'arrivée de ce secours & devint fier & hautain.] D'un autre côté, le Capitaine Général, qui avoit promis de se présenter au Comte sans autre escorte que ses trois frères, arriva, suivi de toutes ses Troupes; & les ayant rangées en bataille devant l'Eglise, [en présence de celles du Gouverneur de Khiova,] il attendit dans cette situation que le Comte vint recevoir ses excuses & lui promettre l'oubli de son crime. Les deux Armées se trouvèrent à la vue l'une de l'autre. Merolla, effrayé d'un contre-tems si terrible, n'osoit se promettre d'arrêter des furieux, qui sembloient n'attendre que le signal pour en venir aux mains. Il dit au second fils du Comte, qui se trouvoit dans le Couvent, que si le Comte son père prenoit un peu de confiance à ses conseils, il se garderoit bien d'écouter son ressentiment dans cette conjoncture. „ Des rebelles, répondit ce jeune Prince, qui viennent demander grace avec cet appareil, méritent d'être re- çus à coups de balles & de sabres (v). [Ce langage ne faisant que redoubler les alarmes du Missionnaire,] il alla trouver sur le champ un des frères du Capitaine Général, qui faisoit sous lui l'office de Secrétaire, & qui passoit pour un esprit sage & modéré. Il lui expliqua ses sentimens sur ces apparences d'hostilité. On lui répondit que tous les Soldats qu'il voyoit autour de lui seroient congédiés avant le soir. En effet, l'exécution suivit de près cette promesse.

MEROLLA fit avertir aussitôt le Comte de l'heureuse disposition de ses quatre neveux. On convint qu'ils paroîtroient le lendemain devant lui, sans aucune suite. Ils vinrent ensemble devant la porte de l'Eglise, où l'on avoit pris soin de préparer trois fauteuils de cuir; l'un pour le Comte, l'autre (x) pour Merolla; & le troisième pour le Capitaine Général. Le Comte prit la gauche, avec sa modestie ordinaire. Après un moment de silence, le Capitaine Général se leva, fit trois profondes révérences, & reconnoissant sa faute, en demanda humblement pardon. Le Comte, qui avoit affecté jusqu'alors un air pensif, prit tout-d'un-coup une contenance fière, secoua la tête, [pour faire voir qu'il n'étoit pas trop content de ce qui venoit de se passer,] & se tournant vers Merolla: „ Est-ce là, lui dit-il, ce que vous me demandiez? „ Etes-vous satisfait, mon Père? Etes-vous content? Ensuite s'étant levé brusquement, il se retira sans ajouter un seul mot. On eut beaucoup de peine ensuite à le faire consentir au rétablissement de ses neveux dans leurs Emplois. Il saisit les premières occasions pour dépouiller de leurs Gouvernemens plusieurs Manis qui étoient attachés au Capitaine Général, sur-tout ceux qui étoient voisins de sa Province. Il leur donna pour successeurs ses propres créatures; & par degrés il affoiblit beaucoup un pouvoir qu'il avoit appris à redouter.

APRÈS cette Relation, qui jette quelque lumière sur les affaires & les usages du Pays, l'Auteur termine la première Partie de son Ouvrage par deux

Elle est ap-
prouvée par Me-
rolla.Entrevue du
Comte & de
ses neveux.Aventures
dont on laisse
le jugement
au Lecteur.

(v) *Angl.* je n'en suis pas tellement convaincu, répéta le Missionnaire, que je ne me flatte encore de trouver quelque remède à ce mal. R. d. E.

(x) *Angl.* l'autre pour moi, dit l'Auteur.

Sur quoi les Auteurs Anglois font cette remarque. Pourquoi ne prenoit-il pas la première place des trois? La modestie du Comte, n'étoit pas un Exemple pour lui. R. d. E.

MEROLLA.
1687.

deux ou trois Histoires (y), dont on laisse le jugement au Lecteur. Un Soldat (z) Portugais de Loanda, qui avoit été réprimandé plusieurs fois par son Père, lâcha sur lui un coup de pistolet [dans le dessein de le tuer, & de se délivrer par-là de l'importunité de ses reproches.] La balle frappa le front du Père; mais au-lieu d'y entrer, elle rejaillit sur le front de ce fils dénaturé & lui fit une blessure dangereuse. Il se jeta aussi-tôt dans l'Eglise, comme dans un asile [dont sa dépravation ne l'empêchoit pas de reconnoître la sainteté.] Mais n'en jugeant point d'assez sûr pour un si grand crime, il s'embarqua dans l'espérance de passer au Royaume de Loango, & de-là en Europe. Les Hollandois, qui s'étoient chargés de lui, l'abandonnèrent au Cap-Padron, à l'embouchure de la Rivière de Zaire. Il y demeura quelque-tems. La nécessité le forçant de chercher une autre retraite, il résolut de passer dans le Royaume d'Anguay; & l'Auteur le vit en chemin, se servant de son épée au-lieu de canne, pour s'appuyer. Quelques Matelots Anglois, dont il implora le secours, ne sentirent aucun mouvement de compassion pour un parricide & un déserteur. L'Auteur ajoûte que tout l'art des Chirurgiens ne parvint jamais à fermer sa blessure, & que pendant tout le reste de sa vie, il porta la marque de son crime imprimée sur le front. [C'est-là ce qu'il trouve de plus merveilleux dans cette histoire. Pour nous il nous paroît qu'il n'y a rien de plus remarquable, que la circonstance de la balle qui rejaillit avec assez de force pour faire une blessure dangereuse.] Une autre Avanture, [qui méritoit encore moins d'entrer dans un Ouvrage sérieux,] c'est celle d'un Nègre, qui, s'étant moqué plusieurs fois des avis d'un Missionnaire, [qui l'exhortoit à renoncer à sa vie déréglée,] fut enlevé par une main invisible, laissa pour adieu un grand coup de pied à son compagnon, qui s'efforçoit de le retenir, & disparut au milieu des airs. Les témoins de cet événement, ajoûte l'Auteur, sont encore pleins de vie au Royaume de Congo. [Cette circonstance ne rend pas son récit plus digne de foi, puisque ces témoins ne sont pas plus à portée d'être interrogés que s'ils étoient morts, & que l'Auteur sçavoit fort bien que personne n'entreprendroit de faire un Voyage au Royaume de Congo, pour s'informer de la vérité du fait.] Il parle avec la même admiration de quelques naissances monstrueuses, qui arrivèrent de son tems. Un enfant vint au monde avec de la barbe & toutes ses dents. On vit naître d'une seule couche un enfant noir & un blanc. Une Nègresse devint mère d'un enfant blanc (a).

Naissances
monstrueuses.

(y) *Angl.* si peu vraisemblables, qu'il n'y a que lui au Monde qui eut osé les publier. (z) *Angl.* vrai scélérat. R. d. E. (a) Merolla *ubi sup.* pag. 684. R. d. E.



D
les Eu
qu'ils c
du Pay
longue
que qu
étrange
pour le
culo, q
Congo
TAN
vie ou
de ce Pr
ne dans
à condit
sité de s
que lui c
qu'il ser
d'ordonn
de Zaire
vance ur
CES
Loanda,
bord la r
pitale du
l'ancien
son Succ
prendre i
son retou
même da
Une croix
vouloient
consentir
étrangère
Maître.

(a) Livr
300.
(b) *Angl*
(c) *Angl*

§. III.

Voyage de l'Auteur au Royaume de Kakongo.

DANS la seconde année de sa Mission, Merolla fut attaqué d'une fièvre violente, qui le conduisit au bord du tombeau. L'unique remède que les Européens du Pays puissent employer, est de se faire tirer tout le sang qu'ils ont dans les veines, & de s'en former un nouveau avec les nourritures du Pays. Ceux qui survivent à cette espèce de métémpicose, éprouvent de longues douleurs & se rétablissent lentement. Il ne faut, suivant l'Auteur, que quatre mois & quatre jours, pour accoutumer le corps à des alimens étrangers; mais deux ou trois années de soins & d'attention suffisent à peine pour le rétablissement de la santé. On peut consulter *Cavazzi de Montecuculo*, qui a traité cette matière dans sa Description Historique du Royaume de Congo (a).

Maladies & difficulté de se rétablir.

TANDIS que Merolla étoit dans la langueur de sa maladie, incertain de sa vie ou de sa mort, il reçut un Envoyé du Roi de Kakongo, avec une Lettre de ce Prince, qui lui marquoit de la disposition à recevoir la Foi (b) Chrétienne dans ses Etats, & qui le pressoit de lui (c) rapporter un si généreux présent. Il paroît que le Comte de Sogno lui avoit donné sa sœur en mariage, à condition qu'il embrasseroit le Christianisme. Merolla se vit dans la nécessité de s'excuser sur sa maladie. Il n'y avoit point alors d'autre Missionnaire que lui dans les Etats du Comte: mais promettant de se rendre à Kakongo dès qu'il seroit rétabli, il demanda deux grâces au Roi dans l'intervalle; l'une, d'ordonner au Gouverneur d'une Isle, nommée *Kairakakongo*, dans la Rivière de Zaire, de laisser planter une Croix dans cette Isle; l'autre, d'assigner d'avance un lieu dans ses Etats pour y bâtir une Eglise.

Le Roi de Kakongo demande des Missionnaires.

CES deux faveurs furent accordées. Bien-tôt un Missionnaire, arrivé de Loanda, partit de Sogno pour suppléer au défaut de Merolla [& mettre d'abord la main à l'œuvre de la Conversion.] Mais en arrivant à *Bomankoy*, Capitale du Royaume d'Angoy [au Nord de la Rivière de Zaire] il apprit que l'ancien Roi de Kakongo étoit mort (d), & qu'on doutoit des intentions de son Successeur. Cette nouvelle refroidit le Missionnaire, jusqu'à lui faire reprendre immédiatement le chemin de Sogno. Cependant il s'employa, dans son retour, à l'instruction de quelques Isles sur la Rivière de Zaire. Il passa même dans celle de *Kairakakongo*, pour y fonder les dispositions des Habitans. Une croix, qu'il y trouva plantée, lui donna occasion de leur demander s'ils vouloient recevoir l'Evangile. Les Gouverneurs lui répondirent que sans le consentement du nouveau Monarque, ils ne pouvoient accepter une Religion étrangère; mais qu'ils étoient prêts à l'embrasser avec la permission de leur Maître. [Quelques railleurs lui demandèrent en se moquant, si quand ils seroient-

Sa mort produit un changement.

(a) Livre. I. pag. 146; & Livre II. pag. 300. pourroit. R. d. E.

(b) *Angl.* Romaine. R. d. E.

(c) *Angl.* de faire le plus de diligence qu'il

(d) *Angl.* & qu'on lui avoit donné un Successeur. R. d. E.

MEROLLA.
1687.

Départ de
Merolla pour
la même en-
treprise.

Il est pressé
de se rendre
à Congo.

roient malades, le bois de cette Croix les guériroit ? L'Auteur suppose qu'ils tinrent ces Discours à l'instigation des Sorciers ou Prêtres du Pays, qui, n'ignorant pas que dès que la Religion Chrétienne seroit reçue, on les persécute-roit, jugèrent sans doute, qu'ils devoient s'y opposer (e).] Le Missionnaire, n'espérant rien de ses instances, prit le parti d'attendre une occasion plus fa-vorable. [Mais le Comte résolut de les obliger à obéir à l'ordonnance de leur der-nier Roi, & dans ce dessein, il leva une Armée & marcha contr'eux.]

TROIS ans après, on vit arriver au Couvent de Sogno deux Missionnaires, le Père André de Pavie, qui avoit été nommé Supérieur à la place de Me-rolia, & le Père Ange-François de Milan, avec un Frère-Lay, nommé Giulio d'Orfa. L'Auteur, qui commençoit à reprendre ses forces [par les rafraichisse-mens que ces nouveaux Missionnaires lui avoient apportés d'Europe,] résolu sérieusement d'entreprendre la Mission de Kakongo; mais il ignoroit par quel lieu il devoit commencer. Il voyoit peu d'apparence de réussir à Kiovakianza. Les Habitans n'avoient pas vû de Prêtres depuis plusieurs années. D'ailleurs, il se souvenoit d'y avoir été maltraité, dans un voyage qu'il y avoit fait autre-fois (f). Ce Pays, qui est à quatre ou cinq journées de Sogno, étoit alors en guerre avec le Comte; & l'arrivée du Missionnaire ayant paru suspecte, il avoit été renfermé dans une étroite prison, où il couroit risque de languir long-tems, si l'avarice, dit-il, n'eût eu plus de part à sa liberté que la charité à la justice (g).

CES obstacles n'étant pas capables de l'arrêter, il se procura [quoiqu'avec peine] des Interprètes ou des guides d'un rang distingué (h), tels que le fils Dom Stephano & deux neveux du Comte de Sogno [qui étoient le Secrétaire & son Frère dont on a parlé plus haut.] Mais lorsqu'il ne manquoit plus rien de ses préparatifs, il vit son projet renversé par le Comte, qui refusa de con-sentir au départ des deux Princes ses neveux. Ce contre-tems le fit changer de résolution. Il prit celle de s'embarquer pour Angoy, dans l'espérance de gagner de-là le Royaume de Kakongo. Cependant le regret qu'il avoit d'abandonner ses premières vûes, lui fit envoyer à Kiovakianza un Nègre [de Sogno & de beaucoup d'esprit,] qui avoit reçu son éducation au Couvent, & qui baptisa plus de cinq mille enfans dans cette Ville. L'Evêque de Loanda se compensa dans la suite cet Apôtre Nègre, en le nommant Chanoine de sa Eglise.

[LORSQUE Merolla fut prendre congé du Comte, ce dernier lui dit, que son Voyage étoit si précipité qu'il ne pouroit lui fournir d'autres provisions qu'un couple de Chèvres, & quelques Légumes.] Le premier Port où Merolla descendit, fut celui de Kapinda, dans le Royaume d'Angoy. Les Portugais & les Hollandois y font le Commerce pendant toute l'année; mais avec si peu d'attention pour le progrès de la Religion, que le Missionnaire n'y trouva qu'un seul

(e) C'étoit-là une raison solide & suffisante pour s'y opposer, n'en eussent-ils point eu d'autres. Peut-être qu'ici les Prêtres Romains condamneront la persécution, mais ils se font une gloire de l'autoriser dans les Pays étrangers.

(f) *Angl.* Il partit de Sogno qui en est éloigné de quatre ou cinq journées. Le lieu d'où il venoit, le fit regarder de si mauvais œil qu'il n'y fit que peu ou point de fruit. D'ailleurs

s'étant hazardé à prendre un peu de Talc que ce Pays produit en abondance, il fut pris & mis en prison. Il en sortit enfin, mais l'avarice, dit-il, qu'il prétend eut plus de part à sa Liberté, qu'à sa charité. R. d. E.

(g) *Merolla Voyage.* pag. 630.

(h) *Angl.* Mais remarquable que le Comte de Sogno ne plaisoit pas trop au Comte. R. d. E.

Habitans de la V... un acte Benkhi... en suite (rie,) d... Il ne lai... de la Vi... pour de... si répor... pour de... volontés... sentit d'a... journées... possible, QUEL... roy, il é... s'il eût... Gomez, c... connoissoi... devoir affe... ger de ses... le Roi, &... blément, q... suivre son... qu'il est de... Angilla, d'é... Prince affe... pendant lui... de caresses... nes intentio... seilla de se... porter des m... QUELQU... le Baptême... ne croient p... plie. Une l... dans son Pal... régnoit dans... née nomb... son père... ce perdit... de Loan... de répa... (i) *Angl.* Il... fait autant de

Habitant disposé à l'écouter. [Mais les femmes furent si charmées du Portrait de la Vierge Marie, que frappant des mains, (ce qui est parmi ces Peuples un acte de Dévotion) elles s'écrioient *Eguandi, Ziambiabungu magott Benkhi Benkhi!* c'est-à-dire, *c'est ici la Mère de Dieu Ab! qu'elle est belle!* Se jettant ensuite à genoux elles l'adoroient. Cet acte de Piété, (il auroit du être d'Idolâtrie,) dans un Peuple si ignorant, le toucha tellement qu'il en pleura de joie. Il ne laissa point de s'y arrêter quelque-tems. Un jour le Mafukka, ou le Chef de la Ville, vint lui déclarer qu'il avoit ordre du Roi de Congo d'envoyer à la Cour de ce Prince tous les Capucins qui paroïtroient dans le Pays. Merolla lui répondit que venant de Sogno, il n'étoit pas sûr d'être vu de bon œil à la Cour de Congo. Le Mafukka se chargea d'écrire au Roi, pour consulter ses volontés. Ensuite il (i) pria le Missionnaire d'écrire lui-même. Merolla y consentit d'autant plus volontiers, que la Cour de Congo étant éloignée de trois journées par eau & de quatre par terre, il ne vouloit pas risquer un voyage périlleux, sans être assuré d'un favorable accueil.

QUELQUES jours après, s'étant rendu dans un autre Port du Royaume d'Angoy, il écrivit au Roi du Pays, pour lui donner avis de son arrivée. Quoiqu'il eût été choisi, pour présenter sa Lettre, un Portugais, nommé *Ferdinand Gomez*, qui s'étoit établi depuis quelques années dans cette Nation, il le connoissoit si avare, que n'osant lui donner toute sa confiance, il crut lui devoir associer dans cette commission un Nègre, parent du Roi. Il les (k) chargea de ses présens, qui consistoient en deux couronnes; l'une de cristal, pour le Roi, & l'autre de verre bleu, pour la Reine. Elles furent reçues si favorablement, que le Roi se mit la sienne aussi-tôt sur la tête & pressa la Reine de suivre son exemple. Toute l'Assemblée en marqua de l'étonnement, parce qu'il est défendu aux Monarques d'Angoy, par une loi du Pays, nommée *Merolla*, d'employer à leur parure aucun ornement de l'Europe. [Mais ce Prince affectoit de paroître supérieur aux Superstitions de ses Sujets.] Il traita pendant huit jours les Envoyés du Missionnaire, avec beaucoup d'honneurs & de caresses. En les congédiant, il lui écrivit, pour le remercier de ses bonnes intentions. Il lui promit de le recevoir honorablement; mais il lui conseilla de se faire accompagner de quelque riche Négociant Portugais, & d'apporter des marchandises pour satisfaire le Peuple.

QUELQUES années auparavant, un autre Roi du même Pays ayant reçu le Bapême, ordonna, par une acclamation publique, que tous les Sorciers qui ne seroient pas sortis de ses Etats dans un certain tems fussent conduits au supplice. Une loi si sévère excita tous ses Peuples à la révolte. Ils l'attaquèrent dans son Palais; & le forcèrent de se retirer sous la protection de son fils, qui régnoit dans un Pays voisin. Mais la crainte des rebelles, qui formoient une armée nombreuse, l'emporta dans le cœur du fils sur la tendresse qu'il devoit à son père. Il eut la cruauté de le livrer à ses ennemis, & ce malheureux Prince perdit la vie par la main d'un bourreau. La même disgrâce arriva au Roi de Loango, [qui finit ses jours par une mort glorieuse,] pour s'être efforcé de répandre le Christianisme dans ses Etats (l). Entre les motifs qui conduisoient

MEROLLA.
1687.

Comment
il s'en dispen-
se.

Il envoya
des présens au
Roi d'Angoy.

Sort de deux
Rois Chré-
tiens.

(i) *Angl.* il conseilla au Missionnaire d'en
dire autant de son côté. R. d. E.

(k) *Angl.* il chargea ce dernier. R. d. E.
(l) *Merolla*, Voyages. pag. 654.

MEROLLA.
1687.

duisoient l'Auteur dans le Royaume de Kakongo, il se proposoit de visiter le tombeau du premier de ces deux Princes, [qui, à ce qu'il paroît, n'étoit pas fort respecté par le Peuple, quoique lui-même eût pour lui une profonde vénération. Ce fatal événement avoit tellement fait impression sur l'esprit du Roi, du temps de Merolla, qu'il souhaitoit & avec bien de la raison, de faire un Commerce, avec les Portugais, dans l'espérance qu'il en recevroit du secours. C'est peut-être-là la cause qui empêcha notre Missionnaire d'insister d'abord sur la persécution des Magiciens & des Sorciers (c'est le nom qu'il donne aux Prêtres du Royaume) Cependant, dit-il, afin d'établir dans ce Pays la Religion Romaine sur de plus solides fondemens, il pria le Roi d'ordonner que tous les Sorciers, ou au moins les principaux d'entr'eux, eussent avec lui une conférence, pour défendre leurs sentimens & attaquer les siens; que s'ils refusoient d'obéir, il pouvoit alors, en faisant usage de son pouvoir Sacerdotal, rendre inutiles leurs Enchantemens, & confondre & renverser tous leurs artifices (m). Cet Idolâtre se flattoit qu'en introduisant sa Religion dans ce Pays, les Héretiques (c'est-à-dire les Protestans) ne pourroient plus y commercer, n'y aborder au Port de Kapinda, pour se rendre de-là au Royaume de Loango.]

Artifice d'un
Marchand
Portugais.

GOMEZ le pressoit beaucoup d'écrire en sa faveur au Roi d'Angoy, pour lui faire accorder la permission de se rendre à la Cour en qualité de Marchand, & d'y porter une grande variété de marchandises. Mais le dessein des Portugais étoit fort différent des apparences. Il cherchoit au contraire à se procurer, sous le titre de Marchand du Roi, plus de facilité pour vendre ses marchandises à bord, résolu de partir aussi-tôt, sans avoir rien exposé aux risques du débarquement. Les Nègres pénétrèrent ses vûes, & lui déclarèrent que s'il pensoit à faire la traite des Esclaves dans le Pays, il devoit commencer par débarquer ses marchandises (n). Merolla, fâché qu'un Marchand voulût le faire servir de voile à ses artifices, & craignant qu'on ne le soupçonnât d'impudence, prit la résolution de se rendre à la Cour & de s'expliquer avec le Roi. Gomez le voyant disposé à partir, se mit dans un hamack pour l'accompagner. Quoique la distance ne fût que de (o) neuf milles, ils trouvèrent le voyage extrêmement difficile. Il falloit monter beaucoup, en quittant le rivage. Merolla fut obligé de faire à pied une grande partie du chemin; & sa blessure l'ayant forcé de rentrer dans sa voiture, il eut beaucoup de peine à gagner le sommet de la montagne.

Merolla s'y
oppose.

Il arrive
chez le Ma-
fukka d'An-
goy.

IL arriva le soir au logement du Mafukka, qui étoit proche parent du Roi, & qui faisoit sa demeure à un mille de la Cour. Il le prit à l'écart, pour lui découvrir naturellement les intentions de Gomez. Cette déclaration mit le Mafukka fort en colère. Cependant Merolla l'ayant apaisé [par d'autres explications,] lui demanda sérieusement s'il croyoit qu'en se rendant à la Cour il pût disposer le Roi à recevoir le Baptême. Le Mafukka répondit qu'il n'en doutoit pas, mais à condition que le Commerce fût établi solidement avec les Européens. Cette réponse fit changer les résolutions du Missionnaire. Il pria

(m) Orgueilleuses mais vaines promesses, puilique, comme le dit S. Chrysostome; si nous ne nous trompons, ceux qui les font, bien loin de pouvoir chasser les Esprits, ne peuvent pas seulement chasser des mouches.

(n) *Angl.* Cet honnête-homme, dit notre Missionnaire, autre honnête-homme de la même espèce, se flattoit qu'en m'a considération, on ne rechercheroit point ses friponneries. R. d. E.

(o) *Angl.* huit. R. d. E.

(p)
confes
(g)
de sa
plimen
écrite
bien l'
révère
pucin,
confer
R. P.
Révère
VI.

Le Mafukka d'assurer le Roi, qu'il feroit exprès le voyage de Loanda pour régler l'affaire du Commerce avec le Gouverneur Portugais; & que s'il ne revenoit pas lui-même, il engageroit le Supérieur de la Mission à venir baptiser ce Prince. Ensuite se tournant vers Gomez, dans la présence du Seigneur Nègre, il le pria de renoncer à ses intentions, & de ne pas faire servir son esprit & son adresse à tromper de pauvres Nègres (p). Ce grave avertissement ne laissa plus d'autre soin au Marchand Portugais que celui de lever l'ancre,

[après avoir livré ses Marchandises & reçu six Esclaves en échange.]
 LE même soir Merolla reçut, dans la maison du Mafukka, un Ambassadeur [accompagné de cinq autres,] du Roi de Congo, avec des Lettres (q) de ce Prince, qui le conjuroient au nom de Dieu de se rendre à sa Cour. Depuis plusieurs années il n'avoit pas vu de Capucins dans ses Etats, & Dona Potentiana sa mère avoit des choses importantes à communiquer au Missionnaire pour l'utilité de la Religion [Romaine.] Le Roi envoyoit un présent de deux Esclaves, l'un pour le Missionnaire, l'autre pour le Mafukka, qui lui avoit rendu plusieurs services. Merolla refusa d'abord une libéralité qui ne convenoit point à sa profession. Mais considérant ensuite que s'il ne l'acceptoit pas, le Mafukka auroit deux Esclaves à vendre aux Hérétiques, il donna le sien à Gomez, pour un flacon de vin, qu'il destina au service de l'Autel. Ensuite prenant congé du Mafukka, il lui recommanda encore d'assurer son Maître qu'il feroit le voyage de Loanda pour entrer dans ses intentions (r). Quelques petits présens qu'il fit à cet Officier, lui firent obtenir des provisions pour sa route, & quelques guides, qui, joints aux Nègres de Congo, lui composèrent une escorte de douze Nègres.

LE 7 de Mars 1688 il se mit en chemin pour Congo, [après avoir imploré l'assistance du Ciel.] Deux jours de marche par terre le firent arriver au Banza de Bornangoy, où il fut reçu fort civilement par un ami du Mafukka [qui avoit de très bonnes manières] & par le Gouverneur. On lui procura un Canot, pour remonter la Rivière. Ce voyage lui fut extrêmement pénible. La chaleur étoit insupportable pendant le jour. A l'entrée de la nuit il étoit obligé de descendre sur la rive, & d'y prendre pour lit un terrain humide, parce qu'on étoit dans la saison des pluies, tourmenté par une espèce de mouches qui s'appellent Melgos, [qui mériteroient mieux le nom de Sangsuës] & qui ne quittent prise qu'après s'être enyvrees de sang, [jusqu'à ce qu'elles en crévent.] Il auroit encore été plus dangereux de demeurer exposé à l'air dans le Canot. Pour mettre le comble à ses peines, les Nègres qui avoient la conduite des provisions ayant été payés d'avance, ne lui donnèrent des vivres que pour

MEROÏA.
1688.

Il y reçoit un Ambassadeur du Roi Congo.

Il part pour Congo.

Difficultés de sa route.

(p) Gomez auroit pû lui donner le même conseil avec autant de fondement.

(q) L'Autheur a inséré cette Lettre à la fin de sa Relation, elle ne contient que des complimens; en stile devot, & comme elle étoit écrite en Portugais; un Missionnaire pouroit bien l'avoir dictée. L'Adresse étoit, *Au très révérend Père, le Père Jerome de Soranto Capucin, & Missionnaire Apostolique, que Dieu conserve.* Elle commençoit par ces mots très R. P. Elle finissoit par ceux-ci. *Le Fils de votre Révérence spirituelle, Le Prince de Congo. Don*

Jean Emanuel Gritho, qui marche sur le Lion dans le Royaume de sa mère. Au bas, à gauche on lisoit *Lemba*, Le 22 Février 1688. Cette Lettre qui n'est utile que par sa date, paroît plutôt avoir été écrite par le Prince comme il se signe lui-même que par le Roi, qui est appelé dans cette Relation *Simantamba*. On peut-être sûr que le Missionnaire ne nous en a pas imposé dans un article de cette nature.

(r) Ce n'étoit-là qu'une honnête dé faite puisqu'il s'en alloit trouver le Roi de Congo.

MEROLLA.
1688.

pour quatre jours; tandis que les autres, après avoir ramé à leur tour, descendirent à terre pour se réjouir & ne rejoignirent le Canot qu'à Boma. [Il est vrai qu'ils donnoient de tems en tems, quelque peu de choses à son Interprète; mais pour lui,] il n'eut point d'autre ressource, dans cet intervalle, que le flacon de vin qu'il avoit reçu de Gomez. L'Ambassadeur de Congo & ses gens, [qui n'étoient pas plus ménagés,] l'exhortèrent à la patience jusqu'à l'entrée de leur Pays, où les moyens ne leur manqueroient pas pour se venger de leurs Nègres infidèles (s).

Isle de Boma.

Isles de Sogno.

Chrétiens abandonnés.

Crainte
plaisante d'un
Payen.

L'ISLE de Boma est dans une situation fort agréable. Elle est grande, bien peuplée; & fournie très-abondamment de tous les vivres qui sont propres au climat. Elle est tributaire du Roi de Congo; mais plusieurs petites Isles, qui n'en sont pas éloignées, appartiennent au Comte de Sogno. Les Habitans n'ont pas l'usage de la circoncision, comme d'autres Payens leurs voisins, qui la reçoivent huit jours après leur naissance. Lorsque les Missionnaires passent dans les Isles de Sogno pour y exercer leurs fonctions, les Infidèles de Boma leur portent leurs enfans & demandent pour eux, le Baptême. Mais à l'exception de ce Sacrement, ils vivent sans aucun exercice de religion; ce que Merolla n'attribue qu'au malheur qu'ils ont d'être sans Missionnaires & sans Prêtres. A son arrivée les femmes accouroient au-devant de lui [comme des folles] avec leurs enfans; mais le Mani ne lui permit point de les baptiser sans une permission expresse du Seigneur de l'Isle. Tandis que le Canot continuoit d'avancer dans le canal, ce Seigneur fit dire à Merolla qu'il souhaitoit de lui parler; mais il le fit avertir de se bien garder de le toucher, parce qu'il étoit inviolablement attaché à l'ancienne religion de son Pays. Ses bras étoient couverts de fers enchantés & de plusieurs cercles de cuivre, dont il craignoit que l'attouchement du Missionnaire ne diminuât la vertu. Il étoit assis dans un fauteuil de cuir, sous un parasol. Un pagne de toile lui couvroit le devant du corps en forme de tablier, & le reste de son corps étoit enveloppé d'une sorte de drap écarlate, qui avoit perdu sa couleur [& qui monroit la corde.] Merolla s'assit aussi sur une petite chaise de cuir, qu'il portoit dans tous ses voyages, pour entendre les confessions. Après quelques discours, il fit un petit présent au Seigneur Nègre; condition toujours nécessaire pour assurer le succès d'une Mission.

Merolla refuse de baptiser une femme.

CE Prince lui fit préparer une maison près de la sienne, & le pria de baptiser une femme qui étoit son Esclave. Mais le Missionnaire apprenant qu'elle vivoit avec lui dans un commerce libre, & ne (t) lui voyant aucune disposition à se soumettre aux loix de l'Eglise, refusa constamment de lui donner le Baptême. [Le Prince en fut très-faché.] Cependant il accorda cette grâce à quantité d'autres, qui lui marquèrent leur reconnaissance par des présens. [De cette manière, il fit une abondante Moisson, tant dans le Spirituel que dans le Temporel.] A cette vûe, Merolla se tournant vers les Nègres qui l'avoient forcé au jeûne sur la Rivière, leur dit d'un air gai: Apprenez à mettre de la différence entre votre Religion & la mienne. La vôtre vous permet d'être ingrats. La mienne m'oblige de faire du bien à ceux mêmes qui m'ont fait du

(s) Merolla, ubi sup. pag. 656.

(t) Angl. & qu'il ne vouloit pas permet.

tre qu'elle fut mariée selon les Cérémonies de l'Eglise Romaine. R. d. E.

(v) A
peu ordi
artifice p
Gens-là,
tion qu'e
que du be
Ces Méts
tout son f
le secours

„ du mal. Je vous abandonne tous ces présens, & je n'en demande (v) que ce qui m'est nécessaire pour soutenir ma vie jusqu'à demain „ Le généreux Missionnaire se vit mal récompensé. Les Nègres lui laissèrent en effet de quoi souper. Mais à peine eût-il achevé ce funeste repas, qu'il ressentit des douleurs fort vives. La crainte d'avoir été empoisonné le fit (x) recourir à quelques antidotes, dont il n'étoit jamais dépourvu. Ses douleurs ne firent qu'augmenter. Il sentit branler toutes ses dents, & sa vûe se racourcissoit sensiblement. Enfin, se voyant sans ressource, il pressa un limon dans ses mains, & s'efforça d'en avaler quelques goûtes. Dès la première, il se trouva un peu soulagé. Mais lorsqu'il eut le reste du jus dans l'estomac, il tomba dans un profond assoupissement, qui fut suivi d'un long sommeil. [Il est remarquable, que le jus de Limon est le seul Antidote contre le poison de ce Pays, qui consiste principalement en de certaines herbes. C'est-là un secret connu de peu de Monde. On ne peut guerir, non plus du poison qu'on tire d'un certain bois, que par l'écorce du *Mignamigna* (y).]

⊕ [LES Nègres le crurent mort. Il fut réveillé par le bruit qu'ils firent à leur retour, & le premier mouvement de son cœur fut de prier le Ciel de leur pardonner. Les secours qu'il se procura pendant sept ou huit jours, achevèrent sa guérison. Mais il demeura persuadé, par l'expérience, que le jus de limon est un puissant antidote; quoique personne, dit-il, n'en connoisse la vertu. Il raconte à cette occasion la malheureuse catastrophe de sept Religieux, qui périrent en différens lieux par le poison des Nègres. Ces récits ne peuvent intéresser que les Missionnaires du même Ordre. Mais il y a plus d'utilité à tirer de l'aventure suivante, pour la connoissance du misérable état de la Religion dans un Pays où la rareté des Prêtres Européens oblige de confier les dignités de l'Eglise à des Mulâtres sans mœurs & sans lumières. Un Capucin de la Mission de Sogno, nommé Joseph-Marie de Seftri, fut envoyé par ses Supérieurs à *Inkuffo*, Ville Chrétienne du Royaume de Congo. Il étoit prévenu sur le danger du poison parmi les Nègres; & cet avis lui fit prendre de justes précautions. Pendant près d'un an qu'il passa dans cette Contrée, il eut soin de recueillir, après la mort de quelques Missionnaires, les vases sacrés qui avoient servi à leur Ministère; & le tems de sa Mission étant fini, il se disposoit à partir pour Loanda, avec ces précieuses dépouilles. Dom Michel de Castro, Prêtre Mulâtre & Grand-Vicaire d'*Inkuffo*, le pria de lui administrer les Sacremens avant son départ, parce qu'étant fort âgé & n'ayant point d'autre Ecclésiastique dans le Pays, il ne vouloit pas s'exposer à mourir sans les consolations du Christianisme. Le Père de Seftri se crut trop heureux d'être employé à ce pieux office. Il étoit en bonne santé lorsqu'il entra dans la maison du Grand Vicaire; mais après y avoir pris quelques rafraîchissemens, il se sentit attaqué par des douleurs si vives, qu'il mourut avant la nuit. Aussi-tôt qu'il fut expiré, le Mulâtre fit écarter tous les témoins, & se faïsit

(v) *Angl.* Mais comme cette générosité peu ordinaire, n'étoit dans le fond qu'un pur artifice pour s'infinuer dans l'esprit de ces Gens-là, son hypocrisie reçut bien-tôt la punition qu'elle méritoit. Le Nègre ne lui laissa que du bouillon de Poulet, & un peu de Pois. Ces Méts, & deux œufs qu'il y joignit, firent tout son souper. Dès qu'il l'eut préparé avec le secours de son Interprète, qui étoit le seul

compagnon qu'il eut, il se mit à manger de bon appétit. Mais en moins d'une demi-heure il commença à sentir des douleurs semblables à celles que cause le Misère. R. d. E.

(x) *Angl.* fit qu'il s'appliqua un Pied d'Elan qu'il portoit avec lui avec d'autres d'Antidotes.

(y) Voyez ci après la description de cet Arbre dans l'Histoire Naturelle.

MEROLIA.
1688.

Générosité
mal récompensée.

Le Missionnaire est empoisonné.

Le jus de limon lui sert d'antidote.

Empoisonnemens fréquens à Congo.

MEROÏLLA.
1688.Tyrannie avec laquelle
Merolla est traité.

des vases d'argent, des encensoirs & de plusieurs autres Instrumens Ecclésiastiques, qui ne sortirent jamais de ses mains. L'Eveque & le Chapitre de Loanda le poursuivirent en vain par des menaces & par les foudres mêmes de l'Eglise. Il ne parut pas plus sensible à la crainte de l'autorité Ecclésiastique, qu'à celle des jugemens de Dieu, qui ne pouvoient être retardés long-tems à l'égard d'un homme de son âge.

MEROÏLLA ne fut pas plutôt rétabli, qu'il s'informa si son escorte étoit disposée à partir. On lui répondit que son Canot avoit disparu pendant sa maladie, avec tous les Nègres qui l'avoient conduit jusqu'à l'Isle de Boma. Il s'adressa au Prince de l'Isle, pour obtenir un Canot & quelques Rameurs. Mais il fut extrêmement surpris de sa réponse: Si vous avez besoin de Canot, lui dit le Prince, j'ai besoin d'un habit. Le Missionnaire entendit ce langage. Il avoit deux pièces d'étofes de coton, qu'il réservoir pour des usages inconnus. Il se hâta d'en envoyer une au Prince. Mais on lui fit entendre qu'il falloit les sacrifier toutes deux; & lorsqu'il représenta que la seconde étoit destinée pour le service de Dieu, on lui répondit que le Canot qu'il vouloit obtenir du Prince, ayant sans doute la même destination, il étoit juste que le plus important des deux services fût préféré à l'autre. Il obtint, à ce prix, un Canot & des Rameurs] (z).

CEPENDANT

(z) Le Traducteur, dans cet Article compris entre deux crochets, a transposé, omis & changé plusieurs choses, que nous allons rétablir en traduisant de nouveau l'Original.

Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervalle crurent qu'il étoit mort. Mais il revint enfin à lui-même; & cela, à ce qu'il paroit, par la seule intercession de la Vierge. S'adressant alors à un Nègre de Congo, *Dieu vous pardonne* leur dit-il, sans qu'il lui fut possible de rien ajouter de plus. Il avoit en vue dans ce qu'il venoit de dire, la Mort de six Religieux de son Ordre qui avoient été empoisonnés près de Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il semble que notre Auteur avoit pris à dessein un autre chemin pour n'avoir pas le même sort. Sa Maladie, suite du Poison que les Nègres lui avoient donné, lui causa des vomissemens continuels pendant huit jours, rendant tout ce qu'il mangeoit, & n'ayant que peu ou point de repos. Comme il le trouva assez bien remis quelque tems après, il s'informa d'abord, si ses Gens étoient prêts à partir. On lui répondit qu'on avoit trouvé sur le Rivage, le coffre où étoit renfermé l'Autel avec ses accompagnemens, mais que le Canot n'y étoit plus. Apparemment que le *Muy* ou le Seigneur du Pays, avoit fait dire, la nuit précédente, aux Nègres qui conduisoient notre Missionnaire, qu'ils perdroient la tête, s'ils lui offroient encore leurs services. La dessus Merolla fit prier poliment le Prince, de lui faire avoir un autre Canot. Si vous avez besoin d'un Canot lui répondit le Prince, peu content des premiers présens

qu'on lui avoit fait, de mon côté j'ai besoin d'un habit. Il avoit sans doute appris que Merolla avoit avec lui deux Pièces d'étoffe de Coton. Ce dernier prit le parti de lui en envoyer une pour gagner ses bonnes grâces. Mais le Prince refusa de l'accepter, & on ne lui donnoit aussi l'autre. Envain le Missionnaire allegua-t-il, qu'elle étoit destinée au service de Dieu. Le Prince, aussi rusé que lui, répliqua que la Barque avoit la même destination, & qu'ainsi il ne la lui donneroit pas. Voyant donc que toutes ses excuses seroient inutiles il les lui envoya toutes les deux; & trois jours après il eût un Canot & des Rameurs.

L'Auteur rapporte, à cette occasion, d'autres aventures du même genre, qui étoient arrivées dans cette Isle, & qu'il tenoit de *Thomas de Sertola* son Supérieur. A l'arrivée d'un certain Missionnaire, le Prince fit faire quelques ustencilles de l'Eglise. Le Comte de Sogno, à qui on en fit des plaintes, lui ordonna de rendre le tout (sous peine de la Guerre. Cette menace produisit un si bon effet, que tout ce qui avoit été pris fut restitué, & que le Missionnaire fut parfaitement bien traité. Cependant pour prévenir toute méfiance entre ces deux Princes, on jugea à propos d'envoyer à sa place *Françoise* ce Prêtre Nègre, dont nous avons parlé plus haut, & qui étant de la même couleur & du même

(a)
verfi

même
la mêm
soit la
tachment
ligion,
la Chaf
d'Argen
mière u
Pectoral
qu'il les
Pré
Capucin
mens, &
ment re
qu'il le
séjour d
vice, le
corder s
Prêtre d
notre Ita
sur ses g
cette his

C'est p
gres tach
& de fat
que ceux
tions, &
sent la r
pour fati
voient é
étoit au
étoient p
pelloit J
Sogno pe
Royaume
tres perso
vou avan
que six d
cette Mi
Il ne dou
(2). Pen
lusso, il
effets qui
res que la
s'occupoi
Prêtre mu
lui fit dir
gé, & qu
ministre
ment de

(1) Si le
opère en le
tes que celu
niens Evenc
(2) Si ce
puiqu'en pe
(3) Me

(a) CEPENDANT Merolla ne se servit du Canot qu'il avoit obtenu que pour traverser le Canal qui sépare l'Isle de Boma du bord de la Rivière de Zaire. Après avoir

MEROLLA.
1688.

(a) C'est ici que commence la Section 5e. dans l'Original.

même Pays que ces Insulaires, en seroit par là même mieux reçu. Un jour comme il disoit la Messe, le Prince, qui avoit plus d'attachement pour les richesses que pour la Religion, eut les yeux continuellement fixés sur la Chasuble du Prêtre, & sur sa chaussure d'Argent. Il avoit dessein de faire de la première un habit, & de l'autre, une espèce de Pectoral. La Messe ne fut pas plutôt finie, qu'il les lui demanda sans détour. Mais le rusé Prêtre lui répondit sur le champ que les Capucins étoient bien fournis de ces ornemens, & qu'ainsi ceux dont il étoit actuellement revêtu, étoient bien à son service, mais qu'il le prioit de les lui laisser, pendant son séjour dans l'Isle, afin de pouvoir faire le Service, le Prince ne fit pas difficulté de lui recorder sa demande, & dès la même nuit le Prêtre décampa. Ce Nègre fut donc plus lin que notre Italien, qui avoua, qu'il auroit été mieux sur ses gardes, s'il eût été plutôt intruit de cette histoire.

C'est par ces sortes de tours, que les Nègres tâchent de se venger des Missionnaires, & de satisfaire la haine qu'ils leur portent, & que ceux-ci se sont attirés par leurs persécutions, & leur arrogance. Rapportons à présent la ruse dont un Prêtre Romain se servit pour satisfaire son avarice. Sept Capucins avoient été empoisonnés pendant que l'Auteur étoit au Congo (1). Le dernier de ceux qui étoient péris d'une manière si misérable, s'appelloit Joseph Marie de Sestri. Il partit de Sogno pour se rendre à Inkusso, Ville du Royaume de Congo, accompagné de 36. autres personnes envoyées par le Comte. Il n'avoua avant son départ, dit notre Auteur, que six de ceux qui l'avoient précédé dans cette Mission, ayant déjà été empoisonnés, il ne doutoit point qu'il n'eût le même sort (2). Pendant une année qu'il demeura à Inkusso, il fit tous ses efforts pour recueillir les effets qui avoient appartenus, aux Missionnaires que la mort avoit enlevés. Pendant qu'il s'occupoit de ce soin, Don Michel de Castro, Prêtre mulâtre, & Grand Vicaire d'Inkusso, lui fit dire que comme il étoit déjà fort âgé, & qu'il n'y avoit personne qui pût lui administrer les Sacramens, il le prioit instamment de se rendre chez lui, afin qu'il pût

remplir les grands devoirs que la Fête de Pâques lui imposoit, de communier & de se confesser. Sestri ne manqua pas de se rendre chez le Grand-Vicaire, emportant avec lui, tous les effets qu'il avoit pu recouvrer afin de les envoyer à son Supérieur. Il étoit déjà près de quatre heures, lorsqu'il arriva, & se portant bien, à la Maison du Grand-Vicaire. Mais la nuit n'étoit pas encore venue qu'il tomba en foiblesse, & mourut empoisonné, à ce qu'on croit avec assez de raison, après avoir pris inutilement beaucoup de Thériaque. A peine fut-il mort que le Grand-Vicaire fit sortir tout le monde de la chambre, fouilla les hardes du Missionnaire, en prit quatre Calices d'Argent, deux Encensoirs, & deux Ciboires, tous du même Métal, & plusieurs autres choses, dont il disoit qu'une partie lui avoit été donnée par le Missionnaire défunt, & qu'il enverroit le reste à son Supérieur à Loando. Mais il n'en fit rien.

Cette Action du Grand-Vicaire fut cause que son fils ne put pas recevoir les Ordres. Le Chapitre de Loanda tâchait contre lui une Sentence d'Excommunication, le nouvel Evêque en fit autant de son côté, pour l'obliger à restituer ce dont son Père s'étoit emparé si injustement. Mais tout cela fut inutile. Le Vieux Vicaire, qui, outre ce sujet, avoit six mille Esclaves à ses ordres, vouloit s'en servir pour obtenir par force l'Ordination de son Fils, & cela uniquement pour qu'il pût être couronné par lui, Roi de Congo. Il n'avoit cependant pas examiné s'il pouvoit venir à bout de se faire élire lui-même, & lorsqu'il formoit tous ces projets, il étoit déjà cassé de vieillesse (3).

Cette Histoire a beaucoup de rapport avec celle que l'Auteur raconte d'un autre Ecclésiastique de l'Isle de St. Thomas. Ce St. Personnage paroît être animé d'une envie extrême, contre deux Religieux, nommés l'un Ange Marie d'Alaccio, l'autre Bonaventure de Firenze, & qui étoient venus du Royaume d'Ouverri, ou Awerri. Notre Ecclésiastique avoit coutume d'aller tous les six mois dans ce Pays, pour en baptiser les Habitans, qui par reconnoissance lui faisoient présent d'un Esclave, chaque mois, outre celui que le Roi lui donnoit en considération de sa charge & de ses travaux. Le séjour de ces deux

(1) Si le moindre avantage qui arrive aux Missionnaires, doit être regardé comme un Miracle que le Ciel opère en leur faveur, pour récompenser leur zèle, comment devons nous envisager, des accidens aussi funestes que celui dont il s'agit? Disons-nous que ce sont des châtimens? Sur quel fondé. prétend on que ces décrets Evénemens, n'ont rien que de naturel, mais non pas les autres?

(2) Si cela est vrai contre Caucin, empoisonné aussi par les Nègres, étoit animé d'un zèle bien louable, puisqu'en pareil exemple, ne le rebuta point d'entreprendre ce Voyage.

(3) Merolla Voyage pag. 638.

• MEROLLA.
1688.

Village de
Bungu.

Querelle de
Merolla avec
ses porteurs.

Suite du
Voyage.
Ville de
Norkia.

Merolla
prend un
Temple pour
une Eglise.

avoir pris terre, il fut obligé de monter (b), dans son hamack, une montagne fort escarpée. Elle le conduisit dans un Village nommé *Bungu*, où il fut surpris d'apercevoir des *choux verts*, plantés à la manière de l'Europe. Il jugea qu'ils y avoient été apportés par quelques Missionnaires. On en trouve beaucoup dans le Royaume d'Angola; mais ils ne produisent point de semence, & la manière de les faire multiplier est de planter les rejettons, qui s'élevent ordinairement fort haut.

Lorsqu'il fut question de partir de Bungu, après avoir renvoyé les premiers porteurs, Merolla se vit fort embarrassé par le caprice de ceux qui devoient leur succéder, suivant l'usage du Pays. Ils refuserent de se charger du fardeau s'ils n'étoient payés d'avance, quoique le droit des Missionnaires Capucins, dans le Royaume de Congo, [comme dans les Pays Catholiques de l'Europe,] soit de voyager aux frais du public. Merolla leur dit en vain qu'il se rendoit à la Cour par l'ordre du Roi, & pour des affaires importantes. Ils lui répondirent, d'un air absolu, qu'ils vouloient être payés. Ils frappoient des mains & des pieds, comme une troupe de furieux. Merolla prit le parti de rire de leur emportement, & leur dit que s'ils vouloient recommencer trois fois la même comédie (c), ils ne manqueroient pas d'être payés. Cette plaisanterie les fit rire aussi. Ils se retirèrent un moment pour délibérer ensemble, & le résultat de leur conseil fut de se charger aussitôt du hamack.

Le Missionnaire arriva le second jour à *Norkia*, où dans l'espace d'un jour & demi il baptisa cent vingt-six personnes. Quoique cette Ville soit une des mieux situées qu'il eut vûes dans toutes ces Régions, il n'y étoit jamais venu de Prêtres, parce qu'elle est un peu détournée des grandes routes. Les Habitans portoient leurs enfans, pour le Baptême, dans une autre Ville, éloignée de six journées, où les Missionnaires faisoient leur résidence. Comme la foule devint fort grande, & que la cour où Merolla exerçoit ses fonctions lui parut trop petite, il déclara qu'il alloit se rendre au marché; lorsque le Mani, observant son embarras, lui proposa d'aller à l'Eglise, & lui dit qu'elle n'étoit pas éloignée. Il fut charmé d'entendre parler d'une Eglise, & s'y rendit aussitôt. Il la trouva plus grande qu'il ne s'y étoit attendu, avec un

(b) *Angl.* à pied, soutenu par deux hommes. R. d. E.

(c) *Angl.* haussant ensuite les Epaules, ils firent ce qu'on exigeoit d'eux &c. R. d. E.

deux Missionnaires, que nous venons de nommer, dans ce Royaume, lui ayant fait perdre ce profit pendant quatre ans, il inspira à d'autres la haine qu'il leur portoit, & par leur secours excita contre eux une cruelle persécution. Il fit sçavoir au Gouverneur de l'Isle, que ces Missionnaires voyageoient avec de faux Passports, & qu'il avoit découvert, qu'ils avoient séduit l'esprit de la Reine d'Ouveri (4) & qu'ils entretenoient des correspondances avec les Ennemis des Portugais (5). Le Gouverneur ayant reçu leur accusation, mais ne vou-

lant rien avoir à faire avec les Missionnaires, se contenta de les faire partir pour Loanda, d'où on les envoya à Lisbonne pour qu'on leur fit leur Procès. On trouva qu'ils n'avoient rien fait qu'en vertu des pouvoirs qu'ils avoient reçu de la Cour. La dessus leurs Accusations furent cités à comparoitre, pour prouver leur accusation. Mais n'étant pas en état de le faire, le Prêtre qui étoit le principal Coupable s'enfuit au Brésil, & les autres cherchèrent un azyle ailleurs.

(4) C'étoit cette Femme Mulâtre qui avoit été envoyée de S. Thomas, comme nous l'avons rapporté plus haut.
(5) Puisqu'il paroît par l'aveu même de l'Auteur, que les Prêtres de l'Eglise Romaine sont capables de commettre des actions si exécrables, nous nous flattons qu'aucun honnête homme de cette Communauté ne se choquera des remarques que nous avons faites sur la Relation de ce Missionnaire, qui en plusieurs endroits paroît n'avoir eu aucun égard à la vraisemblance, & s'être donné des licences poussées jusqu'à la suite. De plus puisqu'il se déclare ouvertement pour la persécution, qu'il tâche de répandre de tous côtés des fautes, qu'il plaît à de certains gens, de nommer de pieuses fraudes, & puisqu'il appelle les Protestans des Hérétiques, nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre en plein jour les destins pernicieux de ces gens-là, & de leur ôter le titre d'Idolâtres, par lequel l'Eglise d'Angleterre les a flétris, d'une manière inélagable.

croix
bloit p
Mani
le Man
verfer
d'Autel
(d) tro
de gran
comme
Se spéc
neura q
gris & d
été reter
la comm
dité des
avoient
retour, &
exemples
à ce que n
de Savon
milieu d'u
Mer (g)
strocés. [

(d) *Angl.*
de long. R.
(e) *Angl.*
Bamba c'est
R. d. E.
(f) *Mer*
(g) Le
selon la cout
Capucin. Et
dans la Lég
auront sans
procuré le p

Le même
glois) arriva
gent dans le
qu'il avoit é
pagnons, il
Miracles, le
La peur l'ay
une nuit ent
entendit app
c'étoit q
est près de
route. Pe
de distinction
sur leur dos,
qu'à la Ville
mais permet
passent, pou
le mérite d'un
sans ayant reço

MEROLLA
1688.

Transports
de son zèle.

croix de bois devant la porte. Mais il remarqua que la porte même ne ressembloit point à celle des Eglises ordinaires du Pays. Là-dessus, ayant pressé le Mani de l'ouvrir, il fut extrêmement surpris qu'au-lieu d'exécuter sa prière, le Mani & toute l'Assemblée prirent aussi-tôt la fuite. Il ne balança point à renverser la porte de plusieurs coups de pieds. En entrant, il découvrit, au-lieu d'Autel, un grand monceau de sable, au sommet duquel étoit une corne de (d) trois ou quatre pieds de long; & des deux côtés, plusieurs autres de moindre grandeur. Contre le mur, il vit deux chemises de toile groffiére, suspendues, comme il en avoit déjà vû dans les Temples payens du Royaume d'Angoy (e). Ce spectacle le fit fremir. Ses cheveux se dressèrent, dit-il, & sa langue demeura quelque tems comme clouée à son palais. Enfin, il se mit à pousser des cris & des plaintes. Il auroit brûlé sur le champ ce lieu détestable, s'il n'eût été retenu par deux craintes; celle de réduire toute la Ville en cendres par la communication des flammes, & [sur-tout] celle de voir bien-tôt la timidité des Habitans changée en fureur [& d'en devenir la victime, comme d'autres l'avoient été.] Mais il résolut d'exécuter ce dessein avec plus de précaution, à son retour, & lorsqu'il seroit plus assuré de la faveur du Roi (f). Entre plusieurs exemples de la vengeance des Payens contre les Missionnaires, [qui y donnèrent lieu à ce que nous supposons par un zèle fougueux,] il rapporte celui du Père Bernard de Savone, [& de deux autres. Le premier] fut abandonné par ses guides au milieu d'une forêt, d'où il n'eut pas peu de peine à regagner le bord de la Mer (g), après s'être vû exposé pendant plusieurs jours à la fureur des bêtes féroces. [Des Pêcheurs qui le rencontrèrent en avertirent le couvent.] Merolla

(d) *Angl.* qui avoit environ cinq Paumes de long. R. d. E.

(e) *Angl.* frémissant à la vûe de leur *Karia Bamba* c'est ainsi qu'ils appellent les Diables. R. d. E.

(f) *Merolla ubi sup.* pag. 659.

(g) Le Traducteur a encore retranché tel, selon la coutume, une petite aventure d'un Capucin. Elle méritoit bien d'avoir place dans la Légende dorée. Nos Lecteurs nous auront sans doute obligation de leur avoir procuré le plaisir de lire un si joli conte.

Le même malheur, (disent les Auteurs Anglois) arriva à Jean Baptiste de Malte, en Voyageant dans le País de *Bamba*. S'apercevant qu'il avoit été abandonné par tous ses Compagnons, il implora le secours du Père des Miracles, le glorieux St. Antoine de Pade. La peur l'ayant tenu éveillé, pendant presque une nuit entière qu'il passa sur un Arbre, il entendit appeller par son Nom, & croyant que c'étoit quelqu'un de ses Compagnons qui étoit près de lui, il le pria de le remettre sur la route. Peu de tems après deux Voyageurs de distinction, passant par-là, le chargèrent sur leur dos, & le portèrent eux-mêmes, jusqu'à la Ville de *Bamba*. Ils ne voulurent jamais permettre que leurs Domestiques les remissent, pour ne pas partager avec d'autres le mérite d'une action si charitable. Le Malade ayant rejoint ses Compagnons, leur rappo-

cha la cruauté avec laquelle ils l'avoient abandonné dans la Forêt, & en particulier il leur demanda, pourquoi, l'ayant appelé, ils n'étoient point venus à son secours après qu'il leur eût répondu. Mais comme ils lui protestèrent, qu'ils ne l'avoient point approché de toute la Nuit, il n'eut pas de peine à comprendre, que c'étoit le St. dont il avoit imploré le secours, qui l'avoit appelé, & à qui il avoit l'obligation de sa délivrance. Comme l'Auteur nous assure, qu'il tient cette Histoire de la propre bouche de ce Capucin, qui lui en fit le détail, au Couvent de Loanda, il faudroit être bien incrédule pour en révoquer en doute la vérité.

Merolla craignoit aussi d'avoir le sort du Capucin *Philippe de Salese*, ou de *Gatese* comme Caril l'appelle, & dont nous avons déjà rapporté la fin tragique. Le Successeur de Don Alvar Roi de Congo, ayant condamné au feu tous les Sorciers qu'on trouveroit dans ses Etats, ceux-ci se retirèrent dans le Duché de *Sundi*. Mais le Duc fit aussi-tôt marcher ses Troupes, pour les empêcher de s'assembler. Notre Capucin les suivit dans cette pieuse expédition. Mais les Sorciers dont on avoit brûlé les Cabanes attaquèrent les troupes du Duc avec tant de fureur qu'ils les mirent en fuite. Le pauvre Père eut le malheur d'être pris par ces Barbares qui l'assommèrent, & le mangèrent ensuite. R. d. E.

S

ne monta-
où il fut
pe. Il ju-
ouve beau-
e femence,
ui s'éleva

oyé les pre-
eux qui de-
charger de
onaires Ca-
hologiques de
en vain qu'il
rtantes. La
s frappoient
prit le parti
mencer trois
ette plaisan-
ensemble, &

ce d'un jour
soit une de
jamais vena
s. Les Ha-
Ville, éloi-
ce. Comme
ses fonctions
é; lorsque le
& lui de
ne Eglise, &
du, avec une
croix

cc. R. d. E.
Missionnaires, se
r Loanda, & d'où
ur qu'on leur fit
ils n'avoient rien
s qu'ils avoient
eurs Accusateurs
our prouver tout
s en état de le
principal? Com-
les autres char-

rapporté plus haut-
e sont capables de
Cor-muni-
en plusieurs cas,
à la fois. De plus
des laïciers, qu'il
Hétéro-jurs, nous
& de leur terro-
ble.

MEROLLA.
1688.

Le Prince
de Congo
vient au-de-
vant de lui.

Il arrive à
la Cour. Ac-
cueil qu'il y
reçoit.

rolla devoit s'attendre au même sort, s'il n'eut consulté que l'ardeur impétueuse de son zèle. Mais l'arrivée d'un autre Prince, fils du Roi de Congo, qui lui faisoit l'honneur de venir exprès au-devant de lui, le délivra de ses alarmes (o). Il marcha l'espace d'un jour & demi sous une si noble escorte. Ensuite il rencontra l'oncle du Roi, avec quelques autres Seigneurs, accompagnés de leurs Instrumens de musique & d'un nombreux cortège. Etant arrivé à un demi-mille de Banza de *Zemba*, où le Roi tenoit alors sa Cour, on lui déclara qu'il ne devoit pas aller plus loin sans avoir reçu de nouveaux ordres. Il demeura seul jusqu'au lendemain, avec son interprète. Vers midi, il vint paroître plusieurs personnes, qui étoient chargées de le conduire à la Ville. Un Secrétaire d'Etat le reçut à quelque distance des murs, & le conduisit à la place publique, où le Peuple, divisé en chœur, chantoit les prières du Rosaire en Langue du Pays. Le Roi étoit assis lui-même au fond de cette place; son habillement étoit un beau pagne, à la mode du Pays; une veste de satin, garnie d'argent, & un grand manteau d'écarlate. Ce Prince, voyant approcher le Missionnaire, tira un grand crucifix d'ivoire, [attaché sur une croûte d'Ebène d'une paume & demi de long] qu'il lui offrit à baiser. [Le Roi voulut aussi baiser le sien.] Ensuite s'étant mis à genoux, il lui demanda humblement sa bénédiction. Le peuple marcha aussi-tôt vers l'Eglise, en fort bel ordre. On y fit une courte prière; & Merolla montant à l'Autel, facisfit, par un long sermon, l'avidité d'une troupe innombrable de Chrétiens, qui étoient comme affamés de la parole de Dieu.

Après avoir rempli les devoirs de la Religion, il eut l'honneur d'accompagner le Roi au Palais, & d'y être traité par ce Prince [avec qui il eut quelques Conférences. Il prit ensuite congé de sa Majesté qui le suivit des yeux jusqu'à la Rue.] Les principaux Seigneurs de la Cour reçurent ordre de le conduire dans une maison qui appartenoit à l'oncle du Roi, où chaque jour au matin ils vinrent le prendre, en robes longues, pour le conduire à l'Eglise.

Le Roi de
Congo veut
être couron-
né.

MEROLLA souhaitoit impatiemment d'apprendre les raisons qui avoient porté le Roi de Congo à le solliciter de venir à sa Cour. Il le pressa un jour de s'expliquer. Le Roi lui répondit, qu'il étoit bien-aise d'avoir un Prêtre dans ses Etats. Votre Majesté me cache une partie de ses vûes, reprit le Missionnaire; & voyant en effet que ce Prince l'écoutoit avec un sourire, il ne fit pas difficulté d'ajouter: Si Votre Majesté me permet de deviner ses intentions, je m'imagine qu'Elle a besoin de mon ministère pour la cérémonie de son Couronnement. Ce discours, qui fut entendu de toute l'assemblée, excita de grands applaudissemens. Tous les Seigneurs battirent des mains, suivant l'usage du Pays, pour témoigner la joie publique. Les tambours, les trompettes & tous les Instrumens de la musique royale se firent entendre dans toute l'étendue du Palais.

(o) Voici encore quelques circonstances peu honorables au Missionnaire, & supprimées pour cette raison par le Traducteur. Il y a dans l'Original que ce jeune Prince âgé de 18 ans choqué du peu de respect que Merolla lui témoignoit, sur-tout depuis la découverte qu'il avoit faite dans l'Eglise, se retira avec toute sa suite. On fit connoître au Missionnaire le

tort qu'il avoit d'avoir eu si peu de respect pour le fils du Roi, & on lui conseilla, de le faire prier de revenir. Mais l'humble Crucifichon répondit, que le Prince étant purifié, il devoit revenir de même, & qu'il seroit alors très-bien reçu. Il revint en effet, & eut tout lieu d'être content. Merolla Voyage pag. 660. R. d. E.

(1)
mortelle
phonie
parvenu
& les ch
malade
poisson
VI.

LES Rois de Congo ont obtenu du Pape Urbain VIII, une Bulle, qui leur permet de se faire couronner par un Missionnaire Capucin, avec les cérémonies de l'Eglise Romaine; & jusqu'alors ils avoient profité de cette faveur [avec autant de respect que de magnificence.] Le Roi fit voir à Merolla le droit qu'il avoit au Trône, par le suffrage unanime de tous les Electeurs [du nombre desquels étoit le Comte de Sogno.] Mais il étoit question de se procurer la Couronne Royale, qui avoit été envoyée à Congo par le S. Siège, & qui se trouvoit alors à Loanda, entre les mains des Portugais. Merolla remonte ici à la cause de cet événement. Dom Garcie II. dix-septième Roi Chrétien de Congo, s'étant proposé d'assurer l'héritage du Trône à sa famille, commença par la ruine de plusieurs Maisons puissantes, dont il craignoit les oppositions. Ensuite, renonçant au Christianisme vers la fin de sa vie, il donna toute sa confiance (i) aux Prêtres Payens, que l'Auteur honore toujours du nom de Sorciers [& de Nécromanciens.] Ces ennemis de la foi Chrétienne n'ignoroient pas que Dom Alphonse, fils aîné du Roi, détestoit l'idolâtrie. Ils se flatoient au-contraire de trouver un appui dans les inclinations déréglées du second Prince, qui se nommoit Dom Antoine. Ce double motif leur fit employer toute leur adresse pour persuader à Dom Garcie que son fils aîné avoit formé le dessein de l'empoisonner. [Un tiran soupçonneux & cruel n'est pas difficile sur les preuves.] Il déclara le Prince Alphonse indigne du Trône, il le fit assassiner; & rendant son ame impure, après un règne de vingt & un ans, il nomma Dom Antoine pour son successeur. [Il est fâcheux que l'Auteur ait négligé l'ordre des années]. (k) Avec la Couronne de son père, Dom Antoine hérita de tous ses vices, à l'exception néanmoins de l'idolâtrie, sur laquelle il trompa heureusement l'espérance des Sorciers. Mais outre le meurtre de son frère, dont il avoit été complice, sa qualité de Chrétien ne l'empêcha point de fouiller ses mains dans le sang de ses plus proches parens. Il donna la mort à sa femme, sous prétexte d'adultère, pour en épouser une autre [qui étoit sa parente &] dont il étoit amoureux depuis longtemps. Cette tyrannie l'ayant rendu fort odieux aux Portugais & à tous les Blancs, il fit vœu, en apprenant leurs indispositions, de les persécuter sans relâche & de les bannir de ses Etats (l). Dans cette résolution, il leva une Armée de neuf.cens mille hommes (m); nombre, dit Merolla, qui ne paroît point incroyable, si l'on considère combien ce Pays est peuplé, & que tous les Sujets du Roi sont obligés de le suivre à la guerre. Avant qu'il parût en campagne, François de Salvador, son parent & son Aumônier, lui conseilla de ne pas mettre au hazard sa Couronne & la vie de tant d'innocens, contre une Nation aussi belliqueuse que les Portugais. Il ferma l'oreille à ce conseil. Le premier jour de sa marche, il fut arrêté par un déluge de pluie; & San Salvador en prit occasion de renouveler ses instances. Mais elles ne firent pas

MEROLLA.
1688.

Couronne
envoyée à
Congo par le
St. Siège.

Histoire de
cette Couronne
& révolution de Congo.

Prodigieuse
Armée.

Avis qui devoient empêcher la guerre.

(i) *Angl.* Comme ils portolent une haine mortelle au Fils aîné du Roi nommé Dom Alphonse, parce qu'ils n'ignoroient pas que s'il parvenoit à la Couronne, il les persécuteroit & les chasseroit tous, ils persuaderent au Roi malade, que ce Prince avoit dessein de l'empoisonner, afin de monter plutôt sur le Trône.

ne. R. d. E.

(k) *Angl.* Don Antoine fut un Prince méchant & cruel. R. d. E.

(l) Merolla Voyage. pag. 664.

(m) L'Auteur, pour confirmer ce qu'il avance, cite la Description du Congo par Cavazzi. pag. 286. & 868.

MEROLLA.
1688.

Courage
merveilleux
des Portugais.

Ils rempor-
tent la victoi-
ze.

Monument
de cette ba-
taille.

pas sur lui plus d'impression. Un autre jour, tandis qu'il étoit à se reposer avec un petit nombre de Soldats, à quelque distance de son Armée, un tigre forti d'une forêt voisine, s'avança furieusement jusqu'à lui. San Salvador, qui ne le quittoit jamais, coupa le monstre en deux, d'un coup de cimeterre; nouvel avertissement, dit l'Auteur, que son obstination lui fit mépriser.

Les Portugais, loin de paroître alarmés de ses préparatifs, ne furent point fâchés d'avoir trouvé l'occasion de pénétrer jusqu'aux Mines d'Or, que la Cour de Congo leur promettoit depuis long-tems, & qu'elle différoit toujours de leur découvrir. Ils s'assemblèrent au nombre de quatre cens, soutenus par deux mille Nègres, dont la plupart étoient leurs Esclaves. Toute leur artillerie se réduisoit à deux pièces de canon (n). Mais connoissant le caractère de leurs ennemis, ils ne balancèrent point, avec si peu de force, à pénétrer dans le Canton de Pemba. Bien-tôt ils s'y virent environnés de cent mille Nègres. Les Millionnaires se placèrent entre les deux Armées, le crucifix à la main, dans l'espérance de faire écouter des propositions de paix. Mais le Roi, poussé par sa haine, & comptant sur la victoire, donna lui-même le signal du combat (o). Les Portugais demeurèrent fermes dans leurs rangs, & firent une exécution si terrible avec leurs armes à feu, qu'une partie des Nègres ayant commencé à plier, tous les autres suivirent aussi-tôt cet exemple. Le Roi, qui se vit presque seul, crut trouver azile derrière un Rocher, qui le déroboit à la vûe des Vainqueurs; mais un boulet de canon, [que le hazard dirigea vers sa retraite,] fracassa le Rocher & l'ensévelit sous ses ruines. [Il n'y eut qu'un petit nombre de Nègres qui se sauvèrent par la fuite, laissant à la discrétion du Vainqueur, tout le bagage & toute la vaisselle du Roi qui étoit de pur Or. Comme ce métal avoit été la funeste cause de cette sanglante bataille, les Nègres ont toujours eu grand soin depuis de l'enterrer, de peur qu'il ne leur fit perdre leur Pays & ne les réduisit dans l'Esclavage.] Les Portugais, avertis de son malheur, trouvèrent le corps, avec celui du fidele Chapelain. Ils lui coupèrent la tête & l'emportèrent à Loanda, où elle fut enterrée solennellement [& en présence de tout le Chapitre] dans l'Eglise de Notre-Dame de Nazareth. Le succès de cette bataille fut attribué à l'assistance du Ciel. L'Auteur en vit une peinture dans la même Eglise, & s'en fit expliquer les circonstances par un Capitaine Portugais, qui avoit eu part à l'Action. Cet Officier lui raconta aussi qu'étant à poursuivre les fuyards, il étoit entré dans une maison, où la vûe de deux pièces de chair qui rotissoient au feu lui avoient fait espérer de pouvoir rassasier sa faim. Mais en les observant de plus près, il les avoit reconnues pour deux pièces de chair humaine; d'où l'Auteur conclut que si les Nègres de Congo ne sont point Antropophages, ils peuvent être quelquefois portés à d'étranges excès par les nécessités de la guerre (p).

A l'égard de la Couronne, les Portugais avoient déclaré qu'ils étoient prêts

(n) *Angl.* Ils allèrent camper dans le Marquisat de Pemba, ou peu de tems après, ils furent environnés par plus de quatre-vingt mille hommes.

(o) L'Auteur ajoute que le Roi voyant une Femme qui tenoit un Enfant entre ses bras, (on suppose que c'étoit la Vierge Ma-

rie, qui se tenoit à côté du Général Portugais,) la fit voir à ses Troupes & leur promit la Victoire, parce que les Portugais ayant leurs femmes avec eux en seroient embarrassés.

(p) Merolla ubi sup. pag. 662.

(q)
faute d'
(r)

à la restituer lorsqu'elle leur seroit demandée. Comme la mort de Dom Antoine avoit jetté les affaires dans une grande confusion [& occasionné une infinité de meurtres,] Merolla proposa au Roi de se rendre à San Salvador, ancienne Capitale du Royaume, & résidence ordinaire des Rois, pour envoyer de cette Ville un Ambassadeur au Gouverneur Portugais [pour lui redemander la Couronne & le Sceptre. Il ajoûta que pour prévenir les traverses que le Duc de Bamba son Ennemi pouroit susciter à son Ambassadeur, il falloit donner ordre à celui-ci de prendre sa route par Pempa.] Il promit de se rendre lui-même à Loanda, & d'y attendre l'Ambassadeur jusqu'au mois d'Août. Le Gouverneur Portugais approuvoit de son terme. Un présent médiocre l'engageroit infailliblement à rendre le Sceptre & la Couronne ; & Merolla s'empresant de venir couronner Sa Majesté, avec le Supérieur de la Mission, il n'y auroit personne qui pût révoquer son élection en doute, lorsqu'elle paroîtroit revêtue du consentement & de l'autorité des Portugais. Le Roi goûta toutes ces propositions ; mais trouvant de la difficulté à les exécuter avant la Mission (q), il remit à partir pour San Salvador aussi-tôt que le travail des champs seroit achevé. [Il promit qu'il se mettroit alors en marche avec ses troupes, qu'il défricherait les bois & se rendroit maître de la Ville, & de tout le Pays qui en dépendoit.] Après l'avoir confirmé dans ces dispositions, il ne fut pas difficile à Merolla d'obtenir grace pour un Seigneur du Royaume, nommé Dom Garcie, qui, s'étant fait proclamer Roi de Congo, avoit été vaincu par les Troupes Royales & contraint de chercher une retraite dans le Comté de Sogno. En pardonnant au Rebelle, le Roi lui accorda le Gouvernement d'une Ville. Les sollicitations du Missionnaire le firent aussi consentir à restituer le Pays de *Kiovakianfa* au Comte de Sogno, dans la vûe de s'en faire un ami, & d'assurer la tranquillité de son règne lorsque ce Prince & les Portugais vivroient en bonne intelligence avec lui. L'Auteur lui fit remarquer qu'il étoit moins obligé que personne à parler en faveur de Dom Garcie, parce que ce Seigneur Nègre avoit fait brûler une Eglise dans la Ville de Kuffu [& cela uniquement pour avoir occasion de faire paroître son zèle en s'empresant à éteindre les flammes. Mais elles gagnèrent tellement le dessus que toute l'Eglise fut réduite en cendres.] Un Missionnaire, nommé le Père Michel de Turin, l'avoit excommunié pour (r) cet attentat. Mais il s'étoit reconcilié avec l'Eglise au Couvent de Sogno (s).

MEROLLA passa trois semaines à la Cour de Congo. Les Chrétiens du Royaume avoient avancé de quinze jours le Carême de cette année, parce que n'ayant point de Calendrier Ecclésiastique, ils s'étoient réglés par le cours de la Lune. Ils n'en firent rien connoître au Missionnaire, dans la crainte qu'il ne fit durer leur jeûne quinze jours de plus. La même nuit qu'il étoit arrivé à la Cour, le Marquis de Mattari avoit fait dans la Ville une entrée triomphante, pour avoir subjugué deux Princes dont les Etats bordoient le Royaume de Makokko.

CE Royaume fait rappeler à l'Auteur une histoire mémorable, qui lui avoit été racontée par le Père Thomas de Sestola, Supérieur de la Mission. Un Missionnaire

MEROLLA.
1688.

Conseils que Merolla donna au Roi de Congo pour son Couronnement.

Il obtint de lui plusieurs grâces.

Les Chrétiens de Congo réglent leur Carême par le cours de la Lune.

Histoire fugative,

(q) *Angl.* Moisson ; c'est sans doute par une faute d'impression qu'il y a ici *Mission*. R. d. E. zèle. R. d. E.
(r) *Angl.* pour le récompenser de son (s) Merolla ubi sup. pag. 664.

MEROLLA.
1688.

Missionnaire du même Ordre, qui (*) avoit exercé son ministère avec tant de succès qu'on comptoit plus de cinquante mille ames baptisées de sa main, pénétra dans le Royaume de Mokokko, & proposa au Roi de recevoir la foi Chrétienne. Ce Prince reconnut facilement la sainteté du Christianisme. Il demanda le Baptême avec empressement. Mais lorsqu'il étoit prêt à le recevoir, il lui tomba dans l'esprit des idées fort étranges, [qui lui furent, sans doute, inspirées par le Diable, à ce que dit Auteur, &] qu'il communiqua au Missionnaire dans ces termes: „ Mon Père, avant que d'embrasser votre „ Religion, je vous demande deux graces, qu'il ne faut pas que vous me refusez. La première, de me donner la moitié de votre barbe. La seconde, de m'accorder un successeur qui vienne de vous. Je ferai paroître devant „ vous toutes mes femmes, & vous choisirez celle qui vous plaira le plus. Vous „ sçavez, continua-t-il, que nous sommes tous mortels. Si vous venez à mourir, ou si vous prenez la résolution de nous quitter, qui soutiendra la „ nouvelle Religion que vous voulez établir parmi nous? Que me serviroit-il „ de recevoir une nouvelle Loi, si je n'ai pas l'espérance qu'elle puisse se „ maintenir. Laissez-moi donc un fils, qui, possédant les rares qualités de son „ père, transmette ici votre Doctrine à la postérité. „ Le Missionnaire, fort surpris de ces deux demandes, répondit en souriant, qu'il ne pouvoit accorder ni l'une ni l'autre. Mais ayant voulu sçavoir pourquoi le Roi demandoit la moitié de sa barbe, il apprit que le dessein de ce Prince étoit de la conserver précieusement, pour la montrer comme une relique du Fondateur de la Religion dans ses Etats. Et qui sçait, ajoûte Merolla, si la simplicité des Nègres ne les eût pas portés quelque jour à l'adorer?

Maladie de
l'Auteur. Il
est saigné par
l'oncle du
Roi.

DANS le séjour que l'Auteur fit à Lemba, il fut attaqué d'une fièvre double-tierce (v), qui affoiblit bien-tôt ses forces. Pendant sa maladie, le Roi lui rendit de fréquentes visites [& toutes les six heures envoyoit demander de ses nouvelles.] La Reine & l'Infante Donna Monica s'informoient souvent de sa situation, & lui envoyoit des rafraîchissemens. Il eut besoin de se faire saigner. L'oncle du Roi ne voulut se fier de cette opération qu'à ses propres mains, & le saigna effectivement avec autant d'habileté que le meilleur Chirurgien de l'Europe. Aussi-tôt qu'il se crut capable de soutenir la fatigue du voyage, il ne pensa qu'à partir pour Sogno; & la seule faveur qu'il demanda au Roi, fut de le faire conduire jusqu'à *Kiova*, Pays de la dépendance de Sogno, ou dans l'Isle de *Zariambala*, qui est de la même domination. Ce Prince lui accorda ce qu'il désiroit. Mais il parut fort surpris d'un départ si précipité. Le même jour étant allé prendre congé de la Reine-mère, il fut reçu à la porte de son appartement par deux de ses Officiers. Comme il étoit nuit; chaque chambre étoit éclairée par deux flambeaux, & gardée par un grand nombre de domestiques. Il trouva la Reine assise, avec sa fille, sur un fort beau tapis. Cette Princesse avoit les épaules couvertes d'une pièce d'étoffe, qui venoit lui passer sous le bras, en forme de mantille, & le reste du corps enveloppé d'une espèce de chemise. Lorsqu'elle eut entendu le compliment du Missionnaire, elle prit un

Son entre-
tien avec la
Reine-mère.

(*) *Angl.* qui mourut dans ce Royaume après y avoir baptisé environ cinquante-mille ames. R. d. E.

(v) *Angl.* Depuis le noubril en haut, il

se vit couvert d'une si grande quantité de gale, & d'ulcères qu'il n'avoit repos ni jour ni nuit. R. d. E.

vifage
[en
de C
dit-e
honn
rire:
„ gra
„ ma
Cette
„ Ma
„ voy
„ déli
moit I
son car
d'une
ambiti
maris.
parties
étoit à
les Miss
& de-là
sion de
Au
mais co
qu'un,
permit
le fit a
tout où
le Temp
mics. C
coutumé
ce qui ét
Lors
Nègres
de fusils
qu'ils de
rive; m
ils en vi
son Inter
qu'il fut
Merolla
Sogno.
L. E. M
ui qu'il s
sans, [lu
toit.] M
Le lende
vant que

visage chagrin ; & s'appuyant les deux mains sur les côtés, elle lui demanda [en colère] ce que penseroit le monde de lui voir quitter si brusquement la Cour de Congo, après s'être fait presser si long-tems pour y venir. Non, non, lui dit-elle, ne comptez pas de partir si-tôt. Je représenterai à mon fils que son honneur ne lui permet pas d'y consentir. Merolla lui répondit avec un sourire : „ Si Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'acheter, qu'Elle me fasse la „ grace de m'apprendre à quel prix & dans quel marché, afin que je lui paye „ ma rançon, avec beaucoup de remerciemens ; car je suis forcé de partir. „ Cette réponse, dit l'Auteur, fit rire toute l'assemblée & la Reine même. „ Mais il ajouta que s'il ne lui étoit pas permis de se rendre à Loanda, il ne „ voyoit aucun moyen d'exécuter ce qu'il avoit promis & ce qu'on paroissoit „ désirer avec tant d'impatience. „ La Reine cessa de le presser. Elle se nommoit Donna Potentiana. Merolla observe que ce nom répondoit fort bien à son caractère impérieux, & qu'aimant à jouir de l'autorité, elle faisoit profession d'une haine ouverte contre *Donna Agnès* & *Donna Anna*, deux autres femmes ambitieuses, qui avoient espéré de devenir Reines en faisant couronner leurs maris. Ces trois Dames avoient répandu le feu de la discorde dans toutes les parties du Royaume. L'espérance d'obtenir des Portugais la Couronne, qui étoit à Loanda, leur avoit fait employer toutes sortes de voies pour engager les Missionnaires dans leurs intérêts. Il en avoit coûté la vie à plusieurs Capucins ; & de-là venoit la répugnance du Supérieur à fournir des Religieux pour la Mission de Congo.

Au départ de Merolla, le Roi lui offrit un présent de plusieurs Esclaves ; mais comme il en avoit déjà treize dans son Couvent de Sogno, il n'en accepta qu'un, pour les services du voyage. L'attention qu'il devoit à sa sûreté ne lui permit pas de refuser une escorte, que ce Prince le pressa aussi d'accepter. [Il le fit au/ si accompagner par deux de ses Parens, afin qu'il fût mieux reçu par tout où il iroit.] En prenant congé de lui, il obtint la permission de faire raser le Temple impie de Norkia [où il se commettoit tant de fortilèges & d'infamies. Ce Prince lui permit encore de faire enlever les enseignes qu'on avoit accoutumé de mettre dans les Lieux où l'on enterroit les Morts à la Campagne, ce qui étoit, dit l'Auteur une pratique également condamnable & superstitieuse.]

Lors qu'il eut gagné la Rivière qui sert de borne au Royaume de Congo, les Nègres de son escorte, qui étoient, dit-il, en assez grand nombre, les uns armés de fusils, & d'autres de longues piques, tinrent conseil ensemble sur le parti qu'ils devoient prendre. Il ne se trouvoit point de Barques au long de la même rive ; mais sur quelques signes qu'ils firent aux Habitans d'une Isle voisine, ils en virent bien-tôt arriver trois. Ils en firent prendre une à l'Auteur, avec son Interprète & son Esclave, en lui promettant de le suivre. Mais aussi-tôt qu'il fut passé sur l'autre bord, ils disparurent de concert ; apparemment, dit Merolla, parce qu'ils n'osoient prendre confiance aux Sujets du Comte de Sogno.

Le Mani de l'Isle [fit un accueil fort civil au Missionnaire ;] mais il exigea de lui qu'il s'arrêtât jusqu'au lendemain, pour donner le Baptême à quelques enfans, [lui promettant qu'il pourroit ensuite partir d'aussi bon matin qu'il lui plairoit.] Merolla employa volontiers une partie de la nuit à cette pieuse fonction. Le lendemain, il fut réveillé par la voix bruyante du Mani, qui lui déclara qu'avant que de rentrer dans son Canot il falloit ouvrir sa bourse. Le Missionnaire

MEROLLA
1688.NOM & ca.
ractère de cet.
te Princesse.L'Auteur
part de Con-
go.Il est aban-
donné par son
escorte.Tirannie
avec laquelle
il est forcé de
payer.

MEROLLA.
1688.

y consentit, & demanda quelle somme on exigeoit. Quinze *Libonkis*, répliqua le Mani. C'étoit environ dix jules romains. Tandis que l'Auteur se dispo- soit à les donner, le Mani, prétendant s'être trompé dans son compte, en de- manda trente. Les voici, dit le Missionnaire, en les comptant. Mais un Nègre de l'assemblée se mit à crier, qu'apparemment le Mani ne connoissoit rien à la Navigation, puisqu'il ne demandoit que trente *Libonkis* pour un service qui en valoit soixante. Merolla consentit, sans réplique, à payer soixante *Libonkis*. [Il ajoûta même qu'il en donneroit dix fois autant s'il le falloit, pour n'être pas obligé d'y revenir,]

Il arrive
dans une Isle,
où il est for-
cé de descen-
dre.

VERS la fin du jour, lorsqu'il se croyoit fort près des terres de Sogno, il décou- vrit une Isle. Ses Matelots, sans le consulter, s'approchèrent aussi-tôt du rivage. Un Nègre, d'une monstrueuse taille [& d'une laideur affreuse,] se présenta au même moment, & lui dit, d'un ton impérieux, qu'il avoit ordre du Secrétaire de Congo de le faire descendre dans cette Isle. Quelle apparence, répondit le Missionnaire, lorsque j'ai laissé le Secrétaire de Congo à la Cour! Le Nègre répliqua, que de quelque manière qu'il lui plût de l'entendre, le Secrétaire de Congo souhai- toit de lui parler. Merolla comprit alors que le Mani de l'Isle prenoit cette qualité. Il s'excusa de descendre, sur l'état de sa santé. Mais le Messager revint bien-tôt avec des ordres plus pressans. Il ne resta point d'autre parti à l'Auteur que d'expliquer le fond de ses affaires. Il déclara [qu'il étoit Missionnaire & Supérieur de la Mission de Sogno;] qu'ayant été appelé par le Roi de Congo, il étoit revenu de Lemba avec une escorte de trois-cens hommes [qui lui avoit été donnée par le Roi de Simantomba; qu'elle ne faisoit que de le quitter, & qu'on pouvoit interroger ses Rameurs sur la vérité de ce qu'il disoit]; qu'il étoit chargé d'une commission importante, pour le service de ce Monarque; [& que la fidélité qu'il devoit à ses engagemens ne lui permettoit pas de s'arrêter.] (x) Cette explication lui attira aussi-tôt des civilités, & des excuses. Le Mani lui fit dire que, malgré l'obscurité de la nuit, il étoit fâché de lui rendre visite, au rivage même, où il s'étoit arrêté. Alors Merolla se croyant obligé à quelque retour de politesse, le fit prier de s'épargner cette fatigue, & promit de l'aller voir le lendemain. Il fut reçu avec distinction. Le Mani fit tuer une chèvre pour le traiter. Il lui présenta divers fruits, du vin du Pays, un flacon d'eau-de-vie; & pour le consoler de l'injustice qu'il avoit essuyée dans l'Isle de Muscilonga, il lui rendit le double de la somme qu'il avoit demandée.

Avanture
de l'Auteur
avec une Sor-
cière.

[EN admirant la simplicité de l'Auteur dans le récit suivant, il est difficile de prendre une idée fort avantageuse de ses lumières.] Au moment de son arrivée, il avoit commencé, dit-il, à baptiser plusieurs enfans, près d'une maison dont la maîtresse étoit malade. L'assemblée, qui étoit devenue nombreuse, ne pouvant manquer de causer quelque désordre sur le terrain de cette maison [où elle avoit planté des Citrouilles (z), elle sortit en fureur & pour

(x) *Angl.* Le Mani, ou le Secrétaire, satisfait de cette explication, qui lui fut confirmée, par un *Mubilongo*, ou *Muscilongo* de Sogno, qu'il avoit envoyé vers l'Auteur, & auquel il donna ordre d'y retourner sur le champ, pour lui faire des excuses de la brutalité de son premier Messager, & lui promettre qu'il l'en fe-

roit punir. R. d. E.

(y) Merolla, *ubi sup.* pag. 666.

(z) Les feuilles de ces Citrouilles ressemblent à celles de l'Europe, mais le fruit est lui-même est verd, bien charnu, & d'un excellent goût.

des c
fit un
elle p
elle s
Suiva
leurs
porter
qu'il d
signe q
à crier
sée c
ne p
cher
le Missi
il vit re
à for
arure.
urban]
regard fi
de ses on
pellant se
ver toute
line de s'
continuer
oufflet au
A la trois
pendant e
beliques]
de sein ne
vité qu'elle
difficultés.
Mani.] Il
faire périr
gles, une
leur ennem
après avoir
sa son cha
arrivés. Il
à terre, vi
Habitans
camp de
Merolla,]
donna o
se leva
cun-d'œil,
tours, pénc

des cris épouvantables. Le Missionnaire, interrompu dans ses fonctions, lui fit un signe de son bâton, dans la seule vûe de l'engager au silence. Mais elle prit ce mouvement pour une menace; & dans le transport de sa rage, elle saisit une béche, dont elle se mit à creuser la terre autour de l'assemblée. Suivant l'Auteur, c'est le premier soin des Sorciers, lorsqu'ils entreprennent leurs noires pratiques. Ensuite, elle recommença ses cris (a) avec un emportement extraordinaire. Merolla, qui n'avoit point encore perdu l'attention qu'il devoit à son ministère, se contenta de recommencer de son bâton le signe qu'il avoit déjà fait. Alors cette furieuse, perdant toute retenue se mit à crier: „ Quoi! un Etranger osera traiter ainsi des Habitans? Je serai chassée de ma maison par un homme que je ne connois pas? Non, non; si je ne puis me vanger par de bonnes voies, j'employerai tout pour lui arracher l'ame du corps. Elle disparut, dans quelque mauvaise intention; & le Missionnaire ayant achevé de baptiser, congédia l'assemblée. Mais bien-tôt il vit revenir son ennemie, qui ne s'étoit éloignée un moment que pour appeler à son secours un jeune Sorcier. Il étoit aisé, dit-il, de reconnoître leur figure. Ils avoient tous deux, autour de la tête, un mouchoir [en guise de turban] qui leur couvroit un œil. Dans cet état, la Sorcière jeta quelque regard fixe sur Merolla, en prononçant des paroles. Ensuite elle se servit de ses ongles pour ouvrir un petit trou dans la terre. Ici le Missionnaire, rappelant son courage, donna ordre à son Interprète de s'écarter; & disposé à braver toutes les Puissances de l'Enfer, il commença par défendre aux Esprits malins de s'approcher de lui. Ce premier ordre n'empêcha point la femme de continuer ses fortilèges. Mais, à la seconde conjuration, elle donna un [grand] soufflet au jeune Sorcier [son Disciple,] & lui commanda de la laisser seule. A la troisième, elle se retira elle-même, [avec quelques gémissemens.] Cependant elle reparut le lendemain à la pointe du jour, & ses opérations [Diaboliques] recommencèrent autour du Missionnaire. Il ne douta point que son dessein ne fût de l'enfermer, [pour le faire mourir] & que ce ne fût dans cette vûe qu'elle avoit creusé la terre. La résolution qu'il prit, pour abrégier les difficultés, fut de changer de place [& de se rendre de grand matin chez le Mani.] Il n'ignoroit pas, dit-il, que l'usage des Sorciers, lorsqu'ils veulent faire périr quelqu'un, est de mettre dans le trou qu'ils ont creusé de leurs ongles, une composition de certaines herbes, qui épuise par degrés les forces de leur ennemi; & qui le fait tomber enfin dans une langueur mortelle. Mais après avoir rendu sa visite au Mani, il revint sur le bord de l'eau; & quel fut son chagrin d'y retrouver la Sorcière! Ses Rameurs n'étoient point encore arrivés. Il prit le parti de s'asseoir pour les attendre. Son ennemie s'étendit à terre, vis-à-vis de lui, & recommença ses détestables opérations. Quantité d'Habitans, curieux de voir la fin de cette querelle, s'étoient cachés dans un champ de millet, d'où ils pouvoient observer toutes les circonstances. Enfin Merolla, [se recommandant au Ciel,] souffla doucement sur la Sorcière, & donna ordre [au nom de la très Ste. Trinité, & de la Vierge] de se retirer. Elle se leva aussi-tôt, fit trois sauts, poussa autant de cris & disparut en un clin-d'œil. Le mouvement de sa fuite parut si prompt, que tous les spectateurs, pénétrés d'étonnement, jugèrent qu'il avoit surpassé le pouvoir de la Nature.

(a) *Angl.* comme si elle étoit enforcé. R. d. E.

MEROLLA.
1688.

L'Auteur
arrive à Za-
riambola.

Le Mani
est accusé de
l'avoir retenu.

Retour de
Merolla au
Couvent de
Sogno.

Nature. Aussi ne tardèrent-ils point à se montrer; & poursuivant la Sorcière avec des reproches & des injures, ils s'écrièrent tous d'une voix: Le Diable est vaincu; [mais le Prêtre est demeuré] qu'il emporte les Sorciers & la forcellerie. [Ce récit (supposé que l'Auteur crut réellement aux Sorciers) fournit la meilleure preuve qu'on puisse souhaiter de son ignorance, & de la superstition.

(b) MEROLLA, [engagea par de bonnes paroles, ses Rameurs à partir, dès qu'ils furent de retour, &] continuant de descendre la Rivière, arriva le soir du second jour dans l'Isle de *Zariambola*, qui appartient au Comté de Sogno [& il se crut en sûreté.] Il avoit rencontré, dans cet intervalle, un nouveau du Comte, auquel il avoit appris qu'il revenoit directement de la Cour de Congo, & qu'il apportoit d'heureuses nouvelles à son oncle. Ce jeune Prince ne perdit pas un moment pour les annoncer à Sogno. Ensuite étant revenu dans l'Isle de *Zariambola*, avant que l'Auteur en fût parti, il tomba dans une furieuse colère, en reconnoissant de ses yeux que le Mani retenoit Merolla sous de vains prétextes, & qu'il négligeoit de lui procurer un Canot. Et, „ ce ainsi, lui dit-il, [en frappant du pied] [en présence du Missionnaire, que „ vous prenez soin des affaires de mon oncle? Je rendrai compte de votre „ zèle à Sogno & je vous ferai priver de votre Gouvernement. [Le Mani „ cha de se justifier en disant que ce n'étoit pas sa faute, si le Missionnaire n'étoit pas parti, puisqu'il lui avoit fourni un nombre suffisant de Rameurs.] [Cette menace ayant excité la diligence du Mani, Merolla obtint sur le champ un canot,] dans lequel il arriva, vers minuit, au Port de *Pinda*, première Isle de la Rivière de *Zaire*. La crainte d'être châtiés pour la faute du Mani, fit prendre aussi-tôt la fuite à ses rameurs. Mais il lui étoit si facile de gagner le Continent qu'il se rendit avant le jour au Couvent de Sogno. Dès le matin, il vit paroître le Comte, qui venoit le féliciter de son retour avec un nombreux cortège (c), qui commença par lui baiser les pieds, malgré tous les efforts que la modestie faisoit au Missionnaire pour l'arrêter. Ensuite ayant pris ce Prince à l'écart, il lui déclara que par son crédit à la Cour de *Dom Juan Simantamba*, Roi de Congo, avoit obtenu pour lui la restitution du Pays de *Kiovakianfa*. Cette nouvelle porta le Comte de joie & de reconnoissance. Il (d) prit aussi-tôt la résolution de congédier *Dom Garcie*, à qui la seule politique lui avoit fait accorder sa protection, & pour qui l'Auteur avoit obtenu grace de son Souverain.

Dès le même jour, le Père *André de Pavie*, un des deux Missionnaires qui étoient demeurés à Sogno dans l'absence de Merolla, fut averti qu'un Vaissseau Hollandois, qui étoit à l'embouchure de la Rivière, devoit mettre immédiatement à la voile pour *Loanda*. Il se hâta d'apporter cette nouvelle à l'Auteur, dans l'opinion qu'il feroit une occasion si prompte pour exécuter les intentions du Roi de Congo, [par rapport à son Couronnement.]

(b) C'est ici que commence la 6e. Section de l'Original. R. d. E.

(c) *Angl.* Dès que Merolla l'aperçut, ne l'avois-je pas bien dit à Votre Excellence, s'écria-t-il, en lui adressant la parole, que si je ne pouvois pas finir ma Mission par Terre, je le ferois par Eau. Le Comte pour toute réponse, se jeta par terre, pour lui baiser les pieds, malgré tous les efforts du Missio-

naire pour l'en empêcher. Cette action le Comte surprit extrêmement ses Frères qui furent les témoins Merolla honteux de ce qu'il venoit de se passer s'empressa de relever le Prince &c. R. d. E.

(d) *Angl.* Il consentit sans peine à relever le Rebelle *Don Garcie*, à qui il avoit fait grâce par pure politique, & contre son inclination. R. d. E.

un
re
vo
fu
m
si
tu
fet
pre
les
Con
bres
les,
A
neu
Cou
Loui
gal
à l'E
faire
pôt.
comp
go,
qu'il
bassa
son a
prit p
form
leur
que p
licite
avis
res d
des d
doit
haut.
ti; &
ment
avoit

(e)
vent po
Père A
regard
Congo.
son arr
qué su

VI.

un reste de maladie dont Merolla n'étoit pas délivré ne lui permettant point de remonter si-tôt en Mer, il chargea le Père André d'entreprendre lui-même ce voyage. Comme la plupart des Bâtimens Hollandois sont fort bons voiliers, on ne fut pas surpris de le voir de retour en moins d'un mois. Il avoit expliqué sa commission au Gouverneur Portugais, qui avoit été charmé d'une ouverture si favorable au Commerce de Portugal. L'Auteur [pour faire voir que les Portugais se promettoient de grands avantages de ce Commerce,] observe en effet que dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Loanda, le Gouverneur l'ayant pressé, à son départ, d'obtenir du Comte de Sogno la liberté du Commerce, les Fermiers du Roi, qui se trouvoient présens, lui avoient représenté que le Commerce de Sogno étoit de peu d'importance, & ressembloit à ces grands arbres qui ne produisent que des branches & des feuilles; au-lieu qu'avec les feuilles, celui de Congo rapportoit des fruits.

A l'arrivée du Père André de Pavie, Dom Louis de Lobo, alors Gouverneur de Loanda, déclara au Conseil Royal qu'il souhaitoit qu'on lui rendît la Couronne de Congo. On la chercha long-tems sans la pouvoir trouver. Dom Louis en fit faire une d'argent [doré] à ses propres frais; & le Roi de Portugal ayant appris que l'ancienne étoit perdue, envoya ordre au Gouverneur & à l'Evêque d'approfondir entre les mains de qui elle avoit été déposée, & de faire punir rigoureusement ceux qui seroient convaincus d'avoir abusé de ce dépôt. Entre plusieurs services que Dom Louis de Lobo rendit à sa Patrie, on compte celui d'avoir jetté les premiers fondemens du Commerce avec le Congo, & d'avoir mis ce Royaume sous la dépendance du Portugal. La couronne qu'il avoit fait faire devoit être conservée précieusement pour l'arrivée de l'Ambassadeur. (e) [Mais quoique le Roi de Congo se fût engagé à faire partir son ambassade au mois d'Août, Merolla, qui se rendit alors à Loanda, n'apprit point que cette promesse eût été remplie.] Quelque-tems après, il fut informé par quelques Nègres, arrivés de Congo, qu'ils avoient rencontré dans leur route l'Ambassadeur avec une suite nombreuse. [Sa lenteur n'en étoit que plus surprenante]; lorsque les (f) Députés de Sogno, qui étoient venus féliciter le nouvel Evêque de Loanda sur sa promotion [à l'Episcopat], reçurent avis qu'il avoit été arrêté par l'ordre du Duc de Bamba, en traversant les terres de ce Prince, qui étoit ennemi du Roi de Congo & qui s'attribuoit même des droits sur sa Couronne (g). [Il fonda ses prétentions sur ce qu'il descendoit de Donna Anna, l'une de ces Reines rivales dont nous avons parlé plus haut.] Les Portugais apprirent du moins avec joie que l'Ambassadeur étoit parti; & leurs projets de Commerce auroient commencé à s'exécuter heureusement, s'ils n'eussent été suspendus par d'autres troubles. Le Gouverneur, qui avoit succédé à Dom Louis de Lobo, avoit entrepris la guerre contre la Reine

MEROLLA.
1688.

Il députa à Loanda pour la Couronne de Congo.

La Couronne de Congo se trouve perdue.

Dom Louis de Lobo en fait faire une autre.

L'Ambassadeur de Congo est arrêté par le Duc de Bamba.

(e) Au-lieu de ces trois lignes qui ne se trouvent point dans l'Original, on y lit, que le Père André, étoit trop peu instruit de ce qui regardoit le Voyage de l'Ambassadeur de Congo, pour pouvoir déterminer le tems de son arrivée. Mais que s'étant ensuite embarqué sur un petit Vaisseau qui étoit parti de

Loango, pour Loanda, il fit sçavoir au Gouverneur, que l'Ambassadeur arriveroit au Mois d'Août, & que cependant, le Mois d'Août vint, sans qu'on en eût des Nouvelles. R. d. E.

(f) L'Original ne parle que d'un Ambassadeur. R. d. E.

(g) Merolla ubi supra. pag. 668.

MEROLLA.
1688.

ne de Singa, qui avoit ravagé par le fer & le feu un Territoire soumis aux Portugais, & condamné à l'Esclavage le Seigneur Nègre & sa femme. Cependant les Missionnaires ne perdirent pas l'espérance de terminer l'affaire du Couronnement [sur-tout puisqu'André de Pavie y travailloit avec ardeur.]

PENDANT qu'ils y employoient tout leur crédit & tous leurs soins, le Supérieur [& les autres Pères de la Mission, entreprirent] de rétablir la Foi Chrétienne dans le Royaume de Kakongo. Le Gouverneur de Loanda [& la Chambre Royale] lui avoient offert de seconder une si belle entreprise [au risque même de perdre le peu de Commerce qu'ils faisoient dans ce Royaume], & s'étoient engagés à lui prêter les premiers Vaisseaux qui n'auroient pas de commission plus pressante. Mais cette entreprise échoua, par la dis corde de quelques Missionnaires Italiens & Portugais de différens Ordres (b).

Conversions
inombra-
bles.

D'UN autre côté [pendant que Merolla étoit à Loanda], la Congrégation de Propaganda Fide employa le Père de Monteleone, [ancien Compagnon de l'Auteur], à fonder un Couvent dans l'Isle de S. Thomas, pour servir comme d'entrepôt aux Missionnaires qui se destineroient au service de la Religion dans le Royaume de Congo. [Comme les Habitans de ces Pays s'imaginent que le Pape est un très-saint personnage, & que tous les Prêtres Italiens lui ressemblent à cet égard, ils ne se font aucun scrupule de les laisser pénétrer avec leurs habits de Cérémonie, jusques dans leurs appartemens les plus secrets. Mais ils refusent

(b) Le Traducteur a supprimé ce qui suit. Le Gouverneur témoigna beaucoup d'empressement pour avancer cette Affaire. L'Evêque de son côté fit paroître encore plus de zèle. L'Auteur les avertis, que pour ôter à ces Peuples tout sujet de jalousie & de soupçon, il étoit nécessaire que les Prêtres qu'on y enverroit, fussent non seulement Portugais, mais encore Italiens. Il sembla que les premiers ne se soucioient point que ceux-ci eussent aucune part dans cette Mission. Quoiqu'il en soit, un certain Chef du Couvent de Loanda, à ce que dit l'Auteur, ayant appris de Ferdinand Gomes, que le Roi de Kakongo étoit disposé à embrasser la Foi Romaine, se déterminâ à y aller, pour y prêcher. Dans ce dessein, il publia qu'il avoit reçu ordre de son Supérieur de se rendre à Kapinda, à la place de l'Auteur qu'une Maladie empêchoit de faire ce Voyage. Il obtint aussi du Supérieur des Capucins, des Lettres de recommandation, pour les Religieux de Sogno, qui lui firent un bon accueil. De-là il envoya un Prêtre Portugais qui étoit son Compagnon, à Kakongo, pour y conférer avec le Roi. Sans ce Prêtre Portugais, il n'auroit pas pu se flatter de la moindre espérance, parce qu'il n'entendoit pas la Langue de Congo, que celui-ci possédoit bien. Il ne put cependant point avoir audience du Roi, qui ne fit non plus

aucune réponse à la Lettre qu'il lui écrivit, au nom de son Supérieur. Désespérant donc de réussir, ils s'en retournèrent tous les deux à Loanda, couverts de honte.

Quelque tems après André de Pavie écrivit au même Roi, qu'il étoit disposé à l'aller baptiser dès qu'il auroit reçu ses ordres pour cela. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là qu'on apprit que le Roi de Portugal avoit ordonné que tous les Missionnaires étrangers, eussent à sortir des Pays de sa dépendance, & que tous les Couvents de Capucins fussent rendus aux Religieux de l'Ordre dont on a parlé plus haut (1). Cet Edict dérangeant toutes les mesures du Supérieur en question, qui jusqu'alors ne s'étoit pas embarrassé du Voyage d'André de Pavie, il commença à le prier instamment de l'entreprendre, dans l'espérance qu'il pourroit lui frayer les voyes, & lui faciliter les moyens de bâtir un Couvent dans ce Pays. Mais dès qu'André de Pavie fut arrivé, le Roy lui fit dire qu'il ne pouvoit pas le voir, parce qu'il avoit déjà donné sa parole à l'Auteur, qui devoit se rendre auprès de lui, non-seulement pour conférer sur des matières de Religion, mais encore pour prendre des arrangements sur le Commerce, & qui pour cet effet devoit amener un Marchand avec lui. R. d. E.

(1) Il n'est point fait mention de cet ordre & l'Auteur parle très obscurément de ce différend qui semble s'être élevé entre des Missionnaires de différens Nations & de différens Ordres.

refusent cette liberté aux Prêtres de toutes les autres Nations. Par ce moyen, & malgré tous les obstacles, les Conversions augmentoient de jour en jour, [& de si beaux champs ne manquoient que d'ouvriers pour leur culture.] L'Auteur rend témoignage qu'il avoit baptisé environ treize mille personnes de sa propre main, & qu'il en avoit fait entrer un grand nombre dans les liens d'un mariage légitime. On a remarqué, dans un autre lieu, qu'un Religieux du même Ordre en avoit baptisés plus de cinquante mille. Le Père Jérôme de Montefarchio assura l'Auteur, que dans l'espace de vingt ans il avoit conféré le Baptême à plus de cent mille Ames (i), entre lesquelles il nommoit le Roi, ou plutôt, dit l'Auteur, le Duc de *Kongobella*, tributaire du Roi de Makokko, le neveu du même Prince, & plusieurs autres personnes de la plus haute distinction (k). Un argument fort bizarre, que les Nègres incrédules employent contre le Baptême, c'est que l'Éléphant, [qui ne mange jamais de Sel, ce qui dans leur idée signifie], qui n'est pas baptisé, ne laisse pas de devenir fort gros & fort gras, & vit fort long-tems. Le Baptême, dans leur Langue, s'appelle *Minemungu*; terme qui signifie proprement, *assaisonner avec du sel béni*. Leur demande-t-on s'ils sont Chrétiens? ceux qui ont reçu effectivement le Baptême, répondent qu'ils le sont, parce qu'ils ont goûté le sel qui a été béni par le Prêtre. S'ils n'ont été baptisés qu'avec de l'eau, il semble qu'il manque quelque chose à leur satisfaction. Un Nègre obstiné, qui s'étoit toujours défendu d'embrasser le Christianisme par des raisons de cette nature, reçut le Baptême au lit de la mort, fut marié immédiatement avec une femme Chrétienne, & mourut trois jours après.

LA Reine de Singa & la plus grande partie de ses Sujets avoient été convertis par le Père Antoine *Laudati* de Gaëte. L'Auteur apprit d'un Capitaine Portugais, qui étoit alors à la Cour de cette puissante Reine, quelle voie le Missionnaire avoit employé pour toucher son cœur. Après mille instances inutiles, un jour qu'il étoit à s'entretenir avec elle, il lui tint ce discours: „ Quand je vois des Vallées si belles & si fertiles, ornées d'un si grand nombre de Rivières, & défendues contre les injures de l'air par des montagnes si hautes & si agréables, je ne puis m'empêcher de demander respectueusement à Votre Majesté, [à qui tout cela appartient]; Qui est l'auteur de tant de merveilles? Qui rend la terre féconde? Qui donne la maturité aux fruits? La Reine répondit: Ce sont mes Ancêtres. Votre Majesté, répliqua le Capucin, jouit sans doute de tout le pouvoir de ses Ancêtres? Oui, lui dit-elle, & ma puissance surpasse même la leur; car [outre ce qu'ils possédoient,] je suis [encore] Maîtresse absolue du Royaume de Matamba. Là-dessus, *Laudati* prit la première paille qui s'offrit à terre: Madame, dit-il à la Reine, faites-moi la grace d'ordonner à cette paille de se soutenir en l'air. La Reine détourna la tête, & parut entendre cette proposition avec dédain. Le Missionnaire renouvela sa demande, & lui mit dans la main cette paille,

(i) Malgré des Conversions si nombreuses, il ne paroît pas que la Religion de ces Convertisseurs ait fait de grands progrès dans ces Pays, ni même dans aucun lieu, où elle

n'est pas soutenue par la violence, & par la force

(k) *Mcrolla ubi sup.* pag. 669.

MCROLLA.
1688.

Argument
des Nègres
contre le Bap-
tême.

Comment
la Reine de
Singa fut con-
vertie.

MROULLA.
1687.

paille, qu'elle laissa tomber aussi-tôt. Il feignit de vouloir la reprendre; mais elle fut plus prompte que lui à s'en saisir. La raison, lui dit-il, pour laquelle cette paille est tombée, n'est pas que Votre Majesté lui ait ordonné de tomber. Mais peut-être se soutiendra-t-elle en l'air si Votre Majesté lui en donne l'ordre. Enfin la Reine voulut bien en faire l'épreuve; & la paille n'ayant pas laissé de tomber aussi-tôt: „ Que Votre Majesté apprenne, lui dit le „ Missionnaire, que ses Ancêtres n'ont pas été plus capables de produire ces „ belles Campagnes & ces Rivières, qu'elle ne l'est Elle-même d'obliger cette „ paille à se soutenir en l'air (1). [Ce raisonnement devint une conviction, qui porta la lumière dans l'esprit de cette Princesse.] Après avoir reconnu un Créateur tout-puissant, [ou une première cause de tout,] il fut aisé, dit l'Auteur, de lui faire embrasser de nouveau, la Foi Chrétienne [qu'elle avoit abandonnée. Elle mourut peu de tems après sa seconde Conversion.]

Histoire singulière d'un Capitaine François.

Comment il est délivré d'une étroite prison par quelques Nègres.

L joint à ce récit une histoire fort singulière, qui lui fut racontée à Mina par un Capitaine François, & confirmée par un Portugais, qui en avoit été témoin oculaire. Le François, faisant voile au long de la Côte d'Or, fut pris malheureusement par les Hollandois; [après avoir été conduit devant le Gouverneur, il fut mis en prison,] chargé de fers & gardé par trente Nègres vigoureux, avec la mort pour unique perspective. Le Chef de ces Nègres, charmé de la constance de son Prisonnier, & jugeant à sa physionomie qu'il étoit capable de discrétion, lui dit un jour: „ Je sçai que vous n'avez com- „ mis aucun mal, & je vois que vos ennemis pousent la rigueur trop loin, [puisque „ que non contents de vous avoir mis en prison, & depouillé de vos biens, ils „ veulent encore vous ôter la vie.] Voulez-vous m'avoir obligation de votre „ liberté? Je me sens porté à vous rendre ce service, par l'averfion que j'ai „ pour l'injustice & la violence. Cette proposition ranima le Capitaine. Il prit le Ciel à témoin, que celui qui auroit assez de générosité & de courage pour le délivrer, acquerreroit des droits immortels sur sa reconnoissance. Mais il parut douter de la possibilité de cette entreprise. Le Nègre lui expliqua ses vûes. Il avoit déjà gagné six de ses compagnons. Il se proposoit d'envoyer les autres. Le reste dépendoit d'un peu de hardiesse & de bonheur. Peu de jours après, il exécuta heureusement [la première partie de son dessein.] Ayant ouvert au François les portes de sa prison, il lui fit traverser pendant la nuit des bois fort épais; & le lendemain ils arrivèrent au Port où le Vaisseau du Capitaine étoit gardé. Les Hollandois de la garde furent surpris de le voir; mais le Nègre, qui passoit parmi eux pour homme de confiance, leur ayant dit que le Gouverneur avoit rendu la liberté au François, & leur en-voyoit ordre de lui restituer son Vaisseau, ils ne firent pas difficulté de le croire & d'ôter les fers à tout l'Equipage. [Ils se retirèrent ensuite après avoir reçu un petit présent de leur Prisonnier.] (m) Aussi-tôt qu'ils furent partis, le Capitaine ouvrit toutes ses caisses, & n'excepta rien des offres qu'il fit à ses libérateurs.

(1) Cet Argument est rapporté dans la Traduction Angloise d'une manière qui non-seulement lui ôte toute sa force; mais encore qui le rend absurde. Au reste la Conversion réelle ou

prétendue de cette Reine, est décrite fort au long par François Maria Gioja Napolitain.

(m) Angl. Le Capitaine se voyant maître de son Vaisseau. R. d. E.

béra
n'av
ven
lui,
sion
lever
les m
aux
voien
trèren
vé en
dre le
A P
d'équi
précie
deffou
rer [s
désier
balang
heureu
ner ses
merce,
six heur
Pilote &
demeur
dans l'e
prirent
lots, qu
moins,
ste, [qui
pancht
qui mon
à se déf
ses gens
le Chef.
avoit été
le Vaiffe
(n) Me
(o) An
(p) An
seau, & d
es, & de
(q) Il
(r) An
se faisoit un
Nègres lui
& mit à la
(s) Ang
(t) Ang

bérateurs. Mais ils refusèrent ses présens, parce que l'intérêt, lui dirent-ils, n'avoit point eu de part à leur résolution, & qu'ils n'avoient suivi que le mouvement d'une juste compassion. Ils lui offrirent même de s'embarquer avec lui, s'il vouloit accepter leurs services. Le François saisit volontiers l'occasion de leur marquer sa reconnoissance; & ne perdant point un moment pour lever l'ancre, il retourna droit en France, dans la crainte de retomber entre les mains de ses ennemis. Pendant le voyage, il s'efforça de faire connoître aux sept Nègres, par des caresses & des civilités continuelles, qu'ils n'avoient rien perdu au changement de leur condition. Les Matelots même entrèrent dans les sentimens de leur Chef. Enfin, lorsque le Vaisseau fut arrivé en France, tous les amis & les parens du Capitaine s'unirent à lui pour rendre les Nègres contents de leur sort (n).

Après avoir passé trois mois dans (o) l'abondance, leur Chef lui proposa d'équiper (p) un Vaisseau plus considérable, & de le charger de marchandises précieuses. Il lui promit de le conduire dans un Port de (q) Guinée, [au dessous de Mina, &] qui ne dépendoit pas des Hollandois, & de lui faire tirer [sans le moindre risque] un immense profit de son voyage. Comment se désier de sept hommes à qui l'on a l'obligation de la vie? Le (r) Capitaine ne balança point à se remettre en Mer, avec ses bienfaiteurs. [Sa Navigation fut heureuse.] Il prit des rafraichissemens dans l'Isle S. Thomas; & voulant tourner ses voiles vers la Guinée, il fut bien-tôt obligé d'attendre le vent de commerce, que les Portugais appellent *viracão*. Comme ce vent se lève de six en six heures avec la marée, tous les Matelots s'endormirent, à l'exception du Pilote & de deux autres. Les sept Nègres, qui méditoient un noir dessein, demeurèrent éveillés. Un d'entr'eux se mit à couper du bois avec une hache, dans l'espérance que le bruit favoriseroit l'entreprise de ses compagnons. Ils prirent ce tems en effet pour surprendre le Pilote & les (s) deux autres Matelots, qu'ils égorgèrent facilement. (t) Le reste devoit leur coûter beaucoup moins, puisqu'ils supposoient que tout le monde étoit endormi. Mais un Mousquetaire, [qui se réveilla heureusement,] donna l'allarme au Capitaine. [Elle se répandit aussi-tôt dans toutes les parties du Vaisseau.] (v) Les premiers Matelots qui monterent sur les ponts virent le commencement du carnage; & pensoient à se défendre, lorsque le Capitaine arrivant bien armé, avec la plupart de ses gens, fit main-basse sur les perfides. Il en tua quatre, entre lesquels étoit le Chef. Les trois autres, se voyant arrêtés, confessèrent que leur dessein avoit été de massacrer tout l'Equipage, & de retourner dans leur Patrie avec le Vaisseau; [qu'arrivés chez eux, ils se feroient fait honneur du tour qu'ils au-

MEROLLA.
1687.

Il emmené
ses Libéra-
teurs en Fran-
ce & les com-
ble de bien-
faits.

Il retourne
avec eux en
Afrique.

(n) Merolla ubi sup. pag. 678.

(o) *Angl.* en France. R. d. E.

(p) *Angl.* d'équiper de nouveau son Vaisseau, & de le charger de riches Marchandises, & de curiosités. R. d. E.

(q) Il y a dans l'Original *China*.

(r) *Angl.* Le Capitaine qui sçavoit qu'il se faisoit un grand Commerce au lieu que les Nègres lui indiquoient, équipa son Vaisseau & mit à la voile, en tournant à l'Est. R. d. E.

(s) *Angl.* & quatre Matelots. R. d. E.

(t) *Angl.* Ils se propoient de se défaire

de cette manière de tout le reste de l'Equipage. R. d. E.

(v) *Angl.* Le Capitaine, armé d'un coutelas & de deux paires de pistolets, trouvant sa porte barricadée en dehors, fut obligé de passer par les Sabords. Il trouva en arrivant sur les Ponts, qu'une partie de ses gens étoit tuée, & que les autres se défendoient encore. Il fit éveiller le reste de l'Equipage & tombant sur les Nègres, avec toutes ses forces, il en tua &c. R. d. E.

MEROLLA.
1688.

Il se rend
dans la Rivière
de Zaïre.

Il est encore
trompé par les
Négres.

Comment il
se venge.

roient joué aux Européens. Mais ils payèrent chèrement leur extravagance, car] Ils furent pendus sur le champ au grand mâc. Cette étrange aventure étant arrivée à la vûe de l'Isle S. Thomas, les Habitans tirèrent un coup de canon du rivage, pour demander quelque éclaircissement sur la cause du desordre. Le Capitaine fit arborer Pavillon blanc, & leur envoya des informations par sa chaloupe. S'ils admirèrent la perfidie des Nègres, ils ne furent pas moins surpris de leur adresse, & sur-tout de la constance avec laquelle il falloit supposer que ces misérables avoient nourri si long-tems leur détestable projet.

Après s'être sauvé d'un si grand danger, le même Capitaine avoit entrepris de se rendre à Sogno, pour voir la fameuse Rivière de Zaïre, & tenter par cette voie de pénétrer dans le Royaume des Abylins (x); [qui appartient au Prêtre Jean (y); quoiqu'il n'ignorât point, dit-il à l'Auteur, que le grand nombre d'Isles, qui bouchent le canal de cette Rivière [qui en reçoit plusieurs autres], rend la Navigation fort difficile aux grands Vaisseaux. Les Nègres du Royaume d'Angoy, dont il fut obligé de suivre les Côtes, [voyant le Vaisseau monté par des hommes tels qu'ils n'en avoient jamais vû,] lui envoyèrent un Canot, pour l'inviter à venir jeter l'ancre dans leur Port de Kapinda. Ensuite, apprenant que son dessein étoit de faire des Découvertes dans la Rivière (z), ils lui offrirent des guides pour cette expédition. Mais ils lui conseillèrent de ne pas toucher à Sogno, en l'assurant que les Habitans de cette Contrée haïssoient mortellement les Européens, & que depuis peu de années ils avoient eu la cruauté d'en massacrer un grand nombre (a). Quoiqu'il eût appris à se défier de tous leurs discours, il consentit à leur envoyer deux Matelots dans sa Chaloupe, avec une certaine quantité de marchandises. [Les Nègres les conduisirent dans l'intérieur du Pays, & partagèrent entre les Marchandises.] Quinze jours se passèrent sans qu'il entendit parler de leurs gens [ni d'aucun Commerce qu'ils eussent établi.] Mais les Nègres ne le soient pas, dans cet intervalle, [de lui faire de belles promesses] de venir chaque jour à bord, sous prétexte d'entretenir la bonne intelligence, & de s'y réjouir aux dépens de ses liqueurs & de ses provisions. [Enfin, commençant à craindre pour le sort de sa Chaloupe, il résolut d'éclaircir les raisons de cette lenteur par un coup de fermeté.] Un jour que le Mani de Kapinda étoit venu sur le Vaisseau avec sept des principaux Habitans, il le fit arrêter, & le fit toute sa suite; & les ayant chargés de fers, il leur déclara que si ses deux Matelots & ses marchandises ne reparoissoient pas immédiatement, non-seulement il les emmeneroit pour l'Eslavage, mais qu'il en enleveroit autant de Nègres qu'il en pourroit prendre dans leur Pays (b).

[TEILLE étoit la situation de ses affaires, lorsqu'il prit le parti de mouiller au Port de Sogno.] Les Capucins de la Mission pressèrent le Comte (c) d'employer son autorité pour lui faire retrouver ses deux Matelots & ses marchandises

(x) On verra dans la suite les fondemens de cette espérance. R. d. T.

(y) On est encore sollement persuadé dans certains Pays que le Roi d'Abyssinie est le Prêtre Jean.

(z) Angl. Ils lui firent sçavoir que s'ils vouloient entrer dans leur Port, ils y trouveroient des Esclaves & de l'Yvoire en abondance &

de plus qu'ils lui serviroient de guides pour son expédition. R. d. E.

(a) Angl. Le Capitaine pour les contenter. R. d. E.

(b) Merolla ubi sup. pag. 680.

(c) Angl. de lui rendre justice. La-dessus le Mani & les Compagnons furent saisis. R. d. E.

difes.
grand
Sogno
fourn
penda
de me
Eslav
doit à
ans il
endre
ire,]
ouver
la prés
MER
la subtil
ans à c
à leur fa
jamais.
LA m
il se vit
si, de ro
[à Loan
Baia, p
les Couve
l'occasion
veneur P
il entra de
sucrè & de
les jour
saut, il n
étoit un B
des Portug
dans une C
de maladie
toient les C
M (d) Mais
ait envoyés.
(e) Angl.
Angl.
uvent de
Angl.
dans Comp
L'anne, & à
nécessaire, à cause
peuvent pas les
Portugal, qui e

difes. Il vit reparoître en effet sa Chaloupe & ses Matelots; mais la plus grande partie des marchandises avoit été pillée par les Nègres. Le Comte de Sogno décida que, pour dédommagement, les Habitans d'Angoy devoient lui fournir douze Esclaves. [Ils reconnurent la justice de cette Sentence.] Cependant, comme ils ne se hâtoient pas de l'exécuter, le Capitaine se contenta de mettre à terre un de ses huit prisonniers, pour servir de guide aux douze Esclaves qui devoient lui être amenés à bord (d) & pendant qu'il les attendoit à Sogno, il fit le commerce avec tant d'avantage, que dans peu de tems il se vit une cargaison de trois cens Nègres, qu'il se proposoit d'aller vendre dans l'Isle Hispaniola. [Les Habitans d'Angoy négligeant de le satisfaire,] il paroissoit fort content, dit l'Auteur, d'avoir entre les mains le (e) Gouverneur de Kapinda; [& sa résolution étoit de le mener en France] pour le présenter au Roi, dans l'habillement de son Pays.

MEROLLA ne s'est étendu sur ces événemens, que pour faire connoître la subtilité & la malice des Nègres. Il ajoute qu'ils employent tout leur tems à chercher les moyens de tromper; mais que si l'on parvient néanmoins à leur faire abandonner ces vicieux principes, il est rare qu'ils y retombent jamais.

LA maladie de l'Auteur n'ayant point diminué [depuis cinq ou six mois], il se vit dans la nécessité de quitter l'Afrique; résolu, s'il se rétablissoit au Brésil, de retourner sur le champ dans le Royaume de Congo. Il s'embarqua [à Loanda] sur un Vaisseau Portugais, qui le transporta heureusement à Bria, principale Ville du Brésil (f). Les soins qu'on prit de sa santé dans les Couvens de son Ordre, eurent peu d'effet pour sa guérison. Il (g) saisit l'occasion d'un Vaisseau arrivé d'Angola, qui conduisoit à Lisbonne le Gouverneur Portugais de Massangano.] Après une Navigation de trois mois (h), il entra dans le Tage, avec une flotte de dix-huit (i) Vaisseaux, chargée de sucre & de tabac.

Les jour touchoit à sa fin lorsque cette Flotte arriva au Port. De tant de Vaisseaux, il n'y en eut que trois qui purent y entrer avant la nuit (k), entre lesquels étoit un Bâtiment François, qui avoit fait une partie du voyage sous le convoi des Portugais. A la pointe du jour, un Médecin de Lisbonne s'en approcha dans une Chaloupe, pour s'informer, [suivant l'usage], s'il n'y avoit point de maladie contagieuse à bord. Le Capitaine François s'étant imaginé que c'étoient les Officiers de la Douane, se hâta de cacher dans la chambre des poudres

(d) Mais il ne parvint pas qu'on les lui ait envoyés.

(e) Angl. un Gouverneur Nègre. R. d. E.

(f) Angl. Il y passa quelque-tems, dans un Couvent de Capucins François. R. d. E.

(g) Angl. Ces Religieux engagèrent un de leurs Compatriotes à conduire l'Auteur à Lisbonne, & à lui faire avoir une Loge convenable, à cause de sa Maladie. Il ne voulut cependant pas le prendre en qualité de son Chapelain, pour ne pas se soumettre aux Loix de Portugal, qui dépendent à tout Capitaine de

mettre à la Voile, sans un Ecclesiastique revêtu de cet Emploi. Mais le Gouverneur de Massangano, qui étoit venu d'Angola sur le même Vaisseau, le pria de l'accompagner en Portugal. Il accepta cet offre avec reconnaissance. R. d. E.

(h) Angl. Il arriva à la hauteur de Lisbonne. R. d. E.

(i) Angl. vingt-huit. R. d. E.

(k) Angl. savoir celui que l'Auteur montoit, le Vaisseau François, & un autre. R. d. E.

MEROLLA.
1683.

Il emmena en France le Gouverneur de Kapinda.

Caractère artificieux des Nègres.

L'Auteur retourne en Europe par le Brésil.

Perte d'un Vaisseau François dans le Port de Lisbonne.

travagance, aventure d'un coup de casse du desinformation pas moins alloit supprojet.

avoit entre, & tente qui appartient que le grand goit plusieurs

Les Nègres, [voyant en vû,] lui e par Port de Kap couvertes dans

Mais les Habitans depuis peu de

(a) Quo à leur envie de marchandie gèrent entrâit parler de Nègres ne la

elles] de ve lligence, & nfin, comme air les raisons de Kapinda ont t arreter, l'ad que si ses dent, non-seuls autant de Né-

parti de moult-ante (c) d'em & ses marchan-

de guides pour la pour les contem-

eg. 680. Justice. La-desta furent faisis. R. d. E.

MEROLLA.
1688.

Accueil que
Le Roi de Por-
tugal fait à
l'Auteur.

L'Auteur se
rend à Gènes.

Son Bât-
timent est arrêté
par un Vaif-
seau de guerre
François.

dres, une grosse quantité de tabac. Mais [dans la précipitation de ses mou-
vemens,] il laissa tomber quelques étincelles, qui mirent le feu aux poudres,
& firent sauter (1) une partie du Vaisseau. L'eau pénétrant aulti-tôt par
une infinité d'ouvertures [dans ce Vaisseau délabré, il coula à fond dans un
instant.] On ne put sauver de l'Equipage que ceux qui s'avoient nager, [dont
les uns gagnèrent le rivage & les autres] furent reçus dans des Barques. (m)
L'Auteur remarque pieusement que le Public attribua cette disgrâce à l'irréli-
gion du Capitaine, qui n'avoit point de Chapelain à bord (n).

EN descendant au rivage, Merolla [& François de Pavie se rendirent
à la Cour], où il reçurent un accueil si gracieux du Roi de Portugal, que ce
Prince fit l'honneur à Merolla de baisser sa robe & de se tenir debout
[par respect pour eux, &] la tête découverte, pendant tout le tems qu'il s'en-
tretint avec lui. Il lui parla de l'État des Missions, [du zèle] de son Ordre, &
sur-tout [de la merveilleuse charité] des Missionnaires Italiens, qui comme il
avoit été souvent informé, avoient fait beaucoup de bien dans le Royaume de
Congo, &] pour lesquels il déclara qu'il avoit tant de respect, qu'ayant défendu
(o) l'entrée des Pays de sa dépendance en Afrique, à tous les Prêtres étrangers,

il ne prétendoit pas que les Capucins Italiens fussent compris dans cette loi (p).
DE Lisbonne, l'Auteur fit voile à Gènes sur un Vaisseau Génois, nom-
mé *la Sainte-Rose*. Au moment qu'on se croyoit prêt d'entrer dans le
Port, un vent furieux repoussa le Bâtiment vers la Mer. On se rappo-
choit le matin de la Côte, lorsqu'un Vaisseau de guerre François, s'avancant
pleines voiles, donna ordre au Capitaine de lui envoyer sa Chaloupe. Les Gé-
nois continuèrent leur route, sans faire beaucoup d'attention à cet ordre. Mais
le Capitaine François leur fit entendre que leur Bâtiment étant un Vaisseau de
guerre, il étoit obligé, par sa commission, de faire venir leur Commis-
sionnaire sur son bord ou de les couler à fond. Ils furent d'autant plus confus
de cette menace, que le jour précédent ils avoient déchargé leur artillerie
à la vûe de Gènes. [Ils n'avoient gardé que treize Canons chargés pour saluer
Croix de cette Ville.] Leurs mousquets avoient été portés dans la chambre de

(1) *Angl.* la Poupe. R. d. E.

(m) *Angl.* L'Auteur a soin de nous aver-
tir que le petit Peuple, (il n'ose pas dire les
Gens de distinction) &c. R. d. E.

(n) *Merolla ubi sup.* pag. 684.

(o) *Angl.* l'Exercice de leurs Fonctions,
dans ces Pays conquis en Afrique. R. d. E.

(p) Le Roi de Portugal, avoit fait depuis
quelque tems des Loix somptuaires contre le
luxu excessif des Habits. Les Marchands Fran-
çois avoient accoutumés d'introduire, chaque
Année de nouvelles Modes dans les ajuste-
mens. Des poupées habillées selon ces der-
nières modes, & exposées en Public, leur pro-
curoient un prompt débit de leurs Marchan-
dises. Comme tout l'argent du Royaume passoit
de cette manière entre les mains des François,
Le Roi, pour en empêcher la sortie, en re-
haussa la valeur. Mais les Marchands eurent
l'adresse de rendre cet Expédient inutile, en
enchérissant leurs Marchandises, dont les Portu-
gais étoient tellement infatués, qu'ils les ache-

toient à tout prix. C'est ce qui engagea
le Roi à publier un second Edit, qui défendoit
à tous ses Sujets de porter ni soie, ni
ni Argent, & qui les réduisoit aux étoffes
des Manufactures du Pays. Les Chapelains
des Bas étrangers étoient pareillement défen-
dus. Ce Prince pour engager d'autant mieux
ses Sujets à se conformer à sa volonté, leur
donna lui-même l'exemple. Il établit des Com-
missaires chargés de faire venir de Venise
d'ailleurs les Etoffes de soie, d'or & d'ar-
gent, nécessaires pour le Service de l'Église.
& ordonna qu'on les marquât d'un Sceau
pour empêcher qu'on n'en fit entrer, sous
prétexte, une trop grande quantité. Par ces
sages réglemens, le Roi vint à bout de rap-
procher de ses Etats, & des Pays conquis, ces
dépendances superflues. Il seroit à souhaiter, de
l'Auteur, que les autres Nations imitassent
cet Exemple si propre à arrêter les progrès du Luxe
& du Vice. R. d. E.

(q)
préparé
& rangé
sagers de
l'effet de
duquel
R. d. E.
(r)
pour pro-
gement
de la S.
R. d. E.

VI.

mes, & les Matelots s'étoient déjà revêtus de leurs meilleurs habits pour entrer dans le Port. (q) Cependant l'importance de leur cargaïson les faisoit balancer à se soumettre; & les Officiers, désespérés de cette rencontre, parloient de tout mettre au hazard pour gagner l'entrée du Port en se défendant. [Les Matelots dit l'Auteur, & les Soldats, faisoient de tous côtés un vacarme si épouvantable, qu'il croioit être en Enfer.] (r) Heureusement le Capitaine François, surpris de leur lenteur, eut assez de modération pour leur envoyer demander de plus près qui ils étoient. Son frère, qu'il chargea de ses ordres, reconnut en approchant qu'ils étoient Génois, & (s) leur reprocha le danger auquel ils s'étoient exposés sans raison, puisq. Génes étoit en paix avec la France. Ils répondirent que sur Mer on devoit être en garde contre toutes sortes d'accidens, & qu'on voyoit tous les jours des Pyrates arborer un faux pavillon. L'Officier François leur (t) déclara qu'ils n'avoient rien à redouter de leurs amis, mais que le Capitaine son frère étoit en course pour enlever les Matelots de sa Nation sur tous les Vaisseaux qu'il pourroit rencontrer, & que s'ils en avoient à bord il leur conseilloit de les rendre de bonne grace. Ils souffrirent sans peine qu'on en fit la recherche, & ceux qui se trouvoient parmi eux, furent rendus immédiatement; après quoi le Vaisseau François ne tarda point à s'éloigner. Il auroit été fâcheux pour les Génois de (v) rencontrer un Vaisseau de cette grandeur qui eut été moins disposé à les épargner. Outre quantité de marchandises précieuses, ils avoient à bord plus d'un million & demi [en Espèces;] pour le compte de divers Marchands, & beaucoup d'argent en lingots. Ils portoient d'ailleurs de grosses sommes qui avoient été levées en Espagne, & qui devoient être transportées à Rome pour la Canonisation de deux Saints Espagnols (x).

L'AUTEUR conclut son Ouvrage par une Relation des souffrances du Père André de Butti & du Père Pierre de Sestola, deux Millionnaires Capucins, [qui avoient rendu de longs services à la Religion dans le Comté de Sogno.] Dom Pedro, qui régnoit alors dans cette Contrée, les fit un jour appeler, & leur demanda pourquoi les Payens avoient de la pluie de reste dans les Pays voisins, tandis que ses Etats, où le Christianisme étoit florissant, n'en recevoient pas une goutte. Les Nègres idolâtres en attribuoient la cause à quelques Reliques que le Père André portoit sur lui, & publioient qu'aussi long-tems qu'on lui permettroit de les conserver, il ne falloit s'attendre qu'à des années stériles. Enfin le Comte ébranlé par ces vains discours ordonna au Père André de s'en défaire, & lui déclara que si le jour suivant se passoit sans pluie,

tous

(q) *Angl.* Cependant deux des Officiers préparèrent toutes les Armes qu'ils avoient, & rangèrent en bataille sur les Ponts, les Passagers & les Matelots, attendant dans cet état l'effet des menaces de l'Ennemi aux ordres duquel ils avoient absolument refusé d'obéir. R. d. E.

(r) *Angl.* A la fin le Capitaine François, pour prévenir les fâcheuses suites d'un engagement trop précipité, envoya son Frère à bord de la *S. Rose*, pour sçavoir qui ils étoient. R. d. E.

(s) *Angl.* & voyant les préparatifs qu'ils avoient fait pour le Combat, à quoi bon tout cela leur cria-t-il. R. d. E.

(t) Voyant les Ponts couverts de Monde, il leur demanda combien ils étoient. Quatre cens en tout répondirent-ils, ce qui étoit vrai. Il leur déclara enfin que son Frère avoit ordre de son Maître de demander tous les François excepté les Marchands &c. R. d. E.

(v) *Angl.* d'en être venus à un Combat avec ce Vaisseau François. R. d. E.

(x) *Merolla* ubi sup. pag. 682. & suiv.

MEROLLA.
1683.

Eclaircissement qui le met hors de danger.

Richesse du Vaisseau Génois.

Conclusion de l'Ouvrage de Merolla.

MEROLLA.
1688.

Pluie mira-
culeuse.

(y), tous les Millionnaires devoient craindre sa vengeance. Le Ciel étoit alors extrêmement clair, & ne le fut pas moins jusqu'à minuit. Mais (x) les ferventes prières des Millionnaires en firent descendre une pluie abondante. Malgré cette faveur miraculeuse, [dont on ne fut redevable qu'aux seules prières des deux Millionnaires, au moins si on veut les en croire,] le Comte (a) refroidi pour la Religion (b), [les accusa de méditer des projets pernicioeux,] & leur proposa de purger leur innocence par le serment du Khilomba. La juste horreur qu'ils témoignèrent pour ces pratiques infernales, les (c) fit chasser du Pays, avec des violences si barbares, qu'elles coûtèrent la vie au Père André de Butti [qui mourut peu de tems après à *Benquilla* ou *Benguela*, qui étoit le lieu de sa Mission L'Auteur cite pour témoin de tous ces événemens, *Cornelius Van Wouters*, (d)] Capitaine Hollandois (e).

(y) *Angl.* lui & son Compagnon passeroient mal leur tems. R. d. E.

(z) *Angl.* lorsque tout-d'un-coup le Ciel se couvrit de Nuages, & répandit assez de Pluie pour mettre la Terre en état d'être ensemencée. R. d. E.

(a) *Angl.* ne se fouchant pas de les souffrir plus long tems dans ses États. R. d. E.

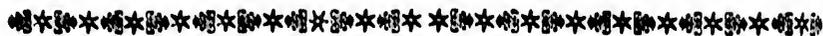
(b) Est-il vraisemblable, que le Comte eût voulu les chasser, s'ils avoient opéré un pareil miracle? N'est-il pas plus apparent que n'ayant pu obtenir de la Pluie comme ils s'en

étoient vantés; le Comte reconnût par-là leur imposture, & les punit comme ils le méritoient?

(c) *Angl.* fut causé, qu'on les faisoit, qu'on leur fit souffrir les plus cruels traitemens, qu'on les traîna par les rues; & qu'après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils avoient, on les chassa du Pays. R. d. E.

(d) *Angl.* Religieux de l'Ordre de S. François. R. d. E.

(e) Merolla ubi sup. pag. 685.



CHAPITRE IV.

Voyage de Jacques Barbot le jeune & de Jean Cafeneuve à la Rivière de Congo & de Kapinda.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Introduction.

Qualité de
l'Auteur.

[LE nom de Barbot, quoique François dans son origine, tient un rang distingué entre les Voyageurs Anglois. On a vû paroître successivement les Relations de Jean & de Jacques Barbot, deux frères, que les troubles de la Religion avoient fait passer en Angleterre, & qui s'y étoient procuré des établissemens considérables par leur habileté dans le Commerce.] (a) Jacques Barbot le jeune, fils de Jacques & neveu de Jean, ne fut pas plutôt sorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux sur ces deux exemples domestiques, il se proposa la gloire & la fortune par les mêmes voies. Il s'embarqua sur le *Dom Carlos de Londres*, en qualité de Supercargo. Jean Cafeneuve, dont le nom se trouve associé au sien, étoit Contre-Maître du même Vaisseau. A leur retour, Jean, oncle du jeune Barbot, se chargea de mettre en ordre le Journal de leur Navigation, & le publia dans l'Histoire de ses propres voyages. Cette Relation [outre

(a) *Angl.* Jacques Barbot étoit Fils de Jacques & Neveu de Jean Barbot qui a fait la *Description de la Guinée*, (elle n'a que 17. pages) dans laquelle il a inféré cette Relation qu'il a

tirée du Journal de son Neveu & de celui de *Cafeneuve*. Le premier étoit Supercargo, & celui-ci Contre-Maître du Vaisseau *Dom Carlos de Londres*. R. d. E.

[o
ge
&
les
qu'
Fra
(
vôc
rafr
vari
de P
T'en
L
ment
nail,
prit u
Nord
Bâtim
milles
se vit
avec
ON
fort fa
quante
da, qu
à l'Oue
Est, (
dix-sep
près d
la Mer
parce
jour,
on éto
ze (i)

(b) C
dans l'O
(c) C
vant du
le milieu
ment; e
bruit. R
(d) C
il n'avoit
(e) C
ge à la F
la Côte
(f) C
Nord. R
(g) C

☞ [outre qu'elle est la seule que l'on ait d'un Vaisseau Anglois qui ait fait le Voyage de Congo] contient un grand nombre de remarques utiles, sur le Commerce & la Navigation de l'Afrique. On conserve ici l'ortographe de Barbot pour les noms Africains, parce qu'on n'a point d'autre règle pour les vérifier, quoiqu'il paroisse qu'en écrivant en Anglois, l'Auteur s'est attaché à la prononciation Française. [Barbot mourut aux Barbades, à son retour.]

☞ (b) Il partit des Dunes le 8 d'Avril 1700. En arrivant le 11 de Mai à la côte de Madère, où le Vaisseau relacha pour se procurer [du vin & d'autres] rafraichissemens, Barbot leva le plan de la Ville de *Funchal*. On trouva ici la variation de trois degrés trente minutes Ouest. Le 14 de Mai on eut la côte de Palma & de Ferro, deux des Isles Canaries. On découvrit aussi le Pic de Ténérife, qui se présentoit à l'Est-Nord-Est, au-dessus de l'Isle de Gomère.

Le 18, à minuit, une Baleine passant sous le Vaisseau, heurta fort rudement contre (c) le milieu de la quille. Le Pilote, qui étoit alors au gouvernail, assura (d) qu'il avoit été plus d'une minute sans mouvement. Le 23 on prit une grosse Dorade; & le 24, à douze degrés cinq minutes de latitude du Nord [& à un degré seize minutes de longitude de Ferro,] on découvrit deux Bâtimens (e) qui paroissent faire voile avec différens vents, à deux ou trois milles de distance. Le 29, à neuf degrés (f) trente minutes du Nord, on se vit environné d'une multitude de Marfouins, dont on ne prit qu'un seul, avec un croc de fer. A peine fut-il blessé que tous les autres prirent la fuite.

☞ ON passa la Ligne le 19 de Juin, [le 22 on nettoia le Vaisseau, qui étoit fort sale, n'avançoit que lentement;] & le 24 on se trouva vers quatre degrés cinquante-six minutes [de latitude] du Sud, c'est-à-dire, à la hauteur de Kapinda, qui étoit le terme du voyage. Mais on en étoit à plus de six cens lieues à l'Ouest, avec le chagrin de ne pouvoir résister aux vents Est-Sud-Est & Sud-Est, (g) qui devenoient plus impétueux de jour en jour. Le 3 de Juillet, à dix-sept degrés quarante-six minutes [de latitude] du Sud, on crut être fort près des Basses qui partent du Cap-Abrolho, au Brésil, & qui s'étendent dans la Mer l'espace de cinquante lieues à l'Est. L'attention du Pilote redoubla, parce qu'il connoissoit la grandeur du danger. Les vents changeant chaque jour, du Sud à l'Est & quelque-fois au Nord-Ouest, on porta au Sud. Le 24 on étoit à trente-un degrés vingt minutes de latitude du Sud (h), & à quinze (i) degrés cinquante-sept minutes de longitude Est de Ferro. [Le vent étoit Nord

(b) C'est ici que commence la I. Section, dans l'Original.

(c) *Angl.* contre leur Vaisseau, en s'élevant du fond de la Mer, & précisément sous le milieu de la quille. Ils la virent distinctement; elle plongea ensuite avec un très grand bruit. R. d. E.

(d) *Angl.* que pendant plus d'une minute il n'avoit pu le faire tourner en aucun sens.

(e) *Angl.* dont l'un qui avoit pris sa charge à la Rivière de *Gambra*, étoit destiné pour la Côte d'Or. R. d. E.

(f) *Angl.* quatre minutes de latitude du Nord. R. d. E.

(g) *Angl.* qui les écartèrent fort-loin, du

côté du Sud. La Mer étoit agitée, & les Vents variables. R. d. E.

☞ (h) Ils avoient porté au Sud, à trois degrés du Cap de Bonne-Espérance; trois degrés plus au Sud que n'avoit fait l'Amiral Job qui étoit parti du Brésil au mois de May 1641, pour la Conquête de Loanda; & deux degrés vingt minutes plus au Sud, que le Père Angelo, mais moins que n'avoit fait Merolla. Ce qui fait voir que les Vaisseaux qui vont aux Royaumes de Congo & d'Angola, sont ordinairement emportés assez loin au Sud-Est avant que de gagner les véritables Vents alizés.

(i) *Angl.* cinq. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Son départ.

Evénemens
de sa Naviga-
tion.

Basses d'A-
brolho.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Nord-quart-d'Ouest.] Ils virent des Pintades, & plusieurs autres Oiseaux dont quelques-uns étoient de la grosseur d'un Coq-d'Inde (k).

LE 25 de Juillet, ils portèrent à l'Est-Nord-Est, avec un vent frais, la mer étant agitée & le temps gris. Il plut ensuite beaucoup pendant deux jours. Le 27. se trouvant à trente degrés six minutes du Sud, ils eurent de la Grêle, de la Pluie, & des Eclairs, quoiqu'il fit froid. Depuis le 28 jusqu'au neuf d'Août, les Vents continuèrent d'être variables avec un temps de brume, & gris. Etant alors à 23 degrés 27 minutes, du Sud.

LE 9 d'Août, on se trouva comme environné d'une multitude d'Oiseaux, qui avoient le ventre blanc, les ailes longues & pointues, de la grosseur d'un pigeon, bruns sur le dos, qui voloient ou nageoient fort près du Vaisseau, & qui prirent enfin la fuite. [L'observation fit trouver vingt-trois degrés vingt-sept minutes de latitude du Sud, & trente-un degrés cinquante-quatre minutes de longitude de Ferro.] On passa le Tropique du Capricorne [avec un vent frais,] sans se croire à plus de quinze lieues de la Côte d'Afrique. Le 10 on apperçut un Palmier flottant, & quantité des mêmes Oiseaux. On eut le même spectacle le jour suivant. L'eau de Mer parut avoir changé de couleur. Le 13, l'observation donna seize degrés cinq minutes de latitude [du Sud.] On découvrit un grand nombre de certains

Oiseaux nom-
més Gornets.

Oiseaux, que les François nomment Gornets, & qui ne s'écartent jamais de la Terre; [ce qui fit juger qu'on n'en n'étoit pas fort loin.] Le 14, [vers une heure & demie,] on eut la vue des Terres d'Afrique, qui s'étendoient du Sud-Est quart de Sud au Nord-Est quart de Nord, à cinq ou six lieues du Vaisseau. [la Terre double en quelques endroits. Le rivage est élevé, & on y découvre çà & là, des Rochers blancs, environnés de beaucoup de bois flottant.]

Position du
Cap Nègre.

CETTE partie de l'Afrique porte le nom de *Mataman* ou *Cimbebas*. [On découvre, par intervalles, des montagnes blanches. On jugea, faute d'observation, qu'on étoit à quinze lieues au Sud du Cap-Nègre, qui, suivant l'opinion la plus commune, est à seize degrés trente minutes de latitude du Sud. Cependant les Cartes diffèrent sur cette position. Quelques-unes la placent à quinze minutes, & d'autres à seize degrés.]

Divers Ani-
maux.

PENDANT les deux ou trois derniers jours on avoit eu quantité de Balcons & de Souffleurs autour du Bâtimement; sur-tout la nuit du quatorze au quinze, qu'on en vit trois ou quatre à fort peu de distance, s'agitant avec un bruit prodigieux. On supposa que ces terribles Animaux étoient attaqués par d'autres poissons aussi monstrueux, qui se nomment *Epées* ou *Empereurs*, & qui font leurs mortels ennemis:

On arrive à
la vue de la
Terre. Ses ap-
parences.

LE 15 au matin, on ne se trouvoit plus qu'à deux lieues & demie ou trois lieues de la Terre. Elle est assez haute au rivage, & double en plusieurs endroits, avec quantité de petits monts pointus [& quatre ou cinq Tables de terre,] [qui s'élèvent un peu au-dessus de la seconde terre.] On n'avoit pas trouvé de fond pendant la nuit, [avec une sonde de soixante-dix brasses.]

VERS midi, on découvrit une assez haute montagne, noire & ronde, environ trois lieues au Sud-Est, qu'on prit pour le Cap-Nègre. [La hauteur de la Terre en cet endroit est à-peu-près la même qu'entre Torbay & Plymouth,] quoique

quoique plus basse au rivage même, mais fort escarpée & de couleur rougeâtre. On fit voile au long de la Côte, vers le Nord-Nord-Est, & pendant l'espace de quatre lieues, elle parut coupée par quantité de petites Bayes bordées de sable. La terre est plate aux environs, sèche, stérile, & n'offre que des ronces dispersées (1).

LE 16, ayant tenu la même route [tout le long de la Côte, qui étoit encore plus basse que la précédente,] on continua de découvrir une terre fort stérile, sans aucune apparence d'arbre ou de buisson [fort avant dans le Pays.] Dans le cours de la nuit on avoit rencontré pendant deux lieues une multitude infinie de Marfouins; [pendant une heure ils tirèrent vers le Sud, se tenant fort serrés entr'eux.] La nuit d'apparavant on avoit pris, sur le Vaisseau, un Oiseau nommé le Faucon-Mosquite, de la grosseur d'une allouette & de la couleur d'une Bécasse, il a les yeux grands, le bec court & fort large, [les pieds d'un moineau,] & tire son nom des Mosquites, espèce de coulins dont il fait sa nourriture. On trouve un grand nombre de ces Oiseaux dans la Nouvelle Angleterre. [La terre, qu'on continuoit de côtoyer, ne parut pas si haute ce jour-là que le précédent.]

LE 17, on trouva, par observation, douze degrés quinze minutes de latitude du Sud. La course fut au Nord-Nord-Est, à six ou sept lieues de la terre, avec une nombreuse escorte de Baleines & de Souffleurs. Vers le soir, on tua d'un coup de croc un gros & hideux poisson, nommé le Soleil, [dont Barbot crayonna aussi-tôt la figure.] Il étoit long (m) d'un pied; large de trois, & presque ovale (n). Sa tête étoit petite, & couverte d'une petite peau très-dure, couleur de chagrin brun. Il avoit, des deux côtés, deux nageoires, qui se remuoient avec beaucoup de lenteur [& qui n'étoient pas plates.] Les Matelots en firent cuire à l'eau les meilleures parties, & les trouvèrent excellentes. La chair est d'un blanc de lait. Elle se lève en écailles, comme celle de la Morue, & ressemble à la Raye pour le goût [Elle étoit très-coriace, peut-être parce qu'elle étoit trop fraîche.] Le foie, qu'on fit bouillir, rendit environ trois pintes d'huile. Les Matelots firent cuire aussi les entrailles, & les vantèrent comme un mets délicieux.

LE 18, vers midi, on découvrit une petite Baye sablonneuse, à la distance d'environ quatre milles. Comme on avoit remarqué, pendant les deux ou trois nuits précédentes, que les Nègres allumoient du feu sur le rivage, on jugea que c'étoient des signaux par lesquels ils invitoient le Bâtiment à s'arrêter. Quelques Matelots furent envoyés dans la Pinasse, pour observer les propriétés du Pays. Mais l'agitation des flots étoit si violente au long du rivage, qu'il leur fut impossible d'en approcher. Cependant trois d'entr'eux gagnèrent la Côte à la nage & s'avancèrent un peu dans les Terres. Ils y découvrirent cinq ou six petites huttes, mais sans Habitans; & pour toutes richesses, quelques pièces de Requin séché, avec des crocs ou des hameçons pour la pêche. Ils jugèrent que la crainte avoit fait prendre la fuite aux Pêcheurs Nègres lorsqu'ils avoient aperçu la Pinasse. Le hazard leur ayant offert

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Multitude
de Marfouins.

Faucon-Mos-
quite.

Poisson nom-
mé le Soleil
de Mer.

Quelques
Matelots ten-
tent de des-
cendre au ri-
vage.

Leur récit.

(1) Barbot, ubi sup. pag. 498.

(m) Angl. de près quatre pieds. R. d. E.

(n) Angl. Il avoit une tête monstrueuse,

de grands yeux ronds, & une petite bouche.
R. d. E.

(o) Barbot, ubi sup. pag. 499.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Trois Caps
& leur position.

Le Capitaine descend au rivage.

Il marche dans les Terres. Ce qu'il y rencontre.

fert quelques petits Canots, que les Anglois appellent *Bark-logs*, c'est-à-dire, *Pièces d'écorce*, ils s'en servirent pour retourner à la Pinasse, [qui s'étoit arrêtée au-delà des plus grosses vagues.] Ils rapportèrent que le Pays leur avoit paru stérile & pierreux, & qu'on y voyoit à peine quelques petits arbres & quelques ronces. La terre étoit sablonneuse vers la Mer, & le rivage coupé par de petits monts blancs assez escarpés, entre lesquels on découvroit de petites Bayes sablonneuses.

LE 19, vers midi, on découvrit [dans le Royaume de Benguela] au Nord-Nord-Est une Pointe haute & escarpée, qui s'abaisse à l'Est dans l'intérieur des terres, & qui ne ressembleroit pas mal à la Pointe de Portland en Angleterre, si elle ne s'étendoit moins dans la Mer. On continua d'avancer l'espace de plusieurs lieues au Nord-Nord-Est, à deux milles du rivage. La terre, au Nord, forme trois Pointes ou trois Caps, [dont l'un se présente au Nord-Nord-Est demi-Nord, celui du milieu au Nord-Nord-Est, & le troisième au Nord-Est quart de Nord.] Celui qu'on a comparé à la Pointe de Portland, faisoit face à l'Est-Sud-Est dans le Royaume de Benguela. Il a du côté du Sud une Baye sablonneuse, & des Basses pierreuses sur lesquelles la Mer se brise avec un bruit terrible. Au Nord du même Cap est une autre Baye, dont l'accès est plus facile; mais le Pays aux environs paroît stérile & désert. On y mouilla vers le soir, sur un fond de douze brasses, [sur un terrain bourbeux & sablonneux], dans la résolution de ne pas pénétrer plus loin sans avoir acquis plus de connoissance du Pays. L'observation, fit trouver onze degrés trente-neuf minutes du Sud.

(p) A six heures du matin, le Capitaine se rendit au rivage, dans la Barque longue, accompagné de vingt-deux hommes armés. L'agitation de la Mer, au long de la Côte, l'ayant forcé de jeter l'ancre au-dessous des vagues, quelques Matelots gagnèrent la terre à la nage. Ils y trouvèrent deux Canots, d'un bois nommé *Mapou*, ou plutôt deux radeaux, composés de petites pièces de ce bois jointes ensemble, terminées en pointe, & relevées sur les aîles par d'autres pièces [d'environ sept pouces de hauteur.] Ils les amenèrent à la Barque, pour transporter leurs compagnons au rivage. Ce ne fut pas sans peine & sans danger. La plupart furent renversés dans les flots; mais ils en furent quittes pour faire sécher leurs habits. Ils s'avancèrent [avec leurs Armes] dans les Terres, l'espace d'environ trois milles, sans découvrir aucune apparence de maisons ni d'Habitans. Ils observèrent seulement quelques pièces de terres qui paroissent avoir été brûlées nouvellement, & qui conservoient encore un reste de chaleur. Ils virent aussi plusieurs petits sentiers, dans lesquels [Barbot, qui étoit de la troupe,] distingua pendant plus d'un mille & demi des traces de pied d'homme. Ensuite ils arrivèrent près d'un gros rocher, qui formoit une caverne en forme de voûte. Ils y entrèrent tous; mais ils n'y trouvèrent que des pierres. (q) Le Capitaine auroit souhaité de pénétrer plus loin, s'il n'avoit eu parmi ses gens un scorbutique, qui, n'ayant pas la force de soutenir une si longue marche, vouloit retourner seul au rivage. Les autres prirent le parti de l'accompagner, dans la crainte (r) qu'il ne rencontrât quelques

(p) *Angl.* le 20^e. au matin.

(q) *Angl.* ils auroient pénétré plus loin.

R. d. E.

(r) *Angl.* qu'il ne lui arrivât quelque mal.

heur. R. d. E.

(r) Ba

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

quelques Sauvages, qui pouvoient s'être cachés à la vûe de tant d'Etrangers. Ils ne découvrirent dans leur voyage qu'un petit nombre d'arbres dispersés, les uns couverts de quelques feuilles, d'autres entièrement nuds. En arrivant au rivage, [où la Barque longue étoit demeurée à l'ancre,] ils apperçurent à peu de distance, un Etang d'eau saumache, qui leur parut fort riche en poisson. Ils se firent apporter aussitôt du Vaisseau leur grand filet, avec lequel ils prirent trois douzaines d'assez gros mulets, & quantité de chevretes d'un goût fort agréable; [ils en auroient même pris bien davantage, si les mailles de leurs filets avoient été moins grandes.] Ils voyoient en même-tems un grand nombre d'Oiseaux de couleur grise, le col, les jambes & le bec fort longs, de même espèce que ceux qu'ils avoient observés en suivant les Côtes de Benguela & de Mataman, c'est-à-dire, une sorte de Mouettes [ou de Piés de Mer.]

DANS l'intervalle, il s'étoit élevé un vent de Mer, qui, [joint au flux de la marée], augmentoit si furieusement l'agitation des vagues, qu'il devint fort difficile de retourner à la Barque longue. Les Canots furent renversés plusieurs fois. Barbot [tomba quatre fois dans les flots]; & ne sachant point nager, il y seroit infailliblement péri, s'il n'eût été secouru par quelques Matelots. Cependant ils arrivèrent tous à bord. On remit à la voile [vers six heures du soir], & l'on porta droit au Nord, en suivant le rivage, qu'on ne perdit point de vûe pendant toute la nuit, [sans avoir moins de douze brasses d'eau (s).]

LE 21, à huit heures du matin, on découvrit une pointe fort escarpée [au Nord-moitié Est, à la distance d'environ sept lieues. Vers midi, ce Cap, ou cette Pointe, faisoit face au Nord-Nord-Est, à trois ou quatre lieues du Vaisseau. Toute cette Côte forme une espèce de table, peu couverte de verdure. On apperçut au Nord-Est quart de Nord [une épaisse fumée, entre] des monts blancs d'une hauteur médiocre, & une sorte de Baye ou d'Anse, qui, joint aux observations, fit conclure que c'étoit le Cap de *Tres-Puntas*, ou des trois Pointes, dans le Royaume de Benguela. Le Cap *Valet*, ou plutôt *Falfe*, se présentoit le soir au Sud-Est quart de Sud, à six lieues du Vaisseau.

LE 22 à midi, on eut le Cap *Ledo* à l'Est, sans en être à plus de cinq lieues. Sa hauteur est médiocre. On étoit alors, par estimation, à neuf degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud (t). [Le 23, un tems de brume ne permit pas d'observer la terre; mais on se crut à l'Ouest de la Pointe Sud de l'Isle de S. Paul de Loanda, Ville du Royaume d'Angola qui appartient aux Portugais; & par calcul on trouva neuf degrés onze minutes de latitude du Sud.] Le 24, à midi, on étoit à neuf lieues au Nord de la même Isle; & suivant les conjectures du Pilote, à onze lieues du Cap *Palmarino*, dans le Royaume de Congo. Le Vaisseau se trouva escorté d'un grand nombre de Baleines & de Souffleurs. [Depuis le 23 jusqu'au 24 à midi, le tems avoit continué d'être si épais, qu'on n'avoit pu découvrir la terre. Mais l'après-midi on apperçut à six lieues,] en portant au Nord-Nord-Est, & quelquefois au Nord jusqu'au 26 [au matin. Tout ce Pays est plat & uni, mais fort élevé & bien garni d'Arbres. La nuit du 26, ils mouillèrent sur un fond de huit brasses & demi, ayant au Nord-Est quart de Nord, à trois lieues & demi environ de distance,

Son embarcas pour retourner à bord.

Côte qui s'offre à la vûe.

Cap Très Puntas.

Cap Ledo.

Cap-Palmarino.

(s) Barbot ubi sup. pag. 500.

(t) Barbot ubi sup. pag. 501.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Cap-Padrone.

Pyramide
élevée par Lope
Gonzalez.

Le Vaisseau
entre dans la
Rivière de
Congo.

Eclaircissement
qu'il reçoit des Nègres.

ce, deux Pointes rondes qui paroissent de petites Isles.] Pendant le reste de la Navigation, jusqu'au 28, on ne découvrit que diverses parties de la Côte, telles que les deux montagnes rouges, nommées *Barreiras* par les Portugais, qui se présentèrent le 26, & la belle Côte qui les suit, dont on eut la vue le jour suivant. Elle est ornée d'un grand bois & d'un beau rivage de sable. Ce fut le même jour au soir, qu'ayant mouillé sur six brasses, on aperçut, à la distance de cinq lieuës vers le Nord, une Pointe assez courte, qu'on prit pour le Cap-*Padrone*, Pointe Sud de la Rivière de Congo. L'observation s'accorda exactement avec les Cartes, qui mettent ce Cap à six degrés de latitude du Sud.

LE 28, étant à deux lieuës du Cap-*Padrone*, qui se présente au Nord-Est quart d'Est, on découvrit sur le rivage un grand nombre de Nègres & quantité de Canots, dont ils lancèrent vingt-cinq outrente en Mer, pour leur pêche ordinaire. Mais tous les signes par lesquels on s'efforça de les faire approcher, ne purent les attirer à bord.

LA Côte qu'on avoit suivie le matin est plus couverte de bois que toutes celles qui s'étoient présentées jusqu'alors. Le Cap-*Padrone* forme une pointe de sable, basse & plate, couverte d'arbres à peu de distance du rivage, sur lequel on voit un Palmiste seul, qui rend encore le Cap plus facile à reconnoître du côté de la Mer. Lope-Gonzalez ayant découvert la Rivière de *Zaire*, érigea sur cette Pointe [basse], par l'ordre du Roi de Portugal, une Pyramide de de pierre, pour servir de témoignage qu'il avoit pris possession de toutes les Côtes qu'il avoit laissées derrière lui. C'est de lui, [dit Barbot,] que la Rivière prit le nom de *Padrone*, comme elle fut nommée *Rivière de Congo*, parce qu'elle traverse ce Royaume.

DANS le cours de l'après-midi, on s'avança [avec un vent de Sud] de mille au long du rivage; & doublant le Cap de *Padrone*, on trouva [à l'Est-Nord-Est] douze, treize, quatorze & quinze brasses d'eau. Mais tout-d'un-coup à la vue du Cap-*Palmarino*, qui fait la pointe Nord de la Rivière de Congo & qui se présente au Nord-Nord-Ouest, on manqua de fond avec une sonde de vingt-cinq brasses. Ce Cap est dans le Territoire de Goy (v), au Sud de la Baye de *Kapinda* (x).

A l'Est-Nord-Est du Cap-*Padrone*, on passa devant une autre pointe à demi lieuë de distance; & l'on en découvrit bien-tôt une troisième [à l'Est-Nord au Nord], (y) après avoir retrouvé le fond avec la sonde de vingt-cinq brasses. Mais étant bien-tôt tombé sur cinq brasses, dans une marée violente qui se précipitoit vers le rivage, on prit le parti de jeter l'ancre. La troisième Pointe de la Rivière de Congo [à l'Est-moitié-Nord], dont on n'étoit point à plus d'une demi-lieuë, est celle de *Sogno* (z). On y aperçut un grand nombre de Nègres, dont la vue détermina le Capitaine à se rendre à terre dans la Pinasse. Il revint bien-tôt à bord, avec deux Nègres du Pays, qui parloient un peu de Portugais. On apprit d'eux qu'ils avoient quantité d'Esclaves dans la Ville même de *Sogno*, résidence ordinaire du Prince ou du Comte de ce nom; que cette Ville n'étoit qu'à cinq lieuës de la Pointe, & qu'il n'y avoit alors à

Kapinda

(v) Ou d'*Angoy*.

(x) *Angl. Kabinda*.

(y) L'Anglois dit au contraire qu'ils ne purent pas trouver le fond, avec la même sonde

de 25 brasses. R. d. E.

(z) *Angl. Soni* ou *Sogno*, & selon d'autres, *Sogno*, ou *Sonho*. R. d. E.

Ka
ja
Ma
pu
la
bo
ch
me
les
son
tain
épa
l'un
de
deu
tère
heu
fait
T
mai
cun
une
dit à
dont
mèn
se br
more
rent
cette
coup
L
gres
douz
rent
neur
sage
fait;
un p
traite
dans
cond
présé

(a)
(b)

VI

Kapinda que deux Vaisseaux, l'un Anglois, l'autre Hollandois, qui avoient déjà presque achevé leur cargaison [d'Esclaves] (a). [A l'entrée de la nuit quelques Matelots se mirent dans une Barque, pour aller pêcher près du Rivage. Ils ne purent y réussir, parce que leurs filets étoient trop courts. Mais tout près de là, ils trouvèrent un Etang environné d'Arbrisseaux où ils firent une pêche abondante. Les Nègres, qui demeurent le long de cette Pointe, sont tous Pêcheurs, & civilisés. Ils ne purent cependant leur fournir d'autres rafraichissemens, qu'un peu de vin de Palmier, qu'ils alloient chercher fort avant dans les Terres. Ils prennent dans la Rivière de Zaire, des Pélamides, sorte de Poissons aussi gras & aussi grands que des Harangs. Ils se servent pour cela de certains bâtons ronds, fort grands, & durs comme du fer. Ils le choisissent assez épais, pour qu'ils puissent attacher à son extrémité, & à une petite distance l'un de l'autre, un nombre de dards suffisant pour remplir une circonférence de six ou sept emfans. On trouve aussi dans cette Rivière, des Chevaux, deux fois aussi grands que nos Chevaux ordinaires. La première fois qu'ils jetèrent l'ancre, la Marée n'étoit rien en comparaison de ce qu'elle étoit à six heures du soir. Elle descendit alors la Rivière avec autant de rapidité qu'elle fait dans la Tamise, & continua de même pendant quatre heures.

Tous les Nègres, à l'embouchure de cette Rivière, sont Catholiques Romains. Quelques-uns portent au col un long chapelet avec une croix, & chacun affecte de prendre un nom Portugais. On voit sur la Pointe de Sogno, une petite Chapelle dédiée à S. Antoine. [Le vingt-neuf, le Capitaine descendit à terre, dans la Pinaffe. On avoit dessein de retourner pêcher dans l'Etang, dont nous venons de parler. Mais on ne put jamais doubler la Pointe de Soni, ni même y aborder en aucun endroit, à cause de la violence avec laquelle les Vagues se brisoient contre le rivage. Mais à midy, on se servit de la Barque pour remorquer la grande Chaloupe, & quoique le vent de Mer fut assez fort, ils eurent cependant beaucoup de peine à force de voiles & de rames de doubler cette Pointe. Il étoit nuit, quand ils revinrent à bord, après avoir pris beaucoup de Poissons, & des Soles de vingt pouces de long.]

Le Capitaine & le Contremaître, ayant pris pour guides deux ou trois Nègres de la Pointe, s'avancèrent [en ramant pendant tout le jour] l'espace de douze milles dans la Crique de Sogno, & descendant ensuite au rivage, ils firent six milles par terre jusqu'à la Ville. On leur fit attendre assez long-tems l'honneur de parler au Prince. Lorsqu'ils furent introduits à l'audience, suivant l'usage du Pays, ils lui présentèrent six aunes d'étoffe, qu'il reçut d'un air satisfait; & sur le champ (b) il leur fit apporter quelques rafraichissemens dans un plat d'étain. Les deux Anglois lui ayant dit qu'ils étoient venus pour la traite des Esclaves, il leur demanda s'ils prendroient soin de les faire instruire dans la Foi Chrétienne, & s'ils avoient parlé au Missionnaire Portugais; deux conditions sans lesquelles il ne pouvoit traiter avec eux. Ensuite leur ayant fait présent d'une chèvre & de six poules, il ne tarda point à les congédier.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Le Capitaine se rend à Sogno.

(a) Barbot *ubi sup.* pag. 502.

(b) *Angl.* il leur fit servir une Poule, dans

un méchant plat d'étain. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Fidélité des
Nègres Catho-
liques au jé-
su-
e.

Les Anglois
sont soumis à
demander la
permission des
Missionnaires
pour le Com-
merce.

Ils l'obtien-
nent.

On leur ac-
corde un
Comptoir à
Sogno.

Le Capitaine ne se hâta pas moins de retourner à bord, accompagné de trois Nègres de qualité, *Manfuge*, *Manchingue* & *Manoubaka*, que le Prince avoit chargés d'examiner les marchandises du Vaisseau. Le Contremaître fut retenu à Sogno en qualité d'otage, pour leur sûreté. [Le 30^e d'Août ces Officiers examinèrent les Marchandises, & parurent fort contents.] Ces trois Seigneurs portoient au col de longs chapelets, avec une croix & quelques *Agnus*. [Ils exécutoient soigneusement leur commission.] A dîner, ils refuserent toute autre nourriture que du pain & du fromage, parce que ce jour étant un Vendredi, la Religion Catholique, dont ils faisoient profession comme leur Prince, les obligeoit à cette abstinence. Les Missionnaires, qui gouvernoient alors l'Eglise de Sogno, étoient deux Moines Portugais de l'Ordre des Bernardins [dont l'un étoit mort depuis peu.]

A trois heures après-midi, les Seigneurs Nègres quittèrent le Vaisseau pour retourner à Sogno. Le Capitaine prit le parti de les accompagner, dans l'espérance de conclure son marché. Mais on l'assura, pour unique réponse, qu'il ne devoit espérer aucun Commerce avec le Comte & ses Sujets, s'il ne commençoit par satisfaire pleinement les Missionnaires. On ajouta même que ce Prince n'avoit pas le pouvoir de vendre des Esclaves dans son Territoire sans leur permission (c). Le Capitaine, forcé d'obéir, malgré sa répugnance, se rendit chez (d) eux & leur expliqua ses intentions. Ils y opposèrent d'abord quelques difficultés. [La principale regardoit la Religion.] Vendre des Esclaves pour la Barbade, c'étoit les livrer à des Hérétiques, qui négligeroient infailliblement de les instruire dans la Foi Chrétienne. Le Capitaine leur montra ses instructions; & les deux Pères n'entendant point la Langue Angloise, il demanda qu'elles fussent traduites en Portugais ou en Latin. Mais personne ne pouvant lui rendre ce service, ces Pères lui accordèrent enfin la permission du Commerce. Alors le Prince donna ordre aux trois mêmes Seigneurs de retourner à bord avec lui, pour recommencer la visite des marchandises. Il les fit accompagner d'un Secrétaire Nègre, qui [par son rang est au-dessus des autres;] il sçavoit écrire & parler la Langue Portugaise, & devoit lui apporter un compte exact de leurs observations (e). En arrivant au Vaisseau, ils furent traités avec toute la bonne chère possible. On but la santé du Prince, celle des Missionnaires, & successivement celle des quatre Députés. Chaque santé fut accompagnée d'une décharge de cinq pièces d'artillerie.

Ils demeurèrent à bord jusqu'au 2 de Septembre. Ensuite, retournant à Sogno avec une certaine quantité de marchandises Angloises, pour fournir le Comptoir qui devoit être établi dans cette Ville, ils assurèrent le Capitaine, que dans l'espace de deux mois & demi, au plus tard, il pouvoit compter sur une cargaison de cinq cens Esclaves. [On ne pensa plus qu'à régler l'état du Comptoir.] Les Anglois s'applaudirent beaucoup d'avoir obtenu une Maison dans la Ville, malgré l'usage du Pays, qui n'accordoit de logement [aux Marchands étrangers,] que sur le bord de la Crique ou de la Rivière de

(c) Conformément à ce qui a été rapporté plus haut dans la Relation de Merolla.

(d) Le Traducteur parle toujours de ces Missionnaires au pluriel, quoiqu'il ne soit fait

mention que d'un dans l'Anglois; l'autre étoit mort, comme nous l'avons vu. R. d. E.

(e) Barbot *ubi sup.* pag. 503.

de Sogno. [Le 5 fut employé à régler le prix des Esclaves, sur le pied de huit Pièces pour un Homme, & de sept pour une Femme. Les Garçons & les Filles devoient être payés à proportion de leur force, & de leur âge. Mais les Anglois craignant avec raison, comme l'événement le fit voir, que les Nègres de Soni, qui, par bigoterie, se soumettent entièrement à la volonté des Missionnaires, dans tout ce qui regarde leurs Esclaves, ne fissent que les amuser, envoyèrent leur grande Chaloupe à Kabinda, pour s'y informer de l'état du Commerce. Un Nègre les avoit assuré qu'ils pouvoient expédier plus promptement leurs affaires dans cette Ville. Les Anglois le crurent d'autant plus facilement, qu'il parloit bien leur Langue, & qu'il produisit des Certificats, qu'il avoit reçus de quelques Capitaines de Vaisseaux de leur Nation, qui faisoient foi de sa fidélité. Il leur conseilla aussi d'envoyer quelqu'un au Duc du Pays.]

Le 7, les Nègres vinrent à bord avec un Canot chargé de Dents d'Eléphants passablement grandes, & qui pesoient environ cent cinquante livres. Ils en vouloient avoir onze Pièces. On leur en offrit sept, mais ils ne voulurent pas les donner à ce prix. Le jour suivant les Matelots furent pêcher près de l'endroit où les vagues se rompent, & revinrent au Vaisseau, avec une si grande quantité de poisson, qu'ils en eurent assez pour nourrir tout l'Equipage pendant trois ou quatre jours. Ils remarquèrent plus distinctement qu'ils ne l'avoient fait auparavant, que la Marée n'avoit que peu ou point de force mais que le Reflux étoit d'une rapidité incroyable sur-tout dans de certains tems, pendant trois ou quatre heures, & qu'il entraînoit non-seulement des troncs d'Arbres, mais encore de grandes pièces de terre, couvertes de petits Arbres, & de broussailles, & qui paroissoient tout autant de petites Isles flottantes. C'est ce qui les empêchoit souvent de doubler la Pointe de Soni, de sorte qu'ils étoient obligés de descendre à terre, & de traîner leur Chaloupe, à travers cette Pointe, qui est fort étroite jusques de l'autre côté.] Cependant le Contre-Maître, qui fut établi dans le Comptoir avec la qualité de Facteur, donna bien-tôt avis au Capitaine que l'ouverture du commerce demeurait suspendue, parce qu'on n'étoit pas encore convenu du prix des Esclaves [& de la mesure des Marchandises,] & que les Droits du Prince n'avoient point été payés.

CASENEUVE fut obligé de se rendre le 15 à Sogno. S'étant adressé d'abord au Supérieur de la Mission, il lui présenta quelques rafraîchissemens de l'Europe, tels qu'il pouvoit y en avoir de reste sur le Vaisseau après un voyage de cinq mois. Cependant ils furent reçus avec beaucoup de satisfaction, & le Père s'acquitta de cette politesse par un présent d'oranges douces & de bananes fraîches, [il lui présenta aussi du vin.] Le Capitaine fit demander ensuite une audience au Prince. Il le trouva dans son fauteuil, la tête nue, parce qu'il venoit de la faire raser, les épaules couvertes d'un manteau noir fort court, les jambes nues & des pantoufles aux pieds. En voyant entrer Caseneuve, il lui fit signe de s'asseoir vis-à-vis de lui. Après quelques discours sur le commerce, il fit apporter un grand flacon de vin de Palmier, qu'il lui fit présenter gracieusement, tandis qu'il en buvoit lui-même [le premier] dans une grande tasse d'argent [soutenue par une aliette, en guise de soucoupe.]

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Difficultés
que les An-
glois surmon-
tent par leurs
présens.

LES

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Logement
du Comte de
Sogno & des
Millionaires.

Accusations
qui rebutent
les Anglois.

Cafeneuve
va s'établir à
Gitar.

Visite qu'il
reçoit des
Officiers du
Roi.

LES appartemens de ce Prince sont divisés par des cloisons de planches en plusieurs chambres basses; dont quelques-unes sont peintes de diverses figures, en différentes couleurs. La maison des Millionaires est beaucoup plus grande & plus belle. Elle est accompagnée d'un Jardin, curieusement planté de toutes sortes d'arbres de l'Afrique, qui forment de belles allées couvertes. Il y a trois cloches dans la Chapelle.

LE prix des Esclaves fut réglé [en particulier avec ce Prince] à huit piécées pour les hommes, & sept pour les femmes. A l'égard des étoffes Angloises, on convint que la mesure seroit, [chaque brassé,] de six pieds deux pouces pour le Prince, & de cinq pieds seulement pour le Peuple; car l'usage du Comte de Sogno étoit toujours de faire pour lui-même, un marché plus avantageux que pour ses Sujets. [Le 16 de Septembre l'Equipage de la grande Chaloupe, partie le sept pour Kabinda, revint dans le Canot d'un Vaisseau Anglois qui se trouva là. Il leur avoit été impossible de surmonter avec leur Chaloupe la violence de la Marée. Le Capitaine se trouvant indisposé, vint par terre de Kabinda à Bomangoy & de-là il se rendit à bord, dans un Canot. Il se plaignoit beaucoup de la brutalité des Nègres de Kabinda (f).] (g) Malgré ce traité, les Anglois comptèrent peu sur le succès de leur commerce à Sogno. [Leur défiance venoit des discours qu'on ne cessoit de leur répéter. Les Nègres du Pays ne les croyoient pas Chrétiens. Ils les accusoient de transporter les Esclaves aux Turcs, ou à d'autres Peuples qui n'avoient pas reçu le Baptême.] Cafeneuve prit enfin la résolution de chercher [sans perdre plus de tems] un Canton plus favorable sur la Rivière de Congo; sur-tout lorsqu'il eut appris que sur la rive Nord, près d'une Pointe nommée Gitar [ou Gitaar comme il y a dans l'Original,] qui est dix-huit ou vingt lieues plus loin [à l'Est,] il pouvoit établir un nouveau Comptoir pour faire la traite des Esclaves avec les Habitans du Pays voisin, qui se nomme Zaïry ou Serry. Il s'y rendit, le 21 de Septembre, dans la Pinasse. En descendant au rivage, il fut reçu fort civilement par le Chef du Village de Gitar, qui est situé du côté (h) Sud-Ouest d'une Crique, un peu au Nord de la Pointe où la Rivière de Zaïre se joint à celle de Congo. (i) Cet honnête Nègre, après lui avoir procuré une maison commode [pour une Factorerie,] pour deux piécées de loier par mois, lui conseilla de rendre ses devoirs au Roi de Zaïre, & de lui demander la permission du commerce [avec ses Sujets.] C'étoit, lui dit-il, un usage établi, qui avoit pris la force d'une loi. Cafeneuve y ayant consenti, ce vieux Chef Nègre dépêcha lui-même à la Cour, pendant la nuit, Menlonbele beau-frère du Roi, pour l'informer du dessein des Anglois & le prier d'envoyer à Gitar quelques-uns de ses Officiers, qui servissent de Gardes au Comptoir Européen.

LE 23; Cafeneuve étant dans le Comptoir avec le Chef de Gitar [occupé à mettre les choses en ordre,] entendit un bruit extraordinaire & le son d'une trompette & d'un tambour. C'étoit Menlonbele, qui revenoit avec les Officiers du Roi. [Ils s'arrêtèrent d'abord à la Maison du Gouverneur, & vinrent ensuite au Comptoir.] Mangovo, un des principaux Seigneurs de la Cour,

(f) Barbot ubi sup. pag. 504.

(g) C'est ici que commence la Seconde Section, dans l'Original. R. d. E.

(h) Angl. au Sud. R. d. E.

(i) Angl. Ce Chef ou Capitaine. R. d. E.

Cour
par
tre
char
à la
visite
rerer
présé
L
Cafene
ils ret
Peuple
vit re
de la
vée d
comm
trouble
C
Dome
elaves
Dome
Vieux
sans au
confié
par le
per.
cesse s
& s'ila
nent la

(k)
dit, qu'
cinq Do
tout, p
se de M
espèce d
par con
dont ils
ger de t
roit fair
C'est u
ces Dor
qu'on ce
qu'ayent
payer to
suient;
re, ils
pendant
ils le for
ment av
les obse
vent rép

Cour, marchoit à la tête des autres, sous un parasol qui étoit porté sur sa tête par un Nègre de sa suite, escorté de [vingt ou] trente autres Nègres, entre les Officiers du Roi. Caseneuve les fit saluer, à leur arrivée, d'une décharge de sa mousqueterie. Ils s'assirent sur des nattes [étendues par terre,] à la mode du Pays, pour boire quelques verres de liqueurs fortes. Leur visite ayant été fort courte, parce qu'elle étoit de pure cérémonie, ils se retirèrent dans le Village, avec un flacon d'eau-de-vie, dont les Anglois firent présent à Mangove.

Le lendemain ils revinrent au Comptoir, pour y présenter eux-mêmes à Caseneuve un porc & deux grappes de bananes. Après s'être arrêtés deux jours, ils retournèrent à la Cour, sans lui avoir parlé de commerce. Le génie de ces Peuples est plein de cérémonies & de formalités. Quelques jours après, on vit revenir Mangove au Comptoir avec les mêmes Officiers, & des présens de la part du Roi. Il dit à Caseneuve que ce Prince étoit charmé de l'arrivée des Anglois. Ensuite il déclara aux Habitans de Gitar qu'ils pouvoient commercer librement avec eux, & leur recommanda de ne leur causer aucun trouble.

CEPENDANT les Officiers exigèrent du Facteur qu'il prît à ses gages, cinq Domestiques Nègres, pour le service du Comptoir & pour la garde des Esclaves qu'il devoit acheter, [jusqu'à ce qu'il les envoyât à bord. Deux de ces Domestiques appartenoient au Mangove; le 3^e. au Manchingue, le 4^e. au Vieux Capitaine de Gitar, & le 5^e. au Malebucke.] (*) Leur salaire fut réglé, sans aucune obligation de les nourrir. Ils répondirent de tout ce qui seroit confié à leurs soins, c'est-à-dire, qu'ils s'engagerent à payer ce qui disparaîtroit par le vol, & à demeurer Esclaves à la place de ceux qu'ils laisseroient échapper. Mais ces engagements n'empêchent pas qu'on n'ait besoin de veiller sans cesse sur leur conduite. Ils se laissent emporter par leur inclination au larcin; & s'ils peuvent mettre la main sur quelque chose sans être aperçus, ils prennent la fuite & ne reparoissent plus au Comptoir (1).

CASENEUVE.

(*) *Angl.* Tout ceci est peu exact, l'Anglois dit, qu'on ne seroit point obligé de nourrir ces cinq Domestiques, mais qu'on leur donneroit en tout, pour leur salaire par semaine une *Brasse* de Marchandises. On verra plus bas qu'elle espèce de mesure cela est. Ils étoient tenus par contre de servir les Facteurs en tout ce dont ils auroient besoin, & de les dédommager de toutes les pertes que le Comptoir pourroit faire, de quelque nature qu'elles fussent. C'est un usage reçu dans ce Pays, que ces Domestiques sont responsables de tout ce qu'on confie à leur garde. Quelques Esclaves qu'ayent les Européens, ils sont obligés de payer tous ceux qu'on dérobe, ou qui s'enfuient; ou s'ils ne sont pas en état de le faire, ils deviennent Esclaves à leur place. Cependant ils ont tant de penchant à voler, & ils le font si adroitement, qu'il faut continuellement avoir l'œil sur eux. Car si on cesse de les observer de près, sous prétexte qu'ils doivent répondre de tout, & qu'ils puissent met-

tre la main sur quelque chose qui leur piasse, ils ne manquent pas de l'emporter; & ne reviennent plus au Comptoir.

Le Mangove & les autres Officiers examinèrent les Marchandises, & parurent en être fort contents. Ils revinrent ensuite au Comptoir avec un grand flacon de Vin de Palmier, qu'ils vouloient boire avec le Facteur. Après lui avoir donné de nouvelles assurances, qu'il auroit bien tôt sa Cargaison d'Esclaves, & de provisions, ils s'en retournèrent chez eux. Le Facteur fit présent au Mangove, d'une *Brasse* d'Etouffe; & à chacun des autres grands Officiers, (c'est le nom qu'ils se donnoient à eux-mêmes) deux couteaux, & un peu d'eau-de-vie.

Le 25. M. Caseneuve accompagné de ces Officiers, se mit dans un Canot, pour aller faire sa Cour au Roi. R. d. E.

(1) Barbot Description de la Guinée, pag. 505.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Il obtient la
liberté du
Commerce.

Conditions
qu'on lui im-
pose.

ES

blanches en
les figures,
plus grande
té de tou-
ertes. Il y

à huit pié-
étouffes An-
piéds deux
; car l'usage
arché plus a-
ipage de la
Canot d'un
de surmon-
se trouvant
ndit à bord,
gres de Ka-
sur le succès
qu'on ne cess-
hrétiens. Us
s Peuples qui
tion de cher-
la Rivière de
d'une Pointe
st dix-huit our
Comptoir de
qui se nomme
asse. En des-
illage de Gitar,
ord de la Poin-
nête Nègre,

,] pour deux
Roi de Zaire.
] C'étoit, lui
neuve y ayant
endant la nuit,
Anglois & le
tent de Garder

Gitar [occupé
aire & le son
venoit avec les
Gouverneur, de
Seigneurs de la
Cour,

d. E.
apitaine. R. d. E.

BARROT
LE JEUNE.
1700.

Il se rend à
la Cour de
Zaire.

Il est conduit
au Palais.

Situation
dans la quelle
il trouve le
Roi.

Audience
qu'il reçoit de
ce Prince.

CASENEUVE promet aux Officiers Nègres de se rendre le jour suivant à la Cour, avec des présens pour le Roi. Il partit en effet le 25, sous leur escorte. Le voyage se fit par eau dans des canots. On lui fit prendre terre environ quatre milles au-dessus de la Pointe de Gitar. Il y trouva des hamacs, & Mangove le pressa d'en prendre un, pour se faire porter à la mode du Pays. Mais la distance n'étant que de sept ou huit milles par terre, il aima mieux les faire à pied. En arrivant à la Ville de Zaire, il se reposa quelques momens chez un des Officiers du Roi, où (*m*) plusieurs Grands de la Nation s'assemblèrent aussi-tôt pour le féliciter de son arrivée, & pour lui faire aussi des plaintes de ce qu'il étoit entré dans la Ville sans avoir fait, suivant l'usage (*n*), une décharge de ses armes à feu. Il apporta pour excuses, non-seulement son ignorance, [en qualité d'Etranger,] mais encore le chagrin qu'il ressentoit (*o*) de la maladie de quelques-uns de ses gens. Cette réponse parut les satisfaisant.

IL fut conduit au Palais Royal, à deux heures après midi. Dans sa marche, Mangove lui donna la droite, & le fit suivre par un Esclave, qui soutenoit un parasol sur sa tête, pour le garantir de l'ardeur du Soleil. Ils étoient précédés de quatre Nobles. Les autres Officiers marchaient dans leur rang, derrière Mangove, avec quantité de Nègres d'une condition inférieure. Tout ce cortège reçut ordre de s'arrêter près du Palais, parce que le Roi étoit occupé de quelques dévotions qu'il rendoit à ses Idoles. Enfin, l'on fit passer Caseneuve, par deux enclos ou deux cours, [faites à la mode du Pays] dans une grande esplanade, où il trouva plus de trois cens Nègres assis sur le sable. C'étoient ou les Domestiques du Roi, ou les principaux Habitans de la Ville, que la curiosité attiroit pour voir les Blancs.

LE Roi étoit assis à l'extrémité de cette spacieuse cour, sur un siège d'environ quinze pouces de hauteur, le dos appuyé contre le mur. Il avoit sous ses pieds une peau de gazelle, en forme de tapis. Son habit étoit un long manteau d'écarlate, qu'il avoit reçu depuis peu d'un [Capitaine] Anglois nommé Moncrif, [comme ils l'apprirent ensuite.] Il avoit la tête, les jambes & les pieds nus. Un pagne d'écorce de Matomba lui couvroit la ceinture. Sa lance étoit plantée devant lui dans le sable. Ce Prince paroissoit fort âgé & d'une figure médiocre. Une femme, qui étoit debout devant lui, tenoit un gros flacon de vin de Palmier. Dix pas plus loin, on voyoit douze Nègres armés de mousquets, mais assis, au milieu desquels on en distinguoit un qui étoit couvert d'un manteau d'écarlate, bordé d'une frange d'Or. [Tout cet Equipage étoit à l'honneur de leurs Idoles.]

CASENEUVE s'étant assis vis-à-vis du Roi, à neuf ou dix pas de distance, la femme offrit à Sa Majesté une tasse de vin de Palmier. Tous les Nègres de l'assemblée, [pour marquer leur respect & leur vénération,] battirent des mains pendant que leur Prince avalloit cette liqueur.

ON fit avancer l'Interprète Royal entre Caseneuve & le Roi, mais beaucoup

(*m*) *Angl.* deux Grands de la Nation le vinrent trouver, de la part du Roi. R. d. E.

(*n*) *Angl.* si cette coutume se pratique lors même qu'on ne va voir que des Particuliers, à beaucoup plus forte raison ne doit-

elle pas être négligée, quand il s'agit du Roi. R. d. E.

(*o*) *Angl.* de ce qu'il avoit un de ses Parents malade, sur le Vaisseau. R. d. E.

coup
lité
d'un
main
F men
décla
conv.
par k
les au
re des
à-dire
pieds,
Anglo
assura
de que
rut cha
ques ve
répéti
à goûte
tant du
caution
A P R
ques Of
ent à pl
Royaum
ns à Ka
étant p
roient pa
les verro
le voyag
la Mer (
[LE z
vinrent à
bot, & d
outes les
à la voile
recommen
été rappo
informe
mpoit l
ts de sa
cteur ét
re aucu
le Roi
mpre leu
(p) *Angl.*
oit à rend

coup plus près du Trône. Il se mit à genoux, pour faire le serment (p) de fidélité, dont l'Auteur rapporte la forme. Après avoir frotté plusieurs fois la terre d'une main, dont il se frottoit chaque fois le front, il prit dans ses deux mains un des pieds du Roi, cracha sur la plante, & le lécha [respectueusement] avec sa langue. Ensuite, se tournant vers Cafeneuve, il le pria de lui déclarer ses intentions, qu'il expliqua au Roi dans la Langue du Pays. On convint du prix des Esclaves [sur le pied suivant. Chaque Esclave mâle vendu par le Roi, couteroit huit Pièces, mais on n'en donneroit que sept & demi pour les autres, & six & demi pour une femme. On convint encore que la mesure des Marchandises seroit la même pour le Roi, que pour le Peuple; c'est-à-dire que chaque Pièce contiendroit quatre Brasses & chaque Brasse quatre pieds, & une demi-mesure.] Le Roi, satisfait des conditions, témoigna aux Anglois la joie qu'il ressentoit de l'établissement d'un Comptoir [à Gitar, & les assura qu'il y avoit quantité d'Esclaves dans ses Etats.] Cafeneuve lui fit présent de quelques aunes d'étoffe noire, & de quelques flacons d'eau-de-vie, qu'il parut charmé de recevoir. Il chanta dans sa Langue quelques paroles, ou quelques vers. Il les répéta trois fois; & les Nègres battirent des mains à chaque répétition, pour applaudir à la beauté du chant. Ensuite il engagea Cafeneuve à goûter devant lui de chaque flacon qu'il lui avoit présenté. C'est l'usage constant du Pays, lorsqu'on reçoit ou qu'on achete quelque liqueur, pour se précautionner contre toutes les craintes de poison.

APRÈS l'audience, Cafeneuve partit immédiatement de la Ville, avec quelques Officiers du Roi. Ils lui montrèrent neuf ou dix routes, qui conduisent à plusieurs grandes Villes [bien fournies d'Esclaves,] & celle qui mène au Royaume de Congo, par lesquelles ils lui firent entendre qu'il arrivoit tous les ans à Kapinda une prodigieuse quantité d'Esclaves. Ils ajoutèrent que Congo n'étant pas fort éloigné de leur Rivière, les Habitans de ce Royaume n'auroient pas plutôt appris l'établissement d'un Facteur Anglois à Gitar, qu'on les verroit arriver en grand nombre pour la traite; dans la vûe de lui épargner le voyage de Kapinda, qui en est éloigné de vingt-cinq ou trente lieues vers la Mer (q).

[LE 27 de Septembre, deux domestiques Nègres du Comptoir de Gitar, vinrent à Zayri, & rapportèrent que le Sous-Facteur avoit reçu ordre de Barbot, & du Capitaine, de quitter le Comptoir, & de revenir à bord, avec toutes les Marchandises. Qu'il n'attendoit plus que leur arrivée pour mettre à la voile pour Kabinda, ou selon les assurances qu'on leur avoit données tout récemment, ils auroient bientôt complété leur Cargaïson. La chose ayant été rapportée au Roi, il envoya deux de ses Gentilshommes à Cafeneuve pour l'informer de ce qui en étoit. Celui-ci craignant que le Roi, irrité de ce qu'on n'avoit pu obtenir l'accord conclu avec lui le jour précédent, ne leur fit sentir les effets de sa vengeance, éluda la question, & se contenta de répondre que le Sous-Facteur étoit quelque-fois un peu Lunatique, & que par conséquent on ne devoit lui faire aucun fond sur ce qu'il disoit. Environ onze heures Cafeneuve s'en fut trouver le Roi, & l'assura que le rapport qu'on lui avoit fait, qu'ils avoient dessein de quitter leur Comptoir de Gitar, ne méritoit aucune créance de sa part. Il vint à bout

BARBOT.
LE JEUNE.
1700.

Grandes
routes du
Pays.

(p) Angl. le serment par lequel il s'engageoit à rendre fidèlement tout ce que le Blanc

lui diroit. R. d. E.

(q) Barbot *ubi sup.* pag. 506. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Caseneuve
retourne à Gi-
tar.

Exemple sin-
gulier de la
modestie des
Négres.

Les Anglois
quittent Gitar
à la dérobée.

Précautions
qu'ils pren-
nent pour leur
suite.

bout de persuader ce Prince, & prenant ensuite congé de lui, il s'en retourna à Gitar. Caseneuve ayant trouvé le chemin de Zaire fort incommode à pied, [à cause de plusieurs mauvais endroits, & des mares, à travers lesquelles il avoit dû se faire porter sur les Epaules des Nègres,] prit un hamac, pour retourner au Canot qui l'avoit apporté de Gitar. Le Roi lui avoit confié à son départ quatre Esclaves [un Homme, une Femme & deux Garçons], dont le prix ne devoit être payé qu'au Comptoir. Il les fit conduire par quelques Nègres, tandis qu'escorté de trois Officiers de la Cour, il se fit porter jusqu'à la Rivière dans son hamac (r). Mais en arrivant à Gitar, il apprit avec chagrin que pendant son absence, on n'avoit pu se procurer que deux Esclaves. C'est l'usage des Européens, qui font ce commerce en Afrique, d'examiner fort soigneusement tous les membres de leurs Nègres, [pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'infirmité.] Caseneuve en ayant acheté quelques-uns, qu'il visitoit avec beaucoup d'attention, fut étonné d'entendre les (r) Officiers du Roi qui éclatoient de rire. Il voulut sçavoir ce qui leur causoit tant de joie. L'Interprète lui répondit qu'elle venoit de (t) l'excès de sa curiosité. En effet, le Roi [fut si fort choqué de cette indécence, qu'il] lui fit ordonner, quelques jours après, de ménager un peu plus la modestie de ses Peuples, & de faire du moins ses observations à l'écart: leçon assez remarquable pour les Européens.

(v) LES Anglois du Comptoir s'apercevant bien-tôt que le commerce répondoit mal à leurs espérances, prirent la résolution de retourner au Vaisseau, & n'en remirent pas l'exécution plus loin qu'à la nuit suivante. Vers minuit, ils transportèrent toutes leurs marchandises [par petites parties (s) travers le toit de la Maison, qui étoit tout d'une pièce, & soutenu seulement par des pieux fourchus] dans la Pinasse, qui étoit demeurée à l'ancre (x) près la pointe de Gitar. Mais ce mouvement ne put être dérobé à la connoissance de leurs Domestiques Nègres. Les Habitans allarmés [de leur départ,] [s'assemblèrent au Comptoir.] Il fallut beaucoup d'adresse pour les empêcher de païser, en les assurant que le dessein du Facteur n'étoit pas de les abandonner si-tôt. (y) Cependant aussi-tôt qu'ils se furent retirés dans cette confiance, l'acheva de porter les marchandises à la Pinasse; & l'on eut seulement la fidélité de laisser dans le Comptoir le prix du loyer & les gages des Domestiques pour un mois, quoique leur service n'eût pas duré plus de huit jours. On laissa aussi les quatre Esclaves que Caseneuve avoit amenés de Zaire, parce qu'ils n'avoient point été payés au Roi. Comme deux Blancs suffisoient pour conduire la Pinasse hors de l'Anse du Village, la crainte d'être salués, à bord, de quelques coups de fusil que les Nègres pouvoient tirer au travers des buissons, déterminâ (z) le reste des Anglois à prendre leur route au long de l'Anse jusqu'à

(r) *Angl.* Il se mit alors dans son Canot, qui le porta jusqu'à la Crique de Gitar, & le 28. à sept heures du matin, il arriva au Comptoir. R. d. E.

(s) *Angl.* Le Roi & ses Officiers. R. d. E.

(t) *Angl.* de l'exacritude avec laquelle il examinoit les Esclaves. R. d. E.

(v) *Angl.* Le sous-Facteur ayant fait voir à Caseneuve, les Ordres qu'il avoit reçus de

rompre incessamment le Comptoir, ils résolurent de le faire cette même nuit, pendant que les Nègres seroient endormis. R. d. E.

(x) *Angl.* dans la Crique. R. d. E.

(y) *Angl.* à la pointe du jour. R. d. E.

(z) *Angl.* Mais les Facteurs, & quelques autres Blancs armés, marchèrent le long du bord pour servir d'Escorte. R. d. E.

la Rivière. Ils gagnèrent heureusement la Pointe, qui est toujours à sec après la marée; & passant tous dans la Pinasse, ils arrivèrent au Vaisseau vers le milieu du jour, [sans avoir été inquiétés,] à la satisfaction extrême de tous leurs compagnons, qui avoient tremblé pour le succès de leur entreprise (a). [CAsENEUVE, qui n'a pas moins de part que Barbot à ce Journal, joint ici quelques observations sur les usages du Pays de Zaire. Mais comme elles sont réservées, suivant la méthode de ce Recueil, pour l'article général des *Moscongos*, on se contente de remarquer après lui] qu'il ne quitta point *Gitar* sans regret, parce qu'il y avoit reçu beaucoup de civilités des Habitans, & que l'avenir auroit pu faire prendre une meilleure face à son commerce. Ce fut lui qui dans la vûe de rendre service à ceux qui feront le même voyage, engagea Barbot à composer une carte de la Rivière de Zaire, telle qu'on la joint ici. Cette Rivière a plus de six lieues de largeur entre ses

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Carte de la
Rivière de
Zaire, compo-
sée par Barbot.

(a) Les Auteurs Anglois avertissent dans une note, que le reste de cette Section est tiré du Journal de Caseneuve. Le Traducteur a trouvé bon d'en retrancher plusieurs choses que nous croyons devoir rétablir. Voici donc ce que porte l'Original.

Caseneuve reçut beaucoup de civilités des Nègres de la Ville de *Zayri*. La plupart des Grands de la Cour le vinrent voir, & lui firent des présens de Poulets, de Bananes, & de Vin de Palmier. On lui servit aussi, à chaque repas, une Poule bouillie, dont il ne mangeoit que les ailes; parce qu'étant culte avec les entrailles, à la mode du Pays, le reste lui paroissoit peu ragoûtant.

La Paresse, vice naturel à ces Peuples, ne permet pas aux Habitans de *Zayri* de penser à autre chose qu'au Commerce. Ils laissent le soin de toutes leurs affaires Domestiques à leurs Femmes, qui ne font proprement que leurs Esclaves. C'est elles qui sont non-seulement chargées des occupations les plus viles du ménage, mais encore qui doivent labourer & semer la Terre dans la saison, ferrer la Mollon, cuire le pain, & préparer à manger pour toute la Famille. Pour les Hommes, ils passent la plus grande partie du jour ensemble, à boire du vin de Palmier. Les Femmes n'osent point paroltre, à moins qu'on ne les appelle, & quand on leur fait cet honneur, elles entrent de la manière du monde la plus respectueuse, battant des mains avant que de prendre la tasse qu'on leur présente, & qu'elles reçoivent à genoux. Dès qu'elles ont bu, elles se retirent à moins qu'on ne leur ordonne de rester (1).

Les Femmes sont chastes, lorsqu'elles sont mariées. S'il leur arrive de violer la foi conjugale, l'Epoux qui a reçu l'affront est le maître de répudier sa Femme; & non-seulement de lui ôter tout ce qu'il lui avoit donné; mais encore d'obliger son Galant à lui payer une

Amende. Leurs Mariages se font sans beaucoup de cérémonies. Un jeune homme qui a de quoi acheter une Maison, & faire une espèce de Tablier de toile de Coton peinte, ou de quelqu'autre matière, pour sa Maltresse, n'a qu'à la demander à ses Parens. Il est sûr de l'obtenir. Les Nègres qui peuvent gagner un peu d'Argent, avec les Blancs, font porter à leurs Femmes pour plus grand ornement, une sorte de chemise qui leur couvrant le sein, descend jusques sur le Tablier. Les Epouses des Nègres riches, portent aux bras & aux jambes, des bracelets & des bagues de cuire poll, dont il y en a présent jusqu'à dix livres la pièce. Ce singulier ornement, rend leur démarche lente, & lui donne un air d'affestation.

Lorsqu'une personne meurt, ils le portent sous une espèce de Pavillon ou de Tente soutenue par une perche. Ils le placent sur son séant avec une pipe de Tabac à la main, & mettent autour de lui ses meilleurs effets. Tous les Parens du mort, & les Habitans de la Ville, se rendent tous les matins & tous les soirs auprès de cette Tente, autour de laquelle ils dansent en chantant & en lamentant. Les Vieillards, & sur-tout les Femmes font dans ces occasions quelques discours accompagnés de quantité de gestes ridicules. Tous ceux qui assistent à ce spectacle font au Mort un présent de quelques aunes de toile & d'autres étoffes dont ils l'enveloppent, de manière qu'il ne paroît plus être qu'un rouleau d'étoffes de différentes couleurs, de la grandeur d'un gros tonneau. Lorsque le Cadavre commence à se corrompre, ils le teignent en rouge, & l'enterrent en le tenant toujours dans la même posture. Caseneuve n'ayant point eu occasion de voir ces Funérailles, n'a pu nous apprendre d'autres particularités à cet égard. R. d. E.

(1) Barbot ubi sup. pag. 207.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Situation &
grandeur de la
Ville de Zaire.

Projet des
Anglois.

Etat de la
Ville de So-
gno & de son
Commerce.

Saline du
Cap-Padrone.

ses deux pointes. Elle se rétrécit par degrés jusqu'à la moitié de cet espace, devant la Pointe de Gitar, (b) à la jonction d'une autre Rivière qui vient de la Ville Royale. La situation de cette Ville est à quelques milles de la rive, du côté de l'Ouest. Sa grandeur est médiocre, & le nombre de ses maisons ne monte point à plus de sept ou huit cens [avec un autre Village situé tout près de la même Rivière.] La route qui conduit de Gitar à Zaire est coupée par quantité de marais & de ruisseaux, qui la rendent fort incommode, [& dont quelques-uns ont jusqu'à deux ou trois pieds de profondeur.] On rencontre dans l'intervalle quelques Hameaux, ou quelques Villages, aux deux côtés & fort près du chemin, dans un terrain ouvert, sec, & stérile. Le Roi de Congo entretient au Village de Gitar un Receveur, pour le tribut que le Pays [de Zayri,] lui doit sur le poisson qu'on pêche dans la Rivière (c).

APRÈS avoir renoncé successivement à deux Comptoirs, les Anglois résolurent de faire un troisième essai à Bomangoy, sur l'autre bord de la même Rivière, pour se rendre ensuite à Kapinda, où ils se croyoient plus sûrs de leur cargaison (d). Ils embarquèrent tout ce qui leur restoit de marchandises à Sogno [le vingt-un de Septembre], sans faire attention à la mauvaise humeur du Comte & de ses Sujets, qui leur firent payer double droit pour le mouillage, & qui affectèrent de les mortifier par d'autres extorsions. La Ville de Sogno est composée d'environ quatre cens maisons, bâties à la manière du Pays, c'est-à-dire, à tant de distance & dans un ordre si peu régulier, qu'elles occupent un assez grand espace. Elle est située à plus d'un mille dans les Terres, au fond d'une Anse fort étroite, dont les bords sont couverts de petits arbres, & de ronces si épaisses, qu'une Chaloupe ne peut pénétrer jusqu'à la Ville. Le Comptoir Anglois en étoit fort près, sur une petite élévation. Malgré les scrupules de Religion que les Missionnaires s'efforcent d'inspirer aux Habitans, on y voit souvent arriver des Bâtimens Anglois & Hollandois, pour le commerce des Esclaves & de l'Yvoire. Les marchandises qu'on y recherchoit alors, [en 1700,] étoient des étoffes noires, du papier, des bassins [d'airain &] de cuivre, de la poudre à tirer, des mousquets, du corail, &c. Nos Marchands y ont répandu tant de couteaux, qu'ils ne s'y achètent plus avec cette chaleur qui leur faisoit échanger anciennement pour de l'yvoire, quelque nombre qu'on en pût apporter. Les Nègres du Pays sont aussi moins de cas des liqueurs fortes, qu'ils demandoient autrefois avec passion.

VERS le Cap Padrone, sur le bord Sud de la grande Rivière de Zaire, on trouve une grande Saline, où les femmes d'un Village voisin, situé au milieu d'une Forêt, s'occupent continuellement à faire du sel. C'est la principale richesse de ce Canton, d'où les Habitans le transportent dans les Pays intérieurs.

(b) *Angl.* au confluent de la Rivière de Zaire. R. d. E.

(c) Le Traducteur a omis l'article suivant. La Raison qui obligea les Anglois à rompre leur Comptoir de Sogno, c'est que les principaux Nègres prétendoient qu'on mesurât les marchandises qu'on leur donnoit en paiement sur le même pied, que celles du Prince, quoique par l'accord fait avec lui, cette mesure ne devoit avoir lieu que pour lui seul. D'ailleurs

ce Prince, peut-être par complaisance pour ses Sujets, ne permettoit qu'à regret aux Anglois d'acheter ses Esclaves, alléguant pour prétexte, qu'ils n'étoient pas Chrétiens, & qu'on lui avoit dit qu'ils les vendroient aux Turcs & aux Hérétiques. Cette dernière raison a déjà été rapportée plus haut par le Traducteur; Mais on ne voit pas pourquoi il a fait ce déplacement. R. d. E.

(d) Barbot ubi sup. pag. 508.

t
c
d
f
d
ne
qu
pr
Sa
pa
qu
ren
les
Eun
ter
troi
leur
gno
E
voir
fray
se re
la P
à la
Le C
le fit
diren
voie
Vail
étoit
pron
L
voit
avan
de C
Nord
qui v
dans
Ils fi
Man

(e)
R. d.
f

(e) UN jour que les deux Auteurs de ce Journal, [Barbot & Cafeneuve] étoient au rivage avec neuf hommes, sur la pointe de la Chapelle, pour chercher des rafraîchissemens, Cafeneuve s'éloigna de la troupe, accompagné de deux autres Blancs & d'un Interprète Nègre, [natif de Zaire.] Après avoir fait environ deux milles au long de la Rivière, il découvrit un sentier qui conduisoit dans la forêt, & qu'il prit le parti de suivre l'espace d'un autre mille. Tout d'un coup il fut surpris de se trouver près de la Saline, & d'y voir une centaine de femmes qui travailloient à faire du sel. A peine l'eurent-elles aperçue, qu'elles poussèrent des cris; & ce bruit redoubla beaucoup lorsqu'elles lui virent prendre avec ses gens le chemin du Village, qui se présentoit au bout de la Saline. Mais sa curiosité fut refroidie par la vue de deux cens Nègres qu'il vit paroître, les uns avec leurs arcs & leurs flèches, d'autres avec des bâtons, & quelques-uns avec des mousquets & des sabres. [Les Mousquetaires appuyèrent le bout de leurs armes sur l'estomac des Anglois,] & les menacèrent de les tuer. Envain Cafeneuve leur offrit-il quelques bijoux, [tels que les Européens n'oublient jamais d'en porter parmi les Nègres.] Ils enlevèrent l'Interprète, pour le punir d'avoir amené des Etrangers dans ce lieu. Ainsi, les trois Blancs se virent forcés [de l'abandonner à leur merci,] de retourner sur leurs pas, [& se crurent fort heureux de pouvoir rejoindre leurs compagnons.]

EN arrivant à la Pointe où leur Pinasse les attendoit, ils furent surpris d'y voir cinquante des mêmes Nègres armés, qui leur avoient causé tant de frayeur dans la forêt. Ces Brigands avoient pris le plus court chemin pour se rendre au rivage, dans l'espérance d'enlever les armes qu'ils trouveroient dans la Pinasse. N'en ayant pas trouvé, ils avoient maltraité les Matelots qui étoient à la garder. [Ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils virent les autres qui revenoient.] Le Capitaine les menaça de porter ses plaintes au Comte de Sogno, [comme il le fit en effet le même jour.] Mais ce Prince & le Missionnaire Portugais lui dirent le lendemain que ces Nègres étoient une sorte de Sauvages qui ne pouvoient souffrir les Blancs, [qu'on ne pouvoit pas les en blâmer,] depuis qu'un Vaissau de l'Europe avoit enlevé quelques hommes de leur Nation, & qu'ils étoient d'ailleurs extrêmement jaloux de leurs femmes. Cependant le Comte promit d'employer son autorité pour faire restituer l'Interprète Nègre.

LE 28 [une heure après] le retour de Cafeneuve, [de Zayri,] qui n'avoit pu se procurer que deux Esclaves dans la Rivière, on prit la résolution, avant que de se rendre dans la Baye de Kapinda, de faire quelques tentatives de Commerce à Bomangoy (f), principale Ville du Royaume d'Angoy, au Nord de la Rivière de Zaire. Cette entreprise se fit à la prière des Nègres, qui venoient souvent à bord, pour solliciter le Capitaine d'établir un Comptoir dans leur Pays. Cafeneuve s'y rendit, avec un autre Officier (g) du Vaissau. Ils furent reçus fort civilement par le Chef de la Ville, qui les conduisit au Mangove. La conférence dura plus d'une heure, sans aucune conclusion. Le Mangove

(e) *Angl.* le quinzième de Septembre. ou à l'embouchure de la Rivière de Sogno, R. d. E. ne se trouve nulle part dans ce Journal.
 (f) La distance de cette Ville, à Zayri, (g) *Angl.* avec le Contre-Maitre. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Danger au-
quel la curio-
sité expose
Cafeneuve.

Les Anglois
sont maltrai-
tés par des
Nègres.

Tentatives
de Commerce
à Bomangoy.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Le Vaisseau
se rend à Ka-
pinda.

Il arrive
dans la Baye.

Etat du
Commerce
dans ce Pays.

Mangove insista sur des droits exorbitans, & sur un prix qui ne l'étoit pas moins pour les Esclaves. Les Anglois retournèrent à bord le jour suivant.

LE 30 de Septembre, à six heures du matin, ils tournèrent enfin leurs voiles vers Kapinda. Le vent étant Sud-Sud-Ouest, ils portèrent au Nord & au Nord-Est quart au Nord, en louvoyant avec beaucoup de difficulté. Le cours de la marée étoit si rapide, qu'on ne pouvoit faire usage du gouvernail à l'entrée de la Rivière. Cet embarras n'ayant pas cessé jusqu'à midi, on tomba bien-tôt à la vûe des écueils qui sont au Nord de la Rivière; & quoiqu'on en fût à plus de deux milles, on n'avança plus que la sonde à la main. Le fond est d'un sable dur, depuis huit jusqu'à quinze brasses. Vers le soir, [entre six & sept heures,] on prit le parti de jeter l'ancre, [sur huit brasses & de mi] dans la crainte de manquer Kapinda pendant la nuit.

TOUTE la Côte, depuis Kapinda jusqu'à Bomangoy, est remplie de Bancs de sable, dont quelques-uns s'étendent jusqu'à trois lieues dans la Mer, & laissent entr'eux & la Terre un canal, qui ne peut recevoir que les Canots & les Chaloupes (b). Le lendemain, à la pointe du jour, on remit à la voile avec un vent Sud-Ouest quart au Sud, en observant de ne pas s'approcher des écueils sur moins de six brasses, jusqu'à la pointe Sud de la Baye de Kapinda. Mais pour entrer dans la Baye, ils rangèrent la rive du Sud sur cinq, quatre & trois brasses. Enfin, vers onze heures, étant tombés sur quinze brasses, ils y jetèrent l'ancre. Dans cette situation, la pointe de la Baye paroît à l'Ouest; & la Terre, du côté de Malimba, au Nord, à six ou sept lieues de distance. On tira cinq coups de canon, suivant l'usage, pour saluer le Roi d'Angoy. Ce Prince envoya au li-tôt quelques Officiers à bord, avec ordre de s'informer si c'étoit le même Vaisseau qui avoit été à Sogno, & d'apprendre au Capitaine, non-seulement qu'il trouveroit dans le Pays un grand nombre d'Esclaves, mais qu'on lui permettroit volontiers d'y établir un Comptoir [à condition qu'il payeroit les droits, & les présens.] Les Officiers du Vaisseau répondirent qu'ils acceptoient cette proposition, & que leur Capitaine se seroit empressé d'aller rendre ses devoirs au Roi, s'il n'eût été retenu par une [dangereuse] maladie.

ILS trouvèrent dans la Baye de Kapinda un petit Bâtiment Anglois, qui avoit déjà cent-vingt Esclaves à bord, & qui comptoit de faire monter sa cargaison à deux cens cinquante. Un Interlopieur Hollandois, qui s'étoit trouvé dans la même Rade (i) à l'arrivée du Capitaine, avoit été saisi & ses marchandises confisquées par un Vaisseau de la Compagnie [des Indes Occidentales] de Hollande (k).

LES étoffes de l'Europe se vendent ici à la pièce, à la brasse & à l'aune; [l'aune est de dix-huit pouces,] trois aunes font une brasse du Pays, & quatre brasses une pièce. Les autres marchandises recherchées par les Habitans, sont des Annabasses, des chaudrons de cuivre, des mousquets, de la poudre, des Bas noirs, des Tapiscils, des Pintados, des étoffes de Guinée, du papier [de Silésie, des Nicanis, des couteaux [mais en petite quantité,] du drap écarlate, du corail, des liqueurs fortes, des bayes blanches, des coliers noirs, de la vaisselle & des cuillères d'étain [mais les sept dernières espèces de Marchandises n'y ont pas un fort grand débit. (l)]

(b) Barbot ubi sup. pag. 509.

(k) Barbot ubi sup. pag. 510.

(i) Angl. la première fois que le Capitaine. (l) Barbot ubi sup. pag. 511.

Anglois y étoit arrivé. R. d. E.

à-tou
pie
co
M
&
fai
apr
serv
Bar
dom
leur
cièr
d'on
B brass
pièce
revê
ter le
lieu i
L
ment
menc
Comp
leur C
merce
ne put
16 de
pour
procu
entre
ces Esc
chandi
& dou
chandi
(p)
le cinq
entrèr
Esclave

(m)
la 4^e. He
une favt
fait plus
ce journ
tion Ang
graphie
est mis p

Le 3 d'Octobre, les Facteurs Anglois réglèrent avec les Officiers du Roi tout ce qui concernoit les droits & les présens [qui devoient] être payés en pièces, de toutes les espèces de Marchandises que l'on vient de détailler.] On convint de quarante sept pièces pour le Roi, trente-une [& demi,] pour le *Mafukka* (m), dix-sept pour le *Manchin*, dix-sept pour le *Mafukka-Mabouka*, & dix-sept pour le *Manabela*. Le jour suivant, les Facteurs commencèrent à faire transporter leurs marchandises au rivage [& à établir leur Comptoir,] après avoir payé d'avance cinq pièces, pour le loyer d'une maison qui devoit servir de Comptoir & de Magasin; [pour tout le temps qu'ils en auroient besoin.] Barbot & deux autres officiers assistèrent constamment à ce travail. Outre les domestiques Nègres qu'ils avoient loués pour le service du Comptoir, le Roi leur en donna deux des siens; & les quatre Officiers qu'on a nommé, s'associèrent pour leur en donner quatre. Ils virent ainsi leur maison composée d'onze Gromettes, dont les gages devoient monter ensemble à deux (n) brasses chaque semaine, [pour les frais de leur subsistance;] sans compter trois pièces, que chacun devoit recevoir à la clôture du Commerce. Un d'entr'eux, revêtu de la qualité d'Interprète, n'avoit point d'autre occupation que d'écarter le Peuple, dans la crainte de quelqu'insulte. [Cette pratique n'a pas moins lieu ici, qu'à Zayri (o).]

Le tarif des Esclaves ne fut pas réglé à Kapinda, comme il l'est ordinairement dans les Contrées de Sogno & de Zayri. Chaque jour il falloit recommencer de nouveaux marchés, [avec les Propriétaires des Esclaves,] soit au Comptoir ou sur le Vaisseau. Souvent les Facteurs étoient obligés d'envoyer leur Chaloupe avec quelques marchandises, pour inviter les Habitans au Commerce dans les Villages voisins. Caseneuve, qui fut chargé de cette partie, ne put acheter plus de quarante-cinq Esclaves depuis le 7 d'Octobre jusqu'au 16 de Novembre. Le 29, il fut obligé de prendre la direction du Comptoir, pour suppléer à Barbot, qui étoit malade. Dans ce nouvel office, il s'en procura quarante-huit jusqu'au 16 de Décembre. C'étoit quatre-vingt-trois, entre lesquels il y avoit seize femmes, neuf jeunes garçons & trois filles. [Tous ces Esclaves leur coûtèrent sept cens soixante & onze pièces de diverses Marchandises, qui selon l'évaluation qu'on en fit, montoient à trois cens soixante & douze livres sterling, six Chelings six sous.] Ce nombre revenoit en marchandises à quatre livres sterling par tête.

(p) MAIS le Commerce devint bien-tôt moins avantageux, par l'arrivée de cinq autres Vaisseaux Anglois, qui, [dans l'espace de neuf ou dix jours,] entrèrent successivement dans la Baye. Comme ils venoient acheter des Esclaves & de l'ivoire à Kapinda, les Habitans cessèrent d'apporter leurs marchandises

(m) Il y a dans l'Original; *Mausouco*, & à la 4e. ligne *Masouco*; ce qui fait voir que c'est une faute d'écrire *Manfogue*, comme on l'a fait plus haut, & que Caseneuve, de qui est ce journal, approche plus de la prononciation Angloise, que Barbot, qui suit l'Orthographe Française. Dans le mot *Mausouco*, au est mis pour la Française.

(n) *Angl.* à une brassé de Marchandises. R. d. E.

(o) Barbot ubi sup. pag. 510.

(p) *Angl.* Dans la suite ils furent obligés de donner une pièce de plus qu'ils n'avoient fait auparavant pour le prix des Esclaves à cause de l'arrivée &c. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

Etablissement d'un
Comptoir Anglois.

Tratte des
Esclaves.

Raison qui
diminue les
avantages du
Commerce.

BARBOT
LE JEUNE.
1700.

marchandises au Comptoir, & (q) [ne manquèrent point d'en augmenter le prix.] Il ne s'en falloit heureusement que de (r) vingt-cinq ou trente Esclaves, pour rendre la cargaison de Barbot complete; car les autres Facteurs avoient travaillé avec plus de succès dans quelques lieux voisins. On avoit à bord quatre cens dix-sept Nègres, hommes, femmes & enfans. Le reste fut bien-tôt rempli jusqu'à cinquante. L'Auteur fait conclure de-la que la traite des Esclaves est incertaine dans la Rivière de Zaire, & qu'elle dépend [non-seulement de la quantité plus ou moins grande d'Esclaves, mais] aussi du nombre des Vaisseaux marchands. [Ils croient les avoir à un prix médiocre, quand ils n'en donnent, que sept ou huit pièces Indiennes, (comme les François les appellent) pour un homme, & six ou sept pour une Femme. Comme ils manquoient de provisions pour leurs Esclaves, ils furent obligés d'en acheter le dernier de Décembre, d'un Capitaine Anglois, nommé Erifard. Il leur vendit cent mesures de Froment des Indes, à un prix exorbitant, puisqu'ils furent obligés de lui donner une pièce de leurs meilleurs marchandises, c'est-à-dire des chaudrons de cuivre, & des Annabasses.]

Observations
de l'Auteur
sur ce Pays.

1701.

Triste état
de son Vaisseau
en partant pour la
Jamaïque.

Révolte des
Esclaves Nègres.

CASENEUVE étant tombé malade [le seizième de Décembre,] avant que Barbot fût rétabli, leur Journal contient peu d'observations sur les propriétés du Pays [& sur le Commerce.] Les Nègres de Kapinda qui habitent les bords de la Rivière parlent quelques mots d'Anglois, & sont connus sous le nom de *Portadors*. C'est une sorte de Courtiers, qui avertissent les Habitans de l'intérieur des Terres à l'arrivée des Vaisseaux, & qui amènent des Marchands [à bord ou] aux Comptoirs. Ils font le Commerce pour eux; & prenant quelquefois avantage de leur expérience, ils font payer à ces Nègres simples & ignorans une pièce ou deux au-dessus du prix réel (s). Les Facteurs Européens sont obligés de favoriser [à Kapinda de même que sur les Côtes de Guinée] cette friponnerie, pour l'intérêt de leur propre Commerce (t).

ON quitta la Baye de Kapinda le premier de Février (v), & l'on mit à la voile pour la Jamaïque. Barbot, Caseneuve, le Capitaine, [le Supercargé, le Contre-Maître] & plusieurs Matelots étoient dans une langueur qui leur causoit plus de chagrin & d'impatience qu'une véritable maladie. La mauvaises qualités du climat leur avoient emporté six hommes de l'Equipage; [& dans la situation où la plupart des autres étoient réduits, personne n'osoit se promettre de résister aux difficultés d'une si longue Navigation. Il fut impossible de déguiser cet excès de misère aux Esclaves. D'ailleurs la garde se faisoit avec négligence; & l'on se flattoit mal-à-propos que l'indulgence auroit plus d'effet pour les contenir, qu'une rigueur imparfaite & mal-soutenue.] (x) Ils en prirent occasion de se révolter. Un jour, qu'après leur avoir servi à dîner, on les faisoit descendre entre les ponts, l'un après l'autre, pour leur donner leur portion d'eau, suivant l'usage, [le plus grand nombre, qui étoit encore sur le tillac, commença une scène des plus tragiques.] Quel-

(q) *Angl.* & obligèrent les Anglois à leur payer dix pièces pour un homme, & neuf pour une Femme. R. d. E.

(r) *Angl.* trente ou trente-cinq. R. d. E.

(s) *Angl.* qu'ils ne manquent pas de s'approprier, lorsque ces Marchands s'en sont retournés.

(t) Barbot *ubi sup.* pag. 511.

(v) *Angl.* Janvier. R. d. E.

(x) *Angl.* le mauvais état de l'Equipage anima les Esclaves qui étoient à bord, à se révolter le cinquième de Janvier. C'est ce qu'ils exécutèrent de la manière suivante. R. d. E.

ques-
ser (se).
trouv
désai
armes
pour
voien
quinze
qui sur
dans la
de ses
qui lui
flanc d
ayant r
rébelle
ques-ur
vantés
leurs M
Espéra
ils décl
teurs de
piation
reuseme
[BAR
le bord
se serva
Une
verges,

(y) A
ours au-p
(z) L
dans la Tr
original.
D'autre
qu'ils avo
d'Avant.
leur Réve
si rompu
de leurs
pas moins
dont ils s'é
fait des ar
né de pro
ils se jett
qui étoien
plus hardis
bleffures a
les jambes

DARROT
LE JEUNE.
1701.

ques-uns étoient armés de couteaux, qu'on avoit eu l'imprudence de leur laisser (y), [parce qu'on n'avoit pas le moindre soupçon d'une pareille entreprise]. (z) D'autres s'étoient saisis de plusieurs morceaux de fer qu'ils avoient trouvés sans usage. Leurs chaînes mêmes, dont ils avoient eu l'adresse de se défaire depuis plusieurs jours qu'ils méditoient leur complot, devinrent des armes redoutables entre leurs mains. Enfin le seul desir de la liberté suffisant pour animer leur audace naturelle, ils se jettèrent sur les Anglois qui se trouvoient autour d'eux, & le premier qu'ils attaquèrent expira sur le champ de quinze ou seize blessures. Ils firent le même traitement à deux ou trois autres, qui furent surpris avec aussi peu de défense. Un Matelot poursuivi se jetta dans la Mer; mais avec une présence d'esprit aussi surprenante que la vigueur de ses bras & de ses mains, il s'étoit saisi d'un cordage de la voile d'avant, qui lui servit à se soutenir, & par le moyen duquel il demeura ferme contre le flanc du Vaisseau jusqu'à la fin de la mêlée. Cependant les sains & les malades ayant retrouvé des forces dans un péril si pressant, firent un feu terrible sur les rebelles & n'en tuèrent pas moins de vingt-huit dès les premiers coups. Quelques-uns, plus mutins, se précipitèrent dans les flots, mais les autres, épouvantés d'une exécution si brusque, prirent le parti d'implorer la clémence de leurs Maîtres. En les remettant aux fers, on eut soin de les encourager par l'espérance du pardon. Le lendemain ayant reçu ordre de paroître sur le tillac, ils déclarèrent unanimement que les Esclaves de Manombo avoient été les Auteurs de la conspiration; & quoique le grand nombre des morts parût une expiation suffisante, on se crut obligé, pour l'exemple, d'en faire fouetter rigoureusement trente des plus coupables.

[BARROT étant mort aux Barbades, on trouva dans son Livre de poche; le bordereau suivant de Marchandises dont on avoit déterminé la quantité en se servant de la Pièce, ou de la mesure ci-dessus mentionnée.

Une Pièce de *Bast* d'un bleu foncé & presque noir. Elle étoit de six verges, (soit qu'on la mesurât par la grande aune de vingt-sept pouces, & dont

(y) *Angl.* de leur donner deux ou trois jours au paravant. R. d. E.

(z) *Le reste de cet Article est fort changé dans la Traduction, le voici tel qu'il est dans l'Original.*

D'autres avoient de morceaux de fer, qu'ils avoient arrachés de la porte du Château d'Avant. Ils avoient eu le tems de le faire, leur Révolte étant préméditée. Ils avoient aussi rompu les fers des pieds de quelques-uns de leurs Compagnons & ils ne s'en servoient pas moins utilement que des buches de bois, dont ils s'étoient munis. En un mot ils s'étoient fait des armes de tout ce qu'ils avoient trouvé de propre pour l'exécution de leur dessein. Ils se jettèrent ensuite en foule sur les Anglois qui étoient sur le Tillac, & poignardèrent l'un des plus hardis d'entr'eux, qui reçut quinze ou seize blessures avant que d'expirer. Le Bosselman eut les jambes coupées jusqu'à l'os, de manière qu'il

ne pouvoit plus se remuer. Ils coupèrent la gorge au Cuisinier jusqu'à la Trachée artère, & blessèrent trois Matelots; l'un d'eux malgré ses blessures, s'étant jetté du Château d'Avant dans la Mer, se retint par bonheur à une corde de la Misaine, & se sauva le long de l'Échelle inférieure du Tillac, où il trouva le reste de l'Equipage qui ayant pris les armes, faisoit feu sur les mutins, dont ils en avoient tués quelques-uns & blessés plusieurs. Les autres en furent si fort effrayés qu'ils coururent se cacher entre les deux Ponts, & sous le Château d'Avant. Quelques-uns des plus mutins sautèrent dans la Mer, avec une fermeté étonnante & sans faire paroître le moindre regret de la vie. Cette Révolte leur fit perdre vingt-sept ou vingt-huit Esclaves tués ou noyés. Ils firent descendre les autres entre les deux Ponts, en leur faisant espérer le pardon. R. d. E.

T E S
menter le prix. Les
sclaves, pour
s avoient tra-
t à bord que
ne fut bien-tôt
traite des Es-
ad [non-seule-
si du nombre
diocre, quand
es François les
e. Comme ils
d'en acheter le
l. Il leur ven-
ouïsqu'ils furent
sises, c'est-à-di-
re,] avant que
r les propriétés
qui habitent les
ont connus sous
ertiffent les Ha-
qui amenant des
ce pour eux; &
ces Nègres sim-
Les Facteurs Es-
sur les Côtes de
merce (t).
& l'on mit à b
[le Supercargay
e langueur qu
le maladie. La
es de l'Equipage;
personne n'ôta
tion. Il fut im-
leurs la garde de
l'indulgence au-
& mal-soutenue.]
rès leur avoir ser-
grand nombre, &
tragiques.] Quel-
ques-uns
pag. 511.
R. d. E.
is état de l'Equipage
toient à bord, à se re-
anvier. C'est ce qu'ils
re suivante. R. d. E.

BARBOT
LE JEUNE.
1701.

dont huit font une Pièce, ou par la petite aune de dix-huit pouces, & dont douze font une Pièce.)

Deux Pièces d'Etoffe de Guinée.

Des *Tapsails*. Même mesure que pour les *Bafis* bleus.

Des *Nicanis*. De même.

Deux Verges & demi de *Bayes* noires mesurées par cinq aunes de dix-huit pouces.

Dix *Annabasses*.

Six Verges de Toile de coton, peinte.

Une Pièce de Papier bleu, de Silésie.

Une Aune de dix-huit pouces, ou une demi-Verge d'Ecarlate.

Un Mousquet.

Un Baril de poudre à Canon, de sept livres.

Dix Chaudrons de cuivre, des plus grands.

Quatre Chaudrons d'étain, d'une, de deux, de trois, & de quatre livres, pour une Pièce, & huit d'une livre.

Deux Coutelas de Hollande fort estimés, parce qu'ils sont à deux tranchans.

Douze onces de Corail. Le plus grand est le plus recherché. Le petit Corail est peu estimé.

Neuf verges, ou neuf verges & demi de *Pintades*, passent pour une Pièce.

Il faut quinze Verges de *Tapsails* pour une Pièce.

Il n'en faut que neuf de *Nicanis* (a).

Mort de
l'Auteur.

[JEAN Barbot ne donne pas plus d'étendue à cette Relation. Mais avec la fermeté d'un Voyageur, que le changement continuel de Pays & de liaisons rend comme insensible aux impressions de la Nature, il ajoute froidement que son Neveu, jeune-homme d'une grande espérance, mourut ensuite à la Barbade.]

(a) Barbot ubi sup. pag. 513.



E S

ces, & dont

es de dix-huit

quatre livres,

eux trenchans.

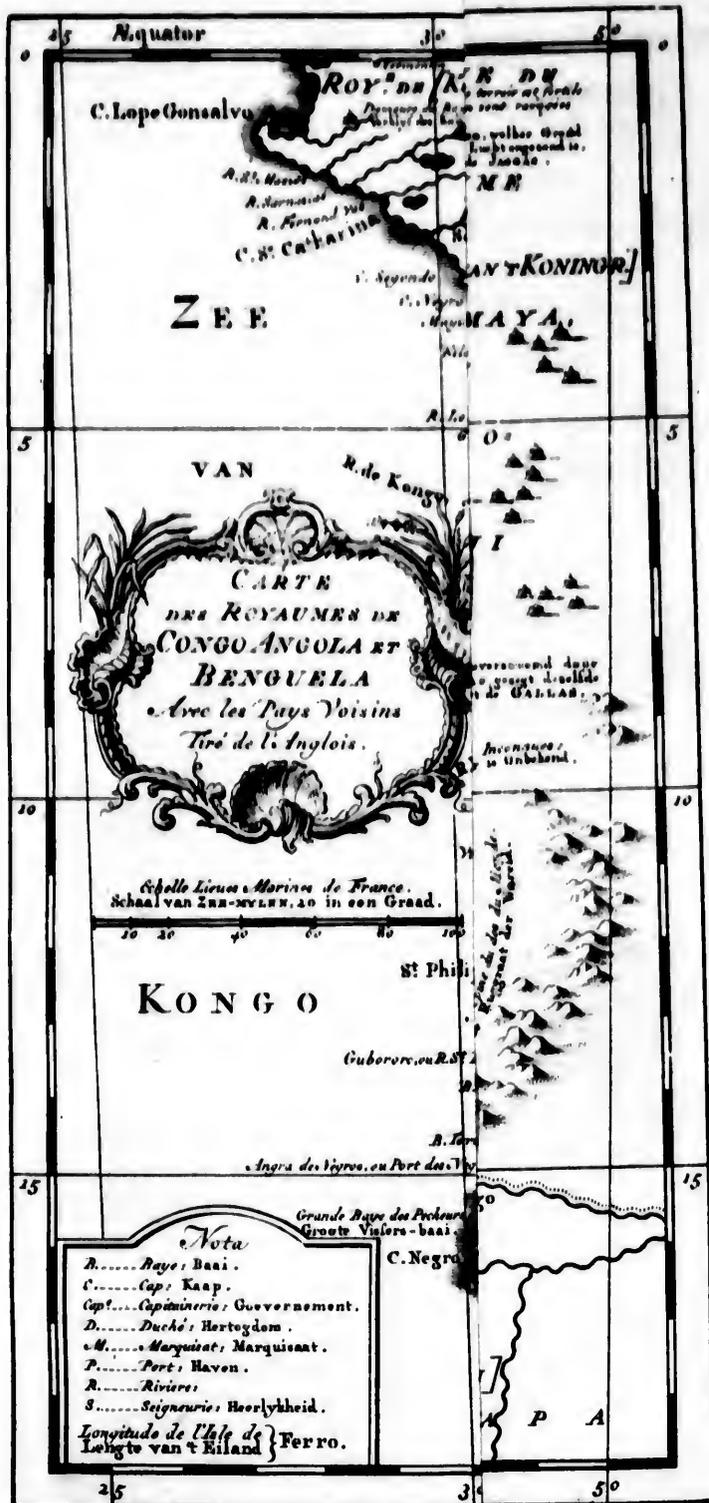
. Le petit Co-

pour une Pièce.

. Mais avec la
& de liaison
froidement que
ut ensuite à la



HISTOIRE



J. v. Bluy del.

KAART van de KONINGRYKEN en anderen.



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^e. SIÈCLE.

SIXIÈME PARTIE.

LIVRE TREIZIÈME.

DESCRIPTION DES ROYAUMES
DE LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BEN-
GUELA, ET DES PAYS VOISINS (a).

CHAPITRE PREMIER.

Royaume de Loango.

 I l'on considère, avec les Géographes, le Royaume de Congo dans toute son étendue, il est situé entre vingt-huit degrés trente minutes & quarante degrés dix minutes de longitude Est. Sa latitude comprend depuis l'Equateur jusqu'au seizième degré du Sud. On lui donne environ neuf cens-cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & sept cens de largeur de l'Ouest à l'Est.

INTRODUC-
TION.

Etendue &
situation de
Congo.

SES

(a) On ne cesse point d'avertir que c'est la réduction ou l'incorporation de toutes les Remarques des Voyageurs précédens, suivant la

VI. Part.

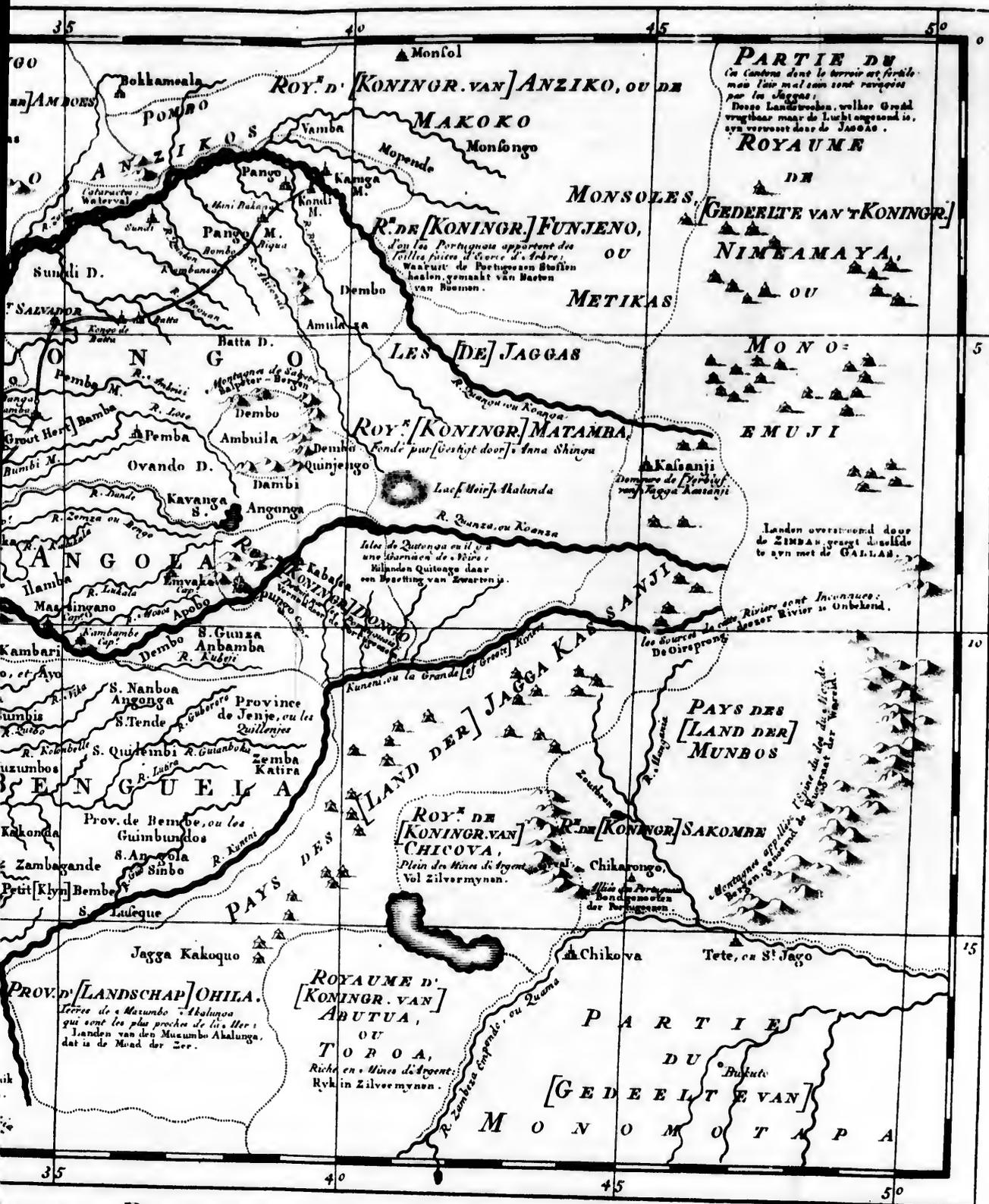
méthode qu'on s'est proposée dans la Préface de cet Ouvrage, & qu'on a suivie jusqu'à présent pour les autres Voyages. R. d. T.

Gg



J. V. Selby fecit.

KAART van de KONINGRYKEN van KONGO, ANGOLA, en BENG



PARTIE DU
*En certains dont le terroir est fertile
 mais leur mal leur sont ravies
 par les Jaggas.*
 Deze Landen welker Grond
 vruchtbaar maar de Lucht ongezond is,
 zijn verwoest door de Jaggas.
ROYAUME

DE
[GEDEELTE VAN T KONINGR.]
NINEAMAYA,
OU

MONO-
EMUJI

Landen overvloed door
 de ZIMBAS, groot dierlijk
 te zien met de GALLAS.

los sources de la
 De Oorsprong.

PAYS DES
[LAND DER]
MUNBOS

R. DE [KONINGR.] SAKOMBE
 Chikarongo.
 Alliance des Portugais
 Bondgenooten
 der Portugiesen

Tete, ou S^t Jago

ROY. D' [KONINGR. VAN] ANZIKO, OU DE

MONSOLES, [GEDEELTE VAN T KONINGR.]
OU
METIKAS

ROY. [KONINGR.] MATAMBA,
 Fondé par l'Estyht door Janna Shinga

LES [DE] JAGGAS

ROY. DE [KONINGR. VAN] CHICOVA,
 Plein de Mines d'Argent
 Vol Zilvermynen.

ROYAUME D' [KONINGR. VAN] ABUTUA,
OU
TOROA,
 Riche en Mines d'Argent.
 Ryk in Zilvermynen.

AMBOES

ANZIKO S

SUNDI D.

ONGO

ANGOLA

BENGUELA

PAYS DES

PROV. D' [LANDSCHAP] OHILA.

ANGOLA, en BENGUELA, met de NABUURIGE LANDEN, uit de ISLE en anderen.

INTRODUCTION.

SES bornes au Nord sont les Contrées de Gabon & de Pongo; à l'Est, le Royaume de Mokokos ou d'Anzibo (b), celui de Matamba, & le Territoire des Jaggas Kafangis; au Sud, le même Territoire, le Pays de Muzumbo, Akalunga & celui de Mataman, dans la Région des Caffres, à l'Ouest, l'Océan Occidental ou Atlantique. Mais ses Côtes forment un arc, dont les deux extrémités sont le Cap de Ste. Catherine & le Cap Nègre, l'un au Nord, & l'autre au Sud, tous deux célèbres parmi les gens de Mer.

Sa division en quatre grands Royaumes.

SOUS cette idée, Congo peut être divisé en quatre principales Parties qui sont autant de grands Royaumes: 1. Loango. 2. Congo, proprement dit. 3. Angola & Bengola. Ces quatre Royaumes s'étendent du Nord au Sud. Celui de Loango, qui est le plus septentrional, a le Pays de Gabon au Nord; Mokoko, ou Anziko, à l'Est; & la Rivière de Zaire au Sud. Sa longueur est de quatre cens trente milles de l'Ouest à l'Est; & sa largeur d'environ trois cens vingt du Nord au Sud.

Qui en a traité avec le plus d'étendue.

LOPEZ prétend (c) que le Royaume de Loango, habité par les Bramas, commence du côté du Nord à l'Equateur, & s'étend de la Côte dans l'intérieur des Terres, l'espace de deux cens milles, en comprenant dans ses bornes le Golfe de Lopez-Consalvo. Ce Pays est peu connu des Européens, à l'exception de quelques Places au long de la Côte. De tous les Voyageurs, dont les Relations ont été publiées, Battel (d) est celui qui traite l'article de Loango avec plus d'étendue. Il s'accorde même fort exactement avec Bruno & Dapper (e), quoiqu'il fasse profession de ne les avoir jamais lûs. Dapper a publié dans son Afrique, une ample description de Loango, qu'il appelle *Loango*, mais sans faire connoître de quelle source il avoit tiré ses lumières. Il observe que suivant le récit des Nègres les plus vieux & les plus expérimentés, Loango étoit autrefois divisé en divers Territoires, tels que *Mayomba*, *Kilongo*, *Piri*, *Wansi* & Loango, habités par différens peuples, chacun sous le gouvernement de son propre Chef. A présent que ce Royaume [est réuni sous un même Maître,] il contient plusieurs Provinces, dont les principales, suivant le même Géographe, sont Loangiri, Loangomongo, Kilongo & Piri.

Provinces de Loango.

Loangiri.

CELLE de *Loangiri* est arrosée par quantité de petites Rivières, qui la rendent extrêmement fertile: Elle est fort peuplée. Ses Habitans vivent de la fabrication des étoffes, de la pêche & de la guerre.

Loangomongo.

LOANGOMONGO est une Province grande & montagneuse, mais remplie de bestiaux & de Palmiers. L'huile, qu'on tire abondamment de ces arbres, y est toujours à bon marché. Ses Habitans sont (f) livrés au Commerce. C'est de cette Contrée que la Maison Royale de Loango tire son origine. *Kilongo*, ou *Kikongo*, surpasse toutes les autres Provinces en grandeur, & la multitude de ses Habitans répond à son étendue. Dans quelques endroits elle est montagneuse. Dans d'autres elle offre de vastes plaines & des vallées délicieuses. Ses Peuples sont farouches & grossiers. On en tire une grosse quantité.

(b) *Angl.* Anziko. R. d. E.

(c) Voyez ci-dessus la Relation de Pigafetta.

(d) Samuel Bruno étoit un Chirurgien de Bâle, qui fit en 1641 un Voyage à Congo. Il se trouve au premier Tome de l'*India Orient-*

talis.

(e) *Angl.* quoique selon toute apparence, il ne les ait jamais lûs. R. d. E.

(f) *Angl.* ou Tisserands. ou Marchands. R. d. E.

(a) *Jumba.*
(b)

tité de dents d'Éléphants. Le *Manibelar*, ou le Gouverneur de Kilongo, jouit d'une autorité absolue; & quoiqu'il reconnoisse le Roi de Loango pour son Souverain, ce Prince n'a point de part à son élection.

Le Cap, ou la Pointe de *Kilongo*, (g) qui tire aussi le nom de *Salage*, d'une Ville voisine, est situé à [trente ou] trente-cinq milles de Mayomba, du côté du Sud (h).

La Province de *Piri* n'a point de montagnes. Les Terres sont unies, couvertes de bois, fertiles en toutes sortes de fruits, & peuplées d'une prodigieuse quantité de bestiaux & de volaille. Ses Habitans (i), qui sont aussi en fort grand nombre, forment une Nation riche & tranquille, qui tire néanmoins toute sa subsistance de ses pâturages & de la chasse. Il portent le nom de *Mouvirissers*, ou *Mouviris*, mot composé de *Moursi*, & de *Piri*, qui signifie Peuple. Loangiri n'est aussi qu'un composé de Loango & de Piri.

Les principales Villes [& Villages] de Loango se nomment *Kape*, *Boke*, *Solanfa*, *Mokanda*, où réside la Reine mère; *Sottu*, *Katta*, qui est la résidence des sœurs du Roi, *Loango*, où le Roi tient sa Cour; *Kango*, *Piri*, les deux Kilongos, *Jamba*, *Roti*, *Seni*, *Gommo* & *Lanzi* (k).

À cette légère description des Provinces de Loango, on va joindre ici, (l) suivant le plan de ce Recueil, tout ce qui se trouve d'utile & d'intéressant, dans les différentes Relations, dont on a déjà lu le Journal.

(g) Delisle fait de *Cylongo* une Province, & de *Qu'ango* un Port, comme si ces deux noms étoient différens.

(h) Afrique d'Ogilby, pag. 493.

(i) Angl. surpassent tous leurs Voisins par l'abondance de leurs Dentrées.

(k) Ogilby pag. 490. [Dans la Relation de cet Auteur, les noms sont généralement imprimés d'une manière très-peu correcte.]

(l) Angl. tout ce que l'on trouvera dans les Auteurs, sur quelques-unes des Provinces Maritimes, & particulièrement sur celles de *Mayomba*, *Kalongo*; *Loango*, *Proper*, *Kalongo*, & d'Angoy, Toutes ces Contrées s'étendent du Nord au Sud. Les Navigateurs Européens visitent souvent ces Côtes, & c'est ce qui a mis en état les Voyageurs de nous en donner de meilleures Relations. R. d. E.

§. I.

Provinces de Mayomba & de Kalongo.

SUIVANT les observations de Battel, la Province de Mayomba (a) est à dix-neuf lieues de Loango de côté du Nord. Elle est si couverte de bois, qu'on y peut voyager à l'ombre, sans être jamais incommodé par la chaleur du Soleil. On n'y trouve ni bled, ni aucune sorte de grain. Les Habitans se nourrissent de plantains, de racines & de noix [qui y sont très-bonnes.] N'étant pas mieux fournis de volaille & de bestiaux que de bled, ils ne connoissent point d'autre chair que celle des Éléphants (b) & des bêtes féroces. Mais leurs Rivières fournissent du poisson en abondance.

LEURS

(a) Battel écrit *Mayomba*; d'autres *Mayamba*.

(b) L'Anglois dit que ces animaux, y sont en

grand nombre, & que les Habitans, en trouvent la chair délicieuse. R. d. E.

INTRODUCTION.

Cap de Kilongo ou de Salage.

Piri.

Villes principales de Loango.

ROYAUME
DE LOANGO.Rivière de
Banna.Ville de
Mayomba.Usage des
Habitans.Chiens qui
n'aboient pas.Idole du
Pays.

LEURS bois sont si remplis de Singes de toutes sortes d'espèces, & de grands Perroquets, que le Voyageur le plus intrépide n'oseroit y passer sans escorte. On y trouve sur-tout une multitude de ces (c) dangereux Singes (d), dont la grande espèce se nomme *Pango*, & la petite *Empko*. Le Port de Mayomba est à deux lieues au Sud du Cap Nègre, qui a tiré ce nom de la noirceur apparente de ses arbres. La Baye, qui est grande & sablonneuse, reçoit une Rivière nommée *Banna*, sans Barre en hyver, parce que les vents du commerce y rendent la Mer fort grosse. Mais lorsque le Soleil est au Sud de la Ligne, les pluies y apportent une tranquillité qui permet aux Chaloupes d'y entrer. Cette Rivière est fort large, mais elle est bouchée par plusieurs Isles inhabitées. Les Portugais y viennent charger du bois de teinture (e). La longueur de la Baye, depuis le Cap Nègre jusqu'à la pointe du Sud, est d'environ deux milles, Côte basse & couverte d'arbres. On découvre dans les terres une montagne rouge, que les Habitans nomment *Metute*, près de laquelle est un grand Lac salé, large de trois milles, d'où il s'échappe quelques eaux qui viennent tomber dans la Mer à deux milles au Nord du Cap Nègre. Mais les passages sont quelquefois fermés par de grosses vagues, qui battent avec beaucoup de violence.

(f) LA Ville de Mayomba consiste dans une longue rue, si proche de la Mer, que les flots forcent quelquefois les Habitans d'abandonner leurs maisons. Elle a du côté du Nord une Rivière (g) pleine d'huitres, dont la largeur est médiocre à son embouchure, & n'a pas plus de trois ou quatre pieds d'eau. Plus loin dans les terres, on est surpris de la trouver fort large & fort profonde pendant l'espace de cinquante milles; ce qui est extrêmement commode pour ceux qui vont prendre du bois rouge à Sette. Mayomba est sans grains; mais le Pays produit beaucoup de Palmiers & de Bananes, & ses Rivières sont remplies de poisson. [Les Habitans sont grossiers & sauvages.] Le commerce de l'ivoire est réduit presque à rien sur cette Côte, après avoir été autrefois très-florissant. Les femmes prennent des huitres [avec de grands baquets,] dans la Rivière, qui est au Nord de la Ville, les ouvrent & les font sécher à la fumée: méthode simple qui les conserve pendant plusieurs mois, comme tout autre poisson.

LE Territoire de Mayomba est gouverné par un Conseiller d'Etat de Loango, qui porte le titre de Manibomma, & qui ne rend compte au Roi que du bois rouge (b). Les Habitans se nomment *Morombas*, & sont circoncis, comme les Nègres d'Angola. Leurs chasses se font avec des chiens du Pays, qui n'aboient point, mais qui portent au cou des creffelles de bois, dont le bruit guide les Chasseurs. Ils font tant de cas [des Mâtins Portugais, & des autres] Chiens d'Europe, à cause de leur abolement, que Battel leur en vit acheter un, trente livres sterling. Entre plusieurs sortes de gibier, le Pays est rempli de Faïsans, qu'ils tuent [avec beaucoup d'adresse.]

ON voit dans la Ville de Mayomba une Idole, que les Habitans nomment *Maramba*. Elle est placée dans un grand panier, de la forme d'une ruche,

(c) *Angl.* Monstres. R. d. E.

(d) Voyez ci-dessous l'Histoire Naturelle:

(e) Battel dans *Puretrais*. Vol. II. pag. 98 r.(f) *Angl.* Le Village. R. d. E.(g) *Angl.* qui n'a pas plus de six pieds d'eau à son embouchure, quelques-fois même elle n'en a que trois ou quatre. R. d. E.(b) *Angl.* Ogilby ubi sup. pag. 492.

au
du
suc
mal
cou
exer
ces
par
ne p
te la
bras,
signif
ajout
que le
Pays,
régne
ON
femme
forma
s'adret
me da
laisse
jours,
exposé
l'Idole
il les f
Maram
& leur
Ceux q
ne réu
l'opini
portent
qui cor
mais fa
du vin
que les
offert
[On tr
du Cap

(i) *Angl.* A
prennent.(k) *Angl.* A
Superstiti
temps, q
leurs forti(l) *Angl.* R
lement. R

au milieu d'une grande maison qui sert de Temple. La plupart des Nègres du Pays sont livrés aux pratiques de la Sorcellerie. Ils y ont recours pour le succès de leurs chasses [de l'Éléphant] & de leur pêche, pour la guérison des maladies & pour (i) la sûreté de leurs entreprises. L'Idole Maramba sert à découvrir les vols & meurtres (k). Au moindre sujet de haine, les Habitans exercent leurs sortilèges l'un contre l'autre, & sont si persuadés de la vertu de ces opérations, que si quelqu'un meurt, tous les voisins sont obligés de jurer par le Maramba, qu'ils n'ont point eu de part à sa mort. S'il est question d'une personne distinguée, toute la Ville fait le même serment. Battel en rapporte la méthode. Ils se mettent à genoux, dit-il, ils prennent l'Idole entre leurs bras, & prononcent ces quatre mots: *Emeno eyge Bembes (l) ô Maramba*, qui signifient: Je viens m'exposer à l'épreuve, ô Maramba (m). Les coupables, ajoute l'Auteur, tombent morts sur le champ, y eût-il (n) trente ans que le crime fût commis. Il assure qu'ayant passé une année entière dans le Pays, il en vit périr (o) plusieurs dans cette épreuve. La même superstition régné depuis Maramba jusqu'au Cap Lopez [Gonzalez.]

ON consacre particulièrement au culte de Maramba, des hommes, des femmes & des enfans de l'âge de douze ans. Battel nous apprend aussi les formalités de cette consécration. Ceux qui se destinent au service de l'Idole, s'adressent au Chef des Prêtres, qui portent le nom de *Ganzas*. Il les enferme dans une chambre obscure, où il les fait jeuner long-tems. Ensuite il leur laisse la liberté de sortir, avec ordre de garder le silence pendant quelques jours, malgré tout ce qu'on entreprend pour les faire parler. Cette loi les expose à toutes sortes de souffrances. Enfin, le Prêtre les conduit devant l'Idole, & leur ayant fait sur les épaules deux marques en forme de croissant, il les fait jurer par le sang qui coule de ces incisions, qu'ils seront fidèles à Maramba. Il leur défend l'usage de certaines viandes, [& de certains Poissons,] & leur impose d'autres devoirs, [auxquels ils sont attachés scrupuleusement.] Ceux qui les négligent, dit l'Auteur, sont attaqués de diverses maladies, & ne réussissent dans aucune entreprise. [Il veut dire apparemment que telle est l'opinion des Nègres.] La marque de leur initiation est une petite boîte qu'ils portent suspendue au cou, [qui leur tombe jusques sous le bras gauche,] & qui contient quelque relique du Maramba. Le Chef du Pays ne marche jamais sans être précédé d'une [grande] statue, qui représente l'Idole. S'il boit du vin de Palmier, la première tasse est répandue aux pieds de cette statue, que les Habitans nomment *Nokiso*. Le premier morceau de ses alimens est offert de même; mais de la main gauche, avec quelques paroles magiques: [On trouve dans ce Pays des Eléphans, & de l'ivoire, en quantité. Au Nord du Cap Nègre, on trouve les Etats d'un grand Seigneur appelé *Manifèat*. Il est

ROYAUME
DE LUANGO.Sorcières &
leur épreuve.Prêtres des
l'Idole.Cérémonies
religieuses.(i) *Angl.* pour les Voyages qu'ils entreprennent. R. d. E.(k) *Angl.* Car, dit Battel, telle étoit la Superstition qui régnoit dans ce Pays, de fort temps, que les Habitans faisoient usage de leurs sortilèges, pour se faire mourir mutuellement. R. d. E.(l) *Angl.* Bembet. R. d. E.(m) Au lieu de ces mots, on trouve dans d'autres Relations ceux-ci, *Mene que se Kabamba, Morumba*, c'est-à-dire, il est venu s'exposer à l'épreuve, pour justifier son innocence. Pèlerinage. pag. 771.(n) *Angl.* vingt R. d. E.

(o) Il en vit mourir six ou sept.

& de grands
sans escorte.
s (d), dont
de Mayomba
noirceur ap-
çoit une Ri-
commerce
de la Ligne,
s d'y entrer.
Isles inhabi-
La longueur
environ deux
es terres une
aquelle est un
ues eaux qui
Nègre. Mais
battent avec

che de la Mer,
leurs maisons.
argeur est mé-
ls d'eau. Plus
fort profonde
commode pour
s grains; mais
Rivières sont
commerce de
autrefois très-
nets,] dans les
sécher à la fu-
, comme tout

Etat de Loan-
au Roi que du
arconcis, com-
Pays, qui n'a-
dont le bruit
gais, & des au-
tel leur en vit
le Pays est rem-

itans nomment
ne d'une ruche,
au

es de six pieds d'eau
es-fois même elle
e. R. d. E.
g. 492.

ROYAUME
DE LOANGO.

est de tous les Seigneurs du Royaume de Loango, le plus riche en Yvoire; ses Sujets ne s'occupent qu'à tuer des Eléphants. On y trouve aussi beaucoup de bois de Campêche (p).

Deux bois
de teinture.

SUIVANT Dapper, le Territoire de Sette, [selon sa manière de l'écrire,] est situé à cinquante-cinq milles de la Rivière de Mayomba, du côté du Nord, & s'étend jusqu'à Gobbi. Ce Pays, qui est arrosé par une Rivière du même nom, produit une abondance extraordinaire de bois rouges & de plusieurs autres sortes de bois. On en distingue deux, l'un nommé *quines*, que les Portugais achètent, mais qui n'est pas estimé à Loango: l'autre, qui s'appelle *bifesse*, est plus pesant & plus rouge; & les Habitans le vendent plus cher. La racine se nomme *angansi abifesso*. Il n'y a point de bois plus dur, ni d'une couleur si foncée. Les Habitans en font un grand commerce sur toute la Côte d'Angola & dans le Royaume de Loango; (q) mais ils ne traitent qu'avec les Nègres, & le droit de leur Gouverneur est de dix pour cent. [On ne trouve dans ce Pays que peu de Volaille, & quelques Chèvres, mais les bois fournissent toutes sortes de bêtes sauvages qui servent d'alimens aux Nègres. Ils se nourrissent aussi de Millet, & de Bananes.]

Pays de
Gobbi & ses
propriétés.

LE Pays de Gobbi [dont on a parlé plus haut,] est situé entre Sette & le Cap Lopez-Confalvo. Il est plein de Rivières, de Marais & de Lacs, que les Habitans traversent dans des Canots. Leur Ville capitale est éloignée d'une journée de la Mer. Ils ont dans leurs Rivières un grand nombre d'Eléphants d'eau, & quantité d'autres poissons monstrueux (r); mais la terre nourrit peu de bestiaux, & n'offre que des animaux féroces. Un Habitant qui reçoit la visite d'un ami, commence par lui offrir l'usage d'une de ses femmes, [pour marque d'amitié;] & dans les autres occasions, une femme surprise en adultère reçoit moins de reproches que d'éloges. Cependant (s) l'empire des hommes est si absolu, qu'ils maltraitent leurs femmes avec une rigueur sans exemple; & cette pratique leur étant devenue comme naturelle, une femme se plaint de n'être pas aimée, lorsqu'elle n'est pas assez souvent battue par son mari. La Langue du Pays a beaucoup de ressemblance avec celle de Loango [dont elle ne diffère qu'en quelque peu de mots (t).]

A l'Est du Cap Nègre, Battel se fit conduire [avec les deux Nègres] chez un Seigneur nommé *Mani Kéfeck*, éloigné de Mayomba d'environ huit journées. Il y acheta [dans un mois de tems] une grosse quantité de dents & de queue d'Eléphants, qu'il revendit aux Portugais pour trente Esclaves [& le remboursement de tous ses frais.] De la résidence de *Mani Kéfeck*, il envoya, par un de ses gens, un miroir à *Mani Sette*, qui lui fit présent à son tour de quatre belles dents d'éléphants, en le faisant prier de (v) lui adresser

(p) Ogilby ubi sup. pag. 492.

(q) *Angl.* Il est rare qu'ils traitent avec d'autres qu'avec des Nègres. R. d. E.

(r) *Angl.* de différentes espèces. R. d. E.

(s) *Angl.* Un Mari ne peut gagner l'estime des Amis de sa Femme, qu'en la battant & la fouettant vigoureusement. R. d. E.

(t) Ogilby ubi sup. pag. 493.

(v) *Angl.* d'engager les Vaisseaux Portugais, ou d'autres Vaisseaux Européens, de venir au Nord du Cap Nègre. Il promettoit qu'il seroit allumer des feux, pour indiquer les endroits où l'on pourroit aborder. Cette précaution étoit nécessaire, parce qu'aucune Nation Européenne n'avoit fréquenté ces Contrées. R. d. E.

D T E S

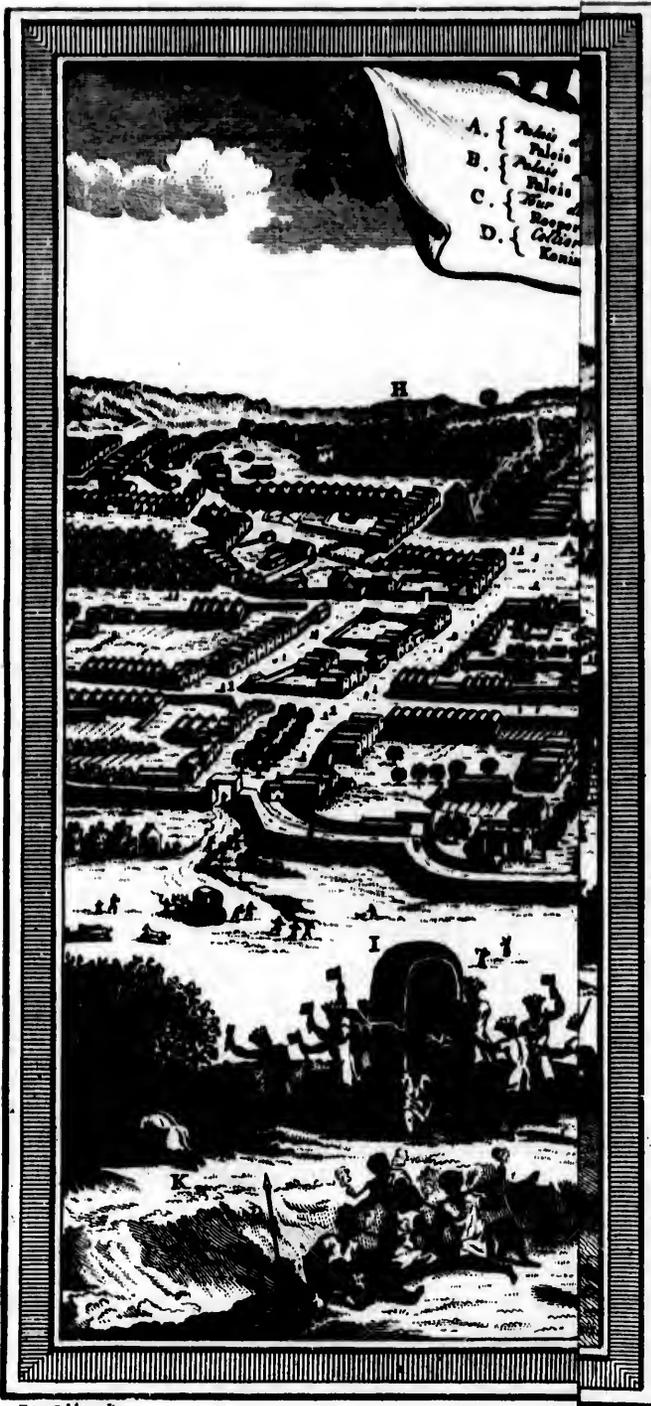
en Yvoire; ses
li beaucoup de

de l'écrire,] est
té du Nord, &
e du même nom,
plusieurs autres
ue les Portugais
appelle *biffesse*,
cher. La raci-
, ni d'une cou-
ir toute la Côte
tent qu'avec les
t. [On ne trou-
ais les bois four-
ux Nègres. Ils

entre Sette & les
de Lacs, que les
éloignée d'une
mbre d'Eléphants
erre nourrit peu
ant qui reçoit la
femmes, [pour
urprise en adul-
s) l'empire des
une rigueur sans
lle, une femme
t battue par son
celle de Loango.

x Nègres] chaz
viron huit jour-
ntité de dents &
trente Esclaves
Mani Kesack, il
ui lui fit présent
prier de (o) lui
adresser

des Vaisseaux Portu-
aux Européens, de
Nègre. Il promettoit
ux, pour indiquer les
aborder. Cette pré-
parce qu'aucune Na-
fréquenté ces Con-



De St

adref
ce qu
O
qui se
d'une
tuent
queuè
ils ne
eurs V
est al
Auteu
vent d
ne crai
les Pan
LA
du mèm
elles, fu
ays est
& qui
de Loan
vière de
médiocr
KALC
De Roy
mais en
core de
(a) I
Kalongo.
lence au
Les
gretienne
[& t
Noi occu
Prince tid
de rue, q
ah, quan
ofent en
poiffon
ent fore
marche
(c).
es circo

x) Dap
y) Purl
(z) Bate
a) C'est

adresser les Vaisseaux Européens qui viendroient au Nord du Cap Nègre, parce qu'on voyoit peu de Blancs dans cette Contrée.

ON trouve au Nord-Est de Mani Kefeck (x) une Nation de Pigmées, qui se nomment *Matimbas*, de la hauteur d'un garçon de douze ans; mais tous d'une grosseur extraordinaire. Leur nourriture est la chair des animaux qu'ils tuent de leurs flèches. Ils payent à Mani Kefeck un tribut de dents & de queues d'Elephans. [Quoiqu'ils n'ayent rien de farouche] dans le caractère, ils ne veulent point entrer dans les maisons des Marambas, ni les recevoir dans leurs Villes. Si le hazard y en amène un, [ou quelque Habitant de Loango] est assez pour leur faire abandonner leurs plus anciennes demeures; [mais l'Auteur n'explique point les raisons de cette antipathie.] Leurs femmes se servent de l'arc & des flèches avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de pénétrer seules dans les bois, sans autre défense contre les Pangés que leurs flèches empoisonnées.

LA Province de Kalongo (y) est située au Sud de Mayomba, & ses bornes du même côté sont les bords de la Rivière de Quelles. Les Terres y sont fertiles, sur-tout en bled. On y recueille une prodigieuse quantité de miel. [Le Pays est ouvert & plat.] Deux petits Villages, qui se font voir de la Mer, & qui paroissent comme deux montagnes rondes] servent de marques au Port de Loango. Quinze milles plus loin, du côté du Nord, on rencontre la Rivière de Nombo, qui n'a point assez de profondeur pour recevoir une Barque médiocre. Cette Province borde à l'Est celle de Bongo (z).

KALONGO forme un Territoire considérable au Nord de *Quilla* [ou Quille.] De Royaume libre qu'il étoit, il est devenu Province du Royaume de Loango; mais en payant un tribut, ses Habitans conservent leurs usages & jouissent encore de leurs anciens privilèges.

(a) LE Pays, qui porte proprement le nom de Loango, est situé au Sud de Kalongo. Sa principale Ville est connue sous le même nom, & sert de résidence au Roi (b) du Pays. Elle est à trois milles de la Mer, dans une vaste plaine. Les Palmiers & les Platanes, sous lesquels les maisons sont bâties, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Ses rues sont fort longues & fort larges [& toujours fort propres, parce qu'on a soin de les balayer.] Le Palais du Roi occupe le côté de l'Ouest, & sa porte donne sur une belle place, où ce Prince tient ses Conseils de guerre & célèbre les fêtes publiques. Une grande rue, qui part de cette Place, rassemble tous les jours à dix heures du matin, quantité de Marchands, soit de la Ville ou des lieux voisins. Ils y exposent en vente des étoffes de Palmier de toutes les espèces, de la volaille, du poisson, du vin, du bled & de l'huile. Mais quoique les dents d'Elephans soient fort communes dans le Pays, l'usage ne permet point qu'on en apporte au marché. On y voit une fameuse Idole, qui porte le nom de *Mokisso à Loango* (c). Dapper s'accorde avec ce récit; mais il donne plus d'étendue à quelques circonstances.

ROYAUME
DE LOANGO.

Nation de
Pigmées,
nommée Ma-
timbas.

Leur haine
pour les Ma-
rambas.

Province de
Kalongo.

Province de
Loango.

Beauté de
sa Capitale.

IL

(x) Dapper les appelle *Backebaches*.

(y) Purchess écrit toujours *Calongo*.

(z) Battel, ubi sup, Vol. II. pag. 983.

(a) C'est ici que commence la Seconde sec-

tion dans l'Original. R. d. E.

(b) *Angl.* au Mani ou Seigneur, Prince,
ou Roi du Pays. R. d. E.

(c) Ogilby, ubi sup, pag. 491.

CITE de LOANGO, Tu

- | | | | |
|------|----------------------|------|---------------------------|
| A. { | Palais du Roi. | E. { | Salle Royale des Festins. |
| B. { | Palais des Koningen. | F. { | Koninglyke Feestzaal. |
| C. { | Palais des Femmes. | G. { | Salle d'Audience. |
| D. { | Palais der Vrouwen. | H. { | Ochtersaal. |
| | Tour du Citoyen. | I. { | Jardins du Roi. |
| | Rooyers Thron. | J. { | 's Konings Tuin. |
| | Cellier Royal. | K. { | Jardin des Reines. |
| | Koninglyk Wynhuis. | | Tuin der Koninginn. |



J. v. Schley del.

DE STAD van LOANGO, uit

de LOANGO, Tirée de DAPPER.

- G. { Salle Royale des Rois.
Koninglyke Voetsaal.
- H. { Salle de Audience.
Ochtersaal.
- I. { Jardin du Roi.
Koning's Tuin.
- K. { Jardin des Reines.
Tuin der Koninginnen.

- I. { Mokisso.
Rene Mokisso.
- K. { Autre Mokisso.
Andere Mokisso.
- L. { Grand Chemin ou l'on
occulte les Criminelles.
De Grootste Wegh, waarop
de Misdaadigere ter pitterste
stralle gebojpt worden.



LOANGO, uit DAPPER getrokken.

ROYAUME
DE LOANGO.

IL observe que la Capitale de Loango porte, entre les Nègres, le nom de Banza *Loangiri*, qui est une contraction de Loango & de (*d*) *Buri* ou *Piri*. Il (*e*) lui donne une grandeur considérable; ses rues, dit-il, sont d'une forme irrégulière, les unes, larges & droites, d'autres étroites, tortues; mais toutes d'une netteté admirable, & plantées de Palmiers, de Bananiers & de bakoros. Les maisons étant environnées de ces arbres, en reçoivent autant de fraîcheur que d'ornement. Au centre de la Ville, Dapper place le grand marché, dont le Palais du Roi [environné de Palmiers] forme un côté. Cette demeure Royale contient autant d'espace que les Villes ordinaires [du Pays]. Elle est embellie de plusieurs édifices séparés, qui servent de logement aux femmes [qui demeurent six ou sept ensemble.]

Sa descrip-
tion.

TOUTES les maisons de la Ville sont à peu-près de la même grandeur, [& cette uniformité rend le point-de-vûe fort agréable.] Leurs distances ne sont pas moins égales. Chacune est composée de deux ou trois chambres. (*f*) Celles des Grands sont environnées d'une haye de branches de Palmiers [d'osiers] & de roseaux, [entrelassés les unes dans les autres] qui renferme sept ou huit bâtimens [& au-delà] dans le même enclos. Les meubles [du commun des Habitans] consistent dans quelques pots & quelques calebasses [des baquets de bois] des nattes pour la nuit, avec un bloc qui leur sert de chevets; de grands & de petits paniers, où leurs habits sont renfermés; & d'autres ustensiles d'aussi peu de valeur. Le (*g*) même Ecrivain ne compte que dix bâtimens dans l'enclos Royal; mais beaucoup plus spacieux que les maisons de la Ville. Il place au Sud du Palais un autre enclos [ou Village,] qui contient les logemens des femmes, & dont l'entrée est interdite aux hommes, sous peine de mort. Le nombre des femmes du Roi n'est que de cinquante. Un homme qui auroit la témérité de parler à quelque femme dans cet enclos, seroit conduit sur le champ à la place publique avec sa complice, [pour y perdre la vie par un supplice cruel.] La justice du Roi se borne ordinairement à leur faire trancher la tête. Mais leurs corps sont partagés en plusieurs parties, & demeurent exposés un jour entier dans les rues de la Ville. Le Prince qui regnoit alors avoit eu quatre cens enfans de ses femmes (*h*).

Nombre des
femmes du
Roi & de ses
enfans.Port de
Loango, nom-
mé Konga.Idole de ce
lieu.

LE Port de Loango se nomme Konga (*i*). Il est à deux lieux, [au Nord] de la Baye des *Ahnadies*, qui tire ce nom de la multitude de Canots & de Pêcheurs qu'on y voit continuellement, parce que la Mer y est beaucoup plus tranquille qu'au long de la Côte. Cette Baye est sablonneuse. Le mouillage y est commode, sur quatre ou cinq brasses, à cent pas du rivage. Battel vit dans le Port de Konga une [autre fameuse] Idole, nommée *Chikoko*. C'est une petite statue noire, qui a pour Temple une petite maison, à l'entrée du chemin qui conduit à la Mer. Tous les Nègres qui passent devant elle la saluent [à la mode du Pays] en battant des mains; & les ouvriers de toutes sortes de professions [Pêcheurs, Chasseurs & Sorciers] lui offrent des présens pour attirer ses faveurs sur leur commerce. Cette Idole, (*k*) suivant le récit de

(*d*) *Angl.* Boari ou Buri. R. d. E.(*e*) *Angl.* elle est aussi grande qu'York.(*f*) *Angl.* quelques-unes. R. d. E.(*g*) *Angl.* Les Maisons Royales, dont on a parlé plus haut, ne sont qu'au nombre de dix, mais toutes fort grandes. R. d. E.(*h*) Battel, ubi sup. pag. 982.(*i*) *Angl.* Kemga. R. d. E.(*k*) *Angl.* Cette Idole visite souvent les Nègres, Hommes, Femmes & Enfans pendant la nuit. R. d. E.

(*j*)
(*m*)
achet
marq
Purci
R. d.
V

res, le nom de
) *Buri* ou *Piri*.
ont d'une forme
tues; mais tou-
aniers & de ba-
vivent autant de
ee le grand mar-
un côté. Cetez
aires [du Pays.]
gement aux fem-

ne grandeur, [&]
distances ne font
chambres. (1)

le Palmiers [d'o-
renferme sept ou
les [du commun-
asses [des baquets
de chevets; de
& d'autres usua-
pte que dix bâti-
les maisons de la
ge,] qui contiennent
ommes, sous pa-
quante. Un hom-
cet enclos, seroit
[pour y perdre]
dinairement à leur
usieurs parties, &
Le Prince qui ré-

ieux, [au Nord,]
e Canots & de Pé-
est beaucoup plus
se. Le mouillage
rivage. Battel vit
ée *Chikokko*. C'est
son, à l'entrée du
devant elle la fa-
riers de toutes sor-
frent des présens, &
k) suivant le récit
de

pag. 982.

R. d. E.

le visite souvent les Né-
es & Enfants pendant la

de Battel, tourmente souvent les Nègres pendant la nuit, & les jette dans une espèce de délire, qui dure trois heures. Chaque mot qu'ils prononcent dans cet intervalle, passe pour une inspiration du *Chikokko*. [On fait de grandes réjouissances dans son Temple, ou dans sa Hutte (1).] On habille le fort proprement ceux qui sont saisis de cette religieuse fureur [auxquels on donne le nom de *Mokisso-Moquat*, c'est-à-dire, pris par le Mokisso.] Les Prêtres ou les Dévots enduisent soigneusement l'Idole, [qu'ils placent sur son séant sur une Chaise,] de *tekkola*, c'est-à-dire, d'une couleur rouge, qu'ils expriment d'un certain bois (m), en le broyant entre des pierres, avec un mélange d'eau. L'usage des Habitans est de s'en peindre aussi le corps depuis la tête jusqu'à la ceinture, [ce qu'ils regardent comme un ornement d'une grande beauté.] Le *tekkola* se transporte dans le Royaume d'Angola pour le même usage.

Le Roi de Loango n'avoit pas moins de vénération pour l'Idole de Konga, que pour le Mokisso de sa Capitale. Mais Battel assure que ce Prince étoit Sorcier lui-même (n), c'est-à-dire, Prêtre, comme il l'explique dans un autre lieu. Les Habitans de Konga ont une seconde Idole (o), dont le nom est féminin. Son Temple s'appelle (p) *Musja Gombéri*; & sa Prêtresse est une vieille femme, qui est distinguée dans toute la Nation par le titre de *Ganga*, ou Prêtresse de Gombéri. On célèbre à l'honneur de cette Divinité une fête annuelle, au son de tambours & des trompettes. [Mais les sacrifices ne consistent qu'à boire excessivement.] La Prêtresse fait entendre une voix souterraine, que les Habitans prennent pour celle de l'Idole. Ils racontèrent à Battel que Gombéri [étoit *Mokisso Kola* ou la puissante *Mokisso* & qu'elle] étoit venue [d'elle-même dans leur Ville,] pour habiter avec *Chikokko*, [l'Idole de Banza (q).]

A deux lieues de Loango, du côté de l'Est, on trouve une autre Ville nommée *Longeri*, où les Rois du Pays ont leur sépulture. Ce lieu funébre [qui a deux Arpens & demi de tour] est environné de dents d'Eléphants, fichées en terre comme autant de piliers. A l'Est de *Longeri* est la Province de *Bongo*, qui borde le Royaume de *Mokokko*, dont le Roi porte le titre de [*Grand Anjeka*, ou] *Grand Angeka* [selon Purchass.] *Bongo* produit beaucoup de fer, d'étoffes de Palmier & d'ivoire. Au Nord-Est se présente la Province de *Kango*, à quatorze journées de la Ville de Loango. Elle est remplie de montagnes, [de bois] & de rochers, où l'on trouve des Mines d'excellent cuivre. Les Eléphants y sont plus grands que dans les Contrées voisines, & sont en si grand nombre, que les Nègres de Loango en tirent la meilleure partie de l'ivoire qu'ils vendent aux Européens dans leur Port.

La Ville de Loango est située au centre de quatre Seigneuries, que Battel nomme *Kabango*, *Salage*, *Bok* & *Kaye*. Ces quatre Territoires forment un Pays

ROYAUME
DE LOANGO.

Idole femelle,
le, nommée
Gombéri.

Longeri, sé-
pulture des
Rois de Loan-
go.

Situation de
la Ville de
Loango.

(1) Battel, ubi sup. pag. 979. *Et suite.*

(m) C'est le même bois que les Portugals achètent & dont on a parlé ci-dessus. La Reine Angloise porte que Battel avoit dit à Purchass, que c'étoit du bois de Campêche. R. d. E.

(n) Battel, Vol. V. pag. 774.

(o) Angl. appelée *Gombéri*. R. d. E.

(p) Angl. *Musja*. R. d. E.

(q) Battel Vol. II. pag. 980. & Vol. V. pag. 771.

ROYAUME
DE LOANGO.

Pays plat, également fertile en fruits & en bled. On y fabrique, avec beaucoup d'art, quantité d'étoffes de Palmiers de diverses espèces. Les Habitans ont tant de goût pour le travail, qu'ils ont sans cesse l'éguille à la main (r).

Ville & Rivière de Kaye.

LA Ville de Kaye (s) sert de résidence à l'héritier présomptif de la Couronne de Loango. La Rivière du même nom, qu'on appelle *Loango Lenyes*, est à quatre lieues de celle de Kakongo du côté du Nord (t).

Royaume de Kakongo & ses propriétés.

(v) BATTLE place la Province, ou le Royaume de Kakongo, au Sud du Royaume de Loango. De toutes les Contrées que Merolla vit en Afrique, il n'en trouva point de plus agréable que Kakongo, [& tous les étrangers en portent le même jugement.] Le profit & la commodité s'y trouvent réunis. [Ce sont ces Avantages qui l'ont engagé, de même que plusieurs autres Voyageurs, à s'y rendre.] On fait consister sa commodité dans sa situation, entre trois Ports qui sont extrêmement fréquentés. Le premier & le plus célèbre est celui de Loango; le second, celui de Kapinda; & le troisième, celui de Kakongo même, quoiqu'il soit le moins sûr.

Comment les Habitans traitent leurs Dieux.

LA plus grande partie du Royaume est un pays plat, dont l'air est (x) moins dangereux que celui des Régions voisines, & le terrain assez fertile. Les pluies y sont fréquentes. La terre y est noirâtre, au-lieu que dans la plupart des autres Pays elle est sablonneuse, ou de nature de chaux. Les Habitans sont plus civils & plus humains que le commun des Nègres. Merolla (y) raconte, qu'après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peste, ils les brûlèrent, en disant: S'ils ne nous servent à rien dans l'infortune (z), quand nous serviront-ils (a)?

Commerce des Mombales.

SUIVANT Battel, la Rivière de Kakongo est à quatre lieues de celle de Kaye du côté du Sud, comme elle est à sept de Kapinda du côté du Nord. Elle reçoit des Barques de dix tonneaux. Ses bords sont rians & fertiles. [On y trouve quantité de dents d'Eléphants.] Les Mombales y font un grand commerce; mais ils sont obligés de prendre le tems de la nuit pour traverser la Rivière de Zaire, parce qu'elle est alors fort calme. Ils transportent de-là quantité d'ivoire à la Ville de *Mani Sonna*, (b) où les Portugais & les autres Blancs qui touchent au Port [de Pinda] viennent l'acheter (c).

Royaume d'Angoy.

ANGOY porte le titre de Royaume, & le mérite peu par son étendue [qui est très petite.] [Il étoit autrefois soumis au Roi de Kakongo.] Mais un *Mani* du

(r) Battel. Vol. II. pag. 988.

(s) Cette Ville est située sans doute sur la Rivière de Kaye. Cependant Delisle, dans sa Carte de Congo, la place sur la Rivière de Quille, à seize milles de son embouchure.

(t) Battel. *ubi sup.* pag. 979.

(v) C'est ici que commence la Troisième Section dans l'Original. R. d. E.

(x) *Angl.* passablement sain. R. d. E.

(y) *ubi sup.* pag. 669.

(z) *Angl.* dans cette calamité. R. d. E.

(a) Ce Raisonnement est très juste; & c'est par cette Epreuve, qu'on devoit ju-

ger, du pouvoir des Saints de l'Eglise Romaine. Chaque jour une infinité de Malades les prient mais inutilement, de les délivrer de leurs maux. N'auroit-on pas dû briser de même, les Images de tous ces Saints qu'on invoqua, dans le tems de la dernière Peste de Marseille? Mais notre Aveugle Capucin ne s'est pas aperçu que ce raisonnement renverroit ses propres Superstitions.

(b) C'est vraisemblablement *Sogno* ou *Sombo*.

(c) Battel dans *Purchaff*. Vol. II. pag. 979.

(d)
(e) R
(f)
(g)

ROYAUME
DE LOANGO.

Comment
il s'est formé.

Palais du
Gouverneur
de Bomangoy.

Kapinda,
Port d'Au-
goy, & sa si-
tuation.

Ville de Ka-
pinda.

Maisons.

du Pays ayant épousé une Mulâtre, fille d'un riche Portugais, profita des richesses & du crédit de son beau-père pour se révolter contre son Souverain. Ensuite la guerre s'étant allumée entre Loango & Kongo, il eut l'adresse de se rendre tranquille sur le Trône, en prenant le parti de la neutralité dans cette querelle. Battel dit que le pays d'Angoy est couvert de bois (d). Sa Capitale, qui se nomme Bomangoy, est située sur la rive Nord de la Rivière de Zaire, assez près de son embouchure; mais on ne trouve la véritable distance ni dans Merolla, ni dans les autres Voyageurs. Ce Missionnaire ne fut pas peu surpris en voyant à quelque distance le Palais du Mani ou du Gouverneur, qu'il prit d'abord pour une Citadelle régulière, environnée d'excellens murs, & d'une fabrique supérieure aux ouvrages ordinaires des Nègres. Mais s'étant approché, il ne les trouva composés que de piliers fort épais & fort ferrés, avec d'autres solives de traversé qui les bordent au sommet. L'espace intérieur est divisé en plusieurs rues. Les édifices n'étant que de bois, de paille & d'oziers, l'Auteur trouva fort ridicule qu'ils fussent défendus par des canons de fonte. Toutes les chambres étoient proprement tendues de nattes d'ozier de diverses couleurs (e).

Le principal Port d'Angoy se nomme *Kapinda* ou *Kabenda*. Il est situé, suivant Battel, à cinq lieux au Nord du Cap *Palmar*, sur la rive Nord de la Rivière de Zaire (f). La Rade ou la Baye de *Kapinda* est également commode pour l'eau, pour le bois & pour le commerce. Le Pays au long des Côtes est dans quelques endroits plat & marécageux; mais à trois milles dans les terres (g), il s'élève par degrés & se termine par une chaîne de montagnes; sur la pente desquelles on découvre une Ville qui sert de résidence au père du Roi. Les lieux voisins sont remplis de bois coupé, qu'il tient en réserve pour l'arrivée des Vaisseaux, & qu'il donne à fort bon marché. [Il le fait porter sur le Rivage pour l'embarquer.] Depuis ces amas de bois vers le Sud-Ouest, au long de la Baye, on voit plusieurs cabanes [de Pêcheurs] dispersées, dont la plupart bordent de chaque côté un petit ruisseau d'eau fraîche, qui tombe dans la Baye. C'est de-là que les Européens tirent leur eau, en faisant rouler les barils sur le bord du ruisseau jusqu'à l'embouchure; car, en pleine marée même, on n'y peut faire entrer qu'un radeau, qui porte à peine un ou deux barils.

[Le Village, ou comme Merolla l'appelle,] la Ville de *Kapinda* est située sur la pointe ronde de la Baye. Elle regarde l'Ouest; mais le comptoir Anglois du tems de Barbot (h), étoit au Sud-Ouest de la Rade à quelque distance du rivage, & au Nord de la Ville. Le Port de *Kapinda* est fréquenté par les Portugais & les Hollandois (i), que le besoin d'eau fraîche ou le commerce y amène.

Les maisons de la Ville sont [la plupart] de roseaux, les unes rondes, d'autres carrées;

(d) Battel. *ubi sup.*

(e) Relation de Merolla, pag. 653.

(f) Battel. *ibid.*

(g) Voyez la Carte.

(h) Description de la Guinée par Barbot, pag. 511.

(i) Merolla & Battel, *ubi sup.*

ROYAUME
DE LOANGO.Beauté de
celle du Ma-
fukka.Singe de for-
me humaine.Deux sortes
de civettes.Pêche des
Habitans.Leurs habits
& leur cheve-
lure.

quarrées; mais la plupart si misérables, qu'elles sont plus propres à servir de retraite aux infectes, dont le Pays abonde, que de logement à des hommes. Cependant celle du Mafukka, ou Receveur des Blancs, quoique bâtie de la même matière, est fort spacieuse & fort commode. Elle est composée de plusieurs chambres voutées, dont chacune est défendue par deux petites pièces de canon de fonte. On en compte dix-huit, en comprenant deux grosses pièces, qui sont à la porte. Toute cette artillerie vient des Européens, dans les échanges qu'ils font pour de l'ivoire ou des Esclaves, [ou d'autres choses semblables. Le Palais du Roi paroïsoit bâti de la même manière (k).]

Le Pays est peu cultivé autour de la Rade; mais il seroit assez fertile si l'indolence des Habitans ne leur faisoit négliger l'agriculture [c'est ce qui est cause que les provisions y sont souvent rares, quoiqu'à un prix assez raisonnable, lorsqu'il ne s'y trouve pas beaucoup de Vaisseaux.] On n'y voit point d'autres bestiaux qu'un petit nombre de porcs [d'une grandeur médiocre.] La volaille y est plus commune, on y trouve sur-tout beaucoup de Poulets.] Les (l) Perroquets & les Singes y sont en abondance. Caseneuve vit à Kapinda une sorte de Babon, ou de Singe, qu'on avoit amené de plus de cent lieues dans l'intérieur des Terres & qui avoit beaucoup de ressemblance avec la figure humaine. [Sa tête &] son visage étoit celui d'une vieille femme. Il avoit le poil du dos fort long; mais il n'en avoit point aux mains & aux pieds; & l'on auroit eu peine à distinguer ses cris de ceux d'un enfant (m).

MEROLLA vit dans la même Ville un Chat-civette, que les Habitans appellent Nzime. Il s'en trouve d'une autre espèce, qui portent le nom de Nzufu. Le Pays en produit un grand nombre, que les Européens achètent volontiers. Toutes les Côtes de cette Baye sont couvertes d'huîtres. On les trouve entassées les unes sur les autres, en si grande quantité, qu'on les prendroit pour de petits Rochers. Les Habitans s'exercent à la pêche sur le rivage & dans leurs canots. Ils ont de grands filets, composés d'une racine, qui, étant battue, se file aussi proprement (n) que le chanvre. Au lieu de liège, ils y mettent, à certaines distances, de longues cannes, dont la mouvement leur fait connoître que le poisson est pris.

L'HABIT le plus décent des Nègres de Kapinda est une pièce de coton, dont ils se couvrent les épaules, & une autre pièce qu'ils se passent autour des reins. [Ils les achètent pour des Esclaves & de l'ivoire.] Mais la plupart se contentent d'un petit pagne, en forme de tablier. Ils portent au cou une petite corne, qui leur pend sur la poitrine [en guise de Bijou.] Au tems de la pleine Lune, ils oignent cette corne d'une huile qu'ils reçoivent de leurs Sorciers. [Ils y attachent ensuite plusieurs sortes de Caractères magiques.] La forme de leur chevelure est proportionnée à leur rang. Celle de la Reine est rasée en forme de couronne; avec de petites touffes menagées dans le cercle. La plupart des gens de distinction sont tonsurés comme les Moines de l'Europe. D'autres néanmoins ont les cheveux rangés en pointe, vers le front & derrière le cou, avec un soin extrême de n'en laisser sortir aucun de cette forme; le reste de la tête est rasé de fort près.

QUORQUA

(k) Merolla, ubi sup.

(l) Angl. On y trouve à acheter des Perroquets, pour trois ou quatre couteaux la pièce, & des Singes, pour la moitié, & quel-

quefois pour moins encore. R. d. E.

(m) Barbot le jeune ubi sup. pag. 517. & suiv.

(n) Merolla, ubi sup. pag. 652.

¶ **QUOIQUE** la Polygamie soit en usage ici [comme dans les autres Régions de l'Afrique, les loix en sont différentes.] De plusieurs femmes, dont le nombre n'est borné pour personne, c'est celle que le mari aime le plus [qui porte proprement le nom d'épouse, & qui] commande à toutes les autres. Cependant il est libre de s'en défaire, comme de toutes les autres, [lorsque son affection se refroidit.] Les Princes du sang Royal ont la liberté de choisir l'homme qui leur plaît, sans égard pour sa naissance ou sa condition; mais elles ont sur lui un pouvoir absolu de vie ou de mort [lorsqu'il les offense.] Pendant que Merolla se trouvoit dans le Pays, une Dame de ce rang, sur le simple soupçon que son mari vivoit librement avec une autre femme, fit vendre sa maîtresse aux Portugais; [celui qui la conduisoit, étoit expressément chargé de la vendre à tout prix, mais seulement à des Blancs,] [& loin d'oser s'en plaindre, il se crut fort heureux d'une vengeance si modérée.] Les femmes qui reçoivent des Etrangers dans leurs maisons, sont obligées [par une barbare coutume,] de leur accorder leurs faveurs pendant les deux premières (o) nuits. Aussi-tôt qu'un Missionnaire Capucin arrive dans le Pays, ses Interprètes avertissent le Public que l'entrée de sa chambre est interdite aux femmes.

LA Superstition passe ici toutes sortes de bornes. Quoique (p) le Roi n'eût pas fait difficulté de recevoir des présens de l'Auteur, [& de lui en faire d'autres,] il refusa de le voir, parce qu'ayant des bracelets enchantés & d'autres charmes magiques autour de lui, [il s'imagina que la vue d'un Prêtre Européen pourroit en diminuer la vertu.] Les Sorciers du Pays avertissent quelquefois le Public, par une proclamation, que les Voleurs ayent à restituer ce qu'ils ont dérobé; sans quoi, ils les menacent d'employer leur art pour les découvrir. [L'Auteur entendit faire plusieurs proclamations de ce genre, pendant qu'il étoit dans ce Pays.] Un jour le hazard conduisit Merolla dans une assemblée où l'on se dispoisoit à faire prêter un serment devant l'Idole. Il vit, sur une table, la figure d'un petit homme, revêtu d'une veste de diverses couleurs, avec un chapeau rouge sur la tête [il ressembloit, en quelque manière, au Bouffon d'un Charlatan.] Les Nègres étoient rangés en cercle autour de la table. Mais lorsqu'ils eurent vu paroître l'Auteur, ils se dispersèrent, & cachèrent soigneusement leur Idole; parce qu'ils sont persuadés, suivant l'Auteur, que la présence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu de leurs charmes (q). Il y a peu d'Habitans qui n'ayent devant leur porte une ou plusieurs de ces figures. (r) On en voit de cinq ou six pieds de haut. Mais, grandes ou petites, elles sont fort grossièrement travaillées. [Ils en placent aussi à la Campagne, & ils ne les adorent que pour découvrir quelque Larcin. Il en coûte la vie au Voleur lorsqu'il est découvert.] L'usage général est de les colorer d'une

ROYAUME DE JOANGO.

Polygamie. Comment exercée dans le Pays.

La Superstition est excessive dans le Pays d'Angoy.

(o) L'Auteur auroit bien dû nous apprendre en vertu de quelle Autorité, les Femmes sont obligées à cela.

(p) Il y a tout le contraire dans l'Anglois. C'est le Missionnaire qui refusa de voir le Roi R. d. E.

(q) On voit d'ailleurs dans cet exposé que le but du Missionnaire est de soutenir le crédit de son Eglise, puisque les Nègres auroient

été en droit d'adopter le langage des Prêtres de Naples, & d'autres lieux, qui disent que St. Janvier ne veut pas permettre que la liquefaction miraculeuse de son sang se fasse en présence d'un Hérétique. Ce qui signifie simplement, que les Hérétiques s'aperçoivent bien de la fourberie, quoique leurs Devots infatués ne la remarquent point.

(r) *Abgt.* Merolla en vit. R. d. E.

à servir de re-
hommes. Ce-
cie de la mè-
posée de plu-
petites pièces
x grosses pié-
sens, dans les
es choses semi-
).

z fertile si l'in-
ce qui est cause
z raisonnable,
point d'autres
e.] La volaille
]. Les (l) Per-
inda une sorte
ent lieués dans
avec la figure
me. Il avoit
aux pieds; &

s Habitans ap-
nom de Nzfusi
tent volontiers.
les trouve en-
prendroit pour
rivage & dans
qui, étant bat-
tége, ils y met-
ement leur fait

pièce de coton,
ssent autour des
ais la plupart se-
ent au cou une
]. Au tems de
çoivent de leurs
s magiques.] La
de la Reine est
s dans le cercle.
oines de l'Euro-
vers le front &
cun de cette for-

QUOIQUE

e. R. d. E.
bi sup. pag. 571. &

pag. 652.

ROYAUME
DE LOANGO.Prière qu'on
y fait à la nou-
velle Lune.

ne poudre rouge, au premier jour de la Lune. Le même jour, à la première vûte du Croissant, le Peuple tombe à genoux; [ou bien reste debout] & frappant des mains, chacun s'écrie: „ Puiffe ma vie se renouveler comme tu „ te renouvelle. S'il arrive que la Lune soit cachée par quelque nuage, ils ne lui adressent aucune prière, parce qu'ils s'imaginent qu'elle a perdu sa vertu. Cependant l'Auteur ajoute que cette dévotion est particulièrement propre aux femmes (r).

(r) Merolla, *ubi sup.* pag. 653.

§. II.

Végétaux, Animaux & Habitans du Royaume de Loango.

AVEC une culture exacte, la terre produit ici trois moissons. Les Habitans n'y employent point d'autre instrument qu'une sorte de truelle, mais plus large & plus creuse que celle de nos maçons (a).

Quatre for-
tes de bled.

ON distingue dans le Royaume de Loango quatre sortes de bled. Le premier, qui se nomme *Massanga* (b), croît sur une tige de la grandeur d'un roseau, & dans un épi long d'un pied. Sa forme est celle de la graine de chanvre. Le second se nomme *Messambala* (c). Il rend avec tant d'abondance, qu'un seul grain produit quatre ou cinq cannes, chacune de la hauteur de dix pieds, & portant une demi-pinte de bled dans son épi. Le grain est de la grosseur de notre ivraye, mais d'une fort bonne qualité. La troisième sorte de bled croît en forme d'herbe, & porte un grain qui ressemble à la semence de la moutarde. C'est la meilleure des quatre espèces. La quatrième, est le bled de Guinée; mais c'est celle dont les Habitans font le moins le cas. [Ils l'appellent *Mafinpot*, ou *Massampota*.]

Différens
pois de
Loango.

LEUR pois sont fort bons, & plus gros que les nôtres; mais ils croissent différemment. Les cosses viennent sous terre (d) & c'est à leurs feuilles qu'on reconnoît leur maturité (e). Ils en ont une autre espèce, qu'ils appellent *Wandor*, & qui croissent sur un petit arbre. La première année, ils ne rapportent rien; mais ils portent ensuite sans interruption pendant trois ans; à la fin desquels il faut les couper (f). C'est vraisemblablement la seconde des trois espèces dont on lit la description dans Dapper. Il la représente de la grosseur de nos fèves. Elle croît, dit-il, sur des arbres de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des cosses assez épaissés; & elle se mange avec de l'Enganga. Le même Ecrivain parle d'une troisième sorte, qui est de la forme des haricots, & qui croît en rampant à terre, dans des rangées de cosses blanches [& de la même longueur que celles des fèves de Turquie.] Enfin, le Pays d'Angoy a deux autres espèces de pois, qui ne sont qu'à l'usage des personnes riches; [l'une res-
semble

(a) Ogilby, *ubi sup.* pag. 195.(b) Merolla donne au *Massanga* le nom d'herbe.(c) Merolla écrit *Massamballa*.

(d) Voyez les Relations du Troisième & du

Quatrième Tome. R. d. T.

(e) Ce Légume paroît être le *Gabba* de Dapper.

(f) Battel dans Purchass. Vol. II. pag. 985.

semble
tes deu
LE
da, de
arbr
font le
jus, le
dernièr
en peti
plus fo
(k) y
EN
l'Alikon
dans le
Metam
quoiqu
ves &
couvri
pour la
Royaum
L'A
On en
Ses bran
contien
les Hab
re mont
servi po
sans étr
coins de
est fort
MER
creux p
des arde
de la gr
plove l'e
di, bien
fine & p
LES
caisse, c
(g) A
(b) A
la, les ca
R. d. E.
(i) C
Battel aff
mirable p
de Palmi

à la premiè-
te debout] &
aller comme tu
nuage, ils ne
sa vertu. Ce-
nt propre aux

semble à nos fèves de jardin, & l'autre à celles de Turquie: Elles sont] tou-
tes deux blanches, mais de différentes formes.

LES patates, les ignames, les rompions ou les courges, la racine de *Melan-
do*, dont les feuilles s'attachent & montent, comme le houblon, au tronc des
arbres: [& qui ont un goût aromatique] le manioke (*g*), dont les Nègres
font leur pain, le tabac, les bananes, le *Milanga*, qui est un fruit rempli de
jus, le coton & le poivre du Brésil, croissent ici fort abondamment. [Ces deux
dernières espèces, croissent sans culture.] On y trouve de la Cochenille, mais
en petite quantité (*h*). Les oranges, les limons & les cocos n'y sont pas non
plus fort communs. Mais les noix de *Kola* (*i*), les cannes de Sucre & la Cassé
(*k*) y viennent sans aucun soin.

ENTRE les Arbres extraordinaires, on vante l'*Enzanda* (*l*), le *Metombas* &
l'*Alikondi*, qui servent tous trois à faire des étoffes. Il n'y a point de Canton
dans le Royaume de Loango, qui ne produise en abondance l'arbre nommé
Metamba, & qui n'en tire beaucoup d'utilité. Le tronc fournit d'assez bon vin,
quoique moins fort que le vin de Palmier. De ses branches on fait des foli-
ves & des lattes pour les maisons, & des bois de lit. Les feuilles servent à
couvrir les toits, & résistent aux plus fortes pluies. Mais leur grand usage est
pour la fabrique d'une espèce d'étoffe, dont tout le monde est vêtu dans le
Royaume. Cette étoffe y tient aussi lieu de monnaie courante (*m*).

L'*ALIKONDI* ou l'*Alekonde* est d'une hauteur & d'une grosseur singulières.
On en voit de si gros, que douze hommes n'en embrasseroient pas le tronc.
Ses branches s'écartent comme celles du Chêne. Il s'en trouve de creux, qui
contiennent une prodigieuse quantité d'eau [ce qui est d'un grand secours pour
les Habitans dans un Pays si chaud:] l'Auteur ne craint pas, dit-il, de la fai-
re monter jusqu'à trente ou quarante tonneaux; & s'il faut l'en croire, elle a
servi pendant vingt-quatre heures à désaltérer trois ou quatre cens Nègres,
sans être entièrement épuisée. Ils emploient, pour monter sur l'arbre, des
coins de bois dur, qui s'enfoncent aisément dans un tronc dont la substance
est fort tendre (*n*).

MEROLLA observe que ces arbres étant fort (*o*) communs, & la plupart
creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs, pour les garantir
des ardeurs du Soleil. Le fruit ressemble beaucoup à la courge. Sa queue est
de la grosseur du doigt, & sa longueur d'environ [deux ou] trois pieds. On em-
ploie l'écaille à faire des vases ou des bouteilles. L'écorce intérieure de l'*Alikon-
di*, bien abreuvée & bien battue, forme une matière propre à filer, qui est plus
fine & plus durable que le chanvre (*p*).

LES Habitans du Pays ont l'usage de suspendre au sommet de cet arbre, une
caisse, ou une pièce de bois creux, qui se remplit de miel tous les ans, & qu'ils
vuident.

(g) *Angl.* Le *Mandioka* ou *Farimba*. R. d. E.

(h) *Angl.* on y trouve aussi le fruit de *Ko-
la*, les cannes de sucre, la *Cassia Fistula* &c.
R. d. E.

(i) C'est vraisemblablement le fruit que
Battel assure être bon pour l'*Ellomac*, & ad-
mirable pour le *Foye*. Il croît sur une espèce
de Palmier.

(k) Les Nègres s'en servent dans leurs
Sortilèges & leurs Enchantemens.

(l) On verra la description de cet arbre
entre ceux de Congo.

(m) *Ogilby*, *ubi sup.* pag. 494. & suiv.

(n) *Battel*, *ubi sup.* pag. 985.

(o) *Angl.* excessivement gros. R. d. E.

(p) *Voyage de Merolla*, pag. 635.

ROYAUME
DE LOANGO.

Autres es-
pèces de lé-
gumes & de
fruits.

Trois Arbres
extraordina-
res.

Le *Metamba*.

L'*Alikondi*.

go.

ns. Les Habi-
truelle, mais

led. Le pro-
grandeur d'un
la graine de
ant d'abondan-
de la hauteur

Le grain est
La troisième
semble à la se-
La quatrième,
moins le cas.

is ils croissent
feuilles qu'on
pellent Wan-
ne rapportent
; à la fin des
des trois espè-
la grosseur de
ds de hauteur,
a. Le même
ricots, & qui
& de la même

oy a deux au-
s; [l'une res-
semble

tre le *Gabba* de

. Vol. II. pag.

ROYAUME
DE LOANGO.Animaux
du Pays.Véritable
Pélican.Différentes
Pêches de
Loango.Ressemblance
des Nègres
de Loango avec
ceux de
Congo.

vuident [avec de grands cris de joie,] après en avoir délogé les abeilles (q).
LOPEZ rapporte, [sur le témoignage de ses propres yeux,] que le Royaume de Loango est rempli d'Éléphants (r), & que les Nègres échangent volontiers l'ivoire pour du fer, dont ils composent les pointes de leurs flèches, leurs couteaux & d'autres instrumens. Battel assure qu'on trouve ici le fameux animal nommé *Zebra* ou *Zevera* (s); mais que le Pays n'a pour animaux privés que des boucs & des chèvres (t). Les vaches qu'on s'est efforcé d'y nourrir y ont peu vécu. La volaille au contraire y est en si grande abondance, qu'on y achete trente poulets pour quelques coliers de la valeur de six sols. Les perdrix, les faisans & les autres oiseaux de table y sont aussi fort communs.

ON y voit un oiseau plus gros que le cygne, d'une forme assez semblable à celle du heron, avec de longues jambes & le cou fort long. Son plumage est noir & blanc. Il a toujours au milieu de l'estomac [une tache, ou plutôt] une place sans plumes, [& l'on suppose] qu'il les arrache de son propre bec. Suivant Pigafetta (v), c'est le véritable Pelican; & les Portugais se trompent lorsqu'ils donnent ce nom à certains oiseaux blancs, de la grosseur d'une Oie, qui sont ici fort communs.

SUR la Côte de Loango, la Pêche la plus ordinaire se fait avec des (x) crocs de [toutes sortes de longueur, que les Nègres manient avec beaucoup d'adresse.] Ils veillent soigneusement pour observer un monstre Marin, qui ressemble au Grampus ou au Souffleur, & qui est toujours précédé d'un grand nombre de petits poissons. [Il s'approche tous les jours du bord pour y chercher sa nourriture.] Ils prennent les petits, mais ils respectent le monstre; & s'il arrive quelquefois qu'il échoue sur le rivage, ils l'aident avec beaucoup de peine à regagner la Mer, [& c'est tout ce que quatre ou cinq hommes peuvent faire.] Ils lui donnent le nom d'*Emboa*, qui signifie *Chien* dans leur Langue; & leur plus grande crainte est de lui nuire. Dans les Bayes & les Rivières, où l'eau a moins de profondeur, ils emploient, pour filets, des nattes de roseaux, qui ont jusqu'à cent brasses de longueur. Ces nattes surnagent; mais elles ont d'un côté de longues cannes, qui pendent dans l'eau, & qui effrayant le poisson par leur mouvement continu, le font sauter sur les nattes [lorsqu'elles approchent de la rive.] (y) Alors on le pousse dans quelque endroit réservé, où la pêche devient facile (z).

LES Peuples qui habitent le Royaume de Loango portent le nom de *Bramas*. Ils ont beaucoup de ressemblance avec les Nègres de Congo. Ils font soumis comme eux à la [rigoureuse pratique de la] circoncision. Ils exercent le commerce entr'eux. Ils sont vigoureux & de haute taille; civils, quoiqu'anciennement leur férocité les ait fait passer pour Antropophages; délicats sur la conduite de leurs femmes, & livrés eux-mêmes à tous les excès du libertinage; avides de s'enrichir, mais généreux & libéraux les uns à l'égard des autres; passionnés

(q) Ils emploient de la fumée. Battel, *ubi* volaille.^{sup.} (r) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

(s) Voyez les Figures.

(t) Dapper dit au contraire que les vaches & les moutons sont aussi communs ici que la

(v) Battel, *ubi sup.*(x) *Angl.* Harpons de fer. R. d. E.(y) *Angl.* Alors on ferre les Nattes, comme on fait les filets, & on le prend.(z) Battel, *ibid.*passion
zels.

L.E.

du co

ge. L

lés.

ou fla

pellet

s'appe

Quelc

Roi &

ils] l

de de

On n

dinain

cipale

ou qu

légère

& qu

tures

l'ensâ

muns

& bla

nent d

qu'ils

& aux

tuyau

épaule

faire d

mains

ne par

L.E.

quelqu

rope,

nues,

tres b

L'usag

d'un

[L

A l'ex

bestiau

que du

différent

leur ra

petit

(a)

(b)

VI.

passionnés pour le vin de Palmier, sans aucun goût pour celui de la vigne, peu zélés pour la Religion, & sans cesse entraînés par leurs superstitions.

Les hommes portent de longs pagnes, qui leur tombent depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds, & dont le bas est ordinairement bordé d'une frange. Le Roi & les Seigneurs en ont de très-riches & fort curieusement travaillés. Ceux du Peuple ne passent pas les genoux; mais ils sont mouchetés, ou flambés, ou découpés. Tout le monde est obligé de porter une pièce de pelletterie par-dessus ses habits. Les peaux blanches ou tachetées de noir, qui s'appellent *enkini*, se vendent fort cher, & ne servent qu'à l'usage du Roi. Quelques Seigneurs portent jusqu'à sept ou huit peaux dans leurs voyages. Le Roi & les Grands du premier ordre [ont cinq ou six peaux cousues ensemble; ils] les entrelacent de queue d'enkini. Ils placent au milieu une touffe ronde de plumes de perroquets; & sur les bords, une frange de poil d'Éléphant. On ne voit personne sans une ceinture au milieu du corps. Les ceintures ordinaires sont [faites de pelure] de feuilles de matomba. Mais outre la principale, l'usage [des plus galans] est d'en porter deux autres, larges de trois ou quatre pouces; l'une d'un beau drap rouge ou noir, ornée d'une broderie légère; la seconde de laine filée, à fleurs, qui se place entre les deux autres, & qui se lie pardevant avec deux cordons. Quelques-uns portent des ceintures de joncs ou de jeunes branches de Palmier, ou de l'écorce de katta & de l'ensanda, [tressées & plissées, l'une avec l'autre] deux sortes d'arbres communs dans le Pays (a). Les ornemens du cou sont ou des coliers, [noirs & blancs] ou des chaînes triangulaires qui pendent sur la poitrine & qui viennent de l'Europe, ou diverses sortes de coquilles [plattes, qu'ils polissent & qu'ils enfilent comme les grains d'un colier] & de pièces d'ivoire. Aux bras & aux jambes, ils mettent des cercles de cuivre ou de fer, de la grosseur d'un tuyau de plume, parsemés de grains de verre noirs & blancs. Ils ont sur les épaules un sac long de trois quarts d'aune, avec une petite ouverture pour y faire entrer la main. Sur la tête, ils portent un bonnet ferré, & dans les mains, un grand couteau, ou leur arc [& leurs flèches,] ou leur épée; car ils ne paroissent jamais sans armes.

Les pagnes des femmes descendent un peu au-dessous du genou. Elles ont quelquefois, par-dessus, une pièce de toile, ou quelque belle étoffe de l'Europe, mais sans ceinture. Toutes les parties supérieures & la tête demeurent nues, ou n'ont pas d'autre ornement que des coliers, des brassièts & d'autres bijoux [de peu de valeur.] Les jambes sont ornées de la même parure. L'usage général, pour les deux sexes, est de se peindre le corps avec le jus d'un bois nommé *Takol*, qu'on broie facilement entre deux pierres.

[LA sobriété dans les alimens est le partage général de tous les Pays chauds. A l'exception de certains jours de fête & de réjouissance, où l'on fait tuer des bestiaux & de la volaille,] les Nègres de Loango n'ont pas d'autre nourriture que du poisson frais ou fumé, sur-tout des sardines, qu'ils font bouillir avec différentes herbes & du poivre de Brésil (b). Les personnes distinguées par leur rang ou par leurs richesses, mangent leur poisson avec du *missanga* ou du petit millet (c) broyé dans un mortier & cuit à l'eau. Le plus agréable de leurs

(a) Ogilby, pag. 496.

(b) Les Nègres le nomment Akki.

(c) Afrique de Dapper, dans Ogilby, pag. 497.

ROYAUME
DE LOANGO.

Habits du
Roi & des Sei-
gneurs.

Habits com-
muns.

Habits des
femmes.

Alimens du
Pays.

ROYAUME
DE LOANGO.

leurs mets est un composé de poisson fumé avec des feuilles de *Majara* (*d*), d'huile de Palmier, de sel & d'akky; [le tout pétri ensemble;] mais le plus commun est le *Fondi*, qui n'est que de la farine de millet (*e*).

Mariages.

LE Mariage, dans le Royaume de Loango, est si déchargé de cérémonies & de formalités, qu'à peine se soumet-on à demander le consentement des pères. On jette ses vœux sur une fille dès l'âge de six ou sept ans (*f*), & lorsqu'elle en a dix, on l'attire chez soi par des caresses ou des présens. Cependant il se trouve des pères qui veillent soigneusement sur leurs filles jusqu'à l'âge nubile, & qui les vendent alors à ceux qui se présentent pour les épouser. Mais une fille qui se laisse séduire avant le Mariage, doit paroître à la Cour avec son amant, déclarer sa faute & demander pardon au Roi. Cette absolution [n'a rien d'humiliant; mais elle] est si nécessaire, qu'on croiroit le Pays menacé de sa ruine par une éternelle sécheresse, si quelque fille coupable refusoit de se soumettre à la loi. [Quoique le nombre des femmes ne soit pas borné] & que plusieurs en ayent huit ou dix, le commun des Nègres n'en prend que deux ou trois (*g*).

Soumission
des femmes.

LES femmes sont ici chargées, comme ailleurs, de tous les ouvrages serviles, extérieurs & domestiques. Pendant que le mari prend ses repas, elles se tiennent à l'écart & mangent ensuite ses restes. Leur soumission va si loin, qu'elles ne lui parlent qu'à genoux, & qu'à son arrivée elles doivent se prosterner pour le recevoir.

Succession.

L'AÎNÉ d'une famille [quelque soit son sexe] en est l'unique héritier; mais il est obligé d'élever ses frères & ses sœurs, jusqu'à l'âge où l'on suppose qu'ils peuvent se pourvoir eux-mêmes. Les enfans naissent Esclaves, lorsque leur père ou leur mère sont dans cette condition (*h*).

Les Nègres
naissent
blancs.

Tous les enfans, [suivant l'observation particulière de l'Auteur,] naissent blancs, & dans l'espace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs (*i*). Les Portugais qui prennent des femmes dans ces Régions y sont souvent trompés. A la naissance d'un enfant ils se croient sûrs d'en être les pères, parce qu'ils le voient de leur couleur; mais deux jours après ils sont obligés de le reconnoître pour l'ouvrage d'un Nègre. Cependant [ils ne se rebutent point de ces épreuves,] parce que leur passion, [dit le même Auteur,] est d'avoir un fils mulâtre à toutes sortes de prix. On voit quelquefois naître, [mais fort rarement, à ce que dit notre Auteur,] d'un père & d'une mère Nègres, des enfans aussi blancs que les Européens. L'usage est de les présenter au Roi. On les nomme *Dondos* (*k*). Ils sont élevés dans les pratiques de la Sorcellerie; & servant de Sorciers au Roi, ils l'accompagnent sans cesse. [Personne n'ose leur faire la moindre offense; ni le plus léger affront.] Leur état les fait respecter de tout le monde. S'ils vont au Marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à leurs besoins. Battel en vit quatre à la Cour de Loango (*l*).

Nègres nom-
més *Dondos*,
qui sont aussi
blancs que les
Européens.

DAPPER s'étend un peu plus sur la nature de ces Nègres blancs. Il observe (*m*) qu'à quelque distance, ils ont une parfaite ressemblance avec les Européens.

(*d*) *Ibid.*, pag. 494.(*e*) *Ibid.*, pag. 499.(*f*) *Ibid.*, pag. 501.(*g*) *Ibidem.*(*h*) *Ibidem.*(*i*) On a vu quelque chose d'approchant dans la Relation de Merolla.(*k*) Battel, *ubi sup.*(*l*) *Ibidem.*(*m*) Dans Ogilby, pag. 508.

rop
les
yeu
jour
ils c
péc
de l
que
des.
" Q
" &
" p
lépr
hab
chen
que l
chen
font
mais
nible
espè
Born
Les
Roi.
tion d
appel
LE
Tisser
liers]
Pêcher
peau d
l'un n
coup
aussi l
que ce
DE
qui ser
Roi &
mission
défend
La seco

(n) V
Buninum(o) A
gnc. R.

(p) C

(q) I

(r) A

ropéens. Leurs yeux sont gris, & leur chevelure blonde ou rousse. Mais en les considérant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, & leurs yeux paroissent postiches. Ils ont la vûe très-foible [& trouble,] pendant le jour, & la prunelle tournée comme s'ils étoient bigles. La nuit, au contraire, ils ont le regard très-ferme, sur-tout à la clarté de la Lune. Quelques Européens, [ajoute l'Auteur,] ont cru que la blancheur de ces Nègres est un effet de l'imagination des Mères, [frappées à la vûe d'un Blanc,] comme on prétend que plusieurs femmes blanches ont mis des enfans noirs au monde après avoir vû des Nègres. „ [Qui se flattera, dit-il, „ de pénétrer les secrets de la Nature ?] Quelque jugement qu'on en doive porter, il est certain que ces Blancs de l'un „ & de l'autre sexe sont incapables de génération, [& qu'ils doivent être mis „ par conséquent au rang des monstres.] Vossius s'est imaginé que ce sont des lépreux, comme on en voit, dit-il, assez communément parmi les Mores qui habitent des lieux chauds & secs, & qu'à force d'onctions les Nègres empêchent que leur maladie ne se déclare plus visiblement par des taches. Il ajoute que les Portugais donnent à ces Mores blancs le nom d'*Albinos*, & qu'ils cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Brésil. On prétend qu'ils sont d'une force extraordinaire, & par conséquent très-propres au travail; mais que leur paresse est extrême, & qu'ils préfèrent la mort aux exercices pénibles. Les Hollandois [& les Portugais] ont trouvé des hommes de la même espèce, non-seulement en Afrique, mais aux Indes Orientales, dans l'Isle de Bornéo & dans la Nouvelle Guinée, qui s'appelle aussi le Pays des Papos (*n*). Les Nègres blancs du Royaume de Loango ont le privilège d'être assis devant le Roi. Ils président à quantité de cérémonies religieuses, sur-tout à la composition des *Mokissos* (*o*), qui sont les Idoles du Pays (*p*) [& c'est de-la qu'ils sont appelés *Mokissos* par les Nègres.]

LE Pays de Loango est rempli de plusieurs sortes d'Ouvriers, tels que des Tisserands, des Forgerons, des Bonnetiers, des Potiers, [des Faiseurs de Colliers] des Charpentiers, [des Faiseurs de Canots,] des Vignerons (*q*) & des Pêcheurs [outre les Marchands.] On y fait (*r*) plusieurs sortes de fil, de la peau des feuilles du Matomba [qui ont environ trois quarts d'aune en quarré;] l'un nommé *Possana*, dont on fabrique des étoffes grossières; l'autre, beaucoup plus fin, qui se nomme *Possampana* (*s*). Battel dit que l'*Alikonde* donne aussi la matière d'un fil dont on (*t*) fait des étoffes, mais qu'il n'est pas si fin que celui de l'arbre nommé *Enfanda* (*v*).

DE plusieurs sortes de fil qu'on tire de ces arbres, on en distingue quatre, qui servent à faire autant d'espèces d'étoffes. La plus fine est réservée pour le Roi & pour ceux qui obtiennent de lui, comme une faveur spéciale, la permission d'en porter. Elle se nomme *Libongo*, & quelquefois *Bondo*. Il est défendu aux Tisserands, sous peine de mort, d'en vendre aux Particuliers. La seconde espèce est de deux sortes; l'une (*x*), qui se nomme *Kimbas*, & qui

(n) Vossius, *De origine Nili & aliorum fluminum.*

(o) *Angl.* c'est-à-dire Démon de Campagne. R. d. E.

(p) Ogilby, *ubi sup.* pag. 508.

(q) *Ibid.* pag. 501.

(r) *Angl.* deux. R. d. E.

(s) Battel, pag. 598.

(t) Sous la première écorce duquel se trouve une matière dont on fabrique de fines étoffes. R. d. E.

(v) Ogilby, pag. 496.

(x) *Angl.* la meilleure. R. d. E.

ROYAUME
DE LOANGO.

Explications
de ce phéno-
mène.

Ouvrier.
de Loango.

Différentes
étoffes du
Pays.

ROYAUME
DE LOANGO.

ne sert qu'à l'usage des Grands. Elle est d'un fort beau grain, embellie & variée d'un grand nombre de fleurs & de figures. Chaque pièce a deux empan & demi de largeur, & demande quinze ou seize jours de travail. La seconde sorte, nommée *Sokka*, est plus petite de la moitié que le kimbas; mais elle en est d'ailleurs si peu différente, qu'il est aisé de les confondre. Six pièces de kimbas suffisent pour un habit complet. On les teint ordinairement en rouge, en noir ou en verd. Les deux autres espèces de drap ou d'étoffe ne servent qu'au Peuple. Elles sont unies & sans figures; mais l'une est plus [ser-
rée & plus] forte que l'autre (y).

Elles tien-
nent lieu de
monnoie.

Les Portugais portent ces étoffes à Loanda, où elles passent pour monnoie courante. Chaque pagné, que les Portugais nomment *Panos-Jambos*, & qui s'appelle en Langue du Pays *Mollole-vierri*, consiste en quatre pièces cousues ensemble, & porte à Loanda le nom de *Libongo*. [Dix-sept de ces pièces, en-
semble valent une de toile de Silésie.] Une livre d'ivoire vaut cinq libongos (z).

Soie de Pal-
mier.

BATTEL observe que des Feuilles du Palmier qui porte le vin, [détrampées
& coupées avec soin] on fait des velours, des satins, des taffetas, des damas, des farcenets, & d'autres étoffes [qui ont l'apparence de soie,] en rendant le fil aussi long & aussi uni qu'il est besoin (a). Les Nègres de Loango, dit-il en-
core, emploient pour monnoie de petites étoffes composées de quatre pièces, chacune d'un empan & demi en carré. La valeur de chacune est d'un fol. Mais l'usage en est fort diminué depuis que les principales richesses des Habitans con-
sistent en Esclaves. Les autres marchandises qu'ils vendent aux Blancs sont des dents d'Éléphants, du cuivre, de l'étain, du plomb & du fer. Les Mines sont si éloignées, que la difficulté du transport rend ces métaux assez rares. La plus grande partie du cuivre vient d'un lieu nommé *Sondi*, qui n'est pas loin d'*Abissi-
na*. Les Forgerons Nègres s'y rendent en foule vers le mois de Septembre, & s'occupent à le fondre jusqu'au mois de Mai.

Commerce
de queues
d'Éléphants.

Les Européens tirent du même Pays un grand nombre de queues d'Élé-
phants, qui se vendent fort bien à Loanda. Les Nègres en font de fort belles tresses, qu'ils portent autour du cou. Les plus longues leur servent de ceintures. L'ivoire étoit autrefois fort commun dans le Royaume de Loango; mais il de-
vient plus rare de jour en jour, parce que les Nègres sont obligés de l'apporter de fort loin sur la tête. Leur principal Marché, pour les dents d'Éléphants, est à *Bakkamele*; qui, n'étant pas à moins de trois cens milles de la Côte, deman-
de l'espace de trois mois pour aller & revenir. Les marchandises qu'ils y por-
tent ordinairement sont du sel; de l'huile de Palmier, des couteaux à lames larges, de leur propre fabrique; des toiles grossières de Silésie, des miroirs [noirs] & d'autres bagatelles. [Outre des Esclaves & des Dents d'Éléphants.] Les chemins de Loango à *Bombo*, à *Sondi*, à Mousel, au Grand-Mokokko & vers
quantité d'autres lieux, sont infestés continuellement par les Jaggas (b); ce qui met toujours les Marchands dans la nécessité de partir en troupe.

Cérémonies
funébres du
Pays.

Les cérémonies funébres du Royaume de Loango n'ont rien de plus remar-
quable que les cris & les lamentations des Habitans. On les croiroit attaqués des plus vives douleurs, ou menacés des plus cruelles infortunes. Après [cette comé-
die],

(y) *Ibid.* pag. 502.(z) Battel, *ubi sup.* pag. 935.(a) Ogilby, *ubi sup.*(b) Afrique de Dapper, donnée par Ogil-
by, pag. 502. & suiv.(c) *An*(d) *An*

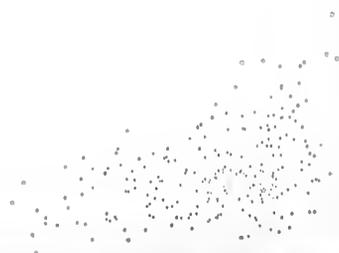
Mokisso

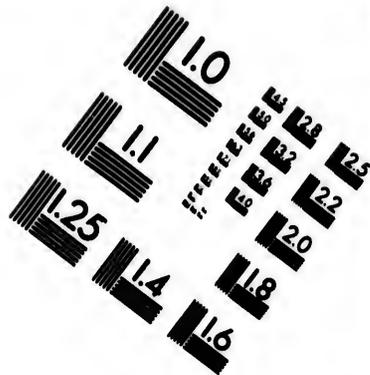
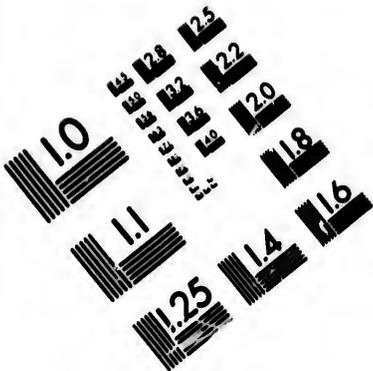
die], les amis du Mort portent le corps dans la rue; le lavent & le nettoient publiquement, & ne se lassent point de lui demander pendant deux ou trois heures, pourquoi il s'est laissé mourir [& de lui faire d'autres questions de ce genre.] Ensuite ses parens apportent quelque partie de leurs meubles & de leurs ustenciles, pour les jeter dans la fosse avec tous les siens. Alors on enlève le corps, avec autant de précipitation (c) que si l'on avoit quelque péril à redouter. [On jette la moitié des ustenciles dans la fosse,] & le reste demeure exposé sur des pieux; mais avec la précaution de les couper en pièces, pour ôter l'envie de les dérober. Le soir, tous les parens & les amis se rassemblent [& recommencent leurs cris.] Cette (d) assemblée se renouvelle soir & matin sans interruption, pendant l'espace de six semaines.

S'IL est question d'une personne de qualité, les cris sont encore plus furieux. Parens, amis, étrangers, tous ceux qui se rencontrent dans les rues, s'abordent avec un ruisseau de larmes, mettent les deux mains sur leur tête & se rendent à la maison du Mort. Ils y trouvent le corps [placé au milieu de la chambre &] assis sur une natte ou sur un bloc, & soutenu par quelques appuis de bois. Ils lui coupent les ongles, lui rasent les cheveux & l'oignent de takol. Pendant qu'ils lui rendent cet office, les femmes s'agitent, s'empresent de courir de tous côtés pour vanter la noblesse de son origine, exagèrent son opulence, l'air de grandeur qui régnoit dans sa maison; nomment les amis & n'oublient pas ses ennemis. Le nom d'ennemis paroît échauffer aussi-tôt les hommes de l'assemblée. Ils commencent à s'informer de la cause de sa mort. Toutes leurs questions ne pouvant leur procurer la certitude qu'ils désirent, ils prennent la résolution d'aller consulter les Mokissos, & chacun donne une partie de ses habits pour les frais de cette information. Deux ou trois jours après, ils prennent la fuite avec le corps, & l'enterrent comme on l'a rapporté, soit dans les cimamps, soit dans le *Chienga* [ou *Khienga*], qui est la demeure de plusieurs Sorciers rassemblés [& auxquels ils donnent le nom de *Kokokoo*.] On place sur lui un de ses Mokissos, avec un pot & une pelle de bois, une flèche, unealebasse, une tasse pour boire, du tabac, une pipe, un bâton, une zagaie & d'autres ustenciles. Les lamentations continuent aussi pendant deux ou trois mois.

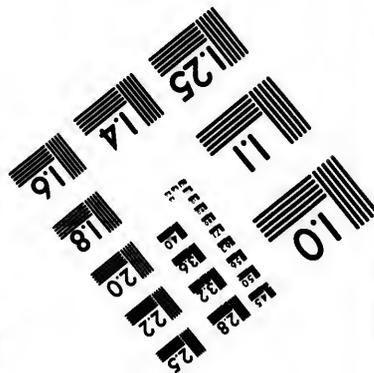
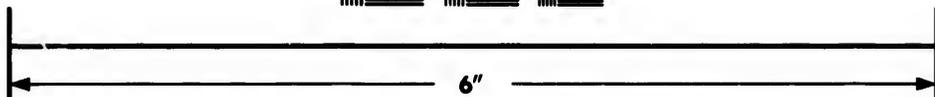
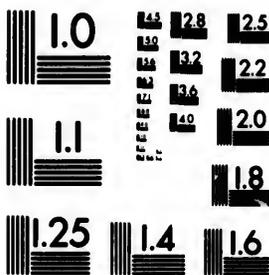
LES recherches, pour connoître la cause de sa mort, consistent à se rendre chez un Sorcier célèbre, qui, s'attendant à cette consultation, est assis à terre derrière sa hute, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue souvent, [sans prononcer un seul mot.] Ensuite il frote ses mains l'une après l'autre, [avec beaucoup de gravité.] Alors, les amis du Mort lui disent: „ Un tel est mort. Est-ce un sortilège qui a fini ses jours? ou font-ce les Mokissos qui ont redemandé sa vie? Si le Sorcier cesse de frotter ses mains & les frappe [fortement], l'une contre l'autre, ils se croient certains que leur Ami est mort par l'ordre des Mokissos. Mais si le frottement continue, ils recommencent leurs questions: „ Un tel est mort. Est-ce par un sortilège ou par la volonté des Mokissos? Qui a fait le coup? Où demeure-t-il? Étoit-il des amis du Mort? Est-ce un homme? Est-ce une femme? Par quel Mokisso étoit-il enchanté? Quelle raison l'a pu porter à cet attentat; [S'ils ne

ROYAUME
DE LOANGO.Funérailles
des Grands.Recherches
qui se font à
l'occasion des
Morts.(c) *Angl.* que s'ils l'avoient volé. R. d. E. mort du défunt. P. d. E.(d) *Angl.* C'est ainsi qu'ils déplorent la





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

EE 123 125
E 122
18

10
01
18

ROYAUME
DE LOANGO.

ne voient point de changement dans les mouvemens du Sorcier,] ils passent quelquefois deux ou trois mois à courir d'une Ville [& d'un *Ganga*] à l'autre, ils interrogent tous les Mokiffos, jusqu'à ce qu'ils croient avoir découvert la demeure du coupable. S'ils n'osent le nommer, ils prennent à partie toute la Ville. Ils obtiennent (e) du Chef la permission de faire leurs informations (f). Ils s'établissent dans la plus grande rue de la Ville ou dans le principal Hameau du Canton, & leur premier soin est de trouver quelque Ministre (g) qui sçache composer le breuvage qu'ils appellent *Bonda*. Ensuite tous les Habitans sont obligés de s'assembler dans la grande rue, si c'est une Ville; ou dans le principal Hameau, si les Habitations sont dispersées. Le Prêtre choisit un homme de chaque rue ou de chaque Hameau, qui avale la liqueur pour tous ses voisins. Si quelqu'un d'entr'eux se laisse tomber, tous ses voisins, c'est-à-dire, tous les Habitans de la même rue ou du même Hameau doivent prendre la coupe l'un après l'autre, parce qu'il ne paroît plus douteux que le coupable ne soit de ce nombre. Tous les hommes échappent-ils à cette épreuve? les femmes sont forcées de boire après eux. Enfin, celui ou celle qui tombe, passe pour l'auteur du meurtre & reçoit aussitôt la mort (h).

Les Etrangers ne peuvent être enterrés dans le Royaume de Loango.

Il est fort remarquable, suivant Battel, que les Nègres de Loango ne permettent jamais qu'un Etranger soit enterré dans leur Pays. Qu'un Européen meure, on est obligé, [pour les satisfaire,] de porter son corps dans une Chaloupe à deux milles du rivage, & de le jeter dans la Mer. Un Négociant Portugais étant mort dans une de leurs Villes, ne laissa pas d'y être enterré, [par le crédit de ses amis,] & demeura tranquille pendant quatre mois dans sa sépulture. Mais il arriva, cette année, que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de Décembre, retardèrent de deux mois entiers. Les Mokiffos ne manquèrent point d'attribuer cet événement au mépris qu'on avoit fait des loix en faveur des Portugais. Son corps fut exhumé avec diverses cérémonies & précipité dans les flots. Trois jours après, suivant l'Auteur, on vit tomber la pluie en abondance (i).

(e) *Angl.* d'un des Membres de la Noblesse. R. d. E.

(f) *Angl.* Ils vont trouver le principal *Bonda* ou *Bonda*, appelé *Konda*. R. d. E.

(g) *Angl.* pour administrer. R. d. E.

(h) Ogilby, pag. 501.

(i) Battel, *ubi sup.* pag. 981.

§. III.

Gouvernement de Loango & Cour du Roi.

Ancien état du Pays, & comment il a changé.

ON a déjà remarqué, sur le témoignage de Dapper, que le Pays de Loango étoit anciennement divisé en plusieurs Territoires, gouvernés chacun par leurs propres Chefs. Dans la suite des tems, s'étant divisés [par des motifs & des intérêts convenables à leurs idées,] un d'entr'eux, qui se vantoit de tirer son origine de Lexi (a), dans le Pays de Kakongo, eut l'habileté de se lier avec quelques-uns [des plus puissans] pour fondre sur les autres. En suite

(a) *Angl.* *Leiri*. R. d. E.

(b) Ogilby
(c) Du ter
oit ami du F
il avoit ét
gafetta, pa
(d) Voyag

suite cherchant querelle à ceux qui avoient prêté leurs secours pour détruire les premiers, il parvint à les mettre successivement sous le joug. Lorsqu'il crut son autorité bien établie, il divisa ses Etats en plusieurs Provinces, dont il donna le gouvernement à ses Conseillers, & choisit pour centre de sa puissance le Canton de Piri, où il fit quelque-tems sa résidence. Mais sur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure, il transporta sa Cour [à *Banzat Loan-giri*, ou plutôt] à Loango, dans la même Province (b).

MEROLLA observe que Loango étoit autrefois soumis au Roi de Congo (c); mais qu'un Gouverneur [ou Vice-Roy] du Pays s'étant fait proclamer Roi, envahit une grande partie des Etats de son Souverain, que le Royaume de Loango est aujourd'hui fort étendu (d) & tout-à-fait indépendant.

BATTEL nous apprend que les Rois de Loango sont respectés comme des Dieux, & qu'ils portent le titre de *Samba* & de *Pango*, qui signifie dans la Langue du Pays, *Dieu* ou *Divinité*. Ses Sujets sont persuadés qu'il a le pouvoir de faire tomber la pluie du Ciel [quand il le veut.] Ils s'assemblent au mois de Décembre, [pour l'avertir que c'est le tems où les terres en ont besoin.] Ils le supplient de ne pas différer cette faveur, & chacun lui apporte un présent dans cette vûe. Le Monarque indique un jour, auquel tous ses Nobles doivent se présenter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices Militaires, & rendent à genoux leur hommage au Roi, qui les remercie de leur soumission & de leur fidélité. Ensuite on étend à terre [dans une place ouverte] un tapis (e) d'*Enfanda*, [étouffe qui ressemble à notre velour,] d'environ quinze brasses de circuit, sur lequel il s'assied dans son Trône [haut d'environ une brassé.] Alors il commande à ses *Dembes* & à ses *Pongos* de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Les tambours sont si gros, qu'un homme seul ne suffit pas pour les porter. Les trompettes [au nombre de huit] ont des dents d'Eléphants d'une grandeur extraordinaire, creusées & polies avec beaucoup d'art. Le bruit de cette musique est effroyable. Après ce concert barbare, le Roi se lève, sans quitter son Trône, & lance une flèche vers le Ciel. S'il pleut le même jour, les réjouissances & les acclamations sont poussées jusqu'à l'extravagance. Le jour que Battel fut témoin de cette cérémonie, il tomba une pluie fort abondante (f), & le Peuple fut plus confirmé que jamais dans sa superstition (g).

ENTRE les principaux Officiers du Royaume de Loango; Dapper nomme *Mani Bomma*, *Mani Bamba*, *Mani Belor*, *Mani Belullo*, *Mani Kinga* & *Mani Matta* & ainsi des autres.

Le titre de *Mani Bomma* signifie Seigneur Amiral. C'est le premier Officier de la Cour; & son emploi renferme le Gouvernement particulier de *Loan-giri*. *Mani Mamba* [qui est le second] est Gouverneur de *Loango Mongo*, mais à quelques (h) Adjoints dans cette commission. *Mani Belor* [est le troisième &] gouverne la Province de *Kilongo*. Il est chargé aussi [du Département de

ROYAUME DE LOANGO.

Les Rois de Loango sont respectés comme des Dieux.

Cérémonies qu'ils observent pour accorder de la pluie à leurs Sujets.

Grands Officiers du Royaume.

(b) Ogilby, *ubi sup.* pag. 490.

(c) Du tems de Lopez, le Roi de Loango étoit ami du Roi de Congo, quoiqu'on assure qu'il avoit été autrefois son Sujet. *Voyage de Magafetta*, pag. 31.

(d) Voyage de Merolla, pag. 651.

(e) *Angl. Enfaks*. R. d. E.

(f) Il n'y a cependant aucune personne raisonnable qui croie que cette Pluie soit l'effet des Prières ou des Sortilèges de ce Roi.

(g) Battel, *ubi sup.*

(h) *Angl.* deux ou trois. R. d. E.

] ils passent
[à l'an-
avoir décou-
nment à partie
re leurs infor-
le ou dans le
ouver quelque
Bonde. En sui-
ne, si c'est une
lisperfées. Le
t, qui avale la
e tomber, tous
du même Ha-
ne paroît plu
nmes échapent
x. Enfin, ce
égoit aussi-tôt à

Loango ne per-
Qu'un Européen
corps dans un
Mer. Un Négoc-
pas d'y être en-
ndant quatre mois
es, qui commencent
deux mois entiers
au mépris qu'on
humé avec diver-
suivant l'Auteur,

histrer. R. d. E.
pag. 981.

que le Pays de
coûtes, gouvernés
étant divisés [par
eux, qui se van-
ent, eut l'habileté de
r les autres. En-
suite

ROYAUME
DE LOANGO.

de la Religion, c'est-à-dire,] de tout ce qui regarde les Sorciers & les liqueurs d'épreuve. Mani Belullo commande dans la grande Province de *Kilongatiamo Kango*, mais avec la qualité de Seigneur libre & sans aucune dépendance du Roi dans son administration. Mani Kinga est Lieutenant général de la Province de Piri, [où le Roi tient sa Cour.] Mani Matta commande la Garde Royale; & le nom même de *Matta* signifie *Arc*. [Ces premiers Nobles du Royaume composent le Conseil du Roi;] mais il y a quantité d'Officiers subordonnés, qui sont chargés du détail des affaires, entre lesquels le grand Maître d'hôtel tient un rang distingué. Chaque Canton des Provinces a son Chef [ou son Mani] particulier (i), qui administre la justice au nom du Roi (k).

Officiers subalternes.

Forces Militaires de Loango.

Armes des Soldats.

Ce que c'est que la liqueur Bonda, qui sert aux preuves.

LES Troupes du Roi de Loango sont si nombreuses, que l'opinion de sa puissance le fait respecter des Rois d'Angoy & de Kalongo. Pigafetta donne pour armes à ses Soldats de grandes targettes, d'une (l) peau fort dure, qui leur couvrent presque entièrement le corps; (m) des zagaies garnies de fer, & une sorte de poignée [de bois] au milieu du manche, qui sert à les lancer avec beaucoup de force; une espèce de poignards, qui ressemblent beaucoup pour la forme à la tête des zagaies, [& des sabres fort tranchans] (n). La discipline n'est (o) pas plus exacte à Loango que dans la plupart des autres Pays Nègres, quoique le nom du Roi soit si respecté qu'on l'atteste dans les sermens. La formule consiste dans ces deux mots: *Figa Maniloanga*. Mais l'engagement le plus solennel se fait, comme l'épreuve, en avallant la liqueur de *Bonda*.

CETTE liqueur, qui se nomme aussi *Imbonda*, [Imbunda] est le jus d'une racine de la grosseur de la cuisse d'un homme, quoiqu'elle ne soit longue que d'environ six pouces. [Elle ressemble à une carotte blanche.] On rase la racine dans de l'eau. Après y avoir long-tems fermenté, elle forme une liqueur aussi amère que le fiel. L'Auteur eut la curiosité d'en goûter, & la trouva si forte, qu'il ne fut pas surpris qu'une seule racine puisse servir à l'épreuve de cent personnes. Si l'on en rape trop dans une petite quantité d'eau, elle cause une suppression d'urine; & gagnant la tête, elle y répand des vapeurs si puissantes qu'elle renverse infailliblement celui qui l'avale. C'est le cas où il est déclaré coupable (p). Dapper dit que cette racine est de couleur rougeâtre; qu'elle est amère, astringente, & qu'elle acquiert une nouvelle vertu par les enchantemens des Sorciers. La portion qu'on fait avaller pour l'épreuve, est une pinte & demie.

BATTEL raconte que sur le soupçon d'un crime, on conduit l'Accusé devant le Roi, ou devant Mani-Bomma, qui exerce la Justice après lui. Si l'accu-

sation

(i) *Angl.* qui est établi par le Roi, comme nos Juges de Paix en Angleterre. R. d. E.
(k) Ogilby, *ubi supra*, pag. 503.

(l) Il est dit dans l'Original que l'Animal, de la peau duquel ces Targettes sont faites, se nomme à Loango *Empakes* & en Allemagne *Dante*. R. d. E.

(m) *Angl.* Leurs armes offensives sont des dards armés d'une longue & large pointe de fer, comme celles des Halebardes, ou des javalines des anciens Romains. R. d. E.

(n) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

(o) *Angl.* Le Larcin n'est puni de mort, que lorsque ce qui a été volé appartient au Roi, hors de la on se contente de lier le Voleur & de l'exposer au milieu de la rue, mais on l'oblige, ou ses parens, à sa place, à restituer ce qu'il a pris. S'ils ne sont pas en état de le faire, celui qui a été volé peut faire travailler pour lui les Parens du Voleur, jusqu'à ce qu'il soit entièrement dédommagé de sa perte. R. d. E.

(p) Ogilby *ubi supra*.

fation
l'épre
Fculiers
lège
L
de L
nature
trui.
heur
S'ils a
c'est u
qu'une
quelqu
saïson
que M
Comm
Bonda
mer u
tres d
ment
midi,
jure,
cités a
be sur
gent fun
qui ne
Chacun
ALO
nanier,
leurs ja
ensuite
pièces d
ferme.
& rem
effet, d

(q) A
(r) B
983. [& V
(s) U
(t) A
(v) A
les Moki
(x) A
Marchan
(y) A
(z) A
(a) A

VI.

& les liqueurs
de *Kilongiamo*
dépendance du
ral de la Pro-
ande la Garde
ers Nobles du
d'Officiers su-
quels le grand
rovinces a son
ce au nom du

l'opinion de sa
igafetta donne
fort dure, qui
es de fer, & une
les lancer avec
lent beaucoup
ans] (n). La
des autres Pays
ans les sermens.
Mais l'engage-
t la liqueur de

est le jus d'un
soit longue que
he.] On rapo-
elle forme une
en gouter, &
e puisse servir à
petite quantité
elle y répand des
avalle. C'est le
e est de couleur
t une nouvelle
ait avaller pour

l'Accusé devant
lui. Si l'accu-
sation

pag. 31.
t puni de mort, que
appartiennent au Roi,
lier le Voleur & de
e, mais on l'oblige,
restituer ce qu'il a
at de le faire, celui
avaller pour lui les
ce qu'il soit enté-
berte. R. d. E.

sation ne peut être prouvée par les (q) voies ordinaires, on le condamne à l'épreuve du Bonda (r). Dapper fait le même récit, en appliquant particulièrément l'épreuve aux cas de vol, & [d'empoisonnement ou] de fortilège (s).

LA liqueur de Bonda sert aussi à découvrir la cause des événemens. Les Nègres de Loango s'imaginent que (t) peu de personnes finissent leur vie par une mort naturelle. Ils croient que tout le monde meurt par sa faute, ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau & se noie, [ils ne croient pas que ce malheur soit arrivé par un pur accident, mais] ils en accusent quelque fortilège. S'ils apprennent qu'un Tigre, ou un Loup, ait dévoré quelqu'un, ils assurent que c'est un Dakkin ou un Sorcier (v) qui s'est revêtu de la peau de cet animal. Lorsqu'une (x) maison est consumée par un incendie, ils racontent gravement que quelque Mokisso y a mis le feu. Ils ne sont pas moins persuadés, lorsque la saison des pluies arrive trop tard, que c'est l'effet du mécontentement de quelque Mokisso, [qu'on laisse manquer de quelque chose d'utile ou d'agréable.] Comme il paroît important de découvrir la vérité, on a recours à la liqueur Bonda. Les (y) personnes intéressées s'adressent au Roi, pour le prier de nommer un Ministre, & cette faveur coûte une certaine somme. Les Ministres de Bonda sont au nombre de neuf ou dix, qui se tiennent ordinairement assis [à terre] dans les (z) grandes rues. Vers trois heures après midi, (a) l'accusateur leur apporte les noms de ceux qu'il soupçonne, & jure, par les Mokissos, que ses dépositions sont sincères. Les accusés sont cités avec toute leur famille; car il arrive rarement que l'accusation tombe sur un seul; & souvent tout le voisinage (b) y est compris. Il se range sur une ou plusieurs lignes, pour s'approcher successivement du Ministre, qui ne cesse point, pendant ces préparatifs, de battre sur un petit tambour. Chacun reçoit sa portion de liqueur, l'avale & reprend sa place (c).

ALORS le (d) Ministre se lève, & lance sur eux de petits bâtons de Bananier, en les sommant de tomber s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes & de piffer librement s'ils n'ont rien à se reprocher. Il coupe ensuite une des mêmes racines [dont la liqueur est composée (e) & jette les pièces devant lui.] Tous les accusés sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'assemblée pousse un grand cri, & remercie les Mokissos de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. En effet, dit l'Auteur, le coupable, étourdi par les vapeurs qui lui montent au cerveau,

ROYAUME
DE LOANGO.

Elle sert aussi
à découvrir la
cause des ac-
cidents.

Formalités
de cette opé-
ration.

(q) *Angl.* par le simple serment. R. d. E.
(r) Battel, dans Pureshaff, Vol. II. pag.
983. [& Vol. V. pag. 771.]

(s) *Ubi supra.*

(t) *Angl.* personne ne finit &c. R. d. E.

(v) *Angl.* qui avoit pris cette figure par
les Mokissos. R. d. E.

(x) *Angl.* lorsqu'une Maison ou que des
Marchandises sont consumées &c. R. d. E.

(y) *Angl.* l'accusateur. R. d. E.

(z) *Angl.* dans les grands chemins. R. d. E.

(a) *Angl.* les accusateurs arrivent avec

tout leur cortège, & le Ministre du Bonda
les fait tous jurer, par leurs *Fetissos*, placés
autour d'eux, qu'ils diront la vérité. R. d. E.
(b) Battel dit qu'il a vu quelquefois pa-
roître jusqu'à cinq cens Accusés, qui aval-
loient la liqueur. *Ubi supra.* pag. 983.

(c) Ogilby, pag. 987.

(d) *Angl.* l'un des Ministres ou donneurs
de Bonda. R. d. E.

(e) Battel dit simplement que le Ministre
frappe chacun, avec une baguette de Bananier,
[en répétant de certains mots.]

ROYAUME
DE LOANGO.Sentence &
supplice des
coupables.Privlège
des personnes
riches.Imposture
de cette prati-
que.Les femmes
du Roi y sont
soumises dans
leur grossesse.

cerveau, garde le silence & paroît agité par d'affreuses convulsions. Ces signes achevent de le convaincre. Si le crime est grave, ou si le coupable a beaucoup d'ennemis, ses accusateurs le conduisent devant le Roi, après l'avoir dépouillé de ses habits, qui sont l'unique salaire du Ministre. La Sentence est prononcée aussi-tôt, & le condamne ordinairement au supplice. On le mène à quelque distance de la Ville, où son sort est d'être coupé en pièces (f), au milieu d'un grand chemin. Mais s'il est question d'une faute légère, ou si l'on veut traiter le coupable avec indulgence, on lui compose un antidote de siente humaine & de quelques herbes mêlées d'eau, qu'on lui fait avaler promptement pour arrêter les effets du poison [c'est le seul remède que l'on ait pour cela.] Les innocens sont reconduits jusqu'à leurs hutes avec de grandes acclamations. (g) On accorde aux personnes riches la liberté de faire avaler la liqueur par un de leurs Esclaves. Si l'Esclave (h) tombe, le Maître est obligé d'avalier la liqueur à son tour. On donne l'antidote à l'Esclave [pendant qu'il dort] & si le Maître tombe, ses richesses ne le garantissent point de la mort. Cependant lorsque le crime est léger, il achète sa grace, en donnant quelques Esclaves. Au reste, [tous les Voyageurs reconnoissent que] cette pratique est mêlée de beaucoup d'artifice & d'imposture. Les Ministres sont tombés l'effet du poison sur leurs ennemis, ou sur ceux dont la ruine peut leur être de quelque utilité. Ils se laissent gagner par des présens, pour noircir l'innocence, ou pour sauver les coupables. Si les accusés sont des étrangers, à l'égard desquels ils soient sans prévention, c'est ordinairement sur le plus pauvre (i) qu'ils font tomber la peine du crime, par une fausse conviction. Il ne faut pas douter, dit Battel, que le Sorcier ne soit partial dans la distribution de sa liqueur, & qu'il ne donne la plus forte dose à ceux qu'il veut perdre, quoique cette odieuse supposition se fasse avec tant d'adresse, que personne ne s'en aperçoit. Le même Auteur ajoute qu'il ne se passe point de semaine où la cérémonie de l'épreuve ne se renouvelle à Loango, & qu'elle y fait périr un grand nombre d'innocens (k).

[Les femmes du Roi n'en sont point exemptes, sur-tout dans les cas où leur fidélité paroît suspecte. La grossesse en est un qui ouvre la porte aux soupçons.] Lorsqu'une femme du Roi devient grosse, toute la sagesse de sa conduite n'empêche pas qu'on ne fasse avaler le Bonda pour elle à quelque Esclave. S'il tombe, elle est condamnée au feu, & l'adultère est enterré vif. Suivant le récit des Nègres de Loango, leur Roi n'a pas moins de sept mille femmes. [Elles sont obligées de travailler, comme celles d'une condition inférieure.] Il nomme entr'elles une des plus graves & des plus expérimentées, qu'il honore du titre de sa mère, & qui est plus respectée que celle à qui cette qualité appartient par le droit de la nature. Cette Matrone, que le Peuple appelle *Makenda*, jouit d'une autorité si distinguée, que dans toutes les affaires

(f) Battel dit que le peuple fait justice sur le champ à coups de couteau, sur le lieu même de l'épreuve. [Dans un autre endroit il dit que dès que le Peuple les aperçoit chanceler il crie, *Undoke, Undoke*, c'est à dire, méchant Sorcier, qu'il leur casse la tête, & les traîne ensuite sur le bord de quelque pré-

cipice, pour les y jeter.]

(g) *Angl.* Il y en a, à qui on permet.

R. d. E.

(h) *Angl.* s'endort. R. d. E.(i) Ogilby, *ubi sup.* pag. 499.

(k) Battel, dans Purchas, Vol. II. pag.

983.

faires d'
ou s'il lu
pres mai
fir l'hom
L'amant
autre sen

Après
l'ainé de
sœurs.
meure fix
vant le c
grande V

tre de M
Boche, du
téricur de
re à Salla

du côté d
quante m
fixé dans
mort du
Mani Bo
sa demeu

degrés.
ment, il

la Cour (

Du ter

Princes, t

à Sallage

un train]

Mani Boc

Mani Boc

un nouve

bo,] étoit

de différen

maris, &

Les quatre

chissoient

L'HABIT

Portugais

à son exem

forme de n

logemens;

(1) On

(m) *Angl.*

(n) Ogilby

le plus jeune

(o) *Angl.*

fares d'importance, le Roi est obligé de prendre ses conseils. S'il l'offense, ou s'il lui refuse ce qu'elle desire, elle a le droit de lui ôter la vie de ses propres mains. Lorsque son âge lui laisse du goût pour le plaisir, elle peut choisir l'homme qui lui plaît; & ses enfans sont comptés parmi ceux du sang Royal. L'amant sur lequel tombe son choix est puni de mort, s'il est surpris avec une autre femme.

APRÈS la mort du Roi, la Couronne ne passe point à ses enfans, mais à l'aîné de ses frères; & s'il n'a point de frères, elle passe aux enfans de ses sœurs. Ceux qui ont de justes prétentions à la succession Royale ont leur demeure fixée dans différentes Villes, plus ou moins éloignées de la Cour, suivant le degré de leur droit. L'héritier présomptif fait sa résidence à Kay, grande Ville, à cinq milles de Loango, au Nord-Nord-Ouest, & porte le titre de *Mani Kay*, [c'est-à-dire Prince de Kay.] Le second se nomme *Mani Bocke*, du nom de la Ville qu'il habite, à quatorze ou quinze milles dans l'intérieur des terres. *Mani Sallaga* ou *Sallage* (1), qui est le troisième, demeure à Sallage, Ville d'assez bonne grandeur, à trente-cinq milles de Loango, du côté du Nord. *Mani Kat*, le quatrième, habite le Village de Kat, à cinquante milles de Loango. Le cinquième, nommé (m) *Mani Ingami* (n), est fixé dans le Village de son nom, au Sud du Royaume, vers Kalongo. A la mort du Roi, *Mani Kay* étant appelé au Trône par le droit de sa naissance, *Mani Bocke* prend son titre & sa demeure; comme *Mani Sallage* succède à sa demeure & au titre de *Mani Bocke*, & les autres suivant l'ordre de leurs degrés. Mais quoique *Mani Kay* entre aussi-tôt en possession du Gouvernement, il attend que (o) le deuil soit fini pour quitter la Ville & se rendre à la Cour (p).

Du tems de *Battel*, la succession à la Couronne ne rouloit que sur quatre Princes, fils d'une sœur du Roi, qui faisoient leur demeure à Kay, à *Bocke*, à *Sallage* & à *Kabango*. *Mani Kay*, héritier présomptif, avoit une Cour [& un train] digne (q) de ses espérances. *Battel* ajoute qu'à la mort du Roi, *Mani Bocke* devant prendre la place de *Mani Kay*, *Mani Sallage* celle de *Mani Bocke*, & *Mani Kabango* celle de *Mani Sallage*, *Kabango* attendoit alors un nouveau Seigneur. La mère de ces quatre Princes [appelée *Mani-Lombo*,] étoit la *Makonda*, où la première Dame du Royaume. Mais ils étoient de différens pères, parce que cette Princesse s'étoit lassée de ses amans ou de ses maris, & qu'elle les avoit chassés successivement pour en prendre d'autres. Les quatre Princes étoient si respectés, qu'à leur passage, tous les Nègres fléchissoient le genou & battoient des mains.

L'HABIT ordinaire du Roi est de quelqu'étoffe Européenne, qu'il achète des Portugais ou des autres Blancs. Ce Prince & tous les autres Grands de la Cour, à son exemple, portent à la main gauche une peau de chat sauvage, cousue en forme de manchon, mais fermée par le bout. Dans son Palais même il y a deux logemens; l'un pour boire, & l'autre pour manger. [Il passe la nuit dans les appartemens

ROYAUME
DE LOANGO.

Makonda,
ou principale
femme du
Royaume.

Ordre de la
succession.

Quels étoient
les Succes-
seurs de la
Couronne du
tems de Bat-
tel.

(1) On écrit aussi *Salag* ou *Salage*.

(m) *Angl.* *Inyami*. R. d. E.

(n) *Ogilby* écrit *Injami*, [& fait demeurer

le plus jeune des frères à *Khilafia*.]

(o) *Angl.* les cérémonies des funérailles.

R. d. E.

(p) *Ogilby*, *ubi sup.* pag. 503.

(q) *Angl.* de l'Héritier de la Couronne.

R. d. E.

(r) *Battel*, dans *Purchaff*, Vol. II. pag. 931.

ROYAUME
DE LOANGO.Régime du
Roi pour sa
nourriture.Il mange &
boit seul.
Exemples de
plusieurs puni-
tions cruelles
pour l'avoir
vû boire.Raisons de
cet usage.

appartemens des femmes. [On lui sert à manger deux fois le jour. Le tems de son premier repas, ou de son dîner, est vers dix heures du matin. Ses mets sont apportés dans des paniers couverts, précédés d'une cloche qui avertit de leur arrivée. Il quitte alors sa compagnie; & sans être suivi lui-même de ses Officiers domestiques, il s'enferme dans la salle où son dîner l'attend. La loi défend, sous peine de mort, de le voir boire ou manger (s). Un enfant de sept ou huit ans, fils d'un Noble du premier ordre, eut un jour le malheur de s'endormir dans la salle du festin, & de s'éveiller pendant que le Roi portoit le verre à sa bouche. Il fut condamné à la mort, avec un délai de six ou sept jours en faveur (t) du père [avec qui il étoit venu.] Après ce terme, on lui cassa la tête d'un coup de marteau sur le nez, & les Prêtres firent tomber son sang, avec beaucoup de soin, sur les Mokiffos du Roi. Ensuite on lui mit une corde au cou, pour le traîner sur un grand chemin qui sert aux exécutions publiques [des Malfaiteurs qui ont été convaincus par l'épreuve du *Bonda*] (v). Battel rapporte un exemple, encore plus étrange, de la même rigueur. Un fils du Roi, âgé d'onze ou douze ans, étant entré dans la salle tandis que son père buvoit, fut saisi par l'ordre de ce Prince, revêtu sur le champ d'un habit fort riche & traité avec toutes sortes de liqueurs & d'alimens (x). Mais aussitôt qu'il eut achevé ce funeste repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les Villes, avec une proclamation, qui apprenoit au Public la cause de son supplice (y). Ce trait odieux est confirmé par une barbarie de la même nature, dont Bruno fut témoin (z). Un autre fils du Roi, mais plus jeune (a), ayant couru vers son père pour l'embrasser, dans les mêmes circonstances, le Grand Prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le Roi y consentit; & sur le champ ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de hâche [qui lui fut donné par une main inconnue.] Le Grand Prêtre recueillit quelques goûtes de son sang, dont il frotta les bras du Roi (b), [pour détourner les malheurs d'un tel présage.] Cette loi s'étend jusqu'aux bêtes. Les Portugais de Loanda avoient fait présent au Roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui, n'étant pas bien gardé, (c) entra dans la salle du festin pour caresser son Maître. Il fut massacré sur le champ (d).

[BATEL nous apprend que] cet usage vient d'une opinion superstitieuse & généralement établie dans la Nation, que le Roi mourroit subitement si quelque un l'avoit vû boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il est menacé, en faisant mourir le coupable à sa place. Quoiqu'il mange toujours seul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie. Mais ceux qui lui présentent la coupe, tournent aussitôt le visage, & sonnent une cloche; au bruit de laquelle toute l'assemblée se prosterne le visage contre terre, jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire (e). Si ses Courtisans boivent dans la même salle, ils sont obligés

(s) Battel ajoute que les mets sont placés sur une table, & que le Roi appelle ses Officiers lorsqu'il a cessé de manger.

(t) *Angl.* à la requête. R. d. E.

(v) Ogilby, pag. 505.

(x) L'Original dit simplement qu'on lui donna à manger. R. d. E.

(y) Battel, *ubi sup.* pag. 980.

(z) Ou a vû le même usage dans le Royaume d'Ardra.

(a) *Angl.* qui n'avoit que neuf ans. R. d. E.

(b) Brunoris *Navig.* dans de Bry. Ind. Orient. Part. I. Append. pag. XII.

(c) *Angl.* courroit chercher son Maître. Lorsqu'il fut arrivé près de la Chambre où le Roi dinoit, il l'ouvrit avec sa tête; Là-dessus le Roi ordonna, sur le champ qu'il fut tué.

(d) Ogilby, *ubi sup.*

(e) Battel, dans *Purchaff. ubi sup.*

obligés
mis à p
alimens
champ
A
d'audienc
bles. [L
édifice d
branches
cheur. E
cache un
Tial, ou
nes fort
travaillée
pieds, fa
tés un pa
le Roi en
(k) C'
Toutes le
dit que ce
gneurs, a
ne jusqu'à
qu'il donn
alors, ne
jours pend
couteoit tou
partie du j
l'appartem
prononçant
Anpola, M
UNE hé
ger, pour
mier. Enst

(f) Ogilby

(g) *Angl.*

(h) *Angl.*

enture faite
pellent *Kumbe*
[(i)] [*Tout*
eur, Deux e
tout près de l
qui est à droite
a envie de bo
avertir les as
l'autre, deux
du doigt, & p
tout le Monde
du Palais se je
se relève que
cesse. Chacun

obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le Roi s'est servi, ni de toucher aux alimens dont il a goûté. Tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur le champ (f).

Après le repas du matin, il se rend [en grande pompe] dans sa (g) salle d'audience, accompagné d'une Cour nombreuse de ses Officiers & de ses Nobles. [Le Peuple les suit en foule.] Cette salle est le plus grand & le plus bel édifice du Palais. Elle est située au milieu d'une vaste cour [environnée de branches de Palmier.]: Le front en est ouvert, pour la commodité de la fraîcheur. Elle est divisée vers le fond par une cloison (h) revêtue de nattes, qui cache un autre espace où le vin de Palmier est dérobé à la vue du Peuple. Le Tial, ou le Trône, est contre la cloison. Il est orné de plusieurs petites colonnes fort belles de branches de Palmiers [noirs & blancs, & très artistement travaillées dans le goût de nos ouvrages d'oziers.]. Sa longueur est de quatre pieds, sa hauteur d'un pied & demi, & sa largeur de deux. Il a des deux côtés un panier d'osier rouge & noir, dans lequel les Nègres sont persuadés que le Roi entretient des esprits familiers pour sa garde (i).

C'est dans ce lieu que le Peuple apporte ses plaintes ou ses demandes. Toutes les causes (l) publiques y sont décidées en présence du Roi. Battel dit que cette salle est extrêmement longue; qu'à midi elle est remplie de Seigneurs, assis à terre sur des tapis de nattes, & qu'elle ne cesse point d'être pleine jusqu'à minuit. [On ne pouvoit jamais parler au Roi que l'après-midi, lorsqu'il donnoit audience.] Le Roi Yamba (m), prédécesseur de celui qui régnoit alors, ne donnoit pas volontiers (n) ses audiences pendant le jour [mais tous les jours pendant la nuit.] Mais celui dont Battel eut l'honneur d'approcher, écoutoit tout le monde sans distinction de tems, quoiqu'il passât la plus grande partie du jour avec ses femmes. Lorsqu'il paroïsoit sur son Trône [placé dans l'appartement supérieur de ce Palais,] toute l'assemblée battoit des mains, en prononçant cinq mots, [dont l'Auteur n'explique pas le sens.] *Biani Pemba, Ahnpola, Moneya Quesinga* (o).

Une heure après le coucher du Soleil, le Roi se retire dans sa salle à manger, pour y prendre son second repas, avec les mêmes formalités que le premier. Ensuite il retourne ordinairement à la salle d'audience, d'où il ne sort que

(f) Ogilby, ubi sup. pag. 506.

(g) Angl. salle de festin. R. d. E.

(h) Angl. couverture du haut en bas, d'une tenture faite de feuilles veloutées, qu'ils appellent *Kumbel*. R. d. E.

(i) [Tout ce qui suit a été omis par le Traducteur, Deux espèces d'Echaufons, sont assis tout près de lui, un de chaque côté. Celui qui est à droite lui présente la Coupe, lorsqu'il a envie de boire. L'Office de l'autre est d'en avertir les assistans en frappant l'une contre l'autre, deux baguettes de fer, de l'épaisseur du doigt, & pointues par le bout. A ce signal tout le Monde, tant au dehors qu'au dedans du Palais se jette la face contre terre, & ne se relève que lorsque le bruit des Baguettes cesse. Chacun alors s'empresse de témoigner au

Roi, les vœux qu'il fait pour sa santé, en battant des mains, ce qui est une marque de respect dans ce Pays, comme c'en est une en Europe de se découvrir la tête. Il n'arrive cependant guères que le Roi boive dans cet Appartement, si ce n'est pour satisfaire à la coutume. C'est encore ce qu'il ne fait qu'à six heures du soir, & même plus tard, parce qu'il se retire quelquefois à quatre heures pour se divertir avec ses femmes.]

(k) Il semble que cette *Salle de Festin*, est la Salle d'audience, dont Battel parle. R. d. E.

(l) difficiles. R. d. E.

(m) Purchaff écrit *Gembe* [& ensuite *Gymbe*.]

(n) Angl. jamais. R. d. E.

(o) Battel, ubi sup. pag. 980.

ROYAUME
DE LOANGO.

Salle d'au-
dience & sa
forme.

Son usage.

ROYAUME
DE LOANGO.Souper du
Roi.Occasions
dans lesquelles
il sort du
Palais.Assemblée
annuelle.

que pour se rendre au quartier de ses femmes. Pendant la nuit il marche précédé de quelques flambeaux.

(p) ON le voit rarement sortir du Palais. Cependant Battel nomme trois occasions où jamais il ne se dispense de paroître: l'arrivée d'un Ambassadeur; la chasse ou la prise de quelque Léopard qui se fera, fait voir près de la Ville; & le tems de la culture des terres, qui est le même auquel il reçoit le tribut de sa Noblesse. Le lieu qu'il choisit alors pour se montrer au Public, est une grande place au centre de la Ville, vis-à-vis son Palais. On lui élève [sur une Estrade] un Trône, orné de divers tiffus d'ozier blanc & noir [artistement travaillés,] derrière lequel on plante un pilier, d'où pend sa Targette, sous une pièce de quelque belle étoffe de l'Europe [de différentes couleurs.] Près du Trône on dispose sept ou huit évantails, qui se nomment *Pos* ou *Manis* [de la longueur & de la largeur d'environ une demi brasse.] Leur forme est un demi-cercle. [On les attache au bout d'un long bâton, qui les traverse par le milieu.] Ils sont ornés de petites cornes, entremêlées de plumes blanches & noires de perroquets. En les agitant avec beaucoup de force, ils répandent dans l'air une fraîcheur agréable. Devant le Trône, on étend un grand tapis de (q) feuilles de Palmier, long de vingt brasses, & large de douze, sur lequel il n'est permis de marcher qu'au Roi & (r) aux Princes de son sang. Entre les bords de ce tapis & les rangs de la Noblesse, on ménage un chemin, par lequel deux ou trois personnes peuvent passer de front. Tous les Nobles sont assis des deux côtés en lignes, les uns à plate terre, d'autres sur des nattes (s), chacun tenant à la main une queue de busle, qu'ils font voltiger autour d'eux. Le Peuple est debout par derrière; & tous les Officiers du Roi, qui sont en fort grand nombre, se tiennent debout derrière le Trône.

Trois sortes
d'Instrumens
de Musique.

LES Instrumens de Musique, qui sont l'ame de ces assemblées, sont de trois espèces à Loango. 1. Les cornets, ou les trompettes d'ivoire, que Battel nomme *Rongos* (t). La forme de ces Instrumens est à peu-près celle de nos anciens cors de chasse. [Ils sont d'ivoire.] [On les creuse aussi avant qu'il est possible.] Leur ouverture à l'extrémité la plus grande est d'un pouce & demi ou deux pouces de largeur. On en voit de plusieurs sortes, (v) dont le son réuni forme un bruit assez mélodieux (x). 2. Les tambours, que Battel appelle *Dembes*, sont des troncs d'arbres creusés, couverts par un bout, de cuir, ou de quelque peau de bête sauvage, avec une ouverture de deux doigts à l'autre bout. On n'emploie d'ordinaire que quatre de ces Instrumens dans les fêtes. La manière de battre est avec une baguette de la main droite & le poing gauche, ou simplement du plat des deux mains. 3. Le troisième Instrument est une espèce de casserole [ou de Sas à passer la farine, mais] d'un bois [plus] épais, autour de laquelle on a creusé, deux à deux, des trous de la longueur du doigt, par lesquels on fait passer deux plaques de cuivre, attachées avec

(p) *Angl.* Le Roi ne sort jamais de son Palais, que pour quelque occasion remarquable, telle que l'arrivée &c. R. d. E.

(q) *Angl.* de feuilles matelassées. R. d. E.

(r) *Angl.* & à ses enfans. R. d. E.

(s) *Angl.* sur des tapis faits de la même

matière que celui du Roi. R. d. E.

(t) *Angl.* *Pongos*. R. d. E.

(v) *Angl.* neuf ou dix de ces Instrumens réunis forment un Concert assez agréable. R. d. E.

(x) Ogilby, *ubi sup.* pag. 508.

avec des
bruit sem-
roue (y)

LOANG
sent de le
avant & c
appellent
bras, com
fois, &
le sable, p
guée à la t
sent les deu
du premier
le Kilomba
te marque
Roi même
tisans.

DANS l
on voit tro
forme de c
dont ils tire
l'assemblée.
dans la Ville
sonnette du
le son est si
vols après l'
à la mode d
avoit un sou
ce [plûtôt
plaintes, (c
le fusil se tro
manière, un
livres.]

VIS-A-VI
lui. Ils ont
difformes, il
Nègres du P
Contrée (e)
unique occup
mées est Ba

(y) Battel, d
(z) Kilomba
ce fautante. R.
(a) Ogilby,
(b) Battel *ibi*
(c) On fit p

avec des pointes du même métal. Cet Instrument, lorsqu'on l'agite, rend un bruit semblable à celui de plusieurs petites cloches qui seroient autour d'une roue (y).

Lorsque le Roi s'est placé sur son Trône, quantité de Nobles s'empres- sent de le saluer, en secouant les bras & faisant deux ou trois grands sauts en avant & en arrière. Ils s'approchent du Trône, avec cette révérence qu'ils appellent (z) *Kilomba*. Le Roi & les Grands de son cortège étendent les bras, comme pour les recevoir; mais ils [battent des mains deux ou trois fois, &] se jettent aux pieds de Sa Majesté, & se roulent plusieurs fois dans le sable, pour témoignage de leur soumission. Ceux qui ont une part distin- guée à la faveur, n'ont pas plutôt fini cet exercice, que se relevant, ils posent les deux mains sur les genoux du Roi & la tête sur son sein. Les Grands du premier ordre ont des sièges à quelque distance du Trône, & reçoivent le *Kilomba* de leurs inférieurs. On voit des Nobles qui se rendent au'si cette marque d'honneur les uns aux autres; & quelquefois, mais rarement, le Roi même ne dédaigne point de faire cette galanterie à ses principaux Cour- tisans.

DANS les passages qui sont entre la natte Royale & les rangs des Nobles, on voit trois ou quatre Crieurs publics, une sonnette de fer à la main, de la forme de celles qu'on suspend au cou des moutons, mais épaisses & pesantes, dont ils tirent avec un bâton un son sourd & lugubre, pour imposer silence à l'assemblée. L'office de ces Crieurs est au'si de proclamer les ordres du Roi dans la Ville, & de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. (a) Battel parle d'une sonnette du Roi, qui ressemble à celle des vaches de l'Europe (b), & dont le son est si redoutable aux Voleurs, qu'ils n'osent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce Voyageur, étant logé dans une petite maison à la mode du Pays, avoit suspendu son fusil [de Chasse] au mur. [Le fusil avoit un fourreau fait d'une certaine étoffe.] Il lui fut enlevé dans son absence [plûtôt pour l'amour du fourreau, que pour l'étoffe même.] Sur ses plaintes, (c) le Roi fit sonner sa cloche; & dès le matin du jour suivant, le fusil se trouva devant la porte de l'Auteur (d). [On recouvra de la même manière, un sac rempli de grains pour faire des coliers, & qui pesoit cent livres.]

Vis-à-vis le Trône du Roi sont assis quelques Nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuse grosseur; & pour se rendre encore plus difformes, ils sont enveloppés dans une peau de quelque bête féroce. Les Nègres du Pays assurent qu'il y a, dans l'intérieur des terres, une grande Contrée (e), qui n'est habitée que par des hommes de cette taille, & que leur unique occupation est de tuer des Eléphants. Le nom commun de ces Pyg- mées est *Bäckébacke*, mais leur Nation se nomme *Minos* (f). Près d'eux, vis-à-vis

ROYAUME DE LOANGO.

Salutation que les Nègres font au Roi.

Sonnettes & leur usage.

Nains & Nègres blancs du Roi.

(y) Battel, dans Purchass, pag. 770.

(z) *Kilomba* signifie salutation ou révéren-

ce sautante. R. d. T.

(a) Ogilby; *ubi sup.* pag. 508.

(b) Battel *ibidem*.

(c) On fit porter la Cloche; en la sal-

tant sonner, dans tous les quartiers de la Vil- le. R. d. E.

(d) Battel, *ubi sup.* pag. 770.

(e) *Angl.* un Désert. R. d. E.

(f) Ce sont apparemment les mêmes que

Battel appelle *Matinbas*.

d. E.
E.
Instrumens réu-
réable. R. d. E.
508.

ROYAUME
DE LOANGO.Manière
dont les fem-
mes cultivent
la terre.Manière
dont on de-
mande l'au-
dience.Chasse du
Léopard.

vis-à-vis du Trône, on voit aussi quelques-uns des Nègres Blancs dont on a déjà fait la description. (g) L'assemblée commence ordinairement vers trois heures après midi, & finit à quatre ou cinq.

Le tems d'ensemencer les terres arrivant au commencement de Janvier, c'est depuis le premier de ce mois jusqu'au quatre que les femmes cultivent celles du Roi, [dans une étendue de deux lieues en longueur & d'une en largeur.] Une grande partie des hommes paroît armée autour d'elles [& vont d'un côté, & d'autre,] soit pour les exciter au travail, ou pour les garantir de toutes sortes de violences. Le Roi se montre aulli, avec beaucoup de pompe, dans le cours de l'après-midi. Il les encourage par sa présence, & par ses regards. Le soir, il les traite à ses frais; & les jours les plus laborieux se changent ainsi en jours de fêtes. Les terres de chaque Seigneur sont cultivées de même par les femmes de leurs propres Sujets. Lorsqu'elles ont satisfait à ce devoir [public,] elles ont la liberté de travailler pour elles-mêmes, [& chacune prend parti, comme il lui plaît.]

UN Seigneur, ou son Deputé, qui souhaite de parler au Roi dans ces assemblées, déclare ses intentions en [s'approchant du Trône &] frappant deux ou trois fois des mains. Tous les Assistans lui répondent de la même manière. Alors il prononce, d'une voix fort haute, ces quatre mots: *limpou lasan biau Pongo*, qui signifient, *Ecoutez-moi au nom de Dieu*. Les Assistans répondent *Tiesambikinga* (h), c'est-à-dire: *Que Dieu vive long-tems*. Ensuite le Suppliant commence son discours par le mot *Wag*, dont l'usage est fort commun dans la Nation, & finit par les trois mots, *In nama Wag*, qui signifient: *C'est ainsi que je conclus*. Ceux qui ont quelque objection à faire contre ses demandes, commencent & finissent de même. Cette formule est employée dans toutes sortes [de suppliques ou] de plaidoyers, & dans les Ordonnances mêmes du Roi (i).

UN Seigneur Nègre, qui a tué un Léopard, apporte sa queue au Roi sur la pointe d'une branche de Palmier, plante la branche en terre, & se retire, sans aucune autre cérémonie. Mais si l'on apprend qu'il y ait un Léopard dans quelque bois voisin de la Ville, on avertit aussitôt le Peuple par le son des trompettes, & chacun se dispose (k) à la Chasse. [Le Roi ne manque jamais de prendre part à cet amusement.] Si (l) l'ennemi public est loin du Palais, ce Monarque se fait porter dans un fauteuil sur (m) les épaules de quatre hommes. En arrivant à la retraite du Léopard, le Peuple, armé de flèches, de lances & de dards, forme un grand cercle, avec la précaution d'étendre & de soutenir devant le Roi [placé sur une petite hauteur,] un grand filet qui le met à couvert de toutes sortes d'accidens. Chacun s'efforce, par des cris affreux, & par le bruit des trompettes, des tambours & de la mousqueterie, d'éspirer l'animal & de le faire sortir de sa retraite. Il est aussitôt accablé par

(g) *Angl.* Lorsque le Roi paroît de cette manière en public, c'est ordinairement &c. R. d. E.

(b) *Angl.* *Tiesambi Zinga*. R. d. E.

(i) *Angl.* *Ogilby, ubi sup.*

(k) *Angl.* de suivre le Roi à la Chasse. R. d. E.

(l) *Angl.* si le Léopard est fort avant dans

les bois. R. d. E.

(m) *Angl.* dans un fauteuil carré, de deux peds de profondeur, fait de fer blanc noirci, & fort bien travaillé. Ce Fauteuil, suspendu sur deux brancards couverts d'une étoffe bleue, est porté par quatre hommes, deux devant & deux derrière. R. d. E.

la multi-
l'appor-
les Cha-
de la ca-
de dive-
de faire
& les in-
d'en fai-
coupé e-
(n) qu'il
Les
de l'usage
sous terre
dans ses
bles & d'
les, des
tes statue
& les Of-
dans un
manque p
pour y re-
que (ou
La soû-
gres du co-
rues, & c
garder.
posture, &
par la libe-
se lassent
comme le
vin. Ils y
leurs amis;
nes heures
monte cha-
leurs femm

(n) *Angl.*
mais s'en fer-
(o) *Angl.*
(p) *Angl.*
(q) Ces Se-
fois depuis d

la multitude [après avoir fait inutilement tous ses efforts pour s'échaper.] On l'apporte [en triomphe] dans la grande place qui est devant le Palais. Tous les Chasseurs passent le reste du jour & la nuit suivante à se réjouir autour de la carcasse, par des sauts, des chants & des danses [& par toutes sortes de divertissemens.] Enfin, le Roi donne à quelques Seigneurs la commission de faire écorcher le Léopard & de lui en apporter la peau. On enterre la chair & les intestins dans une fosse assez profonde, pour ôter au Peuple l'espérance d'en faire sa proie. Le fiel, qui passe pour un poison fort dangereux, est coupé en pièces devant quantité de témoins, & jetté dans la Rivière, afin (n) qu'il ne puisse jamais nuire à personne.

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Rois (o), ne diffèrent de l'usage populaire que par trois circonstances remarquables. 1. On construit sous terre une voute, [en forme de caveau], sous laquelle on place le corps dans ses plus riches habits, assis sur une sellette de bois, avec quantité de meubles & d'ustensiles autour de lui, [tels que des pots, des chaudières, des poêles, des étofes, & des habits.] 2. On arrange, au long des murs, de petites statues de bois & de terre rouge, qui représentent les Dieux domestiques & les Officiers du Roi mort. 3. On met, en partie dans le même lieu, & dans un caveau voisin, les corps d'un grand nombre d'Esclaves, qu'on ne manque point de sacrifier, pour le service du Roi dans un autre monde, & pour y rendre témoignage, [lorsqu'ils comparoîtront devant le grand Monarque (ou Dieu),] de la conduite qu'il a tenue pendant sa vie.

La soumission du Peuple pour la Noblesse est poussée si loin, que les Nègres du commun se jettent à genoux lorsqu'ils rencontrent un Noble dans les rues, & détournent la tête, comme s'ils ne se croyoient pas dignes de le regarder. Cependant, s'il leur parle, ils lui répondent; mais dans la même posture, & sans fixer la vûe sur eux. Ils ne sont différens des Esclaves que par la liberté qu'ils ont toujours de passer dans une autre Contrée, [lorsqu'ils se lassent de leur Patrie.] Les principaux Seigneurs ont ordinairement, comme le Roi, [une salle d'audience,] qui leur sert aussi de cellier pour le vin. Ils y passent une partie du jour [& de la soirée (p)] à se réjouir avec leurs amis; & la partie du Peuple qui ressortit à leur Tribunal y vient à certaines heures, pour la décision des moindres différends. (q) Le vin des Seigneurs monte chaque jour à sept ou huit calebasses, dont ils envoient une partie à leurs femmes. Le reste est employé à leurs plaisirs (r).

(n) *Angl.* afin que personne ne puisse jamais s'en servir pour nuire à autrui. R. d. E.

(o) *Angl.* sont les suivantes. R. d. E.

(p) *Angl.* à boire & manger. R. d. E.

(q) Ces Seigneurs Nègres ont quelques fois depuis deux jusqu'à huit Calebasses de

vin de Palmier qu'ils boivent avec leurs sujets, excepté ce qu'ils en envoient à leurs femmes. C'est encore dans ces celliers qu'ils prennent leurs repas, & tous ceux qui sont présens se mettent à table avec eux. R. d. E.

(r) Ogilby, pag. 510.

ROYAUME
DE LOANGO.

Trois cir-
constances
des funérailles
des Rois.

Privilèges de
la Noblesse.



ROYAUME
DE LOANGO.

§. IV.

Religion, Mokissos, [ou Images,] & Prêtres de Loango.

Idées de
Dieu & d'une
autre vie.Idoles & leurs
offices.

LES Habitans des Royaumes de Loango, de Kakongo & d'Angoy n'ont aucune notion d'un Dieu suprême, quoiqu'ils en ayent le nom dans leur langage, [& qu'ils l'emploient souvent,] Ils l'appellent *Sambian Pongo*; mais ils ne cherchent point à le connoître mieux (a). Cependant ils croient l'existence d'un autre monde, dans lequel ils doivent passer après cette vie. [Leurs idées ne sont pas mieux éclaircies sur la nature de ce changement.] Lorsqu'on leur parle de la résurrection des morts, ils traitent cette opinion d'impossible & de ridicule. Toutes leurs pratiques de Religion se bornent aux Temples de leurs Idoles. Ils en ont un grand nombre, qui sont distinguées par différens noms, suivant leur office & leur juridiction. Aux unes, ils attribuent l'empire sur les éclairs & sur les vents. Elles servent comme d'épouvantail dans leurs champs, pour la conservation des grains, [contre les injures de l'air,] & contre les oiseaux & la vermine. D'autres président aux poissons de la Mer; d'autres à ceux des Rivières, aux bestiaux, (b) à la santé, à la bonne fortune, à la clarté des yeux (c), à la fermeté des jambes, à la connoissance des Sciences occultes. Enfin, chaque Idole jouit du pouvoir qui lui est propre, & dans les limites d'un certain lieu.

Ces images ou ces statues s'appellent *Mokissos*. Elles ont peu de ressemblance dans leurs formes. Les unes représentent la figure humaine; d'autres ne sont que des bâtons, garnis de fer par le bout, ou décorés d'un peu de sculpture: [Ils ornent la tête, de leurs principales Idoles, de plumes de Poules & de Faïsans, & leur attachent autour du corps, toutes sortes de colifichets. Leurs autres Idoles sont] des roseaux, qui se portent autour des bras & du cou; des cordes ornées de petites plumes, & de deux ou trois petites cornes, [ou *Simbos*,] qui servent de ceinture; [& qu'ils portent aussi au cou, & aux bras;] des pots remplis de terre blanche; des cornes de buffes, revêtues de la même terre, & garnies d'un anneau de fer à (d) l'extrémité. La plus ridicule espèce de ces Divinités, est le pot, qui est rond & sans pieds. Ils mouillent soigneusement la terre [blanche & rouge,] dont il est rempli, & lui font passer les bords de quelques pouces. Les dehors sont peints de diverses couleurs. Ces *Mokissos*, dans l'opinion de leurs Adorateurs, sont jaloux les uns des autres; & si l'on ne veut point s'exposer au ressentiment de ceux qui se croient

(a) Ils doivent néanmoins le respecter, Ils prient celle-là de les instruire dans les Sciences occultes, & de leur faire connoître leur Vie, & que leurs Rois doivent lui rendre compte de leurs actions. [D'ailleurs ils regardent comme une punition de Dieu, que leurs Rois ne connoissent sa Puissance dans leurs *Mokissos*.] R. d. E.

(b) *Angl.* Les unes sont chargées du soin de leur Santé & de leur conservation; les autres doivent détourner les maux & les accidens dont ils peuvent être menacés. Celle-ci, comme Oculiste habile, préside à la vue.

(c) Précisément de la même manière que les Prêtres de l'Eglise Romaine font de leurs Saints, des Protecteurs, & des Gardiens, qui les guérissent de leurs Maladies, & les mettent à couvert des maux qu'ils ont à craindre.

(d) *Angl.* par le petit bout. R. d. E.

croiroic
indiffère
LES
maîtres
Lorsqu'
assemble
une hut
jours, c
d'avoir l
jours.]
porte au
des main
talud cre
& sur le
des blocs
fort petit
A la f
où il ne
on trace
qu'il paro
danse; &
ges des M
ni] & cor
tre interri
nourriture
& poussa
paroles [
sur les ter
mac, & t
voir le M
ces conju
coup par
dinaires,
feu dans
tir aucun
malgré lu
Ses amis
retrouver

(e) On
Idoles sont
ou de quelc
sentes. Cep
nent des Id
(f) *Angl.*
Mokisso. R.
(g) Og
(h) Ogil
Comme l'A

croiroient négligés, il faut [en faire un grand nombre &] leur rendre à tous indifféremment les mêmes adorations (e).

Les Nègres se font instruire dans l'art de faire des Mokiffos. Ils ont des matres, nommés *Engangas Mokiffos*, dont ils admirent beaucoup l'habileté. Lorsqu'un Particulier (f) se eroit obligé de créer une nouvelle Divinité, il assemble tous ses amis & ses voisins. Il demande leur assistance pour bâtir une hute de branches de Palmier, dans laquelle il se renferme pendant quinze jours, dont il doit passer neuf sans parler. [Il ne lui est pas permis non plus d'avoir le moindre Commerce avec qui que ce soit, pendant tous ces quinze jours.] [Il est aidé à garder le silence] par deux plumes de perroquet, qu'il porte aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le salue, au lieu de battre des mains, suivant l'usage, il frappe d'un petit bâton sur un bloc, [fait en talud creux au milieu & étroit par le haut bout,] qu'il tient sur ses genoux, & sur lequel est gravée la figure d'une tête d'homme. Les *Engangas* ont des blocs de trois sortes: les uns grands, d'autres moiens, & les troisièmes fort petits, [qui ont chacun leur vertu, suivant les vûes de l'adorateur] (g).

A la fin des quinze jours toute l'assemblée se rend dans un lieu plat & uni, où il ne croisse aucun arbre, avec un *Dembe* ou un tambour, autour duquel on trace un cercle (h). Le tambour commence à battre & à chanter. Lorsqu'il paroît bien échauffé de cet exercice, l'*Enganga* donne le signal de la danse, & tout le monde à son exemple se met à danser, en chantant les louanges des *Mokiffos* (i). L'adorateur entre en danse aussi-tôt [que les autres ont fini] & continue pendant deux ou trois jours, au son du même tambour, [sans autre interruption que celle des besoins indispensables de la nature, tels que la nourriture & le sommeil.] Enfin, l'*Enganga* (k) reparoît au bout du terme; & poussant des cris furieux, il frappe sur différens blocs, il prononce des paroles [mystérieuses], il fait de tems en tems des raies blanches & rouges sur les temples de l'adorateur, sur les paupières & sur [le creux de] l'estomac, & successivement sur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le *Mokisso* (l). [Quelqu'explication qu'on veuille donner à l'effet de ces conjurations,] l'adorateur [devenant possédé,] est agité tout-d'un-coup par des convulsions violentes, se donne mille mouvemens extraordinaires, fait d'affreuses grimaces, jette des cris horribles, prend du feu dans ses mains & le mord [en grinçant les dents,] mais sans en ressentir aucun mal. Quelquefois (m), dit l'Auteur, il est entraîné, comme malgré lui, dans les lieux déserts, où il se couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent [avec tout le soin possible,] battent le tambour pour le retrouver, [& passent quelquefois plusieurs jours sans le découvrir.] Cependant,

ROYAUME DE LOANGO.

Manière de faire des Mokiffos.

Cérémonies terribles.

(e) On pourroit conclure de-la, que ces Idoles sont des Images de quelques Saints, ou de quelques Intelligences susceptibles d'offenses. Cependant les Relations nous en donnent des Idées toutes différentes.

(f) *Angl.* a appris d'un *Enganga* à faire un *Mokisso*. R. d. E.

(g) *Ogilby*, *ubi sup.* pag. 511.

(h) *Ogilby*, *ubi sup.* pag. 511. & suivantes. Comme l'Auteur ne parle que sur le témoin-

gnage des Nègres, on conçoit qu'il faut rabattre quelque chose de tout ce qu'on va lire. R. d. E.

(i) *Angl.* du *Mokisso* & en implorant son secours. R. d. E.

(k) *Angl.* s'approche de l'Entrepreneur. R. d. E.

(l) *Angl.* le malin Esprit. R. d. E.

(m) *Angl.* quelques fois il est emporté par leurs Diabes. R. d. E.

ROYAUME
DE LOANGO.Anneau qui
en devient le
S^go.Autres mé-
thodes.Opinion des
Nègres sur la
nature de l'a-
me.

dant, s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché pendant quelques jours, sans mouvement & comme mort. L'Enganga (n) choisit un moment pour demander quel engagement il veut prendre avec son Mokisso. L'esprit qui le possède répond par sa bouche, mais avec des flots d'écume & des marques d'une extrême agitation, [comme s'il souffroit de violentes douleurs.] Alors on recommence à chanter & à danser autour de lui, jusqu'à ce que le Diable, [dit nettement l'Auteur,] juge à propos de sortir de son corps. Enfin, l'Enganga lui met un anneau de fer autour du bras, pour lui rappeler constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient si sacré pour les Nègres qui ont essuïé la cérémonie du Mokisso, que dans les occasions importantes ils jurent par leur anneau; [On est d'autant plus porté à les croire lorsqu'ils font ce serment, que l'on sçait qu'ils ne le font jamais à la légère & que, de quelque nature que soit l'affaire qui l'occasionne, ils disent toujours la Vérité;] on reconnoît d'ailleurs qu'ils perdroient plutôt la vie que de violer ce serment.

(o) IL y a d'autres méthodes pour la composition des Mokissos; mais l'Auteur s'est attaché à la plus mystérieuse & la plus solennelle. Lorsqu'un Nègre est attaqué de quelque maladie, l'Enganga vient implorer ses Mokissos (p). Il leur demande pourquoi leur adorateur est malade, & s'il a manqué de fidélité pour quelqu'un de ses engagements. L'esprit répond par la bouche du malade: Sur quoi l'Enganga ordonne quelques présens pour la guérison (q).

LES opinions des Nègres s'accordent peu sur la nature & le sort des ames. Dans la famille Royale on a pour principe, que l'ame d'un mort est régénérée dans quelque personne de la même famille. Quelques-uns paroissent persuadés que le corps & l'ame finissent par une destruction commune. D'autres, [en plus grand nombre], mettent les ames de leur famille au rang de leurs Divinités tutélaires, [ou les placent comme le faisoient les Grecs & les Romains, parmi les Heros;] d'autres leur donnent une habitation sous la terre; enfin, d'autres leur font une petite loge [haute d'un empan,] sous le toit de leurs maisons, devant laquelle ils ne manquent jamais d'offrir les prémices de leurs alimens. Non-seulement ils sont persuadés, comme on l'a déjà fait observer, que personne ne peut mourir naturellement; mais ils croient que celui qui a causé la mort d'un autre, peut le forcer, par ses conjurations, de sortir du tombeau & de s'attacher à son service. Ces morts ressuscités sont nourris, par leur (r) maître, de viandes bouillies sans sel. Si l'on y mêloit du sel, dit l'Auteur après les Nègres, toute l'habileté du Sorcier n'empêcheroit pas que leurs corps ne fussent visibles.

(n) *Angl.* lui demande alors qu'elle punition on lui infligera. R. d. *E.*

(o) La Traduction est ici différente de l'Anglois. Voici ce qu'il y a dans l'Original. Il y a cependant encore d'autres sortes de Mokissos, ou d'autres manières d'en faire l'application. Lorsqu'un Nègre est attaqué de quelque Maladie, ils invoquent leur Diable jusques à ce qu'il soit entré dans le corps du malade, & alors ils lui demandent, pourquoi cet Homme-là est malade? S'il a violé ses Commande-

mens; & autres questions de cette nature: L'Esprit répond par la bouche du Malade, & il s'engage à le guérir, moyenant certaines promesses, ou quelque présens qu'on lui fait. R. d. *E.*

(p) Cependant dans l'opinion de ces Peuples, ces Mokissos n'agissent pas par la puissance du Diable, mais par celle de Dieu.

(q) Ogilby, *ubi sup.* pag. 512.

(r) *Angl.* par le Magicien. R. d. *E.*

A l
veau r
prescri
de Tri
Engan
le de l
Le soie
jour un
vie. Ce
viand
mais à
soit à g
taines
témoin
certain
ne cor
que le
unes de
porter
dans le

[IL
sujette
& se pl
une fem
chez un
prend le
sa tête,
flant sur
nonce à
les régl
par Mom

UN
pas man
te un es
proche
les.] I
goureux
affliction

PAR

(r) A
des terme
Mokisso &
go se serv

(t) A
a ordonne
mander à
chose. R

(v) l'
roms se tie

On le tranf-
y, fans mouve-
demander quel
poffède répond
de extrême agi-
recommence
nettement l'Au-
lui met un an-
némoire de ses
est effuie la céré-
at par leur an-
e ferment, que
que nature que
reconnoît d'ail-

fos; mais l'Au-
orsqu'un Nègre
Mokiffos (j)
manqué de fidé-
r la bouche du
guérifon (q).
e fort des ames.
rt est régénérée
iffent persuadés
autres, [en plus
leurs Divinités
Romaines, parmi
e; enfin; d'au-
e leurs maisons,
e leurs alimens
erver, que per-
qui a caufé la
ir du tombeau &
is, par leur (r)
dit l'Auteur a-
que leurs corps

A-

s de cette nature:
che du Malade, &
enant certaines pro-
ens qu'on lui fait
opinion de ces Peu-
nt pas par la puis-
celle de Dieu.
ag. 512.
icien, R. d. E.

A la naissance d'un enfant, on appelle un Enganga (s), pour imposer au nouveau né quelque loi qu'il est obligé d'observer pendant toute sa vie. Ces prescriptions ne sont pas seulement personnelles; il n'y a point de famille ni de Tribu qui ne soit assujettie à quelqu'imposition de la même nature. Les Engangas demandent aux parens quelle est leur propre loi, & quelle étoit celle de leurs ancêtres (t). Ils réglent là-dessus celle qu'ils imposent aux enfans. Le soin des mères, dans le cours de l'éducation, est de leur inculquer chaque jour un devoir si sacré, afin qu'ils prennent l'habitude de le respecter toute leur vie. Ces loix consistent ordinairement à se priver de quelque espèce particulière de viande, de légume ou de fruit; à ne jamais monter sur l'eau dans un canot, mais à traverser les Rivières qui se trouveront sur leur passage, soit à la nage, soit à gué; à se raser la tête ou la barbe. Il est permis à d'autres d'user de certaines viandes, ou de certains fruits, pourvu qu'ils en mangent seuls & sans témoins. A d'autres; il est ordonné de porter une ceinture de la peau d'un certain animal, & liée d'une certaine manière au-dessus du ventre; d'avoir une corde sur la tête, au-lieu de bonnet; & de ne pas employer d'autre étoffe que le libongo. Les femmes ne sont pas moins assujetties dans leurs usages. Les unes doivent aller tête nue; d'autres, se revêtir d'une seule étoffe; d'autres, porter un pagne de quatre pièces différentes; d'autres, observer cette variété dans leur ceinture, &c.

[IL n'y a point d'action, de circonstance, ni même d'attitude, qui ne soit sujette à quelque observation superstitieuse.] Un Nègre entre dans une maison & se place indifféremment sur le coin d'un lit. S'il est averti qu'un homme & une femme y aient couché la nuit précédente, il doit se rendre sur le champ chez un Forgeron (v), [& lui apprendre sa faute.] Cet artisan allume du feu, prend le coupable par le petit doigt de la main gauche, qu'il fait tourner sur sa tête, frappe ensuite de son marteau deux ou trois fois sur l'enclume; & soufflant sur les mains jointes de son Client, l'absout par quelques paroles qu'il prononce à basse voix [de la faute qu'il a commise en violant, sans le sçavoir, les règles qui lui avoient été prescrites.] Cette cérémonie porte le nom de *Vam-pa Momba*, c'est-à-dire, *Bénédiction* ou *Purification* (x).

UN homme qui a le malheur de se trouver père d'un fils insensé, ne doit pas manger d'une certaine partie (y) de la chair de buffle; mais s'il a dans la suite un enfant plus raisonnable, il est délivré de cette contrainte. Rien n'ap-proche de la soumission des Nègres de Loango pour tous ces devoirs [ridicules.] Ils (z) ne doutent pas que les Mokiffos n'ayent le pouvoir de punir rigoureusement les infractions volontaires. Leurs maladies, leurs pertes, leurs afflictions, ils ne les attribuent qu'à cette cause.

PAR le nom de *Mokiffô*, ils entendent un Être, qui a le pouvoir de faire du

(s) *Angl. Fetisso* ou *Fetissero*. Ce sont la des termes Portugais qui répondent à ceux de *Mokiffô* & de *Ganga* dont les Nègres de Congo se servent. R. d. E.

(t) *Angl.* ils leur disent ensuite que l'Oracle a ordonné par le *Mokiffô*, qu'on doit recommander à l'Enfant de ne pas faire telle & telle chose. R. d. E.

(v) l'Original dit de plus, que ces Forgerons se tiennent en plein air, avec leurs Instru-

mens. R. d. E.

(x) Ogilby. *ubi sup.* pag. 513.

(y) *Angl.* de la poitrine ou de la tétine. R. d. E.

(z) *Angl.* Ils sont fermement persuadés que les *Mokiffos* ont la puissance de les faire mourir ou de les punir de quelque autre manière, s'ils n'exécutent pas exactement les ordres qu'il leur a donné, & les promesses qu'ils leur ont faites. R. d. E.

ROYAUME
DE LOANGO.

Engagemens
qu'on leur im-
pose à leur
naissance.

Exemples
de supersti-
tion.

ROYAUME
DE IOANGO.

Ce que les
Nègres en-
tendent par le
nom de Mo-
kisso.

On veut les
justifier d'Ido-
latrie.

L'exemple
des Grands
augmentent
leur supersti-
tion.

du bien & du mal, & qui peut communiquer la connoissance du passé, du présent & de l'avenir. L'Auteur prétend qu'il y auroit de l'injustice à les accuser proprement d'idolâtrie, parce qu'ils n'ont aucune connoissance de Dieu (a), ni du Diable; & que (b) sans distinction de l'un & de l'autre, ils appellent Mokisso tout ce qui a la vertu de produire quelque effet (c). Tout ce qu'ils attribuent à ces Agens visibles est le pur ouvrage de leur imagination, ou plutôt l'action ordinaire des causes physiques. Qu'un homme de bonne constitution mène une vie sobre [& chaste] par l'ordre du Mokisso, ils attribueront sa santé au Mokisso même, [qui lui a prescrit cette règle,] & non à son régime, quoique la santé & la force soient l'effet naturel de la sobriété. D'un autre côté, si l'art ou la nature rétablit un malade, ils font honneur de sa guérison au Mokisso. S'il meurt au contraire de sa maladie (d), ils attribuent cet accident à quelque sortilège, dont le Mokisso a permis qu'il soit devenu la victime, pour le punir de quelque transgression. Ainsi (e), conclut l'Auteur, le nom de Mokisso n'est qu'un vain titre, que la force de la tradition leur fait donner à des causes qu'ils ignorent (f).

Ce qui augmente beaucoup la Superstition, c'est que l'intérêt des Grands, & celui même du Roi, s'y trouve mêlé. L'Auteur confirme cette réflexion par l'exemple de la sœur du Roi, qui n'a pas plutôt mis au monde l'Héritier de la Couronne, qu'elle est obligée d'aller faire sa résidence au Village de Kine, & de renoncer à l'usage de la chair de porc. Lorsque l'enfant (g) commence à marcher, on le mène chez le *Moansa*, [ou le Grand Prêtre, qui l'ayant comblé de bénédictions mystérieuses,] lui interdit l'usage du Fruit nommé *Kola* en compagnie, quoiqu'il lui laisse la liberté d'en manger seul. Ensuite il est mené au *Gangasimoka*, (h) [autre Prêtre d'un rang distingué,] qui lui défend de manger aucune espèce de volaille, s'il ne l'a tuée ou préparée lui-même, & qui lui ordonne d'enterrer ses restes. (i) A mesure qu'il avance en âge, & qu'il habite les Villes par lesquelles il s'approche de la Couronne, il consulte d'autres Prêtres, qui lui font faire de nouveaux progrès dans la doctrine des Mokissos. Enfin, lorsqu'il monte sur le Trône, il passe

(a) *Angl.* n'y d'aucun malin Esprit. Ils n'ont pas même de Nom particulier pour désigner le Diable. R. d. E.

(b) *Angl.* tout ce qui a une Puissance supérieure. R. d. E.

(c) D'où peut donc procéder cette Intelligence, & cette puissance supérieure, qu'ils supposent se trouver dans le *Mokisso*?

(d) *Angl.* de Vieillesse, où par quelque autre accident ils croient qu'il a été tué par quelque sortilège &c. R. d. E.

(e) *Angl.* tout cela nous fournit une preuve frappante de la force de la Tradition lorsqu'elle est autorisée par l'exemple, & sur-tout par celui des Grands. R. d. E.

(f) On ne sçait ici dans quelle vûe l'Auteur veut justifier les Nègres d'Idolâtrie. Mais son raisonnement supposeroit qu'il n'y a de vrais Idolâtres que ceux qui connoissant le vrai Dieu, se feroient d'autres objets d'Adoration; ce qui est contraire à toutes les idées

reçues. Cette remarque du Traducteur n'est point dans l'Original mais on y trouve à la place celle qui suit. Cependant cet Auteur de même que les autres, donne à leurs *Mokissos* le nom d'Idoles ou de Diables. Cette contradiction fait bien voir combien on doit être sur ses gardes en lisant les Ecrivains qui traitent de la Religion des Pays étrangers. Car généralement parlant, leur ignorance ou leurs préjugés sont cause qu'ils nous en donnent de très fausses idées. R. d. E.

(g) *Angl.* est devenu grand R. d. E.
(h) Dans cet endroit, & dans plusieurs autres, cette Relation est fort obscure, & défectueuse, soit par rapport au sens, soit par rapport aux Noms. C'est la faute du Collecteur ou du Traducteur.

(i) Cet Article est inintelligible dans l'Original, par la raison alléguée dans la remarque précédente, le Lecteur en jugera, l'Anglois traduit mot à mot porte ce qui suit. Lorsqu'il

pal
té
T
point
ils
plus
Ma
Man
T
à qu
qui
est le
l'Ido
place
comm
périt
la pé
aux
A
corté
te da
rempe
[de
[app
corde
panier
herbe
Gang
lades.
LA
geant
cinq
quelqu
capabl

vient à
plus gra
& Kaye
est alors
toute sa
maginat
kissos. L
remarqu
lag, &
d'étoign
à la Cou
de jusq
avoir ju
en quiti
ser à Lo

passé pour consommé dans leurs mystères, & presqu'égal à eux par la sublimité de ses connoissances.

Tous les Prêtres du Pays, que la plupart des Voyageurs ne distinguent point des Sorciers, sont confondus sous le nom de *Gangas* ou d'*Engangas*. Ils y joignent le titre du *Mokisso* qu'ils servent particulièrement. Ainsi, les plus célèbres sont les *Gangas Thiriko*, *Bosibatta* (k), *Kikoko* (l), *Bombo*, *Makemba*, *Makongo*, *Negmi*, *Koffi*, *Kimaya*, *Inyami*, *Kitouba*, *Pansa Pongo*, *Mansi*, &c. (m).

THIRIKO est [une grande Ville, ou, si l'on veut,] un grand Village, à quatre lieues de Boayre (n), du côté du Nord. Le Mokisso de ce lieu, qui est logé dans un Temple fort spacieux, a la figure humaine. Son Ganga est le Seigneur de la (o) Ville. Chaque jour au matin il célèbre le Service de l'Idole par des prières & des conjurations mystérieuses. [Un jeune Garçon placé près de lui fait les réponses nécessaires.] Il ne manque point de lui recommander, à haute voix, la santé du Roi & de la Maison Royale, la prospérité de l'Etat, celle des moissons, le progrès du commerce & le succès de la pêche. (p) Tous les assistans battent des mains, pour joindre leurs vœux aux siens & pour rendre honneur à leur Grand Mokisso.

Au Temple de *Bosibatta*, le Ganga ne paroît jamais sans un nombreux cortège (q) d'Instrumens & de danseurs. Mais son principal ornement consiste dans une grande besace de peau de Lion qu'il porte autour du cou. Elle est remplie de petites cornes, de coquilles, de petites pierres, de sonnettes [de fer,] de clés, de hailions, de dents, de poils, d'ongles de Daims blancs [appelés *Doendus*,] &c. Au dehors, elle est ornée de plumes, de petites cordes & de bandelettes d'étoffe. Sur les deux épaules, elle soutient deux paniers remplis de coquilles, de plumes, de petits crochets de fer, & d'une herbe apportée de quelques montagnes éloignées, dans la tige de laquelle le Ganga fait entrer du vin, qu'il donne à boire aux femmes grosses & aux malades.

LA simplicité de quelques Nègres parut fort risible à l'Auteur. En voyageant (r) pour le commerce, ils portoient, dans une marche de quaranté ou cinquante milles, un sac rempli de toutes ces misérables reliques, qui pesoit quelquefois dix ou douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, fût capable d'épuiser leurs forces, ils ne vouloient pas convenir qu'ils en ressentissent.

vient à *Salati* il a d'autres Mokissos, & en plus grand nombre; & de même dans *Bakke* & *Kaye*, jusqu'à ce qu'on le porte au Roi. Il est alors avancé en toute puissance, & en toute sagesse comme ayant atteint par son Imagination l'activité de l'Intelligence des *Mokissos*. Les Auteurs Anglois ajoutent dans une remarque; que *Sallari* est mis-là pour *Salag*, & que cela se rapporte à la coutume d'éloigner tous ceux qui ont des prétentions à la Couronne. Ils avertissent aussi, qu'au lieu de jusqu'à ce qu'on le porte au Roi, il doit y avoir jusqu'à ce qu'il parvienne à la Couronne, en quittant la Ville de *Kay* pour aller demeurer à *Loanga* R. d. E.

(k) *Angl.* *Bosibatta*. R. d. E.

(l) *Kikokoo*. ou *Kizokoo*. C'est de cette manière que l'Auteur l'écrit ici; quoique dans la suite il écrive, *Kikokoo*.

(m) *Ogilby*, pag. 514.

(n) C'est sans doute la Ville de *Loango*, dont l'ancien nom étoit *Boari* [ou *Boayre*].

(o) *Angl.* du Village. R. d. E.

(p) *Angl.* Lorsqu'il en est à l'Article de la Santé, & de la longue Vie du Roi tous les assistans battent des mains, pour applaudir & pour témoigner leur Zèle. R. d. E.

(q) *Angl.* de Tambours, de Chanteurs &c. R. d. E.

(r) *Angl.* dans le Pays. R. d. E.

ROYAUME DE LOANGO.

Noms des principaux Mokissos.

Thiriko.

Bosibatta.

Simplicité des dévots Nègres.

T E S

passé, du pré- e à les accuser de Dieu (a), ils appellent tout ce qu'ils at- agination, ou le bonne conf- o, ils attribue-] & non à son-] obriété. D'un-] honneur de sa-] attribuent cet-] devenu la vic-] l'Auteur, le-] dition leur fait

rét des Grands, cette réflexion monde l'Héritier e au Village de enfant (g) com- and Prêtre, qui- l'usage du Fruit en manger seul. rang distingué,] tuée ou prépa- A mesure qu'il s'approche de la e nouveaux pro- sur le Trône, il passé

du Traducteur n'est is on y trouve à la pendant cet Auteur donne à leurs Mo- u de Diables. Cette ir combien on doit ant les Ecrivains qui des Pays étrangers. leur ignorance ou qu'ils nous en don- s. R. d. E. grand R. d. E. t, & dans plusieurs est fort obscure, & port au sens, soit par la faute du Collec-

intelligible dans l'O- gué dans la remar- r en jugera, l'Anglois ce qui suit. Lorsqu'il

ROYAUME
DE LOANGO.Dévotions
publiques.Mokisso-
Kikokko.Il est enle-
vé par les
Portugais.

tissent la moindre fatigue. Au contraire, ils assùroient l'Auteur que ce précieux fardeau seroit à rendre l'autre beaucoup plus léger (s).

LEURS dévotions publiques sont également insensées & ridicules. Elles commencent toujours par l'exposition d'un sac de bijoux [sacrés, tel qu'on vient de le dépendre.] Ensuite le Ganga s'aïed sur une natte, se bat les genoux avec une petite bourse de cuir, en faisant sonner quelques grelots de fer, qu'il porte toujours entre les doigts; frappe ensuite sur sa poitrine, se peint successivement les paupières, le visage & d'autres parties du corps, de blanc & de rouge, avec des mouvemens & des grimaces étranges, tantôt levant, tantôt baissant la voix, & répétant par intervalles le mot *Marionena*, auquel toute l'assemblée répond le mot *Ka*. Après cette comédie, qui dure assez long-tems, le Ganga paroît hors de lui-même; on est obligé de (t) lui tenir les bras, pour arrêter ses transports. Mais par l'aspersion d'une eau fort aigre, qu'on exprime de quelques plantes, cette aliénation d'esprit cesse. Il déclare ce qu'il vient d'apprendre du *Bofibatta* (v), c'est-à-dire, la réponse qui convient aux demandes de l'adorateur (x). [Mais les fourberies de ces Prêtres sont en si grand nombre que le détail en seroit infini].

KIKOKKO (y) est une statue de bois noir, qui représente un homme assis. Le lieu de son culte est la Ville de *Kinga*, située à quelques milles de la Côte, & célèbre par un cimetière public. On attribue mille vertus à cette Idole. Elle préserve de la mort. Elle (z) garantit des sortilèges. Elle force les morts de sortir du tombeau pendant la nuit, pour servir à la pêche & pour aider au mouvement des canots. Aussi-tôt que le jour paroît, elle les fait rentrer dans leurs demeures souterraines [avec d'autres fables de cette nature] (a). Quelques Matelots Portugais eurent la hardiesse d'enlever, dans les ténèbres, l'Idole *Kikokko*, & de la transporter sur leur Vaisseau. [L'allarme & la douleur furent extrêmes dans le Canton. Son absence ou sa perte fut pleurée long-tems par un deuil public.] Cependant le même Vaisseau étant revenu sur la Côte, les Matelots n'osèrent débarquer sans avoir restitué l'Idole. Ils prirent le tems de la nuit pour la replacer secrètement dans son Temple. Mais (b) comme ils s'étoient fait un jeu de lui casser la tête & les bras, ils clouèrent au corps les parties qui se trouvoient séparées. Le jour suivant, à la vûe du *Mokisso*, le bruit se répandit parmi les Nègres qu'il avoit fait le voyage du Portugal, (c) pour leur amener un Vaisseau chargé de Marchandises. [A la vérité ils eurent peine à comprendre pour-quoi il paroïssoit si maltraité dans une partie de ses membres; mais ils attribuèrent ce désordre aux fatigues d'un long voyage.] Quelque tems après, il arriva qu'un Bâtiment Portugais heurta contre les Rocs de Loango, [& manqua de périr par une large voie d'eau.] Ils publièrent (d) aussi-tôt que

(s) Ogilby, *ubi sup.* pag. 515.

(t) de le retenir. R. d. E.

(v) Ou plutôt du *Mokisso* du *Boefi-batta*.(x) *Angl.* & ce qu'il faut faire en cas de Vol, de Maladie &c. R. d. E.(y) Battel l'appelle *Chikokko*.(z) *Angl.* Elle empêche que les Sorciers, ou *Dooyes*, comme ils les appellent, ne leur fassent du mal. R. d. E.

(a) Ogilby, pag. 515.

(b) *Angl.* comme un de ses bras, & la tête s'étoient cassés en chemin. R. d. E.(c) *Angl.* & qu'il y avoit été transporté sur un Vaisseau &c. R. d. E.(d) *Angl.* ils crièrent que *Kikokoo* avoit brisé ce Vaisseau, parce que les Portugais lui avoient enfoncé un Clou dans la tête. R. d. E.

les P
dans
clou c
(com
l'hon
pour
L
grand
bat d
avec d
ou fun
s'ils le
de plu
Elles o
qui aug
MA
à la fan
une bar
quilles,
tres ba
le n'ad
les mair
Takol,
venable
aussi de
son goup
LE M
tits panie
Mimi (g
tres arbr
ce un (c
Le princ
Mer, d
frappe [H
femme;
LE M
Son Serv
turnes, d
des bague
Grantit de
LE M
(e) *Angl*
(f) *Angl*
avec un go
de Takol d
R. d. E.
(r) Dar
Nyimi.
VI. Pa

Les Portugais étoient punis, pour n'avoir pas pris plus de soin de Kikokko dans leur Pays; & qu'en brisant leur Vaisseau, il leur avoit bien rendu le clou qu'ils lui avoient enfoncé dans la tête.] [C'est ainsi qu'on leur apprend, (comme l'Eglise Romaine le fait à ses Bigots,) à défendre en toutes rencontres l'honneur de leurs Images, & à faire de fausses applications des événemens, pour les affermir dans leur croyance.]

Les fêtes qu'on célèbre à l'honneur de Bombo sont remarquables par un grand nombre de tambours, qui demeurent placés à terre, & sur lesquels on bat des mains & des pieds. Dans ces assemblées, les filles du Canton dansent avec des mouvemens & des attitudes si extraordinaires, qu'on les croiroit folles ou furieuses. Elles chantent certains vers, qui doivent être fort obscènes, s'ils le sont autant que leurs gestes & leurs postures. Leur tête est couverte de plumes de toutes sortes de couleurs, & le reste du corps bizarrement paré. Elles ont à la (e) main une espèce de creffelle, peinte de rouge & de blanc, qui augmente leurs transports par la confusion & par le bruit.

MAKEMBA [ou Malemba] est un Mokisso fort révééré, parce qu'il préside à la fanté du Roi. Il consiste dans une natte d'un pied & demi quarré, avec une bande au sommet, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de casse [séchés,] des os, des sonnettes [de fer] & d'autres bagatelles peintes en rouge avec le jus du Takol. Les fetes de cette Idole n'admettent que de petits tambours, sur lesquels des enfans battent avec les mains. (f) Ensuite le Ganga prend avec un goupillon de l'eau colorée de Takol, dont il arrose le Roi & toute la Noblesse, en chantant une hymne convenable aux circonstances. [La Noblesse qui assiste à cette cérémonie reçoit aussi de la même eau. Elle a ensuite l'honneur de reporter Malemba, son pot son goupillon &c, & de remettre le tout à sa place.]

Le Mokisso Makongo est honoré avec des creffelles, des tambours, de petits paniers d'ozier & des hameçons de pêche, teints en rouge. Le Mokisso Mimi (g) est renfermé dans une petite hute, environnée de Bananiers & d'autres arbres. Cette Idole n'est qu'un (h) tronc, assez élevé, sur lequel on place un (i) sac rempli de toutes les espèces de bijoux qu'on a déjà nommées. Le principal est un (k) collier de verre, surchargé de petites coquilles de Mer, du milieu desquelles pend une pièce de bois creux, sur laquelle on frappe [respectueusement.] Un Nègre qui a passé la nuit précédente avec une femme, n'ose toucher au Mokisso Mimi (l).

Le Mokisso Koffi est un sac, orné de cornes, & rempli de terre blanche. Son Service est célébré avec des creffelles, de longues gaules, des chants nocturnes, des prostrations, [des ablutions, des crachemens, des acclamations,] des bagues & des bandelettes [qu'ils se mettent autour du corps &c.] Il garantit de la foudre & des autres feux du Ciel, [& prévient les maladies.]

Le Mokisso de Kimaya, Ville fort proche de Loango (m) consiste dans une multitude

(e) Angl. à chaque main. R. d. E. (h) Angl. qu'une espèce de Trône. R. d. E.
 (f) Angl. on tire ensuite hors d'un pot, (i) Angl. une Corbeille. R. d. E.
 de Takol dont on arrose le Ganga & le Roi. (k) Angl. Bracelet. R. d. E.
 R. d. E. (l) Ogilby, ubi sup. pag. 516.
 (m) Dans un autre endroit l'Auteur écrit (m) Ogilby écrit Boorye; c'est sans doute Loango.

Nyimi.

VI. Part.

Mm

ROYAUME DE LOANGO.

Mokisso-Bombo, & ses fêtes.

Mokisso-Makemba.

Mokisso-Makongo.

Mokisso-Mimi.

Mokisso-Koffi.

Mokisso-Kimaya.

S
 ce pré-
 Elles
 tel qu'on
 se bat les
 grelots de
 autrine, se
 corps, de
 tantôt
 Mariomena,
 qui dure
 gé de (i)
 d'une eau
 esprit cesse.
 la répon-
 urberies de
 homme af-
 milles de la
 rtus à cette
 Elle force
 la pêche &
 ot, elle les
 les de cette
 e d'enlever,
 ur Vaisseau.
 sence ou sa
 même Vais-
 ns avoir res-
 tement dans
 er la tête &
 réparées. Le
 i les Nègres
 un Vaisseau
 rendre pour-
 mais ils autr-
 ms après, il
 oango, [&
 aussi-tôt que
 les
 es bras, & sa
 R. d. E.
 été transporté
 Kikokoo avoit
 e les Portugais
 dans la tête. R.

ROYAUME
DE LOANGO.

multitude de vieux pots cassés, & de blocs pourris qui leur servent de couvercles, avec quelques haillons [dont ils sont ornés.] Cette Idole fait une triste figure. Le Ganga porte dans ses mains une boîte blanche, dont il fait divers tours d'adresse. Il souffle dans ses mains, il étend les bras (n), il s'assied sur une peau, & prescrit des remèdes aux malades qui viennent le consulter (o), Koffi fait tomber la pluie depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, c'est-à-dire, dans la saison où les pluies sont régulières. Il préside à la Mer, à la pêche, aux canots [& à plusieurs autres choses.] Son (p) pouvoir a tant d'étendue, qu'on ne le croit point inférieur à celui de Kikoko même.

Mokisso.
Inyami.

INYAMI est [un grand Village,] à six milles au Sud de Loango. Son Mokisso (q) à la figure humaine. Mais quoiqu'il soit placé dans un Temple, le principal lieu de son culte est une colline ronde, sur la route de Loango, à l'Est. Personne n'a le privilège d'y passer en voiture. On la traverse à pied, dans la crainte d'offenser l'Idole par une profanation. Le Mokisso de *Kisouba* est une grosse creffelle de bois, sur laquelle les Nègres font serment de n'employer aucun sortilège pour causer des maladies ou d'autres désordres. Celui de Panga est un bâton, de la forme d'une hallebarde, avec une tête de sculpture, & peinte en rouge. Celui de Pongo est un panier, rempli de bagatelles, & couvert [de *Simbos*] & de petits ouvrages de sculpture.

Kitouba.

Mokisso.
Moanzi.

ENFIN, le Mokisso de *Moanzi*, [qui est un des plus célèbres,] consiste dans un pot enseveli sous terre, entre quelques arbres, & surmonté d'une flèche, qui soutient au dehors une corde tendue, d'où pendent quantité de feuilles, [qu'on a soin de renouveler lorsqu'elles commencent à flétrir.] Ceux qui obtiennent la faveur de voir ce respectable pot, doivent porter un bracelet de cuivre, & ne jamais manger de kola en compagnie. L'Auteur ajoute que le nombre des Mokissos, & des Gangas est infini (r).

(n) *Angl.* Il se donne des coups sur les bras, & sur le nombril. R. d. E. (q) *Angl.* est une grande image placée dans une hute. R. d. E.
(o) *Angl.* C'est un Médecin admirable pour ceux qui se portent bien. R. d. E. (r) Ogilby, dans sa Description de l'Afrique, après Dapper, pag. 517.

C H A P I T R E II.

Description du Royaume de Congo.

§. I.

Ses Limites, son Etendue, ses Rivières & ses Montagnes.

Bornes de
Congo, suivant
Lopez.

LOPEZ paroît s'être attaché soigneusement à fixer les bornes du Royaume de Congo [proprement dit;] mais s'arrêtant trop aux détails, il tombe souvent dans la confusion. Le Royaume de Loango, dit-il, le borne au Nord. Cependant il lui donne en même-temps, pour limite, une ligne tirée du.

du Ca
de Za
me est
monta
jusqu'a
lévent
qui des
Sud, d
Szs
ses limi
Vaccar,
te marie
gola, [c
les est le
vient plu
DE P
jusqu'à la
ze milles
sieurs R
bris une
res de C
au Sud,
de nomm
bela] au
on compr
vière de
xanté mil
tre-vingt
bouchure
montagne
[TEL
auxquelles
est borné
séparé par
par Bengu
zième deg
unième de
cinq cens
cens vingt
ANCIE
Il compren
Kakongo;
kos (e),
tems.
(a) Dans
30. & suiyan
(b) *Angl.*
tagues d'Arg
du.

du Cap Ste. Catherine, jusqu'à la jonction de la Rivière de Vamba avec celle de Zaire; c'est-à-dire, un espace de six cens milles, dans lequel Loango même est renfermé. Suivant le même Auteur, Congo est borné à l'Est par la montagne de cristal, qui s'étend au Sud depuis l'embouchure de la Vamba, jusqu'aux montagnes du Soleil, [ou *Serras de Sol*,] à la gauche desquelles s'élevaient celles de Nitre. Ensuite, lui faisant traverser la Rivière de *Berbela*, qui descend du Lac *Akhelonda*, il fait finir ses bornes Orientales au point du Sud, dans une longueur d'environ six cens milles (a).

Ses bornes au Sud commencent aux (b) montagnes de *Plata*, où finissent ses limites de l'Est, & s'étendent jusqu'à la Baye des vaches, [ou *Baia das Vacas*,] c'est-à-dire, l'espace de quatre cens cinquante milles, jusqu'à la Côte maritime. Lopez ajoute que cette ligne méridionale divise le Royaume d'Angola, [par le milieu] & laisse au Sud les montagnes d'argent, au-delà desquelles est le Royaume de *Matama* (c) ou de *Mataman*. Mais cette Division convient plutôt au Royaume de *Benguela* qu'à celui de Congo.

DEPUIS l'embouchure de la Rivière de *Koanza* ou *Quanza*, [au Nord] jusqu'à la Rivière de *Barreras Vermelhas*, on compte trois cens soixante-quinze milles. La seconde de ces deux Rivières tire son nom des ruines de plusieurs Rochers, qui, étant minés par la Mer, laissent voir dans leurs débris une apparence de rougeur. De là vers l'Est en ligne droite, les terres de Congo s'étendent l'espace de quatre cens cinquante milles. De là au Sud, en traversant d'autres montagnes de cristal que celles qu'on vient de nommer, les montagnes de Nitre & la Rivière de *Berbela* [ou de *Verbela*] au pied des montagnes d'argent, & montant jusqu'au Lac d'*Akhelonda*, on compte environ cinq cens milles. Enfin, depuis ce Lac, en suivant la Rivière de *Koanza*, qui en sort, jusqu'à son embouchure, il y a trois cens soixante milles. Ainsi, toute la circonférence de Congo est de dix-huit cens quatre-vingt-cinq milles. Sa plus grande largeur commence au Cap *Padron*, à l'embouchure de la Rivière de Zaire, & n'a pas moins de six cens milles jusqu'aux montagnes de cristal, où elle finit (d).

[TELLE est la Description de Lopez.] Mais, suivant les meilleures idées auxquelles on s'attache aujourd'hui, le Royaume de Congo, proprement dit, est borné au Nord par ceux de Loango & de Makoko ou d'Ankiko, dont il est séparé par la Rivière de Zaire; à l'Est, par Makoko & Matamba; au Sud, par *Benguela*; à l'Ouest, par l'Océan. Sa situation est entre le second & l'onzième degré de Latitude du Sud, & entre le trente-deuxième & le quarante-unième degré de Longitude Orientale. Du Nord au Sud, sa longueur est de cinq cens soixante milles; & sa largeur de l'Ouest à l'Est, d'environ quatre cens vingt milles.

ANCIENNEMENT le Royaume de Congo avoit beaucoup plus d'étendue. Il comprenoit les Pays d'Abundos, de Matama, de Quizama, d'Angola, de Kakongo; [les Royaumes] de Kongere, d'Amdera, de Pangelungos, d'Anzikos (e), d'Anzikana & de Loango, qui en ont été séparés dans la suite des tems.

(a) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 30. & suivantes.

(b) Angl. aux *Serras de Plata*, ou Montagnes d'Argent. R. d. E.

(c) Pigafetta pag. 43.

(d) *Ibid.* pag. 58.

(e) *Ibid.* Mais il semble qu'Anzikos n'est que le nom des Habitans d'Anzikana.

ROYAUME DE CONGO.

Grandeur de sa circonférence.

Idées reçues sur les limites & l'étendue de Congo.

Ce qu'il étoit autrefois.

LES

ROYAUME
DE CONGO.

Montagne
de cristal &
du Soleil.

Rivières de
Congo.

La Lelunda.

L'Ambriz.

L'Enkoko-
qué Matari.

La Loze.

Les montagnes de cristal tirent ce nom de la quantité de toutes sortes de cristaux qui s'y trouvent. Elles sont grandes, hautes & désertes au sommet. Les montagnes du Soleil ne doivent leur nom qu'à leur hauteur, [qui les approche en quelque sorte de cet astre.] Il n'y tombe jamais de neige, & l'on n'y voit aucun arbre (f).

Le Royaume de Congo est arrosé par un grand nombre de Rivières, dont les principales, du Nord au Sud, sont celles de Zaire, de Lelunda (g), d'Ambriz, d'Entokoqué-Matari, de Loze, d'Onza, de Libongo, de Danda, de Bengo, & de Koanza ou Quanza.

La Rivière de Lelunda, dont le nom signifie *Truite*, sort du Lac d'Akhelonda, comme celle de Koanza. Dans son cours, après avoir reçu une autre Rivière qui vient du grand Lac, elle passe au pied de la montagne où S. Salvador est situé (h); mais elle est si basse, en toute autre saison que celle des pluies, qu'il est aisé de la traverser à pied (i). Depuis la montagne, elle coule à l'Ouest [Sud-Ouest,] par une infinité de détours, jusqu'à la Mer, & s'y jette impétueusement dans le tems des pluies; mais à son embouchure même, elle a si peu d'eau dans d'autres tems, (k) que les plus petits Vaisseaux ne la traverseroient pas sans risque. Les Nègres la fréquentent dans leur canots, au hazard d'être dévorés par les Crocodiles, [qui s'y rassemblent en fort grand nombre] (l).

L'Ambriz offre un bon Port à son embouchure. Elle sort aussi du Lac d'Akhelonda, & passe à quatre lieues de S. Salvador (m). Pigafetta la place à six degrés de latitude du Sud, & la représente comme une Rivière grande & poissonneuse, mais dont l'embouchure est fermée par quantité de Rocs, qui n'en permettent l'accès qu'aux petites Barques. Ses eaux paroissent toujours bourbeuses; ce qui vient uniquement de la rapidité de son cours. [Elle borne le Duché de Bamba.] A trente milles de la Côte, on la traverse sur une espèce de ponton; où les Voyageurs payent quelques droits au Roi de Congo pour leur passage. La rive du Sud est habitée par un grand nombre de Pêcheurs & d'autres Nègres, qui fabriquent du sel, en faisant bouillir l'eau de la Mer dans des vaisseaux de terre. Il est noirâtre & rempli de sable; mais le commerce n'en n'est pas moins considérable à Pambi & dans d'autres lieux.

L'ENKOKOQUÉ-MATARI est une Rivière de peu d'usage, parce que [dans toute l'étendue de son lit, comme] à son embouchure, elle est remplie de grandes Basses & de Bancs de sable, qui laissent à peine un passage libre aux canots. [Ses eaux sont d'ailleurs si basses qu'elle pourroit à peine porter une Barque.] Sa source est inconnue aux Européens; [& Lopez même paroît l'avoir ignorée.]

La Loze ne mérite que le nom de [médiocre] ruisseau. Mais quoiqu'elle n'ait point de Port à son embouchure, elle est navigable pour les canots. A vingt milles de la Mer, elle a, comme l'Ambriz, un Ponton, où les droits du passage se payent au Duc de Bamba. (n).

L'ONZA

(f) Pigafetta, ubi sup. pag. 38.

(g) Angl. Lelunda. R. d. E.

(h) Dessin, dans sa Carte de Congo, lui fait prendre sa source au pied de la montagne.

(i) Pigafetta, ubi sup. pag. 26.

(k) Angl. que les Vaisseaux d'un certain rang ne peuvent point y passer. R. d. E.

(l) Ogilby, ubi sup. pag. 527.

(m) Pigafetta, ubi sup.

(n) Ogilby, pag. 528.

fortes de
 sommet.
 qui les ap-
 & l'on n'y

ères, dont
), d'Am-
 s, de Ben-

d'Akhelon-
 e autre Ri-
 s. Salvador
 des pluies,
 elle coule à
 & s'y jet-
 ure même,
 seaux ne li-
 eur canots,
 a fort grand

du Lac d'A-
 a place à six
 e grande &
 e Rocs, qui
 sent toujours
 [Elle borne
 r une espèce
 Congo pour
 Pêcheurs &
 e la Mer dans
 mmerce n'en

, parce que
 le est remplie
 lage libre aux
 ne porter une
 me paroît l'a-

mais quoiqu'elle
 les canots. A
 où les droit

L'ONZA

aux d'un certain
 ser. R. d. E.
 g. 527.

L'ONZA ou l'Onzoni offre un Port, [ou une petite Rade,] à son embouchure; mais loin d'être navigable au-delà, elle [est si peu profonde qu'elle] peut être passée à gué dans presque toute son étendue.

La Rivière de Libongo, que Lopez nomme Lemba, n'a ni Port, ni profondeur pour recevoir les moindres Vaisseaux.

La Danda est une grande Rivière, qui reçoit des Bâtimens de cent tonneaux. On ne trouve jamais moins de cinq ou six pieds d'eau à son embouchure. Mais elle est infestée de Crocodiles & de Chevaux-Marins, [ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit fort poissonneuse.] Le Pays qu'elle arrose est très-fertile; haut par intervalles, du côté du Sud; & bas au Nord, dans une largeur d'environ deux milles (s).

La Bengo, qu'on prend pour une branche de la Danda, est encore une grande Rivière, qui reçoit des Barques l'espace de quarante milles, & qui, malgré ses Bancs de sable, (p) n'a pas moins de sept ou huit pieds d'eau à son embouchure. Sa source est fort éloignée, & ses inondations si violentes dans la saison des pluies, c'est-à-dire, aux mois de Mars, d'Avril & de Mai, qu'elle entraîne d'un côté une grande partie de la rive, qui se joint à l'autre, ou que la rapidité du courant porte jusqu'à la Mer (q).

La Rivière de Quanza ou Koansa sort du petit Lac d'Akheldonda, qui est formé par une autre Rivière sortie d'un grand Lac [qui est la principale source du Nil] (r). Elle a deux milles de largeur à son embouchure. Les Barques y remontent l'espace de cent milles; mais elle est sans Port [du côté de la Mer.]

Le Royaume de Congo n'a pas de plus belle & de plus grande Rivière que celle de Zaire. Merolla prétend qu'elle doit son nom à l'ignorance des premiers Européens [qui en firent la découverte.] En arrivant, dit-il, il (s) demanda aux Habitans comment se nommoient le Pays & la Rivière. Ceux-ci, qui ne les entendoient pas, répondirent dans leur langue, *Zeroco*, qui signifie, *Je ne puis vous entendre*: d'où les Portugais formèrent le nom de Zaire (t). Ils plantèrent sur une des pointes de son embouchure une belle croix de marbre, qui fut ensuite abattue par les Hollandois (v). Cependant il en restoit encore une partie du tems de l'Auteur; & l'on découvroit aisément, sur la base, les armes du Roi de Portugal, avec une inscription en caractères gothiques, qui ne se lisoit pas si facilement (x).

CETTE fameuse Rivière tire ses eaux, suivant Lopez, de trois différens Lacs; l'un se nomme Zambre; l'autre Zaire; & le troisième, qui est aussi la source du Nil, [à ce qu'on suppose.] Mais le plus grand de ces trois Lacs est celui de Zambre, d'où le même Auteur fait sortir [le Nil, le Zaire & toutes les grandes Rivières qui arrosent l'Afrique [de tous côtés.] (y): Merolla

(s) Ogilby & Pigafetta, ubi sup.

(p) Angl. à quelques fois. R. d. E.

(q) Ogilby, pag. 528.

(r) Pigafetta, pag. 21.

(s) Angl. ils demandèrent. R. d. E.

(t) Cette étymologie paroît forcée. Il est plus naturel de la tirer de *Zairi*, Ville à dix-huit ou vingt lieues de son embouchure.

(v) Il y a dans l'Original que ce fut par envie que les Hollandois mirent en pièces cette croix. Merolla, remarquant les Auteurs Anglois dans une parenthèse, auroit du dire que ce fut le zèle ou l'indignation qui les y engagea. R. d. E.

(x) Merolla pag. 609.

(y) Pigafetta, pag. 27. & Ogilby, pag. 526.

ROYAUME DE CONGO

L'Onza, ou l'Onzoni.

La Libongo ou la Lemba.

La Danda.

La Bengo.

La Quanza.

Grandeur de la Rivière de Zaire.

D'où elle tire sa source.

ROYAUME
DE CONGO.Monstres
Marins de fi-
gure humaine.Rivières qui
tombent dans
la Zaire.Largeur de
la Zaire à son
embouchure.

rolla observe, sur le témoignage commun des Nègres, que la Rivière de Zaire fort d'un vaste amas d'eau dans le Royaume de Matamba; & (z) que la même source produit le Nil, qui prend son cours vers l'Égypte (a). Il ajoute qu'on voit dans ce grand Lac plusieurs sortes de monstres, entre lesquels il s'en trouve un de figure humaine, sans autre exception que celle du langage & de la raison. Le Père François de Pavie, Missionnaire Capucin, qui faisoit sa résidence dans le Pays de Matamba, rejettoit toutes ces histoires de monstres, comme autant de fictions des Nègres. Mais la Reine de Singa, informée de ses doutes, l'invita un jour à la pêche. A peine eut-on jeté les filets, qu'on découvroit sur la surface de l'eau, treize de ces poissons monstrueux. Il fut impossible d'en prendre plus d'un. C'étoit une femelle [qui étoit pleine.] La couleur de sa peau étoit noire; ses cheveux longs de la même couleur; ses (b) ongles d'une longueur singulière. Merolla conjecture qu'ils lui servoient à nager. Elle ne vécut que vingt-quatre heures hors de l'eau; & dans cet intervalle elle refusa toutes sortes de nourriture (c).

EN traversant le Royaume de Congo, la Rivière de Zaire reçoit plusieurs Rivières, qui donnent beaucoup de facilité aux Habitans pour le commerce intérieur. On nomme premièrement l'Umbre, que d'autres appellent *Vamba* & *Vambese* (d), & qui sortant, dit-on, d'une montagne de la Nigritie, vient tomber au Sud de la Zaire. 2. La *Brankare* ou la *Bankare*, qui, suivant Lopez, se joint à la Zaire sur les limites Orientales de Pongo, assez près [du pied] des montagnes de cristal. 3. La *Verbale* ou la *Barbale*, qui vient du même Lac d'où l'on suppose que sort le Nil, & qui, traversant ensuite le Lac Akhelonda (e), se jette dans la Zaire quelques lieues au-dessous de la Ville de Pango, après avoir baigné ses murs (f).

LOPEZ donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure de la Rivière de Zaire. Elle entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, & quelquefois à quatre-vingt, ses eaux se conservent fraîches. Les Matelots en boivent à cette distance, & les reconnoissent à leur épaisseur. Cependant elle n'est navigable, [pour de grandes barques,] que l'espace d'environ vingt-cinq milles (g), au-delà desquels étant resserrée par des Rochers, elle tombe avec un bruit qui se fait entendre à sept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de *Cachivera*, c'est-à-dire, chute ou cataracte (h).

MEROLLA donne dix lieues de large à l'embouchure de la Zaire, quoique d'autres Ecrivains, dit-il, n'en donnent pas moins de trente. Mais ils renferment dans cette étendue l'embouchure d'un autre bras de la même Rivière qui n'est pas éloigné du premier. Les eaux de la Zaire, ajoute-t-il, ont quelque chose de jaunâtre qui les fait distinguer de celles de la Mer à plus

(z) *Angl.* & qu'elle se partage en deux grandes branches, dont l'une s'appelle Zaire, & l'autre qui prend son cours vers l'Égypte est le Nil. R. d. E.

(a) L'ignorance de l'Auteur paroît extrême; car on sçavoit long tems avant la date de son voyage, que la source du Nil est fort loin de là.

(b) *Angl.* elle avoit de grands ongles, &

de fort longs doigts. R. d. E.

(c) Voyage de Merolla, pag. 610.

(d) *Angl.* Vambere. R. d. E.

(e) *Angl.* Aquilunda. R. d. E.

(f) Ogilby, *ubi sup.*

(g) Il semble par la suite qu'il y ait ici quelq'erreur.

(h) Pigafetta, *ubi sup.*

de trente
couverte.
de Portug
plus certa
de la Zair

DAPP
assure que
Est quart
te qu'après
la noirceur
cette Rivie
raison est
mer autant
vent bien

LA poin
mé Cabo de
rite Chapel
Cap, on a
milles au-d
& dix ou

ENTR
de grandes
vers Seign
me Souver
des attaque
ses que d'un

LA pren
vaux, qu'e
tems de Lo
être plus en
re, dans le

LES M
Rivière: d
font donné
contre le R

qu'on vant
maisons; p
grés habite
sans autre t
de l'un-à l'a
une vie qui
qu'ils font t
lions, après
met à cour

(i) Merol

(k) Ogilby

(l) Delid

de trente lieues de la Côte. Ce fut cette différence qui donna lieu à la découverte du Royaume de Congo. Dom Diego de Ceno, que Jean II. Roi de Portugal avoit envoyé dans cette vûe, [avec une flotte] n'eut pas de signe plus certain pour juger qu'il approchoit de la terre, que la qualité des eaux de la Zaire (i).

DAPPER ne donne que trois lieues de largeur à son embouchure; mais il assure que la force & l'abondance de ses eaux à l'Ouest-Nord-Ouest & au Nord-Est quart de Nord, se font sentir à plus de quarante milles du rivage. Il ajoûte qu'après avoir perdu la terre de vûe, on distingue encore leur courant, par la noixure de l'eau, & par des amas de roseaux, & d'autres substances [que cette Rivière, qui a sa source dans de hautes Montagnes, & qui pour cette raison est extrêmement rapide, a arraché de ses bords, &] qui paroissent former autant de petites Isles flottantes. Aussi, les Vaisseaux ont-ils besoin d'un vent bien frais pour remonter jusqu'à la Rivière au long de cette trace.

LA pointe Sud de l'entrée est un Promontoire, que les Portugais ont nommé *Cabo del Padron*, & sur lequel ils élevèrent, il y a deux cens ans, une petite Chapelle, & une croix de marbre. Un peu plus loin, dans l'intérieur du Cap, on arrive à la pointe de S. Paul, qui offre une Rade fort commode. Cinq milles au-delà, on rencontre l'Anse ou la Crique nommée [Rocher de] *Pampus*, & dix ou douze milles plus loin, la résidence du Comte de Sogno (k).

ENTRÉ l'embouchure de la Rivière & la cataracte, le canal est divisé par de grandes Isles, [dont la plupart sont] bien peuplées, & gouvernées par divers Seigneurs, sous l'autorité du Roi de Congo. [Cette dépendance du même Souverain n'empêche pas] que les Insulaires ne s'entreussent souvent par des attaques subites, dans leurs canots, [appelés *Lungô*,] qui ne sont composés que d'un tronc d'arbre, d'une grosseur incroyable.

LA première de ces Isles a peu d'étendue. Elle porte le nom d'*Isle aux Chevaux*, qu'elle a tiré de la multitude de Chevaux-Marins qui s'y retirent. Du tems de Lopez, les Portugais y faisoient leur demeure dans un Village, [pour être plus en sûreté,] tandis qu'ils avoient leurs Vaisseaux, au Sud de la Rivière, dans le Port de Pinda (l), où le commerce étoit alors florissant (m).

LES Isles de *Bomma* & de *Quantalla* (n) sont situées à l'embouchure de la Rivière, d'autres plus haut; mais toutes extrêmement peuplées. [Elles se sont données elles-mêmes des Seigneurs particuliers, après s'être rebellées contre le Roi de Congo.] Celle de *Bomma* est riche en Mines de fer. Quoiqu'on vante le nombre de ses Habitans, on y découvre peu ou point de maisons; parce qu'une grande partie des terres étant couverte d'eau, les Nègres habitent le sommet des arbres. Ils s'y font des loges entre les branches, sans autre toit que le feuillage; & leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Ces Insulaires sont bien-faits & robustes; mais ils mènent une vie qui ne les distingue guères des bêtes. [On prétend, dit l'Auteur,] qu'ils sont tous Sorciers, & qu'ils parlent face à face au Diable. [Dans ces occasions, après qu'ils se sont assemblés, un d'entr'eux, couvert d'un masque, se met à courir de tous côtés, pendant trois jours. Ce terme étant expiré, ils pratiquent

ROYAUME DE CONGO.

Comment le Royaume de Congo fut découvert.

Cabo del Padron.

Critique de Pampus.

Isles de la Zaire.

Isle aux chevaux.

Isles Bomma & Quantalla.

Brutalité des Habitans

(i) Merolla, pag. 609.

(k) Ogilby, ubi sup.

(l) Delisle place le Port de Pinda dans

l'Isle même.

(m) Pigafetta, ubi sup. pag. 27. & suiv.

(n) Angl. Quintalla. R. d. E.

pag. 610. E. E.

qu'il y ait ici

ROYAUME
DE CONGO.Idole de
Quantalla &
singularité de
son culte.Ile Zaïra
Kakongo.Poissons de
la Rivière de
Zaire.Division de
Congo en
Provinces.

pratiquent d'autres cérémonies, & alors l'Esprit malin, parle par la bouche de celui qui est masqué.] Dans les tems d'epaix, leur unique exercice est le commerce du fer, [qu'ils tirent de leurs Mines, & qui leur procure des vivres par la voie des échanges.] Pendant les guerres du Pays, ils forgent des armes, telles que des flèches, des poignards & des zagaies, [dont ils ne tirent pas moins de profit.] Le mariage n'est pas connu dans leur Isle. Dès leur première jeunesse, les deux sexes se mêlent ensemble, sans aucune cérémonie, [selon que leur inclination les pousse] (o); [& ce mélange ne donne aux hommes aucun droit sur les femmes.]

L'ISLE Quantalla (p) est renommée par une Idole d'argent (q), dont il n'est permis d'approcher qu'aux seuls Ministres qui président à son culte. Ils apportent tous leurs soins à déguiser le lieu qu'elle habite & les chemins qui peuvent y conduire. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une nouvelle route (r), & se dérober aux yeux de ceux que la curiosité porteroit à les suivre. [On sçait en général que l'Idole est logée dans une grande plaine, couverte de bois.] Les Rois & les Peuples voisins lui font des présens & des sacrifices, sur-tout dans leurs maladies. (s.) Ils envoient dans la plaine ce qu'ils ont de plus riche. Toutes ces offrandes y demeurent sans usage, suspendues au long d'un grand mur, qui est composé de dents d'Eléphants au-lieu de pierres, jusqu'à ce que le tems les fasse tomber en pourriture (t). [Ces Insulaires ont aussi des Chefs & des Officiers particuliers, qu'ils choisissent à la pluralité des voix.]

L'ISLE de Zaïra Kakongo, qui [n'est pas une des moindres,] est située au milieu du canal, produit en abondance toutes sortes de provisions, & n'est pas moins peuplée que féconde. Elle est plate; mais élevée de huit brasses au-dessus de l'eau, & jointe au Royaume de Congo par un pont [sur la Rivière qui l'en sépare] (v).

LA Rivière de Zaire est remplie de Crocodiles, de Chevaux-Marins & de toutes les espèces de poisson connues en Afrique. On vante particulièrement l'*Ambize Angalo*, ou le porc d'eau, le *Kakongo* & le *Poisson Royal*. Ces trois espèces, avec la truite & la panche, doivent être portées au Roi, sous peine de mort (x).

LOPEZ divise le Royaume de Congo en six Provinces, qu'il nomme *Bamba*, *Sogno*, *Sandi*, *Pango*, *Batta* & *Pemba*. Mais Carli ne compte que cinq Provinces (y). 1. S. Salvador, qui contient la Ville du même nom, résidence ordinaire du Roi. 2. Le Duché de Bamba. 3. Le Duché de Sandi. 4. Le Marquisat de Pemba. 5. Le Comté de Sogno. (z) Suivant la seconde de ces deux

(o) *Angl.* Ils prennent tout autant de Concubines qu'il leur plaît, mais la première commande à toutes les autres. R. d. E.

(p) *Angl.* Quantalla. R. d. E.

(q) On lit dans Ogilby que cette Idole est faite de Monnoie, ce qui n'a aucun sens.

(r) *Angl.* que personne ne puisse découvrir. R. d. E.

(s) *Angl.* le Ministre de l'Idole conduit dans la plaine où elle est placée, toutes ces offrandes &c. R. d. E.

(t) Ogilby, pag. 526.

(v) Voyage de Merolla, pag. 640.

(x) Relation de Pigafetta, pag. 28. & suiv.

(y) Voyage de Carli, pag. 562.

(z) *Angl.* Dans cette seconde Description, les Provinces de *Pango*, & de *Batta* sont omises, & il semble que celle de *Pemba* ait été divisée en deux autres. On ne trouve cependant rien qui puisse faire juger, si *Pango* & *Batta* ont été annexées aux autres Provinces, ou si elles en ont été détachées. Quoiqu'il en soit, nous les considérerons ici comme si elles faisoient encore partie du Royaume de Congo.

deux di
autres l
en deux
cet ord
B A M
est bord
qu'à la l
les terre
d'Akhel
qu'au R

C E g
tres Pri
de la Cc
la Provi
dernier

Kazan
vers les
trouve l

(i) & c
Que
loin, a
du Roi

Tels for
kama, (

(m), M
la, Lov

LE J

On trou
mais si

fente le
la jurisd

ment Qu

coup d'e
bia & M

dont la
A qu

110-Kava

(a) L
même, au

le sépare

(b) Pig
(c) Ca
(d) Ca

du Roi de
la création

(e) An
(f) An
(g) An

VI. P

deux divisions, Pango & Batta, n'étant pas nommées, doivent faire partie des autres Provinces. Carli s'écarte encore de Lopez, par la division de Pemba en deux Provinces. Mais la description de chaque Pays est indépendante de cet ordre.

BAMBA, la plus grande & la plus riche Province du Royaume de Congo, est bordée à l'Ouest par l'Océan, & s'étend depuis la Rivière d'Ambriz, jusqu'à la Rivière de Quansa [ou Koansa, au Sud (a)]. Ses bornes au Sud sont les terres du Royaume d'Angola; & à l'Est, le Pays de Quizama, vers le Lac d'Akhelonda (b). Carli donne autant d'étendue (c) à la Province de Bamba, qu'au Royaume de Naples & de Sicile.

Ce grand Pays est gouverné par un Prince ou un Mani, qui a quantité d'autres Princes & de Seigneurs dans sa dépendance. Les principaux, au long de la Côte, sont le Seigneur particulier de Bamba (d), Lieutenant [général de la Province], & ceux de Lemba, de Dandi, de Benga (e), de Loanda. [Ce dernier est Gouverneur de l'Isle de Loanda,] de Korimba, de Quanza & de Kazanza (f). Au dedans des terres, dans le Pays des Ambundos, qui habitent vers les frontières d'Angola, & qui font partie de la Province de Bamba, on trouve les Seigneurs d'Angazi, de Khingongo (g), de Motello (h) de Kabonda, (i) & quantité d'autres moins distingués.

QUELQUES Voyageurs, qui paroissent avoir porté leurs recherches plus loin, ajoutent à ces Seigneuries plusieurs autres Cantons, gouvernés, au nom du Roi de Congo, par des Chefs, que les Portugais appellent Sabos ou Sovafen. Tels sont, Vamma, Roansa, Hani, Kallé, Kovangongo (k), Ingombia, Mukkama, (l), Kabonda ou Kabanda, Motemmo-Kavangongo, Maffoula ou Muffula (m), Motemmo-Quinquongo (n), Oanda, Quina, Bamba, Bumba (o), Enfalla, Lovato & Quirango.

Le Territoire de Vamma est arrosé par la Mer & par la Rivière de Danda. On trouve ensuite, sur la même Rivière, sept ou huit petites Provinces, mais si peu considérables, qu'elles ne sont pas nommées. Plus loin, se présente le Territoire de Quansa, dont le Seigneur partage avec celui de Vamba la juridiction des petites Provinces qui les séparent. Kallé suit immédiatement Quansa. Sa situation est un peu au Sud, & sa Jurisdiction n'a pas beaucoup d'étendue. Kovangongo la borde. Un peu plus au Sud, sont Engombia & Mukkama; ou, suivant d'autres Géographes, Ingombia & Kabonda (p), dont la juridiction s'étend sur diverses petites Seigneuries voisines (q).

A quelque distance de la Rivière de Danda, au Nord, on trouve Motemmo-Kavangongo. Maffoula (r) est à l'Ouest, sur la Côte, & comprend [les Provinces

ROYAUME DE CONGO

Bamba.

Cantons subordonnés.

Autres Seigneuries.

Détail des Territoires & des Juridictions.

(a) Le Royaume de Congo est borné lui-même, au Sud par la Rivière de Danda qui le sépare de celui d'Angola.

(b) Pigafetta, ubi sup. pag. 60.

(c) Carli, ubi sup. pag. 561.

(d) Carli l'appelle un Grand-Duc, Sujet du Roi de Congo. [Mais tous ces titres sont de la création des Missionnaires & des Matelots.]

(e) Angl. Bengo. R. d. E.

(f) Angl. Kazanza. R. d. E.

(g) Angl. de Khingongo. R. d. E.

(h) Angl. Malollo R. d. E.

(i) Angl. Khabonda. R. d. E.

(k) Angl. Kovangongo. R. d. E.

(l) Angl. Mukkama. R. d. E.

(m) Angl. Muffula. R. d. E.

(n) Quingongo. R. d. E.

(o) Angl. Bumbi. R. d. E.

(p) Angl. Engombia. R. d. E.

(q) Pigafetta, pag. 60.

(r) Angl. Le Comté de Muffula, (car on peut lui donner ce nom.) R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.

Provinces de *Pumbo*, & de *Bamba*. Il commande à] toute la partie maritime depuis la Rivière de *Danda*, jusqu'à celle de *Loze*. Le Seigneur de *Moffoula* est très-puissant, quoiqu'il le soit moins que celui de *Kovangongo*. [Il y croît des Noix muscades mais en petite quantité.]

A l'Est de *Motemmo-Kavangongo*, on rencontre *Motemma-Quinquongo*, & vers le Sud-Est, *Kabonda*; autrefois un des plus puissans Pays de cette Région, mais à présent fort affoibli. Les deux Juridictions de *Kabonda* & de *Quinquongo* sont à sept ou huit journées de *Kavangongo* à l'Est. Elles ont elles-mêmes à l'Est, le Territoire d'*Ambuela* ou d'*Anboille*, qui est [un Gouvernement distinct, &] indépendant de *Congo*. Au Sud & au Sud-Ouest d'*Ambuela*, on trouve *Oanda*, qui en est divisé par la Rivière de *Loze*, & qui borde *Bamba* du côté de l'Ouest. *Oanda*, que d'autres nomment *Ovando* & *Wanda*, est une grande & puissante Contrée, qui est soumise au Roi de *Congo*; mais, dans le cours de l'année 1646, elle fut ravagée par le Roi de *Gbingo* (s), & la plupart de ses Habitans enlevés pour l'Esclavage.

OANDA est bordé à l'Est par *Quina*, petit Territoire; à l'Ouest par *Bamba* & par quelques petites portions de *Pemba* (t).

[DANS la situation qu'on vient de représenter], [Le Duché de] *Bamba* touche, vers le Sud & le Sud-Ouest, à la Province de *Bumbi* [qui n'est ni fort peuplée ni fort puissante,] & du côté de l'Ouest à celle de *Moffoula*.

ENTRE *Pemba* & *Quina* est située la Province d'*Ensala*, dont le Gouverneur porte le titre de *Mansala*. Sur quelques oppositions qu'il fit, en 1643, à l'autorité du Roi de *Congo*, ce Prince obtint des Hollandois un secours de cinquante Soldats, qui l'aiderent à piller les terres d'un Sujet rébelle.

AU-DELA de la Rivière de *Loze*, on trouve les Pays de *Lavato* & de *Quintingo*, qui s'étendent au long de la Côte, & qui s'enfoncent dans les terres l'espace de trente ou quarante milles, jusqu'à *Sogno* [ou *Binda*.]

TOUTES ces portions de Province ont des bornes connues, qui sont pour la plupart de [hautes] montagnes, nommées *Quibambis* dans le Pays. Elles sont bordées de plusieurs Villes, qui, servant de résidence ordinaire aux Chefs du Pays, leur ôtent l'occasion de toutes sortes de différends pour les limites.

LA Rivière d'*Onza* présente, vers la Côte, trois Villages, qui forment un triangle; *Mongonendoin*, au Sud; *Jagado*, six milles plus loin dans les terres, & *Lengo*. [Assez près des mêmes lieux, sans qu'aucun Voyageur en ait fixé l'éloignement,] est située (v) *Muffula* ou *Moffula*, Ville de commerce fréquentée par les Hollandois (x).

LA principale Ville de la Province de *Bamba*, & le séjour ordinaire de son Mani, est placée dans une belle plaine, entre les Rivières de *Loze* & d'*Ambrize*. Elle se nomme *Panza* [ou *Banza* qui est un nom commun à toutes les Villes] (y), & son éloignement de la Mer est d'environ cent mille (z). Suivant *Dapper*, quelques-uns la mettent à quatre-vingt-cinq, d'autres à cent vingt

Bornes naturelles de tous ces Cantons.

Triangle de Villes.

Principale Ville de Bamba.

(s) On lit dans *Ogilby Gingo*.(t) *Angl. Pembo*. R. d. E.(v) *Angl. Mussula* ou *Moffoula*.(x) *Ogilby*, pag. 522.(y) *Pigafetta*, pag. 62.(z) *Ogilby* nomme cette Ville *Banga*. [C'est apparemment une faute au lieu de *Banza*.]

vingt []
Royaum
Pemba d
fort gra
Loango
la traver
le Seign
Bamba c
Mer. C
trouve d
me d'An
voit sur
courante
ble pour
plus de c
LES I
(d), de
ve de si r
en vit un
poids de
l'avoir vu
BAMB
nemis], (c
à toutes le
peut arme
(b) ses I
seconde P
Royale.
Theodosio
(k) Ce
go; mais
de cet em
re de Dan
tretien,
tres, Nég
LE PAY

(a) *Ogilby*
(b) *Angl*
ba étoit sa
de Ville à 70
plée parce q
dence. R. d
(c) *Angl*
Commerce d
aucun autre
Portugais en
(d) *Angl*
(e) *Angl*
(f) *Angl*

vingt [cinq] milles de la Côte. Elle est à six journées de Loanda dans le Royaume d'Angola, & presqu'à la moitié du chemin entre [les Duchés de] Pemba & de Sogno [dans les montagnes.] Cette Ville renferme un terrain de fort grande étendue; mais ses rues & ses édifices sont dispersés comme à Loango [& à Kakongo.] Elle est divisée (a) par deux petites Rivières qui la traversent. En (b) 1666, du tems de Carli, c'étoit à Bamba même que le Seigneur de la Province, où le Duc, faisoit sa résidence. Carli représente Bamba comme une Ville grande & bien-peuplée, à soixante-dix lieues de la Mer. C'est dans la même Province que commencent les montagnes où l'on trouve des mines d'argent & d'autres métaux, & qui s'étendent vers le Royaume d'Angola. [L'Auteur juge que] ce Pays doit être fort riche, parce qu'on voit sur la Côte une quantité extraordinaire de *Lumaches*, qui sont la monnoie courante du Royaume de Congo. D'ailleurs, (c) la traite y est si considérable pour les Esclaves d'Angola, qu'annuellement les Portugais en transportent plus de cinq mille.

LES Habitans de cette Province marchent armés, comme les Hongrois (d), de fabres fort longs & fort larges [apportés de Portugal.] Ils s'en trouvent de si robustes, que d'un seul coup ils abattent la tête d'un Taurcau. Lopez en vit un qui portoit sur le bras, [dans une marche,] un vaisseau de vin du poids de trois cens trente-cinq livres, & qui ne s'en déchargea qu'après (e) l'avoir vuide.

BAMBA est comme le rempart du Royaume de Congo [contre ses ennemis], (f) par la terreur que le courage & le nombre de ses Habitans inspirent à toutes les Contrées voisines. Dans un besoin pressant cette Province (g), peut armer quatre cens mille hommes, qui ne sont que la sixième partie de (h) ses Habitans. Carli ne balance point, dit-il, à la regarder comme la seconde Province du Royaume, c'est-à-dire, la première après la Province Royale. Le Grand Duc qui la gouvernoit de son tems se nommoit Dom *Theodosio* (i).

(k) Ce puissant Mani commande en Chef toutes les forces du Roi de Congo; mais c'est volontairement & pour sa propre satisfaction qu'il se charge de cet emploi. Il a des prétentions sur les deux *Oudans*, au Sud de la Rivière de Danda. La plupart de ses Sujets étant de la Religion Romaine, il entretient, pour le Service Ecclésiastique, plusieurs Jésuites, & d'autres Prêtres, Nègres & Mulâtres (l).

LE Pays de Quizama, qu'on a déjà nommé, étoit une sorte de République, gouvernée

ROYAUME
DE CONGO.

Richesse du
Pays.

Force des
Habitans.

Puissance du
Seigneur de
Bamba.

Pays de Qui-
zama.

(a) Ogilby, *ubi sup.*

(b) *Angl.* du tems de Carli en 1666. Bamba étoit sa Capitale. Il dit que c'est une grande Ville à 70 lieues de la Mer, & bien peuplée parce que le Grand Duc y fait sa résidence. R. d. D.

(c) *Angl.* D'ailleurs il s'y fait un plus grand Commerce d'Esclaves pour Angola, que dans aucun autre endroit de ce Royaume; les Portugais en transportant annuellement. R. d. E.

(d) *Angl.* Esclavons. R. d. E.

(e) *Angl.* qu'on l'eût vuide. R. d. E.

(f) *Angl.* Car les habitans, les plus vail-

lans du Royaume tiennent en respect leurs ennemis d'Angola & des autres Provinces. R. d. E.

(g) Figafetta, pag. 61.

(h) *Angl.* des habitans de tout le Royaume. R. d. E.

(i) Carli, pag. 562.

(k) *Angl.* Ce Seigneur de Bamba est très-puissant; ayant le premier employ de la Cour de Congo; car il est Capitaine Général de toutes les forces du Royaume. R. d. E.

(l) Ogilby, pag. 524.

ROYAUME
DE CONGO.

gouvernée par des Seigneurs qui ne reconnoissent l'autorité d'aucun Roi. Mais, après avoir long-tems soutenu la guerre contre Paulo Draz, Roi de Congo, ils ont pris le parti de se soumettre à sa Couronne, pour se garantir du joug d'Angola, dont ils étoient menacés (m).

(m) De Lisle fait de Quizama une Province sèche des Voyageurs, combien ils appro. Maritime, & la place au Sud de Quanza. [Aut fondissent peu ce qui se présente à leurs yeux.] reste, on peut voir à tous momens, par la

§ I I.

Sogno, ou Songo; seconde Province [du Royaume de Congo.]

Etendue &
situation de
Sogno.

CETTE Contrée, que d'autres nomment Songo, Sonho & Soni, [la seconde Province du Congo] est bordée au Nord par la Rivière de Zaïre, au Sud par celle de *Lelonda*, à l'Ouest par l'Océan. Elle est environnée presqu'entièrement par une forêt nommée *Findelguella*. Lopez l'étend jusqu'à Barreras-Vermelhas, sur les frontières du Royaume de Loango (a). En un mot, le Pays de Sogno est une Péninsule, qui a pour bornes à l'Est la Province (b) de Bamba, dont elle est séparée par la Rivière d'Ambrize.

Ses Villes.

LES domaines de Sogno ont d'autant plus d'étendue, qu'ils comprennent quantité de petites Seigneuries, autrefois indépendantes, & plusieurs Isles de la Rivière de Zaïre. Le Pays est rempli de grandes Villes, que les Habitans nomment *Banzas*, & qui ont dans leur dépendance d'autres petites Villes nommées *Libattas* (c). Kiova est une des plus grandes. Mais la première est celle de Sogno, où le Chef de la Province tient sa Cour. [Il porte le titre de Comte dans toutes les Relations des Voyageurs.] [Cette Ville est toujours gouvernée par un des parens ou des amis du Comte, qui porte seul le nom de Gouverneur, les autres n'ayant que le titre de Mani] (d).

Son Seigneur
porte le titre
de Comte.Ville de So-
gno. Sa forme
& ses édifices.

LA Ville de Sogno [Songo, Sonho ou Soni] est composée d'environ quatre-cens maisons, bâties à la manière du Pays; c'est-à-dire, séparées l'une de l'autre dans un fort grand espace. Elle est éloignée d'un mille, de l'extrémité de la Crique ou de la Rivière de Sogno, qui, étant fort étroite & bordée de petits arbres ou de buissons fort épais, ne reçoit point les Barques assez loin pour les faire approcher de la Ville. (e).

TOUTES les maisons sont couvertes de chaume, & les murs composés d'un mélange de branches & de feuilles de Palmier, fort proprement entrelassées. L'intérieur est revêtu de nattes de diverses couleurs. Le fond est de terre bien battue & d'une dureté à toute épreuve. Les voûtes & les plafonds sont de roseaux, tels qu'on les employe pour les chaîses [dans plusieurs Pays de l'Europe.] La forme du Palais est quadrangulaire. Il est bâti de planches, mais [le Frontispice est toujours] peint d'une forte te de vernis (f), qui forme une croute épaisse sur le bois. Tous les

(a) Pigafetta, pag. 61.

(b) *Angl.* le Duché. R. d. E.

(c) Le même pag. 94. & Ogilby, pag.

511

(d) Merolla, pag. 628. & Pigafetta, pag.

95.

(e) Barbot, Description de la Guinée, pag.

509.

(f) *Angl.* qu'on tire du bois de Platane.

R. d. E.

les Seig
du Con
+ passe t
tems de
servoit
Royale

LES
visage a
est impo
mesures
que leur
mesurer
Dans leu
du prix;
sus la co
souvent

les Angl
une petit
lieu de l
de Pinda
facilité d
rieur à c
en vend

L'HAN
ouvrage a
deux ouve
un bonnet
point acc

de jupon
puis la ce
fait ordin
servir de
avec lequ

mes, n'a
Dans les
vant (m)
dans les
dure neuf
mois de J

LES h
sions. Se
corps, m

(g) Voy

(h) Def

tibi suprà.

(i) Voy

(k) Ogil

Les Seigneurs peuvent se loger de même, après en avoir obtenu la permission du Comte. La plupart des Eglises sont de bois. Celle des Capucins, qui surpasse toutes les autres, est capable de contenir cinq-cens personnes. [Du tems de Mérolla], il y avoit dans Sogno cinq autres Eglises, dont l'une servoit de sépulture aux Comtes. Une autre portoit le titre de Chapelle Royale (g).

LES Habitans du Pays sont généralement de taille moyenne. Ils ont le visage agréable, les jambes & les bras fort menus, & l'esprit si subtil qu'il est impossible de les tromper. Ils entendent merveilleusement les poids & les mesures; & leur défiance étant égale à leur adresse, il semble, dit l'Auteur, que leurs regards percent au travers des Blancs. Souvent, après les avoir vus mesurer avec beaucoup d'attention, ils les prient froidement de recommencer. Dans leurs propres Marchés, ils commencent toujours par demander le double du prix; & leurs instances durent deux heures pour obtenir un couteau par-dessus la convention. Les Anglois & les Hollandois ne laissent pas de les visiter souvent (h) pour le commerce de l'ivoire & des Esclaves. Le Comptoir où les Anglois s'étoient établis [& qu'ils abandonnèrent] en 1700, étoit situé sur une petite éminence, près de la Ville. Suivant Carli, Sogno est éloigné d'une lieue de la Rivière de Zaire (i). Dapper compte un mille de Sogno au Village de Pinda, que les Facteurs de Hollande avoient prêté aux Portugais pour [la facilité de] leur Commerce (k). Cette Province porte du cuivre, fort supérieur à celui des autres Pays de Congo. Elle produit aussi du coton; mais elle en vend peu (l).

L'HABILLEMENT des Nobles de Sogno est une camisole de paille, d'un ouvrage assez propre, qui tombe jusqu'à terre. Au-lieu de manches, ils ont deux ouvertures qui servent de passage pour les bras. Quelques-uns portent un bonnet de soie fort proprement tricoté; mais c'est un honneur qui n'est point accordé sans distinction. Les femmes du premier rang ont une sorte de jupon de paille [appelé *Modello*,] qui leur couvre tout le bas du corps. Depuis la ceinture jusqu'à la poitrine, elles s'envelopent d'une pièce d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, & dont le bout se relève sur la tête pour leur servir de voile. L'usage général des deux sexes est de porter de longues pipes, avec lesquelles on les voit fumer continuellement. Le Peuple, hommes & femmes, n'a qu'un petit pagne autour des reins, qui ne passe point les genoux. Dans les parties intérieures du Pays, on ne se couvre précisément que le devant (m) du corps; & c'est même une règle établie, d'être entièrement nus dans les maisons, pour diminuer l'incommodité d'une chaleur excessive, qui dure neuf mois entiers sans la moindre fraîcheur. Elle n'est interrompue qu'aux mois de Juin, de Juillet & d'Août.

LES habits du Comte de Sogno (n) varient suivant les fêtes & les occasions. Son habillement ordinaire est une veste de paille, qui lui ferre le corps, mais d'une fabrique dont l'usage lui est propre, ou n'est permis qu'à ceux

ROYAUME
DE CONGO

Figure &
caractère des
Habitans.

Commerce
du Pays.

Habits des
deux sexes.

Habits du
Comte de So-
gno.

(g) Voyage de Merolla, pag. 631.

(h) Description de la Guinée par Barbot, ubi supra.

(i) Voyage de Carli, pag. 502.

(k) Ogilby, ubi sup. pag. 524.

(l) *Ibid.* pag. 542.

(m) *Angl.* que ce que la modestie oblige de cacher. R. d. E.

(n) Voyage de Merolla, pag. 631.

ROYAUME
DE CONGO.Ordre de
ses marches.Ornemens
dont il se pare.

Son autorité.

Comment il
est élu.

ceux qu'il honore de cette faveur. Cette veste, ou cette soutane, descend jusqu'à terre. Il porte par-dessus, un manteau d'étoffe, de la même longueur. Aux jours de fête, il paroît en habit court d'écarlate, plissé, & bordé d'une frange du même drap. Dans les plus grandes solennités, il prend une chemise de la plus belle toile, des bas de soie jaunes ou rouges, & un manteau de soie à fleurs, qui porte le nom d'habit de printems. Lorsqu'il fait ses Dévotions à l'Autel, il est couvert d'un grand manteau blanc, qui traîne fort loin sur le pavé. En allant à l'Eglise; [ce qui arrive au moins trois fois par semaine,] il se fait précéder de quelques Esclaves, qui portent son fauteuil de velours & son coussin. Il se fait porter lui-même dans son hamac, sur les épaules de deux Nègres, qui ont à la main chacun un bâton de Commandement, l'un d'argent, l'autre d'ébène. Son chapeau, ou son bonnet, est de taffetas, orné de fort belles plumes. Mais hors de ces occasions, il a la tête couverte d'un petit bonnet de soie piqué, dont l'usage lui est propre ou n'est accordé qu'à très-peu de personnes. À la tête de son cortège marche toujours un musicien, qui porte à la main une petite verge de fer d'un demi-pied de long, environnée de grelots, & qui la remue avec mesure, en chantant les louanges & la grandeur de son Maître (o).

A l'égard des ornemens du Comte, c'est ordinairement plusieurs cordons de corail [couleur de pourpre,] qui lui tombent du col jusqu'à la ceinture; avec une grosse chaîne de l'or le plus pur, qui soutient sur sa poitrine une croix d'Or fort massive. Il porte constamment des brasselets du plus précieux corail; mais, dans les jours solennels, ses brasselets sont des chaînes d'Or, d'un travail admirable. Ses doigts sont presque toujours couverts de bagues. Au lieu de souliers, on ne lui voit jamais que des sandales [de soie.] Quatre Officiers portent devant lui deux parasols de plumes de Paon, & deux de paille [les uns] & les autres sont attachés au bout d'une longue perche.] D'autres ont à la main des queue de cheval, pour écarter les mouches, [quoiqu'il en approche rarement de lui.] Ceux qui remplissent ces fonctions sont ordinairement ses principaux Favoris ou ses plus proches parens. Les jours de grande fête, il fait faire à ses Gardes quelque exercice Militaire; ou ses Courtisans l'amusent par des danses, au son de leurs Instrumens. Mais il ne manque jamais, après le service des jours solennels, de finir les louanges de Dieu par une décharge de mouqueterie & par un concert de toute sa musique (p).

L'AUTORITÉ du Comte de Sogno est absolue; mais il est tributaire du Roi de Congo. Entre plusieurs Cantons, autrefois indépendans, qui le reconnoissent aujourd'hui pour leur Maître, il compte le Pays des *Mombalus*, Nation située vers la Capitale de Congo (q). Les principales dignités (r) du Comté de Sogno sont celles des neuf Electeurs. Ils se choisissent un Maître à la pluralité des voix. Lorsqu'il meurt, ils doivent lui donner un Successeur avant qu'il soit enterré; & pendant l'interrègne, [qui ne dure jamais long-tems,] le Pays est gouverné par un enfant, auquel on rend autant d'obéissance qu'au Prince légitime. Aussi-tôt que l'élection est finie, on en donne avis aux

Missionnaires,

(o) Voyage de Merolla, pag. 631.

(p) Le même, *ibid.* pag. 632.(q) *ibid.* pag. 627.(r) *Angl.* Le Comte est élevé à cette di-

gnité par neuf Electeurs qui le plus souvent choisissent un nouveau, avant que celui qui vient de mourir, soit enterré. R. d. E.

(s) Relatio
(t) VoyageMission
rolla nouAPRÈS
dans sonvée, sans
telle régvivante
long-tem

seur de l

La loi qu

moindre

Si le

succéder,

pas sa mo

pris des lo

te d'une g

possible;

secours de

MERO

dans une l

rage de m

ger. Au

tion. [Il a

ques jours

contra plus

le coup etc

ne-foi l'Au

des raisons

litique de c

pénitence

APRÈS

Mère, à l

dans sa vic

l'étendue d

sition. Au

l'ont été fo

voie plus s

enfants. Il

ayant chang

gré (v).

Le jour

lui renouve

élève un Tr

y étant mon

Missionnaires, pour la faire confirmer par leur approbation; sans quoi, Merolla nous assure qu'elle seroit nulle.

APRÈS la mort du Comte, (r) la Comtesse douairière rentre [avec ses enfans] dans son ancien état, comme les Reines de Congo, & devient une femme privée, sans autre privilège que celui du rang, qu'elle a toujours après la Comtesse régnante. Il se trouve quelquefois trois ou quatre de ces Douairières; [vivantes en même tems] soit parce que les femmes du Pays y vivent plus long-tems que les hommes; soit parce que ne pouvant épouser que le successeur de leur mari, elles demeurent veuves, sans jamais changer de condition. La loi qui les oblige à la continence est si rigoureuse, que sur la conviction du moindre défordre, elles seroient punies par le glaive ou par le feu.

Si le fils aîné du Comte, ou quelque Prince de son sang, aspire à lui succéder, on voit naître ordinairement de grands troubles, qui n'attendent pas sa mort pour éclater. L'ambitieux, qui veut s'élever sur le Trône au mépris des loix, forme des factions & s'efforce de gagner les Electeurs. La crainte d'une guerre civile fait cacher la mort des Comtes aussi long-tems qu'il est possible; & quelquefois, par un excès de précaution, ils meurent privés des secours de l'Eglise.

MEROLLA raconte, à cette occasion, que le Comte, l'ayant fait appeler dans une maladie, [pour qu'il lui donnât quelque remède,] n'eut pas le courage de lui demander les Sacremens, de peur qu'on ne crût sa vie fort en danger. Au contraire, il sortit aussi-tôt de son lit, pour déguiser mieux sa situation. [Il avoit néanmoins la conscience agitée de quelques remords.] Quelques jours après, un autre Missionnaire, revenant de quelque lieu voisin, rencontra plusieurs corps morts sur sa route. Merolla soupçonna de quelle main le coup étoit parti. Il se hâta d'en parler au Comte, qui se reconnut de bonne-foi l'Auteur du crime, mais en s'efforçant de justifier un ordre si cruel par des raisons d'Etat. Le zélé Missionnaire lui déclara ce qu'il pensoit d'une politique de cette nature, & ne manqua pas, dit-il, de lui imposer une sévère pénitence (t).

APRÈS la mort des Comtes de Sogno, leurs enfans sont réduits, comme leur Mère, à la condition privée. Si leur père se détermine à leur acheter pendant sa vie des terres ou quelqu'autre bien, il doit faire publier dans toute l'étendue de ses Etats que c'est de son propre argent qu'il fait cette acquisition. Autrement ses fils seroient dépouillés de ses bienfaits, comme ils l'ont été souvent pour avoir négligé cette formalité. Les Comtes ont une voie plus sûre, lorsqu'ils veulent faire des établissemens avantageux à leurs enfans. Ils font défricher quelques portions des bois du domaine, & les ayant changés en terres labourables, ils ont le pouvoir d'en disposer à leur gré (v).

Le jour de S. Jacques, tous les Sujets du Comte de Sogno sont obligés de lui renouveler le serment de fidélité, avec les cérémonies suivantes. On élève un Trône, sur la grande Place, qui est proche des Capucins. Le Comte y étant monté, commence par recevoir, [en présence de tout le Peuple,] la bénédiction

ROYAUME DE CONGO.

Soit des Comtesse Douairières.

Embarras d'un Comte dans une maladie.

Condition des enfans du Comte.

Cérémonie du renouvellement de l'hommage.

(r) Relation de Pigafetta, pag. 95.

(v) Ibid. pag. 629.

(t) Voyage de Merolla, pag. 627. & suiv.

ROYAUME
DE CONGO.

nédition des Missionnaires, qui se présentent pour cet office à la porte de leur Eglise. Ensuite il fait publiquement l'exercice avec deux sortes d'armes. C'est d'abord l'arc & les flèches, qui sont les anciennes armes du Pays. Il a la tête couverte d'une couronne ou d'un bonnet de plumes flottantes. Le second exercice est celui du fusil; [mais changeant de parure:] il prend alors un chapeau à l'Européenne, orné d'un plumet. De sa croix, qui repose sur sa poitrine au bout d'une chaîne d'Or, pend un long cordon de corail, qui lui tombe jusqu'aux genoux. Ses épaules sont revêtues d'un court manteau d'écarlate, brodé en Or, avec une ouverture de chaque côté pour le passage des bras. [Il a outre cela sur lui plusieurs ornemens de grand prix.] Il est suivi, dans ces exercices, d'une foule de Peuple, qui fait les mêmes mouvemens & les mêmes gestes que s'il étoit question d'attaquer l'Ennemi ou de s'en défendre. Enfin le Comte s'assied sur son trône, qu'on place ordinairement sous un grand arbre, au côté Sud de l'Esplanade.

A son exemple, le Capitaine général exécute à la tête du Peuple quantité de mouvemens Militaires, qui se nomment *Saskelari*. En finissant, il se place sur un grand siège de cuir, élevé pour lui du côté [Est] de l'Eglise, d'où il peut voir aisément d'autres exercices, que chaque Electeur est obligé de faire à son tour. Ces neuf Seigneurs paroissent à la tête d'autant de compagnies, & portent un esai du tribut annuel qu'ils sont obligés de payer au Comte pour sa subsistance & celle de sa Cour. Ceux, par exemple, qui doivent lui fournir du poisson, en portent quelques-uns au bout d'une pique. Ceux qui sont chargés de la provision d'huile, présentent le fruit [de Palmier] d'où elle se tire. Ceux qui fournissent la viande portent la corne de quelque bête, ou s'envelopent quelquefois d'une peau de vache. C'est dans la même occasion que les Manis disposent des Offices civils, [en faveur de ceux qui en font les plus dignes] & qu'ils ôtent leurs Emplois à ceux qui ont manqué de conduite. On choisit le jour de S. Jacques pour cette cérémonie, parce que depuis une grande victoire qu'Alfonse, [second,] Roi de Congo, remporta contre (*) les Infidèles, ce Saint est regardé comme le Patron de toutes ces Contrées.

VERS le milieu du dernier siècle, le Comte de Sogno, [qui est le plus puissant de tout le Congo,] ayant fortifié la forêt de Fidenguella, qui sert de boulevard au Pays, & l'ayant rendu imprenable, refusa l'hommage au Roi de Congo & ne voulut porter que la qualité de son Allié. En 1636, le Roi Dom Alvare II. entreprit de faire rentrer le même Comte dans la soumission. Ils s'avancèrent vers Sogno avec une Armée formidable, soutenue de quatre-vingt soldats Portugais, qu'il avoit obtenus du Gouverneur de Loanda. Mais les troupes du Comte étant sorties subitement de leur forêt, défirent l'Armée Royale & se saisirent de la personne même du Roi. Il fut obligé d'acheter sa liberté par la cession de deux Territoires, dont l'un, nommé *Makuta*, contient un Pays bien cultivé sur la Rivière de Zaire. Ensuite, la guerre s'étant rallumée, Dom Alvare perdit une seconde bataille, [& en même tems un grand nombre d'Esclaves.]

Ces deux avantages enflèrent le Comte d'un orgueil insupportable. [Ses Sujets mêmes en ressentoient le poids,] lorsque le Roi de Congo, paroissant avec

Pourquoi elle se fit le jour de S. Jacques.

Révolte des Comtes de Sogno contre le Roi de Congo.

Guerres dont elle devient l'occasion.

(*) Angl. ses Sujets infidèles.

T E S

sorte de leur
armes. C'est
Il a la tête
Le second
alors un cha-
se sur sa poi-
qui lui tom-
teau d'écarla-
e passage des
Il est suivi,
mouvemens de
le s'en défen-
ement sous un

peuple quantité
ant, il se pla-
l'Eglise, d'où
est obligé de
nt de compa-
ayer au Com-
, qui doivent
pique. Ceux
Palmier] d'où
quelque bête,
même occasion
qui en font les
ué de condui-
rée que depuis
emporta contre
s ces Contrées.
est le plus puis-
qui sert de bou-
au Roi de Con-
e Roi Dom Al-
tion. Ils'avança
ngt soldats Por-
les troupes du
Royale & se fai-
a liberté par la
ent un Pays bien
rallumée, Dom
nd nombre d'Es-

table. [Ses Su-
ngo, paroissant
avec



J. P. Selley sculp.

Don **DANIEL** de **SILVA** COMTE de **SOGNO**, en 1641. Tiré de **DAPPER**.

Don **DANIEL** da **SYLVA**, GRAVE van **SOGNO**, A. 1641. Uit **DAPPER**.

avec
trion
en 1
autre
il avo
à la C
Electe
son él
tribue
Pays
dans le
ges de
Haille,
pauté
Comte
Pays;
cousin,
(z)
veaux
H compo
il faiso
H mande
rèt de F
tomber
pièces.
de quel
tint la l
père, q
une nou
PEN
Brésil,
lors cett
plusieur
H verneur
Sogno fi
ne se bo
Ambassa
H aux Eta
rent av
guerre si
de n'y p

(y) An
que, parv
ia, sous pr
son exil si

(z) An

VI. P

avec de nouvelles Troupes, lui fit payer bien cher l'éclat passager de son triomphe. Cette révolution produisit la paix jusqu'à la mort du Comte, qui eut, en 1641, Dom Daniel de Sylva pour successeur. Dom Daniel étoit fils d'un autre Comte de Sogno, nommé *Dom Michel*, après la mort duquel, en 1606, il avoit aspiré à lui succéder. Mais ayant perdu ses espérances, il s'étoit retiré à la Cour de Bamba, où il avoit vécu long-tems [dans l'oubli.] (y) Cependant les Electeurs de Sogno s'étant réunis en sa faveur, il refusa de faire confirmer son élection par le Roi de Congo, sous prétexte que ce Monarque avoit contribué à son exil. Dom Alvare, enflammé de colère, le dépouilla d'abord du Pays de *Makuta*, qu'il avoit accordé à son Prédécesseur. Ensuite, pénétrant dans le Comté de Sogno avec une puissante Armée, il y exerça tous les ravages de la guerre. Mais au mois d'Avril 1643, il fut défait dans une autre bataille, où [Auguste &] Dom Alfonse son fils, qu'il avoit revêtu de la Principauté de *Makuta*, furent faits prisonniers, avec une partie de leur Noblesse. Le Comte fit couper la tête à tous les Nobles de Congo, suivant l'usage du Pays; mais respectant le lien du sang dans le Prince Alfonse, qui étoit son cousin, il se contenta de le tenir renfermé dans une étroite prison.

(z) LOIN de succomber à cette infortune, le Roi de Congo fit de nouveaux efforts pour hâter sa vengeance. Il leva une nouvelle Armée, qui n'étoit composée que de sa Noblesse & de trois ou quatre cens Mulâtres, [sur lesquels il faisoit plus de fond que sur les Nègres.] Le Duc de Bamba, chargé du Commandement, marcha vers Sogno [sous de fort heureux présages.] Mais la forêt de *Fidenguella* ne cessa point d'être funeste aux Troupes de Congo. Elles tombèrent, le 31 de Juillet, dans une embuscade où elles furent taillées en pièces. Il en couta au Duc de Bamba la restitution de quelques Places & de quelques Pays qu'il avoit enlevés au Comté de Sogno. Dom Alfonse obtint la liberté à ce prix. Mais il ne fut pas plutôt rentré dans les Etats de son père, que ne pouvant oublier ses ressentimens, il recommença la guerre avec une nouvelle fureur (a).

PENDANT ces cruelles divisions, le Roi de Congo envoya un Ambassadeur au Brésil, avec des lettres pour le Comte Maurice de Nassau, qui gouvernoit alors cette Contrée au nom des Etats de Hollande. Il y joignit un présent de plusieurs Esclaves pour le Conseil Hollandois, & de deux cens pour le Gouverneur même, avec une chaîne d'Or [d'un grand prix.] Mais le Comte de Sogno fit partir, presque en même-tems, trois de ses principaux Nobles; & ne se bornant point à solliciter l'amitié du Comte Maurice, il chargea un de ses Ambassadeurs de passer du Brésil en Hollande, pour faire la même demande aux Etats-Généraux. Ses instances [ou plutôt l'intérêt que les Hollandois crurent avoir à laisser le tems aux deux Princes Nègres de s'affoiblir par une guerre si sanglante,] leur fit écrire à leurs Directeurs de Congo & d'Angola de n'y prendre aucune part, sous prétexte qu'ils avoient des liaisons égales avec

Ambassadeurs Nègres envoyés au Comte Maurice.

Politique des Hollandois.

(y) *Angl.* Il fut si aigri de cette disgrâce, que, parvenu à la dignité de Comte, il refusa, sous prétexte que le Roi avoit fait durer son exil si long-tems. R. d. E.

(z) *Angl.* Le Roi plus animé que jamais

par cet échec, leva l'année suivante, une puissante Armée, ne se proposant rien moins que de soumettre tout le Comté dans une seule Campagne. R. d. E.

(a) *Ogilby*, pag. 542. & suiv.

ROYAUME
DE CONGO

avec les deux Partis. Les Ambassadeurs de l'une & de l'autre Puissance furent [reçus & traités fort civilement & ayant fini leur commission, ils furent] renvoyés avec des lettres & des présens. Ceux du Roi lui apportèrent, [de la part du Conseil,] un grand manteau d'écarlate, bordé de galons d'Or & d'Argent, un juste-au-corps de soie & un chapeau de castor, bordé d'Or [& garni d'une cocarde.] Le (b) Comte de Sogno reçut à peu-près la même valeur sous une autre forme. [Mais par une sorte de préférence,] le Comte Maurice y joignit en particulier une épée, avec un ceinturon richement brodé en argent (c). [Le silence de l'Auteur sur les suites de la guerre, fait juger que la paix fut rétablie par la médiation des Directeurs, ou par l'épuisement des deux Partis] (d). [Le Roi de Congo, & le Duc de Bamba, renvoyèrent après cela une seconde fois des Ambassadeurs au Comte Maurice; demandans permission d'aller en Hollande; Dès qu'ils y furent arrivés, ils montrèrent aux Etats, & au Prince d'Orange leurs lettres de Créance de la part du Roi, & leur présentèrent des lettres du Gouverneur de la Compagnie des Indes Occidentales. Ils leur apprirent entr'autres choses plusieurs usages de leur pays; en particulier, comment leur Roi est assis sur son trône; faisant paroître sa grandeur par le silence qu'on observe, & comment les habitans lui rendent des honneurs qui vont jusques à l'adoration.]

Entreprise
des Portugais
contre Sogno.

VERS l'année 1680, les Portugais d'Angola entreprirent la conquête de Sogno. [Merolla, qui s'est fait l'Historien de cette guerre, rapporte qu'un Roi de Congo, voulant se faire couronner, eut recours à l'assistance des Portugais, & leur promit [que s'ils vouloient le servir, il leur donneroit, si son entreprise avoit un heureux succès,] le Comté de Sogno, avec deux Mines d'Or, qui n'eurent pas moins de force pour les engager dans ses intérêts. Ils rassemblèrent immédiatement toutes leurs forces. Le Roi leva de son côté de nombreuses Troupes, auxquelles il joignit une Compagnie de Jaggas, sous leur propre Chef, qu'ils appellent *Kalangola*. Les deux Armées s'étant unies, marchèrent ensemble vers Sogno. Elles ne trouvèrent pas le Comte sans défense. Il avoit eu le tems de rassembler un prodigieux nombre de ses Sujets; & son courage le fit marcher au devant de l'Ennemi. Mais la plupart de ses gens manquant d'armes à feu, & n'étant point accoutumés à la manière de combattre des Européens, il perdit la vie dans une bataille sanglante, après avoir vû prendre ou massacrer une grande partie de son Armée.

Leurs com-
mencemens
sont heureux.

Cruelle pro-
position.

APRÈS une si glorieuse victoire; le *Kalangola* proposa au Général Portugais de faire tuer tous les prisonniers, pour servir de nourriture à leurs Troupes victorieuses; [qui commençoient à manquer de provisions.] Il apportoit pour raison; que pouvant compter chaque jour sur un grand nombre de nouveaux prisonniers, il seroit difficile de les garder tous; [& qu'avec cette ressource pour la subsistance de l'Armée, la guerre seroit plus agréable & plus facile.] Un mélange d'humanité & d'intérêt fit répondre au Général, que les Jaggas étoient libres de manger les corps morts, [qui étoient en assez grand nombre

(b) *Angl.* on envoya au Comte une chaise couverte de soie rouge; bordée d'Or & d'Argent, un long manteau & un chapeau de Castor. R. d. E.

(c) *Ogilby*, pag. 544. & suiv.

(d) Le silence &c. au lieu de ces mots qui ne sont point dans l'Original, on y lit un article entier omis par le Traducteur sans qu'on voye trop pourquoi. Et que nous avons rétabli. R. d. E.

nombre
vans,]
aux bes
ple de s
promet
répond
+ appren
menace
qu'elle s
se préfer
les Elef
acceptée
+ pour évi
+ il ordon
subсите
+ Soldats
+ taille on
dont le b
paratifs
dans la m
Lx no
mes à feu
+ fans, [p
coup de z
charger le
flèche à p
ment aux
eux pour q
aux homin
terribles q
tourneroit
comme lâch
rieusement
aucun suj
tous les ar
+ vûe du Pu
sein d'enle
roient pû
lement, q

(e) *Angl.*
doit. R. d. E.

(f) [Vo
Les E

des Nègres
couteaux, (1

(1

nombre pour les rassasier ; mais qu'il leur défendoit de tuer les Prisonniers vivans.] & que dans l'intervalle, (e) il chercheroit d'autres moïens pour remédier aux besoins de l'Armée. Peu de jours après, la Comtesse Douairière & le Peuple de Sogno firent supplier les Portugais de suspendre les hostilités, en leur promettant de satisfaire à toutes leurs prétentions. Mais le Général leur fit répondre qu'il étoit résolu de pénétrer jusqu'à leur dernière Ville, pour leur apprendre le respect & l'obéissance qu'ils devoient au Roi de Congo. [Une menace si terrible répandit le désespoir dans cette malheureuse Nation.] Lorsqu'elle s'attendoit aux dernières extrémités de la guerre, un Seigneur du Pays se présenta courageusement, & promit de la délivrer de toutes ses craintes, si les Electeurs vouloient le choisir pour succéder au Comte. Sa proposition fut acceptée. Il commença par rétablir l'ordre dans les Troupes dispersées ; & pour éviter la confusion, [à laquelle il attribuoit leurs derniers malheurs,] il ordonna qu'à l'avenir tout le monde auroit la tête rasée, [& cette coutume subsiste encore aujourd'hui parmi eux] sans excepter les femmes, & que les Soldats se ceindroient le front d'une branche de Palmier, [afin que dans la bataille on pût les distinguer des Nègres de l'Armée Portugaise (f).] [C'est usage, dont le but n'étoit pas moins d'inspirer de la confiance au Peuple, par des préparatifs extraordinaires, que d'apprendre en effet aux Troupes à se reconnoître dans la mêlée, s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans la Nation.]

Le nouveau Comte exhorta ses Sujets à ne pas s'effrayer du bruit des Armes à feu, qui n'étoit propre, leur dit-il, qu'à causer de l'épouvante aux enfans, [puisqu'une balle ne faisoit pas plus d'exécution qu'une flèche, ou qu'un coup de zagaie ; sans compter que le tems dont les Blancs avoient besoin pour charger leurs fusils donnoit beaucoup d'avantage à ceux qui n'avoient qu'une flèche à poser sur leur arc.] Il les avertit sur-tout de ne pas s'arrêter puérilement aux bagatelles (g) que les Portugais étoient accoutumés de jeter parmi eux pour causer du désordre dans leurs rangs (h). Il leur recommanda de tirer aux hommes, sans s'amuser aux chevaux, qui ne devoient pas leur paroître aussi terribles que les Lions, les Tigres & les Elephans. Il ordonna que celui qui tourneroit le dos fût tué sur le champ par ses voisins ; & que si plusieurs avoient cette lâcheté, loin d'être plus épargnés, ils fussent regardés par les autres comme leurs premiers ennemis ; car il est question, leur dit-il, de périr glorieusement, plutôt que de mener une vie misérable. Enfin, pour ne laisser aucun sujet d'inquiétude à ceux qui promettoient de le suivre, il voulut que tous les animaux domestiques fussent massacrés ; & donnant l'exemple, à la vûte du Public, il égorga aussi-tôt tous les siens. [Il prit ce parti dans le dessein d'enlever aux Portugais, en cas qu'ils fussent Vainqueurs, tout ce qu'ils auroient pu trouver de butin dans ses Etats.] Cet ordre fut exécuté si ponctuellement, que toute la race des bestiaux, sur-tout celle des vaches, est presque entièrement

(e) *Angl.* Il penseroit à ce qu'il lui demandoit. R. d. E. [Ils couroient pour les ramasser & se mettoient ainsi en désordre.]

(f) [Voyage de Merolla pag. 620.]

(g) Les Portugais jettoient dans les rangs des Nègres qu'ils avoient à combattre, des couteaux, (1) des rubans & d'autres colifichets.

(1) Des morceaux de Corail & de Drap. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.

Désespoir
des Peuples
de Sogno.

Comment ils
en sont déli-
vrés.

Adresse &
fermeté de
leur nouveau
Comte.

ROYAUME
DE CONGO.

Il se met en
campagne &
taille ses en-
nemis en piè-
ces.

Mort héroï-
que de six
Portugais.

Armadilla
Portugaise
trompée dans
ses espéran-
ces.

tièrement détruite dans le Comté de Sogno. L'Auteur y a vû vendre une jeune fille pour un veau, & une femme pour une vache.

IL ne restoit au Comte qu'à fortifier son Armée par le secours de ses Voisins. L'intérêt commun eut la force d'en rassembler un grand nombre. Ainsi, marchant avec des légions de Nègres, il trouva bien-tôt l'occasion de surprendre des ennemis qui prenoient trop de confiance à leurs victoires. Comme ils avançaient sans ordre & sans précaution, ils tombèrent imprudemment dans la première embuscade. Les Jaggas & leur Chef donnèrent l'exemple de la fuite. Ils furent suivis par les Troupes de Congo. Les Esclaves qu'ils avoient fait dans la première bataille, [étant abandonnés par leurs Gardes,] se rejoignirent leurs amis, & tournèrent avec eux toute leur fureur contre les Portugais, qui disputoient encore le terrain. Mais, accablés par le nombre, ils se virent forcés de tourner le dos, sans pouvoir éviter d'être massacrés dans leur fuite. Il n'en resta que six, qui furent faits prisonniers, & présentés au Comte. [Après les avoir regardé quelque-tems d'un œil furieux,] il leur laissa le choix, ou de mourir avec leurs compagnons, ou de vivre Esclaves. [Merolla leur prête une réponse fort noble]: „ On n'a point encore vû, lui dit-il, „ nerons point l'exemple. „ A peine eurent-ils prononcé ces quatre mots, qu'ils furent tués sous les yeux du Vainqueur. L'artillerie & le bagage de leur Nation tombèrent entre les mains des Nègres de Sogno, qui les vendirent dans la suite aux Hollandois. L'Auteur assure que la Compagnie de Hollande employa ces dépouilles Portugaises, à munir un Fort de terre qu'elle avoit fait bâtir à l'embouchure de la Rivière de Zaire, & qui commande cette Rivière & la Mer.

EN partant de Loanda [pour se rendre à l'Armée de Congo,] les Portugais, [trop accoutumés à la victoire pour douter du succès de leur entreprise,] avoient recommandé (i) à leurs Marchands de les suivre de près & de débarquer au premier endroit de la Côte de Sogno où ils découvroient des feux allumés. L'Armadilla (c'est le nom qu'ils donnent à leurs petites Flottes) arriva dans les circonstances de la victoire du Comte, [chargée de fers, qui devoient servir aux Esclaves Nègres] & voyant sur la Côte un grand nombre de feux, que les Vainqueurs avoient allumés, pour se réjouir, elle les prit pour le signal dont on étoit convenu. Mais lorsqu'elle eut jetté l'ancre [& comme on se préparoit à venir à terre,] un Portugais qui se fit appercevoir sur le rivage, demanda, par plusieurs signes, qu'on se hâtât de le prendre dans une Chaloupe. C'étoit un malheureux fugitif, qui ayant été pris & conduit au Comte de Sogno, après l'exécution des six autres, avoit obtenu la vie à des conditions fort humiliantes. Le Comte s'étoit fait apporter une jambe & un bras des six Portugais qu'il avoit sacrifiés à son ressentiment, & lui avoit ordonné de porter ce présent, avec la nouvelle de sa victoire, au Gouverneur de Loanda. [L'Armadilla se crut fort heureuse d'une rencontre qui la garantissoit peut-être de sa ruine.] [L'on voit par-là, que si les Troupes de Mer eussent débarqué, elles auroient eu le même sort que celles de terre, & que les fers que les Portugais avoient apportés pour enchaîner les Nègres auroient servi à cet usage, contre eux-mêmes. Car

(i) Angl. au Commandant de l'Armadilla. R. d. E.

il leur
vie sau-
Le
avoit re-
[Mais
mis l'e-
pour ju-
aux Por-
propres
injustice
droit; &
à Sogno
la, qu'il
[en pur
Tou-
étant à
que pers-
EN I
années q
BATT
ba, d'ou-
té parfai-
pièces d'
& qui s'y
Mines de
trées diff

(k) Angl.
(l) Voy
(m) Vo

SI
à
quarante
Zaire, &
de-là jusq
jusqu'aux
dence, &
raffes. C
la premiè
verneur l

(a) C'ed
R. d. E.

il leur en eût coûté tout au moins la liberté, supposé même qu'ils eussent eu la vie sauve.]

LE Comte de Sogno [ne jouit pas long-tems des fruits de sa victoire.] Il avoit reçu, dans la mêlée, (k) trois blessures, dont il mourut à la fin du mois.

[Mais il laissa ses Peuples tranquilles, après avoir fait perdre à leurs Ennemis l'espérance qui les avoit armé contr'eux.] Cette brave Nation publia, pour justifier sa défense, que le Roi de Congo n'avoit pas eu droit de donner aux Portugais un Pays qui ne lui appartenoit pas & qui ne dépendoit que de ses propres Souverains. A l'égard des Portugais, elle leur reproche, comme une injustice, d'avoir accepté ce qu'ils ne pouvoient ignorer qu'on leur donnoit sans droit; & comme une ingratitude, d'avoir oublié qu'ils avoient trouvé un azile à Sogno, lorsque les Hollandois s'étoient mis en possession du Royaume d'Angola; qu'ils avoient été bien-reçus du Comte, & qu'ils en avoient même obtenu [en pur don] l'Isle aux Chevaux, avec des provisions pour s'y établir.

Tous ces démêlés causèrent tant de préjudice à la Religion, que l'Auteur étant à Khitombo, malheureux champ de la dernière bataille, n'y trouva presque personne qui fût disposé à recevoir les Sacremens de l'Eglise (l).

EN 1665, lorsque le Père Carli étoit à Sogno, il y avoit déjà plusieurs années que le Comte refusoit l'hommage au Roi de Congo (m).

BATTEL nous apprend que le Pays de Sogno est voisin des Mines de Demba, d'où l'on tire, à deux ou trois pieds de terre, un sel de roche d'une beauté parfaite, aussi clair que la glace, & sans aucun mélange. On le coupe en pièces d'une aune de long, qui se transportent dans toutes les parties du Pays, & qui s'y vendent mieux que toute autre marchandise (n). De Lisle place les Mines de (o) sel dans le Pays de Bemba (p), qu'il divise en deux ou trois Contrées différentes, & qu'il place à l'Est des Pays de Bamba & de Batta.

(k) Angl. treize. R. d. E.

(l) Voyage de Merolla, pag. 620.

(m) Voyage de Carli, pag. 562.

(n) Battel, dans Purchaff, pag. 978.

(o) Angl. salpêtre. R. d. E.

(p) Angl. Demba. R. d. E.

§. I I. (a)

Provinces de Sundi, de Pango, de Batta & de Pemba.

SUNDI (b) [troisième Province du Royaume de Congo], est située à l'Ouest de Pango & à l'Est de Pemba, à la distance d'environ quarante milles de S. Salvador. Elle est arrosée au Nord par la Rivière de Zaire, depuis les montagnes de cristal, jusqu'à la Rivière de Benkare, & de-là jusqu'aux cataractes; d'où elle s'étend des deux côtés de la Zaire jusqu'aux bords de l'Anziko. Sa principale Ville, où le Mani fait sa résidence, est fort près du Comté de Sogno; à neuf ou dix lieues des cataractes. Cette Province [est la principale de celles qui restent &] passe pour la première du Domaine héréditaire de Congo. Elle a toujours pour Gouverneur le fils aîné du Roi, ou celui qui est destiné à lui succéder, sous le titre

ROYAUME DE CONGO.

Mort du Comte de Sogno.

Apologie de la Nation.

Mines de Demba.

Etendue & bornes de la Province de Sundi.

Elle donne son nom à l'héritier du Royaume.

(a) C'est la troisième Section de l'Original R. d. E.

(b) Carli lui donne le titre de Diché.

ROYAUME
DE CONGO.Commerce
du Pays.Pango, nom-
mé autrefois
Panguelun-
gos.Territoire
de Kondi.Nation blan-
che.Province de
Batta.

titre de *Mani Sondi*; & cet usage a duré sans interruption depuis Dom Jean, premier Roi Chrétien. La Province de Sondi a quantité de Seigneurs particuliers dans sa dépendance. Ses Habitans font avec leurs voisins un commerce régulier de sel, d'étoffes & de différentes teintures qui leur viennent des Indes Orientales & du Portugal; [& de *Lamachettes* ou coquilles qui servent de monnoie.] Ils reçoivent en échange des étoffes de Palmier, de livoire, des peaux de sable (c) & de marbre, & certaines ceintures d'un tissu de feuilles de Palmier, dont on fait beaucoup de cas dans toutes ces Régions. On trouve dans la même Province quantité de cristal & différentes sortes de métaux; mais le seul qui soit estimé des Habitans est le fer, dont ils font des couteaux, des haches, des armes pour la guerre, & d'autres instrumens (d) de guerre (e).

II. PANGO a pour bornes, au Nord, Sondi; au Sud, Batta; à l'Ouest, Pemba; à l'Est, les montagnes du Soleil. Sa principale Ville [où le Gouverneur reside] se nomme *Pango*; mais elle portoit autrefois le nom de *Pangulungos*. Elle est située sur la rive Ouest de la Rivière de Barbela, qui traverse toute la Province. Quoique les terres de Pango ne soient pas aussi fertiles que les autres parties du Royaume, elles payent le même tribut.

CETTE Province formoit autrefois un Royaume indépendant. Elle fut conquise [après la Province de Sondi] par les Rois de Congo, qui y ont introduit par degrés les usages & la Langue de Sondi. Du tems de Lopez, le Gouverneur, qui se nommoit Dom Francesco Mani Pango, étoit un Seigneur de la plus ancienne Noblesse, [& d'une sagesse consommée.] & possédoit cet emploi depuis cinquante ans. Le commerce de Pango n'est pas différent du commerce de Sondi (f).

DAPPER place à [environ cent] cinquante milles de Batta, du côté de l'Est, le Territoire de *Kondi* (g) ou de *Pango de Okango*, traversé par la profonde & rapide Rivière de *Koango* ou *Quango*, qui vient se décharger dans celle de Zaire. Ce Pays, [suivant le même Auteur,] est gouverné, depuis un tems immémorial, par une femme, tributaire du Mani ou du Gouverneur de Batta, qui reçoit d'elle le tribut & l'hommage au nom du Roi de Congo, quoiqu'il n'en revienne rien à ce Prince. Les Peuples de Kondi assurent qu'au-delà de la Rivière de Koango, on trouve une Nation Blanche avec de longs cheveux, mais un peu moins blanche que les Européens (h).

III. BATTÀ est une Province bornée au Nord par celle de Pango. A l'Est, elle s'étend au-delà de la Rivière de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil & jusqu'à celles de Nitre. Au Sud, elle prend depuis ces mêmes montagnes jusqu'à la jonction des Rivières de Barbela & de Kafinga, d'où elle continue jusqu'au mont *Bruchato* (i), c'est-à-dire, *Ecorché*. La principale Ville de cette Province [où le Prince fait sa résidence] porte aussi le nom de Batta; mais elle formoit autrefois un grand & puissant Royaume, sous le nom d'Aghirimba. S'étant unie volontairement au Royaume de Congo, [peut-être]

(c) *Angl.* de Zibeline. R. d. E.(d) *Angl.* nécessaires. R. d. E.

(e) Pigafetta, pag. 97. & suiv.

(f) *Ibid.* pag. 99.(g) Delisle écrit *Condi*.

(h) Ogilby, pag. 524.

(i) Ou *Bruscitato*. Dapper l'appelle *Montagne brûlante*, & prétend que les Portugais lui donnent le nom de *Monte quemado*.(k) *Angl.* d'Indes. R. d. E.

(l) Pigafetta

à l'occasion
liberté & d
pour Gouver
mais avec cLe Man
près du Ro
pour la seco
de le contr
son rang, t
Dom Pedro
Souverain,
aux enfansle nombre d
bours, des
mettre en cDe tous les
permette d'cessé en gue
lance pour rne jouissent
même du Ro
Sujet rébemouffquets
Le Princedance. Les
un langage clement. Leu
des Esclaves
gions de l'As
e revenu dudans chacune
est si peuplé
IV. LA sà l'Est par B
Lopez, le c
cette Provindu Trône pa
C'est de cette
peut-être n'oLe Gouver
même nom,
Loze (n).

leurs biens &

à l'occasion de quelques dissensions entre les Seigneurs, elle conserve plus de liberté & de privilèges que les autres Provinces. Le Roi lui donne toujours pour Gouverneur quelque descendant de l'ancienne Maison Royale du Pays, mais avec de justes égards pour l'intérêt de la sienne.

Le Mani Batta, que les Portugais nomment le Prince de Batta, réside plus près du Roi qu'aucun autre Seigneur, [ou Gouverneur de Congo] & passe pour la seconde personne du Royaume; [quoiqu'il dise, aucun autre n'a le droit de le contredire.] A l'extinction des légitimes héritiers, il est destiné, par son rang, à la succession de la Couronne. Du tems de Lopez, il se nommoit Dom Pedro. Entre ses droits, on compte celui de manger à la table de son Souverain, mais debout & un peu plus bas; honneur qui n'est point accordé aux enfans mêmes du Roi. Sa Cour ne le cède guères à celle du Roi, [pour le nombre & le faste.] Il ne marche jamais sans être précédé par des tambours, des trompettes & quantité d'autres Instrumens. [On assure qu'il peut mettre en campagne une Armée de soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes. De tous les Gouverneurs ou les Manis de Congo; il est le seul à qui la Cour permette d'entretenir une Compagnie de mousquetaires, parce qu'étant sans cesse en guerre avec les Jaggas, [il a besoin d'autant de force que de vigilance pour réprimer une Nation si barbare.] Les Princes mêmes du sang Royal ne jouissent point de cet avantage, & Lopez en apprit la raison de la bouche même du Roi: „ Je ne serois pas capable, lui dit ce Prince, de contenir un Sujet rébelle, qui entreprendroit de me faire la guerre avec deux mille mousquets.

Le Prince de Batta compte un grand nombre de Seigneurs dans sa dépendance. Les Habitans naturels de sa Province se nomment *Moufchos*. Ils ont un langage différent de celui des Mosicongos, quoiqu'ils s'entendent mutuellement. Leur caractère est dur & farouche. [On s'en aperçoit jusques dans] les Esclaves, qui sont plus brutaux & plus opiniâtres que ceux des autres Régions de l'Afrique. Le commerce est le même à Batta qu'à (k) Sundi; mais le revenu du Roi monte au double dans cette grande Province, [de ce qu'il est dans chacune des deux autres] (l). Depuis S. Salvador jusqu'à Batta, [le Pays est si peuplé, qu'il offre continuellement des maisons & des Villages (m).

IV. LA sixième Province, nommée *Pemba*, est bornée au Nord par *Sundi*, à l'Est par *Batta*, au Sud par *Bamba*, à l'Ouest par *Sogno*. Elle fait, suivant Lopez, le centre du Royaume de Congo. De son tems, le Gouverneur de cette Province étoit *Dom Antonio*, second fils du Roi Dom Alvare, & digne du Trône par ses vertus, si les loix n'eussent assuré la succession à son aîné. C'est de cette Province que les anciens Rois de Congo tiroient leur origine, & peut-être n'ont-ils pas eu d'autre raison pour en faire leur résidence.

Le Gouverneur ou le Mani de *Pemba*, fait la sienne dans une Ville du même nom, située au pied du *Mont-Ecorché*, sur les bords de la Rivière de *Loze* (n). C'est dans la même Province que les Officiers de la Couronne ont leurs biens & leurs effets, parce qu'étant voisins de la Cour, ils ont plus de facilité

ROYAUME
DE CONGO.

Puissance &
privilèges du
Mani Batta.

Habitans de
Batta nommés
Moufchos.
Leur caractè-
re.

Province de
Pemba.

(k) *Angl.* que dans les Provinces précé-
dentes. R. d. E.

(m) Ogilby, pag. 524.

(l) Pigafetta, *ubi sup.* pag. 100.

(n) De Lisie place Pemba sur la Rivière
d'Onzo.

ROYAUME
DE CONGO.Division de
cette Provin-
ce.Ville de S.
Salvador, Ca-
pitale du
Royaume de
Congo.Beauté de la
montagne où
elle est située.

facilité à s'y procurer leurs besoins. Quelques-uns de ces Seigneurs, dont les terres bordent la Province de Bamba, ont beaucoup de peine à se garantir des Nègres de Quizama, depuis que l'amour de la liberté a fait secouer à cette Nation le joug de Congo (o).

CARLI divise la Province de Pemba en deux Parties, dont il nomme l'une *Marquisat de Pemba*, & l'autre, Province de *S. Salvador*, [ou *St. Sauveur*] du nom de la Capitale [du Royaume] où les (p) Rois font leur résidence ordinaire. Cette Ville portoit anciennement le nom de *Banza* (q), qui signifie dans le langage de la Nation, *Cour*, ou (r) *demeure Royale*. Elle est située à [environ] cent cinquante milles de la Mer, sur une grande & haute montagne, qui n'est presque un seul Rocher & qui contient néanmoins une Mine de fer. Le sommet offre une plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, & si remplie de Villes & de Villages, que [dans un si petit espace] elle contient plus de cent mille ames. Les Portugais, charmés d'un si beau lieu, lui ont donné le nom d'*Otheiro*, c'est-à-dire, *Perspective*; parce qu'outre les agrémens du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup-d'œil toutes les plaines dont la montagne est environnée. Elle est fort escarpée du côté de l'Est. Mais sa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de sources, qui achevroient d'en faire un séjour délicieux si l'eau en étoit meilleure. Les Habitans tirent celle dont ils font usage, d'une seule fontaine qui est du côté du Nord, [à un coup de Canon de distance] sur la pente de la montagne, où leurs Esclaves vont la puiser dans des vaisseaux de bois & de cuir. La plaine est d'une fertilité extrême en grains [de toutes les espèces] [& bien cultivée.] Elle a des prairies d'une herbe excellente, & des arbres d'une verdure (s) continuelle. L'air y est aussi (t) fort frais & fort sain. Outre ce motif, que les Rois ont eu sans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la situation du terrain, qui fait de leur Palais une retraite inaccessible, & parce qu'étant au centre du Royaume, il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même distance. Du pied de la montagne, à l'Ouest, jusqu'au sommet, on compte cinq milles, par le grand chemin [qui est fort large quoiqu'il ne soit pas également droit par-tout], jusqu'à la Ville de *S. Sauveur*. Du côté de l'Est, coule une Rivière, où les femmes descendent l'espace d'un mille pour aller laver leurs habits (v). *Dapper* (x) la représente fort petite. Il l'appelle *Vese*, & la prend pour la *Lelunda*. Ce Ruissseau, dit-il, répand la fertilité dans les champs voisins, & donne tant d'agrément au paysage, que les Habitans de la Ville ont leurs jardins sur ses bords. Leurs troupeaux, qui sont en petit nombre, & qui se réduisent à quelques porcs, quelques chèvres & quelques brebis, sans une seule vache, sont nourris & gardés dans la Ville entre quelques haies qui touchent aux maisons (y).

(o) Pigafetta, *ubi sup.* pag. 104. & suiv.

(p) le Roi Don Alvarez résidoit alors R. d. E.

(q) Suivant les Missionnaires, ce nom marque une Cité, [peut-être] une Capitale où le Prince réside. *Dapper* dit qu'il signifie *Tête* ou *Chef*, & que l'ancien nom de la Ville, suivant *Marmol*, étoit *Ambos Congo*.(r) *Angl.* parce que le Roi, ou le Gouverneur y résident ordinairement. R. d. E.(s) *Dapper* y met des Palmiers, des Ta-marins, des Plantins, des *Kolas*, des Orange & des Limoniers.(t) *Carli* dit que c'est le meilleur air du Royaume.(v) Relation de Pigafetta, pag. 108. & suiv. (x) *Angl.* dit, que c'est une petite Rivière appelée *Vese*, & une branche de la *Lelunda*. R. d. E.

(y) [Afrique d'Ogilby pag. 526.]

S. S.
de la m
fit envi
le, ou
Les por
Palais R
cuit, o
Marché
me celle
Marché
porte il
ions de S
aîné de d
la monta
tant de V
due (b).

SUIVA
le reste d
ces de ver
maux y s
la plupart
chaume,
du Roi est
celui qui r
de roseaux
leries, son
de l'Europ
dins, qui
espèces d'a
nés avec b

CARLI
c'étoit aut
depuis l'éta
tre plus d'
vador a plu
celle de S.
des Jésuites
bâties de p
prement bl
DAPPER
thédrale; c
Victoire, [

(z) *Angl.*
(a) *Dapper*
mur que ceux
galle.

(b) Pigafetta
VI. Part.

S. SALVADOR, Capitale du Royaume de Congo, est située dans un angle de la montagne, vers le Sud-Est. Dom Jean (z), premier Roi Chrétien, la fit environner d'une forte muraille, qui renferme aussi son Palais, & la Ville, ou le quartier, qu'il accorda aux Portugais pour leur établissement (a). Les portes n'ont point de Gardes & ne sont jamais fermées. Entre l'enclos du Palais Royal & celui des Portugais, qui ont chacun environ un mille de circuit, on a laissé un grand espace pour la principale Eglise & pour un grand Marché, au fond duquel quantité de Seigneurs ont leurs maisons, qui, [comme celle des Portugais,] sont face à l'Eglise. [Derrière l'Eglise, la place du Marché aboutit à une rue étroite, où il y a aussi une porte, & derrière cette porte il y a plusieurs maisons vers l'Est.] Comme on trouve d'autres maisons de Seigneurs & de riches Portugais hors des enclos, il ne seroit point aisé de déterminer la grandeur générale de la Ville. Mais tout le sommet de la montagne est rempli de Villages & de Palais, qui forment comme autant de Villes, ou plutôt qui n'en font qu'une seule d'une très-grande étendue (b).

SUIVANT Carli, S. Salvador a l'avantage de n'être point infesté, comme le reste du Royaume, par les mosquites, les cousins, les puces & d'autres espèces de vermine; mais elle n'est point exemte de fourmis, & ces petits animaux y sont fort incommodés (c). [Les rues sont fort bien distribués;] la plupart des édifices, uniformes, grands, en bon ordre, mais couverts de chaume, à l'exception d'un petit nombre de maisons Portugaises. Le Palais du Roi est fort spacieux. Outre le grand mur, il en a quatre autres, dont celui qui regarde la Ville Portugaise est de pierre & de chaux. Les autres sont de roseaux, mais fort bien travaillés. Les appartemens, les salles, les galeries, sont revêtus de belles nattes, qui forment des tapisseries à la manière de l'Europe. Dans l'intervalle du mur le plus intérieur, on a pratiqué des jardins, qui sont remplis de toutes sortes de légumes & plantés de différentes espèces d'arbres. On y a bâti des salons & des cabinets de plaisir (d), ornés avec beaucoup de dépense (e).

CARLI donne une lieuë de circonférence au Palais du Roi. Il ajoute que c'étoit autrefois le seul édifice du Pays qui fût de pierre & de bois; mais que depuis l'établissement des Portugais, tous les Grands ont appris d'eux à mettre plus d'ordre & de goût dans leurs bâtimens & dans leurs meubles. S. Salvador a plusieurs Eglises. La Cathédrale, celles de la Vierge & de S. Pierre, celle de S. Antoine de Pade, où sont les tombeaux des Rois de Congo; celle des Jésuites, qui est dédiée à S. Ignace [& qui n'est pas la moins belle], sont bâties de pierre. Celle de Notre-Dame de la Victoire est de terre, mais proprement blanchie (f).

DAPPER compte dix ou onze Eglises à S. Salvador: la grande, ou la Cathédrale; celles des sept Lampes; de la Conception, [ou de la Vierge;] de la Victoire, [ou du Triomphe;] de S. Jacques; de S. Antoine & de S. Jean. Les trois

ROYAUME
DE CONGO.

Description
de S. Salvador.

Edifices de
la Ville.

Palais du Roi.

Eglises de
S. Salvador.

(z) Angl. Alphonse. R. d. E.

(a) Dapper dit qu'il n'y a point d'autre mur que ceux du Palais & de la Ville Portugaise.

(b) Pigafetta, pag. 109.

(c) Carli, pag. 562.

(d) Angl. qui, quoique fort médiocres, paissent pour riches & précieux. R. d. E.

(e) Ogilby, pag. 525.

(f) Carli, ubi sup.

ROYAUME
DE CONGO.Cloître &
Collège des
Jésuites.Ancien Mar-
ché de chair
humaine.Traité des
Portugais.Pauvreté
des Nobles de
Congo.Décadence
de S. Salva-
dor.

trois autres sont entre les murs du Palais, & portent le nom du S. Esprit, de S. Michel & de S. Joseph. Les Jésuites ont un grand Cloître, qui sert d'école pour l'instruction des Nègres; & d'autres lieux, où les enfans des Nobles [sont élevés, &] apprennent les Langues Latine & Portugaise. Quoique les Eglises de S. Salvador & tous les édifices publics soient bâtis de pierre, ils sont couverts de paille, à l'exception du Cloître des Jésuites, [auquel il ne manque rien pour la solidité.] Les ornemens & les vases Ecclésiastiques sont en petit nombre & de peu de valeur. [Entre plusieurs commodités,] la Ville a deux fontaines, qui fournissent d'assez bonne eau; l'une dans la rue S. Jacques, l'autre entre les murs du Palais. Merolla observe qu'on trouve hors de la Ville un grand Marché, nommé le *Pombo*, anciennement bâti par les Jaggas (*b*), où l'on vendoit la chair humaine à la livre, comme celle de bœuf & de mouton. Les Marchands Portugais, qui commençoient à fréquenter le Pays (*i*), refusèrent d'acheter la chair des Esclaves morts; mais ayant proposé à ces Barbares de l'acheter en vie, ils firent avec eux un traité, qu'ils veulent faire regarder comme le fondement de leur privilège exclusif pour la traite des Esclaves; Aste ou Traité, dit l'Auteur, qu'ils n'ont jamais pû produire (*k*).

Le Territoire de S. Salvador fait partie du Domaine Royal, dans un espace de sept ou huit lieues de tour (*l*). Carli fait monter les Habitans de la Ville à quarante mille, la plupart Nobles, dit-il, mais si pauvres, qu'à peine s'en trouve-t-il neuf ou dix qui portent une chaîne d'Or ou d'autres ornemens de quelque prix (*m*).

Du tems de Merolla, c'est-à-dire, en 1668, les troubles d'une guerre longue & sanglante avoient fait transporter la Cour à Lemba (*n*). Cet Auteur parle de S. Salvador comme de l'ancienne résidence des Rois. C'étoit, dit-il, la Capitale du Royaume & le séjour ordinaire de ses Princes. On y voyoit un Evêque, un Chapitre, un Collège de Jésuites, un Couvent de Capucins [ou le Supérieur résidoit] [& d'autres établissemens Ecclésiastiques], qui tiroient tout leur entretien [de la pieuse générosité] du Roi de Portugal. Mais les ravages de la guerre (*o*) ont fait de la Ville & du Canton une retraite de voleurs [& de brigands.]

(*g*) Ogilby, pag. 525.

(*b*) Il les appelle *Giacchi*; [mais on verra dans la suite que ce ne peut être que les Jaggas.] Merolla, pag. 663.

(*i*) Angl. qui résidoient-là en grand nombre, refusèrent d'en acheter, préférant d'avoir les Esclaves en vie, dont ils tiroient plus de

profit. R. d. E.

(*k*) Voyage de Merolla, ubi sup.

(*l*) Relation de Pigafetta, pag. 107.

(*m*) Ogilby, pag. 535.

(*n*) Merolla, ubi sup.

(*o*) *Ibid.*



CHAPITRE III.

Figure, Caractère & Mœurs des Habitans de Congo.

IL y a peu de Régions aussi peuplées que le Royaume de Congo. Carli assure hardiment que] ses Habitans sont innombrables. [Un noir dit à Carli, qu'un Makolonte avoit de différentes femmes cinquante-deux enfans.] Les *Moficongos* (a), tel est le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, sont communément noirs, quoiqu'il s'en trouve un grand nombre de couleur olivâtre. La plupart ont les cheveux noirs & frisés; mais il s'en trouve aussi qui les ont roux. Leur taille est moyenne; & si l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de ressemblance avec les Portugais. Les uns ont la prunelle des yeux noire; d'autres, d'un verd de Mer. Leurs lèvres ne sont pas grosses & pendantes, comme celles des Nubiens & des autres Nègres (b).

Couleur & chevelure des Moficongos.

[A l'égard du caractère,] quoiqu'ils soient quelquefois fiers & emportés, ils paroissent ordinairement doux & civils pour les Etrangers, traitables dans les affaires, capables de se rendre à la raison, mais passionnés pour les liqueurs fortes, sur-tout pour le vin d'Espagne & l'eau-de-vie. Dans la conversation, ils ne manquent ni de vivacité ni de jugement. Ils s'expriment avec tant de justesse & d'agrément, que [les Européens] les plus sensés prennent plaisir à les entendre.

Leur caractère.

Les Habitans du Comté de Sogno joignent la fierté à beaucoup d'indolence & de mollesse; [mélange bizarre qui ne les empêche point] d'avoir les manières fort insinuanes, avec une volubilité de langue dont les Habitans du Nord de la Zaire n'approchent point. Pour la valeur & la force, c'est aux Nègres de Bamba qu'on accorde la palme (c).

Ils ont tous un penchant [presque invincible] pour le vol. Mais ce qu'ils se procurent par cette voie, ils l'employent aussi-tôt à boire avec leurs compagnons. [Dans la joie de pouvoir se réjouir aux dépens d'autrui,] un d'entr'eux marche devant le fondateur de la fête [& les autres compagnons,] en lui donnant le titre de Roi de Congo, parce qu'ils ne connoissent rien d'égal au plaisir de la bonne chère.

Ils sont voleurs.

Usage qu'ils font de leurs vols.

ENTRE S. Salvador & Loanda, on est exposé à rencontrer quantité de Nobles disgraciés du Roi, qui s'unissent pour voler sur le grand chemin, jusqu'au rétablissement de leur faveur. Ils s'empoisonnent les uns les autres à l'occasion des moindres démêlés; mais si le coupable est découvert, il est puni de mort, sans espérance de pardon. Les recherches se font avec tant de rigueur, qu'il est difficile au crime de demeurer long-tems caché; & cette sévérité commençoit, du tems de l'Auteur, à le rendre beaucoup plus rare (d).

Voleurs Nobles, & empoisonneurs.

LOPEZ

(a) Voyage de Carli, pag. 589.

(c) Relation de Pigafetta, pag. 14.

(b) Dapper écrit *Mof-Kongben*. Mais il ne nous apprend point l'origine de ce nom.

(d) Ogilby, *ubi sup.* pag. 532. & suiv.

ROYAUME
DE CONGO.Anciens ha-
bits de Con-
go avant les
Portugais.Anciens ha-
bits des fem-
mes.Changement
que les Portu-
gais y ont ap-
porté.Différences
entre le récit
des Voya-
geurs.

LOPEZ raconte que les Rois de Congo & leurs courtisans avoient autrefois pour habits des pagnes d'étoffe de Palmier, [attachées avec une belle ceinture de même étoffe,] qui leur toiboient depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux. Ils y suspendoient, par devant, [comme un ornement,] des peaux de [petits] tigres, de civettes [de zibelines] ou de martres en forme de tabliers. Ils avoient sur les épaules, autour du col, une sorte de capuchon, dont ils pouvoient se couvrir la tête. Le corps étoit couvert d'une espèce de surplis, qu'ils appellent *Inkutto*, [descendant jusqu'aux genoux] tressé, comme nos filets, de très-belles feuilles de Palmier, & bordé d'une frange. Ce surplis se relevoit sur l'épaule droite, pour laisser le bras en liberté; & sur la même épaule ils portoient une queue de *Zebra*, qui flottoit comme nos nœuds d'Europe. Sur la tête ils avoient un petit bonnet quarré, mais si mince & si étroit, que ne pouvant les défendre de la pluie & du soleil, il ne servoit que pour l'ornement. La plupart marchoient pieds nus, à l'exception du Roi & de quelques-uns des principaux Seigneurs, qui portoient des sandales de bois de Palmier, assez semblables à celle des anciens Romains. Le Peuple n'avoit qu'un pagne d'étoffe grossière, qui couvroit la partie inférieure du corps. Tout le reste étoit nud. Les femmes du premier rang s'enveloppoient, depuis la ceinture, de trois espèces de tabliers, dont le plus intérieur leur descendoit jusqu'aux talons. Elles avoient sur le corps une sorte de casaquin, ouvert par devant, & sur les épaules une mantille d'étoffe de Palmier. La tête n'étoit couverte que d'un petit bonnet, de la même forme que celui des hommes. Il n'y avoit point d'autre différence dans l'habillement des femmes du commun, que celle de l'étoffe, qui étoit plus grossière. Les femmes Esclaves & celles du dernier ordre, étoient nues depuis la ceinture jusqu'à la tête.

TELLE étoit la parure de Congo, avant l'arrivée des Portugais. Mais aussitôt que le Roi & les principaux Seigneurs du Royaume eurent embrassé le Christianisme, ils commencèrent bien-tôt à se régler sur l'exemple de leurs Maîtres. Ils prirent les manteaux à l'Espagnol, le chapeau, la veste de soie, les mules de velours ou de maroquin, & les bottines à la Portugaise, avec des épées aussi longues [qu'on en ait jamais porté dans la Castille.] La nécessité borna encore les pauvres à leurs anciens habits; mais les femmes de distinction imitent les usages des femmes de Lisbonne, [excepté qu'elles ne portent point de mantille.] Elles ont la tête couverte d'un voile, lequel la plupart mettent par-dessus un bonnet de velours, orné de bijoux précieux. Autour du col elles portent des chaînes d'Or (e).

CEPENDANT on trouve quelque variété dans les [derniers] Voyageurs sur la forme & la matière des habits de Congo. Dapper raconte que les femmes d'un rang distingué, sur-tout dans les grandes Villes, sont richement vêtues de longues mantes du plus beau drap, [ou de Bayes noires,] sous lesquelles on voit paroître vers le cou, des chemises fort blanches, & par le bas, de grands jupons de satin ou de damas brodé (f), à franges d'Or. Quelques-unes portent encore des étoffes d'écorce de Matomba & de feuilles de Palmier,

(e) Lopez, dans la Relation de Congo par Rigafetta, pag. 177. & suiv. (f) Angl. par le bord. R. d. E.

Palmier
pour u
le cou
beau c
de trop
pagnes
te des
le bras
des éto
[L
dans to
posent
tes forte
res. C
me de C
gola; n
Lisbonn
bitans d
goût. I
(m) l'é
racines
ILS n
ver. O
leur Pay
leurs Ro
pas connu
souve ren
tel (o).
mencent
du] mois
semaine
endroits
même, i
que le n
le terme
LEUR
ont quelq

(g) Dan
(b) Aug
(i) Ang
qu'une simp
les de Palm
(k) Aug
(l) Ang
coquilles.
(m) On
les Voyag
l'eau, qu'il

ROYAUME DE CONGO.

Palmier, teintes en noir ou en rouge. Mais toutes ont les jambes nues; & pour unique parure de tête, un bonnet de coton blanc. Elles s'enrichissent le cou & les bras de petites chaînes d'Or, [ou d'Argent,] ou de cordons de beau corail rouge (g). Suivant Carli, les femmes de qualité ne trouvant rien de trop magnifique dans les plus belles étoffes de l'Europe, s'en font des pagnes ou des jupons qui descendent (h) jusqu'à terre. Elles portent une mante des mêmes étoffes, qui leur couvre le dos, l'estomac & le bras gauche; mais le bras droit demeure nud. Les femmes d'une condition inférieure, employent des étoffes de moindre valeur, & (i) de la fabrique du pays.

[Les Habitans de Congo ont été plus fidèles aux usages de leurs Ancêtres dans tout ce qui concerne les alimens.] Les grains du Pays & les racines composent (k) le principal fond de leur nourriture; mais quoiqu'ils ayent différentes sortes de viandes, celle de boucherie & la volaille sont des mets fort rares. Carli nous apprend qu'un Poulet (l) vaut une pistole dans le Royaume de Congo, une pièce de huit au Brésil, & dix schellings dans le Pays d'Angola; mais il trouve qu'en gardant les proportions c'est beaucoup moins qu'à Lisbonne, où il se vend un écu. Cette excessive cherté inquiète peu les Habitans de Congo. Il n'y a point de nourritures pour lesquelles ils ayent du dégoût. Leur vie est extrêmement dure; & l'Auteur en donne pour preuve (m) l'exemple de leurs Voyageurs (n), qui se réduisent à vivre d'eau & de racines.

Alimens ordinaires de Congo.

Ils n'ont aucune trace des Sciences, ni la moindre inclination à les cultiver. On ne trouve point parmi eux, dit l'Auteur, d'anciennes Histoires de leur Pays, ni des registres d'un tems éloigné, où la mémoire & le nom de leurs Rois soient conservés. [Jusqu'à l'arrivée des Portugais,] ils n'avoient pas connu l'art de l'écriture. La datte des faits étoit la mort de quelque personne remarquable. Cela est arrivé, disoient-ils, avant ou depuis la mort d'un tel (o). Ils comptoient leurs années par les *Kassinos*, ou les hivers, qui commencent pour eux [le quinziesme du] mois de Mai, & finissent [le quinziesme du] mois de Novembre; leurs mois par les pleines Lunes; & les jours de la semaine par leurs marchés; [parce qu'ils en ont un chaque jour, en différens endroits] mais ils ne pouvoient pas plus loin la division du tems (p). De même, ils n'avoient pas d'autre règle pour juger de la grandeur d'un Pays (q); que le nombre des marchés ou des journées, qu'ils distinguoient seulement par le terme de *Voyage libre* ou *chargé* (r).

Ancienne ignorance des Habitans.

Leurs principaux amusemens sont aujourd'hui le chant & la danse. [Ils ont quelques jeux de hazard,] entre lesquels on est surpris de trouver des cartes.

Leurs amusemens.

(g) Dans Ogilby, pag. 533.

(h) *Angl.* jusqu'aux talons. R. d. E.

(i) *Angl.* & celles du commun ne portent qu'une simple jupe d'une étoffe faite de feuilles de Palmier. R. d. E.

(k) *Angl.* leur tiennent lieu de pain. R. d. E.

(l) *Angl.* est de la valeur d'une pistole en coquilles. R. d. E.

(m) On en trouve plusieurs exemples dans les Voyageurs. Leur bolsson ordinaire est de l'eau, qu'ils ont en abondance. Pour se régaler,

ils ont recours au vin de Palmier. R. d. E.

(n) Voyage de Carli, pag. 572. & suiv.

(o) Relation de Pigafetta, pag. 181.

(p) Ogilby, pag. 535.

(q) *Angl.* Ils ne déterminent pas non plus la distance des lieux, par les milles, ni par aucune autre mesure semblable, mais seulement par le nombre des marches ou des journées d'un homme chargé ou non chargé, pour aller d'un endroit à l'autre. R. d. E.

(r) Pigafetta, *ubi sup.*

ROYAUME
DE CONGO.

tes. Ils jouent pour de petites coquilles, [ou de petites cornes,] qui leur servent de monnoie (s). Mais parmi ceux que la pauvreté prive de ce plaisir, l'usage commun, lorsque (t) les femmes sont revenues du travail avec leurs enfans, est de se retirer dans leurs huttes & d'y allumer du feu, autour duquel ils sont assis à terre. Ils mangent dans cette situation ce qu'ils ont amassé pour leur souper, & s'entretiennent jusqu'à ce que le sommeil les fasse tomber sur le dos (v). [C'est de cette manière qu'ils passent la nuit, sans autre cérémonie.]

Manière de
manger & de
boire dans les
fêtes.

[Ils aiment à la folie, la joie & les divertissemens.] Merolla (x) nous représente une de leurs fêtes. Ils choisissent ordinairement le tems de la nuit & s'assemblent en fort grand nombre. Leur posture favorite est d'être assis en rond, [comme on vient de les représenter autour du feu; mais ils choisissent quelque arbre épais, sous lequel ils se placent] sur l'herbe. Le centre du cercle est occupé par un grand plat de bois, [rond & épais qu'ils appellent Malongaga,] [qui contient quelque mélange de leur goût.] L'ancien de la Troupe, qu'ils appellent Makolontu (y) ou Kaiobanzi, divise les portions, & les distribue avec une égalité, qui, [soit par rapport à la qualité soit par rapport à la quantité,] ne laisse aucun sujet de plainte. Ils n'employent, pour boire, ni verres ni tasses. Le Makolontu prend le flacon, qu'ils appellent Moringo, le porte successivement à la bouche de tous les convives, laisse boire à chacun la mesure qu'il juge convenable, & le remet à sa place. Cette méthode s'observe jusqu'au dernier moment de la fête.

Tous les
Passans sont
admis à ces
festins.

MAIS, ce qui parut beaucoup plus surprenant à l'Auteur, il ne passoit personne, près de l'assemblée, qui ne se plaçât sans façon dans le cercle & qui ne reçût sa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la distribution. Le Makolontu prenoit sur chaque part de quoi composer celle de l'étranger. On apprit à Merolla que cette cérémonie ne s'observe pas moins quand les passans se présentent en plus grand nombre. [Ils mangent & boivent aussi librement, que s'ils étoient invités.] Ils se levent aussi-tôt que le plat est vuide, & continuent leur chemin, sans prendre congé de l'assemblée & sans dire un mot de remerciement. Les Voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres provisions [quelque bien fournis qu'ils en soient.] Il n'est pas moins étrange que l'assemblée ne fasse pas la moindre question à ces nouveaux visages, pour sçavoir d'eux où ils vont & d'où ils viennent. Tout se passe avec un silence admirable. On croiroit, dit l'Auteur, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien peuple d'Achaïe, qui, suivant le témoignage de Plutarque, punissoit par une amende ceux qui se (z) rendoient importuns par leurs questions (a). Un jour Merolla traitant plusieurs Nègres, qui lui avoient rendu quelque service, remarqua que le nombre de ses convives étoit fort augmenté. Comme [il ne se croyoit point obligé de recevoir des inconnus,] il demanda qui étoient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignoroit. Pourquoi souffrez-vous, dit-il à ses Nègres, que des gens qui n'ont point

(s) Ogilby, pag. 534.

(t) Angl. Lorsque la nuit est venue. R. d. E.

(v) Carl. pag. 575.

(x) Angl. pour égayer ses Lecteurs fait une description &c. R. d. E.

(y) Angl. Makolontu, ou Kotolo, Kanji. R. d. E.

(z) Angl. ceux qui faisoient de pareilles questions. R. d. E.

(a) On sçait qu'aux fêtes Romaines l'*Attum silentium* étoit aussi en usage.

(b) Voyage

(c) Ibid. p.

(d) Relatio

suiv.

(e) Angl.

R. d. E.

OC
point e
pondirent
charité lui
remarque
Chrétiens
pauvres g
LEURS
procès, u
gnité. Cha
tecteur ou
ces commu
chante des
Instrument
manche; r
Luth, est d
Eléphant [
des fils de
riennent à
autres plus
d'argent, d
on remue le
il résulte un
ces Instrum
d'admiration
des de cet In
aussi claires
MERO
paroit du m
petits arcs d
lorsqu'on v
avec les de
quoique for
MAIS (C
de Congo,
che de bois
le basses, lo
tons,] per
doigts au-d
vert d'une p
attache aux
arbre,] qu'

point eu de part à votre travail viennent partager votre nourriture? Ils lui répondirent simplement que c'étoit l'usage. [Avec un peu de réflexion,] cette charité lui parut si louable (b), qu'il fit redoubler la portion commune. [Il remarque à cette occasion que si une coutume si sage étoit pratiquée parmi les Chrétiens, on ne verroit pas mourir de faim, dans les rues, & ailleurs tant de pauvres gens, comme cela arrive presque tous les jours en Europe.]

Leurs fêtes ont des tems & des occasions réglées, telles que le gain d'un procès, un mariage, la naissance d'un enfant, leur élévation à quelque dignité. Chacun s'efforce alors de faire, [selon ses moyens,] un présent à son Protecteur ou à son Maître, & ne laisse pas de contribuer aux frais des réjouissances communes (c). [Dans ces fêtes, & dans leurs autres réjouissances,] on chante des vers, que l'Auteur appelle des ballades d'amour (d). On joue d'un Instrument dont la forme est singulière. Il ressemble au Luth par le corps & le manche; mais le ventre, c'est-à-dire, l'endroit où la rose est percée dans un Luth, est d'une peau (e) fort mince. Les cordes sont des poils de la queue d'un Eléphant [des plus forts & de la plus belle couleur qu'ils puissent trouver,] ou des fils de Palmier, qui régneront d'un bout de l'Instrument jusqu'à l'autre & qui tiennent à plusieurs anneaux distribués en différens lieux, [les uns plus haut les autres plus bas.] A ces anneaux sont suspendues de petites plaques de fer & d'argent, de différentes grandeurs & de différens tons. En pinçant les cordes, on remue les anneaux, qui font mouvoir aussi les plaques; & de tous ces sons, il résulte une harmonie confuse qui n'est pas sans agrément. Ceux qui manient ces Instrumens les accordent avec beaucoup d'art. Mais ce qui causa beaucoup d'admiration à l'Auteur, c'est qu'avec leurs doigts seuls [& en pinçant les cordes de cet Instrument, comme on fait celles d'une Harpe,] ils expriment, dit-il, aussi clairement leurs pensées qu'avec la langue (f).

MEROLLA fait la description d'un Instrument qu'il appelle *Nsambl*, & qui paroît du même genre. C'est une espèce de Guitarre, mais qui a pour tête cinq petits arcs de fer, qu'on fait entrer plus ou moins dans le corps de l'Instrument lorsqu'on veut l'accorder. Les cordes sont de fils de Palmiers. On joue dessus avec les deux pouces, & le joueur tient l'Instrument sur sa poitrine. Le son, quoique fort bas, en est assez mélodieux (g).

Mais (h) le plus agréable, & le plus ingénieux Instrument de la musique de Congo, est celui dont Carli fait la description suivante. On prend une planche de bois, qu'on tend & qu'on bande comme un arc. On y suspend quinze cablesses, longues [vuides] & sèches, de différentes tailles [pour les différens tons,] percées chacune au sommet, avec un trou de moindre grandeur quatre doigts au-dessous. Le trou d'en-bas est à demi-bouché, & celui d'en-haut couvert d'une petite planche fort mince, à quelque distance au-dessus. Le joueur attache aux deux bouts de l'Instrument une petite corde [faite de l'écorce d'un arbre,] qu'il se passe autour du cou pour le soutenir; & de deux petites baguettes,

ROYAUME
DE CONGO.A quelles
occasions ils
se donnent.Chansons &
Instrumens de
musique.Instrument
nommé
Niambl.Autre Ins-
trument.

(b) Voyage de Merolla, pag. 684.

(c) *Ibid.* pag. 630.

(d) Relation de Pigafetta, pag. 182. & suiv.

(e) *Angl.* aussi mince qu'une feuille, R. d. E.(f) *Pigafetta Ibid.*

(g) Voyage de Merolla, pag. 632.

(h) Il y a dans l'Anglois que cet Instrument est celui dont ces Peuples se servent le plus. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.Divers au-
tres Instru-
mens.Concert des
Négres.

Ténor.

Basse.

Musique de
la Cour.Trompette
d'ivoire.Longo, ou
les deux son-
nettes.

guettes, dont le bout est couvert d'étoffe, il frappe sur la planche (i), dont le retentissement se communique aux Calebasses & forme une harmonie singulière, sur-tout lorsque plusieurs personnes jouent ensemble (k).

CET Instrument a quelque ressemblance avec le *Marimba*, qui est fort en usage parmi les Abundis (l) & les Abundas, Habitans d'Angola, de Matamba & de quelques autres Contrées. Le *Marimba* consiste en seize calebasses, de différentes grandeurs, fort-bien rangées entre deux planches, qui sont aussi suspendues au cou du joueur [par le moyen d'une courroye.] L'embouchure de chaque calebasse est couverte de petites tranches, d'un bois rouge & sonore, nommé *Tanilla*. C'est sur ces tranches mêmes [longues d'un peu plus d'un empan] que le joueur bat avec deux petites baguettes; & le son qui sort des calebasses a quelque ressemblance avec celui de l'orgue.

POUR former un concert, les Négres employent cinq Instrumens, dont le *Nsambi* est le principal. Ils y joignent quelquefois le *Kassuto*, qui est une pièce de bois creux d'une aune de long, couverte d'une planche taillée en manière d'échelle, c'est-à-dire, avec de petites tranches dispersées par intervalles. On racle dessus avec un bâton, & cet Instrument passe pour le *Tenor*.

LA Basse du concert est le *Quilando*, qui est composé d'une fort grande calebasse [de deux emfans & demi de long,] large par le fond, & fort étroite au sommet, de la forme à peu-près de nos bouteilles. Elle est percée en échelle, comme le *Kassuto*, & l'on racle aussi dessus avec un bâton. En général toute ceste symphonie n'est point désagréable dans l'éloignement; mais, de près, le bruit de tant de baguettes cause nécessairement beaucoup de confusion.

LES Négres du Pays se servent aussi de quantité de petits grelots, placés au long d'un fer [de deux emfans,] qu'ils agitent en mesure. Cet Instrument est fort en usage dans le Comté de Sogno, & marche toujours devant le Comte aux jours de fêtes. Mais les principaux Instrumens (m) de Congo se nomment *Embauckis*. Ce sont ceux du Roi & des Princes. Le plus riche est la trompette d'ivoire, composée de plusieurs pièces bien percées, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, & qui sont ensemble de la longueur du bras. L'embouchure est de la grandeur de la main. On y applique les doigts, & le son se forme par leur resserrement ou leur dilatation. L'Instrument n'a point de trous latéraux comme nos flutes & nos hautbois. Le *Longo* est composé de deux sonnettes de fer, liées par un fil d'archal, en forme d'arc. On bat dessus avec deux baguettes. Cet Instrument Royal (n) marche devant les Princes, lorsqu'ils veulent annoncer leurs volontés au Public (o). C'est apparemment du *Longo* que parle Carli, lorsqu'il représente les jeunes Princes & les enfans des premiers Seigneurs avec des sonnettes de fer à la main, sur lesquelles ils battent alternativement.

(i) *Angl.* de cette manière l'air entrant dans les Calebasses produit différens sons qui ressemblent en quelque manière à ceux des Orgues. R. d. E.

(k) Voyage de Carli, pag. 563. Les Auteurs Anglois paroissent douter si des Missionnaires Capucins doivent passer pour de bons Juges en Musique. R. d. T.

(l) *Angl.* ou Abondos. R. d. E.

(m) *Angl.* pour les jours de fêtes & sur-tout à Sogno. R. d. E.

(n) *Angl.* ces deux Instrumens marchent aussi devant les Princes, sur-tout lorsqu'ils annoncent leurs volontés au Public, & leur tient lieu, dans ces occasions, de nos trompettes d'Europe. R. d. T.

(o) Merolla, *ubi sup.* pag. 631. & suiv.

tivem
bestia
n'est
mens.

O
Cong
formé
qu'un
les In
grave
jetue

L
de la
bête,
de no

que
plus,
creus
anima

O
Négr
don

verte
che,
les M

blée,
de n'a
ajout
mais
tout,

(p)
(q)
Chau
Instru
(r)

O
sieurs
tes de
fée &
garni

V

tivement. Il compare ces sonnettes à celles qu'on suspend en Europe au cou des bestiaux. Mais cette musique est rare, dit-il, parce que le nombre des Seigneurs n'est pas grand (p), [& qu'il n'y a que leurs Fils qui se servent de ces Instrumens.]

ROYAUME DE CONGO.

ON voit, à la Cour, des Flutes & des Cornemuses, dont les Musiciens de Congo jouent fort bien. On en voit aussi parmi le Peuple (q), mais d'une forme moins élégante & d'un son plus grossier. Le (r) Peuple n'observe qu'une mesure imparfaite dans les danses, & bat des mains pour accompagner les Instrumens. Mais à la Cour, le mouvement des pieds est plus juste & plus grave. C'est une sorte de mesure Morefque, [que l'Auteur trouve] assez majestueuse (s).

Flutes & Cornemuses.

Caractère des danses.

Les tambours sont composés d'un bois fort mince & d'une seule pièce, de la forme de nos grandes jarres de terre. Ils sont couverts d'une peau de bête, sur laquelle on bat avec la main. Le bruit l'emporte beaucoup sur celui de nos tambours (t). Suivant Carli (v), on n'y apporte point d'autre art que de couper un tronc d'arbre long de trois quarts d'aune [& quelques-fois plus, puisque lorsqu'ils le pendent à leur cou, il touche presque à terre,] de le creuser & de le couvrir des deux côtés d'une peau de tigre, ou de quelqu'autre animal. On bat, dit l'Auteur, avec la main ouverte; & le son est fort hideux.

Tambours:

OUTRE ces grands tambours, Mérola en représente de plus petits, que les Nègres appellent *Nkamba*. Ils sont composés du fruit de l'arbre *Alikonda*, [dont on a déjà vu la description], ou d'une pièce de bois creux, qui n'est couverte que d'un côté. Leur usage est ordinairement pour les parties de débauche, quoiqu'ils fassent assez de bruit pour être entendus de fort loin. Aussi les Missionnaires ne l'entendent jamais sans courir aussi-tôt vers le lieu de l'assemblée, dans la vûe d'interrompre ces [criminels] amusemens. L'Auteur regrette de n'avoir jamais pû surprendre un coupable, pour en faire un exemple. Il ajoute que les Jaggas employent ces tambours, non-seulement à leurs fêtes, mais aux sacrifices humains qu'ils font à l'honneur de leurs Ancêtres, & surtout, dit-il, lorsqu'ils invoquent le Diable (x).

Autres sortes de Tambours.

Tambour de débauche.

- (p) Carli, pag. 564.
- (q) *Angl.* Le petit Peuple, se sert aussi de Chalumeaux, de petites sonnettes, & d'autres Instrumens &c. R. d. E.
- (r) *Angl.* Ils gardeut assez bien la cadence.
- cc. R. d. E.
- (s) Plgafetta. pag. 183.
- (t) Merolla, pag. 645.
- (v) Carli, pag. 563 & suiv.
- (x) Merolla, pag. 632.

§. I I.

Arts & Costumes des Moficongos.

ON remarque peu de différence entre les édifices de Congo & ceux de toute la Côte Occidentale d'Afrique. Les Moficongos élevent aussi plusieurs huttes au milieu d'un enclos. Elles sont [de terre ou de bois,] couvertes de paille, divisées en plusieurs chambres commodes, mais sans rez-de-chauffée & sans aucun étage. La plupart sont tendues de fort belles nattes, & garnies de plusieurs autres ornemens (a). C'est [la seule force de l'usage,]

Edifices dit Pays.

(a) Dapper dit que leurs meubles consistent en épées & en boucliers, pag. 535. VI. Part.

ROYAUME
DE CONGO.

ou quelque goût de commodité, qui borne les Nègres de Congo à cette manière de bâtir; car loin de manquer de pierres, il y a peu de Régions dans l'Univers ou les montagnes en fournissent autant & de tant d'espèces différentes. Ils ont d'ailleurs du (b) bois pour la charpente, & des bêtes de charge pour le transport des matériaux. Mais ils manquent, à la vérité, de maçons, de charpentiers, de couvreurs & d'autres ouvriers. Les murs des Eglises & les autres bâtimens de la même fabrique ont été construits par des maçons Portugais.

Hayes &
murs.

POUR former leurs enclos, ils plantent des branches d'Ophégue, fort près l'une de l'autre. Ces arbrisseaux deviennent si forts, en croissant, qu'ils composent moins une haie qu'un véritable mur, qui, étant couvert de nattes, forme une très-belle cour, où les Nègres se promènent à l'abri du Soleil (c).

D'où les Ha-
bitans tirent
leur subsistan-
ce.

CEUX qui font leur demeure dans les Villes, tirent leur subsistance du commerce. Ceux qui habitent la Campagne vivent de l'agriculture & de l'entretien des bestiaux. Ceux qui sont établis sur les bords de la Zaire [& des autres Rivières,] subsistent de la pêche. D'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de Tombe; d'autres à fabriquer les étoffes du Pays. Il y a peu de Mofcongos qui ne soient experts dans quelque métier (d); mais ils ont tous une extrême aversion pour le travail pénible.

Fabrique de
diverses étof-
fes.

LES Habitans des limites Orientales du Royaume & des Pays voisins, sont d'une habileté singulière pour la fabrique de plusieurs fortes d'étoffes, telles que les velours, les tissus, les fatins, les damas & les taffetas. Leurs fils sont composés de feuilles de divers (e) arbres, qu'ils empêchent de s'élever, en les coupant chaque année, & les arrosant avec beaucoup de soin, pour leur faire pousser, au printemps, des feuilles plus tendres. Ces fils [qu'ils tirent de ces feuilles après les avoir nettoiyées & préparées à leur manière,] sont très-fins & très-unis. Les plus longs servent à composer les grandes pièces [dont ils font plusieurs fortes différentes. Les unes sont veloutées des deux côtés, les autres, appellées Damas, sont figurées. Leurs Brocards, ou Brocati comme il y a dans l'Original, l'emportent de beaucoup sur ceux d'Italie. Personne ne peut porter de cette sorte d'étoffe, que le Roi seul, & ceux à qui il veut bien en donner la permission. C'est des étoffes de cette espèce qu'ils font leurs plus grandes pièces, qui ont quatre ou cinq emfans de long, & trois ou quatre de large.] On les nomme Inkorimbas, du pays de leur fabrique, qui est aux environs de la Rivière de Vumba. Les velours, qui sont à peu-près de la même grandeur, se nomment (f) Enkabas; les damas, Infulas; les (g) fatins, Marikas; les Zendadis, Tongas; & les Armoifins (h), Engombas. Les plus légères de ces étoffes, qui sont de la fabrique d'Anzikki, sont encore en plus grandes pièces. [Elles ont six emfans de long, & cinq de large.] Elles sont d'ailleurs très-commodes pour l'usage [à cause de leur légèreté] & ce pendant [assez épaisses & assez serrées pour garantir de la pluie. Les Portugais ont commencé à les employer pour faire des tentes, & s'en trouvent bien contre la pluie & le vent (i).

LES

(b) Angl. des Tilleuls. R. d. E.

(c) Pigafetta, pag. 115. & suiv.

(d) Ogilby, pag. 534.

(e) Angl. de Palmiers. R. d. E.

(f) Angl. Enzakbas. R. d. E.

(g) Angl. Rafs. R. d. E.

(h) Angl. Ormesini. R. d. E.

(i) Pigafetta, pag. 39. & suiv.

LES
Yvoire
Congo,
trois Pr
à vivre
plus est
de Quil
le Roy
bos. M
sombos
qu'on y
reste, c
tugais d
des toile
Surato
bos de I
peu de
tugais.
marchés
rante, c
tugais r
vers du
ou leurs
la (m).
nouvelle
avec qu
à tout c
coquille
regarde
précieu
amasser

LE
propre
ges que
teuils,
vert du
des por
qui son
nombre
vancen
vières,

(k) A
tité de
Mais ce
tombe,
(l)
(m)

Les richesses des Moscongos consistent principalement en Esclaves, en Yvoire & en Simbos, qui sont de petites coquilles qui tiennent lieu de monnoie. Congo, Songo & Ban'ba vendent peu d'Esclaves; & ceux qu'on tire de ces trois Provinces ne passent pas pour les meilleurs; parce qu'étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils succombent bien-tot aux travaux pénibles. Les plus estimés viennent d'Amboille, de Jingos, des Pays de Jaggas, de Kasenda, de Quilax, de Lembo & de divers autres Pays au-dessus de Massingano, dans le Royaume d'Angola. Les Européens font aussi quelque commerce en Simbos. Mais les principales marchandises du Comté de Sogno sont les étoffes de sombos, l'huile de Palmier & les noix de kola. (k) Les dents d'Eléphants, qu'on y apportoit autrefois en grand nombre, y sont devenues plus rares. Au reste, c'est la Ville de S. Salvador qui est comme le centre du commerce Portugais dans ces Contrées. Les Habitans achètent d'eux des étoffes de Cypres, des toiles peintes, nommées Capes de verdure, des Cans bleus, des Birams de Surate (l), des chaudrons de cuivre, des draps d'Angleterre, de grands Simbos de Loanda, des Bessiers, des colliers, des anneaux & d'autres merceries de peu de valeur. Les poids & les mesures ne sont en usage ici qu'entre les Portugais. Congo est aussi sans monnoie d'Or, d'argent & de cuivre. Tous les marchés s'y font en Simbos, petites coquilles qui passent pour monnoie courante, & qui n'ont aucun prix dans les autres Régions de l'Afrique. Les Portugais mêmes sont réduits à s'en servir dans les voyages qu'ils font au travers du Royaume, lorsqu'ils portent ou qu'ils envoient par leurs Pomberos ou leurs Esclaves des marchandises à Pembo & dans d'autres Cantons d'Angola (m). Outre l'usage ordinaire des Simbos, les Nègres de Congo ont une nouvelle raison de les rechercher ardemment, depuis qu'ils sont en commerce avec quelques Peuples voisins qui adorent la Mer & qui étendent leur respect à tout ce qui sort de son sein. La passion de ces Africains intérieurs pour les coquilles marines, va jusqu'à les leur faire nommer *Enfans de Dieu*. Ils [les regardent comme un Trésor,] sont très-précieux, & ne s'estiment heureux ou riches qu'à proportion qu'ils en peuvent amasser (n). Dix (o) mille cinq cens Simbos font la valeur d'une pistole (p).

Le Royaume de Congo ne produisant point de Chevaux & n'étant pas propre à les nourrir, les Habitans n'ont pas d'autre commodité pour les voyages que d'être couchés dans leurs hamacks, ou assis dans une espèce de fauteuils, au-dessus desquels on s'oitient des parasols, qui les mettent à couvert du Soleil. Ils sont portés sur les épaules de leurs propres Esclaves, ou par des porteurs de louage, qui se trouvent prêts à se relever sur la route. Ceux qui sont obligés de faire beaucoup de diligence, prennent avec eux un grand nombre d'Esclaves, qui (q) se relevant au moindre signe de lassitude, n'avancent pas moins que le meilleur cheval au trot (r). Pour traverser les Rivières, ou pêcher sur les Côtes, ils font usage de leurs Canots. Les plus grands font

ROYAUME DE CONGO.

En quoi consistent les richesses de Congo.

Centre du Commerce Portugais dans le Royaume de Congo.

Simbos, & leur usage.

Voitures du Pays.

Canots d'une étrange grandeur.

(k) *Angl.* On y apportoit autrefois, quantité de dents d'Eléphants, & fort grandes. Mais ce commerce est à présent entièrement tombé, R. d. E.

(l) *Angl.* ou *Surates*. R. d. E.

(m) Ogilby, pag. 535. & suiv.

(n) Voyage d'Angelo, pag. 362.

(o) *Angl.* trois R. d. E.

(p) Voyage de Carli, pag. 573.

(q) *Angl.* qui accoutumés à cette fatigue & se relevant tour à tour. R. d. E.

(r) Pigafetta, pag. 73. & 87.

ROYAUME
DE CONGO.Mariages de
Congo.Aversion
des Nègres
pour le maria-
ge Chrétien.Formalités
des mariages
du Pays.

sont composés d'un tronc [de *Likonde* ou] d'*Alikonda*, arbre d'une prodigieuse grosseur (s). [On lit avec étonnement, dans la Relation de Pigafetta,] qu'un Canot peut contenir quelquefois jusqu'à deux cens hommes. (t) Les rameurs sont debout, comme dans les autres Régions de l'Afrique, & manient fort habilement une espèce de pelle qui leur sert de rame. Lorsqu'ils sont obligés de combattre sur l'eau, ils abandonnent la rame pour manier leurs arcs & leurs flèches (v).

QUOIQUE le Christianisme ait fait beaucoup de progrès dans le Royaume de Congo, & que les mariages y soient célébrés avec les cérémonies de l'Eglise Romaine, il a toujours été fort difficile de faire perdre aux Habitans le goût du concubinage. Malgré les plaintes & les reproches des Missionnaires, ils prennent autant de maîtresses qu'ils en peuvent entretenir. [Lorsqu'une fille du Royaume de Congo a dessein de se marier, elle se retire dans une Maison obscure, & se peint en rouge, avec de l'huile, & du *Takoel*, ou *Takulla*, sorte de bois qui croît autour de Mayumba. Elle n'en sort qu'au bout de trois mois, & prend alors pour son Mari celui de ses amants qui a été le premier, le plus constant & le plus empressé à lui faire sa cour.] L'ancien usage des Nègres de Sogno étoit de vivre quelque-tems avec leurs femmes, avant que de s'engager dans le mariage, pour apprendre à se connoître mutuellement par cette épreuve (x). La méthode (y) Chrétienne leur paroît contraire au bien de la Société, parce qu'elle ne permet point qu'on s'assure auparavant de la fécondité d'une femme, ni des autres qualités convenables à l'état conjugal. Aussi les Missionnaires n'ont-ils pas peu de peine à leur faire abandonner la pratique de leurs Ancêtres, qui consiste dans un traité fort simple. Les parens d'un jeune-homme envoient à ceux d'une jeune fille pour laquelle il prend de l'inclination, un présent, qui passe pour douaire, & leur font proposer leur alliance. Ce présent est accompagné d'un grand flacon de vin de Palmier, qui porte dans le Pays le nom de *Chetto* à *Melaffo* (z). Le vin doit être bû par les parens de la fille [& par toute la Compagnie] avant que le présent soit accepté; condition si nécessaire, que la conduite du père & de la mère passeroit autrement pour un outrage. En suite le père fait sa réponse. S'il retient le présent, il n'a pas besoin d'autre explication pour marquer son consentement. Le jeune-homme & tous ses amis se rendent aussi-tôt à sa maison, reçoivent sa fille de ses propres mains [& la conduisent chez son Epoux.] Mais si quelques semaines d'épreuve & d'observation font connoître au mari qu'il s'est trompé dans son choix, il renvoie sa femme & se fait restituer son présent. Si les sujets de mécontentement

(s) On en a déjà vu la description.

(t) *Angl.* leurs rames ne reposent point sur l'un des côtés du Canot, mais ils les tiennent librement à la main. Elles leur servent aussi à diriger le Canot. R. d. E.

(v) Relation de Pigafetta, pag. 28.

(x) Les Auteurs Anglois de ce Recueil assurent que cet usage régnoit autrefois en Angleterre, & qu'il subsiste encore dans quelques endroits d'Irlande & d'Ecosse.

(y) Le Traducteur a fait quelques changemens à cet article qui se trouve d'ailleurs plu-

cé plus bas dans l'Original. Voici ce qu'il porte; Ces Nègres n'approuvent point la manière de se marier des Chrétiens. Avant que de prendre une Femme, ils veulent auparavant s'assurer de sa fécondité, de son application au travail, & de son obéissance. Ces qualités, & sur-tout la première, leur paroissent si essentielles, que lorsqu'un mari s'aperçoit que la sienne ne les a pas, il la renvoie sur le champ à ses parens, & reprend les présents qu'il leur avoit fait. R. d. T.

(z) Ou *Chetto*.

mécon-
de que
vec plu
velle é

Ob
de la r
fille. C
qu'un n
garde c
qu'au t
plus ric
bre de f

Il ar
content
prix à q
à cette i
cas si sca
au coup
marché p
qui s'eff
tations.

produit a
un nouve
la loi, ils
ple, écl
fouetta sa
revêtu (h

Les f
tous les
mes, car
retirer av
pour les r
mère don
lui donne
Mon P
après

(a) *Angl.*
soient les d
voyer la fer

(b) *Angl.*
crime que la

(c) *Angl.*
due, pour
tems de son

(d) *Angl.*
une femme,
sont approch

(e) *Angl.*
les Mission

mécontentement viennent de lui, il perd son droit à la restitution (a). Mais de quelque côté qu'ils puissent venir, la jeune femme n'en n'est pas regardée avec plus de mépris, & ne trouve pas moins l'occasion de subir bien-tôt une nouvelle épreuve.

OBSERVEZ, avec l'Auteur, que le père de la fille ne doit jamais se plaindre de la médiocrité du présent, s'il ne veut pas être accusé d'avoir vendu sa fille. Cependant (b), pour éviter jusqu'aux plaintes secrètes, la loi régle ce qu'un mari doit donner, suivant son rang & sa fortune. Le père de la fille regarde ces présens nuptiaux (c) comme une partie de ses richesses, du moins jusqu'au terme de l'épreuve, où le fort d'une femme est fixé sans retour. Ainsi les plus riches sont ordinairement ceux qui se trouvent pères d'un plus grand nombre de filles.

IL arrive quelquefois, entre les Nègres du commun, qu'un mari (d) mécontent de sa femme, mais peu disposé à perdre ses présens, la cède au même prix à quelque jeune-homme de sa famille. [Les loix du Pays n'opposent rien à cette infâme pratique; mais le zèle des Missionnaires y supplée.] (e) Dans un cas si scandaleux ils employent tout leur crédit pour faire donner la bastonnade au coupable. Un Nègre de quelque distinction ayant fait un jour cet odieux marché pour la femme de son cousin, fut amené devant les Missionnaires (f), qui s'efforcèrent d'abord de lui inspirer d'autres sentimens par leurs exhortations. Ils passèrent ensuite aux menaces; mais apprenant qu'elles n'avoient produit aucun effet, & qu'au-lieu de quitter sa femme, le coupable avoit fait un nouveau présent à son père, pour persuader au Public qu'il avoit rempli la loi, ils (g) s'emportèrent si vivement contre son crime, qu'une partie du Peuple, échauffé par leurs discours, se saisit du mari & de la femme, les fouetta sans pitié, & priva le mari d'un emploi fort lucratif dont il étoit revêtu (h).

LES femmes ont droit aussi de mettre leurs maris à l'essai, & l'on reconnoît tous les jours qu'elles sont plus inconstantes & plus opiniâtres que les hommes, car on les voit profiter plus souvent de la liberté qu'elles ont de se retirer avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir. Merolla (i) raconte qu'ayant été appelé pour confesser une mère dont la fille étoit dans l'état d'épreuve, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution, si elle n'obligeoit sa fille de se marier. Elle répondit: „ Mon Père, je ne donnerai point à ma fille un juste sujet de me maudire „ après ma mort, en la forçant de prendre un mari pour lequel elle n'ait pas „ d'inclination

ROYAUME
DE CONGO.Présens
nuptiaux.Abus, &
manière de
les corriger.Les femmes
prennent
leurs maris à
l'essai.

(a) *Angl.* Mais de quelque nature que soient les défauts qui engagent un mari à renvoyer la femme. R. d. E.

(b) *Angl.* C'est pour prévenir un pareil crime que la Loi &c. R. d. E.

(c) *Angl.* comme une chose qui lui est due, pour avoir entretenu sa fille, jusqu'au tems de son Mariage. R. d. E.

(d) *Angl.* que lorsqu'un homme qui a pris une femme, sans l'avoir épousée légitimement, sent approcher sa fin, R. d. E.

(e) *Angl.* Pour prévenir cette pratique, les Missionnaires ont ordonné, que quiconque

recevrait une femme en pareil cas, seroit condamné à la bastonnade. R. d. E.

(f) *Angl.* devant l'Auteur. R. d. E.

(g) *Angl.* Il fit saisir les deux coupables, & après leur avoir fait un court sermon, pour leur représenter l'atrocité de leur crime, sans avoir pu vaincre leur opiniâreté, il les abandonna à la discrétion du peuple qui &c. R. d. E.

(h) Voyage de Merolla, pag. 624. & suiv.

(i) *Angl.* l'Auteur en vit plusieurs Exemples pendant sa Mission, & entr'autres le suivant &c. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.

„ d'inclination. Vous craignez donc moins, repliqua le Missionnaire, les „ malédictions de Dieu que celles de votre fille? Cette menace fit tant d'impression sur la jeune femme, que s'étant mise à pleurer, elle appella immédiatement son mari, pour lui promettre de consentir à la célébration [le premier jour de fête.] Dès le lendemain ils allèrent ensemble à la pêche, & le sort ayant répondu à leurs espérances, ils reçurent la bénédiction nuptiale. Merolla ne fit plus difficulté de confesser la mère, qui mourut peu de jours après. Mais il en vit plusieurs obstinées à mourir sans confession (k), plutôt que d'employer leur autorité pour forcer leurs filles au mariage. Il ajoute qu'après (l) les cérémonies de l'Eglise, on les voit vivre ordinairement dans une parfaite union; [qu'il est rare que les femmes violent la fidélité conjugale, que pendant tout le tems, que les Européens ont commercé dans ce Pays, on n'y a pas vu un seul bâtard] que les femmes ont une aversion particulière pour les Héretiques (m), qu'il s'en trouve plusieurs qui s'assemblent le premier jour de Carême, & qui s'engagent à la continence jusqu'au jour de Pâques; enfin, qu'elles apportent plus de fidélité que les hommes à l'observation du jeûne.

Sagesse des
femmes Chré-
tiennes.Galanterie
des Nègres.Punition de
l'Adultère.Loix de l'é-
conomie do-
mestique.

UNE femme qui laisse prendre sa pipe par un homme & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle & s'engage à lui accorder ses faveurs. [L'Auteur nous parle, à cette occasion, d'une Nègresse qui ne voulut jamais permettre à un Capitaine Hollandois, de se servir de sa pipe. Quoique ce refus put n'avoir d'autre cause que la sagesse de cette femme, cependant le Capucin ne l'attribue pas moins à son aversion pour les Hollandois, en qualité d'Hérétiques, qu'à sa chasteté (n).] Dans le cas de l'Adultère, la loi condamne l'Amant à donner la valeur d'un Esclave au mari, & la femme à demander pardon de son crime; sans quoi le mari obtiendrait facilement la permission du divorce. [Malgré l'attachement que toute la Nation conserve pour l'ancien usage de l'épreuve,] ceux qui sont surpris dans un commercé trop libre avant le mariage, payent en monnoie du Pays, une amende qui revient à neuf de nos écus.

L'ÉCONOMIE domestique a ses loix, qui sont uniformes dans toute la Nation. Le mari est obligé de se pourvoir d'une maison; de vêtir sa femme & ses enfans suivant sa condition; d'émonder les arbres, de défricher les champs & de fournir sa maison de vin de Palmier (o). Le devoir des femmes est de faire les provisions qui regardent la nourriture [pour son mari & pour ses enfans,] [& de prendre tous les soins du Marché.] Aussi-tôt que la saison des pluies est arrivée, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi; pendant que les maris se reposent tranquillement dans leurs hutes. A leur retour, elles préparent le dîner. S'il manque quelque chose pour la subsistance de la famille, elles doivent l'acheter sur le champ de leur propre bourse, ou se le procurer (p) par des échanges. Le mari est assis seul à table, tandis que sa femme & ses enfans sont debout pour le servir. Après son dîner, ils mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout [quoiqu'ils pourroient s'as-

(k) Voyage de Merolla, pag. 644.

(l) *Angl.* qu'après s'être mariés avec les Cérémonies de l'Eglise Romaine. R. d. E.
(m) L'Auteur en allegue un ridicule exemple, dans l'aventure d'un Capitaine Hollan-

dois, qu'il rapporte un peu plus bas.

(n) Merolla, ubi sup. pag. 644.

(o) Le même *ibid.*(p) *Angl.* en donnant quelques pièces d'étoffe, en échange. R. d. E.

O
soir s'il
par la fo
leur per
obair [&
Poète Cl
Femmes
pour être
DAPP
De trois
ses concu
toutes au
celui qui
C'EST
Lunaires
se trouver
conduire à
sêxe pour
ou trois m
aucun hom
se frotter
négligerie
le, quoiqu
perflition.
jugé de la
leur gross
elles ignore
nommé M
régulier, q
un ouvrage
DANS l
composées
térieuses q
os & des d
assurent] d
(t), y joit
(v) précau
proie des b
rens, qui v
qu'un de leu
prendre plu
tenoient pas
que ces Agn
cher la trom
LORSQU

(q) Voyage
(r) Dans O
(s) Merolla
(t) *Ibidem.*

ROYAUME
DE CONGO.

soir s'ils le vouloient, mais ils croient que c'est leur devoir de ne pas le faire,] par la force d'une ancienne notion, [qu'on leur inculque avec soin, &] qui leur persuade que les femmes sont faites pour servir les hommes & pour leur obéir [& que c'est uniquement pour cela qu'elles reçoivent leurs dots. Le Poëte Claudien étoit d'un sentiment bien opposé, puisqu'il soutient que les Femmes ont été faites pour la conservation du Genre humain, & non pas pour être les Esclaves des hommes] (q).

DAPPER rapporte un usage qui prévaloit de son tems dans toute la Nation. De trois frères, si l'un venoit à mourir, les deux autres partageoient entr'eux ses concubines; & s'il en mouroit encore un des deux, elles appartenoient toutes au troisième. Après la mort du dernier, elles tomboient en partage à celui qui devenoit le maître de la maison.

Partage des
concubines
entre les frè-
res.

C'EST un usage qui subsiste toujours pour les filles, lorsque leurs infirmités Lunaires commencent pour la première fois, de s'arrêter dans le lieu où elles se trouvent, & d'attendre qu'il arrive quelqu'un de leur famille pour les reconduire à la maison paternelle. On leur donne alors deux Esclaves de leur sexe pour les servir, dans un logement séparé, où elles doivent passer deux ou trois mois & s'affujettir à certaines formalités; telles que de ne parler à aucun homme, de se laver un certain nombre de fois pendant le jour, & de se frotter d'un onguent composé d'eau & de poudre de *Takolla*. Celles qui négligeroient cette pratique se croiroient menacées d'une stérilité perpétuelle, quoique l'expérience leur ait fait souvent connoître la vanité de cette Superstition. [C'est-là ce qu'ils appellent la *Cassette de l'Eau ou du Feu*.] Un préjugé de la même nature oblige les femmes de se lier, au commencement de leur grossesse, depuis les reins jusqu'aux genoux, d'un cercle d'écorce, [dont elles ignorent d'ailleurs la vertu.] On lève cette écorce sur le tronc d'un arbre nommé *Mirrone*. Elle ressemble à du drap grossier. Son tissu naturel est si régulier, qu'on le prendroit moins pour une production de la terre que pour un ouvrage de l'art (r).

Usage des
filles.

DANS la première jeunesse des Nègres, on les lie aussi de certaines cordes composées par les Sorciers, ou les Prêtres du Pays, avec quelques paroles mystérieuses qui accompagnent cette cérémonie. On suspend autour d'eux des os & des dents de divers animaux, comme un préservatif infailible [à ce qu'ils assurent] contre toutes sortes de maladies. Quelques mères, suivant Merolla (s), y joignent des *Agnus Dei*, des médailles & des reliques; mais toutes ces précautions n'empêchant pas qu'un grand nombre d'enfans ne soient la proie des bêtes farouches. Carli raconte qu'il étoit exposé aux plaintes des parens, qui venoient lui apprendre qu'un Tigre ou un Loup avoit dévoré quelqu'un de leurs enfans pendant la nuit; comme s'il eût été obligé, dit-il, d'en prendre plus de soin qu'eux, qui les négligent autant que s'ils ne leur appartenoient pas (x). [Il est plus vraisemblable que ce Capucin leur ayant promis que ces *Agnus Dei*, les garantiroient de tout danger, ils venoient lui reprocher la tromperie qu'il leur avoit faite.]

Usage des
femmes grossi-
ères.

Préservatifs
contre les ma-
ladies des en-
fans.

LORSQUE les Missionnaires trouvent ces cordes magiques sur les enfans qu'on présente :

Cordes ma-
giques.

(q) Voyage de Merolla, pag. 625. & 624.

(v) *Angl.* tous ces sortilèges aussi insensés :

(r) Dans Ogilby, pag. 534.

les uns que les autres: R. d. E.

(s) Merolla, *ubi sup.* pag. 625. & suiv.

(x) Voyage de Carli, pag. 570.

(t) *Ibidem.*

ROYAUME
DE CONGO.

présente au baptême, ils obligent les mères de se mettre à genou, & leur font donner le fouet jusqu'à ce qu'elles ayent reconnu leur erreur. Une femme que Carli avoit condamnée à ce châtement, s'écria sous les verges: „ Pardon, „ mon Père, pour l'amour de Dieu. J'ai ôté trois de ces cordes en venant à „ l'Eglise, & c'est par oubli que j'ai laissé la quatrième. Cette simplicité, dit le Missionnaire aussi simple, fit rire les spectateurs & sauva quelques coups à la mère.

Cérémonie
immodeste.

LORSQU'ON sévre un enfant, les parens le couchent à terre, & lui font je ne sçai quoi, dont la modestie de l'Auteur ne lui a pas permis de nous apprendre le nom. Le père le prend ensuite entre ses bras, & le tient quelque tems suspendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux. Elle se nomme en langue du Pays, le *Lever des Enfans*; & sur le témoignage de Carli, qui ne la fait pas mieux connoître, on peut la regarder, comme la plus impudente & la plus superstitieuse pratique dont on puisse se former l'idée. L'usage du Peuple est de laisser les enfans nus sur la terre, pour les endurcir & les rendre plus agiles. Aussi-tôt qu'ils sont capables de marcher seuls, on leur attache une sonnette au cou, dans la seule vûe de les retrouver facilement lorsqu'ils s'écartent.

Education
des Enfans.

LES Nègres [qui n'ont point embrassé le Christianisme, ou qui ne sont pas fermes dans la foi,] présentent leurs enfans aux Sorciers [ou aux Prêtres] dès le moment de leur naissance, pour apprendre à quelle fortune ils sont destinés. Le faux prophète prend l'enfant entre ses bras, le tourne, l'examine, observe successivement [les muscles &] toutes les [autres] parties de son corps, & communique ses lumières aux parens. On soumet les malades aux mêmes observations, pour approfondir la cause de leurs maladies. Si le Prophète se trompe, [dans ses conjectures, ou que le malade vienne à mourir] les prétextes ne lui manquent jamais pour s'excuser (y).

Impositions
religieuses des
Sorciers.

L'ASCENDANT des Sorciers sur les Nègres va jusqu'à leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, & de tels fruits ou de tels légumes, avec d'autres prescriptions ridicules (z) & ce joug religieux porte le nom de *Kejilla* (a). Rien n'approche de la soumission des jeunes Nègres pour les Ordonnances de leurs Prêtres. Ils passeroient plutôt (b) deux jours à jeun que de toucher aux alimens qui leur sont défendus; & si leurs parens ont négligé de les assujettir au *Kejilla* dans leur enfance, à peine sont-ils maîtres d'eux-mêmes qu'ils se hâtent de la demander au Prêtre ou au Sorcier, persuadés qu'une prompte mort seroit le châtement du moindre délai volontaire. Merolla raconte qu'un jeune Nègre étant en voyage, s'arrêta le soir chez un ami, qui lui offrit à (c) souper un canard sauvage, parce qu'il le croyoit meilleur que les canards domestiques. Le jeune étranger demanda de bonne foi si c'étoit un canard privé. On lui répondit que c'en étoit un. Il en mangea de bon appétit, [comme un voyageur affamé.] Quatre ans après, les deux amis s'étant rencontrés,

Exemple du
scrupule reli-
gieux des Nè-
gres.

(y) Voyage de Carli, *ubi sup.*
(z) Pourquoi ces défenses sont-elles plus ridicules que celles du même genre, que fait l'Eglise Romaine, de manger de la viande, des œufs, du beurre, du lait &c. dans de cer-

taines jours, & dans de certaines circonstances?
(a) *Chegilla*, dans l'Original Italien. Ou
à vû le même usage à Loango.
(b) *Angl.* plusieurs. R. d. E.
(c) *Angl.* le lendemain, à déjeuner. R. d. E.

celui
canar
fendi
tant
quatre
bler le
qu'à le
Av
noms
noms
rivière
de leur
ni Song
mes de
Hau Bapt
LE
d'autres
les eaux
toutes s
roient d
pour un
viande &
vignent
fait ses p
& d'hum
Habitans
pieds, av
Leur ren
servent p
coupent
La saigne
aussi dans
que les
cile à gu
deux sor
kongo. I
clave, o
ON se
réduites
les Nègre
blessures
d'un Nègre
guéri en

(d) Mer
(e) Ang
(f) Ang
R. d. E.

VI. Pa

celui qui avoit trompé l'autre, lui demanda s'il vouloit manger avec lui d'un canard sauvage. Le jeune homme, qui n'étoit point encore marié, s'en défendit, parce que c'étoit son Kejilla. Quel serupule! lui dit son ami [en éclatant de rire;] & pourquoi refuser aujourd'hui ce que vous acceptâtes il y a quatre ans à ma table? Cette déclaration [fut un coup de foudre,] qui fit trembler le jeune Nègre de tous ses membres, & qui lui troubla l'imagination jusqu'à lui causer la mort dans l'espace de vingt-quatre heures (d).

AVANT l'arrivée des Portugais, les Habitans de Congo n'avoient pas de noms fixes pour la distinction des familles. Les gens du commun portoient des noms d'herbes, de plantes, de pierres, d'oiseaux, d'animaux [de terre, de rivieres,] ou de quelques créatures [vivantes.] Les Seigneurs prenoient le titre de leur Terre. [C'est ainsi par exemple que le Seigneur de *Songo*, s'appelloit *Mani Songo*, c'est-à-dire Seigneur de *Songo*.] Mais à présent les hommes & les femmes de toutes sortes de rangs, sans en excepter le Roi & les Princes, reçoivent au Baptême un nom [de famille avec celui de la Religion.]

LE Royaume de Congo n'a point de Médecins ni d'Apoticaire, ni même d'autres remèdes que les Simples, l'écorce des arbres, les racines, [les noyaux] les eaux & l'huile, qu'on fait prendre aux malades presqu'indifféremment pour toutes sortes de maladies. A la vérité, des remèdes plus recherchés ne seroient d'aucune utilité dans un climat (e) que l'Auteur représente assez sain, & pour une Nation sobre, qui se charge rarement l'estomac d'un excès de viande & de liqueurs. [Ce régime la garantit de la plupart des maux qui proviennent de l'indigestion.] La fièvre, qui est ici la maladie la plus commune, fait ses plus dangereux ravages en hiver. On l'attribue au mélange de chaleur & d'humidité qui est causé par les pluies continuelles. La méthode ordinaire des Habitans est de frotter deux ou trois fois tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un onguent composé d'huile [de Palmier] & de poudre de sandal. Leur remède pour le mal de tête est une légère saignée aux tempes. Ils se servent pour cette opération d'une petite coquille aiguisée [avec laquelle ils coupent la peau;] & mettant une petite corne sur la plaie, ils succent le sang. La saignée se fait de même aux autres membres. Cette méthode est en usage aussi dans [quelques Pays du Levant, tel que] l'Egypte. La petite vérole, que les Habitans nomment *Kitangas*, n'est ici ni si dangereuse, ni si difficile à guérir qu'en Europe. Il employent l'onction de sandal, dont ils distinguent deux sortes; l'une rouge, qu'ils appellent *Tavila*; l'autre grise, nommé *Kbikongo*. La dernière est si estimée, qu'on ne fait pas difficulté de donner un Esclave, ou sa valeur, pour s'en procurer une pièce.

On se purge dans le Royaume de Congo avec certaines écorces d'arbres réduites en poudre, dont la force est extraordinaire, mais qui n'empêchent pas les Nègres de se (f) livrer à leurs occupations dès le même jour. Pour les blessures, ils employent des Simples, ou le suc qu'ils en expriment. Lopez parle d'un Nègre qui avoit eu le bras (g) percé de sept coups de flèches, & qui fut guéri en peu de tems par cette voie (h).

LORSQU'UNE

(d) Merolla, pag. 626.

(e) *Angl.* tempéré. R. d. E.

(f) *Angl.* de sortir après les avoir prises. suiv.

R. d. E.

(g) *Angl.* le Corps. R. d. E.

(h) Relation de Pigafetta, pag. 183. &

ROYAUME DE CONGO.

Noms des Habitans de Congo.

Médecins & remèdes.

Leur manière de saigner.

Remède pour la petite vérole.

Purgations.

S

leur font
ne femme
Pardon,
venant à
PLICITÉ, dit
coups à la

lui font je
de nous ap-
tient quel-
doit le ren-
des Enfant;
, on peut la
que dont on
ans nuds sur
u'ils sont ca-
dans la seule

qui ne font-
[ou aux Pré-
le fortune il-
s, le tourne,
[autres] par-
On soumet les
leurs maladies.
malade vienne à

interdire l'usage
légumes, avec
le nom de Keji-
et les Ordonnan-
que de toucher
de des assujet-
mêmes qu'ils se
prompte mort
te qu'un jeune
offrit à (c) sou-
canards domes-
un canard pri-
appétit, [com-
tant rencontrés,
celui

aines circonstances?
original Italien. On
ango.
d. E.
, à déjeuner. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.Soupçons
à l'occasion
des Morts.

LORSQU'UNE personne de l'un ou de l'autre sexe a payé le dernier tribut de la nature, on blâme le mari, si c'est une femme, ou la femme si c'est elle qui survit à son mari (1), parce que l'opinion généralement établie ne permet jamais de croire qu'on puisse mourir d'une mort naturelle. On suppose toujours que le poison, ou quelque autre violence, a prévenu l'invitation des amis de l'autre monde, qui ne se pressent point, disent les Nègres, d'appeler à eux les vivans. Ainsi, les amis & les parens du mort enlèvent tout ce qui lui appartenait, & tourmentent pendant huit jours le survivant par leurs reproches & leurs plaintes. Ils le forcent de se faire razer la peau; ils le condamnent à d'autres privations, en lui représentant que s'il est coupable, ce n'est pas une vengeance trop rigoureuse pour la mort de leur ami. Aussi-tôt que les huit jours sont expirés, [ils exigent des témoignages d'innocence], ils forcent la personne suspecte de se purger par les (k) épreuves ordinaires. Si les soupçons paroissent injustes, elle obtient la liberté de vivre dans sa demeure habituelle. Si les apparences sont clairement contre elle, il n'y a point de Puissance ni de faveur qui puisse la sauver du Bannissement (1).

Cérémonies
des funé-
raires.

DANS les Royaumes de Kakongo & d'Angoy, l'usage ne permet pas d'ensevelir un parent si toute la famille ne se trouve assemblée. L'éloignement des lieux n'est pas même un sujet d'exception. [Le *Tambi* ou] les funérailles commencent par le sacrifice de quelques poules, du sang desquelles on arrose les dehors & le dedans de la maison. Ensuite on jette les carcasses par-dessus le toit, pour empêcher que l'ame du mort ne fasse le *Zumbi*, c'est-à-dire, qu'elle ne revienne troubler les Habitans par des apparitions; car on est persuadé que (m) celui qui verroit l'ame d'un mort tomberoit mort lui-même sur le champ. Cette persuasion est si fortement gravée dans l'esprit des (n) Nègres, que l'imagination seule a souvent produit tous les effets de la réalité. Ils assurent aussi que le premier mort appelle le second, sur-tout lorsqu'ils ont eu quelque démêlé pendant leur vie.

Cérémonies
extravagan-
tes.

APRÈS la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations sur le cadavre; & si la douleur ne fournit pas des larmes, on a soin de se mettre dans le nez du *Siliquastre* ou du poivre Indien, qui les fait couler en abondance. Lorsqu'on a pleuré & crié quelque tems, on passe tout-d'un-coup de la tristesse à la joie, en faisant bonne chère aux frais des plus proches parens du mort, qui demeure pendant ce tems-là sans sépulture. On cesse de boire & de manger, mais c'est pour suivre le son des tambours, qui invite toute l'assemblée à danser. Le bal commence. [On permet à tout le monde indifféremment d'y entrer.] Aussi-tôt qu'il est fini, on se retire dans des lieux indiqués, où tous les spectateurs des deux sexes sont renfermés ensemble dans l'obscurité, avec la liberté de se mêler sans distinction. Comme le signal de cette infâme cérémonie

Cérémonies
infâmes.

(1) *Angl.* l'Opinion généralement établie ne permet pas de croire que personne puisse mourir sans être appelé. Pour comprendre ce que cela veut dire, il faut sçavoir que ces Peuples s'imaginent que personne ne meurt, ni par le poison, ni d'aucune autre mort violente ou naturelle, à moins qu'il ne soit appelé par ses amis de l'autre monde. R. d. E.
(k) *Angl.* par de nouvelles épreuves, &

en plaidant. R. d. E.

(l) *Ogilby*, *ubi sup.* pag. 535.

(m) *Angl.* celui auquel le défunt appartenoit. R. d. E.

(n) *Angl.* de ces Peuples grossiers & ignorans, que l'imagination seule fait souvent mourir les Nègres subitement; comme les Missionnaires en ont vu plusieurs exemples. R. d. E.

rémonie
se rendre
& plus
font des
ge, si c'
qui dema
mot tand

Pour
que] à l
marche
que mur
à l'abattr
dans le
fin qu'il
voit renf
ta, dès
effet, il
des incor
tue un [M
Missionn
qui ne pe
vouer fro
Un Capu
mes, apr
proche am
mais oblig
dres inhu
malgré to
assez form
nir (o).

Les c
tes. On
Sur les u
tems. S
ou quel
les branc
des Prêtr
pièce d'
infinité d
natte de

(o) Voy
(p) An

réunion se donne au son des tambours, l'ardeur du Peuple est incroyable pour se rendre à l'assemblée. Il est presque impossible aux mères d'arrêter leurs filles, & plus encore aux Maîtres de retenir leurs Esclaves. Les murs & les chaînes sont des obstacles trop foibles. Mais, ce qui doit paroître encore plus étrange, si c'est le Maître d'une maison qui est mort, sa femme se livre à tous ceux qui demandent ses faveurs, à la seule condition de ne pas prononcer un seul mot tandis qu'on est seul avec elle.

POUR conduire le corps d'un Noble [ou de quelque personne de marque] à la Sépulture, on couvre le chemin de feuilles & de branches. La marche doit se faire en droite ligne; & s'il se trouve par conséquent quelque mur, ou même quelque maison sur le passage, on ne balance point à l'abattre. L'usage ordinaire est d'enterrer quelques personnes vivantes dans le même tombeau, avec une provision de vivres & de liqueurs, afin qu'il ne manque rien au mort. Un Missionnaire ayant appris qu'on avoit renfermé deux Nègres vivans dans le tombeau d'un Seigneur, se hâta, dès la nuit suivante, de les délivrer de cette infernale demeure. En effet, il les rendit au jour, mais déjà morts, [soit de leur saisissement, ou des incommodités de leur situation.] Quelquefois, à la mort d'un ami, on tue un [ou deux] de ses Esclaves, pour le servir dans l'autre monde. Si les Missionnaires sont retentir leurs plaintes, car il se trouve des Chrétiens mêmes qui ne peuvent renoncer à ces barbares usages, on en est quitte pour désavouer froidement le fait, quoiqu'il soit vérifié avec la dernière évidence. Un Capucin apprenant qu'on alloit sacrifier une de ces malheureuses victimes, après la mort de son Maître, courut chez la veuve & lui fit un reproche amer de sa cruauté. Elle se plaignit d'abord d'être accusée injustement; mais obligée enfin de se rendre à la force des preuves, elle révoqua ses ordres inhumains. L'Auteur cite d'autres exemples qui arrivèrent de son tems, malgré toute la vigilance de son zèle, & sans avoir jamais pu convaincre assez formellement les coupables pour se mettre en droit de les faire punir (o).

LES cimetières des Payens sont ordinairement dans des campagnes ouvertes. On place quelque chose sur les tombeaux, suivant la qualité du mort. Sur les uns, c'est un grand amas de terre, qu'on rend capable de résister au tems. Sur les autres, on voit la (p) corne de quelque bête extraordinaire, ou quelque vaisseau de terre. D'autres sont à couvert sous un arbre, dont les branches offrent quantité d'entrelassemens superstitieux, qui sont l'ouvrage des Prêtres. Au-lieu d'un cercueil de bois, on enveloppe le corps dans une pièce d'étoffe de coton, soigneusement cousue, & revêtue au dehors d'une infinité de bagatelles [superstitieuses.] Les pauvres sont renfermés dans une natte de paille [à la mode du Pays, & enterrés de cette manière.] (q).

ROYAUME
DE CONGO.

Nègres enterrés vifs.

Zèle inutile des Missionnaires.

Cimetières & leurs ornemens.

(o) Voyage de Merolla, pag. 674. & suiv. R. d. E.

(p) Angl. une Corne longue & droite. (q) Merolla, *ibid.*



535.
désunt appari-

grossiers & igno-
rait souvent mou-
comme les Missio-
naires. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.

C H A P I T R E IV.

Gouvernement du Royaume de Congo.

*Autorité du Roi, Etat, Revenu, Couronnement & Funérailles des Rois.*Empire ab-
solu du Roi.

IL ne manque rien à l'autorité du Roi de Congo, puisqu'elle est également absolue sur la vie & les biens de ses Sujets. Ils n'approchent de lui qu'avec des marques extraordinaires de respect & de soumission. Quiconque fortiroit des bornes du respect & de l'obéissance, seroit puni par un Esclavage perpétuel (a).

Ses titres.

ON a déjà fait observer que l'étendue présente du Royaume de Congo n'approche point de celle qu'il avoit anciennement. Lopez mettoit dans les titres du Roi, Congo, Abundos, Matama, Quizama, Angola, Kakongo, les sept Royaumes de Congere-Amolara & des Pangelungos, la Seigneurie de la Rivière de Zaire, des Anziques, d'Anziko & de Loango (b). Dapper omettant quelques-uns de ces titres, réduit la formule aux Royaumes de Congo, d'Angola, Makomba, Okanga, Kumba, Lulla, Zouza; à la Seigneurie des Duchés de Batta; de Sunda, de Bamba, d'Amboille & des Territoires dépendans; à celle des Comtés de Sogno, d'Angoy, de Kakongo & de la Monarchie d'Abondor, & à celle de la grande & merveilleuse Rivière de Zaire (c). [On a peine à concevoir quelle peut avoir été la cause d'une si grande différence dans un espace si court.]

Conseil de
Congo.

LE Conseil de Congo est composé de dix ou douze personnes, qui sont dans la plus haute faveur auprès du Roi, & sur lesquelles il se repose des affaires d'Etat, de l'administration de la paix & de la guerre, & de la publication de ses ordres (d).

Maison du
Roi.

SA Cour est fort nombreuse. Elle est composée d'une partie de sa Noblesse, qui fait sa résidence au Palais; ou dans les lieux voisins, & d'une multitude de Domestiques ou d'Officiers de sa Maison. Il a pour garde un corps d'Anzikos & de plusieurs autres Nations. Son habillement est très-riche. C'est ordinairement quelqu'étoffe d'Or ou d'Argent, avec un manteau de velours. Il se couvre la tête d'un bonnet blanc, comme tous les Fidalgos (e), [ou Nobles] qu'il honore de ses bonnes grâces. C'est une marque si certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement il la fait ôter à ceux qui lui déplaisent. En un mot, le bonnet blanc est un caractère de Noblesse & de Chevalerie à Congo, comme (f) la Toison d'Or & le S. Esprit en Europe (g).

Audience
en 1642. ac-
cordée aux
Hollandais.

LE Roi donne deux audiences publiques dans le cours de chaque semaine; mais la liberté de lui parler n'est accordée qu'aux Seigneurs. En 1642, lorsqu'

(a) Ogilby, *ubi sup.* pag. 538.

(b) Pigafetta, pag. 58.

(c) Ogilby, *ubi sup.*(d) *Ibidem.*

(e) Terme Portugais adopté par les Né-

gres.

(f) *Angl.* L'Ecolle, ou la Jarretière, en Europe. R. d. E.(g) Ogilby, *ubi sup.* pag. 539.(b) Pigafetta
(c) *Angl.* de
blables à des Co

que les A
de Congo
surent int
galerie lon
dans leurs
Chapelle
de bougie
chauffes d
nes d'Or t
nat d'une
gauche.
d'Or, [en
sur la tête
cier, place
choir. A
arc & un s
un fauteuil
Dom Alvar
d'un grand
ché d'Or,
paroissoit à
re (b).

LORSQU
Noblesse,
Cour, & de
dent le Roi,
tent en mar
mouvemens
Pigafetta pr
ment, dont
Habitans du
vent de sort
de tous les S
singulière co
SUIVANT
clésiastiques
pagner de m
ajoute que c'
encore, ne p
[Il porte alo
belli de très-
mêlées du pla
APRÈS la
réformée, su

que les Ambassadeurs Hollandois de Loanda furent reçus à l'Audience du Roi de Congo, immédiatement après avoir enlevé cette Place aux Portugais, ils furent introduits au Palais pendant la nuit. On les fit d'abord passer dans une galerie longue de deux cens pas, entre deux haies de Nègres, qui portoient dans leurs mains des flambeaux de cire. Le Roi étoit assis dans une petite Chapelle, tendue de nattes, au milieu de laquelle pendoit un lustre chargé de bougies. Il étoit vêtu d'un just-au-corps de drap d'Or, avec des hautes chausses de la même matière. Autour du cou, il avoit pour cravate trois chaînes d'Or très-massives. On voyoit briller au ponce de sa main droite un grenat d'une grosseur extraordinaire, & deux grandes émeraudes à sa main gauche. Sur la manche gauche de son just-au-corps étoit attachée une croix d'Or, [en forme de reliquaire,] dans une belle pièce de cristal poli. Il portoit sur la tête un bonnet blanc, & des bottines aux jambes. A sa droite, un Officier, placé debout à peu de distance, agitoit doucement l'air avec un mouchoir. A sa gauche, un autre Officier, dans la même posture, portoit un arc & un sceptre d'étain, couverts d'une belle étoffe à raies. Son Trône étoit un fauteuil de velours rouge, sur les bords duquel on lisoit en lettres brodées : *Dom Alvaro, Roi de Congo*. Le plancher, devant son Trône, étoit couvert d'un grand tapis de Turquie; & sur sa tête pendoit un dais de satin blanc broché d'Or, & bordé d'une large frange. Enfin, à quelques pas sur sa droite, paroissoit à genoux *Dom Bernardo de Menzoz*, son Interprète & son Secrétaire (h).

LORSQUE ce Prince sort du Palais, il est accompagné non-seulement de sa Noblesse, mais encore de tous ceux qui sont leur demeure ordinaire à la Cour, & de ceux que le hazard y amène dans cette occasion. Les uns précèdent le Roi, d'autres le suivent; & tous marchent, ou plutôt dansent & sautent en marchant, au son des tambours & (i) des trompettes d'ivoire. Leurs mouvemens & leurs attitudes grotesques ne cessent qu'en rentrant au Palais (k). *Pigafetta* prétend que dans ces occasions les Gardes sonnent d'un grand Instrument, dont le bruit se fait entendre à cinq ou six milles, pour avertir tous les Habitans du Canton que le Monarque est en marche. Il ne lui arrive pas souvent de sortir; mais, [suivant le même Auteur,] il se fait accompagner alors de tous les Seigneurs de sa Cour, & sur-tout des Portugais, qu'il honore d'une singulière confiance (l).

SUIVANT *Dapper*, lorsqu'il se rend à l'Eglise, tous les Portugais, soit Ecclésiastiques, ou Séculiers, sont obligés de grossir son cortège, & de l'accompagner de même à son retour jusqu'à la porte du Palais. Mais cet Auteur ajoute que c'est la seule occasion où ce devoir leur soit imposé. Le Roi, dit-il encore, ne paroît jamais en public sans être revêtu de ses plus belles robes. [Il porte alors un grand manteau, ou habit long de velours ou de fin drap embelli de très-riches ornemens.] Ses doigts sont ornés de chaînes d'Or, entremêlées du plus beau corail; & sur la tête il porte un bonnet fort riche (m).

APRÈS la conversion du premier Roi Chrétien, la Cour de Congo fut comme réformée, sur le modèle de la Cour de Portugal. Depuis ce tems-là, lorsque

Cortège du
Roi lorsqu'il
sort du Palais.

Son cortège
à l'Eglise.

Sa table.

(h) *Pigafetta*, pag. 180.

(i) *Angl.* de longues flûtes d'ivoire semblables à des Cornets. R. d. E.

(k) *Ogilby*, pag. 538.

(l) *Pigafetta*, *ubi sup.*

(m) Dans *Ogilby*, *ubi sup.*

ROYAUME
DE CONGO.

le Roi mange en public, on place sa table sur une estrade de trois degrés, couverte d'un beau tapis de l'Inde & de plusieurs coussins. Suivant le récit de Dapper, son fauteuil est de velours cramoisi, verd ou rouge, orné de sculpture & de cloux d'Or. Il mange toujours seul; mais les Princes de son sang sont debout & couverts devant lui. Sa vaisselle est d'Or & d'Argent. Il a près de lui un Noble qui goûte de chaque mêt (*n*). Dapper ajoûte qu'il est servi par plus de cent personnes, qui ont leur logement au Palais, & qui sont vêtus d'une sorte de mante de Baye noire.

Pêtes qu'il
donne à sa
Noblesse.

MAIS sa grandeur & la pompe de la Majesté Royale ne paroissent jamais avec plus d'éclat que dans les fetes qu'il donne aux Nobles ou à ceux dont il a reçu quelqu'important service. Vers midi, il fait compter le nombre des Nobles qui se trouvent alors dans l'enceinte du Palais, & leur envoie leur mêt à chacun. Pour les uns, ce sont des fèves bouillies; pour d'autres (*o*) du poisson, ou du millet au sel & à l'huile de Palmier. Il fait porter, aux Grands du premier Ordre, leur dîner dans un plat de bois, avec un petit flacon de vin de Palmier. Mais ceux d'un rang inférieur sont appellés six ou sept à la fois, & reçoivent les alimens que le Roi leur destine. Après l'heure du repas, ils se rassemblent tous pour se présenter au Monarque; & s'agenouillant en battant des mains, ils baissent la tête, avec de grands témoignages de reconnaissance & de soumission. Ensuite la plupart se retirent, à l'exception des favoris, qui passent le reste du jour à boire & à fumer avec lui, jusqu'à ce qu'ils tombent assoupis par l'excès du tabac & du vin (*p*).

La propriété
des biens
appartient à la
Couronne.

DANS le Royaume de Congo, la propriété des biens & des terres appartient au Roi seul. Il en dispose avec une autorité absolue, comme de toutes les Dignités & des Emplois. Ainsi personne n'ayant rien à léguer par héritage, l'intérêt fait naître peu de querelles. Les enfans mêmes du Roi sont assujettis à cette loi [fondamentale de l'Etat.] Au (*q*) moindre sujet de mécontentement, il les prive de leurs Gouvernemens & de leurs titres. Cette disgrâce étoit arrivée au Roi qui régnoit du tems de Lopez. Avant qu'il fût parvenu à la Couronne, sa bonté naturelle l'ayant rendu trop indulgent pour les Peuples de sa Province, il avoit négligé de lever le tribut dont il étoit comptable au Roi son père. C'en fut assez pour lui faire ôter son Gouvernement [& ses revenus,] & le faire réduire à la qualité de *Tombokado*, c'est-à-dire, d'homme privé & disgracié.

Revenus du
Roi de Congo.

LES revenus du Roi consistent spécialement dans les tributs annuels que lui payent les Ducs de *Baamba*, de *Batta*, de *Sundo*, de *Nambanganga*, de *Bumbi*, de *Moffuca* (*r*), d'*Oanda*, de *Quinghenga*, & d'autres Seigneurs, ses Vassaux, qui prennent le titre de Comtes, tels que ceux de *Pembo*, de *Pango*, & de plusieurs autres lieux. La cérémonie du payement se fait le jour de S. Jacques, & le Roi prend cette occasion pour les honorer de quelques présens. Quelques Auteurs ont prétendu que tous les revenus du Roi de Congo rassemblés, ne montent point à plus de cent-vingt livres (*s*) de France,

(*) Pigafetta, *ubi sup.*
(o) *Angl.* de la viande. R. d. E.
(p) Ogilby, *ubi sup.*
(q) *Angl.* Il arrive delà, que si quelqu'un manque à payer son tribut annuel, le Roi le

prive de son Gouvernement pour le donner à un autre. R. d. E.
(r) *Angl.* Mussula. R. d. E.
(s) *Angl.* Ecus. R. d. E.

(*) Pigafetta,
(v) Ogilby, p

sans y com
son tribut;
chèvres, &
noix [de k
[MAIS
ple,] lorsqu
fait quelq
mens. En
peut être ab
présent pou
fûse de le r
partir deux
[grosse] Im
vent (v).

L'EMPIR
fance fort r
mées innom
racontent, q
cens mille ho
vers. Cepen
naires Portug
de campagne
dans les prem
nombreuse, e
Portugais qui
Royales & to

LA Discip
cilité naturel
dent du bon s
tage sur eux a
gions, est d'u
présence, con
passent insens
tant par degre
beaucoup de
mière décharg
l'envie de nu
ment dangere
aucun point d
ennemis; d'au
voient le pren
relevent & c
leurs arcs. S
persuadés qu'e
fort près, ils

sans y comprendre à la vérité les petits présens que chaque Seigneur joint à son tribut; mais les plus considérables ne consistent que dans une couple de chèvres, & la plupart sont des fruits, tels que des plantains, [du vin,] des noix [de kola,] & de l'huile de Palmier (†).

[MARS le Roi ne manque pas de moyens pour grossir ses trésors. Par exemple,] lorsqu'il sort en bonnet blanc avec les Seigneurs de son cortège, il se fait quelquefois apporter un chapeau dans sa marche & s'en sert quelques momens. Ensuite redemandant son bonnet, il le met si négligemment, qu'il peut être abbattu par le moindre vent. S'il tombe en effet, les Fidalgos s'empres sent pour le ramasser. Mais le Roi, comme offensé de cette disgrâce, refuse de le recevoir & retourne au Palais fort mécontent. Le lendemain il fait partir deux ou trois cens soldats, avec ordre de lever sur les Peuples une [grosse] Imposition, & tout le Royaume est ainsi forcé d'expier la faute du vent (v).

L'EMPIRE absolu que le Roi de Congo exerce sur ses Sujets rend sa puissance fort redoutable à ses voisins. Au moindre signe il peut lever des Armées innombrables & les mettre en campagne. Carli & d'autres Voyageurs racontent, qu'un Roi de Congo marcha contre les Portugais à la tête de neuf cens mille hommes. On auroit crû qu'il se proposoit la Conquête de l'Univers. Cependant il n'avoit à combattre que trois ou quatre cens mousquetaires Portugais, qui n'avoient pour armes, avec leurs fusils, que deux pièces de campagne. Mais les ayant chargées à cartouche, l'exécution qu'elles firent dans les premiers rangs des Nègres jetta la consternation dans une Armée si nombreuse, & la mort du Monarque acheva de les mettre en déroute. Le Portugais qui avoit coupé la tête à ce Prince, assûra l'Auteur que ses armes Royales & tous les ustenciles dont il faisoit usage étoient d'Or battu (x).

La Discipline Militaire est un art ignoré des Nègres; [ou plutôt leur imbecilité naturelle ne leur a jamais permis de se former à des exercices qui demandent du bon sens & de la réflexion.] C'est ce qui a toujours donné tant d'avantage sur eux aux Européens. La manière de combattre, dans toutes ces Régions, est d'une bizarrerie sans exemple. Deux Armées Nègres, qui sont en présence, commencent par discuter froidement le sujet de leur querelle. Elles passent insensiblement aux reproches & aux injures. Enfin la chaleur augmentant par degrés, on en vient aux coups. Les tambours se font entendre avec beaucoup de confusion. Ceux qui sont armés de fusils les jettent après la première décharge, parce qu'ils sont plus occupés de leur propre frayeur que de l'envie de nuire. [D'ailleurs la méthode qu'ils prennent pour tirer est rarement dangereuse.] Ils appuyent la crosse du fusil contre leur estomac, sans aucun point de mire, & les balles passent en l'air, par-dessus la tête de leurs ennemis; d'autant plus, que des deux côtés l'usage est de s'acroupir lorsqu'ils voient le premier feu de la poudre. [Quand la décharge est faite, ils se relevent & courent en avant.] Ensuite les deux Partis se servent de leurs arcs. S'ils sont à quelque distance, ils lancent leurs flèches en l'air; persuadés qu'elles font plus d'exécution dans leur chute; mais lorsqu'ils sont fort près, ils tirent en droite ligne. Les flèches sont quelquefois empoisonnées;

ROYAUME DE CONGO.

Manière dont il est grossi.

Puissance Militaire du Roi de Congo.

Méthode du Pays pour les combats.

Armes en usage.

(†) Pigafetta, pag. 97. & 180.

(v) Ogbly, pag. 536.

(x) Voyage de Carli, pag. 572.

E S

ois degrés, le récit de é de sculp- de son sang nt. Il a près t'il est servi qui sont vé-

iffient jamais eux dont il a nombre des roye leur mêt atres (o) du r, aux Grands tit flacon de t ou sept à la heure du re- s'agenouillant gnages de re- à l'exception c lui, jusqu'à

terres appar- me de toutes guer par héri- du Roi font e sujet de mé- titres. Cette avant qu'il fût indulgent pour t dont il étoit on Gouverne- okado, c'est-à-d

annuels quelui nga, de Bum- eigneurs, ses mbo, de Pan- e fait le jour r de quelques u Roi de Con-) de France, sans

pour le donner à

E.

ROYAUME
DE CONGO.

nées; & le premier remède qu'ils appliquent à leurs blessures, est leur propre urine. Ils ramassent les flèches qu'ils découvrent autour d'eux, pour les employer contre ceux qui les ont tirés. Leurs autres armes sont des couteaux & des haches, qu'ils achètent des Européens. Les prisonniers deviennent les Esclaves du Vainqueur; & ceux qui échappent à l'Esclavage se tuent quelquefois de leurs propres mains, par un emportement de fureur (y). Dans les parties du Royaume de Congo qui manquent de Prêtres, il arrive souvent, que sur le moindre démêlé, des Chrétiens s'arment les uns contre les autres, & font leurs Esclaves de ceux qui professent la même Foi (z).

Succession à
la Couronne.

LA Succession au Trône n'a point d'ordre établi. Du moins n'en a-t-elle point qui ne puisse être renversé par la volonté des Grands, sans aucun égard pour le droit d'aînesse ou pour la légitimité de la naissance. Ils choisissent entre les fils du Roi celui pour lequel ils ont conçu le plus de respect ou qu'ils croient le plus capable de les gouverner. Quelquefois ils rejettent les enfans, pour donner la Couronne aux frères ou aux neveux.

Cérémonies
du Couronnement.

(a) LES cérémonies du Couronnement paroissent avoir été changées depuis l'établissement de la Religion (b). Toute la Noblesse du Royaume, & les Portugais qui s'y trouvent établis, s'assemblent devant le Palais, dans une grande Place environnée d'un mur de pierre, [haut d'environ cinq verges,] & bâtie anciennement pour cet usage. On place au centre un fauteuil de velours sur un fort beau tapis, & un coussin, sur lequel on dépose la Couronne, qui est de fil d'Or & d'Argent, avec trois brasselets d'Or de la grosseur du doigt, & une bourse de velours qui contient la Bulle du Pape & les Lettres de confirmation. (c) Le Prince qui est destiné au Trône se trouve dans l'Assemblée. Aussitôt que tous les préparatifs sont finis, un des Nobles prend l'office de Hérault, pour faire à haute voix la proclamation suivante: „ Vous, „ qui devez être Roi, ne soyez ni voleur, ni avaro, ni vindicatif; soyez l'a- „ mi des pauvres. Faites des aumônes pour la rançon des Prisonniers & des „ Esclaves; assistez les malheureux; soyez charitable pour l'Eglise; efforcez- „ vous d'entretenir la paix & la tranquillité dans ce Royaume, & conservez „ avec une fidélité inviolable le Traité d'alliance avec votre frère le Roi de „ Portugal.

Injonctions
faites au Roi.

APRÈS ce discours, on écoute en silence quelques airs de musique. Ensuite deux Fidalgos se lèvent pour chercher le Prince, comme s'il étoit confondu dans la foule. L'ayant bien-tôt trouvé, ils l'amènent, l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche. Ils le placent sur le fauteuil Royal, lui mettent la Couronne sur la tête, les brasselets d'Or aux poignets, & sur le dos un manteau noir, qui sert depuis long-tems à cette cérémonie. Alors on lui présente un Livre d'Evangile, soutenu par un Prêtre en surplis. Il y porte la main, & jure d'observer tout ce que le Hérault a prononcé. Toute l'Assemblée jette aussitôt un peu de sable & de terre vers lui, non-seulement comme un témoignage de la joie publique, mais encore pour l'avertir que sa qualité de Roi n'empêchera point qu'il ne soit réduit quelque jour en poudre. Il se

Serment
qu'il fait de les
observer.

(y) Voyage de Merolla, pag. 645. & suiv.

(z) Merolla, *ibid.*(a) *Angl.* Le Couronnement de leurs Rois, se fait de la manière suivante. R. d. E.

(b) Ogilby, pag. 540.

(c) *Angl.* quelques heures après le Prince se rend dans cette assemblée. Il y est appelé par les Nobles qui ont le plus contribué à son éléction. R. d. E.se rend
fidé à laIL se
lais. C
citer de
gres lui-
les sienn
connoiss
Congo.LE ne
blique, p
en recev
cœur qu[On lui
fidélité.]Roi, cor
promesses
sion. Cett
quante an
peu de ph
à leur RoON tro
des affaire

rolla parle

Gritbo, q

LES RO

femme, q

les reproch

de concub

mée Binte

Esclave po

à-dire, qu

MANI

d'honneur

de cet int

fusent rie

pas beauc

amant affe

Cependant

lorsqu'elle

AUTRE

filles, pou

ce funeste

entr'elles

tuoiert l'un

(d) Ogilby
VI. Par

se rend ensuite au Palais, accompagné des douze principaux Nobles qui ont présidé à la fête.

IL se passe huit jours, pendant lesquels il ne met pas le pied hors du Palais. Cet intervalle est accordé à la Noblesse & aux Portugais, pour le féliciter de son élévation & lui souhaiter un heureux règne. Les Seigneurs Nègres lui rendent hommage à deux genoux, en frappant des mains & baissant les épaules. Les Portugais & le Clergé ne fléchissent qu'un genou & le reconnoissent dans leur Langue pour souverain Maître de tous les Etats de Congo.

LE neuvième jour, on voit paroître le nouveau Monarque dans la Place publique, pour haranguer son Peuple, & confirmer les engagements qu'il a pris en recevant la Couronne. Il assure tous ses Sujets qu'il n'aura rien de plus à cœur que le bien de ses Royaumes & le progrès de la Religion Romaine.

⊕ [On lui répond par des acclamations, suivies du serment d'obéissance & de fidélité.] Mais quoique les Habitans de Congo s'engagent à respecter leur Roi, comme tous les autres Peuples Chrétiens, ils oublient si facilement leurs promesses, qu'ils se soulèvent contre lui & le tuent même à la moindre occasion. Cette inconstance leur en a fait souvent changer depuis quarante ou cinquante ans. S'il arrive quelque chose qui les choque, s'il tombe trop ou trop peu de pluie, enfin si le Ciel & la Nature ne les favorise point à leur gré, c'est à leur Roi qu'ils en font porter la peine.

ON trouve peu de Rois nommés dans les derniers Auteurs qui ont traité des affaires de Congo. Carli nomme *Dom Alvaro*, qui régnoit en 1666. Merolla parle de *Dom Jean-Simon Tamba*, & de [son Successeur] *Dom Sebastien Gritho*, qui occupoit le Trône en 1688.

⊕ LES Rois de Congo, [faisant profession du Christianisme,] n'ont qu'une seule femme, qui porte le titre de *Mani Mombada* [c'est-à-dire Reine] (d). Mais les reproches du Clergé ne les empêchent point d'entretenir un grand nombre de concubines. Le revenu de la Reine consiste dans une taxe annuelle, nommée *Bintelto*, qui oblige chaque maison du Royaume à payer la valeur d'un Esclave pour chaque aune d'une certaine longueur qu'on donne à son lit; c'est-à-dire, que si son lit a trois aunes de long, la taxe est de trois Esclaves.

MANI Mombada est logée dans un appartement séparé, où ses Dames d'honneur la servent alternativement. Celles qui se trouvent libres profitent de cet intervalle pour aller se réjouir hors du Palais pendant la nuit, & ne refusent rien à leurs inclinations déréglées. La Reine même ne se contraint pas beaucoup plus, lorsqu'elle trouve l'occasion de se satisfaire, ou quelque amant assez hardi pour escalader les murs & se glisser dans son appartement. Cependant elle doit apporter beaucoup de précautions pour tromper le Roi, lorsqu'elle veut ménager sa propre vie & celle de son amant (e).

⊕ AUTREFOIS l'usage étoit d'enterrer avec les Rois de Congo douze jeunes filles, pour le servir dans l'autre monde. Elles attachoient tant d'honneur à ce funeste emploi, qu'elles sautoient gaiement dans le tombeau; & disputant entr'elles la première place auprès du corps, qu'on plaçoit assis, elles se tuoient l'une l'autre [sans avoir pû s'accorder.] Leurs parens & leurs amis les ornoient

ROYAUME DE CONGO.

Hommage qu'on lui présente.

Serment du Peuple;

Mal gardé.

Noms de quelques Rois.

Femmes du Roi de Congo. Titre de la Reine.

Funérailles des Rois du Pays.

(d) Ogilby, *ubi sup.* pag. 541.

(e) *Ibid.* pag. 537. & suiv.

ROYAUME
DE CONGO.

ornoient des plus riches parures & jettoient après elles toutes sortes de commodités pour leur usage [dans le pays étranger où ils croyoient qu'elles alloient.] Le deuil pour la mort du Roi se célèbre pendant huit jours, non par des pleurs, mais par des excès de boire & de manger. Cette fête bizarre, qui se nomme *Malala*, est renouvelée tous les ans, & s'observe aussi pour les Nobles, en proportionnant sa durée à leur rang ou à leurs richesses, sans que le Christianisme y ait apporté de changement. Mais l'usage d'enterrer des filles vivantes est entièrement abandonné (f).

(f) On a vu que les Chrétiens du Comté de Sogno n'ont pas les mêmes scrupules. R. d. T.

§. II.

*Administration de la Justice & forme des Sermens.*Distinction
entre les Ma-
nis.

Leur faste.

Office des
Manis infé-
rieurs.Juges des
Provinces.

CHACQUE Province de Congo, quoique gouvernée par un des principaux Seigneurs du Royaume, sous le titre de Mani, se divise en plusieurs petits Cantons, qui ont aussi leurs Manis particuliers, mais d'un rang inférieur. Ainsi, le Mani ou le Seigneur de *Vamma*, qui n'est qu'une division de Province, n'est pas du même rang que le Mani Bamba, qui gouverne une Province entière. Dapper nous apprend que ces grands Gouverneurs ont pris les titres de Ducs & de Comtes, à l'imitation des Portugais, [qui ont introduit ces titres,] tandis que les Portugais mêmes ne leur donnent que le titre de *Sovas*. C'est aussi du Portugal qu'ils ont appris à ne plus paroître en public sans des marques éclatantes de grandeur, [pour inspirer plus de respect au Peuple.] Dans leurs audiences, ils sont assis sur de grands fauteuils de velours, avec de riches tapis & quantité de coussins sous leurs pieds (a).

MEROLLA rapporte que l'office des Manis inférieurs, dans le Comté de Sogno, est de recevoir les revenus de la Couronne, & de présider à la culture des Terres Royales, lorsque la saison des pluies est arrivée. Au tems de la moisson, ils se réservent une certaine partie des grains, comme le salaire de leurs soins, ou comme les appointemens de leurs Emplois (b).

LE Roi nomme, dans chaque Province, un Juge, revêtu de son autorité pour la décision de toutes les causes civiles. Comme il n'y a point de loix écrites, ces Juges n'ont pour règle, dans l'exercice de leur Jurisdiction, que leur caprice ou celui de l'usage. Mais leurs sentences ne vont jamais plus loin que l'emprisonnement ou l'amende. Dans les matières importantes, les accusés en appellent au Roi, seul Juge des causes criminelles; il porte sa sentence, mais il est rare qu'elle soit à mort. Les offenses des (c) Nègres contre les Portugais, sont jugées par les loix du Portugal. Ordinairement le Roi se contente de bannir les coupables dans quelque Isle déserte, [jugeant cette peine plus grande que la mort même.] S'ils ont le bonheur d'y vivre onze ou douze ans, il leur accorde un pardon formel, & ne fait pas même difficulté de les employer au service de l'Etat, comme des gens d'expérience, qui ont eue tems de s'endurcir à la fatigue (d).

DANS.

(a) Ogilby, pag. 537. & suiv.
(b) Merolla, pag. 629.

(c) Angl. Moficongo. R. d. E.
(d) Ogilby, ubi sup. pag. 536.

DANS
Moficongo
go qui se
sul de Fra
Roi un Ju
Nègres,
criture, n
& de la fi

LES ch
meurtre &
le second
ves d'un c
per ne cra
quelquefois
suffisante
profit] (g)

MERO
nelle appar
qui sont ré
les raisons
une petite
bre, tel qu
Juge établi
pres pour c
la même ju
roître, la c
Juge, il éc
deux Partic
sion suivant
est favorable
terre, pour
son, en rép
ceux qui l'
ordinaireme
autre côté,
mure (b).

DANS le
Mokisso, en
à-dire, par
ils ont un fe
met au feu
retire brûlant
sur deux per
sans leur tou

(e) Angl. D
(f) Relation

DANS les affaires civiles, un Portugais qui entreprend de poursuivre un Moficongo, doit le citer devant les Juges du Pays; mais si c'est le Moficongo qui se plaint d'un Portugais, il est obligé de porter ses plaintes au Consul de France (e), à moins que, [par une faveur spéciale,] il n'obtienne du Roi un Juge particulier. Mais dans toutes les affaires des Portugais avec les Nègres, [& dans les Traités mêmes de Commerce,] on n'emploie jamais l'écriture, ni les billets d'engagement. Tout dépend de la parole des traitans & de la fidélité des témoins (f).

LES châtimens sont très-rigoureux pour [la Magie, &] l'Idolatrie. Le meurtre & les sortilèges sont punis de mort, sur la conviction par témoins; & le second de ces deux crimes est puni par le feu. Tous les biens & les Esclaves d'un coupable condamné sont confisqués au profit de la Couronne; & [Dapper ne craint pas d'assurer que] le Roi, pour remplir ses coffres, condamne quelquefois fort légèrement à l'exil, [quelques fois même sans aucune preuve suffisante & sur un simple soupçon, pour pouvoir confisquer leurs biens à son profit] (g).

MEROLLA raconte que dans le Comté de Sogno la Justice civile & criminelle appartient également aux Manis, à l'exception d'un petit nombre de cas, qui sont réservés au Comte ou à ses Députés. L'accusateur expose d'abord ses raisons, à genoux, devant le Juge, qui est assis à terre sur un tapis, avec une petite baguette à la main. Le Siège ordinaire est à l'ombre d'un gros arbre, tel qu'on en voit ici dans toutes les Cours des Grands. Quelquefois le Juge établit son Tribunal dans une grande hute de paille, qu'on élève exprès pour cet usage. Il prête une oreille attentive à l'accusateur. Il accorde la même justice à l'accusé. Ensuite il appelle les témoins. S'ils tardent à paraître, la cause est remise à quelqu'autre jour. S'ils répondent à la voix du Juge, il écoute leurs dépositions, il pèse attentivement les témoignages des deux Parties; & sans aucune notion de Jurisprudence, il prononce sa décision suivant les règles de la nature & du bon sens. Celui pour qui la sentence est favorable paye une rétribution, & s'étend de son long, le visage contre terre, pour exprimer sa reconnoissance. Ses amis le reconduisent à sa maison, en répétant le cas & la décision. Il est obligé à son retour de traiter ceux qui l'ont accompagné; & si l'affaire étoit d'importance, la fête dure ordinairement trois ou quatre nuits & le jette dans de grands frais. D'un autre côté, celui qui a perdu sa cause se retire sans ressentiment & sans murmure (h).

DANS les différends ordinaires de la société, ils jurent par le nom de leur Mokisso, en prononçant dans leur langage, *Kissongo wi*, ou *Kalikate wi*, c'est-à-dire, par *Kissongo*, ou par *Kalikate*. Mais dans les procès & les accusations ils ont un serment ou une épreuve solennelle, qu'il appellent *Motainba*. On met au feu une hache, que le Ganga, [Mokisso,] ou le Prêtre de l'Idole, en retire brûlante & qu'il approche de la peau de l'accusé; si l'accusation tombe sur deux personnes, il met la hache entre les jambes de l'une & de l'autre, sans leur toucher. L'ardeur du feu ne laisse-t-elle aucune impression, c'est

ROYAUME
DE CONGO.

Affaires entre les Portugais & les Nègres.

Usages judiciaires de Sogno.

Justice fondée sur la Nature & le bon sens.

Seremens communs des Nègres.

Seremens judiciaires.

(e) *Angl.* De Portugal. R. d. E.

(g) Ogilby, pag. 536.

(f) Relation de Pigafetta, pag. 180. & suiv.

(h) Merolla, *ubi sup.* pag. 629. & suiv.

ROYAUME
DE CONGO.

Khilombo.

Cruauté
d'un Mulâtre.Différentes
espèces de
Khilombos.

une preuve d'innocence. Au contraire une trace de brûlure prouve la réalité du crime (i).

L'ÉPREUVE du Khilombo est à peu près de la même nature. On passe un fer rougi au feu, sur la jambe de l'accusé, & l'état de la peau fait juger du crime ou de l'innocence. L'imposture des Prêtres consiste ici, suivant Merolla, dans quelques préparations de nature excessivement froide, [qui empêchent l'action du feu,] qu'ils tiennent cachées dans leurs mains, & dont ils ont l'adresse de frotter la jambe de l'accusé, s'ils veulent le déclarer innocent. Le même Auteur raconte à cette occasion (k) l'histoire d'un Mulâtre Chrétien, qui, ayant perdu son fils par le malheur que son Esclave avoit eu de lui piquer l'artère dans une saignée, résolut de faire subir à l'Esclave l'épreuve du Khilombo, [sous prétexte qu'il l'avoit fait à dessein.] Il le fit conduire dans une des trois Habitations des Sorciers. On lui fit passer sur la jambe un fer rouge, qui le brûla misérablement. Mais le père, furieux [de n'en pouvoir tirer d'autre confession que celle d'une faute involontaire,] lui fit lier les pieds & les mains, & dans cette situation il lui poussa plusieurs fois une torche ardente au milieu du visage. Cette indigne action fut attestée aux Missionnaires par deux témoins. On leur rapporta même que l'Esclave avoit été presque entièrement brûlé & jeté ensuite dans la Rivière. L'Auteur n'épargna rien pour faire arrêter les Sorciers; mais ils lui échappèrent par la fuite. Il réussit mieux à se saisir du Mulâtre, qui produisit aussi-tôt l'Esclave, lié (l) cruellement & portant encore les traces de son supplice. Le Mulâtre ayant entrepris de se justifier, Merolla prit le parti de l'envoyer à Loanda, sans oublier d'y faire transporter aussi l'Esclave. Il apprit dans la fuite que cette malheureuse victime avoit été renvoyée libre; & que le Maître étoit demeuré en prison, pour n'en fortir qu'après avoir satisfait à la justice.

LES Nègres de Congo ont d'autres espèces de Khilombo, sur lesquelles il déclare qu'il passe légèrement, parce que cette matière est traitée, dit-il, dans toute son étendue par *Montecucolo* (m).

ON administre le Khilombo, en mettant dans la bouche de l'accusé une racine fort tendre de Bananier. Si cette racine s'attache au palais, ou laisse quelques traces d'une substance gluante, c'est une conviction du crime. On fait quelquefois manger à l'accusé le fruit de l'*Emba*, d'où se tire l'huile de Palmier; & le Prêtre en fait l'essai lui-même, pour marquer que l'innocence n'en a rien à redouter. Mais il trouve, ajoute Merolla, le moyen de l'empoisonner aussi-tôt, [s'il faut que l'accusé soit trouvé coupable.] Cependant quelques présens, qu'on lui offre en secret, ont un effet encore plus infailible pour mettre les criminels à couvert.

LE quatrième Khilombo consiste à tirer d'un pot d'eau bouillante, une pierre que le Prêtre y jette mystérieusement, & qu'il tire lui-même sans se brûler. Si la main de l'accusé se ressent de la chaleur de l'eau, il est déclaré coupable. Le cinquième, qui est particulièrement en usage dans les Etats du Roi de Congo, est d'appliquer quelques petites coquilles aux temples de l'accusé.

(i) Pilgrimage de Purchaff, Vol. V. pag. 766.

(k) Merolla, *ubi sup.* pag. 613.

(l) *Angl.* Si cruellement qu'on ne pût le

débarraffer des cordes qui le serroient qu'en les coupant. R. d. E.

(m) Cet Auteur est cité fort souvent dans la Relation de Merolla.

l'accusé.

pas moins

faite d'un

une partie

septième

l'eau qu'on

pas impos

preuve pl

ment, il es

se mêlent

par le nom

laver les p

✚ (aussi fatig

✚ Curieux [c

l'Auteur qu

emploi po

d'absolutio

A l'égar

prend un lo

tre à l'accu

✚ brûle, l'acc

✚ & lorsqu'el

juger ici, s

l'incombusti

bo; & l'on

nation au v

te que n'aya

prit malin s

POUR d

soudre dans

liqueur à la

bustes, qui

manque poi

✚ nouillement

n'explique

vérité.]

LORSQU

(n) On a d

nommé Bolong

(o) Pour le

que les Mission

de Sorciers au

paroisse ici &

que les Nègres

tre les sortilège

Sorciers à Cou

ceux qui ne le

pucins, & ceu

l'accusé. S'y attachent-elles? il est condamné. Le sixième, dont l'usage n'est pas moins fréquent, est d'éteindre dans l'eau une torche allumée, qui est faite d'un certain bitume, distillé des arbres du Pays. On fait boire à l'accusé une partie de cette eau, qui ne lui cause aucun mal s'il n'est pas coupable. Un septième Khilombo consiste de même à faire refroidir un fer rouge, dans de l'eau qu'on fait avaller. [Si l'accusé ne peut l'avaler sans difficulté, (& il n'est pas impossible que le trouble, & la crainte qu'il éprouve ne lui rende cette épreuve plus ou moins difficile.) il est déclaré coupable: Mais s'il l'avale aisément, il est absous.] Cette méthode n'est en usage que parmi les Forgerons, qui se mêlent quelquefois de Sorcellerie, dit l'Auteur, & que les Nègres distinguent par le nom de *Nofesanzum-du*. D'autres font l'épreuve avec de l'eau qui a servi à laver les pieds de leur Maître, & qui porte le nom de *Nfia-mafa*. Merolla, (aussi fatigué que ses Lecteurs de cette ennuyeuse énumération,) renvoie les Curieux [qui voudront se mettre au fait des autres espèces de Khilombo,] à l'Auteur qu'on vient de nommer. Mais il croit devoir ajouter les moyens qu'on emploie pour découvrir le vol & les sortilèges (*n*), avec quelques méthodes d'absolution pour ceux qui ont heureusement subi les épreuves.

A l'égard du vol, un Sorcier (*o*), qui tire de son office le nom de *Nbafi*, prend un long fil, de laine ou de coton, & le tenant par un bout, donne l'autre à l'accusé. Ensuite il touche le milieu du fil avec un fer ardent. Si le fil brûle, l'accusé se voit condamné à payer la valeur [du bien qu'on lui redemande;] & lorsqu'elle surpasse ses forces, il est à réduit à l'Esclavage. [Comme il faut juger ici, suivant cette exposition, que le crime est prouvé au contraire par l'incombustibilité du fil; rien n'est plus favorable aux Voleurs que ce Khilombo; & l'on n'en sera point surpris, si l'on se souvient d'avoir lu que l'inclination au vol est un vice commun à tous les Nègres. Cependant] l'Auteur ajoute que n'ayant point eu l'occasion d'approfondir le fait, il n'ose décider si l'Esprit-malin s'en mêle.

Pour découvrir si quelqu'un est en commerce avec le Diable, on fait dissoudre dans l'eau une certaine racine nommée *Nkassa*; on fait avaller cette liqueur à la personne suspecte; ensuite on la livre à plusieurs hommes robustes, qui l'agitent & la secouent avec si peu de ménagement, qu'elle ne manque point de perdre bien-tôt connoissance. L'Auteur ajoute que cet évènement peut venir aussi du poison qu'on mêle dans la liqueur, [mais il n'explique point quelles inductions on en tire pour l'éclaircissement de la vérité.]

Lorsqu'un accusé sort victorieux de l'épreuve, le Ganga ou le Prêtre lui frotte

(n) On a déjà parlé plus haut du terment nommé Bolongo voyez cy-devant. pag. 164.

(o) Pour lever l'équivoque, il faut répéter que les Missionnaires Capucins donnent le nom de Sorciers aux Prêtres Idolâtres; quoiqu'il paroisse ici & dans quantité d'autres lieux, que les Nègres ont recours à ces Prêtres contre les sortilèges. Il y a donc deux sortes de Sorciers à Congo & dans les Pays voisins; ceux qui ne le sont que dans l'opinion des Capucins, & ceux qui le sont dans celle des Nè-

gres. Cette Note est toute entière de la façon du Traducteur, voici celle de l'Original. Il n'est pas fort étonnant qu'elles soient différentes l'une de l'autre. L'Auteur se sert généralement du mot de Sorcier par haine, & pour animer encore davantage ses Lecteurs contre ces gens-là, qui dans le fonds ne sont pas moins Prêtres que lui, & qui font le même négoce, mais jamais des gens, qui exercent le même métier, ne font en bonne intelligence. R. d. E.

ROYAUME
DE CONGO.Forgerons
qui passent
pour Sorciers.Méthodes
pour décou-
vrir le vol &
le sortilège.Absolution
des accusés.

ROYAUME
DE CONGO.

frotte la langue d'huile de Palmier, & lui donne l'absolution avec quelques paroles misterieuses.

ENFIN l'Auteur rapporte une autre sorte d'épreuve, qui se fait, dit-il, non par la main trompeuse d'un Prêtre, mais par celle de quelqu'homme de qualité. Si deux Nègres s'obstinent à plaider, & si la vérité paroît cachée dans les détours de la chicane, le Juge somme les deux Parties de se présenter à son Tribunal. Il leur applique sur le front une petite coquille de Mer, & leur fait baisser la tête. Celui qui laisse tomber le premier sa coquille est reconnu pour l'imposteur, & l'autre est renvoyé triomphant (p).

(p) Voyage de Merolla pag. 614. & suiv. d'administrer le Khlombo.
Ceel paroît contraire à la cinquième méthode



C H A P I T R E V.

Description du Royaume de Dongo ou d'Angola, & de Benguela.

ROYAUME
D'ANGOIA.

LE véritable nom de cette Contrée est *Dongo*. Les Portugais l'ont nommée *Angola*, du premier Prince qui l'usurpa sur la Couronne de Congo. Elle portoit anciennement le nom d'*Ambanda*, & ses Habitans se nomment encore *Ambandos* (a).

Bornes du
Royaume
d'Angola.

LE Royaume d'Angola est borné au Nord par celui de Congo, dont il est séparé par la Rivière de Danda, que d'autres appellent *Bengo*; à l'Est, par le Royaume de Matamba; au Sud, par *Benguela*; à l'Ouest par l'Océan. Sa situation est entre sept degrés trente minutes & dix degrés quarante minutes de latitude du Sud; & entre trente-deux & quarante-un degrés vingt minutes de longitude Est. On lui donne environ cinq cens dix milles de longueur de l'Ouest à l'Est, sur cent quatre-vingt-dix de largeur du Nord au Sud (b).

PIGAFETTA semble renfermer *Benguela* dans les limites d'Angola, lorsqu'il étend *Angola* au Sud jusqu'au Cap-Négro, & qu'il place la Baye des Vaches au centre de ses Côtes (c). Battel dit aussi que le Royaume d'Angola contient, jusqu'à ce Cap (d), un grand nombre de Seigneuries au long de la Côte.

Remarques
sur la Rivière
de *Quanza*.

LE Pays est arrosé par quantité de Rivières, telles que *Bengo*, *Quanza*, *Lakala* & *Kalukala*. A la description qu'on a déjà lue des deux premières, nous ajouterons que l'embouchure de la *Quanza*, ou *Koanza*, est à quatre milles au Sud de la Rade des Dormeurs, à vingt milles du Cap-Palmarino, & à dix-sept du Cap-Ledo au Nord. Comme on n'a jamais connu d'Européens qui aient remonté jusqu'à sa source, on peut dire qu'elle est ignorée; quoiqu'on ait prétendu, [sur des conjectures incertaines], qu'elle la tiroit du Lac de *Zambra* [de même que le Nil.] Cette Rivière a beaucoup de ressemblance avec celle de *San-Lucar* en Espagne. Sa largeur, à l'entrée, est d'environ une lieue & demie. Sa plus grande profondeur est du côté du Nord. Dans

(a) D'autres écrivent *Abondos* & *Abundos*.(b) Dapper dans *Ogilby*, pag. 551.(c) Relation de *Pigafetta*, pag. 57.(d) Dans *Purchaff*, Vol. V. pag. 766.

quelques

it, dit-il,
omme de
te cachée
se présen-
e de Mer,
ouille est

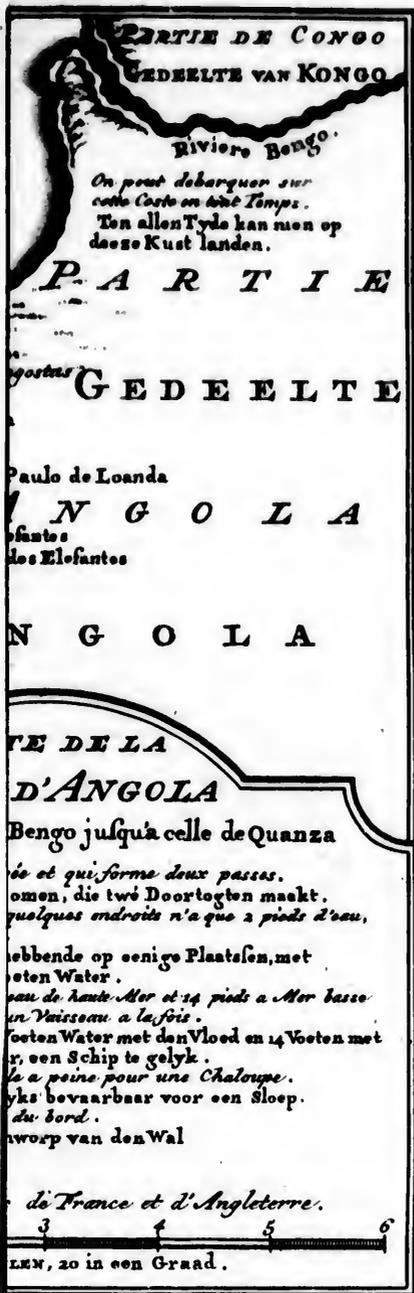
ela.

nt nommée
ngo. Elle
ment encore

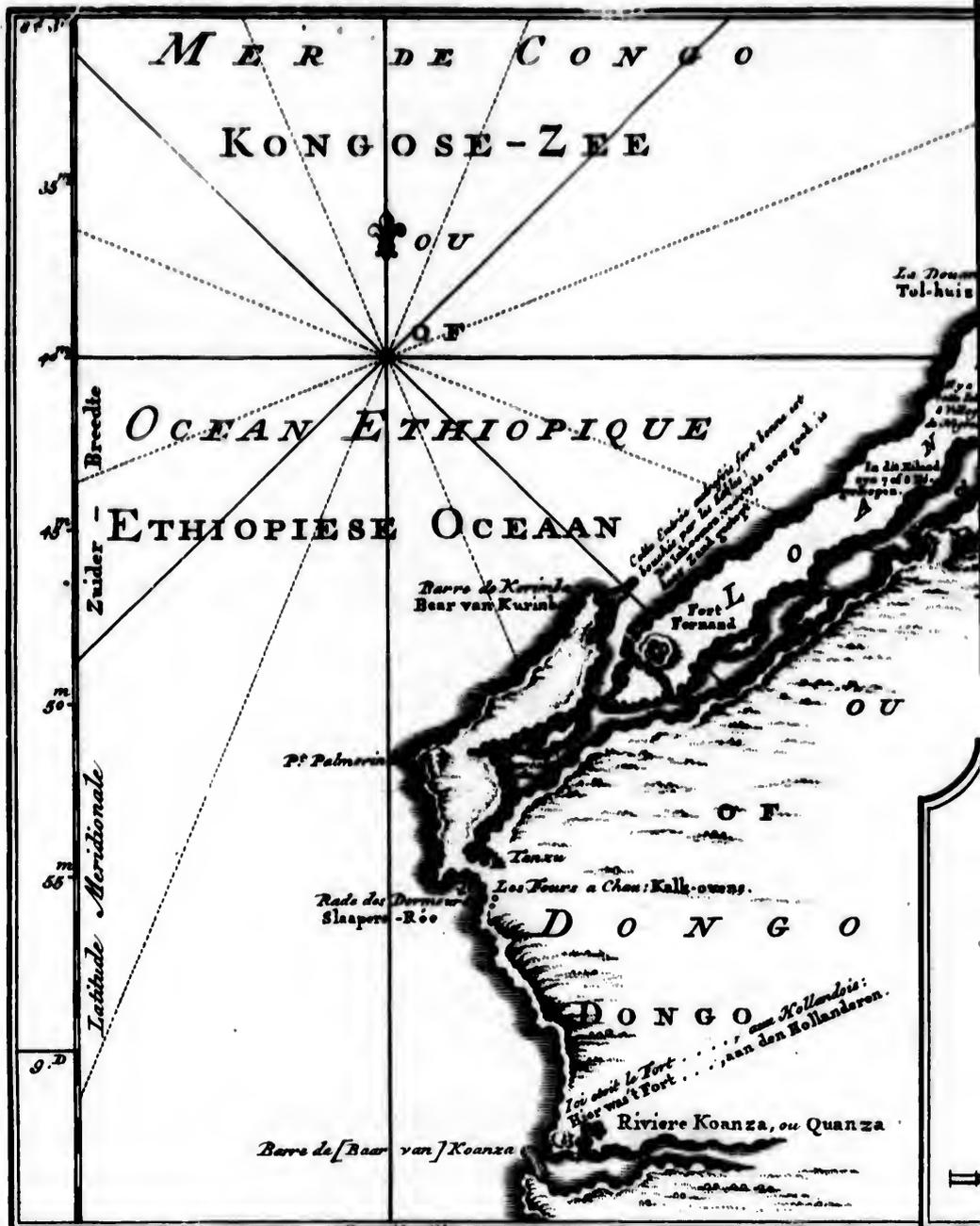
dont il est
l'Est, par
l'Océan. Sa
ante minutes
ngt minutes
longueur de
ud (b).
ola, lorsqu'il
des Vaches
Angola con-
long de la

go, Quanza,
k premières,
est à quatre
lmarino, &
d'Européens
norée; quoi-
iroit du Lac
e ressemblan-
est d'environ
Nord. Dans

pag. 57.
pag. 766.

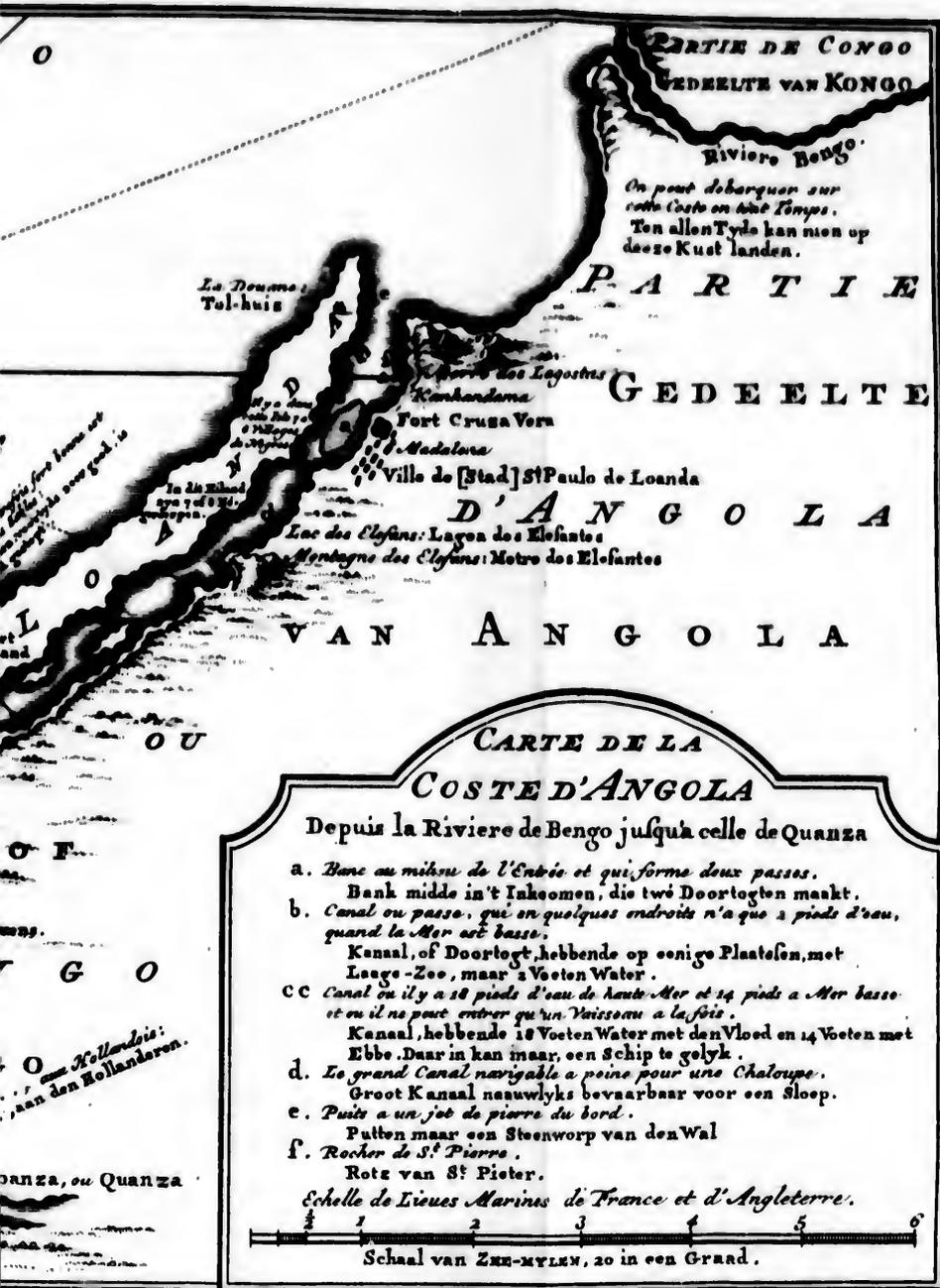


ZA, of QUANZA.



J. V. Schijby del.

KAART van de KUST van ANGO LA, van de RIVIERE BENG



de RIVIERE BENGO tot de KOANZA, of QUANZA.

OCCIE

la haute marée.
 le reflux. Elle
 par de grandes
 Cambamba, Vi
 Est à l'Ouest,
 au depuis son
 par le chemin d
 reconnoître la
 une Ile noire &

ELLE forme
 Massander, ou
 moins de quator
 sortes de végéta
 et qui donne tr

TRENTE-SI
 nommée *Mochia*
 est basse, à l'ex
 de pâturages.
 de porcs & de v
 blies depuis qu
 sient leur princ

La Riviere d
 Amboille, assè
 mbe dans la Q
 La *Kalukala* e
 si grand nombr
 Pays est comp

ette Riviere (f
 VERS celles d
 incipaux sont c
 LE Royaume
 anda, *Sinso*,
 les se subdivis
 la Sovas particu
 nte-deux; *Ikoll*
 moins mettent
 ombre (g).

SINSO est situ
 nomme aussi E
 longneur, qui
 Bengo jusqu'à
 Sa largeur
 bien peuplées,
 lage. L'Aut

) Cette Ile se
 Metianni & Mo
 ante *Abucima*.

haute marée, son canal a douze pieds d'eau, qui se réduisent à quatre après le reflux. Elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, mais elle est bouchée par de grandes cataractes qui ne permettent point de remonter au-delà de *Kambamba*, Village à cent quatre-vingt milles de la Mer. Elle descend de l'Est à l'Ouest, par quantité de détours, qui font compter trente lieues par eau depuis son embouchure jusqu'à l'Isle de *Mochiana*, quoiqu'en droite ligne, par le chemin de terre, il n'y en ait pas plus de vingt. Il n'est pas aisé de reconnoître la Rivière de *Quanza* du côté de la Mer, parce qu'elle présente une Isle noire & couverte de bois, qui la cache presque entièrement.

ELLE forme, dans son cours, plusieurs autres petites Isles. Celle de *Massander*, ou de *Massandra*, qui est à trente milles de l'embouchure, n'a pas moins de quatorze milles de long sur deux de large. Elle produit plusieurs sortes de végétaux, sur-tout du maniok d'une épaisseur extraordinaire, du millet qui donne trois moissons chaque année, des Palmiers & des guaves.

TRENTE-SIX ou trente-huit milles plus haut, on trouve une autre Isle nommée *Mochiana* (e), longue de dix milles & large de deux. La terre en est basse, à l'exception de deux montagnes, qui offrent toutes sortes d'herbes de pâturages, & qui nourrissent un grand nombre de chèvres, de moutons, de porcs & de volaille. Cinq ou six familles Portugaises, qui s'y étoient établies depuis quelques années, s'étoient procuré quantité d'Esclaves, & tiennent leur principale subsistance du maniok.

LA Rivière de *Lukala*, que *Pigafetta* nomme *Lutola*, tire sa source du Pays d'*Amboille*, assez près de celle de la *Danda*; &, coulant au Sud-Ouest, elle tombe dans la *Quanza* à quatre-vingt-dix milles de la Mer.

LA *Kalukala* est une petite Rivière qui traverse le Royaume d'*Ilamba*, avec un si grand nombre d'anfes & de détours, que de quarante-deux districts dont le Pays est composé, à peine s'en trouve-t-il un qui soit à plus d'une lieue de cette Rivière (f).

VERS celles de *Quanza* & de *Bengo*, on découvre quelques Lacs, dont les principaux sont dans les Seigneuries de *Quikalla*, d'*Angolome* & de *Kbama*.

LE Royaume d'*Angola* contient plusieurs Provinces, que *Dapper* nomme *Loanda*, *Sinso*, *Ilamba*, *Ikollo*, *Ensacka*, *Massangano*, *Embacka* & *Kambamba*. Elles se subdivisent en divers Cantons, qui sont gouvernés par des Chefs ou des *Sovas* particuliers. Celle de *Loanda* en contient trente-neuf; *Ilamba*, quarante-deux; *Ikollo* & *Ensacka*, plusieurs; *Massangano*, douze que d'autres néanmoins mettent sous *Ilamba*; *Kambamba*, soixante; & *Embacka* le même nombre (g).

SINSO est située au Nord de *Loanda*, sur la Rivière de *Bengo*. *Ilamba*, qui nomme aussi *Etvama*, est un long espace de terre, de plus de cent milles de longueur, qui commence au Sud-Est d'*Ikollo*. Il s'étend depuis la Rivière de *Bengo* jusqu'à celle de *Quanza*, & depuis *Kalamba* (h) jusqu'à *Massangano*.

Sa largeur augmente à mesure qu'on avance; & toutes ses parties sont bien peuplées, qu'on ne fait pas deux ou trois milles sans y rencontrer un village. L'Auteur en apporte pour raison, le soin extrême avec lequel toutes les

ROYAUME
D'ANGOLA.

Isles de la
même Rivière.

Rivières de
Lukala & de
Kalukala.

Lacs divers.

Provinces
du Royaume
d'Angola.

Sinso.

Ilamba.

(e) Cette Isle se trouve nommée *Mokahon-Motiana* & *Moteliama*. Deslisle met dans sa Carte *Muchina*.

(f) Il semble y avoir ici quelque erreur.
(g) *Dapper*, dans *Ogilby*, pag. 35. & suiv.
(h) Carte de *Deslisle*.

ROYAUME
D'ANGOLA.

les bornes de chaque division sont marquées par les Nègres ; ce qui forme dans toute la Province quarante-deux districts séparés. Le premier, qui touche à la Province d'Ikollo, se nomme *Khonfo*. Les autres suivent, dans l'ordre où Dapper a pris soin de nommer les principaux ; *Namboa*, *Quolomba*, *Bamba*, *Golungo*, *Mokea*, *Kombi*, *Quiteadel*, *Etombe*, *Quitalla*, *Kambkai*, *Allandongo*, *Quiambatta*, *Nambaquiajanba*, *Kangola*, *Quibaito*, *Kombe*, *Angolome*, *Guimbia*, ou *Massangano*, *Kaoulo*, *Kahango*, *Karaga-Pase*, *Guenka-Atombe*, *Hiangonga*, *Mossungnapose*, *Kamango*, *Kalunga*, *Bagolungo*, *Quibilacapose*, *Kossakase*, *Nambua*, *Kallabanga* & *Nimenesolo*. Ces divers Cantons d'Ilamba peuvent fournir dix ou douze mille hommes de guerre. Chaque *Sova* veille si soigneusement à la conservation de ses limites, qu'on ne se plaint jamais d'aucune usurpation. La Province n'a ni bois ni forêts qui puissent lui servir de défense. Quelques petites collines, & quelques bosquets qui s'y trouvent répandus, ne sont pas un rempart bien ferme pour sa sûreté. Mais les Habitans en ont un plus sûr dans l'excellence de leur discipline. Ils tirent leurs flèches, couchés ou à genoux.

Ikollo.

Enfacka.

Province de
Massangano.Ville du même
nom, &
Fort Portugais.Montagne,
où réside le
Roi d'Angola.

LA Province d'*Ikollo* est située au Nord-Ouest & à l'Est-Nord-Ouest de celle d'Ilamba. *Enfacka* commence à six ou sept milles de Loanda, du côté de l'Est. Sa situation est entre les Rivières de *Quanza* & de *Bengo*. Mais elle a si peu d'étendue, qu'on peut la traverser dans l'espace d'un [demi-] jour. Les terres y sont cultivées dans quelques endroits. Au (i) centre du Pays, la Nature a placé sur des montagnes un bois environné de ronces & d'épines, qui fait la principale sûreté des Habitans. Il seroit impossible de les forcer dans cette retraite, s'ils n'étoient obligés de tirer leur eau des deux Rivières qui bordent leur Province (k). Trente milles à l'Est, au-dessus de l'Isle de *Mochiana*, dans la Province de *Massingan* ou de *Massangano*, les Portugais ont un Fort, près d'une petite Ville du même nom, entre les Rivières de *Quanza* & de *Sunda*. La *Quanza* coule au Sud, & la *Sunda* au Nord ; mais leurs eaux se mêlent à la distance d'une lieuë ; & c'est de cette jonction que la Ville tire le nom de *Massangano*, qui signifie, dans la Langue du Pays, un mélange d'eau. Elle n'étoit autrefois qu'un grand Village ouvert ; mais le soin que les Portugais ont pris d'y bâtir un grand nombre de belles maisons de pierre, en a fait une Ville considérable. Ce (l) changement & l'érection du Fort sont de l'année 1578, lorsqu'avec le secours du Roi de Congo les Portugais pénétrèrent dans le Royaume d'Angola. La Ville est habitée aujourd'hui par quantité de familles Portugaises, & par un grand nombre de Mulâtres & de Nègres (m).

LE Roi d'Angola fait sa résidence ordinaire un peu au-dessus de *Massangano*, dans l'intérieur d'une forte montagne, d'environ sept lieuës de tour, où la richesse des campagnes & des prairies lui fournit des provisions en abondance. On n'y peut pénétrer que par un seul passage ; & ce Prince la

(i) *Angl.* deux ou trois milles dans l'intérieur du pays. R. d. E.(k) Dapper, dans *Ogilby*, pag. 553.(l) *Angl.* Cette Ville & le Fort ont été fondés par le premier Gouverneur Portugais d'Angola. R. d. E.(m) *Angl.* Dans *Ogilby* cette Ville est nommé *St. Paul* de Loanda peut-être par inattention. R. d. E.(n) *Ogilby* (1) Traducteur de Dapper, donne à la Ville de *Massangano* le nom de *St. Paul* de Loanda. [C'est une erreur si manifeste qu'elle doit faire craindre que tout ce qui est ici de *Massangano* ne soit pris dans la Description de Loanda.]fortifié au
de la ReineLA Province
laquelle est
de Massan
milles de
traite desEN retour
journées,
nom, à de
de la domL'UIOL
Quanza &
mêmes Ri
Isle d'une
deux Riviè
peuplé danLA Province
chesses ; m
tes les autre
Loanda, q
du même n
cette grande
d'un côté j
Nord de laq
haute que
trême diffic
compagnéeS. Paul
Diaz de NoGouverneur. E
mais sans n
élevés sur
re & couve
le (s). L
Chapitre de
sis de Loan
tre de Sain
dont l'une
de, qui éto
vent des C
la Miséric
vingt-quatr

(n) Dapper

(o) Méc

(p) Voy

(q) Rclat

VI. Par

fortifié avec tant de soin, [selon leur méthode,] qu'il est à couvert des insultes de la Reine de Singa & des Jaggas.

LA Province de *Kambamba* se termine en pointe à la Rivière de Quanza, sur laquelle est un Village nommé aussi *Kambamba*, éloigné d'une journée à l'EST de *Maffangano*. Les Portugais y ont construit un Fort, habité par quelques familles de leur Nation & par un grand nombre de Nègres libres, qui font la traite des Esclaves (n).

EN remontant la Rivière de *Lukala*, ou *Luiola*, l'espace de sept ou huit journées, on arrive dans le Pays d'*Embacka*, qui offre un Village du même nom, à douze journées de la Mer. Ce Village, ou cette Ville, fait les bornes de la domination Portugaise.

LUIOLA est une Ville très-forte, située à la jonction des deux Rivières de *Quanza* & de *Luiola*, ou *Lukala*, à cent-cinquante milles de la Mer. Les mêmes Rivières se séparant un peu au-dessus de leur jonction, forment une Isle d'une portée de moufquet de largeur. C'est à la pointe de cette Isle, où les deux Rivières se rejoignent, que *Paul Diaz* bâtit un Fort: les Portugais l'ont peuplé dans la suite.

LA Province de *Loanda* tient le premier rang, par sa grandeur & ses richesses; mais cette raison même nous a fait remettre sa description après toutes les autres, pour lui donner ici plus d'étendue. Sa Capitale est la Ville de *Loanda*, qu'on nomme aussi *S. Paul de Loanda*, pour la distinguer d'une Isle du même nom. C'est la Capitale de toutes les possessions Portugaises dans cette grande partie de l'Afrique, & la résidence du Gouverneur (o). Elle s'étend d'un côté jusqu'à la Mer, & de l'autre jusqu'au sommet d'une Colline (p), au Nord de laquelle s'élève une montagne nommée *Morro de S. Paolo*, un peu plus haute que celle de la Ville, & si escarpée, qu'on n'y monte qu'avec une extrême difficulté. Les Jésuites n'ont pas laissé d'y bâtir une maison, qui est accompagnée de trois ou quatre autres bâtimens particuliers.

S. Paul de Loanda doit son origine aux Portugais en 1578, lorsque *Paul Diaz de Novais* fut envoyé dans cette Contrée pour en être le premier Gouverneur. Elle est grande & remplie de beaux édifices, [d'Eglises & de Couvens,] mais sans murs & sans fortifications, à la réserve de quelques petits Forts (q) élevés sur le rivage pour la sûreté du Port. Les maisons des Blancs sont de pierre & couvertes de tuiles. Celles des Nègres ne sont que de (r) bois & de paille (s). L'Evêque d'Angola & de Congo fait ici sa résidence, à la tête d'un Chapitre de neuf ou dix Chanoines (t). Avant que les Hollandois se fussent saisis de *Loanda*, en 1641, on y comptoit six Eglises; deux grandes, sous le titre de *Sainte Marie de la Conception*, & de *Corpo Santo*; & quatre petites, dont l'une, qui appartenoit aux Jésuites, se nommoit *S. Antoine*, & la seconde, qui étoit à l'usage des Nègres, *S. Joffe*. La troisième étoit celle du Couvent des Capucins; & la quatrième, celle d'une Maison de Charité, nommée la *Miséricorde*. Cette espèce d'Hôpital, ou de retraite pour les Pauvres, avoit vingt-quatre chambres pour les seuls Officiers, tels que le Gouverneur, l'Intendant,

ROYAUME
D'ANGOLA.

Kambamba.

Embacka.

Ville de
Luiola.

Loanda. O-
rigine de sa
Ville.

Isle du même
nom.

Description
de *S. Paul de*
Loanda.

(n) Dapper, dans *Ogilby*, pag. 552. & suiv.

(o) *Merolla Voyages*, pag. 670.

(p) *Voyages d'Angelo*, pag. 561.

(q) Relation de *Pigafetta*, pag. 51.

(r) *Angl.* de terre gr. sic. R. d. F.

(s) *Angelo*, *ubi sup.*

(t) *Merolla*, *ubi sup.*

ROYAUME
D'ANGOLA.Eglises &
Couvens.Collège des
Jésuites &
leur revenu.En quoi
consistent les
richesses de
la Ville.Alimens du
Pays. Eau
qu'on y boit.

tendant, le Chapelain, le Chirurgien, l'Apoticaire, &c. Elle avoit quelques revenus en fonds de terre, mais si peu considérables, qu'on y a joint depuis une taxe de deux reys sur chaque Vaissseau qui entre dans le Port (v).

Du tems de Merolla, il y avoit à Loanda trois Maisons Religieuses; celle des Jésuites, celle des Carmes *Déchauffés* & celle du Tiers-Ordre de S. François. Les Carmes ont une Mission hors de la Ville, c'est-à-dire, une autre maison dans le Pays, où demeure à présent un Prêtre séculier, parce que les Réguliers ne sont point en grand nombre à Loanda. Le Couvent des Capucins est comme le Séminaire de cet Ordre pour toutes les Missions. Leur Supérieur général y fait sa résidence, & recueille les aumônes des Habitans pour l'entretien des Missionnaires. L'Eglise, qui est dédiée à S. Antoine de Lisbonne, contient plusieurs corps de Martyrs, qu'on y a transporté de Rome. Elle a le titre de Chapelle Royale, & deux Congrégations du Rosaire, dont les Confrères ont fait bâtir une Chapelle octogone, avec un dôme d'une hauteur extraordinaire, qui fait l'admiration du Pays. Il couvre une cave d'enterrement, telle qu'on en voit ici dans toutes les autres Eglises (x).

ANGELO nous apprend que le Roi de Portugal entretient à Loanda un assez grand nombre de Jésuites, auxquels il fait une pension annuelle de deux milles cruzades. Ils tiennent des écoles; ils prêchent; ils exercent les autres fonctions de leur ministère; & pour récompense de leurs travaux, les Habitans du Pays leur ont accordé la propriété de plusieurs maisons & de douze mille Esclaves de diverses professions, [sçavoir des Forgerons, des Menuisiers, des Tourneurs & des Tailleurs de Pierre] qui servent le Public lorsqu'ils ne sont point employés par leurs Maîtres, & qui ne leur rapportent pas moins (y) d'une cruzade par jour. (z) Angelo parle aussi du Couvent des Carmes & de celui du Tiers-Ordre. Il observe que la Ville est habitée par trois mille Blancs, & par un prodigieux nombre de Nègres, qui servent les Blancs en qualité d'Esclaves [ou de domestiques libres.] Il est commun pour un Portugais de Loanda d'avoir cinquante Esclaves à son service. Les plus riches en ont deux ou trois cens, & quelques-uns jusqu'à trois mille. C'est en quoi consiste leur richesse, parce que tous les Nègres étant propres à quelque travail, s'occupent (a) suivant leur profession, & qu'outre la dépense de leur entretien qu'ils épargnent à leur Maître, ils lui apportent chaque jour le fruit de leur travail.

LA nourriture ordinaire des Habitans de Loanda est le poisson, la chair de vache, qui est la meilleure viande du Pays, & celle de chèvre & de mouton. On peut dire, suivant la remarque de l'Auteur, que les animaux de ces trois dernières espèces sont composés de cinq quartiers, dont leur queue est la plus grosse; mais elle est si grasse qu'elle n'est pas regardée comme une nourriture

(v) Ogilby, *ubi sup.*

(x) Voyage de Merolla, pag. 670.

(y) Voyage d'Angelo, pag. 551. Observons que ce récit est sans vraisemblance, dans quelque sens qu'on le présente; c'est-à-dire, soit qu'on entende une cruzade chacun, ou une cruzade pour somme totale. L'évaluation en est aisée, d'après celle des Auteurs Anglois du Recueil, qui font monter la pension roya-

le de deux mille cruzades, à deux cens soixante-six livres treize schellings quatre sols sterling. R. d. T.

(z) *Angl.* Il y trouva aussi des Carmes, & quelques Religieux du Tiers-Ordre de S. François. R. d. E.

(a) *Angl.* lorsque leurs Maîtres ne les employent pas, ils vont travailler pour autrui. R. d. E.

OCC

Nourriture saine.

Au-lieu de

fil. Le ble

qui ne son

la Ville est

Mer se filtre

vient assez

qui ne peut

quinze mille

le fond est

qu'on ferme

passé dans u

lui laisse le

ici soixante

tems de che

entièrement.

LA sècher

lité perpétuel

abondammen

ou de légume

vière étoient

verneur de L

cun leur por

rendre le Pay

faire obéir.

pressa de foun

tiver. C'est

un beau jardi

ges des Holla

dans sa premi

redevint l'hab

Mais aussi-tôt

deux Nations

lité (d).

(b) On Ma

(c) Voyage

Ile

L'ISLE de
minutes
de long, sur(a) Dans no
l'île est à huit
celle du Sud à h

riture saine. [Il en faut dire autant en général de toutes les viandes du Pays.]
 Au lieu de pain, on fait usage de la racine de maniock (b), comme au Brésil.
 Le bled-d'Inde sert à faire des gâteaux & d'autres espèces de pâtisserie
 [qui ne sont cependant pas aussi bonnes que le pain.] L'eau qu'on voit dans
 la Ville est fort mauvaise. On l'apporte d'une Isle voisine, où l'eau de la
 Mer se filtre au travers du sable, dans des fossés qu'on creuse exprès, & de-
 vient assez douce pour l'usage, mais sans l'être jamais parfaitement. Ceux
 qui ne peuvent s'en accommoder, en font venir d'une Rivière à douze ou
 quinze milles de Loanda, dans des Canots composés d'une seule pièce, dont
 le fond est percé d'un trou qu'on débouche en arrivant dans la Rivière, &
 qu'on ferme soigneusement lorsque le Canot est assez plein. Au retour, on la
 passe dans un linge pour en séparer la boue, & pendant quelques jours on
 lui laisse le tems de se purifier. Le vin qu'on apporte de l'Europe se vend
 ici soixante mille reys la pipe, c'est-à-dire, vingt livres sterling. Dans les
 tems de cherté il vaut jusqu'à cent mille reys (c); & quelquefois il manque
 entièrement.

La fécheresse des terres, aux environs de Loanda, y fait régner une stérilité
 perpétuelle; mais de l'autre côté de la Rivière de Bengo, elles produisent
 abondamment du maniock, du millet, des fèves, & quantité d'autres fruits
 ou de légumes. Avant l'arrivée des Portugais, les bords mêmes de cette Ri-
 vière étoient couverts de ronces & de buissons. Ferdinand [de Sousa,] Gouver-
 neur de Loanda, en 1630, ayant ordonné aux Habitans de défricher cha-
 cun leur portion de terre, suivant le nombre de leurs Esclaves, parvint à
 rendre le Pays capable de culture. Il eut d'abord beaucoup de peine à se
 faire obéir. Mais à mesure qu'on reconnut l'utilité du travail, chacun s'em-
 pressa de former sa plantation, & prit autant de terrain qu'il en pouvoit cul-
 tiver. C'est ainsi que par degrés tout ce Canton fut comme transformé dans
 un beau jardin, où l'utilité se trouvoit jointe à l'agrément. Ensuite les rava-
 ges des Hollandois, qui se saisirent de la Ville de Loanda, le firent rentrer
 dans sa première confusion. Tout y fut ruiné par le feu, & ce beau Pays
 redevint l'habitation des Lions, des Tigres [& des autres Bêtes sauvages.]
 Mais aussi-tôt que la paix fut rétablie entre le Portugal & la Hollande, les
 deux Nations réunirent leurs efforts pour lui rendre ses agrémens & sa ferti-
 lité (d).

Qualité des
terres.

Changemens
qui y sont ar-
rivés.

(b) On Mandioka.
 (c) Voyage d'Angelo, pag. 561.

(d) Dapper, dans Ogilby, pag. 555.

§. I I.

Isle de Loanda & conquête de la Ville par les Hollandois.

L'ISLE de Loanda est située devant la Ville, à huit degrés quarante-huit
 minutes (a) de latitude du Sud. Lopez lui donne environ vingt-milles
 de long, sur une au plus de largeur; & dans quelques endroits, dit-il, elle
 n'est

Grandeur
de l'Isle. Sa
situation &
son origine.

(a) Dans notre Carte, la pointe Nord de l'Isle est à huit degrés trente-sept minutes, & la plus grande largeur de deux. [La plus petite n'est que d'un mille.]

ROYAUME
D'ANGOLA.

n'est large que d'un trait de flèche (b). Merolla fait monter sa longueur à dix lieues, & la place à un mille de la Ville. Dapper dit que dans sa plus grande largeur elle n'a pas plus d'un mille & demi; & qu'en faisant voile du côté de la Mer, on découvre aisément le canal qui la sépare du Continent. La Mer, à cent pas du rivage, n'a pas plus de vingt-sept ou vingt-huit brasses de profondeur. Mais une lieue plus loin on ne trouve point de fond à cent brasses (c).

LOPEZ paroît persuadé que l'Isle de Loanda s'est formée, par degrés, du sable & du limon qui sortent continuellement des [deux grandes] Rivières de Quanza & de Bengo (d). Merolla n'est pas d'une opinion différente, lorsqu'il dit que le Port de Loanda est aussi sûr que célèbre, & que n'ayant été formé ni par la Nature ni par l'art, il ne doit sa construction qu'au hazard, qui a rassemblé assez de sable pour composer à un mille de la Côte, une Isle, longue, plate & basse, derrière laquelle les Vaisseaux peuvent mouiller tranquillement (e).

LOPEZ observe que le nom de Loanda, qu'on a donné au Pays, signifie plat ou razi, parce que toute la Côte est sans montagnes, & si basse qu'elle s'éleve à peine au-dessus de la Mer. Suivant le même Auteur, la plus étroite partie de l'Isle de Loanda est si près de la terre-ferme, que les Nègres traversent quelquefois le Canal à la nage [où l'on découvre quelques petites Isles dans le tems de la basse marée] (f). Il a deux entrées, l'une au Sud, nommée Karra de Karimba, qui avoit autrefois cinq brasses d'eau, mais qui est aujourd'hui presque entièrement bouchée par le sable. Elle étoit gardée anciennement par deux batteries, que la force de l'eau a ruiné (g). L'entrée du Port de Loanda, du côté du Nord, est large d'un demi-mille & fort profond (h).

C'EST de cette Isle qu'on tire la meilleure eau du Pays, en creusant la terre à moins d'un pied de profondeur. Si cette propriété semble étrange, observe l'Auteur, on ne fera pas moins surpris de celle de l'eau, qui n'est jamais plus douce que dans la haute marée, ni plus salée qu'au départ des flots (i). L'Isle de Loanda est le seul endroit de toute la Côte où l'on prend des crabbes & des écrevilles de Mer, des sèches, & les zimbis, ou simbos, espèce de petit coquillage (k) qui sert de monnoie (l). La pêche des zimbis étoit anciennement un droit réservé aux Rois de Congo; mais les Portugais l'ont usurpé (m). Lopez parle d'un excellent poisson à coquille, qui s'attache (n) aux branches de certains arbres, dans quelques petites Isles entre celle de Loanda & le Continent, & sur les bords de la grande Isle, dans certains lieux bas qui sont face à la terre ferme (o).

ON trouve, dans l'Isle de Loanda, sept ou huit Villes (p) (q), que les Habitans appellent Libates (r), & dont la principale porte le nom de Spiritosanto.

(b) Relation de Pigafetta, pag. 21.
(c) Merolla, *ubi sup.* pag. 608. & Ogilby *ubi sup.* pag. 509. & suiv.

(d) Pigafetta, pag. 21. & 26.

(e) Merolla, *ubi sup.*

(f) Pigafetta, pag. 21. & 25.

(g) Ogilby, pag. 571. Notre Carte place le Fort Ferdinand à la pointe de l'Isle.

(h) Pigafetta *ubi sup.* pag. 25.

(i) Pigafetta, pag. 25.

(k) *Ibid.* & Merolla, *ubi sup.*

(l) Dapper dit que pour cette raison, on peut appeler cette Isle la Monnoie de Kongo.

Voyez ci-dessous, dans l'Histoire naturelle, la Description de ces Coquillages.

(m) Voyez ci-dessous l'Histoire naturelle.

(n) Ces arbres paroissent être des mangues ou des paletuniers, [& le Poisson des Huîtres.] Voyez l'Histoire Naturelle du Quatrième Tome.

(o) Pigafetta Relation du Congo, pag. 23. & 25.

(p) Linschoten dit que ce sont à peine des Villages.

(q) Merolla, pag. 608.

(r) *Angl. Labata.* R. d. E.

Ce que signifie Loanda.

Entrées du Canal de Loanda.

Propriétés de l'eau qu'on tire de l'Isle.

Poissons qu'on y pêche.

Villages de l'Isle.

Santo. C'est administrer née à la som qu'il ne poss Portugais y

LE terrai du côté du I fons dispersé bled. Cepen gliers, qui d apporte aussi. l'échange des plusieurs Ver [qui y sont ex fruits croisser derniers tems appelle un lie de plaisir que tites maisons forment une p condité lorsqu

LES Insula ont l'art de jo Mer. Autref furent repouffo gano, où ils él

A sept mille petit Promont

Quatre milles chaux, où les

ils font une so bouchure de la

Molls, dont or Paul de Loand

nommé le Hout pour la Hollan

de Rio-Real & des moulins à s

moick & des

(s) Lopez don Lumakkas.

(t) Ogilby, pa

(v) Pigafetta,

(x) Ogilby, u

(y) Merolla, u

Santo. C'est la résidence d'un Gouverneur, nommé par le Roi de Congo pour administrer la Justice & pour recueillir les zimbis (s), qui montent chaque année à la somme d'onze mille ducats. Ce Monarque est Souverain de l'Isle, quoiqu'il ne possède rien dans le Continent au Sud de la Rivière de Bengo. Les Portugais y ont deux Eglises ou deux Chapelles.

Le terrain en est fort sec & fort sablonneux, excepté dans quelques endroits du côté du Nord, où l'on voit croître naturellement un petit nombre de buissons dispersés (t) & quelques aupébines. Mais l'Isle ne produit ni vin ni bled. Cependant il s'y trouve quantité de chèvres, de moutons & de sangliers, qui deviennent farouches, quoiqu'ils ayent d'abord été privés. On y apporte aussi, de tous les Pays voisins, des provisions [en quantité] (v), pour l'échange des zimbis. Les Portugais de Loanda y ont fait plusieurs Jardins [& plusieurs Vergers,] où les oranges, les limons, les citrons, les grenades, les figues qui y sont excellentes, les bananes, les noix de coco, le raisin même & d'autres fruits croissent en abondance (x). En un mot, les soins qu'on a pris dans ces derniers tems pour tirer quelqu'utilité de l'Isle, ont si bien réussi, que Merolla l'appelle un lieu fort agréable, où les Habitans d'Angola ne trouvent pas moins de plaisir que ceux de Naples dans leurs jardins du Possilippe. Ils y ont de petites maisons de campagne, qui, étant entremêlées d'arbres & de verdure, forment une perspective délicieuse. Le terrain même acquiert une certaine fécondité lorsqu'il est arrosé soigneusement (y).

Les Insulaires composent leurs Canots de plusieurs troncs de Dattiers, qu'ils ont l'art de joindre ensemble. Ils s'en servent avec audace pour combattre sur Mer. Autrefois les Jaggas poussèrent leurs courses jusqu'à Loanda; mais ils furent repoussés en 1578 par les Portugais, qui les chassèrent jusqu'à Massango, où ils élevèrent un Fort pour leur sûreté (z).

A sept milles de Barra de Korimba, dans le Continent, on rencontre un petit Promontoire, que les Portugais ont nommé *Punta del Palmarinho* (a). Quatre milles plus au Sud, on trouve la Rade des Dormeurs, & les *Fours à chaux*, où les Portugais brûlent des coquillages & des écailles d'huître, [dont ils font une sorte de ciment.] A neuf milles de la Rade des Dormeurs est l'embouchure de la Quanza, où l'on voyoit autrefois le Fort Hollandois, nommé *Molls*, dont on lira bien-tôt la description (b).

DAPPER rapporte à l'année 1641 l'expédition des Hollandois contre S. Paul de Loando, sous la conduite de leur Amiral *Cornelius Cornelison Jol*, surnommé le *Houtebeen* (c). Le Comte Maurice de Nassau, Gouverneur du Brésil pour la Hollande (d), ayant observé que les Nègres d'Ardra, de Kalabar, de Rio-Real & de quelques autres lieux, ne suffisoient pas pour l'entretien des moulins à sucre, pour la culture des cannes & pour les plantations du manioc & des autres végétaux, prit la résolution d'enlever aux Portugais le Pays.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Ses produc-
tions.

Punta del
Palmarinho.

Rade des
Dormeurs.

Expédition
des Hollan-
dois contre
Loanda.

(s) Lopez donne aux zimbis le nom de Lumakkas.

(t) Ogilby, pag. 570.

(v) Pignafetta, *ubi sup.*

(x) Ogilby, *ubi sup.*

(y) Merolla, *ubi sup.*

(z) Ogilby, *ubi sup.* pag. 570.

(a) Voyez la Carte.

(b) Ogilby, *ubi sup.* pag. 571.

(c) C'est-à-dire Jambe de bois. R. d. E.

(d) C'est-à-dire, pour la Compagnie Hollandoise. R. d. T.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Pays d'Angola, qui lui promettoit plus de ressource. Il donna le commandement de sa flotte à Houtebeen, avec quelques troupes de débarquement sous les ordres de Jacques Hinderfon. Cette Armée Navale étoit composée de vingt Vaisseaux de différentes grandeurs, [de deux mille Soldats] de neuf-cens Matelots & de deux cens [Soldats] Bréiliens. Elle partit de Fernambuck le 30 de Mai. Après avoir surmonté beaucoup d'obstacles pour gagner le Sud, elle arriva le 19 de Juillet à vingt-huit degrés de latitude méridionale, où l'eau fraîche commençant à lui manquer, elle eut encore plus à souffrir jusqu'au Cap-Négre. Elle y (e) prit des rafraîchissemens le 5 d'Août. De-là s'étant avancée au Cap des Mouches, elle se saisit le 21 d'une Caravelle Portugaise, chargée de vin de Madère, qui lui servit de guide jusqu'à Loanda.

Prise de la
Ville & butin
des Hollan-
dois.

LE 24, Hinderfon ayant pris terre avec son corps de Troupes, marcha contre la Ville. Le Gouverneur Portugais, qui se nommoit César de Menezés, s'étoit préparé à le recevoir, avec neuf cens Portugais bien armés & une nombreuse troupe de Nègres. Il partit de la Ville en bon ordre, précédé de deux pièces d'artillerie. Mais ses Nègres ayant pris la fuite au commencement de l'action, les Portugais [abandonnant leurs Canons,] suivirent bien-tôt leur exemple, & mirent leur Général dans la nécessité de les imiter. La Ville, abandonnée de ses défenseurs, fut prise sans résistance, avec les Forts & toutes les batteries. Les Hollandois n'y trouvèrent qu'un Soldat ivre & un vieillard. Dapper fait monter leur butin à vingt-neuf canons de fonte & soixante-neuf de fer, sans parler, dit-il, d'un grand nombre d'autres armes & de quantité de provisions [de guerre & de bouche, de la farine, du vin, & de trente moutons, tant grands que petits.] Mais la difficulté de l'eau fit prendre aux Vainqueurs le parti de s'avancer vers la Rivière de Bengo, où ils fortifièrent une maison près de ses bords. Ils y furent attaqués par les Nègres; mais la victoire leur coula peu contre des ennemis si foibles. Ils leur tuèrent quatre-vingt hommes.

Réclama-
tions du Gou-
verneur Por-
tugais.

DEUX jours avant l'arrivée de la flotte, le Gouverneur Portugais avoit reçu des avis certains de son approche; mais loin de pénétrer l'intention des Hollandois, il ne les avoit soupçonnés que de chercher à s'enrichir par le pillage; & sa défiance ne l'avoit porté qu'à faire cacher sa femme & ses enfans avec ses meilleures marchandises. Lorsqu'il fut mieux instruit par l'expérience, il écrivit à l'Amiral Hollandois pour se plaindre de son injustice, & lui déclarer que les Etats de Hollande n'étant point en guerre avec le Roi de Portugal, il demandoit la restitution de sa Ville. L'Amiral lui répondit que s'il connoissoit quelque Traité de paix ou d'alliance entre le Roi son Maître & les Etats-Généraux, il avoit eu tort de ne pas s'expliquer avant la prise de la Ville & qu'on se feroit bien gardé de le traiter en ennemi; mais que tous les Hollandois de sa flotte ignoroient les Traités qu'il faisoit valoir. [Cette réponse lui faisant comprendre qu'il ne devoit rien espérer de l'artifice,] & voyant d'ailleurs aussi peu d'apparence à reprendre Loanda par la force, qu'à pouvoir s'établir dans un Pays aussi mal-sain que Massangano, [où il avoit déjà perdu plusieurs Soldats,] il fit proposer aux Hollandois une trêve de huit jours, en promettant, ou de partir dans cet intervalle, ou de se soumettre aux Etats de Hollande.

Ses propo-
sitions sont re-
jetées.

(e) *Angl.* elle y arriva le 5e. d'Août, à des Mouches. R. d.E.
seize degrés, & ensuite à quinze, à la Baye

OC

Hollande.

répondit qu'il

doit, au lieu

de depart. Me

les Habitans

plantations,

bien-tôt en

nie, mais de

Hollandois.

toutes les mu

l'attente d'un

il avoit déjà

mandant Hol

nouvel Etabli

1643 un corp

Colonie Portu

le *Qui vive,*

faquirent aussi-t

qu'au Marché

ayant été renv

des assiégeans,

ôter le courage

neur, & con

[Mais ils retin

paux Officiers.

LES Gouver

nement de cette

c'étoit violer ou

& qui, suivant

commencer [en

première nouve

re les Hollando

ce qu'ils pourro

LOANDA CO

les Portugais y

21 d'Août, &

qu'ils en avoier

vière de Quanz

desseins & les

de long sur vin

cis de terre & d

mur, qui avoit

pour quatre pie

ques Soldats (i

(f) *Angl.* peu f(g) *Angl.* firen

appriquent. R. d.

Hollande. Mais l'Amiral (*f*), qui se désoit de quelque nouvel artifice, lui répondit que pourvu qu'il se tint à cinquante milles de Loanda, on lui accorderoit, au-lieu de huit jours, neuf mois pour délibérer sur sa soumission ou son départ. Menezés, [réduit à se taire,] se retira sur la Rivière de Bengo, [avec les Habitans de Loanda qui s'étoient attachés à sa fortune.] Il y forma des plantations, & poussa le travail avec tant d'ardeur & d'industrie, qu'il se vit bien-tôt en état de fournir à la subsistance, non-seulement de sa propre Colonie, mais de la Ville même de Loanda. Ses progrès excitèrent la jalousie des Hollandois. Ils apprirent en même tems, que pour se fortifier il avoit pris toutes les munitions de Massangano, qu'il avoit doublé sa garde, & que dans l'attente d'un renfort de deux cens hommes qui devoient lui venir de Bahia, il avoit déjà fait distribuer de la poudre & des balles à ses Soldats. Le Commandant Hollandois de Loanda conçut de quelle importance il étoit pour son nouvel Etablissement de prévenir cette jonction. Il fit partir à la fin de Mai 1643 un corps de cent hommes, qui arrivèrent à l'entrée de la nuit près de la Colonie Portugaise. Les sentinelles [& les autres Soldats] [ayant en vain crié *Qui vive*,] firent feu sur (*g*) des ennemis inconnus. Mais les Hollandois saisirent aussi-tôt l'occasion pour fondre sur la Colonie. Ils s'avancèrent jusqu'au Marché. Les gardes du Gouverneur firent quelque résistance; mais ayant été renversés, la mort de vingt hommes, qu'ils perdirent par les armes des assiégeans, & la vue d'un grand nombre de blessés, achevèrent de leur ôter le courage. Tout le reste fut fait prisonnier, sans excepter le Gouverneur, & conduit à Loanda, pour être bien-tôt transporté à Fernambuck. [Mais ils retinrent Prisonniers, le Gouverneur, & quelques-uns des principaux Officiers.]

LES Gouverneurs des autres Etablissmens Portugais se ressentirent vivement de cette double insulte. Ils publièrent dans toutes leurs Lettres, que c'étoit violer ouvertement la trêve de dix années qui avoit été conclue en 1641, & qui, suivant le premier, le second & le huitième article du Traité, devoit commencer [en Europe, &] hors de l'Europe aussi-tôt qu'on en recevoit la première nouvelle. Ils ajoûtoient que Menezés n'avoit pas manqué d'en instruire les Hollandois; & que malgré ces lumières, ils avoient ordre d'enlever tout ce qu'ils pourroient soumettre à leurs armes.

LOANDA continua de demeurer entre leurs mains jusqu'à l'année 1648, que les Portugais y rentrèrent par un Traité (*h*). Ils firent remis dans la Ville le 21 d'Août, & dès le 24 du même mois les Hollandois en sortirent. Pendant qu'ils en avoient été les maîtres, ils avoient élevé à l'embouchure de la Rivière de Quanza, du côté du Nord, un Fort nommé *Molls*, pour arrêter les desseins & les courses des Portugais. Le Fort de Molls avoit trente-deux pas de long sur vingt de large. Il étoit composé de planches & de piliers farcis de terre & défendus par des ronces. Le sommet ou la plate-forme de ce mur, qui avoit environ quarante pieds d'épaisseur, étoit garni d'embranchures pour quatre pièces d'artillerie, qu'on y entretenoit avec une garde de quelques Soldats (*i*).

§. I I I.

(*f*) *Angl.* peu satisfit de ces offres. R. d. E.

(*g*) *Angl.* firent feu sur eux, dès qu'ils les aperçurent. R. d. E.

(*h*) Angelo dit qu'ils en chassèrent les Hollandois avec beaucoup de valeur, pag. 561.

(*i*) Dapper, dans Ogilby, pag. 566. & suiv.

ROYAUME
DE ANGOA.Il forme une
nouvelle
Colonie.Elle est ruinée
par les
Hollandois.Plaintes des
Portugais.Comment
Loanda est retombée
entre leurs mains.

ROYAUME
D'ANGOLA.

§. III.

*Domaine des Portugais dans le Royaume d'Angola.*Erreur sur
l'étendue des
possessions
Portugaises.Origine de
leurs acqui-
sitions dans ces
Contrées.Adresse de
Paul Diaz de
Novais.Portugais
massacrés à
Kabazo.

QUOIQUEL ne soit pas aisé de déterminer l'étendue & les bornes des possessions Portugaises dans cette Partie de l'Afrique, parce qu'on n'en trouve point d'état particulier dans les Relations des Voyageurs, on ne craint pas d'affirmer ici qu'elles sont fort éloignées de l'idée qu'on s'en forme ordinairement. En vain quelques Auteurs représentent Angola & Benguela comme deux Royaumes soumis au Portugal. Il y a beaucoup d'apparence au contraire, qu'à l'exception de Massangano & de quelques autres Places intérieures, cette Couronne ne possède rien au-delà des Côtes.

LOPEZ rapporte l'origine de ces acquisitions. Sous le règne de Jean II, Roi de Portugal, les Portugais, avec la permission du Roi de Congo, qui tenoit alors Angola dans sa dépendance, faisoient un grand commerce d'Esclaves à Loanda; mais ils ne manquoient jamais de toucher dans leur route à l'Isle de S. Thomas, d'où ils paroissent venir en arrivant au Continent d'Afrique. La traite des Esclaves n'ayant fait qu'augmenter, ils s'accoutumèrent à dépêcher directement leurs Vaisseaux de Lisbonne au Port d'Angola. Ensuite ils y envoyèrent pour Gouverneur Paul Diaz de Novais, dont les Ancêtres avoient fait la découverte de cette Côte. Le Roi Dom Sebastien lui fit présent (a), pour lui & pour ses héritiers, de tout ce qu'il pourroit conquérir au long de la Côte, dans un espace de trente-deux lieues, au Nord de la Rivière de Quanza; & dans l'intérieur des terres, aussi loin qu'il pourroit pénétrer. Le motif de cette faveur étoit de le dédommager des frais de son expédition. Diaz partit accompagné d'un grand nombre de Vaisseaux marchands, qui s'ouvrirent un Commerce considérable dans plusieurs parties d'Angola, dont Loanda ne cessa point d'être le principal Marché. Insensiblement Diaz s'introduisit dans le Pays, & bâtit une maison dans le Village d'Anzelle [qui est à un mille de la Rivière de Quanza, &] dont la situation est extrêmement favorable au commerce d'Angola.

IL devint dans la suite fort aisé aux Portugais [secondés par les Habitans de Kongo,] de pousser leur Commerce à *Kabazo*, Ville ou Village de la dépendance du Roi d'Angola (b), à cent-cinquante milles de la Mer. Mais en 1578 ils y furent tous massacrés & leurs biens confisqués par l'ordre de ce Prince, qui les accusa de n'être que des espions, venus pour chercher l'occasion de s'emparer du Pays. On ne douta pas néanmoins qu'il n'eût été tenté par leurs richesses, & que les voyant vêtus en Marchands plutôt qu'en Soldats, [il n'eût cru la vengeance impossible à des ennemis si foibles.] (c).

PAUL Diaz n'attendoit qu'une occasion de cette nature pour commencer l'exécution

(a) De quel droit lui fit il ce Présent ?

(b) L'Auteur l'appelle simplement *Seigneur*, parce qu'il n'étoit encore alors qu'un petit Roi.

(c) Il est plus naturel de penser qu'il se feroit du présent que le Roi de Portugal avoit fait de son Pays sans aucun droit (1).

(1) La Remarque des Auteurs Anglois dit quelque chose de plus. Quelle qu'ait pu être, disent-ils, la raison qui porta ce Prince à ordonner ce Massacre, on ne sauroit l'en blâmer après l'injustice du Roi de Portugal, qui, sans aucun droit avoit fait présent de son Pays à Diaz. R. d. E.

P'exécution
trouvoient
entra dans
tité de S
lontairem
jets du V
dispositio
go. Il o
duite de
vingt Sol
rassemblè
Rivière de
le passage
La fortune
rencontres
en longue
Les maladi
pensèrent
(f) CE
moins ses
le lieu de
ble à ses pr
voisin des
il se propos
guerres suiv
avorter. M
ses continu
Si l'on
de Diaz, a
dont le non
défendre co
l'Armée d'A
au-lieu que
qui leur me
même matiè
[des piques
des Nègres
Barbares.
le pistolet à
MEROI

(d) Angl.
que l'Armée
premières re
grandes pert
commençant
(e) Dans
& suivantes.

l'exécution de ses desseins. Il se hâta de rassembler tous les Portugais qui se trouvoient dans le Pays; & les ayant embarqués sur plusieurs Vaisseaux, il entra dans la Rivière de Quanza [au bruit d'une nombreuse artillerie.] Quantité de Seigneurs, qui habitoient les bords de cette Rivière, se soumirent volontairement aux armes du Portugal, & devinrent tout-à-la-fois Amis & Sujets du Vainqueur. Mais Diaz apprenant bien-tôt que le Roi d'Angola se dispoit à le recevoir avec une puissante Armée, eut recours au Roi de Congo. Il obtint de ce Prince une Armée de soixante mille hommes, sous la conduite de Dom Sebastien, Duc ou Mani de Bamba. D'un autre côté, cent-vingt Soldats Portugais, qui étoient répandus dans le Royaume de Congo, se rassemblèrent promptement sous ses enseignes. Avec ces forces il gagna la Rivière de Bengo, [à douze mille de Loanda,] & manquant de Barques pour le passage, il fut obligé de la traverser à gué. Il vit paroître l'Armée d'Angola. La fortune (d) & la valeur mirent la victoire de son côté dans les premières rencontres. Mais l'Ennemi s'étant relevé de ses pertes, fit traîner la guerre en longueur. Les vivres commencèrent à manquer dans l'Armée de Congo. Les maladies & la mort y firent tant de ravages, que les Alliés du Portugal ne pensèrent qu'à retourner dans leur Patrie (e).

(f) Ce contre-tems découragea si peu le brave Diaz, que ne poussant pas moins ses conquêtes, il s'avança jusqu'à la Rivière de *Luiola* ou *Lukala*, dans le lieu de sa jonction avec la Quanza. La situation du lieu lui parut favorable à ses projets, non-seulement par sa force naturelle, mais parce qu'étant voisin des montagnes de Kambamba, qui sont remplies de Mines d'Argent, il se proposoit de les conquérir. Cette entreprise devint le principal sujet des guerres suivantes avec le peuple d'Angola, qui n'épargna rien pour la faire avorter. Mais les Portugais ne cessèrent pas de ravager le Pays par des courses continuelles.

Si l'on demande comment trois cens Portugais, qui composoient l'Armée de Diaz, assistés [de leurs Esclaves, &] de quelques rebelles d'Angola, dont le nombre ne montoit pas à plus de quinze mille, furent capables de se défendre contre un million de Nègres, Lopez répond à cette question (g) que l'Armée d'Angola étoit nue, & sans autres armes que des arcs & des poignards; au-lieu que les Portugais portoient des vestes de coton, doublées & piquées, qui leur mettoient le corps à couvert jusqu'aux genoux, & des bonnets de la même matière qui ne leur garantissoient pas moins la tête. Leurs armes étoient [des piques,] de longues épées [& des fusils, qui faisoient encore la terreur des Nègres.] D'ailleurs la plupart étoient à cheval; autre sujet d'effroi pour ces Barbares. En un mot, ajoute le même Auteur, un seul Portugais à cheval & le pistolet à la main, faisoit partie égale contre cent Nègres.

MEROLLA distingue trois sortes de Portugais ou d'Européens qui sont établis

(d) *Angl.* Il y a simplement dans l'Anglois que l'Armée de Congo fut victorieuse dans les premières rencontres, mais qu'enfin, après de grandes pertes de part & d'autres les vivres commençant à manquer &c. R. d. E.

(e) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 45. & suivantes.

(f) *Angl.* Cependant Diaz, quoiqu'il ne put pas joindre les Troupes qui venoient à son secours, ne laissa pas que d'avancer toujours, & passant la Quanza, il s'arrêta à *Luiola*, dans l'endroit où la Rivière de ce nom se jette dans la première &c. R. d. E.

(g) *Ibid.* pag. 51. & suiv.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Conquêtes
de Paul Diaz.

Il s'établit
à Luiola, pour
s'emparer des
Mines d'Ar-
gent.

Facilité des
Portugais à
vaincre les
Nègres.

ROYAUME
D'ANGOLA.Trois fortes
de Portugais à
Loanda.Mauvaise
humeur des
femmes.Usages des
Blancs de l'un
& de l'autre
séxe.

blis dans cette Région, sur-tout à S. Paul de Loan. 1. Les Ecclésiastiques, qui sont en petit nombre. 2. Les Officiers, qui commandent, & les Négocians. 3. Les coupables, qui sont bannis par les Cours de Justice. Le nombre des derniers, quoiqu'assez grand, n'approche point de celui des seconds; mais l'Auteur compte parmi eux quantité de Portugais descendus de race Juive, qui portent le nom de Nouveaux Chrétiens. Ils sont envoyés en Afrique par les Cours Spirituelles. Entre plusieurs raisons qui les excluent de l'Etat Ecclésiastique, l'Auteur en fait deviner une fort infame; [c'est un crime commun parmi eux, mais] que la bienfaisance, dit-il, ne lui permet pas de nommer. Cependant il ajoûte que cette race d'hommes profanes fréquente beaucoup les Eglises & se distingue par ses libéralités pour les Couvens & pour les Pauvres (b).

L'EXEMPLE & la société des Nègres produisent de si bizarres effets sur les femmes Portugaises, qu'elles ne conservent presque rien de blanc que la peau. Il (i) semble qu'elles mettent leur gloire à pousser l'empire au si loin que les femmes du Pays portent l'obéissance & la soumission. Si leurs maris veulent secouer le joug, elles n'épargnent rien pour les chasser de leurs maisons; ou du moins elles trouvent le moyen de les humilier par des mortifications si sensibles, qu'ils n'osent paroître en public. [Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est que pendant que ces pauvres maris, sont dans cette espèce de prison, ils courent risque de mourir de soif, parce qu'il n'y a de bonne eau dans cette Contrée que celle qu'on apporte d'une Ile éloignée de deux journées de chemin (k)] [L'avarice est une autre passion qui ne les gouverne pas moins.] Elles font inourir de faim leurs maris [& toute leur famille.] Plusieurs de ces furies se rendent maîtresses des habits mêmes de leurs maris, sous prétexte qu'ils appartiennent à la famille. La loi donne ici aux filles tout ce qui vient de la Mère (l), [parce que les garçons peuvent s'entretenir par les mariages. Les Mères qui ont des filles en âge d'être mariées ont grand soin de les renfermer dans leurs maisons, parce qu'on leur reproche de ne les mener à l'Eglise que pour les vendre. En général les femmes mariées ne sortent guères. Une grossesse réelle ou prétendue leur sert d'excuse pour se dispenser de s'exposer aux injures de l'air, & lorsqu'elles commencent à vieillir, elles n'aiment point à se faire voir, de peur de montrer leurs rides (m).]

LES Blancs ne sortent point de leurs maisons sans être suivis de deux Esclaves, qui portent leur hamack, & d'un troisième Nègre, qui tient sur la tête de son Maître un grand parasol. Si deux Blancs se rencontrent & continuent de marcher ensemble, leurs Esclaves joignent les parasols & leur forment un ombrage continu. Les femmes Portugaises ne sortent que [rarement & tous-jours] dans un hamack, suivant l'usage du Brésil, avec un nombreux cortège d'Esclaves, qui ne parlent à leurs Maîtres qu'à genoux (n). Le hamack est couvert d'un tapis & le cortège est ordinairement composé de douze personnes; deux Nègres, qui portent la voiture; deux qui soutiennent les parasols; &

(b) Relation de Pigafetta, pag. 51.

(i) Angl. Les plus méchantes d'entr'elles prennent à tâche de maîtriser tellement leurs maris, que si ceux-ci refusent de s'accoutumer à leurs caprices &c. R. d. E.

(k) Cette distance est trop grande, puisque cette Ile doit être celle de Loanda.

(l) Voyage de Merolla, pag. 671.

(m) Merolla, *ubi sup.*

(n) Voyage d'Angelo, pag. 561.

OC
& huit fem
nent les coi
me tapis lu
sage, pour
ne font jam
médie & po
d'y alister.
Le nomb
aux Nègres
mettre dans
grace, ils n
Les fem
corde qu'un
humiliation
mes de la n
devenir Prê
degrés. L'A
eux où il v
nés au Sacer
vent la naïss
nouvel Evêq
Rome, qui
que les Capu
leur ont attir
dre. Ceux qu
respect que le
des hamacks.
gre, ne se ha
gardes qu'ils c
leurs menaces
me qu'ils ne v
affaires partic
mens qu'ils tr
s'ils entendre
sulte & au pi
D'AUTRE
chands d'Escl
n'en apporte
peuvent sédu
enlèvent les e
éducation à L
que l'Auteur,
sons, dit-il en
laquelle ils vo
Du tems

& huit femmes, nommées *Makomas* ou femmes de suite, dont quatre soutiennent les coins du tapis. Si c'est à l'Eglise que la Dame se fait conduire, le même tapis lui sert à s'agenouiller devant l'Autel. Le jour du Jeudi-Saint, l'usage, pour toutes les femmes, est d'aller à pied & sans cortège, [ce qu'elles ne font jamais dans un autre tems.] Leur passion est si forte pour la Comédie & pour les fêtes publiques, que la maladie même ne les empêche pas d'y assister.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Le nombre des Mulâtres est ici fort grand. Ils portent une haine mortelle aux Nègres, sans excepter leur mère; & toute leur ambition consiste à se mettre dans une certaine égalité avec les Blancs. Mais loin d'obtenir cette grâce, ils n'ont pas même la liberté de paroître assis devant eux.

Mulâtres,
& leurs fem-
mes.

Les femmes mulâtres ne portent ni pagnes ni chemises. L'usage ne leur accorde qu'une pièce d'étoffe, qu'elles se lient sous les bras. Cependant cette humiliation regarde uniquement celles dont le père n'est pas connu. Les hommes de la même race, qui portent des bas & des hautes-chaussées, peuvent devenir Prêtres ou Soldats; mais ils ne s'élèvent jamais au-dessus de ces deux degrés. L'Auteur confesse (o) qu'il ne fut pas peu scandalisé, dans tous les lieux où il voyoit des Mulâtres, d'observer ou d'entendre qu'ils étoient destinés au Sacerdoce; comme si l'on ignoroit, dit-il, à quel commerce ils doivent la naissance, & qu'ils peuvent même être sortis d'une race Juive. Un nouvel Evêque entreprit de remédier à cet abus, & se procura des Lettres de Rome, qui défendoient les dispenses d'*irrégularité*. Les Mulâtres, persuadés que les Capucins [qui déclamoient souvent en chaire contre leur Ordination] leur ont attiré cette disgrâce, ont conçu une mortelle aversion pour leur Ordre. Ceux qui s'engagent au Service Militaire, exigent des Nègres autant de respect que les Blancs. S'ils voyagent dans le Royaume, ils se font porter dans des hamacks. Lorsqu'un *Sova*, ou [Mani, c'est-à-dire] un Gouverneur Nègre, ne se hâte point assez de leur procurer des porteurs, ou leur refuse les égards qu'ils croyent mériter, ils tirent l'épée, [ils se rendent redoutables par leurs menaces], ils enlèvent tout ce qui se présente dans sa maison, [lors même qu'ils ne voyagent point pour le service du Roi, mais uniquement pour leurs affaires particulières.] Sur la route, ils se croyent en droit de prendre les alimens qu'ils trouvent chez les Nègres, sans les honorer d'un remerciement; & s'ils entendent quelque murmure autour d'eux, ils ajoutent les coups à l'insulte & au pillage.

A toutes
Mulâtres
s'emploient.

Leur or-
gueil l'égal
des Nègres.

D'AUTRES Mulâtres, qui embrassent le métier [de *Pombros*, ou] de Marchands d'Esclaves, se rendent coupables de toutes sortes d'infamies. L'Auteur n'en apporte qu'un exemple. Ils abusent, dit-il, de toutes les jeunes filles qu'ils peuvent séduire; & retournant quelques années après dans les mêmes lieux, ils enlèvent les enfans à leurs mères, sous prétexte de leur procurer une meilleure éducation à Loanda. Mais c'est pour les vendre ou les échanger. Ainsi, remarque l'Auteur, ils s'enrichissent par le trafic de leur propre sang. Une des raisons, dit-il encore, qui retarde la conversion des Nègres, c'est l'impunité avec laquelle ils voyent commettre tant de crimes aux Mulâtres.

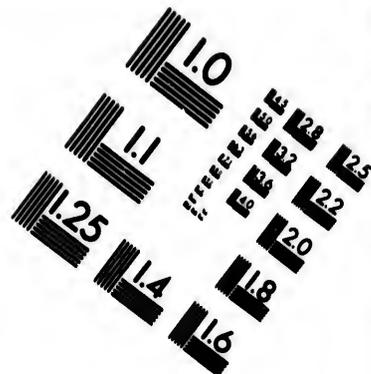
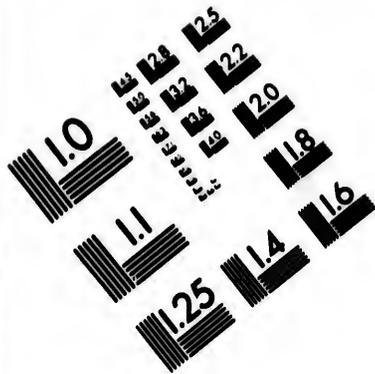
O lieu com-
merce.

Du tems de Merolla, le Gouverneur Portugais réprima quelques-uns de ces

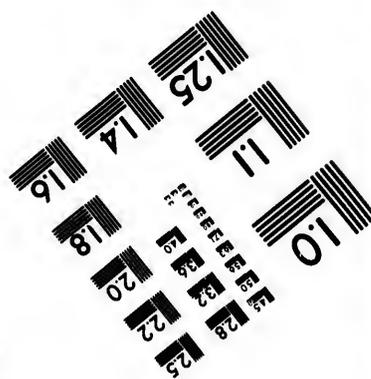
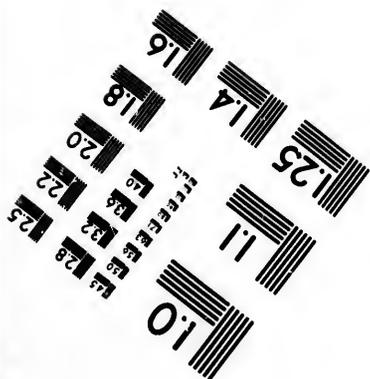
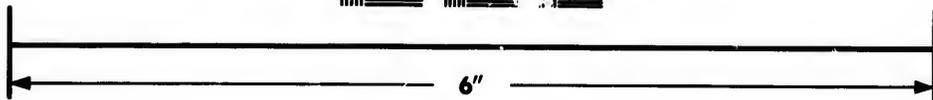
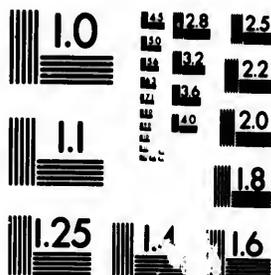
(o) Merolla, pag. 672. & suiv.



100



**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ROYAUME
D'ANGOLA.Les Portu-
gais l'exer-
cent aussi.Occupations des Es-
claves de
Loanda.Plaisante
manière de
bâtir.Libertinage
des Esclaves.

ces abus, par une rigoureuse Ordonnance, qui défendoit aux Mulâtres d'exercer le commerce des Esclaves, & qui les obligeoit de se fournir de voitures dans leurs voyages. Mais l'Auteur observe que le désordre n'auroit pas été si grand, s'il étoit borné aux Mulâtres. Les Portugais, dit-il, n'en étoient pas exemts, & ne rougissoient pas non-plus de vendre leur propre chair. Les enfans qu'ils ont de leurs maîtresses Nègres [& qui sont de la couleur de leur mère,] passent généralement pour Esclaves, à moins que le père ne se détermine à les déclarer légitimes. A la moindre faute, ces misérables victimes sont vendues & transportées, sans aucun égard pour les loix de la Religion & de la Nature. Un Portugais avoit deux filles; l'une veuve, l'autre à marier. Dans la vûe de procurer un meilleur établissement à la seconde [qui étoit Mulâtre,] il dépouilla l'autre de tout ce qu'elle possédoit. Celle-ci ne pouvant rien opposer à cette injustice, prit une autre résolution, qu'elle ne fit pas difficulté de déclarer à l'Auteur: „ Je ne veux pas déplaire à mon père, lui dit-elle; il est „ le maître de me traiter à son gré. Mais après sa mort je vendrai ma sœur, „ parce qu'elle est née de mon Esclave, & je me dédommagerai sans bruit du tort „ qu'il me fait. [C'est ce qu'elle insinuoit aussi avec respect, à son propre Père.]

À l'exception de quelques Habitans naturels du Pays, tous les Nègres de Loanda [& du Royaume d'Angola,] sont Esclaves des Blancs. Les uns sont envoyés aux Fermes, qui portent le nom d'*Arimi* (p); c'est-à-dire, sur le bord des Rivières, où leurs Maîtres ont des plantations. D'autres sont employés à la pêche; & si le fruit de leur travail est trop abondant pour la subsistance de la famille, le reste se vend au profit du Maître. On les occupe aussi à bâtir; mais l'ouvrage est toujours fort lent, parce que l'usage des pères, à la naissance de chaque enfant, est de jeter les fondemens d'une nouvelle maison, pour le loger après son mariage. Les murs s'élèvent à mesure que l'enfant croît en âge. Cependant on doit comprendre que cet usage ne regarde que les personnes riches. On (q) n'a point ici d'autre ciment que la poudre des écailles d'huîtres, calcinées au feu.

QUANTITÉ d'Esclaves font l'office de Barbiers, & sont plus experts que les Blancs à se servir non-seulement du rasoir & des ciseaux, mais du scalpel même & de la lancette. En un mot, il y en a peu qui ne soient exercés dans quelque profession; & s'ils ne sont point employés par leur Maître, ils se louent au service d'autrui par mois ou par semaines, avec l'obligation de leur apporter tout le profit qui leur reste au-delà de leur subsistance. Ainsi c'est ordinairement par le nombre des Esclaves qu'on mesure ici les richesses.

CE mélange d'Esclaves de différentes Nations, produit nécessairement une grande variété de caractères & d'usages. Quoique la plupart soient Chrétiens, les Missionnaires observent que c'est moins la persuasion que la crainte de leurs Maîtres qui leur fait observer les devoirs de la Religion. Les Escla-

ves

(p) *Angl.* & qui sont à une ou deux journées de chemin de la Ville. Telles sont celles des Provinces de *Bengo*, de *Dante*, ou *Danda* que les Rivières qui les arrosent rendent très-fertiles, au lieu que le terroir des autres est trop sec, faute de pluie, pour pouvoir être

tre cultivé. R. d. E. (1) *Angl.* Ils se servent de Coquilles de Nier brûlées au four, pour faire de la Chaux. Elle est aussi blanche, & aussi bonne que celle d'Europe. R. d. E.

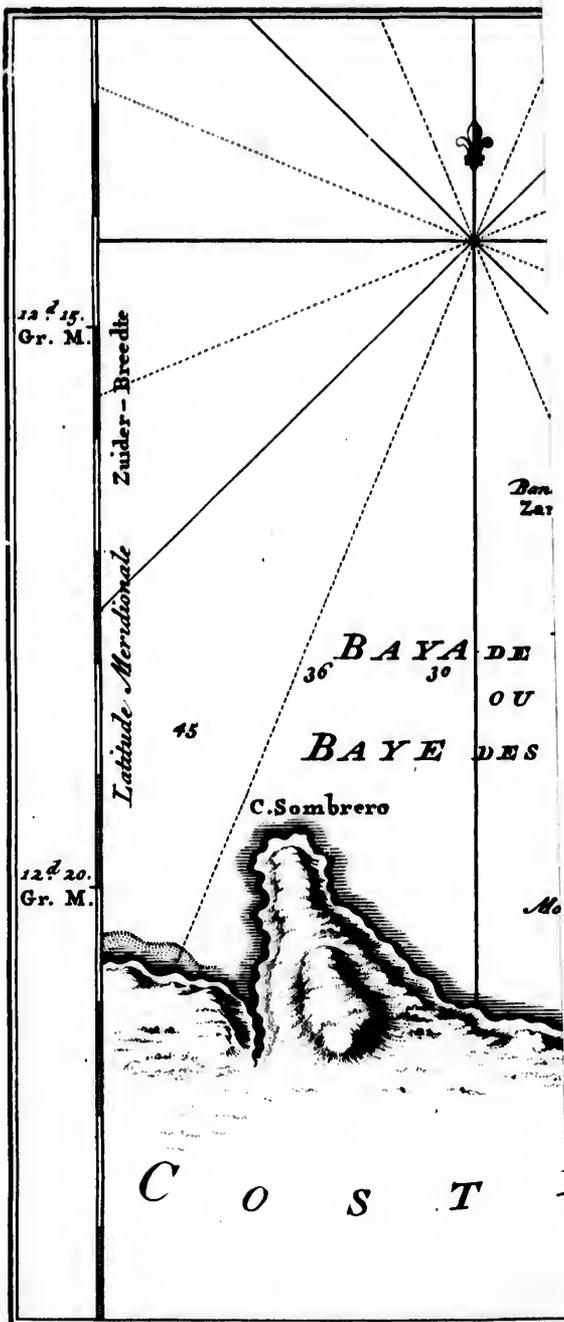
T E S

autres d'exer-
de voitures
it pas été si
étoient pas
ir. Les en-
de leur ma-
se détermine
es font ven-
& de la Na-
r. Dans la
t Mulâtre,]
t rien oppo-
difficulté de
t-elle; il est
ai ma sœur,
bruit du tort
propre Père.]
Négres de
Les uns font
, sur le bord
t employés à
subsistance de
aussi à bâtir;
à la naissan-
maison, pour
tant croît en
e les person-
cailles d'hui-

xperts que les
scalpel même
dans quelque
se louent au
leur apporter
est ordinaite-

écessairement
t soient Chré-
que la crainte
. Les Escla-
ves

de Coquilles de
ire de la Chaux.
à bonne que cel-



J. V. Schley del.

KAART van de RÉE van BENGUELA,

OCC

ves de l'autre
 nir à l'entre
 Maîtresses m
 d'en (r) être
 grosse, elle
 sionnaires dem
 leurs amans.
 gnance & qu
 ter.] Quelq
 de changer d
 leur est impo
 qui sont emp
 maris de lou
 qu'ils ne les
 lieu de ces d
 nir l'absolutio
 établi, de se
 concubine le
 fort libertine
 après Pâques
 quittes à l'éga
 née (s).

(r) Angl. de
 Makamar. R. d
 (s) Angl. qu

LES bornes
 gola, dont
 de Joggi-Kass
 de Mataman
 minutes & se
 & 7 quarante
 milles de long
 au Sud. Du t
 une Partie d'
 S. Philippe es
 jusqu'au Cap
 terrain ressem
 fournis au Roi
 ridionales d'A

(a) Merolla
 la. Il dit que c'est

ves de l'autre sexe sont accusées de voler souvent leurs Maîtresses, pour four-
 nir à l'entretien de leurs amans ; & l'Auteur en rejette la faute sur leurs
 Maîtresses mêmes, qui ne leur permettent pas de se marier, dans la crainte
 d'en (r) être plus mal servies. Si leurs amours clandestins sont suivis de la
 grossesse, elles n'en sont pas plus déshonorées que leurs Maîtres (s) ; mais les Mis-
 sionnaires demandent souvent qu'elles soient punies, & les forcent d'épouser
 leurs amans. [C'est cependant ce qu'elles ne font qu'avec beaucoup de répu-
 gnance & qu'après avoir allégué les excuses les plus frivoles pour s'en exem-
 ter.] Quelquefois, après ces mariages, les hommes conviennent entr'eux
 de changer de femmes. Ils répondent aux reproches des Missionnaires, qu'il
 leur est impossible de se borner toujours au même aliment. Les femmes
 qui sont employées dans les Fermes de leurs Maîtres, prennent aussi des
 maris de louage & les entretiennent du fruit de leur travail, à condition
 qu'ils ne les abandonneront point jusqu'au tems de leur grossesse. Au mi-
 lieu de ces désordres, les Nègres employent toute leur adresse pour obte-
 nir l'absolution des Missionnaires. Ils ne manquent point, suivant l'ordre
 établi, de se présenter au Prêtre ; & bornant leur pénitence à quitter leur
 concubine le premier jour de Carême, ils s'accusent d'avoir mené une vie
 fort libertine, avec promesse de n'y pas retomber. Mais huit ou quinze jours
 après Pâques ils cherchent une autre femme pour toute l'année, & se croyent
 quittes à l'égard de la Religion en cessant de voir celle qu'ils ont abandon-
 née (t).

ROYAUME
 D'ANGOLA

Conversions
 ridicules.

(r) *Angl.* de perdre leur *Mokkomas*, ou en font point un crime.
Mokkomas. R. d. E. (t) Tout ce détail est tiré de Merolla, pag.
 (s) *Angl.* que leurs Maîtresses qui ne leur 673: & suiv.

§. I V.

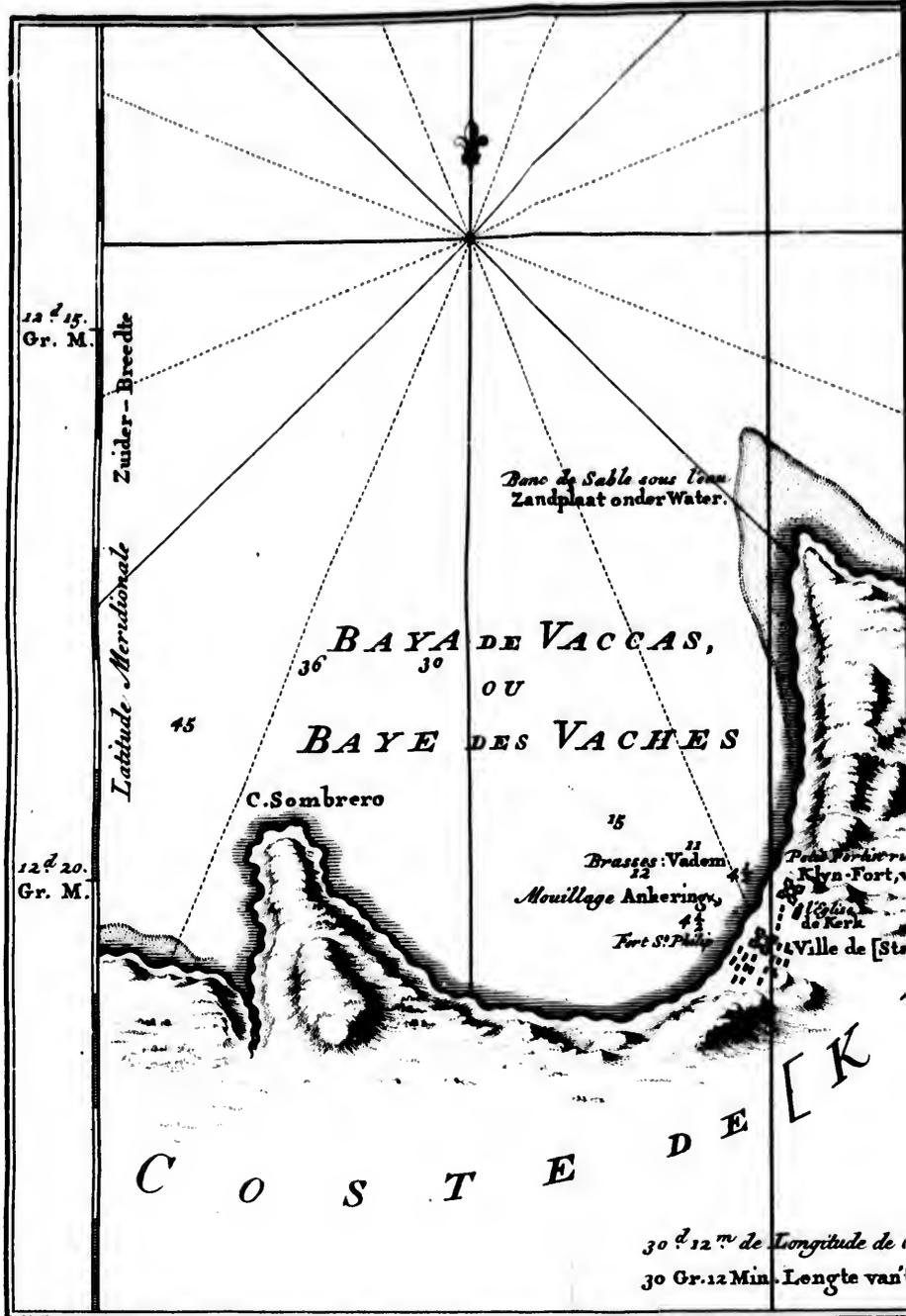
Royaume de Benguela ou Bankella.

LES bornes du Pays de Benguela (a) sont, au Nord, le Royaume d'An-
 gola, dont quelques-uns le regardent comme une partie ; à l'Est, le Pays
 de *Joggi-Kassanji*, duquel il est séparé par la Rivière de *Kuneni* ; au Sud, celui
 de *Mataman*, & la Mer à l'Ouest. Sa situation est entre dix-degrés trente
 minutes & seize degrés quinze minutes de latitude du Sud, & entre [trente
 &] quarante degrés de longitude Orientale. On lui donne ainsi cinq-cens dix
 milles de longueur de l'Ouest à l'Est, & trois cens soixante de largeur du Nord
 au Sud. Du tems de Lopez, en 1589, on prenoit constamment Benguela pour
 une Partie d'Angola. Suivant cet Auteur, la Baye des Vaches, où la Ville de
 S. Philippe est aujourd'hui située, fait le centre de la Côte ; & de-là au Sud,
 jusqu'au Cap-Nègre, on compte deux cens vingt milles, d'un Pays dont le
 terrain ressemble au côté du Nord & reconnoît plusieurs Seigneurs qui sont
 soumis au Roi d'Angola. Il ajoute que depuis le Cap-Nègre, les limites Mé-
 ridionales d'Angola s'étendent, à l'Est, au travers de *Monti-Freddi*, ou des
 Montagnes

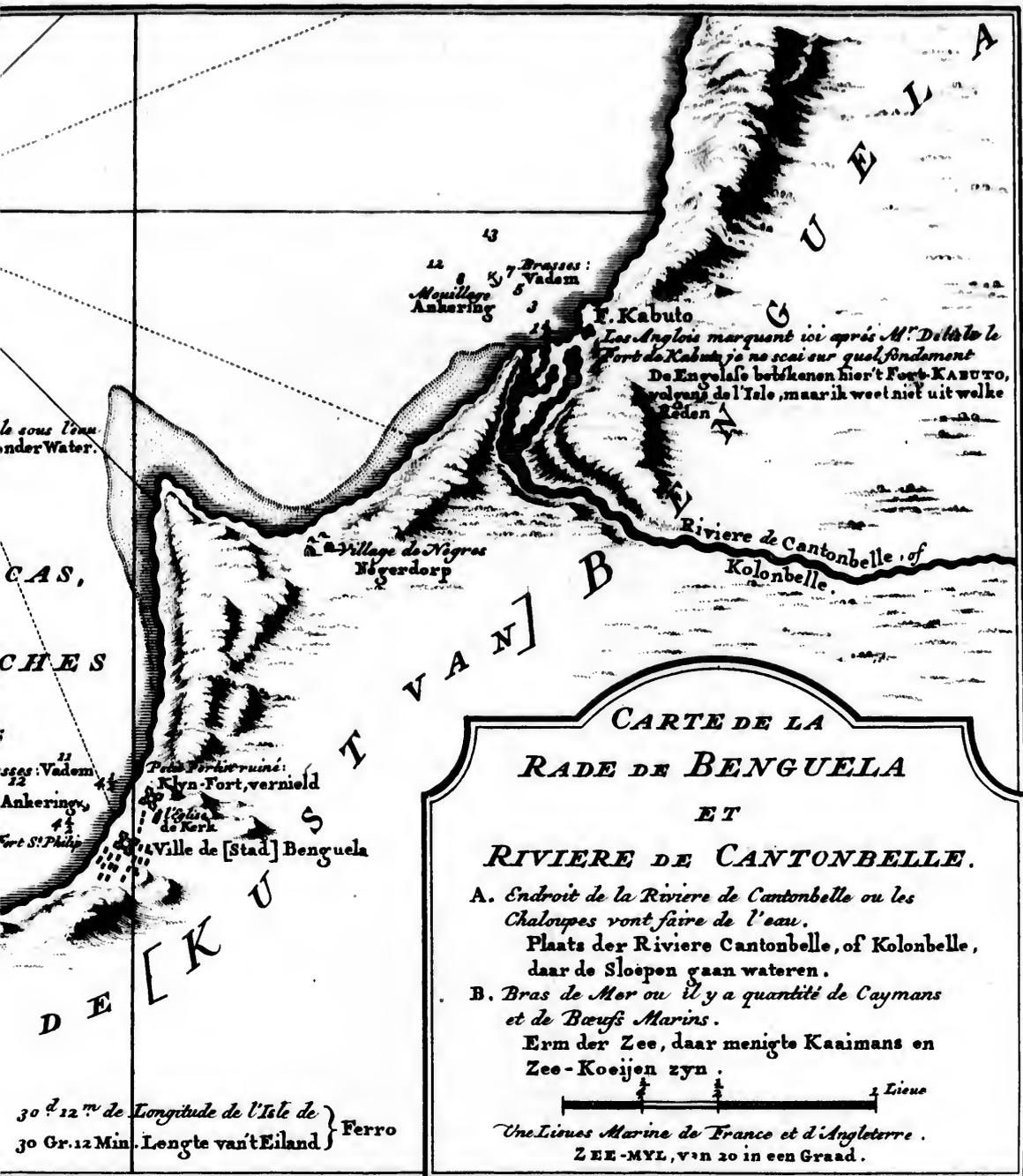
Bornes &
 situation du
 Pays.

Ville de S. Phi-
 lippe.

(a) Merolla l'appelle *Bankella* ou *Banquet* mais cela ne peut regarder que les Côtes.
 Id. il dit que c'est une conquête des Portugais ;



J. V. Schley delin.
 KAART van de RÉE van BENGUELA, en der RIVIERE van CANT



RIVIERE van CANTONBELLE, of KOLONBELLE. Door N.B. Ingenieur des Fransjen Zeevaardts.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Montagnes froides, qui, vers la Ligne, dans quelques endroits où leur hauteur augmente, prennent le nom de *Monti-Nevoſi*, ou montagnes de neige. Elles fournissent de l'eau au Lac *Dumbea-Zokhe* & se terminent aux montagnes de cristal, d'où les bornes d'Angola continuent au Nord, par les montagnes d'argent, jusqu'à *Malemba*, où la Rivière de Zaire sépare ce Royaume de celui de Congo (b).

Rivières de
Benguela.

Les principales Rivières de Benguela sont celles de *Longo* ou de *Morena*; celles de *Nika*, de *Katonbella*, du *Gubororo* ou de *S. François*, qui traverse tout le Pays; celle de *Parfa*, de *Kutembo*, & la grande Rivière de *Kuncui*, qu'on a déjà nommée & qui n'a d'égale en largeur que celle de *Gubororo*. Toutes ces Rivières coulent de l'Est à l'Ouest.

Mauvaises
qualités de
l'air & des ali-
mens.

L'AIR est si dangereux dans le Pays de Benguela & communique aux ali-mens des qualités si pernicieuses, que les Etrangers qui en usent à leur arrivée n'évitent point ou la mort ou de fâcheuses maladies. On conseille ordinairement aux Passagers de ne pas descendre au rivage, ou du moins de ne pas boire de l'eau du Pays, qu'on prendroit pour une lie épaisse. L'Auteur ne consentit à dîner avec le Gouverneur de Benguela qu'après s'être bien assuré qu'on ne lui serviroit aucune nourriture du Pays (c). On reconnoit aisément, dit-il, combien l'air est dangereux pour les Blancs. Tous ceux qui habitent le Pays ont l'air d'autant de Morts sortis du tombeau. Leur voix est foible & tremblante, & leur respiration entre-coupée comme s'ils la retenoient entre leurs dents. Carli, qui fait d'eux cette peinture, se dispensa de résider dans un si triste lieu (d).

Bahia das
Vaccas.

LA Baye des Vaches, qui porte le nom Portugais de *Bahia das Vaccas*, n'est pas d'une étendue extraordinaire; mais les Batimens de toutes sortes de grandeur y trouvent une fort bonne Rade. Elle tire son nom de la multitude des vaches qui se présentent dans les Cantons voisins. Le Pays est plat, & produit toutes sortes de provisions. Il a même quelques métaux, & sur-tout plusieurs Mines d'argent (e).

Port de
mouillage
dans cette
Baye.

BATTEL représente cette Baye comme un mouillage sûr & commode. La Côte, dit-il, est fort douce. Elle est favorable pour le rafraîchissement des Vaisseaux qui reviennent de l'Inde, & les Carques Portugaises y passent souvent pour y renouveler leurs provisions. Il ajoute que Bahia das Vaccas porte aussi le nom de Bahia de Torre, qu'elle tire d'un Rocher en forme de Tour (f).

Origine de
la Ville de S.
Philippe.

Du tems de Lopez & de Battel, les Européens n'avoient aucun Etablissement dans cette Baye; mais dans la suite les Portugais y ont bâti, du côté du Nord, une Ville qu'ils ont nommée *San-Felipe*, ou *S. Philippe* de Benguela, & qu'ils appellent aussi *le neuf Benguela*, pour la distinguer d'une ancienne Ville du même nom, qui est située sur les bords de cette Contrée du côté du Nord, entre le Port de Suto & la Rivière de Longo ou de Morena. Carli, qui se trouvoit dans le Pays en 1666, dit que la Ville de Benguela est gardée par une garnison Portugaise, avec un Gouverneur de la même Nation. Il ajoute que le nombre des Blancs qui l'habitent est d'environ deux cens; que

(b) Relation de Pigafetta, pag. 57. & suiv.

(c) Voyage de Carli, pag. 260.

(d) Voyage d'Angelo, pag. 261. & Voya-

ge de Merolla, pag. 605.

(e) Relation de Pigafetta, *ubi sup.*

(f) Battel, dans Purchaff, Vol. II. pag. 973.

OCC

celui des Né-
de paille; qu

SUIVANT

& n'ont aucu

corder peu d

simples & si t

diment dans l

les acheter po

Mepindes, &

Les Habit

leur du col.

minent une v

ils entretienn

ure des femm

quinze livres,

boudes. Auto

écorce d'un a

eux, des cerc

LA Province

de montagn

lines.] Elles b

ables de travail

n'en tirent qu

DANS un vo

la, il visita p

représente fo

que les rue

ne figure d'hor

Eléphants, plan

es crânes des en

habitans sont à f

lle est extrême

te la Ville qu

nts. [A l'extr

ouverte de plus

es de branches

sente une ruc

MEROLLA pa

son Vaisseau p

employent tous (

(g) Voyage de Ca

(h) C'est peut-être

(i) ou Abondors] d

(j) Battel, *ubi sup*(k) Battel, *ubi sup*(l) *Ibid* pag. 275.

(m) Ce Port étoit v

celui des Nègres est très-grand; que les maisons ne sont bâties que de terre & de paille; que l'Eglise & le Fort ne le sont pas mieux (g).

SUIVANT Battel, les Habitans du Pays se nomment *Endal Ambundos* (b) & n'ont aucune espèce de Gouvernement: d'où il conclut qu'on doit leur accorder peu de confiance dans le Commerce. Cependant il les représente si simples & si timides, que trente ou quarante hommes peuvent s'avancer hardiment dans le Pays & prendre des troupeaux entiers de vaches, ou du moins les acheter pour des cordons de verre bleu d'un doigt de long, qui s'appellent *Meplindes*, & quinze desquels font le prix d'une vache (i).

LES Habitans portent des peaux autour de la ceinture, & des colliers autour du col. Leurs armes sont des dards de fer, des arcs, [& des flèches.] Ils mènent une vie fort brutale; car, suivant le témoignage du même Auteur, ils entretiennent pour leurs plaisirs des hommes en habits de femmes. La parure des femmes du Pays est un collier de cuivre, qui ne pèse pas moins de quinze livres, avec des brassulets du même métal qui leur montent jusqu'aux épaules. Autour de la ceinture elles portent une pièce d'étoffe, composée de l'écorce d'un arbre nommée *Infundi*, qui n'est ni filée ni tissue; & sous les genoux, des cercles de cuivre qui descendent jusqu'aux mollets.

LA Province d'où ce Canton dépend s'appelle *Dembe*, & présente une chaîne de montagnes, qui s'étendent depuis celles de Kambamba, [où il y a des mines.] Elles bordent les Côtes au Sud & à l'Ouest, & si les Habitans étoient capables de travail, elles leur fourniroient d'excellent cuivre en abondance; mais ils n'en tirent que ce qui est nécessaire pour leur parure (k).

DANS un voyage où l'Auteur traversa une grande partie du Royaume d'Angola, il visita plusieurs de leurs Villes. La principale se nomme *Kafchil*. Elle représente fort grande, & si remplie de Cèdres, de Palmiers & d'Alikonnes, que les rues en sont tout-à-fait obscures. Au centre de la Ville, on voit une figure d'homme, élevée de douze pieds, & sous elle un cercle de dents d'Eléphants, plantées en terre. Chaque dent est couverte d'un grand nombre de crânes des ennemis de la Nation, qui ont été consacrés à cette Idole. Les Habitans font à ses pieds des libations de vin de Palmier & de sang de bouc. Elle est extrêmement respectée, sous le nom de *Quesongo*. L'Auteur vit dans toute la Ville quantité d'autres petites idoles, entourées aussi d'un cercle de dents. [A l'extrémité Méridionale de la Ville, il y a une autre Idole qui est couverte de plus de trois tonneaux de Dents d'Eléphants.] Les rues sont palissades de branches de Palmiers en fort bon ordre. La forme de chaque maison représente une ruche, & l'intérieur est revêtu de très-belles nattes (l).

MEROLLA parle avec horreur d'un usage établi dans un Port de ce Royaume sur son Vaissseau relâcha (m). Les femmes, d'intelligence avec leurs maris, employent tous (n) les artifices de leur sexe pour attirer d'autres hommes dans leurs

ROYAUME D'ANGOLA.

Les Habitans du Pays sont sans Gouvernement.

Leurs habits & leur vie brutale.

Province de Dembe.

Kafchil, principale Ville d'Angola.

Idole & son culte.

Infâme usage de Commerce.

(g) Voyage de Carli, pag. 560.
 (b) C'est peut-être une race des Ambon-
 [ou Abondors] d'Angola.
 (i) Battel, *ubi sup.* pag. 973.
 (k) Battel, *ubi sup.* Vol. II. pag. 973.
 (l) *Ibid.* pag. 275.
 (m) Ce Port étoit vraisemblablement Ben-

guela même, comme il paroît par les circonstances suivantes.
 (n) *Angl.* elles les accusent ensuite à leurs *Barraçans*, (c'est le nom qu'elles donnent à leurs Maris) qui faisant semblant d'être fort en colère &c. R. d. E.

ubi sup.
 ol. II. pag. 973

ROYAUME
D'ANGOLA.

leurs bras, & livrent leurs galans au mari, qui les emprisonne aussi-tôt pour les vendre à la première occasion, sans avoir aucun compte à rendre de cette violence. [De l'Argent qu'il en retire, il achète d'autres femmes, à qui on permet le même manège. Il y en a d'autres qui, voyageant par le Pays, & prenant la qualité de Juge, font saisir des Hommes pour les plus légères fautes, & les font ensuite vendre.] L'Auteur décide, en qualité de Millicenaire, que la traite des Esclaves est un crime sur cette Côte.

Monnoie
& bâtimens
du Pays.

LA monnoie du Royaume consiste dans de petites pièces de corail, que les Habitans nomment *Mifangas* & qu'ils tirent des Portugais. Elles servent également de parure & de monnoie; c'est-à-dire, que les Nègres de l'un & de l'autre sexe s'en font des brassulets & des colliers. Les Forts & les maisons des Portugais sont bâtis de bois & de terre. On plante deux rangs de piliers à la distance d'un ou deux pieds l'un de l'autre; & leur sommets sont joints par des pièces transversales de moindre grosseur. Tous les intervalles sont remplis de terre bien battue, dont le dehors, des deux côtés, est poli fort soigneusement & tracé avec tant d'ordre, qu'au premier coup-d'œil on croiroit le mur de pierre. Les planchers ou les voûtes sont composés de roseaux étendus sur des solives. C'est à quoi se réduisirent les observations de l'Auteur, [qui ne demeura qu'un jour dans ce Pays; & qu'il passa] dans l'embarras continuel de ses préparatifs pour la continuation de son Voyage (o).

(o) Merolla, *ubi sup.* pag. 607. & suiv.

C H A P I T R E VI.

*Mœurs & Usages des Habitans d'Angola.*Quatre Or-
dres d'Habi-
tans.

DANS toutes les Parties du Royaume d'Angola on distingue quatre Ordres de Nègres, qui composent la Nation. Le premier, qui est celui des Nobles, se nomme *Mokata*. On donne au second, dans la Langue du Pays, le titre d'*Enfans du Domaine*. Il renferme tous les Habitans libres, qui sont la plupart Artisans ou Laboureurs. Le troisième Ordre [appelé *Quikokos*,] est celui d'une sorte d'Esclaves qui appartiennent au domaine de chaque Noble, & qui passent de même à l'héritier. Enfin, le quatrième est l'Ordre des *Mokikas*, ou des Esclaves ordinaires, qui s'acquièrent par la guerre ou par le Commerce. Les Nègres du second Ordre peuvent mériter par leur conduite [quelque légère que soit leur faute,] d'être réduits à l'Esclavage. Un Sorcier, par exemple, qui découvre dans quelqu'un de ses vassaux le dessein de lui nuire ou d'assister ses ennemis pendant la guerre, a droit non-seulement d'en faire son Esclave, mais de réduire sa femme & tous ses parens à la même condition, & même de les faire mourir. Les Nègres de Loanda sont extrêmement paresseux. Ils aiment mieux souffrir la faim que de prendre la peine de planter, ou d'ensemencer leurs terres. Ils ne s'entretiennent que de ce qu'ils tirent de leurs Voisins à qui ils donnent des Esclaves, pour en recevoir des Provisions.]

L'HABILLEMENT des Nègres d'Angola ressemble beaucoup à celui des Habitan-

(a) Dapper d
(b) *Angl.* vi
(c) *Angl.* di
(d) Relation
(e) Pilgrimag
766.

VI. Part.

bitans de Congo. Leurs ornemens consistent en grains de verre rond (a), qu'ils nomment *Anzalos*. La ressemblance est si grande entre les deux Nations, qu'il reste peu d'éclaircissemens à joindre aux détails qu'on a déjà lus. Pigafetta s'étend sur le goût, ou plutôt sur la passion que les Nègres ont ici pour la chair de chien. Ils la préfèrent à toute autre viande. Les chiens sont soigneusement engraisés, & se vendent publiquement dans les Marchés. On assure l'Auteur qu'un grand chien d'Europe avoit été vendu pour vingt (b) Escus, qui ne peuvent être appréciés à moins de (c) deux ducats par tête (d). Battel assure aussi qu'il vit donner deux Esclaves pour un de nos chiens ordinaires (e).

LES Armes d'Angola sont l'arc & les flèches. Mais les Seigneurs ont des lances, des haches, & des couteaux en forme de couperets, qu'ils portent suspendus à leur ceinture, du côté gauche. En un mot, comme il y a peu de différence entre leurs armes & celles de Congo, il n'y en a pas davantage entre leurs usages Militaires & leur manière de combattre (f). Ils sont naturellement braves & entreprenans. Quelquefois ils s'engagent à quelque entreprise dangereuse, & prenant congé du Roi, ils sont vœu de ne pas revenir sans l'avoir exécutée (g).

BATTEL ne donne pas une haute idée de leur musique. Elle consiste, dit-il, dans un seul Instrument, de la forme d'un panier. Ils le nomment *Kas*, & le composent d'un bloc de Palmier, orné de quelques figures de fleurs. Ils le couvrent d'une planche, sur laquelle ils frappent d'une baguette, & dont ils tirent un son qui approche de celui du Tambourin (h).

DANS un Pays si vaste on ne voit point une seule maison de pierre, si l'on excepte *Loanda* & *Massingan*, ou *Massingano*, deux Villes bâties par les Portugais. Tous les autres édifices sont de bois & de paille, avec des murs de terre, sans épaisseur & sans force, quoiqu'ils en ayent un peu plus dans certains Cantons. Les maisons des Nobles ont plusieurs appartemens qui environnent une cour, & une salle extérieure (i) en forme de porche, pour y recevoir la visite des Etrangers. Battel donne aux maisons d'Angola la forme de nos ruches (k).

MEROLLA nous apprend la méthode du Pays pour cultiver les terres. On les ouvre en sillons avec une sorte de pelles; & lorsque les Rivières commencent à s'enfler des eaux de pluie qui descendent des montagnes, on fend la rive, pour introduire dans les sillons autant d'eau qu'on en désire; & lui fermant le passage, on la laisse assez reposer pour humecter la terre. Ensuite on la fait rentrer dans son lit par les mêmes canaux; & la terre se trouve propre à recevoir des semences, qui produisent, trois mois après, une abondante moisson (l).

EN général, les Habitans d'Angola n'amassent point de richesses. Il se contentent d'un peu de millet, de quelques bestiaux, & de leur huile & leur vin

ROYAUME
D'ANGOOLA

Habits du
Pays.

Passion des
Nègres pour
la chair de
chien.

Leurs Armes
& leur coura-
ge.

Ils n'ont
qu'un Instru-
ment de mu-
sique.

Edifices des
Grands.

Culture des
terres.

Frugalité des
Nègres d'An-
gola.

(a) Dapper dans Ogilby, pag. 560.

(b) Angl. vingt-deux. R. d. E.

(c) Angl. dix. R. d. E.

(d) Relation de Pigafetta, pag. 56.

(e) Pilgrimage de Purchass, Vol. V. pag.

766.

(f) Ogilby, pag. 563.

(g) Purchass, *ubi sup.*

(h) *Ibidem.*

(i) Ogilby, *ubi sup.* pag. 560.

(k) Purchass, *ubi sup.*

(l) Voyage de Merolla, *ibid.*

ROYAUME
D'ANGOLA.Combien il
est d'Escla-
ves du Pays.Ménage-
mens des Por-
tugais pour
les Esclaves.Conduite
contraire des
Hollandois.Marchandi-
ses en usage
dans le Pays.Monnoies
du Royaume
d'Angola.

vin de Palmier. Le principal commerce des Portugais & des autres Européens dans le Royaume, consiste en Esclaves, qu'ils transportent à Porto-Ricco, à Rio-Plata, à S. Domingue, à la Havanne, à Cartagene, & sur-tout au Brésil, pour le service des Plantations & des Mines. Autrefois les Espagnols transportoient annuellement plus de quinze mille Esclaves dans leurs propres Colonies, & l'on juge qu'aujourd'hui les Portugais n'en transportent pas moins. Leurs Agens les achètent à cent-cinquante & deux-cens milles dans l'intérieur des terres. Lorsqu'ils arrivent sur la Côte, ils sont ordinairement fort maigres & très-foibles, parce qu'ils sont mal-nourris dans le voyage, & qu'on ne leur donne la nuit que le Ciel pour toit & la terre pour lieu de repos. Mais avant que de les embarquer, l'usage des Portugais de Loanda est de les bien traiter, dans une grande maison qui n'a point d'autre emploi. Ils leur fournissent de l'huile de Palmier pour se frotter le corps & se rafraichir. S'il ne se trouve point de Vaisseau prêt à les recevoir, ou s'ils ne sont point en assez grand nombre pour faire une cargaison complete, ils les employent à la culture de leurs terres [à planter, & à cueillir le *Manioc*.] Lorsqu'ils sont à bord ils prennent soin de leur santé; ils sont pourvus de remèdes, sur-tout de limons & de blanc de plomb, pour les garantir du scorbut (*m*). Si quelqu'un d'entr'eux tombe malade, ils ne manquent point de le loger à part & de lui faire observer un régime salutaire. Dans leurs Vaisseaux de transport, ils leur donnent des nattes, qui sont changées régulièrement de douze en douze jours. Cette méthode ne les expose point à perdre beaucoup d'Esclaves; au-lieu que les Hollandois, qui ne prennent aucun de ces soins pour les transporter au Brésil, ont le chagrin d'en voir périr une grande partie dans le passage.

QUOIQUE la traite des Esclaves soit assez considérable dans la Ville de Kambamba, elle l'est beaucoup moins que dans celles de Massangano & d'Embakka, où tous les Nègres voisins en mènent sans cesse lorsqu'ils ont besoin de quelques marchandises. Les Portugais ont des magasins de toutes sortes de commodités dans ces deux Villes; entr'autres, des étoffes à lisière rouge, de grands coutils à longues rayes, [& proprement faits,] des draps de *Kent* rouges, des toiles de Silésie & d'autres lieux, de beaux velours, des galons d'or & d'argent de toutes les grandeurs, de l'eau-de-vie, de l'huile de lin, des couteaux de matelots, toutes sortes d'épices, du sucre blanc, de larges bayes noires, des tapis de Turquie, du fil blanc & de toutes couleurs, des colliers de verre bleu & noir, de la soye à coudre & à broder, du vin de Canarie, de grands hameçons, des épingles communes, des aiguilles, de grandes & de petites sonnettes, des faucons (*n*), des queues de cheval, dont les Nègres font tant de cas, que pour une seule ils donneroient volontiers deux Esclaves (*o*).

LES (*p*) Zimbis, ou les Lumekkes, n'étoient point une monnoie courante du tems de Lopez. On faisoit servir à cet usage des grains de verre semblables à ceux de Venise, de la grosseur d'une noix, & quelques-uns plus petits, mais tous de différentes couleurs & de différentes formes. Ils portoient le nom d'*Anzalos*; mais lorsqu'ils étoient enfilés en forme de chapelet ou de col-

(*m*) *Angl. Britos. R. d. E.*(*n*) Dapper dans Ogilby, pag. 562. & suiv.(*o*) Pilgrimage du Purchase, Vol. V. pag. 766.(*p*) *Angl. Simbos. R. d. E.*

liers, ils
gola vend
Indes nom
de long.

d'une étoff
qui valent
de jeunes N
tête. S'ils s
mes ont la
me Auteur,
go (*r*) & q

SUIVAN
dit-il, est d
de cuivre e
les *Intagas*,
deur de deux
monnoie de
plus fin, tel
ge vaut trois
noie d'Or de
pièce a cour
gers, non-pl
de monnoie

DAPPER

sent pour mo
deux sortes de
qui servent p
nent de Rio d
d'*Anna-Singa*

LES ZIMBIS

groslière. [O
ment *Zimbis*-
tres se transp
des Nègres.

livres du poids

LES NOIX

valent un *Libra*

LE TAKOL,

guela, ont co

de long, qui o

LA POLYGAMIE

supériorité sur

(*q*) Relation(*r*) On a déjànomment *Zimbos*(*s*) On a déjà

liers, ils prenoient celui de *Mizangas* (q). Angelo dit que les Nègres d'Angola vendent & achètent avec des *Makkutas*, des *Biramis*, & des pièces des Indes nommées *Muleckes*. Les *Makkutas* sont des pièces de nattes d'une aune de long. Dix de ces pièces valent cent reys. Les *Biramis* sont des pièces d'une étoffe [grossière] de coton faite aux Indes, longues de cinq aunes, & qui valent chacune deux cens reys. Les pièces des Indes ou les *Muleckes* sont de jeunes Nègres d'environ vingt ans, dont le prix est de vingt mille reys par tête. S'ils sont plus jeunes, ils sont appréciés par des Experts. Les jeunes femmes ont la même valeur que les hommes. Outre ces monnoies, ajoute le même Auteur, ils ont des coquilles nommées *Zimbis* (r), qui viennent de Congo (s) & qui ont un prix courant. Deux mille *Zimbis* valent une *Makkuta* (t).

SUIVANT Merolla, les coins courans sont les *Makkutas*, dont chacune, dit-il, est de la grandeur d'un carton. Elles sont l'équivalent de la monnoie de cuivre en Europe. Pour répondre à la monnoie d'argent, les Nègres ont les *Intagas*, qui sont des pièces d'une étoffe de coton fort épaisse, de la grandeur de deux de nos mouchoirs, & dont chacune vaut environ dix-huit sols, monnoie de Florence. Ils ont un autre coin, nommé *Folingos*, d'un coton plus fin, tel que celui dont les Matelots se servent pour ceinture. Une *folinge* vaut trois schellings & demi. Enfin, les coins qui répondent à la monnoie d'Or de l'Europe, sont les *Biramis*, espèce de toile fine, dont chaque pièce a cours pour sept schellings & demi ou huit schellings. Les Etrangers, non-plus que les Habitans du Pays, n'employent ici aucune sorte réelle de monnoie d'Or ou d'Argent (v).

DAPPER parle des *Libongos* & de quelques autres espèces d'étoffes qui passent pour monnoie à Loanda. Il raconte que les Nègres de ce Quartier ont deux sortes de *zimbis*; les uns *purs*, qui sont pêchés dans l'Isle de Loanda & qui servent pour le Commerce à *Punto*; les autres *impurs* [ou *Brazil*,] qui viennent de Rio de Janeiro, & qui ont cours à *Sogno*, à *Pinda*, dans les Pays d'*Anna-Singa*, au-delà de *Massangano*, & dans la Nation des *Jaggas*.

Les *Zimbis* de Loanda sont de deux espèces; l'une plus fine, & l'autre plus grossière. [On les sépare en les criblant.] Ceux de la première espèce se nomment *Zimbis-fsados*; ceux de la seconde, *Fonda* & *Bomba*. Les uns & les autres se transportent au Royaume de Congo dans des sacs de paille, sur la tête des Nègres. Chaque sac pèse deux arobas, qui reviennent à soixante-quatre livres du poids commun de l'Europe.

Les noix de *Kola* se vendent ordinairement pour de l'étoffe. Quatre noix valent un *Libongo*, ou une pièce d'étoffe sans marque.

Le *takol*, bois rouge de *Majumbo*, & le *Pao de Hkongo* qui vient de *Benguela*, ont cours aussi dans le Commerce. On les coupe en pièces d'un pied de long, qui ont chacune leur valeur [fixe &] connue [de tout le monde] (x).

La Polygamie est ici l'usage dominant, & la première femme jouit de la supériorité sur toutes les autres. Une femme qui est devenue mère, demeure séparée

Témoignage
de Merolla sur
le même sujet.

Témoignage
de Dapper.

Autres monnoies
du même
Pays.

Usages des
femmes.

(q) Relation de Pigafetta, pag. 56.

(r) On a déjà remarqué que d'autres les nomment *Zimbos* & *Simbos*.

(s) On a déjà dit, & l'on va voir encore

mieux, qu'ils viennent de l'Isle de Loanda.

(t) Voyage d'Angelo, pag. 561.

(v) Voyage de Merolla, pag. 673.

(x) Dapper, dans Ogilby, pag. 561.

ROYAUME
D'ANGOLA.

separée de son mari jusqu'à ce que la Nature ait donné quelques dents à son fruit. Ensuite tous les parens & les amis des deux sexes le portent de maison en maison, au bruit de leurs chants & de leurs Instrumens de musique, pour demander des présens, qui leur sont rarement refusés (y).

L'OFFICE des femmes est d'acheter, de vendre, & de faire au dehors tout ce qui est le partage des hommes dans la plupart des autres Pays; tandis que leurs maris, gardant la maison, sont occupés à filer, à fabriquer leurs étofes & à d'autres ouvrages de la même nature. Elles portent si loin la jalousie, que s'ils parlent un moment à quelqu'autre femme, elles entrent en fureur & font retentir leurs cris (z). Battel leur attribue le bizarre usage de tourner le derrière à la Lune naissante, pour lui marquer leur mépris & leur haine, parce qu'elles regardent cette Planette comme la cause de leurs infirmités périodiques (a).

Maladies
communes du
Pays.

LES mauvaises qualités de l'air produisent ici diverses maladies, particulièrement des fièvres ardentes, qui causent la mort dans l'espace de quelques heures, si l'on n'a pas recours à de fréquentes saignées. Les maladies Vénéériennes sont si communes dans la Nation, qu'elles ne passent point pour une disgrâce honteuse. On n'y apporte point d'autre remède que des onctions extérieures & l'usage de quelques Simples; mais un secours si foible n'empêche pas qu'elles ne fassent périr un grand nombre de Nègres. Ils sont fort affligés d'une autre maladie, qu'ils appellent *Bitios de Kis*, dont les symptômes sont une profonde mélancolie, avec de grands maux de tête & des foiblesses de jambes, accompagnées de vives douleurs. Elle leur fait enfler aussi les yeux, comme s'ils étoient prêts à leur sortir de la tête. Leur remède est de se laver fort soigneusement l'*anus*, & de se mettre un suppositoire de (b) limon, qu'ils gardent aussi long-tems qu'ils peuvent le supporter; car il leur cause des ardeurs très-douloureuses, & cette douleur même est le véritable signe du *Bitios*. Si l'application de ce remède [quelque simple qu'il soit,] est assez prompte, ils n'ont pas besoin d'autres secours. Mais lorsqu'on a laissé au mal le tems de se fortifier, ce qui ne se reconnoît que trop aisément à l'enflure du *rectum*, qui s'ouvre à la fin avec un flux blanchâtre, on est obligé de faire tremper pendant deux heures des feuilles de tabac dans le sel & le vinaigre, de les piler dans un mortier, de se les appliquer au fondement [& de les y garder aussi long-tems qu'on le peut] [avec des tourmens incroyables.] Elles dissipent enfin le mal; mais l'effet de ce remède est si violent, que deux hommes suffisent à peine pour tenir le malade pendant l'opération. Le *Bitios* se guérit aussi par de fréquens clistères, ou par une décoction purifiée de la plante nommée *Orove de bitos* & de roses sèches, mêlées avec un ou deux jaunes d'œuf, un peu d'alun & d'huile de rose. [Pour prévenir ce mal, dès qu'ils en apperçoivent les premiers symptômes, ils prennent un œuf frais, qu'ils battent bien dans de l'eau rose mêlée avec du sucre, & du blanc de plomb ratissé fort menu. Ils y trempent un linge fin qu'ils s'appliquent ensuite sur le fondement.] Le blanc de plomb est encore un remède excellent contre le même mal.

Bitios de Kis.

Remèdes.

LES Nègres d'Angola sont souvent attaqués d'une autre maladie, qui leur affoiblit

(y) *Ibid.* pag. 561.

(z) Voyage de Merolla, pag. 637.

(a) Pilgrimage de Purchaſſ, Vol. V. pag.

766.

(b) *Angl.* d'un quartier de Limon avec l'écorce. R. d. E.(c) *Angl.* tout
(d) Dapper d
(e) *Ibid.* pag
(f) Voyez ci
(g) *Angl.* En
tion, les Soldats
ne ne put s'écha
raille qu'ils renv

affoiblit la
simple. Il
rétablit par
presqu'incu
ment *Beribe*
n'est dans sa
pas été bien
jointures, d
Tennab, &
de pierre.
ses de jambe
LE *Boast*
leur fait tom
les, & qui p
L'EMBA
l'endurcissem
ne & le corp
bouillons com
du côté qu'el
LA petite
application des
geurs ne nou
A la mort
veux, on le
qui est ordina
terre, avec q
personnes du
autres cérém
go (f). On
sont encore e
au Couvent d
de cette natu
accompagné
rencontrer en
escorte. (g)
l'assemblée,
Mais il leur f
Prêtre inferna
duite à Loan

affoiblit la vûe jusqu'à la leur ôter presqu'entièrement. Mais le remède en est simple. Ils prennent un foie cru de poule, dont l'application sur les yeux les rétablit parfaitement. Ils sont sujets à des maux de jambes, qui deviennent presqu'incurables. Ils ne le sont pas moins à la maladie que les Indiens nomment *Beriberi*, sorte de Paralytic qui tombe sur (c) quelquel membre, & qui n'est dans sa source qu'un reste de Bitios mal-guéri [& l'effet d'un sang qui n'a pas été bien purifié.] Le meilleur remède contre ce mal est de se frotter les jointures, devant le feu, avec une espèce d'huile que les Indiens nomment *Man-Tennab*, & qui découle des Rochers, dans l'Isle de Sumatra, comme une huile de pierre. Elle est excellente aussi pour les humeurs froides, pour les foibleses de jambes & pour les entorses.

LE *Boaß* est une pernicieuse maladie des Nègres, [& fort commune,] qui leur fait tomber en pourriture le nez, les mains, les pieds, les doigts, les oreilles, & qui passe d'une jointure à l'autre avec de grandes douleurs.

L'EMBASSER est un autre mal qui est ici fort commun, & qui vient de l'endurcissement de la rate. Il cause une mélancolie noire. Il rend le teint jaune & le corps pesant. Mais les Nègres en connoissent le remède. Ce sont des bouillons composés de la racine d'un arbre qu'ils nomment *Embotta*, sur-tout du côté qu'elle reçoit le Soleil du matin.

LA petite-vérole fait ici beaucoup de ravage; & faute de lumières dans l'application des remèdes & des soins, elle est souvent mortelle (d). [Les Voyageurs ne nous apprennent point qu'elles sont les méthodes du Pays.]

A la mort d'un Nègre, on lave soigneusement le corps, on peigne ses cheveux, on le pare d'un habit neuf, & dans cet état on le porte à la sépulture, qui est ordinairement une espèce de caveau. On le place sur un petit siège de terre, avec quantité de colliers & d'autres Instrumens autour de lui. Pour les personnes du premier Ordre, on fait des libations de sang & de vin (e). Les autres cérémonies funèbres ont beaucoup de ressemblance avec celles de Congo (f). On les nomme *Tamba*. Merolla observe que ces formalités profanes sont encore en usage parmi quelques Chrétiens d'Angola. Pendant son séjour au Couvent de Loanda, on avertit le Supérieur qu'il se faisoit un enterrement de cette nature à peu de distance de la Ville. Il s'y rendit promptement, accompagné de quelques personnes de confiance; & le hazard lui ayant fait rencontrer en chemin plusieurs gardes du Gouverneur, il se fortifia de cette escorte. (g) En arrivant au lieu de l'exécution, les gardes ne purent empêcher l'assemblée, qui étoit assez nombreuse, de se disperser avec de grands cris. Mais il leur fut aisé d'arrêter la femme du Mort, parce que les loix de son Prêtre infernal (h) l'obligeoient de ne pas changer de place. Elle fut conduite à Loanda, & condamnée à recevoir publiquement le fouet. Dans la Ville

ROYAUME
D'ANGOLA.Autres mala-
dies & leurs
remèdes.Funérailles
des Nègres.Zèle des
Millionnaires
contre les pra-
tiques de l'I-
dolâtrie.(c) *Angl.* tous les membres. R. d. E.

(d) Dapper dans Ogilby, pag. 554. & suiv.

(e) *Ibid.* pag. 561.

(f) Voyez ci-dessus l'article de Congo.

(g) *Angl.* En arrivant au lieu de l'exécution, les Soldats pour empêcher que personne ne put s'échapper, environnerent la muraille qu'ils renversèrent sans peine, parce

qu'elle n'étoit faite que de terre & de bois. Pendant tout ce tems-là, ils pouvoient des cris & des hurlemens affreux. Les Nègres, quoi-qu'en assez grand nombre, prirent d'abord la fuite, abandonnant la femme du Mort, qui resta seule, parce qu'elle étoit obligée. R. d. E.

(h) Voyage de Merolla, pag. 674. & suiv.

ROYAUME
D'ANGOLA.Religion du
Royaume
d'Angola.Divination
par le vol des
Oiseaux.Langue de
Congo &
d'Angola.Divers mots
de la Langue
de Congo &
d'Angola.

Ville de Massangano, où les Portugais ont une garnison; un Missionnaire, Compagnon de l'Auteur, essuya une dangereuse volée de pierres, pour avoir entrepris de s'opposer à ces détestables cérémonies (i).

LOPEZ rend témoignage, que de son tems le Roi d'Angola & tous ses Sujets n'avoient point encore d'autre religion que l'Idolatrie. Il ajoûte que ce Prince, ayant formé le dessein d'embrasser la Foi Chrétienne, à l'exemple du Roi de Congo [avec qui il étoit alors en paix,] lui fit demander, par un Ambassadeur, des Prêtres & des Missionnaires; mais que le Royaume de Congo n'en avoit point assez pour s'en défaire en faveur de ses Voisins (k). Depuis le même tems, l'état de la Religion a reçu peu de changement dans le Royaume d'Angola, excepté dans les Villes de Loanda, de Massangano, & quelques autres lieux immédiatement soumis aux Portugais. Loanda est un Siège Episcopal, suffragant de celui de S. Thomas.

LES Habitans, suivant l'observation du même Auteur, sont extrêmement livrés à la divination par le vol des Oiseaux. S'ils en voyent partir un du côté gauche, s'ils croient remarquer quelque différence dans son cri, ils consultent leurs Prêtres, qui (l) en tirent des conséquences & des règles pour leur conduite (m). Tous les champs du Pays étant sans haies & sans défenses, on plante aux environs quelques rangées de pieux, qui sont revêtus par les Prêtres d'un peu de paille ou d'herbes consacrées. C'est, dans l'opinion des Nègres, un préservatif si puissant contre le vol, qu'il causeroit la mort à ceux qui entreprendroient de nuire aux moissons (n).

LA Langue du Royaume d'Angola n'est pas plus différente de celle de Congo, que le Portugais ne l'est du Castillan, ou le Vénitien du Calabrois; c'est-à-dire, que la différence consiste principalement dans la prononciation. Cependant elle est assez grande pour en faire comme une autre Langue. Toutes ces Régions n'ont point de caractères pour l'écriture (o).

NOUS rassemblerons ici, suivant notre méthode, les mots de la Langue de Congo & d'Angola qui se trouvent répandus dans les Relations des Voyageurs.

A.

AKKALA, un Homme.

Affua, un corps mort.

Agariaria, sorte de bois ou de fruit, qui guérit le mal de côté.

Alakardo, petite espèce de Crocodile.

Alkanisi, Oiseau de la grosseur de deux Poules.

Alikandi, espèce d'Arbre. [fort gros, & creux.]

Almesega, Arbre d'où distille une gomme semblable à l'encens.

B.

Badas, sorte de Licorne.

Bikoma, sorte de muscade.

Birami, Pièce de coton qui sert de monnoie.

Bolongo, Epreuve ou Serment des Nègres. [Boma,

(i) Ibidem.

(k) Pigafetta, pag. 56.

(l) Angl. qui disent que c'est un mauvais présage, qui annonce quelque malheur ou qu'on ne doit pas continuer son chemin, mais retourner sur le champ à la maison. On sçait

que la même pratique avoit lieu chez les anciens Romains. R. d. E.

(m) Ibidem, pag. 54.

(n) Voyage de Merolla, pag. 627.

(o) Relation de Pigafetta, pag. 57. & 180.

Boma, gran
Bonghi ou
Bordoni, Pla

Dongo, tout
Denno, Frui

Evanga, Prê
Eguanda, M
Emba, Huil
Embambi, S
Embetta, for
[extr
Embucki, Inf
Emtoghifto,
Engulamasi,
Engulo, Sang
Engussu, Per
Entaga, Eto

Fuba, farine
[Fumu, Tab

Ganga, Prêtr
Gnam, racine
Guaiavas, Fru
Guria, l'actio

Jaggas ou Jag
Imbale, Ignan
Impallanka, A
[lo
Impanguazze,
Inkubu, Chèvr

(p) Angl. Etc
res. R. d. E.

Boma, grand Serpent.
Bonghi ou *Libonghi*, monnoie.
Bordoni, Plante semblable à la Vigne.

Indonga-ampata, Poivre de Guinée.
Inzangu, Instrument d'agriculture.

D.

Dongo, toutes sortes d'alimens.
Donno, Fruit qui a l'odeur de canelle.

E.

Evanga, Prêtre.
Eguanda, Mère.
Emba, Huile de Palmier.
Embambi, Serpent qui tue de sa queue.
Embeta, sorte de Vin de Palmier, [extrêmement rafraichissant.]
Embucki, Instrument de musique.
Entoghifto, Gingembre.
Engulamasi, Sirene.
Engulo, Sanglier.
Engussa, Perroquet.
Entaga, Etoffe qui sert de monnoie (p).

F.

Fuba, farine de millet.
[*Fumu*, Tabac.]

G.

Ganga, Prêtre (q).
Gnam, racine qui se mange.
Guaiavas, Fruit qui ressemble à la poire.
Guria, l'action de manger.

I.

Jaggas ou *Jaggis*, nom d'une Nation.
Imbale, Igame.
Impallanka, Animal qui a les cornes [longues &,] entrelassées.
Impanguazze, Vaches sauvages.
Inkubu, Chèvres.

K.

Kabakkas, Mulâtre du Brésil.
Kakbbio, charge de fruit.
Kakazumbu, Sorcier ou Prêtre.
Kandova, Canot.
Kapassa, Vache sauvage.
Kappaiva, Arbre qui produit le Baume de Capivi.
Kariabemba, le Diable.
Kaschu, Fruit qui ressemble à la pomme.
Kazakaza, grosses Fèves.
Kejilla, Loix imposées aux Enfans.
Khikkeras, espèce d'arbres.
Khigongo, bois purgatif.
Khilombo, Epreuve ou Serment.
Khinsu, Pot ou vaisseau.
Kisjekko, bois rafraichissant.
Kako, Fruit du Palmier.
Kokalokanji, le Chef d'une Assemblée dans un Festin.

Kolas, Fruit ou espèce de Noix.
Kopras, Serpent venimeux.
Koribas, femelle du Perroquet.

L.

Limbala, Patates.
Libonghi, Voyez *Bonghi*.

M.

Mahokke, Plante qui ressemble à l'Oranger.
Makakkos, Singes.
Makkutas, Nattes, qui passent pour monnoie.
Makonlontu, Chef d'une Compagnie.
Mafukka, Gouverneur ou Receveur.
Malanga, Gourde ou Pompion.
Malongo, Plat de bois.

Mamao,

(p) Angl. Etoffe dont on fait des ceintures. R. d. E.

(q) Angl. Espèce de Serment superstitieux; ou Epreuve. R. d. E.

ffissionaire,
pour avoir

us ses Su-
te que ce
exemple du
par un Am-
Congo n'en
puis le mè-
rume d'An-
ques autres
Episcopal,

trêmement
un du côté
ils consul-
les pour leur
éfenses, on
par les Prê-
on des Né-
ort à ceux

elle de Con-
brois; c'est-
iation. Ce-
ie. Toutes

a Langue de
Voyageurs.

ile une gom-
e à l'encens.

qui sert de
monnoie.
serment des
[Nègres.
Boma,

eu chez les an-

ROYAUME
D'ANGOOLA.*Mamao*, Fruit semblable au Melon. *Nfambi*, Instrument de musique.*Manbuta* ou *Manputo*, Portugais.*Maneba*, sorte de Palmier.*Mampret*, Canes de sucre.*Mandyoka*, Manioc. [Racine dont on fait du Pain.] *Olukukko*, Serment des Prêtres.*Mangas*, espèce d'arbre qu'on a nommé ailleurs *Mangle* ou *Paletunier*, [dont les branches descendent jusqu'à terre & y prennent de nouveau racine.] *Pompero*, Marchand d'Esclaves.
Pompo, Place ou Marché.*Mani*, Seigneur ou Gouverneur.*Manimonku*, Baptême.*Masa*, Eau.*Massamambala*, grand Millet.*Massamambuta*, Bled-d'Inde.*Mattari*, Pierres.*Maye-Monola*, Tabac.*Melaffo*, Vin de Palmier.*Migna-migna*, Arbre dont l'écorce sert d'antidote.*Mizangas*, Corail.*Modello*, Habillement.*Molekkes*, Nom général des Nègres.*Mondelli*, Blancs.*Moringo*, Flacon.*Muana*, Fils ou Fille.*Mukkakamas*, Servantes Nègresses des Portugaises.*Muicetto*, Mulâtre.

N

Nkassa, espèce d'arbre.*Nkakko*, grande bête féroce.*Neubamzampuni*, Muscades sauvages.*Nquamba*, petit Tambour.*Nisefi*, Fruit, qui porte dans son centre la figure d'une croix.

S. I I.

Gouvernement & Forces Militaires du Royaume d'Angola.

Ancien état
du Royaume
d'Angola.

[ON ne connoît point de tems où le Royaume d'Angola ait joui de l'indépendance.] Ses Rois n'étoient anciennement que des Gouverneurs ou des Lieutenants du Roi de Congo, [qui s'étoient acquis de l'autorité par l'étendue

(a) Linschote
envoie des préfets
sans être son Vainqueur
(b) Relation

VI. Pair.

tendue de
nisme, il
nom d'au
vinrent au
tousjours
ne payent
bonne int
re une ju
go,] à Ka
MAIS
des Rois
ne soumiss
sieurs Seig
Vers le mil
clara la gu
successivem
nom d'Inku
que son pou
gola-Inku é
Portugais,
ans; & le p
signifie Puiss
CE Princ
[& Paul Dia
sans avoir re
te, que le C
de Novais v
ces dont les
autres dont
1640, sans h
filles, nomm
tienne, voul
te infidélité
par la force
nombre de N
dérer son cou
cette querelle
res, au-delà
guerre vers le
étant revenu
le malheur d'
tomber ses d

tendue de leur administration.] Ensuite, lorsqu'ils eurent embrassé le Christianisme, ils usurpèrent le pouvoir absolu dans un Pays qu'ils gouvernoient au nom d'autrui; & joignant diverses Conquêtes au Royaume d'Angola, ils devinrent aussi riches & presque aussi puissans que leur Maître. Cependant ils ont toujours conservé une ombre de dépendance, sous le nom d'un tribut (a) qu'ils ne payent qu'à leur gré. Du tems de Lopez, les deux Monarques vivoient en bonne intelligence, sur-tout depuis que celui d'Angola s'étoit déterminé à faire une juste satisfaction pour le massacre des Portugais [& des Nègres de Congo,] à Kabazo (b).

MAIS Dapper s'attache plus exactement que Lopez à développer l'origine des Rois d'Angola, ou de Dongo. Il observe d'abord qu'ils ne rendent aucune soumission au Roi de Congo, quoiqu'anciennement le Pays fût divisé en plusieurs Seigneuries, dont les Sovas ou les Chefs étoient dans sa dépendance. Vers le milieu du seizième siècle, un de ces petits Princes, nommé *Angola*, déclara la guerre à tous les autres, avec l'assistance des Portugais, & les rendit successivement ses tributaires. Il fut le premier qui prit la Couronne avec le nom d'*Inku*, qui exprimoit la multitude de ses Peuples. En effet, Lopez assure que son pouvoir naissant n'étoit point inférieur à celui du Roi de Congo. Angola-Inku étant mort en 1560, Dambi-Angola son fils, ennemi mortel des Portugais, fut élu pour lui succéder. Il mourut après un règne de dix-huit ans; & le plus jeune de ses fils, nommé *Quilonge-Angola*, ou *Angolaire*, qui signifie Puissant-Seigneur, hérita de ses richesses & de sa Couronne.

CE Prince renouvella l'ancienne alliance de son ayeul avec les Portugais, [& Paul Diaz de Novais leur Gouverneur.] Mais dans la suite de son règne, sans avoir reçu le moindre sujet d'offense, il en fit massacrer trente ou quarante, que le Commerce avoit amenés dans sa Ville Royale de Kabazo. Paul Diaz de Novais vengea sa Nation de cette insulte, en se saisissant de plusieurs Places dont les Portugais ont conservé la possession, [de même que de plusieurs autres dont ils se sont emparés dans la suite.] Quilonge-Angola étant mort en 1640, sans héritiers mâles, laissa trois fils (c) & un neveu. L'aînée de ses filles, nommée *Anna-Singa*, ou *Schinga* (d), quoiqu'élevée dans la Foi Chrétienne, voulut recevoir la Couronne avec les cérémonies du Paganisme. Cette infidélité mit les Portugais dans le parti du neveu. Il s'établit sur le Trône par la force des Armes, tandis qu'Anna-Singa, forcée de fuir avec un grand nombre de Nobles, ne cessa point de faire valoir ses prétentions & de considérer son cousin comme un Usurpateur. Après avoir perdu trois Batailles dans cette querelle, elle prit le parti de se retirer à cent-cinquante milles dans les terres, au-delà d'Embatta, où ses infortunes ne l'empêchant point de porter la guerre vers les déserts de Jaggas, elle étendit fort loin ses conquêtes. De-là étant revenue avec de nouvelles forces pour se venger des Portugais, elle eut le malheur d'être entièrement défaite, par le Major *Pavo Daronva*, & de voir tomber ses deux sœurs entre les mains de ses ennemis. L'une de ces deux Princesses,

ROYAUME
D'ANGOLA.

Idées plus
exactes sur l'o-
rigine des
Rois d'Ango-
la.

Histoire de
la Reine de
Singa.

Une de ses
sœurs est prise
par les Portu-
gais.

(a) Linschoten dit que le Roi d'Angola envoio des présens au Roi de Congo, mais sans être son Vassal.

(b) Relation de Pigafetta. pag. 44.

(c) Filles.

(d) Xinga, dans l'Original, mais la prononciation Portugaise de ce nom est Schinga.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Princesses, nommée *Donna-Maja* (e), rentra volontairement dans le sein de l'Église, & continua de mener une vie honorable parmi les Portugais.

EN 1646, Anna-Singa reparut à la tête de ses Troupes. Elle répandit ses fureurs dans le Pays d'Oanda, où elle enleva la plupart des Habitans pour l'Esclavage. Ceux de Quifama, au Sud de la Rivière de Quanza, se rachetèrent en payant un tribut.

SUIVANT l'ordre de tous ces événemens, la Reine Singa, que d'autres nomment *Reine de Singa*, ne pouvoit être moins âgée que de soixante ans lorsque Dapper (f) écrivit le Recueil de ses Mémoires. On avoit répandu plusieurs fois le bruit de sa mort; mais, quelque jugement qu'on en dût porter, les Portugais, qui s'étoient rouvert quelques voies de Commerce dans ses Etats, ne purent éclaircir la vérité par le témoignage même de ses Sujets. Les decrets, les ordres & les affaires du Gouvernement continuoient de passer sous son nom. Cependant cette incertitude ayant fini par d'autres événemens, les Portugais élevèrent sur le Trône de Dongo ou d'Angola, un autre Prince du même sang, nommé *Angola-Sodesse*, qui avoit toujours entretenu leur amitié par des présens.

ANNA-SINGA [renfermoit dans son caractère plusieurs de ces qualités brillantes qui forment le véritable héroïsme]. Avec un jugement rare dans son sexe, elle étoit si passionnée pour la gloire des Armes, que n'ayant point eu d'autre exercice pendant toute sa vie, elle n'avoit jamais paru qu'en habits d'homme; & si généreuse, qu'après avoir fait grâce à ses ennemis, elle n'avoit jamais souffert qu'ils reçussent la moindre insulte. Elle avoit accoutumé tous ses Sujets à mener comme elle une vie errante, à la manière des Jaggas. Avant que de former une entreprise, elle consultoit le Diable, par le sacrifice de (g) la plus belle fille qu'elle pût découvrir. Elle étoit vêtue, dans ces occasions, de plusieurs peaux de bêtes farouches, qui lui tomboient depuis les épaules [par devant & par derrière,] jusqu'à terre. Elle portoit son épée suspendue au col, une hache à sa ceinture & l'arc entre ses mains, fautant à la mode du Pays avec autant de légèreté que le plus agile des assistans, & faisant retentir sans interruption son *Engema*, c'est-à-dire, un Instrument composé de deux cloches de fer, qui lui servoit de tambour. Après s'être fatiguée de cet exercice, si ses vûtes la portoient à la guerre, elle prenoit une [grande] plume, qu'elle se passoit au travers du nez par une ouverture qu'elle y entretenoit constamment. Elle saisissoit la victime, & lui coupant la tête de sa propre main, elle avalloit un grand verre de son sang. Les principaux Chefs de ses Troupes imitoient son exemple. Cette affreuse cérémonie s'exécutoit avec un bruit épouvantable de cris & d'Instrumens [autour de leurs Idoles.] Ce que la Reine avoit de plus précieux, [après son Idole,] étoit les os du (h) Roi son père. Elle les tenoit renfermés dans une caisse d'argent, qu'elle avoit achetée des Portugais (i).

Au lieu de mari, elle entretenoit cinquante ou soixante jeunes hommes, auxquels il étoit permis d'avoir d'autres femmes [autant qu'ils en vouloient,] mais à condition.

(e) *Angl.* Dama Maja, ayant été baptisée resta volontairement parmi les Portugais, & vécut d'une manière honorable, en conservant ses propres coutumes, & recevant souvent des Esclaves pour son entretien. R. d. E.

(f) L'Ouvrage de Dapper fut publié en

1676.

(g) *Angl.* de la plus sage & de la plus belle personne qu'elle pût trouver. R. d. E.

(h) *Angl.* de l'un de ses Frères, qui avoit régné avant elle. R. d. E.

(i) Dapper dans *Ogilby*, pag. 565. & suiv.

Incertitude
sur la mort de
la Reine de
Singa.Caractère
extraordinaire
de cette
Princesse.Sacrifices
qu'elle faisoit
au Diable.

condition
par le tém
gnje de so
cours de l
avoit eu c
suivant la
pre main.
de prendre
tous ses an
plaisir à ré
n'auroit os
soutenir ce
liarités ave

DAPPE

Congo, un
mille Royal
jets qui au
mort ou l'É

LES PRO
principaux
qui porte le
nombre de
dans les affa
noux en bat
Village env
étroites pour

ON ne co
les crimes;
même, un c
formes de la
diatement su
coupable ou

Le Gouver
noissent l'aut
Bradores, qu
criminelle, C
verneurs Né
les Armes, le
services à tit
divers Partic
loin, s'attire
ces Militaire
leurs voyages

(k) *Ibidem.*

(l) *Ibid.* pag.

(m) *Angl.* l

condition de tuer eux-mêmes les enfans qui naîtroient d'elles. En 1648, on apprit par le témoignage d'un Capitaine nommé *Fuller*, Commandant d'une Compagnie de soixante hommes que les Directeurs de Hollande avoient envoyé au secours de la Reine dans ses guerres contre les Portugais, qu'un de ses amans avoit eu cent-treize femmes, dont il n'avoit laissé aucun enfant, parce que, suivant la loi barbare qui lui étoit imposée, il les avoit tous égorgés de sa propre main. Comme la Reine étoit toujours en habits d'homme, elle affectoit de prendre un nom du même sexe; & par un autre caprice, elle faisoit vêtir tous ses amans en femmes & leur en faisoit porter aussi les noms. Elle prenoit plaisir à répéter qu'elle étoit homme & que ses maris étoient ses femmes. On n'auroit osé s'expliquer autrement, sous peine de perdre la tête. C'étoit pour soutenir cette ridicule opinion, qu'elle leur permettoit toutes sortes de familiarités avec d'autres femmes (k).

DAPPER fait observer que les Rois d'Angola entretiennent, comme ceux de Congo, un grand nombre de Paons, & que ce privilège est réservé à la famille Royale. Leur vénération va si loin pour ces animaux, qu'un de leurs Sujets qui auroit la hardiesse d'en prendre une seule plume, n'éviteroit pas la mort ou l'Esclavage [& que tous ses Descendans auroient le même sort.]

Les Provinces d'Angola sont gouvernées, sous l'autorité du Roi, par les principaux Seigneurs de sa Cour; & chaque Canton par un Chef inférieur, qui porte le nom de Sova. Chaque Sova préside à l'Assemblée d'un certain nombre de Makottes ou de Conseillers, qui ont part à toutes ses délibérations dans les affaires de quelque importance, mais qui n'approchent de lui qu'à genoux en battant des mains. Il mène d'ailleurs une vie privée, dans quelque Village environné de haies épaisses, où l'on ménage quelques ouvertures fort étroites pour servir d'entrée (l).

ON ne connoît dans le Royaume d'Angola qu'une sorte de punition pour les crimes; (m) c'est l'Esclavage, au profit du Sova. Mais après ce châtimement même, un coupable se vange quelquefois de son adversaire par le poison. Les formes de la Justice se réduisent à la déposition de l'accusateur, qui est immédiatement suivie de la sentence du Sova, [qui ne s'embarasse pas si l'accusé est coupable ou mérite châtimement (n).]

Le Gouvernement de Loanda, & des autres Parties du Royaume qui reconnoissent l'autorité des Portugais, est entre les mains d'un Gouverneur; de deux *Bradores*, qui sont ses Conseillers; d'un *Bridor*, qui est le Chef de la Justice criminelle, & de deux Juges nommés *Jenses*, avec un Secrétaire. Les Gouverneurs Nègres ou les Sovas des Cantons que les Portugais ont soumis par les Armes, leur payent un tribut annuel d'Esclaves, & leur rendent d'autres services à titre de Vassaux. Ce tribut est affermé par le Gouverneur Portugais à divers Particuliers de sa Nation, qui, portant leurs exactions beaucoup plus loin, s'attirent une haine mortelle des Nègres. Outre le tribut & les services Militaires, chaque Sova est obligé (o) de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamiacks & leurs autres voitures.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Combien
elle avoit d'a-
mans. Usage
qu'elle en fai-
soit.

Gouverne-
ment des Nè-
gres.

Gouverne-
ment des Por-
tugais d'An-
gola.

LE

(k) *Ibidem*.

deviennent Esclaves du Sova. R. d. E.

(l) *Ibid.* pag. 563.

(n) *Ibid.* pag. 561.

(m) *Angl.* le coupable & toute sa famille

(o) *Ibid.* pag. 568. & 569.

ROYAUME
D'ANGOLA.Revenus du
Roi de Portu-
gal dans ce
Royaume.Forces du
Roi d'Angola.Manière de
combattre.Instrumens
de musique
Militaire.Leur usage
singulier.

LE Roi de Portugal tire du Royaume d'Angola un revenu considérable, soit du tribut annuel des Sovas, soit des droits qu'il impose sur la vente des marchandises & des Esclaves. Ces droits, joint à ceux du transport dans les Colonies de l'Amérique, s'affèrent dans Lisbonne à quelque Négociant de la Nation, qui tient son Comptoir à Loanda, sous le titre de *Contractador*, & qui, servant de Consul, juge en dernier ressort toutes les difficultés qui regardent le Commerce & les échanges. Sa Cour de Justice est composée d'un Sécretaire, de deux Notaires & de deux Huissiers.

LES révolutions du Royaume d'Angola n'ont point empêché qu'il ne soit demeuré fort puissant. Lopez observe que depuis l'établissement du Christianisme dans le Royaume de Congo, le nombre des Habitans y est beaucoup diminué; au-lieu que l'ancien usage de la Polygamie, qui subsiste toujours dans le Royaume d'Angola, le rend plus peuplé qu'on ne peut se l'imaginer. Le même Auteur ajoûte que suivant l'usage du Pays, qui obligé tous les Sujets de suivre le Monarque à la guerre (p), il peut mettre en campagne un million d'hommes. Dapper confirme ce nombre; mais il ajoûte que dans une occasion pressante, le Roi peut lever promptement cent mille volontaires; puissance redoutable, si la conduite & le courage répondoient au nombre. On reconnoît assez que ces deux qualités leur manquent, en 1584, lorsque cinquans Portugais, assistés d'un petit nombre de Mosicongos, défirent une Armée de douze cens mille Angoliens. L'année suivante, deux cens Portugais & dix mille Nègres en battirent six cens mille (q). Cependant Lopez vante leur habileté & leur discipline. Il cite plusieurs exemples de leurs batailles contre les Portugais, où, les attaquant pendant la nuit, & dans les tems humides, pour diminuer le péril des Armes à feu, ils se divisoient même en pelotons, dans la vûe de les harasser par quantité d'attaques & d'escarmouches (r).

MALGRÉ cet éloge, il est certain, par le témoignage de tous les Voyageurs, que la manière de combattre est à-peu-près la même parmi les Nègres de Congo & d'Angola. Ils combattent à pied. Ils divisent leurs Armées en plusieurs troupes. Ils se forment suivant le terrain qu'ils occupent, enseignes & bannières déployées. Leurs mouvemens sont réglés par le Capitaine Général, qui, se plaçant au centre de son Armée, donne ses ordres par le son des Instrumens, comme on les donne en Europe par le son du tambour.

LES Nègres d'Angola ont trois sortes de musique Martiale: la première est composée de grandes creffelles, attachées à des caisses de bois, qui ne sont qu'un tronc d'arbre creusé & couvert de cuir. Ils frappent dessus avec de petites baguettes d'ivoire. La seconde sorte a la forme d'un cône, ou d'une cloche renversée. Elle est composée de plaques de fer fort minces. On frappe dessus avec des baguettes de bois, & souvent on a soin de les fendre pour rendre le son plus dur & plus Militaire. Les Instrumens de la troisième espèce sont des dents d'Eléphant creusées, dans lesquelles on souffle par une embouchure transversale, comme celle du fifre. Le son n'en n'est guères moins belliqueux que celui de la trompette (s).

CES Instrumens sont de grandeur inégale. Les plus grands sont ceux du Général, qui s'en sert pour communiquer ses ordres par divers sons; & les Officiers

(p) Dans la Relation de Pigafetta, pag. 55.
(q) Dapper, dans Ogilby, pag. 563.(r) Relation de Pigafetta, pag. 53.
(s) *Ibid.* pag. 47. & suiv.

Officiers
res, pour
des mêmes
marchent à
gent leurs
quel est la

DANS
rés, garnis
pompeuse
ception de
la ceinture
couvertes d
sent vers la
ordinairement
les anime au
Armes sont
targette se p
dague, mais
de la tête ju
une hache à
font d'écorce
moins grosses
nies de plum
main de l'Ar
des épées, q
gettes d'écor
ne parle poin

DANS les
vers l'Ennemi
proches & de
flèches. Ils
guerre a duré
mens qu'on a
continuent far

ILS ne rec
la retraite. I
Instrumens.
place à l'autro
la tête des B
L'action se pa
vement, suiva
la frayeur de
trouve jamais
la fuite & rien

(b) Pigafetta,
(v) Dapper,

Officiers Inférieurs, qui en ont de plus petits, répondent par les mêmes notes, pour lui faire entendre qu'ils comprennent ses intentions. On se sert des mêmes Instrumens dans l'Action. Les Chefs, ou les plus braves Soldats, marchent à la tête, avec cette espèce de tocins; jouent, dansent, encouragent leurs compagnons, & leur font connoître, par la différence des sons, quel est la grandeur du danger & quelle sorte d'armes ils ont à redouter.

DANS leurs marches, les Commandans portent de grands bonnets quarrés, garnis de plumes d'autruche & de paon, pour rendre leur figure plus pompeuse & plus terrible. La partie supérieure de leur corps est nue, à l'exception de quelques chaînes de fer, dont ils se couvrent les épaules. Depuis la ceinture jusqu'en bas, ils ont une sorte de hautes-chaussés de toile, qui sont couvertes d'étoffe & qui leur tombent jusqu'aux talons; mais ils les retroussent vers la ceinture & les y tiennent attachées. A leur ceinture, qui est ordinairement fort bien travaillée, ils suspendent des sonnettes, dont le bruit les anime au Combat. Ils ont aux jambes des bottines à la Portugaise. Leurs Armes sont l'arc & les flèches, l'épée, la dague & la targe. L'épée & la targe se portent ensemble. Ceux qui sont armés d'un arc y joignent la dague, mais ne portent point de targe. Le commun des Soldats est nud de la tête jusqu'aux reins, & n'a pour armes que l'arc & les flèches, avec une hache à la ceinture. La longueur des Arcs est de trois pieds. Les cordes sont d'écorce d'arbre; les flèches, de la même longueur que les Arcs; mais moins grosses que le doigt. Elles sont armées de fer par la pointe, & garnies de plumes à l'autre bout. Chaque Soldat en porte six ou sept dans la main de l'Arc, sans le secours du carquois (t). Dapper leur donne de grandes épées, qu'ils achètent des Portugais; des fusils, des pistolets, & des targes d'écorce d'arbre couvertes de peau de buse (v). Mais on conçoit qu'il ne parle point de la multitude.

DANS les Batailles, ceux qui sont armés d'Arcs & de dagues marchent vers l'Ennemi avant le corps de l'Armée, & le défient au combat par des reproches & des injures, en faisant des sauts continuels pour se garantir des flèches. Ils sont soutenus par la plus brave jeunesse. Lorsque cette petite guerre a duré assez long-tems, le Général les rappelle par le son des Instrumens qu'on a décrit, & d'autres guerriers leur succèdent. Ces escarmouches continuent sans interruption jusqu'à l'engagement général (x).

Ils ne reconnoissent d'ordre & de discipline, ni dans l'attaque, ni dans la retraite. Les deux Armées s'avancent au bruit des tambours & des autres Instrumens. Chacun tire ses flèches, & ne pense ensuite qu'à sauter d'une place à l'autre pour éviter celles de l'Ennemi. Les plus hardis voltigent à la tête des Bataillons, & le bruit de leurs sonnettes encourage les autres. L'action se passe ainsi en différentes décharges, qui recommencent successivement, suivant l'ordre du Général, jusqu'à ce que le nombre des morts ou la frayeur de l'un des deux Partis décide de la victoire (y). Le Roi ne se trouve jamais dans une Bataille. Si le Général périt, toute son Armée prend la fuite & rien n'est capable de rallier les fuyards. Toutes leurs forces consistent

ROYAUME
D'ANGOÏA.Habille-
ment
des Géné-
raux.Armes du
commun des
Soldats.Ordre des
Batailles.Autres usa-
ges Militaires.

(t) Pigafetta, pag. 49. & suiv.

(x) Pigafetta, pag. 50 & suiv.

(v) Dapper, dans Ogilby, pag. 537.

(y) Dapper, *ubi sup.* pag. 537.

ROYAUME
D'ANGOLA.

tent en Infanterie. Les Commandans font portés sur les épaules de leurs Esclaves. Ils n'ont pas d'autres voitures pour les alimens, quoique les Armées soient si nombreuses qu'il ne reste pas dans les Villes un homme capable de porter les armes (z). Aussi manquent-ils souvent de provisions. Après avoir conquis une Province, ils sont ordinairement forcés de se retirer faute de vivres. Cependant Lopez assure qu'ils commençoient à sentir les avantages d'une meilleure méthode, & qu'ils se formoient par degrés sur l'exemple des Portugais (a).

(z) Pigafetta, pag. 53.

(a) Pigafetta & Ogilby, *ubi sup.*

* * * * *

C H A P I T R E VII.

Religion de Congo, d'Angola & de Benguela.

Mélange de
Christianisme
& d'Idolâtrie.

QUOIQUE la Foi Chrétienne ait fait quelques progrès dans ces trois Contrées, la plus grande partie des Habitans observe encore l'ancienne Religion, qui consiste dans le culte des Mokissos. Ces Idoles sont ordinairement placées au centre de leurs Villes. La plupart sont de bois, sous la forme d'une chèvre, avec une tête d'écaille de tortue, les jambes & les pieds de quelque animal & de petits os d'éléphant. Elles portent le nom général de *Gongampemba*. L'opinion de leurs Adorateurs est qu'elles servent d'organe aux Mokissos pour s'exprimer. Leurs Prêtres se nomment *Gangas*, comme à Congo.

LE Principal culte des Mokissos d'Angola consiste dans une danse nommée *Quimbrara*, pendant laquelle les Habitans prétendent que le Mokisso entre dans le corps d'un de ses fidèles Adorateurs, pour répondre aux questions qu'on lui propose sur le passé & le futur. Les Jésuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Idolâtres. L'année 1584 fut célèbre par une infinité de baptêmes, & l'on comptoit. en 1590, plus de vingt mille familles soumises au Christianisme. Mais on ne lit point dans les dernières Relations des Missionnaires, que le nombre soit aujourd'hui si considérable.

Tous les Sovas Chrétiens ont un Chapelain dans leur Banza ou leur Village, pour baptiser les enfans & célébrer les Saints Mystères. Mais entre ceux qui font profession du Christianisme, il s'en trouve un grand nombre qui demeurent secrètement attachés à l'Idolâtrie (a).

L'USAGE de défendre certains mets, ou certaines liqueurs, ne règne pas moins dans les Royaumes de Congo & d'Angola que dans celui de Loango. On peut dire aussi que (b) le fond de l'Idolâtrie y est le même, & que la différence ne consiste que dans un petit nombre de cérémonies. A Loango, suivant Battel, on donne le nom de *Kin* à tous les mets défendus [qui sont selon les familles, ou du poisson, ou les poules, ou le bœuf.] [Dans les Pays d'Angola & de Congo, on les nomme *Kejilla*,] mais le scrupule des Habitans a la même

(a) Dapper, dans Ogilby, pag. 568. & suiv.

(b) La Religion y est la même. R. d. E.

Conversions
célèbres en
1584.Ressemblance
du Paganisme à Loango,
Congo & Angola.

OC

me force p
fos va juq
Battel vit
il prenoit
fait manger
Loango,]
de cornes
passe pour
gué de son
entrelassées
kisso (d),
LES GAN

la Terre (f)
Ganga-Kitor
lui qu'on att
grains. On l
le vante de
cette ridicul
ou par la ma
voir qu'il a d
ment de l'étr
te exécution
de faire conn
se n'étoit pas
re deviendroi
Gangas inférie
plupart volon

COMMEN
ont donné [m
sous ce préte
quelque pouv
mortelle à ceu
en reçoivent,
dent de leurs
Sorciers, com
& les Singhill
quelques traits
gas & la simpl
IL assure qu
la plupart de c
Ces imposteurs

(c) Voyez ci-d
(d) Battel, dan
(e) Ou Clingh
(f) Voyage de
(g) Angl. à mo
(h) Merolla,
(i) Angl. ou
table de l'animosité

me force pour leur faire observer ces abstinences, & leur respect pour les Mokifos va jusqu'à leur persuader que la moindre infidélité seroit punie de mort (e). Battel vit mourir plusieurs Nègres de ce religieux excès de frayeur; & souvent il prenoit plaisir à les jeter dans l'inquiétude, en les assurant qu'il leur avoit fait manger leur Kin ou leur Kojilla. [Dans le Royaume d'Angola, comme à Loango,] l'usage est de mettre dans les champs ensemencés un panier rempli de cornes de chèvres, de plumes de perroquets & d'autres bagatelles, qui passe pour le Mokisso protecteur des fruits de la moisson. Un voyageur fatigué de son fardeau, qui le laisse sur le grand-chemin avec un nœud d'herbes entrelassées, pour faire connoître qu'il le met sous la protection de son Mokisso (d), peut s'assurer que personne n'aura la hardiesse d'y toucher.

Les Gangas ou les Prêtres, nommés *Singhillis* (e), c'est-à-dire, *Dieux de la Terre* (f), ont un Supérieur ou un Souverain Pontife, qui porte le titre de *Ganga-Kitorna*, & qui passe pour le premier Dieu de cette espèce. C'est à lui qu'on attribue toutes les productions terrestres, telles que les fruits & les grains. On lui en offre les prémices, comme un juste hommage; & lui-même se vante de n'être pas sujet (g) à la mort. Pour confirmer les Nègres dans cette ridicule opinion, lorsqu'il se sent près de sa fin par la foiblesse de l'âge ou par la maladie, il appelle un de ses disciples pour lui communiquer le pouvoir qu'il a de produire les biens de la terre. Ensuite il lui ordonne publiquement de l'étrangler avec une corde ou de le tuer d'un coup de massue. Cette exécution se fait sur le champ, à la vûe d'une nombreuse assemblée [afin de faire connoître le Successeur du *Ganga-Kitorna*.] Si l'office de Grand-Pontife n'étoit pas rempli continuellement, les Habitans sont persuadés que la terre deviendroît stérile & que le genre humain toucheroit bien-tôt à sa ruine. Les Gangas inférieurs finissent ordinairement leur vie par une mort violente, & la plupart volontairement (h).

Comme tous les Gangas prétendent à la Divination, nos Missionnaires leur ont donné [malicieusement] le nom de Sorciers, [au-lieu de celui de Prêtres & sous ce prétexte, ils] les persécutent sans cesse dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. D'un autre côté, les Prêtres Idolâtres portent une haine mortelle à ceux de l'Eglise Romaine, soit par le ressentiment des injures qu'ils en reçoivent, soit par zèle pour le rétablissement du Paganisme. Le plus ardent de leurs ennemis est Merolla, qui ne les appelle jamais que *Singhillis* ou Sorciers, comme si ces deux mots étoient synonymes, ou comme si les Gangas & les *Singhillis* formoient deux Ordres différens. C'est de lui qu'on va tirer quelques traits (i), où l'on découvre également la superstition brutale des Gangas & la simplicité de l'Auteur (k).

Il assure que la pratique des Sortilèges est en horreur aux Habitans, & que la plupart de ceux qui les employent sont de la plus basse lie du peuple (l). Ces imposteurs, dit-il, ont inventé diverses cérémonies pour amuser leurs dupes.

(e) Voyez ci-dessus l'article de Congo.

(d) Battel, dans Purchaff, Vol. V. pag. 770.

(e) Ou *Chinghilli*.

(f) Voyage de Merolla, pag. 617.

(g) *Angl.* à mourir de mort naturelle R. d. E.

(h) Merolla, pag. 619. & suiv.

(i) *Angl.* où l'on verra un tableau véritable de l'animosité qui est entre les deux par-

tis, aussi bien que de la fraude, de la superstition & de l'ignorance qui régne dans l'un & dans l'autre. R. d. E.

(k) Merolla *ubi sup.*

(l) Il dit, (pag. 617.) que le nom de *Singhilli* ou de Dieu de la Terre convient proprement aux Sorciers; d'où l'on peut conclure qu'il y a des Sorciers qui ne sont pas Prêtres.

ROYAUME
D'ANGOLA.

Prêtres nom-
més Dieux de
la Terre.

Perpétuité
de cet Office.

Haine mu-
tuelle des Mi-
sionnaires &
des Sorciers.

Exemples ti-
rés de Merol-
la.

eurs Ef-
Armées
pable de
Après a-
rer faute
es avanta-
l'exemple

s trois Con-
cienne Re-
dinairement
forme d'une
de quelque
Gongampem-
ux Mokifos
ongo.

se nommée
To entre dans
ins qu'on lui
erti un grand
té de baptê-
ises au Chris-
Missionnaires,

u leur Villa-
is entre ceux
mbre qui de-

ne régné pas
Loango. On
e la différen-
ngo, suivant
font selon les
Pays d'Angola
dans a la mê-
me

Eme. R. d. E.

ROYAUME
D'ANGOLA.

pes. En traversant le Royaume d'Angoy, dans un voyage qu'il faisoit à Congo, le hazard le fit descendre dans un lieu où quantité de Nègres invoquoient actuellement les Mokissos^(m). C'étoit une hute fort pauvre, bâtie sur une petite éminence. D'un côté pendoient deux tabliers, d'une saleté & d'une puanteur insupportable. Le milieu de la hute étoit traversé par un petit mur de terre, de la hauteur de deux pieds, derrière lequel un Sorcier prononçoit ses oracles. Il avoit sur la tête une touffe de plumes entrelassées, & dans les mains deux couteaux nuds. Après avoir contemplé cet appareil, Merolla voulut entrer dans le temple, mais il apperçut tout-d'un-coup un grand feu, [sans nous apprendre comment il s'y étoit allumé.] Il ajoûte seulement qu'il en sentoît une si affreuse odeur, que tous ses sens en furent tout-d'un-coup saisis. Cependant il étoit résolu d'avancer, en s'armant du signe de la Croix & se recommandant à la protection du Ciel; mais le murmure des Nègres, qui s'approchèrent de lui & qui commencèrent à se plaindre hautement de son audace, lui fit craindre les dernières violences & le força de se retirer⁽ⁿ⁾.

Impositions
des Singhillis.

LES Singhillis ou les Sorciers, continue le même Auteur, s'attribuent le pouvoir d'attirer ou de suspendre la pluie; mais lorsque l'effet ne répond point à leurs promesses, ils en rejettent la faute sur d'autres causes. Les Missionnaires de Sogno avoient bâti dans leur Couvent un appartement au second étage, pour servir de garde-meuble à quelques ornemens de leur Eglise. La saison des pluies ayant manqué dans la même année, les Singhillis s'en prirent à ce nouveau bâtiment, qui étoit contraire aux usages du Pays. Aussitôt le Peuple crédule se rendit en foule au Couvent pour l'abattre^(o). Un Missionnaire demanda la cause de cet emportement. On lui répondit que si le nouvel édifice n'étoit point abattu, il ne falloit plus espérer de pluie pour les terres de la Nation. Le Missionnaire ayant reproché leur aveuglement à cette multitude d'insensés, les assura que s'ils vouloient faire une procession à Notre-Dame de Pinda, ils obtiendroient du Ciel le secours dont ils avoient besoin. Cette procession fut entreprise sur sa parole, & produisit, [si l'on veut l'en croire] l'effet qu'il avoit garanti. Il ajoûte que depuis le même tems, les Nègres ont eu recours à la même pratique; & que sortant de leur Ville avec un tems fort sec & fort serain, ils y rentrent bien mouillés.

TANDIS que l'Auteur traversoit le Royaume d'Angola, les Singhillis attribuerent le retardement des pluies, qui arrivent ordinairement au mois de Mars, à un Maffuka [ou Receveur comme l'appellent les Blancs. C'étoit un parent des Rois de Congo, & de Loango; un] des plus puissans de la Côte, dont le fils passoit déjà pour l'héritier présomptif de la Couronne. La fureur du Peuple mit le Maffuka dans la nécessité de se purger par l'épreuve du Bolungo^(p), qui lui réussit plus heureusement que ses amis ne s'y étoient attendus.

L'AUTEUR observe, à cette occasion, que les Nègres d'Angola ont une autre

(m) On lit dans l'Original, Esprits malins, cette Remarque est des Auteurs Anglois ainsi que les suivantes.

(n) La même raison empêche souvent les protestans d'examiner & de découvrir les frau-

des des Prêtres Catholiques Romains.

(o) Ceci montre que les habitans de Sogno ont aussi retenu leur superstitions, & n'ont aucun éloignement pour la Magie.

(p) Voyez plus haut, pag. 164.

tre éprouv
de mettre
faire mach
langue &
ment, si l
chapelent à
très-aigues
mée Olutho
avec plus o
vé coupable
un conte qu
rapporte qu
pris d'ouvrir
ces épreuves
de la Reine
rent pas aisé
teur, qu'il n
ferment. Qu
dit la connoi
+ QUELQU
soumettent le
gola, où l'A
condamnoit
arrivée. Mais
affectèrent d
tés de sa pré
pendant, à p
fidèles Chréti
qu'il lui sembl
que les Sorci
n'étoient pas
UN Comp
Sogno, arriva
bloit promett
immobile, qu
l'air avec un
doutoit que se
mença, presqu
loin de recon
prévu, de la
art. Cette ob

(q) Voyage d
(r) On n'a pu
qu'ils servent à
Nation. L'Orig
croira que ceci n'

tre épreuve, qu'ils appellent *Orionfo*. Leur méthode, pour l'administrer, est de mettre du poison [extrêmement subtil] dans un fruit nommé *Niebest*, & de faire mâcher cette composition à l'accusé. Il n'en a pas plutôt goûté, que sa langue & sa gorge s'enflant avec une ardeur excessive, il meurt infailliblement, si le Sorcier ne se hâte de lui faire avaler son antidote. Ceux qui échappent à cette dangereuse opération, conservent ordinairement des douleurs très-aigues pendant plusieurs jours. Merolla parle d'une troisième épreuve nommée *Olukhenko*, qui consiste à lier tous les membres de l'accusé, en les serrant avec plus ou moins de force, [selon que le Sorcier souhaite qu'il soit trouvé coupable ou innocent;] pour lui arracher l'aveu de son crime (q). [Voici un conte qui paroît avoir été inventé pour mettre le Missiel en crédit; Merolla rapporte que] le Père François de Pavie, Missionnaire Capucin, ayant entrepris d'ouvrir les yeux aux Nègres sur l'imposture de leurs Gangas dans toutes ces épreuves, proposa un jour à deux fameux Sorciers, tous deux Conseillers de la Reine de Singa, de faire leur serment sur la Bible. Ils ne s'y déterminèrent pas aisément; mais après quelque délibération, s'étant imaginés, dit l'Auteur, qu'il ne pouvoit leur en arriver aucun mal, ils firent tous deux un faux serment. Qu'en arriva-t-il? Le premier tomba mort sur le champ: l'autre perdit la connoissance & mourut six heures après (r).

QUELQUEFOIS ces imposteurs sont réduits à confesser leur ignorance, [& soumettent leurs lumières à celles des Capucins.] Les Habitans d'un Port d'Angola, où l'Auteur avoit relâché, apprenant quelle étoit sa profession & qu'il condamnoit les pratiques des Singhillis, commencèrent à murmurer de son arrivée. Mais les Sorciers, pour confirmer le zèle & la foi de leurs défenseurs, affectèrent de mépriser le Millionnaire, & déclarèrent que les Mokiffos irrités de sa présence n'accorderoient point de pluie pendant toute la saison. Cependant, à peine se fût-il disposé à célébrer la Messe en faveur de quelques fidèles Chrétiens, que [par une dispensation particulière de la Providence, à ce qu'il lui semble,] les nuées s'obscurcirent & versèrent une pluie si abondante, que les Sorciers mêmes se virent forcés, dit-il, d'avouer que leurs lumières n'étoient pas infaillibles [sur ces matières.]

UN Compagnon de l'Auteur, nommé *Joseph*, étant à visiter la Mission de Sogno, arriva dans une campagne ouverte, lorsque l'épaisseur des nuées sembloit promettre une fort grosse pluie. Il y aperçut un Sorcier, seul & comme immobile, qui, après avoir prononcé quelques paroles, lança une flèche dans l'air avec un air d'indignation. Le Missionnaire (s) lui dit d'un ton railleur qu'il doutoit que son art infernal fût capable d'arrêter la pluie. En effet, elle commença presqu'aussi-tôt à tomber en abondance. Le Sorcier parut surpris; mais loin de reconnoître son erreur, il s'excusa sur quelqu'obstacle qu'il n'avoit pas prévu, de la part d'un Sorcier plus puissant & plus expérimenté dans le même art. Cette obstination irrita les Nègres Chrétiens qui accompagnoient le Missionnaire.

ROYAUME D'ANGOLA.

Epreuves du Royaume d'Angola.

Serment sur la Bible.

Les Sorciers cedent quelquefois aux Capucins.

Sorcier Nègre confondu.

(q) Voyage de Merolla, pag. 617. & suiv.

(r) On n'a pas supprimé ces détails, parce qu'ils servent à faire connoître le génie de la Nation. L'Original Anglois s'exprime ainsi: Quoira que ceci n'est pas un conte! puisque des

milliers d'Européens font tous les jours impunément de faux sermens sur le livre de la Messe. R. d. E.

(s) Angl. après lui avoir fait quelques reproches lui dit que. R. d. E.

ROYAUME
D'ANGOLA.Autre con-
suffion des
Sorciers.Médecins &
Chirurgiens
d'Angola.

sionaire. Ils se faïsirent du Singhilli & lui firent subir, dit l'Auteur, le châti-
ment qu'il méritoit.

ENFIN le Ciel permet quelquefois que les Sorciers Nègres soient confondus
par des effets admirables de sa Providence. Dans un Pays voisin de la Rivière
de Quanza, qu'il faut traverser pour se rendre à Singa, un certain Seigneur
Nègre prétendant à la réputation de Singhilli, donna ordre à ses Vassaux de
s'adresser à lui lorsqu'ils croiroient la pluie nécessaire à leurs moissons. Cet or-
gueil causa tant d'indignation aux Millionnaires, qu'après avoir fait des efforts
inutiles pour faire arrêter un imposteur que sa qualité mettoit à couvert de leurs
poursuites, ils ne consultèrent plus que l'ardeur de leur foi; & par un mouve-
ment que l'Auteur appelle une véritable inspiration du Ciel, ils déclarèrent aux
Nègres que s'ils n'abandonnoient pas leurs misérables opinions, ils n'obtien-
droient jamais de pluie. En effet, ajoute l'Auteur, depuis plus de dix-sept ans
que ce fait est arrivé, on n'a pas vu tomber une goutte de pluie dans ce Canton.
[Ils dirent que le Religieux avoit maudit l'air. Cependant le *Sova* ou Seigneur
Nègre prétendit toujours être revêtu du même pouvoir] (t).

LES Sorciers exercent aussi la Médecine & la Chirurgie dans le Royaume
d'Angola. Leurs remèdes sont des Simples; mais ils persuadent au Peuple
que leur vertu vient des Mokissos (v). Si la force de la maladie l'emporte sur
les prestiges, ils prétendent qu'un certain Oiseau de mauvais augure a volé sur
la tête du Malade & troublé le cours de l'opération, [ou ils ont recours à quel-
qu'autre expédient aussi frivole & ridicule] (x). Leurs enchantemens se font
toujours pendant la nuit. La première loi qu'ils imposent à ceux qui les consul-
tent, est de ne faire appeller aucun Missionnaire. Ils protestent que la présence
d'un Prêtre Chrétien est capable [non-seulement] d'affoiblir la vertu de leurs
remèdes [mais encore] de causer la mort aux malades (y). Ceux qui meurent
entre leurs mains ont toujours manqué à quelque formalité nécessaire, ou périf-
sent par d'autres causes, qui engagent les parens à faire beaucoup de recherches
pour découvrir le meurtrier; car, ici comme à Loango, tout le monde est per-
suadé qu'on ne meurt jamais d'une mort naturelle (z). [Voici une histoire pro-
pre à montrer l'imposture de ces Prêtres Nègres, & la nécessité où ils sont de
consulter les Blancs. Un Enfant ayant languï long-tems dans les douleurs d'une
dangereuse maladie; on ne pouvoit pas engager ses parens (a) à recourir au
Sorcier pour lui faire recouvrer la santé, ils alléguoient pour raison que jamais
ils ne s'étoient servis de ces gens-là. Mais vaincus enfin par les instances du
reste de la famille, ils se rendirent; Le Magicien arrive, il étend sa main sur
l'Enfant (qui étoit entre les bras de sa mère) pour commencer ses enchantemens,
& au moment même ils expirent l'un & l'autre. Les parens s'accusant eux-
mêmes de la mort de leur enfant, & la regardant comme la juste punition de leur

(t) Voyage de Merolla, pag. 618. & suiv.

(v) Quel odieux déguisement de la véri-
té puisqu'ils l'attribuent uniquement au pou-
voir d'une Etre bon.(x) Ceci ne prouve-t-il pas que tout leur
prétendu sortilège n'est qu'imposture? & que
les Missionnaires sont assez stupides pour ne pas
s'en appercevoir ou d'assez mauvaise foi pour

ne le pas avouer?

(y) Ils disent ceci par haine contre les
Missionnaires, qui viennent leur enlever leur
Négoce.

(z) Ibidem.

(a) On ne dit pas s'ils étoient Catholiques
Romains ou Payens.(b) Angl. &
mains qui ne ce
tous les lieux
R. d. E.leur crédu-
velir.L'AUT
Pays-là pe
& tombe r
garder ces
Au restSorciers de
mes qu'ils
qu'il s'en fa
près d'une
ges. Il ne
lieu, parce
l'espèce, &
fit entrer da
un amas de
bassés au son
pliqué ce sp
lui demanda
timide Sova
„ merez do
„ Sorciers.
même lieu,
la première
se mettre à cChef du Can
dix jours. La
formelle con
va devant le
sous les yeux
milieu de l'E
Merolla d'un
re n'étoientTANDIS
gois de Monte
sur la convie
Monte-Leone
mais au-lieu
fier. „ Pour
„ rien à me
„ parçils, &
„ Pays ont e
„ tomber des

leur crédulité vinrent se confesser aux Missionnaires avant que de le faire envelopper.

L'AUTEUR rapporte un autre accident du même genre qui arriva dans ce Pays-là pendant qu'il y étoit. Un Sorcier appelé auprès d'un malade, s'y rend & tombe mort au moment qu'il étend sa main sur lui. Merolla veut faire regarder ces accidens comme des Jugemens particuliers de Dieu contre ces gens-là.]

Au reste il ne paroît pas surprenant que les Gangas, les Singhillis ou les Sorciers détestent les Missionnaires (b), lorsqu'on apprend des Missionnaires mêmes qu'ils n'épargnent rien pour extirper cette race impie. Merolla déclare qu'il s'en faisoit honneur. Il raconte qu'à son arrivée dans la Mission il trouva, près d'une Ville nommée *Tubi* (c), des (d) Sorciers qui exerçoient leurs fortifications. Il ne douta point que la Providence ne l'eût conduit elle-même dans ce lieu, parce qu'il eut pour guide un gros Oiseau blanc dont il ne connoissoit pas l'espèce, & que la curiosité de l'observer de plus près fut le seul motif qui le fit entrer dans un bois fort épais. Après y avoir fait quelques pas, il apperçut un amas de terre, de la forme d'un tombeau, avec un grand nombre de calebasses au sommet & aux deux extrémités. Les Nègres de sa suite lui ayant expliqué ce spectacle, il envoya ordre au Mani voisin de le venir joindre, & lui demanda raison de ce qui se passoit dans un lieu de sa dépendance. Ce timide Sova répondit en tremblant, qu'il l'ignoroit. „ Vous vous en informerez donc, lui dit Merolla, & vous ferez promptement arrêter tous vos Sorciers. Le Mani s'y engagea. Dès la nuit suivante, Merolla revint au même lieu, dans l'espérance d'y surprendre les Ministres Infernaux; mais à la première nouvelle du péril qui les menaçoit, ils n'avoient pas manqué de se mettre à couvert par la suite. Alors Merolla [renouvellant ses menaces au Chef du Canton,] y joignit l'ordre de raser l'amas de terre dans l'espace de dix jours. Le terme se passa sans aucune marque d'obéissance. Une révolte si formelle contre l'autorité de l'Eglise, obligea les Missionnaires de citer le Sova devant le Comte de Sogno. L'assemblée se tint dans leur Couvent. Là, sous les yeux du Comte, le Sova fut condamné à se donner la discipline au milieu de l'Eglise, pendant la célébration des Saints Mystères, & menacé par Merolla d'un châtement beaucoup plus rigoureux (e) si le bois & l'amas de terre n'étoient pas rasés pour un autre terme.

TANDIS que l'Auteur étoit à Bengo, un de ses Compagnons, nommé *François de Monte-Leone*, s'étant saisi d'un Sorcier, l'envoya au Gouverneur, qui, sur la conviction de son crime, ne fit pas difficulté de le condamner à mort. *Monte-Leone* se chargea lui-même de lui inspirer quelques idées de religion; mais au-lieu de se reconnoître coupable, ce malheureux s'obstinoit à se justifier. „ Pourquoi cesserois-je de me défendre, lui disoit-il, lorsque je n'ai rien à me reprocher? Mon occupation a toujours été de faire du bien à mes pareils, & jamais je ne leur ai fait de mal. Lorsque les Habitans de mon Pays ont ensemencé leurs terres & qu'ils ont besoin de pluie, si j'en fais tomber des nuées, est-ce un crime? Si j'ai conversé avec les Lions, les Tigres

ROYAUME
D'ANGOLA.

Zèle des
Missionnaires
contre les
Sorciers.

Conduite de
Merolla dans
plusieurs oc-
casions.

Apologie
qu'un Sorcier
faisoit de sa
profession.

(b) *Angl.* & les Prêtres Catholiques Romains qui ne cessent de les persécuter dans tous les lieux où ils ont quelque pouvoir. R. d. E.

(c) *Angl.* *Tubi* R. d. E.

(d) *Angl.* une place où les Sorciers. R. d. E.

(e) Voyage de Merolla, pag. 617. & 631.

ROYAUME
D'ANGOLA.

„ gres & d'autres bêtes féroces; si je leur ai parlé & si elles m'ont répondu,
 „ quel mal y trouvez-vous? Si, dans les occasions où l'on ne trouve point
 „ de Canots sur la Rivière, un pur mouvement de compassion m'a fait appel-
 „ ler des crocodiles pour aider quelqu'un au passage, quel crime ai-je donc
 „ commis? Il continua pendant quelques jours de répondre avec la même fer-
 „ meté: mais il fit enfin l'aveu que le Missionnaire desiroit; & par considération
 pour l'Eglise, qui étoit sa Partie (f), la Sentence de mort fut changée pour
 l'Esclavage. Le même Auteur nous apprend que pendant son séjour dans le
 Pays, un Chef [c'est-à-dire, un souverain Pontife] des Sorciers fut précipité
 dans la Mer, un autre dans la Rivière, une Mère & son fils furent punis de
 mort, & quantité d'autres par le bannissement [par ordre des Missionnaires] (g).

Cette rigueur
n'est exercée
que sous le
Gouverne-
ment des Por-
tugais.

[Cependant cette rigueur ne s'exerce que dans les lieux où les Portu-
 gais jouissent du pouvoir absolu.] A Sogno, par exemple, [où nous avons déjà
 vu plus haut les exploits de nos Missionnaires contre les Sorciers ou Prêtres]
 les loix sont beaucoup moins sévères. Un Sorcier de naissance libre n'est con-
 damné, pour la première offense, qu'à l'exécution de quelque pénitence Ec-
 clésiastique. Pour la seconde, il paye la valeur d'un Esclave. Mais la troi-
 sième fois il est vendu lui-même pour l'Esclavage. Si le coupable est un Es-
 clave, il est vendu dès la première fois aux Blancs; punition plus cruelle que
 la mort même, pour les Nègres du Pays. Le prix de ces ventes se paye
 en Argent ou en étoffe. L'Argent est distribué aux pauvres, & l'étoffe sert
 à les ensevelir. Les Missionnaires, dans la crainte qu'on ne les soupçonne de
 de quelque motif d'intérêt, ne se mêlent ni des amendes, ni du prix des ven-
 tes. C'est un Officier du Comte qui est chargé de cette partie de l'administra-
 tion Ecclésiastique (h).

Observation
sur la simplici-
té de l'Au-
teur.

[ON n'a pas voulu donner d'autre nom que celui de simplicité à quelques
 traits de ces Relations Ecclésiastiques; d'autant plus qu'en servant d'excuse à
 la conduite des Missionnaires, cette raison sert aussi de preuve à leur bonne-foi
 dans tous les récits qui appartiennent au principal objet de ce Recueil. Sui-
 vant cette idée, on ne fera pas fâché que nous finissions cet article par un au-
 tre trait de Merolla, qui est capable seul de confirmer l'opinion qu'on a dû
 prendre de sa simplicité.]

Exemple qui
la prouve en-
core mieux.

IL raconte qu'après la mort du dernier Roi de Congo, deux Seigneurs du
 Royaume aspirèrent à lui succéder, & s'efforcèrent tous deux de mettre dans
 leurs intérêts le Comte de Sogno, un des plus puissans Electeurs. L'un des
 deux, qui se nommoit *Simantamba*, fit présent au Comte de plusieurs Escla-
 ves; mais comme ils avoient été enlevés par des voies violentes, les Missio-
 naires de Sogno l'engagèrent à les refuser. Quelque tems après, le même Si-
 mantamba, pour se lier plus étroitement avec ce Prince, lui fit demander sa
 sœur en mariage. Non-seulement elle lui fut accordée; mais le Comte lui en-
 voya la Couronne de Congo, qui se trouvoit alors entre ses mains, avec un
 trône de velours & d'autres joyaux d'un grand prix, sous l'escorte d'une trou-
 pe de Nègres bien armés. Simantamba se mit en chemin, sur cet avis, &
 fit une marche de plusieurs journées pour recevoir son épouse. Mais apprenant

(f) *Ibid.* pag. 615.
 (g) *Ibid.* pag. 619.

(h) Voyage de Merolla, pag. 616.

(i) Ceci pour-
toient Chrétiens.
 (k) Voyage d
 (l) *Ibidem.*
 ce qu'on lit dans
 croyent de pareil
 gement stupides;

nant qu'il
cher dans
se présente
amis de Si
de ne pas
fiance lui f
ne furent p
let, avec

CETTE
nombreuses
qui apparte
Cour, fut t
se Armée.

qu'on va li
crainte de s
pillage, &
pour rassasie
deur extraor
Les plus ser
enchanté pa
Les autres s
mis en pièce
si-tôt qu'il f
manger. M
semblée bén
leur frayeur,
procher & s'
d'un-coup, s
rement sur u
ment ses plur
des ailes, av

ON peut s
nation de tou
se contentère
Ils attribuère
de bénir la ta
emporté tous
MEROLL
ayant fait le r
la Mission de
sonnes l'avoie

nant qu'il étoit menacé de rencontrer son rival, il prit le parti de se retrancher dans un bois. Les Nègres de Sogno y arrivèrent peu de jours après, & se présentèrent avec un grand bruit de musique & de danses. Quelques sages amis de Simantamba, surpris de les voir en si grand nombre, lui conseillèrent de ne pas leur accorder légèrement l'entrée du bois; mais un excès de confiance lui fit rejeter cet avis. Sa crédulité lui couta cher. Les gens du Comte ne furent pas plutôt entrés dans sa retraite, qu'ils le tuèrent à coups de pistolet, avec la plus grande partie de sa suite.

CETTE trahison excita son frère à la vengeance. Ayant rassemblé des Troupes nombreuses, il commença par se rendre maître du Comté de Kiovankianza, qui appartenoit au Comte de Sogno. Merolla, qui se trouvoit alors dans cette Cour, fut témoin des préparatifs du Comte & de son départ à la tête d'une grande Armée. [Mais, après un si beau prélude, qui s'attendroit ici à la conclusion qu'on va lire?] Le Comte marcha droit à la principale Ville de son ennemi. La crainte de son approche l'ayant rendue déserte, ses Soldats ne pensèrent qu'au pillage, & commencèrent par égorger tous les animaux qu'ils rencontrèrent, pour rassasier leur faim. Entre plusieurs coqs, ils en trouvèrent un d'une grandeur extraordinaire, qui portoit à l'une de ses jambes un gros anneau de fer. Les plus sensés, dit [le judicieux] Auteur, s'écrièrent que ce coq étoit enchanté par quelque sortilège & qu'il n'y avoit aucune sûreté à l'attaquer. Les autres se crurent supérieurs à cette crainte, tuèrent le coq, & l'ayant mis en pièces, à la manière des Nègres, ils le firent bouillir dans un pot. Aussitôt qu'il fut cuit, ils le mirent entr'eux dans un plat & se disposèrent à le manger. Mais tandis que, suivant leur usage (i), deux Nègres de l'assemblée bénissoient le festin (k), quelle fut leur surprise, leur admiration & leur frayeur, de voir toutes les parties du coq se remuer sur le plat, se rapprocher & s'unir enfin dans leur première forme! L'animal, ressuscité tout-d'un-coup, sortit du plat, fit quelques pas d'une marche aisée & futa légèrement sur un mur voisin, où tous les assistans lui virent reprendre en un moment ses plumes. De-là il vola sur un arbre peu éloigné, & battant trois fois des ailes, avec un cri fort hideux, il disparut au même instant (l).

ON peut s'imaginer, continue gravement l'Auteur, quelle fut la consternation de tous les témoins, [qui se sauvant, en répétant mille fois l'*Ave Maria*, se contentèrent d'observer d'assez loin les particularités de cet événement.] Ils attribuèrent leur conservation à la fidélité qu'ils avoient eue pour l'usage de bénir la table, persuadés que s'ils y eussent manqué, le Diable les eût (m) emporté tous, ou feroit entré dans leurs corps pour les tourmenter:

MEROLLA, [qui raconte cette histoire d'après les témoins, ajoute qu'] ayant fait le même récit au Père Thomas de Sissola (n), ancien Supérieur de la Mission de Congo & d'Angola, ce Père lui dit à son tour, que deux personnes l'avoient assuré, dans le Royaume de Congo, que Simantamba (o) possédoit

Remarques
de l'Auteur.

Comment il
confirme son
témoignage.

(i) Ceci pourroit faire conclure qu'ils étoient Chrétiens.

(k) Voyage de Merolla, pag. 619. & suiv.

(l) *Ibidem.* au lieu de cet *ibidem*, voici ce qu'on lit dans l'Anglois. Si les Missionnaires croyent de pareilles histoires, ils sont étrangement stupides; s'ils ne les croyent pas, il faut

qu'ils soient des imposteurs bien hardis pour les débiter comme vraies. R. d. E.

(m) *Angl.* tués. R. d. E.

(n) *Angl.* qui sept ans auparavant avoit été Supérieur de R. d. E.

(o) C'étoit peut-être le même dont il a été parlé ci-devant.

ROYAUME
D'ANGOLA.

possédoit un coq extraordinaire; dont le vol ou les cris lui servoient d'augu-
re & de direction pour toutes ses entreprises. L'Auteur n'ose décider si c'é-
toit le même coq; mais il observe que malgré l'infailibilité de cet oracle,
Simantamba, [qui n'avoit pas manqué sans doute de le consulter pour sa der-
nière expédition,] fut trompé gr oisièrement, puisqu'il y perdit la vie (p).

(p) Voyage de Merolla pag. 619. & suiv.

§. I I.

*Introduction & progrès de la Religion Chrétienne (a) dans le
Royaume de Congo.*

Quelle auto-
rite l'on suit
ici.

C'EST à Lopez, dans la Relation de Pigafetta, qu'on a l'obligation de ce
récit. [Mais si l'on a pardonné quelque chose à la simplicité d'un Mission-
naire Capucin, dans l'article précédent, on doit ici conserver une partie de la
même indulgence pour les exagérations d'un Ecrivain Portugais.]

DOM Jean II. Roi de Portugal, excité par l'exemple du Prince Henri à la
Découverte des Indes Orientales par les voies de la Navigation, fit pa-
tir un grand nombre de Vaisseaux dans cette glorieuse vûe. Après avoir découvert
les Isles du Cap-Verd & celle de S. Thomas, les Capitaines qu'il avoit char-
gés de ses ordres suivirent les Côtes jusqu'à la Rivière de Zaïre. Ils y trouvè-
rent le Commerce avantageux, & les Habitans d'un caractère sociable (b).
A leur retour le même Monarque envoya d'autres Vaisseaux sur cette Côte, avec
ordre d'y laisser quelques Portugais [parmi lesquels se trouvoit un Prêtre,]
pour apprendre la Langue du Pays. Ils furent reçus favorablement du Mani
de Sogno, qui étoit oncle du Roi, & qui faisoit alors sa résidence au Port
de Praza dans l'intérieur de la Zaïre. Un Prêtre, qu'on leur avoit laissé, pro-
fita si heureusement de cette considération, qu'ayant proposé au Prince les vé-
rités de l'Evangile, il lui fit abandonner l'Idolatrie. Ce Seigneur donna lui-
même avis de sa conversion à la Cour. Le Roi son neveu souhaita de voir
le Prêtre, & ne marqua pas moins de goût pour les principes du Christianisme.
Il promit de l'embrasser, & son zèle le fit écrire au Roi de Portugal par les
premiers Vaisseaux, pour lui demander instamment des Missionnaires. Le Prê-
tre informa aussi la Cour de Lisbonne du succès que le Ciel avoit accordé à ses
prédications. On lui envoya plusieurs Religieux capables de seconder son
zèle, avec des croix, des images & des ornemens Ecclésiastiques, qui arrivè-
rent à Praza dans le cours de l'année 1491.

Conversion
du Comte de
Sogno.Construction
d'une Eglise
Chrétienne.

DÈS le jour suivant, on vit triompher le Christianisme dans le Pays de So-
gno, par la construction d'une Eglise de bois dont le Prince avoit coupé les
matériaux de sa propre main. Les Missionnaires y élevèrent trois Autels. Le
Prince & son fils y reçurent le Baptême, le premier sous le nom d'Emanuel,
le second sous celui d'Antoine. Cette cérémonie fut accompagnée d'un Ser-
mon, qui disposa le Peuple à suivre leur exemple.

(a) *Angl. Romaine. R. d. E.*(b) Ce sont les Vaisseaux de 1488. sous le
commandement de Diego, ou de JacquesCam, que d'autres nomment Cano. Voyez ci-
dessus, Vol. I.

LES

(c) Relation
(d) Lopez sur
Histoire Latine
écrite récemment
celle de Massée,
à ces Peuples le

LES PR
par un gra
le chemin
non-seulem
de provision
(c). Après
trer quanti
pour faire l
Ville en V
Cour, qui s
attendoit lu
reçut avec t

L'AMBA

se leva pour
le tems au
des fanfares.
en témoign
lui envoyoit
expliqua l'uf
préparé pour
cipaux Seigr
rent avec le
brer plus fo
les provision
matériaux, c
cette entrepr
des Isles de la
Ces Peuples
avoient tué d

MANI SU
étoient située
fant, que le
solut de recev
de bâtir une
S. Sauveur ou
qu'il fut bapti
la Reine celu
Portugal.

SON EXEM
pas un momen
Mais sa seule

LES Prêtres Portugais partirent ensuite pour la Cour de Congo, escortés par un grand nombre de Seigneurs, au bruit des Instrumens de musique. Tout le chemin jusqu'à S. Salvador, qui est à cent-cinquante milles de Praza, étoit non-seulement couvert de Nègres, mais fourni de toutes sortes de vivres & de provisions, comme si le Roi y eût été lui-même attendu avec toute la Cour (c). Après trois jours de marche, les Millionnaires furent surpris de rencontrer quantité de Nobles, que le Roi leur envoyoit avec des rafraîchissemens, pour faire honneur à leur arrivée. Ils reçurent ensuite les mêmes politesses de Ville en Ville. Mais à trois milles de la Capitale, ils virent paroître toute la Cour, qui s'avançoit au-devant d'eux avec beaucoup de pompe. Le Roi les attendoit lui-même à la porte de son Palais, sur un trône fort élevé, & les reçut avec toute la pompe des fêtes les plus solennelles.

L'AMBASSADEUR Portugais ayant expliqué sa commission, le Monarque se leva pour exprimer sa joie. Ensuite, s'étant remis sur son Trône, il laissa le tems au Peuple de faire éclater la sienne par des acclamations, des chants & des fanfares. Toute l'Assemblée se prosterna trois fois à terre & leva le pied, en témoignage d'approbation. Alors le Roi se fit montrer les présens qu'on lui envoyoit du Portugal, & tous les ornemens Ecclésiastiques, dont on lui expliqua l'usage. Après l'audience, l'Ambassadeur fut logé dans un Palais préparé pour le recevoir, & le reste des Portugais dans les maisons des principaux Seigneurs. Le lendemain, dans une conférence particulière qu'ils eurent avec le Roi, on résolut de commencer par bâtir une Eglise, pour y célébrer plus solennellement la cérémonie de son Baptême. Il ordonna qu'on fit les provisions nécessaires de bois, de pierre, de chaux, de brique & d'autres matériaux, dont l'usage devoit être abandonné aux ouvriers Portugais. Mais cette entreprise fut interrompue par la révolte des Anzikkis (d), Habitans des Isles de la Zaire, entre l'embouchure (e) de cette Rivière & les Cataractes. Ces Peuples secouant le joug de Congo, au nombre d'environ trente mille, avoient tué cruellement leur Gouverneur (f).

MANI SUNDI, fils aîné du Roi, dans le Gouvernement duquel ces Isles étoient situées, marcha aussi-tôt contre les rebelles. Mais le mal devint si pressant, que le Roi se crut obligé d'y remédier par sa présence. Cependant il résolut de recevoir le Baptême avant son départ. Le tems ne permettant point de bâtir une Eglise de pierre, il en fit élever une de bois, qui fut dédiée à S. Sauveur ou *San Salvador*. Ce fut dans ce premier monument de sa piété qu'il fut baptisé avec la Reine son épouse. Il prit le nom de *Dom Jean* (g) & la Reine celui d'*Eléonor*; c'est-à-dire, les noms du Roi & de la Reine de Portugal.

SON exemple ayant été suivi d'un grand nombre de Seigneurs, il ne perdit pas un moment, après la cérémonie, pour se mettre à la tête de ses troupes. Mais sa seule présence fit rentrer les rebelles dans la soumission. A son retour,

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

Le Portugal envoie des Missionnaires à Congo.

Leur réception à cette Cour.

Le Roi embrasse le Christianisme.

(c) Relation de Pigafetta, pag. 118. & suiv.

(d) Lopez reproche ici à l'Auteur d'une Histoire Latine des Indes, qui avoit été publiée récemment & qui étoit apparemment celle de Massée, d'avoir donné mal-à-propos à ces Peuples le nom de Mandiquetti au lieu

d'Anzikkis ou Andiquetti.

(e) *Angl.* les Cataractes & le grand Lac. R. d. E.

(f) Relation de Pigafetta, pag. 123.

(g) Son premier nom étoit *Fovi*.

LES

Cano. Voyez ci-

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Obstacles ou
progrès de la
Religion.

Zèle du
Prince Alfonse,
fils aîné
du Roi.

Il est accu-
sé & triom-
phe de ses
ennemis.

Dom Alfonse
succède au
Trône de
Congo.

le Prince, son fils aîné, reçut le Bapême sous le nom d'*Alfonse*, qui étoit celui de l'Infant de Portugal; & dans la première chaleur de son zèle, il brûla toutes les Idoles de sa Province.

[DES commencemens si favorables sembloient annoncer la ruine entière de l'Idolâtrie.] Mais le second fils du Roi, nommé *Mani Pango*, & quantité de partisans qu'il s'étoit fait dans la Noblesse, ne marquèrent pas le même penchant pour la nouvelle Religion. D'un autre côté, les femmes des Seigneurs convertis regardant comme une offense la séparation dont le Christianisme leur faisoit un devoir, fortifièrent le parti des mécontents par des cabales secrètes. Toutes leurs machines furent dressées contre le Prince Dom Alfonso, [qui faisoit gloire de passer pour le destructeur des Idoles.] Les factieux s'imaginèrent que la ruine de ce Prince entraîneroit celle de la Religion Chrétienne (b). Ils insinuèrent dans l'esprit du Roi son père, que tant de zèle n'étoit que le voile de son ambition, & qu'à l'appui des nouveaux dogmes il cherchoit à s'ouvrir une voie pour monter sur le Trône. Le Roi, trop facile à se laisser surprendre, dépouilla le Prince de son Gouvernement. Mais des informations plus fidelles & les instances du *Mani Sogno* l'ayant engagé à pénétrer le fond de cette intrigue, il reconnut l'innocence de son fils & le rétablit dans ses Emplois. Cependant il lui recommanda de modérer les excès de son zèle, & de travailler au progrès de la Religion avec plus de ménagement; (i) conseil inutile, dit l'Auteur, parce que l'ardeur d'une Foi vive ne connoît pas de crainte qui soit capable de la refroidir.

LES Adversaires d'Alfonse prirent occasion de l'absence du Comte de Sogno, pour renouveler leurs accusations; & le Roi, qui commençoit à douter de la vérité d'une Religion qu'il avoit embrassée avec tant de zèle, redevint assez foible pour ouvrir l'oreille à l'imposture. Il envoya ordre au Prince de venir à la Cour, pour rendre compte des revenus de son Gouvernement, dans la ville, [non-seulement] de l'en dépouiller, [mais de se saisir même de sa personne.] Dom Alfonso, informé de l'artifice de ses ennemis, affecta si long-tems des délais, que le Roi, déjà fort avancé en âge, rendit le dernier tribut à la nature. La Reine mère, fidèle au Christianisme, cacha la mort de son mari pendant plusieurs jours, qui lui donnèrent le tems de faire avertir son fils [de venir la rejoindre en diligence. Elle se servit pour cela des coureurs qui sont placés à certaines distances, comme les Postes, pour porter les ordres du Roi par tout le Royaume.] [Sa diligence fut incroyable.] Dans l'espace d'un jour & de deux nuits, il fit un voyage de deux cens milles, sur les épaules de ses Esclaves, & se présenta dans la Ville de San Salvador lorsque ses ennemis le croyoient fort éloigné (k).

LA mort du Roi & la succession de Dom Alfonso (l) furent publiées au même instant. [Une déclaration si brusque ayant forcé les mécontents au silence,] le nouveau Roi, accompagné des principaux Seigneurs & des Portugais, rendit tranquillement les devoirs funèbres à son père, avec les solennités de l'Eglise Romaine. Mais le *Mani Pango* (m), qui étoit alors employé à sou-

(b) *Angl. Romaine. R. d. E.*

(i) *Angl. mais son zèle dit notre Auteur ne lui permit pas de changer de méthode. R. d. E.*

(k) *Ibid. pag. 126.*

(l) *Meroila l'appelle Dom Alfonso, fils de Jovi, premier Roi Chrétien.*

(m) Son non propre étoit *Panfaguitima*, que l'aria change en *Pansa Aquitima*.

OCC
mettre le
Roi & l'
s'occuper
suffisant son
tout le Ro
pitale.

ALFON
hommes, P
quelques P
Peuples, es
commodem
qui paroiss
donnèrent l
rencontrer
brave & fid
les restes de
pieds d'Alfo
regardé com
eler constam
gue de huit
Santa Cruz
casion pareil
ajoute que p
re extraordin
connoissance.
quelque tems
Enfin, reven
roissoient con
Il ne se trouva
des faveurs d
l'avenir dans

CETTE vi
velle qui s'en
de consternati
voya déclarer
tre pour leur
étoit résolu de
de cette mena
du Ciel,] il re
il l'exhortoit à
notre que la
l'un & l'autre
tant fait appor
sa propre main
LA nuit sui

(n) *Angl. de
VI. Part.*

mettre les *Mozumbis* & d'autres rebelles, n'eut pas plutôt appris la mort du Roi & l'élevation de son frère, qu'il abandonna les intérêts publics, pour s'occuper des siens. Il conclut une trêve avec les Ennemis de l'État; & grossissant son Armée jusqu'au nombre de deux cens mille hommes, [car presque tout le Royaume se déclaroit en sa faveur,] il se hâta de marcher vers la Capitale.

ALFONSE l'attendit sans s'allarmer. Ses forces ne montoient qu'à dix mille hommes, entre lesquels il ne comptoit pas plus de cent Chrétiens Nègres, & quelques Portugais que le hazard avoit amenés dans cette conjoncture. Les Peuples, effrayés de sa situation, le pressèrent de chercher quelques voies d'accommodement, & d'abandonner le Christianisme, pour se garantir d'un sort qui paroïsoit inévitable. Sa fermeté n'ayant servi qu'à les irriter, ils l'abandonnèrent honteusement. Mais à peine étoient-ils sortis de la Ville, qu'ils rencontrèrent le vieux Comte de Sogno, alors âgé d'environ cent ans. Ce brave & fidèle Chrétien leur fit honte de leur désertion; & jurant d'employer les restes de sa vie à la défense de son Roi & de sa Religion, il les ramena aux pieds d'Alfonse dans la même disposition. Un changement si merveilleux fut regardé comme le présage de la victoire. Le Roi promit au Ciel de travailler constamment à la propagation de la foi, & fit dresser une grande croix [longue de huit paumes, dans la place du marché vis-à-vis de l'Église appelée de Santa Cruz ou Ste. Croix] en mémoire de cet événement. [Comme une occasion pareille ne doit pas manquer d'être accompagnée d'un miracle,] Lopez ajoute que pour augmenter sa confiance, le Ciel fit luire à ses yeux une lumière extraordinaire, qui le fit tomber à genoux avec des larmes de joie & de reconnaissance. Tous les spectateurs, frappés du même éclat, en demeurèrent quelque tems éblouis, & se ressentirent long-tems de cette Divine impression. Enfin, revenant à eux-mêmes, ils apperçurent cinq épées brillantes, qui paroïsoient comme gravées sur le Roi; & ce spectacle dura plus d'une heure. Il ne se trouva personne qui fût capable de l'expliquer. Mais le Roi, pénétré des faveurs du Ciel, prit les cinq épées pour ses armes, & s'en servit à (n) l'avenir dans toutes ses Ordonnances.

CETTE vision, dit l'Auteur, anima singulièrement le Parti Royal; & la nouvelle qui s'en répandit bien-tôt dans le camp des Ennemis, n'y jeta pas moins de consternation. Cependant Mani Pango ne perdant rien de son audace, envoya déclarer au Roi & à tous ses Partisans, que s'ils tarديوient à le reconnoître pour leur Souverain, & s'ils ne renonçoient à la nouvelle Religion, il étoit résolu de les abandonner au fil de l'épée. [Mais loin de paroître effrayé de cette menace,] le Roi lui fit répondre que [sa confiance étant au secours du Ciel,] il redoutoit peu toutes les forces humaines; qu'en qualité de frère, il l'exhortoit à briser ses impuissantes Idoles, à se faire baptiser, & à reconnoître que la Religion Chrétienne & son Royaume lui étant venus de Dieu, l'un & l'autre étoient en sûreté sous une si puissante protection. Ensuite, s'étant fait apporter ses bijoux & ses plus précieux ornemens, il les distribua de sa propre main entre les Seigneurs qui avoient embrassé sa cause (o).

LA nuit suivante, une grande partie de ses Soldats [cédant à leur frayeur,] passèrent

ROYAUME
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Son frère
prend les ar-
mes contre
lui.

Courage &
fidélité du
vieux Comte
de Sogno.

Vision mi-
raculeuse.

Fermeté du
Roi Alfonso.

(n) *Angl.* depuis R. d. E.
VI. Part.

(o) Relation de Pigafetta, pag. 133. & suiv.

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Extrémité
où il se trouve
réduit.

Son frère
attaqué dans
sa Capitale.

Il périt mi-
sérablement.

passèrent dans le camp de Mani Pango, & lui firent entendre que le Roi & le reste de son Parti étoient dans une situation désespérée. Ils ajoutèrent que chacun pensoit à trouver quelque moyen de fuir, & qu'il n'y en avoit pas d'autre qu'un chemin assez étroit qui conduisoit vers la Rivière, à mille ou douze cens pas de la Ville. L'extrémité de ce chemin, entre la Rivière & la montagne, avoit à droite un petit marais, d'une portée de fusil de largeur, où la vase étoit profonde d'environ deux pieds. Sur la gauche étoient les montagnes; & l'Armée de Mani Pango serroit de si près la Ville, qu'on ne pouvoit en sortir sans traverser le petit marais. Ce passage fut bouché sur le champ, avec quantité de pieux fort pointus & empoisonnés, qui étoient seuls capables d'arrêter les Troupes Royales, supposé qu'elles entreprissent de fuir pendant la nuit. Mani Pango remit au lendemain l'attaque de la Ville. En effet, dès la pointe du jour il commença un assaut furieux du côté du Nord, dans l'endroit où la grande plaine se resserre dans un défilé fort étroit. Ici, dit l'Historien, cet audacieux Rebelle fut repoussé deux fois par un pouvoir invisible. Les Assiégés, qui s'en apperçurent, se crurent en droit d'insulter à la fureur de leurs Ennemis. Ceux-ci répondirent: „ Ce n'est pas vous qui nous avez vaincus, „ c'est une femme vêtue de blanc, dont l'éclat admirable nous a presque aveu- „ glés, & un Chevalier monté sur un *Palefroy*, qui porte une croix rouge sur „ la poitrine „ Le Roi, qui apprit cette heureuse nouvelle, se hâta [géné- reusement] de faire avertir son frère, [qu'il s'obstinoit en vain de combattre le Ciel;] que la femme blanche étoit la Ste Vierge, Mère du Sauveur, dont il avoit embrassé la Religion; que l'autre étoit S. Jacques; & qu'ils étoient descendus tous deux du Ciel pour le secourir. Mani Pango riant de cet avis, disposa toutes ses forces à former une double attaque pendant la nuit suivante. Il se proposoit de donner l'assaut tout-à-la-fois, par le défilé & par le chemin qui conduisoit au marais. Ayant même observé que le chemin étoit demeuré sans garde, depuis le premier effort qu'il avoit fait au défilé, il se réserva la conduite de cette partie, dans l'espérance de pénétrer jusqu'à la Ville. Mais (p) le moment de la vengeance étoit marqué par le Ciel. Ses Troupes furent mises en fuite au défilé; & les Assiégés s'étant apperçus du mouvement qu'il faisoit de l'autre côté pour forcer l'entrée de la montagne, fondirent sur lui, l'obligèrent de tourner le dos, & le poursuivirent dans le chemin même par lequel il avoit compté de les surprendre. Là, n'ayant point d'autre retraite que le petit marais, il oublia, dans l'ardeur de sa fuite, les cruels préparatifs qu'il y avoit faits contre ses Ennemis, ou plutôt les ténèbres ne lui permirent pas de les éviter, & la pointe d'un pieu fit l'office des Armes pour terminer sa vie (q).

CET accident rendit la paix au Royaume de Congo. Dom Alfonse, tranquille sur le Trône, fit publier un pardon général, qui fut accepté de tous les Rebelles, à l'exception de Mani Bunda, Capitaine Général, sur qui la honte eut plus de force que le devoir. Cependant la justice du Roi se laissa fléchir en sa faveur, à condition qu'il employeroit le travail de ses mains à la construction de l'Eglise de Ste Croix (r).

MEROLLA raconte autrement le sort du Prince & de son Général. Panfa-quitima,

(p) *Angl.* il se trouvoit de compte. R. d. E.

(r) *Ibid.* pag. 140.

(q) Relation de Pigafetta, pag. 140.

OC
quitima,
Il y fut ar-
nèrent dan-
de la voir
s'efforça d-
ter tous le-
(s). Son
& ne balan-
liberté; m-
l'eau à l'Ég-

L'ÉGLI
nom. A
pierre, &
gneurs & t-
travail. Le
à sa perfect-
tiplia telle-
pour cet of-

Le Roi
accompagn-
vant Merol-
ordre, non
des Mission-
te, pour y
côté, Dom
ses Etats, u-
aux Gouver-
preffement
plantes, les
fait jusqu'à
lâtrie furent
chaque Nég-
distribua, p-
que les Port-
son Royaum-

des croix; [Portugal.]
velles Eglise
& pour serv-
& pris son non-
moire du sec-
& la troisièm-

(s) Faria di
& reproche cet
(t) Merolla

quitima, dit-il, ou Mani Pango, se retira dans les montagnes après la bataille. Il y fut arrêté & chargé de chaînes par quelques Nègres Chrétiens, qui l'amenerent dans cet état au Roi son frère. Ce pieux Monarque extrêmement affligé de le voir couvert de blessures, donna ordre qu'il fût pansé soigneusement, & s'efforça de l'y faire consentir. Mais la rage & le désespoir lui ayant fait rejeter tous les remèdes, il mourut bientôt, sans avoir voulu changer de Religion (r). Son Général, continue le même Auteur, prit des conseils plus salutaires, & ne balança point entre la mort & le Baptême. Sa soumission lui fit obtenir la liberté; mais on lui imposa pour pénitence de porter pendant quelque tems de l'eau à l'Eglise, pour le Baptême des nouveaux Fidèles (r).

L'EGLISE de Congo fut commencée le jour de Ste Croix, dont elle prit le nom. A l'exemple du Roi, qui porta sur ses épaules le premier panier de pierre, & de la Reine, qui se chargea aussi d'un panier de sable, tous les Seigneurs & toutes les Dames de la Cour prêtèrent religieusement leurs mains au travail. Le peuple ayant marqué le même zèle, on vit bien-tôt arriver l'édifice à sa perfection; & le nombre de ceux qui se présentoient au Baptême se multiplia tellement de jour en jour, qu'il ne se trouvoit point assez de Prêtres pour cet office.

LE Roi prit la résolution d'envoyer un Ambassadeur en Portugal, & le fit accompagner de plusieurs personnes de distinction. Ce Ministre, qui suivant Merolla se nommoit *Roderigo*, & *Zakuten*, suivant Dapper (v), avoit ordre, non-seulement de remercier le Roi de Portugal, & de lui demander des Missionnaires, mais de laisser à Lisbonne une partie des Nègres de sa suite, pour y être instruits de la Religion & de la Langue du Pays. D'un autre côté, Dom Alfonse fit publier, sous peine de mort, dans toute l'étendue de ses Etats, un ordre à tous ses Sujets, de porter leurs Idoles & leurs Charmes aux Gouverneurs des Provinces. On rassembla de toutes parts, avec un empressement merveilleux, les animaux, les reptiles, les oiseaux, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres & les figures peintes ou gravées, qui avoient fait jusqu'alors l'objet du culte public. Tous ces détestables monumens de l'Idolâtrie furent brûlés dans le lieu où Dom Alfonse avoit vaincu son frère, & chaque Nègre y porta sa charge de bois pour cette exécution. Dom Alfonse distribua, pour les remplacer, une infinité de crucifix & de saintes images, que les Portugais lui avoient apportés. Il donna ordre à tous les Seigneurs de son Royaume, de bâtir des Eglises dans le lieu de leur résidence, & d'y élever des croix; [leur apprenant qu'il avoit ordonné qu'on lui en apportât quantité de Portugal.] Sa Capitale étant l'objet de ses propres soins, il y fit bâtir trois nouvelles Eglises, l'une nommée *S. Salvador*, à l'honneur de sa dernière victoire, & pour servir de sépulture à la maison Royale de Congo; [& d'où la Ville a pris son nom;] la seconde, sous le titre de *Nôtre-Dame du Secours* [en mémoire du secours que la Vierge Marie lui avoit donné contre ses ennemis;] & la troisième sous le nom de *S. Jacques* [en mémoire du miracle que ce Saint avoit

ROYAUME
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

La mort du
Prince fut
entièrement
racon-
tée.

Progrès du
Christianisme
sous le règne
d'Alfonse.

Toutes les
Idoles sont li-
vrées au feu.

(r) Faria dit qu'il fut conduit au supplice, & reproche cette action à Dom Alfonse.

(v) Il y a de l'apparence que Roderigo étoit son nom Chrétien.

(r) Merolla, pag. 629.

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Le Portugal
envoie de
nouveaux
Missionnaires.

Mort d'Al-
fonse & suc-
cession de
Dom Pedro.

Evêque
nommé à
Congo.

Sa récep-
tion.

Etablis-
sement de la
Cathédrale &
d'un Chapi-
tre.

Mort de
Dom Pedro.
Succession de
Dom Fran-
çois & de
Dom Diego.

avoit opéré en combattant en faveur des Chrétiens & se faisant voir à cheval à leur tête (x)] (y).

ON ne fut pas long-tems sans voir arriver des Vaisseaux du Portugal. Ils apportèrent un grand nombre de (z) Missionnaires, qui se dispersèrent aussitôt dans les Provinces. Le Peuple fut instruit, & la Religion cultivée avec une ardeur égale de la part des Fidèles & des Ministres. On prit soin d'élever quelques Nègres aux Ordres Ecclésiastiques, pour les rendre capables d'instruire les Habitans dans leur propre Langue (a).

(b) Dom Alfonso vécut peu; mais aucun Historien n'a marqué le tems de sa mort. Il eut pour successeur Dom Pedro son fils, sous le règne duquel on vit faire de grands progrès à la Navigation dans toutes ces Mers. L'Isle de S. Thomas, qui avoit été déserte jusqu'alors, ou qui n'avoit pour Habitans qu'un petit nombre de Matelots au long du rivage, se peupla de Portugais & de quelques autres Nations. Le Roi de Portugal y établit un Evêque, pour l'administration Ecclésiastique de cette Ville & du Royaume de Congo.

[DANS la ferveur du zèle pour la Religion naissante & du respect pour ses Ministres,] un Evêque ne pouvoit manquer d'être reçu avec des transports de joie par le Roi de Congo & par ses Peuples. La route, depuis la Mer jusqu'à la Capitale, fut nettoyée soigneusement & couverte de nattes. Le Peuple y accourut en foule de toutes les parties du Royaume. (c) A l'approche du Prélat, le Roi, accompagné de son Clergé & de toute sa Cour, alla au-devant de lui en procession solennelle. Il le conduisit à l'Eglise de Ste Croix, qui fut érigée en Cathédrale, avec un Chapitre de vingt-huit Chanoines, des Chapelains, un Maître de la Chapelle, des Chantres, des orgues, des cloches, & tout ce qui appartient à la célébration du Service Divin. Dans la suite, cet Evêque de S. Thomas & de Congo partagea fort également ses soins entre les deux objets de sa Mission. Etant mort enfin dans l'Isle de S. Thomas, le Roi lui donna pour successeur un Nègre sorti du Sang Royal de Congo, qui avoit été élevé à Rome, où il avoit appris la Langue Latine. Mais en revenant à Lisbonne pour remercier le Roi de sa nomination, il mourut dans le voyage; & le Royaume de Congo demeura plusieurs années sans Evêque.

DOM Pedro étant mort aussi sans avoir laissé d'enfans, fut remplacé sur le Trône par Dom François, son frère, qui n'eut pas un plus long règne. Le cinquième Roi, nommé Dom Diego, fut le plus proche héritier de la même Maison (d). Il se distingua par son courage, sa prudence, sa libéralité, son esprit, & sur-tout par son zèle pour le Christianisme. En peu d'années, ses

vertus

(x) Merolla dans l'endroit cité, dit que sur le rapport de cet événement, St. Jaques avoit toujours été regardé depuis comme le Patron des Royaumes de Congo, d'Angola, & de quelques Nations voisins. Mais il semble qu'un simple rapport ne devoit pas autoriser à rendre cet hommage, ni aucun autre pareil à un mort.

(y) Pigafetta, pag. 145. & suiv.

(z) *Angl.* Moines des Ordres de St. François, S. Dominique & S. Augustin, & d'autres Erêtres. R. d. E.

(a) *Ibidem.*

(b) Ici commence la 3e. Section de l'Original, qui a pour titre; troubles causés par l'Introduction du Papisme dans le Royaume de Congo. R. d. E.

(c) *Angl.* Comme il approchoit de S. Salvador. R. d. E.

(d) Les Historiens, c'est à dire, les Voyageurs, passent si légèrement sur les circonstances de ces successions, qu'on n'y trouve aucune date, ni d'autres éclaircissimens que ceux qu'on recueille ici. R. d. E.

vertus Mil-
voisins. I-
rures de s-
non-seulem-
le étoffe n-
devoient se-
répondoien-
jetti de ne-
eux qu'il s-
étôffes de s-
à se répand-

CE fut v-
que. La C-
mœurs étoic-
vint une so-
accoutumés
plus traitabl-
furent un se-
faveur de l'-
qu'il envoya
dit l'Auteur
Clergé.

ELLE ne
La mort de
ronne. Le p-
de sa naissanc-
aussi-tôt ses c-
de la plus gra-
un grand nor-
toutes sortes
fer au Peuple
au pied de l'A-
rie. Ainsi, t-
le Peuple fonde-
n'épargna que-
rent respectés
pitale. Dom-
tôt, dans la
du Royaume
fils de sa femm-
guerre, & la
alors âgé d'en-
tranquille & t-

(e) L'Historie
nombre ni sur la
dans cette occasi-

vertus Militaires lui firent augmenter ses Etats par la conquête de tous les Pays voisins. Il avoit tant d'affection pour les Portugais, qu'il abandonna les pures de sa Nation pour embrasser leurs usages. Sa magnificence éclatoit, non-seulement dans ses habits, mais dans les meubles de son Palais. Une belle étoffe ne lui paroissoit jamais trop chère. Les choses rares, disoit-il, ne devoient se trouver qu'entre les mains des Rois. Sa douceur & sa politesse répondoient à cette généreuse inclination. Dans l'usage auquel il s'étoit assujéti de ne porter qu'une fois ou deux les mêmes habits, il faisoit présent de ceux qu'il quittoit aux gens de sa suite. Les tapisseries, les draps d'or, les étoffes de soie, & les plus riches marchandises, commencèrent sous son règne à se répandre dans le Royaume.

Ce fut vers le même tems que l'Isle de S. Thomas reçut son troisième Evêque. La Cour de Portugal fit choix d'un Portugais, dont la religion & les mœurs étoient éprouvées. Mais il paroît que la sévérité de son caractère devint une source de division dans le Clergé. La plupart des Ecclesiastiques, accoutumés depuis long-tems à l'indépendance, avoient besoin d'un Supérieur plus traitable pour être ramenés doucement à la soumission. Leurs démêlés furent un scandale pour les Fidèles. Mais le Roi se déclara constamment en faveur de l'Evêque, & prit même le parti de faire arrêter quelques Prêtres, qu'il envoya prisonniers en Portugal & dans l'Isle de S. Thomas. D'autres se retirèrent volontairement avec tout ce qu'ils possédoient. En un mot, dit l'Auteur, la Religion souffrit beaucoup par la mauvaise conduite du Clergé.

ELLE ne fut pas moins affoiblie par les troubles qui s'élevèrent dans l'Etat. La mort de Dom Diego fit naître tout-à-la-fois trois Concurrens à la Couronne. Le premier, quoique fils du Roi & destiné à la succession par le droit de sa naissance, étoit si généralement détesté, qu'une mort violente lui ravit aussi-tôt ses espérances. Les deux autres étoient du Sang Royal; l'un favorisé de la plus grande partie du Peuple; l'autre soutenu par les Portugais & par un grand nombre de Seigneurs. [Les Chefs des deux factions ayant rejeté toutes sortes d'accommodement,] ceux de la seconde se flatèrent d'en imposer au Peuple par un attentat sans exemple. Ils massacrèrent leur Adversaire au pied de l'Autel. Mais le Parti opposé tua leur Chef avec la même barbarie. Ainsi, tous les héritiers de la même famille ayant péri successivement, le Peuple fondit sur les Portugais (e), qu'il accusa des malheurs publics, & n'épargna que ceux qui purent tromper sa fureur. Cependant les Prêtres furent respectés (f), & le massacre d'ailleurs ne s'étendit point hors de la Capitale. Dom Henri, oncle du feu Roi, fut choisi pour lui succéder. Bientôt, dans la nécessité de marcher contre les Anzikkis, il laissa pour Régent du Royaume [avec le titre de Roi] un jeune homme nommé Dom Alvaro, fils de sa femme par un autre Mani. La mort l'ayant enlevé à la fin de cette guerre, & la race des anciens Rois de Congo finissant avec lui, Dom Alvaro, alors âgé d'environ vingt-six ans, fut élevé sur le Trône par le consentement tranquille & unanime de toute la Nation.

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

Caractère de Dom Diego.

Démêlés du Clergé.

Autres troubles, qui nuisent à la Religion.

Trois Princes massacrés.

Massacre de plusieurs Portugais.

La

(e) L'Historien ne s'explique point sur le nombre ni sur la qualité de ceux qui périrent dans cette occasion. R. d. T. (f) Ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

ROYAUME
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

La paix est
rétablie par
le Roi Dom
Alvaro.

Ce Prince
abandonne le
Christianisme.

Ravage des
Jaggas dans le
Royaume de
Congo.

Le Roi se
retire dans u-
ne Ile.

Triste état
du Royaume.

La douceur & l'habileté du nouveau Monarque appaisèrent enfin tous les troubles. Il rappella les Portugais dispersés, [Prêtres & Laïques] & les ayant reçus avec beaucoup de caresses, il les déchargea du blâme de tous les maux passés. Il écrivit au Roi de Portugal, [pour renouveler l'ancienne alliance de la Religion & du Commerce.] Ensuite, s'adressant à l'Evêque de S. Thomas, qui n'avoit osé paroître à Congo depuis les premières divisions, (g) il employa heureusement l'autorité de ce Prélat à rétablir la tranquillité dans le Royaume & le bon ordre dans le Clergé. L'Evêque retourna aussi-tôt dans l'Isle de S. Thomas; mais il y trouva la fin d'une vie [sainte & laborieuse.] C'étoit la troisième fois que ces Régions se voyoient sans Evêque. Elles s'en ressentirent bien-tôt par la décadence de la Religion. Les Habitans retomberent par degrés dans l'Idolâtrie, sur-tout le Roi, qui avoit donné toute sa confiance à quelques jeunes gens de son âge. Dom Francisco Bullamatare, un de ces imprudens favoris, déclama ouvertement contre la loi qui défend d'avoir plus d'une femme, & causa les plus pernicieux effets [dans une Nation qui n'avoit regretté de ses anciens usages que les libertés de la Poligamie.] Enfin, Dom François mourut dans un âge peu avancé, & fut enterré solennellement dans l'Eglise de Ste Croix, quoiqu'il eut renoncé à la Religion Chrétienne. L'Historien (h) raconte que pendant l'obscurité de la nuit on entendit un bruit horrible; & que le lendemain au matin on s'aperçut avec horreur que le toit avoit été découvert & le corps de ce Prince arraché de sa tombe.

[On ne nous apprend pas le nom de son successeur. Mais] quelque tems après, les Jaggas, qui avoient ruiné par leurs pillages la plupart des Pays voisins, entrèrent dans le Royaume de Congo par la Province de Batta. L'Armée qu'on fit marcher contr'eux n'ayant pu soutenir leur attaque, ils s'avancèrent vers la Capitale. Le Roi sortit à la tête de quelques Troupes [& rencontra l'ennemi au même endroit où s'étoit donnée quelque tems auparavant la fameuse Bataille entre le Roi Dom Alphonse & Mani Pango.] Mais se trouvant trop foible pour courir les risques d'une Bataille, il rentra d'abord dans sa Ville, d'où la nécessité le força de passer, avec sa principale Noblesse & le Clergé Portugais, dans une Isle de la Rivière de Zaire [nommée l'Isle del Cavallo ou du Cheval.] Les Habitans de S. Salvador se virent aussi contraints de chercher une retraite dans les montagnes; & l'Ennemi trouvant la Ville sans résistance, la réduisit en cendre [& tua tout ce qui s'y trouvoit encore d'habitans.] Après cette expédition, les Jaggas se divisèrent en plusieurs Armées, qui se répandirent dans les Provinces du Royaume, pour y exercer une cruelle tyrannie.

RIEN n'est comparable à la misère où le Royaume de Congo demeura plongé pendant plusieurs années. La plus grande partie des Habitans, errans dans des lieux déserts, pour éviter la fureur des barbares Jaggas, y périrent de faim &

(g) Relation de Pigafetta, pag. 151. & suiv.

(h) Angl. Pendant la nuit des malins esprits découvrirent une partie du toit de l'Eglise, tirèrent le Corps de Don Francisco de sa tombe, & l'emportèrent. Tout cela se fit avec un bruit horrible qui fut entendu dans

tous les quartiers de la Ville. Le lendemain matin, s'il en faut croire ce conte, on trouva les portes de l'Eglise ouvertes, le toit rompu, le sepulchre vuide; cependant cet événement extraordinaire ne fut point capable de ramener le Roi. R. d. E.

(i) Angl. de obligé de vendre le. R. d. E.

(k) Commercedes moins de bar Dans l'Angl. c'e

& de maladie. Ceux qui avoient suivi le Roi ne furent pas moins tourmentés par la famine & la peste. Le prix d'un morceau de viande étoit un Eſclave [du prix de dix écus.] Les (1) pères vendoient un de leurs enfans pour se procurer ainsi la subsistance d'un seul jour, & reomboient le lendemain dans la nécessité d'en vendre un autre. Ces malheureuses victimes étoient achetées par les Portugais (k) qui venoient de l'Isle de S. Thomas avec des Vaisseaux chargés de provisions. Le Nègre qui étoit vendu se reconnoissoit volontiers pour Eſclave, dans la seule vûe d'obtenir de quoi soulager sa faim, & confirmoit le témoignage de celui qui le vendoit, dans la même vûe. Lopez assure que dans ce nombre, il se trouva des Nobles du premier ordre & des Princes mêmes du Sang Royal (l).

Le Roi, qui n'avoit guères moins à souffrir du mauvais air de l'Isle & de la mauvaise qualité des alimens, y fut atteint d'une hydropisie qui lui enfla prodigieusement les jambes, & qui l'accompagna jusqu'au tombeau. Cet excès d'infortune lui inspira des sentimens de Religion. Il se détermina, par le conseil des Portugais, à faire partir un Ambassadeur, pour implorer la protection de Dom Sebastien, qui étoit monté depuis peu sur le Trône de Portugal. En effet, ce Prince, [touché des malheurs d'une Nation qui avoit entretenu si long-tems une étroite alliance avec ses prédécesseurs,] fit partir immédiatement François de Govea, avec un Corps de six cens Soldats & quantité de Volontaires. Il donna ordre à Govea de prendre, dans l'Isle de S. Thomas, des vivres, des munitions & des Vaisseaux même, si ses forces ne suffisoient pas pour le succès de sa commission.

EN arrivant dans la Rivière de Zaire (m), Govea joignit à sa troupe quelques Portugais qui n'avoient point abandonné le Roi de Congo dans sa disgrâce. Ensuite, ayant rassemblé tout ce qui restoit de Nègres armés dans le Pays, il marcha fièrement vers les Jaggas [sans avoir daigné prendre la moindre information sur leur nombre.] Il les défit en plusieurs batailles, moins à la vérité par la valeur des Habitans qu'il avoit pris sous ses enseignes, que par l'effroi même des Ennemis, qui redoutoient beaucoup les armes à feu. Enfin, dans l'espace d'un an & demi le Roi de Congo fut rétabli sur son Trône, & les Jaggas presque détruits jusqu'au dernier. Govea passa quatre ans dans le Royaume. Ensuite, laissant pour la garde du Roi une partie du secours qu'il avoit employé à le rétablir, il partit pour le Portugal, avec des lettres de ce Prince, qui demandoit un supplément de Missionnaires. [On a déjà fait remarquer que les Voyageurs ne nous apprennent point son nom; mais ils assurent qu'] étant devenu fort bon Chrétien, il donna au Royaume de Congo, par un mariage légitime, une Reine, qu'ils nomment *Donna Catharina*. Elle le fit père de quatre filles. Il avoit eu (n) d'une concubine une fille & deux fils, dont l'aîné, nommé Dom Alvaro, fut son héritier & son successeur.

PENDANT que Govea s'étoit arrêté à la Cour de Congo, Dom Sebastien Roi de Portugal, informé qu'il se trouvoit dans le Royaume plusieurs Mines d'Or

ROYAUME
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Il implore
l'assistance du
Roi de Portu-
gal.

Vicé-roi de
François de
Govea.

Rétablis-
sement du Roi
de Congo.

Recherche
des Mines
d'Or dans le
Royaume, &
ce qui la rend
inutile.

(1) *Angl.* de sorte que le Père se trouve obligé de vendre son enfant, & le frère son frère. R. d. E.

(k) Commerce, dit l'Auteur, qui n'avoit guères moins de barbarie que les ravages des Jaggas. Dans l'*Angl.* étoit sûrement là un Commerce

illégitime & barbare. Le Traducteur n'auroit pas dû faire honneur de cette Remarque à l'Auteur, car elle est des compilateurs Anglois. R. d. E.

(l) Pigafetta, pag. 156. & suiv.

(m) *Angl.* à l'Isle du Cheval. R. d. E.

(n) *Angl.* Il eut de ses Concubines. R. d. E.

fin tout
& les
de tous
eller l'an
ressant à
les pre-
Prelat à
le Cler-
mais il y
ième fois
en-tôt par
dans l'
quelques jeu-
dans s'avo-
ne femme,
égratte de
nçois mou-
l'Eglise de
torien (b)
horrible; &
voit été de.

quelque tems
es Pays voi-
etta. L'Ar-
ils s'avan-
pes [& ren-
suparavant la
s se trouvant
dans sa Ville,
& le Clergé
el Cavallo ou
ints de cher-
ille sans réff-
ncore d'habi-
eurs Armées,
er une cruelle

lemeura plon-
errans dans
irèrent de faim &

Le lendemain
conte. on trou-
vertes, le toll-
pendant cet
point capable

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Effets nuis-
bles à la Reli-
gion.

Esclaves Né-
gres rachetés
par le Roi de
Congo.

Voyage d'un
Evêque à
Congo.

Etat lan-
guissant de la
Religion.

d'Or & d'Argent, [& d'autres métaux] y avoit envoyé deux personnes ha-
biles, pour les découvrir & les mettre en œuvre. Mais le Roi de Congo, à
la sollicitation de François *Barbuto*, Portugais, son Confesseur & son favori,
donna aux deux Artistes, de fausses lumières, qui rendirent leur entreprise
inutile. *Barbuto* avoit persuadé à ce Prince qu'il ne pouvoit découvrir les Mi-
nes sans mettre son Royaume en danger. Il ne prévoyoit pas des conséquen-
ces aussi fâcheuses & beaucoup plus certaines, dont l'effet ne tarda guères à
lui défiller les yeux. Les Marchands Portugais n'eurent pas plutôt perdu l'es-
pérance des Mines d'Or, que négligeant le Pays & n'ayant plus d'inte-
rêt capable de les y arrêter, ils tournèrent leur commerce dans d'autres
Régions. Alors, les occasions manquant pour le passage, la Mission se trou-
va si déserte & la foi si mal cultivée, que dans l'espace de peu d'années,
le Christianisme y toucha presque à sa ruine. Cependant Dom Alvare [II. qui
avoit reçu de grands principes de Religion dès sa naissance, fut sensible
au malheur de sa Patrie, &] fit entendre ses plaintes en montant sur le Trô-
ne. Il envoya des Ambassadeurs en Portugal. Dom Sebastien, jeune encore,
fit [à la sollicitation de *Govea*] des promesses dont il négligea l'exécution.
Mais Dom Alvare, incapable de se refroidir, fit partir une seconde Am-
bassade, dont le Chef, nommé Dom Sebastien Alvare & son parent, avoit
ordre, non-seulement de demander des Missionnaires, mais encore de ra-
cheter plusieurs Chrétiens Nègres, qui avoient été vendus aux Portugais dans
les circonstances qu'on a rapportées. De ces Esclaves, plusieurs se détermi-
nèrent volontairement à demeurer dans leur condition. D'autres, sur-tout
ceux qui étoient distingués par la naissance, retournèrent dans leur Patrie,
& ne servirent pas peu à soutenir la Religion chancelante. Mais quoique le
Roi Dom Sebastien eût promis à l'Ambassadeur de lui donner des Millionai-
res, il le laissa partir sans remplir cet engagement.

Trois ans se passèrent encore, à la fin desquels il envoya dans l'Isle de
S. Thomas un Evêque Castillan, nommé *Dom Antonio de Gliova*, avec la
commission de visiter l'Eglise de Congo. Ce Prélat eut malheureusement quel-
que démêlé avec le Gouverneur de l'Isle, & les effets en devinrent funestes
à la Religion. Il fit voile à Congo; mais le Gouverneur & ses amis l'ayant
représenté au Roi comme un Prêtre ambitieux & d'un caractère superbe &
opiniâtre, toute la Cour se trouva si prévenue contre lui, que le Roi fut obli-
gé de lui défendre l'entrée de sa Capitale, & de le tenir pendant quelques mois
dans cet éloignement. Cependant le tems dissipa ces nuages. Il fut enfin
reçu avec beaucoup d'honneur, & conduit même par le Prince héréditaire,
qui fut envoyé au-devant de lui. Il employa huit mois aux fonctions de son mi-
nistère; [& laissant le Roi & toute la Cour extrêmement satisfaits de sa con-
duite,] il établit à son départ deux Religieux & quatre Prêtres pour le gou-
vernement de l'Eglise de Congo.

LA mort infortunée de Dom Sebastien fit bien-tôt monter Dom Henri sur
le Trône de Portugal. [Cette nouvelle fit espérer à la Cour que le zèle de ce
nouveau Monarque répondroit à la qualité de Cardinal dont il étoit revêtu.]
Dom Alvare se hâta de lui écrire, pour lui demander des Théologiens. Mais
la mort de Henri prévint sa réponse. Philippe de Castille ayant succédé à la
Couronne de Portugal, communiqua ce changement au Roi de Congo par ses
lettres, [& lui promit tous les secours qu'il avoit espérés de son Prédécesseur.]
Dom

Dom A
bassadeur
triste na
dépêche
qu'on a
seurs (o

LE r
tres Voy
qui s'étal
mat en f
l'office d
ravageoi
mé Zimbi
sulta aux
roissant le

CES p
tins] de
sième vo
cette Tro
(q) avoic
dans la s
les annes
cins, avec
mais les tr

voyage, il
régne de I
le Comté q
fit plusieurs
célébrèrent
zèle lui avo
t: l' Egl

DAPPE
naires Capu
dans le Cor
go, [laiss
Peuple & t
(t) Soc
Province de
par les Rela
produisirent

(o) Voyez
publié par Pig
(p) Voyage
cette note, on lit
tant qu'on ne
attira sur sa t
Ciel. R. d. E.
(q) Angl.
IV. Part.

Dom Alvare fit partir aussi-tôt Sebastien *Da Costa*, avec la qualité de son Ambassadeur. *Da Costa*, jetté par la tempête sur la Côte de Portugal, y fit un triste naufrage. Le fidèle Dom Alvaro n'apprit cette fatale nouvelle que pour dépêcher aussi-tôt Lopez, Auteur de cette Relation, qui par diverses raisons, qu'on a déjà rapportées, n'eût pas un sort plus heureux que ses prédécesseurs (o).

Le récit de tous ces événemens est fort obscur & fort imparfait dans les autres Voyageurs. Merolla observe, après Maffée, que les premiers Religieux qui s'établirent à Congo étoient trois Dominicains, & que la chaleur du climat en fit périr deux, peu de tems après leur arrivée. Le troisième, faisant l'office de Chapelain dans l'Armée de Congo, fut tué par les Jaggas, qui ravageoient alors ce Royaume, sous la conduite d'un fameux Général nommé *Zimbi*. On lit dans les mêmes Auteurs que ce redoutable Conquérant insulta aux dépouilles de ce Missionnaire, en se revêtant de ses habits, & paroissant le Calice à la main à la tête de ses Troupes (p).

Ces premiers Apôtres eurent pour successeurs douze Religieux [Observantins] de S. François, que Dom Diego [*Cam ou*] *Cano* conduisit dans son troisième voyage. Quelques Ecrivains attribuent la conversion du Royaume à cette Troupe de Missionnaires, quoiqu'il soit probable que les trois premiers (q) avoient jetté les fondemens d'une si belle entreprise. D'autres aspirèrent dans la suite à la même gloire, jusqu'à l'année 1645, qui est célèbre dans les annales religieuses de Congo, par l'arrivée d'un grand nombre de Capucins, avec des lettres du Pape Urbain VIII. Ils étoient partis dès l'année 1640; mais les troubles qui suivirent la révolution du Portugal ayant interrompu leur voyage, ils n'entrèrent que cinq ans après dans la Rivière de Zaire, sous le règne de Dom Garcia II, successeur d'Alvare. Leur débarquement se fit dans le Comté de Sogno, où ils furent reçus avec des transports de joie. Le Comte fit plusieurs milles au-devant d'eux. Il assista religieusement à la Messe, qu'ils célébrèrent dans l'Eglise de Pinda, Ville à l'embouchure de la Rivière. Son zèle lui avoit fait apporter ce qu'il avoit de plus précieux, pour en parer l'Autel & l'Eglise (r).

DAPPER observe qu'en [1604 & encore en] 1647, quatorze Missionnaires Capucins, envoyés par le Pape, à la prière d'Alvare II, débarquèrent dans le Comté de Sogno, d'où ils se répandirent dans le Royaume de Congo, [laissant seulement quelques-uns d'entr'eux à Sogno] pour instruire le Peuple & travailler à la propagation de la foi (s).

(t) SOGNO, comme on l'a déjà remarqué plusieurs fois, est la première Province de Congo qui reçut les lumières (v) du Christianisme. On apprend par les Relations des Missionnaires que c'est aussi celle où les semences de la Foi produisirent les plus abondantes moissons; soit parce qu'elle eut des Ministres en

ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

A qui l'on attribue la conversion de Congo.

Bizarre sort d'un Missionnaire.

Etat de cette Mission en 1645.

Etat de la Religion à Sogno.

(o) Voyez ci-dessus le Journal de Lopez, publié par Pigafetta, au Tome IV.

(p) Voyage de Merolla, pag. 608. Au lieu de cette note, on lit celle-ci dans l'Anglois. Il est étonnant qu'on ne nous dise pas que cette action attira sur sa tête quelque jugement éclatant du Ciel. R. d. E.

(q) Angl. ne purent guères y faire de progrès. IV. Part.

grès vû le peu de tems qu'ils y demeurèrent. R. d. E.

(r) Ibid., pag. 609. & suiv.

(s) Afrique d'Ogilby pag. 545.

(t) Ici commence la 4e Section de l'Anglois, elle a pour titre Missions de Sogno & de Loango; souffrances des Missionnaires. R. d. E.

(v) Angl. de la Foi Romaine. R. d. E.

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.Méconten-
temens du
Comte.Traitement
cruel qu'il fait
aux Missio-
naires.Leurs avan-
tures après a-
voir été chas-
sés.

en plus grand nombre, soit par les encouragemens qu'ils tirèrent de ses Comtes, qui se distinguèrent toujours par leur zèle & leur attachement pour la Religion. Cependant le témoignage de Merolla ne leur est pas si favorable, qu'il ne les accusa d'avoir quelquefois traités les Missionnaires avec beaucoup de hauteur & de mépris. [Ils les ont quelques fois traités avec beaucoup de sévérité, ou plutôt ils n'ont fait que punir leur insolence, & leurs intrigues.] Les Portugais ayant entrepris la conquête de Sogno en 1680, cette expédition, quoiqu'infructueuse, irrita si vivement le Comte, qu'il résolut de se défaire des Capucins, par la seule raison qu'ils étoient venus de Portugal & qu'ils appartenoient à cette Couronne (x). Il employa l'occasion de quelques Marchands du Pays-bas qui retournoient dans leur Patrie, pour écrire au Nonce de Bruxelles & lui demander d'autres Missionnaires. Le Nonce lui envoya deux Cordeliers, accompagnés d'un Frère Lai, mais qui avoient ordre d'obéir aux Capucins comme à leurs Supérieurs, s'il s'en trouvoit encore dans la Mission. Ces trois Religieux furent reçus du Comte avec des caresses extraordinaires, & conduits au Couvent des Capucins. Il étoit question d'en chasser deux anciens possesseurs, [dont l'autorité n'avoit fait qu'augmenter par les ordres du Nonce.] Après avoir cherché inutilement des prétextes, le Comte eut recours au traitement le plus barbare qu'on puisse s'imaginer. Il ordonna qu'ils fussent traînés hors de ses Terres pendant l'espace de deux milles, (y) & cet ordre fut exécuté avec la dernière rigueur; c'est-à-dire, que les Capucins, liés de leurs propres cordons, & le visage contre terre, furent tirés par les pieds au travers des sables du Pays, [exposés de plus pendant tout ce tems aux reproches, aux insultes & aux calomnies les plus sanglantes de la part des Officiers du Comte.] Ils souffrirent ce supplice avec constance; mais l'un des deux en mourut bien-tôt; & l'autre, qui se nommoit Thomas de Sistolà, ne se rétablit qu'après de longues douleurs.

Ils furent laissés sur les confins des terres du Comte, dans une petite Ile déserte de la Rivière de Zaire. Le secours du Ciel y fut leur soutien pendant deux ou trois jours. Sistolà, qui étoit le moins blessé, prit quelques oiseaux pour leur subsistance. Mais ils furent délivrés heureusement par quelques Pêcheurs Idolâtres, qui les conduisirent à *Bomangoy*, Ville Capitale du Royaume d'Angoy. Là, un Nègre Infidèle les reçut avec beaucoup d'humanité, leur donna fort bien à souper, & les logea dans une maison où il laissa trois femmes du Pays pour les servir. Mais les deux Missionnaires prenant peu de confiance aux Habitans, renvoyèrent les femmes après leur souper; & Thomas ayant chargé son Compagnon sur ses épaules, se mit en marche avec ce fardeau pour s'éloigner de la Ville. Il ne fit pas beaucoup de chemin sans être forcé de s'arrêter. Il plaça son Compagnon sous un grand arbre, où ils passèrent

(x) Ceci paroît une misérable défaite, car pourquoy considéroit-il les Capucins comme appartenans à la Couronne de Portugal, plutôt que des Religieux d'un autre Ordre. Le Comte trouva sans doute qu'ils encourageoient les Portugais à cette injuste entreprise; Car ils croient, ou du moins ils prétendent que les plus odieuses actions, comme les persécutions, les rébellions, les usurpations, quand

on les fait pour avancer les intérêts de leur Eglise, sont sanctifiées par ce motif.

(y) Ceci n'est croyable qu'en supposant que le Comte eut de fortes & justes raisons d'user d'une pareille rigueur. Sans cela, sur-tout si les Missionnaires sont autant respectés dans ces Contrées, que le prétend l'Auteur, le Comte ne se seroit-il pas contenté de les bannir?

(z) Voyage
(a) *Ibidem.*
(b) *Angl.*
ligieux. R. d.
(c) *Ibidem.*

rent le reste de la nuit. Mais à la pointe du jour, n'étant pas plus capables d'avancer, & craignant d'être découverts, ils s'efforcèrent de monter sur l'arbre, dont le feuillage étoit propre à les cacher. Leur hôte, surpris de ne pas les retrouver le matin, jugea qu'ils ne pouvoient être fort éloignés, & marcha aussi-tôt sur leurs traces.

IL arriva près de l'arbre, où il n'avoit pas douté qu'ils ne fussent à se reposer. Mais dans l'étonnement de ne les pas appercevoir, il s'imagina qu'ils pouvoient avoir été enlevés par quelques Esprits, & parlant à lui-même (z) : „ Si c'est le Diable, dit-il, qui a pris la peine de les emporter, il a voulu „ sans doute me priver de la récompense que je pouvois espérer de mes services. Ce discours fit rire les Missionnaires. Ils prirent meilleure opinion que jamais de cet honnête Nègre, & mettant la tête hors de l'arbre, ils lui dirent avec confiance : „ Nous sommes ici, mon cher ami. Ne doutez pas de „ notre reconnoissance. Nous n'étions sortis de votre maison que pour nous „ rafraîchir un peu aux rayons du Soleil levant. „ Le Nègre, charmé de les revoir, leur offrit deux hamacks, dans lesquels il se firent conduire au Port de Kapinda, qui est à deux journées de Bomangoy.

D'UN autre côté, un des trois Cordeliers qui étoient demeurés en possession du Couvent de Sogno, quitta cette Mission pour passer dans celle d'Angola. Un autre, effrayé sans doute de la barbarie du Comte, lui représenta qu'il se croyoit obligé de chercher ses malheureux frères, pour leur rendre les services de la charité; & partant sous ce prétexte, il se garda bien de retourner à Sogno. [Car s'étant rendu à Kapinda, il trouva beaucoup plus prudent de s'y embarquer pour Loanda, avec le Religieux Thomas de Siltola.] Le Frère-Lay, feignant de vouloir chercher les autres, s'échapa aussi & ne reparut jamais dans les terres du Comte. Enfin le Couvent se trouva sans autre Habitant qu'un autre Frère-Lay, nommé *Leonard*, que le Comte enferma sous la clef, dans la crainte qu'il ne suivît l'exemple de tous les autres (a).

CE que l'Auteur ajoûte doit paroître encore plus étrange. Le Peuple, dit-il, furieux de se voir abandonné de tous ses Missionnaires, se souleva contre le Comte, le chargea de fers, & l'ayant relegué dans une Ile de la Rivière de Zaire, se choisit un nouveau Souverain. Ensuite ayant appris que ce malheureux Prince ne vivoit pas tranquillement dans son exil, & qu'il sollicitoit même le secours des Nations voisines pour se rétablir, il se fait encore une fois de sa personne, lui mit au col une pierre fort pesante, & le précipita dans la Zaire avec cette imprécation : „ Va, monstre inhumain, va finir tes „ jours dans la même Rivière que tu as fait traverser à des Prêtres innocens. „ Ainsi mourut, dit Merolla, le Persécuteur (b) des Capucins (c).

QUELQUE-TEMPS après, le Père *Joseph Maria* fut envoyé de Loanda à Sogno, pour reconnoître l'état de la mission & s'assurer de la disposition des Habitans. En arrivant au Cap-Padron, à l'embouchure de la Zaire, il fit avvertir le nouveau Comte de ses intentions. [mais le penchant du Peuple étoit si déclaré pour les Missionnaires, qu'il étoit inutile de consulter le Souverain.] Une foule de Nègres s'empressa de courir au-devant du Père Joseph. Les uns

(z) Voyage de Merolla, pag. 622. & suiv.

(a) *Ibidem*.

(b) *Angl.* de ces pauvres & innocents Religieux. R. d. E.

(c) *Ibidem*. R. d. T. *Au lieu de cette ci-*

tation, les Auteurs Anglois s'expriment ainsi; Puisse ainsi périr tous les Persécuteurs, mais il ne nous paroît pas que l'infortuné Comte le fut. R. d. E.

ROYAUME DE CONGO ET D'ANGOLA.

La Mission de Sogno est abandonnée.

Révolte des Habitans contre le Comte.

Ils le noyent pour venger les Capucins.

Rétablissement de la Mission.

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Distribution
des Eglises
dans le Comté
de Sogno.

Maîtres
d'écoles.

Secours ac-
cordés aux
Chrétiens Né-
gres.

lui racontèrent comment ils avoient traité l'Ennemi des Capucins. [D'autres lui répondirent des dispositions du nouveau Comte.] Tous jurèrent de défendre la Religion & ses Ministres jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ce serment fut confirmé dans la suite au pied des Autels. On pressa beaucoup le Père Joseph de s'établir dans le Couvent. Mais il seignit d'abord que sa commission se bornoit à prendre avec lui le Frère Léonard & les Orne- mens Ecclésiastiques pour retourner à Loanda. Enfin, paroissant se rendre aux instances du Peuple & aux desirs du Comte, non-seulement il consentit à demeurer, mais il engagea le Père Sitola, qui étoit guéri de ses blessures, à reprendre son emploi dans la Mission. Depuis cet heureux jour, les Capucins ont toujours été respectés du Comte & de ses Sujets (d).

CETTE Contrée demanderoit un grand nombre de Missionnaires pour répondre à son étendue. Elle en avoit anciennement six. Mais dans ces derniers tems ils étoient réduits à deux. L'Auteur & son Compagnon baptisoient dans un seul jour jusqu'à cinq cens personnes. Il leur venoit, de quatre ou cinq journées de distance, des mères avec leurs enfans dans les bras, pour demander le Baptême ou la Confession. La nécessité de pourvoir aux besoins d'un si grand nombre de Chrétiens abandonnés, a porté le Comte & les Missionnaires à faire bâtir une Eglise, [au moins] dans chaque Ville [ou lieu un peu considérable.] Du tems de l'Auteur, on en comptoit déjà dix-huit. Chacun de ces Etablissmens est pourvû d'un Nègre, qui a reçu son éducation dans le Couvent des Capucins, & qui fait réciter le Rosaire, de deux jours l'un, à l'assemblée des Fideles. Le Samedi, il fait une Instruction publique; & les jours de Fête, au-lieu de Messe, il fait chanter quelques Prières de l'Eglise. Le premier Dimanche du mois est célébré par une Procession solennelle [du Rosaire] (e).

DAPPER donne au Comté de Sogno un grand nombre de Maîtres d'école, qui enseignent aux Nègres, non-seulement les principes de la Religion, mais à lire, à écrire, & qui en font d'excellens écoliers. Mais il ajoute qu'au-milieu même du Christianisme, qui est la Religion dominante du Pays, il se trouve encore un grand nombre d'Idolâtres; & qu'entre ceux qui prennent la qualité de Chrétiens, plusieurs n'en exercent les devoirs qu'à la vûe des Blancs, & dans les occasions dont ils espèrent quelque profit (f).

SUIVANT Merolla, chaque Ville de Sogno porte la marque du Christianisme, par une Croix que les Habitans ont plantée dans quelque lieu consacré à cet usage. Ceux qui n'ont pas rempli le précepte de la Communion Paschale ou qui meurent sans confession, ne laissent pas que d'être enterrés dans ce cimetière public; mais les Missionnaires ne prennent point de part à leur sépulture. Au contraire, ceux qui ont reçu les Sacremens de l'Eglise sont ensevelis avec les cérémonies Ecclésiastiques. On les assiste dans le cours de leurs maladies. On leur fournit même des remèdes, [comme des confectons de Tamarin, des Juleps rafraîchissans & cordiaux.] Le Couvent des Capucins n'est jamais sans quelques Esclaves expérimentés dans la Médecine & la Chirurgie. Leurs secours s'accordent gratuitement, pour ôter aux Nègres la pensée de recourir à leurs Sorciers.

(d) Voyage de Merolla, pag. 623.
(e) *Ibidem*.

(f) Dapper, dans Ogilby, pag. 545.

Sorciers.
Orphelins,
n'ont pas p

LE Com-
mement aff-
vangile, un
près la com-
un Missel,
de la Messe
& la bénéd-
roit à l'écar-
le conduisoit
mettoit à ge-
loient le ser-
leur marquo-
& les saluan-
ral, les Gou-
se, pour év-
mes de qual-
étoit réservé

LORSQU-
Mani de la
bitans sont r
Prêtre, & q
ni paroît nég
Comme la ru
pour leurs ar-
temens, les M
le Comté de S
tiennent soig
ne sont point
[Pour faire d
Courtisans &
me qu'après

(g) Voyage
détail & le suiv
connoissance de
(h) Angl. h
(i) Merolla.
(k) Le même
(l) Tous les
avec tant d'inex
Traducteur a e
au grand jour l
que les Mission
posent à leurs
donc les article

† Sorciers. On a bâti, près du Couvent, un Hôpital pour les Vieillards, [les Orphelins,] les estropiés & les aveugles. Toutes ces charités, dit l'Auteur, n'ont pas peu servi au progrès de la Religion (g).

LE Comte qui régnoit à Sogno du tems de Merolla, étoit un Prince extrêmement affectionné à la Religion. Pendant la Messe, on lui présentoit, à l'Evangile, un flambeau allumé, qu'il faisoit soutenir par un de ses Pages jusqu'à près la communion du Pretre. [Après la lecture de l'Evangile, on lui présentoit un Missel, qu'il baisoit.] Les jours de l'été, on l'encensoit deux fois. A la fin de la Messe, il s'approchoit de l'Autel, pour recevoir l'imposition des mains & la bénédiction du Pretre. Lorsque le Célébrant quittoit l'Autel, il se retiroit à l'écart pour finir ses prières. Ensuite il rejoignoit les Missionnaires, qui le conduisoient jusqu'à la porte de l'Eglise. Aussitôt qu'il étoit sorti, il se mettoit à genoux dans l'assemblée du Peuple; & tous les assistants lui renouvelloient le serment de fidélité en se frappant la joue, suivant l'usage du Pays. Il leur marquoit, d'un signe de main, la satisfaction qu'il ressentoit de leur zèle; & les saluait avec bonté, il se retiroit dans son Palais. Le Capitaine Général, les Gouverneurs & les Manis, avoient leurs places marquées dans l'Eglise, pour éviter toutes les occasions de querelles. On accordoit aux (b) femmes de qualité des tapis, pour se mettre à genoux; mais l'honneur du coussin étoit réservé pour la Comtesse (i).

LORSQU'UN Missionnaire visite les Eglises du Pays, le Gouverneur ou le Mani de la Ville prend le tems de la nuit, où l'on suppose que tous les Habitans sont retirés, pour faire publier dans toutes les rues qu'il est arrivé un Prêtre, & que tout le monde doit lui exposer ses besoins spirituels. Si le Mani paroît négliger ce devoir, les Missionnaires lui font ôter son Emploi (k). Comme la ruine de l'Idolâtrie n'a pas guéri les Nègres d'un certain penchant pour leurs anciennes pratiques, sur-tout à l'égard des mariages & des enchantemens, les Missionnaires, [qui ont à ce qu'il paroît, une grande autorité dans le Comté de Sogno,] ont fait publier quelques Ordonnances, dont ils maintiennent soigneusement l'exécution. I. Tous les Manis ou les Gouverneurs qui ne sont point engagés dans un mariage légitime, sont privés de leurs Offices. † Pour faire d'autant mieux observer cet article, ils gagnèrent les principaux Courtisans & leur persuadèrent de renoncer à la coutume de n'épouser une femme qu'après s'être assuré de sa fécondité.] II. Toutes (l) les femmes enceintes:

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Respect d'un
Comte pour la
Religion.

Visite des
Missionnaires
dans les Vil-
les.

Ordonnan-
ces qu'ils font
observer ri-
goureuse-
ment.

(g) Voyage de Merolla, pag. 675. [Ce détail & le suivant ne sont pas inutiles pour la connoissance des mœurs.]

(b) Angl. hommes. R. d. E.

(i) Merolla, pag. 632.

(k) Le même, pag. 639.

(l) Tous les articles suivans sont traduits avec tant d'inexactitude, qu'on diroit que le Traducteur a eu honte d'exposer fidèlement au grand jour les Observances Superstitieuses que les Missionnaires de l'Eglise Romaine imposent à leurs Nèphytes; nous rétablissons donc les articles tels que l'Anglois les présen-

te. II. Toute femme enceinte portera des reliques sacrées, au-lieu des (r) Amulettes des Sorciers & toutes les mères feront les langes dont elles enveloppent leurs enfans; de feuilles de Palmier sacrées le jour des Rameaux, & de plus employeront comme d'excellents préservatifs, les Reliques dont les Missionnaires se servent au tems du Baptême.

III. Tous les Parens doivent à certains tems offrir leurs Enfans à Dieu, dans l'Eglise devant quelque image de J. C. & toutes les mères conduisant leurs premiers nés à l'Eglise, observeront la cérémonie appelée, l'entrée dans:

(r) Angl. dit *mat* nattes ou joncs. R. d. E.

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

tes doivent porter quelques reliques consacrées par la Religion, & ne pas user d'autres préservatifs à la naissance de leur enfant (m). III. Tous les parens doivent présenter leurs enfans à l'Eglise, dans l'espace d'un certain tems après leur naissance, & s'engager pour eux à quelque pratique particulière de piété, telle que de réciter le Rosaire une ou deux fois le jour, de jeûner les Samedis, ou de s'abstenir de viande les Mercredis (n), &c. IV. Le vol, ou le dommage causé aux biens d'autrui, doit être puni par le fouet. V. Au-lieu des préservatifs magiques pour la garde des champs & des moissons, on doit employer des branches de Palmier consacrées & planter des croix par intervalles (o). [Cette police, ajoute, l'Auteur, n'a rien de rigoureux dans l'exercice; mais la rigueur des Missionnaires est extrême à la faire exécuter.]

Origine du
Christianisme
à Loango.

LA Foi (p) Chrétienne, dans le Royaume de Loango, doit son origine au zèle d'un Capucin, qui se nommoit *Bernardino Ungaro*. Ce Missionnaire étant arrivé à Sogno, après avoir parcouru quantité de Régions barbares, eut l'occasion de traiter dans son Couvent un Voyageur Portugais, qui chercha dans la suite à lui marquer sa reconnoissance, par l'éloge qu'il fit de son caractère à la Cour de Loango. Le Roi prit une si haute idée de son mérite, qu'il envoya ses deux fils à Sogno pour recevoir ses instructions. Ces deux jeunes Princes, [auxquels le Missionnaire ne manqua pas d'inspirer les principes de la Foi, confirmèrent son éloge à leur retour, &] firent naître au Roi leur père une forte envie de l'attirer dans ses Etats. Il en écrivit au Gouverneur Portugais d'Angola, qui obtint du Supérieur de la Mission, l'ordre qu'on lui demandoit pour Ungaro. Dans un espace fort court, le Missionnaire instruisit le Roi & la Reine, il les baptisa & leur donna la bénédiction du mariage. Ensuite il baptisa le fils aîné du Roi, & trois cens personnes de la Cour, à l'exemple de la famille Royale. Dans l'espace d'un an il donna le baptême à douze mille ames.

Loango re-
tombe dans
l'Idolâtrie.

[MAIS sa mort ruina bien-tôt de si belles espérances.] Le Frère Léonard, qui l'avoit appelé dans sa maladie & qui n'arriva que pour le voir expirer, fut envoyé par le Roi au Supérieur Général de la Mission, pour lui demander un Prêtre du même Ordre. Dans son absence, un Prince du sang Royal, soutenu par quelques Chrétiens apostats, enleva au Roi sa vie & sa couronne. Cet Usurpateur mourut presque aussitôt; & son Successeur entreprit, avec le secours d'un autre Capucin, de continuer l'ouvrage d'Ungaro. Mais faute d'un plus grand nombre d'Ouvriers, le Royaume retomba insensiblement dans l'Idolâtrie. Merolla raconte plusieurs entreprises qui se renouvelèrent de son

le *Saint-Lieu*; & si l'enfant étoit malade, elles feront quelque voeu. IV. Les parens ordonneront à leurs Enfans de s'attreindre à quelques dévotions particulières, comme de répéter un certain nombre de fois par jour le Rosaire ou le Chapelet, à l'honneur de la Vierge: de jeûner le Samedi; de ne point manger de viande le Mercredi; & autres pareilles en usage parmi les Chrétiens.

(m) La plupart de ces loix sont le contrepied des usages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent. R. d. T. voici celle de l'Anglois, vous le voyez, on ne fait que substi-

tuer enchantement à enchantement, c'est toujours même imposture. R. d. E.

(n) Les observances auxquelles s'attreignent les Nègres Idolâtres sont absolument de même nature.

(o) Voyage de Merolla, pag. 627. R. d. T. au-lieu de cette citation, on lit dans l'Anglois: ce n'est encore ici qu'un préservatif magique substitué à un autre, tant il y a de conformité entre le Paganisme & le Paganisme. R. d. E.

(p) Angl. La Religion Romaine fut pour la première fois prêchée à Loango en 1663 par un Capucin. R. d. E.

tems, avec
fondées qu
aux Hérési
Provinces.

A l'égar
vâ de Roi
livrée aux S
Pendant qu
fut informé
fait la conqu
mis au Ciel

n'eût embras
portoit le R
le besoin qu'

Tous les
tinuellement
éclater ses pla

il, des fatigu
l'Evangile, s
des nécessités

Religieux aut
mat, les roch
trouve souven

Sorciers, &
quentes, qui
dispenser néan

on est sans cess
poser dans ce
que chose à sou

ils n'épargnent
le fer & le feu
effets du resser

fait honneur à
du Royaume d

Jemnel à l'hon
de trois cens h
destinoient à la

Le Père Franço
Figuar ayant ré

un Nègre de le
rent d'abord u
leurs danses au

per mieux tout

(g) L'Auteur e
Anglois, dans
placée dans le
(r) Angl. qui

tems, avec aulli peu de succès; quoique les espérances, dit-il, fussent mieux fondées que jamais, depuis que le Roi avoit interdit le Commerce de ses États aux Hérétiques, pour avoir vendu des armes à feu dans quelques-unes de ses Provinces (q).

A l'égard du Royaume d'Angoy, l'Auteur n'apprit point qu'on y eût jamais vu de Roi Chrétien. Ce Pays, dit-il, a toujours été habité par une Nation livrée aux Sortilèges & fort ennemie des Nègres de Sogno & de Kakongo. Pendant qu'il attendoit à Loanda l'occasion de s'embarquer pour l'Europe, il fut informé par une Lettre des Missionnaires de Sogno, que le Comte avoit fait la conquête d'Angoy; & qu'ayant désarmé tous les Habitans, il avoit promis au Ciel de ne souffrir dans ce Royaume aucun Officier public qui (r) n'eût embrassé le Christianisme. [Notre Capucin croit que le principal motif qui portoit le Roi de Kakongo à rechercher l'alliance du Comte de Sogno, étoit le besoin qu'il en avoit pour contenir les peuples d'Angoy dans le devoir (s).]

Tous les Missionnaires relèvent beaucoup les peines auxquelles ils sont continuellement exposés dans les Régions barbares. Mais il n'y en a point qui fasse éclater ses plaintes avec autant d'affectation que Merolla. Rien n'approche, dit-il, des fatigues & des souffrances qui sont inevitables pour les Ministres de l'Évangile, soit qu'on veuille considérer la longueur des voyages, la privation des nécessités de la vie, l'insupportable excès de la chaleur, sur-tout pour des Religieux aulli épaissemment vêtus que les Capucins, les changemens de climat, les rochers & les précipices qu'il faut traverser, [la nécessité où l'on se trouve souvent de coucher sur la dure à la belle étoile,] les persécutions des Sorciers, & souvent celles des mauvais Chrétiens; enfin les saignées fréquentes, qui affoiblissent les meilleures constitutions, & dont on ne peut se dispenser néanmoins, quand on veut se garantir de diverses maladies dont on est sans cesse menacé (t). Malgré la justice & la vérité qu'on doit supposer dans ce récit, il ne paroît pas surprenant que les Missionnaires ayent quelque chose à souffrir de la persécution des Sorciers, lorsque de leur propre aveu, ils n'épargnent rien pour extirper cette race impie, & qu'ils employent même le fer & le feu. L'ardeur de leur zèle les expose quelquefois aulli à divers effets du ressentiment des Idolâtres. Entre plusieurs exemples dont Merolla fait honneur à son Ordre, on ne s'arrête ici qu'au plus héroïque. Les Nègres du Royaume d'Ovéri ou d'Auverry (v) célèbrent tous les ans un sacrifice solennel à l'honneur de leurs Aneêtres, & n'immoloient pas anciennement moins de trois cens hommes; mais dans l'occasion qui fait le sujet de ce récit, ils ne destinoient à la mort que cinq victimes, choisies entre les Nobles de la Nation. Le Père François da Romano, Supérieur de la Mission, & le Père Philippe da Figuar ayant résolu de troubler cette abominable fête, se firent conduire, par un Nègre de leurs amis, jusqu'au troisième enclos de la Ville. Ils apperçurent d'abord une multitude d'Habitans, qui commençoient leurs chants & leurs danses au son des Instrumens de musique. Mais dans le dessein d'observer mieux toutes les circonstances de leurs cérémonies, ils choisirent un lieu qu'ils

ROYAUMES
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

Angoy n'a
jamais eu de
Roi Chrétien.

Peines &
souffrances
des Missionnaires.

A quoi leur
zèle les expose.

Avanture
de deux Capucins.

(q) L'Auteur entend ici les Hollandois & R. d. E.

les Anglois, dans l'Anglois cette Remarque (s) Merolla, pag. 657.

placée dans le texte. R. d. E. (t) Le même, pag. 681.

(v) Angl. qui ne fut Catholique Romain. (v) On en a vu la description.

ne pas user
les parens
tems après
de piété,
es Samedis,
le domma-
eu des pré-
it employer
rvalles (o).
orceice; ma
n origine an
onaire étant
es, eut l'oc-
hercha dans
on caractère
te, qu'il en-
deux jeunes
incipes de la
Roi leur père
verneur Por-
qu'on lui de-
re instruisit le
mariage. En-
our, à l'exem-
tême à douze
rère Léonard,
ir expirer, fut
demander un
g Royal, sou-
& sa couronne.
reprit, avec le
p. Mais faute
siblement dans
ellèrent de son
tems,
tement, c'est tot-
d. E.
uxquelles s'attrei-
font absolument de
pag. 627. R. d. T.
n lit dans l'Anglois.
réservatif magique
l y a de conformi-
ganisme. R. d. E.
Romaine fut pour
Loango en 1663 pag.

ROYAUME
DE CONGO ET
D'ANGOLA.

qu'ils crurent propre à leur servir de retraite, & qui étoit malheureusement celui dans lequel on conservoit les couteaux dont les Prêtres ou les Sorciers devoient faire usage pour le sacrifice. Les deux Capucins furent bien-tôt découverts par ces cruels Bourreaux, & chassés avec de furieuses menaces. Mais loin de s'effrayer, ils percèrent hardiment la foule, & s'étant approchés du Roi, ils lui reprochèrent sa détestable barbarie. Plusieurs Courtisans, qui entendirent ce langage, se jettèrent aussitôt sur eux, les accablèrent de coups, les traînèrent hors du cercle; & recommandant que les rangs fussent mieux fermés, pour achever leur funeste boucherie, il fut impossible aux Missionnaires d'en arrêter l'exécution.

Ils sont
chassés de
leur Mission.

QUELQUES jours après, on leur déclara que le Roi les chassoit de son Royaume. Mais ne s'étant point hâtés d'obéir à cet ordre, ils se virent environnés d'une troupe de Nègres, qui paroissent en vouloir à leur vie. Cependant quelques Nobles se présentèrent heureusement pour les sauver des mains de ces furieux, sous prétexte que le Roi demandoit à les voir. Ils furent conduits au Palais, où pour toute audience, ils ne reçurent que des coups & des injures, avec un ordre absolu de quitter le Pays. Mais lorsqu'ils se disposoient à partir, ils furent jettés dans une horrible prison, où ils passèrent trois mois dans les mêmes souffrances. Après cette ennuyeuse épreuve, ils furent vendus à titre d'Esclaves aux Marchands Hollandois, qui eurent assez d'humanité pour les débarquer dans l'Isle du Prince & leur rendre la liberté. Ils écrivirent de cette Isle à la Congrégation de Propaganda Fide, pour l'informer des disgrâces qu'ils avoient essuyées. Elle leur répondit que l'Eglise avoit assez de Martirs; & que le Royaume d'Overy n'ayant que deux Missionnaires, elle leur conseilloit, dans l'exercice de leurs fonctions, de consulter moins leur zèle que leur prudence; [réponse qui ne ressemble pas mal à une réprimande] (x).

Avis qu'ils
en donnent à
Rome & ré-
ponse qu'ils
reçoivent.

Comment
ils sont traités
par les Portu-
gais.

MAIS les outrages des Nègres ne sont pas comparables aux dédommagemens que les Missionnaires en reçoivent à Loanda, par les caresses des Portugais (y). Au-lieu d'y être obligés à la Quête (z), suivant les termes de l'Auteur, ils voyent apporter au Couvent une grande abondance de provisions, que ceux qui ne veulent point être refusés ont des mesures à prendre pour arriver les premiers. Ces bons Chrétiens ne bornent point leur générosité aux Missionnaires de Loanda, entretiennent plusieurs autres Missions dans diverses Contrées: charité si nécessaire, dit l'Auteur, qu'elles ne se soutiendroient pas sans ce secours.

Préférence
des Capucins
Italiens.

IL fait remarquer que les Capucins d'Italie ont toujours obtenu dans ces Missions une sorte de préférence sur tous les autres Ordres, de la part même des Gouverneurs Portugais. Dom Jean de Sylva, qui commandoit alors à Loanda, étoit si dévoué aux (a) Capucins Italiens, qu'il n'avoit jamais refusé une de leurs demandes. Quelques Prêtres de son Pays lui reprochant un jour cette prédilection, il leur répondit: „ Je n'ouvre & ne lis jamais les placets des

„ Capucins

(x) Voyage de Merolla, pag. 113.

(y) Le même, *ibid.* pag. 676.

(z) Selon la coutume des Ordres Mendicants, en Europe.

(a) *Angl.* il ajoute que Dom Jean ayant refusé une grâce à un Prêtre de la nation, ce-

lui ci lui dit insolemment, à peine lisez vous les placets des Capucins qui sont étrangers, vous les comblez de faveurs, & à nous qui sommes vos Compatriotes, vous nous refusez tout ce que nous vous demandons. R. d. E.

„ Cap
„ dem
„ fave
„ n'on
„ poin
de ne p
des div
faire co
la leur.
dre. Il r
quelque
ples, av
ceux qui
alléguan
Loi de l
que les c
furent le
tir que c
qui men
huit jour
n'eussent

(b) S
préventio
nés au gi
d'un zèle
des deux
y consent
lût rendre
la même
cette natu
lieu du su
va lui fit
berté avec
Le crimir
nard da N
roit égale
finit ses je
ducation
vétus de
ce qu'il le
son tems

(b) *Angl.*
sion de Co
Merolla ra
né François
(c) Voy
ajoute quot
Nardo il ne
VI. P

„ Capucins pour examiner leurs demandes, parce que je suis sûr qu'ils ne me demanderont jamais rien qu'il ne me convienne d'accorder. Si c'est en faveur d'autrui qu'ils me sollicitent, je ne suis pas moins persuadé qu'ils n'ont pas d'autres motifs que la charité Chrétienne, & qu'ils ne connoissent point ceux de l'intérêt. [Les Prêtres Romains commandent aux Laïques de ne pas publier les fautes des Ministres de la Religion, mais les Religieux des divers Ordres, loin de suivre cette prudente leçon, sont toujours prêts à faire connoître l'hypocrisie, & la fourberie, des Communautés différentes de la leur. Merolla ne dissimule, n'excuse pas même toujours celles de son Ordre. Il nous dit par exemple que le Chef d'une Mission établie dans ces Contrées, quelque tems avant celui qu'il écrivoit, négligeant de donner de bons exemples, avoit rendu la Mission infructueuse. Peu de Nègres se convertirent, ceux qui reçurent le Batême, firent peu d'attention à ce qu'on leur enseignoit; alléguant pour excuse qu'on ne devoit pas exiger d'eux qu'ils observassent la Loi de Dieu avec plus d'exacritude & de régularité que les Blancs. Il ajoute que les deux derniers Religieux qui servoient cette Mission dans ce tems-là, furent les Victimes & les Martyrs de leur douceur. Car aimant mieux avertir que corriger, exhorter que réprimer un certain homme de considération qui menoit une vie scandaleuse, ils moururent de poison dans l'espace de huit jours. Mais est-il sûr, que s'ils s'y fussent pris avec plus de rigueur, ils n'eussent pas été expédiés plutôt?]

(b) SYLVA, continue le même Auteur, fut confirmé dans cette favorable prévention par un événement fort étrange. Deux criminels ayant été condamnés au gibet, un Capucin, nommé François de Lycodia, par le mouvement d'un zèle héroïque, déclara au Gouverneur que s'il vouloit faire grace à l'un des deux coupables, il souffriroit volontiers la mort à sa place. Le Gouverneur y consentit. Il ajouta même que s'il se trouvoit quelque ame généreuse qui vouloit rendre le même service au second, il ne feroit pas difficulté de lui accorder la même faveur [quoique très coupables l'un & l'autre.] Mais un exemple de cette nature n'étoit pas fait pour être imité. Le Père Lycodia fut conduit au lieu du supplice. Cependant, [avant que l'Exécuteur l'eût touché,] Dom Sylva lui fit ôter la corde [qu'il s'étoit mise lui-même au cou,] & lui rendit la liberté avec de grands éloges. [Le Religieux ne s'attendoit point à cette grace.] Le criminel n'en fut pas moins déchargé; & l'Auteur ajoute que si le Père Leonard da Nardo, compagnon de Lycodia, eût été poussé du même zèle, il auroit également sauvé la vie au second coupable (c). Ce Père Lycodia, qui (d) finit ses jours ensuite dans la Mission, avoit des talens extraordinaires pour l'éducation des enfans. Il en avoit rassemblé une troupe nombreuse, qui étoient vêtus de l'habit de son Ordre; & sa méthode étoit de leur faire répéter le soir ce qu'il leur avoit enseigné pendant le jour. Merolla rend témoignage que de son tems il avoit soixante Ecoliers en habit de Capucin (e).

CHAPITRE

(b) *Angl.* Nous finissons l'article de la Mission de Congo par une étrange histoire, que Merolla raconte d'un Moine dechaussé, nommé François de Lycodia. R. d. E.

(c) Voyage de Merolla, pag. 765. *l'Angl.* ajoute quoique l'auteur semble condamner da Nardo il ne dit point ce qu'il eût fait, s'il se fut

trouvé dans les mêmes circonstances. R. d. E.

(d) *Angl.* mourut à Loanda un peu avant que Merolla y arrivât. R. d. E.

(e) *Ibid.* Si l'on ne pouvoit se dispenser de donner un article des Missions, tous ces détails ne paroîtront pas moins nécessaires pour en faire connoître le bien & le mal. R. d. T.



C H A P I T R E VIII.

Histoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguela.

§. I.

Air, Fossiles, Racines & Grains.

HISTOIRE
NATURELLE.

Hiver, Été
& pluies.

L'AIR de Congo, suivant Lopez, est plus tempéré qu'on ne peut se l'imaginer. L'hiver y ressemble à l'automne de Rome. On n'y est jamais obligé d'augmenter l'épaisseur des habits, ni de s'approcher du feu. Il n'y a point de différence, pour le froid, entre le sommet des montagnes & les plaines. On voit même des hivers où la chaleur est plus vive qu'en été. L'Auteur assure qu'elle est quelquefois excessive à deux heures après-midi. Il en attribue la cause aux pluies continuelles.

LA différence des jours & des nuits n'est que d'un quart-d'heure pendant toute l'année.

L'HIVER commence ici au mois de Mars, lorsque le soleil entre dans les Signes du Nord; & l'été au mois de Septembre, lorsque le soleil passe dans les Signes du Sud. Il ne tombe jamais de pluie pendant l'été; mais elle dure [presque] sans interruption pendant les mois d'Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, qui composent l'hiver. Les beaux jours du moins sont fort rares. On est surpris de la force des pluies & de la grosseur des gouttes. Lorsque les terres sont bien abreuvées, toutes les Rivières s'enflent & répandent leurs eaux dans les Pays voisins. Les premières pluies commencent ordinairement le quinze, & quelquefois plus tard. De-là vient que les nouvelles eaux du Nil, qui sont attendues avec tant d'impatience en Égypte, arrivent plus tôt ou plus tard.

Vents réguliers d'hiver.

DANS toutes ces Contrées les vents d'hiver soufflent du Nord à l'Ouest, & du Nord au Nord-Est. Ils ont été nommés par les Portugais, *Vents généraux*; ce sont les mêmes que (a) les Romains nommoient *Etesiens*, & qui soufflent en été dans l'Italie. Ils poussent avec beaucoup de force les nuées vers les grandes montagnes, où se rassemblant & se trouvant pressées, elles se condensent beaucoup. A l'approche de la pluie, elles paroissent comme perchées au sommet de ces montagnes; & de-là viennent, suivant l'Auteur, les inondations du Nil, du Sénégal & des autres Rivières, qui se déchargent dans les Mers Orientales & Occidentales.

Vents réguliers d'Été.

PENDANT l'été du Pays, qui est l'hiver de Rome, les vents soufflent du Sud au Sud-Est. En nettoyant les parties Méridionales du Ciel, ils poussent la pluie vers les Régions du Nord. Leur effet le plus salutaire est de répandre de la fraîcheur dans toutes ces Contrées, sans quoi il seroit impossible d'y résister à des chaleurs si excessives, que pendant la nuit même on est contraint

(a) Angl. Cesar nommoit, R. d. E.

(b) Relatio
(c) Dapper
(d) Dapper
(e) On en
(f) Voyage

de suspendre au-dessus de soi deux couvertures pour se garantir de l'embarras de l'air.

LES Voyageurs remarquent aussi qu'il ne tombe jamais de neige à Congo & dans les Pays voisins, & qu'on n'en aperçoit point au sommet des plus hautes montagnes; excepté vers le Cap de Bonne-Espérance, & sur quelques autres monts que les Portugais ont nommés *Sierra nevada* ou *Monts de neige*. Mais on ne vante point cette propriété du Pays comme un avantage; car un peu de neige ou de glace paroîtroit à Congo plus précieux que l'Or. Qu'on se croiroit heureux, s'écrie Lopez, (b) d'y pouvoir quelquefois rafraîchir les liqueurs!

ON trouve dans le Royaume de Congo des Mines de divers métaux, sans en excepter l'Or & l'Argent. Dapper paroît persuadé, sur différens témoignages, qu'il y a quelques Mines d'Or aux environs de la Capitale (c). Mais cette opinion a peu de vraisemblance. Les Portugais ont demeuré si long-tems dans le Pays, & leur goût pour ce métal est si connu (d), qu'elles n'auroient point échappé à leurs recherches. Mais Carli prétend qu'il se trouve des Mines d'Or près d'une Mine de fer (e) dans la Province de Bamba, & que les Habitans ont cessé d'y travailler à l'arrivée des Portugais, pour se garantir de la guerre & de la perte de leur liberté (f). Lopez explique, par la même raison, le refus qu'ils ont toujours fait de les découvrir aux Etrangers. Il assure aussi qu'Angola est non-seulement fort-riche en Mines d'Argent & d'excellent cuivre, mais qu'il n'y a point de Pays dans l'Univers qui produise une si grande abondance de toutes sortes de métaux (g).

IL est certain, suivant Dapper, que le cuivre est fort commun dans le Royaume de Congo, sur-tout dans la Province de Pemba, près de la Ville du même nom. La teinture de jaune est si forte dans les (h) terres, que les Artistes l'ont prise pour de l'Or. Sogno n'en n'est pas moins rempli; & son cuivre étant encore meilleur que celui de Pemba, on en fabrique à Loanda les bracelets & les anneaux [couleur de pourpre] que les Portugais transportent à Kallabar, à Kiodelkey (i) & dans d'autres lieux. Linschoten assure que Bamba produit des Mines d'Argent & de quelques autres métaux. Il place à Sunda, du côté de l'Est, des Mines de cristal & de fer. Les dernières, dit-il, sont les plus estimées des Nègres (k), parce qu'ils font de ce métal, des couteaux, des épées & d'autres armes.

LES montagnes de Congo portent en plusieurs endroits différentes sortes de très-belles pierres, dont on pourroit faire des colonnes, des chapiteaux & des bases d'une telle grandeur, que, si l'on en croit Lopez, on y couperoit facilement une Eglise entière d'une seule pièce, & de la même pierre que l'obélisque Romain de la *Porta del Popolo*. On y trouve des monts entiers de porphyre, de jaspe & de marbre de différentes couleurs, qui portent à Rome le nom de marbres de Numidie, d'Afrique & d'Ethiopie. On en voit quelques piliers dans la Chapelle du Pape Grégoire. Les mêmes montagnes ont une

HISTOIRE
NATURELLE.

Néges.

Mines &
métaux.

Excellent
cuivre.

Belles pierres
de plusieurs
espèces.

(b) Relation de Pigafetta, pag. 13. & suiv.

(c) Dapper dans Ogilby, pag. 532.

(d) Dapper dans Ogilby, pag. 532.

(e) On en a parlé ci-dessus.

(f) Voyage de Carli, pag. 572.

(g) Relation de Pigafetta, pag. 55.

(h) Angl. dans ce méa. R. d. E.

(i) Angl. *Rio del Rey*. R. d. E.

(k) Dapper, *ubi sup.*

HISTOIRE
NATURELLE.

une pierre marquée, dans laquelle il se trouve de fort belles yacinthes; c'est-à-dire, que les raies ou les veines qui sont distribuées par tout le corps, peuvent en être tirées comme les pepins d'une grenade, & tombent alors en petites pièces du plus parfait yacinthe. Mais on feroit, de la masse entière, des colonnes d'une beauté merveilleuse.

ENFIN, les montagnes de Congo renferment d'autres espèces de pierres rares, qui paroissent impreignées de cuivre & d'autres métaux. Elles prennent le plus beau poli du monde, & sont d'un usage admirable pour la sculpture & la gravure (1).

Agriculture
& moissons du
Pays.

CE grand Royaume produit chaque année deux moissons régulières. On commence à semer au mois de Janvier, pour recueillir au mois d'Avril. L'hiver arrive ensuite, mais il ressemble au printemps ou à l'automne d'Italie. La chaleur recommence au mois de Septembre, & rend les terres propres à recevoir de nouvelles semences, qui offrent une moisson abondante au mois de Décembre (m). Merolla dit qu'on sème au mois de Mars dans le Comté de Sogno, & qu'avec la faveur des pluies on moissonne au mois de Juin.

LE même Auteur observe que dans la culture des terres, les Habitans n'employent ni la charrue, ni la bêche. Aussi-tôt que les nuées annoncent la moindre pluie, les femmes disposent le terrain, en arrachant d'abord les herbes & les racines, qu'elles ramassent en tas, pour les brûler dans le même lieu. Ensuite, à la première pluie, elles remuent la terre avec une espèce de truelle fort légère, nommée (n) *Lzegu* ou *Elzeju*, qui est soutenue par un manche d'un pied de long. A mesure qu'elles ouvrent le sillon d'une main, elles y répandent, de l'autre, leurs semences, qu'elles portent dans un sac à leur côté. Pendant cet exercice, elles sont obligées, dit l'Auteur, de porter leurs enfans sur leur dos, pour les garantir d'une multitude d'insectes qui sortent de la terre & qui seroient capables de les dévorer. [C'est ce qu'elles font aussi, lorsqu'elles portent quelque fardeau.] Elles se servent d'une espèce de hamack, qu'elles ont autour des épaules, où l'enfant est comme assis, en avançant les petites jambes, qui embrassent la ceinture de sa mère (o).

Division du
produit des
terres.

LA terre, suivant l'expression de Carli, est noire & féconde, comme les femmes qui la cultivent. Lorsque le tems de la moisson est arrivé, elles font différens tas de chaque espèce de grains. On commence par donner au Makolonte ce qui est nécessaire pour sa subsistance. Ensuite on met à part ce qu'on destine pour ensemercer les terres dans la saison suivante; & le reste se divise entre les Habitans, suivant le nombre qui se trouve dans chaque cabane. L'herbe est toujours verte dans ce Pays. Qu'on la brûle, sans l'arracher, elle repousse aussi-tôt (p). Le Duché de Batta & les Territoires voisins sont si gras & si fertiles qu'ils produisent toutes sortes de provisions. Celui de Pemba, sur-tout du côté de S. Salvador, est favorisé d'un air frais & serain, qui enrichit les pâturages & qui donne aux arbres un éclat admirable (q).

Diverses
sortes de
grains.

LES grains sont ici de plusieurs espèces. Celui qui se nomme *Lugo* (r), ressemble au grain de moutarde; mais il est un peu plus gros (s). On le broye

(1) Pignafetta, *ubi sup.* pag. 116.(m) *ubi sup.* pag. 568.(n) *Angl. Lzegu, ou Elzeju.* R. d. E.

(o) Voyage de Merolla, pag. 633.

(p) Voyage de Carli, pag. 570. & 572.

(q) Dapper, dans Ozilby, pag. 529.

(r) *Angl. Luko.* R. d. E.

(s) Dapper dit qu'il est semblable au Seigle, mais plus petit.

OC

broyé dans
si bon goût
venu nou
Lac, est
sorte de
ment enco
commun;
ment pas
pas même

LA plus
du bled d'
per, qui le
fente com
gereux & c

L'Ouvr
& multipli
Le Nkanza
Comme il
Brésiliennes

Le Kan
mais peu et

LE Maf
lui ressembl
blanche & r
semence de

vre (b).
L'Azeli est
ressemble à
pour la prer
gulaire, &
sain.

ENTRE
croissent tro
la grosseur
d'une espèc
persuadé qu
terre, de l
goût. Mer
qui étoient

(t) Dapper
mais plu petit
(v) Meroll
ment Manjunt
d'Inde.

(x) Pignafetta

(1) Au lieu d
Mais ressembl

broyé dans des moulins à bras. Sa farine est fort blanche, & fait un pain de si bon goût, qu'on ne le croit point inférieur au froment. Ce grain, qui est venu nouvellement des bords du Nil, vers l'endroit où il forme son second lac, est aujourd'hui d'une extrême abondance à Congo. On y voit au li une sorte de millet blanc, nommé *Mazza* ou *Cora de Congo*, que d'autres nomment encore *Mazza Manputo* ou bled Portugais. Le maiz (r) n'y est pas moins commun; mais il ne sert qu'à la nourriture des pores. Les Habitans n'estiment pas beaucoup plus le riz (v). Il est en si grande abondance, qu'il n'a pas même de valeur établie (x).

LA plupart des légumes du Pays sont inconnus en Europe, à l'exception du bled d'Inde & d'une sorte de [petites] fèves, nommée *Nkafhe* (y). Dapper, qui les nomme *Entoffa*, leur donne la couleur des châtaignes, & les représente comme une excellente nourriture. Cependant l'excès, dit-il, en est dangereux & cause des tranchées douloureuses (z).

L'OUVANDA, espèce de grain qui ressemble au riz, croît sur un arbruste, & multiplie tous les six mois sans culture. Il se conserve deux ou trois ans. Le *Nkanza* ressemble beaucoup à la fève d'Inde. Il est d'une blancheur extrême. Comme il vient du Brésil, les Portugais lui ont conservé le nom de fèves Brésiliennes.

LE *Kangula* est une autre sorte de légume, fort recherché des Nègres, mais peu estimé des Européens.

LE *Massa-Mambala* pousse des tiges de la hauteur du (a) bled d'Inde, & ne lui ressemble pas mal par la blancheur & la forme de ses épis. Sa farine est blanche & moins nuisible à l'estomac que plusieurs autres grains du Pays. La semence de l'herbe nommée *Maffango* ressemble beaucoup à celle du chanvre (b). Battel lui donne le nom de bled dans le Royaume de Loango. L'*Azeli* est une Plante qui croît de la hauteur d'une pique, & dont l'épi ressemble à celui du millet. Elle donne la colique à ceux qui en mangent pour la première fois. L'*Eluvo* se conserve plusieurs années. Son épi est triangulaire, & son grain semblable au millet, mais rouge & d'un usage fort sain.

ENTRE plusieurs autres légumes, les Nègres estiment les mandols, qui croissent trois ou quatre ensemble, comme les vesces, mais sous terre & de la grosseur d'une olive ordinaire. On en tire un lait, qui ressemble à celui d'une espèce d'amandes que les Italiens nomment *Mandoles*, & l'Auteur est persuadé qu'elles en tirent leur nom. L'*Inkunbe*, autre sorte de légume de terre, de la forme d'une balle de mousquet, est très-saine & de fort bon goût. Merolla prétend avoir trouvé parmi ces balles, de véritables muscades, qui étoient peut-être tombées des arbres, mais dont l'usage n'est pas connu des

(r) Dapper dit qu'il est semblable au riz, mais plus petit (1).

(v) Merolla dit que les Habitans le nomment *Manjumi*, & qu'il ressemble au bled d'Inde.

(x) Pignatelli, pag. 110.

(y) Dapper, dans Ogilby, pag.

(z) Voyage de Merolla, pag. 633.

(a) Angl. Bled d'Italie. R. d. E.

(b) Voyez ci-dessus l'article de Loango.

(c) Angl. Mandols. R. d. E.

(1) Au lieu de cette remarque, on trouve dans l'Anglois celle qui suit. Merolla dit que le *Manjumi*, ou Maiz ressemble beaucoup au bled d'Inde. R. d. E.

HISTOIRE
NATURELLE.

Plusieurs
espèces de
légumes.

Massa-Mam-
bala.

Azeli.

Mandols ou
Mandoles.

Muscades
sauvages.

HISTOIRE NATURELLE. des Nègres. Ils en ont de sauvages, qu'ils appellent *Nieubanzampunis* (d). **DAPPER** raconte, que dans le Royaume d'Angola le pain se fait de la racine de maniok [réduite en farine.] Les Habitans la nomment *Mandioka*. Elle est fort commune aux environs de Loanda, par la double raison que le Terroir lui est propre & que la vente en est considérable. On en distingue plusieurs sortes, qui se ressemblent de loin, quoique la racine, la qualité & la couleur même en soient différentes. Les feuilles de la Plante sont d'un verd foncé, comme celles du Chêne, avec quantité de veines & de petites pointes. La tige s'élève de dix ou douze pieds & se divise en plusieurs branches. Mais elle est aussi foible que le Saule. Ses fleurs sont fort petites, & sa semence assez semblable à celle du *Palma-Christi*, sans aucune propriété connue. La méthode des Nègres pour la cultiver, ne demande pas beaucoup d'art. Après avoir préparé la terre, en la remuant [en la broiant bien menu,] & la divisant en monticules, ils y enfoncent, à sept ou huit pouces de profondeur, de petits rejetons de la longueur d'un pied, & d'un pouce de grosseur, deux ou trois sur chaque monticule; de sorte qu'ils ne s'élèvent pas de plus de quatre ou cinq pouces au-dessus de la terre. Ils y prennent racine presque aussitôt, & dans l'espace de neuf ou dix mois ils deviennent hauts de douze pieds, avec un tronc de la grosseur de la cuisse, qui se charge d'un grand nombre de branches. Ensuite, pour faire grossir la racine, on nettoie fort soigneusement la terre aux environs; & lorsqu'on croit la Plante à sa maturité, on coupe [à fleur de terre] le tronc, qui n'est propre qu'au feu, en réservant les petites branches pour la Plantation suivante. On déterre alors la racine, & l'ayant dépouillée de son écorce, on la réduit en farine, dans un moulin qui ressemble à la roue d'un fourgon. [Cette roue large d'un empan, est couverte de cuivre, & hérissée de pointes aiguës, en guise de rape. Au dessous est placée une huche pour recevoir la farine.] Cette opération employe plusieurs Esclaves, les uns pour jeter la racine dans le moulin & veiller au mouvement de la roue; d'autres pour tirer la farine & d'autres pour la faire sécher sur le feu, dans des chaudrons ou des plats de cuivre. On bâtit, pour ce travail, des appentis (e) longs de cent pieds & larges de trente ou quarante, avec dix fourneaux de chaque côté, & trois moulins mobiles, qui peuvent se transporter suivant le besoin. Chacun a la liberté de cultiver autant de maniok & d'en faire autant de farine qu'il le juge à propos. Un appenti de vingt fourneaux demande ordinairement cinquante ou soixante Esclaves. Un *Alquer* de farine, ou deux *Arobes* (f), se vend quelquefois à Loanda jusqu'à deux cens cinquante ou trois cens reys (g).

LES Habitans du Comté de Sogno n'employent point la racine de maniok à faire du pain. Après l'avoir brisée en petites parties, de la grosseur du ris, ils la mangent crue, ou trempée dans l'eau chaude. Merolla nous apprend même que les Portugais font plus d'usage du maniok que les Nègres, soit parce qu'ils apportent plus d'art à le planter, soit parce qu'ils en font des provisions qui durent plusieurs années. Le *Gnamn*, ou le pain de racines bouillies, est fort différent du pain de maniok.

(d) Voyage de Merolla, pag. 633.

(e) Tous ces Bâtimens sont à quelque distance de Loanda, vers la rivière; car les environs de la Ville ne produisent rien. Voyez-ci.

dessus. R. d. E.

(f) Un arobe fait trente livres.

(g) Dapper, dans Ogilby, pag. 556. & suiv.

LES ra
châtaigne

LA cult

champs.

choux, ma

fauge, de l

té d'autres

connues en

nanes, les

Plantes qui

à celles de l

par la couleu

sans excepti

qui se repla

quelque choi

& sèche ault

L'ANONNE

celui (k) d'

goût délicieu

comme la po

LOPEZ p

prétend que d

si l'on n'avoit

parfait (l).

LES melon

traordinaire &

(b) Merolla.

(i) Ibid. pag.

(k) Dapper,

LES racines de *Bataras*, bien grillées, approchent beaucoup du goût de la châtaigne (*b*).

LA culture des jardins ne demande point ici plus de peine que celle des champs. On y voit des navets, des carotes, des patates, des raves, des choux, mais moins pommés qu'en Europe; du pourpier, des épinards, de la fauge, de la lavande, du thim, de la marjolaine, de la coriandre, & quantité d'autres Plantes aromatiques, sans compter plusieurs espèces qui sont inconnues en Europe. Les fruits communs sont les ananas, les anones, les bananes, les aroffes, les courges, les melons, les concombres, &c. Entre les Plantes qui s'élèvent peu, la plus estimée est l'ananas. Ses feuilles ressemblent à celles de l'aloës, & son fruit à la pomme de pin, dont il n'est différent que par la couleur. Elle est jaune; & dans sa maturité, toute sa substance se mange sans exception. Le sommet de ce fruit est couronné d'une touffe de feuilles, qui se replantent & qui produisent un nouveau fruit. L'ananas bien mûr a quelque chose de plus délicieux que le melon; mais s'il est coupé verd il flétrit & sèche aussi-tôt (*i*).

L'ANONES, auquel les Portugais ont donné ce nom, suivant Dapper, de celui (*k*) d'un Duc qui l'apporta ici le premier, est un fruit fort agréable, [d'un goût délicieux,] de couleur cendrée, aussi gros que le poing, & presque rond comme la pomme de pin.

LOPEZ prend les Bananiers pour les *Moufes* d'Egypte & de Syrie. Il prétend que dans ces Contrees, ils parviendroient à la grandeur d'un arbre, si l'on n'avoit soin de les couper chaque année, pour rendre leur fruit plus parfait (*l*).

LES melons, les concombres & les citrons du Pays sont d'une grosseur extraordinaire & d'un goût très agréable (*m*).

(b) Merolla, pag. 633.

(i) *Ibid.* pag. 634.

(k) Dapper, *ubi sup.* pag. 556.

(l) Pigafetta, pag. 111.

(m) Dapper, *ubi sup.* pag. 539.

§. I I.

Arbres de Congo & d'Angola.

ON doit être accoutumé, par les Relations précédentes, à lire sans étonnement que l'Afrique produit des arbres d'une hauteur & d'une grosseur si démesurée, qu'un seul fournit à la construction d'un grand nombre de maisons & de canots. Celui qui tient le premier rang est nommé *Enfaka* (*a*) par les Habitans; fignier Indien, par Clusius; & par Linschoten, Arbor de traiz. ou l'arbre des racines. Il s'en trouve plusieurs dans l'Isle de Loanda. Ses branches, qui sortent du sommet d'un tronc fort élevé, se répandent en grand nombre. On en voit descendre de petits jets de couleur d'or, dont quelques-uns touchant à terre, y prennent racine & forment de nouvelles Plantes, qui grossissent en peu de tems & produisent de leurs branches d'autres jets.

(a) *Angl. Enfada. R. d'En.*

HISTOIRE
NATURELLE.

Bataras.

Culture
des jardins.

Diverses for-
tes de fruits.

Ananas de
Congo.

Anones:

Le Bananier
& le *Moufes*
d'Egypte.

Prodigieuse
grandeur des
arbres.

Enfaka.

Manière
dont il se mul-
tiplie.

nis (*d*).
la racine
Elle est
roir lui est
ortes, qui
même en
, comme
ge s'élève
le est aussi
semblable
ie des Né-
ir préparé
en moni-
etits rejet-
ou trois sur
re ou cinq
t, & dans
is, avec un
re de bran-
eusement la
n coupe [à
t les petites
, & l'ayant
a qui ressem-
couverte de
ous est placée
sieurs Ecla-
uvement de
sicher sur le
ur travail,
nte, avec dix
t se transpor-
aniok & d'en
gt fourneaux
uer de farine,
eux cens cin-
e de maniok
roffeur du ris,
nous apprend
Négres, soit
s en font des
ain de racines
LES
ivres.
y, pag. 556. &

HISTOIRE
NATURELLE.

Il est commun dans les Indes.

Le Mirrone.

Son usage pour les femmes grosses.

L'alikonde.

Le mosuma.

Le cedre.

jets qui se régénèrent de même. Quelquefois un seul arbre s'étend ainsi l'espace de mille pas, & forme par degrés un petit bois où trois mille hommes peuvent se mettre à l'abri. Les branches sont si ferrées, qu'elles forment des cavités impénétrables aux rayons du Soleil, où la voix retentit comme dans autant d'échos. Les feuilles des jeunes branches sont laineuses, & d'un verd blanchâtre comme celles des coignalliers. Le fruit, qui est rouge au dedans & au dehors, croît entre les feuilles de ces jeunes branches, comme les figues ordinaires. Sous la première superficie de l'écorce on trouve une espèce de filace, qui, étant battue soigneusement, nettoyée, & filée en longueur, sert à fabriquer des étoffes grossières. L'Ensaka croît aussi à Goa & dans les Indes, où les Habitans [en coupent les jeunes branches, &] s'en font des cabaniers de verdure pour se rafraîchir dans la chaleur (b).

Le Mirrone est un autre arbre, qui n'est pas fort différent de l'Ensaka. Le bois en est dur & les feuilles semblables à celles de l'Oranger. Les branches envoient aussi quantité de jets, qui prennent racine en touchant à la terre. Le Mirrone se plante ordinairement près des maisons, & passe entre les Idolâtres pour une espèce de Divinité tutélaire. Ils lui rendent un culte comme à leurs Idoles; & dans plusieurs Cantons, ils laissent, au pied de cet arbre, des calebasses remplies de vin [de Palmier,] pour le rafraîchir dans sa soif. Ils se reprocheroient comme une profanation de marcher sur une de ses feuilles. Mais lorsqu'ils voyent quelque branche brisée, ils cessent de l'adorer; & la dépouillant de son écorce, ils en font des pagnes pour les femmes grosses. Leurs (c) Sorciers les assurent que c'est un préservatif contre les accidens de cette situation. Merolla remarquant avec soin les femmes cultivoient cet arbre dans l'étendue de sa Mission, en fit abattre un, sous prétexte d'en vouloir faire des planches. (d) On lui demanda, d'un air chagrin, pourquoi il causoit ce tort au Pays; mais personne n'osa pousser plus loin les murmures (e).

L'ALIKONDE est encore un arbre d'une grosseur extraordinaire; mais il n'est pas moins commun dans d'autres Pays dont on a déjà donné la (f) description. L'arbre nommé *Mosuma*, dont on fait les Canots, croît sur les bords de la Rivière de Zaire. Son bois a quelque ressemblance avec le liège, & ne s'enfoncé jamais quoique le Canot soit rempli d'eau. C'est sur cet arbre qu'on recueille [le *Kapok* ou] la soie de coton, substance laineuse, que les gens de Mer employent au-lieu de plumes, pour se faire des coussins & des oreillers. Le coton croît ici de lui-même; s'il étoit aidé par la culture, il y seroit en abondance. Ses fleurs s'ouvrent aux mois de Juin & de Juillet, & mûrissent au mois de Décembre (g).

Les bords de la Rivière de Lelundo, dans la route qui conduit à S. Salvador, sont ornées d'une multitude de Cédres, qui ne servent aux Habitans qu'à faire des Canots ou du bois à brûler (h).

TOUTE

(b) Dapper, dans Ogilby, pag. 570.

(c) *Angl.* Elles les reçoivent de la main de leurs Sorciers, qui les assurent qu'elles leur procureront une heureuse délivrance. R. d. E.

(d) *Angl.* La Femme à qui cet arbre appartenoit lui demanda pourquoi il le faisoit abattre? Le Missionnaire lui ayant répondu qu'il en vouloit faire des planches, elle rentra dans sa

maison, sans répondre un seul mot. Voilà sans doute un exemple d'une patience extraordinaire? R. d. E.

(e) Voyage de Merolla, pag. 625.

(f) L'alikonde même a été décrit.

(g) Dapper, *ubi sup.* pag. 556. & 557.

(h) Pigafetta, pag. 117. & Dapper, pag. 529.

TOUTES
fruitiers
nourrit
ges y fo
ni douce
fertilité
il vit cro
MERC
& qu'une
ques Oran
contre de
Portugal,
d'oranges
Le fruit
semblance
ble. Il a la
à ceux de
peu sur l'ai
ce fruit aux
palais. Or
bonté du de
grosseur.

LE niche
entre plusie
ment Cont
naire; mais
d'une séve.
malades pou
croissoient fa
LE *Kascha*
il s'embellit
fruit de coul
doux & rasfr
taignes (l).

LE Kola r
écorce, un a
(m) on lui a
qu'un foye po
de ce fruit,
fort commun
me Auteur m
que la premiè
& que sa co

(i) Pigafetta

(k) *Angl.* 6

(l) Merolla,

TOUTES les Parties du Royaume de Congo produisent beaucoup d'arbres fruitiers. Dans la Province de Pemba, le plus grand nombre des Habitans se nourrit de fruits. Les citrons, les limons, les bananes, & sur-tout les oranges y sont en abondance. Elles rendent beaucoup de jus, sans être aigres ni douces, & ne sont jamais nuisibles dans l'usage. Pour faire juger de la fertilité du Pays, Lopez rend témoignage que pendant l'espace de quatre jours, il vit croître assez haut un petit Citronier, d'un pepin qu'il avoit planté (i).

MEROLLA observe que dans le Comté de Sogno les limons sont excellens, & qu'une des Isles en est particulièrement si remplie, qu'à la réserve de quelques Orangers, il ne s'y trouve pas d'autres arbres. En allant à Singa, on rencontre de grands bois d'Orangers, dont les fruits portent le nom d'oranges de Portugal, quoiqu'elles soient d'un goût si délicieux qu'elles mériteroient celui d'oranges de la Chine.

LE fruit d'un arbre que les Habitans nomment *Mabokke*, a beaucoup de ressemblance avec les oranges de l'Europe. Sa forme est d'une rondeur admirable. Il a la peau rude. On trouve au dedans quantité de pepins qui ressemblent à ceux de la grenade, mais dispersés avec moins d'ordre. Le goût tire un peu sur l'aigre; mais il est si délicieux, qu'on ne fait pas difficulté de donner ce fruit aux malades dans l'ardeur même de la fièvre, pour leur rafraîchir le palais. On en distingue deux sortes; le grand & le petit. Il semble que la bonté du dernier l'emporte sur celle de l'autre, à proportion qu'il lui cède en grosseur.

LE nichesi, la banane & le mamaï se trouvent ici comme au Brésil. Mais, entre plusieurs autres fruits, le plus estimé est celui que les Habitans nomment *Cont* (k). Il ressemble à la *Poire-géante*, & sa forme n'a rien d'extraordinaire; mais au dedans il est de la blancheur du lait. Ses pepins ont la figure d'une fève. Le jus du cont est d'un agrément si singulier, qu'on le donne aux malades pour leur rappeler le goût. L'Auteur vit plusieurs de ces arbres, qui croissoient sans culture dans les montagnes de Congo.

LE *Kaschiu* est plus gros qu'une pomme commune. Dans sa maturité, il s'embellit par un mélange de jaune & de cramoisi. De sa tête sort un second fruit de couleur cendrée, qui est fort chaud, quoique l'autre soit extrêmement doux & rafraîchissant. Grillé ou cuit sous la cendre, il a le goût de nos châtaignes (l).

LE *Kola* n'est pas moins gros qu'une pomme de pin. Il renferme, sous son écorce, un autre fruit qui ressemble à la châtaigne. Entre plusieurs qualités (m) on lui attribue celle de guérir les maladies hépathiques. Lopez raconte qu'un foye pourri de poule ou de quelqu'autre Oiseau, qu'on couvre de la chair de ce fruit, reprend sa fraîcheur & son état naturel. Le kola est d'un usage fort commun dans le Pays, & son abondance en rend le prix très-vil. Le même Auteur met l'arbre qui le produit au rang des Palmiers (n). Merolla dit que la première écorce, ou plutôt la cosse du kola, renferme plusieurs fruits, & que sa couleur est d'un rouge cramoisi. Les Portugais font tant de cas de

HISTOIRE
NATURELLE.

Arbres fruitiers.

Limons de Sogno.

Orangers de Singa.

Le Mabokke.

Nichesi.
Banane.
Mamaï.
Cont.

Le Kaschiu.

Le Kola.

(i) Pigafetta, pag. 111.

(m) Pigafetta, pag. 112.

(k) *Angl. Count.* R. d. E.

(n) Merolla, pag. 112.

(l) Merolla, pag. 634. & suiv.

HISTOIRE
NATURELLE.

cette espèce de noix, que s'ils rencontrent une Dame dans les rues (o), leur première civilité consiste à lui offrir du kola. Dapper a compté jusqu'à dix ou douze noix dans une même cosse. Il ajoute que ce fruit ne vient qu'une fois l'année, & que si l'on en mange le soir, il trouble le sommeil (p).

Les Guaiaves.

Les *Guaiaves* sont une sorte de fruit qui ressemble à la poire. [Il a la queue courte.] Il est jaune au dehors, mais sa substance intérieure est couleur de chair. On en feroit plus de cas si ses pepins, qui se détachent difficilement de la pulpe, avoient moins d'âcreté dans le goût (q). Dapper dit que le nom de guaiave ou de *Gujava* vient des Portugais, & que les Habitans appellent ce fruit *Sienko*. Les Hollandois l'ont nommé *Granata Peer*, ou poire de grenade. Il est fort agréable; mais il a des qualités froides qui le rendent très mal-sain. Les *Araffes*, ou les prunes de grenade, ressemblent beaucoup à la guaiave; avec cette différence qu'elles sont plus petites, saines & d'une âcreté qui n'a rien de désagréable.

Le Gegos.

Le *Gegos* croît sur de grands arbres. Sa forme est celle de la prune. Sa couleur est (r) jaune. Il est presque rempli d'un gros noiau, qui est environné d'un peu de chair âcre, mais si rafraîchissante & si saine, qu'on la donne aux malades (s). Le *Kikere* est une sorte de prune qui ressemble à la calcevelle des Italiens, & dont le goût un peu âcre est aussi très-salutaire aux (t) malades (v).

Le Kikere.

Cannes de
sucre.

Les Cantons marécageux produisent des cannes de sucre; mais les Habitans assurent qu'elles ne sont d'aucun usage, & que cette raison les empêche de les cultiver. L'Auteur avoue que le jus en est brun; mais il n'est pas moins persuadé qu'elles vaudroient mieux que celles de S. Thomas pour faire du sucre (x).

Malaguette
de Congo.

La (y) malaguette ou la manighette de Congo est une sorte de grain semblable au poivre, mais plus gros. Il croît en grappes, qui renferment le fruit. Lorsqu'on en tire les grains, ils sont couleur de pourpre ou de rouge foncé. Mais en séchant ensuite au Soleil, ils deviennent noirs & prennent le goût du poivre.

Espèce de
coriandre,
qui devient
poivre.

On trouve assez communément dans le Pays un arbrisseau qui ne s'élève pas à plus de trois ou quatre pieds, & qui porte un fruit semblable à la coriandre. Les feuilles sont petites & étroites. Le fruit paroît d'abord en petits boutons verts, qui s'ouvrent en fleurs dans la saison, & qui se changent en petits grains. Aussi-tôt qu'ils sont mûrs & séchés au Soleil, ils se rident comme le poivre Oriental, ils noircissent [& durcissent] comme lui, & n'en sont guère plus différens par le goût; mais n'étant pas si chauds, ils en sont plus agréables dans l'usage; & s'employent dans toutes sortes d'alimens. Il en croît beaucoup dans le Royaume de Bénin & dans la Basse-Ethiopie (z). Merolla, dans l'accès d'une violente colique, fut soulagé par quelques grains de ce poivre, qui venoient d'être cueillis dans un bois du Comté de Sogno & qu'un Nègre lui conseilla d'avaler. Il ne faut pas douter, ajoute-t-il, que toutes ces

(o) *Ibidem*.

(p) Dapper, pag. 556. il y a dans l'Anglois, pag. 494. R. d. E.

(q) Merolla, *ubi sup*.(r) *Angl.* d'un gris jaunâtre. R. d. E.(s) Dapper, *ubi sup*, pag. 556.(t) *Angl.* à ceux qui ont la fièvre. R. d. E.(v) Merolla, *ubi sup*.(x) Dapper, *ubi sup*, pag. 559.(y) *Angl.* MAGINETTE. R. d. E.(z) *Ibid.* pag. 556.(a) Merolla
(b) L'Auteur
signifie *Coco*.
(c) *Angl.* d.
R. d. E.Contrée
justement

LES

Dattier

parce qu'il

sert d'épice

ou de la p

sa substar

excepté q

beurre &

pain se fai

qui sont u

tend fort

avec sa co

le vin du

qui se font

L'ESPÈCE

produit du

campagnes.

sont pas dif

l'homme le

Kakkeys, cr

grand nomb

de l'eau cha

qui leur en t

LES IAL

bords des R

vin que de l

les Palmiers

artificielle a

ensuite pour

vase. Après

excellente. I

LE Tang

ble à l'olive

Singes. Le l

balles extrê

galla [ou de

dial. Cet a

feuilles donn

De ses plus

hamacks, ou

Contrées ne produisent d'excellens remèdes, auxquels il ne manque, pour être justement estimés, que d'être mieux connus (a).

Les Palmiers sont ici de plusieurs espèces. On met d'abord dans ce rang le Dattier & le Cocotier. Le fruit du second, suivant Lopez, porte le nom de *Coco*; parce que sa coque a quelque ressemblance (b) avec la figure d'un Singe, & sert d'épouvantail aux enfans. Une troisième espèce de Palmier produit de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruit, & du pain. L'huile se tire de l'écorce ou de la peau du fruit. On le fait bouillir pour la conserver. Sa couleur & sa substance même lui donnent beaucoup de ressemblance avec le beurre, excepté qu'elle est un peu verdâtre. Mais elle sert à tous les usages de notre beurre & de notre huile. Les Nègres l'employent aussi à se frotter le corps. Le pain se fait des noyaux (c) ou du fruit, qui ressemblent aux amandes, mais qui sont un peu plus durs. Ils renferment une certaine mouelle, qu'on prétend fort saine & fort nourrissante. Le fruit dans sa totalité, c'est-à-dire, avec sa coque, est d'un assez beau verd, & se mange crû ou grillé. On tire le vin du tronc, comme dans les autres Pays de l'Afrique, par des incisions qui se font au sommet (d).

L'ESPÈCE de Palmier que les Nègres préfèrent à tous les autres est celle qui produit du vin & de l'huile. Ils (e) en plantent un grand nombre dans les campagnes. Les fruits croissent en grappes, mais si serrés, qu'ils ne paroissent pas distingués; & chaque grappe est d'une grosseur si extraordinaire, que l'homme le plus robuste n'en porteroit pas plus d'une ou deux. On les nomme *Kakkeys*, en Langue du Pays, & les noyaux *Embos*. [Ces Noyaux qui sont en grand nombre, ressemblent à des Dattes. Les Nègres les broient menu, avec de l'eau chaude, & en tirent ensuite une liqueur qui ressemble à de l'huile & qui leur en tient lieu. On tire aussi du vin de ces arbres, comme à l'ordinaire.] Les Habitans de Congo ont une autre sorte de Palmier, qui ne croît qu'aux bords des Rivières & qu'ils nomment *Matamo*. Ils en tirent beaucoup plus de vin que de l'autre; mais il est d'une qualité plus froide. Dans les Cantons où les Palmiers ne produisent pas de vin, les Nègres se composent une liqueur artificielle avec du bled d'Inde, qu'ils font tremper dans l'eau. Ils l'en tirent ensuite pour en exprimer la liqueur, en le battant & le pressant dans quelque vase. Après l'avoir coulée, ils la boivent dans cette fraîcheur, & la trouvent excellente. Elle se nomme *Guallo* (f).

Le Tamgra est encore une espèce de Palmier, qui porte un fruit semblable à l'olive; mais comme il a peu de goût, les Nègres l'abandonnent aux Singes. Le Palmier nommé *Metaba* produit, pour fruit, des cordons de petites balles extrêmement dures, qui étant pilées & mêlées avec la poudre d'*Engalla* [ou des dents de Sanglier,] ne laissent pas de faire un merveilleux cordial. Cet arbre ressemble beaucoup au *Matamo*, s'il n'est pas le même. Ses feuilles donnent une espèce de fil dont les Habitans se fabriquent des étoffes. De ses plus petites branches, qui sont fort souples & fort unies, on fait des *hanacks*, ou des filets pour les voyages. [Il n'y a que les Blancs & les plus considérables

HISTOIRE NATURELLE.

Diverses sortes de Palmiers.

Huile, pain & vin qui se tirent du même arbre.

Autres espèces de Palmiers.

Matamo.

Liqueur nommée Guallo.

Le Tamgra & son fruit.

Le Metaba.

(a) Merolla, pag. 635.

(b) L'Auteur ne dit pas d'ailleurs ce que signifie *Coco*.

(c) *Angl.* des noyaux du fruit même.

R. d. E.

(d) Relation de Pigafetta, pag. 111.

(e) L'Anglois dit au contraire que ces Arbres sont plantés çà & là dans la campagne mais en petit nombre. R. d. E.

(f) Voyage de Merolla, pag. 634.

HISTOIRE
NATURELLE.Dattiers de
Benguela.

L'Ogheghe.

Arbres aro-
matiques, &
propres à la
Médecine.L'Angaria-
ria.

Le Kifekko.

Le Migna-
migna.

Le Donno.

Le Nkassa.

L'Einbotta.

considérables d'entre les Nègres qui s'en servent.] Les grandes branches ser-
vent à bâtir les maisons.

LE premier objet qui frappa les yeux de l'Auteur en abordant sur la Côte de
Benguela, fut une extrême abondance de Dattiers, qui viennent beaucoup
mieux dans cette Contrée que dans les autres parties Méridionales de l'Afri-
que, quoiqu'en bonté ils soient fort inférieurs à ceux de l'Est. Il observa aussi
quantité de vignes, en allées & en berceaux. Mais quoique l'humidité du
Pays leur fasse porter du fruit deux fois l'année, on n'est point encore par-
venu à pouvoir en tirer du vin, parce que l'excès de la chaleur sert moins à
purifier le raisin qu'à le faire pourrir. Il n'y a point de maison dans cette Con-
trée qui n'ait sa source d'eau (g). On la trouve par-tout à deux pieds de pro-
fondeur, sa fraîcheur paroît surprenante à si peu de distance du rivage (h).

L'ARBRE nommé *Ogheghe* donne un fruit qu'on prendroit pour une prune
jaune, d'une odeur charmante & d'un goût délicieux. Ses branches servent à
faire des palissades & des salles vertes, pour s'y mettre à couvert des rayons
brûlans du Soleil (i).

ON trouve dans les mêmes Pays quantité d'arbres aromatiques & propres
aux usages de la Médecine. *L'Angaria* tient le premier rang dans cette
classe. Le bois & la racine de cet arbre, mais sur-tout le bois, passent pour
un remède excellent contre les douleurs des reins, fans en excepter la pierre
ni la gravelle. De-là vient qu'aucune de ces maladies n'a jamais été de lon-
gue durée dans le Pays.

UN autre arbre fort utile à la Médecine est le *Khifekko*, dont toutes les par-
ties sont également bonnes pour la fièvre, en les réduisant en poudre & les
mélant dans une cuillerée d'eau. Le même bois prévient les évanouissemens,
lorsqu'on l'applique sur les temples ou sur le front. Le *Khilongo*, autre ar-
bre médical, est célèbre par la vertu purgative qu'on lui attribue.

Mais le plus surprenant de tous les arbres de Congo est le *Mignamigna*, qui
produit du poison d'un côté & l'antidote de l'autre. Si l'on est empoisonné
par le bois ou par le fruit, [qui a la figure d'un petit limon] (k), les feuil-
les servent de contrepoison. Au contraire si l'on a pris du poison par les
feuilles, il faut avoir recours au bois ou au fruit.

LE *Donno* n'a que son écorce à vanter. On lui attribue l'odeur & les ver-
tus de la canelle.

QUOIQUE le Pays ne produise point d'ail, il compte parmi ses arbres un
bois qui a la même odeur & le même goût (l).

LE *Nkassa* (m), arbre fort élevé & de couleur rouge, a des qualités mer-
veilleuses pour guérir le mal de dents & l'enflure des gencives. Il en a de
pernicieuses au contraire pour les oiseaux; car s'ils se perchent un moment sur
ses branches, ils tombent aussi-tôt sans vie (n).

L'ЕМВОТТА est un arbre d'un bois fort & noueux, qui sert à faire des
arcs. Il porte dans sa racine le remède de l'Embasser, maladie commune par-
mi les Habitans.

L'ARBRE

(g) *Ibidem*. Mais on a remarqué, d'après
l'Auteur même, que cette eau est très mal-
saine. R. d. T.

(h) Merolla, pag. 634.

(i) Relation de Pigafetta, pag. 115. &

Dapper, pag. 529.

(k) Merolla, pag. 635.

(l) Merolla *ubi sup.* pag. 635.

(m) Il semble que c'est l'Inkalla.

(n) Merolla, pag. 615.

OC

L'ARBRE
pent, a u
a contre

LA G
de la gor
sur-tout p
d'une aut
Socotora

L'ORO
maladie d

LA cass
croissent ic
qués contr

LEONA
Relations p
rolla qu'il
gres n'en f

(e) Angl.
(p) On a
sa nature dan

OUTR
la, l'
deux Régio
buttors gris
qui a les pie
partie de so
mes grises.

riture. Les
blance avec

LES coq
font ici en f

fans les pre

gnoles, les p

Pays ne man

& d'autres e

pour la chaf

LES perri
font fort gr

DAPPER

(a)

L'ARBRE que les Portugais nomment *Poa del cabra*, c'est-à-dire, *Bois de serpent*, a des vertus fort puissantes contre la fièvre, comme le *Mofrossonho* en a contre le poison.

LA Gomme *Almesiga* distille d'un arbre du même nom. Elle a l'odeur de la gomme *Elemi*. C'est un remède souverain pour plusieurs maladies, sur-tout pour les humeurs froides & les meurtrissures de membres. On tire d'une autre plante une sorte d'aloës, qui ne le cède point à celui de l'Isle de Socotora (o).

L'ORORE de *Bitios* est une herbe qui a tiré son nom de sa vertu contre une maladie des Nègres qui se nomme *Bitios* (p) (q).

LA casse, les tamarins & d'autres drogues recherchées dans la Pharmacie, croissent ici fort abondamment, & passent entre les Nègres pour des spécifiques contre la fièvre (r).

LEONARD, Frère-Lay Capucin, dont on a lû quelquefois le nom dans les Relations précédentes, & qui avoit fait un long séjour dans le Pays, assûra Merolla qu'il y avoit vû du storax, du benjoin & de la casse, mais que les Nègres n'en faisoient aucun cas (s).

(o) *Angl. Sokotorina* R. d. E.

(q) Dapper dans Ogilby pag. 555.

(p) On a vû les effets de cette maladie & sa nature dans l'article précédent. R. d. T.

(r) Pigaletta, pag. 117.

(s) Voyage de Merolla, pag. 635.

§. III.

Oiseaux sauvages & privés.

OUTRE les Oiseaux qui sont propres au Royaume de Congo & d'Angola, l'Europe en a peu qui ne se trouvent dans l'une ou l'autre de ces deux Régions. Lopez observe que les étangs y sont remplis de herons & de buttors gris, qui portent le nom d'Oiseau Royal. On y voit une sorte de grue, qui a les pieds & le bec rouge, de la grosseur d'une cigogne. La plus grande partie de son plumage est rouge & blanc, avec un mélange de quelques plumes grises. C'est un fort bel Oiseau, dont la chair fait une très-bonne nourriture. Les Habitans l'appellent *Flamingo*, parce qu'il a beaucoup de ressemblance avec cet animal.

LES coqs d'Inde, les poules, les oies & les canards, sauvages & privés, sont ici en fort grand nombre. Les perdrix y sont si communes, que les enfans les prennent au trébuchet. Les faisans, que les Nègres appellent *Gallignoles*, les pigeons, les tourterelles & les bec-fignes sont innombrables. Le Pays ne manque pas non plus d'aigles, de faucons, de gerfaults, de milans, & d'autres oiseaux de proie; mais les Nègres n'ont point l'art de les dresser pour la chasse.

LES perroquets de Congo & d'Angola sont gris ou verts. Les premiers sont fort gros & grands-parleurs; les autres petits & moins babillards (a).

DAPPER y joint les pies, les férins, les chauves-fouris & les chouettes, qui

HISTOIRE
NATURELLE

Poa del Cabra.

Le Mofrossonho.

Gomme Almesiga.

Orore de Bitios.

Casse & tamarins.

Oiseaux communs à l'Europe & l'Afrique.

Perroquets de Congo.

(a) Relation de Pigaletta, pag. 92. & *suiv.*

HISTOIRE
NATURELLE.

Poules &
Perdrix sau-
vages.

Autruches.

Paons.

Pellicans.

Moineaux
& leur pro-
priété.

Aigles.

Corbeaux.

Oiseau qui
danse au son
des Instru-
mens.

qui portent dans le Pays le nom d'Ampenda (b), c'est-à-dire, diables, parce qu'ils sont regardés comme des Oiseaux de mauvais augure. Le même Auteur distingue à Congo deux sortes de perdrix & de faisans: les sauvages & les domestiques. Les faisans de la première espèce ont sur la tête un toupet de plumes. Les autres ont la tête chauve; mais leur plumage est bleu & noir, avec un mélange de quelques plumes blanches (c).

MEROLLA prétend que les poules sauvages sont ici plus belles & de meilleur goût que les poules domestiques. Il juge de même des perdrix, qui ressemblent beaucoup d'ailleurs à celles de l'Europe. Mais les Nègres estiment peu ces deux sortes d'Oiseaux (d).

ON voit des autruches dans les Contrées de Sundi & de Batta, du côté de Mazambi. Leurs plumes, mêlées avec celles du paon, & rangées en forme de parasol, servent d'Enseignes dans les guerres.

SUR les confins d'Angola, on trouve un bois, environné de murs, où l'on élève des paons pour les parasols & les Enseignes du Roi. [C'est pour cette raison que ce Prince ne permet à personne de garder de ces Oiseaux. Lors qu'Alexandre le Grand vit pour la première fois des Paons en Europe, il en fit aussi un Oiseau Royal.]

LES grands pelicans blancs sont ici fort communs. Ils plongent dans l'eau; & dévorent les poissons entiers, leur estomac est si chaud, qu'ils les digèrent facilement. Leur peau n'a pas moins de chaleur. Elle sert aux Nègres à se couvrir la poitrine (e). Merolla dit au contraire que ces Oiseaux, dont on voit un grand nombre sur la route de Singa, sont tout-à-fait noirs, à l'exception de la poitrine, qui est couleur de chair, à peu-près, dit-il, comme le cou du coq d'Inde; mais il ajoute qu'il n'a pu s'assurer si c'est le vrai pelican, qui, suivant les Naturalistes, nourrit ses jeunes de son propre sang (f).

LE même Auteur, après avoir observé que ces Régions offrent une variété surprenante de toutes sortes d'Oiseaux, fait une remarque singulière sur les moineaux. Ils sont, dit-il, de la même forme que ceux de l'Europe, aussi-bien que les tourterelles: mais dans la saison des pluies, leur plumage devient rouge, & reprend ensuite sa première couleur. L'étonnement diminue, s'il ne faut pas dire qu'il augmente, lorsqu'on voit arriver la même chose aux autres Oiseaux. L'Auteur ajoute que les aigles ne sont pas si grands, que ceux qu'il a vus dans d'autres Pays; que les diverses espèces de perroquets diffèrent beaucoup de celles du Brésil; que les corbeaux sont blancs sur la poitrine & au sommet des ailes, mais noirs dans toutes les autres parties du corps. Le Père François de Pavie lui raconta qu'en allant à Singa il avoit observé certains grands Oiseaux blancs, qui ont le bec, le cou & les jambes fort longues, & qu'au moindre son d'un Instrument, ces animaux se mettoient à sauter & à danser sur le bord des Rivières, où ils sont ordinairement leur résidence. Ce spectacle l'avoit souvent fort amusé.

UNE autre espèce d'Oiseau a la queue si blanche & si belle, que les femmes Portugaises achètent ses plumes à toutes sortes de prix, pour s'en faire un ornement.

L'AUTEUR

(b) Angl. Kariampemba. R. d. E. (d) Voyage de Merolla, pag. 636.
(c) Dapper, dans Ogilby, pag. 532. & (e) Pigafetta, ubi sup.
558. (f) Merolla, ubi sup.

OC
L'AUT
leurs nids
miers, qu
petites br
mués com
sommets du
duit la soie
LES OI
sont un per
rouges, d'
d'autres gr
mant. On
nent renfer
MAIS d
parle avec
forme est p
si foncé, qu
ce à la poin
chant, c'est
pas surpre
les autres de
coeur [endu
& embrassé
LE Père
te dans ces
les mêmes C
tinuellement
d'un arbre à
s'y arrête jus
re de ce qui
tire les Lions
dans les griff
[aussi dès qu
la crainte de
Dapper parle
dont le Nég
que bête féro
LE même
qui fait son n
niche sous le
aussi de plusie

(g) Angl. e
(b) On l'a d
Son fruit ressem
(i) Relation
(k) Dans sa
55. No. 155.

L'AUTEUR observa que les moineaux & d'autres petites espèces bâtissent leurs nids comme les hirondelles en Italie; la plupart du fil des feuilles de Palmiers, qu'ils tirent fort adroitement avec le bec. Ils les placent autour des petites branches; de sorte qu'au moindre souffle du vent leurs petits sont remués comme les enfans dans un berceau. Les grands Oiseaux se nichent au sommet du tronc, ou sur les branches épineuses du *Mafuma* (g), arbre qui produit la soie de coton (h), & qui est comme armé de très-longues pointes.

LES Oiseaux, que les Nègres appellent dans leur Langue *Oiseaux de musique*, sont un peu plus gros que les serins de Canarie. Quelques-uns sont tout-à-fait rouges, d'autres verts, avec les pieds & le bec noirs; d'autres sont blancs; d'autres gris bruns ou noirs. Les derniers, sur-tout, ont le ramage charmant. On croiroit qu'ils parlent dans leur chant. Les Seigneurs du Pays les tiennent renfermés dans des cages (i).

MAIS de tous les Habitans aîlés du climat, il n'y en a point dont Merolla parle avec tant d'admiration que d'un petit Oiseau décrit par Cavazzi (k). Sa forme est peu différente de celle du moineau. Mais sa couleur est d'un bleu si foncé, qu'à la première vue il paroît tout-à-fait noir. Son ramage commence à la pointe du jour, [mais ce qui fait apparemment tout le mérite de son chant, c'est qu'il] fait entendre fort distinctement le nom de *Jesus-Christ*. N'est-ce pas surprenant, dit l'Auteur, que cette exhortation naturelle, [non plus que les autres dont l'Auteur parle dans l'occasion,] n'ait pas la force d'amollir le cœur [endurci] des Habitans, pour leur faire abandonner l'idolâtrie (l)? & embrasser la Religion Romaine?

LE Père Caprani parle d'un autre Oiseau merveilleux, dont le chant consiste dans ces deux mots (m): *Va dritto*, c'est-à-dire, *Va droit*. Un autre, dans les mêmes Contrées, mais sur-tout dans le Royaume de Matamba, chante continuellement *Vuiki*, *Vuiki*, qui signifie *miel* en Langue du Pays. Il voltige d'un arbre à l'autre, pour découvrir ceux où les abeilles ont fait leur miel, & s'y arrête jusqu'à ce que les passans l'ayent enlevé. Ensuite il fait sa nourriture de ce qui reste. Mais, par un autre jeu de la nature, le même chant attire les Lions; ou du moins, en suivant l'Oiseau, le passant tombe quelque fois dans les griffes d'un Lion, & trouve, dit l'Auteur, la mort au lieu de miel, [aussi dès que les Nègres s'aperçoivent que cet Oiseau crie, sans voir de miel, la crainte de quelque Lion caché leur fait d'abord prendre la fuite] (n). Dapper parle d'un autre Oiseau qui se trouve dans le Royaume de Loango, & dont les Nègres sont persuadés que le chant leur annonce l'approche de quelque bête féroce (o).

LE même Auteur distingue dans ces Régions deux sortes d'abeilles; l'une qui fait son miel au milieu des bois, dans le creux des arbres; l'autre qui se niche sous le toit des maisons. Les fourmis [qu'ils appellent *Ingingis*] sont aussi de plusieurs sortes. Dapper en nomme quatre, dont la plus grosse est armée

HISTOIRE NATURELLE.

Nids des petits Oiseaux.

Nids des grands.

Oiseaux que les Nègres mettent en cage.

Oiseau qui prononce le nom de J. C.

Oiseau qui prononce *va dritto*.

Oiseau qui découvre le miel par son chant.

Abeilles & fourmis.

(g) Angl. extrêmement dures.

(h) On l'a décrit dans l'article précédent. Son fruit ressemble au citron verd.

(i) Relation de Pigafetta, pag. 93.

(k) Dans sa *Description Historique*, pag. 52. No. 155.

(l) Ce trait ne détruit pas ce qu'on a dit de la simplicité de l'Auteur. R. d. T.

(m) Dans son *Camb. illust.*

(n) Voyage de Merolla, pag. 636.

(o) Dapper, dans Ogilby, pag. 559.

HISTOIRE
NATURELLE.

armée d'un éguillon fort piquant, qui cause une enflure très-douloureuse. Les trois autres sont plus petites & moins redoutables (p).

(p) *Ibidem.* pag. 552.

§. IV.

*Bêtes féroces & privées.*Animaux
communs aux
Pays de Con-
go & d'Ango-
la.

Eléphants.

Opinions
des Habitans
sur les pro-
priétés de cet
animal.

IL y a peu d'animaux dans le Royaume de Congo qui ne lui soient communs avec le Royaume d'Angola. Tels sont les éléphants, les rhinoceros, les tigres, les léopards, les lions, les builes roux, les ours, les loups, les renards, les grands chats sauvages, les *Catamonts*, les *Makakos*, les *Empalngas*, les civettes, les sangliers, les *Engallas* & les cameleons. On peut compter aussi dans ce nombre les bestiaux ou les bêtes privées, telles que les vaches & les bœufs, les moutons, les chèvres & les pores, qui sont en grand nombre dans la plupart des Provinces, sur-tout dans celle de Bamba (a). On y trouve aussi une prodigieuse quantité de cerfs, de daims, de chevreuils & de gazelles. Lopez en vit des troupeaux innombrables. Les renards, les lièvres & les lapins n'y sont pas moins en abondance, parce qu'il n'y a point de Chasseurs qui se fassent une occupation de les détruire (b).

IL se trouve des Eléphants dans toutes les parties du Royaume de Congo. Cependant ils sont plus communs dans les Cantons, où les bois, les pâturages & les Rivières sont en plus grand nombre, tels que le Pays de Bamba. Lopez ayant pris plusieurs fois, dans le sable, la mesure [du *Mabo Manzao*, ou] du pied des Eléphants, en trouva un de quatre emfans de largeur (c).

LES Habitans du Pays prétendent que cet animal vit cent cinquante ans, & ne cesse pas de croître jusqu'au milieu de cet âge. Lopez prit plaisir à peser plusieurs dents, dont chacune étoit d'environ deux cens livres [sur le pied de douze onces à la livre] (d). Il assure, contre l'opinion des anciens, que l'Eléphant se couche à terre (e); qu'il plie les genoux, & que de ses pieds de devant il abaisse les branches des arbres pour se nourrir de leurs feuilles. Si les arbres sont trop élevés, il les ébranle si puissamment avec l'épaule, qu'il parvient à les renverser. S'ils ont moins de force dans leur hauteur, il les courbe avec ses dents jusqu'à ce qu'il puisse atteindre aux feuilles. Mais il arrive aussi quelquefois que ses dents se brisent par l'effort; & suivant l'Auteur, c'est la raison qui en fait trouver un si grand nombre dans les forêts.

LES femelles ne conçoivent qu'une fois en sept ans, & ne portent pas plus de deux ans.

LA peau des Eléphants de Congo est d'une dureté incroyable. Elle a quatre pouces d'épaisseur. Lopez assure qu'un de ces animaux ayant été tiré d'un coup

(a) *Ibidem.* pag. 559.

(b) Relation de Figafetta, pag. 89.

(c) *Ibidem.*(d) On appelle dans le Pays les dents d'Eléphant, *Mene manzao*, & les jeunes éléphants *Moana manzao*.

(e) On croyoit anciennement que les Eléphants ne pouvant se coucher, ni se relever quand ils étoient à terre, la manière de les prendre étoit de couper à demi des arbres, contre lesquels ils venoient s'appuyer & qui les entraînoient dans leur chute.

OC
coup de
rablemen
leur plus
te avantu
LES E
d'un jone
tent avec
ves, parce
voisins] se
avec les d
à couper la
le surprén
quel il ne p
plus hardis
d'un seul c
que la pesa
permettent
en droite li
sont beauco
MEROL
sur-tout les
la mort leur
ces queués,
sa force. I
être coupée
tion ne lui a
L'ÉLÉPH
parce qu'il s
plus à nuire
fait aucune
Quelquefois
quelques mo
les Rivières
se rafraîchir
avec l'eau q
tude des éta
le Royaume
une seule tr
pagnie; [c
Lions,] les
AVANT
cas des dent
siècles, mai

(f) Figafetta

(g) Voyag

(h) Relatio

coup de *Paderero*, (f) la balle ne perça point sa peau. Mais il fut si misérablement meurtri, qu'après avoir fui pendant trois jours, & tué dans sa fureur plusieurs Esclaves qui se rencontrèrent sur son passage, il mourut de cette aventure.

LES Eléphants ont à la queue une sorte de poil, ou de soie, de l'épaisseur d'un jonc, & d'un noir fort brillant. La force & la beauté de ce poil augmentent avec l'âge de l'animal. Un seul se vend quelquefois deux ou trois Esclaves, parce que les Seigneurs & les femmes [d'Angola, & ceux d'Anibundi leurs voisins] sont passionnés pour cet ornement. Tous les efforts d'un homme, avec les deux mains, ne peuvent le briser. Quantité de Nègres se hasardent à couper la queue de l'Eléphant, dans la seule vue de se procurer ces poils. Ils le surprennent quelquefois tandis qu'il monte par quelque passage étroit, dans lequel il ne peut se tourner, ni se vanger avec sa trompe. D'autres, beaucoup plus hardis, prennent le tems où ils le voient paître, lui coupent la queue d'un seul coup, & se garantissent de sa fureur par des mouvemens circulaires, que la pesanteur de l'animal & la difficulté qu'il trouve à se tourner ne lui permettent pas de faire avec la même vitesse. Cependant il court plus vite en droite ligne que le cheval le plus léger, parce que ses pas, [quoique lents,] sont beaucoup plus grands (g).

MEROLLA observe qu'un grand nombre de Payens, dans ces Contrées, sur-tout les Jaggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'Eléphant. Si la mort leur enlève un de leurs Chefs, ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup, & l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu (h).

L'ELÉPHANT est d'un naturel fort doux, & peu inquiet pour sa sûreté, parce qu'il se repose sur sa force. S'il ne craint rien, il ne cherche pas non plus à nuire. Il s'approche des maisons sans y causer aucun désordre. Il ne fait aucune attention aux hommes qu'il rencontre [à moins qu'on ne l'irrite] Quelquefois il enlève un Nègre avec sa trompe, & le tient suspendu pendant quelques momens; mais c'est pour le remettre tranquillement à terre. Il aime les Rivières & les Lacs, sur-tout vers le tems du midi, pour se désaltérer ou se rafraîchir. Il se met dans l'eau jusqu'au ventre, & se lave le reste du corps avec l'eau qu'il prend dans sa trompe. Lopez est persuadé que c'est la multitude des étangs & des pâturages qui attire un si grand nombre d'Eléphants dans le Royaume de Congo. Il se souvient, dit-il, d'en avoir vu plus de cent dans une seule troupe, entre Kazanze & Loanda; car ils aiment à marcher en compagnie; [comme les Vaches & les Chameaux, & non pas seuls comme les Lions,] les jeunes, sur-tout, vont toujours à la suite des vieux.

AVANT l'arrivée des Portugais, les Nègres de Congo ne faisoient aucun cas des dents d'Eléphant. Ils en conservoient un grand nombre depuis plusieurs siècles, mais sans les mettre au rang de leurs marchandises de commerce. De là

(f) Pigafetta, pag. 63.

(g) Voyage de Merolla, pag. 637.

(h) Relation de Pigafetta, pag. 68. & suiv.

On a vu la même chose dans les Parties Occidentales de l'Afrique.

HISTOIRE
NATURELLE.

Epaisseur & dureté de leur peau.

Poil qu'ils ont à la queue & son usage.

Hardiesse des Nègres à le couper.

Ce poil reçoit un culte.

Propriétés de l'Eléphant.

L'Ivoire est devenue rare à Congo.

HISTOIRE
NATURELLE.

là vient, dit le même Auteur, que les Vaisseaux de l'Europe en apportèrent une si prodigieuse quantité de Congo & d'Angola, jusqu'au milieu du dernier siècle. Mais ils épuisèrent enfin le Pays, & les Habitans sont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres Pays pour en fournir au commerce de l'Europe (i).

BATTEL demanda aux Marembas si les dents de l'Éléphant tombent & se renouvellent. Ils lui répondirent qu'ils ne le croyoient pas, & qu'ils en trouvoient souvent dans les forêts avec le reste de la carcasse. Cet éclaircissement s'accorde avec le récit d'un grand nombre de Voyageurs. Dapper ajoute qu'il se trouve des dents creuses & cariées, qui se corrompent ainsi en demeurant long-tems exposées aux vents & à la pluie (k).

Comment
les Éléphants
s'y prennent
en vie.

LES Peuples de Bamba n'ont jamais eu l'art d'appriivoiser les Éléphants; mais ils entendent fort bien la manière de les prendre en vie (l). Leur méthode est d'ouvrir, dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges fossés qui vont en se rétrécissant vers le fond [pour qu'ils n'en puissent plus sortir.] Ils les couvrent de branches d'arbres & de gazon, qui cachent fort bien le piège. Lopez vit sur les bords de la Quanza un jeune Éléphant qui étoit tombé dans une de ces tranchées. (m) Les vieux, après avoir employé inutilement toute leur force & leur adresse pour le tirer du précipice, remplirent la fosse de terre; comme s'ils eussent mieux aimé le tuer & l'ensevelir, que de l'abandonner aux Chasseurs. Ils exécutèrent cette opération à la vûe d'un grand nombre de Nègres; qui s'efforcèrent en vain de les chasser par le bruit, par la vûe de leurs armes, & par des feux qu'ils leur jettoient pour les effrayer (n).

Chasse de
l'Éléphant à
Sogno.

MEROLLA raconte les ruses qu'on employe dans le Comté de Sogno pour tuer les Éléphants. Lorsqu'ils paroissent en troupe, le Chasseur se frotte tout le corps de leurs excréments; & rampant jusqu'à eux avec sa lance, il se glisse doucement sous leur ventre, jusqu'à ce qu'il trouve l'occasion d'en frapper un sous l'oreille. Aussi-tôt qu'il a donné le coup, il s'éloigne avant que l'animal ait eu le tems de le reconnoître. L'odeur de la fiente trompe tous les autres, qui, continuant de marcher, laissent leur compagnon en proie à l'heureux Chasseur, [sans faire attention à ses cris, qu'ils croient être poussés par quelque jeune Éléphant de la troupe.] Si l'animal, blessé dans un endroit si sensible, conserve assez de force pour se défendre, ou pour attaquer même son ennemi, la seule ressource du Chasseur est de se retirer en faisant plusieurs tours, [il lui est facile par-là de se soustraire à la fureur de l'Éléphant qui ne peut se tourner qu'avec beaucoup de peine (o) & d'attendre qu'il soit entièrement affoibli par la perte de son sang, qui ne cesse pas de couler jusqu'à sa mort (p)].

Comment
l'Éléphant
se vengc.

DAPPER observe que l'Éléphant, après avoir été blessé, employe toutes sortes de moyens pour tuer son ennemi; mais que s'il obtient cette vengeance, il ne fait aucune insulte à son corps. Au contraire, son premier soin est de creuser la terre de ses dents, pour lui faire un tombeau, dans lequel il s'étend avec beaucoup d'adresse. Ensuite il le couvre de terre & de fenillages. Mais ceux qui font leur occupation de cette dangereuse chasse se cachent fort soigneusement

(i) Dapper, *ubi sup.* pag. 529.

(k) Battel, dans Purchass, Vol. II. pag. 983.

(l) Dapper, *ubi sup.*

(m) *Angl.* la mère. R. d. E.

(n) Dapper dit nettement que les Nègres n'ont pas l'art de prendre les Éléphants en vie.

(o) Merolla, pag. 636. & suiv.

(p) Pigafetta, pag. 67.

soigneuse
geant de
nouvelles
hardimen

ON li
sieurs Elé
bue des
font disti
la regard
humeurs

LES c
cherchées
plusieurs
gola; pr
Merolla p
qu'ils y fo
est fort di
n'en existe
revenoit d
ver aux In
ques Chin
que toutes
bada ou la
de la grosse
a les même
ne s'est jam
l'accouplem

LE mén
kaffe (y).
lement bea
qu'il porte
le bœuf,
rougeâtre;
que les Nèg
que de celle
& de-là dar
Les Habit

(g) Dapper
(r) Voyag
(s) Pigafet
(t) Il y a
jamais eu d'a
[qui est app
animal qui n'
(v) Nouv
leur. [Quel

(j)

soigneusement après avoir tiré leur coup, & suivent de loin l'animal, en jugeant de sa foiblesse par sa marche. [Ils cherchent l'occasion de lui faire de nouvelles blessures;] & lorsqu'ils le croient près de sa fin, ils s'approchent hardiment pour l'achever.

ON lit, dans le même Auteur, que la nature a placé dans la tête de plusieurs Eléphants une sorte de Bezoar, de couleur pourpre, à laquelle on attribue des qualités fort salutaires (q). Merolla nous apprend que les Nègres font distiller au Soleil une certaine eau des jambes de l'Eléphant, & qu'ils la regardent comme un puissant remède pour l'asthme, les sciaticques & les humeurs froides (r).

LES cornes de Rhinoceros viennent du Pays des Anzikos. Elles sont fort recherchées des Nègres de Congo, qui les croient d'un usage admirable dans plusieurs maladies. Mais on n'a jamais appris que ce Royaume, ou celui d'Angola, produise l'animal même. Il porte aux Indes le nom de *Bada* (s). Merolla prétend néanmoins qu'il s'en trouve dans le Pays de Benguela, & qu'ils y sont nommés *Abada* par les Nègres. Cette espèce de Licornes, dit-il, est fort différente de celle qui est vantée par les Naturalistes. On l'assura qu'il n'en existe plus de cette dernière espèce (t). Un Missionnaire Théatin, qui revenoit de Goa, lui raconta qu'il avoit pris des soins inutiles pour en trouver aux Indes Orientales, & que plusieurs Astronomes du Pays, sur-tout quelques Chinois de sa connoissance, prétendoient avoir trouvé, par leurs calculs, que toutes les Licornes étoient mortes le jour de la mort du Sauveur (v). L'*Abada* ou la Licorne de Benguela, suivant le même Auteur, est ordinairement de la grosseur d'un bœuf. Le mâle seulement est armé d'une corne au front. Il a les mêmes propriétés que l'ancienne Licorne, lorsqu'il est pris jeune, ou qu'il ne s'est jamais accouplé. Mais les vieux perdent beaucoup de leur vertu dans l'accouplement (x).

Le même Pays produit un autre animal que les Habitans nomment *Empakasse* (y). Quelques-uns le prennent pour le busle. D'autres y trouvent seulement beaucoup de ressemblance. L'Editeur de la Relation de Lopez dit qu'il porte le nom de *Danda* en Allemagne, qu'il est un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui ressemble par la tête & le poil; que sa couleur est rougeâtre; qu'il a les cornes du bouc, unies, luisantes, & tirant sur le noir; que les Nègres en font quantité de petits ustenciles & de parures [de même que de celles des Busles] que la peau de ces animaux se transporte en Portugal, & de-là dans les Pays-bas, où l'on en (z) fait des corselets & des plastrons. Les Habitans s'en servent pour leurs Targettes; mais ils n'ont pas l'art de les préparer.

(q) Dapper, dans Ogilby, pag. 529.

(r) Voyage de Merolla, pag. 637.

(s) Pigafetta, pag. 69.

(t) Il y a beaucoup d'apparence qu'il n'y a jamais eu d'autre licorne que le Rhinoceros, [qui est appelé à juste titre Monoceros ou animal qui n'a qu'une corne.]

(v) Nouveau trait de la simplicité de l'Auteur. [Quel mensonge ridicule; disent les

Auteurs Anglois.

(x) Merolla, pag. 606.

(y) Lopez l'appelle *Empatkas*, Dapper, *Empakasse*, Carli, *Pakasse*, & Merolla, *Impanguazza*.

(z) Angl. des Jaquettes qui sont aussi bonnes que des Plastrons & des Corselets, & qui portent le nom de *Jaquettes de Dante* (1). R. d. E.

(1) Pigafetta, ubi sup. pag. 31. & 37.

HISTOIRE
NATURELLE.

Bezoar d'Eléphant.

Rhinoceros, nommé *Bada* aux Indes.

Fables Chinoises.

L'Empakasse & ses propriétés.

HISTOIRE
NATURELLE.Il paroît que
c'est le Busle.Empakasses
de Bamba.Vaches sau-
vages.Empalanga
& sa descrip-
tion.

préparer. Cette peau est à l'épreuve des flèches. Cependant ils employent l'ave comme le mousquet pour tuer l'animal. La chasse en est dangereuse. Un Empakasse, qui surprend le Chasseur, le foule aux pieds, le frappe de son muzeau, parce qu'il ne peut se servir de ses cornes, & ne le quitte que mort ou mourant. Le même Auteur ajoûte que les déserts du Royaume des Arzikos sont remplis de busles & d'autres sauvages (a).

MAIS Dapper assure que le busle porte le nom d'*Empakassa* dans le Royaume de Congo; qu'il a le poil rouge & les cornes noires, & que les Habitans font de ses cornes divers instrumens de musique. Il le représente comme un animal fort dangereux. Il ajoûte, mais sur le témoignage d'autrui, qu'une vache meurt à l'instant, si elle pâit dans le même pâturage qu'un busle: d'où il conclut que l'haleine du busle est un poison pour les autres bestiaux. Sa chair est grossière & glaireuse. Cependant les Esclaves en mangent volontiers, après l'avoir coupée en pièces, qu'ils font sécher au Soleil (b).

CARLI, dans un voyage qu'il fit à Bamba, vit un grand nombre d'Empakasses, qu'il appelle *Pakasses*. Il leur trouva la figure du busle & le rugissement du Lion. Tous ceux qui tombèrent sous ses yeux étoient blancs, avec des raies ou des taches rouges & noires. Les pakasses, dit-il encore, ont les oreilles longues d'une demie aune & les cornes fort droites. Ils regardent les passans d'un œil fixe, mais sans leur nuire, lorsqu'ils ne sont point attaqués. Le mâle & la femelle se tiennent compagnie fidèlement (c).

LE récit de Merolla fait juger qu'il n'avoit vû que des vaches sauvages. (d) Il les appelle *Impanguezza* (e). Il s'en trouve, dit-il, de rouges, de noires & d'autres, couleur de cendre. Elles sont d'une légèreté extrême à la course. Leurs cornes sont d'une longueur que l'Auteur appelle excessive. Lorsqu'elles se sentent blessées, elles font face au Chasseur, comme les busles, l'attaquent furieusement, & le tuent, s'il ne trouve un arbre pour azile. Leur chair est nourrissante & de fort bon goût. La mouelle qui se tire de leurs os est un spécifique infailible contre les humeurs froides & les tranchées. C'est de leur peau que les Nègres font leurs meilleures targettes. Elle résiste à la plus forte flèche; & l'on est en sûreté, dit l'Auteur, sous cette espèce de mur (f).

L'EMPALANGA est un autre animal de la grosseur d'un bœuf. Il n'en a pas moins la forme, excepté qu'il a le cou plus haut & qu'il porte la tête au vent. Ses cornes sont larges & tortues, divisées en plusieurs branches, dont l'extrémité est fort pointue. Leur longueur est de douze ou quinze pouces. [Les Nègres en font de fort beaux Cors.] Quoique l'Empalanga n'habite que les forêts, c'est un animal fort doux. On mange sa chair. La peau de son cou est d'un fort bon usage pour les semelles des fouliers. Il ne seroit pas difficile de le rendre propre au labourage & à d'autres services (g). Dapper dit que l'Empalanga ressemble au bœuf, & qu'il s'en trouve de différentes couleurs, brun, rouge & blanc (h). Merolla lui donne la grosseur de l'Impanguezza, & la couleur qu'on nomme *Alezan* dans les chevaux. Il en vit plusieurs dans le Pays de Benguela.

(a) Pigafetta, pag. 31. & 87.

(b) Dapper, dans Ogilby, pag. 530.

(c) Voyage de Carli, pag. 564.

(d) Ne seroit-ce pas plutôt *Impanguezza*, qui approche plus du mot *Empakasse*? Car ce ne sont là sans doute, qu'un seul & même mot.

différemment épelés.

(e) *Angl.* Il dit qu'à Benguela on les appelle *Impanguezza*. R. d. E.

(f) Merolla, pag. 607.

(g) Pigafetta, *ubi sup.* pag. 88.(h) Dapper, *ubi sup.*

Penguela
les diffé-
quelque r
insipide.
ces anima

[A les en
des piés.]
qu'on soup
cevoir, pa
& réserver
plûtôt infc
droit à la
que les V
toute la m
roissito au
blement qu
l'impruden

toit pas fo
vé auparav
qualité ven

LORSQ
le ventre c
dans les mâ
me un spéc
Si l'on ne
roissent par
les & fort t
de pierre.

LE bouc
Golungo &
couleur est
petites corn
vreuil, quo
lequel il lui
le goût.
nombre des
das se font
(i) point a
pour le tue
En un mot
Quisillas, e
ge de quel
pourriture

(i) Meroll

(k) Voyag

(l) *Angl.*

Penguela. Elles ont, dit-il, les cornes étroites, mais entrelassées; & c'est par les différens degrés de ce mélange qu'on juge de leur âge (i). Il leur trouva quelque ressemblance avec la mule. Leur chair est blanche, mais spongieuse & insipide. Les Habitans prétendent que l'usage en est dangereux pendant que ces animaux sont en rut. Ils assurent la même chose de leurs boucs sauvages.

[A les en croire, on ne peut en manger dans ce tems-là, sans perdre les ongles des pieds.] Un jour quelques Chasseurs en apportèrent un au Couvent de Sogno, qu'on soupçonnoit d'être dans cet état, & que les Capucins ne laissèrent pas de recevoir, parce qu'ils n'en connoissoient pas le danger. Ils en mangèrent une partie, & réservèrent le reste pour le jour suivant. Mais le Comte de Sogno n'en fut pas plutôt informé, qu'il se rendit au Couvent avec une nombreuse suite; & marchant droit à la cuisine, il donna ordre non-seulement que la chair fut jetée, mais que les Vaisseaux mêmes qui la contenoient fussent brisés. Il auroit brûlé toute la maison, dit l'Auteur, dans la crainte d'une infection dont il ne paroïssoit aucune marque, si les Missionnaires ne lui eussent représenté fort humblement qu'il s'alarmoit mal à propos, & que personne ne s'étant senti de l'imprudence qu'on avoit commise, il y avoit beaucoup d'apparence qu'elle n'étoit pas fort dangereuse. [Ils ajoûtèrent que quelque malheur qui en fût arrivé auparavant, on devoit plutôt l'attribuer à quelque accident, qu'à une qualité venimeuse de cet Animal.]

LORSQUE ces boucs sauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui ressemblent au Bezoar. Celles qui se trouvent dans les mâles passent pour les meilleures; & sont vantées par les Nègres comme un spécifique éprouvé dans plusieurs maladies, sur-tout contre le poison. Si l'on ne prend soin de les tirer aussi tôt que l'animal est tué, elles disparaissent par une prompte dissolution. Quoiqu'elles soient d'abord fort molles & fort tendres (k), l'air les endureit & leur donne bien-tôt la consistance de pierre.

LE bouc sauvage est apparemment le même animal que Dapper nomme *Golungo* & *Goulongo*. Il est fort commun, dit-il, dans toutes ces Régions. Sa couleur est brune, & mêlée de quelques taches blanches. Il est armé de deux petites cornes fort pointues. Le même Auteur lui donne aussi le nom de chevreuil, quoiqu'il ne lui ait pas paru plus gros qu'un bouc ou un mouton, avec lequel il lui trouve autant de ressemblance pour la figure, qu'à sa chair pour le goût. Il ajoûte que dans la plupart des Pays Nègres on le compte au nombre des meilleurs alimens; mais que les Habitans de Congo & les *Ambandas* se font scrupule d'en manger, & le poussent si loin, qu'ils ne toucheroient (l) point au vaisseau dans lequel il a bouilli, ni aux armes dont on s'est servi pour le tuer. [Ils ne veulent pas même aller dans l'endroit où on la prépare.] En un mot, ils le mettent au rang de leurs mets défendus, qu'ils appellent *Quissillas*, dans la persuasion que s'ils en avoient mangé, ils perdroient l'usage de quelque membre, & que leurs doigts ou leurs orteils tomberoient en pourriture (m).

L'ELAN,

(i) Merolla, *ubi sup.*

(k) Voyage de Merolla, *ubi sup.*

(l) *Angl.* qu'ils ne voudroient point tou-

cher à rien de ce qui sort du vaisseau dans lequel il a bouilli.

(m) Dapper dans Ogilby, pag. 531. & 558.

HISTOIRE NATURELLE.

Quand sa chair & celle des boucs sauvages sont dangereuses.

Bezoar de bouc sauvage.

Golungo, espèce de chevreuil.

HISTOIRE
NATURELLE.

Elan.

Méthode des
Nègres pour
lui couper le
pied.Sa descrip-
tion.

Envoeri.

Zebra ou
Zevera.Beauté de
cet animal.Ses autres
propriétés.Divers té-
moignages sur
le Zebra.

L'ELAN, cet animal si rare & si salutaire, est assez commun dans le Royaume de Congo. Les vertus qu'on suppose à l'un de ses pieds lui font donner par les Nègres le nom de *Nokoko* (n), qui signifie dans leur Langue, *excellente bête* (o). Comme la difficulté consiste à découvrir dans quel pied cette propriété réside, leur méthode est de le frapper d'un coup qui soit capable de l'abattre, & d'observer quel pied il lève d'abord, pour s'en faire un remède contre sa blessure. Il commence par s'en grater l'oreille; & les chasseurs, attentifs à ses mouvemens, lui coupent ce précieux membre d'un coup de cimeterre. On prétend qu'il n'y a point de spécifique plus infaillible pour le mal caduc & les évanouissemens. Pedro Gobero Sebastiano raconte dans ses Voyages qu'il a vu quantité de ces animaux en Pologne. Ceux dont Merolla parle aussi, sur le témoignage de ses propres yeux, sont de la grosseur d'un petit âne & de couleur brunâtre, avec de longues & larges oreilles qui leur pendent comme aux Espagnols (p). On croit trouver dans cette peinture le *Makoko* [de Dapper.] Sa grosseur, dit-il, est peu différente de celle du cheval; mais ses jambes sont longues & menues, son cou fort long & de couleur grise, avec quantité de petites raies blanches; ses cornes longues, pointues & entrelassées par le bas. La fiente de cet animal ressemble à celle de la brebis (q).

L'ENVOERI est un grand animal cornu, de la hauteur & de la forme d'un cerf. Mais l'animal le plus rare & le plus remarquable par sa beauté est le *Zebra* ou le *Zevera*, qui se trouve quelquefois dans le Royaume de Congo, mais plus souvent dans certaines Provinces de la Barbarie. Lopez, qui rend ce témoignage, ajoute qu'il a la forme de la mule, sans qu'on puisse le ranger dans cette espèce, parce qu'il a toutes les qualités nécessaires à la propagation (r). Sa peau n'a point de ressemblance avec celle d'aucun animal connu. Elle est marquée, dans toutes ses parties, de taches rondes, qui sont alternativement blanches, noires & brunes, chacune d'environ trois pouces de largeur. La tête, les oreilles, les jambes, le cou & son crin, qui n'a rien de remarquable par la grandeur, sont parsemés aussi régulièrement des mêmes taches. Les pieds, le sabot & la queue ressemblent à ceux de la mule; mais la queue est fort épaisse & d'un beau gris. Toutes les autres qualités du zebra tiennent beaucoup du cheval. On ne doute point que s'il étoit apprivoisé, il ne pût servir aux mêmes usages. Il est robuste, il est doux (s), il produit chaque année. [Il y en a un très-grand nombre.] Sa course est si légère & si prompte, qu'elle est passée en proverbe parmi les Espagnols & les Portugais: *Leger*, disent-ils, comme le *Zebra* (t).

BATTEL assure qu'à l'exception de la queue, des crins du cou & de cette variété de couleurs dans ses taches, le Zebra ressemble parfaitement au cheval. Il marche ordinairement en troupe; & quoique sauvage, non-seulement il se laisse approcher à la portée de l'arc ou du fusil, mais il se laisse tirer deux ou trois fois avant que de prendre la fuite (v).

SUIVANT

(n) *Nokoko* dans la Traduction Angloise.

(o) Les Espagnols l'appellent *la gran bestia* ou la grande bête. L'Auteur en vit plusieurs dans le Pays de Benguela.

(p) Merolla, *ubi sup.* pag. 609.

(q) Dapper, dans Ogilby, pag. 530.

(r) Les Jésuites ont trouvé dans la Tar-

tarie une race de mules qui sont capables de propagation, & qui sont peut-être de la même espèce.

(s) *Angl.* plein de feu. R. d. E.

(t) Pigafetta, pag. 73.

(v) Battel, dans Purchass, Vol. II. page 984.

SUIVA
Royaume
prompt à
pas plus à
avoir envo
ployoit à f
récompens
famille (x)

CARLI
mule. Il p
se succéder
les, dit-il,

MERO
la peau du
sieurs coul
de roux.

ineffimable
da Romano.

peaux de Z

Du tem

go de gran

chèvres. I

le portée,

des chèvre

laine,] que

est les br

estimée; &

celle des ag

ON trou

mais dans l

y portent le

respectent l

la nuit un B

luminire. Il

de des Né

D'autres att

devant. L

de chèvre,

ne l'auroit

furieux, &

vora le chid

fait apprivo

(x) Dapper

(y) Carli,

(z) Merol

guela.

(a) Relatio

(b) *Angl.*

SUIVANT Dapper, le Zebra, qu'il appelle aussi *Zebro*, habite les forêts du Royaume d'Angola, & se trouve rarement dans d'autres Régions. Il est si prompt à la course, qu'on le prend difficilement en vie. On ne l'appriivoise pas plus aisément lorsqu'il est pris. Cependant les Portugais se vantoient d'en avoir envoyé, depuis quelques années, quatre à Lisbonne, où le Roi les employoit à son carosse. Celui qui les avoit transportés en Portugal obtint pour récompense un office de Notaire, qui devoit subsister perpétuellement pour sa famille (x).

CARLI veut que le Zebra, par la taille & la force, ressemble exactement à la mule. Il parle avec admiration de ses taches blanches, noires & jaunes, qui se succèdent régulièrement dans toutes les parties du corps, & qui sont si belles, dit-il, qu'on les prendroit pour l'ouvrage de l'art (y).

MEROLLA dit, à peu-près dans les mêmes termes, qu'on prendroit moins la peau du Zebra pour un cuir, que pour une belle étoffe de soie, raïée de plusieurs couleurs de grandeur égale, blanches, noires & bordées de jaune ou de roux. Il assure que l'extrême légèreté de cet animal ne le rend pas moins inestimable que sa beauté, lorsqu'on est parvenu à l'appriivoiser. Le Père *da Romano*, Supérieur Général de la Mission, envoya un présent de plusieurs peaux de Zebra au Grand Duc de Toscane (z).

Du tems de Lopez, on voyoit avec admiration dans le Royaume de Congo de grands troupeaux de bœufs & de vaches, de porcs, de moutons & de chèvres. Les chèvres & les brebis donnoient trois ou quatre petits d'une seule portée, & jamais moins de deux (a). Merolla rend le même témoignage des chèvres. Il ajoute [que les Brébis sont couvertes de poil au-lieu de laine,] que les béliers ne sont point armés de cornes comme en Europe; que les brebis sont moins fécondes que les chèvres (b), leur chair moins estimée; & qu'en général les Habitans préfèrent la chair des chevreaux à celle des agneaux (c).

ON trouve des Lions dans le Pays des Anzikos; mais il ne s'en voit jamais dans la Province de Bamba, quoique les tigres y soient fort communs. Ils y portent le nom d'*Engoy*. Ces furieux animaux font la guerre aux Nègres & respectent les Blancs. On a remarqué plusieurs fois, qu'ayant attaqué pendant la nuit un Blanc & un Nègre, ils tuoient le Nègre & laissoient le Blanc sans lui nuire. Ils sont aussi féroces que le Lion, ils rugissent comme lui. La méthode des Nègres pour les tuer est d'employer (d) des flèches empoisonnées. D'autres attachent un chevreau au pied d'un arbre, & tendent un piège par-devant. Lopez en ayant acheté un jeune, prit plaisir à l'élever avec du lait de chèvre, & s'en faisoit suivre comme d'un chien; mais tout autre que lui ne l'auroit pas touché sans danger. Il pouvoit quelquefois des rugissemens furieux, & dans ces accès de colère il avoit le regard terrible. Un jour il dévora le chien de Lopez. Dans une autre occasion, il lui tua un zebra qu'il avoit fait appriivoiser. Enfin, la crainte de quelque accident plus funeste, lui fit prendre

Lions.
Tigres &
leur férocité.

Jeune tigre
que Lopez
avoit élevé.

(x) Dapper, *ubi sup.*

(y) Carli, pag. 564.

(z) Merolla, pag. 606. Il en vit à Benguela.

(a) Relation de Pigafetta, pag. 88.

(b) *Angl.* que la chair de celles-ci est beau-

coup plus estimée dans ces quartiers, que celle de mouton. R. d. E.

(c) Voyage de Merolla, pag. 637.

(d) *Angl.* de leur jetter de la chair empoisonnée. R. d. E.

le Royau-
ant donner
e, excellen-
cette pro-
capable de
un remède
asseurs, at-
p de cime-
pour le mal
s ses Voya-
erolla parle
un petit âne
eur pendent
e le *Makoko*
heval; mais
leur grise,
es & entre-
ebis (q).
forme d'un
beauté est le
ongo, mais
i rend ce té-
ranger dans
agation (r).
nu. Elle est
ernativement
largeur. La
de remarqua-
s taches. Les
la queue est
bra tiennent
il ne pût fer-
t chaque an-
si prompte
: *Leger*, di-
& de cette
nent au che-
non-seule-
il se laisse ti-

HISTOIRE
NATURELLE.Loups de
Congo.Leur avi-
dité pour
l'huile de Pal-
mier.Classe des
bêtes de
proie.Chiens sau-
vages.

prendre le parti de le tuer d'un coup de mousquet. Le poil des lèvres d'un tigre passé entre les Nègres pour un mortel poison. Ils prétendent que, mêlé dans les alimens, il cause une espèce de fureur qui se termine par la mort. Aussi le Roi de Congo punit-il sévèrement (e) ceux qui lui apportent une peau de tigre sans la moultache.

LES Loups, que les Nègres de Congo appellent *Luumbongos*, sont ici en fort grand nombre. Ils ont la tête & le cou fort gros, la forme du corps presque semblable à celle des loups de l'Europe, mais la tête grise, & des taches noires comme le tigre, dont ils n'approchent pas d'ailleurs pour la beauté (f). Ces animaux ont un goût fort ardent pour l'huile de Palmier. Ils la découvrent à l'odeur [de fort loin,] & l'enlèvent dans les huttes des Nègres. [Ils ont même la hardiesse de l'aller enlever à ceux qui la transportent d'un lieu à un autre, lorsqu'ils s'endorment en chemin.] Lopez ne fait pas difficulté d'assurer qu'ils chargent un flacon sur leurs épaules, comme une brebis, & qu'ils prennent ainsi la fuite avec leur proie (g).

MEROLLA leur attribue des qualités beaucoup plus dangereuses. Quelquefois, dit-il, ils infestent le Pays en fort grand nombre; & se faisant pendant la nuit un passage au travers des murs de terre ou de branches de Palmier, ils arrivent jusqu'aux Habitans & les dévorent. Cependant le même Auteur raconte, comme une histoire avérée, qu'un loup ayant pénétré dans une cabane où la femme d'un Nègre avoit laissé un de ses enfans endormi, il se reposa près de l'enfant sans lui causer aucun mal. Au retour de la mère, qui le surprit dans cette posture, il prit la fuite avec la même innocence (h).

DANS le Pays de Sogno, qui fut le théâtre de cette aventure, on voit peu de lions, de tigres & de loups, quoiqu'ils soient fort communs dans les Pays voisins. S'il entre un de ces furieux animaux dans les terres du Comte, le premier Nègre qui le découvre, est obligé, sous de rigoureuses peines, d'en avertir le Mani ou le Gouverneur du Canton. On donne aussitôt l'alarme pour rassembler tous les Habitans, qui s'efforcent, par leurs cris & par le bruit de leurs tambours, [& d'autres Instrumens de guerre] de pousser le monstre dans quelque endroit ouvert. Là, quelque brave Nègre, le sabre dans une main & la targe dans l'autre, affronte seul le monstre, reçoit ses attaques avec son bouclier, & prend son tems pour lui couper une ou deux jambes, dont la perte le fait tomber sans défense, & le livre à l'assemblée. Le même Auteur distingue une espèce de Lion qu'on appelle *Royal*, & qui mérite ce nom, dit-il, par sa générosité. Sa contenance est fière, sa démarche majestueuse; mais il ne nuit à personne, s'il n'est forcé de se défendre.

DANS la même Province on voit une espèce de chiens sauvages, qui marchent toujours en grand nombre, pour faire la guerre aux lions, aux tigres, aux éléphans & aux autres bêtes farouches. Ils les attaquent avec une furie qui leur fait manquer rarement la victoire, quoiqu'il leur en coûte toujours beaucoup de sang. Mais ces belliqueux animaux ne se font pas redouter des hommes, & passent près des Villes & des cabanes sans y causer le moindre désordre. Leur poil est roux, leur corps maigre & allongé. Ils retrouffent leur queue sur le dos comme les lévriers.

DAPPER

(e) Pigafetta, pag. 69. & suiv.
(f) Dapper dans Ogilby, pag. 537.(g) Pigafetta, pag. 88.
(h) Merolla, pag. 637.

OCC

DAPPER
Les Nègres
monstrueux
de bêtes fa-
leur appro-
rugais font
lés dans qu-
usage, &
nique à l'es-
rétablit lui-
(i). Les E-
rets de Ben-
dre, chassé
ou le jus de
fant antidot-
bre de Sang-
remment le

LA Prov

Algazias.
privoiser ce
plaisoit beau

LA Prov

le nom d'*In*
usage de leu-
On prend au
habits de leu-

L'ENSIN
degris. L'E-
rieusement.
mer des arb-
jours accom-
dont la moi-
escorte est t-
gio, privé
mal est en s-
l'accorde qu-
Loango, de

LES Sing-
bre, sur-tou-
rolla disting-
plus grands
leurs; une t-

(i) Ogilby
(k) Meroll
(l) Dappe

VI. Part.

DAPPER raconte qu'il se trouve ici un grand nombre d'Ours & de Sangliers. Les Nègres donnent aux Sangliers le nom d'*Engullos*. Ces animaux ont deux monstrueuses défenses, qui déchirent tout ce qu'elles attaquent. Il n'y a point de bêtes farouches qui causent tant d'épouvante aux Nègres. Ils tremblent à leur approche. On prétend que les excréments de leurs défenses, [dont les Portugais font un très-grand cas, mais qu'on a beaucoup de peine à avoir,] avalés dans quelque liqueur, font un antidote infaillible. Les Portugais en font cet usage, & prétendent même qu'une pierre frottée contre leurs dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fièvre. Il ajoûtent que le Sanglier rétablit lui-même sa santé en frottant sa langue ou ses dents contre une pierre (i). Les Engullos, dit Merolla, qui se trouvent en grand nombre dans les forêts de Benguela, ressemblent beaucoup au Sanglier. Ses dents, réduites en poudre, chassent la fièvre par les sueurs; & si cette poudre est mêlée avec le suc ou le jus de l'espèce de Palmier qui se nomme *Mataba*, elle devient un puissant antidote. Le même Auteur parle, dans un autre endroit, d'un grand nombre de Sangliers qui se trouvent dans toutes les forêts du Pays. Ce sont apparemment les mêmes animaux, qu'il nomme ailleurs Engulles (k).

LA Province de Pemba produit des Civettes, que les Portugais nomment *Algazias*. Les Habitans du Pays n'avoient point attendu leur arrivée pour apprivoiser ce farouche animal & lui faire rendre son muse, dont l'odeur leur plaisoit beaucoup.

LA Province de Batta offre une infinité de beaux Sables (l), qui portent le nom d'*Infire*. Les Nègres en font tant de cas, qu'il est défendu de faire usage de leur peau sans la permission du Roi. Chaque Sable vaut un Esclave. On prend aussi des Martres vers le Pays des Anzikos, & les Nègres se font des habits de leurs peaux (m).

L'ENSINGIE est un petit animal dont la peau est marquée de noir & de gris. L'*Entiengio*, dans un corps fort petit & fort mince, est rayé très-curieusement. Il a les jambes & la queue belles. Son séjour continu est le sommet des arbres. On prétend même que la terre lui est mortelle. Il est toujours accompagné de vingt autres petits animaux à poil noir, nommés *Ambis*, dont la moitié le précède & l'autre le suit. Lorsque la première partie de cette escorte est tombée dans le piège, le reste prend aussi-tôt la fuite; & l'Entiengio, privé de ses gardes, se laisse aisément arrêter. La peau de ce petit animal est en si grande estime, que le Roi se réserve le droit d'en porter, ou ne l'accorde qu'aux personnes du premier rang. De ce nombre sont les Rois de Loango, de Kakongo & d'Angoy.

LES Singes & les chats sauvages se rendent fort incommodes par leur nombre, sur-tout dans le Comté de Sogno, vers la Rivière de Zaire (n). Merolla distingue trois sortes de Singes; les *Magots* ou les *Babouins*, qui sont les plus grands; une autre espèce, de la grandeur d'un chat, & de plusieurs couleurs; une troisième, qui est encore plus petite. Les trois espèces ont la queue plus

HISTOIRE
NATURELLE.

Ours & Sangliers.

Propriétés
des dents de
Sanglier.

Sables, nommés
Infires.

L'Ensingie.

L'Entiengio.

Ambis.

Singes &
chats sauvages.

(i) Ogilby, *ubi sup.* pag. 531.

(k) Merolla pag. 636 & suiv.

(l) Dapper les appelle des Bievres.

(m) Relation de Pigafetta, pag. 89.

(n) Dapper, dans Ogilby, pag. 531.

HISTOIRE.
NATURELLE.

Orang-Outang.

Pongos & Enjokos, espèces de grands Singes.

Propriétés des Pongos.

Manière dont on prend les Jeunes.

Jeune Nègre enlevé par les Pongos.

plus longue que le corps (o). Les Nègres de qualité en nourrissent plusieurs, pour se faire un amusement de leurs tours de souplesse (p).

ON trouve dans le Royaume de Congo quantité de ces grands animaux, qu'on nomme *Orang-Outang* aux Indes Orientales, & qui tiennent comme le milieu entre l'espèce humaine & les babouins. Battel raconte que dans les forêts de Mayomba, au Royaume de Loango, on voit deux sortes de monstres, dont les plus grands se nomment *Pongos* (q) & les autres *Enjokos*. Les premiers ont une ressemblance exacte avec l'homme; mais ils sont beaucoup plus gros & de fort haute taille. Avec un visage humain, ils ont les yeux fort enfoncés. Leurs mains leurs joues & leurs oreilles sont sans poil, à l'exception des sourcils, qu'ils ont fort longs. Quoiqu'ils ayent le reste du corps assez velu, le poil n'en est pas fort épais, & sa couleur est brune. Enfin, la seule partie qui les distingue des hommes est la jambe, qu'ils ont sans mollet. Ils marchent droits, en se tenant de la main le poil du cou. Leur retraite est dans les bois. Ils dorment sur les arbres, & s'y font une espèce de toit qui les met à couvert de la pluie. Leurs alimens sont des fruits ou des noix sauvages. Jamais ils ne mangent de chair. L'usage des Nègres qui traversent les forêts est d'y allumer des feux pendant la nuit. Ils remarquent que le matin à leur départ, les Pongos prennent leur place autour du feu, & ne se retirent pas qu'il ne soit éteint; car, avec beaucoup d'adresse, ils n'ont point assez de sens pour l'entretenir en y apportant du bois (r).

ILs marchent quelquefois en troupes, & tuent les Nègres qui traversent les forêts. Ils tombent même sur les Eléphants qui viennent paître dans les lieux qu'ils habitent, & les incommodent si fort à coups de poings ou de bâtons, qu'ils les forcent de prendre la fuite en poussant des cris. On ne prend jamais de Pongos en vie, parce qu'ils sont si robustes, que dix hommes ne suffiroient pas pour les arrêter. Mais les Nègres en prennent quantité de jeunes, après avoir tué la mère, au corps de laquelle ils s'attachent fortement. Lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches & de feuillages. Purchaff ajoute, en forme de note, que dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui-même qu'un Pongo lui enleva un petit Nègre, qui passa un mois entier dans la société de ces animaux; car ils ne font aucun mal aux hommes qu'ils surprennent, du moins lorsque ceux-ci ne les regardent point, comme le petit Nègre l'avoit observé. A son retour, dont l'Auteur ne rapporte pas les circonstances, il raconta que les Pongos sont de la hauteur de l'homme, mais que dans leur masse ils ont le double de sa grandeur. Battel n'a point décrit la seconde espèce de monstre; & l'Editeur, entre les mains duquel ses papiers ne tombèrent qu'après sa mort, ne put se procurer là-dessus les éclaircissements qu'il désiroit; mais il s'imagine que ce peut être le (s) *Pongo Pigmée* (t), dont on parle dans un autre endroit (v).

DAPPER

(o) Voyage de Mérola, pag. 637.

(p) Pig-fetta, *ubi sup.*(q) Ou *Pangos*.(r) Pigafetta, *ubi sup.*(s) *Angl.* ceux qui tuent le Pongo Pigmée.

R. d. E.

(t) Pilgrimage de Purchaff, Tom. II. pag. 982. Il paroît que c'est une autre espèce de babouin.

(v) Voyez ci-dessus, Tome IV.

(x) Il paroît dans le Pays de Guette & dans (y) Voyez f

DAPPER confirme que le Royaume de Congo est plein de ces animaux, qui portent aux Indes le nom d'*Orang-Outang*, c'est-à-dire, *Habitans des bois*, & que les Afriquains nomment *Quojas-Morros* (x). Cette bête, dit-il, est si semblable à l'homme, qu'il est tombé dans l'esprit à quelques Voyageurs, qu'elle pouvoit être sortie d'une femme & d'un Singe; chimère que les Nègres mêmes rejettent. Un de ces animaux fut transporté de Congo en Hollande, & présenté au Prince d'Orange, Frederic Henri (y). Il étoit de la hauteur d'un enfant de trois ans, & d'un embonpoint médiocre; mais carré & bien proportionné, fort agile & fort vif, les jambes charnues & robustes, tout le devant du corps nud, mais le derrière couvert de poil noir. A la première vûte, son visage ressembloit à celui d'un homme; mais il avoit le nez plat & recourbé. Ses oreilles étoient aussi celles de l'espèce humaine. Son sein, car c'étoit une femelle, étoit potelé, son nombril enfoncé, ses épaules fort bien jointes, ses mains divisées en doigts & en pouce, ses mollets (z) & ses talons gras & charnus. Il marchoit souvent droit sur ses jambes. Il étoit capable de lever & de porter des fardeaux assez lourds. Lorsqu'il vouloit boire, il levoit d'une main le couvercle du pot & tenoit le fond de l'autre. Ensuite il s'effuyoit fort gracieusement les lèvres. Il se couchoit pour dormir, la tête sur un coussin, & se couvrant avec tant d'adresse, qu'on l'auroit pris pour un homme au lit. Les Nègres font d'étranges récits de cet animal. Ils assurent, non-seulement qu'il force les femmes & les filles, mais qu'il ose attaquer des hommes armés. En un mot, il y a beaucoup d'apparence que c'est le Satire des Anciens (a). Merolla ne parle peut-être que de ces animaux, lorsqu'il raconte que les Nègres prennent quelquefois, dans leurs chasses, des hommes & des femmes sauvages. Le frère Leonard lui dit un jour qu'ils en avoient fait présent d'un aux Missionnaires, qui l'avoient envoyé au Gouverneur Portugais de Loanda (b).

Les maisons des mêmes Pays sont fort infestées de Scorpions, de *Millepedes* & de Serpens. Lopez parle d'un Serpent d'excessive grandeur, qui a quelquefois, dit-il, vingt-cinq emfans de long sur cinq de large, & dont la gueule & le ventre sont si vultes, qu'il est capable d'avaler un cerf entier. Les Nègres l'appellent dans leur Langue le grand Serpent d'eau, ou la grande Hydre. Il vit en effet dans les Rivières; mais il cherche sa proie sur terre, & monte sur quelque arbre, d'où il guette les bestiaux. S'il en voit un qu'il puisse saisir, il se laisse tomber dessus, s'entortille autour de lui, le serre de sa queue, & l'ayant mis hors d'état de se défendre, il le tue par ses morsures. Ensuite il le traîne dans quelque lieu écarté, où il le dévore à son aise; peau, dit l'Auteur, os & cornes. Lorsqu'il s'est bien rempli, il tombe dans une espèce de stupidité, ou de sommeil si profond, qu'un enfant seroit capable de le tuer. Il demeure dans cet état l'espace de cinq ou six jours, à la fin desquels il revient à lui-même. Cette redoutable espèce de Serpent change de peau dans la saison ordinaire, & quelquefois après s'être monstrueusement raffaîlé. Ceux qui la trouvent ne manquent pas de la montrer en spectacle.

La

HISTOIRE
NATURELLE.

Pongo pré-
senté au Prin-
ce d'Orange
& sa descrip-
tion.

Hommes &
femmes sau-
vages.

Serpens.

Hydre ou
grand Serpent
d'eau.

Savoracité

(x) Il paroît que ce nom n'est en usage que dans le Pays de Quoja sur la Côte de Malaguette & dans les Contrées voisines.

(y) Voyez sa description ci-dessus au Tom.

IV. sous le nom de *Beggo* & de *Mandrill*.

(z) Ceci diffère du récit de Battel.

(a) Dapper, dans *Orizby*, pag. 558.

(b) Voyage de Merolla, pag. 637.

E S
plusieurs,
animaux,
comme le
ans les fo-
monstres,
s premiers
plus gros
ort enfon-
ception des
assez velu,
seule partie
s marchent
ans les bois.
t à couvert
Jamais ils
est d'y al-
leur départ,
pas qu'il ne
e sens pour
i traversent
tre dans les
s ou de bâ-
On ne prend
mes ne suf-
tité de jeu-
fortement.
un amas de
que dans les
même qu'un
société de
ennent, du
égre l'avoit
nstances, il
e dans leur
seconde es-
ne tombé-
ens qu'il dé-
, dont on
DAPPER
Tom. II. pag.
ure espèce de
IV.

HISTOIRE
NATURELLE.

Les Nègres
en aliment la
chair.

Témoignage
de Carli.

Ce Serpent
paroît le mê-
me que l'Em-
bamma ou le
Minia.

L'Embamba
& sa fureur.

Il tue de son
seul regard.

Belle défen-
se d'un Em-
bamba.

La chair de cet animal passe entre les Nègres pour un mét plus délicieux que la volaille. Lorsqu'il leur arrive de mettre le feu à quelque bois épais, ils y trouvent quantité de ces Serpens tout rotis, dont ils font un admirable festin (e).

CE récit est confirmé par Carli. Il raconte qu'un jour étant à se promener sous des arbres, près de Kolumbo, les Nègres de sa compagnie découvrirent un grand Serpent, qui traversoit la Rivière de Quanza. Ils s'efforcèrent de le faire retourner sur ses traces, en poussant des cris & lui jettant des mottes de terre; car il ne se trouve point de pierres dans le Pays. Mais rien ne put l'empêcher de gagner le rivage & de prendre poste dans un petit bois, assez près de la maison. Il se trouve de ces Serpens, dit le même Auteur, qui ont vingt-cinq pieds de long, & qui sont de la grosseur d'un poulain. Ils ne font qu'un morceau d'une brebis. Aussi-tôt qu'ils l'ont avallée, ils vont faire leur digestion au Soleil. Les Nègres, qui connoissent leurs usages, apportent beaucoup de soin à les observer, & les tuent facilement dans cet état, pour le seul plaisir d'en manger la chair [qui est aussi grasse que celle des Cochons.] Ils les écorchent, & ne jettent que la queue, la tête & les entrailles (d). Ce Serpent paroît être le même qui porte, suivant Dapper, le nom d'*Embamma* dans le Royaume d'Angola, & celui de *Minia* dans le Pays des Quojas. Sa gueule, ajoûte cet Ecrivain, est d'une grandeur si extraordinaire, qu'il peut avaller un bouc, ou même un cerf entier. Il s'étend dans les chemins comme une pièce de bois mort; & d'un mouvement fort léger il se jette sur les passans, hommes ou animaux. Le même Auteur parle d'un autre Serpent venimeux, dont l'épine du dos, portée autour du cou, passe dans le Pays pour un remède infallible contre les écouelles (e).

MEROLLA raconte, mais sur le témoignage d'autrui, que l'*Embamba*, irrité par un Passant, saute sur lui, l'enveloppe de plusieurs tours, & lui enfonce dans la poitrine un éguillon fort pointu dont sa queue est armée. Il n'y a point d'autre remède contre l'effet de cette mortelle piquure, que de couper le monstre en deux, au moment même qu'il perce son ennemi (f). Ces Voyageurs Nègres sont toujours munis d'un couteau tranchant pour cet usage. Il paroît que ce Serpent est le même dont l'Auteur parle dans un autre lieu, qui se trouve, dit-il, dans la route de Singa. Il le représente de la grosseur d'une solive; mais il ajoûte, [avec un peu moins de vraisemblance], que d'un seul regard il tue & consume les hommes. [Cet effet du moins n'est pas toujours infallible, puisque] le même Auteur continue de raconter qu'un de ces monstres ayant attaqué un Nègre, trouva dans ce combat un ennemi redoutable, qui lui coupa le corps en deux parties, d'un coup de cimeterre. N'ayant pas perdu la vie par cette mutilation, sa fureur, dit Merolla, le fit demeurer dans des rochers épais, pour attendre l'occasion de se vanger. Bien-tôt deux voyageurs furent amenés par leur mauvais fort. Il les saisit sous deux, & les dévora presque entièrement. A cette nouvelle, les Nègres du voisinage s'assemblèrent en troupes, pour détruire leur ennemi commun. Ils ne purent le découvrir. Mais un Capitaine Portugais s'étant mis à la tête de quelques Braves, armés de

(e) Relation de Pigafetta, pag. 90. & suiv.
(d) Voyage de Carli, pag. 576.

(e) Dapper, dans Ozilby, pag. 559.
(f) Merolla, *ubi sup.* pag. 638.

de mouffe
trouva p
recherch
traite &
attirèrent
suffil (g).

LE SE
nonune C
dit l'Aut
cause des
pour les s
trent dans

LOPEZ
queue, un
d'une son
nature ave
tre & la c
tions de ce

LE MÉ
pères si v
la mort; r
un remède

duit d'aut
Dragon. E
plusieurs r
leur donne
paroît couv
On en voit
qu'étant f
beaucoup d
des adratie
pagnées.

LES CA
ils ont la t

(g) *Ibidem*
(h) C'est
Serpent, en

LES CÔ
L ment
les sardines
l'hiver elles
les truites,

de mousquets, entreprit la ruine du monstre, & se mit à le chercher. Il ne le trouva pas tout-d'un-coup. Ses gens marchèrent devant lui pour continuer leurs recherches, lorsque le monstre, observant qu'il étoit seul, sortit de sa retraite & s'élança sur lui. La frayeur lui fit pousser de si grands cris, qu'ils lui attirèrent un prompt secours. Ce terrible animal fut enfin tué à coups de fusil (g).

LE Serpent le plus remarquable que Merolla ait vu de ses propres yeux, se nomme *Capra* (h). La nature a mis son poison dans son écume, qu'il crache, dit l'Auteur, ou qu'il lance de fort loin dans les yeux d'un passant. Elle cause des douleurs si vives, que s'il ne se trouve pas bien-tôt quelque femme, pour les apaiser avec son lait, l'aveuglement est inévitable. Ces Serpens entrent dans les maisons & montent aux arbres la nuit comme le jour (i).

LOPEZ décrit une autre espèce de Serpent, qui a, vers l'extrémité de sa queue, une petite tumeur, de laquelle il sort un bruit éclatant, comme celui d'une sonnette. Il ne peut se remuer sans se faire entendre; comme si la nature avoit pris soin d'avertir les passans du danger. On prétend que le ventre & la queue de ces serpens sont un spécifique pour la fièvre & les palpitations de cœur.

LE même Auteur ajoûte qu'il se trouve dans le Royaume de Congo des vipères si venimeuses, que dans l'espace de vingt-quatre heures elles causent la mort; mais que les Nègres connoissent des Simples dont l'application est un remède assuré [lorsqu'elle est assez prompte.] Il dit encore que le Pays produit d'autres créatures, de la grosseur du Belier, avec des aîles comme le Dragon. Elles ont de longues queues & des gueules fort allongées, armées de plusieurs rangées de dents. Elles se nourrissent de chair crue. L'Auteur ne leur donne que deux jambes. Leur couleur est bleue & verte, & leur peau paroît couverte d'écailles. Les Payens Nègres leur rendent une sorte de culte. On en voyoit un assez grand nombre à Congo du tems de Lopez, mais qu'étant fort rares dans les Provinces, les principaux Seigneurs prennent beaucoup de soin pour les conserver. Ils souffrent que le peuple leur rende des adorations, en faveur des présens & des offrandes dont elles sont accompagnées.

LES Cameleons du Pays font leur demeure dans les rochers & sur les arbres. Ils ont la tête pointue & la queue en forme de scie (k).

(g) *Ibidem* pag. 685.

(h) C'est apparemment *Cobra*, qui signifie Serpent, en Portugais.

(i) Merolla, *ubi sup.* pag. 679.

(k) Pigafetta, pag. 91. & suiv.

§. V.

Poissons de Mer & d'eau-douce.

LES Côtes qui bordent le Royaume de Congo & d'Angola font extrêmement poissonneuses, sur-tout aux environs de Loanda. Lopez dit que les sardines & les anchois y sont en si grand nombre, que pendant le cours de l'hiver elles sautent sur le rivage. Les esturgeons, les soles, les barbeaux, les truites, les tanches & d'autres poissons excellens s'offrent aussi dans une

HISTOIRE
NATURELLE

Capra, Serpent qui lance son poison dans les yeux.

Serpent à sonnette.

Vipères.

Ils sont adorés des Nègres.

Diverses espèces de Poissons.

HISTOIRE
NATURELLE.C'est la nour-
riture du
Pays.

Coquillages.

Comment ils
se pêchent à
Loanda.Huitres,
moules, crab-
bes, lima-
çons, petun-
cles, &c.

extrême abondance. (a) Dapper en nomme quantité d'autres espèces, particulièrement les *Pergomoulators* (b), que les Portugais nomment *Pelledos*, & qui ressemblent à la roche; les *Esquilones*, les *Qu'kouffes*, les *Kuffones*, les *Syopos*, les dorades, les bonites, les *Albakores* (c), les *Pergos de Marocher-mes*, les *Koukadores* (d), les *Korulnes* & les *Macquereaux* (e).

MEROLLA dit qu'on ne sauroit s'imaginer la quantité de poisson qui se trouve dans la Mer aux environs de Loanda, & combien il y est à vil prix (f). Il remarque que c'est un effet de la Providence. Sans ce secours, il seroit impossible ici de subsister, sur-tout dans la Ville. Les Nègres n'ont presque pas d'autre nourriture. Les Blancs mêmes en mangent beaucoup, sur-tout le soir, parce qu'ils en trouvent la digestion plus facile. Mais il n'est pas de si bon goût qu'en Italie. Dans un autre endroit, l'Auteur observe que le pilehard, ou la pelamide, est ici de la grosseur du harang, (g) [& tout aussi gras.]

LES Coquillages, sur-tout aux environs de Loanda, sont les crabbes, les huitres, les moules & les zimbis, que Lopez appelle *Makes* (h). Il dit que cette dernière espèce se trouve sur toute la Côte, mais que ceux de Loanda sont les meilleurs, parce qu'ils ont le coloris fort brillant. On en distingue de diverses couleurs; mais les gris sont les plus estimés, & tiennent lieu de monnaie, comme on l'a déjà fait observer. On se repose de cette pêche sur les femmes. Elles l'exercent sur les bords de l'Isle de Loanda, en creusant un trou de quatre ou cinq pieds de profondeur, où elles remplissent leurs paniers de sable. Ensuite, après avoir séparé le gravier du poisson, elles distinguent les mâles des femelles; opération que la (i) différence du coloris rend fort aisée.

LE même Auteur observe qu'après la marée, on trouve au pied des arbres une autre sorte de coquillage, du côté de l'Isle qui fait face au Continent. Les Nègres l'appellent *Ambizi omataro*, c'est-à-dire, *Poisson de Rocher* (k). Il est large comme la main, & fort bon à manger. On fait d'excellente chaux de ses coquilles, en les brûlant. Elles servent aussi à tanner les peaux de bœuf, dont les Habitans font leurs semelles de souliers. L'Auteur leur trouve je ne sçai quelle ressemblance avec l'écorce de l'arbre nommé *Manghi* (l).

DAPPER dit que les huitres, les moules & les grandes crabbes se trouvent aux embouchures des Rivières de *Quanza*, de *Lukala*, & de *Bengo* (m). Lopez vit une grande quantité de plusieurs sortes de coquillages, tels que des limaçons, des petuncles & des lufelkes, attachés au dos des baleines. Ceux de la dernière espèce sont innombrables aux environs de l'Isle de Loanda. Ils se battent souvent. Ils se tuent les uns les autres. Lorsque les Nègres s'en aperçoivent, ils sortent dans leurs canots, pour recueillir les corps flottans, dont ils tirent une huile, qu'ils mêlent avec de la poix pour calfeuter leurs Vaisseaux. Le même Auteur observe qu'on ne trouve point d'ambre, ni d'ambre

(a) *Ibid.* pag. 26.(b) *Angl.* *Pergomoulatos*. R. d. E.(c) *Angl.* *Albakores*. R. d. E.(d) *Angl.* *Roukadores*. R. d. E.(e) Dapper, dans *Ogilby*, pag. 560.

(f) Voyage de Merolla, pag. 673.

(g) *Ibid.* pag. 611.(h) *Angl.* *Lumakhe*. R. d. E.(i) *Angl.* que l'éclat & la beauté de leur couleur. R. d. E.

(k) C'est probablement l'huitre de Rocher.

(l) *Pignafetta*, pag. 22.

(m) Dapper, pag. 560.

bre-gris fu-
d'où il cor-LES Ri-
espèces.*Ambize An-*

& qu'il fou-

dos comme

du poisson.

croît sur le

uns de ces

marqué dan-

prennent av-

pent en pié

au Roi (p)

SUIVAN

dans ceux d

vince de M

bras fort co

se ferment p

taine longu

comme les p

yeux petits,

& de mento

LES part

a deux mam

de l'autre ta

foncé. Ces

ve. La par

la chair est

aux Nègres

l'*Ambize An-*

croc de fer

DANS la

& pris dans

vestie ou dan

tent un autr

préservatif ex

gola se font d

tancher le sar

la plus proch

te Orientale d

(n) Dapper d
l' & *Peshengoi*;
& les autres Eu-
plus nettement
Ngulla-Umisa o
lugaïs, *Piexe m*

bré-gris sur toute la Côte, quoique les baleines y paroissent en grand nombre: d'où il conclut que l'ambre ne vient point de ces animaux.

LES Rivières de Congo & d'Angola abondent en poisson de différentes espèces. Celle de Zaire en produit un fort remarquable, qui se nomme *Ambize Angulo* (n), *Porc* (o), parce qu'il n'est pas moins gras que cet animal & qu'il fournit du lard. La nature lui a donné deux mains, & lui a formé le dos comme une targe. Sa chair est fort bonne, mais elle n'a pas le goût du poisson. Sa gueule ressemble à celle du bœuf. Il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords de la Rivière, sans jamais monter sur la rive. Quelques-uns de ces poissons pèsent jusqu'à cinq cens livres. Les Pêcheurs ayant remarqué dans leurs petites Barques les lieux qu'ils choisissent pour paître, les prennent avec des hameçons, ou les percent avec des fourches. Ils les coupent en pièces; & la loi les oblige ensuite, sous peine de mort, de les porter au Roi (p).

SUIVANT Dapper, ces animaux se trouvent dans les Lacs (q), sur-tout dans ceux d'Angola, de Quihite & d'Angolon (r), qui appartiennent à la Province de Massangano. Ils ont pleinement huit pieds de longueur, & deux bras fort courts, avec des mains, qui peuvent se courber un peu, mais qui ne se ferment point comme celles de l'homme. Leurs doigts, qui ont une certaine longueur, sont joints par la chair qui croît entr'eux, à peu-près comme les pattes des canards. La forme de leur tête est ovale. Ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans aucune apparence d'oreilles & de menton.

LES parties naturelles du mâle ressemblent à celles du cheval. La femelle a deux mamelles bien formées, mais qui ne paroissent pas distinguées l'une de l'autre tandis qu'elle est dans l'eau, parce que leur couleur est un gris foncé. Ces animaux ne causent aucun mal & ne paroissent jamais sur la rive. La partie supérieure de leur corps a le goût du porc. Vers le bas, la chair est un peu plus maigre; mais elle n'en est pas moins agréable aux Nègres, sur-tout lorsqu'elle est bouillie à l'eau. Ils prennent aussi l'*Ambize Angulo* avec des filets, & le tuent ensuite avec des lances & des crocs de fer.

DANS la tête de ce monstre on trouve un certain os, qui, réduit en poudre & pris dans du vin, soulage beaucoup les douleurs de la gravelle dans la vessie ou dans les reins. L'os du mâle passe pour le meilleur. Les Portugais portent un autre os qui est vers l'oreille de l'animal, & le regardent comme un préservatif excellent contre l'infection du mauvais air. Mais les Nègres d'Angola se font des bracelets des côtes de cet animal, & leur croient la vertu d'éloigner le sang, sur-tout à ceux qui sont composés de la côte gauche, qui est la plus proche du cœur. On prend les mêmes animaux vers Sofala, sur la Côte Orientale d'Afrique. On les sale pour les provisions de Mer, & l'on se trouve

HISTOIRE
NATURELLE.

Les Côtes de
Congo n'ont
pas d'ambre.

Poissons de
Rivière.

Ambize an-
gulo.

Où ils se
trouvent.

Leur des-
cription.

Propriété
de quelques
os de cet ani-
mal.

ve

(n) Dapper dit qu'ils l'appellent *Ambisagu* & *Pesigori*; les Portugais, *Pezze-mouller*, & les autres Européens *Syrenes*. Merolla dit plus nettement que les Nègres le nomment *Ngulla-Umsa* ou la *Truite d'eau*; & les Portugais, *Pezze molker*, ou le *Poisson-femme*.

(o) *Angl.* le *Poisson-Porc*. R. d. E.

(p) *Pigafetra*, pag. 25. & suiv.

(q) On a vu ci-dessus qu'il s'en trouve dans le Lac d'où sort la Zaire.

(r) *Angl.* *Angelm*, dans la Province de *Massangan*. R. d. E.

HISTOIRE
NATURELLE.

Poisson de
la forme d'une
roue.

Syrenes de
la Rivière de
Zaire.

Sa chair res-
semble à celle
du porc.

Comment
les pêcheurs
le prennent.

Le Kakongo.

Crocodiles.

ve fort bien de cette nourriture, lorsqu'elle n'a point eu le tems de vieillir. Mais, conservée trop long-tems, elle s'altère & devient dangereuse (r) pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie Vénérienne.

PENDANT le séjour que Carli fit à Colombo, les Pêcheurs prirent un grand poisson, de forme ronde, comme une roue de carrosse. Il a deux dents au milieu du corps, & plusieurs trous par lesquels il voit, il entend, il mange. Sa gueule, qui est une de ces ouvertures, n'a pas moins d'un empan de long. Sa chair est délicieuse & ressemble au veau par sa blancheur. On fait de ses côtes, des colliers pour arrêter le sang; mais l'Auteur n'en ressentit aucun effet. Il est clair que cette description regarde la Syrene, quoique le Missionnaire n'y joigne pas le nom (t).

MAIS le récit de Merolla paroît moins obscur. Il dit que la Syrene se trouve dans toutes les parties de la Rivière de Zaire; qu'elle a quelque ressemblance avec les femmes par le sein, les mains & les bras; mais qu'elle se termine par une longue queue fourchue, comme un véritable poisson (v). Sa tête est ronde, & sa face semblable à celle d'un veau; sa gueule grande & fort laide; [ses oreilles petites;] ses yeux ronds & pleins; son dos couvert d'un large cuir, percé en plusieurs endroits, & formé par la nature pour lui servir comme de manteau, par la facilité qu'il a, soit à se fermer, soit à s'ouvrir. Ses côtes ont la propriété d'arrêter le sang; mais sa plus grande vertu consiste dans deux petits os qu'elle a dans les oreilles. L'Auteur mangeoit souvent de sa chair, qu'il trouvoit de fort bon goût, & tirant sur celle de porc. Ses entrailles ont la même ressemblance avec celles de cet animal, c'est de-là que les Nègres l'ont nommée *Ngulla Umasi*, qui signifie *Truie de Mer*. Mais les Portugais lui donnent le nom de *Peixe Molhar* (x), c'est-à-dire, *Poisson femme*. En passant l'herbe sur le bord de la Rivière, elle n'avance (y) pas sa tête hors de l'eau, & ne se hazarde jamais plus loin sur la rive. On ne la prend guères que dans les tems de pluie, lorsque l'épaisseur de l'eau ne lui laisse pas découvrir aisément l'approche des Pêcheurs. Ils s'avancent doucement dans une petite barque, qui est faite exprès pour cette pêche; & reconnoissant, au mouvement de l'eau, dans quel endroit le poisson s'est arrêté, ils lui lancent un dard de toute leur force. S'ils ne la tuent point de ce coup, ils lui laissent la liberté de fuir, parce que le dard ou la lance, qui est d'une longueur extraordinaire, & qu'elle emporte dans sa blessure, ne cesse pas d'indiquer sa retraite. Ces lances sont d'un bois fort (z) dur, & garnies d'un si grand nombre de pointes, à peu de distance l'une de l'autre, que cette forêt de dards a six ou sept emfans de circonférence (a).

LE *Kakongo*, autre poisson de la même Rivière, a la forme d'un faumon. Sa chair n'est pas rouge; mais elle est si grasse, qu'en la faisant rôtir ou bouillir elle éteint le feu. Les Pêcheurs sont obligés de porter aussi ce poisson au Roi.

LOPEZ prétend que la Rivière de Zaire produit des Crocodiles, & que les Nègres du Pays leur donnent le nom de *Kaymans*. Merolla, au contraire,

assure

(r) Dapper, *ubi sup.* pag. 559.

(t) Voyage de Carli, pag. 577.

(v) Voyez la Figure.

(x) *Angl. Molker. R. d. E.*

(y) *Angl.* elle n'avance que sa tête hors de l'eau. *R. d. E.*

(z) *Angl.* aussi dur que du fer. *R. d. E.*

(a) Voyage de Merolla, pag. 610. & suiv.

assure
(b). Il
prennent
veill em
de pêche
sans diffi
poisson,

MAIS

grand nom
ner une ie
le Royau
dire, une
fer, qu'il
trailles. L
fir, & tra
Un Soldat
pa si heur

DANS

ve le Cheva
chevaux or
che fort gr
défenses à l
ghiers, &
il en vit un
hennissoit c
Cet animal c
sur la rive, p
combat furie
bas ses jeune
d'eau,] sa fu
les renverse d
ter, dans certa

LA métho
Rivière dans
Lorsqu'ils les
de flèches.

mon'tres, lo
s'ils en renco
Marin, furi
rentrer dans
pite dans l'ea
la proie des

(b) Dans la
et. & suivantes

(c) Voyage

(d) *Angl.* ti

(e) *Battel.* de

VI. Part.

affaire formellement qu'il ne se trouve point de Crocodiles dans cette Rivière (b). Il ajoute qu'elle offre quantité d'excellens poissons, que les Habitans prennent par diverses méthodes, quoiqu'on leur avertion pour toute sorte de travail empêche toujours que leurs pêches ne soient fort abondantes. Le droit de pêcher au filet est réservé au Comte de Sogno, qui l'accorde néanmoins sans difficulté à ceux qui le lui demandent. Lorsqu'il a besoin lui-même de poisson, il employe ses Domestiques à la pêche, avec ses propres filets (c).

MAIS si la Rivière de Zaire n'a point de Crocodiles, il s'en trouve un assez grand nombre dans les autres Rivières du même Pays. Battel, pour nous donner une idée de la grandeur & de l'avidité de ces monstres, rapporte que dans le Royaume de Loango un Crocodile dévora une *Allibamba* entière, c'est-à-dire, une troupe de huit ou neuf Esclaves, liés de la même chaîne. Mais le fer, qu'il ne put digérer, lui causa la mort & fut trouvé ensuite dans ses entrailles. Le même Auteur ajoute qu'il a vu des Crocodiles guetter leur proie, la saisir, & traîner dans la Rivière des chevaux, des hommes & d'autres animaux. Un Soldat, qui avoit été saisi avec cette violence, tira (d) son coup, & frappa si heureusement le Crocodile au ventre, qu'il le tua sur le champ (e).

DANS toutes les Rivières de Congo, sur-tout dans celle de Zaire, on trouve le Cheval d'eau ou de Rivière (f). Merolla lui donne la grosseur de deux chevaux ordinaires, des jambes courtes & épaisses, des pieds ronds, une bouche fort grande, avec deux rangs de dents crochues; sans compter de longues défenses à la mâchoire inférieure, qui ressemblent à celles des plus gros Sangliers, & qui lui servent, dans sa furie, à déchirer tout ce qu'il rencontre. Il en vit un qui nageoit près de sa Barque, dans la Rivière de Zaire, & qui hennissoit comme un cheval, avec lequel il avoit beaucoup de ressemblance. Cet animal demeure ordinairement dans l'eau pendant le jour, & monte la nuit sur la rive, pour y chercher sa nourriture. La femelle n'est jamais loin du mâle. Il combat furieusement pour la défendre; & lorsqu'elle est pleine ou qu'elle a mis bas ses jeunes, [ce qu'elle fait ordinairement dans des Marais où il n'y a que peu d'eau,] sa fureur & sa jalousie deviennent si terribles, qu'il attaque les Barques, & les renverse quelquefois à coups de pied. L'expérience qu'on a du danger fait éviter, dans certaines saisons, les marais & les autres lieux que ces animaux fréquentent.

La méthode des Chasseurs, pour les prendre, est de garder les bords de la Rivière dans leurs canots, pendant que ces animaux sont à paître sur la terre. Lorsqu'ils les voient retourner vers la rive, ils font pleuvoir sur eux une grêle de flèches. Mais malheur à ceux qui se trouvent dans le chemin d'un de ces monstres, lorsqu'il est blessé. Ils n'ont pas d'autre ressource que les arbres, s'ils en rencontrent un sur lequel ils puissent monter. Quelquefois un Cheval-Marin, furieux de sa blessure, & ne trouvant point de passage libre pour rentrer dans la Rivière, gagne l'endroit le plus escarpé de la rive & se précipite dans l'eau, où, se cassant les jambes dans sa chute, il devient aisément la proie des Chasseurs. Sa chair n'est pas fort estimée; mais elle sert à l'usage

(b) Dans la Relation de Pigafetta, page 21. & suivantes.

(c) Voyage de Merolla, pag. 611.

(d) *Angl.* tira son couteau. R. d. E.

(e) Battel, dans Purchaff, Vol. II. pag. 985.

(f) Merolla l'appelle Cheval-Marin, & s'étonne de ce nom, parce que cet animal, dit-il, ne peut souffrir l'eau salée. Mais voyez dans l'Histoire Naturelle du Tome IV. la description du Cheval de Mer & de Rivière.

HISTOIRE NATURELLE.

Il ne s'en trouve point dans la Zaire.

Leur abondance dans d'autres Rivières.

Cheval d'eau ou de Rivière.

Sa fureur.

Comment on le prend.

Mais, pour ceux

un grand ts au mélange. Sa long. Sa de ses éd. un effet. ouaire n'y

Syrene se ue ressem- elle se ter-

(v). Sa ande & fort ouvert d'un

ir lui servir à s'ouvrir.

ertu consiste souvent de

rc. Ses en- te-la que les

ais les Portu- femme. En

tête hors de prend guères

pas décou- ent dans une

noissant, au s lui lancent

ils lui laisse une longueur

d'indiquer sa l'un si grand

forêt de dards d'un saumon.

Stir ou bouil- ce poisson au

s, & que les au contraire, affaire

e sa tête hors de u fer. R. d. E. pag. 610. & suiv.

HISTOIRE
NATURELLE.

Pierres mé-
dicinales.

Précautions
contre les bé-
tes féroces.

Vertus du
Cheval de Ri-
vière.

du Peuple, & les Missionnaires ont décidé qu'elle ne blesse pas les loix de l'Eglise aux jours de jeûne & d'abstinence.

LA partie naturelle du mâle, & deux pierres de la grosseur d'un œuf de poule, que la nature a placées dans ses oreilles, sont excellentes pour la gravelle. Une cuillerée de cette poudre, délayée dans de l'eau fraîche [& prise dans le tems qu'on est tourmenté de la gravelle,] peut guérir les retentions d'urine.

L'AUTEUR observa un jour, dans une Isle fort basse de la Rivière de Zaire, plusieurs petites maisons élevées sur des piliers à neuf ou dix pieds de terre, avec une échelle mobile à la porte. Il apprit que la forme de ces bâtimens devoit son origine à la crainte commune d'être insulté par les Chevaux de Rivière, qui venoient paître dans l'Isle. On bâtit de même dans le voisinage des forêts, pour se garantir du ravage des Lions & des Tigres (g).

BATTEL dit qu'après les Eléphants, les Chevaux de Rivière sont les plus gros animaux du Pays. Ils ont, à chaque pied, quatre divitions comme le bœuf; & l'on prétend que (b) chacune a de grandes vertus. L'Auteur ajoûte que les Portugais en font des bagues, dont l'effet est merveilleux contre le flux (i) de sang.

(g) Voyage de Merolla, *ubi sup.*

(i) Battel, dans Purchass, Vol. II. pag. 948.

(b) *Angl.* celles du pied gauche. R. d. E.

§. VI.

Eclaircissement sur les Nations qui bordent les Royaumes de Congo & d'Angola.

Royaume
des Anzikos
& des Jaggas.

EN finissant la description du Royaume de Congo, il ne fera point inutile d'entrer dans quelque détail sur les Nations voisines, particulièrement sur celles des Anzikos & des Jaggas, qui environnent fort loin le Royaume à l'Est, & qui se sont rendues redoutables par leurs fréquentes invasions.

Ces Peuples ont formé plusieurs Royaumes indépendans, tels que *Bokka Meala*, *Anziko*, *Matamba* & *Kazanji*, Pays situés du Nord au Sud, & peu connus des Européens. Suivant les Géographes, *Bokka Meala*, ou *Buka Meala*, est à l'Est de Loango & du Royaume de Gabon & de Pongo, & au Nord d'Anziko. Sa principale Ville, qui porte le même nom, est située près des confins de Loango. On donne à ce Royaume deux cens quatre-vingt- [cinq] milles de l'Ouest à l'Est, & cent quatre-vingt du Nord au Sud. Il est habité par les Jaggas.

LE Royaume d'Anziko a six cens trente milles de long, de l'Ouest à l'Est, & cinq cens quarante de largeur, du Nord au Sud. Suivant Lopez, le Pays des Anzikos, ou *Anzikis*, borde à l'Ouest le Pays d'Ambus; au Nord, d'autres Nations de l'Afrique & les déserts de Nubie; & du côté de l'Est, le second des grands Lacs, d'où la Rivière de Congo tire sa source, dans cette partie qui se nomme *Anzikana* (a). Depuis le Royaume de Congo, il est divisé

(a) Partie de Congo, possédée par les Anzikos.

(b) Relation
(c) Il s'en

par la Rivière de Zaire, où l'on trouve quelques Isles qui appartiennent aux Anzikos. Cette Rivière leur sert de canal, pour le commerce avec les Habitans de Congo (b).

Nous trouvons ici les Provinces de *Pombo*, de *Vamba*, de *Mopenla* & de *Mofongo*; auxquelles il faut ajouter le Pays des *Bakka-balkas*, qui passent pour une espèce de pygmées, (c) Habitans des bois au Nord, & le Royaume de *Funjeno*. On nomme aujourd'hui la Nation d'Anziko, *Meticas* ou *Monfals*; nom qu'elle tire peut-être de *Monfal*, sa Capitale, qui est située vers les frontières de *Bukka Meala*. Cette Ville est exactement placée sous l'Equateur; mais elle n'a de remarquable que le Palais Royal, qui passe pour bien bâti. On assure que le Roi compte treize autres Rois parmi ses Vassaux. Il porte le titre de Grand *Makokko* ou *Makoko*. C'est de-là que le Royaume tire son nom.

On y trouve, suivant Lopez, quantité de Mines de cuivre, & beaucoup de Sandal rouge & gris. Le rouge porte le nom de *Tavilla*; & le gris, qui passe pour le meilleur, celui de *Khikongo*. On fait du dernier une poudre fort odoriférante & diverses médecines. On le mele aussi avec l'huile de Palmier, pour en faire une onction, qui est fort utile à la santé. Mais les Portugais le tempèrent avec le vinaigre, & s'en servent pour la guérison des *Khitangas*, ou de la vérole, en se frottant les jointures. Ils l'employent aussi contre le mal de dents, en le jettant sur les charbons, dont ils reçoivent la fumée. La mouelle & les parties intérieures de l'arbre sont les plus estimées pour la composition des remèdes. On ne fait même aucun cas des parties extérieures.

Les Anzikos fabriquent des étoffes de fil de Palmier, & diverses sortes de soies, comme on l'a déjà fait observer (d).

Ils sont fort actifs & fort belliqueux. Leur manière de combattre est à pied. On remarque de la différence entre leurs armes & celles de leurs voisins; leurs arcs sont petits & courts. Ils sont enveloppés d'une peau de serpent de plusieurs couleurs, avec tant de propreté, qu'on la prendroit pour le bois même. On prétend qu'ils en sont plus forts & plus fermes dans la main de l'Archer. La corde est un tissu de quelques petites plantes qui ressemblent au roseau, mais souples & solides comme les fouets dont les Portugais se servent à cheval. La même espèce de roseaux croît à Bengale. Ils sont couleur de cendre & brun foncé. Les flèches des Anzikos sont courtes & menues, mais d'un bois fort dur. Ils les portent dans la main de l'arc, & les tirent si vite, qu'ils en font partir ving-huit avant que la première soit tombée à terre. On leur voit quelquefois tuer des oiseaux au vol. Ils se servent aussi de haches & de couperets, mais d'une étrange forme. Le manche est plus petit de la moitié que le fer. Il est couvert d'une peau de serpent, & se termine par un pommeau qui sert à le tenir mieux. Le fer est fort luisant. Il tient au bois par quelques plaques de cuivre, qui sont de la même longueur que le manche. Le dos de la hache sert fort bien de marteau. Dans une Action, les Anzikos parent aux flèches de l'Ennemi, en tournant leurs haches avec tant de vitesse qu'elles leur coupent le passage. Ensuite ils les suspendent à leurs épaules, pour commencer plus librement leur décharge. Ils ont aussi, dans des fourreaux de peau

PAYS ET
CONVOISINS.
ANZIKOS.

Diverses
Provinces.

Mines des
Anzikos.
Santal &
ses usages.

Caractère
des Anzikos.
Leurs Armes.

Haches sin-
gulières.

(b) Relation de Pigafetta, pag. 32.

(c) Il semble que ce sont-là les Matim-

bas, dont il est parlé dans Battel.

(d) Voyez ci-dessus, Tome V.

PAYS CIR-
CONVOISINS.
ANZIKOS.

Ceintures
Militaires.

de serpent, des dagues fort courtes, qui ont la forme d'un couteau, avec un manche. Ils les portent en sautoir. Leurs ceintures sont de différentes sortes. Mais celles des Guerriers sont de peau d'Éléphant, larges de trois pouces. Comme elles sont d'abord extrêmement roides, parce que cette peau n'a pas moins de deux pouces d'épaisseur, ils les courbent à la chaleur du feu, & parviennent ainsi à les boutonner (e).

LES Anzikos sont d'une extrême agilité. Ils courent sur les montagnes, comme autant de chèvres. On ne vante pas moins leur courage, leur douceur, leur droiture & leur bonne-foi. Il n'y a point de Nègres pour lesquels les Portugais ayent tant de confiance. Cependant ils sont d'un caractère si sauvage & si grossier, qu'il n'y a point de conversation à former avec eux. Le commerce les attire à Congo. Ils amènent des Esclaves de leur propre Nation, & des dents d'Éléphants ou des étoffes de la Nubie (f), dont ils sont voisins. En échange, ils emportent du sel & des zimbis, qui leur servent de monnoie, outre une autre espèce de grandes coquilles qui viennent de l'Isle S. Thomas & qui servent à leur parure. Ils reçoivent aussi des soies, des toiles, de la verrerie, & d'autres marchandises apportées de Portugal.

ILS ont l'usage de la Circoncision; & dès l'enfance ils (g) se marquent & se cicatrisent le visage avec la pointe d'un couteau.

Marchés de
chair humaine.

LA chair humaine se vend dans leurs Marchés, comme celle de bœuf dans nos Boucheries de l'Europe; car ils mangent tous les Esclaves qu'ils prennent à la guerre. Ils tuent même leurs propres Esclaves, lorsqu'ils les jugent assez gras; ou s'ils trouvent cette voie moins avantageuse, ils les vendent pour la Boucherie publique. Lorsqu'ils sont fatigués de la vie, ou quelquefois pour montrer seulement le mépris qu'ils en font, ils s'offrent, avec leurs Esclaves, pour être dévorés par leurs Princes. On trouve des Nations, remarque l'Auteur, qui se nourrissent de la chair des étrangers; mais on ne connoît que les Anzikos qui se mangent les uns les autres, sans excepter leurs propres parens (h).

Habits des
Anzikos.

DANS cette Contrée barbare, le Peuple a la tête nue & n'est pas mieux couvert depuis la ceinture jusqu'en haut. Il se noue les cheveux sur la tête. Il les frise. Les Nobles sont vêtus de soie & de toile. Ils ont la tête couverte d'un bonnet bleu, ou rouge, ou noir, ou d'un chaperon de velours à la Portugaise. La vanité leur fait apporter du choix dans leurs habits, suivant leur état & leurs facultés. Les femmes nobles & riches sont couvertes de la tête jusqu'aux pieds; mais celles du commun n'ont qu'un pagne qui leur tombe de la ceinture en bas. On voit aux premières une sorte de mantes qu'elles rejettent sur leurs épaules, & qui ne leur laisse que le visage découvert. Elles portent aussi des fouliers, tandis que toutes les autres vont pieds nus. Leur marche est vive & légère; leur taille fort bien prise, & leur contenance agréable.

Leur langage.

LEUR langage est tout-à-fait différent de celui de Congo; mais ils apprennent

(e) Relation de Pigafetta, pag. 32. & suivantes.

(f) Il est certain, au contraire, que la Nubie en est séparée par d'autres grandes Ré-

gions.

(g) Angl. les deux sexes. R. d. E.

(h) Relation de Pigafetta, pag. 52. & suiv.

ment aiséme
re, les Hab
gue. Lopez
en tira pour

LE Roya
ji. On lui
au Sud, &
mune, il est
dé au Sud pa
meuse Reine
place le Lac
Congo & d'
Isle a doute

MATAMBA
Pays des Jag
au long de l
mais il a si p
endroits que
est renfermé
séparé par la
pire de Mon
ra. Les Car
le Sud, où l'
les Territoires
cipale Ville,
phes, est situ
Matamba, &
Jagga. (n) M
le Royaume d
ga, autrefois
tems de l'Au
d'un autre Pri
un titre d'hon
très-puissant E
le titre de Gra
jour de sa na
avoient enten
sionaire Capuc
jour qu'il avo

(i) Ibidem.
(k) Les Portu
ceza.

(l) Battel parl
ma, près de ce
avec Lopez. Parc

(m) Angl. ou
(n) Angl. Jag

ment aisément celui-ci, parce que la prononciation en est facile. Au contraire, les Habitans de Congo ne parviennent pas sans peine à parler leur Langue. Lopez ayant demandé à quelques Anzikos, quelle étoit leur Religion, en tira pour unique éclaircissement, qu'ils sont idolâtres (i).

LE Royaume de Matamba est situé au Sud d'Anziko & au Nord de Kaffanji. On lui donne environ quatre cens cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & deux cens quarante de l'Ouest à l'Est. Dans la supposition commune, il est traversé par les Rivières de Quanja & de Quanza (k), & bordé au Sud par celle de Kuneni. C'est dans cette Contrée que régnoit la fameuse Reine de Singa ou Schinga, dont on a lû tant de fois le nom, & qu'on place le Lac Aquelonda ou Akelunda (l), sur les confins des Royaumes de Congo & d'Angola. Quoique Lopez & Battel en parlent fort souvent, De Lisle a douté de son existence.

MATAMBA est habité par les Jaggas. Il a du côté de l'Est & du Sud le Pays des Jaggas de Kaffanji. Cette Région s'étend du Nord-Est au Sud-Ouest, au long de Matamba & de Benguela, l'espace d'environ neuf cens milles; mais il a si peu de largeur à proportion, qu'on ne lui donne dans quelques endroits que cent-quatre-vingt-dix, & dans d'autres à peine cent milles. Il est séparé par la grande Rivière de Kuneni, d'un côté; & de l'autre, par l'Empire de Monemuiji, & par les Royaumes de Chikova, d'Abutua & (m) de Toroa. Les Cartes ne marquent point ici de Contrées distinctes, excepté vers le Sud, où l'on trouve les terres des Jaggas-Kokoques, la Province d'Obila & les Territoires de Muzumbo-Akalunga, qui signifie *Bouche de la Mer*. La principale Ville, & même la seule qui soit venue à la connoissance des Géographes, est située dans la partie Nord de ce grand Etat, près des frontières de Matamba; & s'appelle Kaffanji ou Kafangi. Elle sert de résidence au Grand-Jagga. (n) Merolla observe que les Jaggas du Domaine de Kaffanji, qui borde le Royaume de Matamba, étoient sans cesse en guerre avec la Reine de Singa, autrefois amie des Portugais & bien disposée en faveur des Blancs. Du tems de l'Auteur, les Portugais employoient dans leurs guerres le secours d'un autre Prince des Jaggas, nommé Galangola. Le nom de Kaffanji paroît un titre d'honneur; car le même Ecrivain (o) employe les termes de Kaffanji, très-puissant Empereur des Jaggas (p). Carli se contente de donner à ce Prince le titre de *Grand-Seigneur* (q). Ces deux Voyageurs nous apprennent que le jour de sa naissance est célébré annuellement par une grande fête, dont ils avoient entendu le récit de la bouche du Père Jean-Baptiste Salesano, Missionnaire Capucin, qui avoit été témoin de cette scène barbare dans le séjour qu'il avoit fait à Kaffanji (r). Suivant Carli, le *Grand-Seigneur* oblige,

PAYS CIR-
CONVOISINS.
ANZIKOS.

JAGGA.

Royaume de
Matamba &
Pays des Jag-
gas.

Ville de
Kaffanji.

Fête anni-
versaire pour
la naissance
du Roi.

(i) *Ibidem*.

(k) Les Portugais écrivent *Coanja* & *Coanza*.

(l) Battel parle d'un Pays nommé *Quize-ma*, près de ce Lac, & s'accorde là dessus avec Lopez. Purchaff, Voi. I. pag. 766.

(m) *Angl.* ou R. d. E.

(n) *Angl.* Jagga Kaffanji. R. d. E.

(o) *Angl.* Le même Ecrivain appelle le Kaffanji, R. d. E.

(p) Voyage de Merolla, pag. 630.

(q) Voyage de Carli, pag. 576.

(r) D'autres écrivent *Kaffangi*. De Lisle donne beaucoup d'étendue au Pays des Jaggas Kaffanji.

PAYS CIR-
CONVOISINS.
JAGGAS.

ge, dans cette occasion, tous les Peuples de ses Etats qui sont capables de voyager, à se rassembler dans une grande plaine, où l'on a bâti sur plusieurs arbres un certain nombre de huttes, pour le Monarque & pour les principaux Seigneurs de son Royaume. Ils s'y retirent, accompagnés de leurs Instrumens de musique. A quelque distance, on lie au tronc d'un arbre un des plus furieux Lions du Pays. Enfin le signal se donne, & l'on détache aussitôt le Lion, à qui la vue d'une si nombreuse assemblée fait pousser d'abord quelques rugissemens, mais qui, ne voyant aucun moyen d'échapper, se jette sur le premier Nègre qu'il rencontre. Le Peuple, au lieu de fuir, s'avance vers lui sans armes, pour tuer le monstre, & regarde comme un bonheur de périr dans ce combat aux yeux de son Souverain. En effet, le Lion ne manque point d'en tuer un grand nombre avant que de l'être lui-même; mais il succombe enfin aux efforts de la multitude. Ensuite, les survivans mangent les morts, & faisant renter l'air de leurs acclamations autour du Prince, ils le conduisent à son Palais, en criant, Vive le Grand-Seigneur de Kassanji (s).

MEROLLA, qui raconte la même chose avec quelque légère différence, fait crier deux fois au Peuple: *Vive notre Kassanji*. Il prétend aussi que l'assemblée du Peuple se forme en cercle, & laisse au centre un grand espace qui renferme plusieurs arbres, sur l'un desquels on a dressé une sorte d'échaffaut pour le Kassanji & les Seigneurs; qu'aussitôt que le Monarque est assis & le Lion enchaîné, les cris du Peuple & la musique se font entendre; après quoi, sur un signal qui ordonne tout-d'un-coup le silence, on lâche le Lion, en lui coupant la queue pour augmenter sa fureur (t).

Pays qu'occupent les
Jaggas.

LES Jaggas sont répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abissinie au Nord, jusqu'au Pays des Hottentots au Sud; car, outre les Pays qu'on a déjà nommés, ils possèdent une partie considérable du Monemuji. De Lisle les place au Nord de cet Empire. Lopez leur fait habiter les bords de cette vaste Contrée, au long des deux rives du Nil, depuis sa source, qu'il place dans des Lacs qui sont à l'Est de Congo, jusqu'à l'Empire du Prêtre-Jean (v), par lequel il entend l'Abissinie. Il ajoute qu'ils habitent d'ailleurs le Monemuji. Ils ne doivent pas s'être moins étendus à l'Ouest, s'il est vrai, comme Battel l'assure, que les Jaggas qui ravagèrent de son tems le Royaume de Congo & celui d'Angola, étoient venus de Sierra-Léona. [Nous ne devons pas oublier de dire qu'il y a des Auteurs qui croient que les Gallas, qui firent dans le même siècle de si grands ravages dans l'Abissinie, étoient des Jaggas. Le nom de ce Peuple est fort incertain. Lopez assure que les Nègres de Congo les appellent *Jakki*, mais qu'ils se nomment eux-mêmes *Agagi* ou *Agaghi*. Battel écrit *Gagas*, ce qui approche plus d'*Agag*. Mais Purchaff dit que dans la conversation il prononçoit *Jaggas*, & que] (x) les Portugais leur donnoient le nom de *Jaggas*, mais qu'entre eux ils se nommoient *Imbangolas* (y). Il les appelle aussi *Jindes* (z).

Divers noms
de ces Peuples.

Leur figure.

(s) Carli, pag. 576.

(t) Merolla, *ubi sup.* pag. 630.

(v) Relation de Pigafetta, pag. 103, 159.

& 206.

(x) *Ibid.* pag. 204.

(y) Battel, dans Purchaff, Vol. V. pag. 773.

(z) Pigafetta, pag. 103. & 204. Carli & Merolla, tous deux Italiens, écrivent *Giachi* & *Giaghi*.

grand & Pa
[au-dessus d
trier que le
dre fort hor

Ils sont
On ne leur
les Arabes.

voisins (b);
ecr par la te
sont les Ama
tapa. Ils se
force & de v

LEURS A
couvrent enti
leurs targette
fois ils s'en c
par leurs dar
avec peu de c
boucherie. M
adresse; sans
tre les mains

Tous nos
Jaggas. Lop
qu'ils la préfer
abondance (c)
voyant ses loc
regarder com

BATTEL,
res de Congo;
le Grand-Jagg
ra-Léona à la
ravages il s'éta
lembe, avoit
commandés pa

KALANDU
un homme for
de son siècle,
sultoit le Diab
lement des sac
arriver. Ses o
entretenoit da
dits dans l'A

(a) Purchaff,

(b) Pigafetta,

(c) Relation d

(d) *Ibid.* pag

grand & l'air audacieux. Leur usage est de se tracer des lignes sur les joues [au-dessus des lèvres] avec un fer chaud. Ils s'accoutument aussi à ne montrer que le blanc des yeux, en baissant la paupière; ce qui acheve de les rendre fort horribles (a).

ILS sont tout-à-fait nuds, & tout respire la barbarie dans leurs manières. On ne leur connoît point de Rois. Ils vivent dans les forêts, errans comme les Arabes. Leur férocité & leur courage les porte à ravager le Pays de leurs voisins (b); & dans leurs attaques ils poussent des cris affreux, pour commencer par la terreur. Si l'on en croit Lopez, leurs plus redoutables adversaires sont les Amazones, race de femmes guerrières, qu'il place dans le Monomotapa. Ils se rencontrent sur les frontières de cet Empire, & font des essais de force & de valeur par des guerres presque continuelles.

LEURS Armes sont le dard & la dague, avec des targettes de cuir qui leur couvrent entièrement le corps. Dans leurs camps, ils plantent quelquefois leurs targettes autour d'eux, pour s'en faire un espèce de rempart. Quelquefois ils s'en couvrent pour commencer leurs attaques, & fatigant l'ennemi par leurs dards, ils les excitent à lancer toutes leurs flèches, qu'ils reçoivent avec peu de danger. Ensuite, se précipitant sur eux, ils en font une cruelle boucherie. Mais les Amazones triomphent souvent, par leur légèreté & leur adresse; sans compter que la crainte d'être dévorées, lorsqu'elles tombent entre les mains de ces barbares ennemis, redouble leur courage (c).

Tous nos Voyageurs s'accordent à donner la qualité d'Anthropophages aux Jaggas. Lopez assure qu'ils se nourrissent de chair humaine (d). Battel dit qu'ils la préfèrent au bœuf & au chevreau, quoiqu'ils ayent l'un & l'autre en abondance (e). Merolla répète souvent qu'ils mangent les hommes; & renvoyant ses lecteurs au récit d'un autre Ecrivain (f), il ne balance point à les regarder comme la plus barbare Nation de l'Univers (g).

BATTEL, après avoir servi pendant seize mois les Jaggas dans leurs guerres de Congo; étoit en état de nous en donner une juste idée. Il raconte que le Grand-Jagga, ou leur Chef, qu'ils appelloient *Elembe*, étoit venu de Sierra-Léona à la tête de douze mille de ces Cannibales, & qu'après beaucoup de ravages il s'établit dans le Royaume de Benguela. *Kalandula*, Successeur d'*Elembe*, avoit été son Page. Mais, outre le principal Chef, les Jaggas étoient commandés par onze autres Capitaines (h).

KALANDULA, ou, comme on le trouve aussi nommé, *Imbe-Kalandola*, étoit un homme fort distingué par son courage. L'Auteur, suivant la superstition de son siècle, attribue tous ces succès au secours des Enchanteemens. Il consultoit le Diable, dit-il, dans toutes ses expéditions. Il lui offroit continuellement des sacrifices; & souvent il apprenoit par cette voie ce qui devoit lui arriver. Ses oracles lui avoient persuadé qu'il ne mourroit qu'à la guerre. Il entretenoit dans ses troupes une exacte discipline. Ceux qui s'étoient mal conduits dans l'Action, étoient condamnés à mort & dévorés par leurs compagnons.

PAYS CIR-
CONVOISINS.
JAGGAS.

Amazones
du Monomo-
tapa.

Armes des
Jaggas & leur
manière de
combattre.

Ils sont An-
thropophages.

Idée qu'en
donne Battel,
qui les avoit
servis.

Caractère de
leur Chef.

(a) Purchaff, *ubi sup.* pag. 772.

(b) Pigafetta, pag. 204 & 159.

(c) Relation de Pigafetta, pag. 204. & suiv.

(d) *Ibid.* pag. 103 & 159.

(e) Battel, dans Purchaff, Vol. V. pag. 773.

(f) François Marie Gioja de Naples.

(g) Merolla, pag. 663.

(h) Purchaff *ubi sup.*

PAYS CIR-
CONVOISINS.
JAGGAS.

Campemens
des Jaggas.

Ce qu'ils
font de l'Or.

Manière
dont les Jag-
gas tirent le
vin de Pal-
mier.

Leur métho-
de dans leurs
pillages.

gnons. Chaque jour, au soir, Kalandula s'efforçoit d'encourager ses gens par une harangue, monté sur un échafaut qu'il faisoit dresser dans cette ville.

LES Jaggas ne campent jamais sans se fortifier, quand ils n'auroient qu'une nuit à passer dans le même lieu. Ils employent à cet usage les arbres que le Pays leur offre. Une partie de l'Armée s'occupe à les abattre, & l'autre à les transporter. Leur retranchement consiste dans un enclos circulaire, percé de douze portes, dont chacune est confiée à la garde d'un Capitaine. Le Général est logé au centre, dans un enclos particulier, avec une bonne garde à la porte. Les hutes des Soldats sont ferrées l'une contre l'autre. Ils placent à la porte de chaque hute leurs arcs, leurs flèches & leurs dards; de sorte qu'à la moindre alarme ils se trouvent prêts à combattre. Leurs sentinelles veillent d'ailleurs pendant toute la nuit, au bruit de leurs tambours & de leurs *Tavalas*.

LES Jaggas racontèrent à Battel, qu'au Sud de la Baye *das Vaccas* on trouve une Rivière qui produit de l'Or en abondance. Ils lui donnoient le nom de cuivre; mais en ayant recueilli une assez grosse quantité dans les sables, où la pluie l'avoit mis à découvert, ils en avoient orné la poignée de leurs haches. Le cuivre leur sert aussi à cet usage, quoiqu'ils ne fassent aucun cas de ces deux métaux.

ILS ne trouvent de satisfaction que dans les Pays où les Palmiers croissent abondamment, parce qu'ils sont passionnés pour le vin & le fruit de cet arbre. Le fruit est pour eux d'un double usage. Ils le mangent & l'employent à faire de l'huile. Leur méthode pour tirer le vin, est différente de celle des *Imbondas*, qui ont l'art de grimper sur un arbre sans y toucher avec les mains, & qui remplissent leurs flacons au sommet. Les Jaggas abattent l'arbre par la racine, & le laissent couché pendant dix ou douze jours avant que d'en faire sortir le vin. Ensuite ils y creusent deux trous quarrés, l'un au sommet, l'autre au milieu, de chacun desquels ils tirent, du matin au soir, une quarte de liqueur. Chaque arbre fournit ainsi pendant vingt-six jours deux quarts de vin; après quoi il se flétrit & sèche entièrement. Dans tous les lieux où ils font quelque séjour, ils coupent assez d'arbres pour se fournir de vin l'espace d'un mois. A la fin de ce terme, ils en abattent le même nombre. Ainsi, dans peu de tems, ils ruinent le Pays.

ILS ne s'arrêtent dans un lieu qu'aussi long-tems qu'ils y trouvent des provisions. Auteurs de la moisson, ils s'établissent dans le Canton le plus fertile qu'ils peuvent découvrir, pour recueillir les grains d'autrui & faire main-basse sur les bestiaux; car ils ne plantent & ne sèment jamais; ils n'entretiennent point de troupeaux, & leur subsistance est toujours le fruit de leurs rapines. Lorsqu'ils entrent dans quelque Pays où ils se croient menacés d'une vigoureuse résistance, leur usage est de se retrancher & de demeurer tranquilles un ou deux mois, pendant lesquels ils ne cessent point de harceler les Habitans & de les tenir dans des alarmes continuelles. S'ils sont attaqués, ils se tiennent sur la défensive, & laissent deux ou trois jours à l'ennemi pour décharger sa fureur. Ensuite leur Général met pendant la nuit une partie de ses troupes en embuscade, à quelque distance du camp; & si l'attaque est renouvelée le lendemain, l'ennemi, pressé furieusement de deux côtés, se défend mal contre l'artifice & la force. Ils ne pensent alors qu'à ravager le Pays (i).

KALANDULA,

(i) Battel, dans Purchaff, Vol. II. pag. 976.

KALA
longs che

col il port
& qui rev
ceinture il
mier, au
gures, &
vers du n
ment aux c
Il étoit co
portoit son
il se servoi
toient des r

LES fem
tremelés de
parmi elles
celles qui
qu'on ne ve
col, sont ch
pagne de so

ELLES f
qu'elles mul
jour. Ainsi
apportent p
par le soinn
prennent qu
treize ans, c
mères pour
après leur av
garçons doiv
la tête d'un e
jeune-homme
que cette esp
le camp il n'y
nes,] ni plus
quitté leur Pa
se renouvelle
camp, & ce

KALANDU
ce au Diable.
Soleil. On lui
de pompe, la

(k) *Ibidem*.

(l) *Ibidem*.

(m) C'est ce
être. Car de cet
que tous ces pais

VI. Part.

KALANDULA, au service duquel l'Auteur passa près d'un an & demi, avoit de longs cheveux, ornés de plusieurs nœuds de coquilles [de *Bamba*.] Autour du col il portoit un collier de *Mafos*, petit coquillage qui se trouve sur la Côte, & qui revient, parmi les Nègres, à la somme de vingt schellings. A la ceinture il avoit des pendans d'œufs d'autruche & un pagne d'étoffe de Palmier, aussi fin qu'une étoffe de soie. Son corps étoit marqué de diverses figures, & frotté tous les jours avec de la graisse humaine. Il portoit au travers du nez un morceau de cuivre, long de deux pouces, & le même ornement aux oreilles. Sa noirceur étoit déguisée par des vernis rouges & blancs. Il étoit continuellement accompagné de vingt ou trente femmes, dont l'une portoit son arc & ses flèches; & quatre autres, les coupes ou les tasses dont il se servoit pour boire. Elles se jettoient à genoux lorsqu'il buvoit, elles battoient des mains & chantoient quelque air de leur musique (*k*).

Les femmes des Jaggas portent leurs cheveux, avec de hauts toupets, entremêlés de coquilles. Elles s'enduisent le corps de mufe. C'est une beauté, parmi elles, d'avoir quatre dents de moins, deux en haut & deux en bas. Celles qui n'ont pas le courage de se les arracher, sont si peu estimées, qu'on ne veut ni manger ni boire avec elles. Leurs bras, leurs jambes, leur col, sont chargés de coliers & d'anneaux. Autour des reins elles portent un pagne de soie (*l*).

Elles sont fécondes; mais, dans leurs marches, les Jaggas ne souffrent pas qu'elles multiplient, & leurs enfans sont ensevelis au moment qu'ils voyent le jour. Ainsi ces guerriers errans meurent ordinairement sans postérité (*m*). Ils apportent pour raison de cette conduite, qu'ils ne veulent pas être troublés par le soin d'élever des enfans, ni retardés dans leurs marches. Mais s'ils prennent quelque Ville, ils conservent les garçons & les filles de douze ou treize ans, comme s'ils étoient nés d'eux; tandis qu'ils tuent les pères & les mères pour les manger (*n*). Ils traînent cette jeunesse dans leurs courses, après leur avoir mis un collier, qui est la marque de leur disgrâce, & que les garçons doivent porter jusqu'à ce qu'ils ayent prouvé leur courage en offrant la tête d'un ennemi au Général. La trace de leur infamie disparoit alors. Le jeune-homme est déclaré *Gonso*, c'est-à-dire, Soldat. Rien n'a tant de force que cette espérance pour échauffer leur courage. Battel apprit que dans tout le camp il n'y avoit pas plus de douze vrais Jaggas, [qui étoient leurs Capitaines,] ni plus de quatorze ou quinze femmes de la même Nation; parce qu'ayant quitté leur Patrie depuis plus de cinquante ans, leur Armée avoit eu le temps de se renouveler plus d'une fois. Ils étoient au nombre de seize mille dans leur camp, & ce nombre grossissoit quelquefois par des incorporations.

KALANDULA (*o*) n'entreprendoit rien d'important sans avoir fait un sacrifice au Diable. Il choissoit le matin pour cette cérémonie, avant le lever du Soleil. On lui préparoit une sellette, sur laquelle il prenoit place avec beaucoup de pompe, la tête couverte d'un bonnet orné de plumes de paon. Il avoit, pour assistans,

PAYS CIRCONVOISINS.
JAGGAS.

Figure de Kalandula, Chef des Jaggas.

Parures des femmes des Jaggas.

Les Jaggas tuent leurs enfans dans leurs marches.

Comment ils se recrutent.

Affreux sacrifice du Général des Jaggas.

(k) *Ibidem*.

(l) *Ibidem*.

(m) C'est ce qui ne peut absolument point être. Car de cette manière, il y a long-temps que tous ces païs devroient être déserts.

(n) Battel ayant vécu si long-temps avec eux, s'ils ne font point Autropophages tous les autres récits ne méritent aucune foi. [Nous avons cependant, que nous en doutons.]

(o) Ou *Kalandula*.

PAYS CIR-
CONVOISINS.
JAGGAS.

assistans, un Sorcier de chaque côté. Quarante ou cinquante femmes formoient un cercle autour de lui, portant à la main une queue de Zébra ou de Cheval sauvage, qu'elles faisoient voltiger, & joignant leurs chants à cet exercice. Derrière elles étoient un grand nombre de *Petes*, de *Ponges* & de tambours, qui faisoient beaucoup de bruit avec leurs Instrumens. Au centre du cercle on allumoit un grand feu, sur lequel on plaçoit des poudres blanches dans un pot de terre. Les Sorciers commençoient par se servir de ces poudres, pour colorer le front & les temples du grand-Jagga. Ils lui peignoient ensuite l'estomac & le ventre en travers, avec des enchantemens & des cérémonies ennuyeuses. Alors ils lui présentoient son *Kafengala*, espèce d'arme fort semblable à la hache, en lui recommandant de ne pas ménager ses ennemis, parce qu'il avoit avec lui son Mokisso. Aussi-tôt on lui amenoit un enfant mâle, qu'il tuoit sur le champ. Cette première victime étoit suivie de quatre hommes (*p*), qu'il frappoit aussi pour leur donner la mort. Ceux qui ne la recevoient pas du premier coup, étoient conduits hors du camp & tués par d'autres mains.

LORSQUE cette boucherie étoit prête à commencer, les Sorciers ordonnoient à Battel de se retirer, parce qu'il étoit Chrétien, & que le Diable, disoient-ils, alloit se présenter à leurs yeux. Pour dernier acte d'une si barbare tragédie, le Grand-Jagga faisoit égorgé cinq vaches dans le camp, & cinq dehors. On immoloit le même nombre de chèvres & de chiens. Le feu étoit arrosé de leur sang, & les corps dévorés avec beaucoup de joie. La même fête étoit quelquefois célébrée, avec les mêmes cérémonies, par les autres Chefs du camp.

Sépulture
des Jaggas.

POUR enterrer leurs Morts, ils font un caveau, dans lequel ils mettent le corps assis. Mais c'est après lui avoir accommodé fort proprement les cheveux, l'avoir lavé & comme embaumé avec des poudres odoriférantes. Ils le parent de ses meilleurs habits; & le faisant porter par deux hommes, ils le placent dans son dernier domicile, avec deux de ses femmes, qui s'assoient près de lui, & (*q*) ses armes, qu'on brise dans le même lieu. Alors on ferme le caveau en le remplissant de terre. Ceux qui meurent dans leur Pays sont enterrés de même, mais on met avec eux, dans le caveau, tous leurs ustenciles domestiques. Chaque mois, les parens du Mort s'assemblent au tombeau pendant trois jours, & font des libations de sang de bouc & de vin de Palmier. Cette cérémonie s'observe aussi long-tems qu'il reste quelqu'un de la famille en vie. Les Jaggas sont fort humains entr'eux pendant qu'ils jouissent d'une bonne santé; mais dans la maladie, ils ne connoissent aucune loi d'humanité & de compassion naturelle (*r*).

Royaume de
Matama.

ENTRE le Royaume de Benguela & le Pays des Hottentots, les Géographes placent une Contrée fort vaste, qui borde la Mer, sous le nom du Royaume

(*p*) *Angl.* Il en tuoit deux, au hazard, & faisoit tuer les deux autres hors du Camp. R. d. E.

(*q*) Il y a dans l'Original que ce sont les armes de ses femmes qui sont brisées & non pas celles du Mort, comme le dit le Traducteur. D'ailleurs, comme on ne voit point que

ces femmes eussent des armes, & que le mot Anglois, rendu par *armes*, signifie aussi *les bras*, il semble qu'il faudroit traduire que ces femmes qu'on enfermoit dans le caveau avoient leurs bras cassés. R. d. E.

(*r*) Battel, dans Purchaff, Vol. II. pag. 977. & Vol. V. pag. 773.

OC
me de Ma
sire, dan
dit qu'elle
montagne
par la Riv
est fort bo
compter d
vit quelque
d'Angola.
Roi, mais
vières n'off
tre Carte,
à-dire, dan
Feto (*y*),
DELISL
Nation de S
par l'usage c

(*s*) *Angl.* S
(*t*) Elle est
Tropique du C
legré de latitu

me de *Matama* ou de *Mataman*, ou de Pays des *Simbelas* (s). Mais De Lisle assure, dans sa Carte, que la situation de ce Royaume est incertaine. Lopez dit qu'elle s'étend au Sud de la Rivière de *Bragaval* (t), jusqu'à assez près des montagnes de la Lune; & qu'à l'Est il est séparé de l'Empire du *Monomotapa* par la Rivière de *Baganniari* (v), au-delà de celle de *Koari*. L'air de *Matama* est fort bon. Le terroir produit abondamment toutes sortes de provisions, sans compter des Mines de cristal & de divers métaux. Le Roi, qui est idolâtre, vit quelquefois en bonne intelligence & quelquefois en guerre avec le Royaume d'*Angola*. On trouve, vers la Côte, plusieurs Princes qui prennent le titre de Roi, mais qui n'en vivent pas moins dans la pauvreté & la misère. Les Rivières n'offrent aucun (x) Port remarquable. Ceux qui se trouvent, dans notre Carte, entre le Cap-Négre & l'embouchure de la Rivière de *Bragaval*, c'est-à-dire, dans un espace de quatre cens quatre-vingt-quinze milles, sont *Golfo-Feio* (y), *Angra de S. Ambrosio* & *Angra de Ilheo*.

DELISLE place au Nord de *Mataman*, sur les bords de *Benguela*, une Nation de Sauvages, sans nom, qui ne diffèrent, dit-on, des bêtes brutes que par l'usage de la parole.

PAYS CIR-
CONVOISINS.
JAGUAS.

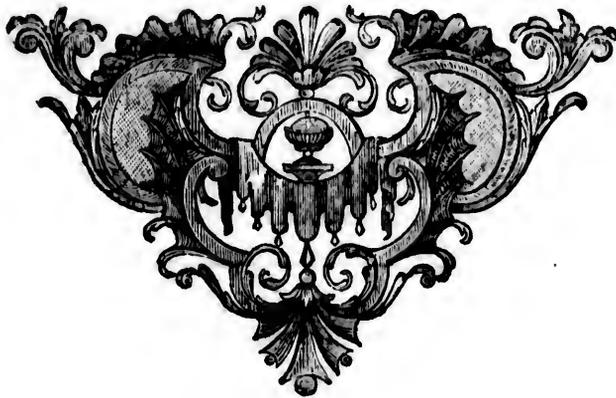
Rivière de
Bragaval.

Ports au long
de la Côte.

Nation brute.

(s) *Angl. Simbasas*. R. d. E.
(t) Elle entre dans la Mer presque sous le Tropique du Capricorne, au vingt-quatrième degré de latitude.

(v) *Angl. Bagamidri*. R. d. E.
(x) Relation de Pigafetta, pag. 44.
(y) *Angl. Golfo-Feio*. R. d. E.





HISTOIRE

G É N É R A L E

DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^e. SIÈCLE.

SIXIÈME PARTIE.

LIVRE QUATORZIÈME.



DESCRIPTION DES PAYS QUI BORDENT
LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE
CAP DE BONNE-ESPÉRANCE JUSQU'AU CAP
DE GUARDAFU;

*Contenant particulièrement le Pays des Hottentots & le Royaume
de Monomotapa.*

INTRODUC-
TION.



Il y a peu de lieux dans le Monde dont on trouve aussi souvent la description dans les Relations des Voyageurs, que celle du Cap de Bonne-Espérance, parce que les Vaisseaux, n'ayant point d'autre route pour se rendre aux Indes Orientales, y touchent fort souvent au passage. Nous avons même des Traités particuliers sur ce fameux Cap, & sur la Nation des Hottentots, qui habite les Pays voisins. Les plus remarquables sont ceux de *Guillaume Ten-Rhyn* & de *Fierre Kollen*.

TEN-RHYNE,

TEN-RHYNE, le titre
Il fit le voyage
ques furent
en 1686, à
te-seize pages
te Relation o
qu'un des art
geur; tels qu
insectes & le
Nation des
leurs habits,
leurs usages,
gouvernemen
métiers, leur
ques mots. I
gue, & l'ont i
d'ouvrage sup
KOLBEN,
crétaire du Ba
Prusse. Son M
intelligente, p
tions au progr
corda, dans ce
d'Instrumens M
Baron pour qu
présenter aux I
seulement la p
core des Lettre
te Contrée, qu
il pût faire son
garnison qui fû
retour, de con
huit ans au Cap
Langue Allema
folio, à Nurem
toire Naturelle
dois y posséder
Figures. Mais
que celles de la
Medley en a d
deux Volumes

(a) Le Traducteur
D'Aventry, i
R. A. E.
(b) Sous le titre
Ten-Rhyn Dav

TEN-RHYNE, natif de Daventry (a), joignoit à la profession de Médecin, le titre de Conseiller de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. Il fit le voyage du Cap en 1673. *Henri Scretus S. à Zaverzik*, à qui ses Remarques furent communiquées, les publia en Latin, avec ses propres Notes (b) en 1686, à Schafouse en Suisse. Ce petit Traité, qui ne contient que soixante-seize pages, in-12, est divisé en vingt-sept Chapitres, précédés d'une courte Relation ou d'un Journal du voyage. Chaque Chapitre traite à part quelque un des articles qui sont l'objet de la curiosité & de l'attention d'un Voyageur; tels que la situation du Cap, les bêtes, les oiseaux, les poissons, les insectes & les animaux venimeux; les Plantes, & les saisons de l'année; la Nation des Hottentots, leurs rapports avec d'autres Nations, leur figure, leurs habits, leurs maisons & leurs meubles; leurs dispositions, leurs mœurs, leurs usages, leurs guerres, leur commerce, leurs danses, leur religion, leur gouvernement, leurs loix, leurs mariages, l'éducation de leurs enfans, leurs métiers, leur médecine; enfin, leur langage, dont l'Auteur rapporte quelques mots. Les Anglois ont traduit l'Ouvrage de Ten-Rhyne dans leur Langue, & l'ont inséré dans une de leurs grandes collections; mais ils le qualifient d'ouvrage superficiel & rempli d'erreurs.

KOLBEN, après avoir reçu son éducation dans une Université, devint Secrétaire du Baron *Van-Krosick*, Conseiller-Privé de Frédéric, dernier Roi de Prusse. Son Maître ayant formé le dessein d'envoyer à ses frais une personne intelligente, pour résider quelque-tems au Cap & contribuer par ses observations au progrès de l'Astronomie, fit tomber son choix sur Kolben, & lui accorda, dans cette vue, une pension annuelle. Après s'être fourni de Livres & d'Instrumens Mathématiques, Kolben partit de Berlin, avec des Lettres du Baron pour quelques personnes de distinction en Hollande, qu'il prioit de le présenter aux Directeurs de la Compagnie des Indes. Il obtint d'eux, non-seulement la permission de passer au Cap sur un de leurs Vaillèaux, mais encore des Lettres de recommandation au Directeur de la Compagnie dans cette Contrée, qui portoient ordre de lui fournir, pour son travail, un lieu dont il pût faire son Observatoire, l'usage d'un pendule, avec une personne de la garnison qui fût capable de l'assister dans ses entreprises, & la liberté, à son retour, de continuer ses observations pour l'utilité du Public. Kolben passa huit ans au Cap. Etant revenu, en 1719, il publia le fruit de son voyage en Langue Allemande, sous le titre d'*Etat présent du Cap de Bonne-Espérance, in-folio*, à Nuremberg. Ensuite il donna un second Volume, qui contient l'Histoire Naturelle du Cap, enrichie d'une Carte exacte du Pays que les Hollandois y possèdent, sans compter les Plans, les Perspectives & quantité d'autres Figures. Mais les Planches de cette première Collection sont moins bonnes que celles de la dernière Edition de Hollande. Dans la Traduction que M. Medley en a donné à Londres, en 1731, avec des Planches, on a réduit les deux Volumes *in-folio* de Kolben en deux *in-Octavo*, sous l'ordre suivant. Le premier

INTRODUCTION.

De l'histoire
naturelle du
Cap de
Bonne-Espérance.

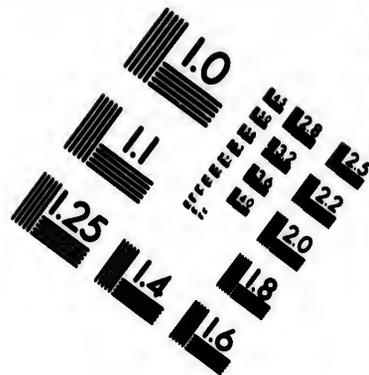
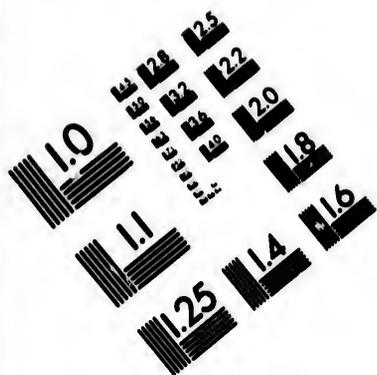
Extrait
de l'ouvrage
de
Kolben.

(a) Le Traducteur auroit dû avertir ici que, *Henri Scretus S. à Zaverzik*, il faut entendre Deventer. R. d. E.

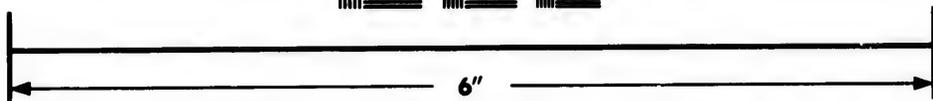
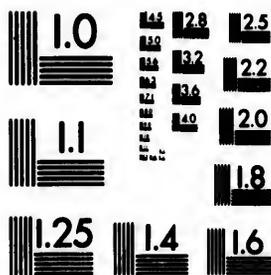
(b) Sous le titre de *Viri clarissimi Wilhelmi Ten-Rhyne Daventr. amplij. Soc. Indis Ord.*

Medici & à concilio justitiae, sebediasma de Promontorio Bone-Spel ejusque tractus incolis Hottentottis; accuratae breviferae notas addens Henr. Scretus S. à Zaverzik.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

13 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
11

INTRODUCTION.

Mérite de
la Relation
de Kolben.

Matières du
premier To-
me.

Matières du
second.

Cartes, Plans
& Figures du
premier To-
me.

premier, renferme une description particulière de plusieurs Nations des Hottentots, leur religion, leurs gouvernemens, leurs loix, leurs usages, &c. avec une courte Relation de l'Etablissement des Hollandois au Cap. Le second contient l'Histoire Naturelle du Pays.

SI Kolben fait profession d'avoir employé beaucoup de soins à l'exécution de cet Ouvrage, on peut dire qu'il y découvre aussi beaucoup de jugement. Il a pénétré avec la plus grande attention les usages, les manières & les opinions des Hottentots. Son exactitude s'étend presque à tout. En un mot, il a mis leur Histoire dans un nouveau jour, & corrigé souvent les erreurs ou les faussetés des autres Relations. Cependant il paroît que l'Ouvrage de Ten-Rhyné est échappé à sa connoissance; mais les Auteurs de ce Recueil ont pris soin de suppléer à ce petit défaut dans la Description suivante. Ils ont crû devoir joindre aussi à cette Introduction les Titres des Articles & les Figures de chaque Volume.

I. Vol. Chap. I. Voyage de l'Auteur au Cap de Bonne-Espérance, & ce qui lui en fit naître l'occasion. II. Première découverte du Cap par les Portugais, & manière dont les Hollandois s'y sont établis. III. Véritable nom des Habitans, leur origine & leur langage. IV. Caractère & description des Hottentots. V. Alliance entr'eux & les Hollandois. VI. Diverses Nations des Hottentots. VII. Forme de leur gouvernement. VIII. Religion des Hottentots. IX. Certaines coutumes & cérémonies principales. X. Notions concernant les sortilèges. XI. Coutumes qui s'observent à l'accouchement des femmes. XII. Noms qu'on donne aux enfans. XIII. Mariages des Hottentots. XIV. OEconomie des Hottentots. XV. Soins qu'ils prennent de leurs troupeaux. XVI. Appareil des Hottentots. XVII. Leurs vivres, leurs liqueurs & leurs autres rafraîchissemens. XVIII. Leurs *Kraals* ou leurs Villages, leurs hutes & leurs meubles. XIX. Leurs métiers & leurs fabriques. XX. Leur pêche & leur chasse. XXI. Leur Commerce avec les Etrangers & entr'eux. XXII. Leur musique & leurs danses. XXIII. Leur manière de faire la guerre. XXIV. Cours de Justice & forme de leurs procédures. XXV. Leur Médecine & leur Chirurgie. XXVI. Cérémonies de leurs funérailles. XXVII. Revûe de leurs vices & de leurs vertus. XXVIII. Etat du gouvernement des Hollandois au Cap, leurs bâtimens, &c.

LE second Volume est divisé aussi en Articles & en Paragraphes; mais on n'en rassemblera ici que les principaux Titres. I. Description Topographique de la Colonie Hollandoise du Cap. II. Colonie de Stellenboch. III. Colonies de Drakenstein & de Waveren. IV. Bestiaux, œconomie & jardinage des Colonies. V. Latitude & longitude du Cap de Bonne-Espérance, & variation de l'aiguille. VI. Quadrupèdes du Pays voisin. VII. Oiseaux & volaille. VIII. Serpens & insectes. IX. Poisson de Mer & de Rivière. X. Végétaux. XI. Productions exotiques du Cap. XII. Eaux faumaches & sources chaudes. XIII. Production du sel. XIV. Observations Nautiques. XV. Terre, pierres & minéraux. XVI. Vents & air. XVII. Maladies des Européens du Cap, & méthode pour les guérir.

CARTES, Plans & Figures du premier Tome. Pour Frontispice on trouve la tête de M. Kolben, & la Carte du Cap de Bonne-Espérance.

PLANCHE I. Figure. 1. Hottentots, qui adorent la Lune & un certain insecte. Figure 2. Plante nommée *Spirea* ou *Bukhu*.

PLANCHE II. Fig. 1. Jeunes garçons reçus dans la société des hommes. Fig. 2. Hottentots qui poussent leurs moutons au travers du feu.

PLANCHE III. Fig. 1. Accouchement d'une femme des Hottentots. Fig. 2. Mariage Hottentot.

PLANCHE

OC
PLAN
PLAN
& leurs h
PLAN
Fig. 2. H
hana-Cano
PLAN
Hottentot
PLAN
Pottier, d
PLAN
zagaie.
PLAN
danse.
PLAN
PLAN
Leurs prati
PLAN
qui suivent
SECON
du Cap de
PLAN
battre le ble
PLAN
le porc-java
PLAN
noceros.
PLAN
PLAN
PLAN
PLAN
cuillère. Au
PLAN
d'un Requin.
PLAN
Sole. Lion d
LE Journ
Il s'embarqu
voile aux Ind
Janvier 1705
point à voir
la cabine, o
aux effets du
jeta dans un
en fièvre int
vrièr. L'air e
Vaisseau avo
EN passant

OCCIDENTALES DE L'AFRIQUE, LIV. XIII. CHAP. VIII. 431

PLANCHE IV. Plante nommée *Bangua-Indorum* ou *Dakka*.

PLANCHE V. Fig. 1. Manière dont les Hottentots châtrent leurs taureaux & leurs beliers. Fig. 2. Manière dont ils tirent le lait des vaches.

PLANCHE VI. Fig. 1. Manière de garder les troupeaux pendant la nuit. Fig. 2. Bœufs de voiture. Appareil des hommes. Appareil des femmes. *Aureliana-Canadensis* ou *Jinseng* des Chinois, Plante qu'on prend pour la Kanna.

PLANCHE VII. Fig. 1. Kraals ou huttes des Hottentots. Fig. 2. Pelletier Hottentot &c.

PLANCHE VIII. Fig. 1. Boucher Hottentot. Fig. 2. Faiseur de nattes, Pottier, &c.

PLANCHE IX. Fig. 1. Forgeron Hottentot. Fig. 2. Hottentot lançant sa zagaie.

PLANCHE X. Fig. 1. Chasse des Hottentots. Fig. 2. Leur musique & leur danse.

PLANCHE XI. Fig. 1. Manière de prendre les Eléphants. Fig. 2. Pêche.

PLANCHE XII. Fig. 1. Méthode des Hottentots pour la guerre. Fig. 2. Leurs pratiques de Médecine.

PLANCHE XIII. Fig. 1. Cérémonie des funérailles. Fig. 2. Cérémonies qui suivent les funérailles.

SECOND Volume. Carte de la Baye de la Table. Plan du Fort. Perspective du Cap de Bonne-Espérance.

PLANCHE I. Fig. 1. Manière de labourer la terre. Fig. 2. Manière de battre le bled.

PLANCHE II. Le buffe, le lion, le babouin, le chien-souris, le chevreuil, le porc-javan.

PLANCHE III. Méthode pour détruire les taupes, les Eléphants & les Rhinoceros.

PLANCHE IV. Vache de Mer. Porc-épi. Mouton. Loup. Tigre. Tortue. Rat.

PLANCHE V. Fig. 1. Trape pour les Elans. Fig. 2. Ane sauvage ou Zebra.

PLANCHE VI. Fig. 1. Babouins qui pillent un jardin. Fig. 2. Chèvres sauvages.

PLANCHE VII. Atrape-cousins, Oiseau. *Knorbant*, Oiseau. Paon. Bec-à-caille. Autruche, Moineau.

PLANCHE VIII. Requin ou Schark. *Annoye*. Reptile aveugle. Mâchoires d'un Requin. *Cerastes* ou Serpent-cornu. Serpent à poil.

PLANCHE IX. Dorade. Poisson-volant. *Brafem* mâle du Cap. Brochet. Raye. Sole. Lion de Mer.

Le Journal de Kolben, ou le récit de son voyage, est extrêmement court. Il s'embarqua au Texel, sur l'*Union*, Vaisseau de la Compagnie, qui faisoit voile aux Indes avec huit autres Bâtimens. Le jour de son départ fut le 8. de Janvier 1705. Comme il entendoit peu la Langue Hollandoise & qu'il n'aimoit point à voir les Matelots lui rire au nez, il prit le parti de se renfermer dans la cabine, où il tomba dans une profonde mélancolie. Cette disposition, joint aux effets du froid rigoureux qu'il avoit souffert dans les climats du Nord, le jeta dans une maladie qui fit désespérer de sa vie. Cependant elle se changea en fièvre intermittente, qui ne le quitta point jusqu'à la fin du mois de Février. L'air chaud de la Zone-Torride acheva sa guérison, que le Chirurgien du Vaisseau avoit fort avancée.

EN passant par les Isles du Cap-Verd, il relâcha au Port de Praya, éloigné d'environ

INTRODUCTION.

Figures du second Tome.

Journal de Kolben, ou son Voyage jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

E S

des Hot.
es, &c. a.
second con-

l'exécution
gement. Il a
les opinions
il a mis leur
faussetés des
ne est écha-
de suppléer
joindre aussi
e Volume.
ance, & ce
ar les Portu-
nom des Ha-
des Hotten-
s des Hotten-
tots. IX. Cer-
ant les fortis-
s. XII. Noms
Economie des
Appareil des
atchiffemens.
s. XIX. Leurs
ur Commerce
XIII. Leur ma-
s procédures.
rs funérailles.
gouvernement
hes; mais on
opographique
I. Colonies de
age des Colo-
& variation de
lle. VIII. Ser-
XI. Produc-
XIII. Produc-
inéraires. XVI.
pour les guérir.
oïce on trouve
& un certain
des hommes.
totentots. Fig.
PLANCHE

INTRODUCTION.

Mauvaise
conduite d'un
Prêtre Nègre.Calmes &
tempêtes.L'Auteur
perd ses che-
veux en pas-
sant la Ligne.Plaintes de
l'Auteur à
son retour.

d'environ trois lieues de S. Jago. Un calme, qui surprit son Vaisseau devant cette Ville, le mit en danger d'être brisé contre les Rochers par la violence de la marée. On reçut à bord la visite d'un Gentilhomme Portugais, accompagné d'un Prêtre Nègre nommé *Francisco Lombr*, natif d'Angola, qui avoit été élevé à S. Jago. Mais Kolben ne lui trouva ni les principes ni l'éducation d'un Chrétien. Il mangea au moins deux livres de fromage de Hollande. Il but une prodigieuse quantité d'eau-de-vie, qui lui échauffa la tête jusqu'à le faire chanter & danser comme un fou, avec des mouvemens & des singeries si extraordinaires, que s'il se fit connoître pour un mauvais Prêtre, il ne marqua pas moins qu'il auroit pu faire un excellent Arlequin.

KOLBEN & les Officiers du Vaisseau firent une visite au Gouverneur. Il leur procura l'honneur de voir sa femme, qui leur fit servir pour colation du pain de bled de Turquie, avec du beurre & du fromage. Les Hollandois lui marquèrent aussi-tôt leur reconnoissance en lui présentant un cornet de tabac, dont elle se mit à fumer avec les autres femmes.

ILS quittèrent Praya le 19 de Mars. Les calmes, qui les arrêtèrent sous la Ligne, augmentèrent beaucoup le scorbut sur chaque Bord, & causèrent des fièvres chaudes, accompagnées de furieux délires. Un cercle, qui se fit voir pendant trois nuits autour de la Lune, fut regardé enfin comme l'avant-coureur des vents; & bien-tôt en effet ils commencèrent à souffler avec violence. Le neuf d'Avril, une hirondelle de Mer vint se percher sur le Vaisseau de Kolben, autre présage de tempête, qui fut aussi-tôt suivi d'une grande trainée d'éclairs & d'un coup de tonnerre fort éclatant. Le Capitaine le prit pour un coup de canon; & s'étant imaginé qu'on avoit eu la hardiesse de tirer sans son ordre, il courut furieusement au bruit; mais il trouva son mât de misene fort endommagé, & trois éclats, longs de quinze pieds & d'un pouce d'épaisseur, emportés par le feu du Ciel. Quoiqu'il ne fût point arrivé de mal à l'Equipage, qui étoit en foule au même lieu, chacun trembla du danger de la chambre des poudres, où l'on n'avoit pas moins de trois mille quintaux de cette terrible marchandise.

EN passant la Ligne, l'Auteur perdit entièrement ses cheveux. La nuit du 23 de Mai, on essuya une furieuse tempête. Le 5 de Juin, on eut un brouillard fort épais; signe ordinaire qu'on approche du Cap. Il se fit voir en effet le 10; & le lendemain on entra heureusement dans le Port.

KOLBEN, après avoir fini ses Observations au Cap de Bonne-Espérance, s'embarqua le 9 d'Avril 1713 pour retourner en Hollande. Les fatigues qu'il avoit essuyées dans une si longue absence lui faisoient desirer impatiemment de revoir sa Patrie. Toutes les circonstances de son entreprise n'avoient pas répondu à son attente. Il avoit même à se plaindre des mauvais traitemens qu'il avoit reçus. Ses amis de l'Europe ayant mal exécuté leurs promesses pendant le séjour qu'il avoit fait au Cap, il s'y étoit vû réduit, par leur négligence, à de fâcheuses extrémités. Dans son retour, il ne lui arriva rien d'extraordinaire, jusqu'au 22 du mois d'Août suivant qu'il entra dans le Port d'Amsterdam.



Teau devant
violence de
, accompa-
, qui avoit
l'éducation
Hollande. Il
te jusqu'à le
des fingeries
, il ne mar-

neur. Il leur
ion du pain
dois lui mar-
et de tabac,

èrent sous la
rauffèrent des
i se fit voir
l'avant-cou-
ec violence.
Teau de Kol-
ande trainée
prit pour un
le tirer sans
it de misère
n pouce d'é-
rivé de mal
a danger de
lle quintaux

. La nuit du
at un brouil-
voir en effet

e-Espérance,
fatigues qu'il
patientement
aavoient pas
s traitemens
rs promesses
par leur né-
i arriva rien
dans le Port

Amiral avoit été Capitaine du second
de Diaz, au tems de la découverte. (b) On a vu ci-dessus, au Tome premier,
il avoit-il pris ce nom de la Rivière que les Anglois étoient à Saldanna en 1592,
sous le Capitaine Raymond.



LE
 qu
 couver
 thelem
 Cabo do
 gea ce
 rance,
 plus qu
 l'lotte F
 premier
 nuel, q
 velle F
 effrayés
 ne jugen
 maux p
 vèrent u
 a pris le
 F R A N
 ne-Espér
 procurer
 les Hab
 eut le m
 tugais, p
 après; &
 tèrent su
 leur faire
 joieusem
 qui l'avo
 un carnag
 D A N S
 jusqu'à l'
 Indes Ori

(a) Ce f
 Chap. I.
 (b) Son
 tjo.
 (c) Angl
 (d) Cet A
 Vaisseau de
 Peut-être av
 VI. Par

CHAP

* * * * *

C H A P I T R E P R E M I E R.

Pays des Hottentots, & Nations qui l'habitent.

LE Cap de Bonne-Espérance est la pointe la plus Méridionale de l'Afrique, & l'endroit le plus remarquable du Pays des Hottentots. Il fut découvert pour la première (a) fois en 1493, sous le règne de Jean II, par Barthélemy Diaz, Amiral Portugais. Les orages qu'il y essuya le firent nommer *Cabo dos todos tormentos*, ou Cap de tous les maux (b); mais le Roi Jean changea ce nom en celui de *Cabo de Buena-Esperanza*, ou Cap de Bonne-Espérance, qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui. Diaz n'y débarqua point, non plus que Vasco de Gama, qui fut chargé après lui du commandement de la Flotte Portugaise. *Ria del Elephanter* (c), autre Amiral Portugais (d), fut le premier qui prit terre au Cap en 1498. Sur ses informations, le Roi Emmanuel, qui régnoit alors en Portugal, fit partir quelques tems après, une nouvelle Flotte, avec ordre d'y former un établissement. Mais les Portugais, effrayés du caractère des Habitans, qu'on faisoit passer pour Antropophages, ne jugèrent point à propos d'en courir les risques. Ils tuèrent quelques animaux pour leur provision, & firent de l'eau dans l'Isle *Robin* (e), où ils trouvèrent une caverne qui servit à les mettre à couvert du mauvais tems. Elle en a pris le nom de cave ou de caverne des Portugais.

FRANÇOIS Almeyda, Viceroi de l'Inde (f), ayant touché au Cap de Bonne-Espérance en retournant dans sa Patrie, envoya un Parti sur le rivage, pour se procurer quelques Bestiaux par des échanges. Ses gens furent repoussés par les Habitans; & le désir de la vengeance l'ayant fait descendre lui-même, il eut le malheur d'être tué d'un coup de flèche empoisonnée (g). D'autres Portugais, pour vanger cette disgrâce, prirent terre au Cap, deux ou trois ans après; & connoissant la passion des Hottentots pour le cuivre, ils transportèrent sur le rivage une grosse pièce de canon, dont ils feignirent de vouloir leur faire présent. Mais tandis qu'une troupe de ces Barbares la traînoit joyeusement, en deux files, par le moien de quelques cordes, les Portugais, qui l'avoient chargée à cartouche, y mirent le feu tout-d'un-coup, & firent un carnage effroyable de leurs Ennemis.

DANS la suite, il ne paroît pas que le Cap ait été visité par les Européens (h) jusqu'à l'année 1600, où les Vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, qui étoit alors dans son enfance, commencèrent à s'y arrêter

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Découverte
& premier
nom du Cap.

Almeyda,
Viceroi de
l'Inde, y pé-
rit.

Vengeance
des Portugais

(a) Ce fut en 1486. Voyez ci-dessus, T. I. Chap. I.

(b) Son premier nom fut *Cabo Tormentoso*.

(c) *Angl.* Rio del Infante. R. d. E.

(d) Cet Amiral avoit été Capitaine du second Vaisseau de Diaz, au tems de la découverte. Peut-être avoit-il pris ce nom de la Rivière

qu'il découvrit au-delà du Cap.

(e) C'est celle que les Anglois nomment *Isle des Pengouins*. R. d. T.

(f) *Angl.* Viceroi du Brésil. R. d. E.

(g) Ce fut en 1509. Voyez ci-dessus, Vol. I.

(h) On a vu ci-dessus, au Tome premier, que les Anglois étoient à Saldanna en 1592, sous le Capitaine Raymond.



LE PAYS DES HOTTENTOTS
 aux Environs du
CAP DE BONNE ESPERANCE

Echelles
 Lieux, Marins de France et d'Angleterre de 20 au Degré.
 Schaal van Zee-Meeten, 20 in een Graad.

Lieux d'Allemagne de 15 au Degré.
 Schaal van Duitale Meeten, 15 in een Graad.

Cette Carte est dressée sur celles de KOLBE et sur
 quelques Manuscrits du Depot des Plans de la Marine
 Par N. BELLIN Ing. de la Marine.

Longitude du Meridien de l'Isle de Ferro.
 Lengte der Middaglyne van 't Eiland

T TEN, om Streeks de **KAAP de GOEDE HOOP**,
 van de Bewaarplaatsse der Aftekeningen des Zeevaards, door N. BELLIN, Ingenieur des Franssen Zeevaards.

KOLBEN.
1713.
HOTTEHOTTS.

Commence-
mens de l'é-
tablissement
Hollandois.
au Cap.

Bornes du
Pays des Hot-
tentots.

Position de
la Péninsule
Mériionale
d'Afrique.

Bayes & Ri-
vières au long
de la Côte.

réter dans le cours de leurs voyages. Cependant cette Compagnie, qui s'est distinguée depuis, avec tant de gloire, par son génie pour le commerce & la navigation, ne conçut pas tout d'un coup les avantages qu'elle pouvoit tirer d'un établissement au Cap de Bonne-Espérance. Ses Vaisseaux, à la vérité, continuèrent d'y relâcher en allant aux Indes, ou à leur retour; mais elle ne pensa point à s'y établir avant les représentations & les instances de *Van-Riebeeck* (i), Chirurgien d'une Flotte qui s'y étoit arrêtée en 1650, comme on le rapportera dans le cours de cet article.

IL n'est pas aisé de fixer au juste les dimensions du Pays qui est habité par les Hottentots. Entre plusieurs Géographes, De Lisle étend ces Nations depuis le Cap de Bonne-Espérance, au Nord, jusqu'au-delà du Tropique du Capricorne, & leur donne de ce côté pour bornes les Royaumes de Mataman, d'Abutua & de Monomotapa; du côté de l'Est, il le représente bordé par le Monomotapa & les terres maritimes que les Portugais ont nommées *Tierras de Zangana, dos Fumos, dos Naonetos & de Natal*; au Sud & à l'Ouest, par l'Océan. Ainsi, la Région des Hottentots étant environnée de trois côtés par la Mer, peut être regardée comme la pointe de la Langue de terre ou de la Péninsule qui forme la partie Méridionale de l'Afrique. Sa situation est entre le vingt-deuxième & le trente-cinquième degré de latitude du Sud; & entre le trente-troisième & le quarante-septième degré de longitude Est. Elle s'étend en longueur, du Nord au Sud, l'espace d'environ sept cent quatre-vingt milles; & de l'Ouest à l'Est, environ cent trente-sept (k).

Au long des Côtes de cette vaste Contrée, on trouve quantité de Bayes & de Rivières. La première Baye, au Sud de la Rivière de Bragaval, où l'on peut dire que le Pays des Hottentots commence, se nomme *Angra de Conceizaon*. Elle est suivie d'*Angra Piguena* & de *Porte del Ilheos*, au Nord du Cap das Voltas. Dans tout cet espace, les Géographes ne nomment aucune Rivière. Soixante-cinq lieux plus bas, on rencontre les Bayes de S. Martin & celle de Ste Hélène. Cet intervalle renferme deux Rivières considérables; celle des *Eléphants* & celle de Ste Hélène, que les Hollandois nomment Rivière de la Montagne. Un peu au Sud de la Baye de Ste Hélène est celle de Saldanna, célèbre dans les Relations de tous les Voyageurs, & sur-tout dans celles des Anglois. Vingt lieux au Sud de Saldanna, on arrive à la Baye de la Table, qui appartient au Cap de Bonne-Espérance. Au-delà du Cap, du côté de l'Est, on trouve la Baye *Falfe*, dont la pointe Orientale forme le *Cap Falfo*. La Baye suivante est celle de *Sryug*, à l'Est du Cap das Agulhas, ou des Aiguilles, après laquelle on trouve successivement celle que les Anglois ont nommée *Flesh Bay*, celle de S. *Sebastien*, celles des *Poissons*, de Ste Catherine & de Noffel, où est S. Blaise, toutes fort voisines, comme on peut le remarquer dans la Carte. La Baye de Noffel est éloignée d'environ soixante-dix lieux du Cap de Bonne-Espérance. Elle a du côté de l'Est, à peu-près au double de la même distance, la Baye de *Lagoa* ou d'*Algoa*, qui est la dernière de la Côte des Hottentots. La Baye de la *Table*, la Baye *Falfe*, celle de Noffel & celle de *Lagoa*, ont des Rivières qui s'y déchargent. Les autres n'ont point de Rivières, ou n'en ont que de fort petites.

KOLBEN

(i) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 14... (k) *Angl.* Environ sept cent trente. R. d. E. & suivantes.

Ko
partie
Gungen
Grands
les Hef
riques;
parcour
beaucou

DAN
respecti
de chaq
Dapper
mère de
qu'ils se
en un m
ge du Ca

LES
Territoir
servent q

LES
portent,
quantité
fournir d
khaquas s
trouve da
ropéens y
dois y ent
nes, que
au Cap, c
tions des
peaux, d'u
rages. L
à vieillir,
nir dans u
sent beauc
fage de b
Ils creusen
communica

LES Ko
tance de
Baye. C'e
vagée & d
finis à plus
Compagnie

(l) Voyage
(m) Le m
(n) Il leu

KOLBEN réduit les Nations des Hottentots, qui font contenues dans cette partie de l'Afrique, au nombre de dix-sept, dont il rapporte les noms: Les *Gungemans*; les *Kokhaquas*; les *Suffaquas*; les *Odiquas*; les *Kbirigriquas*; les Grands *Namaquas* & les petits; les *Attaquas*; les *Kborogauquas*; les *Koopmans*; les *Hessaquas*; les *Sonquas*; les *Dunquas*; les *Damuquas*; les *Gauros* ou les *Gauriquas*; les *Houteniquas*; les *Kbamtovers*; & les *Heykoms* (1). L'Auteur ayant parcouru la plupart de ces Nations, est persuadé qu'on n'en trouveroit pas beaucoup davantage (m).

DANS l'exposition qu'il en fait, il se contente de marquer leurs situations respectives, sans entreprendre d'assigner exactement les limites & l'étendue de chaque Pays. Il observe que la liste des Nations Hottentotes, donnée par Dapper, par Alderton, par le Père Tachard & d'autres Ecrivains, est une chimère de leur imagination, ou qui n'a pour fondement que des récits infidels, qu'ils se trompent aussi souvent dans les noms que dans la distribution des Pays; en un mot, qu'ils sont si éloignés de la vérité, que ceux qui ont fait le voyage du Cap auroient peine à les entendre.

LES *Gungemans* sont la Nation la plus voisine du Cap. Ils ont vendu leur Territoire aux Hollandois, avec lesquels étant aujourd'hui mêlés, ils ne conservent qu'une fort petite partie de leurs anciennes possessions.

LES *Kokhaquas*, ou les *Kohaquas*, bordent les *Gungemans* au Nord, & portent, dans Dapper, le nom de *Saldanhaters* (n). Leur Territoire renferme quantité de belles prairies, possédées par les Européens qui sont chargés de fournir des provisions aux Vaisseaux de la Compagnie. Cependant les *Kokhaquas* sont demeurés en possession de la plus grande partie des terres. On trouve dans le même Pays un grand nombre de belles Salines. Mais peu d'Européens y font leur demeure, parce qu'il manque d'eau fraîche. Les Hollandois y entretiennent constamment une Garde, autant pour la sûreté des Salines, que pour avoir sans cesse l'œil ouvert du côté de la Mer, & donner avis au Cap, ou à la Ville de ce nom, de l'approche des Vaisseaux. Toutes les Nations des Hottentots sont dans l'usage de passer, avec leurs hutes & leurs troupeaux, d'un endroit de leur Territoire à l'autre, pour la commodité des pâturages. L'herbe y croît fort haute & fort épaisse. Mais lorsqu'elle commence à vieillir, ils la brûlent jusqu'à la racine, & changent de Canton, pour revenir dans un autre tems, qui n'est jamais fort éloigné; car les cendres engraisent beaucoup la terre, & les pluies ne manquent pas pour la rafraîchir. L'usage de brûler les herbes est établi de même entre les Hollandois du Cap. Ils creusent un fossé autour de l'espace qu'ils veulent brûler, pour arrêter la communication des flammes.

LES *Kokhaquas* ont au Nord les *Suffaquas*, ou les *Sassiquas*, à quelque distance de la Baye de Saldanna. Tachard les place mal-à-propos près cette Baye. C'étoit une Nation nombreuse & riche en bestiaux; mais elle a été ravagée & dispersée par les Plibustiers Hollandois, qui ont causé des maux infinis à plusieurs Nations des Hottentots dans l'origine de l'établissement de la Compagnie. Ce Territoire est aujourd'hui mal-peuplé. Les Villages y sont rares,

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Nations des
Hottentots;
en quel nom-
bre ?

Kolben cri-
tique divers
Auteurs.

Nation des
Gungemans.

Kokhaquas,

Usage com-
mun des Hot-
tentots.

Suffaquas.

(1) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 62. parce qu'ils sont situés vers la Baye de Saldan-

(m) Le même, *ibid.* pag. 83. na; [mais, par cette raison, il conviendrait

(n) Il leur donne apparemment ce nom plus aux *Sassiquas*.]

KOLBEN. rares, & les troupeaux peu nombreux. La rareté de l'eau fraîche a contribué à faire abandonner leur Pays aux Habitans. Elle en écarte aussi les bêtes féroces. Cependant l'Auteur juge qu'on en trouve assez, en prenant la peine de creuser la terre. Le Pays, quoique montagneux, produit de l'herbe en abondance. Au sommet des montagnes, comme dans les Vallées, on voit des tapis naturels de fleurs & d'herbes les plus odoriférantes (o).

Odiquas.

Les Sussâquas ont pour voisins les Odiquas, ou les Udiquas. Ils entretiennent avec eux une alliance perpétuelle contre les Khirigriquas, avec lesquels ils ont eu des guerres longues & sanglantes. Ces trois Nations avoient pris les armes en 1706, lorsque l'Auteur arriva au Cap; mais un Officier Hollandois, qui fut envoyé avec un Corps de Troupes pour leur offrir sa médiation, les reconcilia si solidement, qu'elles ont vécu depuis en bonne intelligence. Avant la conclusion de ce Traité, deux Soldats Hollandois furent maltraités par le sort; l'un fut dévoré par un Lion; l'autre, blessé d'un coup de flèche empoisonnée qui le frappa dans la bouche, & qui auroit été mortel s'il n'eût employé la méthode des Hottentots pour se guérir.

Khirigriquas.

Beauté de leur Pays.

Les *Khirigriquas* (p) habitent les bords de la Baye de Ste Hélène. C'est une Nation nombreuse, distinguée particulièrement par la force du corps & par une adresse extraordinaire à lancer la zagaie. La belle Rivière de l'Éléphant, qui tire son nom de la multitude de ces animaux qu'on voit sur ses bords, traverse le Territoire des Khirigriquas. Il est rempli de montagnes, dont le sommet est couvert de beaux pâturages, comme elles le sont presque toutes dans le Pays des Hottentots. Les terres l'emportent beaucoup, pour la bonté, sur celles des Sussâquas & des Odiquas. Les vallées sont ornées d'une grande variété de fleurs, d'une beauté & d'une odeur extraordinaires; mais elles servent de retraite à quantité de Serpens, entre lesquels on trouve le *Ceraste*, ou le Serpent cornu. On y voit aussi des cailloux de différentes formes & de diverses couleurs.

Bois singulier.

Le même Territoire renferme un grand bois, composé d'une espèce d'arbres qui sont propres à cette Région. Ils sont fort gros & fort élevés. L'Auteur n'en put connoître le fruit, non plus que le nom, parce qu'il ne les vit point dans une saison favorable à sa curiosité. Les bêtes féroces, qui se rassemblent dans ce bois, en rendent le passage fort dangereux. Il est divisé en plusieurs routes, formées des deux côtés par des arbres épais, & si serrés, que leurs branches se croisant & s'entremêlant, ferment le passage à la lumière dans les plus beaux jours. Il s'y trouve des endroits où l'obscurité est si profonde, qu'on croit voyager sous terre. Les Habitans de ce Canton, persécutés par les Flibustiers Hollandois, qui leur enlevoient leurs bestiaux, & qui ne ménageoient pas plus leur vie, cherchoient à se venger par la destruction de tous les Européens qui tomboient entre leurs mains, lorsque la paix fut rétablie par un traité de commerce régulier. Avant cette reconciliation, une troupe de Hollandois, occupée du commerce, tomba dans une embuscade en traversant le bois. Les Hottentots s'étoient postés si avantageusement derrière leurs broffailles, que n'ayant rien à craindre des armes à feu, ils fondirent sur leurs Ennemis à coups de Zagaies. Ils eurent la satisfaction, non-seulement d'en tuer

leur ancienne haine pour les Hollandois.

(o) Voyage de Kolben, pag. 63.

(p) Ou *Hirigriquas*.

contribué
bêtes fé-
peine de
en abon-
oit des ra-

entretien-
e lesquels
nt pris les
ollandois,
iation, les
ence. A-
traités par
léche em-
n'eût em-

ene. C'est
u corps &
e de l'élé-
voit sur les
gnes, dont
sque toutes
our la bon-
nées d'une
ires ; mais
ouve le Ce-
ntes formes

spèce d'ar-
i. L'Auteur
es vit point
rassembent
en plusieurs
, que leurs
ère dans les
nde, qu'on
r les Flibus-
néageoient
ous les Eu-
blie par un
pe de Hol-
raversant le
leurs brof-
r leurs En-
at d'en tuer
uu



J. V. Stobly sculp.

HOTTENTOTS NAMAQUAS.
NAMAQUAS HOTTENTOTTEN.

im & d'
gagner
avoit fa
qu'ils av
Les
petits N
fin, du
nement
la discrét
ben les r
te Région
femmes f
pagne un
rempli de
pierres qu
tout le Pa
le travers
lieux qu'e
d'une fort
gros que c
taches fon
quefois ju
cate, mais
PRÈS
de Donge
Capitaine
l'Auteur d
demandoit
trouva for
d'hommes.
les Pays d
KOLBE
nière fois
des bestiau
nonmoit C
tiers, écou
grand nom
& pendant
prenante.
stratagème.
combat, il
défilé très-le
suivre. Ils
montant de
commencèr
pierres. Ils
les forcèren

in & d'en blesser plusieurs, mais de voir fuir tous les autres en confusion, pour gagner des champs ouverts. Là ces Barbares perdant le secours des arbres, qui avoit fait toute leur force, ils se trouvèrent exposés à la vengeance de ceux qu'ils avoient poursuivis, & forcés de fuir à leur tour avec beaucoup de perte.

Les Namaquas sont divisés en deux Nations; l'une des grands, l'autre des petits Namaquas. Ceux-ci habitent la Côte. Les grands occupent le pays voisin, du côté de l'Est. Ces deux Peuples diffèrent entr'eux dans leur Gouvernement & dans leurs usages; mais ils se ressemblent par la force, la valeur & la discrétion; ils sont également respectés de tous les autres Hottentots. Kolben les représente comme les Nègres les plus sensés qu'il ait vus dans cette Région. Ils parlent peu. Leurs réponses sont courtes & méditées. [Leurs femmes sont de bonne humeur, mais fort rusées.] Ils peuvent mettre en campagne une Armée de vingt mille hommes. Le Territoire des deux Nations est rempli de montagnes, où l'herbe ne peut pénétrer au travers du sable & des pierres qui les couvrent. Les vallées ne sont pas plus fertiles. Il n'y a dans tout le Pays qu'un petit bois & une fontaine. La Rivière de l'Eléphant, qui le traverse, est la seule ressource des Habitans pour se procurer de l'eau. Les lieux qu'elle arrose sont la retraite d'une infinité de bêtes farouches, & sur-tout d'une forte de Daims mouchetés qui sont propres à ces Cantons. Ils sont moins gros que ceux de l'Europe, mais d'une légèreté qui surpasse l'imagination. Leurs taches sont jaunes & blanches. On ne les voit jamais qu'en troupeaux, & quelquefois jusqu'au nombre de mille. Leur chair est généralement grasse & délicate, mais d'un goût qui ne ressemble point à celui des Daims d'Allemagne.

Près de la Fontaine des Namaquas, on trouve un rocher, taillé en forme de Donjon ou de Forteresse. On le nomme Château de Miro, du nom d'un Capitaine du Pays, qui se fit un amusement de lui donner cette forme. Mais l'Auteur doute qu'un Hottentot puisse avoir été capable d'une entreprise qui demandoit autant d'industrie que de travail, sur-tout dans deux logemens qu'il trouva fort bien imaginés, & qui peuvent contenir un assez grand nombre d'hommes. En un mot, c'est l'ouvrage le plus curieux qui se trouve dans tous les Pays des Hottentots.

KOLBEN rapporte une autre exemple de l'industrie des Namaquas. La première fois que les Hollandois entrèrent dans leur Canton pour le commerce des bestiaux, ils avoient pris pour guide un fameux Hottentot du Cap, qui se nommoit Claas. Mais les Namaquas croyant les reconnoître pour des Flibustiers, écoutèrent peu les protestations de Claas, & coururent aux armes en grand nombre. Ils attaquèrent leurs Ennemis à coups de flèches & de zagaies; & pendant trois jours ils firent face en champ-ouvert, avec une fermeté surprenante. Enfin, désespérant de vaincre par la force, ils eurent recours au stratagème. Dans une occasion où les Hollandois leur parurent échauffés au combat, ils se retirèrent, sans cesser de se défendre, & s'engagèrent dans un défilé très-long, entre des Rocs élevés. Les Hollandois continuèrent de les poursuivre. Ils s'étoient avancés jusqu'au milieu du défilé, lorsque les Namaquas montant des deux côtés sur les Rocs, avec autant de légèreté que des chats, commencèrent à faire pleuvoir sur eux une grêle de flèches, de dards & de pierres. Ils leur causèrent tant de frayeur & d'étonnement par cette ruse, qu'ils les forcèrent de se retirer pour sauver leur vie, couverts de meurtrissures, la

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Namaquas.

Leur Pays
n'a qu'un bois
& une fontaine.

Rocher taillé
par un Namaqua.

Stratagème
de ce Peuple
contre les
Hollandois.

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Accueil qu'il
leur avoit fait
dans d'autres
tems.

Autre voya-
ge chez les
Namaquas.

Leurs habits
& leurs usa-
ges.

Exemple de
leur politesse.

tête ensanglantée, & dans un état, dit l'Auteur, qui ne leur permit pas de regarder plus long-tems leurs Ennemis en face (q).

LES Hollandois, suivant Dapper, avoient déjà visité les Namaquas, & n'avoient eu qu'à se louer de leur accueil. Cet écrivain raconte qu'en 1661 treize Hollandois, envoyés par le Gouverneur du Fort pour chercher de l'Or & d'autres raretés, furent reçus de cette Nation avec toutes sortes de caresses. Elle leur fit présent d'un mouton. Les Musiciens du Pays, rangés en cercle, au nombre de cent, portoient à la main chacun un roseau, d'inégale grandeur, duquel ils tiroient un son semblable à celui de la trompette. Ils avoient au milieu d'eux leur Directeur, qui battoit la mesure. Après le concert, qui dura deux ou trois heures, les Hollandois furent invités par le Roi à se rendre au Palais, où ils furent traités avec du millet & du mouton. Ils présentèrent à Sa Majesté quelques pièces de cuivre, des grains de verre, de l'eau-de-vie & du tabac, qu'il leur fit l'honneur d'accepter, & dont il apprit bientôt l'usage.

Au mois de Novembre de la même année, quatorze Marchands Hollandois firent le même voyage; mais après avoir pénétré à plus de trois cens milles dans le Pays, n'ayant pas rencontré les Namaquas, qui s'étoient retirés, suivant leur usage, dans quelque Canton fort éloigné, ils revinrent au mois de Février suivant, sans avoir tiré aucun fruit de leur entreprise.

DAPPER dit que la Nation des Namaquas est fort nombreuse, & leur donne une taille gigantesque. Leurs femmes sont belles & fort bien-faites; mais l'art a moins de part à leurs agrémens que la nature, car elles n'ont que des peaux de bêtes pour habits, & leur parure consiste en grains de verre de Cambaye, qu'elles achètent des Portugais vers le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire devant leurs parties naturelles, & un cercle de la même matière au bras, avec quantité d'anneaux de cuivre. Chacun a sa petite selle de bois, garnie de cordes, qui lui servent à la porter continuellement, pour s'asseoir dans toutes sortes de lieux. Le Gouvernement de Namaquas consiste dans une seule personne. Celui qui en étoit revêtu en 1670 se nommoit *Akambiba*, & se faisoit honneur d'avoir trois fils d'une grandeur extraordinaire (r).

KOLBEN n'attribue rien de remarquable à leur taille; mais il vante leur bon sens & leur politesse. Il raconte, pour exemple, qu'en 1708, à l'arrivée de *Van-Assembourg*, Gouverneur Hollandois, les deux Nations envoyèrent quelques-uns de leurs Chefs au Cap, pour complimenter son Excellence, avec un fort beau présent de bestiaux. Elles lui faisoient demander la même protection dont ils avoient joui sous ses Prédécesseurs, & promettre une fidélité exacte au Traité d'alliance. Les Députés chargés de cette commission s'en acquittèrent avec tant de discrétion & d'habileté, que le Gouverneur & tous les assistants en furent surpris. On les traita fort libéralement, pendant quelques jours, aux frais de la Compagnie Hollandoise. Ayant appris que *Van-Assembourg* destinoit leur présent aux besoins publics, contre l'usage de ses prédécesseurs, qui ne considéroient dans ces occasions que leur propre intérêt, ils ne se lassèrent

(q) Voyage de Kolben, Tome premier, page 63. & suivantes.

(r) Dapper, dans Ogilby, *ubi sup.*

(r) Cette Re-
de Tachard. M.
des Hottentots.
Kolben même,
étoient synonymes

soient po-
audience
lui dirent
ils ne ma-
avec une
d'un si dig-
la sûreté d-

TACHARD
déserts inh-
d'Angola
ment faux
Peuples d'

LES NA-
côté, si l'A-
ganquas; d-
peut se trou-
corde qu'au-
serts, que l-

LE Pays
en petites
les Cantons
pas de nour-
pour leur su-
ils paroissent

voir. Le go-
& leurs vois-
tent, comm-
signaux, qui
pendant la
lieu établi p-

KOLBEN
située au Su-
même Pays;
beaucoup-ve-
qui s'y font
ils ajoutent c-
cun emploi.
ce, des arbre-
pour se rendr-
tagnes de Dr-
dont l'un, qu-
trouve guères

soient point d'applaudir à son désintéressement & à son intégrité. Dans leur audience de congé, ils en firent le sujet de leur compliment. Ils emportoient, lui dirent-ils, les meilleures impressions de sa bonté & de sa grandeur d'ame. Ils ne manqueroient pas de les communiquer à leur Nation, qui apprendroit avec une satisfaction extrême, que le Gouvernement étoit entre les mains d'un si digne Personnage, & qui se promettrait de tant de vertus, la paix & la sûreté qu'elle pouvoit désirer.

TACHARD prétend que depuis le Pays des Namaquas, on ne trouve que des déserts inhabités jusqu'au dix-huitième degré, où commencent les Hottentots d'Angola (s). Mais il tombe ici dans une double erreur; car il est également faux que le Pays entre les Namaquas & Angola soit désert, & que les Peuples d'Angola soient Hottentots.

LES Namaquas ont au Nord la Nation des *Attaquas*, & plus loin, du même côté, si l'Auteur ne tombe point ici dans quelque méprise, celle des *Khoroganquas*; deux grandes Nations, qui possèdent une vaste étendue de Pays. Il peut se trouver plusieurs autres Peuples entr'elle & Angola. Mais l'Auteur accorde qu'au Nord des Namaquas on rencontre, par intervalles, de vastes déserts, que leur sécheresse & leur stérilité rend inhabitables.

LE Pays des *Attaquas* se ressentant de ces deux défauts, les Habitans vivent en petites troupes, à des distances considérables les unes des autres, dans les Cantons qu'ils jugent les plus commodes. La même raison ne leur permet pas de nourrir beaucoup de bestiaux. Ils n'entretiennent que celui qui suffit pour leur subsistance, avec le supplément qu'ils tirent de leur chasse. Mais ils paroissent aussi gais, aussi contents, que s'ils jouissoient du plus riche terroir. Le goût qu'ils ont pour la tranquillité rend la guerre fort rare entr'eux & leurs voisins. Lorsqu'ils se croient menacés de quelque attaque, ils se hâtent, comme les Suisses, de gagner le sommet de leurs montagnes; & par des signaux, qui sont ordinairement de la fumée pendant le jour, & des flammes pendant la nuit, ils forment promptement une Armée nombreuse, dans un lieu établi pour le quartier d'assemblée.

KOLBEN retourne d'ici au Cap, pour nous présenter les *Koopmans*, Nation située au Sud (t) des *Gungemans*. Elle a tiré son nom d'un Capitaine du même Pays, dont on parlera dans une autre occasion. Ce Territoire s'étend beaucoup vers l'Est; mais il a peu d'étendue sur la Côte. Quantité d'Européens, qui s'y sont établis, possèdent de grands espaces d'un riche terroir, auquel ils ajoutent continuellement de nouvelles terres dont les *Koopmans* ne font aucun emploi. Les vallées sont fort bien arrosées, & produisent en abondance, des arbres de plusieurs espèces. La *Palamite* (v) en parcourt une partie pour se rendre à la Mer. Cette Rivière est rapide. Elle tire sa source des montagnes de *Drakenstein*, sur la frontière du Pays, & reçoit plusieurs ruisseaux, dont l'un, qui est assez considérable, porte le nom de *Rivière noire*. On ne trouve guères, dans la *Palamite*, que des anguilles, des éperlans, & d'autres petits

KOLBEN
1713.
HOTTENTOTS.

Erreurs attribuées au Père Tachard.

Nation des *Attaquas*.

Gaieté des Habitans dans un mauvais Pays.

Nations des *Koopmans*.

Rivière de *Palamite*.

(s) Cette Remarque est prise de la Carte de Tachard. Mais il parle des Caffres, & non des Hottentots. Ainsi l'erreur est du côté de Kolben même, qui a cru que ces deux termes étoient synonymes.

(t) Dans la Carte, elle est plutôt à l'Est ou au Nord-Est.

(v) Le nom de cette Rivière ne se trouve point dans la Carte.

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Hessaquas.
Richeffe de
cette Nation.

Querelle en-
tre les Hessa-
quas & les
Gungemans.

Kraals ou
Villages des
Hessaquas.

petits poissons. Le même Territoire contient une source d'eau chaude. Dans une vallée, nommée *Sutbenhall*, & dans quelques autres endroits, la nature a placé de fort belles Salines.

LA Nation des Gungemans est bordée aussi par celle des *Hessaquas*, que l'a-chard nomme *Gassaquas*. Il ne s'est pas moins trompé sur la situation de leur Territoire, lorsqu'il l'étend au long de la Mer, où Kolben assure qu'ils ne possèdent point un pouce de terre. Mais il ajoûte, avec plus de vérité, que leur Nation est riche & nombreuse, quoique moins versée que toutes les autres dans l'art de la guerre. Les Hessaquas sont peut-être la plus riche Nation des Hottentots, c'est-à-dire, que leurs bestiaux sont les meilleurs & en plus grand nombre. On voit leurs pâturages couverts de bœufs & de moutons. Leurs bœufs, qu'ils appellent *Bakkelugs*, sont d'une force & d'une beauté dont ceux des autres Nations n'approchent point. Leur commerce avec les Européens, qui l'emporte aussi sur celui des autres, en eau-de-vie, en tabac, en corail, &c. les rend plus voluptueux & moins propres à la guerre. Aussi s'efforcent-ils de vivre en paix avec les Nations voisines, quoiqu'ils soient en fort grand nombre. Ils se défendent néanmoins avec beaucoup de vigueur, lorsque l'abondance & la beauté de leurs troupeaux les exposent à quelque incursion; mais ils ne poursuivent jamais l'Ennemi au-delà de leurs limites; & c'est peut-être cette inclination pour la paix qui leur attire souvent des insultes. Si l'attaque surpasse leurs forces, ils ont recours à la protection du Gouverneur du Cap.

EN 1707, quelques Députés des Hessaquas ayant fait au Gouverneur un présent de plusieurs bœufs, il leur fit à son tour un présent de tabac, d'arrack & de corail. Aussi-tôt qu'ils l'eurent reçu, ils s'assirent avec une troupe de Gungemans, pour faire l'essai de leur arrack. Les flacons rouloient de bonne grace, & la joie paroissoit régner dans l'assemblée. Mais à la fin, sans qu'on en pût deviner la cause, & peut-être, dit Kolben, parce que les Gungemans désiroient quelques bouteilles de plus & qu'elles leur étoient refusées, ils insultèrent les Hessaquas, qui se disposoient à partir. Les deux Partis en vinrent aux mains près du Port. Leurs poings, leurs bâtons & quelques pierres étoient leurs seules armes; mais le bruit & la chaleur du combat ne faisant qu'augmenter, l'alarme se répandit dans la Ville, & fit sortir les Habitans. Le Fiscal Hollandois, quoiqu'extrêmement respecté des Hottentots, entremit inutilement son autorité, & se vit même exposé à quelque danger. Enfin, pour rétablir la paix par la terreur, le Gouverneur fit amener une grosse pièce d'artillerie, qui fut chargée à leurs yeux. Cette vûe même n'ayant produit aucun effet, il fit tirer le coup par-dessus leurs têtes. Alors, effrayés par le bruit, ils se retirèrent chacun de leur côté sans prononcer un seul mot.

LES *Kraals*, ou les Villages des Hessaquas, sont en plus grand nombre, plus étendus & mieux peuplés que ceux des autres Hottentots. Leur Territoire est rempli de venaison, & produit tout ce qui se trouve d'utile (x) & d'agréable dans ces Régions, avec plus d'abondance qu'aucun autre Pays voisin du Cap. L'usage des Hessaquas, lorsqu'ils aspirent à la fortune, est d'entrer au service des Européens, & d'employer leurs gages à se procurer des bestiaux. Ensuite, retournant dans leur Pays, ils y forment leur établissement.

(x) Dapper dit que les Hessaquas subsistent de la racine de dakha, qu'ils prennent soin de planter. Elle sera décrite ci-dessous.

APRÈS
& entre
humeur
plie de
sournit
sonquas
services
à les ren
pens de
du char
un petit
tue qu'a
produit
on ne lu
brûlent

LES
arbres,
eux-mêm
fort agré
ses qu'ils
cuivre,
cuir fort

LE Pays
agréable
il est arro
dans la R
couvertes
vent aussi

LES L
& moins
nes sont d
en gibier.
alimens;
deur est f
comme el
que les H
le Pays de
ponts, el
sent dans
pour le gi
provisions

APRÈS
quels Tac
Monomote

(y) Kolb
tots à la pla

VI. Par

APRÈS les Koopmans, on trouve du côté de l'Est les *Sonquas*, Nation vive & entreprenante, qui entend fort bien le métier des Armes. Ils doivent cette humeur belliqueuse à la disposition de leur Pays, qui est montagneuse, remplie de rachers, & la plus pauvre de toutes les Régions du Cap. Comme elle fournit peu de commodités pour la subsistance des hommes & des bêtes, les *Sonquas* cherchent à gagner leur vie dans la profession Militaire, & louent leurs services aux autres Nations pour leur seule nourriture. La pauvreté sert encore à les rendre fort adroits à la chasse; mais ils acquièrent cette adresse aux dépens de leur gibier, qu'ils détruisent presque entièrement. On peut conclure du caractère de ce Peuple, qu'il n'est pas fort nombreux. Il est renfermé dans un petit nombre de Villages, & les bestiaux même y sont si rares, qu'on n'en tue qu'aux fêtes solennelles, ou dans l'extrémité du besoin. A la vérité le Pays produit assez abondamment des racines, des plantes & des légumes; mais on ne lui connoît pas d'autre richesse, à l'exception du bois, que les Habitans brûlent pour chasser les bêtes farouches.

LES *Sonquas* ont beaucoup d'habileté à recueillir le miel dans le creux des arbres, où les abeilles se plaisent à le déposer. Ils en font peu d'usage pour eux-mêmes; mais ils le cèdent aux Européens du Cap, qui en font une liqueur fort agréable & fort rafraîchissante en le mêlant avec de l'eau. Les marchandises qu'ils prennent en échange sont des couteaux, des ustenciles de fer & de cuivre, de l'eau-de-vie, du tabac & des pipes. Ils le mettent dans des sacs de cuir fort grossiers, & donnent un de ces sacs pour la moindre bagatelle.

LE Pays des *Sonquas* est suivi de celui des *Dunquas*, qui est tout-à-la-fois agréable & fertile, & plus uni que la plupart de ceux qui environnent le Cap. Il est arrosé par quantité de beaux ruisseaux, qui le traversent pour se rendre dans la Rivière de Palamite. Les plaines & les montagnes y sont également couvertes d'herbes, de légumes & de fleurs. Les bestiaux & le gibier s'y trouvent aussi en abondance.

LES *Damaquas*, voisins des *Dunquas*, n'habitent pas un Pays moins riche & moins agréable. Il est même beaucoup plus uni. Ses productions communes sont des melons d'eau & du chanvre sauvage. Il abonde en bestiaux & en gibier. Mais à peine s'y trouve-t-il assez de bois pour la préparation des alimens; & les Habitans sont réduits à brûler une sorte de mousse, dont l'odeur est fort nuisible. Ce Territoire renferme plusieurs Salines; mais éloignées comme elles sont des Européens du Cap, elles demeurent sans usage, parce que les *Hottentots* ne mangent point de sel. La Rivière de Palamite traverse le Pays des *Dunquas* avec tant de tours & de détours, que n'ayant point de ponts, elle devient un obstacle fort ennuyeux pour les Voyageurs. Ils la passent dans de petits canots ou sur des radeaux. Le goût que les Habitans ont pour le gibier leur fait aimer beaucoup la chasse, & leur procure de grosses provisions de pelleteries pour leur habillement.

APRÈS les *Damaquas*, on rencontre les *Gauros* & les *Gauriquas*; au-delà desquels Tachard place les *Hottentots* (y) du Monomotapa. Premièrement, le Monomotapa n'a point d'*Hottentots*. En second lieu, il est certain que le reste

KOLBEN
1713.
HOTTENTOTS.

Nation des
Sonquas.

Elle se loue
pour la guerre.

Miel des
Sonquas.

Nation des
Dunquas.

Nation des
Damaquas.

Gauros ou
Gauriquas.

(y) Kolben substitue encore ici les *Hottentots* à la place des *Caffres*; c'est-à-dire, qu'il retombe dans la même erreur.

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Erreur at-
tribuée à Ta-
chard.

Nation des
Houteniquas.

Nation des
Kamtovers.

Occasion de
son Traité a-
vec les Hol-
landois.

Nation de
Heykoms.

reste de la Côte est habité par diverses autres Nations de Hottentots qui n'ont point encore été découvertes, jusqu'à la *Tierra de Natal*, où commence de ce côté-là l'Empire du Monomotapa, & qui est habité par les Caffres (z).

LES Gauros forment une Nation nombreuse, dans un petit Territoire; mais le fond de leur Pays est riche & fertile. Il abonde en bestiaux. Il est bien pourvu d'eau fraîche & de bois. Les bêtes féroces y sont en plus grand nombre que dans aucun autre Pays autour du Cap. La plupart des Habitans portent des peaux de tigre, de chats sauvages & d'autres animaux voraces, pour monument de leur courage & de leurs victoires.

Au Nord-Est des Gauros, sur la Côte, sont situés les *Houteniquas*, dont le Territoire renferme plusieurs bois composés de fort beaux arbres. Dans l'intervalle on voit quantité de belles prairies, où l'herbe est mêlée d'une prodigieuse variété de fleurs odoriférantes.

LES Houteniquas sont bordés par les *Kamtovers* ou les *Hamtovers*, qui possèdent un Territoire fort beau & fort uni. Ses prairies & ses bois, qui produisent les plus grands & les plus beaux arbres de toute la Région des Hottentots; l'abondance de son gibier & de toutes sortes de bêtes sauvages; enfin la multitude de ses Rivières, où l'on trouve diverses espèces de poisson d'eau douce & quelquefois de Mer, entre lesquelles on voit souvent paroître la *Manaté* ou la Vache Marine, en font un séjour également riche & agréable. L'Auteur apprit, par de bonnes informations, que plusieurs Européens en traversant les bois y avoient trouvé des Cérifiers & des Abricotiers chargés de fruits, sans avoir rencontré un Eléphant ni un Busle, quoique ces deux espèces d'animaux soient fort communs dans tous les autres Pays des Hottentots. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Habitans les tuent lorsqu'ils paroissent, ou les chassent de leurs limites. Une troupe de Marchands Hollandois, qui étoient venus chercher des bestiaux dans cette Province, se laissèrent un jour engager dans un bois, où les Habitans fondirent sur eux avec leurs zagaies & leurs flèches. Ils crurent leur perte inévitable. Cependant ayant eu le bonheur de se rallier avant que d'avoir reçu la moindre blessure, ils firent une décharge qui refroidit l'emportement de leurs Ennemis, & qui les força de prendre la fuite. Le jour suivant, ces hostilités se terminèrent par un traité d'amitié. Un Capitaine des Kamtovers, qui parloit quelques mots de Hollandois, se remit entre leurs mains, avec ce discours: „ Nous nous sommes crûs jusqu'à „ présent supérieurs à toute autre Nation par les Armes; mais nous reconnois- „ sons que les Hollandois nous ont vaincus, & nous nous soumettons à eux „ comme à nos Maîtres.

LES *Heykoms* suivent les Kamtovers au Nord-Est. Ils habitent un Pays fort montagneux & qui n'a de fertile que ses vallées. Cependant il nourrit un assez grand nombre de bestiaux, qui se trouvent fort bien de l'eau saumache des Rivières & des roseaux qui croissent sur leurs bords. On y voit aussi beaucoup de gibier, & toutes les espèces de bêtes sauvages qui se trouvent autour du Cap. Mais la rareté de l'eau fraîche rend la vie fort dure aux Habitans & les

(z) *Coffre* signifie *infidèle*, ou non-croyant; nom que les Arabes établis sur la Côte Orientale ont donné aux Habitans Chrétiens ou Payens, qui ne professent point le Mahométif.

me. Dans ce sens, il peut convenir aussi aux Hottentots. Mais, faute d'en connoître le sens, Dapper a pris Caffre ou Hottentot pour deux synonymes.

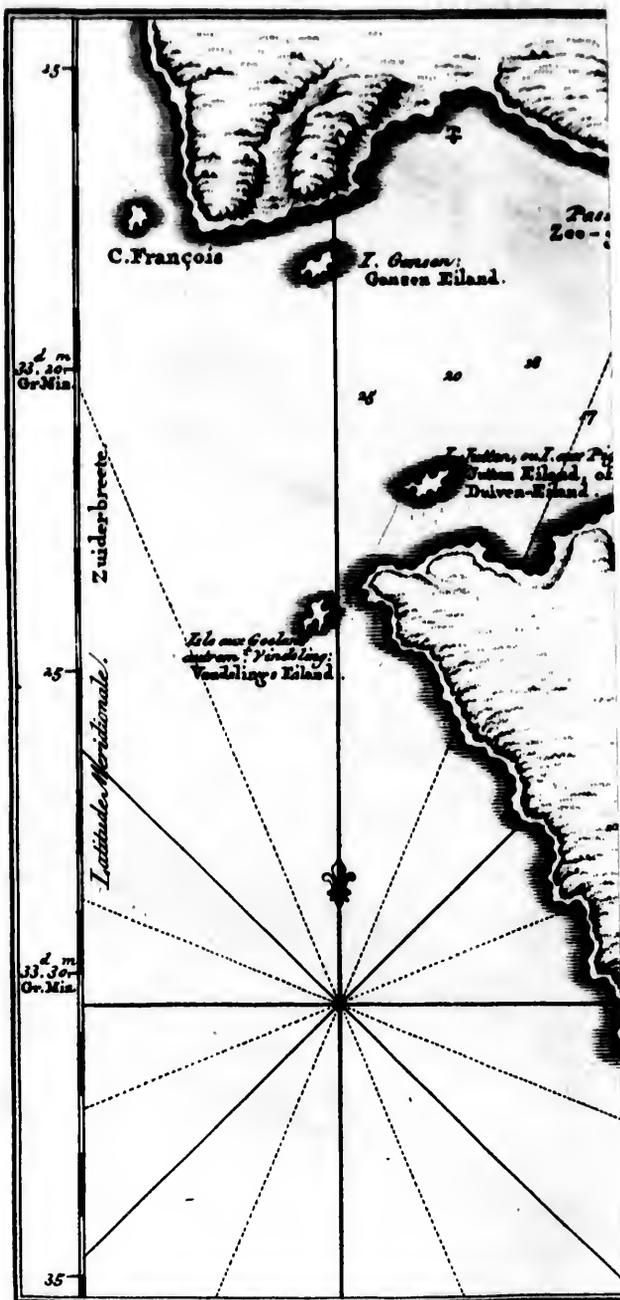
ts qui n'ont
mmence de
res (z).
toire; mais
t bien pour-
and nombre
ans portent
, pour mo-

as, dont le
Dans l'inter-
e prodigieu-

r, qui possè-
qui produi-
Hottentots;
enfin la mul-
d'eau douce
la *Manatée*
. L'Auteur
n traversant
fruits, sans
es d'animaux
Mais il y a
lent, ou les
qui étoient
our engager
ies & leurs
le bonheur
une déchar-
de prendre
ité d'amitié.
landois, se
crûs jusqu'à
s reconnois-
ttons à eux

un Pays fort
rrit un assez
umache des
si beaucoup
t autour du
Habitans &
les

venir aussi aux
connoître le
Hottentot pour



KAART van de Zee van Ganssen Eiland.
 Vervaardigd op de Aanmerkingen van de Zeevaarten.

les exp
 venu le
 Hollan
 mandèr
 observè
 Quelque
 tots sou
 chéris,
 injure.
 leur inf
 leur poè
 A u-d
 les Caffr
 celles de
 fita lui-m
 concerne
 dit-il, B
 sieurs Na
 qui avoie
 cice de le

ON a
 men
 Hollandois
 naturelleme
 ble, & le p
 teurs de la
 si belle entr
 Gouverneur
 fit un Trait
 possession d
 les fortes de
 truction d'
 de la Côte,
 Hollandoise

(a)

les expose à de fâcheuses extrémités. Un Officier de la Garnison du Cap étant venu les inviter en commerce & leur proposer un Traité d'alliance avec les Hollandois, ils acceptèrent ses offres; mais, pour première faveur, ils lui demandèrent un tambour, avec un chaudron & une poêle de fer qu'ils avoient observés dans son Equipage. Ces trois présens leur devinrent fort précieux. Quelque tems après, un Parti de Flibustiers, accoutumés à piller les Hottentots sous de belles apparences de commerce, leur enlevèrent ces instrumens chéris, & quantité de bestiaux. Ils n'ont jamais perdu le souvenir de cette injure. Un Européen qui visite leur Pays est sûr de leur entendre rappeler leur infortune & déplorer la perte de leur tambour, de leur chaudron & de leur poêle.

AU-DELA des Heykoms, on trouve la *Tierra de Natal*, qui est habitée par les Caffres; Nation dont la figure & les mœurs n'ont aucune ressemblance avec celles des Hottentots. Kolben fait observer, en finissant cet article, qu'il visita lui-même la plupart des Pays dont il a donné la description; & que ce qui concerne les autres, il l'apprit de plusieurs personnes dignes de foi; les uns, dit-il, Bourgeois du Cap, qui s'étoient fait un amusement de parcourir plusieurs Nations des Hottentots; d'autres employés au service de la Compagnie, qui avoient eu l'occasion de traverser le Pays, de plusieurs côtés, dans l'exercice de leurs fonctions.

KOLBEN.
1713.
HOTTENTOTS.

Perte regretée de la Nation.

Tierra de Natal.

Garants du récit de Kolben.

C H A P I T R E II.

Possessions des Hollandois au Cap de Bonne-Espérance.

§. I.

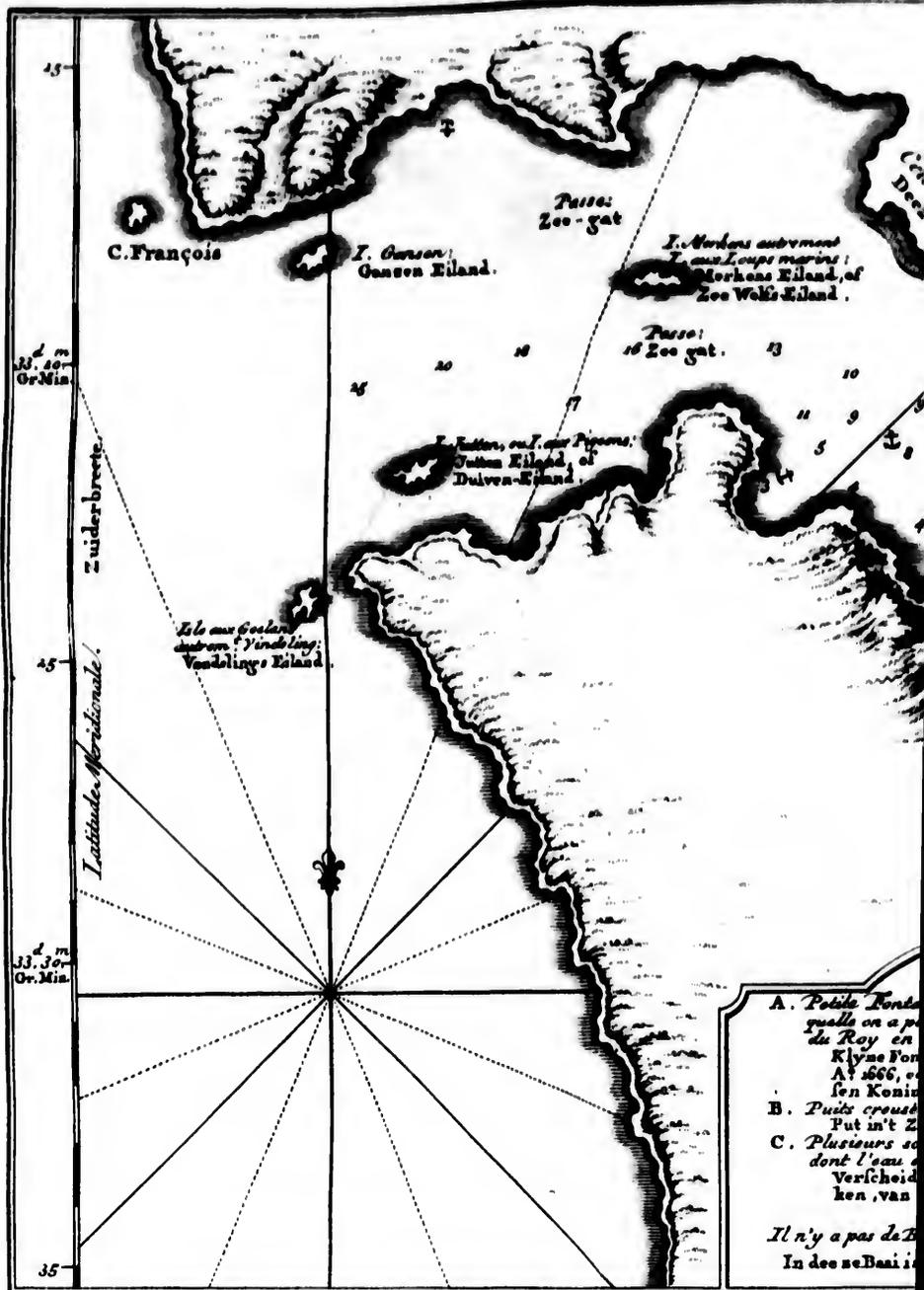
Colonie du Cap.

ON a remarqué dans le Chapitre précédent que les Hollandois ne commencèrent à s'établir au Cap qu'en 1650. Van Riebeeck, Chirurgien Hollandois, revenant des Indes Orientales, avoit observé que le Pays étoit naturellement riche & capable de culture, les Habitans d'un caractère traitable, & le port sûr & commode. Il exposa ses Observations devant les Directeurs de la Compagnie, qui firent équiper aussitôt quatre Vaisseaux pour une si belle entreprise, sous la conduite du même Chirurgien, après l'avoir nommé Gouverneur de ce nouvel établissement. En arrivant au Cap, Van-Riebeeck fit un Traité avec les Habitans, par lequel ils cédoient aux Hollandois la possession de leur Pays, pour la somme de quinze mille (a) florins en diverses sortes de marchandises. Il commença aussitôt à s'y fortifier, par la construction d'un Fort carré. Il forma dans l'intérieur du Pays, à deux lieues de la Côte, un Jardin, qu'il enrichit de semences de l'Europe. La Compagnie Hollandoise, pour encourager cette Colonie naissante, offrit à tous ceux qui voudroient

KOLBEN.
1713.
COLONIES.
HOLLANDOISES.

Origine de cette Colonie.

(a) Angl. de cinquante mille. R. d. E.



J. v. Schley d'ra.

KAART van de SALDANNA-
 Vervaardigd op de Aanmerkingen der ZEE-LIEDEN.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Conditions
accordées aux
Fondateurs.

Progrès de la
Colonie.

Etendue des
possessions
Hollandoises
dans ce Pays.

Montagnes
voisines du
Cap.

Beauté &
fertilité de
celle de la
Table.

voudroient s'y établir soixante acres de terre par tête, avec droit de propriété & d'héritage; pourvu que dans l'espace de trois ans ils se missent en état de pouvoir subsister sans secours & contribuer à l'entretien de la Garnison. Elle leur accordoit aussi, à l'expiration de ce terme, la liberté de disposer de leur fonds, s'ils n'étoient pas satisfaits de leur marché ou de la qualité du climat.

DES avantages de cette nature attirèrent au Cap un grand nombre d'Avanturiers. Ceux qui manquoient de bestiaux, de grains & d'ustensiles, en reçurent à crédit par les avances de la Compagnie. On les pourvut aussi de femmes, qui furent tirées des Maisons de Charité & des Communautés d'Orphelines. Ces secours firent multiplier si promptement les Fondateurs de la Colonie, que dans l'espace de peu d'années ils commencèrent à former de nouvelles habitations au long de la Côte.

LE Pays que les Hollandois possèdent au Cap comprend toute la Côte depuis la Baye de Saldanna, autour de la pointe méridionale de l'Afrique, jusqu'à la Baye de Noffel à l'Est, & s'étend fort loin dans l'intérieur du Pays. La Compagnie, dans la vue de s'étendre à mesure que le nombre des Habitans pourra croître, a jugé à propos d'acheter aussi, pour la somme de trente mille florins en marchandises, toute la Terre de Natal, qui est située entre la Baye de Noffel & le Mozambique. Une augmentation si considérable a rendu le Gouvernement du Cap fort important. L'ancienne possession de la Hollande, sans y comprendre la Tierra de Natal, est divisée en quatre Districts: 1. La Colonie du Cap, où sont les grands Forts & la principale Ville. 2. Celle de Stellenboch. 3. Celle de *Drakenstein*. 4. Celle de *Waveren*.

L'ÉTABLISSEMENT du Cap s'étend au Sud jusqu'à la Baye *Falfe*, & se trouve séparé de la Colonie de Stellenboch par un grand désert qui borde la Ville du Cap. Il reçut en 1712 une augmentation considérable par un Decret du Conseil suprême, à l'occasion de quelques démêlés, entre le *Fiscal Provisionnel*, & le *Fiscal Indépendant*, qui avoit été établi; en 1685, par le Baron *Van-Rheede*, alors Commissaire général de la Compagnie.

KOLBEN n'ayant pas mis beaucoup d'ordre dans sa description, il paroît nécessaire ici de changer sa méthode.

LES montagnes les plus remarquables de la Colonie du Cap sont celles de la *Table*, du *Lion*, du *Vent* & du *Tigre*. Les trois principales sont celles de la Baye de la Table. Elles environnent la vallée du même nom, où la Ville du Cap est située. La plus haute des trois est celle de la Table, que les Portugais nomment *Tavoia de Cabo*. Du centre de la vallée, elle regarde le Sud, en s'étendant un peu au Sud-Ouest. Kolben lui donne dix-huit cens cinquante-sept pieds de hauteur. A quelque distance, le sommet paroît uni comme une table; mais si l'on y monte, on le trouve inégal & fort raboteux. Toute sa masse, regardée de bas en haut, paroît escarpée, stérile, environnée d'un grand nombre de rochers dispersés, & de couleurs si variées, qu'elles ressemblent aux taches d'une peau de tigre. Mais elle est au contraire d'une fertilité charmante (b). De tous côtés elle offre de belles maisons de campagne, des vignobles & des jardins, dont les principaux appartiennent à la Compagnie. L'un se nomme *Jardin du bois rond*, d'un beau bois de ce nom,

près.

(b) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 9. & suivantes.



J. v. Schlegel delin.

KAART
Geschikt

près duquel
tre Newlan
deux jardins
montagne,

QUELQ
d'un mois.
de fort br
noméne ca
vérité. Q
même lieu.

Au mili
duit plusie
qui descen
lées pend
grandit bea

SUR la
& l'autre le
Mine d'arg
répondu au
Septembre
on voit pe
blanche, q
font sentir
comme en
tôt ils se mé

LA mont
descente, r
elle est arro
de la multitu
le tirent de
la tête élève
gardent le S
est entre ce
hommes for
che des. Va
qu'on est ob
on peut dé
Aussi-tôt qu
tit l'autre par
avis à la For
déploie le p
pour chacun
jusqu'au For
le pavillon r
mes signaux

près duquel les Gouverneurs ont une fort belle maison de plaifance; l'autre *Newland*: ou Terre nouvelle, parce qu'il est nouvellement planté. Ces deux jardins font bien arrosés par quantité de sources qui viennent de la montagne, & rapportent un revenu considérable à la Compagnie (c).

QUELQUE tems avant l'arrivée de Kolben, on avoit vû paroître, l'espace d'un mois, pendant la nuit, sur le sommet de la montagne, une escarboucle fort brillante, qui sembloit couronner la tête de quelque serpent. Ce phénomène causa tant de frayeur, que personne n'eut la hardiesse d'aprofondir la vérité. Quelques années auparavant, on avoit eu le même spectacle dans le même lieu.

AU milieu de la montagne, on trouve une ouverture où la nature a produit plusieurs grands arbres. Il s'y rassemble un grand nombre de ruisseaux, qui descendent du sommet, & qui entraînent beaucoup de terre dans les vallées pendant la saison des pluies. Aussi remarque-t-on que l'ouverture s'agrandit beaucoup dans cette saison.

Sur la montagne on voit deux petits bois, dont on a nommé l'un l'*Enfer*, & l'autre le *Paradis*. Depuis quelques années on a découvert entre deux une Mine d'argent, qui faisoit naître de grandes espérances; mais le profit n'a pas répondu aux frais du travail. Pendant la saison sèche, depuis le mois de Septembre jusqu'au mois de Mars, & souvent dans le cours des autres mois, on voit pendre au sommet de cette montagne & de celle du Vent, une nuée blanche, qu'on regarde comme la cause des terribles vents Sud-Est, qui se font sentir au Cap. Lorsque les Matelots apperçoivent cette nuée, ils disent, comme en proverbe: *La table est couverte, ou la nappe est sur la table*. Aussi-tôt ils se mettent en mouvement pour le travail.

LA montagne du Lion, qui n'est séparée de la Table que par une petite descente, regarde l'Ouest, du centre de la vallée; & s'étendant au Nord, elle est arrosée par l'Océan. Quelques-uns prétendent qu'elle a tiré son nom de la multitude de Lions auxquels elle servoit autrefois de retraite. D'autres le tirent de sa forme, qui représente du côté de la Mer un Lion couché, & la tête élevée, comme s'il guettoit sa proie. La tête & les pieds de devant regardent le Sud-Ouest, & le derrière est tourné à l'Est. Dans l'intervalle qui est entre cette montagne & celle de la Table, on a bâti une cabane, où deux hommes font la garde, pour donner avis à la Forteresse du Cap de l'approche des Vaisseaux. Du sommet de la montagne du Lion, qui est si escarpée qu'on est obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de corde, on peut découvrir en Mer le plus petit Bâtiment à douze lieues de distance. Aussi-tôt que l'un des deux Gardes apperçoit un Vaisseau de ce poste, il avertit l'autre par le mouvement d'un bâton; & celui-ci [va d'abord porter] le même avis à la Forteresse, [pendant que le premier] tire une petite pièce de canon, & déploie le pavillon de la Compagnie. S'il paroît plus d'un Vaisseau, il tire pour chacun, & présente autant de fois le pavillon. Le bruit de la pièce va jusqu'au Fort lorsque le vent est favorable; & pour peu que le tems soit clair, le pavillon n'est pas vû moins aisément. D'un autre côté, on donne les mêmes signaux de l'Isle de Robin à la vûe du moindre Vaisseau, de quelque Nation.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Escarboucle
qui cause de
l'effroi.

Singularités
de la Mon-
tagne de la
Table.

Montagne
du Lion.

Lieu d'ob-
servation.

Isle de Robin.

(c.) *Ibidem.* pag. 4.

F O L D E R N.
1753.
C O L O N I E S.
H O L L A N D O I S E S.

Auf: au pied
de la mon-
tagne, & Port
ruiné.

Montagne
du Vent.

Vents terri-
bles & leur
cause.

Montagne
de la Vache.

Montagne
Bleue.

Baye du Bois.

tion qu'il puisse être. Cette Isle est située à l'embouchure du Port, à trois lieues de la Ville du Cap.

LE pied de la montagne est ouvert par une petite anse, sur le bord de laquelle *Simon Vanderstel*, Gouverneur Hollandois, fit bâtir un petit Port, monté de quatre pièces de canon, avec une guérite, pour s'opposer au commerce clandestin, & même au débarquement de l'Ennemi, qui pourroit, à la faveur des brouillards, sur-tout dans les mois de Juin & de Juillet, mettre du monde à terre sans être apperçu. Mais les successeurs de Vanderstel ayant jugé cette précaution inutile, ont laissé tomber son ouvrage en ruines.

LA montagne du Vent, que les gens de Mer ont nommé la montagne du Diable, n'est séparée de celle du Lion que par une fente. Elle doit vraisemblablement ces deux noms aux vents Sud-Est, qui sont causés, dit l'Auteur, par la nuée blanche dont on vient de parler. Ces terribles vents sortent de cette nuée, comme de l'ouverture d'un sac, avec une si furieuse violence, qu'ils renversent les maisons & causent mille dommages aux Vaisseaux qui sont dans le Port, sans épargner davantage les fruits & les moissons. La montagne est moins haute & moins large que celles de la Table & du Lion; mais elle s'étend jusqu'au bord de la Mer. Elles forment ensemble un demi-cercle, qui renferme la vallée de la Table. Dans l'éloignement, on prendroit la montagne du Vent pour un lieu tout-à-fait stérile, quoiqu'elle soit remplie d'excellens pâturages. La vûe s'étend de-là (d) jusqu'à la Rivière de Sel, aux montagnes du Tigre & aux déserts voisins.

LES montagnes du Tigre, qui tirent ce nom de la variété de leurs couleurs & de leur ressemblance avec la peau du Tigre, ont environ huit lieues de circonférence. La plus éloignée du Cap est à quatre lieues. Elles passent pour les plus fertiles de cet Etablissement, & cet avantage leur vient de la fiente des Daims qui s'y retirent en abondance. On y compte vingt-deux belles Métairies, toutes bien bâties. Elles sont cultivées dans toute leur étendue, à la réserve d'un petit Canton que le Gouverneur ne veut pas louer, par considération pour les Habitans, qui en tirent de l'eau dans les tems de sécheresse. Un Habitant doit avoir plus de mille brebis & deux ou trois cens gros bestiaux, pour être regardé comme un homme aisé; & l'Auteur en vit un grand nombre qui en avoient quatre ou cinq fois davantage.

LA montagne de la Vache, à six lieues du Cap, fut cultivée immédiatement après celles des Tigres; mais elle n'en approche point pour le nombre des Habitans, parce qu'elle manque d'eau & que le terroir en est beaucoup moins fertile.

LA montagne Bleue, ainsi nommée de sa couleur, qui paroît bleue du côté de la Mer, fut cultivée après celle de la Vache. Elle est éloignée d'environ huit lieues du Cap, au Nord, du côté de la Baye de la Table. On l'estime aussi fertile que celles du Tigre; mais étant mal fournie d'eau, elle a peu d'Habitans. Les bêtes farouches, sur-tout les Eléphants & les Daims, s'y retirent en grand nombre (e).

DERRIÈRE la montagne de la Vache (f), on trouve un chemin pierreux & difficile, qui conduit, par-dessus des montagnes hautes & raboteuses, à la Baye

(d) *Ibid.* pag. 13. & suiv.

(e) Voyage de Kolben, Vol. II. page. 7.

& suivantes.

(f) *Angl.* la montagne du Buiffon. R. d. E.

Baye du Bois
ge, d'où les
font égaleme

LA Comp
les parties du
rière les mo
lent *Los picos*
regu des I Hol
gagoient dar
tre, qui ont

LE même
de circonféren
une fort belle
de la Chaux (

LA Colonie
& commodes.
de son embou
Côte, elle est
de la montag
nom. Dans s
nombre de bel
tuellement l
Van Ricbeeck
l'Europe.

LE Gouver
Rivière jusqu'à
la Baye de la T
ner assez de lar
re pesanteur. C
seaux contre le
nomma *Nouvelle*
l'interrompre,
pliroient le Can
portionnés à la

LA Rivière d
montagnes voisi
considérable, v
de sécheresse, i
grandes chaleu
Habitans & aux
alors de meilleu
convénient (1).

ENTRE la C

(g) *Ibid.* pag. 6

(h) La Carte pa

la montagne du Tygr

(i) Suivant la C

Baye du Bois. Cette Baye tire son nom d'un grand bois qu'elle a sur son rivage, d'où les Colonies tirent leur bois à brûler & leur bois de construction, qui sont également rares au Cap.

LA Compagnie avoit autrefois plusieurs petits Etablissémens, dans toutes les parties du Pays, pour élever différentes sortes de bestiaux, sur-tout un derrière les montagnes rabouteuses, que les Portugais, suivant Dapper, appellent *Los picos fragosos*, ou les *Monts brisés*, & dont la partie septentrionale a reçu des Hollandois le nom de *Norwegen*. Mais ces espèces de fermes les engageoient dans une si grosse dépense, qu'ils les ont réduites au nombre de quatre, qui ont suffi depuis ce tems-là pour la provision du Cap.

LE même Canton offre un grand espace de terre, d'environ trois journées de circonférence, que le Gouverneur Vanderstel s'est approprié. Il y a bâti une fort belle maison, avec une basse-cour & une maison de pêche près la Baye de la Chaux (g).

LA Colonie du Cap est arrosée par quelques Rivières également agréables & commodes. On a nommé la principale, *Rivière de Sel*, parce que les eaux de son embouchure se sentent du voisinage de la Mer; mais plus loin de la Côte, elle est fraîche, claire & saine. Après avoir tiré sa source du sommet de la montagne de la Table (h), elle vient se perdre dans la Baye du même nom. Dans son cours, elle reçoit plusieurs ruisseaux. Elle arrose un grand nombre de belles terres, de champs à bled, de jardins, de vignobles, & particulièrement le beau jardin de la Compagnie qu'on a déjà nommé, & celui de Van Riebeeck, qui sont très-bien fournis de la plupart des arbres fruitiers de l'Europe.

LE Gouverneur Simon Vanderstel entreprit d'ouvrir un canal depuis cette Rivière jusqu'à la Baye l'alse, qui, par le plus court chemin, est éloignée de la Baye de la Table d'environ quatre (i) milles d'Allemagne. Il vouloit lui donner assez de largeur pour y faire passer ensemble deux Bâtimens de la première pesanteur. Ce devoit être, dans ses vûes, un lieu de sûreté pour les Vaiffeaux contre les mouffons du Sud-Est & du Nord-Ouest; cet ouvrage, qu'il nomma *Nouvelle Rivière du Sel*, étoit déjà fort avancé lorsqu'il prit le parti de l'interrompre, après avoir conçu, non-seulement que les deux mouffons rempliroient le Canal de sable, mais qu'on n'en tireroit jamais des avantages proportionnés à la dépense (k).

LA Rivière de *Mushel Bank* n'est que l'amas des eaux qui descendent des montagnes voisines dans la saison des pluies, & qui formant un corps assez considérable, vont se décharger dans la Rivière de Sel. Mais dans les tems de sécheresse, leur canal n'offre plus que des mares d'eau dormante, que les grandes chaleurs rendent bien-tôt saumaches. Elle ne laisse pas de servir aux Habitans & aux bestiaux des lieux voisins, parce qu'ils n'en trouvent point alors de meilleure. Ceux des montagnes du Tigre sont sujets au même inconvénient (l).

ENTRE la Colonie du Cap & celle de Stellenboch, on trouve un grand désert

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Anciens établissemens pour élever des bestiaux.

Rivière de la Colonie du Cap.

Rivière du Sel.

Canal interrompu.

Rivière de Mushel-Bank

(g) *Ibid.* pag. 6. & suiv.

(h) La Carte paroît la faire venir de la montagne du Tygre.

(i) Suivant la Carte, c'est environ vingt-

sept milles Géographiques, de soixante au degré.

(k) Kolben, *ubi sup.* pag. 3.

(l) *Ibid.* pag. 13.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Désert de
Saxenburg.

Rivière de
Kaïser & ses
propriétés.

Maison de
Vanderstel.

Belles fon-
taines.

Ville du Cap.

désert qui s'étend depuis le Cap (*m*) jusqu'à la plantation nommée *Saxenburg*, du nom de son Fondateur, & qui s'avance d'environ six heures de chemin dans cette plantation. Mais un si long espace n'a que trois petits Cantons fertiles. Ce Désert & la *Kuyle*, belle plantation qui appartenoit autrefois à la Compagnie, sont arrosés par une Rivière (*n*) qui va se décharger dans la Baye Falsé, & dont on suppose que la source est dans la Colonie de Stellenboch.

Les plantations voisines de la montagne de la Table, & particulièrement le grand jardin de la Compagnie, reçoivent de l'eau en abondance de plusieurs beaux ruisseaux qui sortent de cette montagne du côté des rochers qu'on a décrits.

UNE autre Rivière, nommée *Kaïser*, du nom d'un Allemand qui eut le malheur de s'y noyer, coule par *Constantia*, & se rend de-là, par plusieurs détours, dans la vallée du sable. Dans le tems de la sécheresse, elle est arrêtée dans cette vallée par de grands Bancs de sable que les vents Sud-Est y amassent; & s'y répandant de toutes parts elle forme un Lac, qui dure jusqu'à la saison des pluies, lorsque les torrens qui descendent des montagnes, secondés par les vents Nord-Ouest, précipitent les sables dans la Mer (*o*). Cette Rivière est bien fournie de poisson. Pendant que son cours est arrêté, les Pêcheurs ouvrent ses rives par de petits canaux, & prennent quantité de poissons qui suivent le fil de l'eau dans ces étroits passages.

SUR une éminence que les Hollandois ont nommée *Norwegen*, le Gouverneur Vanderstel s'est bâti une petite maison, avec une plantation voisine, où il va prendre quelquefois le plaisir de la pêche. Mais il n'y a point d'autre édifice, ni d'autre Etablissement dans ce lieu.

DERRIÈRE les monts de pierre ou les rochers de la Baye de la Table, on trouve quantité de belles sources d'eau, qui arrosent abondamment toutes les terres voisines (*p*). Dans la route qui conduit de la montagne du Lion à la Forteresse du Cap, on rencontre une belle fontaine, qui étoit publique avant qu'un Bourgeois du Cap, nommé Hertog, eut acquis la propriété du terrain. Il a bâti dans ce lieu des Poteries & des Briqueries qui font face à celles de la Compagnie, dont elles ne sont séparées que par un fossé. L'usage de ce fossé, & d'un autre qu'on a creusé dans la vallée de la Table, est pour servir de canal à l'eau qui tombe des montagnes avec beaucoup de bruit dans la saison des pluies, & qui coule impétueusement dans ces deux lits. Celui qui est entre les Briqueries prenant son cours entre l'Eglise du Cap & l'Hôpital, a été revêtu d'un mur de briques, pour l'empêcher de nuire à ces deux édifices (*q*).

KOLBEN passe ici fort vite sur la description de la Ville & de la Forteresse Hollandoise. La première, dit-il se nomme *Ville du Cap*; & l'autre, *Bonne-Espérance*. Elles sont toutes deux situées dans la vallée de la Table. On voit, à peu de distance de la Ville & sur les bords de la Rivière de Sel, un grand nombre de beaux jardins & de vignobles. On y voit une rangée de maisons & quantité

(*m*) Ou plutôt, ce semble, depuis la *Kuyle*, ou la Baye Falsé.

(*n*) Cette Rivière porte le nom de *Kuil*, dans la Carte.

(*o*) La Carte les fait tomber dans la Baye

Falsé.

(*p*) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 23. & suivantes.

(*q*) *Ibid.* pag. 18.

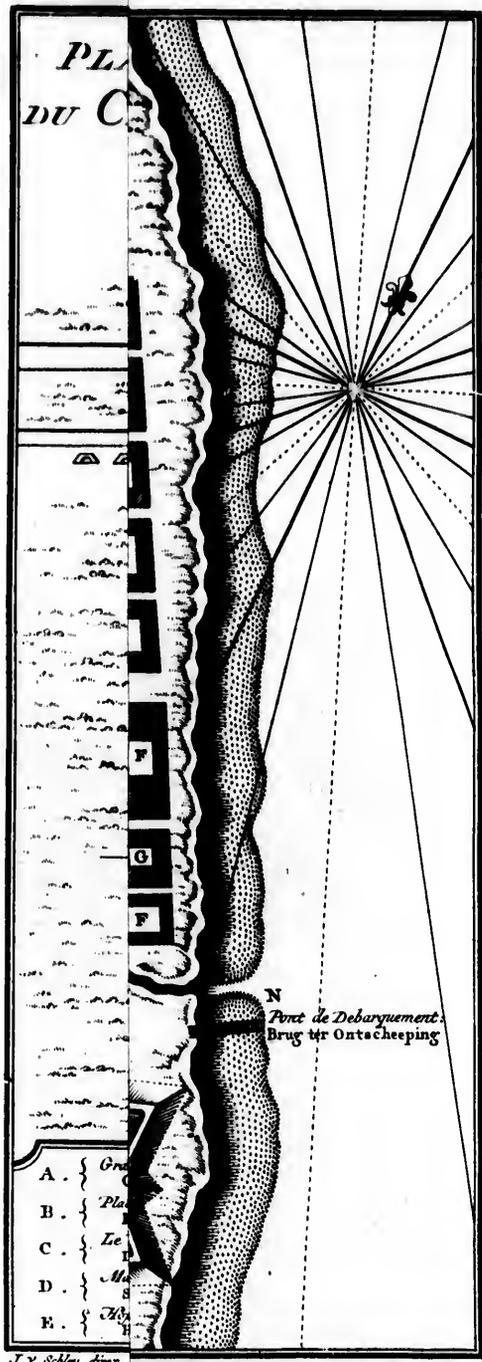
enburg,
 chemin
 ons fer-
 fois à la
 s la Baye
 llenboch.
 ièrement
 e de plu-
 ers qu'on

 ent le mal-
 s détours,
 rêtée dans
 aissent; &
 saison des
 ar les vents
 e est bien
 ouvrent fes
 ivent le fil

 , le Gou-
 on voisine,
 oint d'autre

a Table, on
 nt toutes les
 u Lion à la
 blique avant
 é du terrain.
 e à celles de
 ge de ce fof-
 our servir de
 ans la saison
 i qui est en-
 l'Hôpital, a
 es deux édi-

la Forteresse
 re, Bonne-Ej-
 On voit, à
 n grand nom-
 de maisons &
 quantité

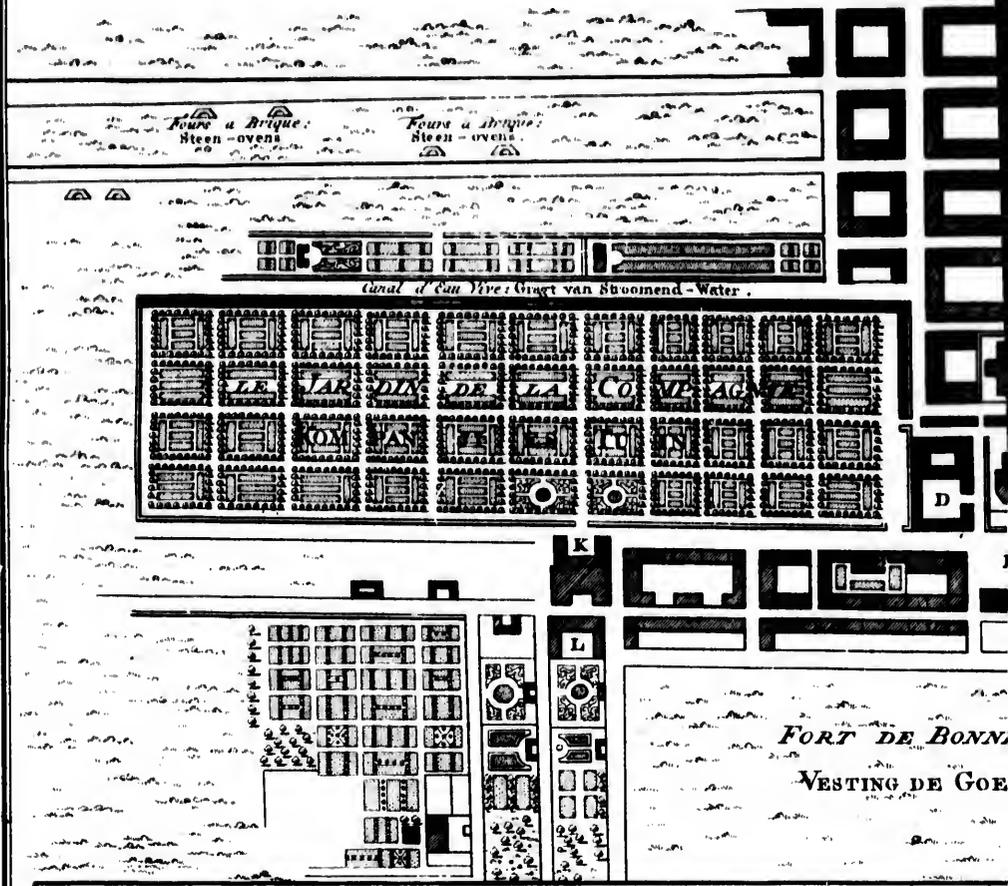


J. v. Scher directeur

GRODE HOOP.

PLAN DU FORT ET DE LA VILLE DU CAP DE BONNE ESPERANCE.

Echelle de Trois Cent Toises.
Schaal van 300 Halve-Roeden.



- | | | |
|---|---|--|
| A. } <i>Grande Place.</i>
Grote Plaats. | FF. } <i>Magasins de la Compagnie.</i>
Magazynen. | L. } <i>Cuirs de la Compagnie.</i>
Stallen der Maatschappye. |
| B. } <i>Place de l'Église.</i>
Kerk-Platz. | G. } <i>Boucherie de la Compagnie.</i>
Vleeschal. | M. } <i>Reservoir.</i>
Waterbak. |
| C. } <i>Le Temple.</i>
De Kerk. | H. } <i>Hôtel du Sous-Gouverneur.</i>
Huiz des Ondersgouverneurs. | N. } <i>Éaux ou l'on fait
l'eau pour les V^{es}</i>
Huizen voerende 't Water
aan 't Hoofd, waarvan de
Scheepen voorzien worden. |
| D. } <i>Maison des esclaves.</i>
Slaave-Wooning. | I. } <i>Maison du Fiscal.</i>
Huiz des Fiskaals. | |
| E. } <i>Hôpital de la Compagnie.</i>
Hospitaal. | K. } <i>Maison de Plaisance du Gouverneur.</i>
Lusthuiz des Gouverneurs. | |

J. V. Schryver directeur.

GRONDTEKENING van de VESTING en STAD der

quantité de
endroit de
jusqu'à la
cieuses, &
que ses éd
contre les
font; & c
bâtie de p
de chaum
voir plufie

LA FOR
tueux, fo
pour la Ga
le Pays cir
l'on y entr

LES H
Table; ma
ils élevèr
Garde, po
de les enlev
pour cent
mes, qui c
Colonie se
vint inutile
tie de l'écu
propos de b
teur, il s'y
verneur de
lorsque le t
un Vaisseau

ENTRE
a parlé, on
nom de *Pain*
Jacob Louw
y établir la

PRÈS DE
rommée *Com*
-femme (*x*)
pagner en A
ries, sur les
Elle s'étend
pagnie faisoit

(r) *Ibid.* pa

(s) *Ibid.* Ve

(t) Leguat,
dit que cette G
cens hommes.

quantité de champs à bled, qui sont les terres de la Ville (r). Dans un autre endroit de son ouvrage, l'Auteur ajoute que la Ville s'étend depuis la Mer jusqu'à la Vallée; qu'elle est grande & régulière, divisée en plusieurs rues spacieuses, & composée de deux cens maisons (s) avec des cours & des jardins; que ses édifices sont de brique; mais la plupart d'un seul étage, par précaution contre les vents d'Est, qui les incommodent beaucoup, toutes basses qu'elles sont; & que par la même raison les toits sont de chaume. L'Eglise, qui est bâtie de pierre, est simple, mais belle, blanchie au dehors, & couverte au li de chaume. Vis-à-vis est l'Hôpital, grand bâtiment régulier, qui peut recevoir plusieurs centaines de malades.

LA Forteresse, où le Gouverneur fait sa résidence, est un édifice majestueux, fort, & de grande étendue, fourni de toutes sortes de commodités pour la Garnison. Elle commande non-seulement la Baye, mais encore tout le Pays circonvoisin. Les Officiers de la Compagnie y ont leur logement, & l'on y entretient constamment une Garnison considérable (t).

LES Hollandois formèrent leur premier établissement dans la vallée de la Table; mais s'étant bientôt étendus au-delà de la montagne du même nom, ils élevèrent près de la Rivière de Sel un Fort de terre & de bois, avec une Garde, pour contenir leurs troupeaux & pour ôter aux Hottentots le pouvoir de les enlever. Dans la même vûe, ils bâtirent près de ce Fort une écurie pour cent cinquante chevaux, & des logemens pour le même nombre d'hommes, qui devoient être prêts à monter à cheval dans l'occasion. Lorsque la Colonie se fut étendue bien loin sur les bords de la Rivière de Sel, le Fort devint inutile & tomba bien-tôt en ruine. Mais on a conservé une grande partie de l'écurie, qui sert de retraite aux criminels que les Hollandois jugent à propos de bannir pour un certain tems de l'Inde au Cap. Du tems de l'Auteur, il s'y trouvoit quelques Princes Indiens, exilés pour cinq ans par le Gouverneur de Batavia. Ils sont réduits à tirer leur subsistance de leur travail; & lorsque le terme de leur Sentence est expiré, ils sont reconduits aux Indes sur un Vaissseau de la Compagnie.

ENTRE les jardins de la montagne de la Table, & près de l'écurie dont on a parlé, on trouve une belle Plantation, à laquelle sa fertilité a fait donner le nom de *Pain & Vin*. On voit aussi dans le même lieu la fameuse Brasserie de *Jacob Louvens*, que la Compagnie envoya au Cap avec toute sa famille, pour y établir la méthode de brasser qui est en usage à Daventry (v).

PRÈS de la montagne du Buïsson s'élève une belle maison de campagne, nommée *Constantia*, que le Gouverneur Vanderstel fit bâtir sous le nom de sa femme (x), quoiqu'il n'eût pû lui inspirer assez de complaisance pour l'accompagner en Afrique. Des fenêtres de face, la vûe est charmante sur les prairies, sur les jardins & les autres maisons de plaisance des Bourgeois du Cap. Elle s'étend aussi sur la vallée de la Table & sur celle des Buïles, où la Compagnie faisoit tuer autrefois ses bestiaux (y).

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Forteresse.

Fort ruiné.

Anciennes
Écuries, qui
servent de de-
meure aux
Bannis.

Plantation
nommée *Pain
& Vin*.

Brasserie

Constantia.

UN

(r) *Ibid.* pag. 4.

(s) *Ibid.* Vol. I. pag. 349. & suiv.

(t) Leguat, qui étoit au Cap en 1591, dit que cette Garnison étoit composée de trois cens hommes.

(v) C'est à-dire à Deventer. R. d. E.

(x) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 2. & suivantes.

(y) Kolben, Vol. II. pag. 2. & suiv.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Moulin de
la Compagnie.

Latitude ob-
servée par
Kolben.

Longitude,
Variété dans
les observa-
tions.

Observation
du Docteur
Halley.

UN ruisseau, qui tombe de la montagne de la Table, fait tourner au pied de cette montagne un moulin qui appartient à la Compagnie. Il est conduit de là, par de grands tuyaux, jusqu'à l'esplanade qui est entre la Ville & la Forteresse, où il fournit une eau délicieuse à ces deux Places, avec le secours des pompes; au-delà il va se décharger dans le Fort, assez près de la Forteresse (z).

KOLBEN s'étoit proposé particulièrement, dans son voyage, de déterminer la latitude & la longitude du Cap. Il observe que les gens de Mer ne s'accordoient point sur cette position. Les uns la mettoient à trente-quatre degrés, [de Latitude] d'autres à trente-quatre degrés douze minutes; quelques-uns à trente-quatre degrés vingt minutes; & d'autres à trente quatre degrés trente minutes. Après d'exactes mesures, il trouva que la Ville du Cap est à trente-quatre degrés quinze minutes du Sud (a).

A l'égard de sa Longitude, article fort important pour la Navigation, les Astronomes avoient tenté deux fois de la fixer avant le voyage de Kolben. Fontenay, Tachard & le Comte, trois Jésuites François, avoient observé, deux fois, dans leur voyage à Siam, en 1685, les éclipses du premier Satellite de Jupiter. Dans la seconde de ces deux observations, qui se fit le 4 de Juin (b), l'émerison fut observée à neuf heures trente-sept minutes quarante secondes; & par les Tables de Cassini, la même chose devoit arriver à Paris à huit heures trente-six minutes (c); d'où il résulte que la longitude du Cap est de dix-huit degrés Est du Méridien de Paris (d). Cependant les François la mettent à dix-sept degrés quarante minutes quarante-cinq secondes (e).

SUIVANT le premier calcul, qui est celui du P. Tachard, elle seroit de vingt degrés vingt-cinq minutes Est de Londres; trente-six degrés du Pic de Ténériffe, en le supposant de deux degrés à l'Est de l'Isle de Ferro; & trente-huit degrés du côté Ouest de Ferro, qui par observation est à vingt degrés Ouest de Paris. Mais suivant le second calcul, la longitude du Cap sera de vingt degrés dix minutes Est de Londres; trente-cinq degrés quarante-cinq minutes du Pic; & trente-sept degrés quarante-cinq minutes de l'Isle de Ferro ou de Fer.

ENSUITE le Docteur Halley, ayant déterminé la longitude de l'Isle de Ste Hélène à six degrés trente minutes Ouest de Londres, par d'exactes observations faites dans cette Isle même, & comparées avec d'autres qui se firent en Europe dans le même tems, jugea, sur les calculs Nautiques de la distance, que celle du Cap étoit de seize degrés trente minutes Est de Londres, & l'a marquée de même dans sa Carte. Ainsi, suivant ce calcul, le Cap ne doit être que de quatorze degrés cinq minutes à l'Est de Paris; trente-deux degrés cinq minutes du Pic; & trente-quatre degrés cinq minutes de l'Isle de Ferro; c'est-à-dire, quatre degrés moins en longitude que les (f) Jésuites ne l'avoient déterminé

(z) *Ibid.* pag. 23.

(a) Par le nom de Cap, Kolben entend ici la Ville du Cap, ou la Forteresse du Cap, où les Jésuites firent leurs observations.

(b) Nouveau stile.

(c) *Angl.* vingt-six minutes. R. d. E.

(d) Voyez le Voyage du Père Tachard à Siam, pag. 52. & suivantes, & les Transac-

tions Philosophiques, no. 360. pag. 991.

(e) Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, Vol. XIV. pag. 415. & la Connoissance des Temps.

(f) Transactions Philosophiques, no. 185. pag. 254. ou dans l'Abrégé par Lowthorp, Vol. II. pag. 611.

déterm
Kolben
sept deg
degrés
observat
puisque
tes, &

AVA
leurs op
pour le c
Lisse mē
Cartes;
Halley,
lui-même
objet d'in
fut dans l
cres matiē
fait panē

ON pe
Il est vrai
communiqu
Protecteur
un article

tions, apr
LA déc
dent rémoi
Les Missio
secondes au
tes cinquar

(g) Kolbe

CETT
qui lu
la nommoie
ment couve
Hottentots
fut défriche
ces, ses cha
lonie du Cap
LA Colo
tergate, la
CE n'est
Hottentots

déterminé. Mais, par différentes observations sur les éclipses du Satellite, Kolben trouva que la véritable longitude de la Ville du Cap est de trente-sept degrés cinquante-cinq minutes Est du Pic, & par conséquent trente-neuf degrés cinquante-cinq minutes Est de Ferro. D'où il faut conclure que les observations des Missionnaires Jésuites ont approché le plus de la vérité, puisque leur résultat ne diffère du sien que d'un degré cinquante-cinq minutes, & que celui de Halley en diffère de cinq degrés cinquante minutes.

AVANT cette détermination de Kolben, les Sçavans étoient fort divisés dans leurs opérations. Non-seulement les Astronomes Anglois s'étoient déclarés pour le calcul de Halley, en reprochant leur erreur aux Jésuites; mais De-Lisle même, qui avoit suivi le calcul des Missionnaires dans ses premières Cartes; n'avoit pas fait difficulté de l'abandonner, en faveur de celui de Halley, dans les Cartes qu'il a composées à l'usage du Roi. Kolben déclare lui-même que malgré la différence des quatre degrés, qui sont assurément un objet d'importance, il n'étoit pas porté à se persuader que le Docteur Halley fut dans l'erreur. Au contraire, dit-il, l'exactitude de son jugement dans d'autres matières, joint aux calculs de distance entre cette Ile & le Cap, l'avoient fait pencher fortement en sa faveur (g).

ON peut donc supposer aujourd'hui que la longitude du Cap est déterminée. Il est vrai que Kolben n'a publié que le résultat de ses opérations, sans nous communiquer des détails dont il s'est cru obligé de laisser la disposition à son Protecteur; mais qui s'imaginera qu'il en ait voulu imposer au Public sur un article de cette importance, ou qu'il ait pu se tromper dans ses opérations, après les avoir souvent répétées?

LA déclinaison de l'aiguille a beaucoup varié au Cap. Les Voyageurs rendent témoignage qu'elle étoit de six degrés au Nord-Est il y a près d'un Siècle. Les Missionnaires Jésuites, en 1685, la trouvèrent d'onze minutes trente secondes au Nord-Ouest. En 1705, elle étoit, suivant Kolben, d'onze minutes cinquante-cinq secondes du même côté (h).

(g) Kolben, *ubi sup.* pag. 93.

(h) *Ibidem.*

§. II.

Colonie de Stellenboch.

CETTE Colonie doit son origine au Gouverneur Simon Vanderstel, qui lui donna le nom de *Stellenboch*, ou Buïsson de *Stel*. Les Hollandois la nommoient auparavant *Forêt sauvage*, parce qu'elle étoit presque entièrement couverte de ronces & de buissons. Elle paroïssoit abandonnée des Hottentots mêmes, & comme livrée aux bêtes féroces. Mais aussi-tôt qu'elle fut défrichée, elle devint bien-tôt la rivale de celle du Cap, par ses édifices, ses champs à bled, ses vignobles & ses jardins. Elle est séparée de la Colonie du Cap par de grands espaces sablonneux.

LA Colonie de Stellenboch est divisée en quatre parties: *Stellenboch*, *Mottergate*, la *Hollande des Hottentots* & la *Bouteillerie*.

CE n'est pas de sa ressemblance avec la Hollande de l'Europe que celle des Hottentots a tiré son nom; mais de ce qu'étant fertile en herbe & bien arro-

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Disputes
des Sçavans
jusqu'au tems
de Kolben.

On doit les
croire termi-
nées.

Déclinaisons
de l'Aiguille.

Origine de
cet Etablisse-
ment.

Sa division
en quatre par-
ties.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Baye Fausse,
ou faulfe.

Sa descrip-
tion.

Elle est fort
poiffonneufe.

Pêcherie de
la Compagnie.

Les Gouver-
neurs l'ont
tournée à leur
avantage.

see, elle a paru le Canton le plus propre, autour du Cap, à nourrir les bestiaux de la Compagnie. On trouve deux chemins qui conduisent du Cap à la Hollande des Hottentots; l'un par-dessus des Collines sablonneuses, nommées *Duynen*, ou Dunes, dans la grande vallée du Tigre, qui traverse une partie de Stellenboech; l'autre par une fente que les Hollandois nomment *Kloof*, & par-dessus une montagne qui n'a point encore reçu de nom. Celui qui conduit par la vallée est le plus commode; mais l'autre, quoiqu'assez difficile, est le plus agréable, par la beauté de ses perspectives. La Baye Fausse, qui en est une, est formée par une chaîne de montagnes, dont celles qui regardent l'Est portent le nom de Montagnes de la Hollande des Hottentots. Celles de l'Ouest, qui sont contigues aux montagnes de Pierre, n'ont point encore été distinguées par un nom, à l'exception de celles qui, terminant la Baye du même côté, s'étendent l'espace de six lieues en Mer, & s'allongent en pointe, comme la plupart des montagnes de la Côte de Norvége; ce qui les fait nommer *Norvegen*.

CETTE Baye a dix lieues de circonférence. On s'étoit imaginé assez longtemps que son fond étoit couvert de pierres, & qu'une ancre, par conséquent, n'y pouvoit être en sûreté. Mais cette opinion s'est trouvée sans fondement & lui a fait donner le nom de *Fausse*. Elle fut examinée en 1702 par un Matelot expérimenté, qui trouva effectivement le mouillage peu sûr, mais seulement de la part des vents Sud-Est, qui ont quelquefois arraché les Vaisseaux de dessus leurs ancres, malgré les plus gros cables, & les ont, ou fait échouer sur le rivage, ou brisés en pièces contre les écueils. On découvre, au centre de la Baye, un grand Rocher, qui s'élève beaucoup au-dessus de l'eau, & sur lequel un grand nombre d'Oiseaux de Mer pondent leurs œufs. Elle produit d'ailleurs diverses espèces d'excellent poisson. L'Auteur se faisoit un amusement d'y jeter le filet avec ses amis, & chaque fois il remportoît la charge d'un chariot traîné par huit bœufs, qui font l'attelage ordinaire du Pays. Un jour il prit d'un seul coup de filet douze mille grandes Alofes, avec un nombre infini de petits poissons semblables au harang, & quantité d'autres qu'il appelle Poissons d'or & d'argent, &c.

LES embouchures des Rivières de Stellenboech & de la Hollande des Hottentots, qui tombent dans la Baye, sont toutes extrêmement poissonneuses. Mais l'endroit qui l'est le plus, & qui se nomme *Fish-Huik*, est le dessous d'un Rocher ou d'une montagne qui termine la Baye du côté de l'Est, & qu'on appelle *Hanglip*, ou lévre pendante, à cause de sa ressemblance avec une lévre qui tombe sur le menton. La Compagnie y entretenoit une pêcherie, pour la provision de ses Esclaves au Cap; car ils préfèrent le poisson salé & le ris au pain & à la viande. Mais les rapports infidèles qu'on lui en a faits & qu'on a réussi à faire passer pour constans, lui ont fait prendre le parti de l'abandonner. Ensuite le Gouverneur Adrien Vanderstel s'étant emparé des filets & des canots dont elle s'étoit fournie pour cet usage, a fait bâtir une pêcherie somptueuse. Son père & son frère avoient en même-tems les leurs dans d'autres lieux; de sorte qu'ils se sont rendus maîtres de toute la pêche du Cap. D'un autre côté, le Gouverneur défendoit de pêcher dans la Baye de la Table, sous prétexte du tort que les Bourgeois en pouvoient recevoir. Mais les plaintes passèrent enfin jusqu'à la Compagnie (a).

AU

(a) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 25. & suivantes.

AU mo
qui poussa
laissèrent à
cet étrange
grands av

A la disti
Fache-Alarme
queroient a
cées de che
tang, d'en
nombre & c
bois. Les c
certains tem
phissant la m
sons, qui s'a
ques espèces
naturelle (c)

LES mont
ce celle de la
de la Table,
te la durée d
celle qui a pr
be & des trou
plus belle vte
s'y trouvent.
une maison d
en Europe.

LA Holland
& la plus agré
tiroit un imme
qu'il possédoit
douze cens, &
possession d'en
tal, où il faiso
édifices qu'il av
ton un superbe
pres frais, apr

DANS l'orig
Fausse un Port d
Colonie de ce c
qui se passoit da
jourd'hui à ses
Quartier, qui

(b) Comme on
animaux, dit l'Au
appellent Hippopot
&c. Mais on a dit

Au mois de Novembre 1710, il s'éleva au Sud-Est un furieux ouragan, qui poussa les vagues de la Baye si loin dans les terres, qu'en se retirant, elles laissèrent à sec une prodigieuse quantité de toutes sortes de poissons. Mais cet étrange accident arriva si loin des lieux habités, qu'on n'en tira pas de grands avantages.

A la distance d'une heure de chemin de la Baye-Falfe, est la Vallée de la *Vache-Marine* (b), ainsi nommée de la multitude de ces animaux qui la fréquentoient avant que les Européens en eussent fait un carnage, qui les a forcés de chercher d'autres retraites. Cette Vallée renferme un Lac ou un étang, d'environ une lieue de tour, où les roseaux croissent en si grand nombre & d'une hauteur si extraordinaire, qu'ils arrêtent la vûe comme un bois. Les canards sauvages & quantité d'autres oiseaux s'y retirent. Dans certains tems, lorsque le vent souffle impétueusement du rivage, la Mer remplissant la même Vallée de ses flots, y transporte un nombre infini de poissons, qui s'accommodent fort bien de ce changement, à la réserve de quelques espèces, auxquelles l'eau du Lac cause la mort en reprenant sa douceur naturelle (c).

Les montagnes de la Hollande des Hottentots, entre lesquelles on compte celle de la *Lèvre-pendante*, sont beaucoup plus hautes que la Montagne de la Table, & couvertes, comme elle, d'une nuée blanche pendant toute la durée des vents Sud-Est (d). Au centre des mêmes montagnes, est celle qui a pris le nom de *Montagne de la Brebis*, de l'abondance de son herbe & des troupeaux qu'elle nourrit. Du sommet de cette montagne on a la plus belle vûe du monde, vers la Baye de la Table & sur les Vaisseaux qui s'y trouvent. Le Gouverneur Adrien Vanderstel se proposoit d'y faire bâtir une maison de plaisance, lorsque sa mauvaise administration le fit rappeler en Europe.

La Hollande-Hottentote est sans contredit la plus fertile, la plus commode & la plus agréable partie de la Colonie de Stellenboch. Le même Vanderstel tiroit un immense profit des vastes campagnes, des vignobles & des jardins qu'il possédoit dans ce Canton. Le nombre de ses grands bestiaux montoit à douze cens, & celui de ses moutons à plus de vingt mille. Il s'étoit mis en possession d'environ trente lieues de pays, à l'Est, du côté de la *Tierra de Natal*, où il faisoit multiplier ces légions d'animaux. Entre plusieurs somptueux édifices qu'il avoit élevés en différens lieux, il s'étoit bâti dans le même Canton un superbe Château, que la Compagnie l'obligea de démolir à ses propres frais, après avoir confisqué la plus grande partie de ses biens.

DANS l'origine de l'Etablissement, les Hollandois avoient près de la Baye-Falfe un Fort de terre, monté de quatre pièces de canon, pour défendre la Colonie de ce côté-là contre les Hottentots & donner avis au Cap de tout ce qui se passoit dans la Baye. Mais [dans la confiance que la Colonie prend aujourd'hui à ses propres forces,] elle a laissé tomber ce Fort en ruines. Tout ce Quartier, qui étoit autrefois la retraite des bêtes féroces, n'offre à présent que

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Poisson laïté
à sec par un
ouragan.

Vallée de la
Vache-Mari-
ne.

& son Etang.

Montagnes
de la Hollande
Hottentote.

Beauté de
ce Pays.

Ancien Fort
ruiné.

(b) Comme on nomme vulgairement ces animaux, dit l'Auteur; car les Scavans les appellent Hippopotames ou Chevaux de Rivière. Mais on a déjà vu la différence des uns

& des autres.

(c) Kolben. Vol. II. pag. 30. & suiv.

(d) Le même, pag. 27.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Rivières de
ce Canton.

Ouvrage
d'un Gouverneur.

Quartier de
Mottergate.

Déborde-
mens de plu-
sieurs ruis-
seaux.

Quartier de
Stellenboch.

que des Daims, des Chèvres & d'autres animaux utiles. Il est arrosé par trois Rivières, qui prennent leur source dans les montagnes & viennent se perdre dans la Baye-Falfe. La principale, nommée *Lawence*, du nom d'un Malheureux qui s'y noya, passe au long du Château que Vanderstel fut condamné à démolir. Elle sort des montagnes qui touchent à celle de *Tourn'encore*, ainsi nommée d'un sentier qui conduit par son sommet à la Colonie de Drackensteyn, & qui forme quantité de détours pour éviter les rochers & les précipices. Cette Rivière déborde souvent dans la saison des pluies; mais étant sans eau dans le tems de la sécheresse, Adrien Vanderstel avoit fait creuser un grand bassin sous la montagne, pour y recevoir l'eau de pluie qui en descend. Cet ouvrage servoit, dans une saison, à prévenir les débordemens qui endommageoient ses terres, & dans l'autre, il suppléoit à l'eau de la Rivière. Vanderstel avoit fait ouvrir un grand canal, qui conduisoit de ce bassin à ses celliers, & de-là au moulin à bled qu'il avoit dans le quartier de Stellenboch, d'où il se joignoit à la Rivière de Laurence, qui passe au pied de la Montagne de la Brebis. L'embouchure de cette Rivière est fort large & remplie de poisson.

LES deux autres arrosent quantité de belles terres; mais elles n'ont point encore reçu de nom, & jamais elles n'ont tant d'eau que la première. Il ne se trouve que du poisson de Mer dans ces trois Rivières. Celui d'eau douce n'y scauroit vivre long-tems; apparemment parce qu'elles ont leur source à si peu de distance de la Mer. Le fond en est inégal & pierceux, & l'eau fort légère (e).

LE quartier de *Mottergate*, ou *limoneux*, tire son nom des eaux qui croissent assez long-tems dans les vallées après la saison des pluies, & qui rendent les chemins impraticables. Cette division de la Colonie de Stellenboch est au Nord de la Hollande des Hottentots, & se trouve enfermée entre ce quartier, celui de Stellenboch & la Rivière. Elle n'a rien d'inférieur aux autres Etablissmens pour la beauté & le nombre des édifices, pour la fertilité & les autres avantages. Son terroir, qui est composé de petites éminences & de petits côteaux, regoit beaucoup de fraîcheur de la Rivière de Stellenboch, & d'un grand nombre de petits ruisseaux qui l'arrosent. A la vérité ces ruisseaux, qui étoient alors sans nom (f), s'enslent quelquefois excessivement, jusqu'à rendre le passage impossible, sur-tout deux des plus grands, & coupent ainsi tout commerce entre les habitans. Leurs inondations sont quelquefois si subites & si violentes, qu'elles entraînent une partie des petits bestiaux avant qu'on puisse y remédier. Mais il ne seroit pas difficile de prévenir ces inconvéniens par des ponts fort élevés; d'autant plus que le bois ne manque point aux habitans (g).

LE Quartier de *Stellenboch* est à peu près de la même étendue que la Hollande des Hottentots, & n'a pas moins de fertilité & d'agrément. Il est comme environné des montagnes qui portent son nom, & qui sont beaucoup plus hautes que toutes celles des Cantons voisins. Chacune de ces montagnes ressemble assez, par la hauteur & la forme, à celle de la Table, & ne manque point

(e) *Ibid.* pag. 31.

(f) On ne donne un nom aux Rivières, dans ce Pays, qu'à l'occasion de quelqu'un qui

s'y noye, [ou de quelqu'autre accident remarquable.]

(g) Kolben, Vol. II. pag. 36.

point au
commen
vallée de
jour, fan
aux envi
semble
ouragans.
qu'après n

DANS

quantité c
tir. Le s
fleurs (b)

LE prin
avoit bâti d
seil; mais c
tre, furent

Dröft de cet
coup de ver

prit feu d'ab
maisons fure

Salle du Cor

LES valla
bled, des vi

tout celle qu
éparné pour
abondantes.

la manière de
sa probité. U

pria le Minist
lui-ci jugea

jouit jusqu'en
diats de se de

obligé de ve
Stellenboch

double mérite

les montagnes

elle porte ses

cailloux. Au

te d'anguilles

& quelquefois

un pont sur c

précipitoient

tation dans le

de la Commun

un autre à ses

aucun droit de

(d)

point aussi de paroître couverte d'une nuée blanche, lorsque les vents Sud-Est commencent à régner. Mais ces vents ne soufflent point ici comme dans la vallée de la Table. Dans cette vallée ils se déchainent furieusement nuit & jour, sans autre interruption que d'une heure vers midi & d'une autre heure aux environs de minuit. Souvent aussi deux vents opposés s'y rencontrent, semblent se disputer le passage, & causent dans ce combat les plus terribles ouragans. Ici, au contraire, leur rage s'apaise vers le soir & ne se réveille qu'après minuit. On n'y voit pas non-plus de vents opposés.

DANS les intervalles ou les fentes des montagnes de Stellenboch, on trouve quantité de bois à brûler; mais on n'y en connoît pas qui soit propre à bâtir. Le sommet des montagnes est couvert de Plantes rares & de très-belles fleurs (b).

LE principal Village de cet Etablissement se nomme Stellenboch. On y avoit bâti depuis peu une fort belle Eglise & une Salle d'assemblée pour le Conseil; mais ces deux édifices & toutes les maisons, à la réserve de trois ou quatre, furent consumés en 1710 par un Incendie. [Un Nègre Esclave du *Land-Droft* de cette Colonie, portant à son maître du Feu, pour allumer sa pipe, un coup de vent jeta les charbons ardents contre le toit, qui étant de roseaux, prit feu d'abord; & tout fut réduit en cendres en moins de deux heures.] Les maisons furent rebâties dans l'espace de quelques années; mais l'Eglise & la Salle du Conseil sont encore ensevelies sous leurs ruines.

LES vallées de ce quartier sont agréablement divisées par des champs à bled, des vignobles & des jardins. Les maisons sont belles & commodes, surtout celle qui appartenoit autrefois au Ministre Ecclesiastique, qui n'avoit rien épargné pour l'embellir. Elle est voisine de la Mer. La pêche & la chasse y sont abondantes. En un mot, elle peut passer pour le chef-d'œuvre du Cap. [Mais la manière dont le Possesseur l'avoit obtenue, ne fait pas beaucoup d'honneur à sa probité. Un ancien de son Eglise, ayant trouvé cette terre fort à son gré, pria le Ministre de la demander pour lui au Gouverneur Vanderstel, mais celui-ci jugea plus à propos de la demander pour lui-même, & l'obtint. Il en jouit jusqu'en 1701, que la Compagnie ordonna à tous ses serviteurs immédiats de se défaire de toutes les terres qu'ils possédoient. Le Ministre fut donc obligé de vendre la sienne, & il en tira vingt-mille florins.] La Rivière de Stellenboch offre au^{ss} quantité de belles Plantations, qui s'entredisputent le double mérite de la fertilité & de l'agrément. Cette Rivière a sa source dans les montagnes de Stellenboch. S'étant grossie des ruisseaux de Mottergate, elle porte ses eaux dans la Baye-Falsé. Le fond de son canal est rempli de cailloux. Aussi ne produit-il que de petites espèces de poisson, tel qu'une sorte d'anguilles, d'éperlans & de melettes. Il est plus gros vers l'embouchure, & quelquefois melé de divers poissons de Mer. La Colonie avoit fait élever un pont sur cette Rivière; mais si étroit & si mal-disposé, que les voitures se précipitoient quelquefois dans l'eau. Un Marchand, qui avoit une belle Plantation dans le voisinage, voyant peu d'empressement à le faire réparer aux frais de la Communauté, obtint du Conseil de Stellenboch la permission d'en bâtir un autre à ses propres frais, & s'engagea généreusement à ne jamais exiger aucun droit de passage, ni pour le pont, ni pour les chemins qui pourroient

KOIBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Variété de
vents Sud Est.

Bois & fleurs
des monta-
gnes.

Ville de
Stellenboch.

Belle maison
d'un Ministre.

Générosité
d'un Mar-
chand Hollan-
dois.

(b.) *Ibid.* pag. 38.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

D'où Kolben
a tiré ici ses
Mémoires.

Quartier de
la Botellerie.

Il n'a qu'une
montagne.

Le Pays est
sans eau &
sans bois.

Ordonnan-
ces rigoureu-
ses de la Com-
pagnie.

y conduire par ses terres. Adrien Vanderstel avoit élevé sur la même Rivière, aux dépens de la Compagnie, un autre pont pour sa propre commodité. Mais lorsqu'il fut rappelé de son administration, son ouvrage fut négligé; & quoique les réparations demandassent peu de dépense, personne n'y voulut contribuer, par haine pour sa mémoire.

KOLBEN fait observer ici qu'ayant résidé long-tems dans ce Canton avec la qualité de Secrétaire des Colonies de Stellenboch & de Drakenstein, ce fut des principaux Habitans qu'il reçut la plus grande partie de ses informations (i).

LE quartier ou la division de la Botellerie, forme la partie la plus septentrionale de la Colonie. Elle a au Sud le quartier de Stellenboch, celui de Drakenstein à l'Est & à l'Ouest, & la Rivière de Mushel-Bank au Nord. Son nom paroît venir du foin qu'on y recueille en plus grande abondance que dans les autres Cantons voisins du Cap; car dans tous les autres lieux il est consumé sur terre par les bestiaux.

CE quartier est séparé de la Colonie de Drakenstein par la Montagne du Cheval, qui a tiré son nom de la multitude de chevaux sauvages dont elle étoit autrefois remplie. Dans toute la Botellerie il n'y a point d'autre éminence qui mérite le nom de montagne. Celle qu'on a nommée *Jok*, du nom de son premier Habitant, est trop basse pour mériter cette distinction. Elle est couverte de beaux vignobles, de vergers & de riches pâturages. Sa partie la plus fertile est presqu'au sommet. Un Ministre Ecclésiastique de Stellenboch, qui s'y étoit fait une fort belle plantation, se coupa la gorge d'une oreille à l'autre, par des raisons, dit l'Auteur, qui ne furent connues que de lui. La Compagnie avoit autrefois sur cette colline quelques Fermes & quelques haras; mais se voyant trompée par les habitans des terres voisines, sur lesquels elle se reposoit de cette partie de ses intérêts, elle a pris le parti de vendre toutes ses prétentions.

L'EAU de pluie, qui forme ici pendant l'Eté de petits Lacs & des fossés, devient saumache & presqu'aussi salée que l'eau de Mer, lorsqu'il n'en tombe point d'autre pour la rafraîchir. Cependant les habitans sont souvent dans la nécessité de s'en servir. Le bois de chauffage n'y est pas plus commun que l'eau fraîche. On ne trouve point d'autre bois dans le Pays, que des buissons & des ronces. Cependant les habitans de la Colonie étoient convenus, avec la Compagnie, de planter d'arbres une certaine étendue de terre, sous peine de voir leurs biens confisqués; mais ils n'ont jamais pensé à l'observation de cet article.

LA Compagnie a pris soin elle-même d'y faire planter un grand nombre de chênes, qui sont dans un état florissant. Pour les conserver, il a fallu porter une Loi, qui condamne au fouet, par la main du bourreau, ceux qui en abattront une branche sans y être autorisés par une permission formelle. Un riche Bourgeois du Cap ayant engagé, pour une petite somme d'argent, un des Artisans de la Compagnie à couper les branches de quelques jeunes chênes, le Gouverneur fut bien-tôt informé de cet attentat. Il ne porta point la rigueur jusqu'à faire exécuter l'Ordonnance du fouet; mais le Bourgeois fut condamné à payer une amende de cent écus, l'Artisan au bannissement perpétuel dans l'Isle Robin (k).

(i) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 36. & suiv. (k) Voyage de Kolben, pag. 42. & suiv.

ON
sou
recomm
protection
bre au Ca
d'Habitan
Drakenste
tains Arti
avoient re
diverses P
de ces pre
KOLBE
d'avoir pu
kenstein,
imposer pa
qui voulut
à deux cen
Lune.

CK fut
tein, à l'h
Guedre.
vice que V
faisant confi
LA Colon
ces qui port
Montagne d
portent son
Montagne d
bordée aussi
LES mon
les traversan
le nom de M
si escarpée,
y sont en si g
vre sans se la
qu'on y péné

(*) Tachard
Heer-Vanderste
de quatre-vingt
liens du Cap,
Chard ou son
Hellenbock pou

VI. Part.

§. III.

Colonies de Drakenstein & de Waveren, & Tierra de Natal.

ON rapporte l'origine de la Colonie de Drakenstein à l'année 1675, sous le gouvernement de Simon Vanderstel. Les Etats-Généraux ayant recommandé les Protestans François, réfugiés en Hollande, aux soins & à la protection de la Compagnie des Indes, elle en fit transporter un grand nombre au Cap & dans ses autres Colonies. Celle du Cap étant déjà bien fournie d'Habitans, Vanderstel accorda des terres aux Réfugiés, dans le Canton de Drakenstein. Cependant ils ne furent pas les premiers qui s'y établirent. Certains Artisans & d'autres Ouvriers, la plupart d'extraction Allemande, qui avoient rempli leur tems au service de la Compagnie, y avoient déjà formé diverses Plantations. Mais, aujourd'hui, la plupart des Habitans descendent de ces premiers François.

KOLBEN, qui accuse le Père Tachard de plusieurs erreurs, lui reproche ici d'avoir publié (a) que le premier nom de cette Colonie n'étoit pas Drakenstein, mais Hellenbock. Il juge, dit-il, que ce Missionnaire s'en laissa imposer par Simon Vanderstel, qui prenoit plaisir à répandre ses fictions, & qui voulut lui persuader que vers le Monomotapa, sur une haute montagne à deux cens milles du Cap, il avoit vu & entendu flotter de l'herbe dans la Lune.

Ce fut ce Gouverneur même, qui nomma la nouvelle Colonie Drakenstein, à l'honneur du Baron *Van-Rheeden*, Seigneur de Drakenstein dans la Gueldre. Il ne lui devoit pas moins de reconnoissance, après l'important service que Van-Rheeden lui avoit rendu, en faisant approuver sa conduite & le faisant confirmer dans son Poste (b).

LA Colonie de Drakenstein a seule autant d'étendue que toutes les Provinces qui portent en Europe le nom de Pays-Bas. Elle est bordée au Sud par la Montagne de *Tourn'encore*; à l'Est, par une longue chaîne de montagnes qui portent son nom; au Nord, par la Baye de Saldanne; à l'Ouest, par la Montagne du Cheval, qui la sépare de la Botellerie. Du même côté, elle est bordée aussi par quelques autres montagnes & par des Salines.

LES montagnes de Drakenstein sont fort hautes & fort escarpées. L'Auteur les traversant un jour, en trouva une si raboteuse & si difficile, qu'il lui donna le nom de Montagne d'Incommodité. Elle est très-haute, & de toutes parts si escarpée, qu'il est impossible d'y monter directement. D'ailleurs les détours y sont en si grand nombre, si ennuyeux & si fatigans, qu'on ne peut les suivre sans se lasser beaucoup. Dans plusieurs endroits ils ont si peu de largeur, qu'on y pénètre difficilement à cheval. Dans d'autres, il se trouve de grosses pierres

(a) Tachard dit seulement qu'en 1681. le Heer-Vanderstel forma une nouvelle Colonie de quatre-vingt deux familles à neuf ou dix lieues du Cap, & la nomma Hellenbock. Tachard ou son Imprimeur peuvent avoir pris Hellenbock pour Stellenboch. De Lisle en a

pris occasion de mettre *Hellenbock* dans sa Carte.

(b) Les Vanderstels paroissent ici peu épargnés; mais il faut se souvenir que l'Ouvrage de Kolben a été réimprimé en Hollande. R. d. T.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Cette Colonie est composée de François réfugiés.

Erreur reprochée au Père Tachard.

Origine du nom de la Colonie.

Grandeur de cette Colonie.

Ses montagnes.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLAN-
DOISES.

Sa division
en quatre
parties.

Elle est sans
Villes & sans
Villages.

Dettes des
Habitans.

Sa principale
Rivière.

pierres pointues, qui forcent un voyageur de mettre pied à terre & de conduire son cheval par la bride. Mais, ce qui paroît bien pire à l'Auteur, on est obligé, dans quelques endroits, de passer sur les bords de certains grands précipices, où l'homme & le cheval sont quelquefois tombés.

CETTE Colonie est divisée en quatre districts. 1. La partie qui est entre la montagne Tourn'encore & l'Eglise. 2. La partie qui est entre l'Eglise & la Vallée du Charron. 3. La Vallée même du Charron, qui se subdivise en deux quartiers; l'un contenu dans l'enceinte de la Colonie; l'autre, composé de terres qui lui appartiennent, mais qui sont hors de ses limites.

DANS une si vaste étendue, la Colonie de Drakenstein est sans Villages, & même sans une Salle d'assemblée pour le Conseil. La plupart des Fermes & des maisons y sont fort éloignées l'une de l'autre, & les seuls édifices publics y sont l'Eglise, qui est à peu près au centre de la Colonie, & le Moulin. Pour l'expédition des affaires publiques, les Bourguemestres se rendent à Stellenboch, où ils tiennent leur Assemblée avec ceux de cette Colonie, sous l'autorité de l'Intendant ou du *Drost-de-Terre*, qui y préside toujours.

ON rencontre un grand nombre de belles Fermes dans la Colonie de Drakenstein, mais peu de maisons de plaisance & de simples édifices. Les Réfugiés François ayant eu beaucoup d'obstacles à vaincre pour commencer ce nouveau Monde, furent obligés de contracter quantité de dettes, qui ne sont point encore acquittées; & la plupart se contentent d'habiter de petites huttes.

LA Rivière de la Montagne, ainsi nommée de sa source, qu'elle prend dans des montagnes voisines de celle d'*Incommodité*, passe au long de l'Eglise; & s'étant grossie de plusieurs ruisseaux dans son cours, elle y est assez large. Ses bords sont occupés par un grand nombre de belles Plantations ou de Fermes. Quoiqu'elles soient éloignées d'une demie-lieuë l'une de l'autre & que l'herbe croisse de toutes parts en abondance (c), les Habitans se plaignent que le pâturage manque à leurs troupeaux.

ON n'a point encore bâti de pont sur la Rivière de la Montagne. Cependant la Colonie a peu de besoins aussi pressans. En Eté, c'est-à-dire, depuis le mois d'Octobre jusqu'au mois d'Avril, l'eau de la Rivière ne passe pas le genou, & dans plusieurs endroits on la traverse à pied sec. Mais pendant l'hiver, elle est enflée par les torrens qui descendent des montagnes; & son cours devient si rapide, qu'il s'y noie quelqu'un tous les ans, en s'efforçant de la passer à cheval (d). Cette Rivière arrose la Vallée du Charron par quantité de détours; & traversant de-là plusieurs Pays Hottentots, elle va se jeter dans la Vallée de Sainte-Hélène, qui est à plus de cent milles d'Allemagne de sa source.

LA première partie de Drakenstein est extrêmement fertile, quoique montagneuse & remplie de pierres. L'air y est serain & favorable à la santé; l'eau bonne & bien distribuée. Pendant les mois de Juin & de Juillet, les montagnes de cette Colonie, comme la plupart des autres aux environs du Cap, sont couvertes de neige & de grêle, qui continuent jusqu'au milieu du mois d'Août, & quelquefois jusqu'au mois de Septembre, où le dégel fournit de l'eau à tous les canaux du Pays.

EN

(c) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 45. (d) *Ibid.* pag. 53. & suivantes.

EN VO
un chemi
nommer
Il est cre
ses d'eau.
vaux, qu
tés dans
route, on
nomme un
apparten
lenboch &
ON dé
l'une d'arg
teurs de la
pas jugé à
AU NO
Blesius, Fi
pour le Go
té. En fo
des vergers
où il bâtit
Mais après
Bourgeois
l'entremise
de vingt-qu
PRÈS de
mer la Tou
L'EGLIS
de quatorze
le prendro
viron quatre
PLICITÉ du
On trouve p
ral de la Col
ques. Tou
Habitans.
IL y a d'a
qui conduit
le, ainsi non
quelque resse
fournit aux
LA Vallée
soit ce metie
eurent vû pa
core fort élo
ele, pour de
renfermées d
Rivières, les

EN venant de la Montagne *Tourn'encore* à l'Eglise, on rencontre à gauche un chemin qui conduit à *Stellenboch*, & que les dangers qu'on y court ont fait nommer *Bange-Huck*, ou le *Terrible*. Il est souvent infesté des bêtes féroces. Il est creux, étroit, pierreux, & bordé par des précipices & de grandes fosses d'eau. La nuit, il est arrivé souvent qu'à l'approche d'un Lion, les chevaux, qui les sentent, dit l'Auteur, ont pris l'épouvante & se sont précipités dans les abîmes avec leurs Cavaliers. Malgré les inconvéniens de cette route, on y trouve des plantations & des édifices considérables. L'Auteur en nomme une, à laquelle il doute qu'il y ait rien de comparable en Afrique. Elle appartenait à M. Mulder, Intendant ou Drost-de-Terre des Colonies de Stellenboch & de Drakenstein, Gentilhomme d'un mérite extraordinaire.

ON découvrit, il y a quelque-tems, deux Mines, près de la même route; l'une d'argent & l'autre de cuivre. Les essais, qui furent envoyés aux Directeurs de la Compagnie, sembloient promettre beaucoup. Cependant elle n'a pas jugé à propos jusqu'à présent d'y faire travailler.

Au Nord du même lieu, on rencontre la *Vallée de Simon*, à laquelle M. *Blesius*, Fiscal indépendant du Cap, fit prendre ce nom, par reconnaissance pour le Gouverneur Simon Vanderstel, qui lui en avoit fait obtenir la propriété. En formant, dans cette Vallée, des vignobles, des terres labourables & des vergers, Blesius en fit en très-peu de tems une Plantation considérable, où il bâtit une maison somptueuse, des pressoirs, des celliers & un moulin. Mais après l'Ordonnance de 1707, par laquelle il fut défendu, en faveur des Bourgeois du Cap, de faire le commerce du bled, du vin & des bestiaux par l'entremise des domestiques, Blesius vendit cet Etablissement pour la somme de vingt-quatre mille florins, payables dans l'espace de douze ans.

PRÈS de la Vallée de Simon est une montagne, que sa hauteur a fait nommer la Tour de Babylone, & qui renferme plusieurs belles Plantations.

L'EGLISE de Drakenstein n'est point éloignée de la Ville du Cap de plus de quatorze milles d'Allemagne, au Nord-Est. C'est un si misérable édifice, qu'on le prendroit pour une grange. Il est couvert de roseaux, & le mur n'a qu'environ quatre pieds de hauteur. Les ornemens intérieurs répondent à la simplicité du dehors. Ils consistent dans quelques bancs & un mauvais pupitre. On trouve près de l'Eglise, dans une fort belle Plantation, le Marché général de la Colonie, pour les épiceries, les merceries & les ustenciles domestiques. Toutes ces marchandises sont apportées du Cap en faveur des pauvres Habitans.

IL y a d'autres belles Plantations des deux côtés de l'Eglise & de la route qui conduit à la Vallée du Charron, d'où elle passe par la *Montagne de la Perle*, ainsi nommée d'une grosse pierre qu'on voit au sommet & qui paroît avoir quelque ressemblance avec une perle. Cette Montagne, qui est fort pierreuse, fournit aux Habitans de bonnes meules pour le moulin.

LA Vallée du Charron a tiré son nom de son premier Habitant, qui exerçoit ce métier. Les Hottentots abandonnèrent leurs possessions aussi-tôt qu'ils eurent vû paroître les Européens. Mais les Plantations & les édifices étant encore fort éloignés de leur perfection, l'Auteur passe légèrement sur cet article, pour donner le nom des lieux qui appartiennent à la Colonie sans être renfermées dans ses bornes. Tels sont le Château de *Riebeck*, les *Vingt-quatre Rivières*, les *Montagnes de Miel* & celles du *Picquet*.

KOLBEN
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Chemin fort
dangereux.

Magnifique
Plantation de
M. Mulder.

Mines de
cuivre & d'ar-
gent.

Vallée de
Simon.

Montagne
nommée Tour
de Babylone.

Marché de
la Colonie.

Vallée du
Charron.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Château de
Riebeck.

Etablis-
sement ruiné.

Quartier des
vingt-quatre
Rivières.

Manière pé-
nible de mou-
dre les grains.

Paresse des
Habitans de
cette Colonie.

Le Château de Riebeck est une montagne haute & escarpée, qui doit son nom à Van-Riebeck, premier Gouverneur du Cap. Elle contient dans son sein & sur ses bords plusieurs Plantations, dont le nombre seroit beaucoup plus grand si la bonté de l'eau y répondoit à celle du terroir. En creusant de divers côtés, on n'a pu découvrir jusqu'à présent qu'une seule source, qui fut ouverte aux frais d'un Habitant nommée *Vander-Byl*, pour servir aux besoins publics, jusqu'à ce que le Gouvernement la réduisit à l'usage d'un Particulier; [dans la vûe apparemment d'exciter tous les autres à se procurer le même secours par leur industrie & leur travail.] Cependant aujourd'hui, comme dans l'origine, ils n'ont que de l'eau de pluie, qu'ils reçoivent dans des puits & des fossés, mais qui devient extrêmement saumache en croupissant. Lorsque l'Etablissement du Cap prit naissance, le Gouvernement avoit fait bâtir ici des baraques pour cent hommes & des écuries pour autant de chevaux, comme une garde avancée contre les insultes des Hottentots. On y avoit aussi placé une pièce de gros canon, pour donner avis de leur approche aussi-tôt qu'ils commenceroient à paroître attroupés. Mais le Traité d'alliance ayant rendu toutes ces précautions inutiles, on a laissé tomber cet Etablissement en ruines (e).

Le quartier qui se nomme les Vingt-quatre Rivières, du nombre de ruisseaux dont il est arrosé, est éloigné d'une journée, au Nord du Château de Riebeck. Comme les pâturages y sont fort bons, il est rempli de bestiaux & fort bien habité. Mais on n'y a point encore accordé de terres en propriété; & les Habitans ne s'y étant établis qu'avec des permissions, ils sont obligés de les faire renouveler tous les six mois. De-là vient que s'embarassant peu de bâtir, leurs maisons ressemblent à des huttes de Bergers. Il ne leur est même permis de cultiver qu'autant de terrain qu'il en faut pour leur subsistance. Cependant il est si fertile, que le bled rend vingt-cinq ou trente pour un, & quelquefois davantage.

Ce quartier étant sans moulin, les Habitans font moudre leur bled par les Nègres, dans de petits moulins à bras, semblables aux moulins à café. Ils les clouent contre un mur, avec un sac au-dessous, pour recevoir la farine, qu'on emploie telle qu'elle sort du moulin, c'est-à-dire, sans la séparer du son. Cette manière de moudre est extrêmement pénible.

Les Montagnes de Miel sont éloignées d'une journée des Vingt-quatre Rivières. Elles tirent leur nom de la quantité de miel que les abeilles y laissent dans les fentes. La chaleur du Soleil le fait fondre avec la cire & couler en abondance. Mais les Hottentots ont à monter beaucoup & par des chemins fort dangereux, pour le recueillir. Ils le mettent dans des sacs de cuir, dont le poil est tourné en dehors, & le vendent ainsi aux Européens pour un peu de tabac & d'eau-de-vie, ou pour quelques bijoux de verre ou de cuivre.

Les Blancs sont en petit nombre dans ces montagnes, & n'ont point d'autre exercice que le soin de leurs troupeaux. Leur établissement s'est fait comme aux Vingt-quatre Rivières, avec des permissions qui peuvent être révoquées, & celle de cultiver les terres ne leur est accordée qu'aux mêmes conditions; mais la paresse, vice favori des Hottentots, est devenue pour eux si contagieuse, qu'ils n'usent point de cette liberté. Ils ne plantent & ne sèment

(e) Kolben, *ubi sup*.

rien. Ils n'ont point l'usage du pain, & ne mangent que de la viande salée. Leur nourriture est fort mauvaise & malade.

UNE jour au Cap, on dit l'histoire d'un jeu. Ils y jouent aussi les Habitans du Cap, & le soin de leurs de Miel.

LES Hottentots avec eux en ont avoient menacé avec un cent qui eurent bien.

L'ÉTABLI-
Quartier-Waveren.
Vanderstel. Il y a
Waveren, d'après
paravant Sablon
& qui la sépare
rente milles de
plus loin du Cap
le n'a point en-
ronnées de moulins
des Habitans y
plé. Cependant
terres, ils ne
maisons sont a-
nent à d'autres.

LA Montagne
ne en cône. Un
coup de peine
ge ordinairement
transporte, au
min y est très-
ré par les arbr
est un Canton
présent il a re-

LES Habitans
stein, ou celle
à se rendre au
les Magistrats
à deux sources
tenir la chaleur

rien. Ils n'achètent pas même aucune sorte de bled & ne connoissent point l'usage du pain. Leur méthode est de manger la chair avec la chair; c'est-à-dire, une pièce de bœuf ou de mouton avec une pièce de venaison fumée ou salée. Leur boisson n'est que de l'eau, du lait & de la bière de miel. Cette nourriture est si favorable à leur santé, qu'ils ne connoissent presque aucune maladie.

UNE journée au-delà des montagnes de miel, c'est-à-dire, à huit journées du Cap, on trouve les Montagnes du Picquet, qui paroissent avoir tiré leur nom, dit l'Auteur, de la passion que les premiers Habitans avoient pour ce jeu. Ils y jouoient au pied de la montagne, depuis le matin jusqu'au soir. Aussi les Habitans d'aujourd'hui, qui sont en petit nombre, se bornent-ils au soin de leurs bestiaux, qu'ils vendent au Cap, comme ceux des Montagnes de Miel.

LES Hottentots sont mêlés avec les Européens de ces quartiers, & vivent avec eux en fort bonne intelligence. Cependant le bruit s'étant répandu qu'ils avoient menacé d'enlever les troupeaux, on y fit marcher cinquante Soldats, avec une centaine de Bourgeois des Colonies de Stellenboch & de Drakenstein, qui eurent bien-tôt terminé tous les différends.

L'ÉTABLISSEMENT de la Colonie de *Waveren*, qui porte aussi le nom de *Quartier-Waveren* fut commencé en 1701, sous l'administration de Guillaume Vanderstel. Il lui donna ce nom, à l'honneur de l'illustre & riche famille *Van-Waveren*, d'Amsterdam, à laquelle il étoit allié. Cette Contrée se nommoit auparavant *Sable-rouge*, d'une montagne qui produit du sable de cette couleur, & qui la sépare de la Colonie de Drakenstein. Elle est située à vingt-cinq ou trente milles d'Allemagne du Cap, & les Hollandois n'ont pas d'établissement plus loin du côté de l'Est. Comme c'est la plus récente de leurs Colonies, elle n'a point encore de limites assignées. Les terres qui la forment sont environnées de montagnes, qui n'ont point encore de noms. La multiplication des Habitans y est si prompte, qu'on se promet de voir bien-tôt le Pays peuplé. Cependant, n'ayant que des permissions de six mois pour la culture des terres, ils ne pensent qu'à nourrir des bestiaux dans les pâturages, & leurs maisons sont autant de hutes. La plupart même de leurs troupeaux appartiennent à d'autres Colonies, qui manquent d'herbe dans leur enceinte.

LA Montagne du Sable-rouge est fort haute & fort escarpée. Elle se termine en cône. Les voitures qui passent entre cette Colonie & le Cap, ont beaucoup de peine à surmonter les difficultés d'une route si pénible. On les décharge ordinairement au pied de la Montagne; & les mettant en pièces, on les transporte, avec les marchandises, sur le dos des bœufs d'attelage. [Le chemin y est très-étroit, pierreux, & dans quelques endroits extrêmement resserré par les arbres qui le bordent de part & d'autre.] Près de cette Montagne est un Canton nommé *Terre-noire*, dont le fonds est très-fertile: mais jusqu'à présent il a reçu peu de culture.

LES Habitans de *Waveren* n'ont point d'autre Eglise que celle de Drakenstein, ou celles du Cap. Pour les mariages & les baptêmes, ils sont assujettis à se rendre au Cap. Leurs Juges, dans les affaires civiles & criminelles, sont les Magistrats de Stellenboch. La Colonie est fort bien fournie d'eau. Elle a deux sources chaudes, dont l'une est si brûlante, qu'il est impossible d'en soutenir la chaleur. Elle ne commence à former un bain agréable qu'après avoir

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Montagne
du Picquet.

Mélange des
Hottentots &
Vectes Blancs.

Colonie de
Waveren &
son origine.

Montagne du
Sable-rouge.

Sources
d'eau chaude.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Avantures
de l'Auteur.

Tierra de
Natal.

Différences
entre les Caf-
fres & les
Hottentots.

Commerce
des Caffres de
Natal.

Anglois de-
venu Caffre,
& son avantu-
re.

coulé deux heures. Celle qui est derrière les montagnes de la Hollande des Hottentots, environ trente milles au Sud-Est du Cap, est très-fréquentée. Elle dépend d'un certain *Appel*, qui en tire un profit considérable. L'Auteur, qui se loue beaucoup de ses effets, étant un jour en chemin pour s'y rendre, rencontra six Eléphants, qui paroissoient chercher un ruisseau voisin. Ce spectacle lui causa une extrême frayeur; mais ils passèrent sans le regarder. Dans un autre voyage qu'il faisoit au bain, trois Hottentots qu'il avoit pris pour escorte, allumèrent du feu, pendant la nuit, dans la vûe d'effrayer les bêtes féroces, & dressèrent sa tente, où il se mit à dormir. Mais son sommeil fut bientôt interrompu par l'approche d'onze Lions, qui s'avancèrent avec des rugissemens furieux. Ce terrible bruit pénétra l'Auteur jusqu'au fond de l'ame & lui fit craindre à chaque moment d'être déchiré par ces cruels animaux. Cependant les Hottentots ayant pris quelques tisons enflammés, qu'ils jettèrent brusquement devant eux, cette vûe effraya les monstres & leur fit prendre la fuite.

ON a déjà fait observer que les Hollandois ont acheté la Terre de Natal, pour aggrandir leurs possessions au Sud de l'Afrique. Elle est habitée par les Caffres, qui, suivant toutes les informations que Kolben fut capable de se procurer, n'ont aucune sorte de ressemblance avec les Hottentots & forment une Nation tout-à-fait différente. Il apprit du Capitaine Gerbrand Vanderfchelling, homme de probité & d'intelligence, qui avoit touché plusieurs fois à la Terre de Natal, que les Habitans ne se graissent pas le corps comme les Hottentots; qu'ils n'ont pas le même bégayement ni la même prononciation; qu'ils habitent des maisons quarrées, & de plâtre, manière de bâtir qui n'est pas connue des Hottentots; qu'ils portent au cou des croix suspendues, ornement qui n'a pas d'exemple chez les Hottentots; qu'ils sement une sorte de bled de Turquie, & s'en font un breuvage, au-lieu que les Hottentots ne sement ni ne brassent.

LES Caffres font en commerce avec les Corsaires de la Mer Rouge, qui leur apportent en échange des étoffes de soie pour des dents d'Eléphants. Ils revendent ces étoffes, pour des commodités de l'Europe, aux Vaisseaux qui relâchent sur la Côte même de Natal. Leur choix tombe ordinairement sur du goudron, des ancres & des cordages, dont ils font d'autres échanges avec les mêmes Corsaires. La soie qu'ils ne peuvent vendre aux Européens sur leur Côte, ils la portent aux Caffres du Monomotapa. Les Portugais de Mozambique entretiennent aussi un commerce assez considérable avec eux.

VANDERSCHELLING avoit trouvé, dans le Pays de Natal, un Anglois qui ayant déserté de son Vaisseau, s'étoit établi parmi les Caffres. Il y avoit pris deux femmes, dont il avoit plusieurs enfans. Son habillement étoit celui des Caffres, sans aucune différence dans sa vie & ses manières. Il fit voir au Capitaine de grosses piles de dents d'Eléphants, & plusieurs chambres remplies d'étoffes de soie, avec lesquelles il se proposoit de se rendre au Cap, en quittant son établissement & sa famille. Mais le Roi du Pays ayant découvert son dessein, se le fit amener, lui reprocha sa perfidie & son ingratitude pour une Nation qui l'avoit reçu & traité si généreusement, lui représenta la misère où sa famille alloit tomber après son départ, enfin, lui parla si vivement de la tendresse qu'il devoit à ses femmes, à ses enfans, & de la cruauté qu'il y avoit à les abandonner, qu'il lui toucha le cœur & le fit renoncer à sa résolution. Ce fut le Déserteur même qui fit ce récit au Capitaine. Mais en perdant

perdant le
ferter com

C'EST ic
nies Hollan
Ecrivain en
c'est son pr
d'apparence
Quoiqu'elle
exacte, il p
tion même
notes; sans
latitude & d
que la Carte
CELLER d
donne pour l
& mérite mo
avons deux a
Anglois.

(f) Kolben,

G

IL faut rem
nies, pour
des l'année 16
mens: I. Un
trés de la Co
tite Cour pour
pour les mariag
rique. VII. Un
niers de ces éta
rivée des Réfug
Le Grand C
ciers de la Com
Cour Souverain
gation. Elle jou
paix: Elle s'aff
& tient séance
& respectés.

Le Collège d
trois Bourgueme
partient la con
dant on peut ap
tant cent florins
au profit du Rép
il obtient un de

perdant le dessein de partir, il engagea un des Matelots du Vaisseau à déserter comme lui, pour s'établir, à son exemple dans le Pays des Caffres (f).

C'EST ici le lieu de faire quelques observations sur notre Carte des Colonies Hollandoises du Cap, qui n'est qu'une copie de celle de Kolben. Cet Ecrivain en releve beaucoup (g) l'exactitude; mais sans nous apprendre si c'est son propre ouvrage, ou comment il se l'étoit procurée. Il y a beaucoup d'apparence qu'il l'avoit copiée lui-même d'après quelque Hollandois du Cap. Quoiqu'elle diffère beaucoup des autres Cartes, & qu'en général elle soit assez exacte, il paroît néanmoins qu'elle ne s'accorde pas toujours avec la description même de Kolben. On a pris soin de le faire observer ici dans quelques notes; sans compter que la Ville du Cap ne se trouve pas placée au point de latitude & de longitude qui a été déterminé par l'Auteur; ce qui prouve seul que la Carte n'est pas de lui.

CELLER du Pays des Hottentots, que le Père Tachard a publiée, & qu'il donne pour l'ouvrage des Hollandois du Cap, est une pièce de peu de valeur & mérite moins le nom de Carte que celui de plan ou de perspective. Nous avons deux autres Cartes du Cap même; celle de Niewhof & celle d'un Pilote Anglois.

(f) Kolben, Vol. I. pag. 81. & suiv.

(g) Ibid. Vol. II. pag. 1.

§. I V.

Gouvernement des Hollandois au Cap de Bonne-Espérance.

IL faut remonter jusqu'à Van-Riebeeck, premier Fondateur de ces Colonies, pour trouver l'origine de leur Gouvernement. Il en forma le plan dès l'année 1650, qui fut celle de la fondation. Il consiste en huit établissemens: I. Un Grand Conseil, qui a l'administration des affaires & des intérêts de la Compagnie. II. Une Cour ou un Collège de Justice. III. Une petite Cour pour les querelles, les offenses & les petites dettes. IV. Une Cour pour les mariages. V. Une Chambre des Orphelins. VI. Un Conseil Ecclesiastique. VII. Un Conseil commun. VIII. Un conseil de Guerre. Les deux derniers de ces établissemens furent institués par le Gouverneur Vanderstel, à l'arrivée des Réfugiés François.

Le Grand Conseil est composé du Gouverneur & des huit principaux Officiers de la Compagnie. Le Gouverneur y préside, avec deux voix. C'est la Cour Souveraine du Cap pour tout ce qui concerne le commerce & la Navigation. Elle jouit du droit de législation & du pouvoir de faire la guerre & la paix. Elle s'assemble le Mardi, à neuf heures du matin, dans la Forteresse, & tient séance jusqu'à midi. Les Membres de cette Cour sont extrêmement respectés.

Le Collège de Justice se forme des Membres de la première Cour & des trois Bourguemestres Régens de la Ville du Cap. C'est à ce Tribunal qu'appartient la connoissance de toutes les affaires civiles & criminelles. Cependant on peut appeler de ses Jugemens en Hollande ou à Batavia, en déposant cent florins à cette Cour jusqu'au Jugement définitif. Cette somme tourne au profit du Répondant, si la sentence est confirmée, ou revient à l'Appellant, s'il obtient un dernier Jugement en sa faveur.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Observations sur les Cartes du Cap.

Huit Etablissmens du Cap.

Grand Conseil.

Cour de Justice.

KOLBERG.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Cour des
querelles &
des petites
dettes.

Cour des
Mariages.

Chambre des
Orphelins.

Cour Ec-
clésiastique.

Deux Cours
Martiales.

LA petite Cour des querelles, des offenses & des petites dettes, est composée d'un Membre du Grand Conseil, qui en est le Président, de trois Bourgeois du Cap, dont l'un est Vice-Président, & de quelques Officiers de la Compagnie, entre lesquels on choisit le Secrétaire de l'Assemblée. Mais les dettes qui regardent cette Cour ne doivent point passer la somme de trois cens florins.

LA Cour des mariages est composée du même nombre de Conseillers, dont l'autorité s'étend sur tous les mariages entre les Européens du Cap. Elle consiste à vérifier le consentement des familles; après quoi les Parties obtiennent de ce Tribunal de se faire marier par le Ministre de leur résidence.

LA Chambre des Orphelins consiste en sept Membres, qui sont le Vice-Président du Grand Conseil, en qualité de Président, trois Officiers de la Compagnie & trois Bourgeois du Cap, dont l'un est choisi pour Vice-Président. Les Orphelins qui ont quelque bien ne peuvent se marier, avant l'âge de vingt-cinq ans, sans le consentement de cette Cour.

LA Cour Ecclésiastique est instituée ici pour veiller au gouvernement des Eglises Protestantes, qui sont au nombre de trois. Elle consiste dans les trois Ministres de ces Eglises; six Anciens, dont chaque Eglise fournit deux; & douze Inspecteurs des pauvres, c'est-à-dire, quatre de chaque Eglise. Ils sont chargés particulièrement de l'emploi des aumônes publiques, & la distribution s'en fait avec tant de soin, qu'on ne voit point un mendiant dans toutes les Colonies. Chaque Paroisse a son Consistoire, dont le Président est un des plus riches & des plus considérables Paroissiens, avec le Ministre, les deux Anciens & les quatre Inspecteurs des pauvres.

DANS chaque Colonie il y a une Cour du Conseil Commun, composée d'un certain nombre d'Habitans, qui sont choisis par le Grand Conseil sur une liste présentée par le Corps de la Colonie. Comme le Tribunal de la Cour de Justice est dans la Ville du Cap, le Conseil Commun de cette Ville n'a guères d'autre occupation que celle de lever les taxes imposées par le Grand Conseil; mais, dans les autres Colonies, l'autorité des Conseils Communs a beaucoup plus d'étendue. Leurs Présidens sont les Drost-de-Terre, c'est-à-dire, les Intendants ou les Lieutenans de chaque Colonie. Toutes les causes dont le fonds ne passe pas cent cinquante florins, avec la recherche & le châtimement des crimes qui se commettent dans leur Jurisdiction, sur-tout par rapport aux Esclaves, appartiennent uniquement à ces Tribunaux.

IL y a deux Cours Martiales; l'une dans la Ville du Cap, composée d'un Président, qui est toujours un des Membres du Grand Conseil, & de neuf Assesseurs, qui sont les principaux Officiers Militaires de cette Colonie. La seconde Cour est pour les Colonies de Stellenboch (a) de Drakenstein. Elle se tient dans Stellenboch, sous l'autorité du Drost-de-Terre, assisté de neuf des principaux Officiers militaires des deux Colonies. Chacune de ces deux Cours a son Secrétaire. [Et elles font faire la revue de la milice une fois par an.] Si quelque Esclave prend la fuite, ou si les Hottentots menacent de prendre les armes, elles détachent un Corps de Troupes pour remédier au désordre.

(a) Ici & dans plusieurs autres endroits, l'Auteur met *Hellenboch* au lieu de *Stellenboch*; mais c'est vraisemblablement une erreur d'im-

pression, comme on l'a remarqué du Père Tachard. Si se change aisément en *H*.

sordre
dans la
florins
l'indus
LE
tent ch
viron
leve le
droits
dix mill
dites, e
pour son
elle s'es
donnent
Etablisse
Esclaves
ELLE
bitans qu
ciles & d
sent peu
me jusq
dent ruin
ses propr
TOUR
vec les H
de leurs a
gence est
tions, qui
reçoit civ
leur goût.
qu'il est le
s'il étoit H
ON a c
fréquentes
1659 les C
disputèrent
& s'efforce
sion imméd
ils enlevèr
le combat,
que les arm
deux Hott
l'autre Non
avoit passé

(b) Kolbe
(c) Voya

VI. Par

fordre. Les Bourgeois, dans chaque Canton, sont obligés de faire la garde pendant la nuit; mais cette Ordonnance est mal observée (b). Cependant l'état florissant des Colonies du Cap est une preuve éclatante du zèle infatigable & de l'industrie des Hollandois.

LES appointemens des Officiers & des Domestiques de la Compagnie montent chaque année à quatre cens mille florins. Ceux du Gouverneur sont d'environ six mille florins. Mais pour le fonds de cette dépense, la Compagnie leve le dixième de toutes les productions du Pays & des rentes foncières. Les droits sur le vin, le tabac, l'eau-de-vie & la biere, sont affermés à soixante dix mille florins par an. Ces taxes, joint au profit qu'elle tire de ces marchandises, en le faisant monter à soixante quinze pour cent, sont presque suffisantes pour fournir aux dépenses du Gouvernement. Si l'on y joint les terres dont elle s'est réservé la propriété, les progrès continuels de chaque Colonie lui donnent une juste espérance de tirer bien-tôt un revenu considérable de cet Etablissement. Le nombre de ses Domestiques est de six cens, & celui de ses Esclaves à peu-près le même.

ELLE pousse fort loin l'indulgence & la générosité pour les nouveaux Habitans qui commencent à s'établir. Non-seulement elle leur fournit des ustensiles & des instrumens pour leur entreprise; mais lorsque les terres produisent peu, & que le Laboureur paroît pauvre, elle lui remet la taxe du dixième jusqu'à ce qu'il soit en état d'y satisfaire. Si le feu ou quelque autre accident ruine les édifices, elle fournit des matériaux pour rebâtir, & charge ses propres Ouvriers de contribuer au travail (c).

TOUTES les Nations des Hottentots vivent dans une alliance constante avec les Hollandois, & sont également forcées de les respecter par la terreur de leurs armes & par la sagesse de leur Gouvernement. Cette bonne intelligence est entretenue par des Députations annuelles de la plupart de ces Nations, qui apportent des présens de bestiaux au Gouverneur du Cap. Il les reçoit civilement, & leur offre à son tour ce qu'il juge de plus conforme à leur goût. Cette conduite lui donne tant d'ascendant sur tous ces Barbares, qu'il est le Juge ordinaire de tous leurs différends, avec plus d'autorité que s'il étoit Roi du Pays (d).

ON a déjà remarqué qu'avant le Traité d'alliance les hostilités étoient assez fréquentes entre les Hottentots & les Colonies. Dapper nous apprend qu'en 1659 les Garinhaiquas, par lesquels il faut peut-être entendre les Gungemans, disputèrent aux Hollandois la propriété de quelques terres voisines du Cap, & s'efforcèrent de les en chasser. Ils alléguoient en leur faveur une possession immémoriale. Pendant cette querelle ils tuèrent quantité de Hollandois, ils enlevèrent leurs bestiaux, avec une attention continuelle à choisir, pour le combat, les tems de pluie & de brouillards, parce qu'ils avoient remarqué que les armes à feu étoient alors moins redoutables. Ils avoient pour Chefs deux Hottentots braves & expérimentés, dont l'un se nommoit *Garabingu*, & l'autre *Nomoa*. Les Hollandois donnoient au second le nom de *Doman*. Il avoit passé cinq ou six ans à Batavia; & depuis son retour au Cap, il avoit vécu

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Revenus de
la Compagnie
du Cap.

Encouragemens qu'elle
donne aux
Habitans.

Alliance des
Hollandois avec
les Hottentots.

Leurs anciens
guerres.

(b) Kolben, Vol. I. pag. 340.

(d) *Ibid.* pag. 57.

(c) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 356.

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Deux Chefs
des Hottentots.

Réponse d'un
Hottentot aux
plaintes d'un
Hollandois.

Sage conseil
du même Hottentot, mais
inutile.

Continuation
de la guerre.

vécu long-tems parmi eux, vêtu à la manière de l'Europe. Mais ayant rejoint les Hottentots de sa Nation, il leur avoit découvert les intentions des Hollandois, il leur avoit appris à se servir de leurs armes; & sous ces deux Guides ils n'entreprirent presque rien sans succès.

La guerre duroit depuis trois mois, lorsqu'un jour au matin, dans le cours du mois d'Août, cinq Hottentots conduits par Doman, sortirent pour exercer leurs pillages. Ils commencèrent par enlever quelques bestiaux; mais se voyant poursuivis de cinq Cavaliers Hollandois, ils firent face avec beaucoup de fermeté, & blessèrent trois de leurs Ennemis. Enfin, les Hollandois en tuèrent deux & blessèrent mortellement le troisième. Doman & le seul compagnon qui lui restoit sautèrent dans la Rivière, pour s'échapper à la nage.

Celui qui demouroit blessé avoit eu la gorge percée d'un coup de balle & une jambe cassée, sans compter une profonde blessure à la tête. Il fut transporté au Fort. On lui demanda quels étoient les motifs de sa Nation pour déclarer la guerre aux Hollandois & pour employer contre eux le fer & le feu. Quoiqu'il ressentit de vives douleurs, il fit lui-même diverses questions en forme de réponse: „ Pourquoi, dit-il aux Hollandois, avez-vous semé & „ planté nos terres? Pourquoi les employez-vous à nourrir vos troupeaux, „ & nous ôtez-vous ainsi notre propre nourriture? Il ajouta que sa Nation faisoit la guerre pour tirer vengeance des injures qu'elle avoit reçu; qu'elle ne pouvoit voir sans indignation, non-seulement qu'il ne lui fût pas permis d'approcher des pâturages dont elle avoit été si long-tems en possession, après y avoir reçu les Hollandois par un simple mouvement de complaisance, mais que son Pays fût usurpé & partagé entre les Ravisseurs sans qu'ils se crussent obligés à la moindre reconnaissance. Qu'auroient fait les Hollandois s'ils eussent été traités de même? Il en concluait, ajouta-t-il, que le soin qu'ils apportoient à se fortifier n'avoit pour but que de réduire par degrés les Hottentots à l'Esclavage. On lui répliqua sèchement que sa Nation ayant perdu son Pays par la guerre, elle ne devoit rien espérer ni de la paix ni des hostilités pour s'y rétablir.

Ce Nègre se nommoit *Epanma*. Il mourut le sixième jour. Dans ses derniers discours il dit aux Hollandois qu'il n'étoit qu'un Hottentot du commun, mais qu'il leur conseilloit de s'adresser à *Gogafoa*, Chef de sa Nation, & de l'inviter à venir au Fort, pour traiter avec lui, & faire rendre à chacun, autant qu'il étoit possible, ce qui lui appartenoit, comme le seul moyen de prévenir quantité de nouveaux désastres. Ce conseil parut si sage, que le Commandant Hollandois députa deux ou trois de ses gens au Prince *Gogafoa*, & lui fit proposer de venir traiter de paix dans le Fort. Mais cette démarche fut inutile. La guerre continua sérieusement. Malgré toutes les précautions des Hollandois, leurs bestiaux furent enlevés, presqu'à la vûe du Fort, avec tant de promptitude & d'audace, qu'ils ne trouvèrent aucun moyen d'y remédier. La haine s'exerça ainsi pendant près d'une année; mais cette querelle fut enfin terminée par un heureux événement. Un Hottentot de quelque distinction, nommé *Herry* par les Hollandois, & *Kamsemoga* par ses Compatriotes, ayant été banni pour quelque crime dans l'Isle de Cohey, se mit dans un mauvais canot, après avoir passé trois mois au lieu de son exil; & suivi d'un seul de ses Compagnons, il regagna le Continent. Le Gouverneur Hollandois, qui apprit l'évasion de ces deux hommes, les fit chercher aussi-tôt par quelques-uns

ques-
les Ho
vri
accom
tentots
les Ho
que l'an
présent
auroient
de trois
Pour rai
du pain,
PEU
(e) vint
cer au m
de bois.
fit jeter
tèrent av
fer, avec
battant de
chant le n
APRÈS
brins de co
nèrent le r
l'exception
un peu d'A
Vaisseau de
Canton de s
QUAND
de quel ava
l'Europe &
bé dans l'e
long-tems e
à la Baye de
quer dans le
succédèrent
qui avoit ac
lieu. Sir H
Sir Edouard
pey en 1607
voyage au J
EN 1614
Kort, qui av
de la même

(e) Capman
me du Cap; a

ques-uns de ses gens. Leur canot fut trouvé à trente milles du Fort ; mais les Hollandois ne rapportèrent point d'autre éclaircissement. Au mois de Février 1660, on fut surpris de voir entrer volontairement dans le Fort, *Herry* accompagné d'un Chef Hottentot nommé *Kbery*, & de quantité d'autres Hottentots sans armes. Ils amenoient avec eux treize bestiaux gras, qu'ils prièrent les Hollandois de recevoir comme un témoignage d'amitié, en leur demandant que l'ancienne correspondance fut rétablie. Le Commandant du Fort accepta ce présent ; & la confiance commençant à renaitre, on convint que les Hollandois auroient la liberté de cultiver les terres, aux environs du Fort, dans l'espace de trois heures de marche, mais à condition qu'ils ne s'étendissent pas plus loin. Pour ratifier cette convention, les Hottentots furent traités dans le Fort avec du pain, du tabac & de l'eau-de-vie.

Pez de tems après, *Gogafoa*, Général des *Corinhaiquas*, ou des *Capmans* (e) vint au Fort avec *Kbery*, & confirma ce Traité. Le Gouverneur fit placer au milieu d'eux & de leur Cortège un baril d'eau-de-vie, avec une écuelle de bois. Lorsqu'ils commencèrent à se ressentir des effets de cette liqueur, il fit jetter entr'eux deux ou trois cens petits bouts de tabac, qu'ils s'entredisputèrent avec un tumulte horrible. Ensuite ils commencèrent à sauter & à danser, avec des gestes & des contorsions fort bizarres, tandis que leurs femmes battant des mains chantoient *Ho bo bo ho* ; si l'on n'aime mieux donner à leur chant le nom de rugissement.

Après la danse, le Gouverneur fit distribuer aux principaux Chefs quelques brins de corall, des plaques de cuivre & de petits rouleaux de tabac. Ils donnèrent le reste de la nuit au sommeil, & partirent le lendemain au matin, à l'exception de *Herry*, qui passa trois ou quatre jours dans le Fort. Il sçavoit un peu d'Anglois, qu'il avoit appris en faisant le voyage de *Bantam* dans un Vaisseau de cette Nation ; mais à son retour au Cap, il s'étoit retiré dans le Canton de sa naissance.

QUAND on considère la situation du Cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire, de quel avantage elle est pour les Vaisseaux qui exercent le commerce entre l'Europe & l'Inde, il paroît d'autant plus surprenant qu'il ne soit jamais tombé dans l'esprit des Anglois de s'y établir, qu'ils avoient fréquenté depuis long-tems cette Côte. Dès l'année 1591, le Capitaine *Raymond* avoit touché à la Baye de *Saldanna*, ou peut-être à la Baye de la Table ; car on a dû remarquer dans le second tome de ce Recueil que les Navigateurs Anglois qui lui succédèrent ont confondu ces deux noms. En 1601, le Chevalier *Lancaster*, qui avoit accompagné *Raymond* dans le voyage précédent, relâcha au même lieu. Sir *Henri Middleton* y jeta l'ancre aussi en 1604, & en 1610 ; *Davis* & Sir *Edouard Michelburn* en 1605 ; *David Middleton* en 1606 ; *Keeling* & *Sharpey* en 1607 ; *Downton* & *Hippon* en 1611 ; *Saris*, la même année, dans son voyage au Japon ; *Castleton*, *Best* & *Wilson* en 1612, & *Newport* en 1613.

EN 1614, le Capitaine *Downton* mit à terre, au Cap, un Hottentot nommé *Kot*, qui avoit été mené en Angleterre l'année d'auparavant, avec un Nègre de la même Nation, qui étoit mort dans ce voyage. Ce misérable Afriquain avoit

(e) *Capman* signifie en Hollandois, *bon-nom* les Hottentots du Cap plutôt que la Nation particulière des *Kopmans*.

KOLBER.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

La paix se
fait. A quelles
conditions.

Confirmation
du Traité, &
fête donnée
aux Chefs
Hottentots.

On deman-
de pourquoi
les Anglois ne
se sont pas éta-
blis au Cap de
Bonne-Espé-
rance ?

KOLBEN.
1713.
COLONIES
HOLLANDOISES.

Entreprise
bizarre de la
Compagnie
des Indes
d'Angleterre.

avoit été fort bien traité, & vêtu de même par le Chevalier Thomas Smith, Gouverneur de la Compagnie des Indes Orientales. Mais toutes ces caresses, & des armes garnies de cuivre dont on lui avoit fait présent, ne l'avoient point empêché de soupirer continuellement, dans l'impatience de revoir sa Patrie. La Compagnie ayant consenti à le renvoyer, il ne fut pas plutôt descendu au rivage qu'il jeta ses habits pour rentrer dans sa condition naturelle. Cependant la reconnoissance le rendit toujours fort officieux pour les Vaisseaux Anglois qui abordèrent au Cap (f).

LES Capitaines Milward & Peyton y relâchèrent en 1614. Peyton s'étoit chargé de dix Malfaiteurs, condamnés au bannissement pour leurs crimes, & relégués, à la prière de la Compagnie des Indes, dans l'Isle des Pangouins (g), que les Hollandois ont nommé *Roben*, & qu'ils font servir de prison pour leurs criminels. Ces dix Malheureux eurent une triste fin. Leur Chef, qui se nommoit *Cross*, fut tué dans une querelle avec les Habitans du Pays. Quatre autres se noyèrent, en s'efforçant de gagner à la nage un Vaisseau de leur Nation. Trois qui survécurent, & qui retournèrent heureusement dans leur Pays, y furent pendus pour un vol, commis deux heures après leur arrivée. On a peine à comprendre quel étoit le but de la Compagnie Angloise, en faisant conduire quelques malheureux Bannis au rivage de cette Contrée, tandis qu'avec de justes soins, elle auroit pu s'y faire un Etablissement fort utile, avant que les Hollandois eussent reconnu les avantages de sa situation. A la vérité, Ste Héléne, où les Anglois s'établirent dans la suite, étoit un lieu fort commode pour les rafraîchissemens; mais il étoit fort éloigné de valoir le Cap de Bonne-Espérance.

(f) Dapper, dans Ogilby, pag. 557. & suivantes.

(g) Autre preuve que c'étoit la Baye de la Table, devant laquelle cette Isle est située.



C H A P I T R E III.

Mœurs & Usages des Hottentots.

§. I.

Leur Personne, leurs Vettus, leurs Vices & leur Langage.

KOLBEN.
1713.
MOEURS DES
HOTTE-
TOTS.

Origine du
nom des Hot-
tentots.

TACHARD & d'autres Ecrivains, donnent le nom de *Hottentot* comme un sobriquet, pris de l'usage que les Habitans naturels du Cap font souvent de ce terme à la rencontre des Etrangers, ou de celui qu'ils ont, dans leurs danses, de répéter souvent *Hottentottum brokana*. Mais Kolben, qui avoit fait un si long séjour dans le Pays, eut le tems d'observer qu'ils n'employent jamais ce mot en abordant les Etrangers; & que s'ils le prononcent dans leurs danses, c'est une preuve au contraire que c'est leur véritable nom. Il ne signifie pas, *Du pain Hollandois*, comme Arnold se l'est imaginé, mais seulement, *Donnez ses gages à l'Hottentot*. L'Auteur nous apprend que *Hottentottum brokana* est le refrain d'une chanson que le ressentiment fit faire aux Hottentots, contre.



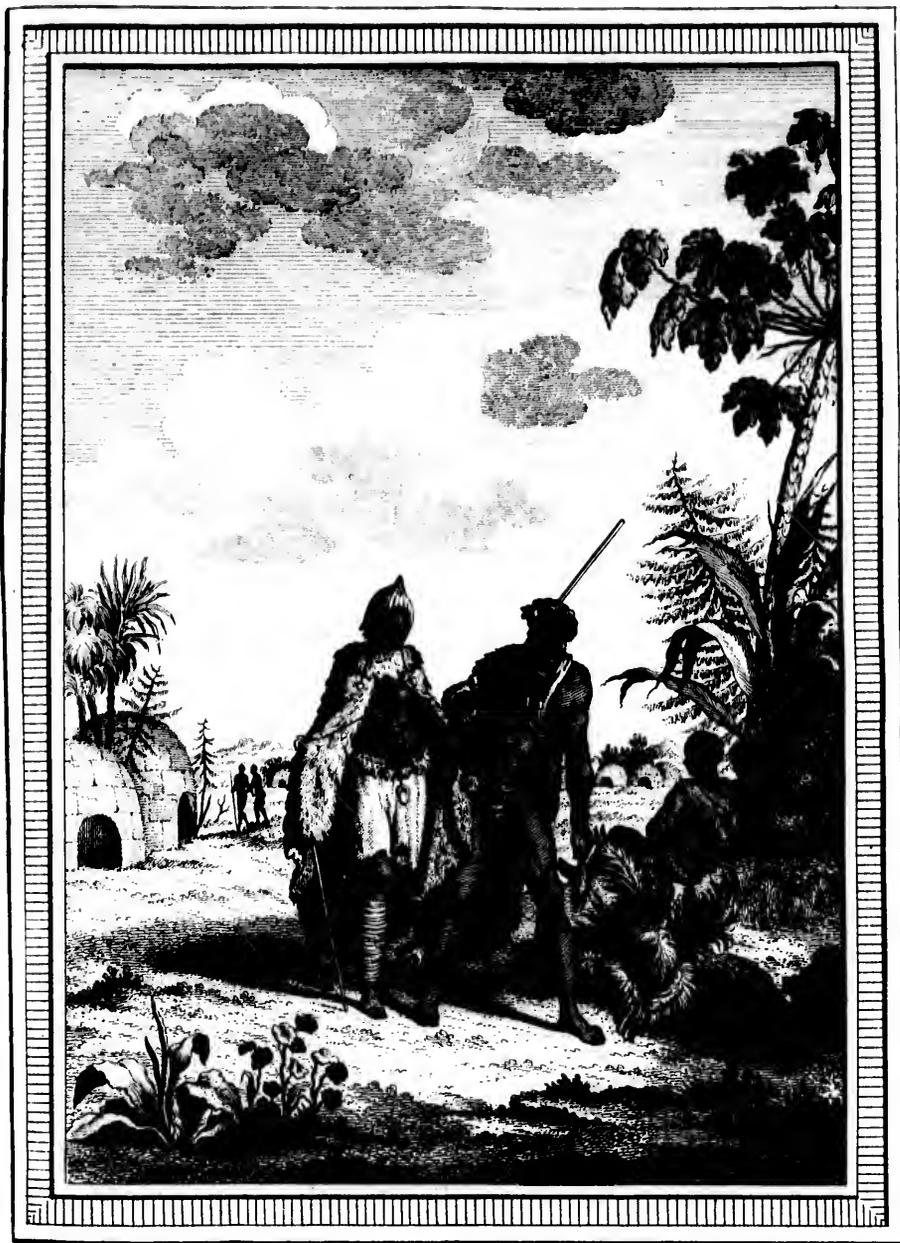
HOMM.
HOTT

Smith,
careffes,
ent point
Patrie.
du au ri-
pendant
Anglois

on s'étoit
imes, &
angouins
ison pour
f, qui se
Quatre
leur Na-
leur Pays,
e. On a
en faisant
andis qu'a-
lie, avant
la vérité,
fort com-
le Cap de

à la Baye de
île est située.

tot comme
font sou-
ont, dans
, qui avoit
employent
dans leurs
Il ne signi-
seulement,
ottum bro-
Hottentots,
contre.



W. B. Sculp.

HOMME et FEMME HOTTENTOTS, tirés d'après nature.

HOTTENTOTSE MANS en VROUWEN, na 't Leeven getekend.

contre un
 Nation de
 mot, dit-
 n'en conn
 ne. Ils rac
 nêtre; qu
 furent en
 niquèrent
 noiffances.
 Monomote
 font d'un r
 ges (a).

Il ya p
 Hottentots
 dent qu'en
 quelques H
 jour au Ca
 couleur d'e
 ont de se g
 qu'ils la dég
 de hauteur.
 blent aux N
 des lèvres ;
 nez dans leu
 à-dire, cou
 mes les ont
 une excresc
 de se couper
 ni de l'autre
 robustes , a
 fuit à peine
 Hollandois
 pour les occ
 feurs , & d'
 flèches. & d
 gaies ils pare

A l'égard
 quelques Ecr
 des Écrivain
 ché est une é
 des Hottent
 leur esprit.
 le plus grand
 le plaisir &
 cessité qui pu

contre un Chapellain Hollandois qui avoit refusé à quelque Ouvrier de leur Nation du pain & du tabac qu'il lui avoit promis pour ses services. En un mot, dit-il, Hottentot paroît être l'ancien nom de tous ces Peuples, car ils n'en connoissent point d'autre. Leur origine est fort obscure & fort incertaine. Ils racontent que leurs premiers pères sont entrés dans leur Pays par une fenêtre; que le nom de l'homme étoit *Nob*, & celui de la femme *Hingnob*; qu'ils furent envoyés par Tikquoa, c'est-à-dire, par Dieu même, & qu'ils communiquèrent à leurs enfans l'art de nourrir des bestiaux, avec quantité d'autres connoissances. Quelques Auteurs confondent les Hottentots avec les Caffres du Monomotapa; mais on a déjà fait remarquer que c'est une erreur. Les Caffres sont d'un noir luisant, & diffèrent extrêmement par leurs mœurs & leurs usages (a).

Il y a peu de Peuples dont on ait fait des peintures aussi différentes que des Hottentots. Quelques-uns les représentent comme Nègres. D'autres prétendent qu'en naissant ils sont aussi blancs que les Européens. Tachard parle de quelques Hottentots blancs. Mais Kolben, après plusieurs années de séjour au Cap, assure que les enfans des Hottentots apportent au monde une couleur d'olive luisante, qui se ternit, dans la suite, par l'habitude qu'ils ont de se graisser, mais qui ne laisse pas de s'apercevoir, avec quelque soin qu'ils la déguisent. La plus grande partie des hommes ont cinq ou six pieds de hauteur. Les deux sexes sont bien proportionnés dans leur taille. Ils ressemblent aux Nègres par la grandeur des yeux, la platitude du nez & l'épaisseur des lèvres; avec cette différence qu'on employe l'art pour leur aplatiser le nez dans leur enfance. Leur chevelure est semblable à celle des Nègres, c'est-à-dire, courte & laineuse. Les hommes ont les pieds gros & larges. Les femmes les ont petits & délicats. Elles ont au-dessus des parties naturelles une excroissance calleuse, qui sert comme de voile pour les couvrir. L'usage de se couper les ongles, soit des pieds, soit des mains, n'est connu ni de l'un ni de l'autre sexe. On voit fort peu de Hottentots tortus ou difformes. Ils sont robustes, agiles, & d'une légèreté surprenante. Un Cavalier bien monté suit à peine le pas d'un Hottentot. C'est par cette raison que les Gouverneurs Hollandois du Cap entretiennent constamment une Troupe de Cavalerie, pour les occasions où la nécessité oblige de les poursuivre. Ils sont bons Chasseurs, & d'une habileté si singulière dans l'usage de leurs zagaies, de leurs flèches & de leurs *Kiris* ou de leurs bâtons de *Rakkum*, qu'avec leurs zagaies ils parent un coup de flèche & de pierre.

A l'égard des qualités de leur esprit, quoiqu'ils ayent été représentés par quelques Ecrivains comme une race d'hommes livrés à toutes sortes de vices, des Ecrivains moins anciens & mieux informés nous assurent que ce reproche est une exagération, si ce n'est pas tout-à-fait une calomnie. Le vice favori des Hottentots est la paresse. Cette passion domine également leur corps & leur esprit. Le raisonnement est pour eux un travail, & le travail leur paroît le plus grand de tous les maux. Quoiqu'ils ayent sans cesse devant les yeux le plaisir & l'avantage qu'on tire de l'industrie, il n'y a que l'extrême nécessité qui puisse les réduire au travail. La contrainte ne leur cause pas moins d'horreur;

KOLBEN.
1713.
MOEURS DES
HOTTENTOTS.

Ce qu'ils racontent de leurs premiers pères.

Qualités corporelles des Hottentots.

Leurs qualités d'esprit.

(a) Kolben, Vol. I. pag. 25. & suiv.

KOLBEN.
1713.
MOEURS DES
HOTTENTOTS.

d'horreur; c'est-à-dire, que si la nécessité les force de travailler, ils sont dociles, soumis & fidèles: mais lorsqu'ils croyent avoir assez fait pour satisfaire à leurs besoins présens, ils deviennent sourds à toutes sortes de prières & d'instances, & rien n'a la force de leur faire surmonter leur indolence naturelle. Un autre vice des Hottentots est l'ivrognerie. Qu'on leur donne de l'eau-de-vie & du tabac, ils boiront jusqu'à ne pouvoir se soutenir, ils fumeront jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus voir, ils hurleront jusqu'à ce qu'ils aient perdu la voix. Les femmes ne sont pas moins livrées que les hommes à cet excès d'intempérance; mais elles sont plus long-tems à s'enivrer; & dans les vapeurs de l'ivresse elles poussent la folie jusqu'au transport. Cette passion déordonnée pour les liqueurs n'empêche pas qu'on ne puisse en confier à leur garde, car elles n'y toucheront jamais sans une permission formelle; exemple de fidélité qu'on ne trouvera guères dans tout autre Pays. D'ailleurs, l'ivrognerie n'est point accompagnée, parmi les Hottentots, d'une foule d'autres vices qui en sont inséparables en Europe, tels que l'immodestie & l'incontinence. Ses plus fâcheux effets sont leurs querelles, qui finissent quelquefois par des coups.

Usages bar-
bares.

ON leur reproche, avec raison, un usage qui blesse la nature & qui semble appartenir particulièrement à leur Nation. Après la cérémonie qui constitue les Hottentots dans la qualité d'homme, ils peuvent sans scandale maltraiter & battre leurs mères. C'est un honneur pour eux de ne pas les ménager; & loin de s'en plaindre, les femmes approuvent elles-mêmes cette insolence. Si l'on entreprend de faire sentir aux Anciens l'absurdité d'une si odieuse pratique, ils croient résoudre la difficulté en répondant que c'est l'usage des Hottentots (b).

LA coutume d'immoler leurs enfans & leurs vieillards doit paroître encore plus barbare; mais elle n'est pas plus propre aux Hottentots qu'à d'autres Nations de l'Afrique & de l'Asie, sans en excepter les Chinois & les Japonois. L'antiquité en offre aussi des exemples dans les Nations les plus policées. Sur la première de ces deux Barbaries, les Hottentots n'alléguent que l'usage pour leur justification; mais s'il est question de leurs vieillards, ils prétendent que c'est un acte d'humanité; & qu'à cet âge il vaut bien mieux sortir des misères de la vie par la main de ses amis & de ses parens, que de mourir de faim dans une hâte, ou de devenir la proie des bêtes farouches.

Malpropre-
té des Hot-
tentots.

Aux vices des Hottentots, on peut ajoûter la mal-propreté dans leur habillement & leur nourriture; mais il paroît à l'Auteur que c'est moins l'effet de leur goût que de leur paresse (c).

Excellence
de leur ca-
ractère.

Au reste, leurs vertus sont la partie la plus distinguée de leur caractère; sur-tout la bienveillance, l'amitié & l'hospitalité. Les Hottentots ne respirent que la bonté & l'envie de s'obliger mutuellement. Ils en cherchent continuellement l'occasion. Un autre implore-t-il leur assistance? ils courent pour l'accorder. Leur demande-t-on leur avis? ils le donnent sincèrement. Voient-ils quelqu'un dans le besoin? ils se retranchent tout pour le secourir. Un plaisir des plus sensibles pour les Hottentots est celui de donner (d).

(b) Voyage de Kolben, pag. 37. & suiv.
& pag. 324.

(c) Kolben, pag. 141. & 338.
(d) *Ibid.* pag. 39, 324 & 337.

A l'égar-
angers.
ressant dans
tentots, leu
vertus que
mante acco
d'embrasser
Chrétiens l'a

CEPEND
ment bannis
l'injustice sem
femme d'un
inconsolable,
étant aussi la
détourné une
Quoiqu'il eût
une fidélité qu
pu que la plûp
confitqua ses b
derschelling, c
frage, ne put
A son retour e
si favorablement
de Klaff & pou
ciers, que l'Au
re partie de son
Il n'y fut pas lo
qui allèrent enf

Le Langage
plusieurs choses
de tours & d'i
oreilles des Etra
joignent une ép
en général. Ai
Kourkour. Kolb
étranger, d'appr
apprennent facil
qu'ils ne parvier
ici quelques mot
Auteurs du Rec
nécessaires pour
liste d'environ v
omme on en p
qu'on a tirés de

A l'égard de l'hospitalité, ils étendent cette vertu jusqu'aux Européens étrangers. En voyageant autour du Cap, on est sûr d'un accueil ouvert & caressant dans tous les Villages où l'on se présente. Enfin, la bonté des Hottentots, leur intégrité, leur amour pour la justice, & leur chasteté, sont des vertus que peu de Nations possèdent au même degré. Une simplicité charmante accompagne toutes leurs actions. On en voit beaucoup qui refusent d'embrasser le Christianisme, par la seule raison qu'ils voyent régner parmi les Chrétiens l'avarice, l'envie, l'injustice & la luxure (e).

CEPENDANT il ne faut pas s'imaginer que tous ces vices soient entièrement bannis de leur Nation. Kolben rapporte un exemple où la cruauté & l'injustice semblent éclater à l'envi. Un Chef des Hottentots avoit enlevé la femme d'un riche Gungeman, nommé *Klass*. Ce malheureux mari paroissant inconsolable, le Chef prit la résolution de se délivrer de ses plaintes, en lui ôtant aussi la vie. Il le fit accusé auprès du Gouverneur Hollandois d'avoir détourné une partie de quelques marchandises qui lui avoient été confiées. Quoiqu'il eût exécuté depuis long-tems les commissions des Hollandois avec une fidélité qui lui avoit attiré de l'admiration, le Gouverneur, aussi corrompu que la plupart des autres, ferma l'oreille aux preuves de son innocence, confisqua ses biens & le bannit dans l'Isle Roben. Le Capitaine Gerbrand Vanderschelling, qui avoit reçu de *Klass* des services considérables après son naufrage, ne put voir sans indignation l'injustice qu'on faisoit à son Bienfaiteur. A son retour en Hollande, il porta ses plaintes à la Compagnie, & disposa si favorablement les Directeurs, qu'ils envoyèrent des ordres pour le rappel de *Klass* & pour la restitution de ses effets. Mais le Gouverneur & ses Officiers, que l'Auteur traite de loups blancs, avoient dévoré, dit-il, la meilleure partie de son bien. *Klass* se retira dans son Pays avec ce qu'il put obtenir. Il n'y fut pas long-tems sans se retrouver exposé aux persécutions du Chef, qui allèrent enfin jusqu'à le faire assassiner.

Le Langage des Hottentots est dur & peu articulé. Un seul mot signifie plusieurs choses: & leur prononciation est accompagnée de tant de vibrations, de tours & d'inflexions de langue, qu'elle ne paroît qu'un bégayement aux oreilles des Etrangers. Pour exprimer les espèces particulières d'oiseaux, ils joignent une épithète au mot *Kourkour*, qui signifie dans leur Langue, *Oiseau* en général. Ainsi, pour désigner un Oiseau de Rivière, ils disent *Kamma Kourkour*. Kolben juge qu'il est fort difficile, & peut-être impossible pour un étranger, d'apprendre jamais leur Langue; & par la même raison, quoiqu'ils apprennent facilement le François & le Hollandois, ils le prononcent si mal, qu'ils ne parviennent jamais à se faire bien entendre. On croit devoir joindre ici quelques mots Hottentots que *Juncker* a publiés dans la vie de Ludolf. Les Auteurs du Recueil avertissent qu'ils ont marqué les syllabes ou les voyelles nécessaires pour faire connoître les vibrations. *Ten Rbim* a donné aussi une liste d'environ vingt mots de la même langue; mais avec peu d'exactitude, comme on en pourra juger par ceux qui sont ici entre deux crochets, & qu'on a tirés de lui.

KOLBEN.
1713.
MORURS DES
HOTTENTOTS

Ce qui les empêche d'embrasser le Christianisme.

Histoire d'un Chef Hottentot.

Langue des Hottentots.

Ses difficultés.

(e) *Ibid.* pag. 166. & 337.

KOLBEN.
1713.
MOEURS DES
HOTTENTOTS.

Vocabu-
laire Hottentot.

KHANNA, mouton.
Dukatore, canard.
Kgou, oye.
Kamma, eau & liqueurs.
Dingvava ou Ay, arbre.
Quaryha, âne.
Knomm, entendre.
Nouou, oreilles.
Noekari, oiseau nommé *Norhan*.
Quaqua, faisan.
Kirri, bâton.
Tkaka, baleine.
Nombba, la barbe.
Herri, bêtes en général.
Kaz, boire.
Knabou, fusil de chasse.
Durie-sa ou Bubaa, bœuf.
Quara-ho, taurcau sauvage.
Heka-kao, bœuf de charge.
Oua ou Ounequa, les bras.
Oun-vi, beurre.
Quien-kha, tomber.
Hourco, chien-marin.
Likhani, chien.
Bikgua, la tête.
Kouquequa, Capitaine.
T-Kamma, cerf.
Quao, le col.
Kouquil, pigeon.
Quan, le cœur.
Aythuri, demain.
Kgoyes, daim.

Kou, dent.
Tikq toa, Dieu.
Gounia-Tikqoaa, Dieu des Dieux.
Kham-ouna, le Diable.
K'omma, maison.
Kakqua, [Akqua] cheval.
Koa, chat.
Konkuri, fer.
Koo, fils.
Kummo, ruisseau.
Konkekerey, poule.
Tika, herbe.
To-qua, [Onka] loup.
Kostfire, mot scandaleux.
Thoukou, nuit obscure.
Tkouno, riz.
Koamqua, la bouche.
Ghoudi, [Goedi] mouton.
Khou, paon.
Gona, garçon.
Gots, fille.
Tha-Avoklou, poudre à tirer.
Khoakamma, singe, babouin.
Kuanebou ou Theuhouou, étoile.
Kamkamma, la terre.
Mu, œil.
Quaouou, [Kou] tonnerre.
Tquaouou ou Kquussinc, tigre.
Thouou ou Haakbouou, vache-marine.
Tkaa, vallée.
Khomma, le ventre.
Toya, le vent.

NOMBRES DES HOTTENTOTS.

O'kui, un.
K'kam, deux.
K'ouna, trois.
Hakka, quatre.
Koo, cinq.

Nanni, six.
Honko, sept.
Kbissi, huit.
K'heffi, neuf.
Ghissi, dix.

LES Nombres des Hottentots se réduisent à dix. Lorsqu'ils les ont finis, ils reviennent à l'unité & recommencent à compter dix. Après avoir compté dix fois dix, ils prononcent deux fois le mot dix, qui signifie cent quand il est ainsi redoublé. Ils continuent de même jusqu'à dix fois dix dix, c'est-à-dire mille & recommencent en prononçant trois fois le même mot, c'est-à-dire, dix dix dix; ensuite quatre fois, cinq fois, &c.

L'HAB mes se
vant la faif
les riches,
que de pe
l'Été. Elles
leur sépultu
jusqu'aux g
lons. Mai
hanches.

PENDA
autre couve
jours leur
une croute
rafraîchit la
ou de mout
de la tête &
ces calotes

LES Hot
cou un peti
procurer un
deux bouts,
tits sacs ou
obtiennent d

ILS portè
tournés avec
me défensive
leurs provisio

COMME
& le ventre
d'une peau d
excepté lorsq
pièce de bas
des espèces
pièce, & liée

DANS leu
d'olive, qu'i
viron trois pi
bouts: c'est

(a) Voyag
& suiv.

VI. Part.

§. I I.

Habits, Alimens, Maisons, Meubles des Hottentots.

KOLBEN.
1713.
MOEURS DES
HOTTENTOTS.

Habits des
hommes.

L'HABILLEMENT des Hottentots est extrêmement singulier. Les hommes se couvrent le tronc du corps d'une mante ouverte ou fermée, suivant la saison. Ces mantes, qu'ils appellent *Krosses*, sont composées, pour les riches, de peaux de tigres ou de chats sauvages. Celles du Peuple ne sont que de peaux de mouton, dont le côté laineux se tourne en dehors pendant l'Été. Elles leur servent de matelas pendant la nuit, & de drap mortuaire dans leur sépulture. Ces *krosses* sont de différentes formes. Quelques-uns les portent jusqu'aux genoux. Celles de la Nation des Attaquas descendent jusqu'aux talons. Mais les Hottentots du Cap ne les laissent pas tomber au-delà des hanches.

Comment
ils se parent la
tête.

PENDANT les chaleurs tous les Hottentots vont tête nue, ou du moins sans autre couverture que leur enduit de suif & de graisse. Ils en chargent tous les jours leur chevelure, sans prendre jamais soin de la nettoyer; ce qui forme une croute ou un bonnet de mortier noir. Ils prétendent que ce mastice leur rafraîchit la tête. En hiver, ils portent une calote de peau de chat sauvage, ou de mouton, soutenue par deux cordons, dont l'un fait deux fois le tour de la tête & vient se lier avec l'autre sous le menton. Ils se servent aussi de ces calotes dans les temps de pluies.

Sac qu'ils
portent au
col.

LES Hottentots ont toujours le visage & le cou nus. Ils suspendent à leur cou un petit sac qui contient leur couteau, s'ils sont assez riches pour s'en procurer un, leur pipe, leur tabac & le *Dakka*, petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils portent comme un préservatif contre les sortilèges. Ces petits sacs ou ces bourses, sont composés souvent des vieux gands de peau qu'ils obtiennent des Européens.

ILS portent généralement au bras gauche trois anneaux d'ivoire, qui sont tournés avec beaucoup d'art & de justesse. Ces anneaux sont une sorte d'arme défensive, & servent d'ailleurs à soutenir le sac dans lequel ils portent leurs provisions de voyage (a).

Kirris &
Rakkum.

COMME leurs *krosses* sont le plus souvent ouvertes, on leur voit l'estomac & le ventre nus jusqu'aux parties naturelles, qu'ils couvrent ordinairement d'une peau de chat dont le poil est extérieur (b). Ils ont les jambes nues, excepté lorsqu'ils gardent leur bestiaux, car ils les couvrent alors d'une espèce de bas ou de bottes de cuir. S'ils ont une Rivière à passer, ils portent des espèces de sandales, de cuir de bœuf ou d'éléphant, taillées d'une seule pièce, & liées avec des courroies.

DANS leurs voyages, les Hottentots portent deux verges de fer ou de bois d'olive, qu'ils nomment *Kirris* & *Rakkum*. La longueur du Kirri est d'environ trois pieds, & son épaisseur d'un pouce. Il est sans pointe par les deux bouts: c'est leur arme défensive. Mais le *Rakkum* est pointu d'un côté, & peut

(a) Voyage de Kolben. Vol. I. pag. 187 & suiv.

(b) Voyez le Voyage de Loubere à Slam, Vol. II. pag. 184.

KOILDEN.
1713.
HABITS DES
HOTTENTOTS.

Usage de
ces armes.

Habits des
femmes.

Il est faux
qu'elles por-
tent aux jam-
bes des
boyaux de
bêtes.

Ornemens
& parures.

Poudre pour
la tête.

peut passer pour une sorte de dard, qu'ils lancent avec une adresse admirable. Jamais ils ne manquent leur but. C'est l'arme qu'ils employent à la chasse. Dans la main gauche ils ont ordinairement un petit bâton de la longueur d'un pied, auquel ils attachent une queue de chat sauvage, ou de renard, ou quelqu'autre queue velue, qui leur sert de mouchoir. Lorsqu'ils la trouvent sale, ils ont soin de la laver dans la première eau qui se présente, & la tordant au Soleil, ils la font sécher en un instant.

LA différence de l'habillement pour les femmes consiste dans l'habitude qu'elles ont de porter des bonnets, qui s'élevent spiralement en pointe sur le haut de la tête, au-lieu que ceux des hommes sont contigus à la peau, comme une véritable calote. Les femmes portent aussi deux krosses, ou deux mantes, qui ne sont jamais fermées par-devant; de sorte qu'elles n'ont la peau cachée que par un sac de cuir, qu'elles ne quittent ni dans l'intérieur de leurs maisons, ni dehors, & qui leur sert à renfermer leurs alimens, leur dakka, leur tabac & leur pipe. Elles se couvrent les parties naturelles d'une espèce de tablier, nommé *Kutkros*, qui est toujours de peau de mouton, sans laine, & beaucoup plus grand que le *Kutkros* des hommes, mais lié de la même manière. Elles en ont un plus petit, qui leur couvre le derrière. Quantité d'Ecrivains ont assuré hardiment que les femmes des Hottentots portent, autour des jambes, des boyaux de mouton & d'autres animaux. C'est une erreur, fondée apparemment sur un usage des jeunes filles; qui depuis l'enfance jusqu'à l'âge de douze ans portent des joncs tressés autour de leurs jambes. Lorsqu'elles ont passé cet âge, elles changent la matière de ces cercles. Au-lieu de joncs, elles portent des courroies de peau de mouton ou de veau, de l'épaisseur du petit doigt; mais elles en ôtent le poil & tournent en dedans le côté par lequel il tenoit à la peau. On voit à la jambe de quelques femmes plus de cent de ces cercles, si proprement rangés, qu'on les croiroit d'une seule pièce. La longueur du tems leur donne la dureté du bois. Ils sont soutenus, à la cheville du pied, par un autre grand cercle de cuir ou de jonc; & des uns comme de l'autre, les Dames Hottentotes se font, tout-à-la-fois, une marque de distinction, & une défense pour la peau de leurs jambes dans leurs exercices champêtres.

LES Hottentots sont passionnés pour les ornemens de tête. Ils ont pris un goût fort vif pour les boutons de cuivre & pour les petites plaques du même métal, qui n'ont pas cessé jusqu'à présent d'être fort à la mode au Cap. Un petit fragment de glace de miroir est si précieux dans leur Nation, que les diamans ne sont pas plus estimés en Europe. Les pendans d'oreilles & les colliers de verre ou de cuivre sont des distinctions qui n'appartiennent qu'aux personnes du premier rang; mais leur méthode est de les porter suspendus à leur chevelure. Ils donnent volontiers leurs bestiaux en échange pour toutes les bagatelles de cette espèce. Quelques-uns portent aux cheveux les vessies enflées des bestiaux qu'ils tuent pour leur nourriture. Les petits Namaquas ont sur le front une petite plaque de fer poli, en forme de croissant. Comme il ne manquoit que de la poudre à toutes ces galanteries, ils ont trouvé l'art de faire sécher & pulvériser une herbe, nommée *Spitaa*, qui leur fournit une poudre de couleur d'or, dont ils se parfument la tête & le visage. Les femmes joignent un autre charme; pour ne pas dire un autre épouvantail, à leur difformité naturelle; c'est de se peindre le visage de diverses petites ta-

ches,

ches, ave
Pays (d).

ON se
tots, celui
tres. C'est
mouton, n
cette oncti
beurre frai
approche.
meilleur be
qui sont ass
krosses ou l
cipale distin
graisse de p
ils ne peuve

LES Voy
comme Tac
qu'ils ne ch
ben est pers
ardeurs exce
forces dans u
bie confirmer

LES Hott
& de quelque
espèces. (C)
Anderfmakens,
te nécessité.
turellement,
Les hommes,
les femmes leu
sent toujours
ou de leurs b
ordinairement
quelque fois ils les
avaient à den
sans aucune fo
cepté dans le t
ge des hommes
alimens. Ils le
pour les rôtir,
viande. Les
price ou leur a
beau tems, ils
tiennent renfer

(c) Angl. du
(d) Voyage de

ches, avec de la chaux rouge ou du cinabre (c), qui se trouve dans le Pays (d).

ON se gardera bien d'oublier le principal article de la parure des Hottentots, celui dont les hommes, les femmes & les enfans sont également idolâtres. C'est l'usage de se graisser le corps avec du beurre ou de la graisse de mouton, mêlé avec la suie de leurs chaudrons. Ils renouvellent autant de fois cette onction qu'elle se sèche au Soleil. Comme le peuple n'a pas toujours du beurre frais ou de la graisse nouvelle, on sent de fort loin un Hottentot à son approche. Mais les personnes riches sont plus délicates & n'emploient que le meilleur beurre. Il n'y a point de partie du corps qui soit exceptée; & ceux qui sont assez riches pour ne pas manquer de graisse, en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs manches de peau. Les différences de cette graisse sont la principale distinction entre les riches & les pauvres. D'un autre côté, ils ont la graisse de poisson en horreur; & non-seulement ils n'en mangent point, mais ils ne peuvent en souffrir sur leur corps.

LES Voyageurs ont apporté différentes raisons de cet usage. Quelques-uns, comme Tachard, l'attribuent à la vanité des Hottentots. *Boving* s'imagine qu'ils ne cherchent qu'à donner de la souplesse à leurs membres. Mais Kolben est persuadé que leur unique but a toujours été de se défendre contre les ardeurs excessives du Soleil, qui sans ce secours auroit bien-tôt épuisé leurs forces dans un climat si chaud. La répétition fréquente de leur onction semble confirmer l'opinion de Kolben (e).

LES Hottentots se nourrissent de la chair & des entrailles de leurs bestiaux, & de quelques animaux sauvages, avec des racines & des fruits de différentes espèces. Cependant, si l'on excepte leurs fêtes publiques, qu'ils nomment *Anderfmakens*, ils ne tuent guères leurs bestiaux que dans le cas d'une pressante nécessité. Mais ils ne font pas difficulté de manger ceux qui meurent naturellement, ou de quelque maladie, & cette nourriture leur paroît fort saine. Les hommes, qui ne se contentent point des fruits, des racines & du lait que les femmes leur préparent, ont pour ressource la chasse ou la pêche. Ils chassent toujours en troupes nombreuses. Les entrailles des animaux sauvages ou de leurs bestiaux sont pour eux un mét fort exquis. Ils les font bouillir ordinairement dans le sang des mêmes animaux, en y mêlant du lait; & quelquefois ils les mangent grillés; mais, avec l'une ou l'autre préparation, ils les avalent à demi-crûs; ou plutôt ils les devorent avec une avidité furieuse & sans aucune sorte de décence. Les femmes sont chargées de la cuisine, excepté dans le tems de leurs infirmités périodiques, pendant lequel tems l'usage des hommes est de vivre chez leurs voisins ou de préparer eux-mêmes leurs alimens. Ils les font cuire à l'eau comme en Europe; mais au-lieu de broche, pour les rôtir, ils employent deux pierres plates, entre lesquelles ils placent la viande. Les heures de leurs repas ne sont jamais réglées. Ils suivent leur caprice ou leur appetit, sans aucune distinction de la nuit ou du jour. Dans le beau tems, ils mangent en plein air. Pendant le vent ou la pluie, ils se tiennent renfermés dans leurs hutes. D'anciennes traditions les obligent à s'abstenir,

KOLBEN.
1713.
HABITS DES
HOTTENTOTS.

Graisse dont
les Hotten-
tots se frot-
tent le corps.

Raisons de
cet usage.

Alimens des
Hottentots.

Dans quel
tems les fem-
mes ne paroif-
sent point à la
cuisine.

(c) *Angl.* du plomb. R. d. E.

& suivantes.

(d) Voyage de Kolben, Vcl. I. pag. 190.

(e) *Ibid.* pag. 49. & 187.

KOLBEN.
1713.
ALIMENS DES
HOTTEHOTOTS.

Allimens dé-
fendus.

Horrible fa-
lété des Hot-
tentots.

Ils aiment
les assaisonne-
mens de haut
goût.

Leur passion
pour le tabac.

Leurs Fraals
ou leurs Villages.

tenir de certains mets, tels que la chair de porc & celle du poisson sans écailles, qui sont également défendus aux deux sexes. Les lièvres & les lapins sont défendus aux hommes & permis aux femmes. Le pur sang des animaux & la chair de taupe sont permis aux hommes & défendus aux femmes.

La mal-propreté des Hottentots les expose à toutes sortes de vermine, surtout aux poux, qui sont d'une grosseur extraordinaire. Mais s'ils en sont mangés, ils les mangent aussi; & lorsqu'on leur demande comment ils peuvent s'accoutumer d'un mét si détestable, ils allèguent la Loi du Talion; & prétendent qu'il n'y a point de honte à dévorer des animaux qui les dévorent eux-mêmes. Ils ne paroissent point embarrassés lorsqu'on les surprend à la chasse des poux, avec des tas de cette vermine autour d'eux.

Les Européens du Cap se servent, aux champs, d'une espèce de fouliers de cuir crû, dont le poil est tourné en dehors. Aussi-tôt qu'ils les quittent, on voit une ardeur extrême aux Hottentots pour les ramasser. Ils les conservent dans leurs huttes pour les jours de pluie; & si leurs provisions viennent alors à manquer, ils se contentent d'en ôter le poil, de les faire un peu tremper dans l'eau & de les rotir au feu pour les manger.

Quoique les Hottentots ne mangent jamais de sel entr'eux, & qu'ils n'ayent l'usage d'aucune sorte d'épices pour assaisonner leurs mets, ils aiment beaucoup les assaisonnemens de l'Europe, & mangent avidement toutes les viandes de haut-goût, quoiqu'ils ayent peine ensuite à se désaltérer (f). L'Auteur observe que ceux qui s'accoutument à nos alimens ne vivent pas si long-tems & ne jouissent pas d'une si bonne santé que leurs Compatriotes (g).

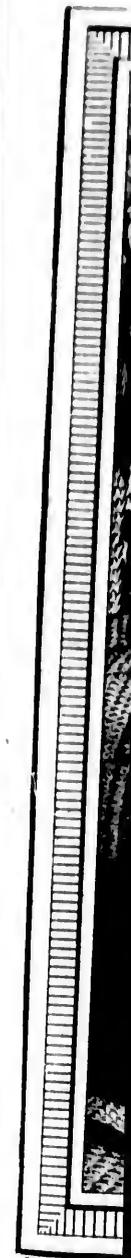
Les hommes & les femmes mangent séparément. Leur nourriture la plus ordinaire est du lait & de l'eau, mêlés ou à part; mais les hommes ne touchent point au lait des brebis. Ils aiment avec passion le vin, l'eau-de-vie, & sur-tout l'arrack, parce qu'étant à meilleur marché dans les Colonies, ils peuvent s'en procurer plus facilement. Ils ont peu de délicatesse dans leur choix. Le vin le plus aigre ne leur plaît pas moins que s'il étoit excellent. Cependant ils ont des goûts favoris, comme tous les autres Peuples. Les deux sexes ont une passion défordonnée pour le tabac. Un Hottentot, dit Kolben, aimeroit mieux perdre une dent que la moindre partie de cette précieuse plante. Ils jugent mieux de sa bonté que l'Européen le plus délicat. Le tabac fait toujours une partie de leurs gages lorsqu'ils se louent au service d'un Blanc. S'ils manquent de tabac, ils se servent d'une autre Plante, nommée *Dakka*, qui envoie les mêmes vapeurs à la tête. Quelquesfois ils les mêlent ensemble, & ce mélange se nomme *Buspesh*. La racine de *Kanna*, dont nous parlerons entre les végétaux du Cap, est fort estimée aussi des Hottentots, parce qu'elle produit les mêmes effets (h).

Ils demeurent, comme les Tartares, dans des Villages mobiles, qu'ils appellent *Kraals*. Ces Habitations ne contiennent jamais moins de vingt huttes, bâties fort près l'une de l'autre; & le Kraal qui n'a pas plus de cent Habitans, passe

(f) *Angl.* Quoiqu'elles leur causent souvent de grandes maladies. R. d. E. 292. & suiv.

(g) Voyage de Kolben, Vol. I. page 216. & suivantes.

(h) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 47, & suivantes.



ans é.
es la.
g des
is aux.

e, sur-
en font
ls peu-
on, &
évorent
nd à la

souliers
uissent,
a confer-
viennent
eu trem-

& qu'ils
s aiment
toutes les
èrer (f).
nt pas si
ompatrio-

ure la plus
es ne tou-
u-de-vie,
onies, ils
dans leur
llent. Ce-
Les deux
t Kolben,
euse plan-
tabac fait
un Blanc.
e Dakka,
ensemble,
parlerons
rce qu'el-

qu'ils ap-
gt hutes,
Habitans,
passé



J. V. Schley sculp.

VILLAGE et HUTES des HOTTENTOTS.
DORPEN en HUTTEN der HOTTENTOTTEN, uit Kolbe.

page 210.

passé pour u
 quatre cens
 entrée fort
 Rivière, da
 composées d
 que les man
 coup plus lo
 tissu de jonc
 forme de ce
 quatorze pie
 me d'arc, u
 le haut fait
 l'entrée. La
 comme le pr
 qu'ils laisser
 l'ordre le pl
 ces fours n'a
 les Habitans
 Une peau de
 ferme comm
 ouvre une p
 debout dans
 jarrets, & l'
 comme dans
 ordinairement
 centre de la
 sert de chem
 vent de plac
 trou séparé,
 leurs krosses
 ares & les st
 de la cuisine
 beurre & le
 pouvant fort
 demeurer da
 menfions, or
 flammes. Châ
 mille & des b
 tots habitent
 Aussi-t
 Habitans par
 quittant un C

(i) Quelques
 leurs chiens ne s
 près du feu. Ma

passé pour un lieu peu considérable. On trouve, dans la plupart, trois ou quatre cens personnes, & quelquefois cinq cens. Chaque Kraal n'a qu'une entrée fort étroite. Les huttes sont rangées en cercle, sur le bord de quelque Rivière, dans une situation commode, & ressemblent à des fours. Elles sont composées de bâtons de bois & de nattes. Ces bâtons ne sont pas plus gros que les manches ordinaires de nos rateaux ou de nos pelles; mais ils sont beaucoup plus longs. Les nattes, qui sont l'ouvrage de leurs femmes, ne sont qu'un tissu de jonc & de glaycul; mais si serré, que la pluie n'y peut pénétrer. La forme de ces huttes est ovale. Dans leur plus long diamètre elles ont environ quatorze pieds. Sur le plus court, qui n'en a guères que dix, on fixe, en forme d'arc, une gaule, qui est enfoncée dans la terre par les deux bouts & dont le haut fait le sommet de l'édifice. Trois de ces arcs parallèles en forment l'entrée. La partie postérieure en a cinq. Ils sont couverts, non de paille, comme le prétend *Vogel*; mais de nattes, dont les bords se touchent de si près, qu'ils laissent aussi peu de passage au vent qu'à la pluie. Les Hottentots de l'ordre le plus riche y joignent une seconde enveloppe de peau. L'entrée de ces fours n'a qu'environ trois pieds de haut, sur deux de large; de sorte que les Habitans n'y peuvent entrer qu'en rampant sur les genoux & les mains. Une peau de bête, attachée en dedans au-dessus de la porte, s'ouvre & se ferme comme un rideau, pour arrêter le vent. S'il est de longue durée, on ouvre une porte à l'autre bout de la hute. Comme il est impossible de se tenir debout dans un lieu si bas, les hommes & les femmes y sont accroupis sur les jarrets, & l'habitude leur rend cette posture aisée. Dans les grandes huttes, comme dans les petites, on ne voit jamais résider plus d'une famille, qui est ordinairement composée de dix ou douze personnes de toutes sortes d'âge. Le centre de la hute est occupé par un grand trou, d'un pied de profondeur, qui sert de cheminée ou de foyer. Il est environné de trous plus petits, qui servent de place aux Habitans pour s'asseoir & de lit pour dormir. Chacun a son trou séparé, hommes & femmes, dans lequel ils reposent tranquillement, avec leurs krosses ou leurs mantes étendus sous eux. Les krosses de réserve, les arcs & les flèches sont suspendus aux murs. Deux ou trois pots pour les usages de la cuisine, un ou deux pour boire, & quelques vaisseaux de terre pour le beurre & le lait, composent tout le reste de l'ameublement. La fumée ne pouvant sortir que par la porte, il n'y a point d'Européen qui soit capable de demeurer dans ces huttes lorsque le feu est allumé. En considérant leurs dimensions, on est surpris que des matériaux si combustibles puissent échapper aux flammes. Chaque hute est gardée par un chien; qui veille à la sûreté de la famille & des bestiaux (i). Tachard se trompe; lorsqu'il assure que les Hottentots habitent quelquefois dans des caves.

A U S S I - T Ô T que le pâturage leur manque, ou lorsqu'ils perdent un de leurs Habitans par une mort naturelle ou violente, ils changent d'habitation. En quittant un Canton & s'établissant dans un autre, leur usage est de tuer une brebis

KOLBEW.
1713.
LOGEMENTS
DES
HOTTENTOTS.

Forme de
leurs huttes.

Comment ils
s'y tiennent.

Leurs che-
minées.

Meubles des
hutes.

Changemens
de domicile.

(i) Quelques Ecrivains prétendent que leurs chiens ne sont que dormir parmi eux au près du feu. Mais il est certain qu'on les met dehors pendant la nuit pour garder les troupeaux, qui sont en partie hors du Kraal, en partie dedans.

KOLBEN.
1713.
LOGEMENS
DES
HOTTENTOTS.

brebis & de célébrer une fête, qu'ils appellent *Anderfnaken*. Mais dans le second de ces deux cas, les femmes préident à la cérémonie & les hommes en sont exclus (k).

(k) Kolben, *ibid.* pag. 217.

§. III.

Réjouissances publiques, Amusemens & Musique.

Occasions
des fêtes pri-
vées ou publi-
ques.

IL n'arrive aucun changement dans la demeure ou la condition des Hottentots, aucun événement signalé dans leur vie, qui ne soit célébré par des offrandes & des fêtes. Ces occasions sont, ou privées, telles que l'usage d'ôter un testicule aux jeunes garçons & de les admettre au rang des hommes; ou publiques, telles que les succès Militaires, la destruction des bêtes féroces qui sont la guerre à leurs troupeaux, la guérison de quelqu'un de leurs Chefs après une dangereuse maladie, le transport de leurs domiciles, & d'autres accidens de la même nature. Pour exprimer ces solemnités, ils ont emprunté de la Langue Hollandoise le terme d'*Anderfnaken*, qui signifie, *changer pour le mieux*. Ils élevent au centre de leurs Villages une Salle de branche d'arbres, assez grande pour contenir tous les hommes. Les matériaux en doivent être neufs. Les femmes prennent soin de les orner de fleurs & de verdure. Ensuite on tue le plus grand bœuf de l'habitation, dont on fait rôtir une partie & bouillir l'autre. Cette viande est servie aux hommes dans leur salle. Le partage des femmes est le bouillon. La nuit suivante se passe en concerts de musique & en danses, pour lesquelles la passion est égale dans les deux sexes (a). Leur principal Instrument de musique est le *Gongom*, qui est commun à toutes les Nations des Nègres sur cette Côte de l'Afrique. On en distingue deux sortes; le grand & le petit. C'est un arc de fer ou de bois d'olivier, tendu d'une corde de boyaux ou de nerf de mouton, qu'on a fait assez sécher au Soleil pour la rendre propre à cet usage. A l'extrémité de l'arc, on attache d'un côté le tuyau d'une plume fendue, en faisant passer la corde dans la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorsqu'il manie l'Instrument; & les différens tons du gongom viennent des différens modulations de son souffle.

Cérémonies
des fêtes.

Gongom,
Instrument
musical.

Grand Gon-
gom.

Instrument
des femmes.

Musique
vocale.

C'EST le petit gongom qu'on a décrit. Le grand n'en diffère que par la coque d'une noix de coco dont on a coupé la partie supérieure, & qu'on fait passer dans la corde par deux trous avant que l'arc soit tendu. En touchant l'Instrument, le joueur pousse cette coque plus ou moins loin de la plume, suivant la variété qu'il veut donner à ses sons.

UN autre Instrument des Hottentots, mais qui appartient proprement aux femmes, est un pot de terre, couvert d'une peau de mouton bien passée, & liée comme nos tambours avec des nerfs. Mais cet Instrument n'est pas capable de beaucoup de variété dans les sons.

LA musique vocale des Hottentots consiste dans le monosyllable *Ho*, & dans deux ou trois chansons barbares. Celle qui est particulière aux cérémonies religieuses

(a) *Ibid.* pag. 129.

dans le
hommes

Hotten-
par des
âge d'ô-
mes; où
roces qui
efs après
accidens
té de la
le mieux.
lez gran-
ufs. Les
on tue le
uillir l'au-
rtage des
usique &
) . Leur
outes les
x fortes;
me corde
il pour la
n côté le
Le joueur
différens

par la co-
u'on fait
touchant
plume,

ment aux
affée, &
pas ca-

& dans
rémonies
eligieuses



J. v. Schley sculp.

DANSE et MUSIQUE des HOTTENTOTS .
DANSSERY en MUSIEK der HOTTENTOTTEN, uit KOLBE.

religieuses ce
 mulique est f

LEUR ma
 pissent en co
 femmes. Au
 mes battent d
 ho, & frape
 Mais on n'en
 est face à face
 & cinq ou six
 dansent dos à
 ne dure guère
 nets & dégag
 les yeux baillé
 ont besoin d'
 neaux qu'elles
 pied, ressembl
 leurs fatiguent
 son tour (d).

LA chasse e
 y font éclater
 mes, soit dans
 ne fassent pas
 arrive quelques
 telot Hollandoi
 la Ville un roul
 à quelque distan
 courir. Courir
 l'Afriquain; &
 Le Matelot Ho
 point à le pour

ON auroit po
 flèches, ou à lan
 & la main si cer
 suivant un d'arm
 la portée de leur
 pas ils touchero
 sou; & ce qu'il
 les yeux sur le b
 Il semble que le
 avec plaisir l'adm
 la même expérie
 ou à lancer la zag

(d) Voyage de Ke
 à l'iv. L'Auteur di
 ange sur toute la CÔ
 ait vu jusqu'ici rien

religieuses consiste dans un petit cercle de notes. Mais en général, toute leur musique est fort désagréable aux oreilles d'un Européen (b).

LEUR manière de danser n'est pas de meilleur goût. Les hommes s'accroupissent en cercle, & laissent entr'eux quelque distance pour le passage des femmes. Aussi-tôt que les gongons commencent à se faire entendre, les femmes battent des doigts sur leurs tambours. Toute l'assemblée chante *ho, ho, ho*, & frappe des mains. Alors il se présente plusieurs couples pour danser. Mais on n'en laisse entrer que deux à la fois dans le cercle. Leur situation est face à face. En commençant, ils sont éloignés entr'eux d'environ dix pas, & cinq ou six minutes (c) se passent avant qu'ils se rencontrent. Quelquefois ils dansent dos à dos; mais jamais ils ne se prennent par les mains. Chaque danse ne dure guères moins d'une heure. Leur agilité est surprenante, & leurs pas nets & dégagés. Pendant ce tems-là toutes les femmes se tiennent debout, les yeux baissés, & chantent *ho, ho, ho*, en battant des mains. Lorsqu'elles ont besoin d'hommes pour la danse, elles lèvent la tête & secouent les anneaux qu'elles portent aux jambes. Le bruit qu'elles font, en frappant du pied, ressemble à celui d'un cheval qui se secoue sous le harnois. Les danseurs fatiguent ordinairement les musiciens, car il faut que chacun danse à son tour (d).

LA chasse est un autre amusement que les Hottentots aiment beaucoup. Ils y font éclater une adresse surprenante, soit dans le maniement de leurs armes, soit dans la vitesse & la légèreté de leur course. L'Auteur s'étonne qu'ils ne fassent pas plus souvent un mauvais usage de leur agilité; quoiqu'il leur arrive quelquefois, dit-il, d'en abuser. Il en rapporte un exemple. Un Matelot Hollandois, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la Ville un rouleau de tabac d'environ vingt livres. Lorsqu'ils furent tous deux à quelque distance de la troupe, le Hottentot demanda au Blanc s'il sçavoit courir. Courir? répondit le Hollandois: Oui, fort bien. Essayons, reprit l'Africain; & se mettant à courir avec le tabac, il disparut presque aussitôt. Le Matelot Hollandois, confondu de cette merveilleuse vitesse, ne pensa point à le poursuivre; & ne revit jamais ni son tabac ni son porteur.

ON auroit peine à s'imaginer quelle est l'adresse de ces barbares à tirer leurs flèches, ou à lancer leurs zagaies & leurs *Rakkums*. Ils ont la vûte si prompte & la main si certaine, que les Européens n'en approchent point. En poursuivant un daim, une chèvre sauvage ou un lièvre, s'ils peuvent s'avancer à la portée de leur rakkum, ils ne manquent presque jamais leur coup. A cent pas ils toucheront d'un coup de pierre une marque de la grandeur d'un demi-pou; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'au-lieu de fixer, comme nous, les yeux sur le but, ils font des mouvemens & des contorsions continuelles. Il semble que leur pierre soit portée par une main invisible. Ils remarquent avec plaisir l'admiration des Européens, & sont toujours prêts à recommencer la même expérience. Kolben assure qu'ils n'excellent pas moins à tirer de l'arc ou à lancer la zagaie.

KOLBEN.
1713.
FESTES DES
HOTTENTOTS.

Danse des
Hottentots.

Leur chasse,
& leur extrême
agilité.

Leur adresse
merveilleuse
à tirer leurs
flèches &c.

UN

(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 273.
(c) Ibid. L'Auteur dit que ce Gongom est en
usage sur toute la Côte d'Afrique; quoiqu'on
ait vu jusqu'ici rien de semblable parmi les

autres Nègres. R. d. T.

(c) *Angl.* & quinze minutes. R. d. L.

(d) *Ibid.* pag. 181. & suiv.

KOLBEN.
1713.
FÊTES ET
AMUSEMENS
DES
HOTTENTOTS.

Chasse particulière.

Chasse publique & sa singularité.

Manière dont ils prennent les Eléphants & d'autres bêtes féroces.

Ordre institué parmi les Hottentots.

UN Hottentot qui va seul à la chasse, ou qui ne prend avec lui que deux ou trois compagnons, se borne ordinairement à quelques pièces de gibier pour la subsistance de sa famille; & dans ces occasions il n'emploie point d'autres armes que le rakkum. Mais les grandes chasses sont celles où tous les Habitans d'un Village sortent ensemble, soit pour attaquer quelque bête féroce qui ravage leurs troupeaux, soit pour leur seul amusement. S'ils veulent tuer un Eléphant, un Rhinoceros, un Elan ou un Ane sauvage, ils l'enviroment & l'attaquent avec leurs zagaies. Leur adresse consiste à ménager si bien leurs coups, que l'un ou l'autre frappant toujours l'animal par derrière tandis qu'il se tourne vers celui qui l'a frappé, ils le font tomber couvert de blessures avant qu'il ait pu distinguer ceux qui le blessent. Ils réussissent de même à tuer les Lions & les Tigres, en se garantissant de la fureur de ces animaux par leur agilité. Le monstre s'élance quelquefois si impétueusement & le coup de sa griffe paroît si sûr, qu'on tremble pour le chasseur & qu'on s'attend à le voir aussi-tôt en pièces; mais on est surpris de se trouver trompé. Dans un clin-d'œil il échape au danger, & l'animal décharge toute sa rage contre terre. Au même instant il est couvert de blessures par derrière. Il se tourne, il se précipite sur un autre ennemi; mais toujours en vain. Il rugit, il écume, il se roule de fureur. La promptitude des chasseurs est égale à se garantir de ses griffes & à s'entraider par de nouveaux coups, avec autant de vitesse que de résolution. C'est un spectacle dont on ne trouve d'exemple dans aucun autre Pays, & qu'on ne sçauroit voir sans admiration. Si l'animal ne perd pas bien-tôt la vie, il prend enfin la fuite, en s'apprecevant qu'il n'a rien à gagner contre de tels ennemis. Alors les Hottentots lui laissent la liberté de se retirer; mais ils le suivent à quelque distance, parce que leurs flèches étant empoisonnées, ils sont sûrs de le voir tomber devant eux & d'emporter sa peau pour fruit de leur victoire.

ILS ont une autre méthode pour attaquer les Eléphants, mais moins pénible & moins dangereuse. Comme ces animaux s'approchent des rivières en troupe, & qu'ils marchent l'un après l'autre sur une même ligne, la trace de leurs pas est toujours facile à reconnoître. Les Hottentots ouvrent dans cette route une fosse de sept ou huit pieds de profondeur & d'environ quatre pieds de diamètre, au milieu de laquelle ils enfoncent un pieu pointu. Ils couvrent cette ouverture de petites branches d'arbres, de feuillages, d'herbe & de terre, avec tant d'art, que les yeux mêmes d'un homme y seroient trompés. L'Eléphant, qui s'avance sans crainte, tombe à demi dans la fosse; c'est-à-dire, que le trou n'étant point assez grand pour le contenir tout entier, il n'y entre que ses pieds de devant; mais dans cette chute il ne manque point de rencontrer le pieu, qui lui perce la poitrine ou le col, & qui l'arrête assez pour donner le tems aux Chasseurs de l'achever à coups de zagaies. Ils le portent alors en triomphe dans leur Village, & leur victoire est célébrée par une grande fête (e). Le Rhinoceros & l'Elan se prennent souvent dans le même piège.

LES Hottentots ont institué un Ordre fort honorable, composé de ceux qui ont tué, dans un combat particulier, un lion, un tigre, un léopard, un éléphant

(e) Kolben, *ibid.* pag. 242. & suiv.

éléphant.
beaucoup
Habitans
dre au ce
sa victoire
vec des a
pour lui,
le vieux
prononçan
déluge d'e
Champion
sur la gran
cette asper
a crû devo
n'en porte
pipe & la t
soit réduit
veau. Chev
l'honneur q
grand jour
défendu à s
tue un mou
monument
due à sa ch
que la mort
tre bête (g)

ILS enter
bileté est ég
les Rivières.
tant; mais l
écaïlle, ils le
la nâge. Le
est tout-à-fai
l'eau; de for
tion de la M
en quelque f
morceau de
fics de cuir
la tête.

LA chasse
Habitans (i)

(f) *Angl.* d'
(g) *Ibidem.*
(b) Voyage

éplait, un rhinocéros ou un élan. L'installation du Héros se fait avec beaucoup de cérémonies. Après son exploit, il se retire dans sa hute. Les Habitans du Village lui députent bien-tôt un Vieillard, pour l'inviter à se rendre au centre du Kraal, où il est attendu par tous les honneurs qui sont dûs à sa victoire. Il se laisse conduire par son guide. Toute l'assemblée le reçoit avec des acclamations. Il s'accroupit au milieu d'une hute (f) qu'on a préparée pour lui, & tous les Habitans se placent autour de lui dans la même posture. Alors le vieux Député s'approche & pisse sur lui depuis la tête jusqu'aux pieds, en prononçant certaines paroles. Si le Député est de ses amis, il l'inonde d'un déluge d'eau, & l'honneur augmente à proportion de la quantité d'urine. Le Champion n'a pas manqué de se faire d'avance, avec les ongles, des sillons sur la graisse dont il a le corps enduit, pour recevoir plus immédiatement cette asperision. Il s'en frotte soigneusement le visage & tout le corps. Kolben a crû devoir donner à cette institution le nom d'Ordre de l'urine, parce qu'elle n'en porte aucun dans la Nation. Après la cérémonie, le Député allume sa pipe & la fait circuler dans l'assemblée, jusqu'à ce que le tabac, ou le dakka, soit réduit en cendres. Ensuite prenant les cendres, il en parfume le nouveau Chevalier, qui reçoit en même-tems les félicitations de l'assemblée sur l'honneur qu'il a fait au Kraal & sur le service qu'il a rendu à sa Patrie. Ce grand jour est suivi pour lui de trois jours de repos, pendant lesquels il est défendu à sa propre femme d'approcher de lui. Le troisième jour, au soir, il tue un mouton, il reçoit sa femme & se réjouit avec ses amis & ses voisins. Le monument de sa gloire est la vessie de l'animal qu'il a tué. Il la porte suspendue à sa chevelure, comme une marque insigne d'honneur. Kolben ajoute que la mort d'un tigre cause plus de joie aux Hottentots que celle de toute autre bête (g).

ILS entendent beaucoup mieux la pêche que les Européens du Cap. Leur habileté est égale au filet, à l'hameçon & au dard, dans les Anses comme dans les Rivières. Ils ne prennent pas moins habilement le poisson en le (h) grattant; mais leurs traditions ne leur permettant pas de manger du poisson sans écaille, ils le vendent aux Européens. Ils font d'une adresse incomparable à la nage. Leur manière de nager a quelque chose de surprenant & qui leur est tout-à-fait propre. Ils nagent le col droit & les mains étendues hors de l'eau; de sorte qu'ils paroissent marcher sur terre. Dans la plus grande agitation de la Mer & lorsque les flots forment autant de montagnes, ils dansent en quelque sorte sur le dos des vagues, montant & descendant comme un morceau de liège. Leurs pêcheurs envelopent dans leurs krosses ou dans des sacs de cuir, le poisson qu'ils ont pris, & nagent ainsi avec leur fardeau sur la tête.

LA chasse & la pêche sont libres dans le Pays des Hottentots pour tous les Habitans (i).

KOLBEN.
1713.
AMUSEMENT
DES
HOTTENTOTS

Ridicule
cérémonie.

Marque de
l'Ordre.

Adresse
des Hotten-
tots à la pê-
che & sur-tout
à la nage.

(f) *Angl.* d'un Natte. R. d. E.

(g) *Ibidem.*

(h) *Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 251.*

& suivantes.

(i) *Ibidem.*



KOLBEN.
1713.
MARIAGES
DES
HOTTENTOTS

§. IV.

Mariages & OÉconomie domestique des Hottentots.

Propositions
de mariage.

Usage ex-
trêmement
bizarre.

Cérémonie
du mariage.

Festin nuptial.

LES ouvertures & les propositions de mariage sont ici l'office du père ou du plus proche parent de l'homme, qui s'adresse au père ou au plus proche parent de la femme. Lorsqu'un jeune-homme est âgé d'environ dix-huit ans, il se rend avec son père dans la famille où il se propose d'entrer, & son unique soin est de préparer du tabac ou du dakka, qu'il présente à la compagnie. Tous les assistans se mettent à fumer, sans qu'il soit question du sujet qui les assemble, jusqu'à ce qu'ils ayent la tête étourdie de fumée. Alors le père commence à s'expliquer. Il demande au père de la fille s'il veut se défaire d'elle en faveur de son fils. L'autre sort aussi-tôt de la chambre pour aller consulter la femme, & revient promptement avec une réponse favorable. Il est rare du moins que cette demande soit refusée, à moins qu'une famille ne soit déjà liée par quelqu'autre engagement. Si la jeune fille n'a point de goût pour le mari qu'on lui propose, il ne lui reste qu'une ressource pour éviter d'être à lui; c'est de passer avec lui une nuit entière, qui est employée, suivant l'Auteur, à se pincer, à se chatouiller, à se fouetter. Elle devient libre, si elle résiste à cette dangereuse épreuve, mais si le jeune-homme l'emporte, comme il arrive presque toujours, elle est obligée de l'épouser.

APRÈS cette formalité, le jeune mari, accompagné de tous ses parens & de tous ses amis de l'un & de l'autre sexe, & précédé d'un ou de plusieurs bœufs, suivant le degré de ses richesses, retourne au Kraal de sa femme, quelqu'éloigné qu'il puisse être du sien. Il y est reçu avec de grands témoignages de joie. Le bœuf est tué. Chacun se frotte largement de sa graisse & se poudre de *Bikku*. Les femmes se peignent le front, les joues & le menton avec de la craie rouge. Ensuite le mariage s'achève avec des cérémonies fort bizarres. Les hommes de l'assemblée commencent par s'accroupir en cercle. Le mari se place au centre, dans la même posture. A quelque distance, les femmes s'arrangent de même autour de la Mariée. Ensuite le Prêtre, ou le Maître des cérémonies du Village des Oiseaux, entre dans le cercle des hommes & pisse un peu sur le Marié, qui emploie ses grands ongles à faire des sillons sur sa graisse, pour ne rien perdre de cette sale liqueur. Le Prêtre fait la même faveur à la Mariée, & retourne de l'un à l'autre jusqu'à ce que le pouvoir lui manque pour cet office. Il prononce en même-tems diverses bénédictions: „ Pui liez-vous „ vivre heureusement dans votre mariage! Puissez-vous obtenir un fils avant „ la fin de l'année! Puisse-t-il devenir bon chasseur ou bon guerrier! Tous les assistans se joignent ensuite pour travailler aux préparatifs de la fête. On coupe le bœuf en pièces, on en fait cuire une partie à l'eau & rôtir l'autre. Kolben explique ici plus clairement leur manière de rôtir. Ils font un grand feu sur une pierre, & la nettoient proprement lorsqu'elle est échauffée. Ils y mettent leur viande & placent dessus une autre pierre, autour & sur laquelle ils renouvellent le feu, qui achève bien-tôt l'opération.

LES hommes & les femmes ayant formé deux cercles différens pour le festin, c'est avec les femmes que le Marié se place alors; mais il ne touche point

père ou
plus pro-
dix-huit
, & son
a compa-
du sujet
Alors le
nt se dé-
e pour al-
favorable.
ne famille
point de
pour évi-
oyée, sui-
nt libre, si
rte, com-

arens & de
ars bœufs,
uelqu'cloi-
es de joie.
e de *Bukku*.
aie rouge.
es hommes
ce au cen-
angent de
érations
n peu sur
nt, pour
r à la Ma-
nque pour
i fiez-vous
fils avant
ier! Tous
fete. On
ntre. Kol-
grand feu
lls y met-
elle ils re-

our le fef-
che point
à



J. v. Schley sculp.

MARIAGE HOTTENTOT tiré de KOLBEN.
HUWLYKS PLEGTIGHEID der HOTTENTOTTEN uit KOLBE.

à leurs alin
 dans des p
 les autres
 pacité sur
 lières font
 lait ou de
 réjouissanc
 Chaque cer
 donne à son
 du cercle.
 sure que le
 même exer
 pendant de
 épuisées. M
 se, ils ne le
 polygamie;
 trois femme
 sins, au pro
 cette loi, ro
 & les riches
 ches & le m
 dot; ou si le
 bis, le mari
 d'enfans. L
 l'esprit, la b
 ve souvent r

L'ADULT

que le mari p
 fir une autre
 grace penda
 marie est obl
 même opérat
 du mariage.
 jeunes mariés
 à leur mari.
 rié lic un boy
 s'est imaginé
 nent d'une m
 féjour que l
 opération ne

CHAQUE

bileté font ch
 riture, avec c
 accouchent à

(a) Voyage c
 & suiv. & pag. 1

à leurs alimens, & les siens lui sont servis à part. Tous les mets paroissent dans des pots luisans de graisse: Quelques-uns des convives ont des couteaux, les autres déchirent la viande avec leurs doigts; & tous mangent avec une rapacité surprenante. Le bout de leurs krosses leur sert d'affiettes. Leurs cuillères sont diverses coquilles de Mer, sans aucune sorte de manche. Ils boivent du lait ou de l'eau; car il ne paroît presque jamais de liqueurs fortes dans ces réjouissances publiques. Après le festin, ils fument du tabac ou du dakra. Chaque cercle n'a qu'une seule pipe. Celui qui est chargé de la remplir, la donne à son voisin après s'en être servi. Elle fait ainsi successivement le tour du cercle. Quelques-uns avalent la fumée, & les discours s'échauffent à mesure que les vapeurs leur montent au cerveau. Toute la nuit se passe dans le même exercice, & le matin vient séparer l'assemblée. On recommence la fête pendant deux ou trois jours; c'est-à-dire, jusqu'à ce que les provisions soient épuisées. Malgré la passion que les Hottentots ont pour la musique & la danse, ils ne les employent jamais dans leurs fêtes nuptiales. Ils ont l'usage de la polygamie; mais il est rare, même entre les riches, qu'on leur voie plus de trois femmes. Ils ne permettent ni le mariage ni la fornication entre les cousins, au premier & au second degré. Ceux qui sont convaincus d'avoir violé cette loi, reçoivent une mortelle bastonade, sans aucun égard pour le rang & les richesses. Un père, en mariant son fils, lui donne une couple de vaches & le même nombre de brebis. Les filles se marient ordinairement sans dot; ou si leur famille leur fait présent d'une vache ou d'une couple de brebis, le mari est obligé de les restituer lorsque sa femme meurt sans lui laisser d'enfans. Les Hottentots, dit l'Auteur, ne cherchent dans leurs femmes que l'esprit, la beauté & les agrémens. Ainsi la fille d'un pauvre Habitant se trouve souvent mariée au Chef de son Kraal ou de la Nation (a).

L'ADULTÈRE est toujours puni de mort; mais le divorce est permis, lorsque le mari peut le justifier par de bonnes raisons. Alors il a la liberté de choisir une autre femme; mais celle qu'il a répudiée n'obtient pas toujours la même grâce pendant la vie du mari qui la quitte. D'ailleurs, une veuve qui se remarie est obligée de se couper la jointure du petit doigt, & de continuer la même opération aux doigts suivans chaque fois qu'elle rentre dans les chaînes du mariage. Kolben reproche à Vogel d'avoir assuré faussement que toutes les jeunes mariées se coupent le petit doigt à la première jointure & la présentent à leur mari. Vogel ne s'est pas moins trompé, lorsqu'il a prétendu que le marié lie un boyau de bœuf ou de mouton autour du col de sa femme. Et Boying s'est imaginé encore plus ridiculement, que ces mutilations des femmes viennent d'une morsure que les mères leur font au doigt dans l'enfance. Le long séjour que Kolben avoit fait au Cap, le met en droit d'affirmer que cette opération ne regarde que les veuves, lorsqu'elles se remarient (b).

CHACQUE Kraal est fourni d'une sage-femme, que son expérience & son habileté font choisir pour le service public. Mais son salaire se réduit à la nourriture, avec quelques petits présens qui doivent être volontaires. Les femmes accouchent à terre, sur un simple kraal, dans l'absence du mari, qui est obli-

KOLBEN.
1713.
MARIAGES
DES
HOTTEOTOTS.

Il se fait sans
liqueurs fortes,

Sans musique
& sans danse.

Portion des
hommes &
dot les filles.

Etrange loi
pour les veu-
ves qui se re-
marient.

Sage-femmes
Hottentotes.

Accouchement.

(a) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 150. (b) *Ibid.* pag. 158. & 109.
& suiv. & pag. 118, 127 & 309.

KOLBEN.
1713.
NAISSANCE
DES
HOTTENTOTS.

Comment on
traite l'enfant.

Soit des fil-
les jumelles.

Superstition.

Noms des
enfants.

Purification
des femmes.

Erreur sur
le nez des
Hottentots.

Cérémonie
d'ôter un tes-
ticule aux
garçons.

gè de quitter sa hute jusqu'à la fin du travail. sous peine de payer une brebis au Kraal. Si le travail est lent, on fait bouillie du lait & du tabac, dont on compose une liqueur, qu'on laisse refroidir & qu'on fait avaler à la femme. Elle est délivrée immédiatement. Aussi-tôt que l'enfant est né, on lui frotte doucement toutes les parties du corps avec de la fiente fraîche de vache. On laisse sécher cette onction, pour en recommencer une autre avec le jus de la tige du figuier. Celle-ci venant aussi à sécher, on en fait une troisième avec de la graisse de mouton ou du beurre fondu. Enfin lorsque le corps est bien imbibé de toutes ces onctions, on le poudre de *bukku*, qui forme une forte de croute.

Si l'enfant naît mort, ou meurt en naissant, sur-tout lorsqu'il est mâle, le Village est transporté dans un autre lieu. On fait des réjouissances extraordinaires à la naissance de deux jumeaux mâles. Si ce sont deux filles, l'usage est de tuer la plus laide. Si c'est une fille & un garçon, la fille est exposée sur une branche d'arbre, ou ensévelie vive, avec la participation & le consentement de tout le Kraal. On a trouvé plusieurs de ces enfans abandonnés, que les Européens du Cap ont eu l'humanité de faire élever. Mais lorsqu'ils arrivent à l'âge de maturité, ils renoncent aux manières, aux habits & à la religion de leurs bienfaiteurs, pour se conformer aux usages de leur Nation (c).

Le *krass*, ou la mante qui sert aux femmes dans leur accouchement, est enterré aussi-tôt, par la force d'une ancienne tradition, qui fait craindre quelque sortilège pour la mère ou son fruit. On lie le nombril de l'enfant avec une artère de mouton, qui leur pend au ventre jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture.

APRÈS les onctions, le droit de le nommer appartient à sa mère. Elle lui donne ordinairement le nom de quelqu'animal favori, tel que *Gammon*, lion; *Hakqua*, cheval; *Ghoudi*, mouton, &c. Il est défendu aux hommes de s'approcher de leurs femmes après l'accouchement, [ou durant leurs maladies périodiques,] jusqu'à ce qu'elles soient entièrement rétablies. L'infraction de cette loi les fait regarder comme impurs, & les oblige de présenter un bœuf gras au Kraal pour se purifier. La purification des femmes après leurs couches, se fait avec de la fiente de vache, dont elles se frottent le corps. Ensuite elles se font une onction de graisse, qu'elles saupoudrent de *bukku*; &, dans cet état, elles attendent leur mari, qui doit avoir fait les mêmes préparatifs. Alors ils s'accroupissent ensemble, ils s'entretiennent, ils se disent des choses tendres; ils fument jusqu'à ce que les vapeurs du tabac les font tomber endormis. Les réjouissances sont beaucoup plus vives pour un premier enfant que pour ceux qui le suivent. Aussi le fils aîné jouit-il d'une autorité presque absolue sur ses frères & ses sœurs (d).

ON s'est persuadé mal-à-propos en Europe, que les Hottentots naissent avec le nez plat. La plupart, au contraire, apportent en naissant un nez de la forme des nôtres; mais il passe dans la Nation pour une si grande difformité, que le premier soin des mères est de l'applatir avec le pouce (e).

C'EST encore un usage général d'ôter un testicule aux garçons, vers l'âge de neuf ou dix ans. Mais dans les familles pauvres, on attend pour cette cérémonie

(c) Kolben, *Ibid.*

(d) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 141.

& suivantes.

(e) *Ibid.* pag. 312.

cérémonie
après avoir
dos, les im-
comme pier-
eau de tabl-
Il fait sortir
seur, comp-
Ensuite, il
qu'une adre-
une adresse
de s'achever
onctions, a
Patient sur
qu'on se dis-
le frotte soig-
le jeune-hom-
Il y passe deu-
jeunes Hote-
tion surprenan-
l'Opérateur n-
maison des p-
rée. Le bou-
au festin. La
famille est ric-

QUELQU
imaginés qu'il
quand on les
pendant Kolb-
fort ancienne
merce charne-
te Loi est fon-
ment deux ju-
re, se verroit
déchirée par
point de se fa-
rapporte néar-
l'Auteur, ne

LA jeuneff
qu'à l'âge de
avec lesquels
excepter leur
s'accroupissent
me posture,
manière qu'il
plus vieux de

cérémonie l'occasion de pouvoir subvenir à la dépense. Le jeune-homme, après avoir été frotté de graisse fraîche de mouton, est étendu à terre sur le dos, les pieds & les mains liés; ses amis se couchent sur lui, pour le rendre comme immobile. Dans cette situation, l'Opérateur lui fait, avec un couteau de table, une ouverture au *Scrotum*, d'un pouce & demi de longueur. Il fait sortir le testicule, & met à la place une petite boule de la même grosseur, composée de graisse de mouton & d'un mélange d'herbes pulvérisées. Ensuite, il recoupe la blessure, avec un petit os d'oiseau, qui est aussi pointu qu'une aigle; une artère de mouton sert de fil. Cette opération se fait avec une adresse qui surprendroit nos plus habiles Anatomistes; & jamais elle n'a de fâcheuses suites. Lorsqu'elle est achevée, l'Opérateur recommence les onctions, avec la graisse du mouton qu'on a tué pour la fête. Il tourne le Patient sur le dos & sur le ventre, comme un cochon de lait, dit l'Auteur, qu'on se disposeroit à rotir. Enfin, il pissé sur toutes les parties du corps, & le frotte soigneusement de son urine. Après cette monstrueuse cérémonie, le jeune-homme se traîne dans une petite hute, bâtie exprès pour cet usage. Il y passe deux ou trois jours, au bout desquels il sort parfaitement rétabli. Les jeunes Hottentots supportent cette opération avec une patience & une résolution surprenantes. Mais ceux qui n'ont point encore passé par les mains de l'Opérateur n'ont pas la liberté d'y assister. Les Spectateurs se rendent à la maison des parens, & mangent la chair du mouton, qu'ils trouvent préparée. Le bouillon est distribué aux femmes; mais le malade n'a point de part au festin. Le reste du jour & la nuit suivante sont employés à la danse. Si la famille est riche, le salaire de l'Opérateur est un veau ou un mouton.

QUELQUES Auteurs, cherchant la raison d'un usage si bizarre, se sont imaginés qu'il peut servir à rendre les Hottentots plus légers à la course; & quand on les interroge eux-mêmes, on n'en reçoit pas d'autre explication. Cependant Kolben apprit de quelques vieillards intelligens, que par une Loi fort ancienne il est défendu aux hommes de leur Nation d'avoir aucun commerce charnel avec les femmes, tandis qu'ils ont deux testicules; & que cette Loi est fondée sur l'opinion qu'un Hottentot dans cet état produit constamment deux jumeaux. Ceux qui se marieroient sans une mutilation si nécessaire, se verroient exposés aux railleries du public, & la femme seroit peut-être déchirée par toutes les autres personnes de son sexe. Aussi ne manque-t-elle point de se faire garantir l'état de son mari avant que de l'épouser. Elle s'en rapporte néanmoins au témoignage d'autrui, parce que la modestie, dit l'Auteur, ne lui permet pas de s'en assurer par ses propres yeux (f).

LA jeunesse, parmi les Hottentots, est confiée à la garde des mères, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. On reçoit alors les garçons au rang des hommes, avec lesquels ils n'ont point auparavant la hardiesse de converser, sans en excepter leur propre père. Tous les Habitans s'assemblent, & les hommes s'accroupissent en cercle. Le Candidat reçoit ordre de se mettre dans la même posture, mais hors du cercle. Il doit être accroupi sur ses jarrets, de manière qu'il reste au moins trois pouces de distance jusqu'à terre. Alors le plus vieux de l'assemblée se leve, demande le consentement des autres pour recevoir

KOLBEN.
1713.
ENFANS DES
HOTTENTOTS

Raisons de
cet usage.

Education
de la jeunesse.

Comment
les garçons
sont reçus au
rang des hom-
mes.

(f) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 113. & suivantes.

KOLBEN.
1713.
ENFANS DES
HOTTENTOTS.

Usage qui
mérite la Na-
ture.

Paresse des
hommes a-
près le maria-
ge.

Comment ils
vivent avec
leurs femmes.

recevoir le Candidat, s'approche de lui, & lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner sa mère, renoncer à la compagnie des femmes & aux amusemens de l'enfance; en un mot, que dans ses actions & ses discours il doit se conduire en homme. Le Candidat, qui n'est pas venu sans être bien frotté de graisse & de suie, reçoit immédiatement une inondation d'urine par le ministère de l'Orateur. Aussi-tôt, les hommes du cercle l'admettent dans leur société, & le félicitent sur l'honneur qu'il vient d'obtenir. Ils ajoutent des bénédictions à ce compliment. Kolben en rapporte jusqu'aux termes: *T'Kauma*, c'est-à-dire, que le bonheur t'accompagne. *Dida Cetze*, vis long-tems. *Quaqua*, crois & multiplies. *T'Kumil*, que ta barbe croisse promptement. [Cette cérémonie, de même que toutes les autres, qui sont en usage parmi les Hottentots, se termine par une Fête, à laquelle le jeune Homme n'est admis, que quand elle est sur sa fin.] Un Hottentot qui est ainsi délivré de l'empire de sa mère, a la liberté de l'insulter, & de la battre même lorsqu'il lui plaît (g). Il en reçoit des louanges & des applaudissemens, au-lieu de reproches. La plupart se rendent immédiatement à la hute de leur mère pour entrer tout d'un coup en possession de ce droit, & faire éclater le mépris avec lequel ils sont résolus d'éviter désormais la conversation des femmes. Ils commencent de ce jour à dédaigner ceux qui demeurent encore sous la garde de leurs mères après l'âge de dix-huit ans. Ils leur donnent le nom de *Kutfire*, qui signifie, *Soi-pe de lait*: reproche si injurieux pour un Hottentot, que celui qui en est une fois taché doit se procurer une nouvelle réception dans la société des hommes (h).

Ils n'ont pas de hute séparée avant le tems du mariage. Les deux Parties travaillent alors à s'en bâtir une, & doivent se fournir de meubles neufs. Après cet établissement, l'homme entre en droit de s'abandonner à la paresse, & se repose sur sa femme de toutes ses affaires domestiques. Cependant il accepte quelquefois une partie de chasse ou de pêche, lorsqu'elle lui est proposée; & par intervalles il jette les yeux sur ses bestiaux, sur-tout s'il devient père d'un fils auquel il veuille laisser son héritage. Il lui apprend aussi son métier, s'il en sçait un. C'est à quoi se réduisent tous les exercices d'un Hottentot dans la vie privée. Mais le sort des femmes est fort différent. Outre l'éducation des enfans, elles sont condamnées à tous les soins du ménage, tels que de chercher des racines, d'apporter du bois, de traire les vaches & de préparer les alimens. Sa seule récompense pour tant de travaux est d'avoir un lit séparé; car les deux époux ne couchent jamais ensemble, & ne paroissent pas se mêler des affaires l'un de l'autre. Ils se parlent rarement; & ne se donnent presque aucun signe de tendresse. Leur secret sur l'action conjugale est impénétrable; & leur modestie n'est pas moindre à l'égard de toutes les actions que nous nommons indécentes (i).

(g) *Ibid.* pag. 126.

(h) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 120.
& suivantes.

(i) Cependant l'Auteur dit, pag. 119. que les femmes se laissent toucher indécemment pour un peu de tabac.



LA Nation
jettent
suivant le ten-
ans. Kolben
ans, & qui se
Mais ceux qui
gnent des mal-
alimens même
les Hottentots

LA Médecin
& dans lesque-
bles. On leu-
Botanique de
gnée, des ver-
non & l'art de
admirable, qu'
os pointu don-
leur remède or-
corne de bœuf,
le dos, pour
bouche sur le si-
& l'y laisse jus-
recire alors, pe-
mettant au mē-
de sang; ce qui
laisse prendre q-
frotte l'endroit
suffit pas, on re-
on a recours au-
d'herbes & de ra-

LA saignée n-
d'un couteau &
couler autant de
fraîche de mou-
taire. Cette opé-
tions de la même
Pour guérir
quelque serpent
pierres. Ensuite

(a) Kolben, ubi
(b) Dans Particle

§. V.

Maladies, Remèdes & Funérailles des Hottentots.

KOLBEN.
1713.
MALADIES
ET REMÈDES
DES
HOTTELOTS.

Les Hottentots vivent long tems.

Leur Médecine & leur Chirurgie.

Ventouses.

Saignée.

Guérison des blessures empoisonnées.

LA Nation des Hottentots est sujette à peu de maladies; & ceux qui s'affaiblissent à la diète du Pays s'en ressentent rarement. On les voit vivre, suivant le témoignage de Dapper, jusqu'à cent dix, cent vingt & cent trente ans. Kolben en vit un, au Cap, qui n'avoit pas beaucoup moins de cent ans, & qui se vançoit de n'avoir jamais été attaqué de la moindre maladie. Mais ceux qui font usage des liqueurs étrangères abrègent leurs jours & gagnent des maladies qui n'avoient jamais été connues dans leur Nation. Les alimens mêmes, assaisonnés à la manière de l'Europe, sont pernicieux pour les Hottentots (a).

LA Médecine & la Chirurgie sont deux arts qu'ils exercent conjointement, & dans lesquels Kolben assure que leurs connoissances ne sont pas méprisables. On leur voit faire des cures merveilleuses. Ils sont versés dans la Botanique de leur Pays. Ils ont de bonnes notions de l'Anatomie, de la saignée, des ventouses & des opérations les plus difficiles, telles que l'amputation & l'art de remettre un membre disloqué. Leur adresse est d'autant plus admirable, qu'ils n'ont pour instrumens que des couteaux, & des pointus dont on a déjà parlé (b). Pour les coliques & les maux d'estomac, leur remède ordinaire est l'application des ventouses. Ils se servent d'une corne de bœuf, dont les bords sont unis. Le malade se couche à terre, sur le dos, pour s'abandonner au Médecin, qui commence par appliquer sa bouche sur le siège du mal & par sucer la peau. Ensuite il y met la corne, & l'y laisse jusqu'à ce que la partie qu'elle ouvre devienne insensible. Il la retire alors, pour faire deux incisions de la longueur d'un pouce; & la remettant au même lieu, il l'y laisse encore jusqu'à ce qu'elle tombe remplie de sang; ce qui ne manque point d'arriver dans l'espace de deux heures. On laisse prendre quelque repos au malade. Si la douleur change de place, on frotte l'endroit avec de la graisse chaude; & lorsque cette opération ne suffit pas, on recommence les ventouses. Si l'on ne s'apperçoit d'aucun effet, on a recours aux remèdes intérieurs, tels que les infusions ou les poudres d'herbes & de racines.

LA saignée ne leur cause pas plus d'embarras. L'Opérateur s'étant pourvu d'un couteau & d'une bande de cuir, lie le bras, ouvre la veine, en laisse couler autant de sang qu'il le juge nécessaire, & la ferme avec de la graisse fraîche de mouton. Ensuite il lie dessus une feuille de quelque arbre salutaire. Cette opération est en usage dans les blessures (c) & dans les indispositions de la même nature.

POUR guérir la blessure d'une flèche empoisonnée, ils mêlent le venin de quelque serpent avec leur propre salive, & frottent ce mélange entre deux pierres. Ensuite, après s'être gratté le creux de l'estomac jusqu'à ce qu'il en forte

(a) Kolben, *ubi sup.* pag. 160.

(b) Dans l'article précédent.

(c) *Angl.* dans la plethore. K. d. E.

KOLBEN.
1713.
MALADIES
ET REMÈDES
DES
HOTTEHOTTS.

forte du sang, ils appliquent la moitié de la composition sur la partie qu'ils ont grattée. Ils avalent l'autre; & lorsqu'ils se croient délivrés du poison par ce remède, ils nettoient la blessure & la pansent avec des feuilles de *Dakka*, de *Bukku* & d'autres herbes. Il n'y a point de plaie qu'ils ne guérissent dans l'espace d'un mois par cette méthode; mais la moindre négligence ou les moindres délais sont dangereux. L'Auteur apprit cette recette d'un Hottentot, qui l'avoit vérifiée par sa propre expérience. A l'égard des fractures, ils ignorent entièrement la manière de les traiter, parce qu'ils sont peu sujets à cette sorte d'accident. Ils n'en connoissent aucun exemple parmi eux. Mais leur méthode pour les dislocations est de frotter beaucoup la partie avec de la graisse de mouton, & de remuer vivement le membre en pressant la jointure. Cette opération ne se fait pas sans de vives douleurs.

Maux de tête.

DANS les violentes douleurs de tête, ils rasent une partie de la chevelure avec un couteau fort tranchant. La graisse qu'ils y ont toujours leur sert de savon. Cependant ils laissent autant de cheveux qu'ils en coupent; & leur manière de les couper est en sillons. Les gens du commun se rasent aussi la tête dans le deuil.

Amputations.

L'USAGE des amputations ne regarde que les femmes, lorsqu'étant veuves elles sont obligées de se faire couper la jointure du doigt pour pouvoir se remarier. On lie le bout du doigt, & l'opération se fait avec un couteau. Pour arrêter le sang, on met sur la blessure du jus de feuilles de Myrrhe, & l'on enveloppe le doigt dans d'autres feuilles d'herbes aromatiques (d).

POUR se nettoyer l'estomac, les Hottentots emploient ordinairement le jus d'Aloës dans un peu de bouillon chaud, & redoublent la dose jusqu'à ce qu'ils s'aperçoivent de l'effet qu'ils desirent. Il manque rarement, remarque l'Auteur, parce que le jus d'Aloës est tout-à-la-fois un bon cathartique & un excellent stomachique. Les poudres & les infusions qu'ils emploient pour leurs autres maux intérieurs sont très-simples & en petit nombre: C'est de la sauge & des figues sauvages, des feuilles de figuier, du *Bukku*, de l'ail, du fenouil, & quelques autres plantes; de sorte que leurs remèdes sont fort bornés.

Divination
dans les ma-
ladies.

MAIS ils ont recours aussi à la Divination, pour découvrir si les maladies doivent guérir. Ils prennent un mouton & l'écorchent viv, avec de grandes précautions pour empêcher qu'il ne perde du sang dans cette opération. Si l'animal, après avoir perdu sa peau, se lève & court librement, c'est un présage favorable. Mais s'il demeure sans mouvement, on interrompt l'usage des remèdes, & le malade est abandonné aux forces de la Nature.

Fête de con-
valescence.

UN Hottentot qui s'est rétabli d'une maladie dangereuse, célèbre son *Anderfinaken*, c'est-à-dire, la fête de sa convalescence, en tuant un bœuf ou une brebis, suivant ses facultés, pour en traiter ses amis & ses voisins. Si c'est un homme, la chair est pour les hommes & le bouillon pour les femmes. Au contraire, les femmes mangent la chair, si la fête se fait pour une femme, & le partage des hommes est le bouillon (e). LE

(d) Voyage de Kolben, Vol. pag. 305. & suiv. L'Auteur regrette de n'avoir pu découvrir l'espèce & les propriétés particulières de toutes ces herbes; d'où l'on peut conclure

que les Hottentots en font mystère.

(e) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 311. & suivantes.

LE M
ont deux.
du Public
comme s'
manque r
tion des
d'occupat
tribuent d
aimées de
rope, elle

LES E
de la bon
mais en all
petite vér
fes. Le fl
en y arriv
maladie la
est sur-tout
qui sont d'
montagnes.
au Cap; n
mais enten
paraître d'
s'épargnent

LORSQ
qui se mette
tes à sa mort
qu'ils ont d
faveurs du
dans lequel
veloppe da
humain, &
cherche vér
semblent &
dans un Ro
donnent pas
leur en offre
expirés; à
la nuit, à l
celui des Ju
terres vivan
s'assemblent
pant des ma
licu de faire

(f) Kolben

VI. Part.

LE Médecin est ici la troisième personne de l'Etat. Les Grands Kraals en ont deux. On les choisit entre les plus sages Habitans, pour veiller à la santé du Public; mais ils ne reçoivent jamais de récompense ni d'appointemens, comme s'ils étoient assez récompensés par la distinction de leur Office. Il ne manque rien à la confiance & au respect qu'on a pour eux. Comme la Nation des *Hottentots* est sujette à peu de maladies, ils ne sont pas surchargés d'occupations. Dans chaque Kraal, il se trouve de vieilles femmes qui s'attribuent de profondes connoissances en Médecine. Elles ne sont pas fort aimées des Docteurs; &, comme les personnes de la même trempe en Europe, elles ne trouvent de crédit que dans leur propre sexe (f).

LES Européens du Cap ont peu de maladies à combattre; preuve assez claire de la bonté du climat. Les femmes souffrent très-peu dans l'accouchement; mais en allaitant leurs enfans, elles sont fort sujettes à des maux de sein. La petite vérole & la rougeole n'ont point ordinairement ici de suites fâcheuses. Le flux de sang est une espèce de tribut que les Etrangers payent au Cap en y arrivant; mais il se guérit aisément par des remèdes convenables. La maladie la plus commune entre les Européens du Cap est celle des yeux. Elle est sur-tout fort dangereuse en Eté, & l'Auteur l'attribue aux vents Sud-Est, qui sont d'une chaleur extrême, & à la réverbération du Soleil contre les montagnes. Les rhumes & les maux de gorge ne sont pas moins communs au Cap; mais ils n'ont point ordinairement d'effet redoutable. On n'a jamais entendu parler de la pierre parmi les Européens du Cap; ce qui doit paroître d'autant plus surprenant qu'ils vivent dans l'abondance & qu'ils ne s'épargnent pas les excellens vins du Terroir (g).

LORSQU'UN Hottentot tombe malade, il est environné aussi-tôt de ses amis, qui se mettent à pousser d'affreuses exclamations. Elles deviennent si violentes à sa mort, qu'elles se font entendre de plusieurs milles. Les notions obscures qu'ils ont de l'immortalité de l'ame ne vont pas jusqu'à leur faire implorer les faveurs du Ciel pour un malade, ni jusqu'à le faire souvenir d'un autre état dans lequel il doit passer. Aussi-tôt qu'il a rendu le dernier soupir, on l'enveloppe dans son kross, les jambes repliées vers la tête, comme un fœtus humain, & si bien couvert, qu'on n'apperçoit aucune partie du corps. On cherche ensuite un lieu pour l'enterrer. Tous les Habitans du Kraal s'assemblent & le conduisent à sa sépulture. C'est ordinairement quelque fente, dans un Rocher, ou quelque trou de bête sauvage; car les Hottentots ne se donnent pas la peine de creuser une fosse pour leurs morts, lorsque le hazard leur en offre une. Ils les enterrent ordinairement six heures après qu'ils sont expirés; à moins qu'étant morts le soir, on ne soit obligé, par l'obscurité de la nuit, à les garder jusqu'au lendemain. L'Auteur compare cet usage avec celui des Juifs, & ne doute pas qu'une infinité d'Hottentots ne soient enterrés vivans. Pour conduire le corps à sa fosse, les hommes & les femmes s'assemblent devant la porte de la hute, accroupis en différens cercles, frappant des mains, & criant, *Bo bo bo*, qui signifie père dans leur Langue. Au lieu de faire sortir le corps par la porte, ils ouvrent les nattes qui servent de

KOLBEN.
1713.
MALADIES
ET REMÈDES
DES
HOTTENTOTS.

Office &
rang des Mé-
decins.

Maladies des
Européens du
Cap.

Funérailles
des Hotten-
tots.

Manière
d'ensevelir.

Lamenta-
tions funé-
bres.

(f) Kolben, *Ibid.* pag. 87.

(g) *Ibid.* pag. 331.

KOLBEN.
1713.
FUNÉRAILLES
DES
HOTTENTOTS.

de mur, du côté le plus proche du mort, & le transportent par ce passage. Les porteurs le prennent dans leurs bras. Ils sont suivis de tous les cercles d'hommes & de femmes, mais sans autre ordre que la séparation des deux sexes. La marche est accompagnée de hurlemens & de grimaces, qui seroient capables, dit l'Auteur, de faire mourir un Européen de rire. Lorsque le corps est enterré, ils remplissent la fosse, de la terre des nids de fourmis, & la couvrent de pièces de bois croisées, pour la défendre des bêtes farouches.

Cérémonie
qui suit l'en-
terrement.

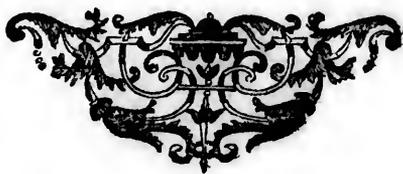
Au retour du convoi funébre, les deux sexes reprennent leur posture devant la hute, dans des cercles séparés, & continuent leurs exclamations. Enfin, l'heure du silence arrive. Deux vieillards, qui en donnent le signal, amis des parens du mort, entrent dans chaque cercle & pissent sur toute l'assemblée. Ils vont prendre ensuite chacun leur poignée de cendres, dans le foyer qui est au centre de la hute, & reviennent gravement les jeter par pinces sur les Assistans, qui s'en frottent le corps avec beaucoup de soin. Si le mort étoit riche, la même cérémonie se renouvelle pendant sept ou huit jours. Après les lamentations, l'usage est de tuer une brebis, pour terminer la cérémonie par un Andersmaken. On suspend au cou de l'héritier la coëffe du ventre, bien saupoudrée de Bukku; & cette parure doit être portée jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. Tels sont les usages du deuil pour les Hottentots riches. Celui des pauvres ne consiste qu'à se raser la tête (b).

Deuil de
l'héritier.

Funérailles
barbares des
vieillards.

Ils ont une autre espèce de funérailles pour les personnes, de l'un ou de l'autre sexe, que la vieillesse commence à rendre inutiles aux besoins de la société. Aussi long-tems qu'un homme ou une femme sont capables de sortir de leur hute en rampant, pour y apporter une plante d'herbe, une racine ou un bâton de bois, ils sont traités par leur famille avec beaucoup de tendresse & d'humanité. Mais lorsque la force les abandonne entièrement, [on] les place dans une hute, à quelque distance du Village, avec une petite quantité de provisions à côté d'eux, & là] leurs amis & leurs propres enfans les laissent périr de foiblesse, de faim & de misère, ou par les griffes des bêtes féroces. Quelque riche que soit un Hottentot, il ne peut éviter ce malheureux sort, s'il survit à ses forces & à son industrie. C'est en vain qu'on reproche à ces Peuples une pratique si barbare; ils s'obstinent à la défendre, comme une action méritoire & comme une œuvre de piété & de compassion, pour délivrer un vieillard des tourmens de la vie, qui deviennent insupportables à cet âge.

(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 308. & 314. & suiv.



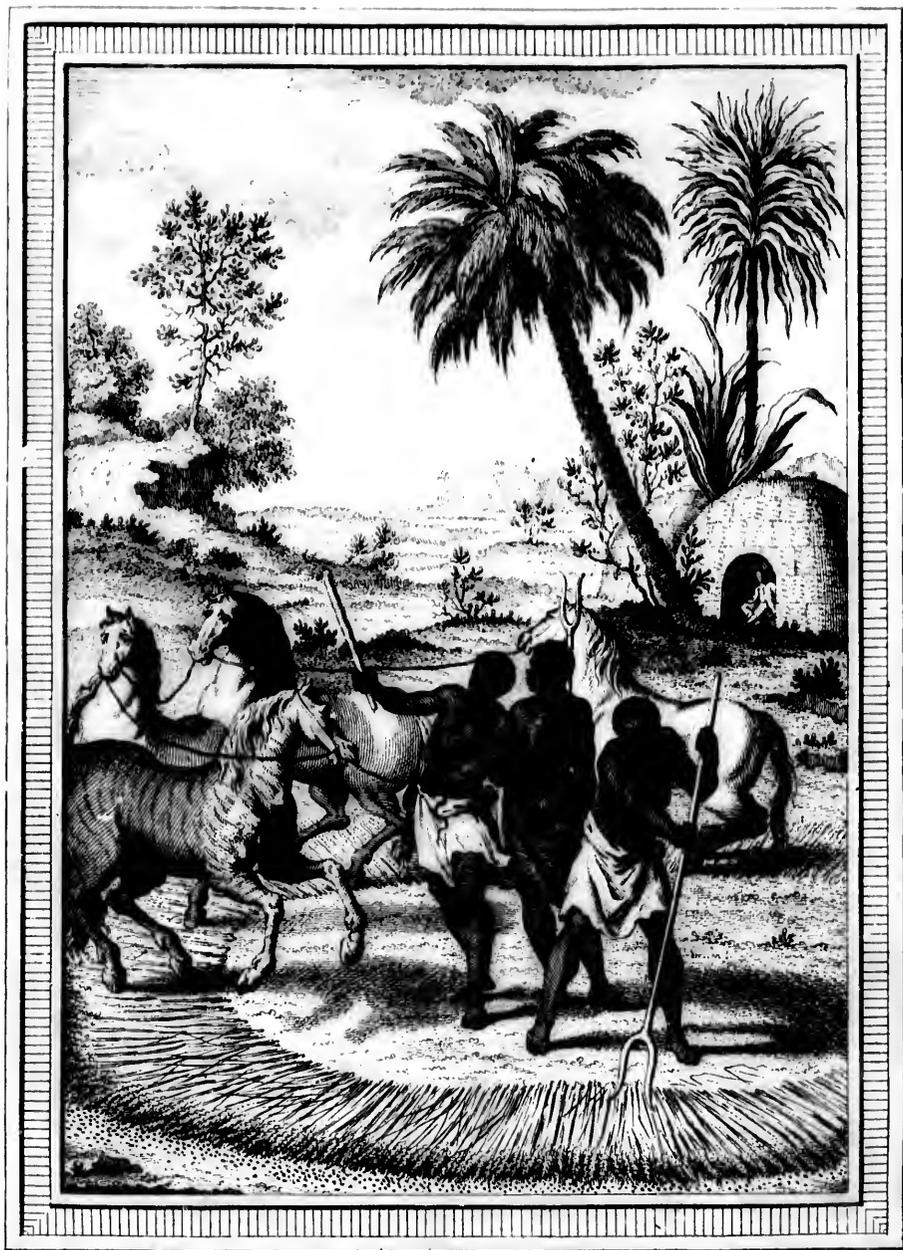
S

ge. Les
d'hom-
mes. La
pables,
est en-
ouvrent

posture
nations.
e signal,
oute l'af-
dans le
par pin-
. Si le
it jours.
la céré-
du ven-
squ'à ce
otentots

n ou de
ns de la
de fortir
e racine
de ten-
nt, [on
ite quan-
nfans les
es bêtes
malheu-
on repro-
e, com-
on, pour
rtables à

PITRE



W. S. Sibley sculp.

MANIERE de BATTRE le BLED parmi les HOTTENTOTS.
KOORN-DORSSSEN der HOTTENTOTTEN, uit Kolbe.

LES ric
 de co
 premiers r
 l'opulence.

UN Ho
 ne trouve
 ses services
 C'est ordin
 ne, parce
 une portio
 ges, qui ce
 teroit pas u
 noît les b
 cette voie
 épargnes j
 fes Compac
 mun, les g
 ple Hotten
 peau public
 du Kraal.
 Chacun est
 quatre à la
 peaux au p
 avant huit
 Pendant to
 vec les bre
 produisent
 qui ont une
 affoiblit &
 nous appren
 couchent u
 quatre jamb
 mobile. D
 cuir, & les
 vaisseaux st
 les parties l

KOLBEN.
1713.OCCUPATIONS
DES
HOTTENTOTS.

C H A P I T R E IV.

Occupations, Commerce, Religion & Gouvernement des Hottentots.

§. I.

Métiers & Commerce.

LES richesses des Hottentots consistant dans leurs bestiaux, l'ordre oblige de commencer par le fondement de leur fortune; c'est-à-dire, par les premiers moyens qu'ils employent pour s'établir, & pour arriver par degrés à l'opulence.

UN Hottentot dont les affaires sont en désordre, ou un jeune-homme qui ne trouve point de secours dans sa famille & ses amis, prend le parti de louer ses services à quelque riche Habitant du même Pays, ou à quelque Européen. C'est ordinairement pour la seconde de ces deux conditions qu'il se détermine, parce que les avantages en sont plus considérables. Il demande d'abord une portion journalière de tabac & de Dakka, comme une partie de ses gages, qui consistent toujours en bestiaux, & dans les meilleurs, car il n'accepteroit pas une vache ou une brebis stérile. D'un coup d'œil un Hottentot connoît les bonnes qualités ou les défauts d'un animal. Après avoir acquis par cette voie quelques vaches & quelques brebis, il en achete d'autres de ses épargnes journalières de tabac, & s'établit enfin sur ses propres fonds parmi ses Compatriotes. Les bestiaux d'un Kraal ou d'un Village paissent en commun, les grands dans un pâturage, & les petits dans un autre; mais un simple Hottentot, qui n'auroit qu'une seule brebis, a droit de la joindre au troupeau public, où l'on en prend le même soin que si elle appartenoit au Chef du Kraal. Les Communautés n'ont pas de Bergers ou de Pâtres d'Office. Chacun est obligé à son tour d'exercer cette fonction; c'est-à-dire, trois ou quatre à la fois, suivant les circonstances & les besoins. Ils mènent les troupeaux au pâturage entre six & sept heures du matin. Ils les ramènent le soir avant huit heures. Les femmes sont chargées de traire les vaches matin & soir. Pendant toute l'année ils laissent les taureaux avec les vaches, & les beliers avec les brebis. Cette méthode sert beaucoup à la multiplication. Leur brebis produisent constamment deux agneaux chaque année. Les Européens du Cap, qui ont une méthode opposée, prétendent qu'à la longue celle des Hottentots affoiblit & diminue la race; mais les Hottentots pensent autrement. Kolben nous apprend de quelle manière ils châtrant leurs taureaux & leurs beliers: Ils couchent un taureau sur le dos. Quatre grosses cordes, dont ils lui lient les quatre jambes, leur servent à l'étendre de toute sa longueur & le rendent immobile. Dans cet état, l'Opérateur lui lie les testicules avec une courroie de cuir, & les serre si fortement qu'il leur ôte toute communication avec les vaisseaux supérieurs. Ensuite, on le laisse courir en liberté, jusqu'à ce que les parties liées tombent d'elles-mêmes en pourriture. On traite de même les

Origine des
richesses des
Hottentots.Comment ils
font paître
leurs bestiaux.Comment
ils les font
multiplier.Comment ils
les châtrant.

KOLBEN.
1713.
OCCUPATIONS
DES
HOTTENTOTS.

Comment ils
font le beurre.

beliers dès l'âge de six mois; mais, avant que de les lâcher, on leur écrase les testicules avec une pierre.

LES femmes des Hottentots n'ont pas d'autre méthode que la nôtre pour traire leurs brebis & leurs vaches. [Si une vache refuse de donner son lait, elles amènent auprès d'elle son veau, & dès qu'il l'a un peu tétée, elle se laisse traire facilement. Mais si son veau est mort, elles en prennent la peau, & l'ajustent sur un autre, pour tromper la vache; si celle-ci découvre la ruse, & continue à faire la reveche, on lui lie les pieds de derrière, & on lui foule dans la matrice; c'est-là l'ouvrage des Hommes, aussi-bien que des Femmes.] Le lait de vache sert d'aliment aux deux sexes; mais l'usage de lait de brebis est borné aux femmes & même aux plus pauvres. Au-lieu de *Barate* ils se servent d'une peau de bête, cousue en forme de sac, avec le poil au dehors (a). Lorsqu'elle est à demi-pleine de lait, ils la lient soigneusement; & deux personnes la prenant par les deux bouts; ne cessent pas de l'agiter fortement jusqu'à ce que le beurre soit formé. Ils le mettent alors dans des pots, soit pour s'en frotter le corps, soit pour le vendre aux Européens; car ils n'en mangent jamais. Mais, comme ils n'ont pas l'usage de le passer, il est ordinairement d'une saleté fort dégoûtante. Cependant les Européens l'achètent; & prenant la peine de le nettoyer, ils le revendent avec beaucoup d'avantage aux Vaisseaux qui relâchent sur cette Côte, ou le font manger à leurs domestiques. Du lait de beurre qui leur reste, ils en font la nourriture de leurs veaux & de leurs agneaux; ou, tout sale qu'il est, ils le boivent quelquefois eux-mêmes (b).

Comment ils
garantissent
leurs trou-
peaux des bê-
tes de proie.

LA multitude de bêtes de proie qui infestent le Pays, oblige les Hottentots à des précautions continuelles pour la sûreté de leurs troupeaux pendant la nuit. Leur méthode ordinaire est de placer leurs jeunes bestiaux dans le centre du Kraal. Les vieux sont attachés en dehors contre les hutes, & liés deux à deux par les pieds, pour empêcher leur mutinerie. Dans cette situation; ils n'ont pas besoin de sentinelle qui demeure à veiller. L'approche du moindre danger leur fait pousser de longs mugissemens; qui répandent aussitôt l'alarme dans le Kraal. Chaque Habitation entretient une hute vuide, où les agneaux sont gardés jour & nuit; jusqu'au tems où l'usage est de les mener au pâturage après les avoir sevrés. D'ailleurs, on a déjà remarqué que les Hottentots nourrissent des chiens pour la garde ordinaire de leurs troupeaux (c).

Bœufs guer-
riers.

ILS ont une sorte de bœufs qu'ils appellent *Bakkeleyers*, c'est-à-dire, bœufs de combat, du mot *Bakkeley*, qui signifie *Guerre*, & dont ils se servent en effet dans leurs guerres, comme les Peuples de l'Asie employoient les Eléphants. Ces animaux belliqueux leur rendent d'importans services contre les voleurs & les bêtes féroces. Au moindre signe, ils rappellent les autres bestiaux qui s'écartent, & les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans le cercle du troupeau. Il n'y a point de Kraal qui n'ait du moins une demi-douzaine de ces fidèles défenseurs. Ils connoissent tous les Habitans de leurs Villages. Ils ont pour eux une sorte de respect; tel que celui des chiens

Leur intel-
ligence.

(a) *Angl.* avec le poil en dedans. R. d. E.
(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 169.
& suivantes.

(c) C'est dans un autre endroit que l'Auteur parle de leurs chiens & qu'il leur attribue cet office. Voyez le Chapitre précédent.

(d) Voyage
& suivantes.

chiens pour
sans être
maltraités
par la dé-
leur jeunes
coups. L.
génie des

ILS ont
cet exerci-
les deux n-
se. Si l'an-
tête, & la
sans admira-
te du bâton
de charge
à porter-tou-

CHAQU
de l'Europ-
fatale espéc-
on ne peut
les Hottent-
les rétentio-
bête est céle-
magent en l-
vent prendr-
qu'ils tuent

COMME
tiaux, ils ne
tout lorsqu'i-
senter quell-
mes, ou qu-
châtiment e-
trop prompt-
tots ont plu-
neur du Cap-
tentots leurs
Mais ils ne s-
font malgré
bien cher (d)
peaux, ils s-
festins pend-
concluent qu-
traordinaires
si des minist-
n'aperçoive-
l'air ou du to-

chiens pour les amis de leur maître. Mais un Etranger qui se présenteroit sans être accompagné d'un Hottentot du Kraal, courroit risque d'être fort maltraité s'il n'avoit la précaution d'épouvanter les bakkeleyers en sifflant, ou par la décharge de quelqu'arme à feu. On les rend dociles en les liant dans leur jeunesse avec un vieil animal de la même espèce, ou même à force de coups. Les habitudes qu'on leur voit prendre sont beaucoup d'honneur au génie des Hottentots.

Ils ont aussi des bœufs de voiture, qu'ils accoutument de bonne-heure à cet exercice, en leur faisant passer au travers de la lèvre supérieure, entre les deux narines, un bâton terminé en crochet, pour empêcher qu'il ne glisse. Si l'animal est indocile, ils se servent de ce frein pour lui faire baisser la tête, & la force de la douleur l'assujettit en peu de jours. On ne sçauroit voir sans admiration avec quelle promptitude il obéit au commandement. La crainte du bâton terrible rend sa diligence & son attention surprenantes. Ces bœufs de charge sont en beaucoup plus grand nombre que les *Bakkeleyers*, & servent à porter toutes sortes de fardeaux.

CHAQUE Kraal a ses Médecins pour les troupeaux. Quoique les maladies de l'Europe soient rares ici parmi les bêtes, on en voit souvent régner une fatale espèce, qu'on attribue, dit Kolben, à la pesanteur des pluies, & dont on ne peut trouver le moyen de les garantir. Dans toutes sortes de maladies, les Hottentots leur tirent du sang, & leur font prendre de l'ail sauvage. Pour les rétentions d'urine, ils font infuser de l'ail dans leur eau. La guérison d'une bête est célébrée avec beaucoup de joie. Lorsqu'elle meurt, ils s'en dédommagent en faisant de sa carcasse un grand festin, auquel tous les Habitans peuvent prendre part. Ils estiment beaucoup plus cette chair que celle des animaux qu'ils tuent volontairement.

COMME les richesses des Hottentots consistent uniquement dans leurs bestiaux, ils ne connoissent point de plus cruelle disgrâce que de les perdre, surtout lorsqu'ils deviennent la proie des bêtes féroces. Il est impossible de représenter quelle est dans ces occasions la rage des hommes & la douleur des femmes, ou quelle est leur ardeur à poursuivre le monstre. S'ils le faisoient, son châtement est une mort cruelle. Lorsque la multiplication des troupeaux est trop prompte, ou qu'elle paroît excéder la mesure des pâturages, les Hottentots ont plusieurs voies pour remédier à cet excès. Ils les vendent au Gouverneur du Cap, ou secrètement aux Négocians Hollandois, ou à d'autres Hottentots leurs voisins, pour du tabac & d'autres commodités qui leur manquent. Mais ils ne font jamais tomber la réduction que sur les mâles; ou, s'ils se défont malgré eux de leurs brebis & de leurs vaches, c'est en les faisant payer bien cher (d). Dans une sorte de migraine, qui attaque quelquefois leurs troupeaux, ils font des offrandes propitiatoires, qui servent aussi de matière à leurs festins pendant trois jours. Si ces sacrifices tournent heureusement, ils en concluent que *Grounya* est satisfait, & leur joie éclate par des réjouissances extraordinaires. Si le mal continue, ils renouvellent le remède, après avoir choisi des ministres plus expérimentés pour immoler les victimes. Enfin, s'ils n'apperçoivent point de changement, ils attribuent le désordre à la qualité de l'air ou du terroir, & se hâtent de changer d'habitation (e).

KOLBEN.
1713.
OCCUPATIONS
DES
HOTTEHOT

Bœufs de
charge, &
manière de les
dresser.

Médecine
des bestiaux:

Passion des
Hottentots
pour leurs
troupeaux.

Offrandes
pour leur con-
servation.

UN

(d) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 176. (e) *Ibidem.*
& suivantes.

KOLBEN.
1713.
OCCUPATIONS
DES
HOTTENTOTS.

Cérémonie
de faire passer
les bestiaux
par le feu.

Métiers des
Hottentots.

Habileté de
leurs bou-
chers.

Comment
ils tuent leurs
bestiaux.

Usage qu'ils
font des diffé-
rentes parties.

UN autre *anderfinaken* des Hottentots, ou de leurs fêtes les plus remarquables, est celle qui consiste à faire passer leurs troupeaux par le feu. Le but de cet usage est de les garantir des chiens sauvages, qu'ils redoutent beaucoup plus que les tigres; dans l'opinion que ces terribles animaux n'attaquent point les brebis lorsqu'elles sont défendues par l'odeur de la fumée. Le jour marqué pour cette cérémonie, les femmes exposent leur provision de lait devant les hommes. Ils boivent tout, jusqu'à la dernière goutte. Ensuite, prenant chacun leur office, les uns se chargent de rassembler les bestiaux, & les autres d'allumer un feu de coupeaux & de branches sèches, répandus avec peu d'épaisseur dans l'espace d'un carré-long. Ce feu est couvert de branches vertes, pour exciter de la fumée. Les hommes se rangent des deux côtés & forment un passage pour les troupeaux. Si la première bête que l'on fait avancer marque de l'effroi, quelques Hottentots, qui sont placés au front, la poussent au travers du feu & de la fumée. Le reste ne manque point de suivre alors, quoiqu'il arrive quelquefois qu'elles forcent les rangs & qu'elles s'échappent. Les Hottentots regardent cet accident comme un fort mauvais présage. Mais lorsqu'elles passent hardiment, les exclamations & les réjouissances ne finissent point (f).

L'ADRESSE des Hottentots dans l'exercice de quelques métiers, est une preuve assez claire de leur industrie & du progrès qu'ils seroient capables de faire dans les arts, s'ils n'étoient arrêtés par l'excès de leur indolence. Les bouchers de l'Europe ne manient point le couteau avec plus d'habileté qu'eux. Leur méthode est singulière pour tuer un mouton. Après lui avoir lié les pieds, deux hommes l'étendent sur le dos, & le tiennent des deux côtés dans cette posture. Un autre lui ouvre le ventre avec un couteau & met les entrailles à découvert. Ensuite il tire d'une main les boyaux & les parties nobles, tandis que de l'autre il remue le sang pour l'empêcher de s'épaissir. Il se garde soigneusement de briser les vaisseaux sanguins autour du cœur; de sorte que l'animal est au moins un quart-d'heure à mourir, & laisse aux assistans le spectacle de tous les mouvemens du cœur. Kolben est persuadé que c'est l'unique but de cette barbare méthode, Les intestins sont lavés. On en fait griller une partie, qui est mangée sur le champ, avant que l'animal soit mort. Le reste est haché fort menu, pour le faire étuver dans le sang, que le boucher met dans un pot, avec la main ou quelque coquille. Lorsque l'intérieur du corps est vuide & netoyé, les trois hommes se joignent pour l'écorcher. Ils mettent la carcasse sur la peau, & commencent à diviser les parties. C'est alors qu'on voit dans un instant la chair, les os, les membranes, les muscles, les veines, les artères & toutes les autres parties séparées, avec une adresse si surprenante, qu'elle devoit faire donner aux bouchers Hottentots la qualité d'Anatomistes. Leur méthode est à peu près la même pour tous les autres bestiaux. Ils n'en jettent que les excréments, les sabots & les cornes. Les os sont bouillis, pour en tirer la moëlle, qu'ils employent à se frotter le corps. Les peaux de mouton servent à faire leurs krosses, ou des courroies pour les jambes des femmes. De celles de bœufs, ils font des cuirs pour couvrir leurs maisons.

(f) Les Médecins du Kraal, & les femmes qui se mêlent de Médecine, sont toujours présens à ces exécutions. Ils prennent les parties,

ils les observent soigneusement. Kolben n'a jamais vu tuer de bestiaux, sans avoir en même-temps ce spectacle. Tome I. pag. 128. & suiv.

OCC

maisons. S'
nourriture.

LEUR ma
leur Nation
de graisse, p
le poil ou la l
ajoutent à la
Soleil. Cette

leur noire,
peaux de vac
tier Hottentot
il roule le cuis
pratique, ren
rement le poil
réduit l'art de

LEURS Pe
d'adresse dans

est le petit ner
ché au Soleil.

leurs krosses o
siles Tailleurs.

courroies large
leurs hutes & t

cet ouvrage av
règle que ses y
chevilles.

LES HOTTEN
bracelets & les

soit fort ennuye
ils donnent à le
attribuer au plus

LEURS nattu
Soleil. Cet ouvr

elles sont des tiff
les pénétrer; m

nière que leurs n
cordes de chanv

longueur; s'ils n
On peut joindre à

instrumens de m
mouton séchés a

Deux hommes p
lui donner la ro

tant entre deux
ils le frottent de

(s) -Angl. quatre

maisons. S'ils n'en ont pas besoin pour ces usages, ils les employent à leur nourriture.

LEUR manière de préparer les peaux ou les cuirs, n'est pas moins propre à leur Nation. Ils prennent une peau de mouton toute fraîche, & la frottent de graisse, pour la rendre tout-à-la-fois dure & unie, & pour empêcher que le poil ou la laine ne tombe. Mais s'ils la destinent à l'usage de leur Pays, ils ajoutent à la graisse une onction de fiente de vache, qu'ils laissent sécher au Soleil. Cette opération se renouvelle jusqu'à ce que la peau ait pris une couleur noire, avec l'odeur de fiente qui est nécessaire à sa perfection. Les peaux de vache ou de bœuf demandent une autre préparation. Le Pelletier Hottentot frotte le poil avec de la cendre de bois, & l'ayant arrosé d'eau, il roule le cuir, pour le faire sécher pendant quelques jours au Soleil. Cette pratique, renouvelée une seule fois, ne manque point de faire tomber entièrement le poil. On frotte ensuite la peau avec de la graisse. C'est à quoi se réduit l'art de tanner des Hottentots.

LEURS Pelletiers exercent aussi le métier de Tailleur, & nemanquent point d'adresse dans cette profession. Un os d'oiseau leur sert d'aiguille. Leur fil est le petit nerf qui régné au long de l'épine du dos des bêtes, divisé & séché au Soleil. Avec cet unique secours, ils employent moins de tems à faire leurs krosses ou leurs mantes, & les font peut-être mieux que nos plus habiles Tailleurs. C'est encore un office du Pelletier, de couper les cuirs en courroies larges de deux pouces, pour les faire servir à lier les matériaux de leurs huttes & tous leurs ustenciles, lorsqu'ils changent d'habitation. Il exécute cet ouvrage avec une promptitude & une dextérité merveilleuse, sans autre règle que ses yeux, en étendant le cuir à terre par le moyen de quelques chevilles.

LES Hottentots ont des Artistes ou des Ouvriers en ivoire, qui font les bracelets & les anneaux dont ils composent leur parure. Quoique ce travail soit fort ennuyeux, parce qu'ils n'ont pas d'autre instrument qu'un couteau, ils donnent à leur ouvrage une rondeur, un luisant, un poli qui le feroient attribuer au plus habile Tourneur de l'Europe.

LEURS nattes sont composées de roseaux, de glayenl & de jones séchés au Soleil. Cet ouvrage appartient aux femmes. Sans autre secours que leurs doigts, elles font des tissus si ferrés, que le vent, la lumière & la pluie ne peuvent les pénétrer; mais ils durent peu. Leurs cordes, qui sont de la même matière que leurs nattes, ont autant de force & durent aussi long-tems que nos cordes de chanvre. Ils leur donnent rarement plus de quatre pieds (g) de longueur; s'ils n'y sont obligés pour les vendre aux Européens du Cap (h). On peut joindre à cet article les cordes qu'ils font pour leurs arcs & pour leurs Instrumens de musique. Celles de leurs Instrumens sont composées de nerfs de mouton séchés au Soleil; mais pour leurs Arcs, ils n'employent que des boyaux. Deux hommes prennent un boyau, chacun par un bout, & le tordent jusqu'à lui donner la rondeur & la solidité de nos cordes à violon. Ensuite, l'étendant entre deux chevilles, ils le font sécher au Soleil. Lorsqu'il est sec, ils le frottent de graisse de mouton, & laissent à cette onction le tems de pénétrer.

KOLBEN.
1713.
OCCUPATIONS
DES
HOTTENTOTS.

Tannerie des
Hottentots.

Leurs Tail-
leurs.

Ouvriers en
ivoire.

Nattes &
cordes.

Cordes d'Arcs
& d'Instru-
mens.

(g) *Angl.* quatre verges. R. d. E.

(h) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 228.

KOLBEN.
1713.
OCCUPATIONS
DES
HOTTENTOTS.

Poterie.

pénétrer. Cette préparation suffit pour le rendre propre à leurs usages (i).
Tous les Hottentots sont Potiers de profession; car c'est chaque famille qui fait sa poterie & ses autres ustenciles de terre. Leur matière est une sorte de terre glaise dont les fourmis composent leurs habitations, & qu'ils ne tirent en effet que de leurs nids. Après l'avoir bien nettoyée, ils la pétrissent soigneusement, en y mêlant les œufs des fourmis qu'ils y trouvent dispersés. Ensuite ils la tournent sur une pierre, comme un pâté; ils unissent parfaitement le dedans & le dehors avec la main, & donnent à leur vase la forme de l'Urne Romaine, qui est celle de tous les pots de la Nation. Deux jours d'exposition au Soleil suffisent pour le sécher. L'ouvrier le sépare alors de la pierre, avec un nerf sec qu'il passe entre deux, & qui fait l'office d'une scie. Il ne reste qu'à le faire cuire au feu, dans un trou qu'on creuse sous terre. Cette dernière opération lui donne une dureté surprenante, avec une couleur de jais qui se soutient merveilleusement, & que les Hottentots attribuent au mélange des œufs de fourmis.

Forgerons.
Leur méthode
pour fondre le
fer.

LEURS Forgerons sont d'autant plus admirables, qu'ils forgent le fer tel qu'il sort des Mines, qui sont en abondance dans toutes les parties du Pays, sans y employer d'autre secours que des pierres. Ils ouvrent un grand trou, sur un terrain élevé. Un pied & demi plus bas, ils en font un autre pour recevoir le métal fondu, qui passe de l'un dans l'autre par un canal de communication. Avant que de mettre le minéral dans le grand trou, ils font, autour de l'ouverture, un feu capable de l'échauffer dans toutes ses parties. Ensuite ils y jettent le minéral, sur lequel ils continuent d'entretenir le feu jusqu'à ce qu'il descende en fusion. Aussi-tôt qu'il est refroidi, ils le brisent en pièces avec des pierres fort dures; & remettant ces pièces au feu, ils n'emploient que des pierres, au-lieu de marteaux, pour en forger des armes & d'autres ustenciles. Ils fondent quelquefois le cuivre par la même méthode; mais l'usage qu'ils en font est borné à quelques bijoux pour leur parure. Ils le mettent en œuvre & le polissent avec une industrie surprenante (k).

Commerce
des Hotten-
tots.

LE commerce des Hottentots ne consiste qu'en échanges. Ils n'ont point de monnaie courante, ni la moindre notion de son utilité. On a déjà dit que toutes leurs richesses se réduisent à leurs troupeaux. Cependant ils apportent quelquefois au Cap des dents d'Eléphants, des œufs d'Autruche & des peaux de bêtes sauvages. Mais la base de leur commerce est toujours l'abondance de leurs bestiaux. Les pauvres s'occupent à faire des armes, qu'ils vendent aux riches de leur Nation, ou se louent au service de ceux qui veulent les employer. Le salaire de leurs services, comme le prix de leur travail, consiste toujours en bestiaux. Ceux qui échangent leurs bestiaux pour des marchandises de l'Europe, gagnent beaucoup à revendre ces marchandises à leurs Compatriotes pour d'autres bestiaux. Le tabac & la racine de Kanna sont toujours pour eux des marchandises précieuses.

LEURS échanges ordinaires avec les Européens sont donc les bestiaux, quelques dents d'Eléphant, des œufs d'autruche, des peaux de bêtes, sur-tout de chevaux & d'ânes sauvages, pour lesquels ils reçoivent du vin, de l'eau-de-vie, du tabac, du Dakka, du corall, des grains de verre, des pipes, de petits

(i) *Ibid.* pag. 247.

(k) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 237. & suivantes.

petits
cines
pour l
Cap.
leur r
doit fa
mi les
chés.
livre de
quart d
engage
nement
nent au
ON
Pays vo
les Vill
qui est c
quelque
ves que
Contrées
pillages,
comme a
contrer

CE n
Ho
Ils éviter
réponses
autant de
douter s
meilemen
Ils l'appe
Ils disent
„ person
„ au-delà
Culte inf
santes, il
que leurs
toute leur
sent peu
& à le fé

(a)
VI. P

petits miroirs, des couteaux, du fer, de petites pièces de cuivre & des racines de Kanna. Ils n'ont aucune connoissance de la soie, ni pour l'utilité ni pour l'ornement. Les Auteurs diffèrent beaucoup sur le prix des bestiaux au Cap. Il doit augmenter sans doute ou diminuer, suivant leur abondance ou leur rareté; & suivant le nombre qu'on en demande. Cependant, si l'on doit faire fond sur le témoignage de Kolben, qui avoit demeuré long-tems parmi les Hottentots, on n'a jamais vu beaucoup de changement dans leurs marchés. Il assure au contraire qu'il a toujours acheté d'eux un bœuf pour une livre de tabac, une grosse brebis pour une demie livre, & un agneau pour un quart de livre. Mais il n'y a point d'espérance ni de considération qui puisse engager un Hottentot à vendre des armes de son Pays aux Européens. Anciennement ils amenoient au Cap des troupeaux entiers de bestiaux. Ils n'amenent aujourd'hui que ceux dont ils font présent au Gouverneur.

ON ne court aucun risque de voyager avec un Hottentot dans tous les Pays voisins du Cap, & l'on est sûr d'être bien reçu & caressé même dans tous les Villages. Les Habitans se piquent d'une fidélité admirable pour tout ce qui est confié à leurs soins; ce qui n'empêche pas, lorsqu'il meurt parmi eux quelque Européen, que les Hollandois n'exigent des témoignages & des preuves que sa mort n'a rien eu que de naturel. A la vérité, il se trouve dans les Contrées du Cap une sorte de brigands, ou de bandits, qui vivent de leurs pillages, mais ils sont en horreur à tous les Hottentots civilisés, qui les tuent comme autant de bêtes féroces, dans quelque endroit qu'ils puissent les rencontrer (1).

(1) Voyage de Kolben, pag. 261. & 272.

§. I I.

Religion & Gouvernement des Hottentots.

CE n'est point une entreprise aisée que celle d'approfondir les notions des Hottentots sur l'Etre suprême, & leurs véritables principes de Religion. Ils évitent soigneusement toutes fortes d'explications sur cet article; & leurs réponses, comme à toutes les questions qui regardent leurs usages, paroissent autant de déguisemens & de subterfuges. Quelques Auteurs ont pris droit de douter s'ils ont en effet quelques idées de Religion. Mais Kolben assure formellement qu'ils reconnoissent un Dieu, créateur de tout ce qui existe (a). Ils l'appellent *Gounga*, ou *Gounga Tekquo*, c'est-à-dire, Dieu de tous les Dieux. Ils disent de lui, „ que c'est un excellent homme, qui ne fait aucun mal à „ personne, de qui l'on n'en doit jamais craindre, & qu'il demeure fort loin „ au-delà de la Lune. „ Mais il ne paroît pas qu'ils ayent aucune espèce de Culte institué pour l'honorer. Quand les questions qu'on leur fait sont pressantes, ils apportent pour excuse une tradition, qui leur apprend, disent-ils, que leurs premiers parens ayant offensé ce Dieu, ont été condamnés, avec toute leur postérité, à l'endurcissement du cœur; de sorte que s'ils le connoissent peu, ils confessent qu'ils n'ont pas beaucoup d'inclination à le connoître & à le servir mieux.

(a) Saar, Tachard & Boving, rendent le même témoignage.
VI. Part.

Rrr

KOLBEN
1713.
COMMERCE
DES
HOTTENTOTS.

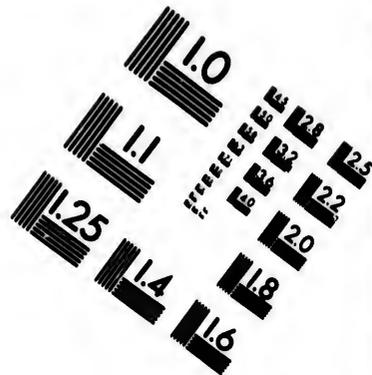
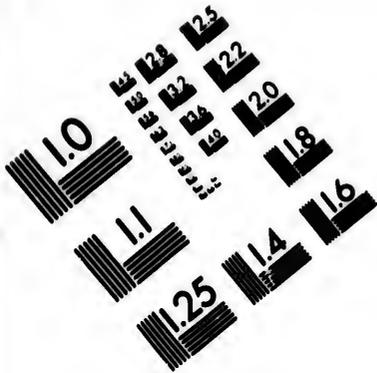
Prix des
bestiaux au
Cap.

Fidélité des
Hottentots
pour ce qui
leur est confié.

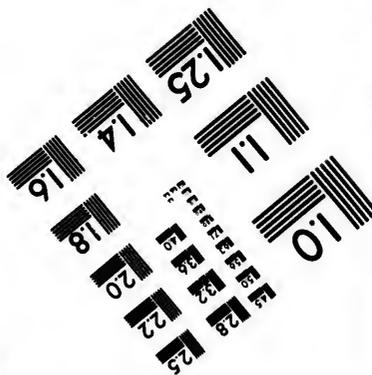
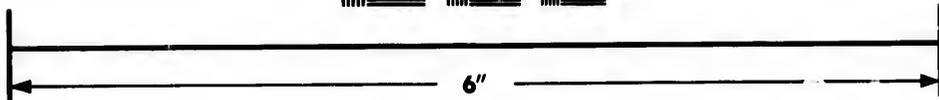
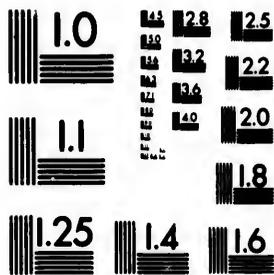
Notions que
les Hotten-
tots ont d'un
premier Etre.

ILS





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

KOLBEN.
1713.
RELIGION
DES
HOTTENTOTS.

Ils adorent
la Lune.

Autre Divi-
nité du Pays.

Saints des
Hottentots.

Divinité ma-
lignè.

Ils rendent des adorations à la Lune (*b*), dans des assemblées qu'ils font la nuit, en plein champ. Ils lui sacrifient des bestiaux, & lui offrent de la chair & du lait. Ces sacrifices se renouvellent constamment aux pleines Lunes. Ils félicitent cet Astre de son retour. Ils lui demandent un tems favorable, des pâturages pour leurs troupeaux & beaucoup de lait. Ils le regardent comme un Gounga inférieur, qui représente le grand. Leurs adorations consistent dans des grimaces & des contorsions de corps, dans des cris, des sauts, des chants & des danses. Ils se prosternent à terre. Ils répètent des mots inintelligibles. Ces dévotions durent toute la nuit, mais avec des intervalles & comme par accès. Elles continuent souvent pendant une partie du jour. Les intervalles sont courts. Ils se tiennent alors accroupis, la tête entre leurs mains & les coudes sur leurs genoux.

Ils honorent aussi, comme une Divinité favorable, certain insecte de l'espèce des cerfvolans, qui est particulier à cette Région. Sa grandeur est à peu-près celle du doigt d'un enfant. Son dos est verd, & son ventre tacheté de blanc & de rouge. Il a deux ailes & deux cornes. Dans quelque lieu qu'ils puissent l'appercevoir, ils lui adressent les plus grandes marques de respect & d'honneur. Lorsqu'il paroît dans un Kraal, tous les Habitans s'assemblent pour le recevoir, comme si c'étoit un Dieu descendu du Ciel. Ils tuent, par reconnoissance, une ou deux brebis à son honneur. & prennent sa visite pour le plus heureux présage de bonheur & d'abondance. Ils sont persuadés qu'elle les purifie de toutes leurs fautes. Un Hottentot, sur qui l'insecte viendrait se reposer, seroit regardé comme un Saint, & traité dans la suite avec une vénération extraordinaire. Pour répondre à cette faveur, on tue le bœuf le plus gras du Kraal, on saupoudre de bukku la coëffe du ventre, on la suspend au col de l'Habitant favorisé, qui est obligé de la porter dans cet état jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture.

LES Hottentots rendent une espèce de culte, ou de vénération religieuse à leurs Saints; c'est-à-dire, aux hommes qui ont acquis de la réputation par leurs vertus & leurs bonnes œuvres. Ils n'ont pas l'usage des statues, des tombes & des inscriptions; mais ils consacrent à la mémoire de ces Héros, des bois, des montagnes, des champs & des Rivières. Ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'y arrêter. Ils y marquent leur respect par un profond silence, & quelquefois par des danses & des battemens de mains.

Ils reconnoissent aussi une Divinité maligne, qu'ils appellent *Touquoa*, & qu'ils représentent petite, courbée, de mauvais naturel, ennemie des Hottentots & source de tout ce qui arrive de mal dans le Monde, au-delà duquel ils ne lui attribuent aucun pouvoir. Ils lui offrent des honneurs & des sacrifices, pour l'adoucir en faveur de leur Nation. Quelques-uns d'entr'eux racontèrent à Boving, qu'ils l'avoient vûe fort souvent sous la figure d'un monstre difforme & couvert de poil, vetue de blanc, avec la tête & les pieds d'un cheval. Mais Kolben ne trouva personne qui se vantât de l'avoir vûe (*c*).

TOUTES

(*b*) Tachard & Vogel assurent la même chose; mais Boving dit que l'Auteur qui a le mieux écrit sur cette Nation, assure le contraire; sur quoi Kolben prétend qu'il a été

trompé par les Hottentots mêmes, qui déguisent soigneusement leurs pratiques.

(*c*) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 91. & suivantes.

Tou
pénétra
ge (*d*)
Nation.

ON
moins
croire
es &
Ils craig
de char
les Sorc
sent pen
leurs co
fer & c
heureux

T. I.
opintat
le raiso
brusquer
tianisme
l'Idolâ
été capa
un Hott
tienne &
chement
ses prog
beaucoup
l'employ
mort du
rendit à
sa parur
Fort dar
habits;
" bonté
" parci
" résolu
" usage
" laisser
" de vo
par la f
comme
tumes;

(*d*) I
l'Europe
la Réfor
(*e*) Z

TOUTES sortes de douleurs, de maladies, ou d'accidens qui surpassent la pénétration des Hottentots, passent entr'eux pour l'effet de quelque sortilège (d). Aussi les enchanteemens & les amulets sont-ils fort respectés dans leur Nation.

ON ne leur a point reconnu la moindre notion d'un état futur (e), & bien moins l'espérance d'une résurrection. Cependant quelques raisons portent à croire qu'ils sont persuadés de l'immortalité de l'ame. 1^o. Ils adressent des prières & rendent des honneurs aux Hottentots vertueux, après leur mort. 2^o. Ils craignent les revenans ou les esprits des morts; & cette crainte les oblige de changer de Kraal lorsqu'ils ont perdu quelqu'habitant. 3^o. Ils croient que les Sorciers & les Sorcières ont le pouvoir d'attirer ces Esprits. Mais ils paroissent persuadés que les ames des Morts sont leur domicile autour des lieux où leurs corps sont enterrés; & l'on ne s'apperoit point qu'ils redoutent un Enfer & des punitions, ou qu'ils espèrent des récompenses dans un état plus heureux (f).

Tout est le fonds de la Religion des Hottentots. Ils y sont attachés avec une opiniâtreté invincible. Si vous entreprenez de leur inspirer d'autres idées par le raisonnement, ils vous écoutent à peine, & quelquefois ils vous quittent brusquement. Il s'en est trouvé quelques-uns qui ont feint d'embrasser le Christianisme; mais, en perdant leurs motifs, on les a toujours vus retourner à l'Idolâtrie. Tous les efforts des Missionnaires Hollandois du Cap n'ont jamais été capables d'en convertir un seul. Vanderstel, Gouverneur du Cap, ayant pris un Hottentot dès l'enfance, le fit élever dans les principes de la Religion Chrétienne & dans la pratique des usages de l'Europe. On prit soin de le vêtir richement à la manière Hollandoise. On lui fit apprendre plusieurs Langues, & ses progrès répondirent fort bien à cette éducation. Le Gouverneur espérant beaucoup de son esprit, l'envoya aux Indes avec un Commissaire général, qui l'employa utilement aux affaires de la Compagnie. Il revint au Cap, après la mort du Commissaire. Peu de jours après son retour, dans une visite qu'il rendit à quelques Hottentots de ses parens, il prit le parti de se dépouiller de sa parure Européenne, pour se revêtir d'une peau de brebis. Il retourna au Fort dans ce nouvel ajustement, chargé d'un paquet qui contenoit ses anciens habits; & les présentant au Gouverneur, il lui tint ce discours: „ Ayez la „ bonté, Monsieur, de faire attention que je renonce pour toujours à cet ap- „ pareil. Je renonce aussi pour toute ma vie à la Religion Chrétienne. Ma „ résolution est de vivre & de mourir dans la religion, les manières & les „ usages de mes Ancêtres. L'unique grace que je vous demande est de me „ laisser le collier & le coutelas que je porte. Je les garderai pour l'amour „ de vous. Aussitôt, sans attendre la réponse de Vanderstel, il se déroba par la fuite, & jamais on ne le revit au Cap. En un mot, conclut l'Auteur, comme on ne peut attribuer ce zèle opiniâtre des Hottentots pour leurs coutumes à la force de leurs réflexions, il semble qu'ils apportent en naissant une

KOLBEN.
1713.
RELIGION
DES

HOTTENTOTS.

Raisons qui
sont juger
qu'ils croient
un état futur.

Leur opi-
niâtre attaché-
ment pour
leur religion.

Exemple
d'un jeune
Hottentot
que Van der-
stel fit élever.

(d) Les Auteurs du Recueil prétendent que l'Europe étoit infectée du même préjugé avant la Réformation.

(f) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 104 & 231.

(e) Zugenbalt se laissa tromper là dessus

KOLBEN.
1713.
RELIGION
DES
HOTTENTOTS.

Superstition
religieuse.

Gouvernement civil &
militaire des
Hottentots.

Principal
Chef, nommé
Konquer.

Son installation.

Capitaines
des Kraals &
leurs fonctions.

une véritable antipathie pour toutes les Religions qui ne sont pas celle de leur Pays.

LORSQU'ILS ont à passer quelque Rivière dont le cours est rapide, ils s'arrosent d'abord de quelques gouttes d'eau; & se frottant le front d'un peu de vase, ils prononcent certaines paroles misterieuses. Si vous leur demandez la raison de cet usage, ils répondent: „ Ne voyez-vous pas que le courant est „ dangereux? Kolben juge que cette superstition a sa source dans quelque idée religieuse (g).

LEUR Prêtre, ou leur Maître des cérémonies, porte le nom de *Suri*, qui signifie *Maître* en leur Langue. Cet Office est électif. Il ne consiste pas à réciter des prières, ni à donner des instructions au Peuple sur des matières dont les Hottentots n'ont aucune notion; mais uniquement à présider aux offrandes & aux sacrifices, à diriger les cérémonies religieuses, les mariages, les enterremens, & à châtrer les mâles. Toutes ces fonctions lui donnent le quatrième rang dans le Kraal. Cependant il n'a point d'autre revenu ni d'autre avantage que d'être invité à toutes les fêtes, & de recevoir quelquefois un veau ou un agneau dont on lui fait présent.

LES Hottentots ne vivent point sans Gouvernement & sans règles de Justice. Chaque Nation particulière a son Chef, qui se nomme *Konquer*, & dont l'emploi consiste à commander dans les guerres, à négocier la paix, avec le droit de présider aux assemblées publiques, au milieu d'un cercle que tous les Capitaines forment autour de lui. Ces Chefs n'étoient autrefois distingués que par la richesse de leur parure; mais ils portent aujourd'hui pour marque de leur dignité une couronne de cuivre, depuis que les Hollandois les ont mis dans le goût de cet ornement. Leur Office est héréditaire; mais il n'en a pas plus de ressemblance avec la Royauté. L'autorité d'un Konquer se réduit au gouvernement de son propre Kraal ou de son Village. Il n'a point de revenus établis pour le maintien de sa dignité, ni la moindre distinction personnelle. En prenant possession de son Emploi, il s'engage à ne rien entreprendre contre les prérogatives des Capitaines du Kraal & contre les privilèges du Peuple. On tue un bœuf gras & deux brebis pour le festin, & son installation se fait avec beaucoup de solennité. Les femmes ont la liberté d'y assister; mais leur partage est le simple bouillon. Le jour suivant, la femme du Chef traite aussi toutes les femmes, qui mangent la viande à leur tour, & le bouillon demeure aux hommes.

LE second Officier du Gouvernement Hottentot est le Capitaine du Kraal, dont l'emploi consiste à maintenir la paix & la justice dans l'étendue de sa juridiction. Cet Office est héréditaire; mais, en commençant à l'exercer, le Capitaine s'oblige à ne rien changer dans les loix & les anciennes coutumes du Kraal. Pendant la guerre, il commande les troupes de son propre Village, sous l'autorité du Konquer ou du Chef de la Nation. Son installation se fait avec les mêmes cérémonies. Il reçoit les plaintes du Peuple, & juge, avec les hommes du Kraal, toutes les disputes qui regardent les droits & la propriété. C'est à lui qu'appartient aussi le jugement du vol, du meurtre, de l'adultère & des autres crimes qui se commettent dans son Territoire. Mais les criminels d'Etat sont jugés par le Konquer, assisté des Capitaines de tous les Kraals

(g) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 105. & suivantes.

Kraals. Ces Officiers sont distingués, non-seulement par de belles peaux de tigres ou de chats sauvages, qui leur couvrent les épaules; mais encore par une canne à pomme de cuivre, dont les Hollandois leur ont fait présent. On peut les considérer comme la Noblesse des Hottentots, qui gouverne chaque Nation sous l'autorité de son Chef. Mais cette Noblesse ne tire aucun profit de ses soins. Les affaires se décident à la pluralité des voix, qui sont recueillies par le Konquer. Il est rare que les Hottentots entreprennent une chasse ou quelqu'expédition d'importance, sans avoir consulté leur Capitaine. Cependant il arrive quelquefois des désordres, que toute son autorité ne peut appaiser. Le Peuple en vient aux mains & se bat furieusement, au mépris du Capitaine. Dans ces occasions, pour sauver la bienséance de son Emploi, il feint d'ignorer ce qui se passe; à moins qu'on n'aille jusqu'au meurtre, ou que la sédition ne devienne générale. Alors il ne balance point à se présenter; & le Peuple, qui se reproche d'avoir été trop loin, ne manque jamais de rentrer comme de concert dans les bornes de la soumission.

Le Médecin occupe le troisième rang dans l'économie civile des Hottentots. Le quatrième, qui est le dernier, appartient au Prêtre. Mais la nature & les droits de ces deux Professions ont déjà été expliqués.

On doit juger, par ce tableau du Gouvernement politique des Hottentots, qu'ils sont fort éloignés de la barbarie qu'on leur attribue, & que l'administration de leur Justice n'est pas aussi ridicule que d'autres Ecrivains l'ont représentée. Chaque Kraal a son Tribunal pour les affaires civiles & criminelles, formé, comme on l'a dit, du Capitaine & des Habitans, qui s'assemblent en cercle dans un champ libre & ouvert. Parmi eux, la justice n'a rien à souffrir, comme en Europe, de la corruption & du délai. Ils ne sont point exposés à la mauvaise foi des Procureurs. Les deux Parties plaident leur propre cause. La Cour se rend attentive à leurs raisons & juge à la pluralité des voix, sans appel & sans aucune sorte d'obstacle. Dans les matières criminelles, telles que le meurtre, le vol & l'adultère, un coupable ne trouve aucun appui dans ses richesses & dans son rang. Le Capitaine même n'obtient pas plus de faveur que le moindre Habitant du Kraal. Quelqu'un est-il soupçonné d'un crime? on en donne au-tôt connoissance à tous les Habitans, qui, se regardant comme autant de ministres de la Justice, cherchent le coupable & s'en saisissent. S'il prévoit qu'il ne puisse éviter la conviction, il se retire ordinairement parmi les *Bushis*, ou les brigands; car il passeroit pour un espion dans les autres Villages qu'il voudroit choisir pour azile, & sur le moindre avis il seroit remis entre les mains de ceux qui le cherchent. Mais s'il est arrêté, on commence par l'enfermer sous une garde sûre, pour se donner le tems de convoquer l'assemblée. Il est placé au centre du cercle, comme au lieu le plus favorable pour écouter & se faire entendre. Ses accusateurs exposent le crime. On appelle les témoins. Il a la liberté de se défendre, & la Cour écoute patiemment jusqu'au dernier mot qu'on allégué en sa faveur. Si l'accusation paroît injuste, les Juges condamnent l'accusateur à des dédommagemens, qui sont pris sur ses troupeaux. Mais si le crime est vérifié, ils prononcent aussitôt la sentence, qui s'exécute sur le champ. Le Capitaine du Kraal se charge de l'exécution. Il fond sur le coupable (b) avec un transport furieux, & l'étend.

(b) Vogel & Tachard regardent cet office comme une ignominie pour le Capitaine, quoique

KOLBE.
1713.
GOVERNEMENT DES
HOTTENTOTS.

Emotions
populaires.

Pratique des
Jugemens civils & criminels.

Sévérité
contre les
coupables.

KOLBEN.
1713.
GOUVERNEMENT DES
HOTSENTOTS.

Le châtiment efface la honte des crimes.

Mait 325.

Craintes des
Hotstentots.

Causés ordinairement des guerres.

l'étend à ses pieds d'un coup de kirri, qui lui casse ordinairement la tête. Toute l'assemblée s'unit pour l'achever, & son corps est enterré au même instant. Mais sa famille n'en reçoit aucune tache. Le châtiment efface le crime, & la mémoire même du coupable ne reçoit aucun reproche. Au contraire, ses funérailles sont célébrées avec autant de respect que s'il étoit mort vertueux. Si l'on compareoit cette méthode avec celle de l'Europe, Kolben laisse à juger de quel côté seroit l'avantage.

Lorsqu'il s'éleve quelque différend entre deux Villages de la même Nation, la cause est portée devant la Cour Nationale, qui n'a pas moins de fermeté qu'un Sénat Romain pour l'exécution de ses decrets (i). Les Européens, dit l'Auteur, peuvent vanter leurs sciences, leurs arts & leur politesse; mais où montreront-ils l'exemple d'un Gouvernement si sage? S'il se trouve chez les Hotstentots, il a pour base la parfaite liberté du Peuple.

A l'égard des heritages, tous les biens d'un pere descendent à l'aîné des fils, ou passent dans la même famille au plus proche des mâles. Jamais ils ne sont divisés. Jamais les femmes ne sont appelées à la succession. Tout legs en faveur d'une femme est illégitime, sans le consentement du plus proche heritier. Un pere qui veut pourvoir à la condition de ses cadets, doit penser pendant sa vie à leur faire un établissement; sans quoi il laisse leur liberté & leur fortune à la disposition du frere aîné. Mais si l'heritier accorde une fois la liberté à ses freres, il n'est plus le maître de retracter cette faveur. Son pouvoir est le même sur ses seurs. Elles ne peuvent, ni le quitter, ni se marier, sans son consentement. Il leur donne la part qu'il lui plaît à sa fortune. La loi l'oblige seulement de prendre soin des femmes de son pere, jusqu'à leur mariage ou leur mort. Malgré tous ces avantages, s'il se marie avant la mort de son pere, il n'a pas plus de droit que ses autres freres à l'heritage paternel.

LES Hotstentots ne sont point insensibles aux injures, sur-tout lorsqu'elles regardent toute la Nation. Leur fureur s'allume au moindre tort qu'on fait à leurs droits. Ils courent aux armes, & marchent contre l'ennemi commun. Mais la guerre n'est jamais un fardeau pour le Peuple. Ils ne connoissent ni caisse militaire, ni magasin, ni taxes, parce qu'ils n'ont jamais à compter plus d'une campagne. Une bataille fait ordinairement la décision de la querelle; mais les deux Parties combattent avec la dernière obstination. Ils n'ont d'ailleurs aucune idée de discipline. Ils vont à la charge avec la dernière confusion; mais ils observent de ne jamais ferrer assez leurs rangs pour s'oter la liberté de manier leur zagaie, & de voltiger d'un côté à l'autre pour diriger sûrement leurs coups. Ils commencent leur attaque avec des cris terribles. Aussi-tot que les premiers ont fait leur décharge, ils se retirent derrière ceux qui les suivent, pour se remettre en état de reprendre leur place. La victoire dépend presque toujours de l'habileté du Chef à découvrir l'endroit foible de l'Armée ennemie, pour y porter le désordre avec ses meilleures Troupes, ou l'enfoncer avec les Bakkeleyers, qui sont terribles dans ces occasions. Les causes de la guerre entre les Hotstentots sont ordinairement le vol de quelques bestiaux, ou l'enlèvement d'une femme, ou l'usurpation des

que parmi les Juifs les Juges fussent souvent chargés de l'exécution. (i) Kolben, Vol. I. pag. 256.

OC
des pâtur
vant la p
vague de
tre des b
relle, il a
feu pour d
mes ne con
la guerre.
des réparat
prend les a
bandonne,
son secours
bien-tôt les
posé, & gé
le dédomma
ont secouru
Nation éloig
les voisins,
établir l'éga
Nanaquas,
par leur tira
leur fidélité
me aussi-tot
dans sa propr
qui fait l
QUELQU
es. Par é
as contre un
uer d'une s
mit cesse; r
elle furie.
vigoureuseme
ennemi. Il
ctions, telle
aussi long-tem
disparoit, ell
JAMAIS le
tribits, leurs a
que Parti. Ma
épius n'obtie
pour essayer le
rechercher la
Dans tous les
& châtiment d
O U R R E le

(i) Voyage d

des pâturages. De ces trois motifs, c'est le dernier qui trouble le plus souvent la paix : car sans avoir des limites réglées, ils ont une connoissance vague de l'étendue de leur Territoire. L'insulte ne consiste pas toujours à mettre des bestiaux dans le pâturage d'autrui ; mais, dans le tems de la sécheresse, il arrive quelquefois qu'une Nation mécontente ou jalouse employe le feu pour détruire l'herbe de ses voisins. L'enlèvement des bestiaux ou des femmes ne commence guères aussi qu'après la résolution déjà formée de déclarer la guerre. Alors la Nation offensée fait entendre ses plaintes, & demande des réparations par ses Députés. Si la justice qu'elle exige est trop lente, elle prend les armes & se vange aussi-tôt par des représailles. Quand le succès l'abandonne, elle s'adresse toujours au Gouverneur Hollandois, pour implorer son secours ou sa médiation. Un Détachement de Troupes régulières force bien-tôt les deux Parties à recevoir les conditions que le Commandant leur propose, & généralement elles sont à l'avantage du plus foible. Les Hollandois se dédommagent facilement de leurs frais, en achetant, de la Nation qu'ils ont secouru, quantité de bestiaux fort au-dessous de leur valeur. Si quelque Nation éloignée du Cap devient assez puissante pour se rendre incommode à ses voisins, ils forment une alliance offensive & défensive qui sert bien-tôt à établir l'égalité. Telle fut celle des Suslaquas & des Odiquas avec les petits Namaquas, contre les grands, qui commençoient à se rendre insupportables par leur tyrannie ; & celle des Dunquas & des Damaquas contre les Gauros. Leur fidélité ne se dément jamais dans ces Traités. L'Allié paroît en campagne aussi-tôt que la Nation principale combat avec autant d'animosité que dans sa propre cause, & ne quitte les armes qu'après avoir obtenu la satisfaction qui fait l'objet de la guerre.

QUELQUES Nations se distinguent dans le combat par des usages singuliers. Par exemple, les Kamtarers & les Heykrins auroient perdu dix hommes contre un, qu'ils ne cesseroient pas de combattre, si leur Chef continue de sonner d'une flûte, qui est leur signal pour l'Action. Ils se retirent lorsque ce bruit cesse ; mais s'il recommence, ils retournent à la charge avec une nouvelle furie. L'usage des petits Namaquas & de leurs Alliés est de soutenir vigoureusement le combat, jusqu'à ce qu'ils ayent perdu plus de monde que l'ennemi. Ils n'attendent jamais plus long-tems à faire leur retraite. D'autres Nations, telles que les Dunquas, les Damaquas & les Gauros, combattent aussi long-tems, qu'elles voient leur Général à leur tête ; mais s'il périt ou s'il disparoit, elles prennent aussi-tôt la fuite.

JAMAIS les Hottentots ne pillent ou n'insultent les morts. Ils laissent leurs dépouilles, leurs armes & tout ce qui leur appartient, à la disposition de leur propre Parti. Mais ils tuent sur le champ les prisonniers. Les déserteurs & les espions n'obtiennent pas plus de grace ; ou si la vie leur est conservée, c'est pour essuyer les mepris de ceux dont leur lâcheté ou leur perfidie leur a fait chercher la protection. A peine obtiennent-ils de quoi vivre après la guerre. Dans tous les Traités de paix, on s'oblige de part & d'autre à les rendre ; & le châtiment de leur infidélité est toujours la mort (k).

On a vu le kirri & le rakkum, dont on a déjà donné la description (l), les

KOLBEN.
1713.
GUERRES
DES
HOTTENTOTS.

Médiation
des Hollan-
dois.

Alliance en-
tre les Hot-
tentots.

Usages sin-
guliers dans
les combats.

Punition des
déserteurs.

Armes des
Hottentots.

(k) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 284.

(l) Voyez le Chapitre précédent.

KOLBEN.
1713.
GUERRRES
DES
HOTTENTOTS.

Leurs flèches
& leurs arcs.

La zagaie.

Le kirri &
le rakkum.

Combats si-
mules ou d'ex-
ercice.

les armes des Hottentots sont la zagaie & les flèches. Leurs arcs sont de fer ou de bois d'olive; les cordes, de nerfs ou de boyaux de bêtes, attachées aux deux bouts avec un crochet de fer ou de bois. Leurs flèches sont de bois ou de canne, d'un pied & demi de longueur, armées d'un petit croissant de fer dont les deux pointes forment un petit angle & sont toujours empoisonnées. Au-milieu du croissant passé une autre pointe de fer, longue d'environ deux pouces, qui sert de sommet au bois. Le carquois est une sorte de sac, long & étroit, composé de peau de bœuf, d'élan, ou d'éléphant, qu'ils se passent sur l'épaule avec une courroie liée aux deux bouts. Un crochet, qui est à l'extrémité de ce sac, leur sert à porter l'arc suspendu. On a déjà fait remarquer avec quelle adresse ils tirent leurs flèches. Ils n'en ont pas moins à lancer la zagaie, qui est la meilleure de leurs armes. En mirant, ils la secouent & l'agitent de tant de manières, qu'on ne s'imagineroit pas qu'ils se proposent un but. Cependant le point vers lequel ils tirent doit être extrêmement petit s'ils manquent d'y toucher. La zagaie est une espèce de demi-pique, de la longueur & de l'épaisseur ordinaire d'un manche de rateau. Le plus épais des deux bouts est revêtu d'une petite plaque de fer, d'où part une pointe fort aigüe, & tranchante des deux côtés, que les Hottentots entretiennent toujours fort luisante, & qu'ils empoisonnent pour la guerre & la chasse.

Le kirri & le rakkum sont aussi des Armes guerrières. Ils lancent le rakkum sur l'ennemi, dans un combat, comme à la chasse sur les animaux féroces. A la portée de cette arme, ils sont sûrs d'en percer l'homme ou la bête. Le kirri leur sert à parer les coups de flèches, de zagaie & de rakkum, & même les pierres, auxquelles ils ont recours dans les batailles, lorsque leurs autres armes sont épuisées. Ils employent le kirri avec une adresse admirable.

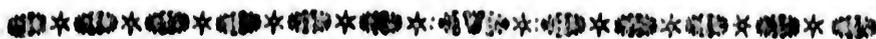
PENDANT la paix, ils s'exercent souvent à des combats simulés, où leurs Armes sont le kirri, le rakkum & des pierres. La zagaie est rarement employée dans ces occasions, & les flèches n'y paroissent jamais. L'engagement commence par des cris affreux & par une grêle de rakkums. Ensuite on passe aux pierres, dont ils ont amassé, de part & d'autre, des tas dans cette vue. Un Hottentot qui se voit menacé d'être touché d'une pierre, d'un rakkum ou d'une zagaie, se met à couvert sous son kirri, c'est-à-dire qu'il se sert de ce bâton avec tant d'adresse pour arrêter le coup, qu'il y manque rarement, du moins dans ces combats d'exercice. Lorsqu'ils se lassent de combattre à coups de pierre, ils en viennent aux mains, comme ils font quelquefois dans les batailles. Ils s'entrepoussent, ils se frappent à coups de rakkum; & leur habileté est toujours surprenante à parer. Il n'entre pas moins d'art dans la forme qu'ils savent donner à leurs attaques. Enfin, Kolben proteste qu'il a pris souvent un plaisir incroyable à ce spectacle. C'est par cette méthode que les Anciens s'entretiennent dans la pratique des armes, & qu'ils forment leur jeunesse aux exercices Militaires (m).

(m) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 243. & 293.



LES
Ils
ci comm
la premie
qui est la
répandem
de la Tal
faison de
Ouest for
Soleil se
let, où l
& fort d
Jamais l
se dissipe
rars au C
de Septen
les vents
nuages d
quelfois av
ne cesse
montagne
sage de q
Nord-Ou
gé de plu
PEND
quatre je
poisonner
les autres
point lor
à la chal
yeux (c)
LE pl
la nuée

(a) Ibi
(b) Ke
(c) Ve
VI. P



C H A P I T R E V.

Histoire Naturelle du Cap de Bonne-Espérance & des Pays voisins

§. I.

Air, Eau, Mines & Métaux.

LES Européens du Cap divisent l'année en deux saisons, l'hiver & l'été. Ils nomment le premier *Mousson humide*, & l'autre *Mousson sèche*. Celle-ci commence au mois de Septembre, c'est-à-dire, à la fin de notre été; & la première au mois de Mars, avec notre printemps. Pendant l'été du Cap, qui est la bonne saison, les vents Sud-Est règnent généralement; & quoiqu'ils répandent beaucoup de sérénité dans le climat, ils rendent l'entrée de la Baye de la Table fort difficile pour les Vaisseaux qui arrivent de l'Europe. Dans la saison de l'hiver, le Cap est sujet aux brouillards. La pluie & les vents Nord-Ouest forcent les Habitans de se tenir souvent renfermés (a). Cependant le Soleil se fait voir par intervalles, excepté pendant les mois de Juin & de Juillet, où les pluies sont continuelles. L'air, dans cette saison, est froid, rude & fort désagréable; mais jamais plus qu'en Allemagne pendant l'Automne. Jamais l'eau ne gèle à plus de deux ou trois lignes de profondeur; & la glace se dissipe aux premiers rayons du Soleil. Le tonnerre & les éclairs sont très-rare au Cap, excepté vers le changement des saisons, aux mois de Mars & de Septembre. Encore n'y sont-ils jamais violens ni dangereux (b). Mais les vents Sud-Est qui soufflent impétueusement pendant l'été, en elevant des nuages de poussière, ne sont pas sans inconvénient. Ils se déchaînent quelquefois avec une fureur extrême, qui dure huit jours & même un mois. L'air ne cesse point alors d'être clair & serain au Cap; mais il se forme sur les montagnes de la Table & du Diable une nuée épaisse, qui est toujours le présage de quelque horrible tempête. Au contraire, pendant le souffle des vents Nord-Ouest, qui distinguent la saison de l'hiver, l'air du Cap est épais & chargé de pluies.

PENDANT l'été, si les vents Sud-Est cessent de souffler l'espace de trois ou quatre jours, il se rassemble au rivage quantité d'herbes de Mer, qui empoisonnent l'air par leur corruption. De-là viennent les maux de tête & les autres maladies qui affligent les Européens, mais qu'ils ne connoissent point lorsque ces vents soufflent. D'un autre côté, les mêmes vents, joint à la chaleur excessive du Soleil, leur causent alors beaucoup de mal aux yeux (c).

LE phénomène le plus curieux & qui mérite le plus d'observation, est la nuée (d) qui couvre ordinairement les montagnes de la Table & du Diable

(a) *Ibid.* Vol. II, pag. 302.

(b) Kolben, Vol. II, pag. 294. & suiv. mal à-propos.

(c) Voyez le Chapitre III.

VI. Part.

KOLBEN.
1713.

HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Division des
saisons du
Cap.

Le tonnerre
y est très rare.

Fureur des
vents Sud-
Est.

Inconvé-
niens lorsqu'ils cessent
de souffler.

Nuée qui
les annonce
& qui les produit.

HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

D'après l'on
de cette nuée.

Diable, & qui passe pour la source de ces furieux vents Sud-Est. Kolben la décrit, depuis sa formation jusqu'à sa fin. Dans son origine, dit-il, ou du moins lorsqu'elle commence à se faire appercevoir, elle n'est jamais moins grasse qu'un bœuf (e); mais elle l'est souvent davantage. Elle tombe comme en plusieurs lambeaux, sur diverses parties de ces deux montagnes; & lorsque toutes ces pièces, qui croissent par degrés, viennent à se réunir, elles en couvrent entièrement le sommet. Après avoir conservé quelque-tems la même forme, sans aucune apparence de mouvement, elle creve tout-d'un-coup, pour enfanter des vents furieux. Les couleurs de cette nuée sont blanches; mais la substance paroît plus compacte que celle des nuées ordinaires. Ses parties supérieures paroissent couleur de plomb; ce que l'Auteur attribue à la réfraction des rayons de lumière. Il n'en tombe jamais de pluie; mais on y découvre quelquefois de grandes apparences d'humidité. Alors sa couleur est plus sombre; & les vents qui en sortent étant comme rompus, n'exercent leur rage que par des accès fort courts. Dans son état ordinaire, elle produit sans interruption des vents qui durent un, deux, trois jours, souvent huit, & quelquefois un mois entier. Dans cet intervalle, la nuée ne paroît pas diminuer, quoiqu'il s'en détache quelquefois de petites parties, qui se précipitent sur les cotés de la montagne & qui se dissipent en arrivant au pied. Ainsi l'on doit juger que pendant l'orage, elle est comme nourrie par une nouvelle matière. Lorsqu'elle commence à s'éclaircir, ces suppléments s'exhalent & le vent diminue dans la même proportion. Il cesse enfin, lorsqu'elle devient transparente.

Effets ter-
ribles des
vents Sud-Est.

PENDANT toute la durée de ces vents Sud-Est, la Vallée de la Table est désolée par d'affreux tourbillons. Si leur soufflé est chaud, ils ne sont pas longs & la nuée disparoît bien-tôt. Il est rare que ce vent Sud-Est continue après le coucher du Soleil, & jamais il ne passe minuit; mais la nuée paroît alors moins épaisse & plus claire. Au contraire, si le soufflé du vent est froid; c'est un signe certain qu'il doit durer quelque-tems, sans autre interruption qu'une heure à midi & vers minuit. Il semble qu'il prenne cet intervalle pour réparer ses forces & pour recommencer ses ravages avec une nouvelle furie.

Explication
de Kolben.

KOLBEN, peu satisfait des explications qui ont précédé la sienne, suppose que cette nuée se forme d'une infinité de petites parties (f), poussées par les vents d'Est, qui régneront pendant toute l'année dans cette Zone Torride, contre ce coin du Cap qui fait face à l'Est & qui est contigu à la Mer. Ces parties, arrêtées ainsi dans leur course, se compriment & deviennent visibles à mesure qu'elles commencent à former de petites nuées. Dans leur assemblage elles sont poussées au sommet de ces montagnes, où étant repoussées par l'air supérieur, elles reçoivent une agitation si violente qu'elles deviennent de véritables tourbillons (g) d'autant plus forts sur les Montagnes de la Table &

(e) Quelques-uns prétendent qu'elle n'a d'abord que la grosseur d'un grain d'orge, ensuite celle d'une grosse noix; après quoi elle augmente par degrés jusqu'à couvrir le sommet de la montagne.

(f) Varenus, Scheutzer & le Docteur Halley, regardent les montagnes & la situation du Cap comme la base de toutes les ex-

plications des Moussons.
(g) On ne conçoit pas aisément que la simple résistance de l'air supérieur puisse produire cet effet. Il semble plutôt que le vent se soufflant guères après le coucher du Soleil, c'est à cet Astre qu'il faut en rapporter la principale cause.

& du D
pression
lières qu
tines du
lenboek,
les mont

LA M
pale eau
& la mu
Ces bran
sur le riv
d'un roug

LE 24
marée, c
Tout-d'u
depuis hu
me le So
quante-tr
l'Equinox
jours deu
jugea que
jointes au
& qui dor
secousses
Rade du C

A l'éga
dont la pl
fort rapide
claires, e
origine &
fer. Il s'
terre ou d

ON ne
Toutes le
leurs cour
ce, & de
en très-b
font faun
mais pour
possible d

(b) Voy
& suivante
(i) Kol
aux enviro
de quantite
A croissent
quatre au

& du Diable, que ces deux montagnes étoient plus hautes que les autres, la pression y est beaucoup plus grande: car ces nuées ne leur sont pas si particulières qu'on n'en apperçoive aussi sur toutes les autres montagnes qui sont voisines du Cap; c'est-à-dire, sur celles de la Hollande des Hottentots, de Stellenboeck, de Drakenstein, de Norwegen, près de la Baye-Falfe, & même sur les montagnes de pierre (b).

La Mer, aux environs du Cap, est d'une couleur verdâtre, dont la principale cause est la réflexion des montagnes & des rochers de la même couleur (i), & la multitude de branches d'arbrisseaux de corail qui flottent près du Cap. Ces branches sont vertes & molles dans l'eau; mais lorsqu'elles sont poussées sur le rivage, elles s'endureissent & deviennent, ou blanches, ou noires, ou d'un rouge foncé.

Le 24 Septembre 1707, au matin, un quart-d'heure après le reflux de la marée, on fut surpris de voir revenir le flux & se retirer immédiatement. Tout-d'un-coup il revint encore, & se retira un quart-d'heure après. Enfin, depuis huit heures jusqu'à dix, cette étrange révolution arriva sept fois. Comme le Soleil étoit arrivé à l'Equateur le 23 de Septembre, neuf heures cinquante-trois minutes dix-neuf secondes après midi, ce qui faisoit au Cap l'Equinoxe du Printems, & que de-là jusqu'à la nouvelle Lune il restoit deux jours deux heures cinquante-huit minutes & cinquante secondes, l'Auteur jugea que les marées extraordinaires pouvoient être l'effet de ces deux causes, jointes aux vents qui sortent des cavernes que la Mer renferme dans son sein, & qui donnent souvent, comme les Matelots ne l'ignorent pas, de furieuses secousses aux Vaisseaux. Mais il ne se trouvoit alors aucun Bâtiment dans la Rade du Cap.

A l'égard des eaux de terre, celles qui se voient aux environs du Cap, & dont la plupart, ayant leur source au sommet des hautes montagnes, descendent fort rapidement sur des lits de pierres & de cailloux, sont blanches & fort claires, extrêmement douces & très-saines; mais celles qui n'ont pas la même origine & le même cours, sont d'un rouge foncé ou couleur de rouille de fer. Il s'en trouve beaucoup aussi de blanchâtres, qui tirent cette couleur de la terre ou de la vase qu'elles traversent.

On ne remarque pas moins de différence entre le goût des eaux du Cap. Toutes les eaux de Rivières sont douces & agréables dans toute l'étendue de leurs cours. D'autres perdent la couleur & la douceur qu'elles ont à leur source, & deviennent saumâches en avançant. D'autres croupissent & se changent en très-beau sel. Quelques sources des Montagnes & de la Vallée du Tigre sont saumâches en naissant, & ne laissent pas d'être d'un goût supportable: mais pour peu qu'on tarde à s'en servir, elles deviennent si salées qu'il est impossible d'en boire.

QUELQUES-UNES

(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 425. & suivantes.

(i) Kolben observe que sa couleur verte aux environs du Cap-Verd, vient de la grande quantité d'herbes & de roseaux flottans qui y croissent. Ces roseaux ont entre trois & quatre aunes de longueur. Le bas en est gros

& le sommet menu. On les plie souvent en forme de trompette, & liant les deux parties lorsqu'elles sont sèches, on en tire un aussi beau son que celui de la meilleure trompette. L'Auteur en fit l'expérience, & de-là vient le nom de *Tomba*, que les Portugais ont donné à ce roseau.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Couleur de
la Mer du Cap
& ses causes.

Etrangers
irréguliers
de la marée.

Comment
Kolben les ex-
plique.

Eaux de
terre & leurs
différences.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Fraicheur
de certaines
eaux.

Eaux chau-
des.

Bains célè-
bres.

Bain de la
Montagne-
Noire & terre
de cette Mon-
tagne.

Effets de
ce Bain.

QUELQUES-UNES de ces eaux fumaches sont excellentes pour purifier le sang. Elles produisent cet effet par les sueurs & les selles, avec une demangeaison dans toutes les parties du corps: leur action cesse lorsque le sang est tout-à-fait purifié; ce qui ne demande point ordinairement plus d'une semaine. Comme les parties luteuses & salines de ces eaux se précipitent promptement pendant la chaleur ou près du feu, elles deviennent bien-tôt puantes.

LES EAUX qui tombent avec rapidité du sommet des montagnes, coulent enfuite dans des canaux ombragés d'arbres ou de buissons, sont si froides, qu'elles conservent cette qualité dans les vases où elles sont renfermées, jusqu'à causer un véritable frisson à ceux qui en boivent. On trouve ici des eaux chaudes, & d'autres qui sont même brûlantes. De ce nombre sont deux Bains célèbres, à trente milles du Cap. L'Auteur les visita souvent (4). Nous avons déjà parlé de trois sources chaudes, dans la Colonie de Waveren. La plus fréquentée est celle de la Montagne-Noire, où l'on peut se rendre par deux chemins; l'un qui, traversant Drakenstein, passe par les *Montagnes d'Incommode*, & de-là par la Rivière Sans-fin à *Knobblacks*, qu'on nomme aussi le *Kraal de l'ail*. L'autre chemin est par la Hollande des Hottentots, & par-dessus ses montagnes jusqu'à *Hout-Hoek*, c'est-à-dire, *Coin du bois*. Ensuite, traversant quatre petites Rivières près de leur source, il continue jusqu'à *Bobuties-Kraal*, ou *Kraal de l'eau*, qui n'est éloigné du Bain de la Montagne-Noire que d'une heure de chemin. La terre de cette montagne est d'un noir de charbon, légère, visqueuse, grasse, & si molle que les chevaux y enfoncent. Aussi prend-on le parti de mettre pied à terre pour y monter. On est persuadé que la montagne est creusée, parce que l'eau du bain tombant avec beaucoup de bruit dans un trou, prend sous terre un cours ignoré. Kolben ne put trouver de fond dans ce trou, à soixante pieds de profondeur. On a fait dans la montagne d'autres trous, d'où il coule des eaux chaudes. Leur surface est couverte d'une sorte de peau grasse & bleuâtre, aux bords de laquelle il s'amasse une fort belle matière luteuse, que les Peintres font secher pour l'employer au-lieu d'ocre. Ces eaux ont la clarté du cristal. L'Auteur n'en avoit jamais goûté de si ferrugineuses; mais elles n'en sont pas moins agréables. On peut les employer à toutes sortes d'usages, excepté à blanchir le linge, parce qu'elles lui donnent une teinture jaune qu'il ne perd jamais. En entrant dans le Bain on ressent une chaleur presque insupportable, sur-tout si l'on y entre par degrés. Mais elle cesse bien-tôt d'être incommode, & l'on se trouve dans une situation délicieuse. Cependant on est obligé d'en sortir au bout de cinq ou six minutes, parce qu'elle resserre la partie inférieure du ventre jusqu'à faire perdre l'haleine. On est rétabli sur le champ en se mettant au lit, où l'on tombe d'abord dans une sueur abondante, après laquelle on se lève avec une légèreté dont on est surpris. Quinze jours de ce Bain, pris une fois le jour, purifient le corps de toutes sortes d'humeurs peccantes, par les sueurs, les selles, & quelquefois par des vomissemens. Kolben a connu plusieurs personnes qui lui devoient leur guérison; l'un, d'une Paralysie de bras; l'autre, de la surdité; une femme, du mal Vénérien, & de plusieurs autres maladies compliquées (1).

ENFIN l'Auteur est persuadé que les eaux du Cap sont aussi claires, aussi douces

(4) Kolben, Vol. I. pag. 20. & 230.

(1) Kolben, *ibid.* pag. 285. & suiv.

doctes & s
Chirurgien
all'ia Kolb
re-vant d
de fontain
leur de l'U
plus longs
Europe, e
gement sou
au-tot (1)
LES fol
néraux.

TOUTE
rie; l'autre
tics. Elle
femmes po
maisons.

DANS
kenstein,
nes & d'au
turel, ou c
urine. Les
qui s'épaiss
dans l'eau
le guérit l
forme.

LES pi
de la Holl
en couche
Elles sont
Les eaux
la Mer jet
& très-fac

LES en
propres à
soin. On
comme el
de Hollan

ON a
rouge, q
veines bla
Les pierre
pierres à
les marais
chataigre

jeunes & aussi saines qu'il y en ait au monde. Les Médecins, ou plutôt les Chirurgiens du Cap, les ont trouvées salutaires dans toutes sortes de cas. On alla Kolben que tous les Vaisseaux du Roi de Dannemarek sont obligés, en revenant des Indes, de toucher au Cap & d'y prendre un grand tonneau d'eau de fontaine, pour le Roi; parce qu'elle passe à cette Cour pour la meilleure de l'Univers. Elle conserve sa douceur & sa clarté sur Mer, dans les plus longs voyages. Sur le Bâtiment où l'Auteur s'embarqua pour revenir en Europe, elle ne souffrit aucune altération; excepté, dit-il, un léger changement sous la Ligne, mais qui ne l'empêcha point de se rétablir presque au-tot (m).

LES fossiles du Cap peuvent être réduits aux terres, aux pierres & aux minéraux.

TOUTES les Colonies produisent deux sortes de terre; l'une, pour la poterie; l'autre, qui sert à faire des briques, dont la plupart des maisons sont bâties. Elles fournissent aussi de la craie blanche & rouge. Celle-ci sert aux femmes pour se colorer le visage; l'autre, aux Européens, pour blanchir leurs maisons.

DANS le creux des rochers, près des bains chauds de la Colonie de Drakenstein, on trouve plusieurs substances bitumineuses, vertes, blanches, jaunes & d'autres couleurs. On vante particulièrement une sorte de bitume naturel, ou d'huile de pierre, qui distille des Rochers. Il a l'odeur de la vieille urine. Les Hottentots prétendent que c'est effectivement celle des hermines, qui s'épaissit par le mélange d'une poussière très-fine. Ils la font dissoudre dans l'eau & la donnent à leurs bestiaux pour leur rendre le ventre libre. Elle guérit les blessures, lorsqu'elle est appliquée promptement sous la même forme.

LES pierres des montagnes de la Table, de Stellenboeck, de Drakenstein, de la Hollande des Hottentots & de plusieurs autres montagnes, sont rangées en couches, les unes sur les autres, & séparées par une substance molleuse. Elles sont de la dureté des cailloux. On en compose les plus fortes murailles. Les eaux courantes offrent quantité de pierres de sable. Dans les éponges que la Mer jette sur le rivage, on trouve une pierre verte, formée de sable marin & très-facile à dissoudre.

LES environs du Cap fournissent beaucoup de pierres fendues, qui sont propres à faire de la chaux. Mais les coquilles de moules suppléent à ce besoin. On y trouve aussi de la pierre propre aux meules de moulin. Cependant, comme elles sont difficiles à mettre en œuvre, les Colonies tirent leurs meules de Hollande.

ON a découvert près du Cap une carrière de pierre fort dure & d'un brun-rouge, qu'on appelle ici *Pierre de cœur*. Elle est tachetée de bleu, avec des veines blanches, & ne cède en rien au plus beau marbre lorsqu'elle est polie. Les pierres de touche, les belles pierres grises à aiguiser, & les cailloux ou les pierres à fusil, sont fort communes au Cap. On trouve dans le gravier & dans les marais une fausse pierre d'Aigle, qui tire sur le rond, de la grosseur d'une châtaigne, creusée, & généralement remplie de sable ou de quelque autre matière.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Le Roi de
Dannemarek
fit venir de
l'eau du Cap.

Fossiles du
Cap de Bonne-
Espérance.

Bitumes.
Huile de
pierre.

Pierre des
montagnes.

Pierres de
chaux.
Pierres à
meules.

Pierre de
cœur, qui res-
semble au
marbre.

Fausse pier-
re d'Aigle.

(m) *Ibid.* pag. 27.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Autres pierres.

Métaux du Cap.

Sel du Pays,
& de quelle
manière il se
forme.

Agriculture
des Euro-
péens du Cap.

Fécondité
des grains
dans ce Ter-
roir.

tière. Ses dehors paroissent couverts de rouille. On la présente aux Etrangers comme une des curiosités du Pays. On voit au Cap, des pierres qui ressemblent aux coquilles de limaçons; d'autres au cristal: enfin, la variété des formes & des couleurs est infinie.

A l'égard des métaux, on a trouvé des Mines d'argent sur la Montagne de la Table, sur celles de Drakenstein & dans d'autres lieux. Les Hottentots-Namaquas ont apporté, au Gouverneur Hollandois, du cuivre de certaines montagnes fort hautes, à cent lieues du Cap. Elles en ont pris le nom de Montagnes de cuivre. On prétend que ce metal y est d'une si riche espèce, que dans les grandes chaleurs les rayons du Soleil suffisent pour le fondre & le faire couler au long des montagnes. Les Mines de fer doivent être communes dans les Pays du Cap, puisque l'usage immemorial des Habitans est d'en composer leurs armes (n).

QUOIQ'ILS ne fassent aucun usage du Sel, la Nature leur en fournit abondamment sans le secours de l'art. Ils n'en ont l'obligation qu'à l'action du Soleil sur l'eau de pluie (o). Après l'hiver, ou la mousson humide, il reste quantité d'eau dans les creux des vallées, dont le fond est par-tout une terre grasse, couleur de plomb, qui ne permet point à l'eau d'y pénétrer. Telles sont les Salines du Cap. Il s'en trouve depuis un mille jusqu'à six de circonférence; mais elles n'ont jamais plus de trois pieds de profondeur. L'eau qui s'arrête dans ces bassins naturels est d'une couleur sale & noirâtre; mais devenant bientôt claire & de bon goût, elle conserve cette qualité jusqu'au mois d'Octobre, où elle commence à prendre un goût de sel avec une couleur rougeâtre. A mesure que l'Été avance, la salure augmente & la couleur devient un rouge très-foncé. Vers ce tems les vents Sud-Est, qui sont dans toute leur force, achevent de purger l'eau & de former le sel. On voit d'abord une substance blanche, qui s'épailit sur les bords du bassin & qui augmente par degrés jusqu'au Solstice d'Été, où toute l'eau de l'étang se trouve transformée en sel. Sa forme est ordinairement éxagone; sa couleur, blanche, claire & transparente, du moins lorsqu'on le tire [du centre] de la Saline; & si elle étoit bien remplie d'eau, il n'a pas moins de trois pouces d'épaisseur. Mais il est fort au-dessous du sel de l'Europe pour conserver sur Mer de la chair ou du poisson. Kolben attribue ce défaut à la trop grande quantité de nitre (p) dont l'air du Cap est si chargé, que l'herbe même, dans les vallées, n'est jamais sans un goût de sel (q).

EN général, le Terroir est riche & fertile aux environs du Cap. La plus grande partie est composée d'argile ou d'une terre sabloneuse, qui demande peu de travail. Aussi doit-on remarquer qu'on ne parle ici que de l'agriculture des Européens du Pays; car les Hottentots se fatiguent peu à cultiver leurs terres. Les Colonies produisent abondamment toutes les nécessités de la vie. Le froment & tous les grains de l'Europe, à l'exception de l'avoine, y croissent avec une fécondité surprenante. Un boisseau de froment, par exemple,

(n) Voyage de Kolben, pag. & suiv.

(o) Ten-Rhyne fait sur cet article autant de fautes qu'il écrit de lignes. Il suppose fausement que le sel du Cap est du sel de roc, qu'on tire du sein de la terre.

(p) On suppose que ce nitre, qui imprégne également la terre & l'eau de pluie, vient uniquement de l'air.

(q) Kolben, *ibid.* pag. 296.

ple, en r
dix; les
Les chem
jusqu'à pr
Sud-Est d
pent à la
ne sauvag
les que le
Mais l'abo
ces pertes

LES lab
demanden
le charrue
des nôtres
mettre en
l'autre. I
largit cons
appellent u
qu'ils sont

Les cor
fin de Sep
etouffé pa
ploient, [
des breufs
composé d
Un seul de
en quatre
le au Cap;
conditions

LES pr
des bords
pour forme
que chaque
te des ven
croître à p
terelles &
celles de l'
rier, & c
& fort; m
leur vin de
n'en peuv
nil; mais i
LES jar

(r) Angl

(s) A gl

(t) Kolb

(u) Legu

ple. en rend trente ou quarante ; l'orge, depuis cinquante jusqu'à soixante-dix ; les pois, de trente à quarante (r), & les fèves, de vingt à vingt-cinq. Les chenilles nuisent beaucoup aux fèves. Mais tous les efforts qu'on a fait jusqu'à présent pour recueillir l'avoine, ont mal réussi. La violence des vents Sud-Est dépouille les épis lorsqu'ils parviennent à leur maturité ; ou s'ils échappent à la fureur du vent, la nature du Terroir fait dégénérer le grain en avoine sauvage. Le bled a souvent beaucoup à souffrir des bêtes farouches, telles que les Eléphants & les Daims ; ou de la nielle, dans certaines années. Mais l'abondance des moissons ordinaires est un dédommagement pour toutes ces pertes.

Le labourage est fort pénible au Cap, dans des terres grasses & rudes, qui demandent quelquefois, pendant l'Été, vingt bœufs pour l'attelage d'une seule charrue. Les Habitans des Colonies ont inventé des charrues différentes des nôtres. Quoiqu'elles ayent aussi deux roues, une de chaque côté, le diamètre en est égal. La roue du côté du sillon est beaucoup plus grande que l'autre. Le soc est comme divisé en deux ; c'est-à-dire, qu'un des côtés s'élargit considérablement, & que l'autre s'avance droit en pointe. C'est ce qu'ils appellent un demi-soc ; au-lieu qu'ils nomment le nôtre un soc entier : & lorsqu'ils font usage de celui-ci, ils n'emploient point de contre.

Ils commencent à semer au mois de juillet, pour faire leur moisson vers la fin de Septembre (s). Ils sèment le bled fort clair, dans la crainte qu'il ne soit étouffé par un excès d'abondance. Leur usage n'est point de le battre. Ils emploient, [comme dans les Provinces Méridionales de France,] des chevaux ou des bœufs, qui tirent le grain des épis en les foulant aux pieds, sur un terrain composé d'un mélange de paille & de fiente de vache détrempé avec de l'eau. Un seul de ces animaux fait plus dans l'espace d'un jour que douze hommes en quatre ou cinq. La Compagnie tire le dixième de tout le bled qu'on recueille au Cap ; & lorsqu'elle en fouhaite davantage, elle achète le reste, à des conditions réglées (t).

Les premières vignes qui furent apportées au Cap, venoient de Perse & des bords du Rhin. Il se passa quelque tems avant qu'on pût en élever assez pour former des vignobles. Mais ils y sont maintenant en si grand nombre, que chaque cabane a le sien, On plante les vignes en lignes droites. La crainte des vents Sud-Est, qui détruiraient le raisin, ne permet pas de les laisser croître à plus de trois pieds de hauteur. Elles souffrent beaucoup aussi des sauterelles & des vers. Cependant elles rendent plus dès la troisième année que celles de l'Europe à la cinquième. La vendange commence au mois de Février, & continue pendant tout le cours de Mars. Le vin du Cap est agréable & fort ; mais avec le tems il devient moëlleux, & par degrés il égale le meilleur vin de Canarie. Cependant, faute de tonneaux, les Européens du Cap n'en peuvent garder de grosses provisions. Il s'y vend huit ou dix ceus le baril ; mais il est fort cher aux Indes (v).

Les jardins du Cap produisent la plupart des plantes & des fruits de l'Europe.

(r) *Angl.* à soixante. R. d. E.

(s) *Angl.* de Décembre. R. d. E.

(t) Kolben Vol. II pag. 66. & suiv.

(v) Leguat dit que les vins du Cap sont

verts. Il ajoute qu'en 1698. la quarte Angloise ne valoit que vingt fois de France. [Mais il ne parle apparemment que des vins les plus communs.]

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Labourage
& forme des
charrues.

Tems des
semences &
des moissons.

Vignobles &
vins du Cap.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Jardins,
fruits & légu-
mes du Cap.

Figues déli-
cieuses, nom-
mées Pisang.

Aloës fort
communs.

Amaquas
& son arbre.

L'arbre est
tropical.

L'arbre
puant.

Racine de
Kanna.

rope. Les légumes y surpassent les nôtres, par la grosseur & le goût. Un chou y pèse entre trente & quarante livres; une patate, entre six & dix livres. Les melons y sont excellens. Tous les arbres fruitiers y prospèrent merveilleusement, par la méthode ordinaire de planter le noyau ou la racine. Le beau jardin de la Compagnie, près de la Ville du Cap, offre des pommes du Japon, des oranges, des limons, des citrons, des amandes, des figues, des grenades, avec un nombre infini d'autres fruits apportés de l'Asie ou de l'Amérique, qui l'emportent beaucoup sur leur origine & qui paroissent ici revêtus de tout leur éclat. Les figues sont délicieuses au Cap, sur-tout celles qu'on nomme pisang & qui viennent de l'Isle de Java. La beauté des fruits, joint à la profusion de fleurs naturelles qui ornent les jardins, forme des perspectives charmantes. L'Aloës, qu'il est si rare de voir en Europe dans toute sa beauté, porte ici ses fleurs en plein champ, sans le secours de l'art (x).

KOLBEN nous a donné un long catalogue des végétaux du Cap. Les Pays voisins produisent naturellement quantité de plantes des plus nobles espèces. Toutes les différentes sortes d'Aloës, dont on paroît faire tant de cas en Europe, croissent ici d'elles-mêmes & couvrent les Rochers de leurs fleurs odoriférantes. L'Amandier est naturel au Pays. On y trouve des *Ficoïdes* d'une infinité d'espèces, qui produisent tous une profusion de belles fleurs, & dont quelques-uns portent un fruit fort agréable. Le plus remarquable de tous les fruits qui sont particuliers au Cap est l'*Amaquas*, dont l'arbre est ici nommé *Keurboom* par les Européens. Sa hauteur est d'environ neuf ou dix pieds. Il est assez gros. Sa feuille ressemble à celle du Poirier qui porte la *Poire-d'oiseau*. Sa fleur est d'un blanc-rougeâtre, comme celle du Pommier, & rend une odeur fort douce. Elle produit des coffes, dont chacune contient cinq ou six grains de semence, de la grosseur d'un pois, de couleur brune, de forme ovale & d'un goût atringent. Son écorce est mince, couleur de cendre & fort unie. Les vers s'attachent rarement au bois. Il est flexible lorsqu'il est verd; mais en séchant il acquiert une dureté presque incroyable. Si l'on en coupe une branche, elle rend une gomme jaune & luisante.

L'ARBRE-ESTROPIÉ, est encore une production naturelle du Cap. Il est du genre nain. Ses branches sont crochues & noueuses, ses feuilles larges, rudes & épaisses, comme celles du Pommier. Le fruit ressemble à la pomme de Pin. L'écorce, qui est épaisse & ridée, est employée par les Tanneurs. Les Chirurgiens du Cap (y) la donnent en poudre pour la Dyssenterie. Le bois n'est propre qu'au chauffage.

L'ARBRE-PUANT est de la grandeur du Chêne. Ses feuilles ont environ trois doigts de large. Il rend une si mauvaise odeur sous l'Instrument, que les ouvriers ont peine à la supporter. Mais comme le bois est d'un beau grain & fort bien nuancé; les Européens du Cap l'employent pour leurs meubles, & l'odeur se dissipe avec le tems (z).

LA racine de *Kanna* croît au Cap; mais quoique les Hottentots l'aiment avec tant de passion qu'ils sont capables de tout entreprendre pour en obtenir quelque partie, ils réussissent moins que les Européens à la trouver. Le Père Tachard

(x) Kolben, *ubi sup.* pag. 75. & suiv.

(y) On a déjà vu qu'ils tiennent lieu de

Médecins au Cap. R. d. T.

(z) Kolben, Vol. II. pag. 216. & 253.

t. Un chou
 t livres. Les
 merveilleuse-
 e. Le beau
 nmes du Ja-
 es, des gre-
 n de l'Amé-
 ici revêtus
 s qu'on nom-
 s, joint à la
 perspectives
 ce sa beauté,

o. Les Pays
 oles espèces.
 cas en Eu-
 leurs odo-
 les d'une in-
 rs, & dont
 de tous les
 ici nommé
 ix pieds. Il
Poire-d'oiseau.
 nd une odeur
 ou six grains
 me ovale &
 & fort unie.
 verd; mais
 pe une bran-

Cap. Il est du
 rges, rudes
 nme de Pin.
 Les Chirur-
 ois n'est pro-

environ trois
 que les ou-
 grain & fort
 , & l'odeur

ots l'aiment
 r en obtenir
 c. Le Père
 Tachard



J. V. Schlegel del.

Tachare
la plûpa
tent les

LE L
vent au
ensembl
vre sau
des Hot
Spirée et
la fin de
grosses
leur est
pellent
rure (e

LE C
trangère
le pin,
l'abricot
merveill
fleurs de
Quelque
profit co
& répor
dins du C
rope (d

(a) No
ment dan
Voyez né
(b) Da
le Dakka,
tentote q

IL ne
bœu
leur en
quefois
est de b
qu'elle c
plus ren
quinze c
qu'il n'y
aux Eur
de tabac

LES
VI.

Tachard suppose que c'est le Zin-fang (a) des Chinois. En effet, il renferme la plupart des mêmes qualités. Les Hottentots, qui le mâchent, en ressentent les mêmes effets que les Turcs de l'opium.

Le *Dakba* est une autre Plante fort estimée des Hottentots, qui s'en servent au-lieu de tabac, lorsqu'ils ne peuvent s'en procurer, ou qui les mêlent ensemble lorsque leur provision de tabac est épuisée. C'est une espèce de chanvre sauvage, que les Européens sèment, mais principalement pour l'usage des Hottentots (b). Le *Dakha*, mêlé avec le tabac, s'appelle *Buspach*. La *Spirée* est encore une Plante dont les Hottentots font beaucoup de cas. Vers la fin de l'hiver, lorsque les feuilles commencent à flétrir, ils en amassent de grosses provisions, qu'ils font sécher pour les mettre en poudre. Sa couleur est un jaune luisant. Elle leur sert à poudrer leur chevelure. Ils l'appellent *Bukku*, & la regardent comme une partie considérable de leur parure (c).

Le Cap est abondamment fourni de toutes sortes d'arbres & de plantes étrangères, soit de l'Europe ou de l'Inde. Le sapin, le camphrier, le cyprès, le pin, l'oranger, le limonier, le citronier, le grenadier, le coignassier, l'abricotier, le pêcher, le pommier, le poirier & le prunier, croissent ici merveilleusement; comme tous les arbrisseaux, les plantes, les racines & les fleurs des autres Pays. Les châtaigniers & les noyers y sont en abondance. Quelques Habitans ont de grandes Plantations d'amandiers, dont ils tirent un profit considérable. L'arbre qui produit la canelle est venu de Ceylan au Cap, & répond fort bien aux espérances de ceux qui l'ont apporté. Enfin les jardins du Cap sont remplis de tous les légumes & de toutes les racines de l'Europe (d).

(a) Nous en parlerons plus particulièrement dans l'article de la Tartarie Orientale. Voyez néanmoins ci dessus, Vol. I.

(b) Dapper dit que les Hensaquas plantent le *Dakka*, & qu'ils sont la seule Nation Hottentote qui sème ou qui plante. Il ajoute

que tantôt ils le mangent, tantôt ils le prennent en infusion, mais qu'il les enivre également, pag. 383.

(c) Kolb n, Vol. II. pag. 249.

(d) *Ibid.* pag. 261.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Dakha,
Plante à fu-
mer.

La Spirée,
dont les Hot-
tentots se
pourent.

Autres pro-
ductions du
Cap.

§. II.

Animaux privés & sauvages.

IL ne manque aucune espèce de bestiaux dans les Colonies du Cap. Les bœufs y sont fort gros, sans bosse sur le dos, quoique plusieurs Ecrivains leur en attribuent faussement. Ils pèsent souvent cinq ou six cens livres & quelquefois beaucoup plus. Les moutons sont en fort grand nombre. Leur chair est de bon goût. Les pauvres en employent la graisse au-lieu de beurre; & lorsqu'elle est fondue on y trouve peu de différence. Ce que les moutons ont de plus remarquable, est la longueur & l'épaisseur de leur queue, qui pèse entre quinze & vingt livres. Les terres voisines du Cap sont si couvertes de bestiaux, qu'il n'y a point d'année où les Hottentots n'en vendent un prodigieux nombre aux Européens, & toujours à si bas prix, qu'ils donnent un bœuf pour une livre de tabac, & un excellent mouton pour une demi-livre.

Les grandes mortalités sont rares dans leurs troupeaux; mais ils ont beau-

Grosneur
des bœufs.

Queue des
moutons.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Abondance
des provisions
au Cap.

Chevaux du
Cap: d'où ils
y sont venus.

Chiens du
Cap.

Eléphants
plus gros
qu'en d'au-
tres Pays.

Rhinoceros.

coup à souffrir dans les tems humides, & beaucoup aussi des bêtes féroces, qui sont en grand nombre dans ces Colonies. On s'imaginera aisément, sur cette peinture, que les provisions ne sont pas fort chères au Cap. En 1698, c'est-à-dire, dans un tems où l'Établissement des Hollandois étoit bien moins florissant qu'aujourd'hui, la Compagnie faisoit donner la livre de pain pour un sol, celle de bœuf & de mouton pour deux sols; & cent-quarante livres de bled, qui font la mesure établie, pour trois écus. Il est fort vraisemblable que depuis l'augmentation des Colonies, & lorsqu'elles produisent beaucoup plus qu'elles ne peuvent consommer, le prix des memes provisions doit être diminué (a).

LA race des chevaux du Cap y est venue de Perse. Ils sont généralement petits & châtains. Le nombre en est si grand, qu'il se trouve des Particuliers qui en ont deux ou trois cens. Leur nourriture est de l'herbe & de l'orge, parce que le Pays ne produit point d'avoine. Ils sont à si vil prix, qu'en 1712 Kolben vit donner trois poulains pour dix-huit escalins de Hollande.

LES chiens du Cap, sur-tout ceux des Hottentots, n'ont de remarquable que leur laideur (b).

A l'égard des bêtes féroces, peut-être n'y a-t-il point de Pays au monde où l'on en trouve un si grand nombre. Les éléphants y tiennent le premier rang. Ils y sont beaucoup plus gros que dans aucune autre Contrée; mais la femelle est moins grosse que le mâle. Elle a ses mamelles entre les deux jambes de devant. Un seul exemple fera juger de la force de ces animaux. Les Hollandois, pour en faire l'essai, attelèrent un éléphant à la proue d'un Vaisseau considérable; il le tira au long du rivage. Leurs dents sont une autre preuve de leur force (c). Elles pèsent depuis soixante jusqu'à cent-vingt livres. L'éléphant du Cap n'est pas d'ailleurs fort différent des autres. Kolben accuse d'erreur ceux qui ont supposé que ces animaux dorment debout. Il observa souvent sur l'herbe l'impression de leur corps, dans les lieux où ils avoient passé la nuit. Les Hottentots sont usagés de leur fiente lorsqu'ils manquent de tabac; & le même Auteur assure qu'elle a presque le même goût. Les poils, qui forment une touffe au bout de la queue des éléphants, sont longs d'un pied & demi, & de la même force & de la même grosseur que les soies de cochon. Ils troublent l'eau, avant que d'en boire; apparemment pour en ôter la crudité, comme les oies, les canards & d'autres oiseaux y mêlent du sable & du gravier (d).

LE Rhinoceros se fait voir souvent dans les Colonies du Cap; mais les Auteurs s'accordent si peu dans sa description, qu'on est porté à (e) s'imaginer qu'ils ne parlent pas du même animal. Sa peau, qui est couleur de cendre, tirant sur le noir, ressemble à celle de l'éléphant par les apparences & la dureté. On ne la perce pas facilement avec le couteau. Les peintres ont représenté le Rhinoceros beaucoup plus beau qu'il n'est réellement. Il n'a point d'écailles sur le corps; mais les écorchures des buissons & les cicatrices dont il a la peau couverte, ont de loin quelque ressemblance avec des écailles. Sa gueule ressemble à celle du porc, avec cette seule différence, qu'elle est plus pointue. Il a le même cri, mais qui ne se fait point entendre de si loin. La corne qu'il a sur le museau est d'un gris foncé, & s'avance dans la forme d'un

(a) Kolben Vol. II. pag. 64. & suiv.

(b) *Ibid.* pag. 8.

(c) *Angl.* de leur grosseur. R. d. E.

(d) Kolben, Vol. I. pag. 96. & suiv.

(e) Cette différence vient peut-être de celle des espèces dans les divers Pays.

foe de
dans sa
qu'il jet
est arm
Elle a l
sa tête
tes que
il sent
droite,
S'il n'est
moins d
furieux
de viol
léchant
tits pour
plus sûr
un peu
qu'il lui
ben en

LE R
les char
& qui es
son du r
en fuite
de son m
ros. La
Médecin
embelliss
échauffé
ou si l'on
souvent
restent a
la tasse,
sions, le
tions &
Leviatha

LES C

(f) Cel
des Orient
Tranfatio
ge 540.

(g) Il n
trompé da
donne deu
ses Critiqu
soient que
en effet qu
la Relation
le col de l'

foe de charrue. Sa plus grande longueur est de deux pieds (*f*). Elle lui sert, dans sa colère, à déchirer la terre, & quelquefois à soulever de grosses pierres, qu'il jette en arrière, par dessus sa tête, avec beaucoup de force. Son front est armé d'une autre corne, qui n'a jamais plus de six pouces de hauteur (*g*). Elle a la forme d'une moitié de jatte renversée. Elle est creuse & présente sur sa tête une espèce de dôme. Ses oreilles sont petites, & ses jambes plus courtes que celles de l'éléphant. Il a l'odorat extrêmement subtil. Avec le vent, il sent de fort loin toutes sortes d'animaux, & marche vers eux en ligne droite, au mépris des arbres & des buissons, qu'il renverse dans son passage. S'il n'est point irrité par quelqu'offense, il n'attaque jamais les hommes, à moins qu'ils ne soient malheureusement en habit rouge, car alors il s'élance furieusement sur eux; & s'il en saïlit un, il le jette par-dessus sa tête avec tant de violence que la chute seule est mortelle. Il en fait aussi-tôt sa proie, en léchant sa chair avec une langue rude & épineuse (*h*). Ses yeux sont fort petits pour sa taille, & ne lui servent à voir que devant lui. Aussi la méthode la plus sûre pour l'éviter, lorsqu'on est à neuf ou dix pas de lui, c'est de sauter un peu à côté. Quoique sa course soit fort légère, il est si lent à se tourner, qu'il lui en coûte beaucoup pour se remettre en état de voir son Ennemi. Kolben en fit plusieurs fois l'expérience.

LE Rhinoceros mange peu d'herbe. Il préfère les branches, les arbrisseaux, les chardons mêmes, & sur-tout une sorte d'arbruste qui ressemble au genièvre & qui est fort commun au Cap, où il porte le nom de *Rhinoceros-bush*, buisson du rhinoceros. Il est mortel ennemi de l'éléphant. Sa vue seule le met en fuite; mais s'il le surprend, il ne manque point de l'éventrer avec la corne de son museau. Kolben mangea souvent avec plaisir de la chair de Rhinoceros. La peau (*i*), la corne & le sang de cet animal sont employés dans la Médecine. Quantité d'Habitans du Cap se font des tasses de sa corne, & les embellissent d'Or & d'argent. Le vin s'y élève & bouillonne comme s'il étoit échauffé par le feu. Si la liqueur est empoisonnée, le vase se fend aussi-tôt; ou si l'on y met du poison séparé, il tombe en pièces sur le champ. Kolben fut souvent témoin de ces merveilleux effets. Les morceaux & les raclures qui restent après le travail de l'ouvrier, sont rendus soigneusement au maître de la tasse, parce qu'on leur attribue des vertus extraordinaires pour les convulsions, les défaillances & d'autres infirmités, comme au sang pour les obstructions & pour les blessures intérieures. Kolben prend le Rhinoceros pour le Leviathan.

LES Chiens sauvages sont communs au Cap. Ils s'affemblent en troupes nombreuses,

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Chiens sauvages.

(*f*) Celle de quelques Rhinoceros des Indes Orientales a plus de trois pieds. Voyez les Transactions Philosophiques, No. 470. page 540.

(*g*) Il paroît ici que Martial ne s'est pas trompé dans l'Epigramme 82. du livre IV. où il donne deux cornes au Rhinoceros. L'erreur de ses Critiques est venue de ce qu'ils ne connoissoient que les Rhinoceros de l'Asie, qui n'ont en effet qu'une corne. La Figure n'est écartée dans la Relation de Kolben, place cette corne sur le col de l'animal; ce qui montre qu'elle n'a

point été dessinée par l'Auteur & qu'elle a plutôt été copiée d'Albert Durer.

(*h*) Une langue de Rhinoceros, qui fut apportée à Londres en 1639, étoit fort unie; mais peut-être l'animal étoit-il jeune. Voyez les Transactions Philosophiques, No. 470. pag. 531. On en trouvera la description & des desseins exacts dans notre Histoire Naturelle des Indes Orientales.

(*i*) Un Allemand prétendoit faire de grandes cures avec le sel extrait de la peau.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE.
DU CAP.

Deux for-
tes de Loups.

Lions.

Durété de
leurs os.

Quand ils
font dange-
reux.

Exemples de
leur voracité.

breufes, & ne quittent un Canton qu'après l'avoir netoyé des bêtes féroces & d'autres animaux. Ils portent leur proie dans un lieu qui leur sert de rendez-vous. Les Européens & les Hottentots les suivent & prennent ce qui leur convient dans le tas, fans que ces animaux carnaciers en grondent. Les Hottentots mangent ce qu'ils ont pris, & les Européens le font pour leurs Eſclaves.

Le Cap a deux fortes de Loups; l'une, qui reſſemble aux loups de l'Europe; l'autre, qui a reçu le nom de *Loups-tigres*. Ceux de la ſeconde eſpèce ſont de la grandeur d'un chien de berger, ou même plus grands. Ils ont la tête d'un dogue d'Angleterre, le poil frife comme nos chiens canards, & tacheté comme le tigre; la queue courte. Leurs griffes reſſemblent à celles du chat. Ils ſe cachent pendant le jour dans les cavernes & ſur les montagnes. La nuit eſt le tems de leurs ravages. Les lions, les tigres & les léopards ſont leurs mortels ennemis, & ne les épargnent jamais lorsqu'ils les rencontrent (*k*).

On voit ſouvent des lions dans les Pays du Cap. Kolben réſute quelques Modernes, qui ont accuſé les Anciens de s'être trompés, en attribuant une durété extraordinaire à leurs os. Il eut l'occaſion d'en faire pluſieurs fois l'expérience. Les os ſecs du lion deviennent ſi durs & ſolides, qu'on en tire du feu comme d'un caillou. Il obſerve auſſi que le tuyau de l'os tibial d'un lion eſt auſſi petit que celui d'une pipe à fumer. Le lion donne toujours le coup mortel à ſa proie, accompagné d'un horrible rugiſſement, avant qu'employer ſes dents à la déchirer. Une ſentinelle fut enlevée par un lion. Dans une autre année (en 1707.) un lion tua un fort grand bœuf & l'emporta par-deſſus une haute muraille.

Lorsqu'un lion ſecoue ſa crinière & qu'il ſe bat de ſa queue ſes flancs & les côtés, c'eſt une marque certaine qu'il eſt en colère ou preſſé de la faim. Dans cet état ſa rencontre annonce la mort; mais elle eſt ſans danger dans toute autre occaſion. Un cheval qui aperçoit un lion, ſ'enſuit de toute ſa force, & jette, ſ'il le peut, ſon cavalier par terre, pour rendre ſa courſe plus aifée. Le plus sûr, pour un homme, eſt de mettre pied à terre, parce que le lion ne s'attachera qu'à pourſuivre le cheval. Kolben, qui avoit ſouvent mangé de la chair de lion, dit qu'elle a le goût de la venaiſon ordinaire, ſans aucune mauvaiſe qualité.

Deux Européens, étant un jour à ſe promener dans un champ voiſin du Cap, virent fortir de quelques brouſſailles un lion qui s'élança ſur eux, mais qui manqua ſon coup, par l'agilité de celui qu'il attaqua. Ce brave Hollandois le ſaiſit par la crinière, & lui enfonçant le poing dans le goſier, lui prit la langue, qu'il eut la fermeté de tenir malgré toutes ſes ſecouſſes, tandis que ſon compagnon, qui étoit armé d'un fuſil, tua le monſtre d'un ſeul coup (*l*). Le Gouvernement du Cap a propoſé une récompenſe de vingt-cinq florins pour celui qui tue un lion, un tigre, un léopard, &c. La graiſſe de lion s'achete à grand prix dans les Colonies du Cap (*m*).

Un Officier Hollandois, campé avec ſon corps de Troupes, jugea pendant la nuit, au mouvement extraordinaire des chevaux, que ſon camp étoit menacé de quelque bête farouche. Toutes les ſentinelles furent averties de ſe tenir ſur leurs gardes. Il y en eut une qui ne répondit point. On fit avancer auſſi-tôt

(*k*) Kolben, Vol. II. pag. 101. & ſuiv.

(*l*) *Ibid.* pag. 94. & ſuiv.

(*m*) *Ibid.* pag. 42.

auſſi-tôt une eſcrouade de ſoldats, qui, trouvant le mouſquet ſans homme, continuèrent de marcher vers quelques rochers voiſins, où ils découvrirent un lion monſtrueux qui faiſoit ſa curée de leur compagnon. Tout le camp prit l'allarme & ſortit pour ſauver le corps; mais le monſtre étoit ſi bien défendu dans le creux d'un rocher, que trois cens coups de fuſil ne purent, ni le bleſſer, ni lui cauſer de l'eſſroi. Le jour ſuivant, les Hollandois furent joints par un Parti d'Hottentots, qui le tuèrent bien-tôt avec leurs zagaies; mais le corps avoit été preſqu'entièrement dévoré dans l'intervalle.

Le tigre & le léopard du Cap ne diffèrent que par la grandeur & la diſpoſition de leurs taches. Celles du premier ſont jaunes & tout-à-fait bordées de noir; au-lieu que les anneaux noirs du léopard ſont ouverts comme un fer à cheval. Les Hottentots préfèrent ſa chair aux mêts les plus délicieux. Kolben même la trouve plus blanche & de meilleur goût que le veau. Celle des jeunes eſt auſſi tendre, dit-il, que la chair de poulet. Ces animaux ſont d'une force terrible, & cauſent beaucoup de ravages dans les Colonies du Cap. Mais ils ne mangent aucune autre bete, s'ils ne l'ont pas tuée eux-mêmes. Un Bourgeois de la Ville du Cap, nommé *Bowman*, ſe promenant ſeul dans les champs, fut ſurpris par un tigre, qui lui ſauta au col pour ſuccer ſon ſang. La frayeur dont il fut faiſi ne l'empêcha point de ſe défendre. Il faiſit le monſtre par la tête, ſe débattit long-tems, & l'ayant enfin terraffé, le tint ſerme ſous lui par le poids de ſon corps. D'une main il le prit au col, & tirant ſon couteau de l'autre, il lui coupa la gorge. Le tigre mourut immédiatement; mais *Bowman* avoit reçu quantité de bleſſures & perdu tant de ſang, qu'il fut long-tems à ſe rétablir. En 1708, deux léopards, mâle & femelle, ſuivis de trois jeunes, entrèrent dans un parc de moutons au Cap, en tuèrent une centaine & ſe raffaſièrent de leur ſang. Enſuite, en ayant diviſé un en trois parties, ils les portèrent aux trois jeunes, qui étoient demeurés à la porte du parc. Ils retournèrent ſur leurs pas pour prendre chacun leur charge entière, & la troupe ſe mit en marche avec ce butin. Mais elle avoit été découverte à ſon arrivée, & l'on s'étoit mis en état de l'attendre au paſſage. La femelle fut tuée avec les trois jeunes, & le mâle trouva le moyen de ſ'échaper (n).

On voit un grand nombre de buſſes dans les Colonies du Cap. Ils diffèrent de ceux de l'Europe par la taille & la couleur, étant plus gros, & la plupart d'un brun-rougeâtre, quoiqu'il ſ'en trouve auſſi de noirs. Ils ont le poil du front, rude & frifé, & tous les membres dans une exacte proportion. Ils portent la tête haute. Leurs cornes ſont fort courtes & panchées vers le col. Elles ſe courbent en dedans, juſqu'à s'approcher beaucoup par la pointe. Leur peau eſt ſi rude & ſi dure, qu'on ne les tue guères qu'avec de bonnes armes à feu. Ils n'ont pas la chair ſi tendre ni ſi graſſe que le bœuf. La vête d'un drap rouge ou le bruit d'un mouſquet, leur fait pouſſer des mugiffemens, gratter la terre & prendre furieufement leur courſe vers les objets de leur rage, ſans être arrêtés par l'eau ni par le feu. Une troupe d'Europeens étant à la chafſe de ces animaux, en pouſſa un juſqu'au rivage de la Rade. Il ſe tourna tout-d'un-coup; & voyant un de ſes ennemis en veſte rouge, il fondit ſur lui avec beaucoup d'impétuoſité. Le Chafſeur ſe gliffa juſqu'au bord de l'eau, & ne ſit pas difficulté.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

En quel le
tigre & le
léopard diffé-
rent au Cap.

Ravages
des léopards.

Buſſes du
Cap & leur fi-
gure.

(n) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 97 & Vol. I. pag. 255.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Elans du
Cap.

difficulté d'y entrer pour se mettre à couvert. Mais ce furieux animal le pour-
suivit de si près, qu'il ne lui laissa pas d'autre ressource que de plonger; &
l'ayant perdu de vue, il se mit à nager vers le rivage opposé, quoique l'éloi-
gnement fut de trois milles. Il auroit eu la force d'y arriver, s'il n'eût rencon-
tré dans la route un Vaisseau, d'où il fut tué à coups de fusil.

L'ELAN d'Afrique, ou du Cap, est beaucoup plus gros que celui de l'Europe
ou de l'Amérique. Sa hauteur est généralement de cinq pieds. Ses cornes n'en
ont qu'un de long & s'élèvent en s'entrelaçant; mais elles sont droites, unies
& pointues vers l'extrémité. Il a la tête & le col d'une grande beauté; la ma-
choire d'en haut plus large que l'autre; les jambes longues & menues; la queue
longue d'un pied; le poil uni, doux & cendré. Sa chair a le goût de celle du
meilleur bœuf. Il monte sur les plus hauts rochers & passe par les chemins
les plus difficiles, d'un pas léger & serré. Ces animaux pesent ordinaire-
ment près de quatre cens livres. Comme ils cherchent à s'introduire dans les
jardins, les Blancs leur dressent des pièges, comme en Amérique, & les y
prennent souvent (o).

Deux sortes
d'Anes.

Beauté sin-
gulière des a-
nes sauvages.

On distingue ici deux sortes d'anes; l'une qui ressemble entièrement à l'espè-
ce de l'Europe. Mais l'autre, qu'on appelle *Anes sauvages du Cap*, mérite peu
ce nom, suivant l'Auteur, parce qu'à la réserve des oreilles, qui ressemblent
à celles de l'âne (p), c'est un des plus beaux, des mieux faits & des plus vifs
animaux qu'il eut jamais vus. Il y auroit plus de justice à le comparer au che-
val. Il est de la hauteur des chevaux de selle. Ses jambes sont menues &
bien proportionnées; son poil doux & lissé. On voit régner au long de son
dos, depuis les crins du col jusqu'à la queue, une raie noire, d'où partent de
chaque côté d'autres raies, blanches, bleues & brunes, qui se rencontrent en
cercle autour du ventre, & dont les couleurs se perdent, suivant l'expression
de l'Auteur, agréablement l'une dans l'autre (q). La tête, les oreilles, la
queue & les crins du col, sont rayés aussi des memes couleurs. Cet animal
est si léger, qu'il n'y a point de cheval qui puisse le suivre au même pas.
Toutes ces qualités, joint à la difficulté de le prendre, en font monter le prix
fort haut. *Telles* raconte que le Grand-Mogol en acheta un deux mille du-
cats. On lit dans *Narendorf*, que le Gouverneur de Batavia en ayant envoyé
un à l'Empereur du Japon, après l'avoir reçu d'un Ambassadeur Abyssin, ce
Monarque fit présent à la Compagnie de dix mille taëls d'argent & de trente-
neuf robes, qui furent évalués à cent-soixante mille écus. Kolben rencontra
souvent des troupes de ces animaux dans les Pays du Cap (r).

L'âne sau-
vage du Cap
est le Zebra.

Témoignage
du Père Ta-
chard.

IL ne paroît pas douteux que cet animal ne soit le *Zebra*, qui se trouve aussi
à Congo (s) & dans d'autres Régions de l'Afrique. Tachard dit qu'on voit
au Cap des chevaux & des anes d'une beauté extraordinaire. Les chevaux,
suivant son témoignage, ont la tête fort petite & d'assez longues oreilles. Ils
sont entièrement couverts de raies blanches & noires, qui descendent du dos
jusqu'au

(o) Kolben renvoie le Lecteur à la Figure
qu'il donne, dit-il, de ces trapes; ce qui mar-
que que quelques-unes de ses Planches sont de
lui.

(p) Ludolf dit qu'on pourroit les leur cou-
per, comme on fait en Allemagne aux che-

voux qui les ont trop longues.

(q) Voyez la Figure. Ten-Rhyne ne leur
donne que des raies blanches.

(r) Kolben, Vol. II, pag. 109

(s) Voyez ci-dessus l'article de Congo &
son Histoire Naturelle.

mal le pour-
plong r; &
noique l'eloi-
eût recon-

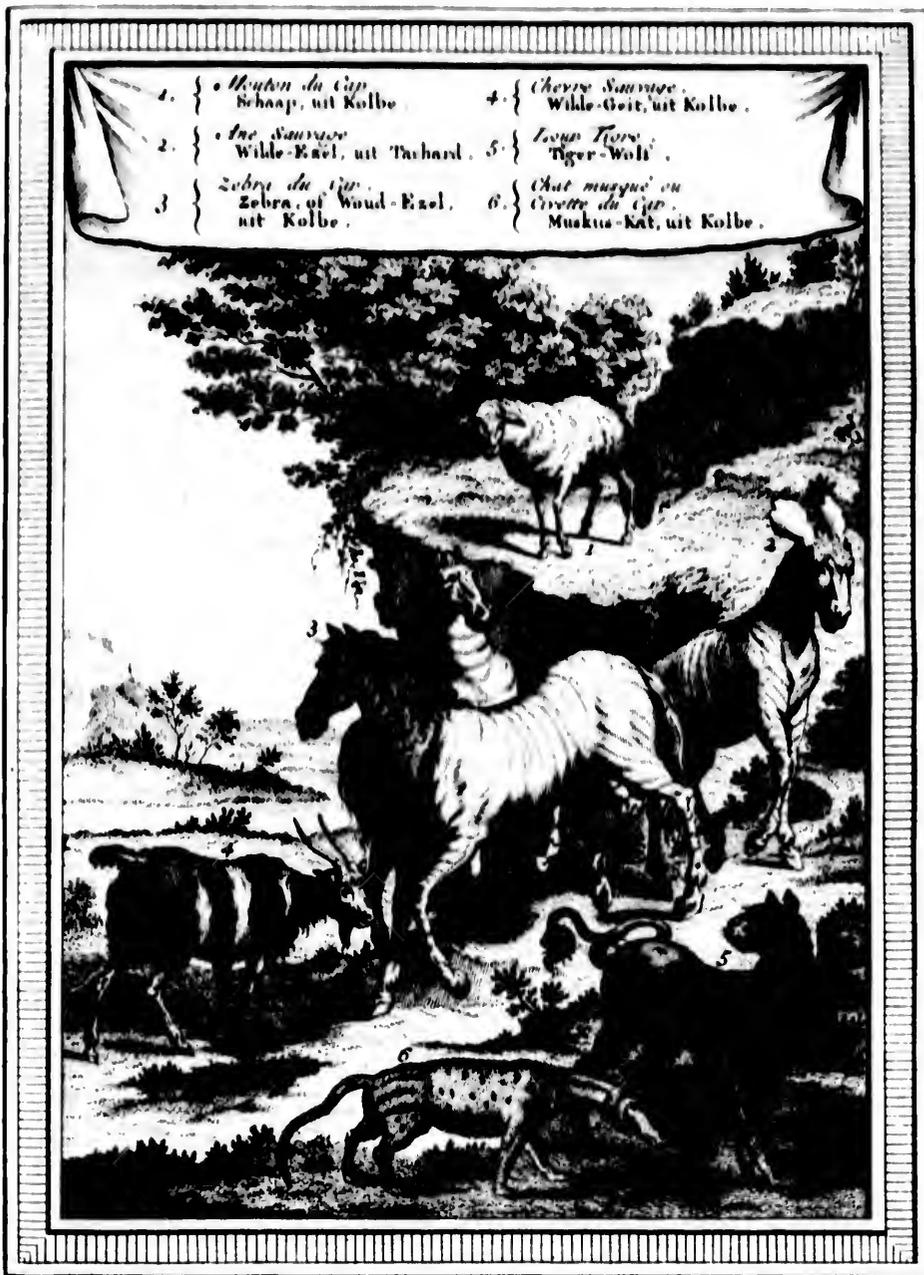
de l'Europe
cornes n'en
oites, unies
auté; la ma-
es; la queue
de celle da
les chemins
t ordinaire-
aire dans les
ue, & les y

ment à l'espé-
mérite peu
ressemblent
les plus vifs
rer au che-
menues &
long de son
partent de
contrent en
l'expresion
oreilles, la
Cet animal
même pas.
nter le prix
e mille du-
rant envoyé
Abyssin, ce
de trente-
a rencontra

trouve aussi
qu'on voit
s chevaux,
reilles. Ils
ent du dos
jusqu'au

hyne ne leur

e Congo &



17. v. schijf dree.

GEDIERTE aan de KAAP' de GOEDE HOOP.

jusqu'au v
 la peau d'
 France. Il
 ont sur le
 te du corp
 bleus, jau
 (1). Cep
 toutes ces
 connus à K
 voit dans l
 ben dit à la
 qu'il n'y en
 qu'après l'a
 cription, i
 decrits.

Le chev
 Seulement
 viron d'un
 tendue.

ON voit
 beaucoup a
 que nos cer
 gueur; mai
 de leur poir
 soient en pe
 terres. La
 les Colonies
 brunes. O
 fées vers le
 jeunes s'app
 n'est pas de

KOLBE
 ble (y) par
 Elle est de l
 taches roug
 jusqu'à la
 par trois au
 ventre à d'e
 pointes deu
 l'un & de l'
 privées par
 dans l'herbe
 caution de
 juge hors de

(1) Voyage

Fig. 65.

(2) Voyez

jusqu'au ventre, de la largeur de quatre ou cinq doigts. Ce Missionnaire vit la peau d'un de ces animaux, qui avoit été achetée pour la transporter en France. Il ajoûte que les ânes du Cap sont de toutes sortes de couleurs; qu'ils ont sur le dos une longue raie bleuë, depuis la queue jusqu'à la tête; que le reste du corps est rayé comme celui des chevaux du même Pays, mais de raies bleuës, jaunes, vertes, noires & blanches, toutes d'une couleur fort vive (r). Cependant, s'il se trouve au Cap des chevaux & des ânes qui portent toutes ces marques, on a peine à s'imaginer comment ils ont pû demeurer inconnus à Kolben. La Figure qu'il en a donnée est fort différente de celle qu'on voit dans Tachard (v), où l'animal est nommé Zembra dans la Planche. Kolben dit à la vérité qu'il se trouve des chevaux sauvages au Cap; mais il assure qu'il n'y en a point un seul dans les Colonies, parce qu'ils n'ont été découverts qu'après l'arrivée de la race de Perse (x). Comme il n'en donne aucune description, il est difficile de juger si ce sont les mêmes chevaux que Tachard a décrits.

Le chevreuil & le cerf du Cap sont peu différens de ceux de l'Europe. Seulement les cornes du cerf sont sans branches, & leur longueur n'est qu'environ d'un pied. Elles s'élèvent en forme spirale dans la moitié de leur étendue.

On voit ici différentes espèces de chèvres. Les chèvres privées ressemblent beaucoup aux nôtres, mais sont moins grosses. La chèvre bleuë est au li grande que nos cerfs. Son poil est d'un fort beau bleu. Ses cornes ont peu de longueur; mais en s'élèvent elles forment divers anneaux curieux jusqu'assez près de leur pointe. Sa chair est de bon goût. L'Auteur regrette que ces animaux soient en petit nombre au Cap, quoiqu'ils soient moins rares plus loin dans les terres. La chèvre mouchetée, qui est plus grosse que la première, fréquente les Colonies en troupes de plus de mille. Ses taches sont blanches, rouffes & brunes. On trouve à sa chair le goût de venaison. Ses cornes sont entrelacées vers le milieu de leur hauteur, & n'ont pas moins d'un pied de long. Les jeunes s'appivoisent assez pour se mêler avec les moutons; mais leur chair n'est pas de si bon goût.

KOLBEN parle d'une autre espèce de chèvre, qui lui a paru fort remarquable (y) par la beauté de sa taille & de ses couleurs, mais qui n'a pas de nom. Elle est de la hauteur d'un grand cerf. Son poil est grisâtre, avec de petites taches rouges; excepté sous le ventre, qui est presque blanc. Depuis le front jusqu'à la gueule, il lui régne, au long du dos, une raie blanche, croisée par trois autres raies parallèles & de la même couleur, qui lui entourent le ventre à d'égales distances. Les cornes du mâle ont trois pieds de long, & les pointes deux séparément. La femelle est sans cornes. On préfère la chair de l'un & de l'autre à la venaison. La *Chèvre-plongeante* ressemble aux chèvres privées par la couleur. Elle tire son nom de la manière dont elle s'accroupit dans l'herbe, lorsqu'elle apperçoit quelqu'objet qui l'épouvante, avec la précaution de jeter de tems en tems quelques regards, jusqu'à ce qu'elle se juge hors de danger. On compte encore la chèvre de rocher, qui n'est pas plus

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Chevreuils
& cerfs.

Différentes
espèces de
chèvres.

Belle espèce.

Chèvres
plongeantes.

(r) Voyage du Pere Tachard à Siam, pag. 65.

(x) Kolben, *ubi sup.* pag. 128.

(y) Voyez la Figure.

(v) Voyez la Figure.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Quatre es-
pèces de
pores

Le pore-épi.

Singes du
Cap.

Maître
dont ils vo-
lent les jar-
dins.

plus grande que nos cabris de l'Europe, mais qui nuit beaucoup aux vignes. Les Contrées de Juuda, de Congo & d'autres Pays voisins du Cap, produisent une autre sorte de chèvre, dont les cornes ressemblent à celles du daim, mais qui n'est jamais plus grande qu'un lièvre (2).

Les pores sont ici de quatre espèces, dont les deux premières sont privées & ne demandent point de description. Elles ont été apportées au Cap, de l'Europe & de Java. Mais les deux autres sont féroces & se nomment ici *Pores-fauvages* & *Pores-de-terre*. Ces premiers sont rares dans les Colonies du Cap, parce qu'il y a peu de bois pour leur servir d'asiles. Le pore de terre, sans être fort différent des nôtres pour la forme, est de couleur rouille & n'a point de dents. Il se nourrit particulièrement de fourmis, en étendant près de leurs retraites une langue fort longue & fort pointue pour les prendre. Il se loge, comme le blereau, dans des trous. Sa chair est bonne. On le tue d'un seul petit coup sur la tête.

Le pore-épi n'est pas rare au Cap. Il y est haut de deux pieds, sur trois de longueur. Ses plus longues pointes, qui sont celles de derrière, sont d'environ six poncees. Il les darde de près contre ceux qui le poursuivent; & leurs blessures sont accompagnées de beaucoup de douleur d'inflammation. Il a la tête & les pieds du lièvre. Sa chair est bonne, après avoir été fumée un jour ou deux. La carcasse, vidée de ses intestins, pèse environ vingt livres (a).

Les Singes sont ici en fort grand nombre, & n'ont pas de différence remarquable d'avec ceux des autres Contrées de l'Afrique. Comme leur passion est extrême pour les fruits, ils sont souvent la guerre aux vergers & aux jardins, avec des précautions admirables pour leur sûreté. Tandis qu'une partie de leur troupe pille un jardin, les autres se rangent en ligne jusqu'au lieu de leur retraite dans les montagnes. A mesure que les premiers cueillent le fruit, ils l'apportent à celui qui fait la tête de la ligne, des mains duquel il passe au suivant, & de celui-ci aux autres, de main en main jusqu'au premier. Cette exécution se fait avec un profond silence. Si ceux qui font la garde s'aperçoivent de quelque danger, ils poussent un cri, qui sert de signal à toute la troupe. Alors ils se hâtent de prendre la fuite. Les jeunes montent sur les épaules des vieux, & leur retraite est un spectacle fort réjouissant. On suppose que la négligence de leurs sentinelles ne demeure pas sans punitions; car lorsqu'il y en a quelqu'un de pris ou de tué, on entend beaucoup de bruit entr'eux dans leur retour, & quelquefois on en trouve plusieurs déchirés en pièces sur le chemin. Les Européens du Cap prennent quelquefois la peine d'en apprivoiser de petits, qui leur rendent de fort bons services, & qui veillent aux intérêts de leur Maître avec autant de fidélité que nos chiens.

Les chats de montagne, au Cap, ressemblent à ceux de l'Europe, aussi-bien que les taupes, les rats, les chats domestiques, les lièvres & les lapins. L'île de *Taxen* ou *Daxen*, près de la Baye de Saklanne, produit un si grand nombre de lapins qu'elle en porte aussi le nom.

L.A

(2) Nous les avons nommés, au Tome IV. daims ou cerfs, d'après d'autres Auteurs. On ome leurs pieds d'Or en d'argent, pour en

faire des soulers de pipe.

(a) Kolben, Vol. I. pag. 114. & suiv.

T E S

p aux vignes.
p, produisent
du daim, mais

es sont privées
s au Cap, de
ment ici Pores-
onies du Cap,
erre, sans être
z n'a point de
près de leurs
. Il se loge,
e d'un seul pe-

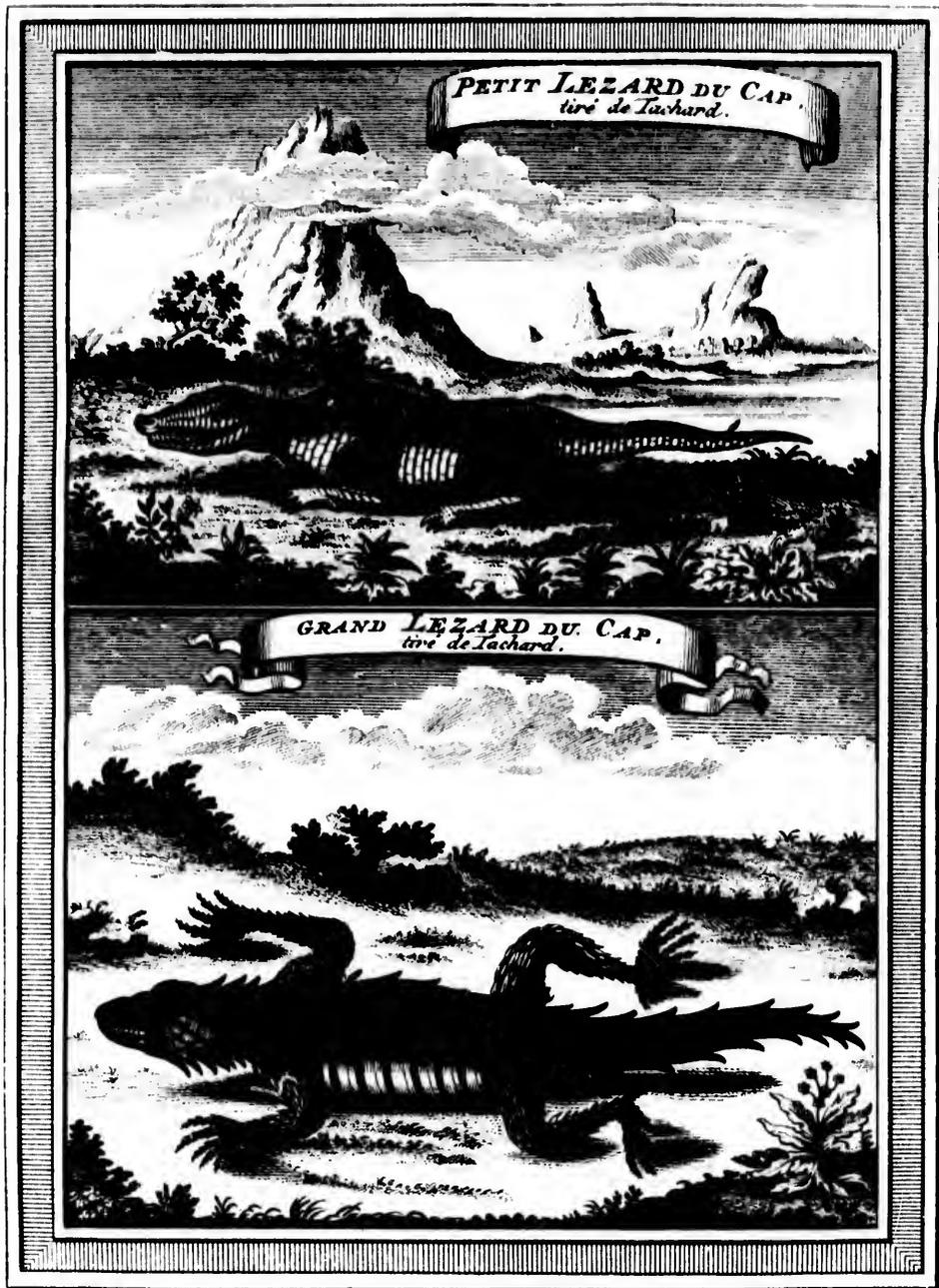
, sur trois de
, sont d'envi-
ent; & leurs
mation. Il a
été fumée un
viron vingt li-

érence remar-
eur passion est
e aux jardins,
partie de leur
u de leur re-
le fruit, ils
passé au sui-
mier. Cette
e s'aperçoi-
oute la trou-
ur les épaules
ppose que la
ar lorsqu'il y
entr'eux dans
es sur le che-
pprivoiser de
intérêts de

e, aussi-bien
apins. L'île
rand nombre

L.3

14. & suiv.



J. v. Schley del.

KLYNE en GROOTE HAAGDIS aan de KAAP,
uit Tachard.

OO

LA fo
Son poil
se nourri
La fouris
le d'un o
tés. Sa
& de gla
légèreté.

L'HE
C'est le
ment Ta
l'Europe

ENTR
qui ont a
la plus g
brossaille
une autre
Toutes c
n'y conn

LE Ca
nommée
insupport
elle est d
te qui ne
soit forc
te s'éloig
seconde
trouve e
ve & ce
main (c

(b) Vo
& suivant

LE c
qu
de roug
foncés.
noisette

L'OR
blanche
d yeux
qui le

L'A
VI.

LA fouris-d'Inde, ou le rat-d'eau d'Egypte, est ici de la grosseur d'un chat. Son poil est long & roide, tacheté & rayé de blanc & de jaune. Cet animal se nourrit, comme le furet, de serpens & d'oiseaux. Il suce aussi des œufs. La fouris à sonnette est plus grosse que nos écureuils. Sa tête a la forme de celle d'un ours. Elle a le poil du dos couleur de soie, & noirâtre des deux côtés. Sa queue fait un bruit, dont elle tire son nom. Elle se nourrit de noix & de glands. Sa retraite ordinaire est sur les arbres. On vante beaucoup sa légèreté.

L'HERMINE est commune au Cap. On y voit aussi beaucoup de *Jackals*. C'est le nom que les Européens donnent à l'animal que les Hottentots nomment *Tanli* ou *Kenli*, & qui a beaucoup de ressemblance avec le Renard de l'Europe.

ENTRE les chats sauvages il s'en trouve de tout-à-fait bleus, & d'autres qui ont au long du dos une raie rouge fort luisante. Une autre espèce, qui est la plus grande, a le corps moucheté comme le tigre, & ne fort guères des brossailles & des haies, d'où elle a tiré le nom de *Chats de buisson*. On nomme une autre sorte *Chats-Civettes*; parce qu'il sort de leur peau une odeur de musc. Toutes ces différentes peaux sont estimées au Cap & s'y vendent fort bien. On n'y connoissoit point de rats avant l'arrivée des Européens (b).

LE Cap produit une créature fort extraordinaire, que les Hollandois ont nommée *Stinkingsem*, c'est-à-dire, *Boîte-puante*, parce qu'elle jette une odeur insupportable lorsqu'elle est poursuivie. Sa forme est celle de l'écureuil; mais elle est de la grandeur d'un chien médiocre. Il n'y a point d'homme ni de bête qui ne se trouve comme suffoqué par cette excessive puanteur, & qui ne soit forcé de se retirer pour reprendre haleine. Dans l'intervalle la Boîte-puante s'éloigne par la fuite. Si l'on recommence à la poursuivre, elle lâche une seconde dose, & continue de se défendre par cette voie jusqu'à ce qu'elle se trouve en sûreté. Quand on trouve le moyen de la tuer, sa carcasse conserve & communique une si horrible odeur, qu'il est impossible d'y porter la main (c).

(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 119. (c) Le même, *ibid.* pag. 133. & suivantes.

§. III.

Reptiles, Insectes, Oiseaux de terre & de Mer.

LE climat & le terroir du Cap produisent un grand nombre de serpens de quantité d'espèces différentes. L'aspie y est couleur de cendre & tacheté de rouge & de jaune. Il a la tête & le col larges, les yeux plats & fort enfoncés. Près de chaque œil il lui croît une tumeur charnue de la grosseur d'une noisette. On trouve au Cap des aspics longs de plusieurs aunes.

L'OEIL, ou l'*Elanceur*, a reçu ce double nom de la multitude de taches blanches, dont sa peau noire est mouchetée, qui ont l'apparence d'autant d'yeux; & de la légèreté avec laquelle il s'élançe, pour fuir ou pour attaquer ce qui le blesse.

L'ARBRE, est ainsi nommé de sa ressemblance avec les branches des arbres, *Il. Part.* VVV autour

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Souris-d'Inde.

Souris à sonnette.

Hermes,
Jackals ou
Kenli.

Chats sauvages. Leur beauté.

Bête nommée
Stinkingsem, ou
Boîte puante.

Aspie du
Cap. Sa description.

Oeil.

L'Arbre.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

L'Anvoye.

Le Dipfus.

Guérison de
sa morsure.

Le serpent-
chevelu.

Pierre de
serpent.

Cerastes ou
serpent-cornu.

autour desquelles il s'enveloppe. Il est peu tacheté. Sa longueur est d'environ deux aunes, mais il n'a pas plus de trois quarts de pouce d'épaisseur. On prétend que la graisse de ce reptile, mêlée dans une chandelle avec du suif, fait paroître une chambre pleine de serpens. L'Anvoye-aveugle est un serpent couvert d'écailles noires, marquetées de brun, de rouge & de blanc (a). Sa morsure n'est pas fort dangereuse.

Le Dipfus ou l'Inflammateur, est long de trois quarts-d'aune. Il a le dos noir & le col large. Sa légèreté est extrême dans ses attaques, & ses morsures très-dangereuses. Elles causent une soif cruelle. Un homme du Cap ayant été mordu au gras de la jambe par un de ces serpens, lia immédiatement sa jarrettière au-dessus du genou, pour empêcher que le poison ne gagnât les parties supérieures. Il se rendit ensuite chez un Serrurier voisin, qu'il pria impatiemment de lui donner à boire. Mais le Serrurier, apprenant son infortune, lui conseilla de se priver de ce soulagement & de se faire ouvrir la jambe, qui étoit déjà fort enflée. Cette opération en fit sortir une humeur aqueuse & jaunâtre. Le Serrurier appliqua sur la plaie un emplâtre convenable, & lui fit promettre de s'abstenir de boire l'espace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, sa soif se trouva fort diminuée & l'humeur parut se rassembler. L'Opérateur leva l'emplâtre, pour ouvrir un passage à l'air, nétoya la plaie & la recouvrit du même appareil. Il délia aussi le bandage qui étoit au-dessus du genouil, & le Malade fut bien-tôt rétabli.

Le serpent-chevelu se trouve aussi dans les Pays du Cap (b). Les Portugais l'appellent *Cabra de Capello*, à cause de ses poils jaunes. Sa longueur est d'une aune, & sa grosseur de trois-quarts de pouce. On attribue les qualités les plus malignes à son poison. Le seul remède est d'appliquer immédiatement, sur la blessure, la pierre (c) de serpent, qui est assez commune au Cap. C'est une composition artificielle des Bramines Indiens, qui s'en réservent le secret (d). Elle a la forme d'une fève. Sa matière est blanchâtre au centre, & d'un bleu céleste dans ses autres parties. Aussi-tôt qu'elle est appliquée, elle s'attache à la plaie, sans bandage & sans soutien. Elle attire autant de poison qu'elle en peut contenir, sur le champ elle tombe d'elle-même. On la trempe alors dans du lait, qu'elle rend jaune en se purgeant. On recommence ensuite à l'appliquer, jusqu'à ce que cessant de s'attacher, on conclut qu'il ne reste plus de poison. Kolben en vit faire l'expérience avec succès, sur un enfant.

Les Serpens-domestiques sont extrêmement communs au Cap; mais leur morsure est sans danger (e), comme celle d'une infinité d'autres, dont la description n'auroit rien d'utile ni d'amusant.

TACHARD & quantité d'Européens du Cap, prétendent qu'il s'y trouve des serpens-cornus. Mais Kolben n'en vit aucun, & ne put se procurer d'informations

(a) Voyez la Figure.

(b) Voyez la Figure.

(c) Il y a un serpent de ce nom, & Kolben en tua plusieurs; mais il ne trouva point dans leur tête la pierre qu'on y suppose.

(d) Quelques-uns prétendent [que c'est véritablement une pierre qui se trouve dans le serpent, & d'autres] que c'est une composition

de diverses parties du *Serpent-pierre*, telles que quelques endroits de sa tête, ses dents, son cœur & son foye, mêlés avec des herbes médicinales & du bois de serpent. Mais Kolben n'a connu personne qui eût éprouvé cette recette.

(e) Il semble que c'est le même qui est adoré à Juda.

mations r
ici la repr
trouvoit,
les mêmes
porte dan
que des se
ils y porte
effet ils o
commence

ON pe
de rivière
La mouche
vrette.
lon; com
leur fait la
fort dure
qui ne son
pouces de
poitrine n
vroit, di
ricure du
s'applatit
L'Auteur
rivage. O
ceux de l
de rats-d'

PARMI
plusieurs
terriers;
ne manqu
marché,
que celui
travail.

LES d
verdâtre
que les C
puces & l
fleaux du
livre tou

LES
font de d
vertes,
rouge,

(f) Ke
en donne
l'apprend
(g) V

mations raisonnables sur leur forme & leur nature (f). Celui dont on voit ici la représentation dans nos Figures, n'avoit point été pris au Cap. Il s'y trouvoit, dans le cabinet d'un Médecin. Sa forme & ses dimensions étoient les mêmes qu'on voit ici. On l'auroit crû d'ivoire poli. *Erasme Francisci* rapporte dans son *Bouquet des fleurs d'Amérique*, qu'on trouve autour du Mexique des serpens-cornus de vingt pieds de long & de la grosseur d'un homme. Ils y portent le nom de *Makakouth*, c'est-à-dire, de serpent-cerf; parce qu'en effet ils ont la tête d'un cerf; mais leurs cornes ne paroissent que lorsqu'ils commencent à vieillir (g).

ON peut distinguer les Insectes du Cap en trois classes: les Insectes de mer, de rivière & de terre. Ceux de la première classe sont en fort grand nombre. La mouche de Mer est de la grandeur & de la forme de l'*Ecrevette* ou (b) chevette. Elle s'attache aux poissons & les tourmente beaucoup avec son éguillon; comme le pou de Mer, qui ressemble beaucoup à la mouche de cheval, leur fait la guerre par ses morsures. Ce pou-marin est couvert d'une écaille fort dure & muni d'un grand nombre de pieds. On voit des vers de Mer qui ne sont pas moins curieux. Kolben en vante un qui n'a qu'environ six pouces de long & un pouce d'épaisseur, mais dont la tête, le col & la poitrine ressemblent exactement aux mêmes parties du cheval; ce qui devroit, dit-il, lui faire donner le nom de Cheval-Marin (i). La partie inférieure du corps est courbée & se termine en pointe. Au-dessus du col, le corps s'applatit & paroît armé de côtes. Le dos est jaune & le ventre blanchâtre. L'Auteur en avoit rassemblé plusieurs, mais ils avoient été trouvés morts sur le rivage. On voit, dans les rivières, des sangsues & des serpens-d'eau, comme ceux de l'Europe, d'environ six pouces de longueur; mais on n'y trouve point de rats-d'eau.

Parmi les Insectes de terre, les fourmis sont en fort grand nombre & de plusieurs espèces. Elles couvrent toutes les vallées de leurs nids ou de leurs terriers; mais elles ne se logent jamais dans les terres cultivées. Les abeilles ne manquent point au Cap. Cependant comme les Européens reçoivent à bon marché, des Hottentots, le miel de Rocher, qui est d'une odeur plus douce que celui des ruches, ils aiment mieux en tirer d'eux que de le devoir à leur travail.

LES différentes espèces de mouches sont innombrables. On en distingue une verdâtre, qui est de la nature des *Mouches-Espagnoles*, ou des cantharides, & que les Chirurgiens du Cap employent aux mêmes usages. En général, les puces & les lentes sont ici fort incommodes en Été. Les lentes sont un des trois fleaux du Pays. Les puces & le vent achevent le nombre; mais le dernier délivre toujours les Habitans des deux autres.

LES mouches de terre, ou cette espèce de sauterelles qu'on nomme cigales, sont de deux espèces, & toutes deux fort petites. L'une a le dos brun, les ailes vertes, le ventre argenté & les jambes couleur de cendre. L'autre a la tête rouge, les ailes brun-rouge, le dos cendré, le ventre argenté & les jambes rouges.

(f) Kolben ne dit pas d'où la figure qu'il en donne est tirée. Ainsi Tachard, qui nous l'apprend, est ici le plus exact.

& suivantes. (b) Les Anglois les nomment *Shrimps*, & les Normands, *Crevettes*. R. d. T.

(g) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 162.

(i) Frazier l'appelle aussi *Cheval-Marin*.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Trois classes d'Insectes.

Mouche de Mer.

Pou-marin.

Vers de Mer.

Sangsues & serpens d'eau.

Fourmis.

Abeilles.

Mouches.

Puces.

Cigales.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Cerf-volans.

rouges. Elles causent toutes beaucoup de désordre dans les jardins; mais en arrosant leurs retraites d'eau de tabac, on les chasse facilement.

LE Cap a plusieurs sortes de cerf-volans. La principale est celle qu'on nomme *Cerf-volans d'or*, parce qu'ils ont en effet la tête & les ailes d'une véritable couleur d'or. Le dos & le ventre sont verts, mouchetés de rouge & de blanc; les jambes grises. Ils ont deux ailes & autant de cornes. Les personnes ou les lieux sur lesquels cet animal se repose, sont regardés des Hottentots avec vénération.

Punaïses.

Papillons,
chenilles, li-
maçons.

Scorpions.

Araignée.

Tignes,
guêpes.

Millepedes.

Trois sortes
d'Aigles.

Le Flamingo
du Cap.

QUOIQUE ces Barbares soient mangés de poux, comme on l'a déjà remarqué, les Européens au contraire ne sont pas plutôt arrivés au Cap, qu'ils se trouvent délivrés de cette vermine. D'un autre côté ils sont fort tourmentés des punaises; & leur unique ressource pour s'en défendre, est de peindre à l'huile le bois de leurs lits & de leurs fenêtres, en y mêlant du mercure. Les papillons, & les chenilles qui les produisent, sont ici fort variés dans leurs espèces. Les limaçons ressemblent aux nôtres.

LES scorpions du Cap sont au si dangereux par leur mortelle qualité que par le nombre. Leur longueur ordinaire est d'environ trois pouces; leur couleur, un verd-sombre, tacheté de noir. Ils ressemblent beaucoup, par la forme, à l'écrevisse de terre; excepté du côté de la queue, qu'ils ont plus longue & plus étroite.

ON trouve au Cap une sorte d'araignée noire, de la grosseur d'un pois, dont la morsure est fatale lorsque l'antidote est appliqué trop tard. Les tignes nuisent beaucoup aux habits dans toutes les Colonies du Cap & demandent des soins continuels. Les guêpes sont aussi fort incommodés dans la belle saison (k).

LA morsure d'un millepede du Cap est aussi mortelle que celle du scorpion. Les vignes sont empestées d'une sorte de petits millepedes, que les Habitans nomment *Suggards*, & qui sont fort difficiles à trouver, parce qu'ils se renferment dans une sorte de coquilles ou d'envelopes qui ressemblent à la feuille de vigne stérile. Le bled n'a pas moins à souffrir des charançons. Les crapauds sont fort rares (l) au Cap, & les Hottentots ne les distinguent point des grenouilles (m).

LES Pays du Cap produisent trois sortes d'aigles, mais peu différentes de celles de l'Europe. Les unes, qui sont de la grosseur d'une oye, ont reçu des Hollandois le nom de *Ding-bird*, parce qu'elles arrachent les entrailles des bêtes pour s'en nourrir. Elles se rassemblent quelquefois jusqu'à cent pour les attaquer. Une autre espèce, qu'on appelle *Aquila-Anataria*, c'est-à-dire, aigle aux canards, a tiré ce nom des canards mêmes dont elle fait sa nourriture. La troisième sorte enlève des tortues, & les laisse tomber sur les rochers pour en briser l'écaïlle; ce qui lui a fait donner le nom d'*Offi-frage*.

LE *Flamingo* est un des oiseaux les plus distingués du Cap (n). Il est plus gros

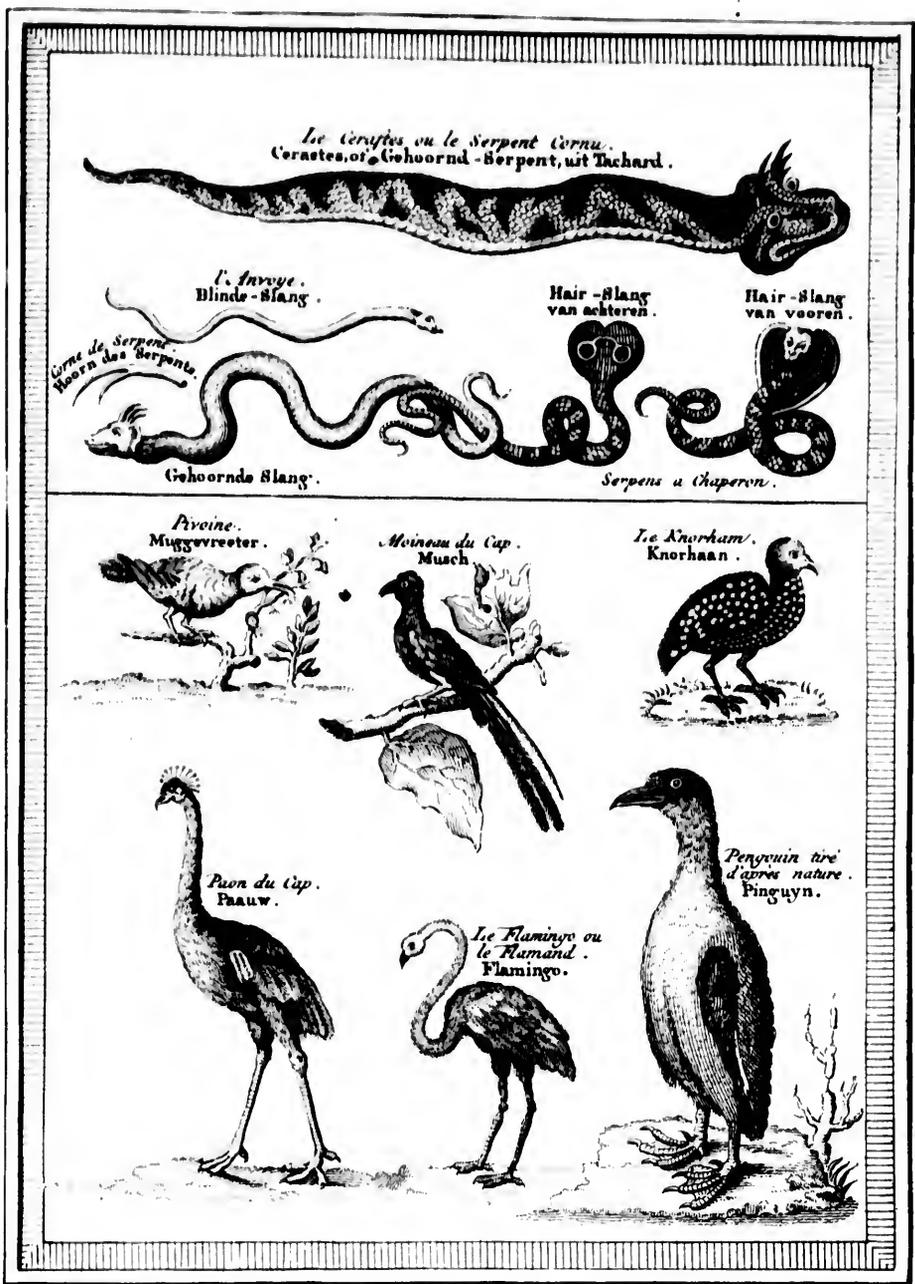
(k) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 70. & suivans.

(l) Ten Rhyne fait des contes ridicules sur les crapauds du Cap.

(m) Kolben, *ubi sup.* pag. 77. & 104.

(n) Ray l'appelle *Phanicatorus*. Voyez *Willoughby*, pag. 320. Tabl. 60 [La description que Ten Rhyne fait de cet oiseau, ne nous apprend presque autre chose que son nom.]

s; mais en
 qu'on nom-
 me vérita-
 bles & de
 personnes
 intots avec
 déjà remar-
 qu'ils se
 ourmentés
 peindre à
 ture. Les
 dans leurs
 té que par
 r couleur,
 forme, à
 ne & plus
 pois, dont
 gnes nui-
 emandent
 la belle
 scorpion.
 Habitans
 ls se ren-
 la feuil-
 Les cra-
 int point
 rentes de
 reçu des
 illes des
 pour les
 -à-dire,
 à nour-
 r sur les
 d'offi-
 est plus
 gros
 Voyez
 [La def-
 au, ne
 on nom.]



J. V. Schley del.
REPTILES et OISEAUX.
KRUIPEND GEDIERTE en VOGELS, aan de KAAP, uit KOLBE, enz.

gros que le
 que la nég
 celle d'enb
 par la lang
 dents poin
 mes inférie
 Ses jambes
 pieds resse
 les Pays du
 nuit, ils f
 tagnes. I
 goût de la

LE Cap

se que nos
 l'oye à jabe
 des bourse
 ble beauco
 les font e
 oyes prive

UN OI

knor, don
 vent de se
 homme,
 grandeur
 mes de le
 blanc & c
 vent vole
 dans les b
 quoiqu'ell
 s'y trouvo

voaille [
 nombre.
 de Mer f

grues, q

ON n

gros que
 ge, long
 gros, &
 rissent [
 neux.

& l'aver

(o) C
 mingo Au
 çois l'en a
 (p) l'
 aussi des P

gros que le cygne, avec le col plus long. Sa tête & son col sont au li blancs que la nége. Il a la machoire d'enhaut crochue & beaucoup plus longue que celle d'endas; mais celle-ci est plus épaisse & plus creusé. Ce creux est rempli par la langue, qui est fort grosse & fort grassé. Son bec est armé de petites dents pointues, dont la pointe est noire & le reste d'un bleu-foncé. Les plumes inférieures de ses ailes sont noires; celles d'enhaut, couleur de feu (o). Ses jambes sont orangées, & plus longues du double que celles du butor. Ses pieds ressemblent à ceux de l'oye. Ces Oiseaux sont en grand nombre dans les Pays du Cap. Ils passent le jour près des lacs & des Rivières. Pendant la nuit, ils se retirent au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans les montagnes. Leur chair est saine & de bon goût. On assure que leur langue a le goût de la moëlle.

LE Cap a trois sortes d'oyes sauvages: l'oye de montagne, qui est plus grosse que nos oyes privées, & dont la tête & les ailes sont d'un verd-luisant: l'oye à jabot, qui tire ce nom de la grandeur de son jabot, dont le peuple fait des bourses où l'on porte jusqu'à deux livres de tabac; l'oye-d'eau, qui ressemble beaucoup aux nôtres. La chair des trois espèces est également bonne. Elles sont en si grand nombre au Cap, que les Européens font peu de cas des oyes privées & n'en élèvent presque point.

UN Oiseau qui appartient proprement au Cap est le *Knorcock*, ou le coq-knor, dont la femelle se nomme *Knorben*, ou poule-knor. Ces animaux servent de sentinelles aux autres Oiseaux, en les avertissant de l'approche d'un homme, par un cri qui ressemble au mot *Crae* & qu'ils répètent fort haut. Leur grandeur est celle d'une poule. Ils ont le bec court & noir, comme les plumes de leur couronne; le plumage des ailes & du corps mêlé de rouge, de blanc & de cendre; les jambes jaunes. Leurs ailes sont si petites qu'ils ne peuvent voler bien loin. Ils fréquentent les lieux solitaires, & font leurs nids dans les buissons. Leur ponte est de deux œufs. On estime peu leur chair, quoiqu'elle soit bonne. Les poules-d'eau ne sont pas rares au Cap. Mais il s'y trouve un grand nombre de faucons, qui font la guerre à toutes sortes de volaille [de même qu'aux Grimpereaux, mais ces derniers n'y sont qu'en petit nombre.] Les grues & les corbeaux ressemblent aux nôtres. Les corbeaux de Mer sont également estimés pour leur chair & leurs plumes. La chair des grues, qui sont en fort grand nombre, est noire & dure.

ON ne trouve point ici beaucoup de Pélicans (p). Ceux du Cap sont plus gros que nos plus grandes oyes. Ils ont le même cou. Leur bec, qui est large, long & droit, se termine en forme de cuillère (q). Leurs yeux sont gros, & les plumes de leur queue longues d'environ six pouces. Ils se nourrissent [ordinairement] de serpens, de crapauds & d'autres animaux venimeux. De-là vient le nom de *Miange-serpens*, qu'ils ont reçu des Européens & l'avertion qu'on a pour leur chair (r).

ON

(o) C'est de là qu'il tire son nom de *Flamingo*. Ainsi c'est une grande erreur des Français d'en avoir fait *Famand*.

(p) L'Anglois dit simplement On y trouve aussi des Pélicans. R. d. E.

(q) L'Auteur paroit ici confondre la *Spatule* avec le Pélican, quoique ce soit deux Oiseaux fort différens, comme on le peut voir dans les Figures, du Tome IV. pag. 326.

(r) Koiben, Vql. II. pag. 135. & suiv.

KOIBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Trois sortes
d'oyes sauvages.

Knorcock
ou Knorben.

Poules-d'eau.

Grues &
Corbeaux.

Pélicans.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Malagos.
Gouls de
Mer.
Penguin.
Paon.
Bécassines.
Autruches.
Observation
de Kolben.
Faisans.
Faucons.
Chouettes.
Canards
sauvages.

ON voit au Cap un Oiseau de Rivière que les Habitans nomment *Malagos*. Il est de la grandeur d'une oye; mais son bec est plus court que celui du canard. Ses dents sont courtes & pointues; ses plumes curieusement mêlées de blanc, de noir & de gris; ses jambes plus courtes que celles du canard & plus proches du croupion (s), ce qui le fait marcher de mauvaise grace. Il se nourrit de poisson & plonge fort habilement.

LES *Mouettes* ou les *Gouls de Mer* sont en fort grand nombre au Cap. On en voit de vertes, de noires & de grises, dont les plumes sont d'excellens lits aux Habitans. Elles ressemblent aux canards, à l'exception du bec, qui est pointu. Leurs œufs sont délicats.

LE *Penguin*, ou le *Penguinin* (t), auquel on a peut-être donné ce nom parce qu'il est extrêmement gras, est un Oiseau de la Mer du Cap, à peu près de la même grosseur que le précédent; mais ses ailes sont couleur de cendre, & ses plumes si courtes qu'il a peine à voler. Il a le bec noir & les jambes d'un verd-pâle. Ses œufs sont fort estimés, mais on fait peu de cas de sa chair. Il fait son nid sur les Rochers.

LE paon du Cap est tout-à-fait semblable à celui de l'Europe. Les bécassines y sont en fort grande abondance [de même que les Corbeaux; les uns sont tout-à-fait noirs, les autres sont gris, ou bigarrés.] On y rencontre partout des autruches (v). Elles s'appivoient facilement, & la Porteresse du Cap en est bien fournie. Leurs œufs sont une fort bonne nourriture, & contiennent autant de substance que trente œufs de poule. Mais si l'on y touche elles abandonnent leur nid. On a été mal-à-propos, qu'après avoir pondu leurs œufs dans le sable, elles les laissoient couvrir au Soleil, & qu'elles ne prenoient aucun soin de leurs jeunes. L'Auteur observa souvent qu'elles le couvent en se mettant [tour-à-tour] dessus, & que leur voix pour les jeunes dure aussi long-tems qu'ils ont besoin de leur secours. Lorsque l'autruche s'aperçoit qu'elle ne peut échapper au Chasseur, elle cache sa tête dans le premier trou qui se présente, & demeure tranquille à toutes sortes de risques. Kolben prit souvent plaisir à leur faire avaller des cailloux & des morceaux de fer, qu'elles rendoient dans la même forme & sans aucune diminution du volume.

ON ne remarque aucune différence entre les faisans du Cap & les nôtres. Kolben assure la même chose des faucons, qui sont en fort grand nombre. En leur présentant la peinture d'un oiseau de leur espèce, un homme peut s'approcher assez d'eux pour les prendre au filet. On les prend aussi avec des laects de erin (x).

LES chouettes ne diffèrent des nôtres que par la couleur. L'abondance des canards sauvages est extrême. Les uns ont la tête bleue; d'autres, [ont la tête & les plumes du cou] couleur de maron. On les distingue encore par le bec, que les uns ont fort large & d'autres fort étroit. Les (y) canards sauvages sont plus gros au Cap qu'en Europe.

(s) C'est peut être le Cormoran, décrit par Willoughby, pag. 329.

(t) L'Isle Roben fut nommée d'abord Isle des Penguins, du grand nombre de ces animaux qui s'y trouvent.

(v) On a déjà vu leur description à la pag. 455. du III. Tome & leur figure à la pag. 526. du IV. Tome.

(x) Ten-Rhyne parle de perdrix; mais le silence de Kolben sur ces animaux, doit faire croire que le Cap n'en a point. D'ailleurs après avoir dit en Latin, *rubicundi & cinerei phasiani*, Ten-Rhyne traduit mal-à-propos des perdrix grises & rouges.

(y) *Angl.* Leurs Canards privés. R. d. E.

LES
louettes
leur, la
mais qui
ce mot, &
des que l'a
le même
ris, est ie
bleu, qui
cuisses, s
Son bec,
ferieure d

LES m
par le plu
ge rougeâ
que les nô
mage jaun

ENTR
particulier
mage est c
les ailes &
bec est cou
deux appa
dessous.

LES ch
l'espèce de
Le pivoine
beilles & d
ses ailes &
donneret.
gue & de
ceux qui y

LES oi
nôtres que
les Pays de
neau, & c
férent aus
me les hirs
nombre pe
resemblen

L'ABON
pons & les
sont sembl

(z) Kolb
suiv.

(a) Voy

LES espèces de petits oiseaux sont fort variées. Les martinets jaunes & les alouettes ressemblent aux nôtres. On voit au Cap un oiseau, qui pour la grandeur, la forme & la couleur, est tout-à-fait semblable au coucou de l'Europe, mais qui a tiré le nom d'*Edollo*, de son chant, dans lequel il répète distinctement ce mot, d'un ton bas & mélancolique. Quantité d'Européens du Pays sont persuadés que l'ame d'un Patron de Barque, [qui fut assésiné &] qui prononçoit souvent le même mot, est passée dans le corps de cet animal. Le Verdier, ou le *Chloris*, est ici fort commun. On y voit un oiseau singulier, nommé l'Oiseau-bleu, qui est de la grosseur de nos étourneaux. Les plumes de son cou & de ses épaules, sont d'un bleu céleste. Celles du dos & des ailes sont plus sombres. Son bec, qui a trois ou quatre pouces de long, est pointu, & sa mâchoire inférieure d'un rouge foncé. On estime beaucoup sa chair (z).

LES merles sont de trois sortes: l'une à bec jaune & semblable aux nôtres par le plumage; la seconde, d'un plumage brun, & la troisième d'un plumage rougeâtre. Les hochequeues ou les bergeronnettes du Cap sont plus grosses que les nôtres. Quelques-unes sont couleur de cendre, & d'autres ont le plumage jaunâtre.

ENTRE plusieurs sortes de chardonnerets, Kolben en distingue un qui est particulier au Cap, & qui n'est pas plus gros que le pinçon. En hyver son plumage est couleur de cendre. Mais il se renouvelle en Été. La tête, le ventre, les ailes & la queue deviennent noirs; le col & le dos d'un bel écarlate. Son bec est court, jaune & pointu. Il compose son nid de coton, & le divise en deux appartemens, avec une seule entrée. Le male loge dessus & la femelle dessous.

LES chauve-souris ressemblent aux nôtres. Il y a beaucoup de variété dans l'espèce des mélanges, sur-tout pour les couleurs; & leur ramage est agréable. Le pivoin, qu'on appelle aussi Sueur de miel, ne vit que de mouches, d'abeilles & de miel (a). Son bec est long, droit & rouge. Ses plumes bleuës, ses ailes & sa queue noire. Le *Longue-langue* est un oiseau plus gros que le chardonneret. Il a le ventre jaune & le reste du corps tacheté. Sa langue est longue & de la dureté du fer, pointue comme une aiguille & capable de blesser ceux qui y portent la main.

LES oiseaux de Canarie sont ici en fort grand nombre, & ne diffèrent des nôtres que par la couleur. Ils nuisent beaucoup aux bleds. On voit aussi, dans les Pays du Cap, le *Serin*, l'*Oegithus*, l'*Upupa* ou la huppe, le piver, l'étourneau, &c. tous semblables à ceux de l'Europe. Les pigeons sauvages ne diffèrent aussi des nôtres que par la beauté & la variété de leurs couleurs; comme les hirondelles, qu'on voit ici pendant toute l'année, mais en fort grand nombre pendant l'hiver. Les moineaux, les grives, les cailles, les choucas, ressemblent aux nôtres.

L'ABONDANCE des oiseaux privés, tels que les coqs, les poules, les chapons & les coqs-d'Inde, les rend ici moins chers que la viande de boucherie. Ils sont semblables à ceux de l'Europe (b).

(z) Kolben, Voyage Vol. I. pag. 143. & suiv.

(a) Voyez la Figure.

(b) Voyage de Kolben, Vol. I. pag. 152. & suivantes.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Variété des
petits oiseaux.

Edollo, espèce de coucou.

Merles.

Chardonneret singulier.

Chauve-souris.

Mélanges.

Pivoin.

Longue-langue.

Autres oiseaux.

Oiseaux privés; ou volaille.

KOEBER.
1743.
HOLLANDE
NAVIGER
DU CAP.

§. IV.

Poissons de Mer.

Le Souffleur.
Ses dents et
venimeux.

LA variété répond à l'abondance dans les poissons de la Mer du Cap. On y distingue le *Souffleur*, qui tire ce nom de la faculté qu'il a de souffler au-dessus de lui en forme circulaire. C'est un poisson uni & sans écailles, qui a le dos d'un jaun-foncé & comme transparent, le ventre blanc, la gueule petite, mais armée de quatre grosses dents. Sa chair est venimeuse. Un Mirelot téméraire, qui eut la hardiesse d'en manger pendant que Kolben étoit au Cap (a), paya sa folie par la mort.

Le Bonnet.

LE *Bonnet* ou le *Bonêt*, est un autre poisson du Cap, de la longueur & de l'épaisseur du bras, pesant entre six & huit livres. On vante sa beauté. Il est revêtu de grandes écailles, d'un pourpre luisant, avec des raies couleur d'or. Ses yeux & sa queue sont rouges, ses nageoires jaunes. Lorsqu'il est dépouillé de ses écailles, tout l'état de la couleur pourpre se conserve sur sa peau. Sa chair est éramoisie, & cette couleur lui reste après avoir bouilli à l'eau. Elle est divisée en parties, par des membranes; sèche, mais facile à digérer & d'un goût fort agréable.

Le Poisson-brun.

LE *Poisson-brun*, est de la grosseur d'un bœuf & n'a pas moins de quinze ou seize pieds de long. Sa couleur est un gris-foncé. Il fait continuellement la guerre au poisson-volant. On distingue au Cap plusieurs espèces de *Cablans*. Les plus communs sont couleur de cendre, longs de deux ou trois pieds, avec de grandes écailles & des nageoires fort dures. Leur chair est tendre & délicate dans sa fraîcheur; mais lorsqu'elle est salée on en fait la nourriture des Esclaves.

Cablau.

Dauphin du
Cap.

IL y a plusieurs sortes de Dauphins. La subtilité de leur odorat & leur vitesse à poursuivre leur proie, peuvent les faire nommer les Rois des poissons. Le Dauphin du Cap a la gueule grande, & munie d'un bec qui ressemble à celui de l'oye. Sa peau est douce & sans écailles. Ses dents sont petites, mais dures & pointues: [elles s'emboitent comme les deux pièces d'une Taille,] sa langue est longue & charnue. Il a près de chaque œil une petite ouverture. La couleur de son dos est noire, & son ventre blanc. Sa longueur est de cinq ou six pieds. Après avoir été salée quelques jours, sa chair est un fort bon aliment. Le poisson que les Portugais ont nommé *Dorados*, ou *Dorade*, à cause de la couleur d'or dont il est revêtu, & que les Nègres appellent *Waraku-Pempe*, est une autre espèce de Dauphin. Il a la chair plus délicate que le Dauphin, auquel d'ailleurs il ressemble parfaitement.

Dorado.

Est.

ON prend, dans la Baye de la Table, un poisson que les Hollandois nomment *Est*, long d'environ trois-quarts d'aune, écaille comme le harang, à l'exception de la couleur des écailles, qui est jaune. Il a le dos noirâtre, le ventre blanc, tacheté de noir & divisé dans sa longueur par une raie noire. Sa chair est sèche, remplie d'arrêtes, & demande une bonne sauce. Dans plusieurs Pays on fait beaucoup de cas de ses œufs (b).

LE

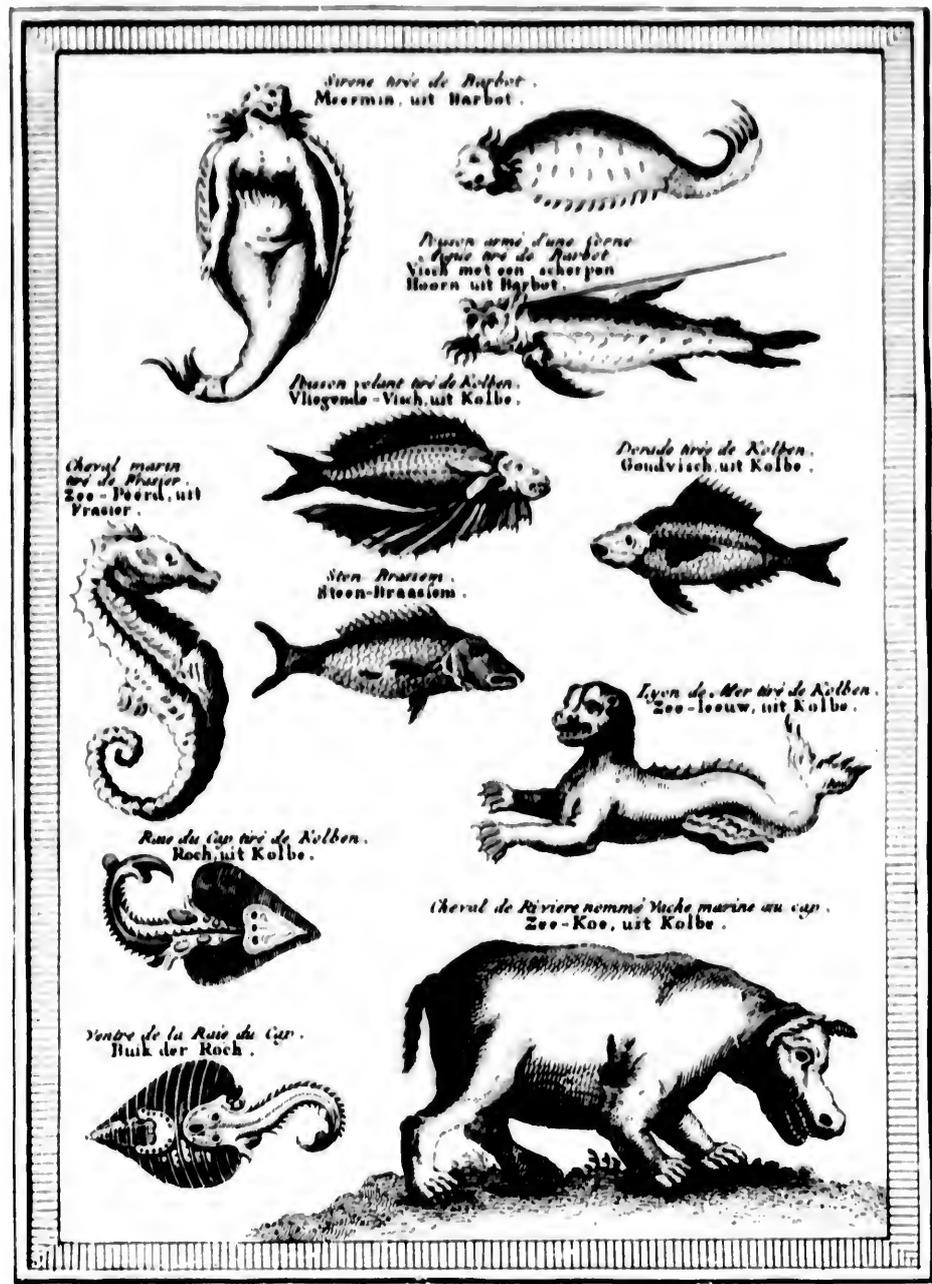
(a) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 126.

(b) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 126. & suivantes.

cap. On y
 ouiller au-
 s, qui a le
 guule pe-
 n Mitchot
 oit au Cap
 gueur & de
 até. Il est
 uler d'or.
 t dépoillé
 peau. Sa
 eau. Elle
 digers &
 quinze ou
 ellement la
 le Cablianx.
 ieds, avec
 e & delicate
 are des Ef-
 leur vitesse
 iffions. Le
 able à celui
 mais dures
 sa langue
 La couleur
 ou six pieds.
 nt. Le pois-
 e la couleur
 est une au-
 auquel d'aïl-

andois nom-
 harang, à
 noiratre, le
 raie noire.
 Dans plu-

L.E



Fr. Schley del.

SIRENE & autres MONSTRES.
MEERMIN en andere GEDROCHTEN, in AFRIKA.

L. E.
quefois
dans
n'en c
encore
ayant
à celle
n'en v

L. E.
tour d
ordina
chair e
jamais
qu'il p

L. E.
n'a po
ferver
qu'on
ver au

O N
du Pay
dents,
geires
pieds c
de la m
peau r
lui & l

L. A
diffère
qu'une
espèce
ce fut

L. E.
de l'Eu
estimé

L. E.
Pays l'
rond,
aux cò
fombre
deux et
les pre
& de b
Un aut

(c) V

VI.

LE Poisson-volant se fait toujours voir sur les grandes Basses, & vole quelquefois en troupes de plusieurs centaines. La différence de ses espèces n'est que dans leur couleur, & dans le nombre & la forme de leurs ailes. Les uns n'en ont que deux grandes, & d'autres deux grandes & deux petites. D'autres encore ont quatre ailes longues & étroites, de la même dimension. Kolben ayant examiné soigneusement toutes ces sortes d'ailes, les trouva semblables à celles des chauve-souris. Leur chair est une nourriture excellente; mais on n'en voit jamais hors des Tropiques.

LE Poisson-d'or du Cap a tiré ce nom d'un cercle de cette couleur qu'il a autour de l'œil, & d'une raie d'or qui s'étend de sa tête à sa queue. Sa longueur ordinaire est d'un pied & demi, & sa pesanteur d'une livre. La couleur de sa chair est un mélange de blanc & de rouge. Il est d'un goût délicat. On ne voit jamais le poisson-d'or au Cap que depuis le mois de May jusqu'au Mois d'Août, qu'il paroît sur les Basses.

LES harangs y sont en abondance & ne diffèrent point des nôtres. Mais on n'a point encore trouvé, parmi les Européens du Cap, le moyen de les conserver, quoiqu'on en pût tirer d'autant plus d'avantage, que les harangs qu'on apporte de Hollande se corrompent presque toujours avant que d'arriver au Cap.

ON trouve dans les Mers du Cap deux sortes de requins, que les Européens du Pays appellent *Hayes*. Le premier est de douze à seize pieds de long. Ses dents, dont il a trois rangées, sont crochues, fortes & pointues. Il a deux nageoires sur le dos, l'une près de la tête, l'autre à la distance d'environ deux pieds de la queue; & sous le ventre quatre autres grandes nageoires, situées de la même manière, entre lesquelles est une fente près de sa queue. Il a la peau rude & dure, quoique sans écailles. D'autres petits poissons montent sur lui & le suçent (c).

LA seconde espèce de requins a la tête & le dos beaucoup plus larges, & diffère encore plus par les dents, dont il a six rangées. Sa peau est aussi rude qu'une lime. Sa queue se termine en croissant. Un requin médiocre de cette espèce est tout ce que deux chevaux peuvent tirer. Kolben est persuadé que ce fut un requin plutôt qu'une baleine qui engloutit le Prophète Jonas.

LE brochet du Cap ne se trouve que dans l'eau salée, & ressemble à celui de l'Europe, excepté par la couleur, qui est un jaune-foncé. Ce poisson est fort estimé au Cap.

LE *Brassém* est un poisson particulier aux Mers du Cap. Les Européens du Pays l'appellent *Hottentot*. On en distingue deux sortes: le premier, plus rond, plus large & plus court que l'autre; de couleur noirâtre [sur le dos &] aux côtés, mais la tête d'un pourpre foncé. La couleur de l'autre est un bleu sombre & tacheté. Il est long de sept ou huit pouces & pèse une livre. Les deux espèces se nourrissent d'herbes de Mer, de tripailles & d'immondices. On les prend rarement au filet, excepté dans le mauvais tems. Leur chair est saine & de bon goût. Trois ou quatre brasséms ne se vendent que deux sols au Cap. Un autre brassém, qu'on y distingue par le nom de *Rouge-pierre*, est un très-beau

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Poisson-volant.

Poisson-d'or.

Harangs.

Deux sortes de requins.

Brasséms de plusieurs espèces.

(c) Voyez les Figures. Ces petits poissons sont les Sucours, qu'on nomme aussi *Remora*.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

beau poisson. Sa peau & ses écailles sont rouges, tachetées de bleu & de couleur d'Or au centre. Le ventre est d'un rouge-pale, les yeux grands & rouges, encadrés d'un cercle argenté. Il passe au Cap pour un poisson fort fin, fort nourrissant & d'un excellent goût. On le nomme aussi *Jacob-Everfon*, d'un Capitaine de Vaisseau qui avoit le visage d'une rougeur extraordinaire, & défiguré par de si profondes taches de petite-vérole, qu'après avoir été rasé de fort près on lui voyoit des restes de barbe dans les trous. Un Matelot, frappé de sa ressemblance avec le brassein, donna son nom à ce poisson; & l'allusion parut si juste, qu'elle fut adoptée non-seulement au Cap, mais aux Indes-Orientales [& dans tous les lieux] où le Capitaine étoit connu (d).

Le Pilote.

Le *Pilote* doit son nom à l'opinion qu'on a du service qu'il rend au requin en lui servant de guide. Il est tres-difficile à prendre. Sa longueur est d'environ cinq ou six pouces; sa couleur, d'un brun-foncé & tacheté de bleu. Il lui régné au long du dos une raie noire, d'où partent plusieurs autres raies de la même couleur. Il a quelque chose de doré près des yeux. Sa machoire inférieure, qui a l'apparence d'une scie, lui sert à s'attacher si fortement au requin, que toutes les secousses du monde ne lui font pas quitter prise. Mais lorsque le requin est pris, il l'abandonne aussi-tôt.

Lion de
Mer.

DANS le cours de l'année 1707, on tua de quelques coups de fusil un lion de Mer, qui se chauffoit au Soleil sur les Rochers de la Table. Il avoit quinze pieds de long & la même mesure en circonférence. La forme de sa tête ressembloit beaucoup à celle du lion (e); mais elle étoit sans crinière, &, sur tout le corps, il n'avoit ni poil ni écailles. Sa langue étoit un peloton de graisse & pesoit seule plus de cinquante livres. La couleur de sa peau étoit jaunâtre; il avoit par devant deux jambes courtes, dont les pieds ressembloient aux pattes de l'oye. Deux larges nageoires, chacune d'environ dix-huit pouces de long, lui tenoient lieu de jambes de derrière. Son corps s'allongeoit en queue & finissoit dans la forme d'un croissant. On en tira plusieurs barils d'huile.

Marfouins
& Grampus.

LES marfouins, ou les pores de Mer, se font voir en grand nombre [jusqu'à cent à la fois,] aux environs du Cap. On y voit aussi des grampus, qui sont une sorte de petite balaine. En 1707 & 1709, la Mer en laissa deux mortes sur le rivage, l'une de cinquante & l'autre de quarante-cinq pieds de long.

Raye.

LA Raye du Cap y porte le nom de *Rock*. On a souvent trouvé plus de trois cens œufs dans son ventre. Son corps a l'air transparent. Mais elle n'est point estimée dans le Pays. On y voit un autre poisson qui lui ressemble & qu'on a nommé *Rampeur*. Il est plus grand. Sa longueur est d'environ douze pouces, sur neuf de large. Il a la peau unie & d'un brun-obscur, tacheté de blanc. Les Européens du Cap en prennent beaucoup, mais ils ne font aucun usage de sa chair.

Poisson-
d'argent.

LE poisson-d'argent à la grandeur & la forme d'une carpe de livre, & lui ressemble aussi par le goût. C'est un poisson fort blanc, qui a la queue argentée, & des raies de la même couleur au bas des côtés. Il ne quitte guères la haute Mer.

(d) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 190. & suivantes.

(e) Voyez la Figure. Elle n'a aucune res-

semblance avec celle d'un Lion-marin de la Mer du Sud, qu'on a publiée nouvellement.

LE
beau
poisson
entre de
couleur
comme
en dist
ou nez-
pour un
premier

LES
des sur
bue la v
quoiqu'
en avor

LE
il est fo
plus de
une fort
qu'il se
est d'en
ble. Les
tement

ON
voit des
épineus
Les Kli
les mou
qui les
un ouv
plus, la
la préc
en voit
ou poli
armées
Celles
globe;

MA
qu'ils f
ques. I
& navi
que dan
Lorsqu
surface
pour fa

(f)

LE poisson qu'on nomme au Cap, *Stone-brassém* ou *Brassém-pierre*, ressemble beaucoup à la carpe; mais sa chair est plus délicate & moins osseuse. C'est un poisson ferme, dont la longueur est d'un pied & demi jusqu'à trois, & qui pèse entre deux & huit livres. Les brassém-pierres diffèrent l'un de l'autre par la couleur, quoiqu'ils aient tous le dos brun. Leur chair se sépare en écailles, comme celle de la morue, se mange fraîche ou salée, & se vend à vil prix. On en distingue une espèce, que la forme de leur tête a fait nommer *Plat-nez*, ou nez-plats. Leurs écailles sont grandes & couleur de pourpre. Ils paissent pour un aliment délicat, & d'autant plus estimé qu'ils sont plus rares que les premiers.

LES soles du Cap ressemblent aux nôtres, mais sont beaucoup plus estimées des Européens du Pays, parce que la digestion en est facile & qu'on leur attribue la vertu de purifier le sang. Il se trouve des Tons dans les Mers du Cap, quoiqu'on en prenne rarement. On y prend aussi des torpilles (*f*); mais nous en avons déjà donné la description, d'après Kolben & d'autres Auteurs (*g*).

LE barbeau ne se trouve au Cap que dans la Rivière de Drakenstein; mais il est fort inférieur à ceux de l'Europe. Les carpes du Cap ne sont pas non plus de la bonté des nôtres & les égalent encore moins en grosseur. On y voit une sorte de poisson, qu'on a nommé *Roche*, ou poisson de Rocher, parce qu'il se prend dans des trous de Rochers, où la marée les laisse. Sa longueur est d'environ six pouces; sa rondeur de deux, & sa chair d'un goût fort agréable. Les anguilles, les homars, les crabbes & les huîtres, ressemblent parfaitement à celles de l'Europe.

ON remarque une variété extrême dans les limaçons-marins du Cap. On y voit des *Limaçons porc-épis*, des *Limaçons-porc-épis de Mer*, dont la coquille est épineuse; & le *Quille-limaçon*, qui a la sienne revêtue des plus belles couleurs. Les *Klip-koufen*, qu'on nomme aussi *Limaçons-nabel*, ont deux écailles comme les moules. Elles sont toutes deux rudes & épaisses. La substance extérieure, qui les environne en forme de croute, est si curieuse, qu'on la prendroit pour un ouvrage de l'art. Elle se dissout dans le vinaigre; & lorsqu'il n'en reste plus, la coquille offre une belle couleur de perle. Cette espèce de limacon & la précédente, sont présentées aux Etrangers comme une rareté du Pays. On en voit d'autres, qui se nomment *Soleils* & *Etoiles de Mer*. Leurs coquilles sont ou polygones ourondes, & couvertes d'une peau épaisse & écaillée. Elles sont armées de pointes, qui s'élancent de tous côtés comme des rayons de Soleil. Celles du Soleil de Mer sont les plus longues. Sa forme approche plus aussi du globe; sans compter qu'il n'est pas si gros que l'Etoile.

MAIS les plus remarquables de ces animaux sont les *Limaçons-perles*. Lorsqu'ils sont sur la surface de l'eau, leurs coquilles leur servent comme de barques. Ils avancent la tête assez loin dehors; ils étendent une sorte de voile, & naviguent ainsi d'une manière fort amusante. S'ils s'aperçoivent de quelque danger, ils se retirent dans leur coquille & rentrent dans le sein de la Mer. Lorsque la croute extérieure de leur maison est détruite avec du vinaigre, la surface de la coquille paroît aussi brillante que l'intérieur. On s'en sert au Cap pour faire des coupes, dont quelques-unes contiennent près de deux pintes.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Brassém-
pierre.
Nez plats.

Soles du
Cap.

Barbeau.

Carpe.

Roche.

Plusieurs
espèces de
beau : lima-
çons-marins.

Limaçons-
perles.

LA

(f) Ou *Torpèdes*.

(g) Voyez l'Histoire Naturelle du Tome IV.

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Limaçons-
villus.

Pagger, co-
quillage dan-
gereux.

Le jet-d'eau-
marin.

Moule-
crabbe.

Tortues du
Cap.

Vache-ma-
rine.

Description
de la Vache-
marine.

La Mer en jette souvent sur le Rivage, mais la plupart brisées par le choc des vagues ou des rochers.

Le *Limaçon-villus*, qui tire ce nom de la figure de sa coquille, est aussi un poligone, entre les angles duquel il s'élève quantité de tumeurs. On en trouve de diverses grandeurs & de différentes formes. Leur couleur dominante, lorsque la croute est détruite, est un beau rouge de flamme, curieusement mêlé de blanc, de rouge, de verd & de jaune.

On voit au Cap un coquillage, fort dangereux à manier, & que cette raison a fait nommer *Pagger* par les Portugais; peut-être, dit l'Auteur, du mot latin *Paco*. Il a, sur le dos, une pointe de nature si venimeuse, que si l'on n'apporte un prompt remède à sa piquure, elle enflamme & mortifie la partie blessée.

Le *Jet-d'eau marin* est une autre production singulière du Cap. Il se présente à l'œil comme une éponge ou une pièce de mousse, qui tient assez fort aux Rochers pour résister aux vents & aux vagues. Sa couleur est verdâtre. Il distille une humeur aqueuse; & dans l'intérieur il renferme une substance charnue, qu'on prendroit pour un gelier. On ne lui découvre aucun signe de vie animale; cependant, pour peu qu'on le touche, il pousse, par deux ou trois petits trous, de fort beaux jets-d'eau, & recommence autant de fois qu'on y porte la main, jusqu'à ce que son réservoir soit épuisé.

La Mer du Cap offre une sorte d'écrevissè [plus petite,] nommée *Moule-crabbe*, qui, outre l'écaille dont elle est revêtue, en a une autre qui lui sert de maison. Mais elle n'en sort jamais assez loin pour s'en séparer tout-à-fait.

DES trois espèces de Tortues qui se trouvent dans d'autres lieux, on ne voit au Cap que la Tortue-de-terre. Elle y est en abondance. Sa chair est blanche & d'excellent goût. Son foie & ses œufs passent pour un mets délicat; mais elle est si petite qu'elle n'a pas plus de quatre pouces de largeur. La couleur de sa tête & de ses pieds est brune. Son écaille est si dure, qu'un chariot bien chargé passe dessus sans qu'elle en souffre. L'aigle-*offifrage*, dont on a parlé, est obligée de la laisser tomber plusieurs fois sur les Rochers, avant qu'elle soit assez brisée pour lui servir de nourriture (b).

LA Vache-marine, dans la Mer du Cap, approche du Rhinoceros par la grosseur & la couleur, mais elle est plus courte. Sa tête ressemble assez à celle du cheval; [ce qui lui a fait donner par Tellez & Thevenot le nom de cheval-marin] (i); mais elle est plus large & plus courte, [sa gueule est aussi plus grande,] comme celle du bœuf. En s'élevant sur la surface de la Mer ou des Rivières, elle souffle de l'eau par ses narines, qui sont fort larges. Ses oreilles sont petites, aussi-bien que ses yeux; ses jambes courtes, rondes & de la même grosseur dans toutes leurs parties. Ses sabots ne sont pas fourchus, mais creusés au-dessous par deux petits canaux qui se traversent en croix. Sa queue n'est pas plus longue que celle de l'éléphant, avec moins de poil, quoique ce soit

(b) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 198. & suivantes.

(i) Ten Rhyne le lui donne aussi, mais il n'y joint aucune description. *Martin*, *Nieu-buff* & *Francisci*, l'appellent Vache de Mer. Kolben la prend pour l'hippopotame, ou le

cheval de Rivière. Dans la Figure qu'il en donne, on ne voit point les dents de l'animal, au-lieu qu'elles paroissent dans les Figures de Ludolphe, de Beckman, de Labat & des autres.

soit le foie, ma-
ben vit
deur d'u
paiffeur
re quatr
le; deu
quatre d
pied &
les estim
vache-m
Elle a l
dans un
s'y vend
me le be
ben, d'a
marine p

(k) Le
nom de ce
noissables;

Obfer

LA Co
Etablis
marquat
offrent-
ja renfo
Nation
leur ent
sein de
modern
pâ se p
Hamilton
velle Ro
tugais,
de leur

foit le seul dont la Nature ait orné son corps. La tétine de la femelle est petite, mais placée, comme celle des vaches, entre les jambes de derrière. Kolben vit souvent des femelles allaiter leur veau, qui étoit à peu près de la grandeur d'un mouton. La peau d'une vache-marine n'a pas moins d'un pouce d'épaisseur [& est extrêmement dure.] Cet animal a dans la machoire inférieure quatre dents fort remarquables, qui s'avancent assez loin hors de sa gueule; deux de chaque côté, l'une droite & l'autre tortue. Elles sont toutes quatre de la grandeur d'une corne de bœuf, c'est-à-dire, longues d'environ un pied & demi, extrêmement blanches & du poids d'environ dix livres. On les estime plus que l'ivoire, parce que leur couleur ne s'altère jamais. La vache-marine n'approche jamais du rivage que pour y chercher sa nourriture. Elle a l'odorat si fin, qu'elle découvre un homme ou tout autre ennemi, dans un fort grand éloignement. On aime beaucoup sa chair au Cap. Elle s'y vend quelquefois douze ou quinze sols la livre. La graisse s'employe, comme le beurre, pour les sauces, & se mange même étendue sur le pain. Kolben, d'accord là-dessus avec [(k) Beekman & Sudolfe], prend la vache-marine pour le Behemot du Livre de Job (1).

KOLBEN.
1713.
HISTOIRE
NATURELLE
DU CAP.

Usage qu'on
en fait au Cap.

(k) Le Traducteur a tellement défiguré le nom de ces deux Auteurs, qu'ils sont méconnoissables; Il y a dans l'Anglois, *Bochart &*

Ludolf.

(1) Voyage de Kolben, Vol. II. pag. 129. & suivantes.

C H A P I T R E V I.

Observations sur les Contrées Maritimes & sur les Isles qui sont entre le Cap de Bonne-Espérance & le Cap de Guardafiu.

Par le Capitaine ALEXANDRE HAMILTON.

LA Côte Orientale d'Afrique est peu fréquentée des Nations de l'Europe, en comparaison des Côtes Occidentales. On n'y connoît point d'autres Etablissmens Européens que ceux des Portugais, qui n'ont même rien de remarquable par leur grandeur ni par leur nombre. Aussi les Voyageurs nous offrent-ils peu d'éclaircissmens sur toutes ces Régions, qui nefe trouvent déjà renfermés dans l'Histoire des premiers Voyages & des Conquêtes de la Nation Portugaise, dont les Auteurs de ce Recueil ont fait comme la base de leur entreprise. Cependant, pour ne rien négliger qui appartienne au dessein de cet Ouvrage, ils ont pris soin de recueillir tout ce qui regarde l'état moderne des Parties Orientales de l'Afrique, dans les Ecrivains dont ils ont pu se promettre de véritables lumières. Tel est particulièrement le Capitaine *Hamilton*, qui nous a donné en 1726 deux Volumes in 8°. sous le titre de *Nouvelle Relation des Indes-Orientales*. Tels sont encore quelques Historiens Portugais, qui ont travaillé sur les Mémoires des Voyageurs & des Avanturiers de leur Nation, dans un tems où son pouvoir étoit plus considérable qu'au-

HAMILTON.
1720.

Introduction.

HAMILTON.
I 7 2 0.

jourd'hui sur cette Côte. C'est d'eux qu'on empruntera ici tout ce qui regarde Sofila & cette grande partie de la Côte qui appartient à l'Empire du Monomotapa.

§. I.

Contrées Maritimes qui suivent le Cap de Bonne-Espérance.

Anglois qui font le Commerce à Tierra de Natal.

Côte entre Natal & Agoa.

Naufrage d'un Vaifseau Anglois. Humanité des Habitans.

Propriétés du Pays.

DEPUIS le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à *Tierra de Natal*, on trouve une Côte dangereuse, dont l'infociabilité des Hottentots ou la pauvreté du commerce a toujours éloigné les Marchands de l'Europe. Cependant le Capitaine Hamilton a connu quelques Vaifseaux Anglois qui se rendoient des Indes à Natal, pour acheter des dents d'elephans, & qui tiroient assez de profit de ce voyage; mais ils n'y employoient pas moins de deux ans & demi. Le Pays, quoique fertile, est mal-sain; les bois épais & composés de diverses sortes d'arbres, où les elephans, les lions, les leopards, les ours, les loups, les daims & les renards sont en grand nombre. Les Rivières ne sont pas moins fournies de poisson, de manatées & de crocodiles. On voyoit, en 1713, dans le Pays de Natal, un Pyrate pénitent, qui ayant renoncé à sa détestable profession, s'y étoit retiré pour mener une meilleure vie (a).

Il n'y a point de commerce entre Natal & Agoa, par les memes raisons sans doute qui le rendent si difficile sur toute cette Côte; & l'Auteur s' imagine que les premiers Anglois qui y abordèrent y furent jettés par quelque accident. En 1683, un Vaifseau de cette Nation, nommé le *Jobama*, s'étant brisé aux environs d'Agua, trouva plus d'humanité & de secours dans les Habitans, quoiqu'ils passent pour extrêmement barbares, qu'il n'en auroit reçu de plusieurs Peuples qui s'attribuent de grands principes de religion & de politesse. Touchés du malheur de leurs Hotes, non-seulement ils leur fournirent les nécessités de la vie, mais ils les aidèrent à sauver une partie de leur cargaison. Pour une petite quantité de couteaux, de ciseaux, d'aiguilles, de fil, de petits miroirs & de colliers de verre, ils se chargèrent de transporter dans un Pays voisin tout ce qu'on avoit pu sauver du naufrage, & de fournir, par-dessus le marché, des vivres aux Anglois sur la route. Après les avoir conduits l'espace d'environ deux cens milles, ils leur procurèrent d'autres porteurs & d'autres guides pour continuer leur marche. Elle fut de quarante jours, pendant lesquels ils ne firent pas moins de sept ou huit cens milles. Ils trouvèrent ensuite de nouveaux porteurs, qui les conduisirent & leur fournirent des provisions jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Quelques Anglois, qui tombèrent malades en chemin, furent portés dans des hamacs, sur les épaules de ces charitables Negres [jusqu'à leur rétablissement, ou leur mort.] De quatre-vingt il n'en mourut que trois ou quatre [dans une route si longue & si pénible] (b).

MIDDLETON avoit appris toutes ces circonstances de la bouche même d'un de ces Voyageurs, qui lui raconta aussi que la fertilité naturelle de la terre rendoit

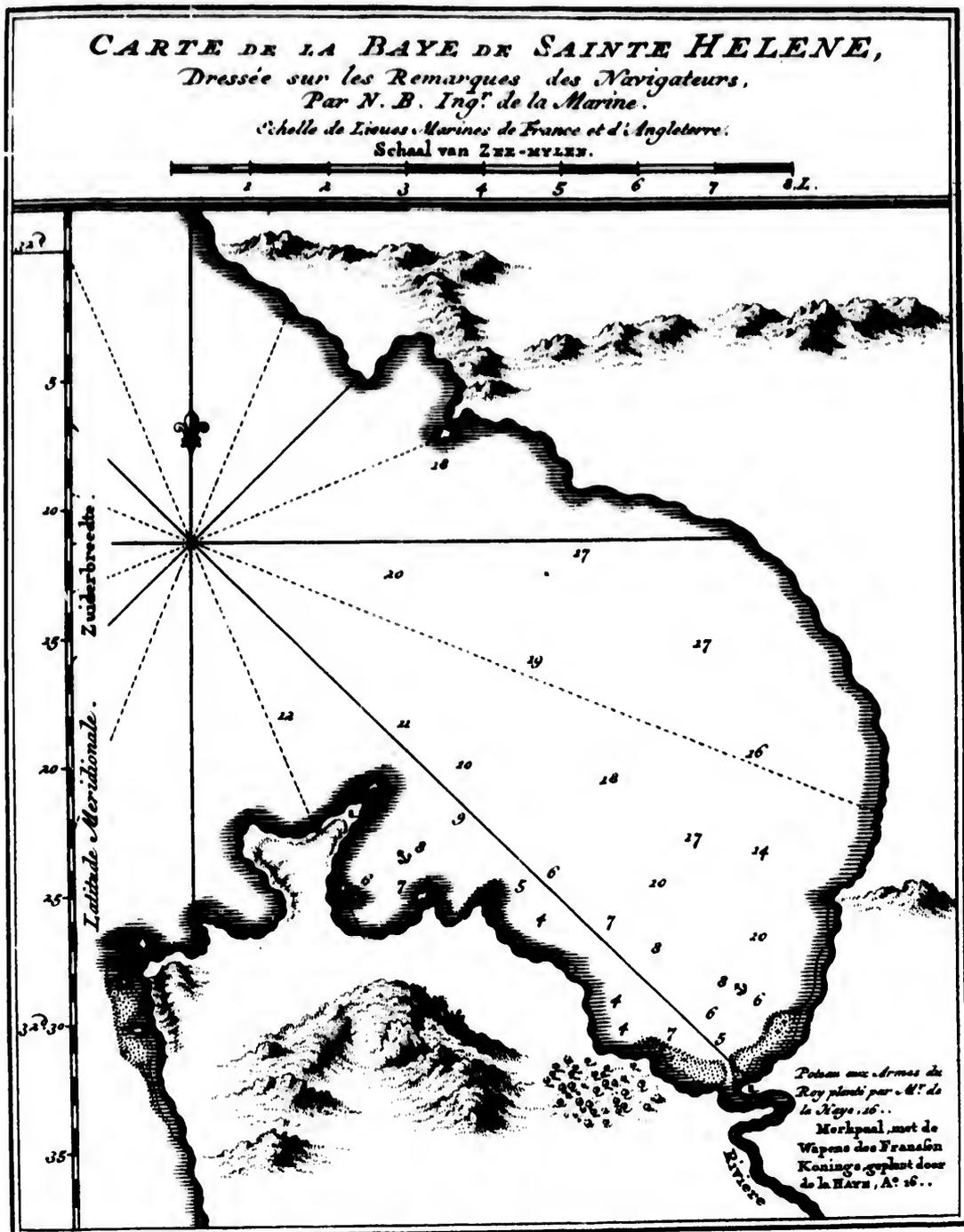
(a) *Hamilton's new account of the East Indies*, Vol. I. pag. 4.

(b) *Ibid.* pag. 5. & suiv.

22?
5
40
45
20
25
32, 30
35
J. V. S.

qui regard
e du Mo-

on trouve
la pauvre-
Cependant
doient des
t assez de
ans & de-
mposés de
les ours,
Rivières ne
On voyoit,
renoncé à
ie (a).
nes raisons
leur s'ima-
par quelque
na, s'étant
ans les Ha-
oit reçu de
de polites-
ornirent les
cargaifon.
fil, de pe-
r dans un
rnir, par-
avoir con-
s porteurs
te jours,
Ils trou-
fournirent
qui tom-
épaulés de
ort.] De-
longue & H
même d'un
terre ren-
doit



J. V. Schley, direx.

KAART van de BAAI van S^c HELENA,
Geschikt op de Aanmerkingen der ZEEZINDEN, door N.B., Ingen^r des FRANSEN ZEEVAARDS.

O
 Les I
 Reines s
 ou Vach
 bres & d
 ges, des é
 nards; &
 tre lesquels
 ont quelque
 fetes, par
 exemple,
 Tierra Na
 semblés en
 étoit à l'an
 vec son tar
 fins de l'ass
 mencièrent
 prévu dura
 reufs, [de
 satisfit aussi
 exercice.
MIDDLE
 Rhinoceros
 jamais vûe
 cornes, qu
 huit ponce
 petite [à p
 Capitaine d
 me Pays, c
 droit, épa
 quinze pou
 & le poisso
 si-tôt qu'il
 de deux [c
 mençoit ce
ENTRE
 nue autrefo
 la nommer
 de Princes
 bitans sont
 les Portug
 moins hum
ON trou
 phans, &

(c) C'est l
 fort différent
 toire Naturell
 (d) Ces

Les Habitans des memes Pays indolens, simples & paresseux; que leurs Rivières sont bien peuplées de poisson & d'oiseaux, sans parler des Manatées [ou Vaches-marines] (c) & des crocodiles; leurs bois remplis de grands arbres & de toutes sortes d'animaux, tels que des vaches & des taureaux sauvages, des éléphants, de rhinoceros, des lions, des tigres, des loups & des renards; & qu'on y voit aussi plusieurs sortes d'oiseaux & d'animaux ailés, entre lesquels il nommoit particulièrement des aatruches; que les Habitans (d) ont quelques notions d'une Divinité, & qu'ils l'honorent par des danses & des fêtes, parce qu'ils ont l'humeur naturellement gaie. L'Auteur en rapporte un exemple, qu'il tenoit d'un Capitaine de Vaisseau, qui avoit fait le voyage de Tierra Natal en 1718, par les motifs du commerce. Les Habitans s'étant rassemblés en grand nombre [pour trafiquer] près d'une Rivière où son Vaisseau étoit à l'ancre, un jeune [Espiégle] Indien de l'Equipage descendit à terre avec son tambour, & se mit à battre de toute sa force sous quelques arbres voisins de l'assemblée. A ce son tous les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe commencèrent à sauter, & les vieux suivirent bien-tôt leur exemple. [Ce bal imprévu dura long-tems.] Mais les vieux se sentant fatigués offrirent quelques œufs, [de la volaille] & des fruits au Tambour, & le prièrent de finir. Il les satisfit aussi-tôt, & tous les Danseurs s'allirent à terre, fort échauffés de leur exercice.

MIDDLETON rend témoignage qu'étant à Bombay, il y vit plusieurs cornes de Rhinoceros qu'on y avoit apportées de cette Côte, plus longues qu'il n'en avoit jamais vûes aux Indes ou à la Chine. L'une étoit composée de trois petites cornes, qui sortoient de la même racine, dont la plus longue étoit de dix-huit pouces, la seconde de douze & la troisième de huit; mais elle étoit plus petite [à proportion.] que celles de l'Inde, & plus aigue par la pointe. Le Capitaine qui l'avoit apportée faisoit voir aussi un oiseau noir qui venoit du même Pays, & qui étoit de la grosseur d'un gros canard. Il avoit le bec long, droit, épais & fort pointu; les yeux creux, les jambes longues de douze ou quinze pouces, & fort grossés. Il étoit d'une extreme voracité pour la chair & le poisson. Les rats & les grenouilles n'échappoient guères à sa griffe. Aussi-tôt qu'il avoit pris quelque animal vivant, il le jettoit en l'air, à la hauteur de deux [ou trois] aunes, & le recevoit sur la pointe de son bec. Il recomendoit cet exercice jusqu'à la mort de l'animal.

ENTRE Agoa & Mozambique, la Côte est fort dangereuse. Elle étoit connue autrefois sous le nom de Sofala & de Quama (e); mais les Portugais la nomment aujourd'hui Sena. Elle contient les Etats d'un grand nombre de Princes, car leur ambition se borne à de fort petits Territoires. Les Habitans sont Nègres & Idolâtres (f), à l'exception d'un petit nombre, que les Portugais ont convertis au Christianisme, & que l'Auteur accuse d'être moins humains que les autres pour les Européens étrangers.

ON trouve, dans le Pays de Sena, une grande abondance de dents d'éléphants, & de bas or à dix-huit ou dix-neuf carats. Mais les Habitans, à qui leurs

HABITANS.
1720.

Gabé naturelle des Habitans.

Cornes de Rhinoceros que l'Auteur vit à Bombay.

Oiseau singulier.

Côte de Sena.

Qualités des Habitans.

(c) C'est la vraie vache-marine, qui est fort différente de celle de Kolben. Voyez l'Histoire Naturelle du Tome IV.

(d) Ces habitans doivent être des Hot-

tentets.

(e) Il y a Quama [& Suffala] dans l'Original.

(f) Barbares, dans l'Original.

HAMILTON.
1720.

Commerce
extraordinaire.

leurs terres fournissent tout ce qui est nécessaire à la vie, se livrent à leur indolence naturelle. Ils ont le corps grand & robuste. Leur hardiesse est extrême à la guerre. Ils ne veulent de commerce qu'avec les Portugais, qui entretiennent au long de la Côte un petit nombre de Prêtres, pour tenir les Nègres dans leur dépendance, & tirer d'eux, à fort vil prix, leur ivoire & leur or, qu'ils envoient à Mozambique. Un Portugais, qui avoit fait le voyage de Mozambique à Sena, racontoit à l'Auteur que les Habitans à qui l'on offre pour l'commerce quelques petits grains de verre, de diverses couleurs, font dans la terre un trou capable de contenir les grains, & le remplissent de la même mesure de poudre d'or, qu'ils donnent en échange. Il ajoutoit que pour une certaine mesure d'étoffe [grossière &] bigarrée, qu'on nomme *Lonji* de Cambaye, ils donnent une dent d'éléphant de la même grandeur. Mais les récits des Portugais, observe l'Auteur, ne méritent pas toujours beaucoup de foi; car s'ils avoient tant de facilité à se procurer de l'ivoire & de l'or, pourquoi les verroit-on si pauvres dans toutes leurs Colonies de l'Inde? Ce Pays, suivant les conjectures de Hamilton, est l'Ophir [ou Tharsis] où Salomon, envoyoit ses Flottes de la Mer Rouge; plutôt du moins que Sumatra, où l'on ne conçoit point qu'en suivant les Côtes, les Vaisseaux de ce Prince pussent aller & revenir dans l'espace de trois ans.

Mozambique.

MOZAMBIQUE est une île qui appartient à la Couronne de Portugal. Elle est fortifiée par l'art & la nature; mais l'air y est si mal-sain, que les [Reinolds] ou] Criminels Portugais de l'Inde, au-lieu d'être punis de mort, suivant les Loix de leur Nation, [ou de leur Discipline Militaire,] y sont bannis pour un certain nombre d'années, à la discrétion du Gouverneur de Goa & de son Conseil. On en voit revenir peu de cet exil; car cinq ou six années de séjour à Mozambique passent pour une longue vie. Cette place est un Port de rafraichissement pour les Vaisseaux Portugais qui sont voile de l'Europe aux Indes. Ils y passent ordinairement trente jours, pour donner le tems de se rétablir aux Soldats & aux Matelots, qui ayant contracté en Mer l'hydropisie & le scorbut, sont bien-tôt guéris par l'usage des fruits acides & des racines du Pays. Leurs Batimens employent généralement tout le mois d'Août pour se rendre de Mozambique à Goa.

Propriétés
de ce Port.

Qualités des
Habitans.

LES Habitans de Mozambique, comme ceux du Continent, sont des Nègres de haute taille, beaux & bien proportionnés, qui font d'excellens Esclaves. Les Vaisseaux de Roi & les Navires Marchands en transportent un grand nombre dans l'Inde, où les Portugais Indiens les aiment beaucoup, soit de l'un ou de l'autre sexe. Aussi-tôt que leurs enfans commencent à parler un peu la Langue Portugaise, ils sont baptemés & deviennent zélés Catholiques. Après le Batême, on leur suspend au cou un petit crucifix, qu'ils portent avec beaucoup de respect. Ceux qui ont le bonheur de tomber entre les mains d'un Maître un peu zélé pour la Religion, sont instruits dans l'étude des lettres, & quelquefois élevés au Sacerdoce. L'Auteur a connu plusieurs Prêtres de cette race aux environs de Goa (g).

ENTRE Mozambique & Monbassa on rencontre le Pays de *Quilba*, dont la Côte est si dangereuse, que le commerce ne s'y fait qu'avec des barques.

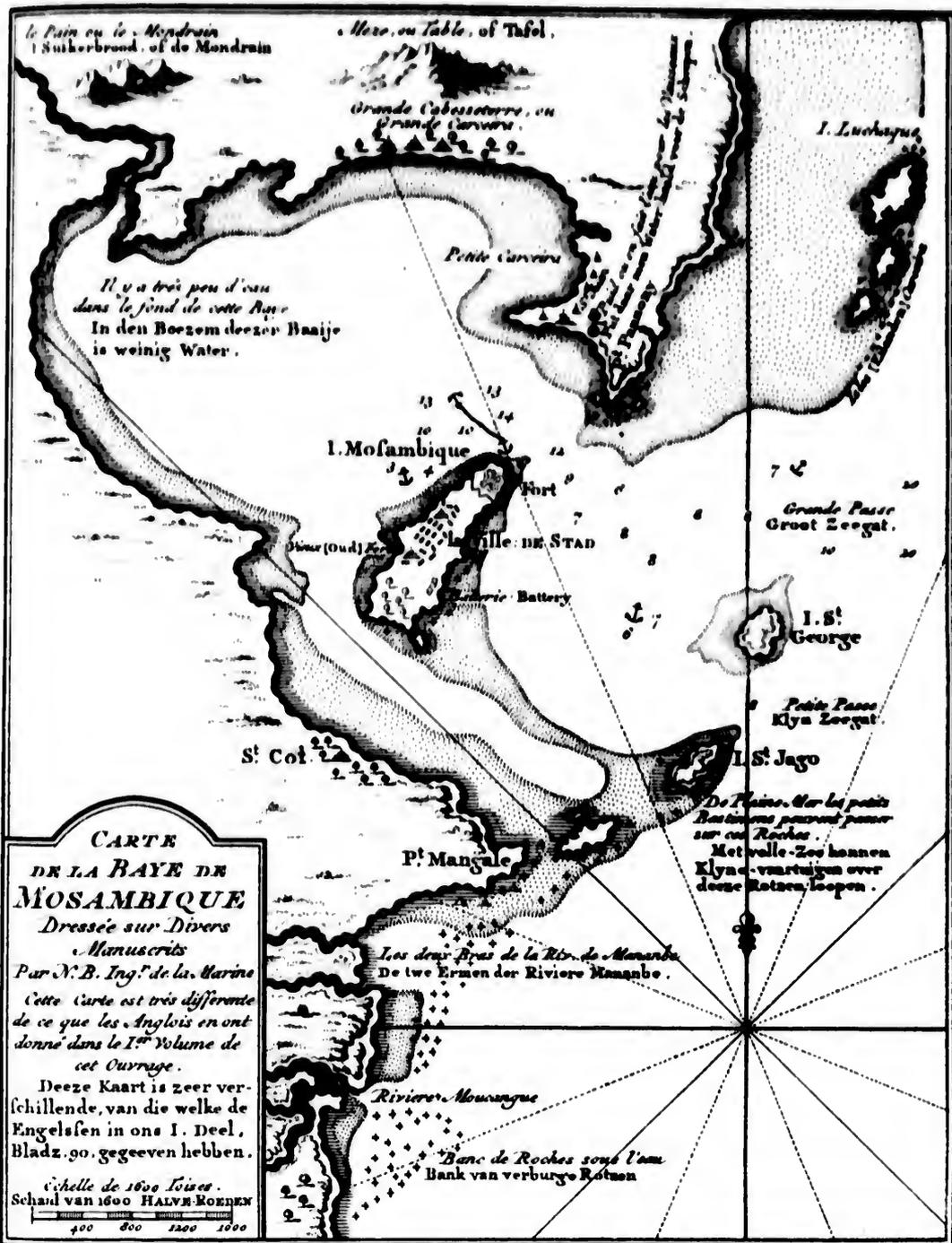
MONBASSA

(g) Hamilton, *alifap*. Vol. I. pag. 7. & suivantes.

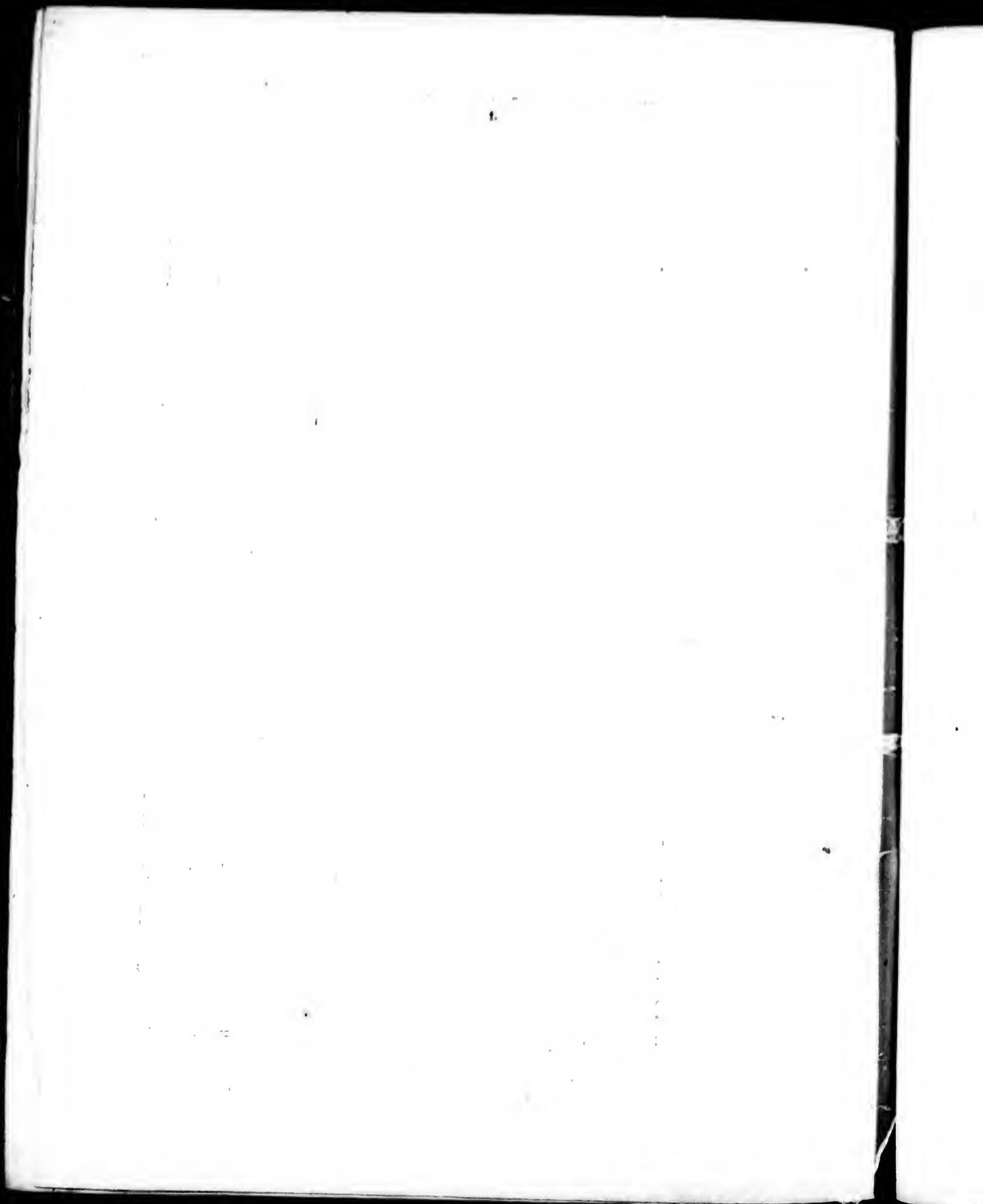
le Pain
18ukh
DK
MO
Dr
Par
Cete
de ce q
donné
De
schille
Engel
Bladz
Schau
D. S. Sch
Ver

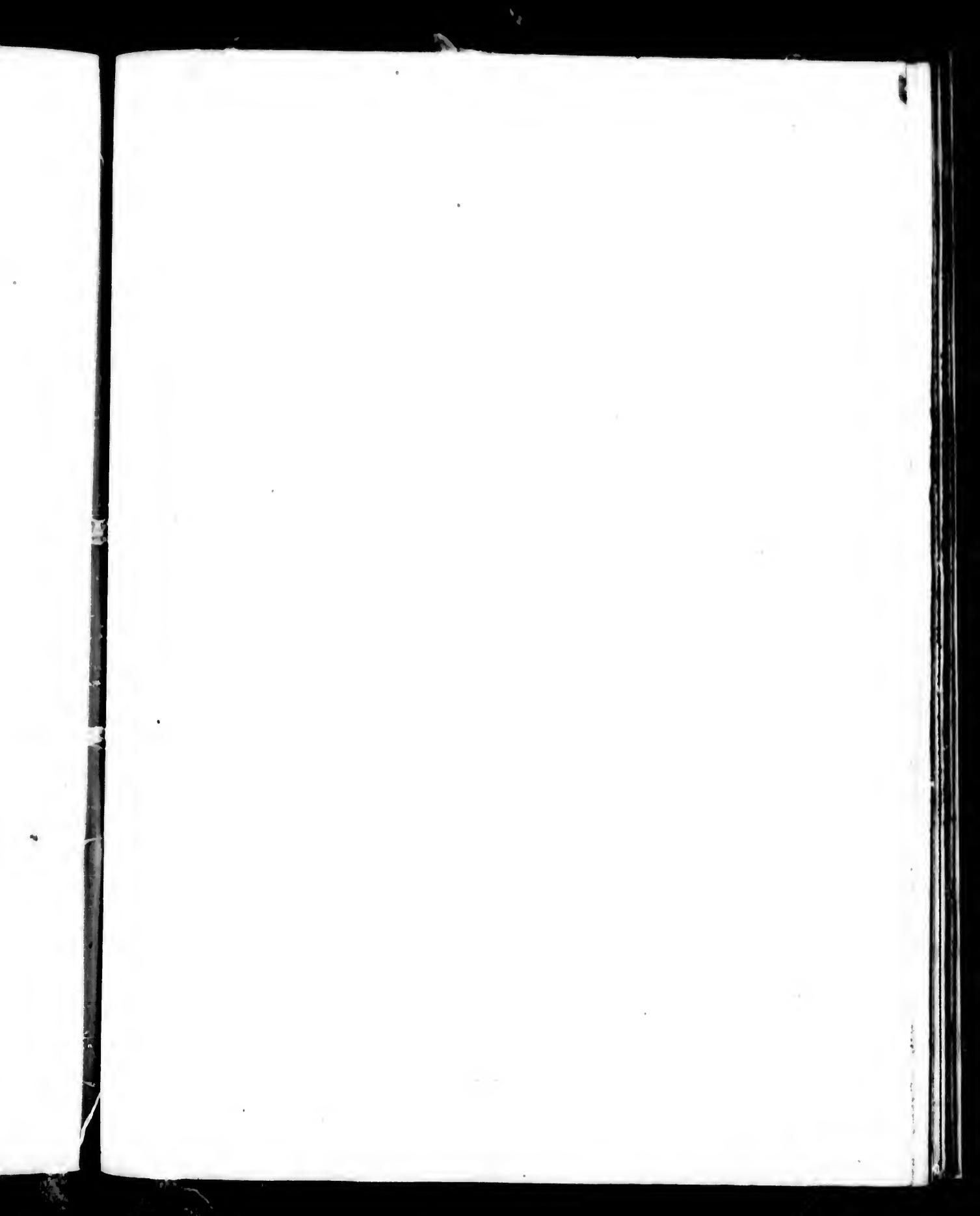
vrent à leur
 lieffe. Il ex-
 ais, qui en-
 our tenir les
 r yvoire &
 it le voyage
 s à qui l'on
 iverfes cou-
 & le rem-
 change. Il
 rée, qu'on
 ne grandeur.
 jours beau-
 e l'ivoire &
 Colonies de
 r ou Thar-
 noims que Su-
 leaux de ce

 Portugal. Elle
 les [Reinds]
 suivant les
 nnis pour un
 de son Con-
 s de séjour à
 e rafraichif-
 x Indes. Ils
 rétablir aux
 & le scorbut,
 Pays. Leurs
 dre de Mo-

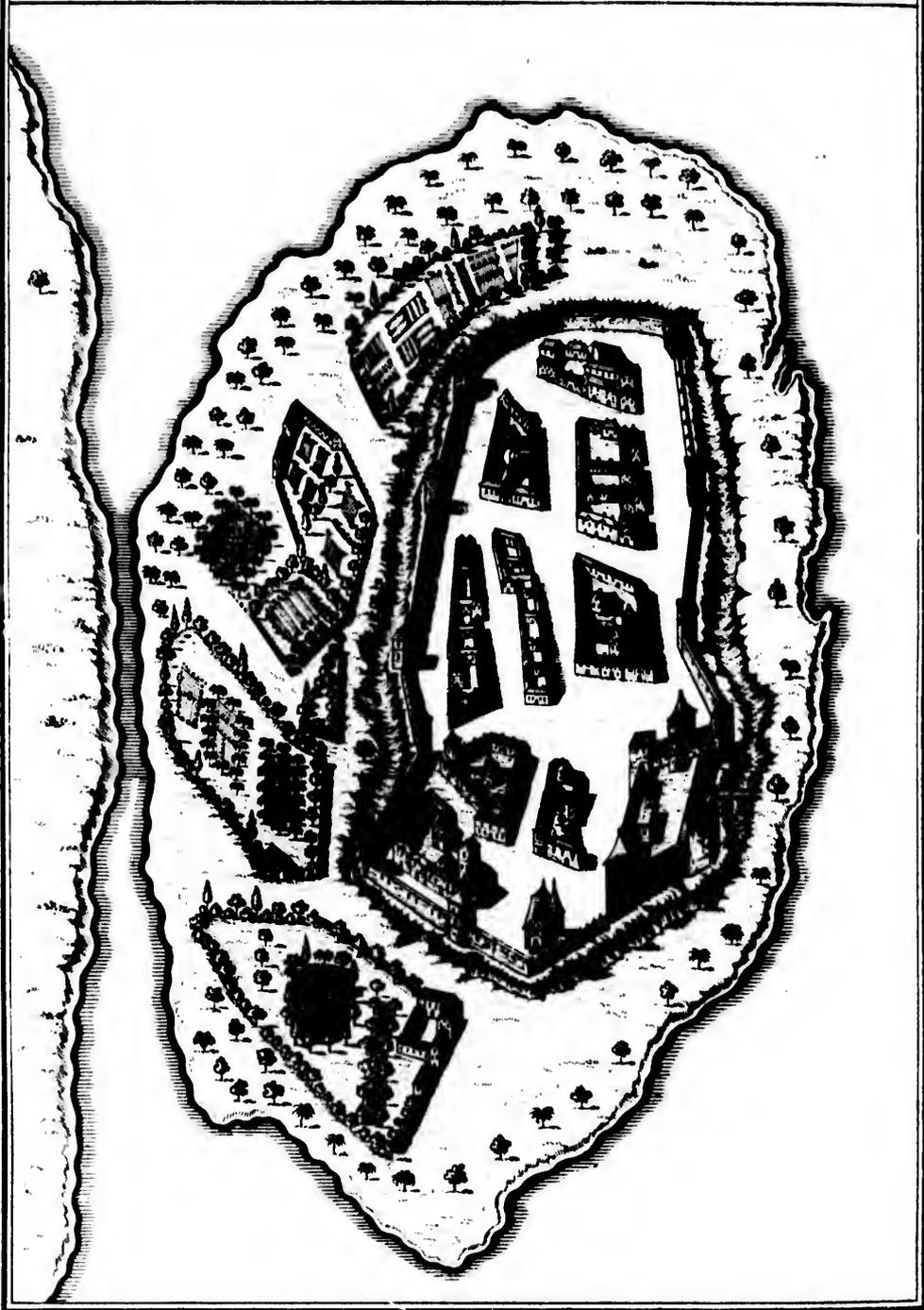


v. Sibley delin.
KAART van de BAAIJE van MOSAMBIQUE,
 Vervaardigd op verscheide HANDSCHRIFTEN, door N. B. Ingen^s des Fransfen Zeevaarda.





PLAN DE L'ISLE ET VILLE DE QUILOA,
Tiré de l'Anglois.



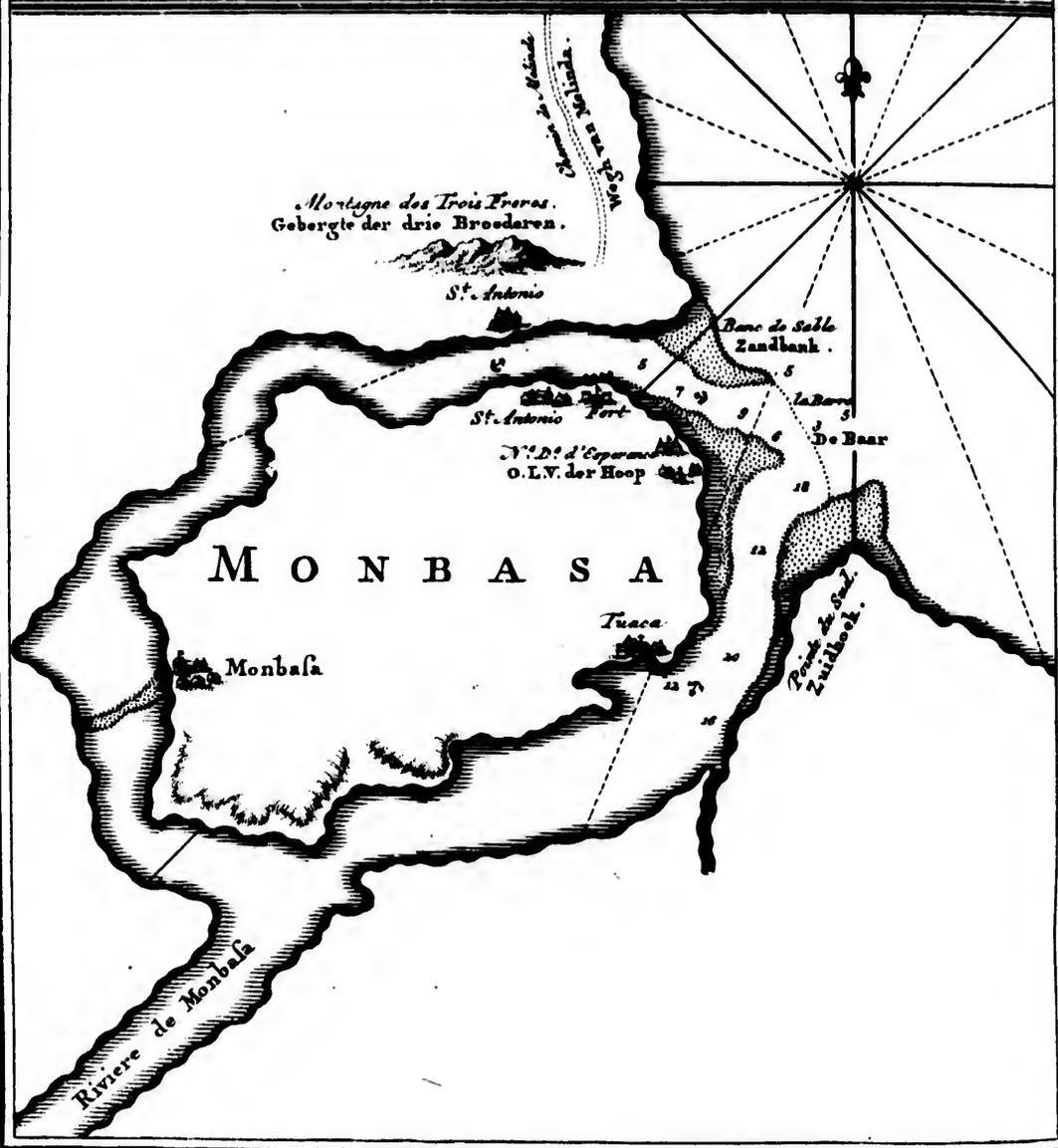
J. V. Sahley del.

GRONDTÉKENING van 't EILAND en de STAD QUILOA.



CARTE DE L'ISLE DE MONBASA
Située a la Coste Orientale d'Afrique par 5 degrés de Latitude Meridionale
Tiré du Pilote Anglois.

Une Lisse.
 Schaal van eeno [ZEE-] MYL.



J. V. Schley, direr.

KAART van 't EILAND MONBASA,
 gelegen aan de OOSTKUST van AFRIKA, op 5 Graaden Zuiderbreedte,
getrokken uit den ENGELSEN LOOTSMAN.

Mo
 d'envi
 à la fo
 dirent
 Arabes
 une vi
 verent
 les Ind
 gros,
 que l'i
 gais,
 d'hui le
 pris pl
 ge, de
 P A T
 des Ara
 à Musk
 noient
 jaloux
 qui de
 les terr
 tes, qu
 Cap de
 Nord-J
 cérém
 I. E. S
 qui ont
 te gran
 endure
 M A
 grande
 ses aut
 son Por
 à la di
 & la t
 d'eau,
 que les
 ouvert
 qu'il n
 L'Auto
 I habita

(b)
 R. d. E.
 (i)
 teurs A
 convert
 (k)

VI.

ORIENTALES DE L'AFRIQUE, LIV. XIV. CHAP. VI.

MONBASSA, ou Monbafa, est une Ile voisine du Continent, à la distance d'environ deux cens vingt milles (b) de Mozambique. L'art a peu contribué à la fortifier; mais elle l'étoit naturellement, lorsque les Portugais s'en rendirent Maîtres il y a deux cens ans. Ils la possédèrent jusqu'en 1698, que les Arabes *Muskats* s'en saisirent avec peu de peine, & passèrent au fil de l'épée une vingtaine de Portugais qui étoient à la défense. Les vainqueurs y trouvèrent pour butin environ deux cens tonneaux d'ivoire, qui valoient dans les Indes cent vingt-cinq mille livres sterling. Les éléphants du Pays sont fort gros, & les hommes, dit l'Auteur, le sont aussi. Ils n'ont pas d'autre religion que l'idolâtrie, à la réserve de ceux qui faisoient leur demeure près des Portugais, & que l'habitude de les voir avoit convertis (i), mais qui ayant aujourd'hui les Arabes pour voisins, sont devenus zélés Musulmans, parce qu'ils ont pris plus de goût pour une Religion qui permet la Polygamie & le concubinage, deux usages favoris des Negres.

PATTA, qui suit Monbassa sur la même Côte, est passée aussi dans les mains des Arabes [*Muskats*]. Ce Pays fournit beaucoup d'ivoire & quantité d'Esclaves à Muskat. Autrefois les Anglois, les Portugais & les Mores des Indes entretenoient ici un commerce avantageux, quoique de peu d'étendue; mais les Arabes, jaloux des progrès d'autrui, formèrent sur la Côte, en 1692, une Colonie qui défendit aux Habitans tout commerce avec d'autres Nations. Quoique les terres intérieures soient habitées par des Infidèles, toutes les Côtes suivantes, qui comprennent les Pays de Magadoxa, de Zeyla & d'Yaman (k), jusqu'au Cap de Guardafu, dans une étendue d'environ trois cens [trente] lieues au Nord-Est, ont reçu la Religion Mahométane. Il y reste néanmoins dans les cérémonies, les usages & les traditions, quelques vestiges de l'ancien culte.

LES Arabes de Moeka & des autres parties de l'Arabie heureuse (l), qui ont pris inutilement beaucoup de peine pour instruire les Habitans de cette grande Côte, les regardent comme des Schismatiques & des Hérétiques endurcis.

MAGADOXA, que les Portugais nomment *Magalocia* (m), est une assez grande Ville, située à deux ou trois milles de la Mer, d'où ses mosquées & ses autres édifices forment une très-belle perspective. Deux rai sons rendent son Port désert. La première est une chaîne de Rochers, qui bordent la Côte à la distance d'un mille du rivage. Quoique le canal, qu'ils forment entr'eux & la terre, soit fort uni, & qu'il n'y ait pas moins de deux ou trois brasses d'eau, il n'y a point de Rivière où les Vaisseaux puissent être à couvert lorsque les vents de Mer soufflent avec violence. Un second obstacle est le régime ouvert de la violence & du larcin, qui sont autorisés avec tant de licence, qu'il n'y a point de fond à faire sur les engagements communs de la bonne-foi. L'Auteur rapporte à cette occasion un exemple fort tragique de la barbarie des Habitans. En 1700, un Vaisseau de la Compagnie Angloise des Indes Orientales,

(b) *Angl.* deux cens vingt cinq lieues. R. d. E.

(i) On rendroit mieux la pensée des Auteurs Anglois en traduisant que ces Negres se convertirent par des raisons d'Intérêt. R. d. E.

(k) Il paroît que l'Auteur s'est ici trompé

en prenant *Agan* pour *Yman* ou *Yeman*, qui est dans l'Arabie.

(l) Ou *Yman*.

(m) Les Portugais prononcent sans doute *Magadocha*; car *xa* est pour eux *cha*.

Monbassa.
Comment
cette Ville
est passée aux
Arabes.

Patia.
Les Arabes
s'y sont éta-
blis.

Religion de
toute cette
Côte.

Magadoxa.

Rai sons qui
empêchent les
Marchands de
fréquenter ce
Port.

HAMILTON.
1720.

Exemple de
la barbarie
des Habitans.

Anglois en-
levés par les
Habitans.

Ils sont aban-
donnés de
leur Capitai-
ne.

Côtes d'Ya-
man & de
Zeyla.

Caractere
& parure des
Habitans.

Moutons du
Pays.

tales, nommé l'Albermale, [& commandé par le Capitaine *Guillaume Beawes*, qui faisoit voile à Surate, ayant eu le malheur de tomber, plutôt qu'il ne s'y attendoit, sous les moussons de l'Est, qui le poussèrent vers la Côte de Magadoxa, alla jeter l'ancre au côté Sud-Est de l'Isle *Johanna*, pour attendre la fin de ces fâcheuses moussons. Au mois de Mars, il hazarda de se remettre en Mer; mais le tems étant encore peu favorable, il retomba sur la même Côte, où la vue de Magadoxa lui fit prendre une opinion fort avantageuse d'une si belle Ville. Il ne douta point que ce ne fût un lieu de commerce; & dans cette idée, il envoya sa Chaloupe au rivage, avec le Trésorier du Vaisseau & quatre Matelots, chargés de se procurer des informations, avec ordre de se tenir sur leurs gardes, & de ne faire descendre qu'une personne à la fois. Ils passèrent les Rochers, & mouillèrent près du rivage. Les Habitans de la Ville se présentèrent pour les recevoir, avec quelques bestiaux qu'ils paroissent disposés à leur vendre. Le Trésorier, jeune-homme sans expérience, oublia les ordres du Capitaine, & descendant avec trois de ses Matelots, n'en laissa qu'un pour garder la Chaloupe. Ils eurent même l'imprudence de laisser derrière eux leurs armes à feu; & séduits par les civilités feintes des Habitans, ils se mêlèrent familièrement avec eux. Mais c'étoit se livrer à des perfides, qui saisissant une occasion si peu attendue, les entraînent brusquement dans leur Ville. Celui qui gardoit la Chaloupe ignorant la disgrâce de ses camarades, accorda l'entrée de sa Barque à d'autres Nègres, qui se saisirent aussi de lui, & tirèrent la Barque assez loin sur le rivage.

Le Capitaine avoit observé de son Bord tout ce qui s'étoit passé à terre. Il se hâta d'envoyer une autre Chaloupe, bien équipée, dans l'espérance d'obtenir la liberté de ses gens, en payant leur rançon. La Chaloupe passa quatre jours au rivage, sans pouvoir engager les Habitans dans aucune sorte de communication. Enfin, [n'ayant rien à se promettre de la force,] le Capitaine se vit obligé de lever l'ancre & d'abandonner ses gens au repentir de leur folie. On n'a jamais appris dans l'Inde ce qu'ils étoient devenus.

On trouve plus d'accès sur les Côtes d'Yaman (n) & de Zeyla, qui se terminent toutes deux au Cap de Guadafu. Les Habitans apportent au rivage des moutons, des chèvres, des poules, du poisson & des fruits, pour les vendre aux Vaisseaux que le calme arrête quelquefois contre la terre. Ils sont de haute taille, mais d'une maigreur qui laisse appercevoir la grosseur de leurs os, & plutôt bazanés que noirs. La perfidie, l'avarice & la cruauté forment leur caractère. Ils portent pour habits des hautes chausses qui leur tombent jusqu'à la cheville du pied, ou plutôt une pièce d'étoffe grossière qui les prend à la ceinture, avec une robe ouverte par devant, mais sans manches, qu'ils appellent *Kanlin*. Elle est composée de poil de chameau, ou de laine de mouton, aussi dure que la soie de porc. Leur tête est couverte d'un turban de grosse toile, qui acheve leur parure.

Les moutons du Pays ont la laine du corps blanche, & la tête de la noirceur du jais. Leurs oreilles sont petites, leur taille grosse, & leur chair délicate. Leur queue n'est pas moins large que leurs fesses. Elle a sept ou huit pouces de long, & l'Auteur compare sa forme à celle d'un oreiller sans coins. Mais de

(n) *Ajan*, sans doute.

de l'extr
ces, qui

Du C
Cette C
que deu
qui se n
chameau
est dix l
tagne qu
sable bl
voile. M

à l'une d
ont eu l
pris avec
neaux.
de leur t
suite s'ét
eût le ter
trouvere
Les deux
funeste a
du même
de Surate
transport

LA M
pouvoir r
térieur de
de Baye,
large, et
tournans
à cette l
deux cen
qu'on dé

(o) Han
& suivantes
(p) *Ang*
(q) *Feli*

L'ISL
des p
utiles aux
l'ente, sur
épaules.
vres. Le

de l'extrémité de cette masse il fort une autre petite queue de cinq ou six pouces, qui ressemble beaucoup à celle d'un cochon de lait (o).

Du Cap de Guardafu jusqu'à Zeyla, on compte environ cent vingt lieux. Cette Côte est aussi difficile que les Habitans sont farouches. On n'y connoît que deux places qui fournissent de l'eau fraîche; l'une à l'Est du Mont *Felix*, qui se nomme en Arabe (p) *Baba Felek* ou *Feluk* (q), c'est-à-dire montagne des chameaux; on y trouve une petite Rivière d'eau douce. L'autre nommée *Khaji*, est dix lieux plus à l'Ouest. *Khaji* se reconnoît aisément au revers d'une montagne qui s'avance fort près de la Mer, & dont le côté Nord est composé de sable blanc, qui se fait appercevoir de dix lieux sous la forme d'une grande voile. Mais plusieurs Vaisseaux qui se trouvoient dans la nécessité de toucher à l'une de ces deux Places en revenant des Grandes Indes [pour y faire de l'eau] ont eu le malheur d'y périr. L'Auteur raconte qu'un de ces Bâtimens fut surpris avec sa propre Chaloupe, qui avoit abordé au rivage pour remplir les tonneaux. Les Habitans s'en saisirent, tandis que les Matelots étoient occupés de leur travail, & les massacrèrent tous, à l'exception de deux Mouffes. Ensuite s'étant approchés du Vaisseau pendant la nuit, il y entrèrent avant qu'on eût le tems de les reconnoître, & firent main-basse sur tout l'Equipage, qu'ils trouvèrent désarmé. Après avoir déchargé le Vaisseau, il le coulèrent à fond. Les deux Mouffes, de qui l'on apprit ensuite toutes les circonstances de cette funeste aventure, furent conduits dans la Ville d'Aden, qui est située vis-à-vis du même lieu, & vendus pour l'Esclavage. Mais le Capitaine d'un Vaisseau de Surate, qui se trouvoit alors dans ce Port, les acheta tous deux, & les transporta aux Indes.

La Mer est si profonde sur cette Côte, qu'il ne faut pas se promettre d'y pouvoir mouiller à plus d'un mille du rivage. Au-delà de Zeyla, dans l'intérieur de la Mer Rouge, on rencontre une grande Rivière, dans une profonde Baye, qui est opposée à Babelmandel; mais l'embouchure, quoique fort large, est très-profonde & remplie de Rochers & de Bancs de sable, avec des tournans d'eau qui ôtent aux Matelots la hardiesse de s'en approcher. C'est à cette Rivière que commence la Côte des Abissins, qui s'étend l'espace de deux cens lieux, jusqu'à (r) *Suaquen*, & présente plusieurs grandes montagnes qu'on découvre facilement de la Côte d'Arabie (s).

(o) Hamilton, *ubi sup.* Vol. I. pag. 11. *Felek*. Voyez ci dessus, Tome I. & suivantes.

(r) *Angl. Zuakin* ou *Swakin*. R. d. E.

(p) *Angl. Baba Felek*. R. d. E.

(s) Hamilton, *ubi sup.* pag. 23. & suiv.

(q) *Felix* est sans doute une corruption de

§. I I.

Isles des Mers d'Ethiopie.

L'ISLE de Madagascar, que les Portugais ont nommée *S. Laurent*, est une des plus grandes du Monde connu. Elle offre quantité de productions utiles aux besoins de la vie. Ses bestiaux sont nombreux. Leur chair est excellente, sur-tout la masse ou la grosse tumeur qui leur croît entre le cou & les épaules. On y trouve aussi une assez grande abondance de daims & de chèvres. Les Portugais, en descendant pour la première fois dans cette Isle, y

HAMILTON.
1720.

Deux Algues
des sur la Côte
de Zeyla.

Malheureux
fort d'un Vais-
seau.

Baye & Ri-
vière au-delà
de Zeyla.

Madagascar
& ses produc-
tions.

HAMILTON.
1720.

Port Dauphin, ancien
Etablissement
Français.

Commerce
des Anglois
ruiné par les
Pirates.

Mort singu-
lière de cinq
cens Pirates.

Iles & E-
cueils aux en-
virons de Ma-
dagascar.

Expédition
de Matthews
contre les Py-
rates.

Ile de Ste.
Apolline.

laissèrent un troupeau de pores, qui ont multiplié merveilleusement. Ils don-
nèrent des noms à quantité de rivières & de Caps (*a*), qui sont aujourd'hui fré-
quentés par les Vaisseaux de l'Europe, mais qui servent principalement de re-
traite aux Pirates. Les François avoient formé à l'Est de l'Isle (*b*) un Eta-
blissement, qu'ils nommoient *Port Dauphin*; mais s'étant apperçus que les
profits du commerce ne répondroient point aux frais de la Colonie, ils ont
pris le parti de l'abandonner.

LES Anglois entreprirent autrefois d'établir un commerce d'Esclaves sur
la Côte Ouest de l'Isle, particulièrement dans la Baye de S. Augustin & dans
les deux endroits qui portent le nom de vieux & de nouveau *Melvilig*; mais
ils redoutent aujourd'hui les Pirates, sur-tout depuis que plusieurs Escadres
de leur Nation ont croisé sans succès dans ces Mers. Un simple Vaisseau, com-
mandé par le Capitaine *Mollar* (*c*), fit plus d'expédition, en 1704, que
toutes les Flottes qu'on avoit armées avec beaucoup de dépense. Sa cargaison
étoit composée de bière forte & d'eau-de-vie, qu'il se proposoit de vendre
aux Pirates. Ils s'en saisirent, à la vérité, comme d'un présent, & la plus
grande partie de son Equipage ne fit pas difficulté de s'engager à leur ser-
vice; mais cette abondance de liqueurs leur fit pousser si loin la débauche,
qu'il en périt plus de cinq cens à force de boire.

ON racontoit dans l'Inde, & l'Auteur se fit confirmer par un Pirate de
Bengale, que le Capitaine Littleton, avoit pris [à Madagascar] à bord de *Ple-
gley* quelques Brigands de cette troupe, mais que de justes raisons l'avoient
engagé à leur rendre la liberté. On ajoutoit que voyant les Pirates de Madagascar
dans l'embarras pour nettoyer le fond de leurs grands Vaisseaux, il leur a-
voit rendu gracieusement service en leur accordant plusieurs secours.

MADAGASCAR est environnée d'Iles, de Rochers & de Bancs de sables, qui
forment des ecueils dangereux. Ste Marie, qui est située à l'Est, forme le pre-
mier azile que les Pirates choisirent dans cette Mer. La Rade y étoit assez
bonne pour les mettre à couvert, quoique l'accès ne fût pas sans difficultés.
Mais apprenant qu'ils étoient menacés par quelques Escadres Angloises, ils
se retirèrent dans la grande Ile, où ils se sont établis par des mariages. L'Au-
teur est persuadé (*d*) qu'il ne seroit pas difficile de les en chasser. En 1722, l'Ami-
ral Matthews, chargé de cette entreprise, reconnut qu'ils avoient abandonné
l'Isle Ste Marie. Il y trouva même, dans plusieurs endroits, quelques restes
de leurs brigandages, tels que du poivre, qu'ils avoient laissé dans la terre,
de l'épaisseur d'un pied. De-là, il se rendit dans la grande Ile avec son Es-
cadre; mais les Pirates avoient eu la précaution de mettre leurs Bâtimens
en sûreté, dans les rivières & les anses, où les Vaisseaux de guerre ne pou-
voient pénétrer. Il auroit été trop dangereux d'employer les Chaloupes pour
les détruire par le feu; car de leurs bois & de leurs retraites ces Brigands
étoient en état d'incommoder les Troupes Angloises. L'Amiral trouva l'oc-
casion de parler à quelques-uns d'entr'eux; mais ils ne cessèrent pas de se
tenir sur leurs gardes, & prêts à se défendre s'il eût pensé à la violence.

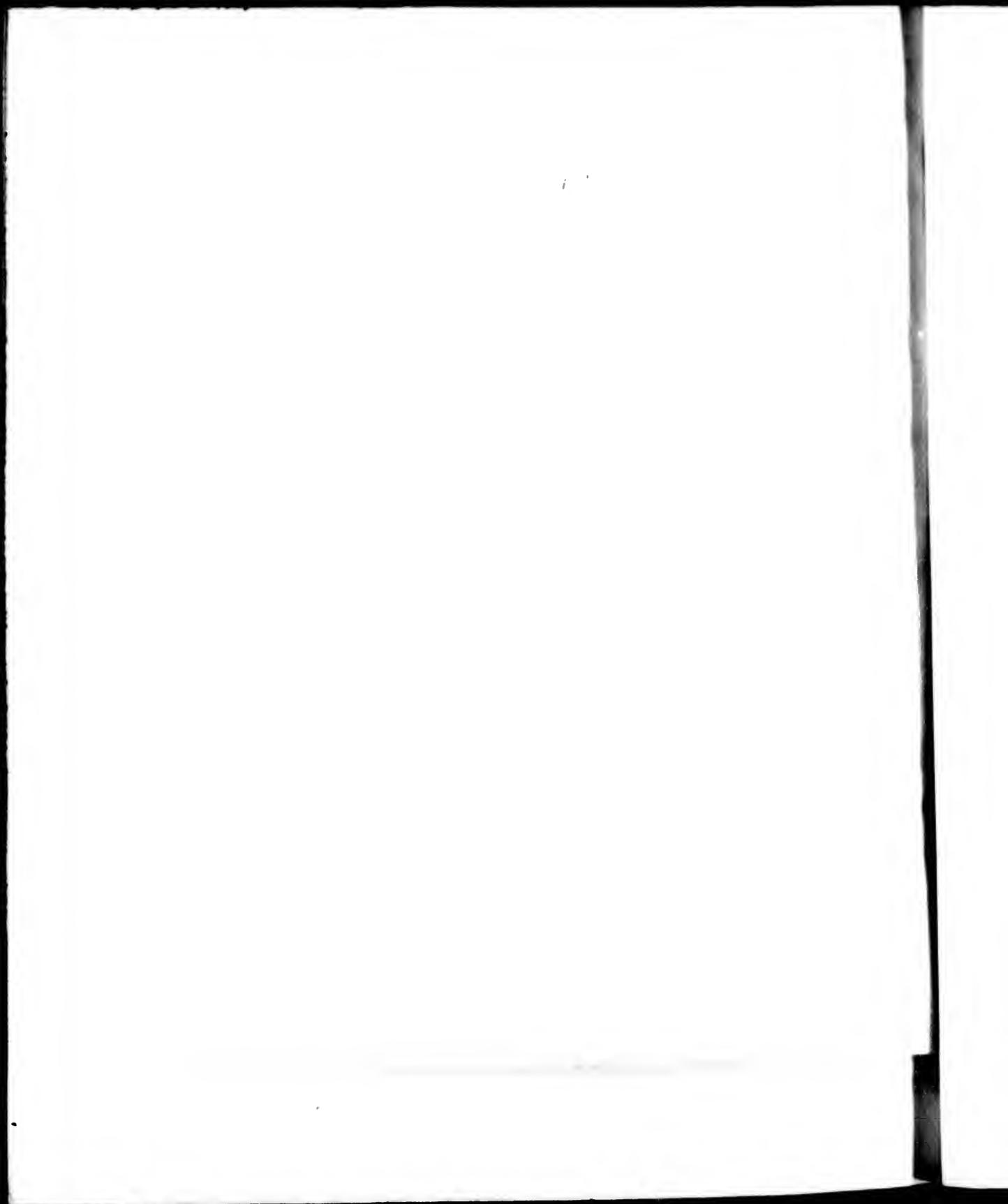
L'ISLE Ste Apolline est inhabitée. Celle de Mascarenhas, dont les Anglois
étoient

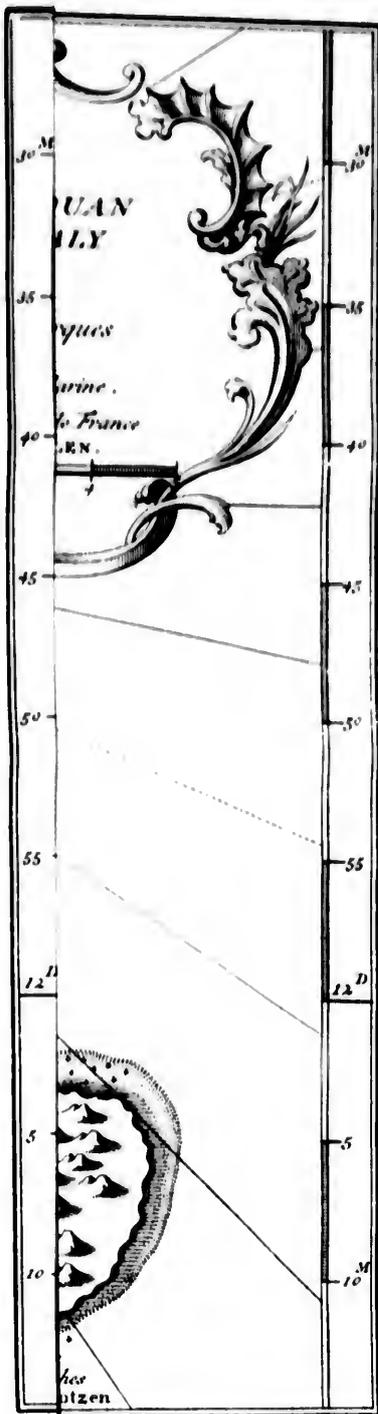
(*a*) *Angl.* qui ne sont plus fréquentés au-
jourd'hui &c. R. d. E. la pointe Sud-Est de l'Isle.

(*c*) *Angl.* Millar. R. d. E.

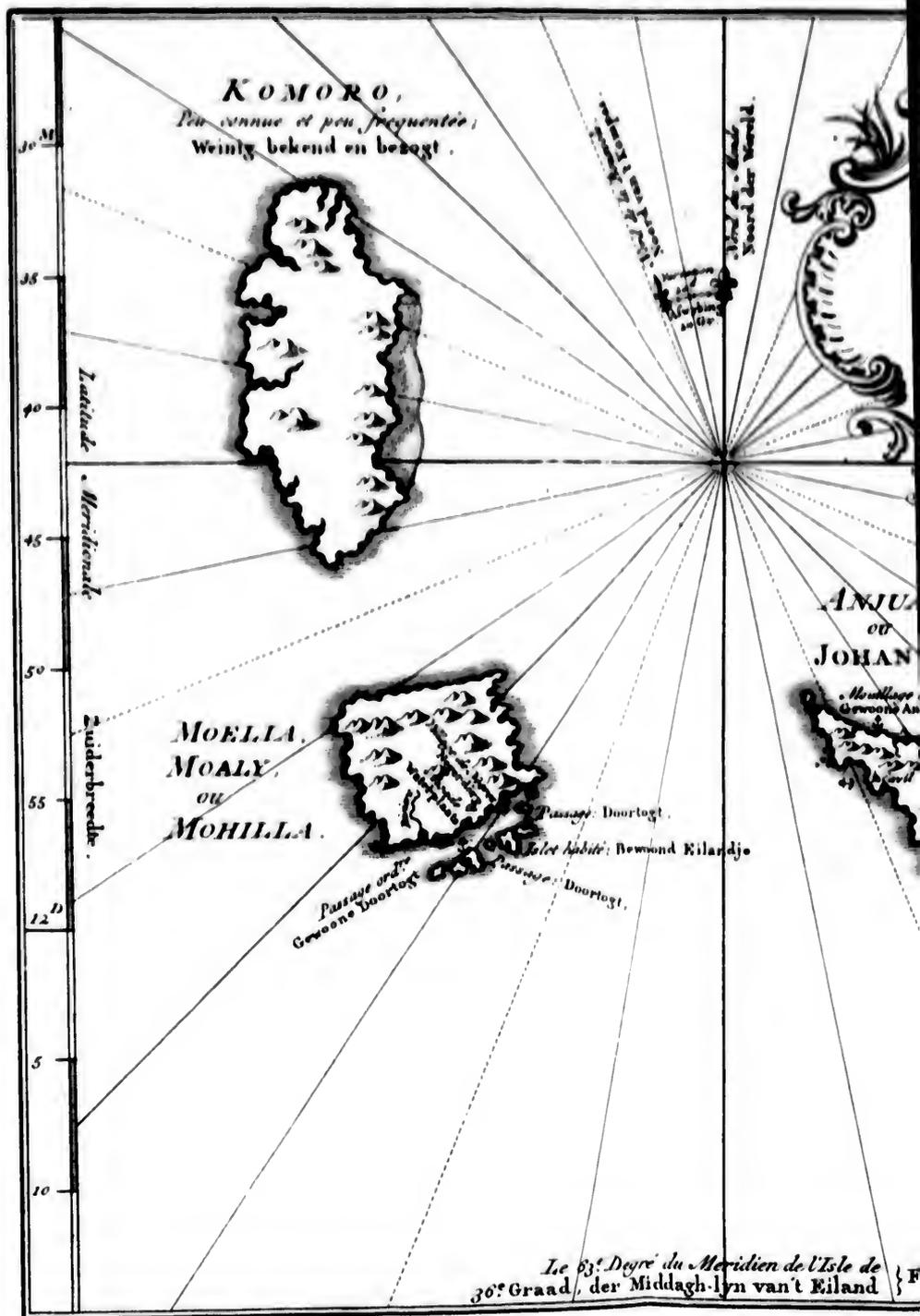
(*b*) La position exacte de leur Fort étoit à

(*d*) *Angl.* qu'il ne seroit pas facile. R. d. E.

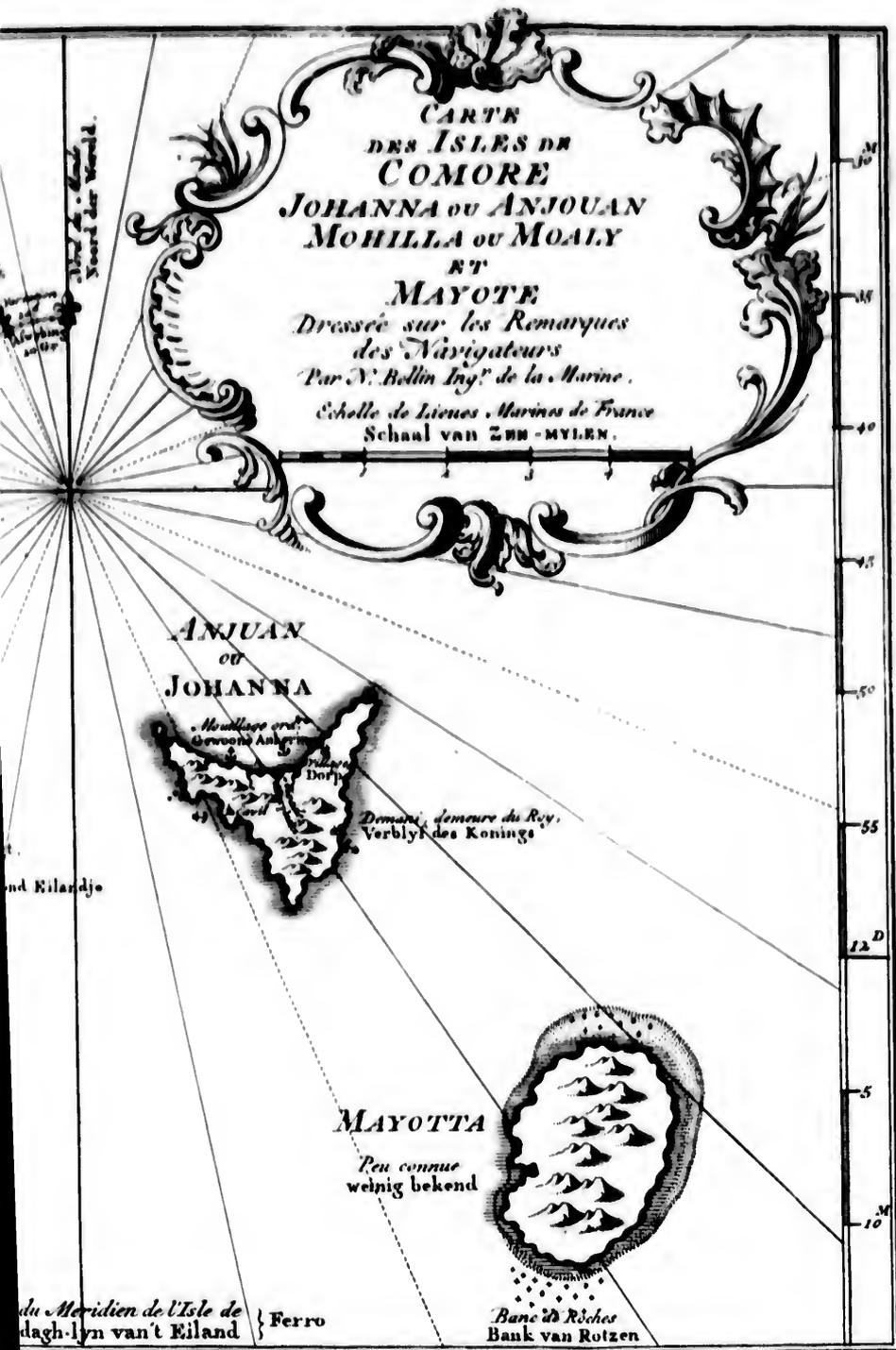




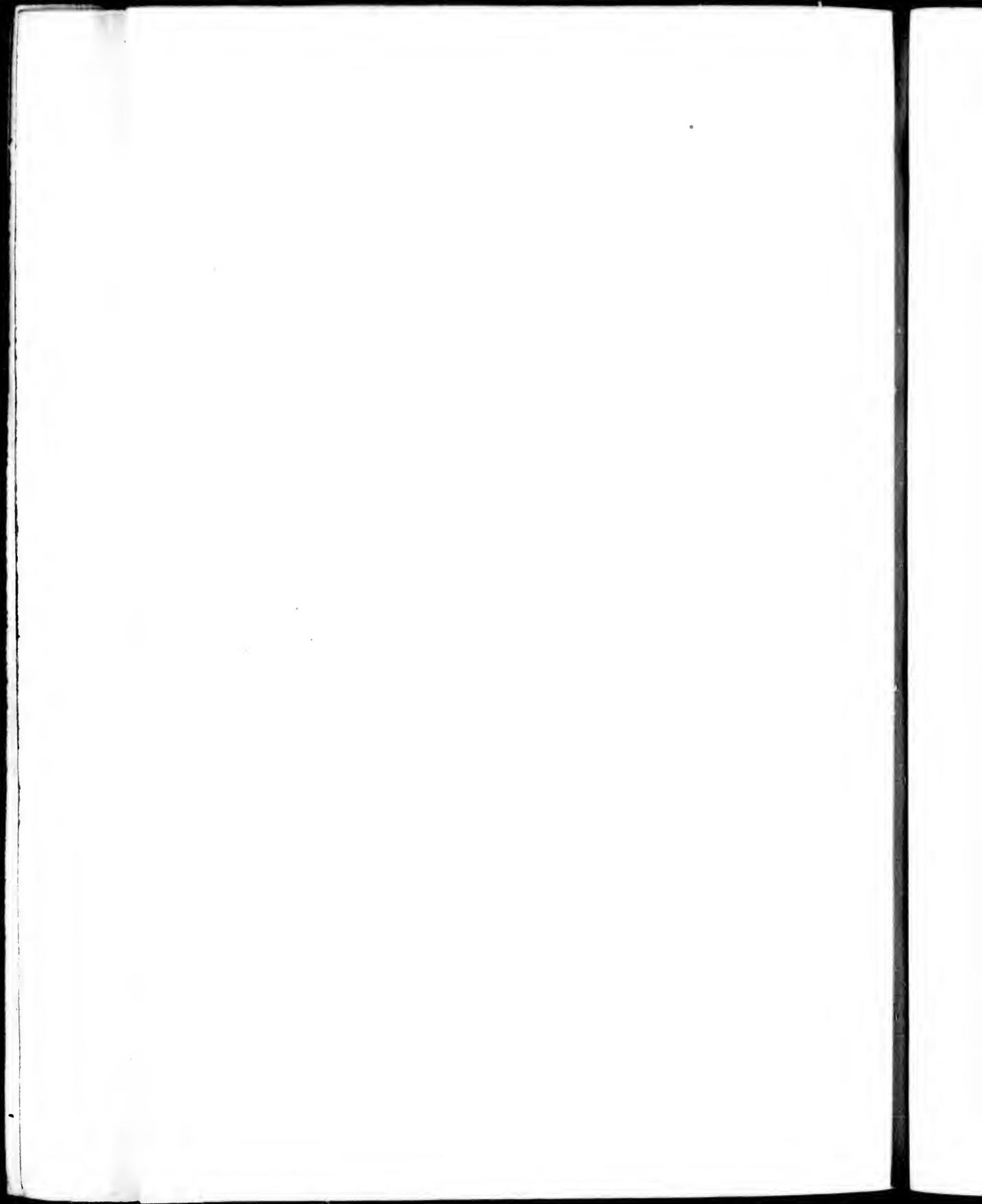
MAYOTTA,
 Zeevaards.

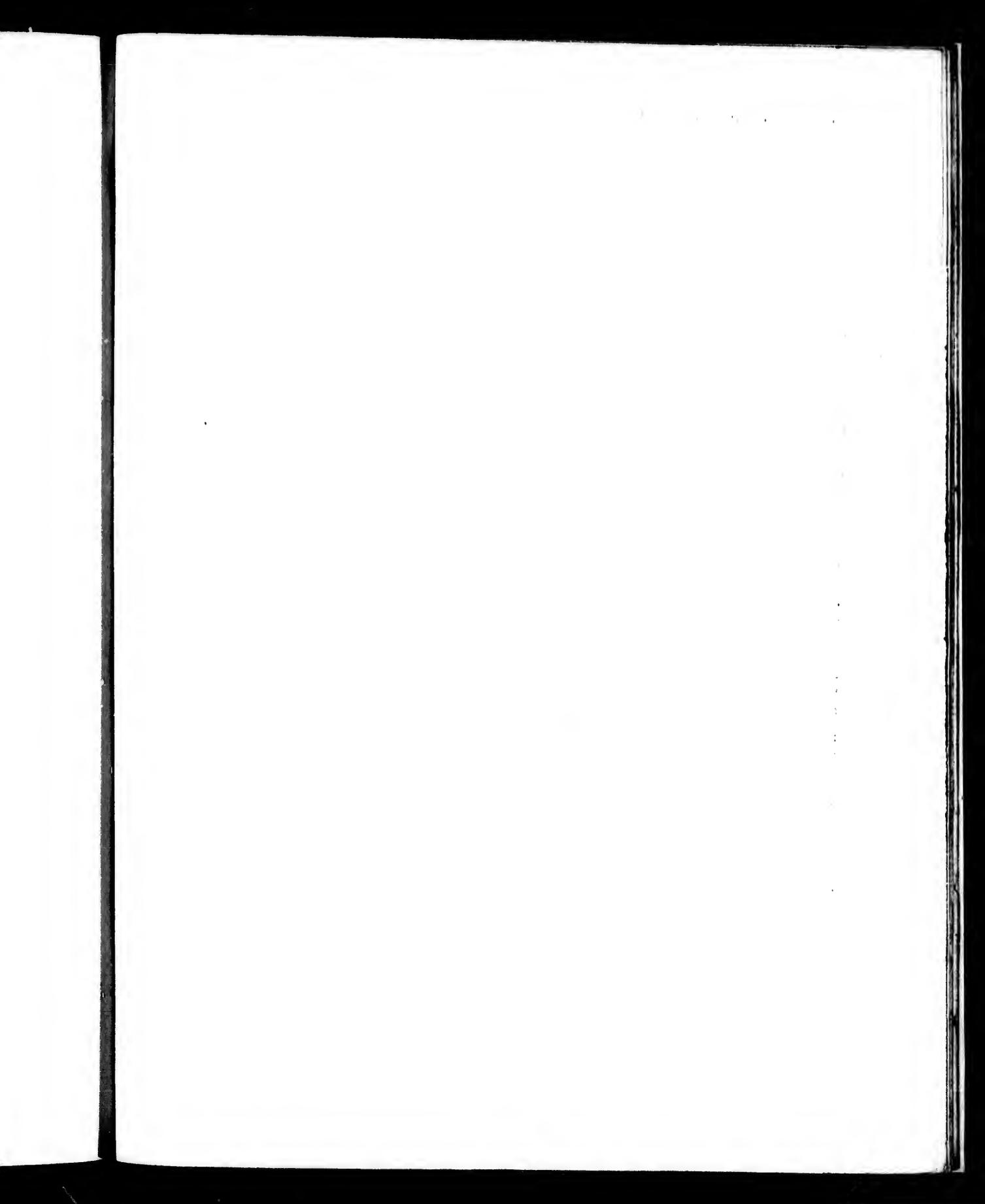


KAART van de EILANDEN KOMORO, ANJUAN
 Geschikt op de AANMERKINGEN der ZERLIEDEN, door N. Bell



PRO, ANJUAN, MOELIA, en MAYOTTA,
 ERLINDEN, door N. Bellin Ingenieur des Franssen Zeevaardts.



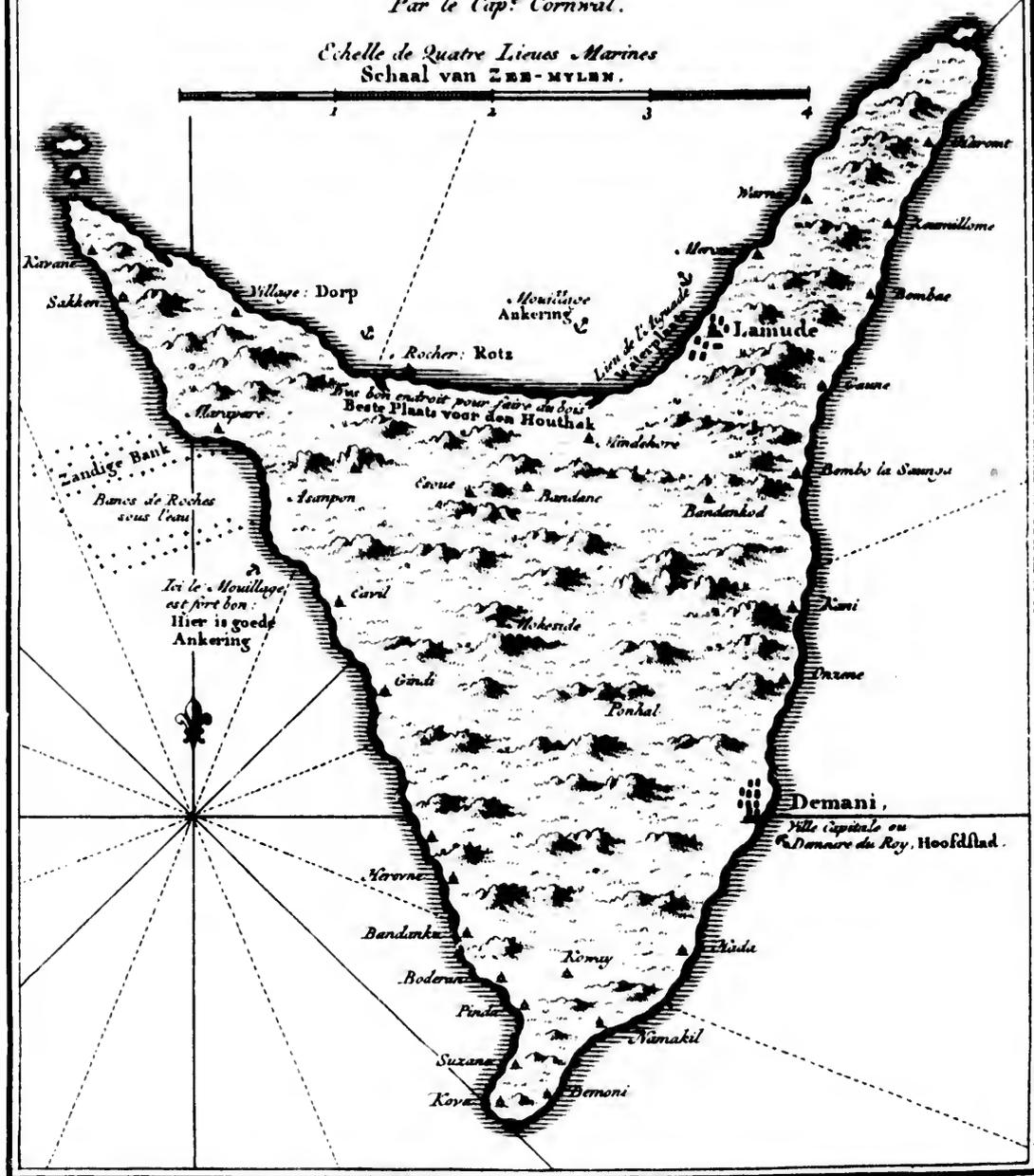


CARTE DE L'ISLE D'ANJOUAN

Une des Isles de Comore :

Par le Cap^e Cornwall.

Echelle de Quatre Lieues Marines
Schaal van ZEE-MYLEN.



J. v. Schley delin.

KAART van t EILAND ANJOUAN, een der KOMOROSE EILANDEN,
door Kapt. Cornwall.

Étoient
plée au
L'île
de l'ab
mains
sint, c
bandon
demeur
tuées d
Com
de mis
subsista
des bel
& des
en Perf
euissent
L'is
Vailleur
1690 o
feu de
taqué p
l'ancre
rièvement
de faut
voient
Deux V
dans la
ces cont
l'un des
& laiss
Il se vi
de quat
bien-tôt
aussi en
le comb
beaucou
lorsque
la Cass
pour ga
coup d'

(e) C
plément
les Etab
(f) H
est appare
(g) A
(h) A

Étoient autrefois en possession, & qu'ils nommoient *Forest* [Angloise,] est peuplée aujourd'hui par les François (e), qui lui ont donné le nom de Bourbon. L'île *Marrice*, après avoir été habitée par les Hollandois, qui reçurent ordre de l'abandonner en 1703, & de se retirer à Batavia, [est passée au li entre les mains des François, qui la nomment l'île de France.] Celle de *Diég, Riis*, qui la suit, contenoit encore un Etablissement François; mais sa stérilité l'a fait abandonner depuis quelques années. Toutes les autres, à l'Est & au Nord, sont demeurées désertes, à l'exception de trois ou quatre à l'Ouest, qui sont situées dans le canal entre Quiloa & Madagascar.

COMORE est la plus avancée à l'Ouest. Elle ne contient qu'un petit nombre de misérables Habitans, qui en tirent à peine ce qui est nécessaire à leur subsistance. L'île *Johanna* (f), qui est à la vûe de Comore, offre en abondance des bestiaux, des chèvres, des oiseaux & du poisson, avec d'excellens limons & des oranges. La plupart des Vaisseaux Anglois qui faisoient voile à Moeket, en Persé ou à Surate, y prenoient des rafraichissemens avant que les Pyrates eussent commencé à la fréquenter.

L'ISLE Johanna est celebre entre les Anglois, par deux infortunes que les Vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales y ont esuyées. La première en 1690 ou 1691, lorsque le Capitaine *Horton* (g) Commandant du *Herbert*, Vaisseau de huit cens tonneaux & de cinquante-cinq (b) pièces de canon, fut attaqué par trois Vaisseaux François de la meme force. A leur approche, il leva l'ancre & se mit en Mer. Vers deux heures après-midi, l'Action commença furieusement, & dura jusqu'à huit heures du soir, que le *Herbert* eut le malheur de sauter, sans qu'on en pût sauver plus de six ou sept personnes qui se trouvoient dans la Pinnace. La seconde disgrâce arriva dans le cours de l'année 1720. Deux Vaisseaux Anglois, accompagnés d'un Ostendois, étant à faire de l'eau dans la meme île, apperçurent deux Pyrates, & convinrent de joindre leurs forces contre l'ennemi commun. Mais lorsqu'ils les virent approcher, l'*Ostende*, & l'un des deux Vaisseaux Anglois, nomme le *Greenwich*, gagnèrent la haute Mer, & laissèrent à l'autre, qui se nommoit la *Cassandre*, le soin de se tirer d'embaras. Il se vit forcé d'engager l'Action avec le plus petit des deux Pyrates, qui étoit de quatre (i) pièces de canon [& bâti à la Hollandoise.] Mais il échoua bien-tôt entre quelques Rochers; & le Pirate s'efforçant de l'aborder, échoua aussi entre d'autres Rocs. Comme ils étoient (k) fort près l'un de l'autre, le combat recommença fort vivement dans cette situation, & couta la vie à beaucoup de gens de part & d'autre. Le Pirate (l) se trouvoit en danger, lorsque son Compagnon se disposant à le secourir, *Mackraw*, qui commandoit la *Cassandre*, crut devoir profiter de cette intervalle, avec tous ses gens, pour gagner la terre dans ses Chaloupes. Les Habitans le reçurent avec beaucoup d'humanité, & le conduisirent [l'espace d'environ douze milles] dans l'intérieur

Horton.
1720.

île Bourbon.
île de France.

île Diég Riis.

île Comore.

île Johanna, ou d'An Juan.

Perte d'un gros gros Vaisseau Anglois.

Malheur d'un autre Vaisseau, qui est pris par des Pyrates.

Retour du Capitaine Mackraw.

(e) On promet de donner, dans un Supplément, des Observations plus étendues sur les Etablissements François. R. d. T.

(f) *Hajuan* (1) ou *Asjuane*, dont *Johanna* est apparemment une corruption.

(g) *Angl.* Burton. R. d. E.

(b) *Angl.* cinquante six. R. d. E.

(1) *Angl.* *An Juan*. R. d. E.

(i) *Angl.* de vingt quatre. R. d. E.

(k) *Angl.* Ils n'étoient pas à plus de vingt verges, l'un de l'autre. R. d. E.

(l) *Angl.* Les Pirates se trouvant trop exposés sur le Pillae furent obligés de se cacher à fond de cale &c. R. d. E.

HAMILTON.
1720.

l'intérieur de leur Ile, pour le mettre à couvert de la fureur des Pyrates. La Cassandre devint ainsi la proie de ces Brigands, qui la remirent à flot sur le champ, parce qu'elle avoit peu souffert de leur artillerie. Ils degagèrent au li leur Bâtiment, que le canon Anglois avoit beaucoup plus maltraité. Mackraw, homme d'esprit & capable de se mesurer à toutes sortes de caractères, haïrda de retourner au rivage & de se rendre même à bord des Pyrates. Il ménagea leur esprit avec tant d'adresse, qu'ils lui firent présent, pour gagner les Indes avec son équipage, du Vaisseau qu'il leur avoit presque coulé à fond. Pendant ce temps-là, le Greenwich portoit à Bombay la nouvelle de sa perte; mais deux mois après, on fut fort surpris de le voir entrer [avec son Equipage,] dans le même Port, tout en pièces à la vérité, & dans un état qui ne lui auroit pas permis d'aller plus loin, si le Gouverneur *Brown (m)*, Officier d'un mérite extraordinaire, ne lui eût prêté son secours pour l'équiper.

Ile Mohilla
ravagée par
les Anglois.

L'ISLE de *Mohilla* est peu éloignée de celle de *Johanna*; mais quoiqu'elle soit fort bien peuplée, ses Habitans sont beaucoup moins civils que ceux de *Johanna*. Les Chefs ou les Rois de toutes ces Isles étant presque sans cesse en guerre, celui de l'Isle *Johanna* obtint le secours de *Littleton*, Capitaine Anglois, pour faire une descente dans l'Isle de *Mohilla*, où il porta le carnage & la désolation. L'Auteur admire par quelle politique *Littleton* rompit volontairement la neutralité qui étoit fort bien établie entre les Anglois & ces Insulaires.

Mayotta.

MAYOTTA est une autre Ile, à la distance d'environ trente-cinq lieues de *Johanna*, & passe pour la plus grande de celles qui sont habitées. Mais étant environnée de Rochers d'autant plus dangereux, qu'ils sont cachés sous l'eau, elle est si peu fréquentée, qu'on connoit peu le caractère de ses Habitans. La Religion de toutes ces Isles est le Mahometisme, quoiqu'il y soit exercé avec peu de zèle.

Dangers de
la Navigation
dans ces
Mers.

EN général la Navigation est très-dangereuse dans les Mers d'Ethiopie, & les Cartes fort défectueuses. Un Capitaine Hollandois, qui avoit reçu ordre de se rendre de *Batavia* à la Pointe Nord de *Madagascar*, & de-là dans la Mer-Rouge, dit à l'Auteur, dans le Port de *Mocka*, où ils se rencontrèrent, qu'il avoit vû plusieurs grandes Isles & quantité de Rochers & de Bancs de sable, qui ne paroissent point dans les Cartes; ce qui l'avoit obligé chaque nuit de jeter l'ancre lorsqu'il trouvoit un fond suffisant. Il ajoutoit qu'entre ces Bancs & ces Rochers, les Courans étoient très-rapides au Sud (*n*).

Situation de
plusieurs des
mêmes Isles.

LA latitude de *Johanna (o)* est de douze degrés du Nord, & celle de *Mayotta* de treize degrés. Cette dernière Ile se présente toujours à ceux qui viennent du Sud par le passage intérieur, & semble, à la première vûe, former trois Isles, avec une pointe qui s'avance au midi. Sa situation est au Sud-Est de *Johanna*, à la distance d'environ dix (*p*) lieues. On découvre aussi *Mohilla*, qui est dix lieues à l'Ouest-Sud-Ouest de *Johanna*, & l'Isle de *Comore* au Nord-Est. L'Auteur donne cet éclaircissement pour prévenir toutes sortes d'erreurs, parce

(o) *Angl. Boone. R. d. E.*

(n) *Hamilton, Vol. I. pag. 16. & suiv.*

(p) Les Remarques suivantes sur l'Isle *Johanna*, viennent du Capitaine *Hemi Coïn-*

wall, dans ses Observations sur plusieurs Voyages aux Indes en 1720. pag. 12.

(p) *Angl. dix huit. R. d. E.*

parce
approc
à sa pe
Jo m
qui for
fions.
gnes,
mêlés
indolen
leur fai
& la nu
La plus
en cour
leurs bo
leur co
attribu
fection
fort ma
quelqu
Ici,
leurs m
démelés
bien arr
pas de
Portuga
bitée pa
l'Auteur
plusieur
tigr. Il
de l'If.
che, &
davres
leur sup
COR
cacher
continu
qui paro
doivent
viter [s

(q) Vo
gais dans
gais de l

parce qu'il est arrivé à plusieurs personnes de prendre une Isle pour l'autre. En approchant de Johanna, il fera le vent contre l'Isle de la Selle, qui est située à la pointe Ouest.

JOHANNA est agréablement diversifiée par des vallées & des montagnes, qui sont également fertiles, & qui produisent quantité d'excellentes provisions. Les Vallées offrent de bons pâturages pour les bestiaux; & les montagnes, des fruits en abondance. Les Habitans sont une race d'Arabes basanés, mêlés de quelques femmes Ethiopiennes, qui sont tout-à-fait noires; Nation indolente, ennemie du travail, & remplie même d'une sorte d'orgueil qui leur fait mépriser toutes sortes d'emplois vils, jusqu'à craindre moins la faim & la nudité que le travail, [semblables à cet égard à nos Montagnards d'Ecosse.] La plus grande fatigue à laquelle ils s'exposent, est d'aiguiser une pièce de fer en couteau, en aiguillon, ou d'en faire quelqu'autre instrument convenable à leurs besoins. Cependant ils affectent de l'honneur dans leurs principes & dans leur conduite; vertu rare dans cette Partie du Monde, & qu'il faut peut-être attribuer à leur crainte plus qu'à leur inclination. Ils marquent beaucoup d'affection pour les Anglois & les traitent avec beaucoup de civilité, quoi que de fort mauvaise grace. Leur langage est l'Arabe; & leur religion, s'ils en ont quelqu'une, est le Mahométisme.

ICI, comme dans toutes les parties de l'Inde, les femmes sont esclaves de leurs maris. Les hommes sont braves & entreprenans. De-là viennent leurs démêlés continuels avec les Habitans de Mohilla. Quoique leur Isle soit fort bien arrosée de quantité de petits ruisseaux, elle a peu de rivières & n'en n'a pas de grandes. Quelques vieux restes d'un grand mur, bâti à la manière des Portugais, rendent témoignage qu'elle étoit possédée autrefois & même habitée par cette Nation. Mais le principal objet qui s'attira la curiosité de l'Auteur, fut un arbre singulier, dont le tronc lui parut une complication de plusieurs petits arbres, qui s'étoient incorporés pour ne composer qu'une seule tige. Il avoit plus de huit pieds de circonférence. Sa feuille ressembloit à celle de l'If. Il étoit situé près d'un ruisseau d'où les Batimens tirent leur eau fraîche, & fort respecté des Habitans, qui exposoient sous ses branches les cadavres de leurs criminels, pour inspirer l'horreur du crime par l'exemple de leur supplice.

CORNWALL recommande à tous les Vaisseaux qui toucheront à ce Port, d'y cacher soigneusement la route qu'ils doivent tenir, parce que ces Mers sont continuellement infestées de Pyrates Européens, qui s'informent des Batimens qui paroissent, de leur force, de la nature de leur cargaison & des Ports où ils doivent se rendre. Il conseille même, à ceux qui craignent ces brigands, d'éviter [s'ils le peuvent] cette Isle en faisant voile à la Côte de Malabar (q).

(q) Voyez l'Etat du Gouvernement Portugais dans l'Inde, au Tome. I. & l'Atlas Portugais de Faria, Vol. II. pag. 349. Au lieu de

cette Remarque qui est du Traducteur, il y a dans l'Anglois, *Cornwall Observations sur différens Voyages aux Indes*, 1720. pag. 12. R. d. E.

HAMBLETOM.
1720.

Propriétés
de l'Isle Jo-
hanna ou
d'Anjau.

Ancienne
possession des
Portugais.

Arbre singu-
lier.

Conseil pour
la Navigation
dans ces
Mers.



FARIA.
1569.

C H A P I T R E. VII.

Eclaircissement sur l'Empire du Monom apt.

§. I.

*Expédition de Barreto pour la Conquête des Mines d'Or & d'Argent.*Fortune de
Barreto & sa
commission
pour le M.
Zambique.

ON lit dans Faria que François *Barreto*, Seigneur Portugais, après avoir rempli avec honneur la dignité de Gouverneur de l'Inde, fut revêtu de l'important Emploi d'Amiral des Galères. Il exerça ses fonctions au mémorable combat de Pennon, où le succès, dont sa valeur & sa conduite furent secondées, donna un nouveau lustre à sa réputation. A son retour en Portugal il fut nommé au Gouvernement du Monomotapa, un des trois qui faisoient la division de l'Inde Portugaise, trop grande alors pour recevoir la loi d'un seul Gouverneur. Le Roi joignit à cette dignité le titre de Conquéreur des Mines, sur des informations & des expériences qui lui avoient fait naître effectivement le dessein de cette Conquête. On avoit trouvé quantité d'Or dans l'intérieur de ce grand Empire, sur-tout à *Manika* dans le Royaume de *Bakaranga*. *Barreto* partit de Lisbonne au mois d'Avril de l'année 1569, avec trois Vaisseaux & mille hommes de débarquement, parmi lesquels on comptoit quantité de Noblesse & de vieux Guerriers d'Afrique. En arrivant à Mozambique, il commença par soumettre sur cette Côte le Roi de [*Pate* ou de] *Patta*, qui s'é-

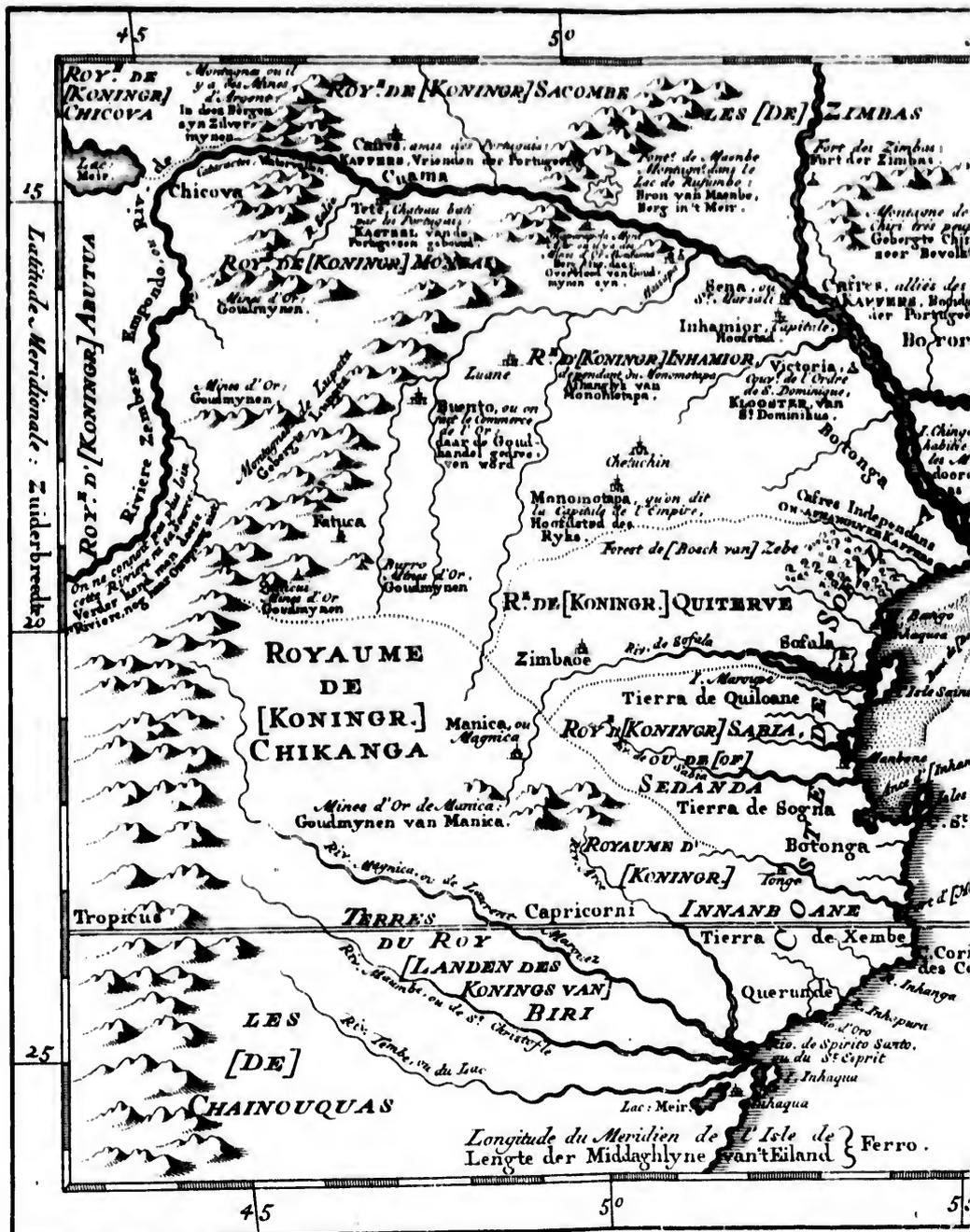
Il est soumis
aux avis d'un
Jésuite.

BARRETO avoit reçu ordre de ne rien entreprendre sans l'avis du Père François de *Monclaros*, Millionaire Jésuite. Cette dépendance fit échouer toutes ses vues; tant il est vrai, remarque l'Auteur, qu'il n'y a pas moins d'impudence à soumettre un Soldat aux lumières d'un homme d'Eglise, que de présomption dans un Ecclésiastique à se mêler de (a) ce qui appartient à la profession Militaire.

Deux che-
mins qui con-
duisoient aux
Mines.

Il y avoit deux chemins qui conduisoient aux Mines; l'un, au travers du *Monomotapa*; l'autre par *Sofida*. *Barreto* se déclara pour le second; mais le Père de *Monclaros* ayant jugé que l'autre devoit être préféré, son opinion l'emporta malgré l'opposition du Conseil (b). On partit de Mozambique avec plus d'hommes & de Vaisseaux qu'on n'en n'avoit amenés; sans parler des instrumens, des chameaux, des chevaux, & des autres provisions pour la guerre & pour le travail des Mines. Après avoir fait quatre-vingt-dix lieues par Mer, les Portugais entrèrent dans la Rivière de *Cuama* ou *Quama*, nommée de *las Buenas Semales* par le premier qui la découvrit. Il s'avancèrent, suivant les vues de *Monclaros*, jusqu'à *Sena* ou *S. Marsalis* & gagnèrent ensuite la Ville d'*Inaparapala* (c), qui est voisine d'une Ville des Mores. Là, ces Infidèles commencèrent

Les Portu-
gais entrèrent
dans la Rivière
de *Cuama*.(a) Angl. de ce qui n'appartient pas à la
Profession. R. d. E. pag. 370. & suiv.(b) Angl. *Inaparapala*. R. d. E.(c) Angl. *Inaparapala*. R. d. E.(b) *Asie Portugaise de Faria*, Vol. II.



J. V. S. by done.

MONARCHY van MONOMOTAPA, en de NABUURIGHEID



A, en de NABUURIGE LANDEN, getrokken uit de 1. ISLE en andere Schryveren.

com
l'Inde
fieurs
trahit
pée,
seul,
sous l
B
les re
des a
& fa
leur
de lui
volté
La pr
la sec
nes,
fentit
refusa
L'a
soixan
emple
Il fall
cours
⊕ la Me
fent e
Portu
quère
mes.
trés-d
mée c
Homen
pièces
venir
flanes
croiss
l'on e
pas h
gaife
Barre
les M
ordres
pièces
ble.
L'I

commencèrent à traverser leurs desseins, comme ils avoient fait autrefois dans l'Inde. Ils tentèrent d'empoisonner toute l'Armée. Quelques hommes & plusieurs chevaux en moururent; mais cette perfidie ayant été découverte par la trahison d'un des complices, les traîtres furent passés sans pitié au fil de l'épée, & leur Chef exposé à la bouche d'un canon, [où il fut mis en pièces.] Un seul, qui protesta que la Sainte-Vierge lui avoit ordonné de se rendre Chrétien sous le nom de Laurent, obtint par grace d'être pendu.

BARRETO envoya des Ambassadeurs au Monarque du Monomotapa, qui les reçut avec une distinction extraordinaire. Loin de les traiter comme ceux des autres Princes, qui ne se presentoient devant lui qu'à genoux, pieds nus & sans armes, & qui se prosternoient jusqu'à terre devant son Trône, il leur accorda une audience fort honorable. Le motif de cette Ambassade étoit de lui demander la permission de le venger du Roi de Mongas, qui s'étoit revolté contre lui, & celle de pénétrer jusqu'aux Mines de *Batua* & de *Mauchika*. La première de ces deux demandes n'étoit qu'un prétexte flatteur pour obtenir la seconde, parce que le Territoire de Mongas étant situé entre Sena & les Mines, il falloit nécessairement s'ouvrir un passage par l'épée. L'Empereur consentit aux deux propositions, & fit offrir à Barreto cent mille hommes, qu'il refusa.

L'ARMÉE Portugaise se remit en marche. Elle étoit composée de cinq cens soixante mousquetaires & de vingt-trois cavaliers. Pendant dix jours qu'elle employa dans cette route, elle eut beaucoup à souffrir de la soif & de la faim. Il fallut suivre presque continuellement la Rivière de *Lambeze* (d), dont le cours est fort rapide, & sur laquelle s'avancent, à quatre-vingt dix lieues de la Mer d'Ethiopie, des pointes de la haute Montagne de *Lupata*, [qui paroissent comme suspendues sur son canal.] A la fin de cette ennuyeuse marche, les Portugais commencèrent à découvrir une partie de leurs ennemis, & remarquèrent bien-tôt plus clairement que tout le Pays étoit couvert d'Habitans armés. Barreto ne s'allarma point de ce spectacle, [jugeant bien qu'il lui seroit très-difficile de découvrir jusqu'où cette multitude s'étendoit, il rangea son Armée en bataille.] Il donna la conduite de son avant-garde à Vasco-Fernando *Homen*, & se réservant celle de l'arrière-garde, il plaga son bagage & quelques pièces de canon dans l'intervalle de ces deux corps. Lorsqu'il fut prêt d'en venir à la charge, il fit avancer son artillerie au front de sa troupe & sur les flancs. L'ennemi s'approcha d'un air ferme. Son ordre de bataille formoit un croissant. [Avant qu'on en vint aux mains,] une vieille femme, célèbre, si l'on en croit l'Auteur, par la profession qu'elle faisoit de la Magie, fit quelques pas hors des rangs & jeta quelques poignées de poudre vers l'Armée Portugaise, en assurant les Caffres que cette poudre seule leur garantissoit la victoire. Barreto, qui avoit appris dans l'Inde combien la superstition a de pouvoir sur les Mores, chargea un de ses Canoniers de pointer vers cette femme; & ses ordres furent exécutés avec tant de bonheur, qu'on la vit voler au-tôt en pièces, à la surprise extrême de tous les Caffres, qui la croyoient invulnérable. Barreto fit présent au Canonier d'une chaîne d'Or.

L'ENNEMI continua de s'approcher, mais sans ordre. Il fit bien-tôt pleuvoir une

F A R I A.
1569.

Trahison
des Mores.

Ambassade
Portugaise à
l'Empereur
de Monomo-
tapa.

Marche pé-
nible de l'Ar-
mée Portu-
gaise.

Permetté de
Barreto.

Sorcière
tuée d'un
coup de ca-
non.

(d) *Angl. Lambeze.*

F A R T A.
1569.

Plusieurs
combats où
les Portugais
sont vain-
queurs.

Ils se sais-
sirent des
Mongas.

C'est là qu'ils
tirent de l'i-
gnorance des
Caffres.

La Conquête
de Mongas est
si délicate.

Mort étrange
de Barreto.

une grêle de flèches & de dards. Les Portugais répondant, sans s'ébranler, à coups de canons & de fusils, qui firent une exécution terrible parmi les Caffres, n'eurent pas besoin de recommencer souvent cette boucherie pour leur faire tourner le dos. Ils en tuèrent un grand nombre dans la poursuite; & marchant droit à la Ville de Mongas, ils firent disparaître aussi facilement un autre corps qu'ils rencontrèrent en chemin. Il ne leur en couta que deux hommes pour faire mordre la poussière à six mille Caffres. Barreto à la tête de ses gens, entra sans opposition dans Mongas. Les Habitans, qui l'avoient abandonnée, se présentèrent le lendemain en aussi grand nombre que les deux premières Armées réunies; mais ils ne soutinrent pas plus long-tems l'effort des vainqueurs. Dès le même jour ils demandèrent la paix au nom du Roi, qui envoya bien-tôt lui-même des Ambassadeurs à Barreto pour traiter des conditions.

PENDANT cette négociation, un Chameau échappé à ses gardes prit sa course vers le Gouverneur, qui l'arrêta de ses propres mains jusqu'à l'arrivée de ceux qui le poursuivoient. Les Caffres ne connoissoient point cet animal. Dans la surprise de le voir se docile près du Général Portugais, ils firent plusieurs questions qui marquoient leur crainte & leur ignorance. Barreto prit avantage de l'un & de l'autre, pour leur répondre qu'il avoit un grand nombre de ces bêtes terribles & qu'il ne les nourrissoit que de chair humaine; qu'ayant déjà dévoré ceux qui avoient péri dans le combat, elles le faisoient prier par ce messager de ne pas faire la paix, parce qu'elles craignoient de manquer de nourriture. Les Ambassadeurs Caffres, effrayés de ce discours, supplièrent le Général d'engager ses Chameaux à se contenter de bonne chair de bœuf, dont ils promirent de leur envoyer une grosse provision. Il se rendit à leur prière, (e) & leur accorda des conditions qui rétablirent la tranquillité dans le Pays. Cependant il commençoit à manquer de vivres, lorsqu'il reçut avis que sa présence étoit nécessaire à Mozambique, où Pereyra Brandam, son Lieutenant, quoiqu'âgé de quatre-vingt ans, s'étoit saisi du Port. Il laissa le commandement de ses forces à Vasco Homen, pour se hâter de retourner vers la Côte. Mais à peine eut-il paru à Mozambique (f), que les séditieux étant rentrés dans la soumission, il regretta beaucoup qu'une affaire de si peu d'importance eût été capable d'interrompre ses projets. L'ardeur de son courage lui fit reprendre aussi-tôt la même route. Mais quelle fut sa surprise, en approchant du Fort de Sena, d'en voir sortir Monclaros d'un air furieux, pour lui ordonner, [au nom du Roi], d'abandonner une entreprise sur laquelle il lui reprocha d'avoir trompé ce Prince par de fausses espérances, en ajoutant que le nombre des morts étoit déjà trop grand, & qu'il le rendoit responsable devant Dieu du sang [qui s'étoit déjà répandu, &] qui se répandroit encore. Il est certain, suivant la remarque de l'Historien, que Barreto n'étoit pas l'Auteur de cette Expédition, & que l'imprudencé qui avoit fait choisir une mauvaise route ne devoit être attribuée qu'à Monclaros. Cependant le brave Barreto fut si touché (g) d'un affront de cette nature, qu'il mourut deux jours après, sans aucun signe de maladie & par la seule violence

(e) *Angl.* & continua sa marche. R. d. E. retourna au Monomotapa. R. d. E.
(f) *Angl.* que Brandam s'étant soumis, il (g) *Angl.* de l'insolence du Jésuite. R. d. E.

lence
lui do

Me
penf
innée
s'emba
quelqu
qu'il e
retour
de Sof
duisit
kanga
ces R
& les
se con
vil, a
de déf

VA
au tra
le pass
réussir
d'aban
fions,
elle cu
Cour.
monta
le Pay
vec de
jusqu'a
mains.
tôt qu
tirer le
tres in
parti e
se con
espéra
& d'e
Missio
route
terve,
million
sent j

(i)
(j)
(k)
(l)
nom de
chika e

lence de son chagrin. Un ordre du Roi, qui se trouvoit parmi ses papiers, lui donna pour successeur Vasco-Fernandez Homen, son Major.

MONELAROS s'étant déclaré si hautement contre la Conquête, Vasco ne pensa qu'à lui marquer sa soumission, aux dépens de son devoir. Il retourna immédiatement à Mozambique. Mais après le départ du Millionnaire, qui s'embarqua bien-tôt pour le Portugal, François *Pinto Pimentel*, son parent, & quelques autres personnes intelligentes, lui représentèrent si fortement ce qu'il devoit au Portugal & à son propre honneur, qu'il prit la résolution de retourner au Monomotapa. Il choisit, suivant l'opinion de Barreto, la route de Sofala, qui étoit en effet la plus favorable à son entreprise. Elle le conduisit directement vers les Mines de Manchika (*b*), dans le Royaume de *Chikanga*, qui borde au-dedans des terres celui de *Quiterve* (*i*), le plus puissant de ces Régions après celui du Monomotapa. Il avoit le même nombre d'hommes & les mêmes instrumens que son Prédécesseur. Comme il étoit important de se concilier l'affection du Roi de Quiterve, il lui fit faire un compliment civil, accompagné de plusieurs présents. Mais ce Prince avoit déjà conçu tant de défiance & de jalousie, qu'il reçut froidement cette politesse.

VASCO, sans faire beaucoup d'attention à sa réponse, continua sa marche au travers de ses Etats. Plusieurs corps de Caffres entreprirent de lui couper le passage & furent défaits avec un grand carnage. Le Roi désespérant de réussir par la force, eut recours à l'artifice. Il donna ordre à tous ses Sujets d'abandonner leurs Villes & leurs Cantons, [& d'emporter toutes leurs provisions,] dans l'espérance de ruiner l'Armée Portugaise par la faim. En effet, elle eut beaucoup à souffrir pour se rendre à Zimbaze (*k*), où il tenoit sa Cour. Il avoit déjà pris le parti de l'abandonner & de se fortifier dans des montagnes inaccessibles. Vasco brûla cette Ville & se remit en marche pour le Pays de Chikanga (*l*), où la crainte plus que l'inclination le fit recevoir avec de grandes apparences d'amitié. Il obtint du Roi la liberté du passage jusqu'aux Mines. Les Portugais se crurent à la veille de puiser l'Or à pleines mains. Ils arrivèrent enfin à cette terre promise. Mais remarquant bientôt que les Habitans avoient besoin de beaucoup de tems & de peine pour en tirer fort peu d'Or, & s'étant convaincus qu'il falloit plus d'hommes, & d'autres instrumens, pour donner quelque forme à leur entreprise, ils prirent le parti de revenir sur leurs traces, après avoir employé toute leur adresse pour se conserver l'amitié du Roi. Quoiqu'ils se trouvaient fort éloignés de leurs espérances, ils avoient du moins vérifié combien il y avoit eu d'imprudence & d'erreur à donner Monclaros pour guide au Gouverneur précédent. Ce Millionnaire indiscret (*m*) avoit exposé l'Armée Portugaise à périr dans une route également dangereuse & pénible. Vasco retourna dans la suite à Quiterve, où le Roi, guéri de ses défiances (*n*), lui accorda toutes les permissions qu'il avoit d'abord refusées. Il consentit que les Portugais pénétraient jusqu'aux Mines de *Manninas*, à la seule condition de lui payer cha-

PART. I.
1569.

Vasco-Homen lui succéda.

Il reprend le même dessein par la route de Sofala.

Il ravage la Ville de Zimbaze.

Espérances des Portugais trompées.

Autre entreprise sur les Mines de Manninas.

(*b*) *Manika*, ou *Magnika*.

(*i*) *Angl. Quiteyve*. R. d. E.

(*k*) *Angl. Zimbaze*. R. d. E.

(*l*) D'autres prennent Chikanga pour le nom du Roi, & croyent que *Manikou* ou *Manchika* est le nom du Royaume. Fana le nom-

me ailleurs *Bokaranga* & *Mokiranga*. D'autres croyent aussi que *Quiterve* est le titre d'un Roi.

(*m*) *L'Anglois dit* par un caprice extravagant R. d. E.

(*n*) *Angl.* par crainte. R. d. E.

F A R I A.
1569.

Ruë des
Caffres du
Pays.

Funérèe fin
des Portugais
de cette expé-
dition.

que année vingt écus. De-là ils passèrent dans le Royaume de *Chikowa*, qui borde le Monomotapa au Nord dans l'intérieur des terres. On les avoit flattés d'y trouver de riches Mines d'Argent. Vasco, après y avoir assis son camp, rapporta tous ses soins à se procurer des informations. Les Habitans ne se croyant pas capables de lui résister, & jugeant que la découverte des Mines seroit (o) funeste à leur repos, eurent l'adresse de repandre un peu de Minéral dans quelques endroits éloignés de sa source, & montrèrent ces lieux aux Portugais comme les véritables Mines. Cette ruse eut tout l'effet qu'ils s'en étoient promis. Vasco, persuadé de leur bonne-foi, permit qu'ils se retirassent, dans la vûe peut-être de leur déguiser les immenses profits sur lesquels il croyoit déjà pouvoir compter. Il fit creuser la terre dans mille endroits, & l'on ne fera pas surpris que le fruit du travail repondit mal à la fatigue de ses ouvriers. Les provisions commençant à devenir rares, il prit enfin la résolution de se retirer, en laissant derrière lui le Capitaine *Antonio Cardoso de Almeida*, avec deux cens hommes & les secours nécessaires pour continuer ses recherches [pendant encore quelques jours, afin de découvrir ce coin de terre si fort convoité.] Après le départ de Vasco, Cardoso se laissa tromper encore plus malheureusement par les Caffres. Ces Barbares seignant d'admirer l'inutilité de son travail, s'offrèrent à lui découvrir des veines plus sûres; & le conduisant à la mort plutôt qu'aux Mines, ils le firent tomber dans une embuscade où il périt avec tous ses gens, [après s'être défendus avec une bravoure incroyable. Ce tragique événement doit bien détromper ceux qui soutiennent qu'un seul fusil suffiroit pour mettre en fuite toute une troupe de Caffres, puis que cette Arme qu'ils supposent leur être inconnue, n'empêcha pas que ces deux cens hommes qui s'en servoient pour défendre leur vie, ne fussent tous tués à coups de dards & de flèches.]

TELE fut la fin du Gouvernement Portugais dans le Monomotapa. Elle toucha de fort près à son origine, puisque de deux Gouverneurs qu'on a nommés, l'un périt presque en arrivant, du chagrin de se voir outragé par un homme d'Eglise, & l'autre fut chassé (p) puérilement par le stratagème de quelques Barbares. Cependant la paix & le Commerce n'en subsistèrent pas moins entre l'Empereur du Monomotapa & les Portugais (q).

(o) Angl. seroit la cause de leur ruine. R. d. E.

(p) Est ce par inattention ou à dessein que le Traducteur fait dire à ses Auteurs précisément le contraire de ce qu'ils disent. Il y a dans l'Anglois que ce stratagème étoit très Sige, & n'a-

voit rien de Barbare. R. d. E.

(q) Asie Portugaise de Faria, Vol. II. pag. 319. C'est du même Auteur, ou plutôt des Relations & des Mémoires sur lesquels il avoit travaillé, que l'article suivant est tiré.

§. II.

Empire du Monomotapa.

Etendue &
bornes de cet
Empire.

SES bornes au Nord & vers une partie de l'Ouest, sont la Rivière de *Zavibese-Empondo*, nommée aussi *Quama* ou *Quama*, qui le sépare des Royaumes d'*Abatua* & de *Chikwa*, des Pays de *Mumbo* & de *Zimbas* ou *Mavimas* (r), qui appartiennent à l'Empire de *Monomaji*, & du Royaume mari-

rime
Pays
Rivière
l'Est

S
gitud
Méri
de lo
C'est
vingt
de Q
ronn
par la
du L

Su
Nil,
les C
latitu
Mer
gais
nom,
source
Tou
dans
droits

L
dont
lent
se div
bre d
peup
nion
rassés
pond

F
mota
ro, c
pés p
jointe
re, n
de,
la tr

(b)
(c)
dis n
e ne
(d)

time de Maruka. A la suite de l'Ouest & du côté du Sud, il est bordé par le Pays des Hottentots & par certains Castres, desquels il n'est séparé que par la Rivière de Magnika, qu'on nomme aussi *Laurent Marguez* (b) & le *S. Esprit*. A l'Est, il est baigné par la Mer de l'Inde.

SA situation est entre le quarante-un & le cinquante-sixième degré de longitude Orientale, & entre le quatorzième & le vingt-cinquième degré de latitude Méridionale (c). On lui donne ainsi environ quatre cens soixante-dix milles de longueur du Nord au Sud, & six cens cinquante de largeur de l'Ouest à l'Est. C'est une Peninsule ou une presqu'Isle; car à l'exception d'un espace de quatre-vingt-dix milles, qui fait à peu près la distance de la Rivière de Zambeze ou de Quama jusqu'à la source de celle de Magnika, il est continuellement environné d'eau. Lopez le représente aussi comme une presqu'Isle, formée, dit-il, par la Mer, par la Rivière de Magnika, qu'il appelle *Magnico*; par une partie du Lac d'où sort la Magnika, & par la Rivière de Quama.

SUivant le même Auteur, la Rivière de Magnika sort du premier Lac du Nil, qu'il place entre le Monomotapa & Congo, & va joindre la Mer entre les Caps de la Pêcheurie & les courans (d), à trente-trois degrés & demi de latitude du Sud. Cette Rivière en reçoit trois autres fort grandes, près de la Mer; l'une, & la principale, que les Habitans nomment *Nagou*, & les Portugais *S. Christophe*, du jour auquel elle fut découverte. La seconde a tiré son nom, de *Lorenzo Marguez*, qui la découvrit. Elles prennent toutes deux leur source dans les Montagnes de la Lune, que les Habitans du Pays nomment *Toroa*. La troisième se nomme *Arve*, & sort des montagnes des Mines d'Or dans le Royaume du Monomotapa (e). Aussi trouve-t-on, dans quelques endroits, des particules d'Or entre ses sables.

LA Rivière de Quama ou Cuama, a pris ce nom d'un Château ou d'un Fort dont les Infidèles ou les Mahométans sont en possession. Les Portugais appellent son embouchure *Bouches de Cuama*, parce qu'en se jettant dans la Mer elle se divise en sept bras, qui forment cinq Isles, sans en compter un grand nombre d'autres qui sont situées plus haut dans son canal, toutes merveilleusement peuplées. L'Auteur la fait sortir du même Lac (f); mais comme cette opinion est reconnue aujourd'hui pour une erreur, les Géographes sont embarrassés où ils doivent la placer. De Lille l'appelle Cuama, ou Zambeze-Impondo.

FARIA raconte que la grande Rivière de Zambeze coule au travers du Monomotapa & tombe dans la Rivière de *Chini*. Celle-ci traverse le Pays de Boro-ro, où l'on trouve plusieurs autres grandes rivières, dont les bords sont occupés par divers Rois, les uns absolus, d'autres, sujets du Monomotapa. Il ajoute que la Zambeze se jette dans la Mer par quatre embouchures; la première, nommée *Quilimane*, à quatre-vingt-dix lieues de Mozambique; la seconde, qui s'appelle *Cuama*, à vingt-six (g) lieues vers le Sud. *Luabo*, qui est la troisième, cinq lieues plus bas; & la quatrième, nommée *Luabuel*, quinze lieues

F A R I A.
1569.

Sa situation.

Ses rivières.

Fort de Cuama.

Opinion de Faria sur la Rivière de Zambeze.

(b) *Agul. Marguez*. R. d. E.

(c) *Id. Id.* On lui donne six cens soixante-dix milles de longueur du Nord au Sud, & six cens quinze de largeur. R. d. E.

(d) *Id.* R. d. E. Colimbe.

(e) Ou *Muni Motapa*.

(f) Voyez la Relation de Congo par Pimenta, sous les Noms de Lopez, pag. 197. & suivants.

(g) *Id.* R. d. E. vingt cinq.

ART. I.
1569.

Division du
Monomotapa.
P¹

Ses Mines
d'Or les plus
riches.

Trois Mar-
chés que les
Portugais fré-
quentent.

Conjectures
sur l'origine
du Monomo-
tapa.

Anciens édi-
fices qui s'y
trouvent.

lieux plus au Sud. L'intervalle est rempli par de belles & grandes Isles, dont l'une n'a pas moins de soixante lieux de tour. Cette Rivière est navigable dans la même étendue jusqu'à la Ville de Sena, qui est habitée par les Portugais, & soixante lieux plus loin jusqu'à *Tete*, autre Colonie Portugaise.

L'EMPIRE du Monomotapa est divisé en vingt-cinq Royaumes, qui se nomment *Mongas*, *Baroa*, *Mamika*, *Bofa*, *Mafingo*, *Remo*, *Chique*, *Chiria*, *Chidima*, *Boquiza*, *Inobanzo* (b), *Chiruvia*, *Kondzajua*, *Daburia*, *Makurumbe*, *Monguzzi*, *Antwezzi*, *Choze*, *Chungue*, *Diza*, *Romba*, *Raffini*, *Chirao*, *Makaranga* (i) & *Rem de Boza* (k). On y compte un grand nombre de Seigneuries, qui n'ont pas le titre de Royaumes. Le plus grand Etat, de ceux qui sont indépendans de l'Empire, est *Mongas*, sur les bords des Rivières de *Quama* & de *Zambéze*.

Les plus riches Mines du Royaume de *Mongas* sont celles de *Massapa*, qui portent le nom (l) d'*Osur* (m). On y a trouvé un lingot d'Or de douze mille ducats, & un autre de quatre cens mille. L'or s'y trouve non-seulement entre les pierres, mais même sous l'écorce de certains arbres jusqu'au sommet, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où le tronc commence à se diviser en branches. Les Mines de *Manchika* & de *Butua* sont peu inférieures à celles d'*Osur*. Le Pays en a quantité d'autres, mais moins considérables. Il a trois Foires ou trois Marchés, que les Portugais de *Tete*, Château situé sur la *Zambéze* à cent-vingt lieux de la Mer, fréquentent pour le commerce de l'Or. Le premier, qui se nomme *Luané* (n), est à quatre journées dans les terres; le second, nommé *Buenta*, est plus éloigné; & le troisième, qui s'appelle *Massapa*, l'est encore plus. Les Portugais se procurent l'Or par des échanges, pour des étoffes, des colliers de verre & d'autres marchandises de peu de valeur. Ils ont à *Massapa* un Officier de leur Nation, nommé par le Gouverneur de *Mozambique*, du consentement de l'Empereur du *Monomotapa*; mais avec défense, sous peine de mort, de pénétrer plus loin dans le Pays sans sa permission. Il y est Juge des différends qui s'élèvent entre les Portugais; & leur Etablissement n'y sçauroit être méprisable, puisqu'ils ont des Couvens ou des Eglises de *Dominiquains* à *Massapa*, à *Bokuto* & à (o) *Lanzei* (p).

L'ORIGINE, la succession & le nombre des Empereurs du *Monomotapa* ne sont pas connus. L'Auteur paroît persuadé (q) qu'ils existoient dès le tems de la Reine de *Saba*, & que lui étant soumis, c'étoit d'eux qu'elle tiroit ses trésors. Sur le Mont *Osur*, près de *Massapa*, on voit les ruines de plusieurs beaux édifices, qui paroissent avoir été autant de Palais & de Châteaux (r). Dans la suite des temps l'Empire fut divisé en trois Royaumes, *Quiterce* (s), *Sabanda* & *Chikanga*, dont le dernier, qui est le plus puissant, renferme les Mines de

(l) Angl. *Inabanzo*. R. d. E.

(i) Angl. *Makaranga*. R. d. E.

(k) Angl. *Remo de Beza*. R. d. E.

(b) Angl. d'*Asur*. R. d. E.

(m) L'Auteur suppose que c'est *Opir*, & le nom est favorable à cette conjecture, du moins s'il ne l'a pas allongé exprès; car d'autre-ment nommément *Fira*.

(n) Ou *Luanche*.

(o) C'est apparemment ce qui vient d'être nommé *Buenta* & *Luané*.

(p) Angl. *Luanze*. R. d. E.

(q) Sans preuve & sans autre fondement que les Mines d'Or.

(r) Lopez dit qu'on trouve dans les Contrées du *Monomotapa* d'anciens bâtimens d'une architecture singulière, composés de pierre, de ciment & de bois. Comme il ne se trouve rien de semblable dans les Pays voisins, il en conclut que c'est de la que *Salomon* tiroit son Or. *Ubi sup.* pag. 195.

(s) Angl. *Quiterce*. R. d. E.

de Man
dans le
gola, p
lieux d
avec un
pale occ

To u
Zambe
moit Sy
Rivières
un petit
Sa princ
re du m
la Cour
motapa.
qu'en él
dans tou
trouve s
de coton
ordinaire
Pays. C
rivée des

LOPE
les Habi
rage est
pale Nat
Maison l
& n'emp
religion
Ils croien
sentent f
la Terre
invoquer
d'autres
les tradit
Roi, par
Prince.

± Ville à l'a
LE Pa
ne soient
pateur,
tier ou l'a
me cour
pateur &

(r) l'ari

de Manchika, de *Butua* & plusieurs autres. On croit que les Nègres de *Butua*, dans le Royaume de *Chikanga*, sont ceux qui transportent l'Or au Pays d'Angola, parce que, suivant les calculs, on ne trouve pas qu'il y ait plus de cent lieues d'un Royaume à l'autre. *Chikanga* produit du riz & du bled-d'Inde, avec une grande abondance de bestiaux, d'oiseaux & de légumes. La principale occupation des Habitans est l'agriculture & le paturage (r).

TOUTE la Côte du Monomotapa, depuis les Rivières de *Magnica* & de *Zambeze* ou de *Quama*, étoit autrefois possédée par les Portugais, & se nommoit *Sofala* ou *Zofala*, d'une Ville du même nom qui est située entre ces deux Rivières. Cependant *Lopez*, en lui donnant cette étendue, ajoûte que c'est un petit Royaume, dont les Maisons ou les Villes sont en fort petit nombre. Sa principale Habitation, dit-il, étoit l'Isle de *Sofala*, située dans une Rivière du même nom. Elle est peuplée de Mahométans, dont le Roi se soumit à la Couronne de Portugal, parce qu'il s'ennuyoit de la domination du Monomotapa. Aussi les Portugais ne crurent-ils pouvoir s'en assurer la possession, qu'en élevant un Fort à l'embouchure de la Rivière de *Quama*. Ils exercent dans toutes les Contrées le commerce de l'Or, de l'ivoire, de l'ambre, qui se trouve sur la Côte, & celui des Esclaves; en donnant pour échange des étoffes de coton & des soies de Cambaye, dont les Habitans composent leur parure ordinaire. Les Mahométans de *Sofala* ne sont point originaires du même Pays. Ce sont des Arabes, qui trafiquoient dans de petites Barques avant l'arrivée des Portugais.

LOPEZ représente l'Empire du Monomotapa comme un vaste Pays, dont les Habitans sont innombrables. Ils sont noirs & de taille moyenne. Leur courage est célèbre à la guerre, & leur légèreté extrême à la course (v). La principale Nation de ce grand Pays, suivant *Faria*, se nomme les *Mokarangis*. La Maison Impériale en tire son origine. Ils ont l'inclination peu belliqueuse, & n'emploient point d'autres armes que l'arc, les flèches & les javelines. Leur religion n'admet point d'images ni d'idoles. Ils reconnoissent un seul Dieu. Ils croient l'existence d'un Diable, qu'ils appellent *Muzuko* & qu'ils se représentent fort méchant. Ils sont persuadés que tous leurs Empereurs passent de la Terre au Ciel. Dans cet état de gloire ils les appellent *Muzinos*; & les invoquent comme les Catholiques prient les Saints. N'ayant point de lettres ni d'autres caractères d'écriture, ils conservent la mémoire du passé par de fidèles traditions. Leurs estropiés & leurs aveugles portent le nom de *Pauvres du Roi*, parce qu'ils sont entretenus avec beaucoup de charité aux frais de ce Prince. Dans leurs voyages, on est obligé de leur fournir des guides d'une Ville à l'autre, & de pourvoir à leur subsistance. [Belle leçon pour les Chrétiens!]

LE Palais Impérial est d'une grandeur extraordinaire, quoique les édifices ne soient que de bois. On y distingue trois principaux quartiers; celui de l'Empereur, celui de ses femmes & celui de ses Officiers domestiques. Le quartier ou l'appartement de l'Empereur a trois portes, qui donnent dans une même cour; l'une, dont l'usage est réservé aux Reines; l'autre, qui est pour l'Empereur & pour ses Officiers intérieurs, tous fils des principaux Seigneurs de l'Empire;

F A R I A.
1569.

Commerce
entre Chilanga
& Angola.

Côte du Mo-
nomotapa
Pourquoi les
Portugais
l'ont nommée
Sofala.

Pays infé-
rieur du Mo-
nomotapa.

Qualité &
Réputation des
Habitans.

Palais de
l'Empereur

Trois portes
& leur usage.

(r) *Faria*, *ubi sup.* pag. 343. & suiv.

(v) *Lopez*, *ubi sup.* pag. 192.

J A P O N
1569

l'Empire; la troisième, pour les deux Chefs de cuisine, qui sont deux personnes de haute distinction; pour les Princes de son sang & pour les cuisiniers inférieurs, qui sont aussi des personnes de qualité. Aucun de ces Officiers ne doit être plus âgé que de vingt ans, parce que jusqu'à cet âge, on presume qu'ils n'ont point encore eu de commerce avec les femmes. Ceux qui auroient violé cet usage seroient punis sévèrement. Après leur service, ils sont élevés aux grandes dignités de l'Etat. Dans l'intérieur du Palais, comme au-dehors, ils ont un Chef ou un Gouverneur, tel qu'autrefois en Espagne l'*Alcade de las Doncellas*.

Principaux
Officiers de la
Cour.

Les principaux Officiers de la Cour du Monomotapa sont le *Ningomofcha*, ou le Gouverneur des Royaumes; le *Mokomofcha*, ou le Capitaine-General; l'*Ambo*, ou le Maître-d'Hotel, qui, à la mort de la principale femme de l'Empereur, a le droit étrange d'en nommer une autre à sa place, avec cette seule restriction, qu'elle doit être une des sœurs ou des plus proches parentes du Monarque; l'*Ukatoto*, ou le Chef de la musique; la *Nik kw* (x), ou le Capitaine de l'avant-garde; le *Baburamo* (y), qui signifie la main droite de l'Empereur; le *Mog mde*, ou le Chef des Devins; le *Nctombo* (z) ou l'Apoticaire, qui garde les fonctions & les ustenciles à l'usage de la Divination & de la Magie; le *Nembo*, ou le Grand-Portier. Tous ces Offices sont remplis par des Seigneurs du plus haut rang.

Alimens &
Cuisine.

Il y a peu de délicatesse au Monomotapa dans la préparation des alimens. Toutes les viandes se mangent ou bouillies ou roties; & la plupart sont les mêmes que les nôtres, avec l'addition de quelques fourmis, que les Caffres estiment autant qu'une perdrix ou un lapin.

Femmes de
l'Empereur.
Leur rang.
Leurs noms &
leur autorité.

L'EMPEREUR a plusieurs femmes; mais il n'en a que neuf qui soient honorées du titre de grandes Reines. Elles sont ou ses sœurs ou ses plus proches parentes. Les autres sont choisies entre les filles des Grands. La première se nomme *Muzafira* (a). Les Portugais l'appellent leur Mère & lui font quantité de présens, parce qu'elle sollicite leurs intérêts à la Cour. L'Empereur ne leur envoie jamais d'Ambassadeurs ou de Messagers, qui ne soient accompagnés de quelqu'Officier domestique de cette Princesse. La seconde, qui se nomme *Inghmal*, sollicite pour les Mores. La troisième, nommée *Nabuzza*, fait sa résidence dans le même appartement que l'Empereur. La quatrième se nomme *Navemba*; la cinquième, *Nazengore* (b); la sixième, *Nizinguapangi*; la septième, *Nemngoro*; la huitième, *Niffani*; la neuvième, *Nekaronda*. [L'Auteur ne nous apprend point si tous ces noms sont des titres qui appartiennent toujours aux neuf premières femmes, ou s'ils n'étoient que des noms propres.] Chacune de ces neuf Reines tient à part un état aussi brillant que celui de l'Empereur, & jouit du revenu de plusieurs Provinces qui sont assignées pour sa dépense. Aussitôt qu'il en meurt une, on en nomme une autre pour lui succéder [dans son rang, & dans son nom] (c). Elles partagent l'autorité de l'Empereur & le droit de récompenser ou de punir. Il va quelquefois les voir & reçoit quelquefois leur visite. Les femmes qui les servent sont

(a) Angl. *Muzafira*. R. d. E.

(b) Angl. *Baburamo*. R. d. E.

(c) Angl. *N'zambo*. R. d. E.

(d) Angl. *Muzafira*. R. d. E.

(b) Angl. *Nazengore*. R. d. E.

(c) Il paroît ici par quelques expressions de l'Aut., que les noms des neuf Reines sont héréditaires. *Uoi fci*, pag. 346. R. d. T.

font es
plaisir

C n
chaque
fetes f
est rev
ce pub
lequel

Cette
posé, l

cher d
un jour

L r

deux j

Seigne

un Vai

terre,

tion de

& cha

LA

Elle se

se rasse

sentatio

l'Emper

les tam

la mort

de sacri

chacun

LES

clare q

entrepr

L o p

mées d

plusieur

troupes

en croi

legions

Amazo

Armes.

certain

homme

renvoy

pour ap

LE

VI.

sont en fort grand nombre, & l'Empereur se sert à son gré de celles qui lui plaisent.

CHACQUE mois a ses jours de fete & se divise en trois semaines, qui sont chacune de dix jours. Le premier jour est celui de la nouvelle Lune. Les fetes sont le quatrieme & le cinquieme jour de chaque semaine. Tout le monde est revetu ces jours-la de ses meilleurs habits. L'Empereur donne une audience publique, en tenant à la main un pieu d'environ trois quarts-d'aune, sur lequel il est comme appuyé. Ceux qui lui parlent sont prosternés devant lui. Cette cérémonie dure depuis le matin jusqu'à soir. Si l'Empereur est indisposé, le Ningomofcha tient sa place. Personne ne peut [lui parler n'y] approcher de la Cour le huitième jour de la Lune, parce qu'il est regardé comme un jour malheureux.

LE jour où la nouvelle Lune commence à paroître, l'Empereur, armé de deux javelines, court dans le Palais comme s'il étoit prêt à combattre, & les Seigneurs assistent à cette ceremonie. Aussi-tôt qu'elle est finie, on rapporte un Vaisseau plein de bled-d'Inde, bouilli sans division, que l'Empereur jette à terre, en ordonnant aux Seigneurs d'en manger, parce que c'est une production de la terre. La flaterie leur donne beaucoup d'ardeur pour la ramasser, & chacun en mange comme du mét le plus delicat.

LA plus grande de toutes les fetes est le premier jour de la Lune de May. Elle se nomme *Charvo*. Tous les Seigneurs, dont le nombre est fort grand, se rassemblent au Palais; & courant la javeline à la main, ils donnent la représentation d'une espèce de combat. Cet amusement dure tout le jour. Ensuite l'Empereur disparoit & passe huit jours sans se faire voir. Dans cet intervalle les tambours ne cessent pas de battre. Le dernier jour, ce Prince fait donner la mort aux Seigneurs pour lesquels il a le moins d'affection. C'est une sorte de sacrifice qu'il fait aux *Muzimos* ou à ses Ancetres. Les tambours cessent & chacun se retire.

LES *Mumbos* mangent de la chair humaine & l'achètent dans une boucherie publique. En finissant ce récit, Faria paroît ennuyé de ses recherches, & déclare que la Relation de tout ce qui appartient à ce grand Empire seroit une entreprise infinie (d).

LOPEZ raconte que l'Empereur du Monomotapa entretient plusieurs Armées dans différentes Provinces, pour contenir dans le respect & la soumission plusieurs Rois ses vassaux, que leur inclination porte souvent à se révolter. Ces troupes sont divisées en légions, suivant l'usage des anciens Romains. Si l'on en croit le meme Auteur, les plus braves Soldats de l'Empire sont quelques légions de femmes, qui se brûlent la mammelle gauche, comme les anciennes Amazones, pour se servir plus librement de l'arc. Elles n'ont point d'autres Armes. On a déjà représenté leur manière de combattre. Le Roi leur accorde certains Cantons, pour y faire leur demeure. Elles y reçoivent quelquefois des hommes, dans la seule vûe d'entretenir leur espèce. Les enfans mâles sont renvoyés aux pères, & les filles demeurent sous la conduite de leurs mères, pour apprendre le métier de la guerre à leur exemple.

LE Royaume de *Butua*, qui s'étend depuis les Montagnes de la Lune jusqu'à

F A R I A
1769.

Jours de la Lune.

Usages du jour de la nouvelle Lune.

Fête qui se termine brutalement.

Mumbos, Nation Antropophage.

Armées du Monomotapa.

(d) Asie Portugaise de Faria, Vol. II. pag. 345. & suiv

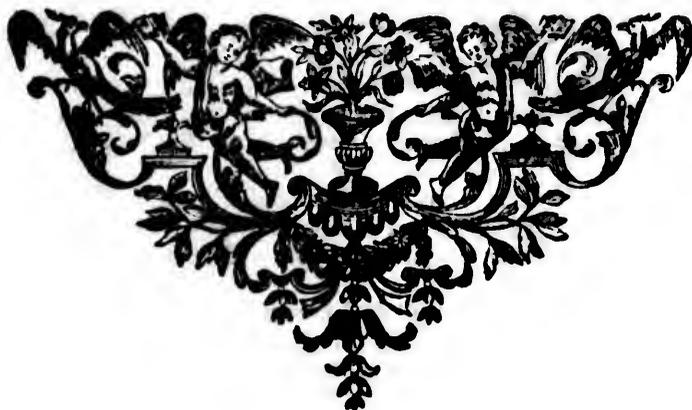
PARTIE.
1569.Amazones
& leurs usages.Royaume
de Butua.

jusqu'à la Rivière de Magnika, contient quantité de Mines d'Or. Le caractère & les usages de ses Habitans sont les mêmes qu'au Monomotapa (e).

[APRÈS avoir conduit le Lecteur, autour des Côtes d'Afrique, dans tous les Pays dont on doit la découverte aux Voyageurs depuis le quinzième siècle, l'ordre de ce Recueil nous transporte en Aïe, où la scène va s'ouvrir par le grand Empire de la Chine. Tout ce qui appartient à l'intérieur de l'Afrique, & qui n'a point été connu par le secours de la Navigation, est renvoyé au Recueil des Voyages par terre].

(e) Lopez, dans la Relation de Pigafetta, composée sur ses Mémoires, pag. 191. & 195.

FIN DE LA SIXIÈME PARTIE.



TABLE

DI
C

CHAP
nin
Parag
Parag
me
CHAP
&
zill
Parag
No
Parag
Ba
[en

CHAP
tug
Parag
Parag
Ba
CHAP
&
re
166
Parag
Parag
res
Car
Parag
ver

Defe

CHAP
Parag
kon
Parag
Roy
Parag

T A B L E

DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES, CONTENUS DANS CE SIXIÈME VOLUME.

L I V R E X I.

Voyages dans la Guinée & au Royaume de Bénin.

<p>CHAPITRE I. Description du Royaume de Bénin. pag. 1</p> <p>Paragraphe I. Géographie de Bénin. 5.</p> <p>Parag. II. Religion & Gouvernement du Royaume de Bénin. 23.</p> <p>CHAP. II. Voyage au Nouveau Kalabar à Bandi & à Dono par Jacques Barbot & Jean Gracilbier [en 1669]. 35.</p> <p>Parag. I. Journal de Jacques Barbot [au Nouveau Kalabar]. 35.</p> <p>Parag. II. Journal de Jean Gracilbier depuis Bandi jusqu'au Nouveau Kalabar & à Doni [en 1699]. 43.</p>	<p>Parag. III. Description de la Côte depuis Rio Formosa jusqu'au Cap Formosa. 49.</p> <p>Parag. IV. Côte depuis Rio forcado jusqu'à la Rivière du Nouveau Kalabar nommé aussi Rio Réal. 52.</p> <p>CHAP. III. SUITE DE LA CÔTE depuis le Vieux Kalabar jusqu'au Cap Lop. Confalwo. 60.</p> <p>Parag. II. Rio Gabon & ses habitans. 67.</p> <p>Parag. III. Côte depuis Rio Gabon jusqu'au Cap Lopez Confalwo. 76.</p> <p>Parag. IV. Courans , Pluies , Vents de Commerce & Vents de Terre sur les Côtes de Guinée. 80.</p>
--	--

L I V R E X I I.

Voyages dans les Royaumes de Congo & d'Angola.

<p>CHAPITRE I. Voyage d'Edouard Lopez [Portugais, au Royaume de Congo]. 86.</p> <p>Parag. I. Journal [de Lopez]. 89.</p> <p>Parag. II. Voyages & Aventures d'André Batel au Royaume d'Angola. 92.</p> <p>CHAP. II. Voyage de Michael Angelo de Gatina & de Denis Carli de Piacenza [Missionnaire Capucin] au Royaume de Congo [en 1666. & 1667. [traduit de l'Italien] 109.</p> <p>Parag. I. 110.</p> <p>Parag. II. Courses Evangeliques des Missionnaires de Congo [suivant la Relation de Denis Carli]. 116.</p> <p>Parag. III. Suite du Voyage de Carli au travers de l'Espagne & de la France. 144.</p>	<p>CHAP. III. Voyage de Jérôme Mérola [de Soranto Missionnaire Capucin] dans le Royaume de Congo & dans d'autres parties Meridionales de l'Afrique en 1682. [traduit de l'Italien]. 153.</p> <p>Parag. I. Navigation jusqu'au Brésil & de-là au Royaume d'Angola. 154.</p> <p>Parag. II. Voyage de l'Auteur à Sogno & ce qui s'y passa pendant son séjour. 161.</p> <p>Parag. III. Voyage de l'Auteur au Royaume de Kakongo. 181.</p> <p>CHAP. IV. Voyage de Jacques Barbot le jeune & de Jean Caseneuve à la Rivière de Congo & de Kapinda. 210.</p>
---	---

L I V R E X I I I.

Description des Royaumes de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguela & des Pays voisins.

<p>CHAP. I. Royaume de Loango. 233.</p> <p>Parag. I. Provinces de Mayomba & de Kakongo. 235.</p> <p>Parag. II. Végétaux Animaux, & Habitans du Royaume de Loango. 246.</p> <p>Parag. III. Gouvernement de Loango & Cour</p>	<p>du Roi. 254.</p> <p>Parag. IV. Religion, Mokiffos [ou Images] & Prêtres de Loango. 266.</p> <p>CHAP. II. Description du Royaume de Congo. 274.</p> <p>Parag. I. Ses Limites, son Etendue, ses Rivières</p>
---	---

TABLE DES CHAPITRES ET PARAGRAPHS.

<i>res & ses Montagnes.</i>	274.	CHAP. VI. Mœurs & Usages des Habitans d'Angola.	344.
Parag. II. <i>Songo, ou Songo, seconde Province (du Royaume de Congo).</i>	284.	Parag. II. <i>Gouvernement & Forces Militaires du Royaume d'Angola.</i>	352.
Parag. III. <i>Provinces de Soudi de Pango de Buta & de Pomba.</i>	297.	CHAP. VII. <i>Religion de Congo, d'Angola & de Benguela.</i>	358.
CHAP. III. <i>Figure, Caractère & Mœurs des habitans de Congo.</i>	299.	Parag. II. <i>Introduction & progrès de la Religion Chretienne dans le Royaume de Congo.</i>	366.
Parag. II. <i>Arts & Coutumes des Meficongos.</i>	305.	CHAP. VIII. <i>Histoire Naturelle de Congo, d'Angola & de Benguela.</i>	386.
CHAP. IV. <i>Gouvernement du Royaume de Congo. Autorité du Roi, Etat, Revenu, Gouvernement & Funérailles des Rois.</i>	316.	Parag. I. <i>Air, Effluës, Racines & Grains.</i>	386.
Parag. II. <i>Administration de la Justice & forme des sermens.</i>	322.	Parag. II. <i>Arbres de Congo & d'Angola.</i>	391.
CHAP. V. <i>Description du Royaume de Dingoou d'Angola & de Benguela.</i>	326.	Parag. III. <i>Oiseaux sauvages & privés.</i>	397.
Parag. II. <i>Ile de Londa & Conquête de la Pile par les Hollandois.</i>	331.	Parag. IV. <i>Bêtes féroces & privées.</i>	400.
Parag. III. <i>Domaine des Portugais dans le Royaume d'Angola.</i>	335.	Parag. V. <i>Poissons de Mer & d'Eau douce.</i>	413.
Parag. IV. <i>Royaume de Benguela ou Bankella.</i>	341.	Parag. VI. <i>Eclaircissement sur les Nations qui bordent les Royaumes de Congo & d'Angola.</i>	418.

L I V R E X I V.

Description des Pays qui bordent la Côte Orientale d'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au Cap de Guardafu.

INTRODUCTION contenant particulièrement le Pays des Hottentots & le Royaume de Monomotapa.	428.	CHAP. IV. <i>Occupations, Commerce, Religion & Gouvernement des Hottentots.</i>	491.
CHAPITRE. I. <i>Pays des Hottentots & Nations qui l'habitent.</i>	433.	Parag. I. <i>Matières & Commerce.</i>	491.
CHAP. II. <i>Possessions des Hollandois au Cap de Bonne-Espérance.</i>	443.	Parag. II. <i>Religion & Gouvernement des Hottentots.</i>	497.
Parag. I. <i>Colonie du Cap.</i>	443.	CHAP. V. <i>Histoire Naturelle du Cap de Bonne-Espérance & des Pays Voisins.</i>	503.
Parag. II. <i>Colonie de Stellenboch.</i>	451.	Parag. I. <i>Air, Eau, Mines & Metaux.</i>	505.
Parag. III. <i>Colonies de Drakenstein & de l'averen & de Tierra de Natal.</i>	457.	Parag. II. <i>Animaux privés & sauvages.</i>	513.
Parag. IV. <i>Gouvernement des Hollandois au Cap de Bonne-Espérance.</i>	463.	Parag. III. <i>Reptiles, Insectes, Oiseaux de Terre & de Mer.</i>	521.
CHAP. III. <i>Mœurs & Usages des Hottentots.</i>	468.	Parag. IV. <i>Poissons de Mer.</i>	528.
Parag. I. <i>Leur Personne, leurs Vertus, leurs Vices & leur Langage.</i>	468.	CHAP. VI. <i>Observations sur les Contrees Maritimes & sur les Isles qui sont entre le Cap de Bonne-Espérance & le Cap de Guardafu par le Capitaine Alexandre Hamilton.</i>	533.
Parag. II. <i>Faluts, Alimens, Maisons, Meubles des Hottentots.</i>	473.	Parag. I. <i>Contrees Maritimes qui suivent le Cap de Bonne-Espérance.</i>	534.
Parag. III. <i>Rejouissances publiques, Amusemens & Musique.</i>	478.	Parag. II. <i>Isles des Mers d'Ethiopie.</i>	539.
Parag. IV. <i>Mariages & Oeconomie domestique des Hottentots.</i>	482.	CHAP. VII. <i>Eclaircissement sur l'Empire du Monomotapa.</i>	544.
Parag. V. <i>Maladies, Remedes & Funérailles des Hottentots.</i>	487.	Parag. I. <i>Expedition de Barreto pour la Conquête des Mines d'Or & d'Argent.</i>	544.
		Parag. II. <i>Empire du Monomotapa.</i>	548.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU VI. VOLUME.

De l'Imprimerie de PIERRE VOS, à la Haye.

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les Cartes & les Figures,

DU SIXIEME VOLUME.

M AISO NS de Bénin, avec leurs Exécutions, & leurs Manières de monter à Cheval.	11.
Carte du Golfe de Guinée, & les Côtes comprises entre le Cap Formosa, & le Cap Lopez Confalvo.	35.
Carte de la Rivière de Kalbar, appelée communement Kalabar, ou Rio Real, avec les Côtes voisines.	52.
Jagas avec leurs Habits & leurs Armes.	102.
Carte des Royaumes de Congo, Angola, & Benguela.	233.
Cité de Loango, tirée de Dapper.	239.
Carte de l'Embouchure de la Rivière de Congo ou de Zayre.	277.
Dom Daniel de Silva Comte de Sogno.	289.
Dom Alvare, Roi de Congo donne Audience aux Hollandois, en 1642.	316.
Carte de la Côte d'Angola, depuis la Rivière de Bengo, jusqu'à celle de Quanza.	326.
Carte de la Rade de Benguela, & Rivière de Cantonbelle.	341.
Chimpancez, âgé de 21 mois, haut de 2 pieds 4 pouces, apporté d'Angola en 1738.	410.
Singe d'Angola, présenté à Frédéric Henry, Prince d'Orange.	411.
Le Pays des Hottentots aux environs du Cap de Bonne-Espérance.	433.
Hottentots Namaquas.	437.
Carte de la Baye de Saldana ou Saldane, dressée sur les Remarques des Navigateurs.	443.
Carte de la Baye de la Table, & Rade du Cap de Bonne-Espérance, dressée sur divers Manuscrits.	444.
Plan du Fort & de la Ville du Cap de Bonne-Espérance.	448.
Homme & Femme Hottentots tirés d'après Nature.	468.
Village & Hute des Hottentots.	476.
Danse & Musique des Hottentots.	479.
Mariage Hottentot.	482.
Maniere de battre le Bled parmi les Hottentots.	491.
Dakka, Plante tirée de Kolben, & nommée Bangua par les Indiens.	513.
Mouton du Cap, Ane sauvage, Zebra du Cap, Chevre sauvage, Loup Tigre, Chat marqué ou Civette du Cap.	518.
Petit Lezard du Cap, tiré de Tachard; Grand Lezard du Cap, tiré de Tachard.	521.
Reptiles & Oiseaux.	524.
Sirene & autres Monstres.	528.
Carte de la Baye de Ste Helène, dressée sur les Remarques des Navigateurs.	534.
Carte de la Baye de Mozambique, dressée sur divers Manuscrits.	536.
Plan de l'Isle & Ville de Quilloa.	537.
Carte de l'Isle de Mombasa, située à la Côte Orientale d'Afrique, par 5 Degrés de Latitude Méridionale, tirée du Pilote Anglois.	537.

A V I S A U R E L I E U R.

Ile de Madagascar, autrement Ile de S. Laurent.	540.
Carte des Isles de Comore, Johanna ou Anjouan, Mohilla, ou Moaly, & Mayotte, dressée sur les Remarques des Navigateurs.	541.
Carte de l'Ile d'Anjouan, une des Isles de Comorre, par le Capitaine Cornwall.	541.
Empire de Monomotapa, & Etats voisins.	544.

A U T R E A V I S A U R E L I E U R.

Les Cinq Figures suivantes appartiennent au Tome Cinquieme.

Vue Nord-Ouest du Cap Corse.	139.
Vue Nord des Forts Anglois & Hollandois d'Akra	164.
Oiseaux de Guinée tirés de Bosman; Faïfan de Sestro tiré de Barbot; Faïfan de Guinée; Faïfan de Juida; Anonyme; Bel Oiseau; Oiseau à Couronne; Bel Oiseau; Anonyme; Pokko; Oiseau fort laid.	338.
Oiseaux de Guinée tirés de Bosman; Oiseaux Anonymes; Perroquets; Aigle du Cap Corse.	340.
Poissons tirés de Barbot; Le Poisson Royal ou le Negre; Le Poisson Fétiche; Poisson Chat ou le Machoran; Montagne Fétiche; Arbres Fétiches; diverses sortes de Fétiches, tirés de Barbot.	349.

T R O I S I E M E A V I S A U R E L I E U R.

Les cinq Cartes suivantes doivent être placées au Commencement du Tome Premier

Carte de l'Océan Occidental.	
Carte de l'Océan Méridional.	
Carte de l'Océan Oriental ou Mer des Indes.	
Suite de l'Océan Oriental, contenant les Isles de la Sonde, les Côtes de Tonquin, & de la Chine; les Isles du Japon; les Philippines; Moluques.	
Carte des Côtes de France & d'Espagne.	
<i>NB. Ceux qui ont déjà fait relier leurs Exemplaires, peuvent placer ces cinq Cartes à la Fin du Tome sixieme.</i>	

Ce Sixième Volume contient.

72 Feuilles y compris le Titre Rouge, à 1 fol.	3 fl. - 12 f.
46 Figures & Cartes Geographiques, à 3 fols.	6 - - 18.
1 Vignette.	0 - - 2.
	10 - - 12.
Et pour le Grand Papier.	15 - - 18.

Selon les Conditions de Sousscription, ceux qui ont sousscrit ne payeront.

Pour le Petit Papier que	8 fl. - 18 f.
Pour le Grand Papier que	13 - 7.

Fin du Sixième Volume.

. 540.
Moaly, &
. 541.
tine Corn-
. 541.
. 544.

R.

. 139.
. 164.
ot; Faifan
ronne; Bel
. 338.
ets; Aigle
. 340.
n Fétiche;
es; diver-
. 349.

R.

Premier

s de Ton-
ues.

inq Cartes

12 f.
18.
2.
12.
18.
ont.
. - 18 f.
- 7.

